

J
U
I
N

2
0
1
8

**RECUEIL
DES ACTES
ADMINISTRATIFS
(Volume 1)**

Mis en ligne sur le site internet du Conseil Régional le 31 juillet 2018

www.regionreunion.com

Mis à la disposition du public pour consultation au Service de Documentation
de l'Hôtel de Région Pierre LAGOURGUE – Avenue René Cassin –
Moufia – BP 67190 – 97801 SAINT-DENIS MESSAG CEDEX 9



REGION REUNION

www.regionreunion.com



Sommaire Général

	PAGES
* Assemblée Plénière	
* Délibérations du 22 juin 2018	01

Sommaire de l'Assemblée Plénière du 22 juin 2018

1 - RAPPORT/ CAB /N° 105467 DAP2018_0010.....	01
OBJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU 14 DÉCEMBRE 2017	
2 - RAPPORT/ CAB /N° 105468 DAP2018_0011.....	02
OBJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU 16 FÉVRIER 2018	
3 - RAPPORT/ CAB /N° 105604 DAP2018_0012.....	03
OBJET : MOTION RELATIVE A LA POSITION DU CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION SUR LES PROPOSITIONS DE REFORME DES POLITIQUES EUROPEENNES POST 2020	
4 - RAPPORT/ DGADDE /N° 105358 DAP2018_0013.....	08
OBJET : SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA RÉGION RÉUNION POUR L'EXERCICE 2017	
5 - RAPPORT/ DGSG /N° 105449 DAP2018_0014.....	35
OBJET : BILAN D'ACTIVITÉS 2017 DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION	
6 - RAPPORT/ DAF /N° 105371 DAP2018_0015.....	460
OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF DE LA RÉGION POUR L'EXERCICE 2017	

ASSEMBLEE PLENIERE

22 JUN 2018



Séance du 22 juin 2018
Délibération N° DAP2018_0010
Rapport / CAB / N° 105467

**Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU 14
DÉCEMBRE 2017**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant,

- que le procès-verbal des séances d'Assemblées Plénières doit être arrêté par l'Assemblée Plénière, conformément à l'article L4132-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,

Après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité,

- de prendre acte du procès-verbal de l'Assemblée Plénière du 14 décembre 2017.

**Le Président,
Didier ROBERT**



Séance du 22 juin 2018
Délibération N° DAP2018_0011
Rapport / CAB / N° 105468

**Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU 16 FÉVRIER
2018**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant,

- que le procès-verbal des séances d'Assemblées Plénières doit être arrêté par l'Assemblée Plénière, conformément à l'article L4132-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,**

Décide, à l'unanimité,

- de prendre acte du procès-verbal de l'Assemblée Plénière du 16 février 2018.

**Le Président,
Didier ROBERT**



Séance du 22 juin 2018
Délibération N° DAP2018_0012
Rapport / CAB / N° 105604

**Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional**

**MOTION RELATIVE A LA POSITION DU CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION SUR
LES PROPOSITIONS DE REFORME DES POLITIQUES EUROPEENNES POST 2020**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la procédure d'urgence demandée,

**L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,**

Décide,

- d'adopter la motion relative à la position du Conseil Régional de La Réunion sur les propositions de réforme des politiques européennes POST 2020 ;
- d'autoriser le Président à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

**Le Président,
Didier ROBERT**

**ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION
DU 22 JUIN 2018**

**MOTION RELATIVE A LA POSITION DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION
SUR LES PROPOSITIONS DE REFORME DES POLITIQUES EUROPÉENNES
POST 2020**

Présentée par les élus du groupe majoritaire

VU la proposition législative de la Commission européenne du 2 mai 2018 relative au cadre financier pluriannuel pour la période 2021-2027, établissant un budget de 1 134 milliards d'euros en engagements, soit 1,11 % du revenu national brut de l'Europe à 27 Etats membres ;

VU l'ensemble du paquet législatif portant réforme des politiques européennes, définissant les grandes priorités de l'UE et le traitement réservé aux Régions ultrapériphériques (RUP) dont le statut est reconnu à l'article 349 du Traité sur le Fonctionnement de l'UE ;

VU la communication de la Commission européenne du 24 octobre 2017 intitulée « Un partenariat stratégique renouvelé et renforcé avec les Régions ultrapériphériques » prenant acte d'une part, de l'arrêt de la Cour de Justice du 15 décembre 2015 en faveur d'une réelle déclinaison de l'article 349 du TFUE et, d'autre part, du mémorandum conjoint des RUP du 31 mars 2017 ;

VU l'accélération des négociations à l'échelle de l'UE dans la perspective d'adopter les réformes en amont des prochaines élections du Parlement européen, dans un contexte marqué par les défis migratoires, la sortie du Royaume-Uni de l'UE et l'approfondissement d'une Europe protectrice pour les citoyens.

**Les Élus du Conseil Régional de La Réunion réunis en assemblée plénière
le vendredi 22 juin 2018**

SOUHAITENT rappeler leur profond attachement à l'Europe et aux valeurs humanistes dont elle est porteuse et **ESTIMENT** indispensable que l'Union européenne dispose de ressources financières qui soient à la hauteur du projet européen et des mutations historiques auxquelles elle doit faire face ;

SE FÉLICITENT des progrès réalisés dans la prise en compte de la situation des RUP dans les nouvelles propositions législatives de la Commission européenne, basées sur l'article 349 du Traité, et qui permettent de donner tout son sens à un esprit européen fondé sur une citoyenneté commune et respectueux des attentes et de la diversité des territoires ;

SALUENT à cette occasion l'étroite coopération qui existe entre la Conférence des Présidents des RUP et la Commission européenne dans un contexte de défis considérables et **TIENNENT A SOULIGNER** en particulier les avancées majeures enregistrées en matière de dialogue, de partenariat renforcé et d'accompagnement sur-mesure ;

ACCUEILLEMENT avec satisfaction la reconduction de l'approche spécifique pour compenser les contraintes structurelles auxquelles font face les RUP au titre de la politique de cohésion, de l'agriculture (POSEI et développement rural) et de la pêche (plan de compensation des surcoûts) mais **DEMANDENT** instamment le maintien du niveau actuel des fonds européens en euros constants, lequel constitue un plancher minimum en dessous duquel aucune cohésion économique, sociale et territoriale ne peut être atteinte ;

SALUENT la proposition d'une nouvelle allocation financière additionnelle dans le cadre du FSE+ pour l'ensemble des RUP, à hauteur de 376,9 millions d'euros sur sept ans, destinée à renforcer les actions d'éducation, de formation, d'emploi et de mobilité ;

ALERTENT cependant sur les risques d'incohérence entre une réorientation des fonds européens au profit d'objectifs et d'outils de pilotage nationaux et l'engagement de la Commission européenne en faveur d'un traitement à la carte pour chaque RUP, notamment au titre du FSE+ ;

APPROUVENT les premières orientations concrètes en faveur d'une simplification de la gestion des fonds européens, de la flexibilité accordée aux RUP en matière de concentration thématique, ainsi que le fléchage majoré du FSE+ en faveur des jeunes sans qualification et sans emploi ;

APPELLENT avec insistance au rétablissement de l'éligibilité de toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, ainsi que de la majoration des taux de cofinancement à 85 % qui restent des leviers particulièrement adaptés aux spécificités des économies des RUP, notamment au titre des priorités relatives à l'innovation, la compétitivité, le numérique, l'environnement et le climat ;

CONSTATENT l'orientation générale du futur budget européen adossé désormais au Semestre Européen et à la gouvernance macro-économique, et **S'ÉLÈVENT** contre tout transfert significatif des fonds vers les nouvelles priorités de l'UE, conduisant mécaniquement à une réduction des enveloppes financières au sein des politiques à fort impact territorial ;

PORTENT par ailleurs un intérêt à l'approche spécifique poursuivie par la Commission européenne d'un traitement sur mesure, permettant de décliner par RUP, un plan d'action dans le domaine du développement durable des secteurs de l'économie bleue, notamment l'exploitation durable des ressources halieutiques et de l'aquaculture, et permettant de réserver une dotation financière pour soutenir la mise en œuvre de ces plans d'action ;

CONSTATENT qu'une approche similaire est poursuivie dans le cadre du futur instrument de la coopération territoriale européenne (INTERREG) prévoyant un axe « RUP » doté de ressources financières fléchées à hauteur de 270 millions d'euros sur la période 2021-2027 ;

PRENNENT NOTE de la proposition de budgétisation du FED, propice à des perspectives particulièrement positives en matière de coordination des instruments financiers européens de coopération régionale et **RAPPELLENT** la nécessité de défendre des procédures opérationnelles confortant pour la collectivité régionale, le rôle d'autorité de gestion des programmes INTERREG « océan Indien » exercé depuis 2000 ;

APPELLENT à généraliser l'approche par « volet RUP » :

- au sein de l'accord de partenariat et des plans stratégiques nationaux relevant de la PAC ;
- par la définition de programmes régionaux pour la mise en œuvre des fonds européens ;
- en privilégiant une démarche ascendante ;
- en confiant aux collectivités compétentes le rôle d'autorité de gestion des programmes ;

NOTENT que plusieurs nouvelles propositions importantes ont été prises dans le domaine de l'accessibilité, parmi lesquelles figurent, par dérogation, le soutien au titre du FEDER des infrastructures aéroportuaires des RUP ainsi que des avancées en ce qui concerne le soutien aux ports maritimes dans le cadre des mécanismes d'interconnexion pour l'Europe (taux de cofinancement majoré à 50 %) ;

SOULIGNENT l'importance de mener à terme les travaux législatifs, dans le cadre d'une cohérence globale des politiques, et **DEMANDENT** à cet égard que les instruments financiers relatifs aux réseaux transeuropéens pour le numérique et l'énergie s'appliquent aux RUP ;

REGRETTENT les exclusions d'intervention du FEDER aux infrastructures de haut débit et de matériel roulant ferroviaire pourtant essentielles au désenclavement des RUP, et **SOUHAITENT** une vigilance renforcée sur les évolutions de ces dispositions concernant notamment les actifs mobiles de transport ;

NOTENT avec intérêt les adaptations en matière de critères de sélection des appels à propositions dans le cadre du programme LIFE et **SOULIGNENT** l'importance de généraliser cette approche pour permettre aux RUP de recourir au large éventail d'instruments dont dispose l'UE dans les programmes horizontaux ;

INVITENT le Conseil et le Parlement européen à apporter toute leurs contributions en faveur d'une croissance et d'un développement durables des RUP et, à agir pour améliorer la prise en compte des RUP au sein des programmes horizontaux européens, notamment HORIZON EUROPE et ERASMUS+ dont les budgets ont considérablement été relevés ;

ACCUEILLENENT avec satisfaction la dérogation d'éligibilité des RUP au fonds d'ajustement à la mondialisation ;

ATTIRENT par ailleurs l'attention sur l'importance des perspectives à court et à moyen terme relatives :

- au soutien par l'Europe de la mobilité pour tous les résidents de La Réunion, RUP la plus éloignée du continent européen ;
- à la reconduction du dispositif du différentiel de taux d'octroi de mer au profit des entreprises locales ;
- au renouvellement du cadre des aides d'État et plus précisément, les attentes d'autorisation concernant le renouvellement des flottes de pêche ainsi que la qualification d'impact purement local des aides économiques n'entravant pas les échanges intracommunautaires ;

DEMANDENT au Président de la République et au Gouvernement de :

- soutenir un traitement sur mesure au bénéfice des RUP ;
- maintenir les moyens financiers ;
- défendre une gestion régionale des programmes, seule garante d'une approche cohérente des politiques européennes d'intérêt pour le territoire ;

INVITENT le Gouvernement à associer, le plus en amont, ses Régions ultrapériphériques aux enjeux de la prochaine réforme et à les informer régulièrement des avancées obtenues dans le cadre des négociations en cours.



Séance du 22 juin 2018
Délibération N° DAP2018_0013
Rapport / DGADDE / N° 105358

Délibération de l'Assemblée Plénière du Conseil Régional

SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA RÉGION RÉUNION POUR L'EXERCICE 2017

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'environnement,

Vu l'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement,

Vu le Décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales pris pour l'application de l'article 255 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement,

Vu le rapport d'activité de l'exercice 2017,

Vu le rapport n° DGADDE / 105358 de Monsieur le Président du Conseil Régional,

Vu l'avis de la Commission Aménagement, Développement Durable et Energie du 23 mai 2018,

Considérant,

- que préalablement aux débats sur le projet de budget primitif 2019, le président du conseil régional présente un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation,
- que l'article D.4311-6 précise que le rapport prévu à l'article L.4310-1 décrit, sous forme de synthèse, la situation en matière de développement durable de la collectivité à partir des évaluations, documents et bilans produits par la région sur une base volontaire ou prévus par un texte législatif ou réglementaire. Ce rapport comporte, au regard des cinq finalités du développement durable mentionnées au III de l'article L. 110-1 du code de l'environnement :
 - le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité,
 - le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire,

Ces bilans comportent en outre une analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des actions, politiques publiques et programmes.

- que le bilan d'activités 2017 du Conseil Régional de La Réunion décliné en fonction des 7 piliers de la mandature,

**La Commission Permanente du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,**

Décide,

- de prendre acte du rapport sur la situation en matière de développement durable du Conseil Régional de La Réunion pour l'année 2017 ;
- d'autoriser le Président à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

**Le Président,
Didier ROBERT**

RAPPORT SUR LA SITUATION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA RÉGION RÉUNION POUR L'ANNÉE 2017

**Présenté en Assemblée Plénière
du Conseil Régional de juin 2018**



SOMMAIRE

PRÉAMBULE SUR LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE

I – LES POLITIQUES ET ACTIONS RÉGIONALES SUR LE TERRITOIRE

au regard des 5 finalités du développement durable

- I.1 Lutte contre le changement climatique
- I.2 Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- I.3 Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- I.4 Épanouissement de tous les êtres humains
- I.5 Modes de production et de consommation responsables
- I.6 Éléments déterminants de méthode

II– LA POLITIQUE INTERNE A LA COLLECTIVITÉ

suivant le prisme des cinq finalités du développement durable

- II.1 Lutte contre le changement climatique
- II.2 Préservation de la biodiversité et des ressources
- II.3 Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- II.4 Épanouissement humain
- II.5 Modes de production et de consommation responsables
- II.6 Éléments déterminants de méthode

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉGION RÉUNION ANNÉE 2017

PRÉAMBULE SUR LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Les finalités du développement durable auxquelles l'objectif de développement durable répond de façon concomitante et cohérente (art. L.110-1) du Code de l'environnement sont au nombre de cinq avec :

1. La lutte contre le changement climatique
2. La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
3. La cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
4. L'épanouissement de tous les êtres humains
5. Une dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation responsables

Les éléments déterminants de méthode du développement durable, au nombre de cinq également comprennent :

1. La participation de la population et des acteurs
2. L'organisation du pilotage
3. La transversalité de la démarche
4. L'évaluation
5. Une stratégie d'évaluation continue

Aussi, ce rapport comporte, **au regard des 5 finalités et des éléments de méthode rappelés ci-dessus :**

- Une synthèse actualisée focalisant sur des faits marquants ou nouveaux des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur le territoire en 2017 (Partie I).
- Une synthèse des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la Collectivité pour 2017 (Partie II).

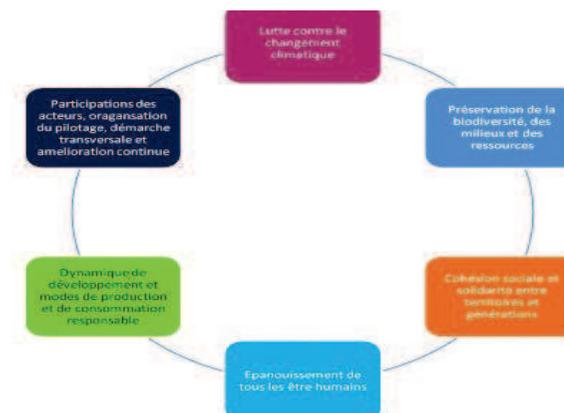
Il expose en outre une analyse des modalités :

- d'élaboration (ou processus de gouvernance) mis en œuvre par la Collectivité,
- d'évaluation des actions, politiques publiques et programmes (à travers des indicateurs de développement durable identifiés).

Ce rapport permet d'évaluer et de rendre compte de manière objective de la situation en matière de développement durable intéressant tant les politiques de la Région que son fonctionnement interne, en veillant à dégager des axes de progrès pour une meilleure performance globale de la Collectivité.

Comme les années précédentes, le rapport 2017 de la Région Réunion a été réalisé sur la base du bilan d'activités de la Région pour 2017, des rapports développement durable des années précédentes et des échanges avec les directions tant sur leur stratégie que les finalités auxquelles répondent leurs interventions ainsi que sur les indicateurs les plus pertinents à faire valoir.

Pour 2017, le rapport se présente sous la même forme simplifiée adoptée en 2016, dans un souci de lisibilité. Ainsi, il ne se veut pas exhaustif mais souligne les faits marquants et/ou nouveaux intervenus durant l'année 2017.



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉGION RÉUNION ANNÉE 2017

PREMIÈRE PARTIE



Authorisation IGN N°10191

LES POLITIQUES ET ACTIONS RÉGIONALES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LE TERRITOIRE

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉGION RÉUNION ANNÉE 2017

I - LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Quelques chiffres caractéristiques :

GES : 4,8 Mtep Co₂

Part des EnR dans la production électrique : 34 %

Actions de MDE : -63GWh évités

Les priorités de la mandature

Pilier 2 : La 2^e génération des grands chantiers réunionnais

Pilier 4 : Libérer la terre réunionnaise (y compris l'Énergie)

Les actions phares en 2017

– Conférence Internationale sur l'adaptation au changement climatique :

Organisée du 4 au 6/10/2018 avec le réseau nrg4SD – signature d'un « Position Paper » présenté à la COP23 qui mettait en évidence les principales préoccupations et recommandations des gouvernements régionaux sur l'adaptation au changement climatique, la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

– **Lancement de la révision de la PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE (PPE) 2016/2023 : élément déterminant de la politique de lutte contre le réchauffement climatique et outil de pilotage de la politique énergétique de La Réunion.** Elle fixe les priorités et la trajectoire menant à l'autonomie électrique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre à 2030 avec des objectifs de développement des EnR et d'actions de MDE.

– **Lancement de l'élaboration du Schéma Régional Biomasse (SRB):** futur Plan de développement de la biomasse de la PPE.

1) Réduction des émissions de gaz à effet de serre

- mise en œuvre d'une politique de mobilité durable : poursuite des études de faisabilité du RRTG en mode guidé de Sainte-Marie à Saint-Denis.

I- LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- mise en œuvre d'une politique en faveur de l'efficacité des transports en commun avec l'aménagement de plusieurs axes routiers (BAU de la RN2 - prolongement de l'axe mixte entre Cambaie et Savanna-expérimentation de l'affectation de la voie lente de la Route des Tamarins aux TC, ...) et les T.C.S.P. (La Possession)
- Développement du covoiturage et mise en œuvre de l'intermodalité :
 - * désignation des lauréats de l'appel à projet lancé avec l'Ademe pour le développement du covoiturage
 - * déploiement d'aires de stationnement et de parkings relais sur les grands axes de circulation : après les aires de Sainte-Marie, des Colimaçons et de l'Étang-Salé, livraison de celle de la Marine à Sainte-Suzanne (50 places)
 - * travaux des pôles d'échanges de Duparc, du Portail, et financement des projets des E.P.C.I. (Bras-Panon, Saint-Pierre, Saint-Gilles- les-Hauts)

2) Développement des sources renouvelables de la production énergétique et notamment de celle de l'électricité

- Aides à l'équipement et Chèque photovoltaïque (PV) : pour les particuliers entre 1 000 et 6 000 € pour leur permettre de s'équiper d'une centrale PV individuelle. A 2017, cela représente une puissance totale installée de 3,3 MWc et la production annuelle de **4,4 GWh**.

- Pour le tertiaire, 4 centrales en autoconsommation ont été réalisées grâce aux fonds Région, Ademe et Feder pour une puissance totale de 330 kWc.

3) Maîtrise des consommations énergétiques

– Dispositif SLIME : diagnostic énergétique chez les particuliers avec conseils sur les équipements (remplacement en appareils moins énergivores et distribution de kits éco (lampes LED, prise coupe veille...) avec EDF.

– Dispositif ECOSOLIDAIRE: aide pour les foyers défavorisés à s'équiper en Chauffe Eau solaire (CES). Un budget supplémentaire de 2 M€ a été mobilisé et 1 000 dossiers instruits en 2017.

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉGION RÉUNION ANNÉE 2017

- Installation collective de CES en logement social : 15 dossiers de bailleurs sociaux ont été cofinancés avec le Feder.
- Financement de chauffe-eau solaire pour des cantines de la CINOR et cuisine centrale de Petite-Île.

Indicateurs 2017

ECOSOLIDAIRE : CES particuliers : 1 315 subventions accordées

SLIME : 5 000 familles bénéficiaires et 456 kWh économisés en moyenne, soit 60 € par an

Chèques photovoltaïques : + de 1000 foyers dont 157 en 2017
production annuelle d'environ 4,4 GWh
4 centrales PV en autoconsommation dans le tertiaire.

Parkings relais : 12 sites /+ 50 places de stationnement en 2017
(total : 400)

ZOOM sur la révision de la PPE

Début des travaux septembre 2017 dans le cadre de la Gouvernance Énergies Réunion pour une adoption de la PPE révisée par le Consiel Régional fin 2018.

⇒ Des objectifs plus ambitieux en matière de MDE et de déploiement des EnR (notamment sur le photovoltaïque) pour 2019-2028

Pistes de progrès

L'amélioration des dispositifs et actions continuera de s'effectuer par leur suivi dans le cadre de la Gouvernance Énergies Réunion.

Mise en œuvre de nouveaux dispositifs cofinancés par le FEDER (éclairage public, autoconsommation dans le tertiaire, bornes de recharge)

Éclairage budgétaire

Les actions engagées dans ce cadre en 2017 = 27 M€

Textes et documents cadres

- Loi de transition énergétique du 17 août 2015
- SRCAE: Schéma Régional Climat Air Energie (2013)
- PPE qui devient le volet énergie du SRCAE (2016) et le décret du 12 avril 2016 adoptant la PPE
- SRB : Schéma Régional Biomasse : en cours (2018)
- PRPGD - Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets : en cours d'élaboration (état des lieux fait en 2017)

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉGION RÉUNION ANNÉE 2017

II- PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

La Réunion identifiée comme « hotspot » de la biodiversité dispose d'un patrimoine naturel riche, diversifié, exceptionnel classé au Patrimoine Mondial de l'Unesco (Pitons, cirques et remparts) qu'il s'agit de préserver.

Les priorités de la mandature

Pilier 4 : Libérer la terre réunionnaise

Les actions phares de 2017

- **Le congrès mondial des baleines à Bosse** : 2^{ème} édition du genre, il a eu lieu du 03 au 07 juillet 2017 à la Réunion sous la bannière « Chemin des Baleines ».
- **Clôture du projet NetBiome-CSA** : dédié au renforcement du partenariat de recherche Outre-mer pour la gestion et la valorisation durable de la biodiversité tropicale au service du développement durable.
- **Élaboration du Plan Santé Environnement 3 avec l'État** : connaître et réduire les impacts environnementaux néfastes sur la santé.
- **Poursuite de la modification du SAR** (Schéma d'Aménagement Régional) – évaluation environnementale

1) Préserver, valoriser le patrimoine naturel

- « *Études et sauvegarde de plantes en danger critiques d'extinction (ESPECES)* » du Parc National de La Réunion, avec l'État
 - *Préservation des cétacés avec l'association GIOBICE*
- *Restauration d'habitats naturels littoraux de Manapany (lutte contre les espèces exotiques envahissantes, survie du Gecko vert, des noddis bruns et Puffins du Pacifique) avec le Conservatoire du Littoral*
- *Sensibilisation à la pollution de l'Océan Indien : financement de la 2^{ème} expédition de Terra Océana pour alerter l'opinion sur les tonnes de déchets plastiques présents dans l'océan et sur leurs effets nocifs aussi bien sur l'environnement que sur la santé.*

II- PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

2) Développer la connaissance des milieux

- *Par l'accord cadre signé avec le CIRAD, la Région contribue au financement des programmes de recherche du CIRAD qui s'articulent autour de 4 axes (DPP):*
 - One Health : Santé animale et santé humaine dans la zone océan Indien, prenant en compte la perméabilité entre maladies humaines et animales,
 - BSV : Biodiversité et Santé Végétale, visant la conservation et la valorisation de la biodiversité des écosystèmes,
 - COSAQ : Co-conception de systèmes agroalimentaires de qualité,
 - SIAAM : Services et impacts des activités agricoles en milieu tropical,
- *Participation au projet européen ERANet « BiodivERSA3 » dont le programme comprend un groupe de travail dédié à l'Outre-mer (clôture en 2017)*

3) Concilier développement économique et préservation de l'environnement

- *dispositif emplois verts : embellissement et entretien du patrimoine naturel et culturel notamment sur les sites touristiques dans le cadre de contrats aidés. Malgré le recul de l'État ayant annoncé sa disparition progressive, ce dispositif a été maintenu par la collectivité en 2017 (15 M€).*
- *Atténuation de la pression exercée sur le lagon :*
 - **financement de la sécurisation à travers la contribution aux dispositifs « Vigies requins renforcées », installation de nouveaux filets (Boucan Canot, Roches Noires), Caprequins II, soutien ACRAR ;*
 - **études pour identifier des sites potentiels d'accueil de nouveaux bassins en mer et en milieu terrestre*

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉGION RÉUNION ANNÉE 2017

– Organisation de manifestations sportives dans le respect de l'environnement :

*Opération Pandathlon (agrée WWF) marche / découverte du site du Colorado (limitation des participants, transports communs- Les recettes vont à une association œuvrant pour la protection de la nature et de la biodiversité).

* Événement « Elio Surf Challenge » couplé à des campagnes de sensibilisation et d'information.

Indicateurs 2017

Surfaces préservées au SAR (valeur 2016) :
Espace agricole : 52 529 ha
Espace naturel - forte valeur : 169 154 ha
Espace naturel - moindre valeur : 22 923 ha

Emplois verts :
139 chantiers réalisés
1 439 CAE/CUI
201 encadrants équivalents temps plein

Pistes de progrès

– Au plan de la Gouvernance : Créer l'Agence Réunionnaise pour la Biodiversité de La Réunion et une agence climat-énergie pour la zone océan Indien

– Zone d'Aménagement des hauts : nouvelle gouvernance

Éclairage budgétaire

Les actions menées dans le cadre de cette finalité représentent en 2017 de l'ordre de 22 M€

Textes et documents cadres

- Loi du 8 août 2016 sur la biodiversité
- Stratégie Réunionnaise pour la Biodiversité
- Schéma d'Aménagement Régional (2011) en cours de modification

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉGION RÉUNION ANNÉE 2017

I.3 COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET GÉNÉRATIONS

Chiffres clés :

- 42 % de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté
- 21 % d'illettrés des adultes entre 16-65 ans (100 000 personnes),
taux de chômage stagnant à 27 % de la population active
- 1 Réunionnais sur 10 atteint du diabète

Les priorités de la mandature

- Pilier 6 : Plus d'égalité des chances pour les familles
- Pilier 7 : Cap sur le monde, cap sur l'océan Indien

Les actions phares de 2017

1) Plus d'égalité des chances pour les familles

- **Désenclavement et aide à la prise en charge du billet d'avion** : en complément du volet Réunion-Métropole, l'aide à la prise en charge du billet d'avion a été étendue aux personnes originaires de La Réunion vivant ailleurs. Rapprochement familial et mobilité alternante ainsi facilités pour 140 000 personnes en 2017.
- mise en place d'un financement de la connexion Internet pour les familles les plus modestes (**POP 2**) en parallèle du bon pour l'acquisition d'un ordinateur portable des lycéens.
- **Lutte contre l'illettrisme** : en 2017, la Collectivité a poursuivi la mise en œuvre du dispositif Cases à lire, d'une part en renouvelant les 40 Cases à Lire existantes et en soutenant l'ouverture d'une nouvelle Case à Lire à Saint-Louis et d'autre part, en professionnalisant les acteurs par la poursuite de la formation des animateurs.
- **Logements sociaux** : action volontariste déclinée par 2 dispositifs :
 - accompagnement des familles pour l'amélioration de leur logement
 - réhabilitation de logements sociaux avec accession à la propriété

I.3 COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET GÉNÉRATIONS

– Risques santé : **le diabète décrété cause régionale** actant la volonté de la Région d'intervenir comme partenaire dans la lutte contre ce fléau

2) *Engagement volontariste pour plus de cohésion sociale*

- *Égal accès au droit et à la justice- Aide aux victimes*
- *Égalité hommes /femmes*
- *Actions de sensibilisation pour la mixité, la lutte contre les discriminations, en direction des jeunes*
- *Actions de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales et celles faites aux femmes (Enquête Virage-violences, Téléphone Grave danger,..).*

3) – *Solidarité entre territoires*

* *Prévention des risques dans l'Océan Indien*

- **PIROI** : Une Plateforme pilotée par la Croix Rouge et soutenue par la Région (249 700 € en 2017 en contrepartie du Feder -Programme Interreg V Océan Indien) mène des actions de prévention des risques naturels dans l'océan Indien (formation des acteurs locaux, appui aux politiques publiques, maintien d'un matériel d'urgence).
- Intervention également à travers des aides d'urgence en cas de catastrophe naturelle. Après le cyclone Enawo en mars 2017, la collectivité a marqué sa solidarité envers les populations malgaches durement touchées et a mobilisé une aide d'urgence de 50 000 euros afin de soutenir l'intervention de la PIROI sur place.
- Projet d'aménagement intégré et durable du littoral côtier de la commune urbaine de Morondava à Madagascar : Ce programme vise à lutter contre notamment l'augmentation du niveau de la mer, la submersion marine, l'inondation par les crues des rivières et aux passages fréquents des cyclones, au travers des actions concrètes

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉGION RÉUNION ANNÉE 2017

d'aménagements et d'éducation environnementale. Il a ainsi obtenu le label « initiative climat » lors de la COP 22 en 2016 à Marrakech.

* *Partage de savoirs et de savoirs faire*

- **Volontaires de solidarité internationale (Association France Volontaires) :** Ce programme, cofinancé par la Région permet à de jeunes réunionnais de participer à des projets de coopération en étant affectés auprès de partenaires des pays de la zone océan Indien. Les missions concernent le développement économique (appui aux chambres de commerce par exemple), l'environnement (appui aux structures locales de gestion des déchets, aux chambres d'agriculture, ...), la culture et la francophonie (appui aux alliances et centres culturels).
- **Construction d'un centre de formation aux métiers de la ruralité et de l'environnement à Madagascar (les Amis du Père Pedro).** Conscient de ses limites d'intervention en zone urbaine, Père Pedro a souhaité lancer un projet expérimental de croissance verte pour développer une nouvelle stratégie qui freine l'exode rural, principal responsable de l'accroissement de la « misère des villes », en créant un nouveau modèle de développement durable en milieu rural. Ce projet global a nécessité la construction d'un centre de formation polyvalent aux métiers de la ruralité et de l'environnement adapté aux populations rurales au sein du village Akamasoa d'Antolojanahary, à 60 km d'Antananarivo. La Région a soutenu ce projet au titre de l'année 2017 à hauteur de 250 000 €.

Indicateurs

2017

VSI : 43 en poste dans la zone OI

Continuité territoriale :

Billets Réunion/ Métropole : 100 000 bons et remboursements

Métropole/ Réunion (08/2016) : 40 000 demandes

Cases à lire : 41

Logement : 615 logements soutenus en amélioration

et 212 en réhabilitation

Pistes de progrès

- ouverture de nouveaux sites de Cases à Lire pour équiper les communes non pourvues et toucher les publics en situation de handicap
- amplification du dispositif logement et conventionnement avec les bailleurs sociaux sur plusieurs programmes de réhabilitation
 - mettre en place une stratégie commune autour de l'alimentation et de l'activité
- développer les actions de sensibilisation et de prévention contre le diabète

Éclairage budgétaire

Les actions menées dans le cadre de cette finalité en 2017 représentent de l'ordre de 50 M€

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉGION RÉUNION ANNÉE 2017

Texte et documents cadres

Égalité des chances et cohésion sociale :
**Actions toutes volontaristes
de la Collectivité régionale**

*La lutte contre l'illettrisme est devenue
compétence de la Région depuis la loi du 5 mars 2014
(Art. L.121-2 du code de l'Éducation)*

Coopération et solidarité : Interreg V Océan indien

Case à lire : Au delà du tabou de l'illettrisme

31 octobre 2017, à l'occasion de la semaine de l'illettrisme : une journée



portes-ouvertes inter-cases à lire, du chaudron avec celles de Saint-Joseph, Salazie et Camélias (Saint-Denis)

École de la 2^{ème} chance



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉGION RÉUNION ANNÉE 2017

I.4 L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Caractéristiques et chiffres clés : dynamisme de la démographie scolaire, insularité-étroitesse du territoire, contraste entre Hauts de l'île et agglomérations littorales

Les priorités de la mandature

Pilier 1 : Un passeport réussite pour chaque jeune réunionnais

Pilier 5 : Notre identité, notre culture, notre fierté

Les actions phares de 2017

- **Ouverture du nouveau lycée Nord** (Saint-Denis), nécessité à la fois par l'évolution des effectifs et des besoins pédagogiques et répondant à des exigences environnementales (en termes énergétiques, thermique,...)
- **Conférence partagée** « Compétences-clés, apprentissages, émancipation éducative » réunissant universitaires, chercheurs, praticiens, acteurs institutionnels, acteurs sociaux, collectivités et élus sur 2 jours en novembre.

1) La réussite éducative

* Un environnement de qualité pour la jeunesse réunionnaise et des conditions optimales d'apprentissage et d'enseignement sont offertes par :

- réhabilitation de 13 lycées anciens réalisés en 2017 dans les 4 régions de l'île et restructuration et/ou extension de centres de formation
- Équipement de zones Wifi sécurisées dans les lycées : 221 bornes Wifi en 2017 et 28 lycées avec accès au haut débit d'Internet

* Des dispositifs d'aides financières :

- Création d'un guichet unique d'aides Région/Département pour les étudiants leur apportant une vision exhaustive et d'une plateforme numérique www.espaceetudiant974.re et d'un guichet physique commun aux 2 institutions sur le campus du Moufia durant la période des inscriptions.
- Aides aux manuels scolaires mais aussi des bourses régionales de la réussite, des aides aux étudiants en doctorat, des allocations post-doctorale.

* Dispositif de lutte contre le décrochage scolaire.

I.4 L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

2) L'élévation du niveau de qualification et l'insertion professionnelle

- Création de l'École Supérieure Régionale du Numérique
- Faire de l'apprentissage une voie d'excellence : mise en place d'un pacte Entreprise citoyenne et plan de communication de la campagne d'apprentissage, mise en place d'un module préparatoire à l'apprentissage.
- Mise en place de modules de formation adaptés à tout type de public : dispositif pré'Kap, de redynamisation sociale, formation des adultes, ...

Convention de partenariat Université/Région -22/09/2017



Ce partenariat, d'une durée de trois ans (2017-2020), porte sur des actions communes et partagées, articulées autour des axes stratégiques suivants :

- Permettre la réussite de tous à l'Université, notamment en licence,
- Développer les capacités, la diffusion et la valorisation de la recherche.

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉGION RÉUNION ANNÉE 2017

3) L'accès à la culture pour tous

Les interventions régionales s'articulent autour de 2 axes : la démocratisation des pratiques culturelles et la démocratisation de la diffusion de la culture dans son spectre entier : Théâtre – Danse – Littérature- partage de la culture métisse, ...

* Accès à la diffusion artistique

– Dispositif **hors les murs** : s'adresse aux compagnies qui souhaitent diffuser leur spectacle en dehors des lieux conventionnels, sur des territoires éloignés de l'offre culturelle. Des spectacles gratuits sont offerts aux habitants des communes. Un montant de 38 100 euros a été mobilisé en 2017 pour 24 représentations réalisées par 8 compagnies dans 6 communes.

- Dispositif « **lycéens et apprentis au cinéma** » : 131 290,65 euros ont été consacrés par la Région pour l'accompagnement de 16 acteurs, l'acquisition de matériels pour 4 structures associatives, l'organisation de 9 festivals de cinéma au profit de 34 établissements, soit 5 832 élèves, ainsi que pour le dispositif en direction des publics empêchés "Passeurs d'images".

- « **Un livre Un Transat** », bibliothèque éphémère, s'est déployé sur 3 sites ruraux, L'entre-Deux, Saint Joseph, Sainte Suzanne et un site urbain le parvis de la Cathédrale à Saint Denis, adossé au festival cyclone BD. En 2017, 1245 personnes ont bénéficié de ces installations autour de 56 h d'animation.

- « **Le livre dans tous ses états** » expositions originales, singulières et interactives avec médiation et ateliers pour présenter la littérature de manière ludique et abordable pour tout public, sont conçues pour être présentées d'abord dans un espace dédié à Saint-Paul puis déclinées en version nomade pour irriguer l'ensemble du territoire.

"**Zistoires en cubes**", animation jeune public du réseau lecture clé en main, a ainsi voyagé 15 semaines à Saint André, Sainte Marie, au Tampon et à la Chaloupe Saint Leu. "**Nos Héros de papier**": Pour la période allant du 16 octobre au 23 décembre 2017 : 1 388 visiteurs dont un public spécifique de jeunes adultes en voie de réinsertion qui s'inscrit régulièrement : école de la 2^e chance, jeunes sous surveillance judiciaire, jeunes, ados et adultes en situation de handicap, étudiants de l'ESPE, centres de loisirs de Saint-Paul et centres de vacances privés.

ZOOM sur les résidences artistiques du territoire

Initialisé en 2016, ce dispositif a été reconduit en 2017 en s'associant aux 4 GALs des Hauts et au Parc National de La Réunion.

Les Résidences Artistiques de Territoire visent à associer une équipe artistique et un territoire pour installer une présence artistique sur des territoires prioritaires (Hauts et Est) et contribuer ainsi à transformer le rapport de la population à l'art et aux artistes, interroger l'espace public, favoriser les projets fédérateurs visant à :

- développer le sentiment d'appartenance des habitants au territoire
- développer la relation avec la population, en privilégiant des démarches participatives avec les habitants, intégrant leurs désirs et leurs aspirations, stimulant leurs capacités créatives ;
- favoriser les actions concourant à renforcer les liens et la solidarité intergénérationnels et à renforcer la cohésion des populations.

En 2017, 7 projets ont été retenus et se réaliseront dans l'ouest, l'est et le sud de l'île.

*Accès à l'enseignement artistique et aux pratiques culturelles

– Les Centres pédagogiques du **Conservatoire à Rayonnement Régional** répartis dans les 4 micro-régions de l'île permettent la pratique de la musique et de la danse. Ils font l'objet de travaux de réhabilitation et de modernisation importants.

– **Soutien aux établissements d'enseignement artistique** : en 2017, 137 270€ ont été alloués pour des programmes de formations ou d'équipement des écoles de musique, danse, théâtre ou cirque, permettant d'offrir des conditions de travail plus favorables aux élèves et équipes des écoles

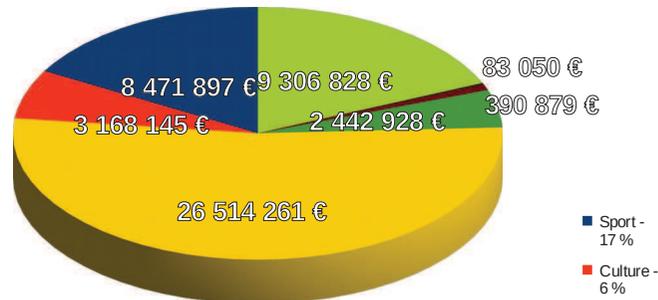
RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉGION RÉUNION ANNÉE 2017

4) L'accès du plus grand nombre au sport- engagement majoritaire du PRR1 plusieurs types d'équipements ont pu être subventionnés, tels que des stades, plateaux sportifs, piscines, courts de tennis... Cette diversité bénéficiant tant à un public jeune que plus âgé. En 2017, 18 projets supplémentaires ont été financés.

Zoom sur le PRR II (Plan de Relance Régional 2)

Après bilan, le 30 mai 2017 le Conseil régional approuvait une nouvelle génération du Plan de Relance Régional pour 6 ans et votait la reconduction de son enveloppe, soit 300 M€.

Répartition des subventions par secteur en 2017



Les secteurs privilégiés de ce PRR II sont : l'éducation et le sport. Élément nouveau en 2017, les besoins liés aux travaux de réhabilitation et de mise aux normes des Établissement recevant du public ont été également largement subventionnés. Plus de 44 M€ ont été engagés en faveur de ces trois domaines d'intervention, en 2017.

30 ans du CRR – Centre de Saint-Denis baptisé Maxime LAOPE



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉGION RÉUNION ANNÉE 2017

Indicateurs

2017

Aides aux étudiants : 1 690 demandes (800 000€)
1 857 bourses

Pistes de progrès

- Création d'un fonds commun d'investissement pour la jeunesse (mutualisation des fonds Europe/ Département/Région)
- attribution de prêt d'honneur,...

Éclairage budgétaire

Les actions menées dans le cadre de cette finalité en 2017
représentent de l'ordre de 240 M€

Textes et documents cadres

CPRDFOP
SEFFORE,
Schémas Directeurs Culture (Salles et lieux de création et de diffusion
du spectacle vivant, schéma des enseignements artistiques)
Schémas Directeurs Sport (schéma des équipements sportifs)

PRR II



Festival Liberté Métisse - Décembre 2017

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉGION RÉUNION ANNÉE 2017

I.5 Une dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation responsables

*Marqueurs et chiffres clés : Une croissance retrouvée d'avant 2008
Déchets : les déchets non dangereux représentent 702 000 t (chiffres 2015).*

Les priorités de la mandature

Pilier 3 : Libérer les entreprises, libérer les énergies

Pilier 4 : Libérer la terre réunionnaise

Les actions phares de 2017

– Lancement de l'élaboration par la Région du **Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD)** qui couvre l'ensemble des déchets du territoire. Une commission consultative d'élaboration et de suivi de 41 membres a été mise en place et un contrat d'objectifs a été signé avec l'ADEME pour l'assistance à la mise en œuvre de cette nouvelle compétence.

– Lancement en parallèle du **Plan Régional d'Action en faveur de l'Économie Circulaire**

– **Journées de l'Ancre Territorial** ont posées les bases de la politique économique en cohérence avec la politique de la jeunesse-emploi et celle de l'aménagement du territoire.

1) Économie circulaire

– Soutien à l'investissement pour des associations œuvrant dans ce champ : 6 dossiers et 128 567 €

– Valorisation des acteurs de l'économie circulaire lors de la Conférence Internationale Climat : environ 15 associations, très petites entreprises ou Start-up ont pu se faire connaître et présenter leurs actions.

- Dans le cadre de la **Semaine Européenne pour la Réduction des Déchets** : organisation de visites et de débats sur différentes thématiques (déchets organiques et agriculture, recyclage réemploi et réparation des déchets, formation et professionnalisation).

I.5 Une dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation responsables

– Organisation d'une conférence-débat sur les enjeux de l'économie circulaire en milieu insulaire par une conférencière de l'Institut National de l'Économie Circulaire. Environ **130 personnes** ont participé à ces échanges.

2) Valorisation des filières locales et de la production locale

– Restauration scolaire : stratégie en faveur de la production locale. Les menus de certains jours sont composés uniquement de produits locaux « 100 %pei ». Introduction progressive de la « Volay pei » et des fruits locaux.

– Soutien des programmes d'actions et d'encadrement des professionnels locaux et les programmes de recherche portés par le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CRPMEM) de La Réunion, à hauteur de 298 667 € ;

3) Accompagnement des entreprises durables

– Accompagnement et encouragement des éco-entreprises

– Soutien à l'appareil de production en mer et à terre : réation d'un Pôle Mer Régional.

– Accroître la place de l'ESS et la valoriser : ne plus la restreindre à un objectif social mais en faire un levier de croissance d'une économie de proximité. Création d'une cellule dédiée gérant 2 dispositifs : ACI (Atelier et chantiers d'Insertion et DLA (Dispositif Local d'Accompagnement. Signature d'un contrat d'objectifs avec la CRESS.

– Incitation des entreprises touristiques respectueuses d'un développement durable

4) Une stratégie d'achats responsables

La collectivité a initié une politique d'achats responsables en signant avec l'ensemble des socio-professionnels une convention depuis 2013, matérialisant une Stratégie du Bon Achat.

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉGION RÉUNION ANNÉE 2017

En vertu de cette politique des clauses sociales, environnementales et éthiques sont systématiquement insérées dans les marchés publics de la Collectivité.

5) Le développement d'usages et de services numériques

* Chèques numériques permettant la transformation numérique des TPE et PME

* Tourisme numérique : définition d'une stratégie de tourisme numérique en cohérence avec le Schéma d'aménagement touristique de la Réunion.

Pistes de progrès

– Prise en considération de la Responsabilité Sociétale des Entreprises dans l'ensemble des réflexions stratégiques de la Collectivité

Éclairage budgétaire

Les actions menées dans le cadre de cette finalité en 2017 représentent de l'ordre de 200 M€

Textes et documents cadres

- Loi NOTRe,- Loi sur l'Économie Sociale et Solidaire 31 juillet 2014
- Schéma Régional de Développement Économique d'internationalisation et d'Innovation SRDEII
- Schéma Directeur territorial d'aménagement numérique 29 mars 2016
 - Plan Régional de Prévention et de gestion des déchets(PRPGD)
 - Plan d'action en faveur de l'économie circulaire
 - Loi de transition énergétique
- Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de La Réunion (SDATR)

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉGION RÉUNION ANNÉE 2017

I.6 ÉLÉMENTS DÉTERMINANTS DE MÉTHODE

Faits marquants 2017

1) Meilleure coopération, concertation entre collectivités dans l'intérêt général et renfort de cohérence à l'échelle territoriale

Transversalité des démarches et nouvelles gouvernances se développent :

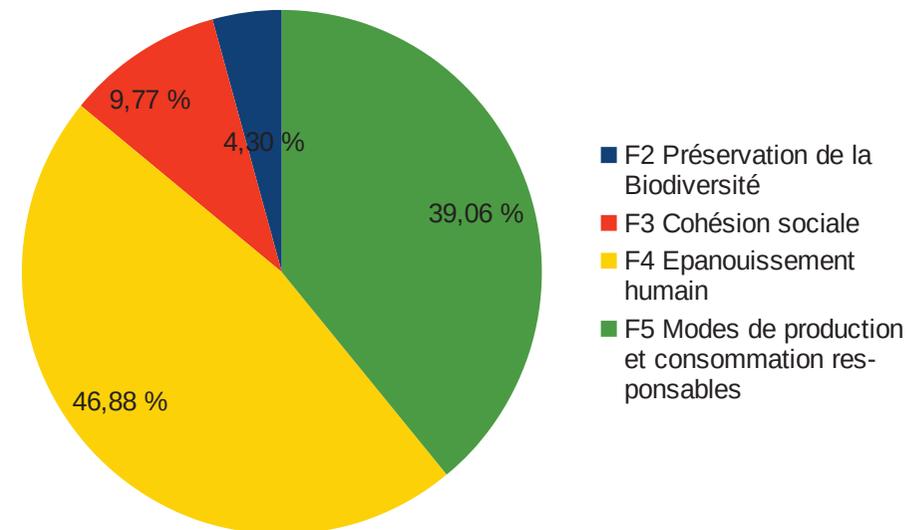
- démarche ITI (Investissements Territoriaux Intégrés) partenariat entre Région et les 5 EPCI de l'île.
- **partenariats renforcés**, notamment avec les chambres consulaires dans le cadre d'actions d'animation économiques
- gouvernance partagée pour l'élaboration de la stratégie et des actions à mettre en œuvre : Gouvernance Énergies Réunion, PRSE3 commission consultative déchets
- comités de pilotage partenariaux : tourisme, santé, COST, SGH, PEIGIO,

2) Évaluation/ amélioration continue

Les pistes de progrès proposées ont été prises en compte.

RÉCAPITULATIF BUDGÉTAIRE

Part de chacune des 5 finalités du développement durable dans le budget global de la Région



Soit, au total environ 55 % du budget global consacrée au Développement Durable, attestant de la démarche d'amélioration continue des politiques de la Collectivité

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉGION RÉUNION ANNÉE 2017



DEUXIÈME PARTIE

LA POLITIQUE INTERNE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COLLECTIVITÉ

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉGION RÉUNION ANNÉE 2017

II.1 LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les faits marquants de 2017

1) La Région productrice d'électricité renouvelable

- **Production photovoltaïque**

La Région compte 11 sites de production photovoltaïque dont 7 sites confiés en exploitation à des tiers sous contrat d'Occupation Temporaire du Domaine Public. La production globale enregistrée en 2017 est de 2,97 GWh ce qui représente 12 % des besoins en consommation de la Région.

Sur les 4 sites en gestion propre et après travaux de réhabilitation conduits en 2016/2017, la production photovoltaïque enregistrée sur le patrimoine régional est 175 317 kWh :

- Hôtel de Région : 78 523 kWh
- Lycée Pierre Lagourgue : 38 561 kWh
- Lycée St André III : 58 235 kWh

- **Production hydraulique**

– Centrale de Bras des Lianes : total de la production 2017 de 1,472 GWh (1,184 GWh en 2016), soit l'équivalent de l'alimentation de 325 foyers et cela malgré l'arrêt de la centrale de l'étage 1 suite à une destruction des cellules haute tension lors des intempéries de février 2016. Pour assurer l'exploitation et la maintenance des centrales, une enveloppe de **80 000 €** a été engagée.

2) La Région acteur d'une mobilité propre et durable

– 12 Vélos à Assistance Électrique (VAE) sont à la disposition des agents de la Collectivité pour leurs différents trajets y compris celui entre leur domicile et leur lieu de travail.

– Des véhicules électriques ont également été acquis

– Une ombrière photovoltaïque a été installée en 2017 et permet de recharger les VAE et les véhicules électriques du parc de la Collectivité.

II.1 LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

3) La Région maître de sa consommation d'énergie

- **Bureaux de la Région** : La réhabilitation de la Pyramide s'est achevée en avril 2017 et le programme d'économie d'énergie mis en œuvre a généré les indicateurs suivants :

Consommation annuelle : 1 467 051 kWh/an

soit une facture annuelle de 211 750€

(La maîtrise de consommation sur ce site sera lisible à la fin 2018)

- **Reste du patrimoine régional** (lycées et centres de formation,...)

	2015	2016	2017
Nombre de sites concernés par la démarche	65 : DBA 1 : CPOI	65 : DBA 1 : CPOI	67 : DBA 1 : CPOI
Consommation totale	21 538 MWh	21 228 MWh	24 893 MWh
Evolution de la consommation par rapport à l'année N-1	- 4,8 %	- 1,46 %	3 %
Montant Facture Globale	3 268 524 €	3 342 392,64 €	4 076 613 €
Evolution de la facture par rapport à l'année N-1	- 3,4 %	+ 2,26 %	6 %
Émission CO2/KWh électrique	17 Kt	16,8 Kt	19,7 Kt

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉGION RÉUNION ANNÉE 2017

Les pistes de progrès

- Lors du renouvellement du parc automobile, conformément à l'obligation fixée par la loi de transition énergétique reprise dans la PPE, acquisition de 20 % de véhicules propres et à faibles émissions de gaz à effet de serre.
- Achever la réhabilitation de la centrale PV du CPOI et poursuivre les actions mise en œuvre.
- Continuité du programme de monitoring sur l'ensemble du patrimoine
- Equipement et matériel économe / optimisation des contrats d'énergie / sensibilisation des usagers (éco-gestes)
- Participation financière et technique sur projets partenaires
- guide de pose de matériaux isolants locaux, matériaux bio-sourcés

II- 2 PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Faits marquants 2017

1) Cultiver et produire dans le respect de l'environnement, perpétuer les espèces indigènes et endémiques

- **Les jardins partagés** pour les agents de la Région
 - Mise à disposition d'un vaste espace dédié à la culture
 - Acquisition par la Région de petits matériels et outillages
 - Acquisition de plants (écran végétal et potager) pour les agents volontaires
 - Engagement à cultiver bio, sans pesticide ni engrais chimique

En 2017, un noyau d'anciens jardiniers ont accompagné les nouveaux venus.



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉGION RÉUNION ANNÉE 2017

2) Contribuer à la lutte contre la disparition des populations d'abeilles, marqueurs de la biodiversité

Le rucher régional



En 2017, 3 ruches ont été installées sur le toit du bâtiment annexe de la Pyramide. Une convention a été passée avec un apiculteur professionnel pour la mise en place et l'accompagnement du rucher régional. A terme, une équipe d'agents Région ayant suivi une formation par la Chambre d'agriculture prendra le relais pour le maintien et le développement du rucher.

3) Réduire la consommations de papier

L'année 2017 a été décisive pour la réalisation de cet objectif contribuant tant à la lutte contre le changement climatique qu'à la préservation de nos forêts ; Ce, en parallèle de la dématérialisation (Cf. II- 5, ci-après).

Un comité de pilotage transversal à toutes les Directions concernées a été constitué afin de définir des actions prioritaires pour mener à bien l'évolution des comportements.

Cette démarche va de pair avec les mesures à prendre pour réduire la fracture numérique et faire en sorte que la dématérialisation des actes et procédures soient une réalité.

4) Faire du tri et recycler

Dans le cadre de la démarche ci-dessus, des dispositifs ont été mis à l'étude et seront effectifs en 2018.

Pistes de progrès

- obligation d'achat d'une proportion de papier recyclé et de réduction de la consommation de 30 % d'ici 2030 par la loi de transition énergétique

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉGION RÉUNION ANNÉE 2017

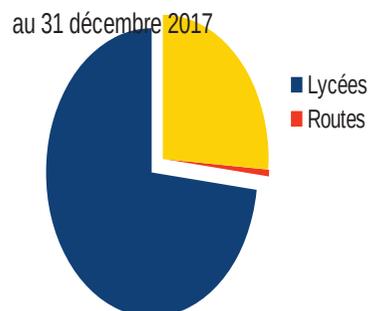
II.3 COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET GÉNÉRATIONS

Les faits marquants 2017

1) Politique d'intégration des agents : le plan handicap

Avec l'arrivée de nouveaux métiers, davantage techniques et physiques issus des transferts de compétences, ont émergé de nouveaux enjeux en termes de gestion des ressources humaines.

REPARTITION DES TRAVAILLEURS HANDICAPES PAR SERVICES



Dans le cadre d'une démarche volontariste et globale en matière de santé au travail, de contribuer à l'amélioration des conditions de travail des agents handicapés et d'amener au changement de regard sur le handicap, les objectifs suivants ont été poursuivis en 2017 :

- **La structuration de la politique handicap** par l'amélioration de l'organisation interne permettant de répondre aux situations de handicap des agents de manière fluide et adaptée.

II.3 COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET GÉNÉRATIONS

- **Le maintien dans l'emploi** : par la mise en œuvre d'actions diversifiées à destination des agents reconnus travailleurs handicapés pour leur maintien dans l'emploi (visites de poste pour aménagement, aides au transport, auxiliaires de vie, sensibilisation des équipes de travail...) ;
- **La formation et l'information** afin de renforcer le niveau de sensibilisation de l'ensemble des agents au travers de modalités de communication variées ;
- **Le recrutement** notamment au travers du dispositif PREKAP'R, l'expérimentation devant permettre l'intégration de travailleurs en situation de handicap par la voie de l'apprentissage grâce au travail partenarial avec leur tuteur en interne et leurs référents au sein des centres de formation.

La Collectivité comptait 41 agents bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) au 1^{er} janvier 2015 et en compte 125 en fin d'année 2017, permettant d'atteindre **un taux d'emploi légal de près de 5 %**.

2) Favoriser l'insertion professionnelle interne

- Le nombre d'apprentis par Direction continue à croître. En 2017, la Collectivité comprenait 150 apprentis ;
- La formation des agents s'étoffe et s'adapte aux nouveaux besoins : plus de 1 000 agents en ont bénéficié en 2017.

3) Faire vivre le Comité d'œuvres Sociales et Culturelles de la Région (OSCAR)

Une dotation 2017 de la Collectivité de 460 000 € à laquelle s'ajoute un budget de l'ordre de 150 000 € pour l'arbre de Noël des enfants des agents.

- Orientation poursuivie en 2017 au profit de prestations locales pour ceux qui n'ont pas les moyens de voyager, l'enveloppe destinée aux « Sorties locales » a presque doublé depuis 2016 et s'élève à 75 000 €.
- Poursuite de l'opération éco-solidaire avec l'Île Sainte-Marie avec les agents volontaires.

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉGION RÉUNION ANNÉE 2017

II.4 L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

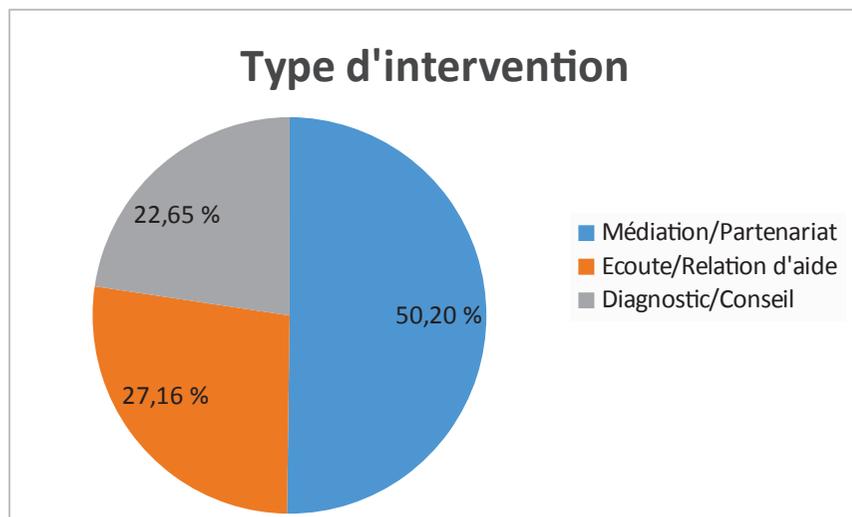
Les effectifs de la Région

Au 31/12/17, la Région compte 3 121 agents dont 2 514 agents permanents et 1 958 titulaires, soit 80,5 % des effectifs et une évolution de 12 % part rapport au nombre d'agents permanents à fin 2016 (2 244).

Les faits marquants 2017

1) Répondre à la qualité de vie au travail et limiter les risques psycho-sociaux

Mise en place d'une **cellule médico-sociale** au sein de la DRH. L'assistante sociale a reçu 189 agents en 2017 (ce chiffre était de 160 en 2016).



II.4 L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Les différents domaines d'intervention du service médico-social / prévention de la DRH (Assistante Sociale, Référente Handicap, Préventeur) en relation étroite avec le service de médecine préventive participent à l'amélioration de la qualité de vie au travail. En témoignent la mise en œuvre du protocole Alcool et d'un protocole de gestion des événements graves, la structuration du Comité Médico-Administratif (CMA), l'élargissement des missions du Préventeur notamment auprès des lycées (un travail partenarial a été engagé avec les lycées pour la gestion des situations difficiles après la remise en avril 2017 d'un diagnostic réalisé sur les Risques Psycho-Sociaux).

ZOOM sur le service d'assistance sociale

L'assistante sociale intervient sur les problèmes professionnels, familiaux, sociaux tout en garantissant la neutralité de ses interventions via le respect du Code de Déontologie de l'assistant de service social. Un accompagnement préventif est mis en place à la demande de l'agent lorsque ce dernier rencontre des difficultés contribuant à le fragiliser.

Un travail de proximité entre les membres de la cellule médico-sociale au sein de la DRH permet une approche globale des situations des agents en demande d'aide pour des difficultés liées au poste. Cette approche globale implique la prise en compte de tous les éléments d'une situation (familiale, économique, sociale, médicale, dans le respect du secret médical et professionnel) pour une meilleure compréhension des enjeux. Il s'agit, par le biais d'échanges réguliers entre le médecin de prévention, la correspondante handicap, l'agent de prévention et l'assistante sociale d'apporter les solutions les plus adaptées aux problématiques des agents pour un mieux-être au travail. Un partenariat avec les services de gestion de carrières mais aussi tous les services du lieu d'affectation des agents s'effectue. Le CMA permet à l'équipe pluridisciplinaire d'apporter des réponses aux situations les plus sensibles et n'ayant pas pu obtenir de solution satisfaisante.

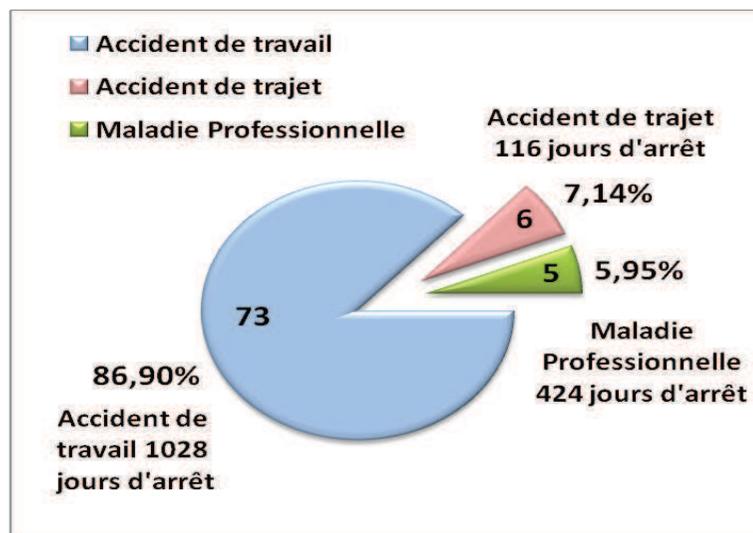
RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉGION RÉUNION ANNÉE 2017

2) Les accidents du travail et les arrêts maladie

84 événements (accidents + maladies) ont été recensés ayant occasionné un total de 1568 jours d'arrêt. On constate en 2017 une augmentation du nombre d'accidents de travail par rapport aux années précédentes. Néanmoins, il convient de remarquer que :

- la durée moyenne des jours d'arrêt est moindre et le taux de gravité est le plus bas des 5 dernières années.
- Par rapport aux données statistiques de 2016 de la Banque Nationale des Données, publiées par la CNRACL pour la fonction publique territoriale, la collectivité régionale présente des valeurs bien inférieures.

Une analyse des AT et des arrêts maladies a été effectuée en 2017 qui sera présentée aux instances paritaires. Il en ressort les indications ci-après :



	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d'agents :	2 404	2 368	2520	2693	3116
Effectif temps plein :	2 222	2 321	2451	2622	3057
Nombre d'heures travaillées :	3 570 699	3 733 040	3 938 796	4 213 919	4 912 067
Nombre d'événements (AT/MP) :	74	61	56	64	84
Nombre d'événements avec arrêts :	67	53	45	58	69
Nombre de jours d'arrêt :	1 404	1 390	1576	2208	1568

Quelques indicateurs

- **Effectifs au 31/12/17** : 3 121 agents dont 1 958 titulaires, 150 apprentis
- **Accidents du travail et les arrêts maladie** : 84 événements (accidents + maladies) recensés ayant occasionné un total de 1568 jours d'arrêt

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉGION RÉUNION ANNÉE 2017

II 5 Une dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation responsables

Les faits marquants 2017

1) une stratégie de développement des usages numériques déclinée en interne

Un Comité Technique interne (Cominsun) a été mis en place, afin que les schémas et plans d'actions portés par la Région intègrent un volet numérique innovant et opérationnel, et que la collectivité soit exemplaire sur les projets numériques portés en interne.

Les échanges au sein du COMINSUN, complétés par une série d'entretiens avec les Directions de la collectivité, a permis d'établir un diagnostic de la situation interne et l'ébauche d'un plan d'actions numériques (PAN).

Ce plan s'articule autour de 3 axes :

- la lutte contre la fracture numérique au sein de la collectivité et entre les services offerts par la collectivité et les aspirations de la population
- la maîtrise et la mutualisation des données avec le développement d'une culture de la donnée, dans tous les services
- la dématérialisation des aides de bout en bout, afin de fluidifier le travail des agents et le service rendu à la population

Afin de finaliser ce plan d'actions, dans le cadre d'une démarche participative, une mission a été confiée à un cabinet expert dans la conduite du changement et la qualité de vie au travail, en vue de définir l'organisation adéquate.

Des « ambassadeurs numériques » recrutés parmi les agents volontaires participeront à l'aboutissement de ce projet.

II 5 Une dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation responsables

Zoom sur les améliorations internes

- Dématérialisation de la chaîne comptable,
- Expérimentation du parapheur électronique pour les visas de demandes de congés et d'absence.
- Dématérialisation des bons de commande relevant du Secrétariat général
- Déploiement de l'équipement des services en postes de travail et en clients légers
- Postes téléphoniques : migration de plusieurs sites sur un système de téléphonie sur IP afin de faire baisser les coût de maintenance et apporter une meilleur qualité de service aux utilisateurs.

2) Acheter responsable

- Mise en œuvre de la SBA ou Stratégie du Bon achat
 - évolution de l'offre de prestations vers la prise en compte de clauses et de critères environnementaux
 - adaptation de la commande au tissu local
- Attention particulière aux critères énergétiques de pollution, ... pour le matériel bureautique et notamment les imprimantes et photocopieurs

3) Recycler autant que possible

En plus du mobilier usagé qui est donné aux ressourceries, des dispositifs internes pour le papier, cartons, archives sont à l'étude.

Pistes de progrès

- Acheter du papier recyclé
- Mettre en place des dispositifs de tri et de recyclage performants
- Améliorer l'information sur tous les outils mis à disposition



Séance du 22 juin 2018
Délibération N° DAP2018_0014
Rapport / DGSG / N° 105449

**Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional**

BILAN D'ACTIVITÉS 2017 DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget de l'exercice 2018,

Vu le rapport n° DGSG / 105449 de Monsieur le Président du Conseil Régional,

Vu l'avis de la Commission Grands Chantiers des Transports et Déplacements du 29 mai 2018,

Vu l'avis de la Commission Économie et Entreprises du 29 mai 2018,

Vu l'avis de la Commission Égalité des Chances et Solidarité du 29 mai 2018,

Vu l'avis de la Commission Éducation, Formation, Jeunesse et Réussite du 31 mai 2018,

Vu l'avis de la Commission Aménagement, Développement Durable, Energie du 6 juin 2018,

Vu l'avis de la Commission Culture, Sport et Identité Réunionnaise du 7 juin 2018,

Vu l'avis de la Commission Coopération Régionale, Europe et International du 7 juin 2018,

Vu l'avis de la Commission des Affaires Générales et Financières du 7 juin 2018,

Considérant,

- l'obligation du Président du Conseil régional de rendre compte, chaque année, au Conseil Régional de l'activité des différents services de la Région,

**L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,**

Décide,

- d'adopter les avis de ses commissions et de donner acte de la présentation du bilan d'activités de la Région pour l'exercice 2017.

**Le Président
Didier ROBERT,**

BILAN D'ACTIVITÉS 2017 DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION

SOMMAIRE

	PAGE
AFFAIRES GÉNÉRALES ET FINANCIÈRES	3
• BUDGET ET FINANCES	3
• RESSOURCES HUMAINES	7
• PATRIMOINE IMMOBILIER	19
• AFFAIRES EUROPÉENNES - PROGRAMMES EUROPÉENS	36
PILIER 1 : UN PASSEPORT RÉUSSITE POUR CHAQUE JEUNE RÉUNIONNAIS	51
• FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	53
• ÉDUCATION	75
PILIER 2 : ENGAGER LA 2ÈME GÉNÉRATION DES GRANDS CHANTIERS RÉUNIONNAIS	111
PILIER 3 : LIBÉRER LES ENTREPRISES, LIBÉRER LES ÉNERGIES	181
PILIER 4 : LIBÉRER LA TERRE RÉUNIONNAISE	241
• AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	242
• ÉNERGIE, ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET BIODIVERSITÉ	256
PILIER 5 : NOTRE IDENTITÉ, NOTRE CULTURE, NOTRE FIERTÉ	296
• SPORT	296
• CULTURE	311
PILIER 6 : PLUS D'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR LES FAMILLES	365
• ÉGALITÉ DES CHANCES	365
• MOBILITÉ ET CONTINUITÉ TERRITORIALE	380
PILIER 7 : CAP SUR LE MONDE, CAP SUR L'OCÉAN INDIEN	408
• COOPÉRATION RÉGIONALE ET RELATIONS INTERNATIONALES	410
• INTERREG V OCÉAN INDIEN CADRE DE LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ET TRANSNATIONALE	417

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0014-DE

BILAN D'ACTIVITÉS 2017 DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION

AFFAIRES GÉNÉRALES ET FINANCIÈRES

BUDGET ET FINANCES

1 – les actions permanentes : en 2017, l'activité financière de la collectivité a connu trois moments importants :

1-1 L'exécution du cycle budgétaire annuel 2017 qui a débuté par le vote du budget primitif 2017 le 19 décembre 2016. Avant cette date, des Orientations Budgétaires ont également été actées le 10 novembre 2016 lors desquelles ont été déclinées les grandes lignes financière de l'année 2017.

Sur l'ensemble de l'année 2017, ce sont un Budget Primitif (1 086 M€), un budget de reports ainsi que deux décisions modificatives pour un montant de 427,469 M€ que l'Assemblée Plénière a votés. Sur ces bases, la prévision budgétaire 2017 totale, équilibrée en dépenses et recettes, s'élève à 1 902 M€ dont 1 513 M€ en mouvements réels et 388 M€ en mouvements d'ordre.

A côté du budget principal de la collectivité, la Direction des Finances doit suivre 5 autres budgets annexes ou autonomes, à savoir 4 budgets créés antérieurement et 1 budget instauré à compter du 1^{er} janvier 2017 :

- deux budgets annexes pour la gestion de services publics régionaux dont les opérations sont soumises à TVA : un budget annexe énergie pour la vente d'énergie produite par l'installation hydroélectrique des Bras des Lianes, un budget annexe pour la DSP relative aux Musées régionaux en raison des nouvelles règles d'assujettissement à la TVA applicables aux collectivités qui mettent en affermage l'exploitation d'un service public,
- deux budgets autonomes, soumis à la nomenclature budgétaire et comptable M71 pour la gestion des fonds européens FEDER et INTERREG V- OI 2014-2020.
- le dernier budget en date pour prendre en compte le transfert de compétence Transport en provenance du Département. Il est à noter que ce budget est susceptible d'être également soumis à la TVA pour partie.

Ce sont donc, en sus du budget principal, la gestion de ces 5 budgets qui est dorénavant intégré dans l'action quotidienne de la direction.

1-2 La mise en œuvre de la dématérialisation des mandats et des titres de recettes. Cette dématérialisation, initiée dès 2016 et basée sur le logiciel de gestion ASTRE, a débuté à débuté à la mi-janvier 2017 et nécessité l'utilisation de nouvelles procédures budgétaires au sein des directions, impliquant en outre une forte évolution des modes de relation avec les partenaires habituels de la collectivité, à commencer par le Comptable Public.

Malgré un important volume de formation des agents, l'ampleur des changements dus à ce nouveau mode de travail a eu des répercussions sur l'activité quotidienne de la direction et de la collectivité dans sa globalité. Cela a nécessité un suivi permanent et un pilotage au plus haut niveau de la Direction Générale des Services.

L'impact de ce nouveau système sur la chaîne des paiements, bien qu'anticipé au maximum, a obligé la collectivité à ajuster en temps réel l'outil informatique ainsi que ses pratiques, avec comme conséquence, une sortie des mandats de paiement ralentie jusqu'à la fin février 2017. *Le retard dans les paiements s'est résorbé progressivement au fil du temps mais a généré au final des intérêts moratoires de près de 819 K€ sur l'exercice 2017.*

Il doit être noté que le suivi des paiements dématérialisés constitue encore une priorité en 2018 et que le dispositif d'assistance créé à cet effet est maintenu, car il doit permettre également l'évolution vers la nouvelle nomenclature M57 qui deviendra obligatoire au 1^{er} janvier 2019.

1-3 L'actualisation de la Trajectoire d'Équilibre de la collectivité a mobilisé les services de la DAF ainsi que tous les correspondants financiers et cadres des autres directions. A l'issue d'un appel d'offres, le cabinet FCL (Financière Collectivité Locale) été désigné pour assister la collectivité régionale ; une trajectoire réactualisée a été actée lors du vote du BP 2018.

Ces travaux ont été accompagnés de réflexions sur les nouvelles contraintes financières imposées par l'État lors de la préparation puis du vote de la Loi de Programmation des Finances Publiques 2018-2022. Les limitations désormais appliquées aux dépenses réelles de fonctionnement des collectivités ont nécessité de nombreux travaux dans le cadre de cette mise à jour de la TE.

Pour information, le contrat de confiance à intervenir avec l'État, découlant de l'application de ces dispositions législatives, est, à la date de rédaction du présent rapport, encore en négociation. En cas d'accord sur les termes de ce contrat, la présente Assemblée Plénière pourra autoriser le Président du Conseil Régional à le signer.

1-4 Au-delà de ces trois points clefs, de nombreuses autres missions budgétaires et financières récurrentes ont été assurées, notamment :

– l'arrêt des comptes de la collectivité : Compte Administratif 2016 et bilans qui l'accompagnent (gestion pluriannuelle AP-AE/CP, affectation du résultat). Ces rapports ont été approuvés par le Conseil Régional le 13 juin 2017. L'analyse de ces résultats a permis d'en tirer des enseignements, sur tel ou tel aspect de gestion, dans le cadre de la mission de conseil dévolue à la Direction des Affaires Financière ;

– cette action de conseil s'exerce essentiellement auprès de l'autorité, par la production de tableaux de bord régulièrement présentés et commentés en Comité de Direction, permettant à l'ordonnateur un pilotage budgétaire de la collectivité et un suivi de la réalisation infra-annuelle des dépenses et des recettes de la collectivité, par rapport aux prévisions budgétaires ; les services opérationnels sont aussi l'objet de soutien technique au quotidien.

– le suivi journalier de la trésorerie de la collectivité avec pour objectif de maintenir la liquidité totale de la collectivité ; à cet égard, la qualité de la liaison avec les services de la Paierie Régionale permet d'assurer avec efficacité, à partir des lignes de trésorerie disponibles, le paiement immédiat des mandats transmis par les services et visés par la Paierie régionale. *Il doit être réaffirmé que la Région n'a pas connu de difficulté de trésorerie en 2017, les délais de paiement anormalement longs ayant été causés uniquement par la mise en œuvre de la nouvelle procédure de paiement dématérialisée.*

– le maintien d'un fonctionnement fluide des antennes extérieures de la collectivité (Paris, Québec, Madagascar et Maurice) en accompagnant leurs régisseurs d'avances par la coordination de la régularisation de leurs dépenses avec les services de mandatement et la Paierie régionale, facilitant ainsi le renouvellement trimestriel des avances des régies.

– l'actualisation annuelle de la notation de la dette long terme de la Région effectuée par l'agence Moody's. La note « A2 » perspective stable au titre de 2017 a été publiée le 6 septembre 2017.

« La notation A2 avec perspective stable de la Région de la Réunion reflète des niveaux d'épargne solides, une gestion prudente et une dette saine ainsi qu'un statut de « région ultrapériphérique » qui permet à la région d'accéder à d'importantes subventions européennes et aux financements des banques publiques de développement. La notation reflète aussi la forte croissance de la dette – celle-ci pourrait dépasser 1 milliard d'euros dès la fin de l'année 2017 – alors que la région mène un programme d'investissement ambitieux... ».

– la mobilisation en fin d'exercice des emprunts pour assurer le financement de la section d'investissement comme suit :

- 189 000 000 € de la CDC par un tirage au mois de décembre 2017,
- 50 000 000 € de la CACIB par un tirage au mois de décembre 2017.

– le secrétariat de la Commission des Affaires Générales et Financières.

– la poursuite du travail d'amélioration de la qualité comptable. Pour rappel, une convention de Services Comptable et Financier avec la DRFIP a été signée le 28 novembre 2016 avec 6 axes et 14 actions déclinés comme suit :

- amplifier les échanges entre l'ordonnateur et le comptable,
- optimiser la chaîne de dépenses,
- optimiser la chaîne de recettes,
- améliorer la fiabilité des comptes et des restitutions,
- développer l'expertise comptable, fiscale, financière et domaniale
- parvenir à une gestion efficace et efficiente du FCTVA

Le comité de suivi annuel de cette convention s'est tenu le 27 novembre 2017 en présence de Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques.

2- Les actions spécifiques : des actions non récurrentes ont été également menées par les services financiers de la Collectivité dans le courant de l'exercice 2017 avec :

– l'instauration d'un dispositif renforcé de traitement du FCTVA ce qui a permis à la Région de percevoir une recette importante de cette ressource d'investissement, supérieure de 104,7 % à l'estimation initiale et de 21 % par rapport à l'exercice précédent.

– la rénovation du dispositif de gestion des exonérations de la Taxe Spéciale de Consommation de Carburant (TSCC), en collaboration étroite avec la Direction des Douanes. En effet, dans le cadre de la Loi de Transition Énergétique, la Région a tracé une trajectoire de convergence, sur 8 années, des fiscalités sur les carburants essence et gazole ; à ce titre, le travail de mise à jour qui a été initié devra être poursuivi en 2018.

– la participation permanente aux travaux de certification des comptes pilotés par la Cour des Comptes et la Chambre Régionale des Comptes. Le Diagnostic Global d'Entrée rendu par la Cours des Comptes à l'issu de ces travaux sera ainsi la colonne vertébrale des actions d'amélioration à mettre en œuvre par la Direction de Finances pour les prochaines années. L'assistance d'un cabinet de commissariat aux comptes est d'ores et déjà prévue et devrait permettre aux services de la collectivité de relever ce défi.

RESSOURCES HUMAINES

La collectivité s'est engagée dans une démarche de modernisation, notamment dans le domaine du numérique, qui vise une amélioration du service rendu aux usagers tout en ayant le souci de la qualité de vie au travail de ses agents. Un Comité Interne de la Stratégie de Développement des Services et Usages Numériques a été installé au 1er trimestre 2017, qui a permis d'établir un diagnostic sur la situation interne de la collectivité ainsi qu'un Plan d'Action Numérique interne.

Cette modernisation a également concerné la gestion des ressources humaines et donne sa cohérence à un ensemble de mesures.

Ainsi, la Direction des Ressources Humaines a mis en œuvre différentes procédures de numérisation des actes RH : dématérialisation des demandes de congé, signature électronique des actes relevant de la Direction Générale des Services, dématérialisation des entretiens professionnels...

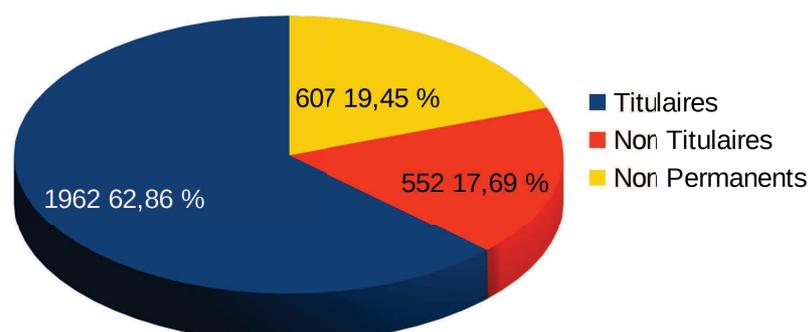
Dans le même temps, la collectivité s'est également soucieuse de la qualité de vie au travail des agents, comme le montre la grande diversité des interventions de la Cellule Médico-Sociale (Assistante Sociale, Référente Handicap, Préventeur), en relation étroite avec le service de médecine préventive.

La modernisation du service et l'accompagnement des agents pour améliorer la qualité de vie au travail se font dans un environnement législatif et réglementaire en perpétuel évolution qui nécessite également la vigilance et l'adaptation permanente de la DRH.

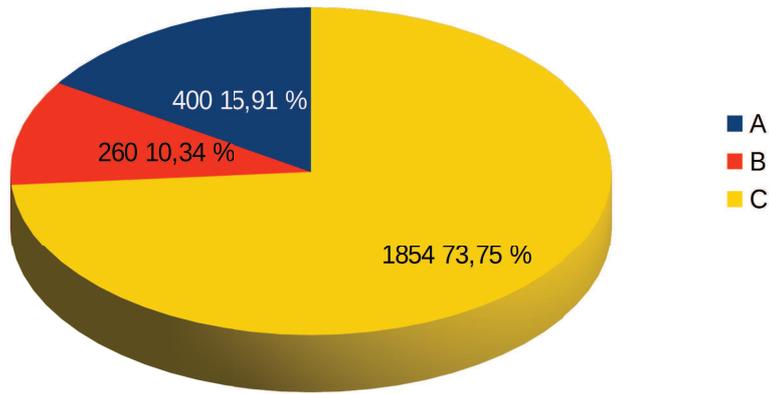
1 - Présentation générale de données RH

L'effectif total rémunéré au 31/12/2017 était de 3121 agents tous statuts confondus. Cet effectif était réparti comme suit :

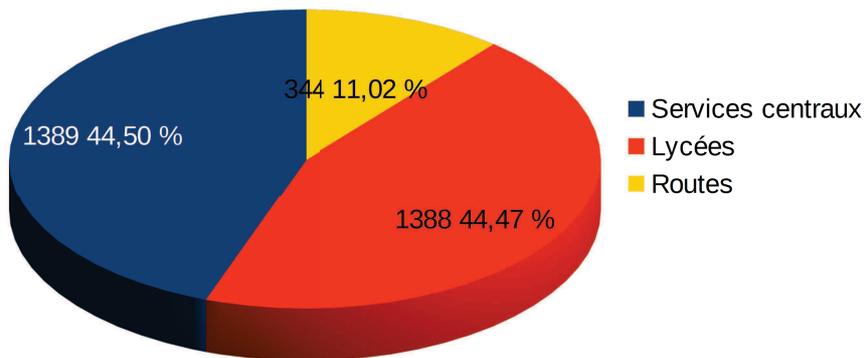
Répartition des effectifs au 31/12/2017 par statut



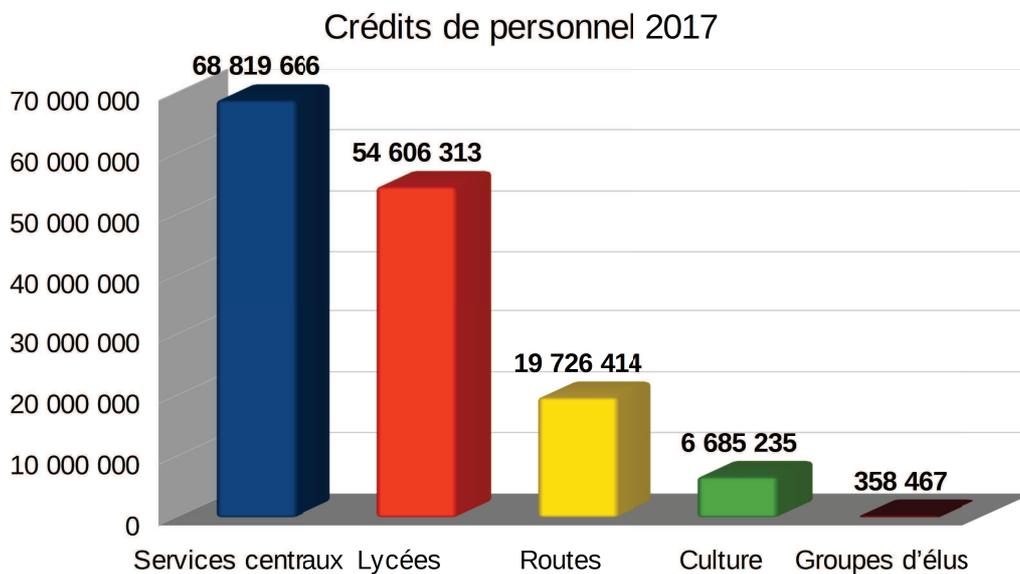
Répartition des effectifs permanents au 31/12/2017 par catégorie



Répartition des effectifs au 31/12/2017 par structure



Le montant des dépenses consacrées au personnel s'est élevé en 2017 à 150 196 095€.





2 - Mise en œuvre de diverses dispositions législatives et réglementaires

La loi NOTRe

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) et qui constitue le troisième et dernier volet de la Réforme territoriale, a été posé le principe du transfert de la compétence « Transports inter-urbains » aux régions à compter du 1^{er} janvier 2017.

Des échanges ont ainsi été engagés avec le Conseil Départemental dans le cadre de la Commission Locale d'Évaluation des Ressources et des Charges Transférées (CLERCT) animée par la Chambre Régionale des Comptes.

Pour l'exercice de cette compétence, un effectif de 10 Équivalents Temps Plein (ETP) a été identifié. Compte tenu des postes vacants et des départs prévisionnels, 7 agents qui devaient être transférés à la Région en 2017 le seront en 2018 ; les 3 postes vacants seront compensés.

Le PPCR

En 2016, plusieurs décrets du 12 mai et un décret du 12 octobre avaient mis en œuvre les mesures relatives aux parcours professionnels, carrières et rémunération (PPCR) pour les **fonctionnaires territoriaux de catégorie B**. Ces mesures portaient notamment sur :

- la définition, à compter du 1er janvier 2017, d'une nouvelle architecture des cadres d'emplois de catégorie B, comprenant trois échelles de rémunération ;
- le reclassement des agents dans la nouvelle structure de carrière ;
- des précisions sur les modalités d'avancement de grade ;
- une revalorisation des grilles indiciaires ;
- la suppression de l'avancement d'échelon à l'ancienneté minimale et intermédiaire. L'avancement d'échelon se fait donc désormais selon une **cadence unique**.

Dans la continuité de l'application du protocole relatif au PPCR, d'autres mesures ont été mises en œuvre 2017 pour les autres catégories d'agents.

Ainsi, deux décrets du 20 décembre 2016 sont venus modifier **le statut des attachés territoriaux**.

Le premier décret est entré en vigueur le 1er janvier 2017 (à l'exception de la création d'un 10ème échelon au grade d'attaché principal) :

- Il crée le grade d'attaché hors classe au sommet du cadre d'emplois des attachés territoriaux et place le grade de directeur en extinction ;
- Il réduit le nombre d'échelons dans les deux premiers grades et prévoit une durée unique dans chaque échelon ;
- Il décline les trois grades du cadre d'emplois ainsi que leurs échelons respectifs, la durée du temps passé dans chacun de ces échelons, et les modalités d'avancement au nouveau grade.

Le second décret, portant échelonnement indiciaire, entré en vigueur également le 1er janvier 2017, vise notamment à revaloriser la grille indiciaire de ce cadre d'emplois, selon le calendrier et les modalités définies dans le protocole.

Les **administrateurs territoriaux, ingénieurs en chef territoriaux** et les **emplois administratifs et techniques de direction** des collectivités territoriales ont vu les dispositions statutaires qui leur sont applicables modifiées par un décret du 14 avril 2017.

Pour le cadre d'emplois des **ingénieurs territoriaux**, ce sont deux décrets du décret du 9 mars 2017 qui ont mis en œuvre le PPCR :

- un décret du 9 mars 2017 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux prévoit une durée unique d'échelon et modifie les conditions d'accès au grade d'ingénieur hors classe, à accès fonctionnel, en élargissant la liste des emplois permettant d'y accéder ;
- un autre décret daté également du 9 mars a revalorisé les grilles indiciaires des ingénieurs territoriaux suivant un cadencement en 2017, 2018, 2019 et 2020.

3 – LA PRISE EN COMPTE DE LA SITUATION DES AGENTS

3.1 - Les conditions d'hygiène, de sécurité et la santé des agents

✓ Service médico-social prévention

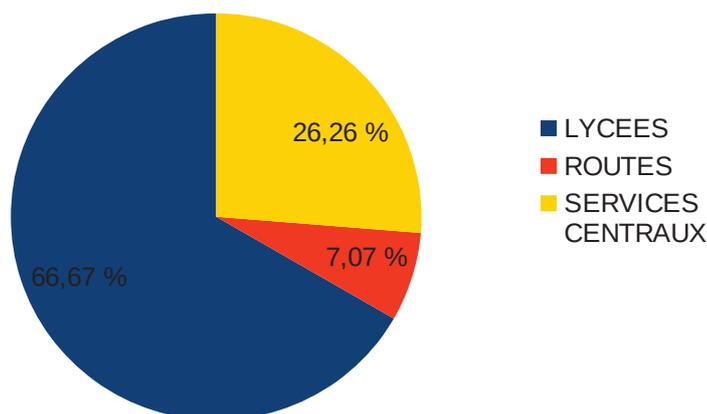
Le service médico-social prévention est composé du conseiller de prévention, de l'assistante sociale, de la référente handicap, d'une assistante en charge des programmations des visites médicales et d'une assistante chargée d'accompagner le médecin de prévention du Centre de Gestion lors des visites médicales sur site.

Le conseiller de prévention peut également intervenir pour conseiller les responsables d'établissement ou de services lorsque des préconisations et aménagements de poste sont demandés par le médecin de prévention. Ainsi 25 visites/études de poste de travail ont été réalisées en 2017.

En 2017, le médecin de prévention a privilégié les visites médicales au sein des lycées. Ainsi, 35 établissements sur 45 ont pu bénéficier des visites médicales sur site. 1088 agents ATTEE ont été vus, soit 66,34 % de l'ensemble des agents reçus en visite médicale sur l'année.

Au total, 1640 visites médicales ont été réalisées, soit 52,63 % de l'effectif au 31/12/2017.

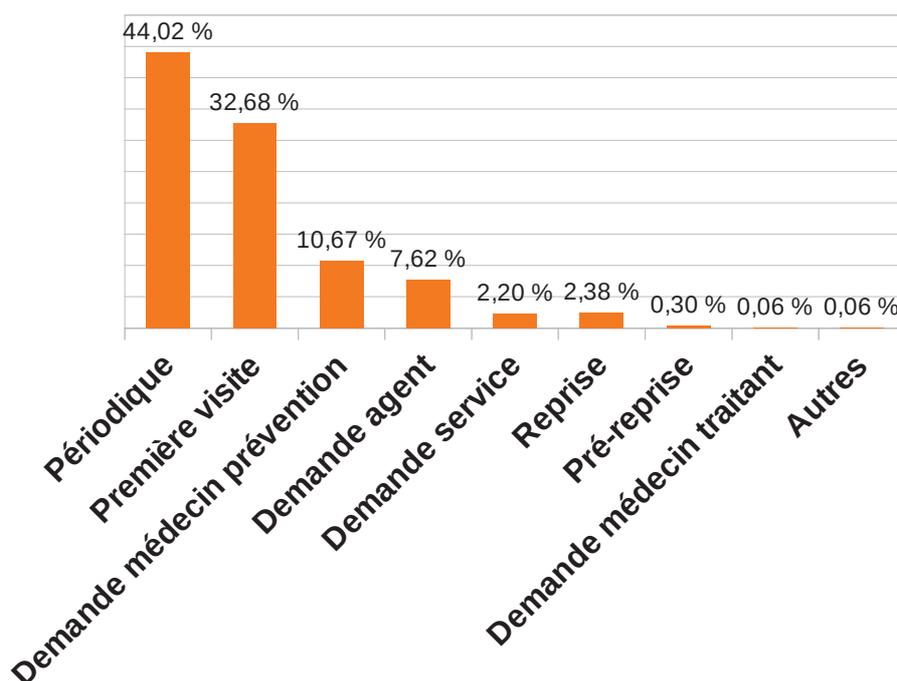
Répartition des visites médicales par structures



Les visites médicales en 2017 ont concerné pour un peu moins de 66,34 % les agents affectés dans les lycées, 26,28 % les agents des services centraux et 7,38 % les agents routiers dont certains sont soumis à une surveillance médicale renforcée (travaux de nuit ou en 3 X 8).

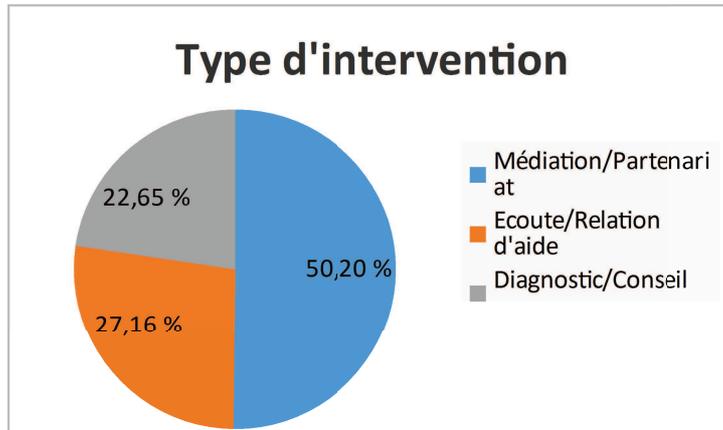
Les visites périodiques et 1ères visites représentent 74,7 % de l'ensemble des visites médicales de 2017, contre 7,62 % de visites à la demande des agents et 10,67 % de visites de contrôle par le médecin de prévention.

Répartition des visites médicales par motif



✓ **La situation sociale des agents**

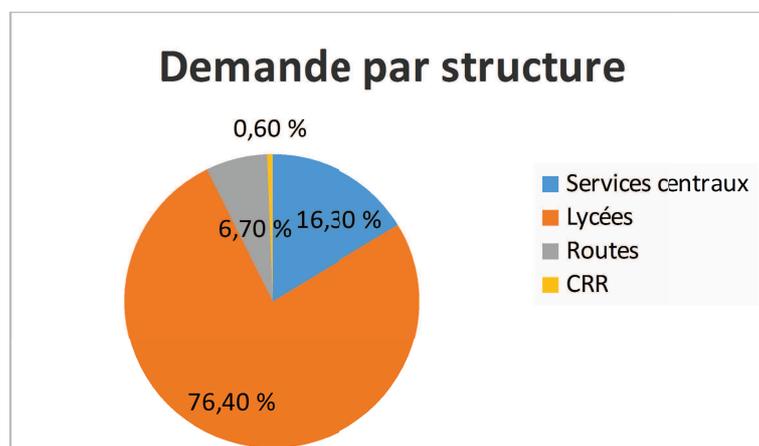
L'assistante sociale a reçu 189 agents en 2017 (ce chiffre était de 160 en 2016)

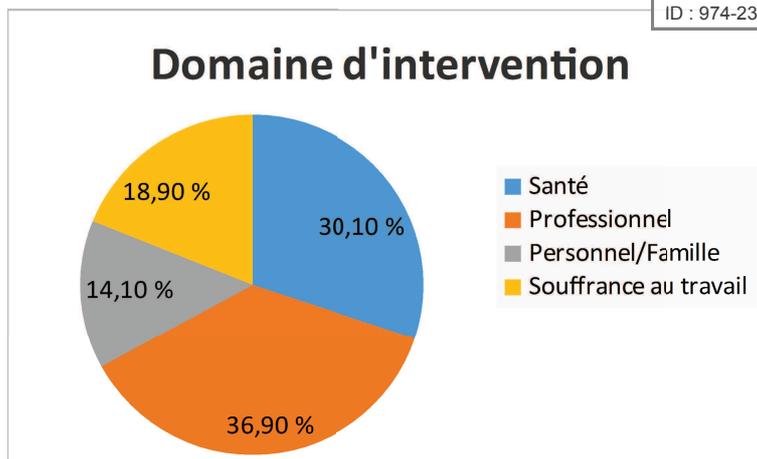


L'assistante sociale intervient sur des situations qui comporte des aspects professionnels, familiaux et sociaux tout en garantissant sa neutralité, dans le respect d'un Code de Déontologie. Un accompagnement préventif est mis en place à la demande de l'agent lorsque ce dernier rencontre des difficultés contribuant à le fragiliser. Un travail de proximité entre les membres de la cellule médico/sociale au sein de la DRH permet une approche globale des situations des agents en demande d'aide pour des difficultés liées au poste. Cette approche globale implique la prise en compte de tous les éléments d'une situation (familiale, économique, sociale, médicale, dans le respect du secret médical et professionnel) pour une meilleure compréhension des enjeux. Il s'agit, par le biais d'échanges réguliers entre le médecin de prévention, la correspondante handicap, le conseiller de prévention et l'assistante sociale d'apporter les solutions les plus adaptées aux problématiques des agents pour un mieux-être au travail.

Un partenariat est réalisé avec les services de gestion de carrières et les services de rattachement des agents. Le CMA (Comité Médico-Administratif composé de membres administratifs de la DRH et des membres du service médico-social) permet à l'équipe pluridisciplinaire d'apporter des réponses aux situations les plus sensibles.

Concernant les difficultés en lien avec la vie privée des agents (accident de la vie, problème financier, administratif, juridique, éducatif) l'assistante sociale, après une évaluation de la situation fait appel à tous les dispositifs de droit commun (aides à la famille proposées par la CAF, le Département, la MDPH, les Mutuelles...) ainsi qu'au tissu associatif pour venir en aide à l'agent.





87 % des demandes sont en lien avec le milieu professionnel.

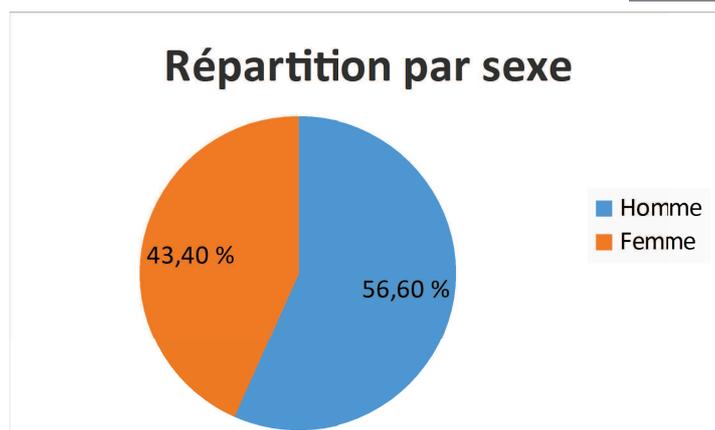
La santé : la maladie impacte aussi bien la vie professionnelle que privée. Les agents peuvent susciter l'aide de l'assistante sociale afin de faire prendre en compte leurs difficultés dans leurs démarches administratives. Un travail de partenariat avec la médecine professionnelle et les services de gestion de carrière permet une prise en charge adaptée des situations ainsi que la prévention de la désinsertion professionnelle (en cas d'absence de longue durée). Le suivi social permet un soutien et une préparation à la reprise dans les meilleures conditions pour l'agent, surtout lorsque l'arrêt de maladie est en lien avec une situation de souffrance au travail.

Le handicap : il constitue un volet important de l'intervention en lien avec la correspondante handicap. L'agent en situation de handicap peut être fragilisé : l'accompagnement vers la demande de RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) préconisée est parfois nécessaire face à la crainte de l'agent d'être jugé, stigmatisé, pénalisé ou freiné dans sa carrière.

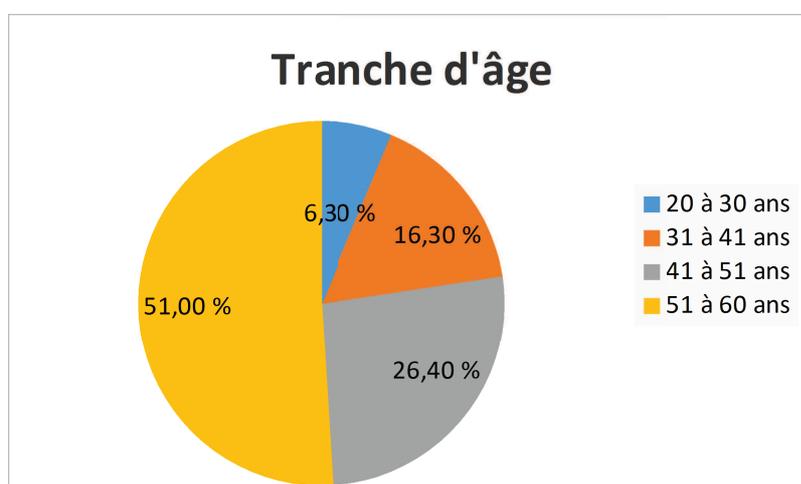
Les risques psychosociaux : la prévention des RPS s'inscrit dans l'obligation générale de prévention des risques professionnels (Loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002). Une partie importante de la demande concerne la souffrance au travail. Les modules de formation proposés aux agents dans ce domaine, par la DRH en 2017, constituent un volet important en matière de prévention. La démarche est à poursuivre pour un plus grand nombre. Les interventions des membres du service médico-social sur site sont autant d'occasions de sensibilisation aux RPS. La mise en place du protocole de gestion des situations dégradées devrait permettre une traçabilité dans la prise en charge des situations et l'occasion d'une sensibilisation sur le « terrain ».

14 % des demandes concernent la vie sociale et familiale des agents

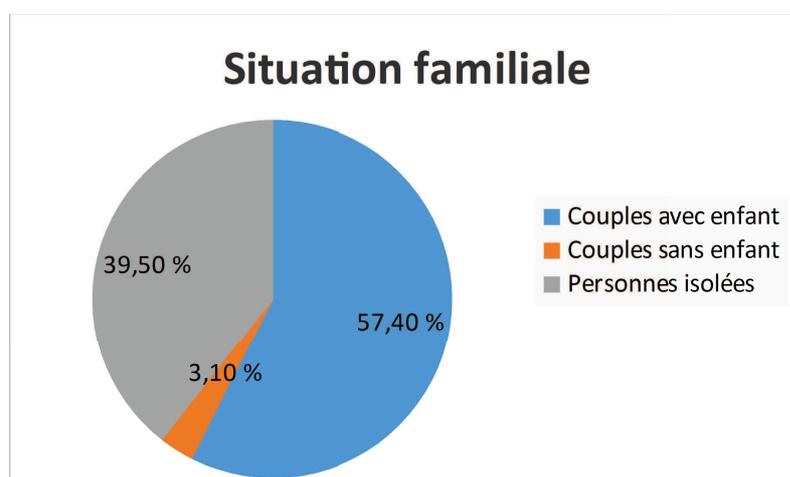
Les problèmes financiers : le plus souvent, ils sont en lien avec la maladie. Lors du passage à demi-traitement, lorsqu'il s'agit d'une personne isolée ou d'un couple où seul l'agent travaille, le budget se retrouve déstabilisé et la situation financière peut se dégrader rapidement. Certaines situations dégradées ont nécessité la saisine de la Commission de Surendettement. Un travail de sensibilisation est effectué auprès des agents n'ayant pas souscrit auprès des mutuelles des contrats de prévoyance qui les protègent de manière optimale. Pour les situations les plus difficiles le passage à demi-traitement peut être différé sur rapport social de l'assistante sociale auprès du DRH. La saisine du comité des œuvres sociales (OSCAR) peut se faire pour un prêt de 500 euros, mais cette mesure n'est pas adaptée à des budgets déjà impactés par des dettes.



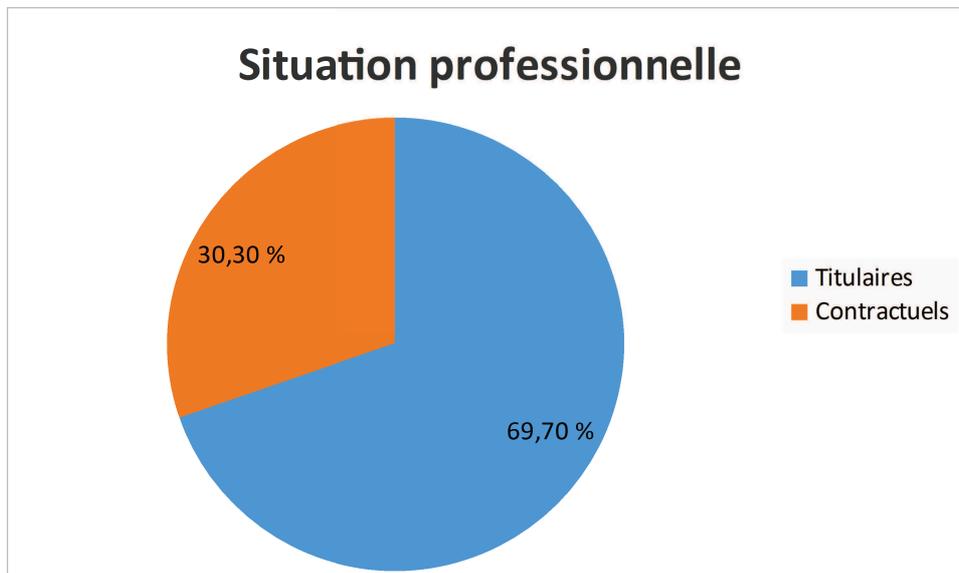
Ces chiffres s'expliquent par une représentativité plus importante des hommes au sein de l'institution. Par ailleurs, les hommes sont plus touchés par le handicap (source MDPH).



Avec l'âge, le nombre de pathologies augmente. Les agents en fin de carrière qui sollicitent le service social ont besoin d'être soutenus et accompagnés pour des problématiques en lien avec la santé, le handicap, le départ à la retraite, le départ pour invalidité.



Une part importante de personnes isolées interpelle le service social, que ce soit pour un accompagnement afin d'éviter une dégradation rapide de leur situation financière ou pour connaître et faire valoir leurs droits auprès de divers organismes.



3.2 - Les prestations d'action sociale en faveur des agents

En matière d'**action sociale**, la collectivité a continué à apporter son soutien à l'association OSCAR (Œuvres Sociales et Culturelles des Agents de la Région) par l'attribution d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 466 000 € en 2017. La collectivité a également confié à OSCAR la réalisation de l'opération Arbre de Noël en faveur des enfants de tous les agents, pour un montant de 165 430 €.

Au titre de la **restauration des agents**, depuis le 1^{er} janvier 2014 la collectivité a mis en place des titres restaurant d'une valeur faciale de 6€, avec une participation de la collectivité à hauteur de 50 % de ce montant. Ainsi, en 2017, la collectivité a passé commande pour 1 931 802.00€ de tickets restaurant, dont 965 901.00 € à la charge de la Région.

3.3 - L'amélioration de la situation individuelle des agents

Après avis des Commissions Administratives Paritaires une centaine d'agents titulaires ont été concernés par une décision en matière d'avancement et/ou de promotion interne :

Types d'opérations	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Avancement de grade après avis CAP	14	16	79	109
Promotion Interne après avis CAP	3	6	0	9

3.4 – Les actions en matière de formation des agents

La formation professionnelle tout au long de la vie représente l'un des principaux leviers de la gestion des compétences et constitue l'outil privilégié de la stratégie de développement qualitatif des services publics locaux.

L'exercice du droit à la formation, résulte d'une relation indispensable entre l'agent territorial, son employeur et l'offre de service du CNFPT. Un partenariat pluriannuel a été arrêté entre le CNFPT et le Conseil Régional de la Réunion. Dans ce cadre, la délégation Réunion du CNFPT et le Conseil Régional de la Réunion s'accordent chaque année sur le programme des actions mises en œuvre l'année suivante.

Par ailleurs, des actions de formation ont également été organisées en faveur des agents assurant la gestion des Programmes Européens (FEDER, INTERREG, FSE...), conformément aux engagements pris avec la CICC (règles d'échantillonnage dans le cadre des programmes/fonds européens sur la période 2014/2020, sensibilisation aux aides d'État...).

A ce titre, 30 sessions de formation ont été réalisées. L'activité de formation a porté principalement sur les axes suivants :

- Finances : l'approche générale des finances, les principes et mécanismes comptables de la comptabilité privée ;
- Ressources humaines : l'entretien annuel d'évaluation, le management des situations relationnelles difficiles ainsi que la prévention et la régulation des situations conflictuelles.

Enfin, la collectivité a souhaité organiser des actions de sensibilisation des agents sur les droits et obligations des agents publics. Pour ce qui est des agents des lycées en particulier, les actions de formation ont également été l'occasion de les sensibiliser sur la problématique de la laïcité.

3.5 – La mise en œuvre de la possibilité de faire du télétravail

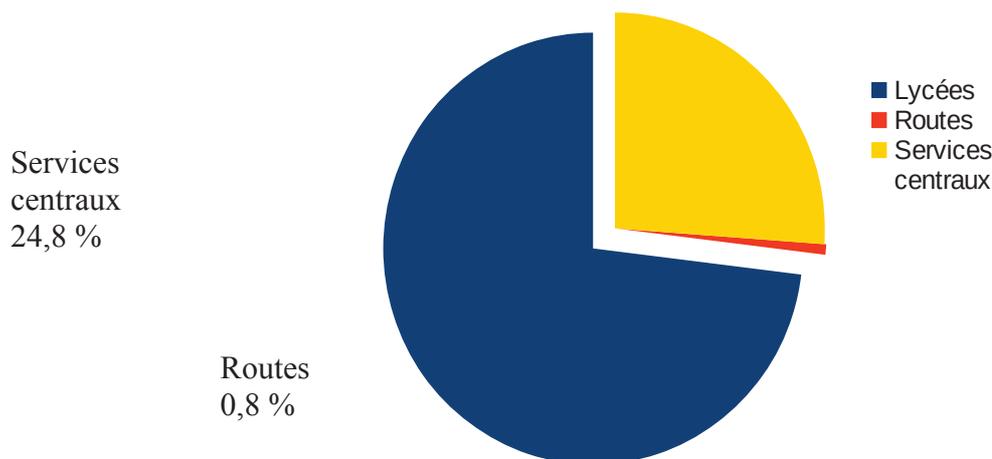
Après l'adoption d'une délibération en date du 8 novembre 2016 pour la mise en œuvre du décret du 11 février 2016 sur le télétravail, 39 agents ont bénéficié de ce dispositif en 2017. Compte tenu de l'attrait qu'il représente pour les agents (il permet notamment une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle, de moins subir les conditions difficiles de circulation pour les agents très éloignés de leur lieu de travail, etc.) ce dispositif devrait être renforcé en 2018.

4 – LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN HANDICAP

La Région a souhaité développer sa politique d'intégration et de maintien dans l'emploi en faveur de ses agents en situation de handicap. En effet, avec l'arrivée de nouveaux métiers, davantage techniques et physiques issus des transferts de compétences, ont émergé de nouveaux enjeux en termes de gestion des ressources humaines.

REPARTITION DES TRAVAILLEURS HANDICAPES PAR SERVICES

au 31 décembre 2017



La politique handicap a connu une forte dynamique à partir de l'année 2015 grâce à la signature d'une convention avec le Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) qui attribue à la Région une dotation de 396 850 € sur la période 2016-2018 pour la mise en œuvre d'un plan d'actions.

Il s'agit, dans le cadre d'une démarche volontariste et globale en matière de santé au travail, de contribuer à l'amélioration des conditions de travail des agents handicapés et d'amener au changement de regard sur le handicap.

Les objectifs suivants ont été poursuivis en 2017 :

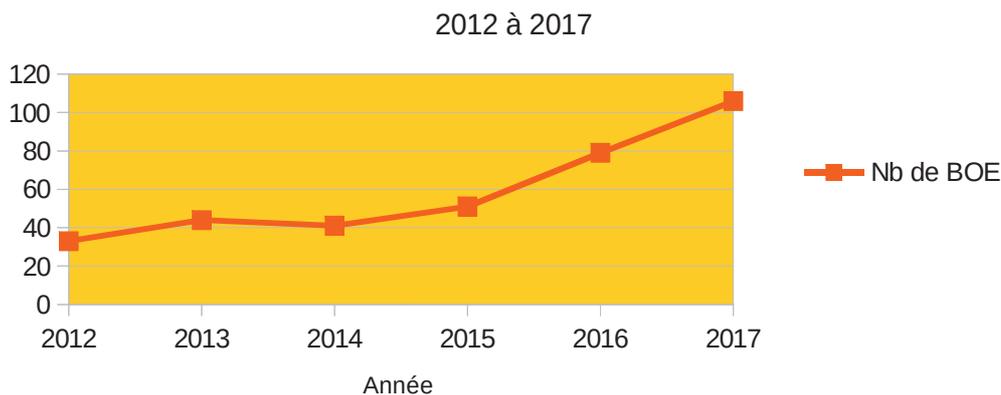
- **La structuration de la politique handicap** par l'amélioration de l'organisation interne permettant de répondre aux situations de handicap des agents de manière fluide et adaptée.
- **Le maintien dans l'emploi** par la mise en œuvre d'actions diversifiées à destination des agents reconnus travailleurs handicapés pour leur maintien dans l'emploi :
 - visites de poste en vue d'un aménagement matériel et/ou organisationnel
 - aides au transport domicile/travail
 - formations aux aides techniques et/ou dans le cadre d'une réaffectation
 - auxiliaires de vie pour les activités professionnelles afin d'accompagner les agents dans les tâches rendues difficiles en raison de leur état de santé
 - prestations ponctuelles spécifiques menées par des prestataires externes
 - bilan de compétences en vue d'une reconversion professionnelle
 - accompagnement des agents au quotidien et sensibilisation des équipes de travail
- **La formation et l'information** afin de renforcer le niveau de sensibilisation de l'ensemble des agents au travers de modalités de communication variées :
 - des actions de communication de proximité
 - des sessions de formation et de sensibilisation à destination des agents et des collectifs de travail sur le cadre réglementaire, les moyens d'actions et les acteurs pouvant être mobilisés dans le cadre de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

- **Le recrutement** notamment au travers du dispositif **PRELAPAR**, l'expérimentation devant permettre l'intégration de travailleurs en situation de handicap par la voie de l'apprentissage grâce au travail partenarial avec leur tuteur en interne et leurs référents au sein des centres de formation. En 2018, la notion de parcours sera privilégiée grâce au travail partenarial avec l'organisme de placement spécialisé Cap emploi / SAMETH chargé de suivre l'apprenti de la recherche du contrat à l'insertion durable en milieu professionnel.

La convention s'articulant autour du principe d'inclusion du handicap de façon transversale au sein de toutes les pratiques, des réflexions ont été menées sur l'optimisation des moyens mis en œuvre.

La collectivité, grâce à l'ensemble des actions menées depuis 2016 et notamment le travail de repérage et de sensibilisation sur le terrain effectué par la médecine préventive et le service médico/social de la DRH, a aujourd'hui une meilleure connaissance de la situation du handicap au sein de son effectif. Elle comptait 41 agents bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) au 1^{er} janvier 2015 et en compte 125 en fin d'année 2017, permettant d'atteindre **un taux d'emploi légal de près de 5 %**.

Evolution du nombre de Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE)



L'évolution du nombre de BOE traduit les résultats attendus de la mise en œuvre des actions prévues à la convention passée avec le FIPHFP. En 2018, la collectivité s'attachera à évaluer cette première période de conventionnement en intégrant à la fois les leviers opportuns à actionner ces prochaines années et les contraintes inhérentes au contexte budgétaire des collectivités et des organismes financeurs.

PATRIMOINE IMMOBILIER

1 – LA TENUE DE L'INVENTAIRE COMPTABLE

Depuis la réforme de l'instruction budgétaire et comptable M71 qui a introduit le concept de patrimonialité des comptes, la région Réunion dispose d'un inventaire comptable et répond aux obligations fixées par le législateur, à savoir :

- tenir un inventaire et le mettre à jour ;
- établir les annexes budgétaires ;
- calculer les amortissements ;
- transmettre les données patrimoniales au comptable public.

1.1 - Le recensement des biens

L'inventaire porte sur tous les biens (immobiliers, renouvelables, financiers, subventions d'équipement, frais d'études) acquis par la région Réunion. Ceux-ci font l'objet d'un recensement patrimonial et chaque bien se voit affecté un numéro d'inventaire.

Au titre de 2017, 705 fiches de biens ont été créées pour une valeur comptable de 848 millions d'euros. Au total, au 31 décembre 2017, l'inventaire comptable comptabilise plus de 18 000 fiches d'immobilisations.

Au titre de la qualité comptable, les opérations d'intégration sur les comptes d'immobilisations définitives, ont été réalisées pour un montant total de 124 447 358,28 millions d'euros au budget principal.

1.2 - L'établissement des annexes budgétaires

L'annexe obligatoire à produire est l'état de variation du patrimoine joint au compte administratif 2017. L'état des entrées retrace les biens inscrits durablement au patrimoine (les comptes 21 "immobilisations corporelles" et 22 "immobilisations reçues en affectation"). La valeur totale d'entrées pour 2017 s'élève à 492 millions d'euros. L'état des sorties du patrimoine pour l'année 2017 recense quatre cessions immobilières: trois sorties à titre onéreux permettant de dégager une plus-value de 108 492 euros et une sortie à titre d'échange.

1.3 - Le calcul des amortissements

Toutes les immobilisations sont amorties à l'exception de la voirie, des œuvres d'art, des immobilisations en cours et des immobilisations financières.

Pour 2017, la dotation aux amortissements s'élève à 115 millions d'euros. En 2007, celle-ci s'élevait à 8,6 millions d'euros.

1.4 - La transmission des données au Comptable Public

L'inventaire de l'Ordonnateur devant être en conformité avec l'état d'actif du Payeur, la transmission au Comptable public de données patrimoniales par le biais du flux Indigo Inventaire intégré dans l'applicatif Hélios est réalisée de manière régulière.

1.5 - La certification des comptes

En 2017, la Direction du Patrimoine et de l'Immobilier a participé aux échanges avec la CRC dans le cadre du diagnostic global d'entrée de la certification des comptes.

En 2018, la Direction du Patrimoine et de l'Immobilier participera à une action de formation organisée par la DGFIP sur la "fiabilité de la comptabilité d'inventaire" destinée aux agents des collectivités concernées par la certification.

La Direction du Patrimoine et de l'Immobilier poursuit sa mission de tenue de l'inventaire afin de rendre une image fidèle de la situation patrimoniale de la collectivité et de continuer à participer à la démarche d'amélioration de la qualité comptable et de la sincérité budgétaire.

2 – LA VALORISATION DU PATRIMOINE

L'enjeu est de donner à la région des marges de manœuvres nouvelles, de contribuer au respect de la Trajectoire d'Équilibre présentée en 2012 au Conseil Régional. Trois leviers pour atteindre cet objectif au titre de la valorisation du patrimoine.

2.1 - Le recouvrement des loyers

Dans le prolongement de l'étude menée en 2010, le recouvrement des loyers a donné lieu à une réorganisation des services de la collectivité. Cette réorganisation a consisté à confier à la direction gestionnaire des différents baux, en l'occurrence la Direction du Patrimoine et de l'Immobilier (DPI), l'émission des titres de recettes.

Les effets de cette réorganisation se sont fait sentir à travers une augmentation importante des titres de recettes émis à fin 2013 de l'ordre de 925 000 euros notamment pour des rattrapages de loyers sur 2009, 2010 et 2011.

2.1.1 - Chapitre budgétaire 930

Pour l'année 2017, l'enveloppe d'émission des titres de recettes est de 604 416,41 euros.

Une baisse qui se traduit par la fin des baux BALTHASAR, SPL MARAINA, AGENCE FILM REUNION et SPL ENERGIES REUNION (MRST) et le non recouvrement du loyer de la Mairie de SALAZIE.

Les conventions d'occupation précaire de GTOI, et SOGEA n'ont pas été renouvelées.

Malgré le renouvellement de la convention d'occupation précaire avec la SBTPC et des conventions d'occupation temporaire avec Mme MARDE et Mr RAMSAMY et de l'AOT avec Mme RIVIERE, nous n'atteignons pas le reliquat de compensation attendu.

Des autorisations d'occupation temporaire ont été signés avec Mr ROBERT, ATP CONSTRUCTION, GARAGE AH-ONG, SARL BEGE TRAVAUX PUBLICS, SARL VENTS DU SUD et la SCPR (redevances annuelles prévues 89 248 € pour 2018).

Les recettes générées par les conventions du CPOI n'ont pas été réclamées. Les redevances font l'objet de subventions en nature.

L'acquisition du bâtiment connexion à Saint-André a généré une recette d'environ 60 000 euros suite à la reprise des anciens baux et de la signature du bail avec la CIREST.

2.1.2. - Chapitre budgétaire 939

La région Réunion a accordé une remise de 4 mois de loyers pour 2016 à l'IRT PARIS au regard des désagréments causés par les travaux de réhabilitation. L'enveloppe a été dirigée vers d'autres actions de l'IRT.

En 2017, la recette générée par le nouveau bail de septembre 2017 est de 150 000 euros annuel en sus de la taxe d'enlèvement de la taxe d'ordures ménagères de 1 096 euros mais le bail sera résilié en 2018.

Le bail signé avec l'IRT en novembre 2015 sur le foncier CD 147 situé à Saint-Leu rapporte une redevance annuelle de 6 008 euros afin de faciliter les activités de vol libre.

2.2 - La cession des éléments d'actif

La mise en place de la gestion active du patrimoine, a permis à partir de 2010, de dynamiser les recettes issues des cessions immobilières. 5.2 millions d'euros ont été encaissés sur la période 2010-2012, dont 3,9 millions d'euros pour la seule année 2012. Ce produit des cessions immobilières n'étant que de 9.283,52 euros pour la période 2007 à 2009.

Chapitre budgétaire 943

La Région a cédé le 15 Juin 2017 les parcelles CX 749p et CX 755p sur la commune de Saint Paul au profit de la SEDRE estimé à 99 000 euros.

Sur ce prix de vente, la taxe nationale sur la cession à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles a été prélevée pour un montant de 9 325 euros.

Par acte administratif du 6 Mai 2016, la région a transféré la propriété des parcelles DK 855, 857, 859, 861 et 864 se trouvant sur la commune de Saint Louis aux époux ABBEZZOT au prix de 1 000 euros.

Par délibération du 30 Août 2016, la région a validé la cession de la parcelle ET 689 à Saint Paul au profit de la GFA LA MARMANDIA pour un montant de 8 492 euros.

La Région a eu recours à un échange sans soulte de foncier avec la SIDR en date du 15/12/2016.

La Région a transféré la propriété des parcelles AS 813 et AS 816 estimée à 40 000 euros à la SIDR contre la parcelle HV 201 sur la commune de Saint Denis.

La recette attendue pour les cessions d'immobilisations en 2017 était de 3,5M€. Elle est reportée sur 2018.

Il est attendu pour 2018, des cessions pour une valeur de 5 M€ (hors locaux de Paris) :

- terrain cadastré CZ 26 sur la commune de Saint-Paul aux Aigrettes pour un montant de 1 850 000 euros ;
- parcelle AK 83 (partielle) à sainte Suzanne pour un montant de 4 084 euros ;
- terrain AS 843 sur la commune de Saint-Denis à EPFR au prix préférentiel de 792 000 euros dans le cadre d'une convention attributive de subvention d'un montant de 198 000 euros ;
- diverses parcelles de l'ex-rocade du Tampon à la commune du Tampon par le biais d'un acte d'échange avec soulte au profit de la Région d'un montant de 1 952 500 euros ;
- terrains de 722 m² sur la commune de Saint-Joseph aux frères LEBON au prix préférentiel de 10 000 euros ;
- parcelle AX 404 à Gillot Sainte Marie à la SCPR pour un montant 45 000 euros ;
- terrain cadastré BH 807 (partiel) à Saint Denis à la SEDRE pour 2 400 euros ;
- cession aux héritiers PERIANAYAGOM parcelle AM 825 à Saint André pour environ 45 000 euros ;
- vente aux enchères de la parcelle AT 653 pour 180 000 euros et des parcelles AT 632 et 634 pour 358 000 euros ;
- cession des locaux au 90 Rue de la Boétie à PARIS pour un montant de 1 940 000 euros ;
- vente aux enchères de la villa situé au 12 Allée des Primevères à Saint Denis pour un montant de 300 000 euros.
- cession d'une emprise à la commune de Saint-Pierre pour le projet STEP à Grands-Bois pour 133 000 euros.

Pour 2018, la région devrait vraisemblablement délibérer sur les cessions suivantes :

- terrain cadastré HV 132p sur la commune de Saint-Denis pour un montant de 2 900 000 euros (estimation du Domaine) ;
- terrain cadastré CD 324 sur la commune du Tampon pour un montant de 60 000 euros (estimation du Domaine).

Ces cessions devraient se concrétiser en 2019.

2.3 - L'acquisition des éléments d'actifs

La région a acquis par acte du 23 décembre 2016 le Domaine de la Maison Rouge (*MADOI - Musée des Arts Décoratifs de l'Océan Indien*) correspondant aux parcelles cadastrées DT 554, 559, 608, 562 et 566 d'une superficie globale de 44 731 m² sur la commune de Saint-Louis auprès de la municipalité pour un montant de 1 312 560 € nets conforme à l'avis des services fiscaux.

Une partie du domaine étant toujours exploitée par un occupant sans titre, une clause de séquestre à hauteur de 150 000 € a été intégrée dans l'acte de vente. Ce montant sera débloqué sous réserve du départ de l'occupant constaté par un huissier au moyen d'un PV dans un délai de 3 ans à compter de la date de signature de l'acte.

Chapitre budgétaire 901 AP P209-0009

Acquisition bâtiment connexion Saint André

La délibération de Commission Permanente du 18/04/2017 a validé l'acquisition du bâtiment connexion à Saint André auprès de la SCI SASSY au prix de 5 919 000 euros.

L'acte a été signé le 10 Août 2017.

Le site accueille l'École supérieure du numérique (EPITECH) et d'autres structures (Mission Locale Est, ...).

2.4 - Les servitudes sur le foncier régional

La collectivité accepte d'établir des servitudes à titre gracieux sur son patrimoine pour des projets d'intérêt général tels que l'eau ou l'électricité.

La délibération de la Commission Permanente du 23/06/2015 a validé l'instauration de servitudes sur le terrain de SOFILO au prix de 8 000 euros pour le site de l'annexe. L'acte a été signé le 7 juillet 2017.

Il a été acté des servitudes pour les réseaux électriques sur le foncier régional dans le cadre de la réalisation du Pôle d'échanges dans la ZAA Pierre Lagourgue à Sainte-Marie.

De plus, une servitude a été accordé à EDF pour l'implantation d'une ligne HTA sur la parcelle régionale EY 145 dans le cadre de la réhabilitation du lycée professionnel « La Renaissance » à Saint-Paul.

2.5 - Les conventions de mise à disposition du patrimoine

- Chantiers emplois verts

La collectivité attribue des subventions dans le cadre du dispositif des emplois verts. A ce titre, elle met à disposition des associations, bénéficiaires desdites subventions, des terrains à titre gratuit pour une durée de 3 années.

En 2016, la région a formalisé 5 arrêtés d'occupation temporaire réparties de la manière suivante :

- HIBISCUS – SITE DE STELLA MATUTINA- Saint leu ;
- BAC REUNION – Coin Tranquille – Le Tampon ;
- TAMAR'HAUT - Coin Tranquille – Le Tampon ;
- Association pour le développement de la Possession – Ravine à Malheur – La Possession ;
- Association case Plaine des Grègues – Saint Joseph - Forêt régionale Jacques Payet la Crête.

- Diverses occupations sur le domaine public

Une convention de douze années a été finalisé avec la MFR de la Plaine des Palmistes pour la mise à disposition de deux bâtiments réalisés par la Région (Restauration scolaire et hébergement pour 4 546 m² de surface utile et 2 273 m² d'emprise au sol) moyennant une redevance annuelle de 4 546 €.

Dans le cadre du développement des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie, 16 conventions (22 ans) au bénéfice de la société Quadran pour la réalisation de centrales photovoltaïques sur les toitures de lycées, centres de formations et de gymnases ont été signées le 15 décembre 2017 pour 1,5 € le m² soit des redevances superficielles d'un montant de 23 649 € pour 2018.

2.6 - Entretien/réhabilitation du patrimoine immobilier

2.6.1 - Réhabilitation d'un bâtiment régional au Chaudron (ex Foucque)

En 2017, les études de Maîtrise d'Oeuvre pour la réhabilitation de ce bâtiment se sont achevées et la consultation des entreprises a été réalisée .
Les travaux démarrent en mai 2018 pour une livraison prévue en septembre 2019.

Le bâtiment réhabilité pourra héberger certains services qui n'ont pu emménager à l'annexe du Moufia, une partie de la Direction Régionale des Routes (CRGT), le CESER et le CCEE, permettant de supprimer les locations de ces deux organismes.

Coût global de l'opération : 6,3 M€.

2.6.2 – Réhabilitation du bâtiment de la Maison Régionale des Sciences et Technologies (MRST) et le devenir de la halle agroalimentaire

L'opération de réhabilitation lourde a été annulée, compte tenu des changements d'affectation de certains locaux par la Direction de la Logistique pour de nouveaux services régionaux qui remettaient en cause ses objectifs.

Elle sera remplacée par deux opérations:

- une opération de grosses réparations du clos couvert et de remise en conformité technique, dont les études démarreront en 2018 pour un démarrage des travaux début 2020.
- une opération de mise en conformité accessibilité qui sera programmée en 2022 conformément à l'agenda d'accessibilité (Ad'AP).

En 2017, seules des interventions ponctuelles sur l'étanchéité (25 K€) ont été réalisées .

La région a récupéré la halle agroalimentaire d'une superficie de 380 m² en 2015. Le local avait été aménagé par le CRITT. A ce jour, les aménagements (chambres froides) ne sont plus aux normes et ne peuvent plus être exploités.

La halle n'est pas concernée par le programme de réhabilitation de la MRST. La région doit réfléchir à son devenir : cession ou réaffectation avec travaux à prévoir. A ce jour, les coûts de flux (eau et électricité) sont de l'ordre de 24 000 euros annuels.

2.6.3 – Réhabilitation des locaux de l'IRT à Paris

Les travaux de réhabilitation et de mise aux normes des locaux de l'IRT (sous-sol, rdc et 1^{er} étage) – 90 Rue de la Boétie à Paris 8^{ème} ont démarré en 2014 et ont été livrés en avril 2016.

Coût d'opération 692 K€ dont 444 900 € de travaux.

La région prévoit de mettre en place un nouveau bail au regard des changements substantiels du bien et des surfaces occupées. L'IRT n'occupe pas les appartements du 6^{ème} étage.

A ce jour, l'IRT occupe le sous-sol, le rdc et le 1^{er} étage d'une superficie de 204 m² dont la valeur locative est de 150 000 euros en novembre 2016.

L'IRT a donné congé et a libéré les locaux en février 2018.

3 – LA GESTION IMMOBILIÈRE

L'enjeu pour la gestion immobilière est identique à celui de la valorisation du patrimoine. Il s'agit d'offrir à la région de nouvelles marges de manœuvres et de contribuer au respect de la Trajectoire d'Équilibre qui a été présentée au Conseil Régional en 2012. Le levier principal pour atteindre cet objectif consistait à diminuer les charges locatives dues par la région.

Jusqu'en 2010, la réponse apportée par la région pour l'affectation de ses services en dehors de l'Hôtel de Région, a été de faire appel à la location d'espaces de bureaux, augmentant ainsi les dépenses de fonctionnement.

Depuis 2010, des décisions ont été prises qui concourent toutes à une diminution du montant des charges locatives dues par la Région.

Les travaux de réhabilitation par le biais de l'extension de l'Hôtel de Région en est la meilleure illustration. Elle a permis une diminution de 66 % des frais de locations immobilières en 2015 due à différentes résiliations. Ces résiliations permettaient de réaliser une économie annuelle de l'ordre de 500 000 euros.

En 2017, la région a dû renouveler certains baux et en conclure des nouveaux en raison des nouvelles missions dévolues à la collectivité ou des impératifs de fonctionnement (locations d'ateliers pour le CFA du CPOI, extension de l'Antenne de Paris, Antenne du port, Antenne de St Joseph). Cela fait des dépenses supplémentaires de fonctionnement de 411 811 euros annuelles.

Cependant, il a été acté la résiliation de plusieurs baux générant ainsi une économie annuelle de 511 204 euros.

En 2018, la collectivité doit assumer des dépenses de fonctionnement supplémentaires dues à la conclusion de nouveaux baux, notamment pour l'ouverture de nos antennes aux Comores, aux Seychelles, pour un montant de 62.250,00 €.

La plus importante dépense de 2018 restera cependant la prorogation de la convention de mise à disposition portant sur les « ex Ateliers Renault à St Pierre », pour le redéploiement des formations CPOI. Le coût de cette opération s'élève à 197.000,00 € annuels.

En contre-partie les résiliations actées ou à venir ne généreront qu'une économie de 31.500,00 € pour l'année 2018.

Par ailleurs, il est important de souligner qu'à ce jour plusieurs de nos occupants (CIREST, PRODIJ, CMA...) bénéficient de mises à disposition de biens à titre gratuit, tandis que d'autres ont sollicité la remise gracieuse des loyers et la gratuité de l'occupation (FRAC, PRMA, Club export...). Ces contrats génèrent un manque à gagner pour la collectivité s'élevant à 178.134,00 €. Parallèlement, la collectivité devra comptabiliser ces gratuités en subventions en nature.

En outre, la résiliation par l'IRT du bail portant sur les locaux sis à Paris, Rue de la Boétie, au 31/12/2017, prive la collectivité d'une recette de 150.000,00 € annuel pour 2018. Ledit bien a vocation à être vendu.

4 – LA GESTION FONCIÈRE

4.1 - Le transfert de propriété des biens immobiliers des établissements relevant de l'article L. 214-6 du Code de l'Éducation

4.1.1 - Le cadre juridique

L'article 79, II de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004, relative aux Libertés et Responsabilités locales, prévoit le transfert des biens immobiliers des établissements visés à l'article- L 214-6 du Code de l'Éducation aux collectivités de rattachement conformément à leurs compétences respectives. Ainsi sont transférées au département le foncier des collèges, et à la région le foncier lycée. Ce transfert est piloté par les services de l'État (Préfecture et Rectorat). Ce transfert s'effectue en pleine propriété, à titre gratuit et sous réserve de l'accord des parties pour les biens immobiliers appartenant tant à l'État qu'aux communes à la date de la loi. La loi prévoit trois cas de transfert, lequel est formalisé par une procédure.

4.1.2 - Les hypothèses de transfert des biens

Trois déclinaisons sont possibles suivant l'origine de propriété de l'assiette foncière :

► Les biens immobiliers des établissements appartenant à l'État soumis à l'intervention de l'État.

En application de l'article 79-II, les biens immobiliers des établissements visés à l'article- L 214-6 du code de l'Éducation, appartenant à l'État à la date d'entrée en vigueur de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales lui sont transférées en pleine propriété à titre gratuit. Ce transfert ne donne lieu au versement d'aucun droit, taxe ou honoraires. Il s'agit des biens qui se trouvent sur des assiettes foncières État, pour lesquels les bâtiments ont été édifiés par l'État.

Dans ce cadre, les services de l'État, notamment France Domaines (Direction Régionale des Finances Publiques) rédige les actes de transfert.

► Les biens immobiliers appartenant aux collectivités territoriales

Certains biens immobiliers ne sont pas soumis à l'intervention des services de l'État. Il s'agit notamment des biens appartenant aux communes, groupements de communes ou au Département.

La loi prévoit que « les biens immobiliers des établissements visés à l'article- L 214-6 appartenant à un département, une commune ou un groupement de communes peuvent être transférés en pleine propriété à la région, à titre gratuit et sous réserve de l'accord des parties. Lorsque la région effectue sur ces biens des travaux de construction, de reconstruction ou d'extension, ce transfert est de droit, à sa demande, et ne donne lieu au versement d'aucun droit, taxe ou honoraires. »

Le transfert des biens se fait en pleine propriété. La notion de pleine propriété désigne une propriété dont aucun des droits qui la compose n'a été détaché. Elle emporte la propriété du dessus et du dessous. Donc, du bâti et de l'assiette foncière.

► Les cas particuliers

Deux types de biens relèvent de cas particuliers. Il s'agit des biens édifiés par les régions sur les assiettes foncières appartenant à l'État et les cités scolaires.

Lorsque les biens ont été édifiés par la région sur les assiettes appartenant à l'État, l'ensemble du bien est transmis à la collectivité de rattachement.

Pour les cités scolaires, les établissements scolaires regroupent un collège et un lycée sur une même parcelle. De ce fait, les deux établissements ont une gestion en commun. Cette gestion en commun peut concerner aussi bien les cantines scolaires, que les logements de fonction. Dans ce cas, un accord entre collectivités est nécessaire pour déterminer le découpage foncier de la cité scolaire et pour que les charges découlant de cette gestion concomitante soient réparties conformément à l'article L 214-6 du code de l'Éducation.

4.1.3 - L'état des lieux du transfert

Il a été recensé 43 lycées dont la situation est à régulariser au niveau des transferts de propriété.

Parmi ces 43 lycées :

- 8 se trouvent sur des parcelles propriété région,
- 11 sont des parcelles propriété État,
- 9 sont des parcelles de communes,
- 2 sont des parcelles du département,
- 13 lycées sont sur des assiettes foncières mixtes relevant de plusieurs propriétaires (État, commune et/ou sociétés).

La mise en œuvre du transfert des biens appartenant à l'État est piloté par les services de l'État. Ce transfert est ponctué par des réunions de concertation et des visites sur sites. Lors de ces visites, sont formulées des propositions de découpage foncier et d'identification des limites de chaque établissement. Pour ce faire, quatre institutions sont réunies :

- le département (le transfert des collèges et cités scolaires),
- la région (le transfert des lycées),
- le rectorat en tant que pilote de l'opération de transfert,

► le service de France Domaine chargé de la rédaction des actes, de leur authentification et de leur publication à la Conservation des Hypothèques.

En 2014, le transfert du foncier des quatre cités mixtes a été initié par les intervenants au travers de différentes réunions de travail au rectorat.

Ainsi, l'État a transféré à la région les équipements sportifs de la cité scolaire de Saint-Benoît par acte administratif du 21 juillet 2014.

La commune est propriétaire du foncier de la cité scolaire et ne s'est toujours pas positionnée sur le transfert à titre gratuit conformément à la Loi de 2004.

- Les transferts portant sur les cités scolaires de Saint-Pierre et du Port ont été actés en 2015.

- Concernant la cité scolaire de Saint-Louis, il est conditionné au règlement par l'État de son domaine fluvial et il a été acté le 26 septembre 2017.

- Pour les lycées agricoles, les discussions avec les différents partenaires (Département, Chambre d'Agriculture, communes) sont en cours.

Ainsi, la région a validé le 13 octobre 2015 le transfert de deux parcelles du lycée agricole de Piton Saint-Leu à titre gratuit par le Conseil départemental. La région a relancé le Département pour finaliser ce transfert

La commune de Saint-Paul a délibéré le 10/06/2015 sur la régularisation foncière d'une parcelle communale dans le secteur du lycée de Plateau-Caillou à titre gratuit. L'acte sera établi courant 2018.

La commune de Saint-Denis a demandé en 2016, la régularisation du foncier du lycée de Bellepierre en le transférant à titre gratuit à la région. Les éléments techniques sont finalisés. L'acte devrait être établi en 2018.

4.2 - Le transfert des propriétés privées de l'État liées aux routes nationales

4.2.1 - Le cadre juridique

La loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, le décret n°2005-1500 du 5 décembre 2005 portant application de l'article 18 de la dite loi et les circulaires du 27 juillet 2005 et du 21 décembre 2006 organisent le transfert des propriétés privées de l'État liées aux routes nationales.

Le décret n°2007-424 du 23 mars 2007, pris pour application de code général des collectivités territoriales et relatif au transfert des routes nationales à la région de la Réunion, prévoit le transfert de l'ensemble des routes nationales de la Réunion au bénéfice de la région Réunion.

L'arrêté n°4260 en date du 2 décembre 2007, pris par le Préfet de la Réunion a constaté le transfert des routes nationales au Conseil Régional de la Réunion.

4.2.2 - Le périmètre du transfert

L'article 2 du décret 2500-1500 du 5 décembre 2005 dispose que sont considérés comme acquis par l'État en vue de l'aménagement des routes transférées, les biens suivants :

► les terrains qui ont été acquis en vue d'aménagements qui ont été réalisés à la date de la cession ;

► les terrains appartenant à l'État qui ont fait partie de la voie transférée.

Il s'agit notamment de parcelles qui ont été acquises par l'État, qui ont fait partie de la voirie, qui ont été déclassées du domaine public routier à la suite par exemple d'une rectification de virage et qui n'auraient pas été encore aliénées ;

► les terrains qui ont été acquis en application d'une déclaration d'utilité publique (DUP) ayant la capacité d'exproprier, en vue de la réalisation d'aménagements et non abandonnés ou en cours de travaux.

L'alinéa 3 de cet article évoque la notion de projet « abandonné ». Or, il n'existe pas de définition juridique de projet « abandonné », ce qui a conduit à adopter le dispositif suivant :

► pour l'ensemble des parcelles acquises en vue d'une route transférée, les directions départementales de l'équipement (DDE) détermineront si l'aménagement est abandonné ou non, c'est-à-dire si l'État l'aurait exécuté ou non ;

► cette position de l'État devra être conforme aux dispositions figurant à la date du transfert dans les différents documents d'urbanisme opposables ou aux demandes de modifications de ces documents faites par l'État avant la date du transfert.

4.2.3 - La procédure de transfert

La Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) a procédé en 2011 au recensement exhaustif des parcelles concernées par commune la nature, l'adresse, les références cadastrales, la superficie, l'origine de propriété, les références de publicité foncière et le numéro des terrains au tableau général des propriétés de l'État (n°TGPE) sont transmis à France Domaine, notaire des services de l'État, pour rédaction des actes administratifs.

En application du paragraphe III de l'article 18 de la loi du 13 août 2004, les transferts du domaine privé de l'État sont réalisés à titre gratuit et ne donnent lieu au paiement d'aucune indemnité, droit, taxe, salaire ou honoraire.

Afin de ne pas freiner la globalité de la procédure, il a été proposé en concertation entre les services de la région, de la DEAL et de France Domaine qu'un acte soit établi par commune ou par groupement de communes au fur et à mesure de la complétude des informations nécessaires à la passation des actes.

Les projets d'acte sont soumis pour avis et décision aux instances de la collectivité.

4.2.4 - Le recensement réalisé en 2011

secteur	commune	nombre de parcelles	Superficie en m ²
Ouest	Trois Bassins	65	350 257
	Saint-Leu	403	1 531 587
	Saint-Paul	332	1 835 372
Nord	Saint-Denis	89	29 401
Est	Plaine des Palmistes	7	769
	Saint-Benoît	17	13 110
	Ste-Rose	13	5 901
	St-André	16	2 291
	Ste-Suzanne	7	21 942
	Ste-Marie	65	132 212
Sud	Cilaos	4	3 099
	Petite-Ile	25	30 888
	Saint-Louis	15	4 155
	Le Tampon	9	2 783
	Les Aviron	8	1 737
	St-Joseph	62	17 192
	St-Philippe	2	147
	Etang-Salé	1	8 420
	S-Pierre	66	259 248
			1206

4.2.5 - Les obligations générées par le transfert pour la région

Le patrimoine foncier ainsi transféré sera intégré dès signature des actes dans le domaine privé de la région.

Avant toute opération de valorisation, il devra alors faire l'objet :

- ▶ de la délimitation du Domaine Public Routier (DPR), opération ayant pour but de prendre en compte tous les éléments liés à l'ouvrage routier (réseaux, ouvrages techniques aériens et souterrains, etc...) ;
- ▶ de la purge du droit de rétrocession ou de l'exercice du droit de préemption.

Au 31 décembre 2014, le parcellaire ayant fait l'objet d'une décision de la Commission Permanente du Conseil Régional et a été transféré à la région :

Secteur	Commune	Nbre de Parcelles	Superficie en m ²	État du transfert
OUEST	Trois Bassins	65	350 257	Fait
	Saint-Leu	403	1 531 587	Fait
	Saint-Paul	413	2 013 849	Fait
NORD	Saint-Denis	94	33 088	Fait
EST	Plaine des Palmistes	1	36	Fait
	Saint-Benoît	33	15 588	Fait
	Sainte-Rose	13	5 901	Fait
	St-André	20	2 964	Fait
	Sainte-Suzanne	17	25 853	Fait
	Sainte-Marie	50	126 096	Fait
SUD	Cilaos	4	3 099	Fait
	Petite-Ile	25	30 888	Fait
	Saint-Louis	21	22 007	Fait
	Le Tampon	26	31 921	Fait
	Les Aviron	8	1 737	Fait
	St-Joseph	62	17 192	Fait
	St-Philippe	2	147	
	Etang-Salé	1	8 420	Fait
	S-Pierre	66	259 248	Fait
TOTAL		1 324	4 477 868	

Pour ces parcelles, douze actes portant transfert ont été transmis par les services de l'État. Le dernier acte (5 parcelles) a été signé début 2018 (délibération Commission Permanente de 12/12/2017) sur la commune de Sainte-Suzanne.

4.3 - La Nouvelle Route du Littoral

Dans le cadre de l'aménagement d'une nouvelle liaison routière sécurisée entre Saint-Denis et La Possession (la Nouvelle Route du Littoral), la région se doit de disposer de terrains situés à proximité immédiate de l'emprise du projet mais aussi de l'enceinte du port ouest afin de permettre aux entreprises titulaires des marchés de travaux de disposer d'un espace permettant d'accueillir toutes les installations techniques nécessaires à la mise en œuvre et à la réalisation de ce chantier d'importance régionale pour le développement de l'Île de La Réunion.

A ce titre, le Département disposant de terrains dans la zone arrière portuaire, une convention de mise à disposition de ce foncier au bénéfice de la région a été signé avec effet à partir du 1^{er} juillet 2013 portant sur 17 hectares dans un premier temps avec possibilité d'extension à terme.

4.4 - La gestion des données d'information géographique

En complément de QGIS, un applicatif a été mis à disposition par le service SIG auprès de la DPI permettant d'accéder facilement à toutes les informations du cadastre.

4.5 - La Zone d'Activités Aéroportuaires Pierre Lagourgue

Une parcelle de 2 000 m² a été attribuée par bail à construction de trente ans à la société Soleil Créole pour y développer son activité de fabrication de conserves alimentaires à bases de produits agricoles locaux. La livraison des bâtiments a pris du retard.

Une parcelle de 1 500 m² a été attribuée à la société SCA FRUITS par bail à construction du 21/12/2015.

Une promesse de bail à construction a été signée le 04/12/2015 avec la SARL Roland Garros Investissements sur une emprise foncière de 20 000 m² pour un loyer annuel de 60 000 euros. Le bail a été signé les 1^{er} et 4 décembre 2017.

4.6 - La Maison Régionale des Sciences et Techniques (MRST)

Un marché de gestion immobilière, administrative et technique du bâtiment a été attribué à la société INOVISTA le 29 octobre 2014 pour une durée de 2 ans pour un montant de 181 318,69 € TTC. Le marché a expiré le 29 octobre 2016.

En novembre 2016, la collectivité a décidé de garder en gestion directe le site au regard des services régionaux installés (DSI, DAE, DL, DSVA) depuis octobre 2014. Ainsi, la DPI en collaboration avec la Direction de la Logistique (DL) s'occupe de la partie administrative, financière et comptable ; et la DL en gère l'entretien.

Un avenant modifiant les conditions financières des conventions de mise à disposition des locaux a été négocié avec les occupants qui prévoit le paiement d'un loyer à compter du 24 juillet 2013.

Ce bâtiment, tout en gardant sa vocation initiale dédiée à l'innovation, a été utilisé comme une ressource d'ajustement en terme de locaux administratifs pour les services régionaux.

4.7 - Le transfert des CREPS par l'Etat

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 connue sous le nom de loi NOTRe a prévu le transfert de l'État aux régions le patrimoine immobilier des CREPS ainsi que l'essentiel des responsabilités et moyens de fonctionnement (humains et financiers) correspondants.

En application de ces dispositions, les régions ont donc en charge depuis le 1er janvier 2016 la construction et/ou la reconstruction, l'extension et les grosses réparations des locaux et des infrastructures des CREPS. Elles assurent également l'entretien, le fonctionnement, l'accueil, la restauration et l'hébergement hors missions d'encadrement et de surveillance des sportifs et des stagiaires de l'État.

Les sites concernés par le transfert sont :

SAINT-DENIS	
Références cadastrales	DO 19 et DO 18
Emprise foncière	21 092 m ²
Surface des équipements sportifs extérieurs	9 364 m ²
Surface habitable	3 932 m ²
SAINT-PAUL	
Références cadastrales	BN 3 et BN 4
Emprise foncière	5 086 m ²
Surface habitable	845 m ²
TAMPON – Plaine des Cafres	
Références cadastrales	AE 801 et AE 802
Emprise foncière	26 267 m ²
Surface des équipements sportifs extérieurs	9 840 m ²
Surface des équipements sportifs couverts	1 218 m ²
Surface habitable	1 350 m ²

En collaboration avec France Domaine, la région prépare le transfert immobilier desdits sites pour une validation des instances délibérantes et une régularisation de l'acte courant 2018.

CREPS St Denis:

Des travaux d'entretien -maintenance ont été réalisés en 2017 (ravalement de la façade principale, étanchéité de toitures, chéneaux, descentes eaux pluviales, etc.).

CREPS Plaine des Cafres :

Dans l'attente du projet de restructuration lourde du site, les études pour une réhabilitation provisoire (700 K€) du gymnase ont été achevées en 2017. Les travaux seront livrés en septembre 2018.

CREPS St Denis et Plaine des Cafres :

Dans la cadre de la création du futur Institut Régional des Sports de l'Océan Indien (IRSOI), les études préalables pour la restructuration lourde des deux sites, permettant d'accueillir également l'IRSOI, ont été réalisées pour un montant de 90 K€ et les scénarios de réhabilitation-extension élaborés.

En 2018, les études de programme s'achèveront et permettront de présenter le programme architectural, le coût et le planning des deux opérations à la Commission Permanente, en vue du lancement des concours de maîtrise d'œuvre.

4.8 - Le Transfert du patrimoine liés à la compétence transport

La loi NOTRe de 2015 a transféré aux régions et plus précisément à la région Réunion la compétence transport inter urbain.

Les « cars jaunes » sont aujourd'hui de la compétence régionale.

Un état des lieux des équipements (gares) est en cours de réalisation avec d'autres directions pour élaborer la programmation pluriannuelle 2018 – 2021 de grosses réparations à mettre en œuvre sur ces gares.

Des premiers travaux d'entretien et d'embellissement ont été réalisés en régie en 2017 par la Direction de la Logistique.

L'année 2018 devrait voir une mise au point de leur statut en fonction de leur historique (communal, départemental, intercommunal, autre...).

5 – LES ASSURANCES, LA DÉSAFFECTATION ET L'ALIÉNATION DES BIENS MOBILIERS

5.1 - Les assurances

Dans le cadre des garanties « dommages aux biens » et « responsabilité civile », un marché a été conclu au 1er janvier 2015 pour quatre années :

- le contrat d'assurance « dommages aux biens » attribué à la Société BTA INSURANCE / Assurances Emile Isautier a donné lieu au paiement d'une prime d'un montant annuel de 291 683,33 €.

- le contrat d'assurance « responsabilité civile » attribué à la Société ZURICH INSURANCE / Gras Savoye Océan Indien a donné lieu au paiement de la prime d'un montant annuel de 76 306,52 € et de la régularisation de la prime de 2015 pour 13 480,10 € et de 2016 pour 19 984,79 €.

A ce titre, 2 sinistres ont été déclarés sur le contrat dommages aux biens et 1 sur le contrat responsabilité civile.

5.2 - La désaffectation des biens mobiliers

La région est propriétaire de matériels, de matériels roulants, de mobiliers qu'elle met à disposition de ses services, des établissements publics locaux d'enseignement (lycées), des organismes de formation et de divers organismes.

A ce titre, ces matériels et mobiliers déclarés obsolètes ou hors d'usage, donnent lieu, sur propositions des structures précitées, à une désaffectation prononcée par la Commission Permanente du Conseil Régional.

En 2017, la procédure de désaffectation a concerné, le service logistique au travers de véhicules automobiles, ainsi que quatre établissements d'enseignement, le CRR, l'antenne de Paris et le CENTHOR.

5.3 - L'aliénation des biens mobiliers

Suite au non renouvellement du marché de mise au rebut des matériels obsolètes, la DPI a rencontré des organismes certifiés dans la collecte et le recyclage gratuit des matériels électriques conformément à la réglementation en vigueur sur l'élimination des déchets contenant des matières dangereuses.

Deux organismes ont répondu favorablement et sont prêts à travailler en partenariat avec la collectivité si besoin.

6 – LE CHAPITRE BUDGÉTAIRE 940 - LES IMPOSITIONS ET TAXES DUES

Tout d'abord, la DPI a commencé à recenser en 2015, toutes les adresses depuis 2012 imposées par la Direction Générale des Finances Publiques sur les taxes d'habitation et taxes foncières dont la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Il s'est avéré que plus de 50% de ces taxes visent les logements de fonction des lycées et centres de formation.

Les taxes d'habitation et les taxes foncières dues par la collectivité sont inscrites comme dépenses au chapitre 940.

- Taxe foncière et taxe d'enlèvement des ordures ménagères payé en 2017 : 195 665 euros

- Taxe d'habitation et taxe sur les bureaux (Paris) payé en 2017 : 110 357,02 euros

AFFAIRES EUROPÉENNES – PROGRAMMES EUROPÉENS

L'année 2017 est pour l'ensemble des fonds européens, la première année de pleine programmation.

Les opérations de clôture de la précédente génération des programmes sont finalisées au niveau des Autorité de gestion mais non finalisées au niveau communautaire à l'exception du POCT qui était le seul programme sur lequel la Région exerçait le rôle d'autorité de gestion : le solde final a été versé le 24 octobre 2017 par la Commission Européenne.

Les organisations ainsi que les systèmes de gestion étant pleinement opérationnels, les efforts de la Région désormais autorité de gestion du POE FEDER, du PO INTERREG V et Autorité de gestion déléguée au titre de la subvention globale sur le POE FSE, se sont concentrés sur la programmation, la certification et l'amélioration continue des procédures.

Si tous les programmes, à des degrés divers, ont connu un accroissement significatif de la programmation tant en volume de dossiers qu'au regard des montants programmés et certifiés, l'année 2017 a été marquée par les faits suivants :

– **En avril 2017, la CICC a réalisé un audit de système plurifonds** (FEDER, INTERREG V OI, FSE et IEJ). Concernant les POE FEDER et INTERREG, l'ensemble des observations ont été levées au terme de la phase contradictoire qui s'est clôturée en fin d'année. Les POE FEDER et INTERREG ont été classés **en catégorie 1 « bon fonctionnement »** du système de gestion et de contrôle » (sur une échelle de 1 à 4, 4 étant la note la plus dégradée).

– **Au regard des montants certifiés arrêtés en juin 2017**, la première clôture annuelle des comptes avec des montants certifiés a eu lieu en fin d'année. Pour rappel, sur suggestion des autorités nationales, la toute première clôture annuelle du 30 juin 2016 avait été établie à 0€.

Concernant cette clôture annuelle des comptes :

– sur le POE FEDER, l'autorité d'audit a conclu à un taux d'erreur de **0,03 %**.

– sur le POE INTERREG Océan Indien, l'autorité d'audit a conclu à un taux d'erreur de **0 %**.

– **En novembre 2017, se sont tenus les Comités de Suivi** au titre du Comité National de suivi plurifonds. Ses membres ont pu examiner l'état d'avancement des différents programmes. Le CNS a donné son accord pour la modification du POE FEDER qui au regard d'événement impondérables impactant deux grands projets, a dû être ajusté. Cet ajustement maintient les objectifs ainsi que les grands équilibres budgétaires du programme. La modification a été soumise en décembre 2017 à la Commission.

A l'occasion du second Comité de suivi INTERREG OI, s'est tenu le premier comité de concertation FED-FEDER. Le Comité a pu mesurer les progrès établis, tant au niveau de la programmation que de la mise en œuvre des conventions cadre.

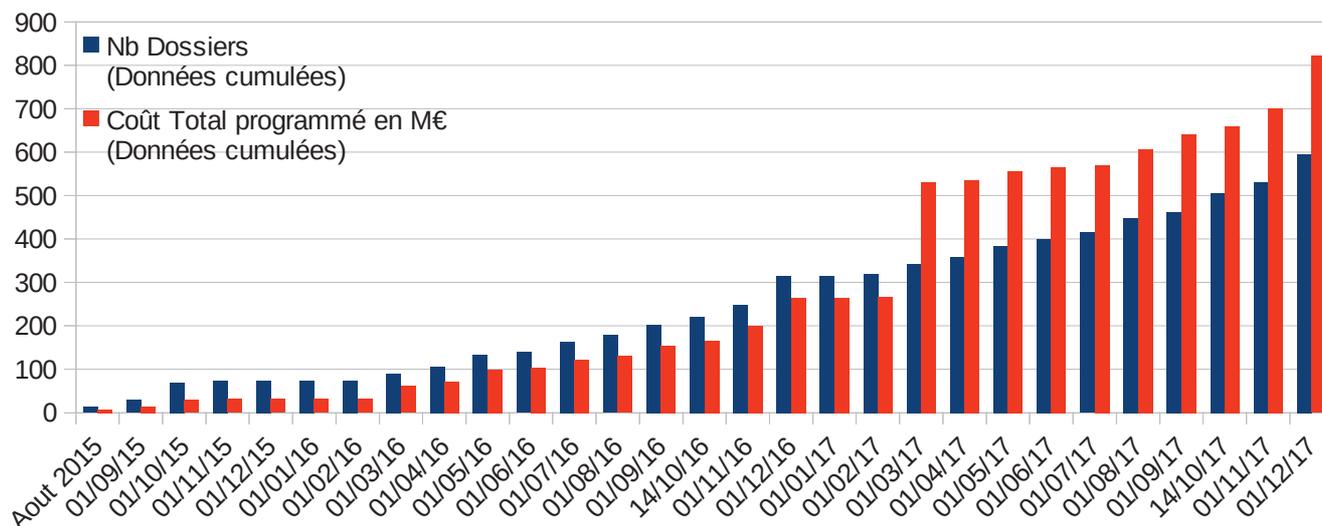
1 - LE CONCOURS DES PROGRAMMES EUROPÉENS 2014-2020 AOX

SEPT PILIERS DE LA MANDATURE

1.1 – Bilan de la programmation du POE FEDER et du PO INTERREG V OI

1.1.1 – Le POE FEDER :

Programmation du FEDER



La mise en œuvre du programme opérationnel du PO FEDER 2014-2020 a atteint en 2017, son rythme de croisière.

Depuis le début de la programmation en 2015, 587 dossiers ont été sélectionnés représentant un coût total de 822 053 300 €, soit 42,6% du coût total du programme et un montant FEDER de 414 399 439 euros. Pour la seule année 2017, 269 nouveaux dossiers ont été programmés, soit la moitié du total des dossiers programmés.

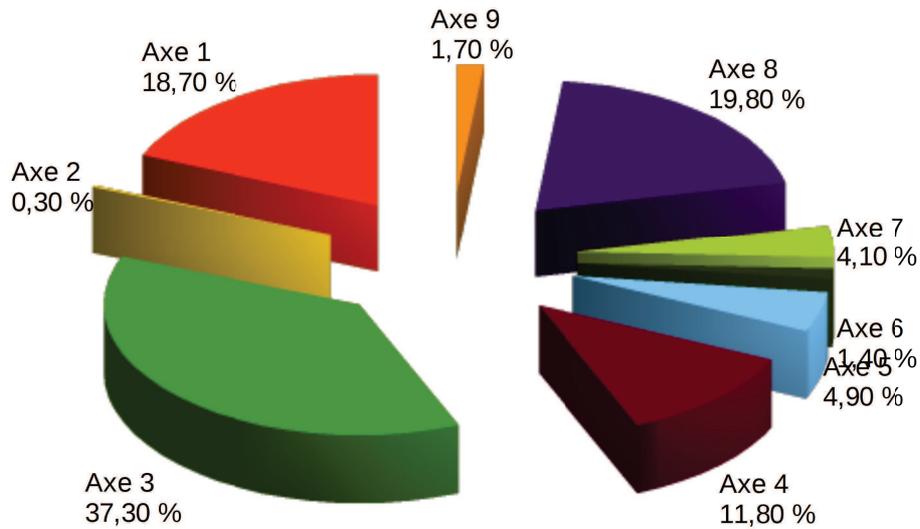
Cette accélération du rythme de programmation sur l'ensemble des axes, a permis de multiplier par 3 le taux de programmation exprimé en coût total éligible. Celui-ci représentait à fin 2016, 14,0 %. Cette accélération est également perceptible au niveau des paiements puisque 283 218 720,41€ de dépenses totales ont été certifiées par l'Autorité de Certification (AC). Il convient de souligner que 5 appels de fonds ont été réalisés depuis le début de la programmation et qu'ils ont donné lieu à 120 937 592,26 € de paiements par la Commission Européenne.

L'année 2017 voyait pour la première année la mise en œuvre de la règle du dégagement d'office (DO).

Le seuil de DO a été dépassé dès le mois de septembre 2017 et les perspectives 2018 ne relèvent pas de difficultés particulières.

Le montant des dépenses certifiées s'élevait à 14,66 % du programme.

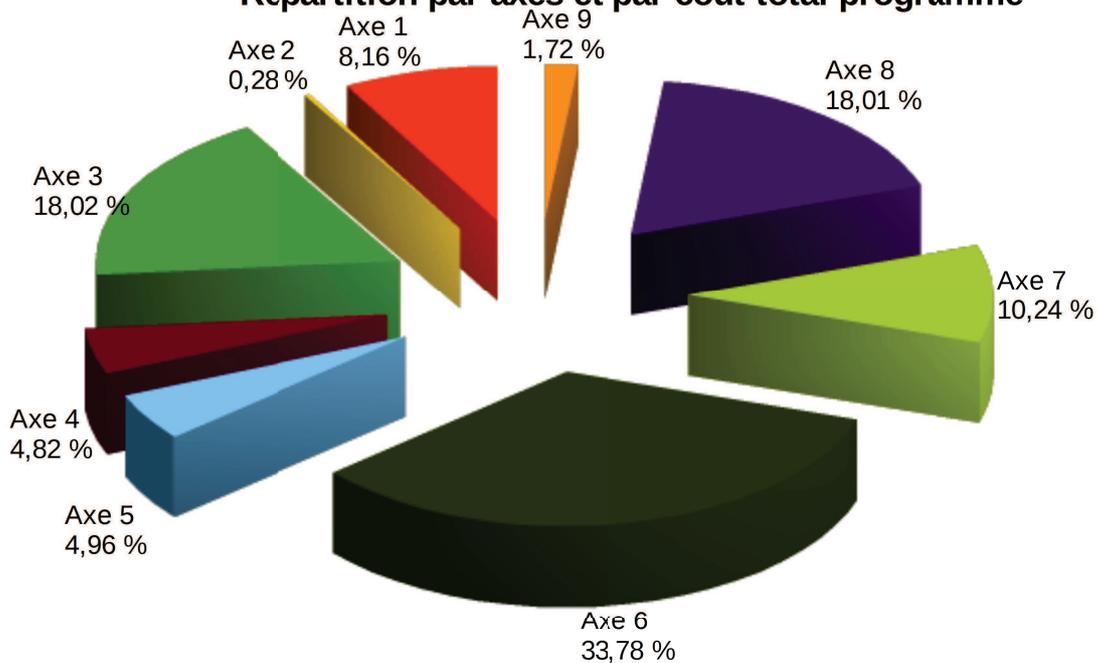
Répartition par axe des dossiers programmés



Au regard des dossiers programmés, l'axe 3 consacré au soutien aux entreprises, est le plus dynamique (37 %), et cette tendance amorcée depuis le début de la programmation, se confirme. Les axes 1 dédié à la recherche et à l'innovation et 8 qui est l'axe spécifique aux RUP concernant la compensation des surcoûts, représentent respectivement 18,7 % et 19,8 % de la programmation.

Il convient cependant de mesurer l'avancement du programme par un autre indicateur, puisque le nombre de dossiers programmés ne permet pas de déduire le niveau des montants programmés

Répartition par axes et par coût total programmé



Sous l'angle des montants programmés, l'axe 6 consacré aux infrastructures d'échange, est celui qui détient le poids relatif le plus important (33,7%). Les axes 3 et 8 représentent chacun 18 % des montants programmés.

Au regard d'une disposition nouvelle introduite dans les règlements pour la période 2014-2020, la Région Réunion, en tant qu'autorité de gestion, a fait le choix de recourir aux Investissements Territoriaux Intégrés (ITI) en contractualisant une délégation de gestion avec les Autorités urbaines (AU) retenues aux niveau des EPCI.

En 2017, la mise en œuvre du volet urbain du PO FEDER est pleinement opérationnelle au travers du dispositif ITI : les 5 contrats territoriaux sont signés et la programmation d'opérations est effective pour les 5 AU sur leur territoire respectif.

L'AG a fait le choix de mettre en place des contrats s'articulant sur deux périodes : 2015-2017 et 2018-2020 en précisant que la date d'éligibilité des dépenses à l'instar de celle du programme, est fixée au 31 décembre 2023.

Au 31 décembre 2017, 64 opérations ont été programmées pour 57,25M€ de coût total éligible parmi lesquelles ont été programmées des opérations de modernisation ou de création de zones d'activité telle que l'extension de la ZA de la Pointe des Châteaux dans l'Ouest, ou encore des aménagements de pôles d'échanges afin de favoriser le développement des transports en commun telles que les gares routières du Tampon et de Bras Panon.

FOCUS : la modification du POE FEDER 2014-2020

Au regard des premiers résultats issus des travaux prospectifs engagés par l'Autorité de gestion (AG) au premier trimestre 2017, des discussions techniques ont été engagées avec la Commission afin de prévenir les effets négatifs d'aléas impondérables sur deux opérations inscrites au programme :

D'une part, les investissements publics nécessaires à l'atteinte des objectifs du programme en matière de Très Haut Débit (THD), seront moins importants que prévus. En la matière, l'action publique ne peut intervenir qu'en complément des investissements privés. Ces derniers se sont accrus de manière totalement imprévisibles au cours de l'année 2016 réduisant dès lors, le volume des investissements publics tels qu'ils avaient été prévus lors de l'adoption du programme en décembre 2014. Le démarrage de l'opération THD qui relève de la méthodologie des Grands projets, a par ailleurs, été ralenti par l'adoption tardive du régime d'aide d'état afférent qui n'a été publié par la Commission Européenne qu'en mars 2017.

D'autre part, l'opération concernant le SWAC Nord a été abandonnée suite au désistement de son délégataire. L'AG en a informé la Commission en début d'année 2017.

Dans un principe de bonne gestion, l'AG, a proposé de modifier le programme opérationnel tout en maintenant ses objectifs initiaux et les grands équilibres du budget. Cette modification ne porte que sur une réaffectation de 20 M€ prélevés sur l'enveloppe initiale du THD : elle permet un abondement des instruments financiers de 7 M€ au titre de l'axe 3 et de 13 M€ vers de nouvelles actions favorisant les économies d'énergies et la transition énergétique au titre de l'axe 4. Ces nouvelles actions sont toutes issues de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) de La Réunion. Elles introduisent par ailleurs, de nouveaux indicateurs dont certains sont retenus à la place de celui qui concernait le projet initial du SWAC Nord au sein du cadre de performance.

En parallèle et suite aux recommandations de la Commission Européenne, l'AG a mené une revue méthodologique de son système d'indicateurs afin de s'assurer de sa fiabilité. Bénéficiant d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, ces travaux ont permis de proposer la modification de 9 des 77 indicateurs qui composent le système :

– 8 pour des questions de méthodologie. A titre d'exemple, l'indicateur Commun retenu au niveau de l'Europe « CO 31- Efficacité énergétique, nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré », s'appuie sur une base juridique inapplicable dans les DOM. Il a été proposé de le remplacer par un indicateur spécifique.

– 2 d'entre eux sont concernés par des erreurs matérielles (un indicateur cumulant à la fois erreur matérielle et problème de méthodologie). A titre d'exemple, la valeur cible de l'indicateur IS 17 : « Surface d'EPHAD rénovée » a été fixée par erreur à 2 000 m² au lieu de 20 000 m².

Ces ajustements et corrections des indicateurs ont été intégrés à la modification du programme.

Cette modification a fait l'objet d'un avis favorable du CNS, le 07 novembre 2017 et a été déposé formellement auprès de la Commission Européenne le 06 décembre 2017. Les réponses aux dernières observations de la Commission ont été notifiées le 10 avril 2018.

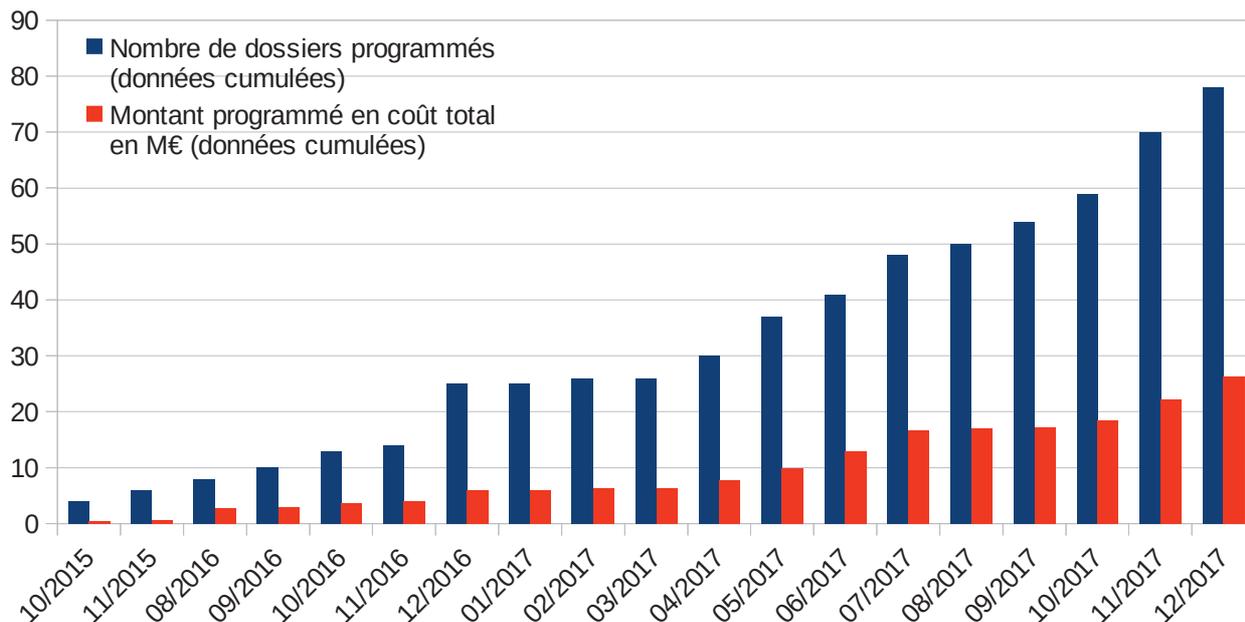
1.1.2 - Le POE INTERREG OI : Intensification de la programmation

L'année 2017 a constitué la première année de pleine mise en œuvre du programme INTERREG V OI, après une année 2016 consacrée, sur son premier semestre, à l'adoption de plusieurs documents de gestion :

- le règlement intérieur du CSI,
- les critères de sélection,
- le plan d'évaluation,
- la stratégie de communication,
- les fiches actions.

Cette année a donc vu une intensification du rythme et du niveau de programmation :

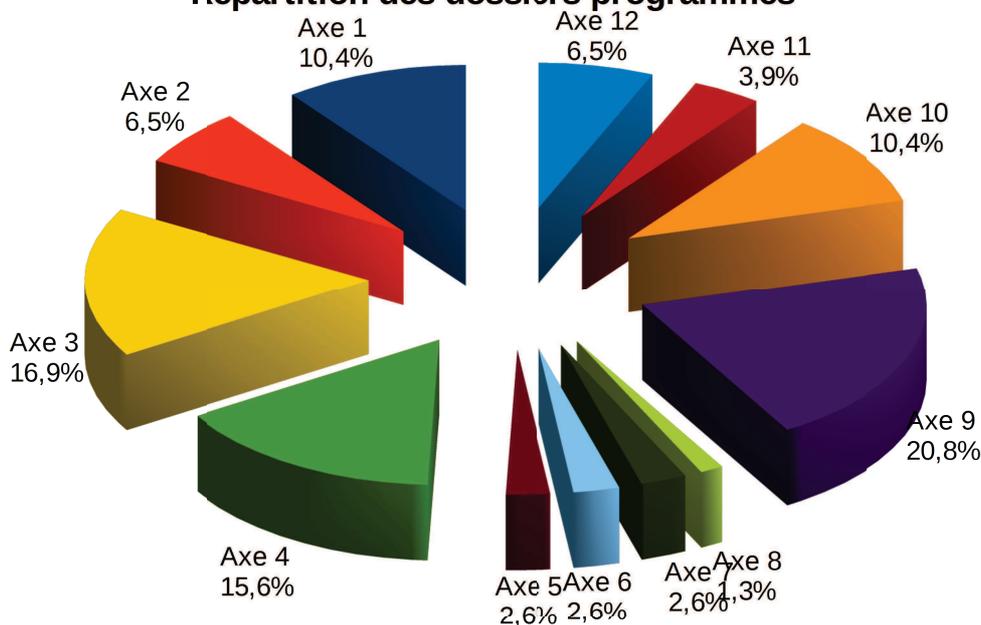
Programmation du PO Interreg V OI



8 comités de pilotage se sont tenus, soit une fréquence supérieure au rythme bimestriel prévu par le règlement intérieur.

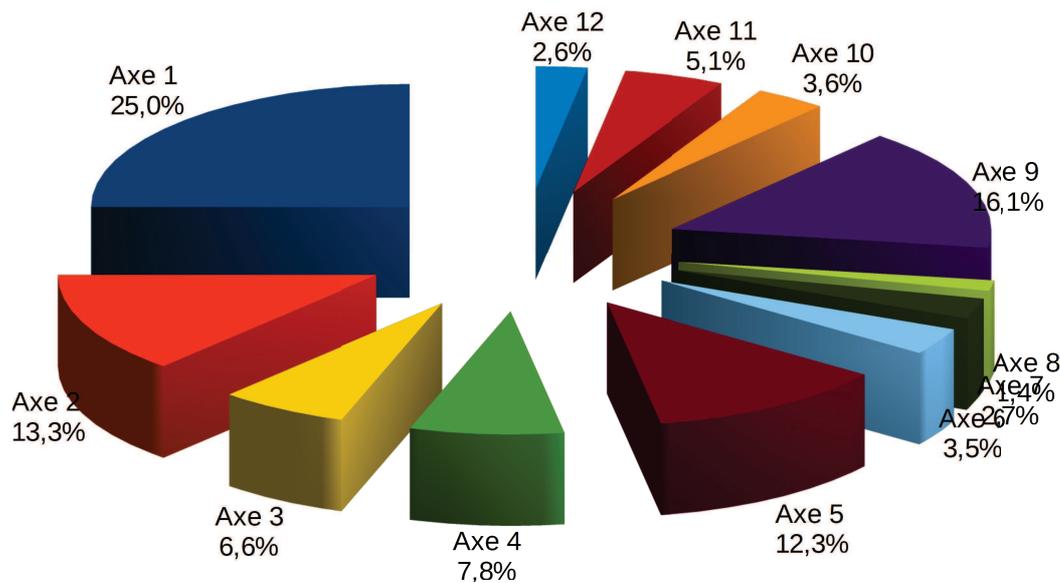
49 opérations ont été engagées, soit un total de 77 dossiers validés pour un montant total de 26,23 M€, depuis le début de la programmation.

Répartition des dossiers programmés



Au regard de la répartition des dossiers programmés, les axes 3 et 4 « Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP) » soit en transnational ou en transfrontalier, sont les plus dynamiques et représentent à eux deux 32,5 % des dossiers programmés. Les axes 9 et 10 « Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie » représentent 31,2 % des dossiers programmés. Ces axes sont les plus dynamiques.

Répartition par axes et par coût total programmé



Sous l'angle des montants programmés, les axes 1 et 2 « Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation » représentent 38,3 % de la programmation et les axes 9 et 10 représentent 18,7 % de la programmation.

S'agissant du comité de suivi annuel, il s'est déroulé du 30 novembre au 01^{er} décembre en présence des représentants des Etats partenaires : Maurice, Seychelles, Madagascar, les Comores et l'Inde. A sa suite, s'est réuni le 01^{er} décembre un comité de concertation Fed-Feder, avec des représentants de la Commission de l'Océan Indien et des délégations de l'Union Européenne à Maurice et à Madagascar. Ce comité a validé le schéma d'articulation Fed- Feder et une première liste de projets à soutenir en 2018. Il a également pris note des dossiers programmés en 2017.

Enfin, s'agissant des accords cadres de coopération, initiés en 2016, entre le Conseil Régional et les Etats partenaires du programme leur signature s'est poursuivie au cours de l'année 2017.

- La convention cadre avec la République de Madagascar a été signée le 14 août ;
- Le protocole d'accord avec la République des Seychelles a été signé le 20 octobre.

La convention cadre avec les Comores, signée l'année dernière, est pleinement opérationnelle puisque le premier comité de suivi s'est tenu le 21 novembre 2017. Le programme Interreg OI est le seul programme Interreg français pour lequel des dépenses ont été certifiées au cours de l'année comptable 2016-2017.

1.2 – Le concours des Fonds européens aux 7 piliers de la manufacture

1.2.1 – Le 1^{er} pilier : Un passeport réussite pour les réunionnais

- Le POE FEDER

Au titre des actions en faveur de l'amélioration de la connaissance, le soutien du FEDER a notamment permis d'augmenter les capacités en recherche, développement et innovation à travers le soutien aux infrastructures et aux projets de recherche portant sur les thématiques de la S3.

Par ailleurs, les financements ont également été attribués en faveur d'opérations contribuant à la diffusion de l'innovation au sein des entreprises à travers des programmes d'actions de structures, des projets innovants portés par des entreprises ou l'insertion de chercheurs.

A ce titre, de nombreuses opérations ont été soutenues, dont notamment :

- La construction des locaux de l'UFR SANTÉ pour son volet recherche sur le site de Saint-Pierre et les travaux et aménagements d'infrastructures de recherche du GIP CYROI ;
- Des projets de recherche liés aux Appels à Projet RDI (Recherche, Développement et Innovation) lancés par la collectivité dans le secteur de la S3 en 2015, et notamment liés aux secteurs de la biodiversité terrestre et de la santé ;
- L'accompagnement de 25 doctorants via l'attribution d'allocations de recherche pour des thèses s'inscrivant dans la S3.

- Le POE FSE

La Région réunion mobilise ce fonds communautaire afin de soutenir notamment les formations et favoriser la réussite des jeunes et des demandeurs d'emploi.

A ce titre, 4 650 apprentis ont pu bénéficier d'une aide au cours de l'année 2017, 1 155 participants ont accédé à une formation dans le champ du social et 1 698 ont été soutenus dans le cadre des formations sanitaires.

1.2.2 – Le 2^{ème} pilier : engager la 2^{ème} génération des grands chantiers

- Le POE FEDER

Le dossier Grand Projet (GP) de la Nouvelle Route du Littoral, au titre de sa deuxième tranche, a été agréé par la CE conformément à l'article 103 du règlement 1303/2013 et a été programmé au mois de mars 2017. Le projet est en cours de réalisation. L'opération permettra la sécurisation de l'axe Saint-Denis / le Port et intégrera la création d'un linéaire de 18,6 km de voie TCSP.

Concernant le programme d'investissement de l'Aéroport Roland Garros, une nouvelle contrainte liée à la méthodologie des GP nécessite de devoir disposer de l'ultime autorisation environnementale avant d'être agréé. Cet élément contribue à retarder la programmation du dossier alors même que des travaux ont d'ores et déjà été réalisés.

Les investissements ont été à ce stade, scindés en deux dossiers distincts :

- les opérations liées aux contraintes réglementaires liées à la sécurité ont pu faire l'objet d'une programmation en septembre 2017. Les RESA, systèmes de sécurité en bout de pistes ont par ailleurs, été livrées en fin d'année.
- les investissements liés à l'accroissement attendu de la fréquentation dont le nouvel aérogare sont toujours instruits dans le cadre de la méthodologie des GP.

Le grand projet THD a fait l'objet d'une modification et le volume d'investissement public nécessaire à la couverture de l'île a été revu à la baisse compte tenu de l'appétence imprévisible des opérateurs privés. Ce dossier a fait l'objet d'un accompagnement de JASPERS et a été présenté en début d'année 2018 pour approbation.

La Commission a été informée du retrait de la liste des GP du projet SWAC Nord initial et du programme d'investissement du Grand port maritime. Concernant ce dernier, le volume d'investissement se retrouve désormais en dessous du seuil des GP et il fait par ailleurs, l'objet d'un décalage temporel.

- le POE FEADER (PDRR)

Dans le cadre du PDRR, la Collectivité s'est engagée à soutenir les infrastructures permettant de sécuriser l'alimentation en eau dans les Hauts, et favoriser ainsi le développement économique et les capacités de lutte contre l'incendie de cette zone des Hauts.

A ce titre, la Région a soutenu la construction de la retenue collinaire de Piton Rouge (commune du Tampon) pour un coût total de 10,41 M€ en finançant la contrepartie 1,37 M€.

Par ailleurs, la Région a assuré la maîtrise d'ouvrage d'une opération d'aménagement d'une piste forestière : la route forestière de Bébou à la petite plaine (commune de la Plaine des Palmistes) qui a bénéficié d'un soutien de 1,5 M€ du FEADER. Ce projet consiste à réaliser une voie de contournement du massif de la petite plaine afin de créer une circulation en boucle à sens unique avec l'intégration d'une piste cyclable.

1.2.3 – Le 3^{ème} pilier : libérer les entreprises, libérer les énergies

- Le POE FEDER

L'aide aux entreprises constitue au regard du nombre de dossiers programmés, l'axe le plus dynamique du programme.

Depuis le début du programme, 372 opérations ont été programmées (soit plus de 60 % de l'ensemble) et 139 l'ont été en 2017. Il convient de souligner que si le nombre de projets soutenus est remarquable, les montants des soutiens sont nécessairement plus limités, au regard des moyens mobilisés par les projets d'investissements structurants.

En complément des aides attribuées aux investissements des entreprises, 4 projets de zones d'activité, dont une étude, pour un coût total éligible de 13,3 M€ offrant une superficie de 71 342 m² aux entreprises ont été programmés.

Les aides attribuées cette année ont contribué à la création de 152 emplois.

Deux appels à manifestation d'intérêt (AMI) pour favoriser la création de nouvelles structures hôtelières de qualité, ont été lancés en juillet 2017 : l'un en faveur de la création de projets qualifiés de grande envergure et le second en faveur des projets de "petite hôtellerie de charme".

Concernant les instruments financiers, le 12 septembre 2017, l'accord de financement entre la Région et le FEI a été signé et permettra la constitution d'un Fonds de fonds. A ce titre, 6,2 M€ de fonds FEDER ont été programmés afin de soutenir la création d'entreprise et 23,7 M€ ont été programmés afin de soutenir le développement. La sélection de l'intermédiaire financier est en cours.

Les instruments financiers entreront dans leur phase opérationnelle en 2018.

- Le POE FSE

En complément des instruments financiers qui seront très prochainement mis en œuvre au titre du POE FEDER, la Région a maintenu son soutien aux opérateurs accompagnant la création d'entreprise à la Réunion.

1.2.4 – Le 4^{ème} pilier : libérer la terre réunionnaise

- Le POE FEDER

Le POE FEDER vise deux objectifs, le premier est de favoriser la transition énergétique et le second, de lutter contre la précarité énergétique. A ce titre, un premier dispositif visant les logements sociaux a permis la programmation de 35 dossiers concernant l'équipement de 2 265 logements en chauffe-eau solaire. Un second dispositif concerne lui l'équipement des logements privés en chauffe-eau solaire, sur condition de ressources et l'année 2017 a permis la prise en compte de 1 661 foyers.

- le POE FEADER (PDRR)

Au titre des aides économiques instruites par la Région dans les Hauts et financées par le PDRR, une opération de création d'un gîte à Beaumont (commune de Sainte Marie) a été soutenue. Ce dossier relève du Type d'Opération 642- qualification des petits hébergements touristiques et de la restauration privée dans les Hauts.

Au titre de la formation agricole, une opération de VIVEA a été soutenue pour un montant de Feader de 112 455 €.

Enfin, concernant LEADER, quatre GAL ont été mis en place dans chacune des micro-régions. Leurs différentes fiches actions ont été approuvées par la Commission Permanente du 02 mai 2017. Les premiers comités de programmation se sont tenus fin 2017 : le 10 novembre pour le GAL Sud et le 29 novembre pour le GAL Nord.

1.2.5 - Le 5^{ème} pilier : l'identité, la culture réunionnaise

- Le POE FEDER

Au titre du soutien aux aménagements touristiques à vocation économique, 4 opérations d'aménagement de sites publics ont été programmées, parmi lesquelles :

- L'aménagement du bassin de baignade du Boucan ;
- Le Sentier Littoral Ouest.

Ces opérations concernent près de 58 Ha pour un coût total éligible de 7,6 M€

1.2.6 – Le 6^{ème} pilier : l'égalité des chances pour la famille

- Le POE FSE

Au titre de l'égalité des chances, la Région Réunion mobilise le FSE afin de soutenir les publics fragiles. A titre d'exemple, le dispositif « École de la 2e chance » a accompagné sur l'année 2017, 764 jeunes et elle a pu comptabiliser sur cette même année 227 sorties positives

Par ailleurs, la contrepartie apportée par la Région a pu permettre la formation de 1090 stagiaires par le RSMA. Le taux d'insertion à la fin de leur parcours a été de 78 %.

1.2.7 – Le 7^{ème} pilier : l'ouverture au monde, à l'océan Indien

- Le PO INTERREG V

Le programme INTERREG V a poursuivi en 2017 l'intensification de sa programmation, avec 49 dossiers engagés dont :

- 30 sur le volet transfrontalier
- 19 sur le volet transnational.

Sur ce dernier volet, il est à souligner l'engagement de la première opération portée par un maître d'ouvrage Mahorais et concernant une action de promotion des entreprises mahoraises au Mozambique.

De façon plus générale, sur le volet transnational ont été soutenus :

- 5 opérations dans le domaine de la recherche et de l'innovation dont 2 projets sur la vulnérabilité des territoires dans le domaine de la santé et des risques naturels ;
- 5 opérations également, sur l'axe économique dont celle portée par Mayotte ;
- 1 dossier au titre du renforcement des capacités collectives d'adaptation au changement climatique et de gestion des risques (projet de la PIROI) ;
- 1 opération concernant le patrimoine culturel dont le maître d'ouvrage est le Conseil Départemental, suite à l'appel à projet lancé fin 2016. Le projet retenu consiste en la numérisation du patrimoine iconographique identifié par les différents pays partenaires afin de le valoriser et constituer un réseau de professionnels ;

- 4 projets dans le secteur de la formation et des échanges, dont 2 dossiers d'appui linguistiques au Mozambique du CIEP ;
- 3 projets d'assistance technique.

Sur le volet transfrontalier, on distingue :

- 7 opérations programmées dans le secteur de la recherche et de l'innovation dont 4 portées par le CIRAD,
- 8 projets dans le domaine économique dont 2 projets du club export pour l'organisation de rencontre avec les Seychelles, Maurice et Madagascar,
- 1 opération de la PIROI au titre du renforcement des capacités collectives d'adaptation au changement climatique et de gestion des risques,
- 2 dossiers engagés sur l'axe valorisation du patrimoine naturel dont celui du CEDTM pour une exposition itinérante sur les baleines à bosse et faisant intervenir du FED,
- 10 projets dans le secteur de la formation et des échanges dont 4 concernent la formation agricole,
- 2 projets d'assistance technique.

La signature des nouvelles conventions de partenariat fin 2017 devraient permettre au programme de renforcer la dynamique enclenchée.

1.3 - Système de gestion et de contrôle des POE - contrôle interne des POE

Sur les POE FEDER et INTERREG Océan Indien

Le dispositif de contrôle interne que doit mettre en œuvre l'Autorité de gestion des POE FEDER REUNION et INTERREG Océan Indien a fait l'objet d'un suivi particulier par l'Autorité de gestion sur l'année 2017.

Au-delà des contrôles et mesures de surveillances habituels, l'année 2017 a été marquée – au titre du dispositif de contrôle interne sur les POE – par les événements principaux suivants :

1.3.1 – Première clôture annuelle des comptes au 30 juin 2017, avec établissement de la « déclaration annuelle de gestion » de l'Autorité de gestion

Dans la mesure où la première clôture annuelle des comptes au 30 juin 2016 avait été établie – sur suggestion des autorités nationales – à 0€, la clôture annuelle des comptes du POE au 30 juin 2017 a constitué le premier exercice véritable d'élaboration de clôture annuelle d'un POE.

Si les comptes annuels du POE sont établis en premier lieu par l'Autorité de certification, leur préparation nécessite l'implication des deux Autorités (Autorité de certification et Autorité de gestion).

Les travaux internes de l'Autorité de gestion (et en particulier le dispositif de contrôle interne mis en place) ont permis l'établissement de la première « déclaration annuelle de gestion » que doit signer chaque année l'Autorité de gestion.

Sans cette déclaration, les comptes annuels du POE ne peuvent pas être traités par les services de la Commission européenne.

A ce stade, l'Autorité de gestion n'a reçu aucune observation ou demande de complément de la Commission européenne sur les premiers comptes annuels du POE FEDER et du POE INTERREG transmis, avec un avis favorable sans réserve de l'autorité d'audit.

A titre d'information, pour cette clôture annuelle des comptes :

- sur le POE FEDER, l'autorité d'audit a conclu à un taux d'erreur de **0,03 %** (soit bien inférieur au seuil acceptable de 2 %), sur la base de 6 « audits d'opérations » réalisés.
- sur le POE INTERREG Océan Indien, l'autorité d'audit a conclu à un taux d'erreur de 0 % (soit bien inférieur au seuil acceptable de 2 %), sur la base de 3 « audits d'opérations » réalisés.

1.3.2 – Audit de système réalisé par la CICC en avril 2017

Suite à « l'audit de désignation » d'octobre 2015, la CICC a réalisé un « audit de système » en avril 2017 sur chacun des deux POE FEDER et INTERREG Océan Indien.

En fin d'année, la CICC a signifié à l'Autorité de gestion des POE – par lettre de suivi - que l'ensemble des observations adressées à l'Autorité de gestion avait été levée par la CICC, sans observation résiduelle.

Les POE FEDER et INTERREG sont donc classés – suite à cet audit de système **en catégorie 1 « bon fonctionnement** du système de gestion et de contrôle » (sur une échelle de 1 à 4, 4 étant la note la plus dégradée). Tant au niveau des tâches incombant à l'AG que celles relevant de l'AC, il est à noter que le programme fait parti des premières opérations auditées, compte tenu d'une désignation précoce par le Premier Ministre.

1.3.3 – Premier comité de pilotage des risques AG-AC

L'Autorité de gestion (AG) et l'Autorité de certification (AC) ont décidé d'un commun accord de mettre en place un « comité de pilotage des risques » sur les POE. Ce comité de pilotage des risques – qui se réunit à un niveau technique au moins une fois par an - constitue une instance de partage d'expérience sur l'identification de nouveaux risques de gestion susceptibles d'affecter le POE.

Le « comité de pilotage des risques » se réunit en amont de la mise à jour de la cartographie des risques du POE par l'Autorité de gestion, et la première réunion de ce comité de pilotage s'est tenue le 10 octobre 2017.

1.3.4 – Première mise à jour de la cartographie des risques de gestion du POE

Conformément à ses engagements, l'Autorité de gestion a réalisé une mise à jour de la cartographie des risques pour chaque POE (POE FEDER Réunion et POE INTERREG OI), sur le dernier trimestre 2017.

La cartographie des risques du POE vise à identifier et maîtriser les principaux risques de gestion susceptibles d'affecter la mise en œuvre du POE.

La nouvelle cartographie des risques a été diffusée à chaque service instructeur, ainsi qu'à chaque acteur intervenant dans la gestion du POE pour le compte de l'Autorité de gestion.

1.3.5 – Diffusion du guide du bénéficiaire

L'Autorité de gestion a publié en ligne le « guide du bénéficiaire » du PO FEDER le 23 août 2017, afin d'informer les bénéficiaires potentiels des principales règles s'attachant à l'obtention d'une aide FEDER, et de faciliter la mise en place de leur projet.

Pour le PO INTERREG Océan Indien, un guide du bénéficiaire adapté et dédié a été publié et mis en ligne en septembre 2017.

Sur le POE FSE et notamment sa Subvention globale dont la Région a la charge

Conformément aux dispositions de la convention de subvention globale du POE FSE Réunion 2014-2020, la Région a défini et réalisé un premier plan de « contrôles qualités gestion » sur la subvention globale FSE dont elle a la charge.

La Région en a rendu compte à l'Autorité de gestion au travers des rapports définitifs de contrôle qui lui ont été communiqués, de même que via le « bilan annuel » sur la réalisation des visites sur place et des contrôles qualité gestion.

Par ailleurs, les services de l'ordonnateur ont engagé des travaux sur l'extension de l'usage de coûts simplifiés sur le FSE, notamment en référence à l'article 14-1 du règlement FSE. Ces travaux enclenchés sur 2017 concernant l'analyse des coûts historiques et des unités d'œuvre associées doit déboucher sur une consultation de l'AG et de la DG EMPLOI courant 2018, avant mise en œuvre.

2 - LA CLÔTURE DES PROGRAMMES 2007-2013

Les travaux de préparation de la clôture des programmes 2007-2013 se sont déroulés en 2016 et avaient alors fortement mobilisé les services. L'année 2017 n'aura, elle, été marquée que par le franchissement de la dernière étape du processus de clôture : la transmission des documents de clôture à la Commission Européenne.

2.1 - Rappel des éléments de clôture

Au 31 mars 2017, les Autorités de Gestion devaient transmettre à la Commission Européenne :

- une demande de paiement du solde final et un état de dépenses;
- un rapport final d'exécution du programme ;
- une déclaration de clôture accompagnée d'un rapport de contrôle final réalisée par l'autorité d'audit (CICC).

La collectivité régionale, autorité de gestion du PO de Coopération Territoriale, a répondu à cette obligation réglementaire dans les délais impartis.

2.2- La clôture du programme de coopération territoriale

Concernant le programme de coopération territoriale Océan Indien, les documents de clôture ont été transmis successivement à la Commission Européenne :

- La demande de paiement du solde final : le 24 mars 2017 ;
- Le rapport final d'exécution : le 27 mars 2017 ;
- La déclaration de clôture de l'autorité d'audit : le 30 mars 2017.

Par courrier du 13 octobre 2017, la Commission Européenne acceptait les documents de clôture communiqués et effectuait une proposition de clôture à hauteur du montant du solde sollicité.

Le montant du solde final a été versé le 24 octobre 2017, permettant le 08 novembre le paiement du dernier dossier en maîtrise d'ouvrage Région qui assurait le portage du solde. Sauf procédure de contrôle pouvant intervenir sur une période de 3 ans à compter de cette date de paiement du solde final, ce programme est donc, totalement clôturé.

Il convient de rappeler que le POCT bénéficiait au titre de la période 2007-2013 de moyens 7 fois supérieurs à ceux de la période 2000-2006. 35,3 M€ étant alloués au programme, 39,7 M€ ont été programmés (soit un taux de programmation de 112 %) et 34,5 M€ (soit 98 %) ont été effectivement payés par la Commission pour le solde final.

BILAN D'ACTIVITÉS 2017 DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION

PILIER 1 : UN PASSEPORT RÉUSSITE POUR CHAQUE JEUNE RÉUNIONNAIS

L'investissement dans le capital humain pour le développement des compétences revêt un caractère fondamental pour la stimulation de la croissance et la capacité d'un territoire à accroître sa productivité. Consciente de cet enjeu, la Région a fait le choix de placer la jeunesse Réunionnaise au cœur de ses priorités en lui dédiant le premier des sept piliers de son projet de mandature « **Un Passeport Réussite pour chaque jeune réunionnais** ».

Créer les conditions d'une éducation de qualité, faciliter l'accès à la formation pour permettre à chaque jeune d'élever son niveau de qualification et favoriser l'insertion professionnelle et sociale de chacun, constituent les actions prioritaires de cette politique ambitieuse.

En 2017, la Région a ainsi réaffirmé son engagement pour la réussite des jeunes en poursuivant et en renforçant son plan d'actions, qui s'est concrétisé notamment par les principales réalisations suivantes :

- **la livraison de la première tranche du lycée de Bois de Nèfles à Saint Denis** à la rentrée de septembre 2017, qui a permis l'accueil de 400 élèves de seconde,

- **la création du Passeport Réussite**, qui constitue un véritable portefeuille de compétences et un outil de suivi des parcours de formation,

- **la diversification de l'offre de formation initiale sous statut scolaire et par voie d'apprentissage par la création de 302 places supplémentaires** dont 22 par voie d'apprentissage dans le secteur de l'aérien,

- **le renforcement de la politique régionale en faveur de la production locale** avec notamment les premières consultations lancées par le Groupement de Commandes des Denrées Alimentaires de la Réunion et la signature de la charte Volay Péri avec les filières locales.

- **la validation du Schéma Régional de l'Enseignement et des Formations Supérieures et de la Recherche de la Réunion (SEFORRE) en juin 2017 et sa déclinaison opérationnelle dans le cadre de la signature d'une convention pluriannuelle avec l'Université**

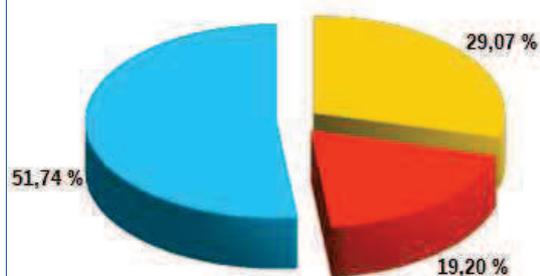
L'année 2017 a été également marquée par la mise en œuvre des actions du Programme d'Investissement d'Avenir – projets innovants pour la Jeunesse et la poursuite du programme opérationnel Européen FSE 2014-2020, au titre duquel des certifications de dépenses à hauteur de 38 M€ ont été réalisées.

Ainsi, la mobilisation de la collectivité en faveur du pilier 1 « Un Passeport Réussite pour chaque jeune réunionnais », s'est concrétisée en 2017 par un engagement financier de plus de **205,6 M€** et **202,9 M€** de consommation de crédits de paiement, représentant une réalisation de 98 %.

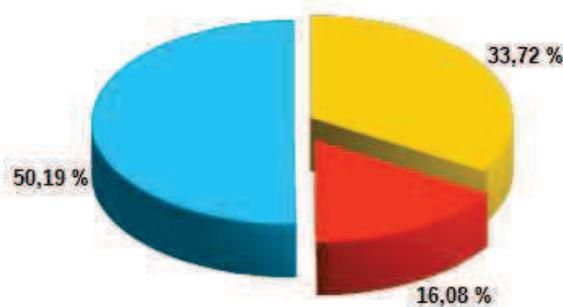
Secteur intervention	AE/AP votés	AE/AP réalisés		CP votés	CP réalisés	
Formation Professionnelle et apprentissage	136 492 699 €	131 248 004 €	96%	113 176 873 €	107 279 717 €	98%
<i>Dont Formation et apprentissage</i>	<i>111 092 699 €</i>	<i>106 370 163 €</i>	<i>99%</i>	<i>107 536 640 €</i>	<i>101 867 592 €</i>	<i>95%</i>
<i>Bâti des Centres de formation</i>	<i>25 400 000 €</i>	<i>24 877 841 €</i>	<i>98%</i>	<i>5 640 233 €</i>	<i>5 412 125 €</i>	<i>96%</i>
Education	75 310 000 €	74 356 385 €	99%	96 773 373 €	95 667 603 €	99%
<i>Dont Education</i>	<i>39 700 000 €</i>	<i>39 471 178 €</i>	<i>99%</i>	<i>33 545 876 €</i>	<i>32 638 835 €</i>	<i>94%</i>
<i>Bâti des Lycées</i>	<i>35 610 000 €</i>	<i>34 885 207 €</i>	<i>98%</i>	<i>63 227 497 €</i>	<i>63 028 768 €</i>	<i>100%</i>
TOTAL	211 802 699 €	205 604 389 €	97%	209 950 246 €	202 947 320 €	98%

Pilier 1 « Un Passeport Réussite pour chaque jeune Réunionnais » les réalisations financières de 2017

205 M€ engagés



202 M€ consommés



■ Formation professionnelle et apprentissage
■ Education
■ Bâti des lycées et des centres de formation

SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE

Le capital humain est le premier facteur de compétitivité d'une économie. C'est pourquoi l'une des réponses aux défis économiques et sociaux auxquels est confrontée la Réunion, réside dans l'efficacité des actions menées en matière de formation professionnelle.

C'est la raison pour laquelle, la Région en sa qualité de chef de file de la formation professionnelle s'est engagée dans une politique dynamique, visant à **favoriser l'employabilité du plus grand nombre de jeunes réunionnais, tout en garantissant le renforcement de la compétitivité de nos entreprises.**

Cette priorité politique s'est concrétisée en 2017 par un **accompagnement soutenu en faveur du développement de l'apprentissage** et par le déploiement et le **renforcement des actions de formation** en cohérence avec les réalités économiques, les évolutions technologiques, les besoins en compétence des territoires et des entreprises, pour offrir à chaque réunionnais sa place sur le marché du travail.

L'année 2017 a été particulièrement marquée par la formalisation des orientations stratégiques régionales en plan d'actions, au travers notamment l'élaboration du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP), la création du Passeport Réussite et la préparation opérationnelle du Service Public Régional de l'Orientation, en lien avec les différents partenaires institutionnels et professionnels du secteur de la formation professionnelle.

Pour la mise en œuvre de sa politique en faveur de la formation professionnelle et de l'apprentissage, la Région a mobilisé en 2017 un budget de **131 M€ en engagement et 107 M€ en crédits de paiement** réparti comme suit :

Secteurs d'activités	Engagements réalisés	Crédits de paiement consommés
L'apprentissage un dispositif global dédié aux jeunes	34,76M€	35,67 M€
La formation professionnelle continue (intègre le fonctionnement du CPOI)	61,87 M€	57,53M€
Les Bourses	3,30 M€	3,12 M€
Les dispositifs transversaux et l'accompagnement des structures partenaires et frais divers	6,44 M€	5,53 M€
- Réhabilitation, extension des centres de formation	28,88 M€	5,41 M€

1 – L'APPRENTISSAGE, UN DISPOSITIF GLOBAL DEDIE AUX JEUNES

L'apprentissage en tant que voie de formation par alternance est une voie d'excellence pour l'insertion des jeunes réunionnais sur le marché du travail. Pour le jeune, c'est l'assurance d'accéder à une formation qui débouchera sur un diplôme ou une qualification, de percevoir une rémunération et d'acquérir une expérience. Pour l'employeur, c'est l'occasion de former les salariés et de s'enrichir au niveau du capital humain.

C'est pour ces raisons que la collectivité régionale s'attache à promouvoir, développer et diversifier l'offre de formation en apprentissage.

En 2017, cela s'est traduit par une évolution de la carte des formations et la poursuite de l'accompagnement de la collectivité aux centres de formation, aux entreprises et aux apprentis.

Malgré un contexte contraint, la Région a ainsi permis une relative stabilisation du nombre d'apprentis à 4 650 jeunes (au 31 décembre 2016, 4 630 apprentis étaient recensés à la Réunion).

1.1 - Evolution de la carte des formations par apprentissage

Dans le cadre de sa compétence de droit commun en matière d'apprentissage, la Région arrête, en concertation avec les branches professionnelles et les autorités académiques, la carte des formations par voie d'apprentissage.

Afin d'adapter l'offre de formation au tissu économique et répondre aux besoins en compétences du monde économique, le Conseil Régional, pour la rentrée 2017, a maintenu sa démarche de modernisation de la carte des formations en agréant l'ouverture de nouvelles formations par la voie d'apprentissage dans neuf CFA : 10 titres professionnels, 2 CAP, 2 BTS, 1 diplôme d'État, 2 mentions complémentaires, 1 DUT, 1 Licence professionnelle, 1 brevet de maîtrise, 1 brevet professionnel et 1 baccalauréat professionnel.

Au total, **22 nouvelles formations** ont donc été agréées au titre de la campagne d'apprentissage 2017, correspondant à **180** places supplémentaires.

1.2 - Une nouvelle offre de formation en apprentissage dans le secteur de l'aérien

Dans le prolongement du partenariat conclu en 2014 avec le Centre de formation d'apprentis de l'Association pour la Formation dans les Métiers de l'Aérien (CFA AFMAé) et au regard des besoins exprimés par les compagnies aériennes présentes sur le territoire réunionnais, la Région Réunion a validé **l'ouverture d'une section en apprentissage de la Mention complémentaire Accueil dans les transports (MC AT) de niveau IV** pour un effectif prévisionnel maximum de 24 apprentis.

En effet, des besoins importants en terme de formation ont été identifiés au niveau local mais également au niveau national sur des fonctions essentielles nécessaires dans un aéroport : l'accueil, l'enregistrement, l'embarquement, la fonction commerciale, la sécurité, sûreté et la correspondance.

Cette nouvelle formation, dispensée au CFA OGEC-ECR, permet ainsi d'offrir aux jeunes réunionnais des perspectives de formation et d'insertion professionnelles dans les métiers inexistantes ou en saturation sur le territoire.

L'ouverture de cette section en 2017, a permis d'accueillir **22 apprentis**. L'accompagnement de la Région pour l'ouverture de cette formation s'est élevé à **74 015 €** au titre du fonctionnement et de la prise en charge des coûts pédagogiques.

1.3 - Le fonctionnement et l'équipement des centres de formation d'apprentis

La Région participe au financement des dépenses de fonctionnement et d'investissement des 12 centres de formation d'apprentis agréés, afin de leur permettre d'offrir aux apprenants des conditions optimales de réussite.

En 2017, c'est une enveloppe globale de **27 830 271 €** qui a été engagée et répartie de la manière suivante :

- **24 514 769 €** au titre du fonctionnement des CFA,
- 3 315 502 € au titre de l'équipement des CFA dont **2 295 502,00 €** pour la mise en œuvre de leurs programmes d'équipements et **1 020 000,00 €** destinés à l'équipement du CFA Léon Legros dans le cadre de la poursuite des travaux de réhabilitation.

1.4 - L'accompagnement des bénéficiaires de formation et des entreprises formatrices

Les Modules Préparatoires à l'Apprentissage (MPA)

Ce cycle de formation destiné aux jeunes de 16 à 25 en décrochage scolaire, vise à préparer le jeune à un contrat d'apprentissage au travers un cycle de formation destiné à consolider ses savoirs de base et confirmer son choix professionnel.

Le taux moyen des sorties « positives » constaté sur les actions relevant de 2016 est de 45 %.

En 2017, trois centres de formation, les CFA Agricoles de Saint-Joseph et de Saint-Paul ainsi que le CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion, ont été accompagnés financièrement par la Région pour la mise en œuvre des MPA, qui ont bénéficié à **334 jeunes stagiaires**.

Le montant total mobilisé pour la mise en œuvre des MPA en 2017 s'élève globalement à **1 209 315,60 €** dont :

- **786 728 €** destinés à la prise en charge des coûts pédagogiques des 3 opérateurs,
- 422 588 € consacrés à la rémunération des stagiaires.

L'aide à l'achat du petit équipement pédagogique

Afin de permettre aux apprentis réunionnais d'effectuer leur formation dans des conditions optimales et de contribuer à leur réussite, la Région Réunion les accompagne au travers le versement d'une aide financière individuelle destinée à contribuer à l'acquisition des petits équipements pédagogique nécessaires à leur formation. Le montant de l'aide varie en fonction de la filière de formation dans laquelle est inscrit l'apprenti.

En 2017, **2 200 apprentis** ont bénéficié de l'aide à l'achat du petit équipement pédagogique.

L'accompagnement financier des employeurs d'apprentis

Afin de promouvoir l'apprentissage auprès du secteur économique et compenser l'effort consenti par les employeurs pour la formation et l'accompagnement de l'apprenti jusqu'à l'obtention de son diplôme, la collectivité accompagne financièrement les employeurs d'apprentis par le versement de primes.

En 2017, ce sont **2 025 employeurs d'apprentis**, qui ont bénéficié de **3 694 primes** dont :

- 1 019 au titre de l'aide à l'embauche,
- 2 675 au titre des aides au soutien à l'effort de formation.

Pour l'année 2017, l'engagement financier de la Collectivité au titre de l'accompagnement financier des employeurs d'apprentis s'élevait à **5 958 451 €**.

1.5 - La prorogation de la durée des conventions liant les CFA à la Région Réunion

Conformément aux dispositions du Code du Travail, la création d'un centre de formation d'apprentis fait l'objet d'une convention type conclue avec la Région officialisant ainsi l'agrément accordé au CFA pour lui permettre de dispenser des formations en apprentissage.

Afin de permettre aux parties d'engager un processus de concertation et d'aboutir à la signature d'un document partagé et conforme aux axes stratégiques de la politique régionale en matière de formation professionnelle et de développement de l'apprentissage, la Commission Permanente du 02 mai 2017, dans le cadre du processus de renouvellement de ces conventions, a approuvé pour l'ensemble de ses CFA la prolongation de la durée des conventions jusqu'au 31 décembre 2018.

Apprentissage	
Chapitre 931 AE : 31 446 595 € CP : 33 991 655 €	Chapitre 901 AP : 3 315 502 € CP : 1 686 256 €

2 - LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

La Région dispose d'un rôle central dans la gouvernance, la définition stratégique et le financement de la formation professionnelle et des politiques d'insertion sur son territoire.

Dans ce cadre, elle met en place une offre de formation visant à permettre aux jeunes et aux demandeurs d'emploi d'accéder à la qualification par l'obtention d'un titre homologué ou d'un diplôme, ou par une spécialisation ou un perfectionnement dans des secteurs bien déterminés.

Les dispositifs suivants sont mis en œuvre :

2.1 - La formation sectorielle et les grands chantiers

Dans le cadre de l'appui au développement des différents secteurs d'activités économiques, la Région Réunion a concentré ses efforts sur les 10 secteurs d'activités prioritaires suivants :

- ✓ le tourisme,
- ✓ les technologies de l'information et de la communication,
- ✓ le bâtiment et les travaux publics,
- ✓ le transport et la logistique,
- ✓ le tertiaire et les services,
- ✓ le commerce et la distribution,
- ✓ l'agriculture,
- ✓ l'agro-alimentaire,
- ✓ le sanitaire et social,
- ✓ le domaine de la croissance verte.

En 2017, les programmes de formation déjà engagés ont été mis en œuvre. Par ailleurs, de nouveaux engagements à hauteur de 2 400 274 € sont intervenus dans les différents secteurs d'activités pour un effectif total de 612 places de formation.

La collectivité a également poursuivi son soutien aux filières artisanat et pêche en mobilisant un budget de 727 818 €.

2.2 - Le Sanitaire et Social

La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales a transféré aux Conseils régionaux les compétences en matière de prise en charge des formations initiales dans les domaines sanitaire et social.

Par ailleurs, la loi du 05 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, a désigné les Régions comme chefs de file en matière de définition de l'offre de formation sanitaire et sociale sur leurs territoires. Elles sont responsables de la conception d'un schéma directeur en la matière.

Le Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales, renouvelé en 2015, constitue un outil de pilotage partenarial dans ce secteur. Ainsi en 2017, les chantiers identifiés comme prioritaires ont été poursuivis, et notamment la construction d'un outil d'observation partenarial des données emploi – formation.

Parallèlement, la Région a poursuivi son soutien au développement des formations dans le secteur paramédical et du travail social, via le financement des écoles et des instituts de formations et le versement de bourses aux apprenants réunionnais.

Les actions de formation dans le secteur du social

L'essentiel de la mise en œuvre de l'offre de formation du secteur social est assuré d'une part, par l'IRTS (Institut Régional du Travail Social) à Saint-Benoît qui propose des formations du niveau V au niveau I, d'autre part par l'EMAP (École des Métiers de l'Accompagnement de la Personne), à travers laquelle la Collectivité conforte l'offre de formation dans le sud. L'EMAP est positionnée essentiellement sur les niveaux V, IV et III.

Pour 2017, les actions de formation dans le secteur social ont concerné 1 155 apprenants, mobilisant une enveloppe de **6 305 818 €**. De plus, afin d'accompagner les jeunes dans leur parcours de formation, **284 bourses** ont été allouées pour un montant de 838 739 €.

Les actions de formations dans le secteur sanitaire

Les formations paramédicales sont mises en œuvre par le Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion dont les instituts sont répartis sur deux sites (Félix Guyon et Sud Réunion), et dans une moindre mesure par l'Association Saint François d'Assises (ASFA) et l'EMAP.

La mise en œuvre de la réforme LMD qui s'est poursuivie en 2017 impacte en effet les diplômes du secteur sanitaire et avait donné lieu en 2012 à une convention entre le CHU de La Réunion, l'UFR-Santé et l'IFSI de Mayotte, fixant les modalités d'intervention de l'Université et de validation des formations du diplôme d'infirmier au grade de licence. Sont également concernées, les formations de Masseur-Kinésithérapeutes et d'ergothérapeutes.

Pour 2017, les actions de formation dans le secteur sanitaire ont concerné 1 698 élèves, mobilisant une enveloppe de **13 781 997 €**. De plus, **391 bourses** ont été allouées pour un montant global de 1 761 712 €.

2.3 - Les formations supérieures

Il s'agit de poursuivre l'élévation des niveaux de qualification des jeunes, de créer les conditions nécessaires à l'accès à l'emploi par la formation en fonction des besoins de professionnalisation des différents secteurs économiques, notamment aux secteurs porteurs d'emplois.

Dans ce cadre en 2017, la collectivité a maintenu son soutien aux partenaires identifiés dans ce secteur :

- L'Association de Gestion du Conservatoire National des Arts et Métiers (l'AGCNAM) qui accueille des demandeurs d'emploi et des salariés ;
- L'École Supérieure d'Art (ESA) qui forme aux métiers des arts plastiques ;
- L'Institut de l'Image de l'Océan Indien (ILOI) ;
- L'École de Gestion et de Commerce de la Réunion (EGCR) ;

- L'Université de la Réunion – Service Universitaire de Formation Permanente (SUF)
- L'Institut d'Administration des Entreprises de la Réunion

Pour 2017, c'est une enveloppe de **5 786 987 €** qui a été engagée pour l'ensemble de ces acteurs, qui ont accueilli un total de **1 979 apprenants**.

2.4 - Les formations préparatoires à la qualification

Le dispositif des actions préparatoires à la qualification et à l'insertion des publics en difficulté comporte plusieurs programmes visant à préparer les personnes de faible niveau ou en grande difficulté d'insertion, à entamer un parcours de formation pouvant les amener jusqu'à la qualification.

Ainsi, l'objectif pour la collectivité est de garantir aux jeunes l'accès à la qualification tout en répondant aux besoins de l'économie réunionnaise. Tout parcours de formation qualifiant devra ainsi reposer sur un socle de connaissances générales et les réponses formatives viseront l'acquisition de savoirs fondamentaux.

Pour la mise en œuvre de ces actions, la Région mobilise plusieurs dispositifs et outils dont :

Les Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI) : un dispositif régional en complément du dispositif national

Dans le cadre de la mise en œuvre des Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI), la collectivité a souhaité encourager une politique d'inclusion sociale au travers du financement des actions visant à l'organisation d'une progression des compétences et des capacités (via une formation pré-qualifiante ou qualifiante) et l'encadrement technique des salariés mis en situation de travail.

Pour 2017, sur la base du cadre d'intervention plafonnant l'aide régionale à 30 000€ par projet, la collectivité a validé le financement de 17 projets pour un effectif de **198 participants** portés par **10 associations labellisées**, représentant une enveloppe de **482 500 €**.

Le Chèque Formation Réussite

Le Chèque Formation Réussite est une aide individuelle qui participe à l'aboutissement d'un projet d'insertion professionnelle et de création d'activité à court terme. Il ne peut concerner des actions déjà financées dans le cadre de l'offre proposée par le Programme Régional de Formation Professionnelle (PRFP), sauf cas particuliers.

Pour 2017, **1 689** Chèques Formation Réussite ont été alloués pour une enveloppe mobilisée de **3 200 000 €**, ventilés entre les quatre volets que sont le chèque formation, le chèque VAE, le chèque langues et le chèque international et répartis comme suit :

- 643 CFR alloués dans la micro région Sud
- 211 CFR alloués dans la micro région Ouest
- 507 CFR alloués dans la micro région Nord
- 328 CFR alloués dans la micro région Est

La rémunération des stagiaires de la formation professionnelle

En 2017, la collectivité a permis aux demandeurs d'emploi de bénéficier d'une rémunération pendant leur formation. Au total, c'est une enveloppe de **8 137 462 €** qui a été mobilisée au profit de **3 641 stagiaires** de la formation professionnelle.

2.5 - Le Compte Personnel de Formation

Dans le cadre d'un conventionnement avec le Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP) pour la mise en œuvre du Compte Personnel de Formation, la Région a mené en 2017 un travail de sensibilisation des organismes de formation et des missions locales, en vue d'une meilleure mobilisation de ce dispositif.

Celui-ci a permis de valoriser **6 735 dossiers** de formation auprès du FPSPP au titre de l'enveloppe complémentaire, susceptible d'être attribuée en cas de dépassement de l'enveloppe financière initiale.

2.6 - La mise en œuvre du décret relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue

En vertu de l'article 8 de la loi du 5 mars 2014, les financeurs doivent s'assurer de la qualité des actions de formation. Les organismes financeurs doivent mettre à disposition des organismes de formation, des entreprises et du public, des informations relatives aux outils, méthodologies et indicateurs permettant de faciliter l'appréciation de la qualité des formations dispensées.

Ainsi, après les travaux initiés en 2016 par la Région pour la définition des modalités d'application du décret, la Région s'est attachée en 2017 à sa mise en œuvre, qui s'est traduite par :

- l'organisation de 40 Ateliers d'accompagnement, qui ont permis de réunir 240 opérateurs de formation
- le lancement d'une campagne de candidatures, au titre de laquelle 142 candidats ont soumissionné
- le référencement de **81 opérateurs** au catalogue Qualité de la Région

Formation Professionnelle	
Chapitre 931 AE : 59 025 656 € CP : 56 539 116 €	Chapitre 901 AP : 2 841 698 € CP : 995 258 €

Bourses
Chapitre 931 AE : 3 300 000 € CP : 3 122 366€

3 - LES DISPOSITIFS TRANSVERSAUX ET LE SOUTIEN AUX STRUCTURES PARTENAIRES

Dans le cadre du soutien à la structuration des filières et dans une logique emploi-formation, la collectivité a poursuivi son effort en faveur de l'animation des Accords cadre et des démarches de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC)

Ainsi en 2017, les filières du BTP, de l'Hôtellerie-Restauration-Tourisme, du numérique, de l'optique lunetterie et du sanitaire et social ont été accompagnées en 2017.

Trois nouveaux accords cadre pour le développement de l'emploi et la formation ont été élaborés de manière partenariale en 2017 avec l'ensemble des acteurs concernés respectivement dans le secteur de la petite enfance, de l'immobilier et du spectacle vivant.

3.1 - Le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP)

Depuis la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale et suite aux élections régionales de décembre 2015, le Conseil Régional de la Réunion doit élaborer un Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) au sein du Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle (CREFOP), sur la base des documents d'orientation présentés par :

- ✓ le Président du Conseil Régional,
- ✓ Le Préfet de Région,
- ✓ L'Autorité Académique,
- ✓ Les organisations d'employeurs et de salariés.

Le Conseil Régional s'est fait accompagner en 2017 par un cabinet conseil pour la rédaction de ce CPRDFOP.

Conformément aux préconisations du CNEFOP (Conseil National de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles), l'élaboration du futur CPRDFOP de la Réunion pour la période 2018-2022 s'est faite dans la plus large concertation possible au niveau du territoire.

Se sont déroulés plusieurs ateliers thématiques tout au long de l'année 2017, ainsi que la présentation des travaux au Conseil Régional et devant le CREFOP en séance plénière.

L'architecture du CPRDFOP a été co-construite avec les trois commissions du CREFOP (Emploi, Formation et Orientation) puis validée en comité de pilotage. Une première version du futur CPRDFOP a été livrée en 2017 par le cabinet conseil pour avis. La validation en Assemblée Plénière de ce CPRDFOP est prévue pour la mi-2018.

3.2 - Le Service Public Régional de l'Orientation (SPRO)

La Région compte parmi ses nouvelles missions la coordination d'un service public régional de l'orientation accessible gratuitement à tout actif occupé ou non, avec différents niveaux de services offerts au public.

Ce service public s'appuie sur un réseau de structures d'accueil et d'orientation existantes ayant obtenu une labellisation dans le cadre du SPRO, après avis du Comité Régional de l'Emploi de la Formation Professionnelle et de l'Orientation (CREFOP), nouvelle instance paritaire dans la gouvernance locale.

L'année 2017 a été essentiellement consacrée à la mobilisation des acteurs et des partenaires autour de ce vaste projet partenarial dont la mise en œuvre est programmée au cours de l'année 2018.

Un plan d'actions concerté a été conçu et validé avec l'appui technique du CARIF – OREF et présenté aux acteurs lors des premières rencontres professionnelles de l'orientation à la Région le 18 décembre 2017 qui ont rassemblé une soixantaine d'acteurs.

Un appel à manifestation d'intérêt sera lancé en 2018 auprès de toute structure œuvrant sur le champ de l'orientation, y compris les CEP, l'objectif étant, outre les aspects d'harmonisation des pratiques et outils de travail, d'offrir à la population réunionnaise un réseau SPRO avec la meilleure couverture territoriale possible.

3.3 - Le soutien aux structures partenaires

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses missions en matière d'orientation, d'information et de formation professionnelle, la collectivité s'appuie au quotidien sur l'expertise, la proximité et la connaissance de terrain de ses partenaires tels que les Missions Locales, la Cité des Métiers, l'ARVISE ou encore le CARIF OREF.

En 2017, la Région a donc maintenu son accompagnement auprès de ces structures pour un montant global de **4 816 941 €**.

3.4 - Le Passeport Réussite

2017 a été l'année des premiers travaux d'élaboration du Passeport Réussite. Ce projet de passeport inscrit au projet de la mandature, entre dans l'objectif régional consistant à mieux accompagner les jeunes et simplifier leurs démarches et faciliter leur insertion professionnelle.

Ce passeport qui constitue un véritable portefeuille de compétences conformément aux dispositions de la loi du 5 mars 2014, s'inscrit pleinement dans les objectifs du Service Public Régional de l'Orientation. Il vise à permettre à tout jeune demandeur d'emploi d'avoir une traçabilité des formations suivies et des qualifications acquises dans le cadre de son cursus de formation initiale et continue et d'accéder aussi aux dispositifs de formation et financement existants pour poursuivre son parcours.

En 2017 pour la création du Passeport Réussite, la collectivité a mobilisé une enveloppe de 624 000 € dont **324 000 €** affectés aux prestations de formation. Ce dispositif, qui bénéficie du co-financement de l'ANRU au titre du PIA Jeunesse verra son déploiement au cours de l'année 2018.

3.5 - Les olympiades des métiers

En 2017, la Région a reconduit son accompagnement en faveur de la promotion et la valorisation des compétences des jeunes réunionnais en soutenant l'organisation des Olympiades des Métiers.

Pour cette édition 2017, **64 jeunes** ont participé aux épreuves à l'issue desquelles **5 jeunes apprentis réunionnais ont été primés**, dont :

- **1 médaillé d'or** en boulangerie lors de la compétition mondiale à Abu Dhabi en octobre 2017
- **4 médaillés d'excellence** respectivement en menuiserie, plomberie-chauffage, imprimerie et service en salle dans le cadre de la finale nationale à Bordeaux en mars 2017.

La participation de la Région pour cette 44 ème édition a été de 279 970 €.

Mesures accompagnement et prestations diverses
 Chapitre 931
 AE : 6 440 785 €
 CP : 5 533 741 €

4 - LA RÉHABILITATION ET L'EXTENSION DES CENTRES DE FORMATION

4.1 - Les investissements

Dans le cadre de ses compétences et de ses obligations de propriétaire, notre collectivité a réalisé en 2017, dans le cadre de la réhabilitation et l'extension des centres de formation, les principales actions suivantes :

Site	Opération	Coût de l'opération	Avancées 2017
AFPAR Saint Paul	Réhabilitation	16,9 M€	Poursuite des travaux en 2017 suite à la défaillance d'une entreprise - livraison prévue au 2 trimestre 2018
CFA Léon Legros Saint Denis	Restructuration/extension lourde	26,8 M€	Achèvement des études de maîtrise d'œuvre et consultation des entreprises en 2017 ; Démarrage des travaux en février 2018 pour une livraison prévue fin 2020

4.2 - Réparations et remise aux normes des bâtiments

Par ailleurs, au-delà des réhabilitations/extensions ci-dessus identifiées, un programme de grosses réparations et de remises aux normes des bâtiments portant sur les points ci-dessous a été engagé :

- mise aux normes « accessibilité handicapés »
- rénovation thermique et énergétique
- remise à niveau technique et réglementaire
- adaptation des locaux aux besoins et aux usages.

L'engagement des Autorisations de Programme d'un montant global de 24 477 841,22 € a porté essentiellement sur le CPOI de Saint –Pierre , le Centhor, et le CIRFIM.

Pour les crédits de paiement, les réalisations d'un montant de **5 193 262,99 €** ont concerné principalement les opérations suivantes : le CPOI de Saint-Pierre, le CFA Léon Legros à Sainte Clotilde, l'AFPAR Saint-Paul, l' AFPAR de Saint-André, le Centhor, le CFA Ouest et le CIRFIM.

Construction, Réhabilitation et Mise aux normes des Centres

901

AP : 24 477 841,22 €

CP : 5 193 262,99 €

En outre, des crédits sont délégués chaque année à certains centres pour favoriser tant la responsabilité que la réactivité des utilisateurs face aux besoins urgents, notamment ceux liés à la sécurité des personnes et des biens. Dans ce cadre, en 2017, un engagement à hauteur de **400 000 €** a été validé en faveur de **13** établissements de formation et une consommation de crédits de paiement d'un montant de **218 861 €** a été réalisée.

Subventions de maintenance aux Centres

901

AP : 400 000 €

CP : 218 861,54 €

5 - LA GESTION DES CRÉDITS DU FONDS SOCIAL EUROPÉEN – POE 2014-2020

La Région Réunion assure la mise en oeuvre des politiques de formation en cohérence avec la politique de cohésion de l'Union Européenne et le statut de région ultra-périphérique de l'île.

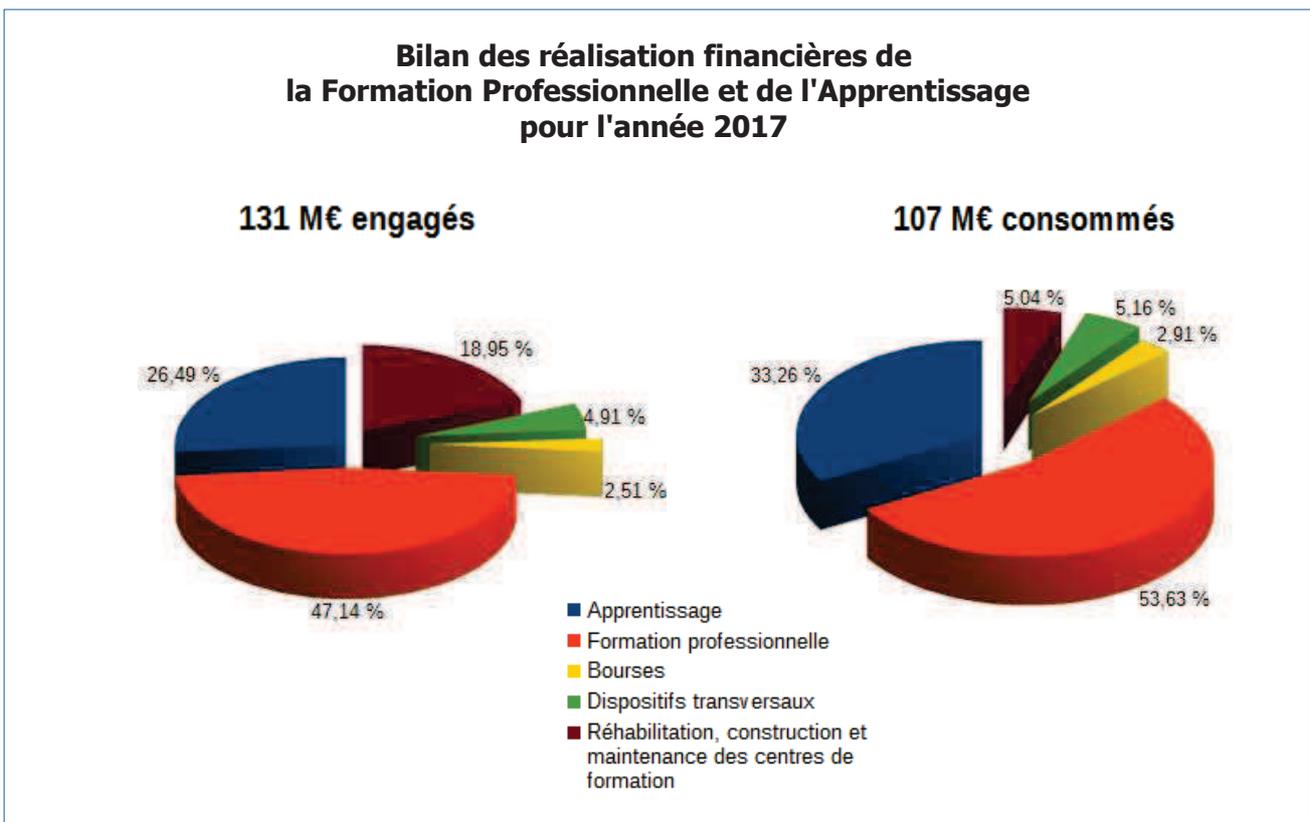
Sur le programme opérationnel FSE Réunion 2014-2020, la Région a en charge 17 fiches actions - sur un total de 46 - qui encadrent principalement le financement d'actions de formation, de la rémunération des participants et des bourses régionales. La Région Réunion assure la fonction de service instructeur des demandes de subventions déposées sur ces fiches actions, conformément à deux conventions signées avec le Préfet - Autorité de gestion : une convention de délégation de subvention globale et une convention organisme intermédiaire - fonction de service instructeur.

Dans le cadre de la gestion de ces fonds, l'année 2017 à été marquée par **la programmation de 23 opérations** dont 14 au titre de la convention de subvention globale et 9 hors subvention globale, représentant un montant global de **45 M€ au titre du FSE**.

Dans le périmètre de la subvention globale, compte tenu du retard hérité suite à la mise en oeuvre tardive des outils de gestion, la mobilisation des services instructeurs de la Région a permis de conventionner 42 opérations 2015 et 2016 pour un montant global de 86 M€ FSE et, dans le même temps, de **contrôler et certifier 7 dossiers pour un montant global de 38 M€ FSE** dont 33 M€ ont été encaissés en fin d'année.

Au titre des opérations mises en oeuvre par la Région, un travail important a été opéré en 2017 pour définir avec les service de l'Autorité de gestion, une convention type pour les opération dites "en mode marchés publics". En fin d'année, le conventionnement avec le Préfet de 8 de ces opérations a permis de percevoir un montant d'avance FSE de 1,5 M€.

L'année 2017 a été également marquée par un audit de la Commission Interministérielle de Coordination des Contrôles (CICC) qui a fortement mobilisé les équipes et le partenariat local, et dont les observations définitives ont été communiquées en décembre.



Annexe 1

SECTEUR : FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

Fiche Bilan d'activités 2017 par programme

AXE : Une vraie égalité des chances

Intitulé du programme : Dispositif de formation par l'Apprentissage

Les actions réalisées :

Actions	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AE engagé	Réalisations	Quantitatif (1)	Qualitatif
Fonctionnement des CFA	24 514 769 €	26 265 985 €	4 650 apprentis accueillis	78,15 % de taux de réussite aux examens en 2017 correspondant à 1513 diplômés contre 78,51 % en 2016 correspondant à 1439 diplômés
CFA AFMAE (création)	74 015 €	0 €	22 apprentis	
Module Préparatoire à l'Apprentissage	786 728 €	445 069 €	334 stagiaires	
Plan de Communication campagne Apprentissage + aide aux contrats d'apprentissage dans les métiers de l'aérien	112 632 €	163 788 €		
TOTAL	25 488 144 €	26 874 842 €	5 028	

(1) Nombre de bénéficiaires / stagiaires

Annexe 2

SECTEUR : FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

Fiche Bilan d'activités 2017 par programme

AXE : Une vraie égalité des chances

Intitulé du programme : Formation Professionnelle

Les actions réalisées :

Actions	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AE engagé	Réalisations	Quantitatif (1)	Qualitatif
Programme de formations - secteur sanitaire	13 781 997 €	18 879 349 €	1 155 apprenants	446 diplômés
Programme de formations - secteur social	6 305 818 €		1 698 apprenants	242 diplômés
Actions préparatoires – Tremplin vers l'emploi (TVE) / Remise à niveau et qualification (RAN QUALIF)	544 633 €	780 557 € *	906	428
Actions spécifiques / FLO8	35 000 €	35 000 €	150 stagiaires	45
Ateliers Chantiers d'Insertion	482 500 €	331 913 €	14 actions 153 participants	40
Demandes exceptionnelles – champs social (ARIPP)	44 770 €	4 531 €	82	8
Formation Agriculture	1 047 416 €	1 068 913 € *	131 stagiaires	Réussite aux examens : 84 Insertion : 29
Formation BTP Grands Chantiers	**	599 716 € *	340 stagiaires	Réussite aux examens : 97 Insertion : 29
Formation Tertiaire et Services	350 300 € **	49 253 € *	30 stagiaires	Réussite aux examens : 28
Formation TIC	80 043 € **	262 230 € *	54 stagiaires	Réussite aux examens : 12 Insertion : 1
Formation Tourisme Hôtellerie Restauration	**	14 135 € *	59 stagiaires	Réussite aux examens : 36 Insertion : 13
Formation Pêche	156 062 €	235 423 €	42 stagiaires	Taux de réussite de 2016 : 76,32 %
Programme de Formations pour Adultes (FPA)	15 967 285 €	15 355 600 €	2 215 stagiaires	Taux de réussite au TP de 2017 : 85,52 %

Formation Artisanat (CMA Intra Entreprises)	571 756 €	744 990 €	130 apprentis	Attestation de présence 100 %
OPCALIA	60 000 €	35 490 €		
Chèque Formation Réussite (1)	3 200 000 €	0 €	1 689 aides allouées	
AGCNAM	1 300 000 €	1 238 126 €	1 160	Taux de réussite de 2016 : 73,97 %
ESAR	1 530 000 €	1 454 085 €	200	Taux de réussite de 2016 : 97,78 %
EGCR	830 914 €	974 370 €	164	Taux de réussite de 201 : 91,30 %
ILOI	1 599 084 €	1 910 195 €	166	Taux de réussite 2017 : 90,38 % taux d'insertion : 7,91 % en 2016
SUFP (achats places licence/master) SUFP (programme de formations)	258 517 € 149 106 €	316 991 €		
Achats de place (IAE)	119 366 €	50 611 €		
Passeport Réussite	324 000 €	0 €		
Divers (SPAR, P2ER, site éruptif...)	260 818 €	93 000 €		
Divers programmes de formations engagements antérieurs		2 252 591 €		
TOTAL	48 999 385 €	46 687 069 €	10 524	

(1) Nombre de bénéficiaires / stagiaires

* Paiement marchés antérieurs

** Engagement ou engagement complémentaire sur reliquat années antérieures

Annexe 3

SECTEUR : FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

Fiche Bilan d'activités 2017 par programme

AXE : Une vraie égalité des chances

Intitulé du programme : BOURSES – Aides à la Formation Professionnelle

Les actions réalisées :

Actions engagées	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AE engagé	Réalisations	Quantitatif	Qualitatif
Bourses sanitaires et sociales	2 880 000 €	2 597 555 €	675 apprenants ayant bénéficié d'une bourse	
Bourses aux étudiants de l'EGCR (campagne 2015/2016)	420 000 €	524 611 €	101 apprenants ayant bénéficié d'une bourse	
TOTAL	3 300 000 €	3 122 166 €	776 boursiers	

Annexe 4

SECTEUR : FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

Fiche Bilan d'activités 2017 par programme

AXE : Une vraie égalité des chances

Intitulé du programme : Mesures d'Accompagnement

Les actions réalisées :

Actions	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AE engagé	Réalisations	Quantitatif	Qualitatif
Fonctionnement des points relais conseils en VAE	384 700 €	426 481 €	Les Points Relais Conseils ont accueilli 3127 personnes en 2017	
Subvention aux missions locales	2 276 376 €	2 049 732 €	10 068 jeunes accueillis en 2017	
Subvention a l'ARVISE	54 412 €	111 208 €		Accompagnement des démarches sectorielles (accords cadres BTP, Hôtellerie, Restauration, Tourisme, Petite enfance, Immobilier, Spectacle vivant, Optique Lunetterie, Comité stratégique de filière régionale numérique...)
Subvention au CARIF-OREF	1 630 770,00 €	1 316 899 €		Publications, accompagnement des politiques publiques
Subvention a la Cité des Métiers	632 202 €	530 014 €	12 882 personnes accueillies en 2017	Publications, accompagnement des politiques publiques
Organisation des 45ème Olympiades des métiers	279 970 €	85 588 €	64 participants	4 médailles d'excellence lors de la finale de Bordeaux en 2017 et 1 médaille d'or lors de la compétition mondiale à Abu Dhabi

OEGP	223 180 €	178 544 €	36 stagiaires formés en 2017	20 stagiaires insérés dans le monde professionnel
QUALITROPIC	60 000 €	59 400 €		
AFPAR (assistance technique)	29 459 €	0 €	Accompagnement de 23 candidats en VAE	9 obtentions du titre professionnel visé via la VAE
DLA	108 000 €	25 895 €		
DECLICS SPORTIFS	45 000 €	0 €	11 jeunes	9 jeunes ont intégré leur entreprise d'accueil
Divers (Journée Alternance, POEC PNC, POEI)	49 176 €	15 260 €		
Divers programmes de formations engagements antérieurs		217 158 €		
TOTAL	5 773 246 €	5 016 178 €		

Annexe 5

SECTEUR : FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

Fiche Bilan d'activités 2017 par programme

AXE : Une vraie égalité des chances

Intitulé du programme : Équipement des centres de formation

Les actions réalisées :

Actions engagées	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AE engagé	Réalisations	Quantitatif	Qualitatif
Équipement Cité des Métiers	0 €	0 €		
Équipement des CFA	2 295 502 €	1 686 256 €		
Équipement des Centres de Formation	2 608 850 €	842 599 €		
Réhabilitation CFA Ste Clotilde	1 020 000 €	0 €		
TOTAL	5 924 352 €	2 528 855 €		

Annexe 6

SECTEUR : FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

Fiche Bilan d'activités 2017 par programme

Intitulé du programme : Développement de la formation professionnelle et de l'apprentissage

Objectif : Améliorer les conditions d'accueil des centres de formation

Action : Extension / Réhabilitation / Maintenance des Centres

Bilan du programme 2017

Intitulé de l'action	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Réhabilitation/ Reconstruction et Extension des bâtiments <i>dont</i> - AFPAR - St Paul - C F A Léon Legros Saint - Denis	AP : 24 477 841,22 € CP: 5 193 262,99 €	Poursuite des travaux pour une livraison prévue au 2ème trimestre 2018 Coût d'opération: 16,9 M€ Poursuite des études et un engagement des travaux prévus fin 2017 Coût d'opération : 26,8 M€	4435 m ² SU à réhabiliter 2000 m ² SU d'extension 793 m ² SU démolition 4177 m ² SU à réhabiliter 6134 m ² SU extension	51 emplois consolidés dans le BTP
Subventions de maintenance	AP : 400 000 € CP: 218 861,54 €	Subvention déléguée aux centres pour travaux urgents, souplesse d'intervention et implication des centres	13 centres concernés	

Tableau de synthèse du bilan d'activités 2017

Secteur : FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

Les Programmes	AP/AE engagé	Indicateurs de réalisation / Total CP réalisé	Indicateurs de résultats
Formation Professionnelle	48 999 385 €	46 687 068 €	100 % des AE engagés et 100 % des CP réalisés
Apprentissage	25 488 144 €	26 874 842 €	100 % des AE engagés et 100 % des CP réalisés
Mesures d'Accompagnement	5 773 246 €	5 016 178 €	100 % des AE engagés et 100 % des CP réalisés
Rémunération	8 560 049 €	8 507 991 €	67 % des AE engagés et 99 % des CP réalisés
Bourses	3 300 000 €	3 122 166 €	100 % des AE engagés et 99 % des CP réalisés
Aide à l'emploi d'apprentis	5 958 451 €	6 746 552 €	99 % des AE engagés et 100 % des CP réalisés
Autres prestations de services	667 466 €	516 963 €	100 % des AE engagés et 100 % des CP réalisés
Petit équipement des apprentis	0 €	368 261 €	100 % des CP réalisés
Équipement des Organismes de formation	5 924 352 €	2 528 855 €	77 % des AP engagés et 94 % des CP réalisés
Fonctionnement du Campus Professionnelle de l'Océan Indien	1 699 070 €	1 496 715 €	88 % des AP/AE engagés et 91% des CP réalisés
Réhabilitation et extension des centres	24 877 841 €	5 412 125 €	98 % des AP engagés et 96 % des CP réalisés
TOTAL Formation Professionnelle et Apprentissage	131 248 004 €	107 277 107 €	96 % des AP/AE engagés et 98 % des CP réalisés

SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Inscrites dans le pilier 1 du projet de mandature « Un passeport Réussite pour chaque jeune réunionnais », l'éducation et la formation des jeunes représentent un véritable enjeu de durabilité et de stabilité puisqu'elles permettent de développer les nouvelles compétences nécessaires aux métiers de demain indispensables au progrès économique et social tout en transmettant les valeurs humaines et civiques qui fondent les bases d'une société inclusive.

A ce titre, la Région, résolument tournée vers l'essor des intelligences individuelles et collectives, l'amélioration de la qualité de vie et l'épanouissement de sa Jeunesse réunionnaise, s'est engagée à travers sa politique en faveur de l'éducation, à aider les jeunes à construire leurs parcours de formation, en vue d'une insertion professionnelle réussie.

Dans cet objectif, la collectivité a poursuivi en 2017 son programme d'investissement, destiné à l'entretien et la remise aux normes du bâti scolaire et ses interventions financières, visant à offrir aux lycéens un environnement de travail satisfaisant.

Par ailleurs, afin de favoriser un égal accès à une éducation de qualité et d'augmenter le niveau de qualification, elle a renforcé son soutien à la diversification de l'offre de formation proposée aux jeunes, grâce notamment aux nouvelles filières de formation ouvertes chaque année, ainsi que les actions tournées vers l'enseignement supérieur et la recherche.

Elle a également maintenu son effort en direction de l'ensemble de la communauté éducative et des familles à travers les diverses actions volontaristes menées en particulier autour de la restauration scolaire.

Pour l'année 2017, les engagements de la Région dans le domaine de l'éducation ont donc représenté un montant global de **74 M € en capacité d'engagement et 95 M € en crédits de paiement** réparti dans les différents secteurs d'activités suivants :

Secteurs d'activités	Engagements réalisés	Crédits de paiement consommés
Les dotations financières en faveur des lycées	24,60 M€	26,57 M€
Une politique volontariste en faveur de la réussite éducative	1,83 M€	1,79 M€
L'enseignement supérieur et la recherche	13,03 M€	4,31 M€
Construction, Réhabilitation et Extension des lycées	34,54 M€	63,93 M€

1 - ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LES LYCÉENS

1.1 - La politique régionale en faveur du patrimoine scolaire

Dans le cadre de ses compétences légales à l'égard des lycées, la Région s'est attachée à poursuivre ses obligations en tant que propriétaire du bâti scolaire et à mettre en œuvre la gestion matérielle, technique et financière des Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPLÉ).

Constructions neuves

À la rentrée scolaire 2016/2017, on comptait quarante-quatre lycées publics, dont deux lycées agricoles, en fonctionnement avec une capacité d'accueil théorique de 42 900 élèves.

Sur ces 44 lycées, 16 ont été construits avant la décentralisation, et 28 construits par la Région. Le taux d'occupation moyen des lycées est de l'ordre de 99 %. Ces lycées représentent environ 700 000 m² de surfaces de planchers bâties, disposent de 20 internats d'une capacité globale de 2 900 places.

Afin de répondre à la croissance de la population scolaire et contribuer à amener les effectifs des établissements les plus importants à une taille plus humaine, la Région a programmé 3 nouveaux lycées :

- **Lycée Bois de Nèfles Saint-Denis :**

La 1^{ère} tranche de ce lycée (capacité totale : 1 373 élèves, dominante pédagogique « nouvelles technologies et communications audiovisuelles » avec des sections internationales) a été livrée en septembre 2017 pour la rentrée des classes de seconde (400 élèves);

La totalité de l'établissement sera livrée en juin 2018 pour un coût final de 38,7 M€.

Une convention FEDER a été signée en 2016 pour ce lycée, pour un montant de subvention attendue de 13,9 M€.

- **Lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme :**

La structure pédagogique étant définie, les études pré-opérationnelles ont été lancées et permettront d'engager le concours de maîtrise d'œuvre au 3^{ème} trimestre 2018, pour une livraison prévisionnelle en 2024.

- **Lycée des métiers de la mer :**

Un futur lycée polyvalent de l'Ouest, avec une option orientée vers les Métiers de la Mer est programmé avec comme objectif de développer de nouvelles compétences en cohérence avec les projets structurants dans ces domaines (Grand Port Maritime, Pôle Régional Mer, etc).

Les démarches pour l'élaboration de la structure pédagogique de ce futur lycée sont en cours de finalisation, en coordination avec le Rectorat, les autres ministères de tutelle et les établissements existants concernés (EAM).

Dès le projet pédagogique arrêté, les études préalables débiteront en 2018 pour étudier la faisabilité d'implantation sur le site du Cirfim au Port et pour élaborer le programme architectural technique détaillé.

Constructions scolaires 902 (P197 – 0001) AP : 5 500 000 € CP : 9 137 176 €
--

Plan de réhabilitation et mise aux normes des lycées

Le programme de réhabilitation engagé pour les lycées représente un montant de près de **350 M€**. Il porte sur les points suivants :

- mise aux normes « accessibilité handicapés »
- rénovation thermique et énergétique
- remise à niveau technique et réglementaire
- adaptation des locaux aux besoins et aux usages.

A la fin 2017, **29 lycées sont en cours de réhabilitation lourde**, à des stades d'avancement différents suivant les sites. Le montant total des opérations en cours s'élève à **280 M€**.

13 réhabilitations ont été terminées fin 2017-début 2018 :

Nord/Est

- Lycée Bellepierre – St Denis
- Lycée Bel Air – Ste Suzanne
- Lycée Sarda Garriga – Saint André
- Lycée Paul Moreau - Bras Panon
- Lycée Patu de Rosemont - St Benoit
- Lycée Lislet Geoffroy -St Denis

Ouest

- Lycée J Hinglo - Port
- Lycée hôtelier la Renaissance (1ère Tche)- St Paul
- Lycée Evariste de Parny- St Paul

Sud

- Lycée Saint Exupéry – Les Avirons
- Lycée Ambroise Vollard – St Pierre
- Lycée Victor Schoelcher – St Louis
- Lycée Roches Maigres – St Louis

16 chantiers de réhabilitation, dont la durée est comprise entre 24 et 36 mois, **se poursuivront en 2018** :

Nord/Est

- Lycée Amiral Bouvet – St Benoit
- Lycée Jean Perrin – St André
- Lycée Lislet Geoffroy – St Denis
- Lycée l'Horizon -St Denis
- Lycée I Amelin Ste Marie

Sud

- Lycée Roland Garros – Le Tampon
- Lepah St Joseph
- Lycée Langevin - St Joseph
- Lycée Vincendo - St Joseph
- Lycée P. Poivre - St Joseph
- Lycée A Roussin - St Louis
- Lycée Bois d'Olives - St Pierre

Ouest

- Lycée Moulin Joly – La Possession
- Lepah E Boyer de la Giroday – St Paul
- Lycée Vue Belle
- Lycée Stella

8 nouveaux chantiers de réhabilitation dont les études sont achevées pourront démarrer en 2018, sous réserve de consultations fructueuses:

Nord/Est

- Lycée G.Brassens - St Denis (internat)

Sud

- Lycée François de Mahy - St Pierre
- Lycée Bois Joly Potier - Le Tampon

Ouest

- Lycée hôtelier la Renaissance (**2ème Tche**) - St Paul
- Lycée J Joly - St Louis
- Lycée 3 Bassins
- Lycée Louis Payen - St Paul
- Lycée St Paul 4

Plan de réhabilitations / Mise aux normes des lycées
902 (P197 – 0003, 0005, 0031)
AP : 27 035 207€
CP : 51 440 586,82€

Maintenance des lycées

Afin de conserver des conditions de confort et de sécurité dans les lycées en service, des crédits sont délégués chaque année aux établissements pour favoriser tant la responsabilité que la réactivité des utilisateurs face aux besoins urgents, notamment ceux liés à la sécurité des personnes et des biens.

Les opérations significatives de ce volet portent sur des travaux relatifs à la sécurité, au clos et au couvert, mais également sur des remises à niveau fonctionnel des établissements existants.

D'autres travaux de maintenance ont été réalisés en direct par la Région.

Maintenance des lycées
902 (P197 – 0002, 0006)
AP : 2 350 000 €
CP : 2 434 086,09 €

Pour le volet thermique, la tranche conditionnelle du Lycée de la Possession relative à la rénovation confort thermique a démarré en 2017 :

Rénovation confort thermique des lycées
902 (P197 – 0044)
AP : 0 €
CP : 57 226,45 €

LES PRINCIPALES OPÉRATIONS EN COURS EN 2017

● Lycée de Bois de Nèfles

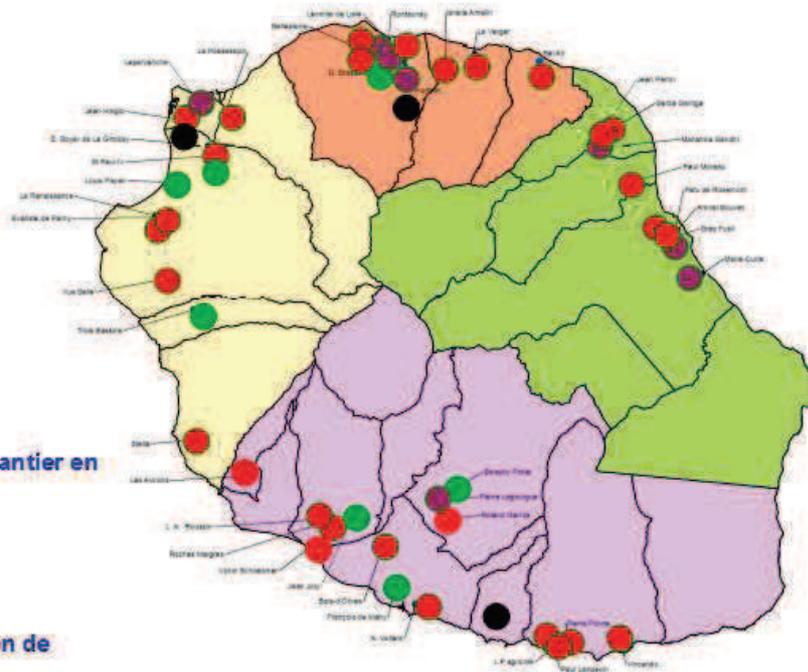
Lycée Sud

Lycée de l'Ouest

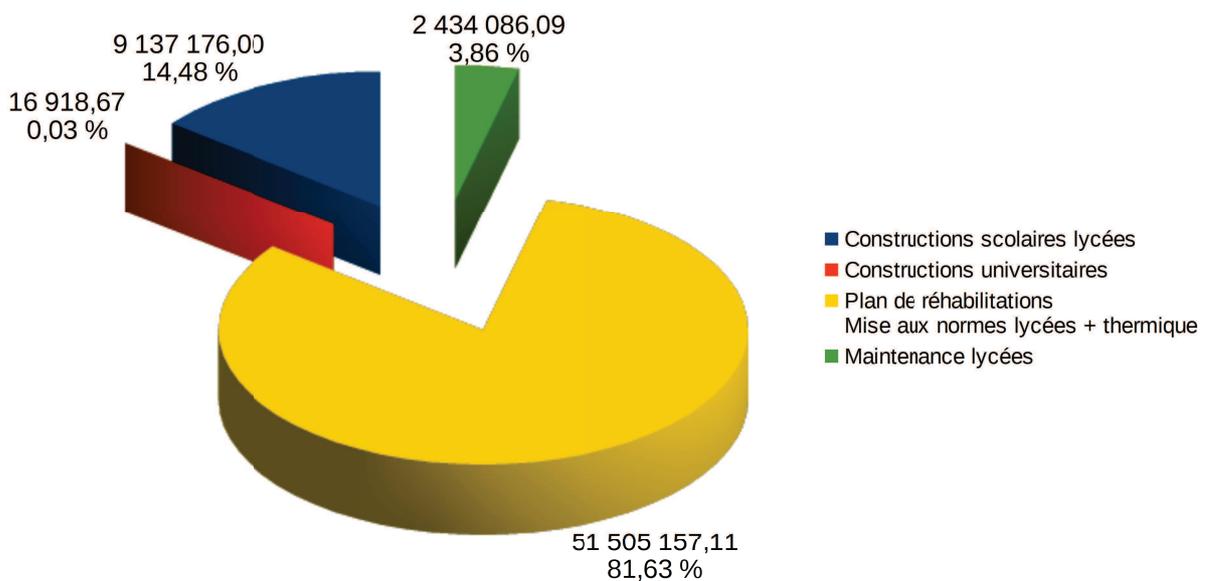
● 29 lycées en travaux en 2015-2016

● 7 lycées en démarrage de chantier en 2017 - 2018

● 8 lycées avec programmation de maintenance en 2017



Education: réalisations 2017 sur le patrimoine bâti, en CP
63 093 337,87 € TTC



1.2 - La gestion matérielle, technique et financière des LPL

Cette gestion se traduit par l'octroi de dotations financières aux établissements publics et privés et par la mise en œuvre des missions techniques exercées par les personnels territoriaux dans les lycées.

Les dotations financières en faveur des lycées

➤ Les dotations de fonctionnement

Afin de permettre aux établissements d'assurer les charges de fonctionnement et d'offrir un cadre de vie et de travail performant à la communauté éducative, une enveloppe de **13 830 406 €** a été attribuée en 2017 aux 45 lycées publics au titre de la Dotation Globale de Fonctionnement et aux 5 lycées privés au titre du forfait externat « part matériel ».

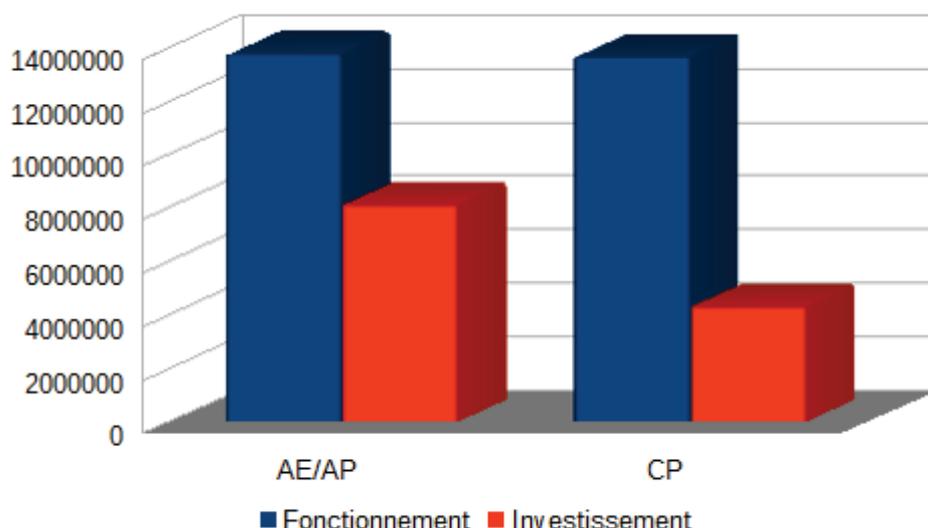
➤ Les dotations d'équipement

L'intervention régionale en matière de Dotation Globale d'Équipement (DGE) vise à répondre aux besoins matériels des lycées publics et privés, au regard des filières de formation proposées aux lycéens, aux évolutions technologiques, aux structures pédagogiques ainsi qu'à l'accroissement des effectifs des établissements. Elle prend également en considération les besoins matériels du service général ou encore ceux liés aux travaux de remise aux normes des locaux et des réseaux informatiques complémentaires aux travaux.

Pour 2017, l'enveloppe globale des dotations d'équipement s'est élevée à **8 171 893 €** répartie de la façon suivante :

- ✓ Dotation Globale de Base (DGE) : 6 324 341 €
- ✓ Dotation exceptionnelle pour le premier équipement dans le cadre de la montée en charge du lycée Nord : 900 000 €
- ✓ Dotations spécifiques pour renouveler les matériels obsolètes et/ou compléter les équipements pédagogiques alloués à 17 lycées (dont 5 lycées privés) : 947 552 €

Les dotations financières allouées aux lycées en 2017



La gestion administrative des logements de fonction

En tant que propriétaire du patrimoine scolaire, la Région assure la gestion administrative et technique des logements de fonction, situés dans l'enceinte des lycées.

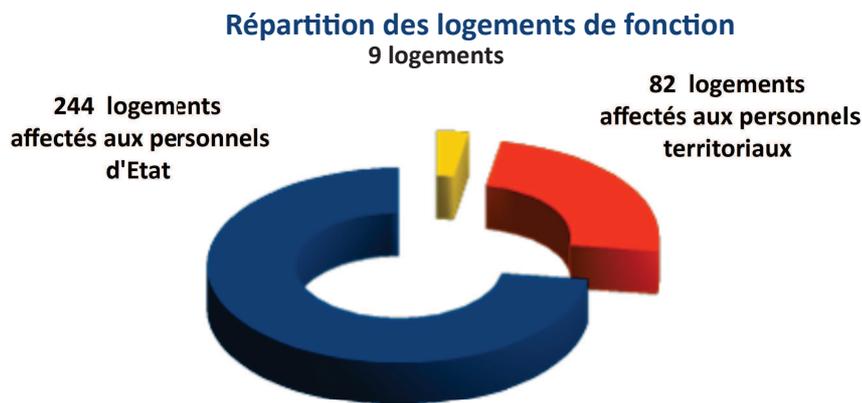
Suite à l'état des lieux réalisé en 2015 en partenariat avec les lycées, les décisions collectives affichant les emplois des personnels d'État logés ont pu être réactualisées et les actes d'occupation individuels correspondants établis.

Dans ce cadre, **114 actes individuels** ont été signés et notifiés aux occupants.

S'agissant des personnels territoriaux, cette procédure a été mise en œuvre en 2016 pour les modalités d'attribution des logements : 29 décisions collectives conformes à la liste des emplois retenus pour les personnels ATTEE ont été validées à ce jour pour l'affectation de **53** logements au total.

Ce processus doit ainsi permettre à moyen terme de consolider le suivi des occupations pour les 2 types de personnels et de concourir à mesurer le taux d'occupation du parc des logements au sein des EPLE.

Un parc de **335** logements de fonction est ainsi recensé, réparti de la façon suivante :



La mise en œuvre des missions techniques

La loi du 13 août 2004 a transféré à la collectivité territoriale les missions d'accueil, de restauration et d'hébergement, d'entretien général et technique dans les lycées qui sont exercées au quotidien par les Adjoints Techniques Territoriaux des Établissements d'Enseignement (ATTEE). Ces personnels représentent un effectif de **1 289** agents permanents.

En 2017, dans la continuité du **partenariat avec les établissements, cinq groupes de travail** spécifiques comprenant les services de l'Éducation, de la Direction Bâtiments et Architecture, des Ressources Humaines et des représentants des personnels de direction et de gestion des lycées ont permis d'échanger sur les problématiques communes rencontrées par les établissements à savoir : modalités d'attribution des tickets restaurants et organisation du travail des ATTEE, préparation de la rencontre annuelle Président/chefs d'établissement, restauration scolaire (valorisation de la production locale, tarification...), travaux et réhabilitations.

La collectivité a poursuivi l'accompagnement des établissements dans la gestion des conflits. **13** interventions ont été réalisées en lien avec le Service Médico Social et la Direction des Ressources Humaines. **3** établissements ont bénéficié d'un accompagnement particulier. Des actions sur le terrain ont été menées afin d'améliorer le quotidien des établissements et de préserver le bien-être et la santé au travail des agents.

Afin de permettre le fonctionnement des 13 Équipes Mobiles d'Adjointes Techniques Territoriales (EMATT) implantées dans les lycées, une enveloppe de **199 300 €** a été engagée en 2017. Ces équipes assurent notamment des missions d'entretien du bâti ou de surfaces, ainsi que des travaux spécifiques. En matière d'équipement, une dotation de **141 000 €** leur a été également accordée pour l'acquisition de véhicules, matériels et outillages nécessaires à la réalisation de leurs interventions.

Enfin, concernant les établissements d'enseignement privé du second degré sous contrat d'association avec l'État, et conformément à la convention cadre entre l'Union Régionale des Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique (UROGEC) et la Région, **précisant les nouvelles modalités de calcul pour la période 2016 à 2020**, la collectivité a procédé au reversement du forfait d'externat part personnel aux cinq lycées privés pour un montant de **883 181 €**.

La carte des formations professionnelles initiales

Une nouvelle gouvernance anime le pilotage de l'offre de formation qui a été dévolue dès 2013 aux Régions dont les compétences ont été renforcées en 2014. Désormais, le Président de Région arrête la **carte des formations professionnelles initiales de l'ensemble des lycées publics et privés** concernés par la voie professionnelle en accord avec les autorités académiques.

Ce renforcement est marqué par la consultation de la collectivité de deux instances que sont :

- ✓ le Comité Régional de l'Emploi, de la Formation, et de l'Orientation Professionnelle (CREFOP), instance quadripartite ;
- ✓ le Comité Paritaire Interprofessionnel Régional pour l'Emploi et la Formation (COPAREF), instance paritaire.

Ces nouvelles instances émettent des avis sur les projets en partenariat étroit avec les autorités académiques, dans une démarche participative et concertée avec les acteurs du monde économique avec l'appui du CARIF-OREF.

Désireuse d'adapter l'offre de formation aux évolutions sociétales et économiques, la collectivité souhaite préparer et développer les compétences du 21^{ème} siècle. Aussi, pour la rentrée 2017, ce sont cinq BTS, deux BAC PRO, une Mention Complémentaire et un transfert de BTS qui ont été ouverts au sein de 8 établissements. Au total, **122 places complémentaires** dans les lycées ont bénéficié d'un accompagnement financier de la Région à hauteur de **330 000 €** au titre de programmes d'équipements exceptionnels pour ouverture de sections. De plus, l'ouverture du lycée Nord a permis de compléter l'offre de formation de 124 places supplémentaires.

L'année 2017 a également été marquée par la volonté de mettre en place une plate-forme partagée et rénovée avec les établissements, les académies pour la saisine des projets intitulée « Sphinx ». Les ouvertures des structures pédagogiques des lycées pour la prochaine rentrée 2018 ont ainsi pu être approuvées le 17 octobre 2017 par la collectivité.

Par ailleurs, le **campus des métiers et des qualifications¹ spécialisé dans le domaine du Génie civil et de l'éco-construction en milieu tropical s'est vu labellisé par le Ministère de l'Éducation Nationale en 2017.**

1 Le campus des métiers et des qualifications, crée par la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, réunit, sur un territoire donné, un ensemble d'acteurs (rectorat, région, établissements publics locaux d'enseignement et les établissements de l'enseignement supérieur, organismes de recherche, Directe, tissu économique local, pôles de compétitivité, clusters, plate-formes technologiques...) en vue de la construction d'une offre de formation initiale et continue en lien avec une filière qui correspond à un enjeu économique régional ou national. Il s'agit d'un réseau ouvert et coopératif porteur de méthodes de travail partenariales et d'innovations au niveau territorial, en faveur d'une politique éducative, de formation professionnelle et d'insertion professionnelle.

Issu d'une volonté commune de la collectivité, du rectorat de l'academie de La Réunion et de la direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation, du travail et de l'emploi (DIECCTE), ce campus poursuit les objectifs d'élévation des niveaux de qualification, la valorisation de la voie professionnelle, le renforcement de la coopération entre le système éducatif et le monde économique, ainsi que la poursuite d'études réussies dans l'enseignement supérieur. Il aura notamment pour finalités de renforcer la lisibilité de la filière BTP autour de thèmes spécifiques à la Réunion, de définir et de mettre en synergie les acteurs de la formation, de la recherche et les entreprises présentes sur l'île grâce à un partenariat plus fluide et structuré au travers des plateaux techniques et les laboratoires. La direction administrative et opérationnelle du campus est assurée par le lycée Jean Hinglo, lycée des métiers du bâtiment et des travaux publics du Port depuis 2002, lequel accueille également en son sein le Centre de ressources du bâtiment et des travaux public (CRBTP).

La restauration scolaire

Moment privilégié pour les élèves, la restauration scolaire est un secteur clé touchant aussi bien aux enjeux fondamentaux que sont la santé, l'équilibre nutritionnel des jeunes, mais également à l'économie du territoire, ainsi que la valorisation de la production locale.

Cette mission de service public confiée à la Région depuis 2005 représente plus de 24 000 repas par jour, pour un effectif d'environ 15 400 lycéens et près de 250 agents mis à disposition des établissements scolaires par la collectivité.

Outre le gel des tarifs de restauration scolaire que la collectivité a souhaité maintenir pour l'année 2017, l'accent a également été mis sur la qualité des repas proposés aux lycéens et l'effort d'intégration des produits locaux dans l'assiette de chaque élève.

En 2017, de nombreuses actions ont été menées en ce sens avec les filières et les services de restauration scolaire :

- ✓ continuité des **menus mensuels 100 % Peï** dans chaque établissement desservi par une cuisine de la Région, soit 24 700 élèves touchés (le surcoût ayant été compensé à hauteur de 0,50€ par repas par la collectivité), et organisation d'une journée Poisson Peï en lien avec la filière dans toutes les cuisines.
- ✓ mise en place d'actions dans le cadre du **projet « Lycéens Consom'acteurs Citoyens »** lauréat du Programme National pour l'Alimentation du Ministère de l'Agriculture (en particulier des visites d'exploitation, et la réalisation d'affiches et de films sur les produits locaux, l'équilibre alimentaire et le gaspillage).
- ✓ engagement d'une troisième cuisine centrale dans une démarche volontariste avec la **filière volaille**, concrétisé par la signature d'une charte Volay Peï visant à intégrer davantage de produits issus des filières locales dans leurs menus.
- ✓ poursuite de l'accompagnement et de la **formation des agents** (+ de 200) à travers les journées réseau, en particulier sur le gaspillage alimentaire (avec l'ADEME et les différentes intercommunalités) ainsi que les formations hygiène et sécurité.
- ✓ **rédaction et lancement des marchés de denrées alimentaires du groupement de COMmande de Denrées Alimentaires de la RéUNion (CODARUN)** pour 2018 et 2019. Le travail sur l'allotissement et les critères de sélection dans le cadre de ces marchés a permis en 2017, d'augmenter le nombre de lots au marché de 80 à 113, dont **72 lots attribués à 25 fournisseurs locaux** (contre 25 lots attribués à 12 fournisseurs en 2016). Il a également permis d'intégrer des produits locaux qui n'étaient auparavant pas disponibles au marché : le poisson et les produits transformés à base de poisson, le lapin, les fromages entiers, ainsi que le bœuf local et des biscuits fabriqués à La Réunion.

S'agissant des recettes de restauration (Fonds Commun des Services d'Hébergement et Fonds Régional de Restauration), elles représentent un montant de **1 484 091 €** au titre des taxes perçues par les lycées et reversées durant l'année 2017 à la Région.

Enfin, concernant le programme prévisionnel d'équipement de la restauration scolaire mené par la collectivité régionale, une enveloppe de **410 000 €** a été allouée en 2017 pour l'acquisition de matériels de restauration en faveur de 12 lycées. Par ailleurs, quinze cafétérias publiques sont opérationnelles à ce jour et une enveloppe de 4 600 € a été validée en 2017 pour l'acquisition d'une borne de paiement en faveur du lycée Georges Brassens.

FONCTIONNEMENT ET ÉQUIPEMENT DES LYCÉES	
Chapitre 932 AE : 15 540 069 € CP : 15 436 154 €	Chapitre 902 AP : 9 057 493 € CP : 11 130 882 €

La maintenance informatique des EPLE

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 a conduit à une clarification des compétences en matière de numérique éducatif en confiant désormais la responsabilité de la maintenance des infrastructures et des équipements informatiques des lycées à la collectivité régionale. Une convention cadre a ainsi été signée entre la Région et l'Académie le 13 octobre 2015 définissant les champs d'intervention respectifs des deux institutions pour la période transitoire de 2015 à 2018.

Dans ce cadre, et afin de tenir compte du développement lié au numérique dans l'éducation, la région a reconduit la mise à disposition des **assistants de maintenance informatique dans les lycées** chargés de la maintenance de proximité du parc informatique des EPLE. En 2017, ils ont finalisé **l'inventaire** de 26 866 matériels présents dans tous les établissements.

Par ailleurs, elle a poursuivi son investissement dans les infrastructures des établissements en ayant notifié le nouveau marché de réseau privé virtuel (VPN) à haut et très haut débit pour un accès internet en faveur de l'ensemble des lycées publics de la Réunion. A ce titre, 28 lycées bénéficient du très haut débit et 15 lycées du haut débit.

1.3 - Une politique volontariste en faveur de la réussite éducative

Au-delà du champ de compétences propres conférées par les différentes lois de décentralisation, la Région a fait le choix d'accompagner, au titre de sa politique volontariste, des projets contribuant à la réussite éducative des lycéens et apprentis.

Les actions favorisant la réussite scolaire ainsi que la richesse du parcours scolaire ont pour objectif d'encourager les initiatives pédagogiques et solutions innovantes ou des opérations à caractère éducatif en direction des jeunes, portées par des équipes pédagogiques des lycées ou par des associations.

Les actions innovantes en faveur de la jeunesse

Dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) Jeunesse, la Région a participé au fonctionnement du Pôle Réunionnais Organisation Développement et Innovation Jeunesse (PRODIJ) ainsi qu'au financement des actions relatives au tremplin post bac et continuum bac +3, à la structuration d'un réseau d'information de proximité, au dossier de preuve pour les compétences formelles et non formelles et au passeport réussite.

ACTIONS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE
Chapitre 932 AE : 498 910 € CP : 359 306 €

Les projets pédagogiques

En 2017, une enveloppe de 66 733 € a été mobilisée pour accompagner la mise en œuvre du premier colloque inter-Classes Préparatoires Polytechniques à la Réunion, la poursuite du soutien à l'hébergement des lycéens originaires de Mafate, ainsi que la mise en place d'un concours sur la culture réunionnaise s'adressant aux lycéens dans le cadre des Etats Généraux de la Culture.

MESURE ACCOMPAGNEMENT SECONDAIRE ET FRAIS DIVERS
Chapitre 932 AE : 242 497 € CP : 356 261 €

Aide à l'acquisition de manuels scolaires

Afin d'accompagner financièrement les familles dans la location ou l'acquisition de manuels scolaires, la collectivité a reconduit le dispositif Aide aux manuels scolaires. Ce dispositif se matérialise par une aide individuelle et annuelle d'un montant maximal de 50 € allouée aux lycéens et versée directement sur le compte des bénéficiaires. En 2017, **21 209 élèves** ont bénéficié de cette aide à la scolarité, qui a mobilisé pour sa mise en œuvre un engagement de la collectivité de **1 098 000 €**.

MANUELS SCOLAIRES
Chapitre 932 AE : 1 098 000 € CP : 1 078 911 €

2 - SOUTENIR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

Les systèmes d'enseignement supérieur dynamisent l'économie de la connaissance en augmentant le niveau des qualifications et de compétences de haut niveau des étudiants pour les préparer à leur future carrière. Aussi, afin de répondre aux demandes d'une société et d'un marché du travail en mutation, la région conduit une politique ambitieuse et volontariste de soutien à l'enseignement supérieur, aux programmes de recherche et aux investissements scientifiques, d'appui à l'innovation et à la coopération entre les laboratoires et les entreprises, d'accroissement du potentiel de formation dans l'enseignement supérieur et de la qualité de vie étudiante.

L'accompagnement de la collectivité en faveur de l'Université de La Réunion s'articule ainsi autour des actions tournées vers **l'excellence** et la **réussite** des **étudiants**, ainsi qu'au développement de la **recherche** et de **l'innovation** sur le territoire.

L'Université de La Réunion compte 15 039 étudiants à la rentrée universitaire 2017-2018.

2.1 - Le Schéma Régional de l'Enseignement et des Formations Supérieurs et de la Recherche de La Réunion (SEFORRE)

Conformément à la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013, relative à l'enseignement supérieur et à la recherche confortée par la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, la collectivité a élaboré un **Schéma Régional de l'Enseignement et des Formations Supérieurs et de la Recherche de la Réunion (SEFORRE)**, dont l'objectif est de doter le territoire d'un outil structurant en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

Approuvé le 16 juin 2017, le SEFORRE vise à inscrire La Réunion sur la voie d'une économie de la connaissance, écologique, compétitive et inclusive et a tracé cette ambition à travers 3 axes prioritaires :

- Favoriser la réussite des étudiants,
- Mobiliser l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux de La Réunion,
- Accroître l'ouverture internationale de l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche.

Il se décline en 10 fiches-actions, qui seront mises en œuvre à compter de l'année 2018 par le biais de 6 groupes de travail :

- information et orientation sur l'enseignement et les formations supérieurs,
- mobilité étudiante,
- conditions d'études et de vie des étudiants,
- recherche,
- formation,
- stratégie internationale.

A la suite du SEFORRE, **la collectivité et l'Université de la Réunion ont signé une convention pluriannuelle de partenariat**, le 22 septembre 2017, dans le but de coordonner la politique universitaire et la politique régionale, pour mener des actions autour de trois axes :

- permettre la réussite de tous à l'Université, notamment en licence,
- développer les capacités, la diffusion et la valorisation de la recherche,
- assurer le rayonnement et constituer une université de référence dans l'océan Indien et sur l'axe Afrique/Asie.

2.2 - Poursuivre le soutien en faveur de l'Enseignement supérieur

Les actions de la collectivité s'inscrivent dans la démocratisation de **l'accès à l'enseignement supérieur, la réussite des étudiants et l'accompagnement des projets et structures universitaires.**

Améliorer les conditions de réussite des étudiants

Le dispositif régional des aides et allocations en faveur des étudiants inscrits à La Réunion a été transféré à la Direction de l'Éducation au 1^{er} juillet 2016. Sa mise en œuvre s'est matérialisée par :

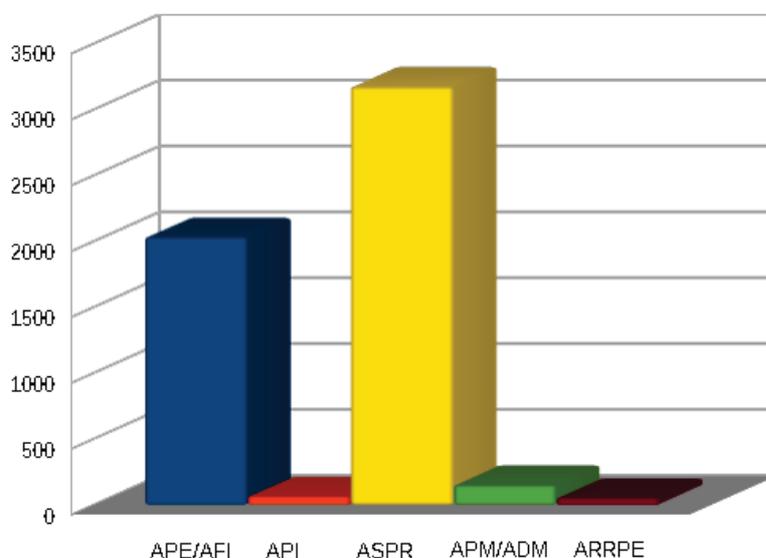
- la mise en place d'un guichet physique sur le site du campus du Moufia destiné à accueillir et informer les étudiants de manière optimale, sur les aides mises à leur disposition,
- la création d'une plateforme numérique intitulée "**espaceetudiant974.re**".

Ces deux espaces d'information présentent à la fois les aides régionales et départementales. Ils sont le résultat d'une volonté partagée des deux collectivités de réunir toutes les aides en faveur des étudiants sur un même espace pour leur apporter une vision globale des dispositifs auxquels ils peuvent prétendre.

En outre, la plate-forme numérique permet aux étudiants de formuler directement en ligne leurs demandes d'aides régionales (APE-AFI, APM-ADM, API, ASPR, ARRPE).

En 2017, 5 480 demandes d'aides ont été instruites et mandatées, pour un montant global de **2 513 670 €**.

Répartition par type d'aides



Valoriser les parcours universitaires

En 2017, la collectivité a souhaité encourager l'**excellence universitaire** en reconduisant son accompagnement au dispositif de préparation au concours de catégorie A des trois fonctions publiques, en partenariat avec Sciences Po.

La valorisation de l'excellence universitaire s'est également traduite par la poursuite du soutien financier en faveur de l'ESIROI et de l'UFR santé pour la PACES pour un montant de 163 636,42 €.

En outre, pour assurer une offre de formation diversifiée sur le territoire, la collectivité a apporté son soutien à l'antenne locale de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (ENSAM).

De même, la collectivité a soutenu le plan d'actions pour la réussite et l'innovation en formations de licence science et technologie pour un montant de 90 000 € (dont 10 000 € de fonctionnement).

Par ailleurs, afin de permettre aux nouveaux étudiants de trouver leur voie et de définir leur projet professionnel, la collectivité a accompagné l'Université pour la mise en place du DU Cycle de Préparation aux Etudes Supérieures et à l'Insertion Professionnelle (CPESIP), pour un montant de 103 607 €.

Enfin, la Région a souhaité apporter sa participation autour d'événements structurants : diagonale des juristes, colloque international sur l'Union européenne, une puissance modèle dans l'océan Indien, séminaire des écoles d'architectures de l'océan Indien...

Infrastructures universitaires

L'amélioration du bâti ou la **construction de nouveaux locaux universitaires** contribuent à favoriser les conditions de réussite des étudiants en leur offrant un cadre de travail dans des **campus modernes et inclusifs**.

À ce titre, le projet de construction des locaux de l'École Supérieure d'Ingénieurs Réunion Océan Indien (ESIROI) et de deux départements de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) sur le campus de Saint-Pierre en vue d'y créer un véritable **pôle technologique** a mobilisé une enveloppe de **2 744 500 €** pour le financement de la contrepartie nationale (CPN) portée par la Région.

De même, le projet de construction du **Campus Santé** sur le campus de Saint-Pierre a mobilisé une enveloppe régionale de **4 047 000 €** (dont 2 547 000 € pour le financement de la CPN portée par la Région et 1 500 000 € sur fonds propres). Ce campus à la thématique santé et technologie permettra à terme le regroupement sur un site unique de l'ensemble des formations en santé encore à créer et celles déjà dispensées mais actuellement disséminées entre les sites du CHU (nord et sud) ainsi que les sites universitaires de Saint-Denis, de Saint-Pierre et du Tampon.

Bâtiments universitaires

La Région a été mandatée par l'État pour réaliser la construction d'infrastructures universitaires, dont les travaux se sont achevés en 2016 et qui sont en cours de remise à l'État :

- Station d'Observation de l'Atmosphère du Maïdo à St Paul
- Station de Réception et de Traitement d'Images Satellites – Saint-Pierre
- Résidence d'Accueil Internationale – Le Tampon

2.3 - Valoriser la recherche

S'agissant de la recherche, le territoire poursuit sa stratégie de développement pour valoriser ses avantages compétitifs, en s'appuyant sur la recherche-développement et l'innovation (RDI). Cette stratégie qui concourt à celle de l'Europe en matière de croissance intelligente, durable et inclusive est portée en local par la Stratégie de Spécialisation intelligente du territoire (S3).

En cohérence avec les objectifs de la S3 et ses trois domaines d'actions prioritaires (la bioéconomie tropicale, l'e-co-tourisme expérientiel et l'agilité territoriale), la collectivité a ciblé en 2017 ses interventions sur des projets de recherche à même de répondre aux enjeux actuels et futurs de notre territoire, dans le cadre des allocations doctorales, post-doctorales ou des projets de recherche.

Allocations régionales de recherche de doctorat

Le dispositif des allocations régionales de recherche de doctorat permet à des étudiants de bénéficier d'un accompagnement financier de la collectivité, sur une durée maximale de trois ans pour leurs travaux de recherche, dès lors qu'ils s'inscrivent en Doctorat. Cet accompagnement, qui s'adresse aux étudiants réunionnais mais aussi à ceux issus des pays de la zone OI, est financé en partie par les fonds structurels (FEDER et INTERREG V).

Cette mesure communautaire qui favorise la recherche de haut niveau a pour objectif de conduire ces jeunes vers des carrières d'enseignant-chercheur à l'Université ou d'accéder à des postes de responsabilité au sein des organismes de recherche, des collectivités ou des entreprises.

Pour la session 2017, **25 étudiants** (dont 9 issus de la zone OI) ont été soutenus dans le cadre de l'appel à candidatures annuel, pour une enveloppe globale de **1 036 800 €**.

Allocations post-doctorales

Ce dispositif qui bénéficie également du concours des fonds européens, renforce les activités de recherche-développement-innovation (RDI) au sein des entreprises ou organismes de recherche, en leur permettant de bénéficier des compétences de jeunes docteurs, par la prise en charge des salaires du post-doctorant sur une durée maximale de 24 mois.

L'objectif final de la mesure vise à favoriser la pérennisation du poste, par la signature d'un CDI à l'issue du contrat post-doctoral. La Région intervient dans ce cadre au titre de la contrepartie nationale (CPN). **6 post-doctorants** ont bénéficié de la mesure en 2017 représentant une enveloppe de **91 850 €**.

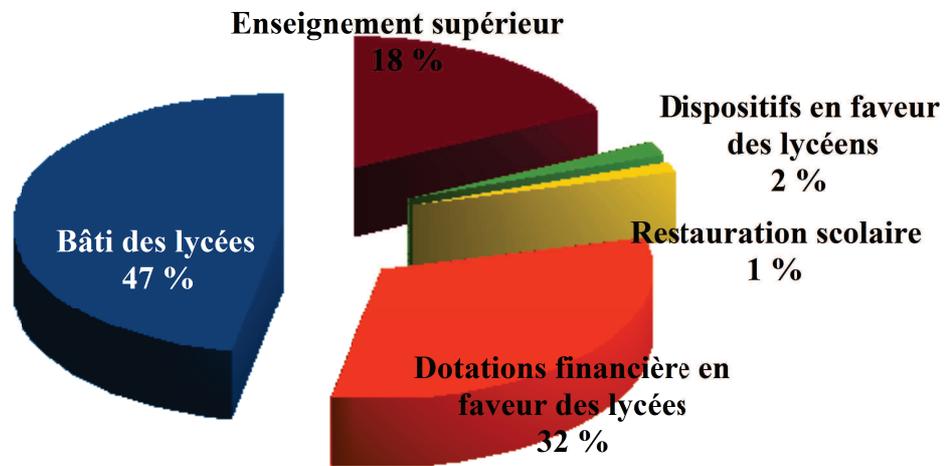
Appel à projets de recherche

Emargeant aux fonds européens, l'appel à projets lancé en 2015 vise à renforcer les capacités de RDI afin d'atteindre une masse critique permettant de participer davantage à la construction de l'espace européen de recherche, d'améliorer la compétitivité des projets de recherche pour prétendre aux appels à projets nationaux ou européens mais aussi d'avoir des effets structurants pour le territoire.

14 projets de recherche, sélectionnés dans les thématiques de la santé, de la biodiversité, de l'énergie, des TIC ont bénéficié en 2017 de l'accompagnement régional, au titre de la contrepartie nationale, pour un montant global de **766 770 €**.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	
<p>Aides en faveur des étudiants Chapitre 932 AE : 4 751 994 € CP : 3 323 670 €</p>	<p>Soutien à la Recherche Chapitre 902 AP : 766 771 € CP : 261 191 €</p>
<p>Mesures accompagnement supérieur Chapitre 932 AE : 541 305 € CP : 252 991 €</p>	<p>Équipement et construction Université Chapitre 902 AP : 7 016 455 € CP : 472 996 €</p> <p>Constructions Universitaires Chapitre 902902 (P197 – 0019, 0025, 0028) AP : € CP : 16 918,67 €</p>

Le bilan du secteur de l'Éducation pour l'année 2017 par champ d'intervention est le suivant :



Vous trouverez en annexe les fiches programmes afférentes au bilan d'actions 2017 exposé ci-dessus.

SECTEUR : ÉDUCATION

Fiche Bilan d'activités 2017 par programme

Intitulé du programme : Promouvoir la réussite scolaire

Objectif : Augmenter les capacités d'accueil des lycées et autres infrastructures universitaires

Action : Construction de lycées et autres infrastructures universitaires

Bilan du programme 2017

Intitulé de l'action	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Construction d'un nouveau lycée à Bois Nèfles – St Denis	AP : 5 500 000 € CP : 9 137 176€	Travaux en achèvement (95 %) Coût estimatif : 38,7M€	Capacité d'accueil supplémentaire à terme : 1 373 élèves	91 emplois consolidés dans le BTP
Construction d'infrastructures pour l'Université	AP : 0 € CP : 16 918,67€	Derniers travaux en 2016 / 2017 pour la remise des ouvrages à l'Etat ☞ Station d'Observation de l'Atmosphère du Maïdo à St Paul mise en service en août 2012 coût d'opération : 8,8 M€ ☞ Station de Réception et de Traitement d'Images Satellites à Saint-Pierre coût d'opération : 11,4 M€ ☞ Résidence Internationale de Chercheurs – Le Tampon coût d'opération : 4.9 M€		

SECTEUR : ÉDUCATION

Fiche Bilan d'activités 2017 par programme

Intitulé du programme : Promouvoir la réussite scolaire

Objectif : Améliorer les conditions d'accueil des lycées et remettre aux normes les bâtiments.

Actions : Réhabilitation lourdes / Restructuration et mise aux normes des lycées

Bilan du programme 2017

Intitulé de l'action	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Réhabilitation lourdes / Mises aux normes	AP : 27 035 207€ CP : 51 447 930,66€	29 lycées en cours de réhabilitations et remises aux normes, dont 13 en cours de livraison fin 2017	300 000 m ² de planchers en rénovation	510 emplois consolidés
Rénovation confort thermique	AP : 0 € CP : 57 226,45 €	Lycée de la Possession, avance sur tranche conditionnelle thermique		

SECTEUR : ÉDUCATION

Fiche Bilan d'activités 2017 par programme

Intitulé du programme : Promouvoir la réussite scolaire

Objectif : Maintenir et améliorer les conditions d'accueil des lycéens

Actions : Opération de maintenance du patrimoine des lycées

Bilan du programme 2017

Intitulé de l'action	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Plan de maintenance des lycées par des subventions et en maîtrise d'ouvrage directe	AP : 2 350 000 € CP : 2 434 086,09€	- Travaux de mise en sécurité des lycées (électricité, incendie, réseaux des clos couverts)		24 emplois consolidés

Annexe 1
SECTEUR : ÉDUCATION

Bilan d'activités 2017 par programme

Intitulé du programme : Fonctionnement des Lycées Publics et Privés

Attribuer annuellement aux lycées publics et privés les moyens nécessaires à leur fonctionnement matériel (hors personnel ATTEE) et, offrir aux lycéens un environnement propice à la réussite éducative et des conditions de travail optimales.

Les actions réalisées :

Actions engagées	Indicateurs de réalisations (1)		Indicateurs de résultats (2)	
	AE engagé	Réalisations	Quantitatif	Qualitatif
Dotation Globale de Fonctionnement des lycées publics	AE :12 983 166 € CP : 12 859 331 €	45 lycées publics	44 096 élèves	
Contribution aux Dépenses de Fonctionnement des Lycées privés	AE/CP : 847 240,14 €	5 lycées privés	3 044 élèves	
Fonctionnement des EMATT	AE / CP : 199 300 €	13 EMATT implantées dans 11 EPLE	67 ETP	
Compensation financière dans le cadre de la restauration scolaire	AE : 525 330 € CP : 315 198 €	27 400 rationnaires	4 M de repas servis	Maintien de la qualité des repas des lycéens.
TOTAL	AE : 14 555 036,14 € CP : 14 221 069,14 €			

**Annexe 2
 SECTEUR : ÉDUCATION**

Bilan d'activités 2017 par programme

Intitulé du programme : Équipement des Lycées Publics et Privés

Doter les lycées publics et privés des moyens nécessaires en vue de contribuer à l'acquisition ou au renouvellement des équipements liés à la pédagogie et autres espaces de vie.

Les actions réalisées :

Actions engagées	Indicateurs de réalisations (1)		Indicateurs de résultats (2)	
	AP engagé	Réalisations	Quantitatif	Qualitatif
Dotation Globale d'Équipement des lycées publics	AP : 7 224 341 € CP : 3 793 499,72 €	45 lycées publics	44 096 élèves	
Subvention d'équipement des lycées privés	AP : 195 752 € CP : 117 451 €	5 lycées privés	3 044 élèves	
Équipement des EMATT	AP : 141 000 € CP : 84 600 €	13 EMATT implantés dans 11 EPLE	67 ETP	
Équipement Restauration scolaire (Matériels Lourds des Cuisines satellites et centrales)	AP : 414 600 € CP : 154 345,49 €	12 lycées	361 matériels 1 véhicule réfrigéré	Renouvellement des matériels de cuisine ne répondant plus aux normes ou sous dimensionnés par rapport à leur utilisation
Programmes exceptionnels : OS 2017-2018	AP : 330 000 € CP : 217 819,64 €	8 lycées publics 2 BAC PRO / 5 BTS / 1 M.C / 1 transfert de BTS	246 places créées avec l'ouverture du lycée Nord (2 CAP /3 BAC PRO)	S'adapter aux besoins du territoire, rééquilibrer les flux entre établissement
Divers programmes	AP : 751 800 € CP : 451 080 €	12 lycées publics		
TOTAL	AP : 9 057 493 € CP : 4 818 795,85 €			

Annexe 3

Bilan d'activités 2017 par programme

Intitulé du programme : Mesure d'accompagnement secondaire - Encourager les initiatives pédagogiques

- *Soutenir les Projets Éducatifs innovants : Accompagner les lycées pour la mise en œuvre de projets pédagogiques afin de développer l'esprit critique des jeunes et contribuer à leur développement personnel*
- *Accompagner des opérations à caractère éducatif ou des actions pérennes mises en place au bénéfice des jeunes en établissement d'enseignement*

Les actions réalisées :

Actions engagées	Indicateurs de réalisations (1)		Indicateurs de résultats (2)	
	AE engagé	Réalisations	Quantitatif	Qualitatif
Colloque INTER/ CPP	AE/CP : 5 000 €	1 lycée public (36 étudiants)	5 prépa INP représentés	Bilan annuel de la prépa des Instituts Nationaux Polytechniques (INP) et concertation sur la stratégie du groupe
Soutien aux lycéens originaires de Mafate	AE : 11 733,04 € CP : 9 066,44 €	5 lycées d'accueil	8 lycéens	Hébergement des jeunes lycéens originaires de Mafate dans les familles d'accueil en partenariat avec l'UDAF
Maintenance informatique	AE : 25 000 € CP : 15 000 €	43 lycées publics		Participation au maintien en condition opérationnelle de l'espace numérique de travail METICE
Interconnexion des lycées	AE/CP : 10 614 €	43 lycées publics	28 lycées au très haut débit 15 lycées en haut débit	Garantir à l'ensemble des lycées publics une continuité de service à l'accès internet haut débit ou très haut débit
Forum des métiers	AE/CP : 6 500 €	20 EPLE (Collèges et lycées) 61 stands d'exposants	1 095 élèves (14 % de lycéens, 86 % collégiens)	Opération qui permet de concourir au développement de l'insertion et de l'orientation professionnelle
Projet lycéens consommateurs citoyens	AE : 12 400 € CP : -	5 lycées pilotes	5 actions	Projet sélectionné dans le cadre de l'appel à projet du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt sur le Programme National de l'Alimentation
Concours autour de la culture réunionnaises	AE : 50 000 € CP : -	50 lycées publics et privés	10 projets	Encourager la créativité des lycéens dans le cadre des États Généraux de la Culture
TOTAL	AE : 121 247,04 € CP : 46 180,44 €			

SECTEUR : ÉDUCATION

Bilan d'activités 2017 par programme

Intitulé du programme : Repas 100% pei pour les lycéens

Valoriser et accroître la part des produits locaux dans la restauration collective au regard des enjeux de santé publique, d'hygiène et de sécurité alimentaire.

Les actions réalisées :

Actions engagées	Indicateurs de réalisations (1)		Indicateurs de résultats (2)	
	AE engagé	Réalisations	Quantitatif	Qualitatif
Menu 100 % pei dans les lycées	AE : 101 852 € CP : 61 111,20 €	11 cuisines de production	25 463 repas servis / jour	Mise en place d'un menu 100 % péi par mois dans toutes les cuisines de production
TOTAL	AE : 101 852 € CP : 61 111,20 €			

SECTEUR : ÉDUCATION

Bilan d'activités 2017 par programme

Intitulé du programme : Forfait d'externat des lycées privés

Reverser la contribution correspondant à la rémunération des personnels ATTEE exerçant leurs missions dans les lycées privés au regard du transfert de la quote-part du forfait d'externat État, aux collectivités de tutelle

Les actions réalisées :

Actions engagées	Indicateurs de réalisations (1)		Indicateurs de résultats (2)	
	AE engagé	Réalisations	Quantitatif	Qualitatif
Forfait externat - part personnel – lycées privés	AE/CP : 883 181,34 €	5 lycées privés	3 044 élèves	
TOTAL	AE/CP : 883 181,34 €			

SECTEUR : ÉDUCATION

Bilan d'activités 2017 par programme

Intitulé du programme : Manuels scolaires

Réduire les charges des familles dans la location ou l'acquisition de manuels scolaires

Les actions réalisées :

Actions engagées	Indicateurs de réalisations (1)		Indicateurs de résultats (2)	
	AE engagé	Réalisations	Quantitatif	Qualitatif
Dispositif Aide aux manuels scolaires	AE : 1 098 000 € CP : 867 598,35 €	17 482 élèves bénéficiaires au 31/12/2017		Réduire les charges des familles dans l'acquisition de manuels scolaires
TOTAL	AE : 1 098 000 € CP : 867 598,35 €			

**Annexe 4
 SECTEUR : ÉDUCATION**

Bilan d'activités 2017 par programme

Intitulé du programme : Équipement et Construction Universitaire

Offrir des infrastructures de qualité aux étudiants

Les actions réalisées :

Actions engagées	Indicateurs de réalisations (1)		Indicateurs de résultats (2)	
	AP engagé	Réalisations	Quantitatif	Qualitatif
Travaux et aménagement du GIP CYROI – DCE 1	AP : 102 639,31 € CP : 34 651,82 €	<ul style="list-style-type: none"> - Installation de laboratoires modulaires de virologie de niveau 3 (animalerie, laboratoire et insectarium) - Dépôt de stockage de produits de laboratoire - Création de locaux de stockage du froid et de bureaux supplémentaires 	5 chercheurs travaillant dans des structures améliorées	Soutenir les infrastructures liées à la recherche, au développement technologique et à l'innovation en poursuivant le développement des capacités de recherche du territoire en s'appuyant sur des plateformes existantes ou à créer.
UFR sciences et technologies « plan d'actions pour la réussite et l'innovation en licence en sciences et ingénierie » - phase 3	AP : 80 000 € CP : 48 000 €	<ul style="list-style-type: none"> - 2 Learning LAB supplémentaires - 1 salle pédagogique expérimentale et pilote afin de tester et normaliser les technologies utilisées en pédagogie moderne - acquisition de nouveaux équipements pour 7 départements de formation et 8 laboratoires de recherche 	250 diplômés au niveau bachelor en sciences, technologies et ingénierie	Consolider la rénovation des équipements technologiques et la modernisation des environnements pédagogiques expérimentaux et d'amplifier la mise en place de plateaux de formations innovants

Construction des locaux de l'UFR santé sur le site de Terre Sainte à Saint-Pierre et 1 ^{er} équipt	AP : 4 047 000 € CP : -	Surface globale à construire 6 213 m ² (Blocs enseignement supérieur, recherche et locaux mixtes / UMR DETROI	Réalisation de 1 030 places et de 490 places supplémentaires	Diversifier l'offre de formation et accompagner la croissance démographique en matière d'éducation et de formation
Construction des locaux de l'ESIROI et de 2 départements de l'IUT sur le site de Terre Sainte à Saint Pierre - Volet travaux et 1 ^{er} équipt	AP : 2 744 500 € CP : -	L'opération porte sur la construction et l'aménagement de 4 192 m ²	Réalisation de 568 places et de 272 places supplémentaires	Création d'un pôle technologique sur le site de St Pierre en localisant sur un même lieu les locaux de l'IUT existant (5 départements + licence + recherche), les 2 départements de l'IUT supplémentaires et les 3 spécialités de l'ESIROI avec son cycle préparatoire
TOTAL	AP : 6 974 139€ CP : 82 651,82 €	- €		

Annexe 5 SECTEUR : ÉDUCATION

Bilan d'activités 2017 par programme

Intitulé du programme : Mesures Accompagnement Supérieur

- *Accompagner les projets d'excellence*
- *Favoriser l'insertion professionnelle des étudiants post doctorants*
- *Encourager les initiatives innovantes*

Les actions réalisées :

Actions engagées	Indicateurs de réalisations (1)		Indicateurs de résultats (2)	
	AE engagé	Réalisations	Quantitatif	Qualitatif
Mobilité des chercheurs	AE : 7 100 € CP : -	2 chercheurs	2 projets	Promouvoir la mobilité pour la montée en compétences dans les 3 priorités de la S3
Cofinancement Post Doc	AE : 91 850,04 € CP : 3 966,72 €	6 doctorants	7 projets	Renforcer l'effort en RDI des entreprises par le recrutement de jeunes diplômés
Programme d'actions Sciences Réunion (CSTI)	AE : 56 645,09 € CP : -	16 actions : 13 expositions en médiathèque, 1 exposition sur le thème de l'éclipse solaire, 1 colloque autour de la rondavelle, 1 conférence à la cité des volcans	15 000 visiteurs	Promouvoir les sciences par l'image et récompenser les meilleures productions
Concours de plaidoirie – Diagonale des juristes	AE : 4 000 € CP : 4 000 €	18 étudiants sélectionnés en présence de la Première Présidente de la cour d'appel de St Denis	3 prix décernés sur 18 étudiants concurrents	Développer la pratique de l'art oratoire et dynamiser la vie étudiante Favoriser les échanges entre les étudiants et les professionnels du droit
Projet Source (Schéma Opérationnel de l'Université de la Réunion adossé au contrat d'établissement)	AE : 20 000 € CP : 12 000 €	14 000 étudiants 300 chercheurs et enseignants-chercheurs 300 doctorants		Mise en cohérence du contrat quinquennal de l'établissement avec les stratégies portées par le territoire, en particulier le S3, le SRDEII et le SEFORRE
Organisation du colloque intitulé "l'union européenne, un modèle de puissance, une puissance modèle dans l'Océan indien" – UFR droit et économie	AE : 5 000 € CP : 3 000 €	3 500 étudiants répartis sur les 2 sites (St Denis et Tampon)		Contribuer à l'élévation du niveau de qualification de la jeunesse réunionnaise et au rayonnement de l'Université de La Réunion dans la zone océan Indien.

Annexe 5**SECTEUR : ÉDUCATION****Bilan d'activités 2017 par programme****Intitulé du programme** : Mesures Accompagnement Supérieur

- *Accompagner les projets d'excellence*
- *Favoriser l'insertion professionnelle des étudiants post doctorants*
- *Encourager les initiatives innovantes*

Les actions réalisées :

Actions engagées	Indicateurs de réalisations (1)		Indicateurs de résultats (2)	
	AE engagé	Réalisations	Quantitatif	Qualitatif
Organisation d'un séminaire des écoles d'architecture de l'océan Indien	AE : 4 500 € CP : 4 500 €	1 séminaire		Présentation des 5 écoles partenaires, bilan des actions et projets de partenariat à réaliser
UFR sciences et technologies « plan d'actions pour la réussite et l'innovation en licence en sciences et ingénierie » - phase 3	AE : 10 000 € CP : 6 000 €	- 2 Learning LAB supplémentaires - 1 salle pédagogique expérimentale et pilote afin de tester et normaliser les technologies utilisées en pédagogie moderne - acquisition de nouveaux équipements pour 7 départements de formation et 8 laboratoires de recherche	250 diplômés au niveau bachelor en sciences, technologies et ingénierie	Consolider la rénovation des équipements technologiques et la modernisation des environnements pédagogiques expérimentaux et d'amplifier la mise en place de plateaux de formations innovants
Participation au fonctionnement de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture (ENSAM)	AE : 55 800 € CP : 54 000 €	131 étudiants		Permettre aux étudiants de se former dans des conditions optimales et de leur offrir un panel de formations diversifiées sur le territoire
Participation au fonctionnement de l'Ecole d'Ingénieurs de l'Océan Indien (ESIROI)	AE : 59 913,88 € CP : -	125 étudiants répartis en deux spécialités	16 stages en mobilité en pays anglophone (2 ^e année) et 13 en mobilité académique (3 ^e année)	Soutien aux structures et formations universitaires, afin de permettre aux jeunes réunionnais de pouvoir accéder aux études supérieures

**Annexe 5
 SECTEUR : ÉDUCATION**

Bilan d'activités 2017 par programme

Intitulé du programme : Mesures Accompagnement Supérieur

- *Accompagner les projets d'excellence*
- *Favoriser l'insertion professionnelle des étudiants post doctorants*
- *Encourager les initiatives innovantes*

Les actions réalisées :

Actions engagées	Indicateurs de réalisations (1)		Indicateurs de résultats (2)	
	AE engagé	Réalisations	Quantitatif	Qualitatif
Participation au fonctionnement de la Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES)	AE : 103 722,54 € CP : 84 000 €	356 étudiants sur le Campus du Tampon	68 admis	Soutien aux structures et formations universitaires, afin de permettre aux jeunes réunionnais de pouvoir accéder aux études supérieures
Parcours préparatoire au concours des 3 fonctions publiques	AE : 19 166,60 € CP : -	- E-cours : 42 étudiants - DU ambition réussite : 18 inscrits	- 80 e-cours suivis par les étudiants - DU ambition : 16 admis	Financement des e-cours proposés par Sciences Po Paris Inciter les étudiants à développer et à valoriser leur potentiel pour les mettre en situation de réussir les parcours les plus difficiles après leur licence
Mise en œuvre du CPESIP	AE : 103 607 € CP : -	360 étudiants au 1er semestre et 504 étudiants au 2e semestre		- contribuer à lutter contre l'échec en L1, - proposer diverses perspectives aux étudiants afin d'augmenter leurs chances de réussite, notamment en cas de poursuite à l'université ainsi que de favoriser leur insertion professionnelle.
TOTAL	AE : 541 305,15 € CP : 171 466,72 €			

**Annexe 6
 SECTEUR : ÉDUCATION**

Bilan d'activités 2017 par programme

Intitulé du programme : Aides en faveur des étudiants

- *Soutenir et promouvoir une recherche de haut niveau*
- *Permettre aux étudiants de poursuivre des études de 3^{ème} cycle*

Les actions réalisées :

Actions engagées	Indicateurs de réalisations (1)		Indicateurs de résultats (2)	
	AE engagé	Réalisations	Quantitatif	Qualitatif
Allocation régionale de recherche	AE : 1 036 800 € CP : -	37 dossiers instruits dont 31 éligibles	24 étudiants	- Elever le niveau de qualification des jeunes - Participer à la formation des jeunes étudiants au sein des unités de recherche du territoire - Améliorer les compétences au service de l'économie de la connaissance
Dispositif régional des aides et allocations en faveur des étudiants inscrits à la réunion	AE : 3 715 194 € CP : 2 513 670 €	Session 2016/2017 : 8 016 dossiers instruits Session 2017/2018 : 3 000 dossiers instruits	Session 2016/2017 : 4 519 bénéficiaires Session 2017/2018 : 961 bénéficiaires	Accompagner l'élévation du niveau de qualification des jeunes Réunionnais en favorisant l'accès aux études supérieures
TOTAL	AE : 4 751 994 € CP : 2 513 670 €			

Annexe 7
SECTEUR : ÉDUCATION
Bilan d'activités 2017 par programme

Intitulé du programme : Soutien à la recherche

- *Soutenir et promouvoir une recherche de haut niveau*
- *Accompagnement des projets innovants et structurants en matière de recherche sur le territoire réunionnais*

Les actions réalisées :

Actions engagées	Indicateurs de réalisations (1)		Indicateurs de résultats (2)	
	AP engagé	Réalisations	Quantitatif	Qualitatif
FA 1.02 - Soutien à l'observation et à la Connaissance de la biodiversité et des milieux	AP : 65 484,53 € CP : -	2 projets	9 chercheurs, 2 stagiaires et 12 livrables	Accroître la connaissance sur la biodiversité réunionnais
FA 1.04 - Améliorer les compétences au service de l'économie de la connaissance	AP : 71 444,66 € CP : -	2 projets	4 publications en congrès internationaux - 2 publications revues - 1 brevet déposé à l'INPI - 6 stagiaires accueillis - Séminaire de fin de projet (10 chercheurs invités)	- Mise en œuvre d'une plate-forme agile de transformation au service de connaissance numérique et décarbonnée - Résultats du projet « immigrations et développement humain » sont susceptibles de s'exporter
FA 1.05 - Renforcer l'état sanitaire et créer un hub de la recherche en santé et biotechnologies	AP : 190 119,98 € CP : -	3 projets	19 stagiaires – 2 propriétés intellectuelles – 26 publications - 2 brevets – 3 chercheurs	
FA 1.09 - Valorisation économique de la biodiversité tropicale	AP : 234 523,30 € CP : -	5 projets	6 entreprises coopérant avec des organismes de recherche	
FA 1.11 - Programmes de recherche liés au projet du pôle mer Réunion	AP : 32 397,86 € CP : -	1 projet	10 chercheurs – 7 stagiaires	Amélioration de la connaissance et renforcement de la recherche liée à l'économie bleue
FA 1.4 - Soutien aux projets de recherche en agronomie	AP : 172 800,30 € CP : -	1 projet	2 ETP épidémiologistes	Projet de recherche collaboratif sur des thématiques partagées au sein de la ZOI
TOTAL	AP : 766 770,63 € CP : -			

Tableau de synthèse du bilan d'activités 2017

Secteur : ÉDUCATION

Les Programmes	AP/AE engagé	Indicateurs de réalisation / Total réalisé	de CP	Indicateurs de résultats
Construction – réhabilitation et maintenance des lycées	34 885 207 €	63 093 338 €		98 % des AP engagés et 100 % des CP réalisés
DGF des lycées Publics et privés (Détail en annexe 1)	14 555 036 €	14 491 861 € Dont soldes antérieurs : 270 792 €		100 % des AE engagés et des CP réalisés au bénéfice de 47 140 élèves (50 lycées publics et privés)
DGE des lycées publics et privés (Détail en annexe 2)	9 057 496 €	11 130 882 € Dont soldes antérieurs : 6 312 086 €		100 % des AP engagés et des CP réalisés au bénéfice de 47 140 élèves (50 lycées publics et privés)
Mesures d'accompagnement secondaire (Détail en annexe 3)	121 247 €	243 356 € Dont soldes antérieurs : 197 176 €		100 % des AE engagés et 57 % des CP réalisés
Subvention TOS des lycées Privés	883 181 €	883 181 €		100 % des AE engagés et des CP réalisés
Aide aux Manuels Scolaires	1 098 000 €	1 078 911 € Dont soldes antérieurs : 211 313 €		100% des AE engagés et des CP réalisés 17 482 lycéens bénéficiaires du dispositif aide aux manuels scolaires

Repas 100 % pei pour les lycéens	101 852 €	61 111 €	100% des AE engagés et 77% des CP réalisés 11 lycées et 24 700 demi-pensionnaires 25 463 repas servis / jour
---	-----------	----------	--

Les Programmes	AP/AE engagé	Indicateurs de réalisation / Total CP réalisé	Indicateurs de résultats
Frais Divers	121 250 €	112 904 €	
Actions en faveur de la jeunesse	498 910 €	359 306 €	
Equipements et construction universitaire (Détail en annexe 4)	6 974 139 €	472 996 € Dont soldes antérieurs : 390 342 €	100 % des AP engagés et 99 % des CP réalisés
Mesures d'accompagnement Supérieur (Détail en annexe 5)	541 305 €	252 991 € Dont soldes antérieurs : 81 524 €	100 % des AE engagés et 56 % des CP réalisés
Aide en faveur des étudiants (Détail en annexe 6)	4 751 994 €	3 323 670 € Dont soldes antérieurs : 810 000 €	100 % des AE engagés et 94% des CP réalisés
Soutien à la recherche (Détail en annexe 7)	766 771 €	261 191 € de soldes antérieurs	83 % des AP engagés et 99 % des CP réalisés

PILIER 1
UN PASSEPORT POUR CHAQUE JEUNE RÉUNIONNAIS

**FAVORISER LE PARCOURS DES JEUNES RÉUNIONNAIS DANS LEUR PARCOURS
SCOLAIRE ET D'ÉTUDES**

INDICATEURS DE RÉALISATION			
Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
1.2 - Nombre de personnes ayant été accueillies dans une structure d'information sur l'orientation	35 808	26 077	72 %
1.2 - Nombre d'étudiants bénéficiaires d'aides individuelles : bourses de la réussite et allocation régionale des recherche	22 077	4 765	53 %
1.3 - Nombre de lycéens et apprentis bénéficiaires d'aides individuelles : aide aux manuels scolaires et petits équipements	109 262	19 682	41 %
1-4 - Nombre de bénéficiaires d'aides individuelles pour la formation professionnelle	7 113	1 689	51%
1.8 - Part de produits locaux dans la restaurations scolaire	50 %	45 %	90 %

**AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
ET D'ENSEIGNEMENT**

INDICATEURS DE RÉALISATION			
Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
1-9 Nombre d'établissements d'éducation et de formation construits / réhabilités	30	14	46 %
1- 10 - Capacité d'accueil des établissements d'éducation et de formation	49 199	48 645	98 %

CONTRIBUER A L'ELEVATION DU NIVEAU DE QUALIFICATION DES JEUNES RÉUNIONNAIS

INDICATEURS DE RÉALISATION			
Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
1.12 - Nombre d'étudiants dans les cursus de formation et d'enseignement supérieur soutenus	49 709	9 566	34 %
1.13 - Nombre de nouvelles filières professionnelles ouvertes chaque année en formation initiale	130	16	12 %
1.14 – Nombre d'apprentis	23 080	4 650	40 %
1-16 – Taux de réussite des apprentis aux examens	70 %	78 %	108 %
1-17 – Taux d'insertion professionnelle pour les apprentis	37 %	Donnée non connue pour 2017	
1-18 - Nombre de stagiaires de la formation professionnelle	54 803	8 360	31 %
1-19 – Taux de réussite aux diplômes de la formation professionnelle	80 %	77 %	96 %
1-20 – Taux d'insertion des stagiaires de la formation professionnelle	23 %	23 %	100 %

BILAN D'ACTIVITÉS 2017 DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION

PILIER 2 : ENGAGER LA 2ÈME GÉNÉRATION DES GRANDS CHANTIERS RÉUNIONNAIS

PLAN

1. DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - ACCOMPAGNER LES PROJETS STRUCTURANTS D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

2. LA POURSUITE DU CHANTIER DE LA NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL SÉCURISÉE ET NOUVELLE ENTRÉE OUEST DE SAINT-DENIS

3. LA POLITIQUE RÉGIONALE DE MOBILITÉ DURABLE ET ACTIONS EN FAVEUR DU TRANSPORT ET DES DÉPLACEMENTS – PROJET DE MONORAIL DE SAINTE MARIE A SAINT DENIS

4. LE RÉSEAU ROUTIER NATIONAL : UNE MAINTENANCE SOUTENUE - DES INVESTISSEMENTS ACCOMPAGNANT LE DÉVELOPPEMENT - UNE PLUS GRANDE ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE – L'AMÉLIORATION DE L'IMAGE

5. UNE POLITIQUE RÉGIONALE DE GRANDS TRAVAUX POUR LA RÉALISATION D'ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ DANS LES COMMUNES ET AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES FAMILLES RÉUNIONNAISES

Préambule général

La Région Réunion exerce des compétences en matière d'aménagement du territoire, elle est également responsable de la définition sur son territoire des orientations en matière de développement économique, elle assure l'entretien et les investissements sur le réseau routier national et peut également participer au financement du logement. Ses compétences dans ces domaines ont été renforcées par la loi NOTRe du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2017, la Région est devenue autorité organisatrice des transports publics interurbains.

La Région Réunion s'est engagée dans une politique régionale volontariste en matière de grands chantiers dès l'année 2010, notamment au travers des accords de Matignon et de la mise en œuvre d'un plan de relance de la commande publique. Celle-ci se poursuit sur la nouvelle mandature (2015-2021), sans pour autant se désengager de chantiers plus modestes mais qui au quotidien contribuent à améliorer le cadre de vie des réunionnais, tel que l'amélioration du logement.

En 2017, des grands chantiers se poursuivent, tels la NRL, de nouveaux s'engagent (nouveau pont sur la rivière des galets), le réseau THD s'étend et l'avenir se prépare résolument : RRTG Nord est, Développement aéroportuaire, Ecocité, Pole énergétique de Bois Rouge, concertation et études sur les futurs projets,...

Le bilan financier de l'exercice 2017 consacré à la mise en œuvre **du pilier 2 « Engager la 2ème génération des grands chantiers réunionnais »** a ainsi mobilisé une enveloppe globale **de l'ordre de 417 millions d'euros** en capacité d'engagement et de **456 millions d'euros** en crédits de paiement.

Certains projets ont par ailleurs mobilisé des financements : ainsi, pour la Nouvelle Route du Littoral, c'est un **montant cumulé de plus de 178,5 millions d'euros au titre des fonds européens et le l'AFITF qui a été versé à la collectivité.**

Les actions 2017 conduites dans le cadre du 2^{ème} pilier et rapportées dans le cadre du présent bilan d'activité s'articulent, pour mémoire, autour des cinq priorités suivantes :

1) Développer l'attractivité du territoire – accompagner les projets structurants d'aménagement et de développement du territoire, avec l'accompagnement des grands projets structurants de chacun des bassins de vie : l'aéroport de Pierrefonds et le développement de sa zone d'activité, la future Ecocité insulaire et tropicale de l'Ouest, le futur Pôle Portuaire Industriel et Énergétique de Bois Rouge, la poursuite de la réflexion stratégique autour de l'aéroport Roland Garros et de la ZAA Pierre Lagourgue, l'amélioration de la desserte aérienne de l'Île et le développement des infrastructures numériques.

2) La poursuite des travaux de la Nouvelle Route du Littoral sécurisée, principalement avec l'achèvement des travaux du viaduc de la Grande Chaloupe, la suite des travaux maritimes liés à la réalisation du Grand Viaduc, les travaux des digues, le lancement de la procédure d'appel d'offre pour le marché de l'échangeur de Saint Denis et le maintien de l'important dispositif de management environnemental du projet. Par ailleurs, les études du nouveau pont sur la rivière Saint-Denis se sont poursuivies et une concertation publique a été menée en 2017 jusqu'à l'approbation de son bilan par la commission permanente.

3) La politique régionale de mobilité durable et la mise en œuvre d'actions en faveur du transport et des déplacements, avec la poursuite d'une politique volontariste en faveur de l'efficacité des transports en commun et de l'intermodalité, qui se déclinera à travers un vaste programme d'actions, et s'articulera principalement autour de la mise en œuvre du Réseau Régional de Transport Guidé (R.R.T.G.), l'accompagnement technique et financier des projets de transports menés par les A.O.M.D. dans le cadre du POE 2014-2020 et l'exercice, pour la première année, des compétences transports interurbains transférées à la Région dans le cadre de la loi NOTRe :

4) Le réseau routier national : une maintenance soutenue – des investissements accompagnant le développement – une plus grande attractivité du territoire – l'amélioration de l'image, avec notamment la livraison de l'ouvrage des Orangers à Saint-Benoît, la 1ère tranche de la section Est (G6-G7) de la déviation de Saint-Joseph, le lancement des travaux du nouveau pont sur la rivière des Galets, la poursuite des travaux de renforcement de chaussées et de confortement d'ouvrages d'art, la préparation du débat public sur la route des Géraniums (liaison col de Bellevue / St Pierre), la préparation

à de nouvelles concertations publiques concernant notamment la RN1 et la RN3 à St Louis, le bilan de la concertation publique préalable sur la liaison RN2-RN3 à Saint Pierre.

5) Une politique régionale de grands travaux pour la réalisation d'équipements de proximité dans les communes et pour améliorer le quotidien des familles réunionnaises, avec la poursuite de la politique d'aide aux communes, notamment en faveur des petites communes et de la zone des hauts et la continuité des actions en matière de logements...

1 - DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - ACCOMPAGNER LES PROJETS STRUCTURANTS D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

1.1 – Accompagnement des projets structurants dans chaque bassin de vie

1.1.1 – Dans le Sud : l'aéroport de Pierrefonds et le développement de sa zone d'activité

Entre 2016 et 2017 l'aéroport de Pierrefonds a vu son trafic passagers augmenter de 21 %, passant de 83 323 passagers en 2016 à 100 804 passagers en 2017.

En 2017, la Région a poursuivi son accompagnement pour le développement de l'aéroport de Pierrefonds. Ainsi, par décision du 30 mai 2017, la commission permanente a approuvé la participation de la Région au programme pluriannuel d'investissements 2017/2018 prévu par le Syndicat Mixte de Pierrefonds pour ses infrastructures aéroportuaires, à hauteur de 510 000 €, pour la réalisation des aires de sécurité en extrémité de pistes et pour le re-surfage du parking C.

En complément, la Région a également approuvé sa contribution financière annuelle au budget de fonctionnement du syndicat à hauteur de 234 291 €, représentant 15 % des cotisations des membres.

Au titre de la mesure 8.01 - Création d'immobilier d'entreprises et de zones d'activités économiques du POE – FEDER 2014-2020, la ZAC de Pierrefonds Aérodrome a bénéficié d'une subvention Européenne à hauteur de 7 953 622,63 € dont 1 590 724,53 € de contrepartie nationale pour la réalisation de la tranche 2 .

1.1.2 – Dans l'Ouest : accompagnement de la création de la future Ecocité insulaire et tropicale

En 2017, la Région Réunion a ajusté, suite à une modification du programme, sa participation financière aux études portant sur la réalisation d'un schéma d'aménagement de la Plaine de Cambaie (tranche 1) et sur un schéma directeur des espaces publics. Initialement estimé à 149 611,50 € la participation financière révisée de la Région est de 184 037,50 €.

De même, la convention de groupement de commande a été approuvée en 2017 concernant au TCO le pilotage de l'étude préliminaire « axe mixte et infrastructures connexes ». La Région participe à hauteur de 280 000€ à cette étude dont le coût est estimé à 600 000€.

La réflexion relative à la mise en place d'une structure de gestion du projet Ecocité s'est également poursuivie, dans le prolongement du panel INTA qui s'est tenu fin 2015. L'orientation porte sur une structure dédiée de type Société Publique Locale d'Aménagement d'Intérêt National, pour laquelle le TCO a sollicité la participation de l'État. En réponse, l'État a diligenté une expertise préalable confiée au Conseil Général à l'Environnement et au Développement Durable (CGEDD). Cette mission d'expertise devrait démarrer courant 2018. La Région Réunion a confirmé au TCO son soutien.

1.1.3 – Dans l'Est : le futur Pôle Portuaire Industriel et Énergétique de Bois Rouge

La convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public du Pôle Portuaire Industriel et Énergétique de Bois Rouge (GIP PPIEBR), créé le 30 octobre 2015 par la Commune de Saint-André, la CIREST et la Région, a été adoptée par arrêté préfectoral le 23 mai 2016.

En 2017, la Région Réunion a participé au budget prévisionnel du GIP PPIEBR à hauteur de 292 966 €, sur un budget total de 102 700 € en fonctionnement et de 855 000 € en investissement. La participation de la Région se répartit comme suit:

- 34 233 € en fonctionnement,
- 258 733 € en investissement dont 128 000 € au titre du CPER - mesure « Etudes projet global structurant ».

L'année 2017 a été consacrée à la consultation et à l'engagement de l'étude stratégique du développement portuaire à La Réunion, intégrant d'une part, la faisabilité du Pôle Portuaire Industriel Énergétique de Bois Rouge et, d'autre part, l'étude de maîtrise d'œuvre portant sur des ouvrages d'infrastructures hydrauliques.

1.1.4 – Dans le Nord : le développement de la plate-forme aéroportuaire et l'aménagement de la zone arrière aéroportuaire incluant la ZAA Pierre Lagourgue

En 2017, la Région a statué, au titre du FEDER – fiche action 8-05 « Aéroports », sur le plan de financement de l'opération de mise en place des aires de sécurité en seuil de piste (RESA) et de renforcement de la zone littorale d'un coût total éligible de 26 545 500 €. Le plan de financement arrêté est le suivant :

- FEDER : 9 109 112,51 € (47,50%)
- CPN Etat : 3 500 000 € (13,18%)
- Maître d'ouvrage - Société Aéroportuaire : 13 936 387,49 € (52,50%)

Par ailleurs, toutes les réflexions initiées lors des Ateliers du Territoire se sont poursuivies en déclinaison notamment des différentes feuilles de route définies :

- tracé et étude de faisabilité du RRTG porté par la Région, notamment son insertion dans la Zone Pierre Lagourgue et au droit de l'aéroport,
- étude « Aménagement des parcs et accès de l'aéroport de La Réunion Roland Garros » portée par la société aéroportuaire,
- implantation d'un hôtel Hilton.

1.2 – Mesures visant à améliorer la desserte aérienne de l'île

Le développement d'Air Austral à travers la SEMATRA

La Région est actionnaire à hauteur de 73,5 % de la SEMATRA, Société d'Économie Mixte Locale qui exerce son activité dans secteur du transport aérien. Elle détient 97,82% du capital d'Air Austral, compagnie aérienne régionale basée à La Réunion.

L'année 2017 a été marquée par la mise en œuvre de la décision prise en 2016 de participer, aux côtés de la CDC, à une augmentation de capital de 48 M€ de la SEMATRA (dont 38 M€ Région et 10 M€ CDC) pour accompagner, en investisseurs avisés, le développement d'Air Austral.

C'est ainsi qu'en 2017, la Région a versé à la SEMATRA une avance en compte courant d'associés d'un montant de 13 M€, en complément de celle de 10 M€ versée par la CDC. Ses avances font l'objet d'une rémunération, dans l'attente de la réalisation de l'augmentation de capital. Pour cela, la Région et la CDC ont diligenté, d'un commun accord, la réalisation au préalable d'une expertise de la valeur de l'entreprise par un expert indépendant. Le rendu final est prévu en 2018.

Enfin, il convient de souligner la signature en novembre 2017 d'un partenariat stratégique par Air Austral et Air Madagascar qui est de nature à conférer à la compagnie régionale les leviers de croissance nécessaires pour assurer sur le long-terme sa compétitivité. Dans ce cadre, un partenaire privé minoritaire est entré au capital d'Air Austral.

Pour l'accompagnement du projet Ecocité insulaire et tropical :

**Chapitre 905 - nature 204182
AP : 315 116,00 €**

Pour le développement de l'aéroport de Pierrefonds et le fonctionnement du Syndicat :

**Chapitre 908 - nature 204181
AP : 510 000,00 €
CP : 432 500,00 €**

**Chapitre 935 - nature 6561
AE : 234 291,00 €
CP : 234 291,00 €**

Pour l'accompagnement du projet Pôle Portuaire Industriel et Energetique de Bois Rouge et les études de projets global structurants :

**Chapitre 905 - nature 204181
CP : 85 000,00 €**

**Chapitre 935 - nature 65738
CP : 34 233,00€**

Pour l'amélioration de la desserte aérienne de l'île :

**Chapitre 908/ 909 - nature 266
AP : 13 000 000 €
CP : 13 000 000 €**

Bilan du programme 2017 – volet attractivité du territoire

		Budget 2017 (BP+DM+virt)	Réalisé au 31/12/17	% Budget 2017 (BP+DM+virt)
INVEST.	AP	15 495 000 €	13 825 116 €	89,22%
	CP	13 827 000 €	13 517 500 €	97,76%
FONCT.	AE	483 079 €	234 291 €	48,50%
	CP	413 560 €	268 524 €	64,46%

1.3 - Le développement des infrastructures numériques

L'accès des Réunionnais, en tout point du territoire, aux services numériques, et le développement des usages nécessitent de maintenir et étendre les infrastructures de télécommunications existantes et d'en déployer de nouvelles sur tout le territoire, en s'assurant de la complémentarité des investissements publics et privés.

La Région Réunion porte les projets d'aménagement numérique depuis de nombreuses années. Elle doit faire évoluer les infrastructures existantes (Réseau Gazelle) pour répondre aux nouveaux besoins, avec en ligne de mire la fin de la convention de délégation de service public fixée à juillet 2019. Elle doit également préparer les réseaux de demain (Très Haut Débit en fibre optique), en s'assurant, dans toute la mesure du possible et en partenariat avec l'État, de la coordination des initiatives publiques et privées et de l'articulation des activités entre la Délégation de Service Public du réseau Gazelle et la régie numérique, en cours de constitution.

1.3.1 - Evolution du réseau Gazelle

Extension du réseau Gazelle

Le réseau régional à Haut Débit Gazelle (exploité par La Réunion Numérique - LRN) permet aux opérateurs de l'île de fournir des services Haut Débit et Très Haut Débit à l'ensemble des réunionnais, ainsi qu'aux entreprises et collectivités. Tous les opérateurs de l'île utilisent aujourd'hui le réseau Gazelle.

L'extension de ce Réseau d'Initiative Publique (RIP) de 230 km de lignes consiste en une connexion de bâtiments de la Région (4 musées régionaux, 26 lycées), 22 établissements de formation (CFA, AFRAPAR...) ainsi que de 21 établissements de santé, et permet de ce fait de faciliter le raccordement en fibre optique de tous les sites publics se trouvant sur le parcours ou à proximité de ces bâtiments.

Ces extensions permettront notamment :

- le dégroupement de 11 Noeuds de Raccordements d'Abonnés (NRA) d'Orange ;
- de préparer l'arrivée du Très Haut Débit pour tous, notamment via les déploiements FTTH menés actuellement par les opérateurs ;
- de faciliter ainsi la connexion des sites publics et des entreprises en Très Haut Débit ;
- d'étendre enfin la présence de la Fibre Optique sur l'ensemble du territoire.

Le suivi de cette opération d'extension du réseau Gazelle a été confié en 2013 à la SPL Maraiïna, dont les principales missions sont :

- la définition des conditions administratives et techniques du projet
- la sélection du maître d'oeuvre
- le suivi du coordonnateur SPS
- la préparation des phases avant-projet (AVP) et projet (PRO)
- la passation d'un marché de travaux
- la rémunération des missions de maîtrise d'œuvre et de travaux
- la réception de l'ouvrage

L'année 2017 en particulier a été consacrée à :

- la passation du marché de travaux, composé de deux principales prestations que sont la réalisation de Génie Civil et le tirage de Fibre Optique.
- Au démarrage des travaux, et la réalisation d'environ 25 % de ceux-ci.

Le linéaire total d'extensions atteint 87 440 m, dont environ 19 500 m de linéaire utilisant du génie civil existant sous voirie publique.

Le montant total de l'opération s'élève à 8 743 258.06 euros HT, soit 9 486 436.00 euros TTC.

En 2017, la rémunération de la maîtrise d'œuvre et des travaux se monte à 2 543 809,90 € HT, celle de la SPL Maraiïna à 87 650,46 € HT.

Les travaux sont scindés en 4 lots géographiques : Nord, Sud, Est, Ouest, de façon à ce que ces 4 zones de travaux avancent simultanément, permettant ainsi de réduire le planning global de l'opération.

LOT 1	LOT 2	LOT 3	LOT 4
Secteur NORD : Saint-Denis, Sainte-Marie, Le Port, La Possession	Secteur OUEST : Saint-Paul, Saint-Leu, L'Etang Salé, les Avirons	Secteur EST : Sainte-Suzanne, Saint-André, Saint-Benoit, Sainte-Rose	Secteur SUD : Saint-Louis, Saint-Pierre, le Tampon, Saint-Joseph
Montant : 1 435 500.00 € HT	Montant : 1 570 700.00 € HT	Montant : 867 300.00 € HT	Montant : 1 822 700.00 € HT
Durée : environ 13 mois	Durée : environ 13,5 mois	Durée : environ 8 mois	Durée : environ 14 mois

Les travaux s'achèveront en fin d'année 2018.

Investissement

Intitulé du programme : **FRDE INFRASTRUCTURE HAUT DÉBIT**

Chapitre budgétaire : **905**

AP : 0 €

CP : 2 631 460,36 €

Suivi de la Délégation de Service Public du réseau Gazelle, La Réunion Numérique → JN

Pour finaliser le compte-rendu d'activités de la délégation de service public, faire évoluer le catalogue de services et le lancement des travaux d'évaluation, un rythme mensuel est, depuis septembre 2017, tenu pour les comités de suivi. Il devrait se maintenir jusqu'à la fin de la DSP, en juillet 2019.

Le compte-rendu d'activités 2016 de La Réunion Numérique produit en 2017 a fait l'objet d'une analyse, tant technique que financière, avec l'aide de la Direction des Affaires Financières et d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, recrutée en 2016. Ce bilan a été notamment présenté à la commission consultative des services publics locaux (CCSPL).

L'enquête de satisfaction réalisée par LRN auprès de ses clients, a permis de déterminer les nouveaux besoins des opérateurs et de faire évoluer le catalogue de services, avec des baisses tarifaires effectives au 1^{er} mars 2018.

Investissement

Intitulé du programme : **ÉTUDES TIC**

Chapitre budgétaire : **905**

AP : 0 €

CP : 30 154,74 €

1.3.2 - Rendre effectifs les accès haut débit dans les zones blanches

La couverture des offres DSL et 4G des opérateurs fait l'objet d'un suivi par la collectivité, afin de détecter les zones blanches, où le haut débit n'est pas accessible.

Pour résorber en partie ces zones, la collectivité, à travers sa Délégation de Service Public, La Réunion Numérique, a mis en place une offre Wimax (technologie radio).

Compte-tenu du déploiement rapide de la 4G mobile, d'un projet d'offre d'Internet par satellite et de la tendance au remplacement du Wimax par la 4G LTE fixe en métropole, sous l'impulsion de l'ARCEP, la Région n'a porté aucun projet spécifique sur ce sujet en 2017. Le changement de technologie, du Wimax à la 4G LTE fixe, s'inscrit effectivement dans le cadre de la réflexion sur le nouveau périmètre du service public, que suscite la préparation de la suite de la DSP consacrée au réseau Gazelle, et dans le projet gouvernemental de guichet de « cohésion numérique » permettant de soutenir l'équipement en technologies hertziennes des foyers en risque de rester mal desservis par les réseaux filaires en 2020.

1.3.3 - Déploiement du très haut débit (THD) à La Réunion

Depuis 2015 les opérateurs ZEOP, Orange et SFR déploient activement des réseaux très haut débit en fibres optiques destinées à remplacer progressivement les réseaux téléphoniques support des offres à haut débit classique (technologies xDSL).

Si en 2016 les déploiements ont commencé à s'industrialiser, 2017 a été la première année pleine de déploiement pour les opérateurs privés.

Pour mémoire, les opérateurs privés ont annoncé vouloir couvrir en fibres optiques 18 des 24 communes. Dans son Schéma Directeur Territorial pour l'Aménagement Numérique (SDTAN), approuvé en mars 2016, la Région a défini un cadre d'intervention qui vise à s'assurer que tous les réunionnais bénéficieront d'un accès au très haut débit en fibre optique. Ainsi, la Région Réunion interviendra dans les communes où aucune initiative privée n'existe (Salazie, Cilaos, Sainte-Rose, Saint-Philippe, l'Entre-Deux, Les Avirons).

Bilan des déploiements privés au 31 décembre 2017

Sur les 400 000 locaux d'habitation ou à usages professionnels (ci-après « les locaux ») identifiés dans le SDTAN, les opérateurs ont déployé des réseaux FttH pour 198 000 d'entre eux (49%).

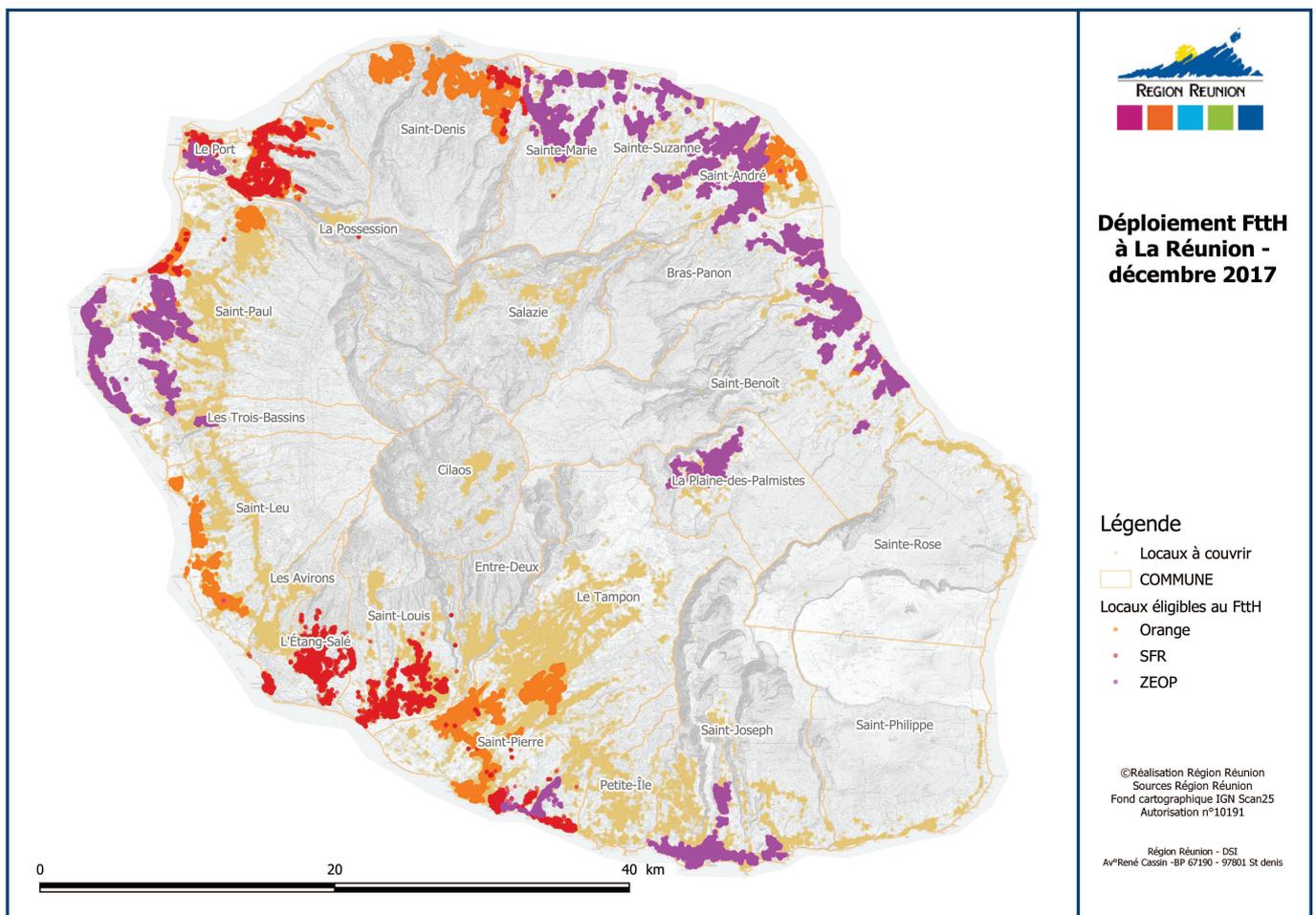
Les opérateurs se sont lancés dans une véritable course à l'investissement avec pour objectif la maîtrise de l'infrastructure optique qui remplacera, pour les prochaines décennies, le câble téléphonique en cuivre, sur lequel repose l'offre ADSL.

Le rythme de déploiement mensuel est ainsi passé de 7000 prises par mois en moyenne en 2016 à 10000 par mois en 2017. Ce rythme est un des plus rapides de France (4ème département après les Yvelines, le Nord et la Seine St Denis - la moyenne nationale par département étant de 2400 prises par mois)

Nombre de locaux déployés chaque mois



La carte ci-après représente les locaux éligibles au très haut en fibre optique au 31 décembre 2017.



Les opérateurs Orange et ZEOP ont rattrapé les retards pris en 2016 et ont, en outre, tenu les engagements 2017.
 Seul SFR accuse un retard important par rapport aux engagements conventionnés.

Opérateur	Engagement 2017	Réalisé 2017	Avancement
Orange	84 220	82 930	98,5%
SFR	88 745	34 856	39,3%
ZEOP	92 153	91 878	99,7%
<i>Total</i>	<i>265 118</i>	<i>209 664</i>	

Il est à noter que seuls les engagements ayant fait l'objet de conventionnements sont pris en compte dans le tableau.

Les annonces faites par les opérateurs en 2015 représentent des volumes bien plus importants.

La Région a par ailleurs accompagné toutes les communes dans ce suivi des déploiements privés en organisant des réunions mensuelles de coordination et de partage de bonnes pratiques.

A ce titre, elle a lancé une étude d'analyse et de soutien des infrastructures de communications électroniques des collectivités réunionnaises, en vue de les aider à connaître et valoriser leur patrimoine, en percevant notamment la redevance d'occupation de domaine public sur les infrastructures d'accueil déployées par les opérateurs ou en louant leurs propres fourreaux. Cette mission est comptabilisée dans le chapitre relatif aux « études TIC »

Mise en œuvre du projet THD public

En complément des réseaux déployés par les opérateurs privés, la Région Réunion équipera les zones délaissées, en s'appuyant sur la constitution d'une régie « Réunion THD », et un financement FEDER et Etat (Fonds pour la Société Numérique). Elle est accompagnée par une assistance à maîtrise d'ouvrage, sur deux volets :

1- Volet « marché de conception, réalisation, exploitation et maintenance » du réseau public

Le réseau sera déployé dans le cadre d'un marché public portant sur la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'un réseau très haut débit en fibres optiques. Ce marché, initié par la Région, sera transféré à la régie (dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière) « Réunion THD » en cours de constitution.

L'appel d'offres a été lancé le 1^{er} août 2017. Trois candidatures ont été retenues. Le marché sera attribué en 2018 et les travaux démarreront dans l'année.

2- Volet « Régie Réunion THD »

La régie « Réunion THD » portera l'opération THD. En 2017, plusieurs étapes nécessaires à la création de la régie ont été franchies :

- 7 novembre 2017 : Recueil de l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) sur le projet de création du service public et de la régie
- 24 novembre 2017 : Recueil de l'avis de du Comité Technique, notamment sur l'impact de la création de la régie sur les personnels

- 14 décembre 2017 : Choix du mode de gestion et création de la régie par l'Assemblée Plénière

La régie assumera la construction du réseau mais également la commercialisation des fibres optiques aux opérateurs, ainsi que les projets d'aménagement numériques portés actuellement par la Région.

Investissement

Intitulé du programme : **TIC – DÉPLOIEMENT TRÈS HAUT DÉBIT**

Chapitre budgétaire : **905**

AP : 0 €

CP : 82 000 €

1.3.4 Développement des services et des usages

Études TIC et soutien des projets d'e-Administration et d'OpenData des administrations

La Stratégie des Usages et services Numériques (SUN) constitue un volet du Schéma Directeur Territorial Pour l'Aménagement Numérique (SDTAN), approuvé en commission permanente le 29 mars 2016. Les crédits pour l'étude ont été engagés en 2016 et le cahier des charges de la consultation rédigé, avec un accent sur la médiation numérique, les bonnes échelles de mutualisation des données sur le territoire et la définition d'un modèle de « territoire insulaire intelligent ».

L'un des enjeux est aussi de favoriser le développement de projets de e-administration et d'open data, pour lesquels des lignes sont dédiées dans le PO 2014-2020. Celles-ci sont actuellement sous-mobilisées. Aucun projet n'a ainsi été agréé en 2016 comme en 2017.

Dans le cadre de ce projet SUN, un Comité Technique interne (Cominsun) a été mis en place, afin que les schémas et plans d'actions portés par la Région intègrent un volet numérique innovant et opérationnel, et que la collectivité soit exemplaire sur les projets numériques portés en interne.

La conduite de ce projet a été transférée à la DIDN, tandis que la DSI a poursuivi l'animation du COMINSUN sur le volet de la transformation numérique interne et l'accompagnement au changement.

Les échanges au sein du COMINSUN, complétés par une série d'entretiens avec les Directions de la collectivité, a permis d'établir un diagnostic de la situation interne et l'ébauche d'un plan d'actions numériques (PAN).

Ce plan s'articule autour de 3 axes :

- la lutte contre la fracture numérique au sein de la collectivité et entre les services offerts par la collectivité et les aspirations de la population
- la maîtrise et la mutualisation des données avec le développement d'une culture de la donnée, dans tous les services
- la dématérialisation des aides de bout en bout, afin de fluidifier le travail des agents et le service rendu à la population

Afin de finaliser ce plan d'actions, dans le cadre d'une démarche participative, une mission d'animation, pour un montant de 26 365,50€, a été confiée à un cabinet expert dans la conduite du changement et la qualité de vie au travail, en vue de définir l'organisation adéquate. Ce projet « Transfo » s'appuie ainsi sur un réseau d'« ambassadeurs du numérique », qui ont été recrutés début 2018.

Enfin, comme évoqué dans le chapitre sur le déploiement du THD, la collectivité a lancé une mission d'analyse et de soutien à la maîtrise des infrastructures de communications électroniques des communes et de leur groupement, sous la forme d'un marché, d'un montant de 27 016,50 €, passé fin 2017. Cette mission a consisté à recenser le patrimoine des collectivités et l'utilisation par les opérateurs de leur domaine public, suscitant l'application de redevances.

Investissement

Intitulé du programme : **ÉTUDES TIC**
 Chapitre budgétaire : **905**
AP : 54 250 €
CP : 0 €

Par ailleurs, la Région a renouvelé, en 2017, son adhésion à plusieurs associations qui lui permettent de mieux piloter ses projets : l'Avicca, l'ADULLACT et EPSILON.

Fonctionnement

Intitulé des programmes : **DOCUMENTATION TIC (ADHÉSION TIC)**
 Chapitre budgétaire : **935**
 AE : 17 170 €
 CP : 17 170 €

Bilan du programme 2017 « développement des infrastructures numériques » :

		Budget Primitif 2017	Budget 2017 (BP+DM +virt)	Réalisé au 31/12/17	% Budget 2017 (BP+DM +virt)
INVEST.	AP	0,15 M€	0,15 M€	0,05 M€	36,2 %
	CP	11,89 M€	11,89 M€	2,74 M€	23,1 %
FONCT.	AE	0,17 M€	0,17 M€	0,02 M€	10 %
	CP	0,17 M€	0,17 M€	0,02 M€	10 %

2 - LA POURSUITE DU CHANTIER DE LA NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL SÉCURISÉE ET NOUVELLE ENTRÉE OUEST DE SAINT-DENIS

2.1 - La Nouvelle Route du Littoral : un axe sécurisé et multimodal

A ce jour, neuf marchés de travaux ont été notifiés. Ils portent sur les travaux préparatoires (accès aux différents sites en chantier) et les grands travaux maritimes. Les travaux préparatoires sont achevés depuis 2015. L'échangeur de La Possession a été réceptionné en 2016 et la réception du viaduc de la Grande Chaloupe est en cours. L'appel d'offres du marché MT7 « échangeur de Saint Denis » a été publié en 2017 et les offres reçues en fin d'année. Après analyse, ce marché a été attribué au 1^{er} trimestre 2018.

Intitulé	Objet	Attributaire	Montant M€ HT	Avancement (% mandaté)	Fin travaux
MT 1a	Accès St Denis	SAS	0,8	soldé	04/2015
MT 1b	Accès Gde Chaloupe	SAS	0,31	soldé	06/2014
MT 1c	Accès La Possession	SBTPC	5,37	soldé	09/2014
MT 1d	Bretelles provisoires La Possession	SAS	1,63	soldé	11/2016
MT 2	Échangeur La Possession phase 1	GTOI/SBTPC/ Vinci CT	45,3	soldé	10/2016
MT 3	Viaduc 5,4km	Vinci GP/ Bouygues/Dodin/ Demathieu	659,5	64,5 %	Mi 2019
MT 4	Viaduc Grande Chaloupe	Eiffage/SAIPEM/ Razel/NGE/ Guintoli	34,6	Solde en cours	08/17
MT5.1	Digues 4 sect ^o - 3,6 km	GTOI/SBTPC/ Vinci CT	437,7	77 %	Fin 2019
MT5.2	Digue Gde Chaloupe – La Poss ^o - 2,7 km	GTOI/SBTPC/ Vinci CT	298	4,1 %	2 ^{ème} semestre 2020

Une dizaine de marchés de travaux reste à attribuer pour achever l'opération.

Les mandatements pour la NRL, au titre de 2017, s'élèvent à 271,3 M€ TTC.

Consistance physique de l'avancement des travaux à fin 2017

- Les travaux préparatoires sont terminés ;
- L'échangeur de la Possession (MT2) a été réceptionné et sera mis en service lors du raccordement de la NRL ;
- Les travaux du Viaduc de la Grande Chaloupe (MT4) sont terminés, les opérations de réception sont en cours avec la levée des dernières réserves ;
- Les usines de préfabrication des piles et voussoirs du Grand Viaduc 5 400 m (MT3) sont toujours en phase de production industrielle et plus de la moitié des pièces nécessaires à l'ouvrage ont déjà été réalisées. Les travaux de la culée C49 (élément du viaduc situé à l'extrémité de la digue "D2" au nord de la Grande Chaloupe) sont achevés. L'aménagement de la culée C0, située au niveau de la digue « D1 » côté Saint Denis, a démarré. La barge de pose des piles « Zourite » et le lanceur nécessaire à la mise en œuvre du tablier sont pleinement opérationnels et ont permis de poser 27 piles. Le Groupement a maintenant atteint son rythme de pose de 2 piles par mois.
- La réalisation des digues s'est poursuivie sur l'année 2017, notamment grâce à l'approvisionnement à partir d'andains et d'épierrage. Les travaux de la digue inférieure de la digue « D1 » côté Saint-Denis se sont achevés mi 2017. Les travaux de la digue supérieure « D1 » se poursuivent (réalisation des murs chasse mer et remblais supérieurs). Les travaux de la digue supérieure « D2 » reprendront à la fin de la construction du Viaduc de 5 400 m. Les travaux de la digue inférieure « D3 » sont achevés et les travaux de la digue supérieure « D3 » sont en cours. Les travaux de la digue D4 vont démarrer en 2018.

Suivi et évaluation environnementale en continu

- L'important dispositif de management environnemental du projet (référents environnement du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre et des entreprises, assistant à maîtrise d'ouvrage environnement, contrôles extérieurs et suivis spécialisés,...) est maintenu en 2017 sous le contrôle des services de l'État et des comités technique, scientifique et de suivi des engagements du maître d'ouvrage qui se sont réunis à 5 reprises au cours de cette année. Ce dispositif a permis de confirmer que les impacts réels du projet sur le milieu marin sont bien maîtrisés et bien moindres que ceux évalués en phase d'études et avec l'opérationnalité des mesures d'évitement, de réduction et de suivi mises en place.
- La mise en œuvre des mesures compensatoires et d'accompagnement se poursuit : sur les 17 mesures prescrites, une est achevée et 16 sont en cours en 2017. Cette année a notamment été marquée par le lancement de l'action de restauration des plages de ponte pour les tortues marines, l'installation de l'équipe de sensibilisation des usagers de la mer au respect de la charte d'approche des mammifères marins, la finalisation de plusieurs Plans de Conservation d'espèces animales (oiseaux et mammifères marins) et végétales, le rapprochement avec la commune de Sainte-Rose en vue de la création d'une aire marine protégée et la signature de la convention qui permettra la restauration écologique de reliques de fôret semi sèche au sein du massif de la Montagne.

c) Financements

La Région Réunion a poursuivi sa démarche de sécurisation et d'optimisation des financements de l'opération au cours de l'année 2017.

FEDER

Pour mémoire, dans le cadre du premier dossier Grand Projet, la Région a perçu 80 M€ du FEDER sur la période de programmation du PO FEDER 2007-2013.

Le second dossier Grand Projet NRL pour le PO FEDER 2014-2020 déposé fin 2016, a été approuvé par la Commission Européenne le 4 avril 2017, pour un montant maximum de 150 M€. A ce titre, La Région a été créditée, en 2017, d'un versement de 78,50 M€.

Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France (AFITF)

Conformément aux accords de Matignon, la seconde tranche de financement de l'AFITF a été obtenue en 2016. Elle a donné lieu à la signature d'un avenant le 10 novembre 2016. Celui-ci porte le montant total de la subvention de l'AFITF à 509 M€. A ce titre, un montant de 100 M€ a été versé à La Région en 2017.

Prêts Caisse des Dépôts et Banque Européenne d'Investissement (BEI)

Aucune action complémentaire n'a été nécessaire au cours de l'année 2017. Pour mémoire la Région bénéficie d'une capacité d'emprunt à des conditions extrêmement favorable (taux et durée) à hauteur de 622 M€ auprès de la Caisse des Dépôts et de 450 M€ auprès de la Banque Européenne d'Investissements (BEI).

d) Contentieux

Contentieux relatifs aux autorisations de travaux de la NRL

La légalité des autorisations administratives « Loi sur l'eau », « Espèces protégées » et « concessions d'utilisation du Domaine Public Maritime » ont été confirmée en 2016 par le Tribunal Administratif de St Denis. Si la SREPEN / FNE n'a pas poursuivi ses actions, l'association ATR-FNAUT a fait appel devant la Cour administrative d'appel de Bordeaux. Toutes ces requêtes ont été déposées en août 2016 et sont toujours en cours d'instruction.

Contentieux relatifs au schéma des carrières et au projet d'intérêt général

Après avoir été écartés en première instance, les recours sur la procédure de mise à jour du schéma départemental des carrières ont été portés en appel devant la Cour administrative d'appel de Bordeaux en août 2016 et sont toujours en cours d'instruction. En septembre 2017 l'arrêté du Préfet qualifiant le projet de carrière de Ravine du Trou de projet d'intérêt général a fait l'objet de 2 recours au Tribunal Administratif de St Denis.

Contentieux relatifs aux marchés de travaux

Deux recours contentieux en indemnisation ont été déposés en juillet 2017 au Tribunal Administratif par le groupement Vinci / Dodin / Bouygues TP / Demathieu Bard (MT3) au sujet :

- du Contrat d'assurance tous risques chantier
- du défaut de mise à disposition d'un terrain à la Zac Belvédère pour l'implantation des bureaux et installations générales de chantier

Une demande en référé expertise technique sur la question des quantités de dragage et de ferrailage a été déposée par ce même groupement MT3.

Ces demandes sont en cours d’instruction par le Tribunal Administratif de Saint Denis qui pourrait statuer dans le courant de l’année 2018.

Bilan du programme 2017 « Nouvelle Route du Littoral »

		Budget 2017 (BP+DM+virt)	Réalisé au 31/12/17	% Budget 2017 (BP+DM+virt)
INVEST.	AP	250,00 M€	250,00 M€	100,00%
	CP	291,04 M€	271,39 M€	93,25%
FONCT.	AE	0,300 M€	0,200 M€	66,67%
	CP	1,008 M€	1,005 M€	99,70%

2.2 - Traitement des interfaces de la NRL avec Saint-Denis et La Possession

2.2.1 - Nouvelle Entrée Ouest de Saint-Denis

En 2017, les études de programmation se sont poursuivies sous maîtrise d’ouvrage de la commune de Saint-Denis. Un montant de 9 765 000 € a été voté par la commission permanente de la Région dans le cadre d’une convention de co-maîtrise d’ouvrage tripartite passée entre la commune, la CINOR et la collectivité régionale, par laquelle la Région est désignée maître d’ouvrage pour l’ensemble de l’opération, dans un premier temps pour la phase des études de conception détaillée du projet.

2.2.2 - RN1 – Nouveau pont sur la rivière Saint-Denis

En 2016, il a été procédé au lancement des études opérationnelles, sous maîtrise d’ouvrage régionale, pour l’aménagement de l’entrée ouest, afin de permettre la mise en cohérence des caractéristiques de l’entrée du chef-lieu avec le profil de la Nouvelle Route du Littoral (qui comporte des voies TC dédiées) à une même échéance de mise en service. En 2017, une concertation publique a été menée et son bilan approuvé. Les études d’avant-projet (AVP) ont été réalisées. Cet AVP doit être approuvé en 2018.

2.2.3 - RN1 – Aménagement des interfaces entre la NRL et la RN1 à La Possession

Les études d’aménagement du front de mer se sont poursuivies sous maîtrise d’ouvrage communale. Ces études sont financées à hauteur de 70 % par la région, dans le cadre de la convention financière bipartite passée entre la commune et la collectivité régionale.

3 - LA POLITIQUE RÉGIONALE DE MOBILITÉ DURABLE ET ACTIONS EN FAVEUR DU TRANSPORT ET DES DÉPLACEMENTS – PROJET DE MONORAIL DE SAINTE MARIE A SAINT DENIS

La Région Réunion, en sa qualité de chef de file de l'intermodalité et de la complémentarité entre les modes de transports (Loi 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale), s'est fixée comme objectif, la définition du réseau armature des transports en commun de l'île, en partenariat avec l'ensemble des Autorités Organisatrices de Mobilité Durable (A.O.M.D.). Durant l'année 2017, cette démarche a été conduite selon trois axes majeurs :

– La poursuite d'une politique volontariste en faveur de l'efficacité des transports en commun et de l'intermodalité, qui se déclinera à travers un vaste programme d'actions, et s'articulera principalement autour de la mise en œuvre du Réseau Régional de Transport Guidé (R.R.T.G.), avec la définition de secteurs prioritaires à réaliser et la poursuite de l'étude de faisabilité d'un monorail en traversée de l'agglomération dionysienne. Ces différentes actions sont en cohérence avec les objectifs des documents de référence qui définissent la stratégie globale de mobilité durable sur le territoire, à savoir : le Schéma Régional des Infrastructures et des Transports (S.R.I.T.), le Plan Régional Vélo (P.R.V.), la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (P.P.E.) et la Planification Régionale de l'Intermodalité (P.R.I.) qui est en cours de validation.

– L'accompagnement technique et financier des projets de transports menés par les A.O.M.D. dans le cadre du POE 2014-2020, principalement sur deux mesures FEDER au titre desquelles la Région porte la contrepartie nationale : la mesure 6.01 « Trans Eco Express » et la mesure 4.08 « Pôles d'échanges et superstructures de transport ».

– L'exercice, pour la première année, des compétences transports interurbains du Département transférées à la Région dans le cadre de la loi NOTRe : depuis le 1er janvier 2017 pour les transports interurbains de personnes (réseau Car jaune), et depuis le 1er septembre 2017 pour les transports scolaires.

3.1 - La planification des actions en faveur du transport

En 2017, la Région a élaboré la Planification Régionale de l'Intermodalité, en partenariat avec l'AGORAH. Le document définit les principes guidant l'articulation entre les différents modes de déplacement, notamment via un déploiement stratégique de pôles d'échanges, dans le respect des compétences de chacune des autorités organisatrices. Par ailleurs, il définit des mesures de nature à assurer l'information des usagers sur l'ensemble de l'offre de transports, et visera la mise en place d'une tarification harmonisée et d'une billettique interopérable.

3.2 - Le Réseau Régional de Transport Guidé (R.R.T.G.) – La mise en œuvre des premières sections

En 2017, la Région a engagé des actions en faveur de la réalisation des premiers tronçons du tracé du R.R.T.G., dans une logique de préfiguration en mode routier, évolutive en mode guidé. Aussi, la Région a :

- poursuivi les études de faisabilité du R.R.T.G. en mode guidé entre Saint-Denis et Sainte-Marie (Monorail) ;
- lancé les travaux d'aménagement de la bande d'arrêt d'urgence de la RN2 en faveur des transports en commun entre Bel Air à Sainte-Suzanne et la Ravine des Chèvres à Sainte Marie;
- lancé les études préliminaires du prolongement de l'axe mixte entre Cambaie et Savanna, et ses infrastructures connexes, en lien avec le T.C.O., la ville de Saint-Paul et le Département ;
- expérimenté l'affectation aux transports en commun de la voie lente descendante de la route des Tamarins entre les échangeurs de l'Éperon et de Bellemène (5km).

3.3 - Autres projets sous maîtrise d'ouvrage Région

Les T.C.S.P. :

- Aménagement d'une voie provisoire entre l'Axe mixte de Cambaie et le Stade PJ Bénard de Saint-Paul : finalisation de l'étude d'opportunité.
- RN3/Giratoire de la Balance (Tampon-Saint-Pierre) : finalisation des études préliminaires.

Les pôles d'échanges et aires de covoiturage :

- Pôle d'échange de Duparc à Sainte-Marie et : lancement des travaux.
- Parking de covoiturage de la Marine à Sainte Suzanne : livraison.
- Parking relais du Portail à Saint Leu : poursuite des études de maîtrise d'œuvre.

Le Plan Régional Vélo (P.R.V.) :

En 2017, la Région a finalisé l'étude de faisabilité des boucles de priorité 1 (12 boucles pour un linéaire d'environ 100km) définies dans le P.R.V., et initié le lancement d'une étude de faisabilité sur les boucles de priorité 2 et 3 (12 boucles pour un linéaire d'environ 120 km).

Création d'un modèle de déplacement multimodal à l'échelle de La Réunion

En 2017, afin de disposer d'un outil facilitant la planification des déplacements à l'échelle de La Réunion et des investissements associés, la Région a réalisé les études permettant la création d'un modèle de déplacement multimodal à l'échelle du territoire.

3.4 - Les projets sous maîtrise d'ouvrage E.P.C.I.

Depuis 2011, la Région accompagne les A.O.M.D. dans leurs projets en faveur des transports en commun, par :

- le financement des opérations de T.C.S.P. et des pôles d'échanges;
- le financement des véhicules de transport en commun et du mobilier urbain.

Les T.C.S.P. :

En 2017, au titre de la mesure 6.01 « Trans Eco Express » du POE 2014-2020, le financement d'un projet de création de voies réservées aux transports en commun, porté par le T.C.O. a été validé (part Région de 20 % des dépenses éligibles) :

- La réalisation d'un T.C.S.P. sur l'avenue de la Palestine à La Possession : 22 961,46€

- Les superstructures de transport :

Au titre de la mesure FEDER 4.08 du POE 2014-2020, les projets de pôles d'échanges, de gares routières et de parking-relais portés par les E.P.C.I. et identifiés dans le cadre des Investissements Territoriaux Intégrés sont éligibles à un cofinancement Europe/Région. Aussi, les financements de trois projets ont été validés en 2017 (part Région 10 % des dépenses éligibles) :

- Le pôle d'échanges de Bras-Panon (C.I.R.EST.) : 200 000 €
- Le pôle d'échanges de Saint-Pierre (C.I.VI.S.) : 82 600,20 €
- Le pôle d'échanges de Saint-Gilles-Les-Hauts (T.C.O.) : 63 634,49 €

Le matériel roulant et les abris-voyageurs :

L'année 2017 a été consacrée au paiement des acomptes de subventions engagées lors des exercices précédents.

3.5 - Les nouvelles mobilités

Le covoiturage :

En 2017, la Région en partenariat avec l'ADEME a désigné les lauréats de l'appel à projet lancé en 2016, pour le développement du covoiturage selon 3 axes :

- les aménagements en faveur du covoiturage (projets neufs ou réaffectation de places existantes pour le covoiturage) ;
- les systèmes de mise en relation de covoitureurs potentiels ;
- les actions de communication en faveur du développement de la pratique du covoiturage.

L'année 2017 a été consacrée au conventionnement entre la Région et les bénéficiaires.

Les énergies alternatives dans les transports :

En 2017, la Région, l'Ademe et l'Agence Française de Développement ont finalisé l'étude économique et stratégique du développement de la mobilité électrique à La Réunion, lancée en 2016. L'objectif était de réaliser une analyse technique et socio-économique de l'insertion progressive des véhicules électriques sur notre territoire. Les résultats de cette étude serviront à amender la P.P.E. lors de sa révision en 2018 avec la validation d'objectifs chiffrés en termes de mise en circulation de véhicules et d'installation de bornes recharges.

Faisant suite à cette première étude, en 2017, La Région Réunion, l'AFD, l'ADEME, EDF, et le SIDELEC ont confié à la SPL Energies Réunion la réalisation d'une étude relative à l'implantation d'un réseau de bornes de recharge alimenté par des énergies renouvelables pour le développement des véhicules électriques. Il s'agit de caractériser les 225 bornes prévues au titre de la P.P.E. : puissances, emplacements, coûts, etc.

Parallèlement, la Région a finalisé avec la SPL Énergies Réunion, une étude pour le développement du bio-éthanol carburant dans les transports en commun. Cette première phase a conclu à une non faisabilité du projet par manque de ressources locales et à une réorientation vers du bio-GNV issu notamment de la méthanisation, et enfin à l'identification d'un projet pilote à mettre en œuvre dans le cadre de la P.P.E.

3.6 - Le transfert des compétences en matière de transports

L'année 2017 a vu le transfert de l'ensemble des contrats et donc des droits et obligations du Département vers la Région, ainsi que le transfert de 10 ETP.

Durant cette première année d'exercice de la compétence Transports interurbains par la Région, plusieurs actions visent à améliorer le service rendu à l'utilisateur ont été initiées :

- l'organisation d'un séminaire pour définir les actions à entreprendre afin d'améliorer et optimiser l'offre Car jaune ;
- la mise en œuvre d'un audit juridique et financier du contrat de DSP ;
- la mise en service du car à étage ;
- la négociation avec le département et la CRC pour finaliser la convention de transfert ;
- la lancement de la consultation pour le contrôle de qualité externe et l'accompagnement au sol ;
- la réalisation de divers travaux d'amélioration des gares routières transférées.

Bilan du programme 2017 « Politique régionale de mobilité régionale »**Budget principal 01****Global**

		Budget 2017 (BP+DM+virt)	Réalisé au 31/12/17	% Budget 2017 (BP+DM+virt)
INVEST.	AP	11,7 M€	10,73 M€	91,71%
	CP	8,93 M€	7,05 M€	78,95%
FONCT.	AE	0,30 M€	0,27 M€	90,00%
	CP	24,47 M€	24,40 M€	99,71%

Dont budget « transport »

		Budget 2017 (BP+DM+virt)	Réalisé au 31/12/17	% Budget 2017 (BP+DM+virt)
INVEST.	AP	6,70 M€	6,23 M€	92,99%
	CP	7,35 M€	5,56 M€	75,65%
FONCT.	AE	0,30 M€	0,27 M€	90,00%
	CP	24,47 M€	24,40 M€	99,71%

Dont budget « routes »

		Budget 2017 (BP+DM+virt)	Réalisé au 31/12/17	% Budget 2017 (BP+DM+virt)
INVEST.	AP	5,00 M€	4,50 M€	90,00%
	CP	1,58 M€	1,49 M€	94,30%
FONCT.	AE	0 M€	0 M€	-
	CP	0 M€	0 M€	-

Budget annexe transport 09

		Budget 2017 (BP+DM+virt)	Réalisé au 31/12/17	% Budget 2017 (BP+DM+virt)
FONCT.	CP	34 M€	22,3 M€	65,58%

4 - LE RÉSEAU ROUTIER NATIONAL : UNE MAINTENANCE SOUTENUE - DES INVESTISSEMENTS ACCOMPAGNANT LE DÉVELOPPEMENT - UNE PLUS GRANDE ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE – L'AMÉLIORATION DE L'IMAGE

Pour le secteur routier, les principaux événements de l'année 2017 ont été les suivants :

- Livraison de l'ouvrage d'art sur la ravine des Orangers (Saint-Benoît), permettant la continuité à 2 voies de la RN2 à cet endroit (pont préexistant à voie unique, réaffecté aux modes doux) ;
- Livraison de la section G6/G7 de la Déviation de Saint-Joseph fin octobre 2017 ;
- Poursuite des travaux de création de la Voie Vélo Régionale à Saint-Philippe, à La Saline les Bains, au Port et à Sainte-Suzanne ;
- Poursuite des travaux de renforcement de chaussées et de confortement d'ouvrages d'art,
- Préparation du Débat Public décidé par la Commission Nationale de Débat public (CNDP) ;
- poursuite des études d'aménagement sur les autres projets structurants (liaison RN2-RN3 à Saint Pierre,...).

PRÉAMBULE

a) Assurer la gestion du fonds d'investissement des routes et des transports (FIRT) en conformité avec les orientations du S.A.R.

Le produit de la taxe spéciale de consommation sur les carburants était estimé pour l'année 2017 à **225 178 650 euros**.

Sa répartition entre les collectivités tant en fonctionnement qu'en investissement (crédits de paiement), conformément aux articles L4434-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, a été arrêtée par le B.P. 2017 comme suit :

Partie affectée à la Région

- Investissement d'intérêt régional	22 517 865 €
- Programme régional Routes-Transports	106 236 135 €
	128 754 000 €

Partie affectée au Département

39 003 262 €

Partie affectée aux EPCI (transports)

6 755 360 €

Partie ventilée entre les Communes

50 666 028 €
225 178 650 €

La recette réellement encaissée a été de **221 927 401 euros**, avec la répartition suivante :

* REGION	126 894 982 €
* DEPARTEMENT	38 440 112 €
* EPCI – Transports (3%)	6 657 820 €
* COMMUNES	49 934 487 €
Total :	221 927 401 €

Le montant total du produit de la taxe encaissé, inférieur à la prévision, a cependant connu une hausse de 1,45 % par rapport à 2016 (218 754 048 €).

b) Gérer le trafic et informer les usagers

Le Réseau Routier National est composé de 393 kilomètres de RN, dont 143 kilomètres de 2x2 voies et 250 kilomètres de bidirectionnelles. Se rajoute à ce linéaire 112 km d'échangeurs et bretelles, ce qui représente un total de 645 km de chaussées à entretenir.

Le trafic en 2017 a connu une augmentation moyenne de 1,9 % sur le réseau routier national par rapport à l'année 2016, cette augmentation est pratiquement identique à l'année précédente où celle-ci était de 1,7%.

On a pu relever une augmentation toujours importante du trafic sur la RN1, route des Tamarins de Saint Paul (3 à 7%), mais également sur la partie sud de la RN1 de l'Étang Salé à Saint-Pierre et sur la RN3 montée du Tampon (2 à 5%).

Sur le secteur nord, du Port à l'entrée Est de Saint-Denis, on enregistre également une augmentation mais de moindre importance (1 à 1,5%), comme pour la RN2 dans le sud au niveau de la déviation de Grands Bois (1 à 2%) et sur la RN1A route des plages sur sa partie haute. Sur La RN2 de Saint-Denis à Saint-Benoît, le trafic a quant à lui été estimé (stations hors-service) comme étant resté constant sur l'ensemble de l'itinéraire.

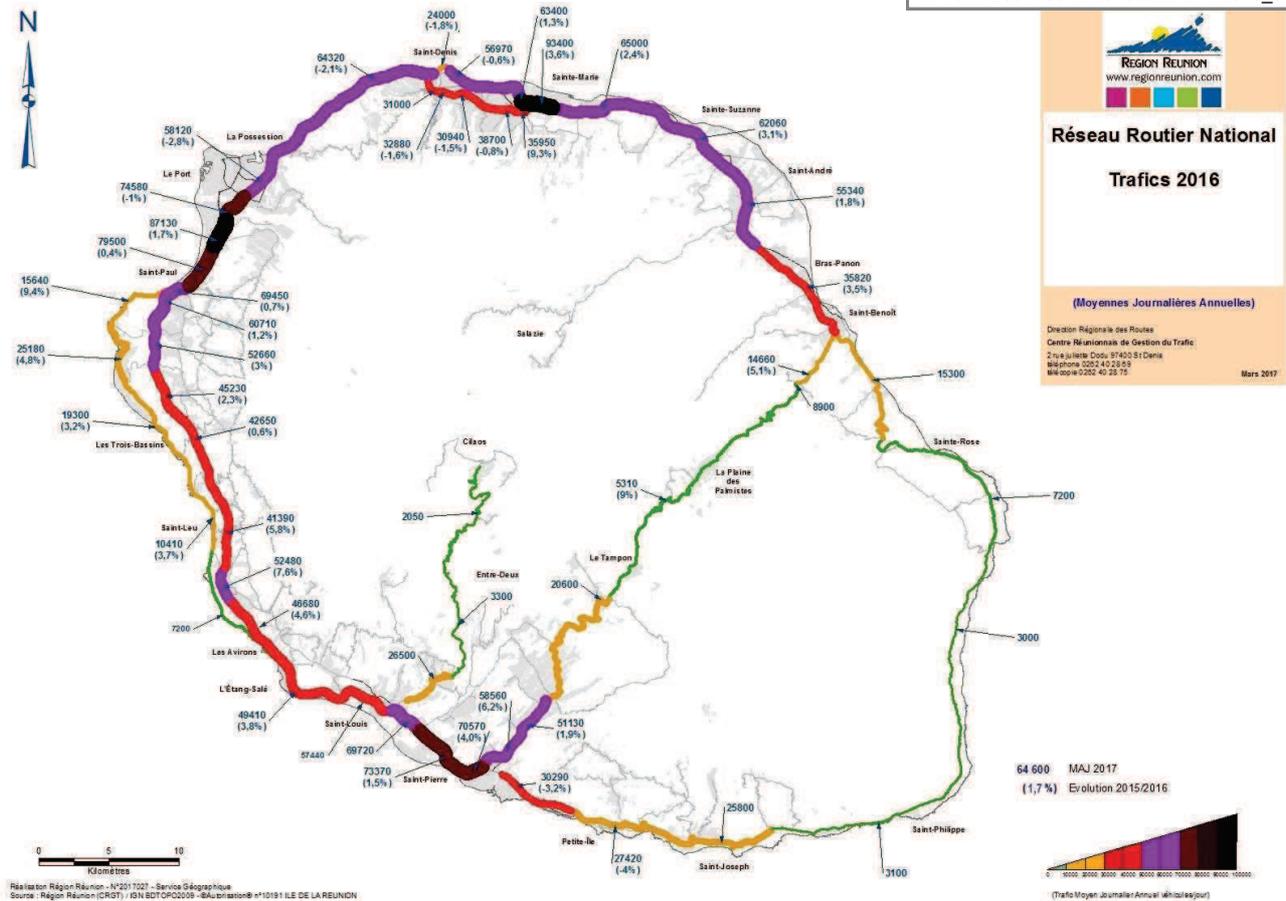
Sur le réseau à 2x2 voies le trafic varie de 27 700 véhicules/jour sur la RN2 déviation de Grands Bois à 93 500 véhicules/jour à Saint-Denis sur la RN2 section comprise entre l'échangeur de Gillot et celui de Duparc

Cette année, le Centre Régional de Gestion du Transport a géré, en liaison avec les subdivisions routières, près de 4 000 événements imprévus avec :

- 50 % de véhicules arrêtés
- 30 % d'accidents
- 20 % autres (éboulis, manifestations,...)
-

Viennent s'ajouter quotidiennement la gestion des événements programmés tel que les bouchons et travaux.

A noter également que des fermetures de la Route du Littoral ont été programmées pour effectuer des travaux de purges en journée pendant 5 jours suite à un éboulis au PR 8 ainsi que 6 fermetures dominicales pour la réalisation de travaux de purges et de sécurisation de la falaise. Il y a eu également pour la gestion de cet axe 15 basculements soit 10 (17,5 jours) pour pluies, 5 (7,5 jours) par mesure de sécurité suite à des éboulis et 128 basculements de nuit coté montagne pour les travaux de la NRL



(nota: la carte actualisée des trafics 2017 sera disponible mi 2018)

c) Participer à la politique de sécurité routière

L'année 2017 a constitué la cinquième et dernière période de mise en œuvre du Document Général d'Orientations (DGO) 2013-2017. Ce document fixe les orientations en matière de sécurité routière sur cinq années pour le département de La Réunion. Signé en 2013 par l'Etat, la Région, le Département, l'Association des Maires... Ce DGO retient les quatre enjeux suivants :

- Alcool, drogues et médicaments,
- Vitesse, comportements à risques et piétons,
- Deux-roues motorisés,
- Deux-roues cyclistes.

Le Plan Départemental des Actions de Sécurité Routière (PDASR) 2017, piloté par la Préfecture, s'inscrivait dans le cadre de ce DGO.

La Commission Permanente, en sa séance du 11 juillet 2017, a voté une contribution régionale de 60386 € pour soutenir 17 actions, portées principalement par des associations et des lycées.

Cette intervention de la Région, qui s'inscrit dans un cadre partenarial, participe à la lutte contre l'insécurité routière.

d) Agir en faveur de l'amélioration de l'environnement routier : réduction de la nuisance sonore

L'objectif du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) est de préserver et d'améliorer la qualité de l'environnement sonore et du cadre de vie de la population aux abords des infrastructures terrestres de transport.

Pour les routes nationales empruntées par plus de 6 millions de véhicules par an - PPBE de première échéance, cette étude, après le diagnostic et l'identification des zones bruyantes, a débouché sur le choix par la Région de propositions de mesures de prévention du bruit adaptées aux capacités budgétaires en 2016. Ce PPBE a fait l'objet d'une consultation du public au dernier trimestre 2017.

Le diagnostic de l'étude du PPBE de 2ème échéance lancée en 2016, s'est déroulé sur toute l'année 2017 ; elle concerne les RN empruntées par plus de trois millions de véhicules par an.

4.1 – Une maintenance soutenue du réseau

4.1.1 - Le renforcement et la modernisation du réseau routier

Les dépenses des principales opérations d'investissement en cours d'études ou de travaux durant l'année 2017 sont présentées dans le tableau ci-après :

PRINCIPALES OPÉRATIONS SUR ROUTES NATIONALES	dépenses en 2017
<i>MICRO REGION SUD</i>	
PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE CHAUSSÉES	5 208 000 €
RN2 REQUALIFICATION ROUTE DES LAVES	627 000 €
FIRT - RN2-PR 100+300 A 100+900-PROTECTION DE LA RAMPE BASSE VALLÉE- A	554 000 €
<i>MICRO REGION OUEST</i>	
PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE CHAUSSÉES	3 451 000 €
RN1A – AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE NORD DE SAINT GILLES	804 000 €
VOIE VÉLO RÉGIONALE - DÉVIATION DE LA SALINE A SAINT-PAUL	719 000 €
<i>MICRO REGION NORD</i>	
CREATION VOIE BUS - RN2 - BEL AIR VERS RAV. DES CHÈVRES	4 798 000 €
PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE CHAUSSÉES	1 295 000 €
RN 102 - CONFORTEMENT DU PONT MÉTALLIQUE DE LA RIVIÈRE DES PLUIES	1 054 000 €
<i>MICRO REGION EST</i>	
PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE CHAUSSÉES	5 055 000 €
AMÉNAGEMENT D'UN CARREFOUR GIRATOIRE RN3, RD55 ET RUE GEORGES LEBEAU	1 479 000 €
<i>TOUTE L'ILE</i>	
AMÉLIORATION DE LA SIGNALISATION DE DIRECTION 2X2 VOIES SUR RN	1 390 000 €

Ces actions ont principalement conduit à :

- poursuivre le renforcement et l'entretien des chaussées des routes nationales dans les 4 micro-régions.
- réaliser des aménagements (entrée nord de Saint Gilles, carrefour giratoire RN3-RD55...).
- créer des voies pour bus et vélo (VVR de la Saline, VVR de la Ravine des chèvres).
- conforter l'ouvrage de la rivière des pluies (RN102).

4.1.2 - L'exploitation et l'entretien du réseau routier national.

L'entretien et l'exploitation du réseau routier national, représentent un enjeu constant pour la qualité du service rendu aux usagers. En 2017, les engagements et les dépenses se sont répartis comme suit :

		ENGAGEMENT	MANDATEMENT
RN – Exploitation - Entretien			
<u>Investissement</u>			
- Exploitation du réseau DEER	Prév.	13 000 000,00 €	13 000 000,00 €
	Réal.	15 198 000,00 €	11 679 000,00 €
<u>Fonctionnement</u>			
- Maintenance et gestion du réseau DEER	Prév.	4 250 000 €	4 101 000 €
	Réal.	4 195 000 €	3 139 000 €
Total	Prév.	17 250 000 €	17 101 000 €
	Réal.	19 339 000 €	14 818 000 €

Ces dépenses courantes et récurrentes pour maintenir et exploiter le réseau routier géré par la Région, doivent parfois être réévaluées pour cause d'événements exceptionnels ce qui a été le cas en 2017, pour la mise en place d'une autorisation de programme complémentaire pour faire face aux travaux relatifs à l'éboulement survenu sur la Route du Littoral en mars au PR8+000 (700 000 €),

Ces travaux urgents ont permis de sécuriser et de remettre en service la RN1 – Route du Littoral – en service dans les délais les plus rapides possibles. Ces dépenses exceptionnelles, imprévisibles, expliquent que les engagements réalisés sont supérieurs aux prévisions.

4.2 - Des investissements accompagnant le développement

4.2.1 - Les études prospectives d'aménagements conformes au SAR :

Ces études permettent de préparer les programmations futures par la réalisation d'études techniques, d'évaluations environnementales et de concertation en amont des projets.

L'activité 2017 a notamment porté sur les grands projets suivants :

- L'aménagement de la RN3 - Saint-Benoît - Saint-Pierre :
 - la déviation de Saint-Benoît : consultation pour des études lancée suite à l'avis de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) pour des compléments d'études (aménagements sur place de la RN2)

- la liaison Col de Bellevue – Saint-Pierre : saisine de la Commission Nationale de Débat Public qui a retenu ce projet et préparation du débat
 - la liaison entre la RN2 et la RN3 à Saint Pierre (bilan intermédiaire de la concertation publique approuvé)
- La Liaison RN1- RN5 (études préliminaires)
- La sécurisation de la RN5, route de Cilaos, avec la mise en place d'Autorisation de Programme pour le lancement des études de maîtrise d'oeuvre.

4.2.2 - Les opérations de développement du réseau

- RN 1 - Nouveau franchissement de la rivière des Galets : démarrage des travaux au début de l'année 2017. Cette première année a permis de réaliser l'ensemble des fondations en rivière du nouvel ouvrage. Les travaux de réalisation des appuis en rivière ont pu démarrer au dernier trimestre avec la réalisation des semelles et fûts de pile pour l'appui P4 (le plus proche du Port) et la réalisation des semelles pour l'appui P3.
- RN 2 - Déviation de Saint Joseph : livraison du tronçon G6-G7 de la section Est de la déviation. Finalisation des études du dalot de Bois Noir.
- La Région appuie également d'autres maîtres d'ouvrage sur des opérations en lien avec le réseau routier national comme le Département sur la liaison RD2-RD4 (solde de la convention de participation de la Région à hauteur de 3,5 M€ pour les travaux) et la Ville de Saint-Denis sur la Nouvelle Entrée Ouest (études de programmation en cours).

4.3 – Une plus grande attractivité du territoire

L'année 2017 a été mise à profit pour la poursuite d'opérations d'amélioration du réseau sur certains points particuliers :

- RN2 : mise en service du nouvel ouvrage d'art sur la ravine des Orangers en fin d'année. Les aménagements connexes paysagers et de mise en valeur du site seront réalisés à court terme, en 2018,
- RN6 : Fluidification du boulevard sud (poursuite des études d'avant-projet),
- RN2 : Amélioration des systèmes d'échanges dans l'Est de l'île (Paniandy, la Cressonnière, Lagourgue). La première bretelle d'échangeur avec le chemin Lagourgue a été livrée en fin d'année 2017 (d'autres compléments restent à venir). Les études se poursuivent pour les autres échangeurs de ce secteur de la micro-région Est.

4.4 - L'amélioration de l'image

4.4.1 – La Voie Vélo Régionale

L'année 2017 a vu la réalisation des travaux sur la section du Port (du giratoire de la Rose des vents jusqu'au giratoire des Villebrequins), sur la déviation de la Saline les Bains, ainsi que le long de la RN2 à Sainte-Suzanne (de Bel Air à la ravine des Chèvres).

Les études de maîtrise d'oeuvre sur la section de Saint-Paul se sont poursuivies et devraient permettre le lancement de travaux dans le courant de l'année 2018 (Phase 1 : du Cap Marianne jusqu'à la RD6).

Enfin, une étude de faisabilité a été lancée en 2017 avec la SFL Marana afin d'étudier 5 nouvelles sections dans l'Est/Sud-Est de l'île, à savoir : sections de Sainte-Rose/Sainte-Anne, Sainte-Anne/Bois Blanc et Bois-Blanc/Pointe du Tremblet à Saint-Philippe. A l'issue de ces études de faisabilité, des études de maîtrise d'œuvre pourront être lancées.

4.4.2 – L'étude paysagère globale

L'étude, prise en compte dans les nouvelles opérations d'investissements, permet de répondre à de nombreux enjeux touristiques notamment :

- l'offre d'un environnement accueillant pour les touristes, grâce à l'intégration des infrastructures routières dans le paysage,
- l'identification et le traitement des « points noirs paysagers »,
- la valorisation des délaissés routiers.

Par ailleurs, la mise en place d'œuvres d'art dans certains giratoires ou échangeurs participe à la politique d'embellissement du réseau routier.

4.4.3 - Favoriser l'accès à la forêt pour la sylviculture et le tourisme local

Les études se sont poursuivies principalement sur trois opérations d'aménagement touristiques en 2017. Elles portent sur 17 km de voirie forestière :

- Route forestière d'Affouches (avant projet)
- Route forestière de Bébour Bélouve (consultation pour travaux)
- Route forestière du Volcan (avant projet)

Bilan du programme 2017 «Réseau routier national »

		Budget 2017 (BP+DM+virt)	Réalisé au 31/12/17	% Budget 2017 (BP+DM+virt)
INVEST.	AP	68,00 M€	67,62 M€	99,44%
	CP	88,92M€	88,82 M€	99,89%
FONCT.	AE	7,50 M€	7,39 M€	98,53%
	CP	7,35 M€	6,25 M€	85,03%

5 - UNE POLITIQUE RÉGIONALE DE GRANDS TRAVAUX POUR LA RÉALISATION D'ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ DANS LES COMMUNES ET AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES FAMILLES RÉUNIONNAISES

5.1 - Le Plan d'Aide aux Communes – doter le territoire d'équipements publics de proximité au service de la population

Dans le cadre de sa politique pour la relance de la commande publique depuis 2010, la Région Réunion s'est engagée auprès des communes pour encourager la reprise de l'investissement et de l'activité à travers la réalisation et la modernisation des écoles du premier degré, des équipements culturels et sportifs pour une enveloppe totale de 300 M€.

Après cinq ans de mise en œuvre, ce dispositif a permis de financer 525 projets pour une participation régionale de 323 M€, sur la durée du PRR 1.

Le bilan du PRR I a été validé par la Commission Permanente du 21 mars 2017 et un nouveau cadre d'intervention a été approuvé le 30 mai 2017 pour une nouvelle génération du Plan de Relance Régional sur la période 2016-2021. De nouveaux champs d'intervention ont été intégrés au cadre : les travaux liés aux établissements recevant du public, ainsi que les travaux relevant des réseaux de distribution d'eau potable et collecte des eaux usées pour les communes de moins de 15 000 habitants.

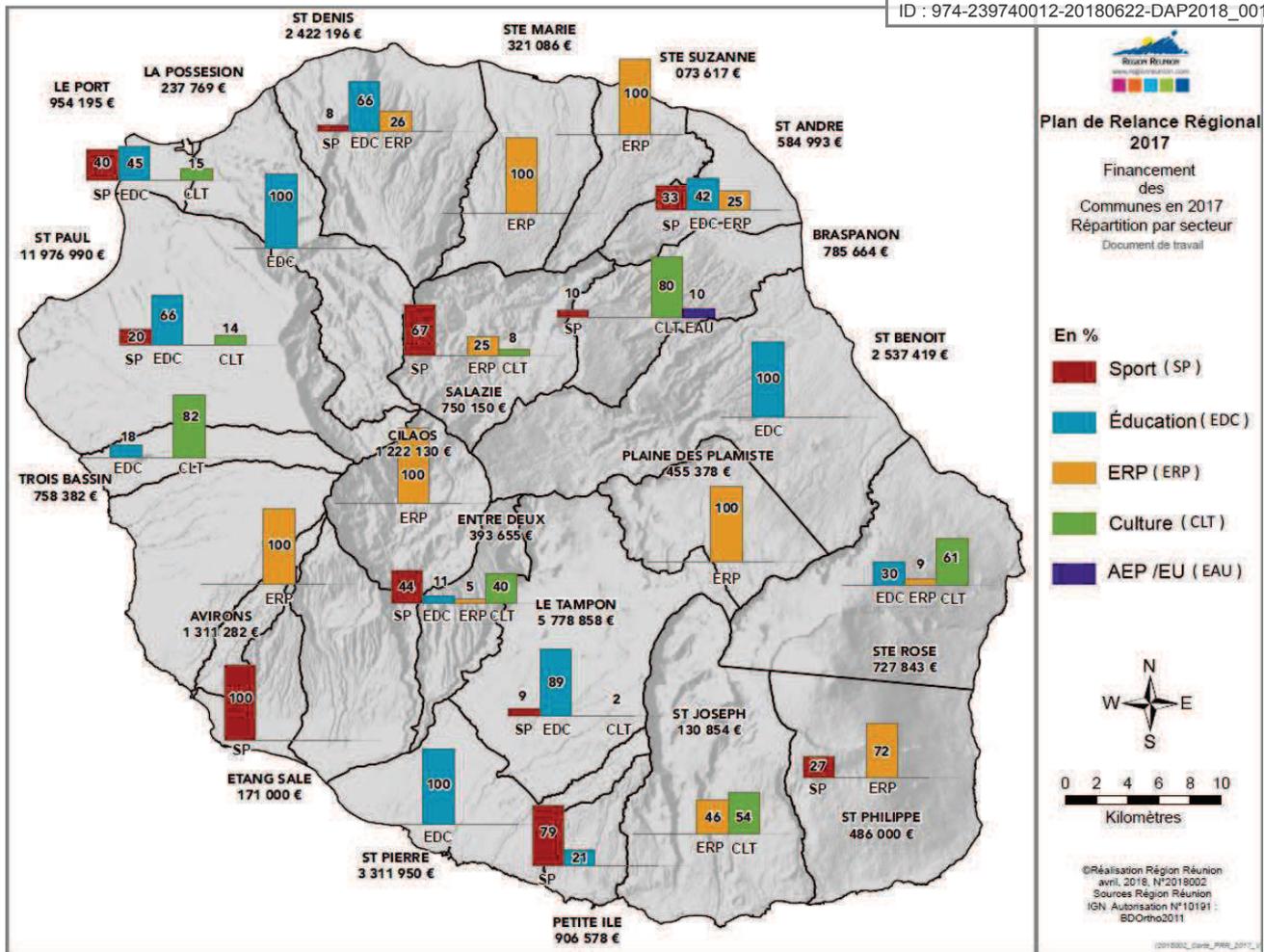
La Région Réunion s'est engagée sur la reconduction de la même enveloppe de 300 millions d'euros pour le PRR II.

BILAN D'ACTIVITÉ POUR L'ANNÉE 2017 : ASPECT FINANCIER ET PROJETS SOUTENUS

La collectivité régionale a poursuivi son accompagnement aux communes en 2017 avec la mise en œuvre du PRR II. Plus de 50,5 millions d'euros ont été engagés, ce qui a permis de **générer des travaux d'un montant total TTC de 106 771 641 €** sur l'ensemble de l'île.

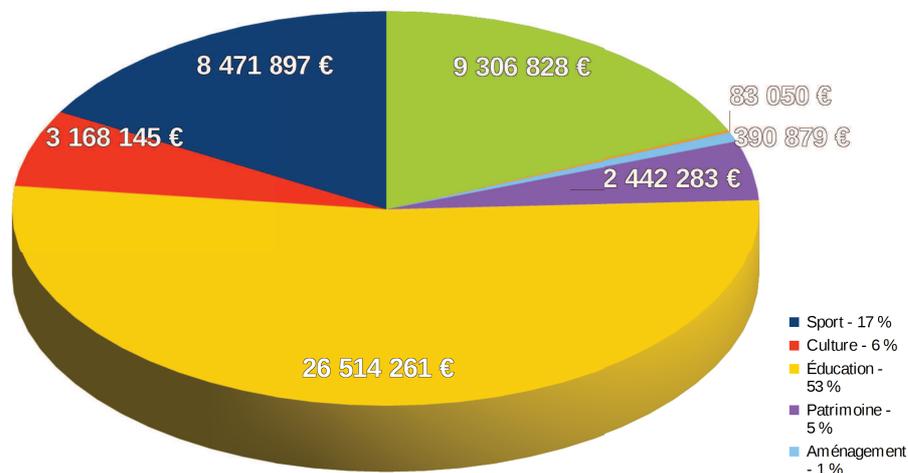
2017		
Collectivité	Nombre de projets	Subventions accordées
Nord :		
Saint Denis	9	2 422 196
Sainte Marie	5	3 231 086
Sainte Suzanne	2	73 617
s-total Nord :	16	5 726 898
Est :		
Saint André	10	5 384 993
Saint Benoît	2	2 537 419
Bras Panon	3	785 664
Salazie	4	750 150
Sainte Rose	4	727 198
Plaine Palmistes	2	455 378
s-total Est :	25	10 640 802
Ouest :		
Saint Paul	10	11 976 990
Le Port	5	954 195
Saint Leu	0	0
Possession	3	2 367 769
Trois Bassins	2	758 382
s-total Ouest :	20	16 057 336
Sud :		
Saint Pierre	4	3 311 950
Le Tampon	5	5 778 858
Saint Louis	0	0
Saint Joseph	2	1 370 854
Etang Salé	1	171 000
Petite Ile	2	906 578
Les Avirons	3	1 311 282
Entre Deux	5	3 393 655
Cilaos	4	1 222 130
Saint Philippe	3	486 000
s-total Sud :	29	17 952 307
Total	90	50 377 343

Le Conseil Régional a donc apporté son soutien à la réalisation de 90 nouveaux projets au cours de l'année 2017 : 31 pour les écoles, 18 pour le sport, 7 pour la culture, 3 pour le patrimoine, 3 pour l'aménagement, 1 pour l'assainissement et 27 pour les établissements recevant du public.



Les secteurs privilégiés sont traditionnellement ceux de l'éducation et du sport. Élément nouveau en 2017, les besoins liés aux travaux de réhabilitation et de mise aux normes des ERP ont été également largement subventionnés confortant ainsi le choix de l'intégrer au nouveau cadre d'intervention pour le PRR II. Plus de 44 M€ ont été engagés en faveur de ces trois domaines d'intervention, soit près de 88 % des subventions en 2017. L'action régionale répond en cela aux réalités du terrain et aux attentes des communes.

Répartition des subventions par secteur en 2017



Bilan du programme 2017 « Plan d'aide aux communes »

		Budget primitif 2017	Budget 2017 (BP+DM+virt+ projet déprog)	Réalisé au 31/12/17	% Réalisa ^o 2017 (BP+DM+virt)
INVEST	AP	49,9 M€	53,44 M€	50,38 M€	94,27 %
	CP	34,9 M€	35,31M€	30,54 M€	86,47 %

Domaine	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat			
	Engagements financiers	Projets engagés	Mandats émis sur AP 2017	Travaux à démarrer	Travaux en cours	Travaux réceptionnés
Sport	8 471 897	18	191 247,87	6	12	0
Culture/Pat	5 610 428	10		5	5	0
Education	26 514 261	31	2 647 009,37	13	18	0
Aménagement	390 879	3	312 110,00	0	0	3
Socio-culturelle	0	0		0	0	0
AEP/EU	83 050	1		0	1	0
ERP	9 306 828	27	392 430,15	16	11	0
TOTAL :	50 377 343	90	3 542 797,39	40	47	3

Les projets financés par les fonds européens

Dans un objectif d'optimisation des fonds publics, une articulation a été réalisée avec le guichet unique FEDER sur les fiches mesures 7.05 – Périmètre des Hauts et 4.05 – Rénovation thermique des bâtiments publics pour un montant de travaux de 6 660 122,60 € TTC et une subvention à hauteur de 3 696 015,60 € HT.

5.2 - La construction et la réhabilitation de logements sociaux – permettre aux Réunionnais d'accéder à un logement décent et contribuer à la construction de la ville réunionnaise de demain – ville accueillante et ville intelligente**5.2.1 - Dispositifs favorisant la construction de logements sociaux****Les garanties d'emprunts :**

La collectivité régionale a décidé en 2013, pour une durée de 2 ans, d'intervenir à hauteur de 7,5 %, à parité avec le Département, pour apporter une garantie des prêts sur fonds d'épargne contractés par les bailleurs sociaux auprès de la Caisse des Dépôts pour la construction de logements sociaux. Les EPCI et les communes ont rejoint le dispositif et un protocole d'accord a été signé le 17 septembre 2013, mettant en place une répartition des interventions par territoire et par type de produit conformément au tableau ci-dessous :

	CINOR		TCO		CASUD	CIVIS	CIREST
	LLS-PLS	LLTS	LLTS-PLS	LLS	LLTS-LLS-PLS	LLTS-LLS-PLS	LLTS-LLS-PLS
Région / Département	15 %	15 %	-	0 ou 15 %	15 %	15 %	15 %
EPCI	-	85 %	100 %	-	30 %	30 %	15 %
Communes	85 %	-	-	85 % ou 100 %	55 %	55 %	70 %

Dans l'attente de la validation d'un nouveau dispositif, et au vu du besoin urgent de construire des logements sociaux neufs, la Commission Permanente du 02 décembre 2014 a accepté la prorogation du dispositif jusqu'au 31 décembre 2016, date de fin programmée de ce dispositif.

Fin 2017, la Région a donc continué à apporter sa garantie d'emprunt pour les opérations programmées jusqu'en 2016 en veillant à ce que les conditions suivantes soient respectées :

- l'opération doit faire l'objet d'un arrêté LBU en 2016,
- le projet doit faire l'objet de procès verbaux validés des conseils d'administration et de contrats de prêts en bonne et due forme.

Ainsi, pour l'année 2017, 34 demandes de garantie d'emprunt (soit 34 opérations) ont pu bénéficier en Commission Permanente de l'octroi de la garantie régionale. La Région a ainsi donc favorisé la construction de 1079 logements sociaux neufs. Le montant total de ces opérations s'élève à 126 millions d'euros pour une quote-part pour la Région de 9,5 millions d'euros.

Au 31/12/17, le montant total des prêts garantis s'élève à 533 M€ pour 152 opérations représentant 5269 logements, avec un montant total garanti par la Région de 40 M€ (soit 7,5%).

FRAFU – réseaux primaires :

Dans le cadre du protocole d'accord relatif à l'amélioration de l'offre en faveur du logement social signé le 22 mars 2012 par l'État et la Région pour une durée de 2 ans, la collectivité a participé au financement (volet aménagement du Plan de Relance Régional 1ère génération) d'opérations de viabilisation (réseaux primaires et secondaires) en vue de la construction de logements sociaux, d'espaces publics structurants, d'études, et de la viabilisation de parcelles de LES-G.

La réalisation des opérations engagées antérieurement s'est poursuivie en 2017 avec le mandatement d'un montant de 1 744 916 € concernant les opérations suivantes :

- Chaloupe Saint Leu (SODEGIS) – 10 logements
- La Boussole – Saint Benoit (SODIAC) – 48 logements
- Les Aigrettes – Saint Paul (SHLMR) – 93 logements
- ZAC Cœur de Ville - Possession (SEMADER) – 118 logements

Par ailleurs, la Région s'est engagée en 2017 à hauteur de 2 020 000€ au titre du CPER 2015/2020 (volet 2 « Aménagement Urbain Durable »), en faveur de l'opération ZAC

Renaissance III à Saint-Paul (SEDRE) portant sur un total de 2016 logements dont la moitié en logements aidés.

Bonification du prix du foncier régional

La Région est propriétaire sur le territoire de la commune de Saint Denis de la parcelle cadastrée AS843 d'une superficie de 1 303 m². La commune de Saint Denis a souhaité acquérir ladite parcelle avec un portage EPFR en vue de réaliser la construction de logements sociaux. La Région Réunion a approuvé la cession de la parcelle AS843 incluant une bonification de prix de 20 % comme le préconise la réglementation, par le biais du versement d'une subvention, qui affirmera la vocation sociale des logements qui seront construits sur ce foncier (60 % de logements aidés avec un minimum de 40 % de logement en accession sociale ou/et de logements locatifs très sociaux).

5.2.2 - Dispositifs en faveur de la réhabilitation des logements sociaux

Réhabilitation des logement sociaux / accession :

La Région a signé, le 25 octobre 2017, une convention cadre avec la SIDR pour apporter son concours financier pour la réalisation d'un programme pluriannuel d'opérations de réhabilitation de logements sociaux comportant une accession sociale à la propriété au bénéfice des occupants. Le montant de l'aide financière de la Région s'élèverait à un montant prévisionnel de 29 207 700 € pour la réhabilitation d'un potentiel de 1 515 logements, sur une durée de 4 ans.

En 2017, la Région s'est engagée financièrement avec la SHLMR et la SIDR pour un montant total de 2 775 680 € concernant la réhabilitation de 212 logements :

- SHLMR (opérations Forban et Augustin Panon) à hauteur de 1 018 000 € (AP 2017)
- SIDR (opération les Lilas) à hauteur de 1 757 680 € (AP ouverte en 2016)

En novembre 2017, un premier versement a été effectué pour un montant de 832 680 € pour le compte de ces deux opérateurs. Les livraisons (réception des chantiers) sont attendues fin 2018 / début 2019 (en fonction du programme de commercialisation).

Date engagement	Libellé	Montant Engagé	Engagement juridique	nombre de logements	opérateur	Paiement effectif fin 2017 30 %
18/04/17	les Lilas 2 et 3	1 757 680 €	1 757 680 €	95	SIDR	527 304 €
18/04/17	opération Forbans et Augustin Panon	1 018 000 €	1 018 000 €	117	SHLMR	305 400 €
TOTAL		2 775 680 €	2 775 680 €	212		832 704 €

Réhabilitation thermique des logements sociaux :

Lancé en 2015 sur la base d'un appel à projets, ce programme s'articule autour de quatre objectifs :

- améliorer la qualité et le confort des logements sociaux anciens dégradés,
- favoriser la professionnalisation des entreprises locales dans la réhabilitation des bâtiments,

- favoriser le développement d'une filière de valorisation des végétaux et matériaux locaux,
- contribuer au développement des « emplois verts » et « chantiers verts ».

Les projets s'intègrent dans une approche durable, considérant à la fois le confort des ménages, le confort thermique et la maîtrise des consommations. Une mission d'assistance a été confiée à la SPL Energies Réunion pour la mise en œuvre de ce dispositif.

Date Engagement	Libellé	Montant engagé	Engagement juridique sous mafate	nombre de logement	opérateur	Paiement 2016	Paiement 2017
29/09/15	Opération Bengalis	2 864 000 €	768 000 €	96	semader		384 000 €
29/09/15	Opération Casernes		136 000 €	17	semader		68 000 €
29/09/15	Opération Bois Rouge		1 312 000 €	164	semader		656 000 €
29/09/15	Opération Source 2 (annulée)		648 000 €		sidr		0 €
29/09/15	contrat de prestation intégré	132 302 €	132 302 €		AMO SPL ER	43 848 €	88 454 €
TOTAL		2 996 302 €	2 996 302 €	277		43 848 €	1 196 454 €

Les opérations ont pris du retard suite au manque d'expérience des entreprises intervenant en site occupé. L'opération « Source 2 » a été annulée et, après les mises aux points techniques, les marchés des opérations Bois Rouge et Casernes ont abouti en décembre 2017. S'agissant de l'opération Bengalis, le logement « témoin » est terminé et la livraison d'une trentaine de logements est prévue pour fin septembre 2018.

5.2.3 - Amélioration de l'habitat (logements du parc privé)

La Commission Permanente du 31 mai 2016 a approuvé le dispositif régional en faveur de l'amélioration de l'habitat, en déclinaison des orientations de la mandature 2015-2021.

La Région Réunion, intervient à hauteur de 20 000€ maximum par famille et sous certaines conditions (notamment de ressources) en complément de l'aide de l'État, qui fait intervenir une fraction de la LBU et de l'aide Départementale qui bénéficie exclusivement aux personnes âgées et aux personnes porteuses de handicap.

Le diagnostic social et technique de l'habitat est confié à des opérateurs agréés, le PACT Réunion et la SICA HABITAT. Ces derniers sont en charge de toute l'ingénierie administrative, technique et financière pour le montage des dossiers. Le temps moyen de traitement d'un dossier, de l'instruction chez l'opérateur jusqu'à la phase de livraison des travaux de situe autour de 6 mois (1 mois opérateur, 2 mois Région, 1 mois travaux).

En 2017, le montant des engagements s'élève à 13 M€ et le montant des paiements à 6 695 328 €. Le nombre de logements soutenus s'élève à 615.

	2016	2017
Engagement comptable	3 000 000 €	13 000 000 €
Engagement juridique	2 992 220 €	7 620 210 €
Montant des CP consommés	2 799 814 €	6 695 328 €
Nombre de logements financés	149	630

Dispositifs en faveur de l'amélioration du logement :

Chapitre 905 - nature 204152
AP : 13 000 000,00 €
CP : 6 695 328,00 €

Dispositifs en faveur de la réhabilitation accession:

Chapitre 905 - nature 20421
AP : 1 018 000,00 €
CP : 832 704,00 €

Dispositifs en faveur de la réhabilitation thermique :

Chapitre 905 - nature 204152
CP : 1 196 454 €

Dispositifs favorisant la construction de logements sociaux :

Chapitre 935 - nature 665
AE : 198 000 €

Subvention aux collectivités : FRAFU – Réseaux d'assainissement

Chapitre 905 – nature 204142 / 20422
AP : 2 020 000,00 €
CP : 1 744 916,00 €

Bilan du programme 2017 – volet relatif aux interventions en faveur du logement

		Budget 2017 (BP+DM+virt)	Réalisé au 31/12/17	% Budget 2017
INVEST.	AP	20 750 000 €	16 038 000 €	77,29%
	CP	10 476 000 €	10 469 402 €	99,93%
FONCT.	AE	198 000 €	198 000 €	100,00%
	CP	198 000 €	-	-

Fiche Bilan d'activités 2017

1. Développer l'attractivité du territoire – accompagner les projets structurants d'aménagement et de développement du territoire :

- Accompagnement des projets structurants dans chaque bassin de vie
- Amélioration de la desserte aérienne de l'île

Les actions réalisées/prévues au programme 2017 :

1.1- Accompagnement des projets structurants dans chaque bassin de vie

Dans l'Est : le futur Pôle Portuaire Industriel et Énergétique de Bois Rouge

Dans le Sud : l'aéroport de Pierrefonds et le développement de sa zone d'activité

Dans l'Ouest : accompagnement de la création de la future Ecocité insulaire et tropicale

Dans le Nord : poursuivre les projets d'aménagements autour de l'aéroport et de la ZAA Pierre Lagourgue :

- le tracé et étude de faisabilité du RRTG porté par la Région, notamment dans la Zone Pierre Lagourgue
- Projet d'aménagement de l'aéroport : parcs et accès.
- l'implantation de l'hôtel Hilton.

1.2- Amélioration de la desserte aérienne de l'île

L'année 2017 a été marquée par la mise en œuvre de la décision prise en 2016 de participer, aux côtés de la CDC, à une augmentation de capital de 48 M€ de la SEMATRA (dont 38 M€ Région et 10 M€ CDC) pour accompagner, en investisseurs avisés, le développement d'Air Austral. Pour cela, la Région et la CDC ont diligenté, d'un commun accord, la réalisation au préalable d'une expertise de la valeur de l'entreprise par un expert indépendant.

Finalité	Dispositifs/ actions	Actions 2017	Réalisation financière				Indicateurs de réalisation de résultats
			Investissement		Fonctionnement		
			AP	CP	AE	CP	
1.1 – Accompagner les projets d'aménagement et de développement structurants du territoire							
Accompagner les projets d'aménagement et de développement structurants du territoire	Zone aéroportuaire de Pierrefonds	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner le schéma de développement de l'aéroport de Pierrefonds et son programme d'investissement - Contribuer au fonctionnement annuel du SMP 	510 000 €	432 500 €	234 291 €	234 291 €	<ul style="list-style-type: none"> – Réalisation des RESA et des travaux de parking avion : travaux réalisés à hauteur de 25 % - Fonds Région engagés et versés pour programme d'investissement 2017/2018 du SMP – Participation Région aux dépenses de fonctionnement du SMP : versement effectué, 234 291 €.
	Ecocité insulaire et tropicale	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la mise en place de la gouvernance du projet -Contribuer au financement des études pré-opérationnelles, et de l'ingénierie - Suivre les études engagées et apporter les orientations de la Région 	315 116 €				Mise en place de la structure opérationnelle et sa gouvernance : Mission d'expertise du CGEDD premier semestre 2018, avec la possible nomination d'un préfigurateur à l'issue de la mission.

		- Participer aux réflexions et études menées sur la Zone Arrière Portuaire					
	PPIEBR	- Poursuivre la mise en place des moyens nécessaires au GIP, en participant au fonctionnement et aux investissements du GIP				34 233 €	- Participation Région au budget 2017 du GIP en fonctionnement et en investissement
	Aéroport Roland Garros et de la ZAA Pierre Lagourgue	- poursuivre les études et réflexions engagées dans le cadre des ateliers du territoire, et du développement Pôle d'Activité à Vocation Régionale afin d'aboutir à un scénario d'aménagement partagé par l'ensemble des acteurs. - soutenir le démarrage du programme d'investissement de la société aéroportuaire, incluant notamment la réalisation des aires de sécurité aux extrémités de piste.					- Taux de commercialisation des zones ZA , ZB et ZC de la ZAA P. Lagourgue (pourcentage d'occupation) : ZA : 0 % (mais réservation pour Hôtel Hilton) ZB :27 % ZC : 42 % - Plan de financement des aires de sécurité aux extrémités de piste validé en 2017 avec un cofinancement du FEDER.

							<p>– Mise en place d'un schéma d'aménagement et de desserte partagé du site aéroportuaire et arrière aéroportuaire (RRTG + plate-forme multimodale) : décision prise par la région en 2017 sur la mise en place d'un contrat d'axe intégrant la zone arrière aéroportuaire</p>
1.2 – Mesures visant à améliorer la desserte aérienne de l'île : le développement d'Air Austral à travers la SEMATRA							
Mesures visant à améliorer la desserte aérienne de l'île	Le développement d'Air Austral à travers la SEMATRA	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner, le développement et les projets de croissance d'Air Austral ; - Poursuivre les réflexions sur l'activité de la SEMATRA 	13 000 000 €	13 000 000 €			<ul style="list-style-type: none"> – Participation financière de la Région – Résultats et performances d'Air Austral : partenariat avec Air Madagascar.

Bilan des programmes 2017 (volet aménagement – axe 1)

Sur le plan budgétaire, pour ce chapitre, le montant total réalisé s'élève à :

		Budget 2017 (BP+DM+virt)	Réalisé au 31/12/17	% Budget 2017 (BP+DM+virt)
INVEST.	AP	15 495 000 €	13 825 116 €	89,22%
	CP	13 827 000 €	13 517 500 €	97,76%
FONCT.	AE	483 079 €	234 291 €	48,50%
	CP	413 560 €	268 524 €	64,46%

Fiche bilan d'activités 2017

1.3 – Le développement des infrastructures numériques (DGASG/DSI)

Fiche Bilan d'activités 2017

Intitulé du programme :

Développement du haut débit et du très haut débit
 Développement des services et des usages dans le secteur du numérique

Les actions réalisées :

Actions engagées	Indicateurs de réalisations (1)		Indicateurs de résultats (2)	
	AP/AE engagé	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Mise en œuvre du THD	0	10 %		Appel d'offres lancé
Réalisation des travaux d'extension du réseau Régional à Haut Débit Gazelle	0	65 %		Attribution et lancement des travaux, réalisation d'un quart du projet. Fin attendue pour fin 2018.
Mise à jour du catalogue de services de la DSP « La Réunion Numérique »	0	100 %		Le catalogue des services a été mis à jour. L'avenant à la convention a été passé début 2018.
Suivi et contrôle de la DSP Gazelle		100 %		3 comités de suivi Présentation du compte-rendu d'activités en CCSPL et commission sectorielle
SUN		10%		Pour mémoire : Engagement des crédits réalisé en décembre 2016, Rédaction du cahier des charges, mise en place d'un comité technique interne de suivi
Co-financement des projets d'e-Administration et OpenData des administrations	0		Aucun projet retenu au titre du FEDER en 2016 et 2017, ce qui a motivé d'autant plus le projet de Stratégie de Développement des Usages et Services Numériques (SUN), afin de stimuler les initiatives	

Fiche bilan d'activités 2017

2. la poursuite du chantier de la nouvelle route du littoral sécurisée et nouvelle entrée ouest de saint-denis

Bilan des actions réalisées

Nouvelle Route du Littoral sécurisée (DGAGCTD/DORL)

Actions engagées	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AP/CP engagés en K€	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Subventions FEDER	AP = 250 M€ CP = 271,3 M€	- Réalisation des 27 piles du grand viaduc (MT3) - Les travaux des digues D1, D2 et D3 sont en cours	Subvention 2014-2020 de 78,50 M€	
Convention AFITF			Subvention de 100 M€ pour l'année 2017	
Contentieux (police de l'eau, DPM, espèces protégées, mise à jour Schéma des carrières, PIG)			Requêtes auprès de la CAA de Bordeaux en cours	
Contentieux en indemnisation (TRC et location terrain Zac Belvédère) Référé expertise technique)			3 contentieux initiés par le groupement MT3 TA de St Denis	
Poursuite de la réalisation des travaux		- Poursuite de la réalisation des contrôles extérieurs pour le suivi des travaux	- 1 490 M€ de travaux attribués - 861 M€ HT de travaux réalisés cumulés en 2016 (242 M€ HT mandatés sur l'année 2017)	- Fin des travaux du viaduc de la Grande Chaloupe (MT4) - Période de préparation du marché MT5.2 (digue Grande Chaloupe – La Possession) - AOO en cours MT7 (Echangeur St Denis)

Actions engagées	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AP/CP engagés en K€	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Mesures compensatoires			En 2017 : - 17 mesures (1 achevée et 16 en cours) - 2,5 M€ engagés et 0,52 M€ mandatés	- Restauration plages de ponte tortues marines - Equipe de sensibilisation charte approche des mammifères marins - Plans de conservation d'espèces animales et végétales - restauration écologique reliques forêts semi sèches

Nouvelle Entrée Ouest de Saint-Denis (DGAGCTD/DEGC/DAMR)

Actions engagées	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AP/CP engagé en K€	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Nouvelle entrée ouest de St-Denis – études (MO Communale)	AP = 0 CP = 0	Etudes		Fluidité – Aménagement du territoire
Nouvelle entrée ouest de St-Denis – études (MO Régionale)	AP = 9 765 CP = 0	Etudes		Fluidité – Aménagement du territoire
RN1 – Nouveau Pont Sur la Rivière St Denis	AP = 0 CP = 492	Campagne géotechnique + Concertation publique + AVP		Fluidité - sécurité

Interfaces NRL/RN1 à La Possession (maîtrise d'ouvrage communale)

Actions engagées	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AP/CP engagé en K€	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
RN1 – Aménagement des interfaces entre la NRL et la RN1 à La Possession (MO Communale)	AP = 0 CP = 56	Études/travaux	-	Aménagement du territoire

Fiche Bilan d'activités 2017

3 – La politique régionale de mobilité durable et actions en faveur du transport et déplacements – Projet de monorail entre Sainte-Marie et Saint-Denis (DGAGCTD/DTD)

Bilan des actions réalisées

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	AP/CP en k€	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
RN102 TCSP Section CERF/Chaudron 1ère Phase	AP = 0 CP = 84,4	Résiliation de l'étude		
RN2 – BAU Sainte-Suzanne	Voir DEER	Lancement des travaux		Fluidité pour les TC
RN1 – Affectation aux TC de la voie lente descendante du viaduc du Bernica	AP = 200 CP = 53,3	Réalisation de l'expérimentation	5 km de voies réservées au TC	Fluidité pour les TC
Liaison TCSP Cambaie/Stade St Paul voie provisoire	AP = 600 CP = 3,4	Études d'opportunité		Fluidité pour les TC
RRTG Est – RN2 Aménagement traversée St-Benoit Etudes	AP = 2 000 CP = 0	Études d'opportunité		Amélioration et évolution de la qualité du transport public
Rénovation gares routières Etudes et travaux	AP = 1 400 CP = 0	Études réalisées		Amélioration et évolution de la qualité du transport public et sécurisation usagers
RN3/Giratoire de la Balance (Tampon-Saint-Pierre)	AP = 300 CP = 0	Études préliminaires		Fluidité pour les TC
Etudes de faisabilité RRTG 2017 à 2021	AP = 820 CP = 0	Études d'opportunité		Amélioration et évolution de la qualité du transport public
Aménagement BAU entre Cambuston/Quartier Français/La Marine/Bel Air	AP = 240 CP = 0	Lancement de la consultation		Fluidité pour les TC
Etudes faisabilité RRTG section Est Monorail	AP = 0 CP = 328,8			Amélioration et évolution de la qualité du transport public

Etude 1 ^{er} tronçon RRTG entre St-Denis et Ste-Marie du Monorail	AP = 500 CP = 0	Études d'opportunité		Amélioration et évolution de la qualité du transport public
Etude technique, juridique financière pour gestion et exploitation gares routières	AP = 150 CP = 0	Étude		Optimisation des transports
Parking-relais de Duparc Sainte-Marie	AP = 0 CP = 1 156	Lancement des travaux		Amélioration et évolution de la qualité du transport public
Parking-relais du Portail à Saint-Leu	AP = 0 CP = 21,6	Études		Amélioration et évolution de la qualité du transport public
Parcs co-voiturage Route des Tamarins	AP = 0 CP = 106,4	Livraison de parking	La Marine : 50 places	Optimisation des transports
Etudes opportunité faisabilité transport par câble	AP = 0 CP = 44,8	Études finalisées		Perspectives pour le transport public
Assistance à maîtrise d'ouvrage EGIS Conseil SETEC	AP = 0 CP = 61			Planification des transports
Pôle d'échange Duparc Ste-Marie	AP = 0 CP = 59	Lancement des travaux		Amélioration et évolution de la qualité du transport public et sécurisation usagers
Etude finalisation tracé RRTG et positionnement des infrastructures	AP = 18 CP = 30,7			Planification des transports
TEE - Etudes	AP = 60 CP = 67,5			Planification des transports
Boucles cyclables 2 et 3	AP = 170 CP = 0	Lancement des études		Optimisation des transports
Politique régionale déplacement mode doux PRV	AP = 0 CP = 49,9			Planification des transports
Etudes et assistance relative au transfert de compétence transport	AP = 0 CP = 33,8			Organisation des transports

RRTG Est RN2 Aménagement BAU entre Ravine des Chèvres et Duparc	AP = 0 CP = 137,7			Amélioration et évolution de la qualité du transport public
Création d'un modèle multimodal de déplacements	AP = 0 CP = 124,2	Réalisation des études		Planification des transports
Etude mobilité électrique	AP = 0 CP = 18	Finalisation de l'étude		Baisse des consommations de carburants
Etude faisabilité projet bioéthanol carburant dans les TC	AP = 0 CP = 30,3	Finalisation de l'étude		Baisse des consommations de carburants
Étude bornes de recharge	AP = 28,6 CP = 8,5	Lancement de l'étude		Optimisation des transports / sécurité
Transfert de compétence	AP = 3 441 CP = 0	1ère année d'exercice de la compétence transport interurbain et lancement d'actions		Organisation du transport public
Financement des projets des E.P.C.I. suivis dans le cadre de la mesure FEDER 6.01 « Trans Eco Express »	AP = 22,9 CP = 213,9	– Conventio nement du projet de T.C.S.P. de l'Avenue de la Palestine du T.C.O. – Réalisation des travaux	250 mètres de T.C.S.P.	Amélioration et évolution de la qualité du transport public

Financements autres

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	<i>Réalisations financières</i>	<i>Réalisations physiques</i>	<i>quantitatif</i>	<i>qualitatif</i>
Financement du matériel roulant	AP = 0 CP = 3 342	Mise en service de nouveaux véhicules	12 véhicules livrés	Baisse des consommations de carburants et meilleure attractivité des TC
Financement mobilier urbain	AP = 0 k€ CP = 1 041 k€	Pose d'abris financés		Meilleure attractivité des TC

<p>Financement des projets des E.P.C.I. suivis dans le cadre de la mesure FEDER 4.08 « Pôles d'échanges et superstructures de transports »</p>	<p>AP = 766,2 CP = 63,6</p>	<p>Conventionnement pour les projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - C.I.V.I.S. – Le pôle d'échanges de Saint-Pierre ; - C.I.R.EST – Pôle d'échanges de Bras-Panon ; - T.C.O. – Le pôle d'échanges de Saint-Gilles-Les-Hauts. 	<p>-</p>	<p>Amélioration et évolution de la qualité du transport public et sécurisation usagers</p>
--	---------------------------------	---	----------	--

Fiche Bilan d'activités 2017**4.1 – Une maintenance soutenue du réseau (DGAGCTD/DEER-DAMR)****Bilan des actions réalisées**

Actions engagées	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AP/CP en K€	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Signalisation directionnelle sur le réseau à 2x2 voies	AP = 0 CP = 1 390	Travaux	71 équipements	Sécurité et fluidité du trafic
Signalisation directionnelle sur le réseau à 2x1 voies	AP = 0 CP = 81	Travaux	45 équipements	Sécurité et fluidité du trafic
Mise en place système d'exploitation performant feux boulevard nord	AP = 0 CP = 90	Études	DCE	Sécurité et fluidité du trafic
Programme de renforcement de chaussées Nord	AP = 3 000 CP = 1 295	Études et Travaux	2km (1sens) Minéralisation du TPC sens 1 de Rav des chevres à ste suzanne Nord	Sécurité et conservation du patrimoine
Programme de renforcement de chaussées Est	AP = 2 400 CP = 5 055	Études et Travaux	SRN :18 km (2*2) 2 km (1 sens) Enrobés sur Bras Panon et sur St André SRE : 1,7km	Sécurité et conservation du patrimoine
Programme de renforcement de chaussées Ouest	AP = 600 CP = 3 451	Travaux	SRN :2 nouveaux accès : à savanna SRO:2,1 Km (RN1A)+1 TAG (RN1E)	Sécurité, fluidification et conservation du patrimoine
Programme de renforcement de chaussées Sud	AP = 7 400 CP = 5 208	Étude et Travaux	4,5 km (2x2) + 5 km	Sécurité et conservation du patrimoine
Aménagement du carrefour Chemin du Cap	AP = 100 CP = 0	Études	150 m	Sécurité et fluidité du trafic

Actions engagées	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AP/CP en K€	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Exploitation du réseau	AP=15 200 CP=11 700	Interventions sur toute l'île	393 km dont 140 km à 2x2 voies	Maintien à niveau de performance
Maintenance et gestion du réseau	AE = 4 200 CP = 3 140	Interventions sur toute l'île	393 km dont 140 à 2x2 voies	Maintien à niveau de performance
RN2 Aménagements et sécurisation à St-Philippe	AP = 0 CP = 379	Travaux	140 m de réfection d'assainissement	Viabilité et fluidité
Suppression du créneau de dépassement de St-Gilles	AP = 0 CP = 202	Travaux	1,25 Km + 1giratoire	Sécurité et fluidification du trafic
Giratoire nord de St-Gilles	AP = 0 CP = 804	Travaux	Réalisation d'un giratoire	Sécurité et fluidification du trafic
RN – Participation SMPRR 2017 – INV	AP = 3 766 CP = 3 766	Travaux	-	Maintien à un niveau de performance
RN – Participation SMPRR 2017 – EQP	AP = 450 CP = 450	Equipements	-	Maintien à un niveau de performance
RN – Participation SMPRR 2017 – FONCT	AE = 3 578 CP = 3 578	Travaux – entretien véhicules	-	Maintien à un niveau de performance
RN1A- Cap Lahoussaye Mise en sécurité	AP = 0 CP = 64	Etude	/	Sécurité et fluidification du trafic
RN 2 Protection rampe basse vallée St Philippe	AP = 0 CP = 554	Travaux	0,6 km	Sécurité
RN5 Équipements de sécurité	AP = 25 CP = 470	Travaux	2 tunnels	Sécurité piétons et cyclistes
RN2 Requalification Route des laves	AP = 0 CP = 627	Travaux	1,5 km	Conservation du patrimoine et tourisme
RN2 Aménagement Saint François / Ste Anne	AP = 0 CP = 48	Travaux finis	400m	Sécurité et fluidité du trafic
Parking Co-voiturage de la marine	AP = 0 CP = 165	Travaux finis	38 places+ 1 place handi+ emplacement vélos	Dévelop. de la politique de mobilité alternative

Actions engagées	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AP/CP en K€	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Aménagement giratoire RN3 / RD55/ Rue G. Lebeau	AP = 0 CP = 1 479	Travaux finis	400m	Sécurité et fluidité du trafic
Aménagement carrefour RN3 / Ch. D.Moreau/ Rue des Tamarins	AP = 1 500 CP = 0	Études	350m	Sécurité et fluidité du trafic
RN1 Collectrice cambaie	AP = 7 500 CP = 0	Études	-	Sécurité et fluidité du trafic
Doublement Barreau liaison plateau caillou	AP = 1 150 CP = 0	Études	-	Sécurité et fluidité du trafic
RN1 – Aménagement échangeur ZAC Renaissance III à St-Paul (MO SEDRE)	AP = 1 850 CP = 0	Travaux	-	Fluidité
Aide exceptionnelle suite intempéries 31/12/2015 à St-Philippe (MO communale)	AP = 0 CP = 554	Travaux	-	Sécurité – dégâts
Maintien en état piste rivière des Galets à La Possession (MO communale)	AP = 0 CP = 186	Travaux	-	Sécurité – dégâts
Requalification RN2002 à Bras-Panon – section rue des Limites/avenue du Verger (MO communale)	AP = 181 CP = 0	Etudes	-	Sécurité
Appuis techniques et expertises su BRGM sur RN	AP = 68 CP = 37	Etudes	-	Sécurité

Fiche Bilan d'activités 2017

4.2 Des investissements accompagnant le développement (DGAGCTD/DEGC-DEER-DAMR)

Bilan des actions réalisées :

Actions engagées	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AP/CP engagé en K€	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Nouvelle liaison RN2 / RN3 Saint-Pierre	AP = 0 CP=175	Géotechnique + AVP	Bilan intermédiaire Concertation publique	Fluidité – Aménagement du territoire
RN3 – Aménagement Col de Bellevue/St-Pierre	AP= 600 CP = 6	Saisine de la CNDP	Choix d'un débat public par la CNDP	Fluidité - Aménagement du territoire
RN1 – Nouveau franchissement Rivière des Galets	AP = 0 CP = 29 612	Réalisation des fondations et démarrage des premiers appuis	Réalisation de 48 barrettes de fondations et de 10 panneaux de paroi moulée	Fluidité -sécurité
RN2 – Déviation de St-Joseph	AP = 0 CP = 5 350	Livraison section Est (G6-G7)	1,6 km	Fluidité – desserte urbaine.
RN2 – Déviation de Grands-Bois	AP = 0 CP = 186	Achèvement des travaux de finitions		Aménagement du territoire
Liaison RN1-RN5	AP = 0 CP = 3	Etudes préliminaires		Fluidité – Amgt du territoire
Sécurisation RN5 – Route de Cilaos	AP = 400 CP = 0	Etudes MOE	-	Sécurité - fluidité
Liaison RD2/RD4 (MO Département)	AP = 0 CP = 917	Travaux		Fluidité

Fiche Bilan d'activités 2017**4.3 – Une plus grande attractivité du territoire (DGAGCTD/DEGC-DEER)****Bilan des actions réalisées**

Actions engagées	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AP/CP en K€	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
RN2 – Reconstruction OA des orangers à St-Benoît	AP = 1 000 CP = 2 273	Mise en service de l'ouvrage	1 ouvrage d'art neuf livré + reprise du profil en travers de la RN2 sur 450m	Sécurité – Fluidité - desserte du territoire
RN2002- suppression du radier de Sainte Suzanne	AP = 0 CP = 192	Préparation plantations		Sécurité – Fluidité – TC desserte du territoire
RN2 – Aménagement entrée ouest de St-Joseph	AP = 0 CP = 6	ouvrage sur la ravine des Grègues : finalisation des études		Fluidité – sécurité
Amélioration des systèmes d'échange Cambaie/savanna/Bellemène	AP = 0 CP = 0	Relance Etudes avec TCO /Ecocité (améliorations ponctuelles)		Fluidité Sécurité-
Amélioration des systèmes d'échanges RN2 dans l'Est : Bras Panon - Paniandy	AP = 3 500 CP = 34	DCE travaux prêt		Fluidité- desserte du territoire
Saint-André - La Cressonnière	AP = 3 800 CP = 76	DCE travaux prêt		Fluidité- desserte du territoire
Saint-André - Lagourgue	AP = 300 CP = 1 880	Livraison de la bretelle d'insertion vers le Nord + Consultation de maîtrise d'oeuvre pour l'échangeur complet	Bretelle de 500m linéaire	Fluidité- desserte du territoire

Actions engagées	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AP/CP en K€	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
RN1 – Hiérarchisation du réseau Possession/Port/St-Paul	AP = 0 CP = 0	Finalisation propositions hiérarchisation		Fluidité
RN6 – Fluidification du Boulevard Sud	AP = 0 CP = 75	Comptages trafic, études préliminaires reprises en régie		Fluidité
RN2 – Réaménagement échangeur Quartier Français	AP = 0 CP = 3	Finalisation études préliminaires		Fluidité
RN1 – Liaison échangeur Bel Air/ RN1C	AP = 0 CP = 0	Etudes préliminaires Préparation dossier de concertation publique L103-2		Aménagement du territoire
RN1 C – Reconstruction du pont de la Ravine du Gol à Saint-Louis	AP = 0 CP = 33	Etudes		Sécurité - Fluidité
RN1 – Echangeur ZI4 – Saint Pierre	AP = 0 CP = 65	Géotechnique +AVP		Desserte du territoire
RN102 – Requalification (carrefour RN102/RD45)	AP = 0 CP = 27	Lancement appel d'offres travaux et choix du titulaire		Fluidité-desserte du territoire
Confortement Rivière des Remparts 2017	AP= 800 CP= 0	Études	Élaboration DLSE	Sécurité Conservation du Patrimoine
Confortement Rivière du Mât 2017	AP= 0 CP= 48	Travaux	Fin de mission MOE	Sécurité Conservation du Patrimoine
Confortement Rivière des Pluies 2017	AP= 0 CP= 1 054	Travaux sur P2 et P1	Fin des travaux	Sécurité Conservation du Patrimoine
Élargissement de 5 OA Ste Rose RN2	AP= 0 CP= 440	Travaux	Travaux terminés sur 3 OAs	Sécurité Conservation du Patrimoine
Grosses réparations étanchéité ouvrages MHC (16162901)	AP= 1 500 CP= 202	MàBC 2 OA réparés	Oas Bel air OA Bras Panon aval	Sécurité Conservation du Patrimoine

Actions engagées	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AP/CP en K€	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
RN1A Recalibrage ouvrages assainissement (12157101)	AP= 0 CP= 212	Travaux	Travaux en cours sur OA fond Bagatelle	Sécurité Conservation du Patrimoine

Fiche Bilan d'activités 2017

4.4 L'amélioration de l'image (DGAGCTD/DEGC-DEER)

Bilan des actions réalisées :

Actions engagées	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AP/CP engagé en K€	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Voie Vélo Régionale	AP = 620 CP = 938	6 sections prioritaires sous mandat SPLA Maraïna - Deux sections (déviation de La Saline -les-Bains et Ste-Suzanne) gérées en Maîtrise d'oeuvre interne travaux	-	Développement mode doux Sécurité
Voie Vélo Régionale	AP = 0 CP = 719	Une section « Déviation de La Saline -les-Bains» avec Maîtrise d'oeuvre interne travaux	4 km	Développement mode doux Sécurité
Etude paysagère globale	AP = 0 CP = 2	Étude finalisée		Paysage-tourisme
Aménagement de pistes forestières : RF Bébour Bélouve	AP = 0 CP = 2	Marchés de travaux attribués		Desserte touristique + activité sylvicole
Hell-Bourg - Pont des Demoiselles	AP = 337 CP = 337 (Pour mémoire Budget SMPRR)	Livraison du pont	17 km	Desserte touristique
RF de la Plaines d'Affouches	AP = 0 CP = 10	Poursuite des études		Desserte touristique

RF du Volcan	AP = 0 CP = 56	Poursuite des études		Desserte touristique
Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) I et II	AP = 0 CP = 49	Consultation du public PPBE I Diagnostic Etude PPBE II		
Création voie bus RN2 Bel air/ Rav Chèvres (15140501)	AP = 0 CP = 4 798	En cours	2,2km VVR (bidirectionnelle)+voie multi fonctions dont BAU et bus)	VVR+BUS
Mise en œuvre de panneaux d'intérêt culturel et touristique	AP = 0 CP = 4,6	Études / Travaux	2 équipements posés	Desserte touristique

Fiche Bilan d'activités 2017

5.1 Le Plan d'Aide aux Communes – doter le territoire d'équipements publics de proximité au service de la population (DGACSIREC/DECPRREV)

Bilan des actions réalisées :

Communes	Domaine	Objet	Subvention
Les Avirons	ERP	Salles de veillée	1 001 336,00
	ERP	Travaux de restructuration de l'Ex Arast	155 786,00
	ERP	Travaux ADAP de mise en accessibilité : Stade du Tevelave / Complexe sportif / Mairie	154 160,00
Bras-Panon	Sport	Etudes pour la rénovation de la piscine	72 000,00
	Patrimoine	Réhabilitation de l'église de Bras Panon	630 614,00
	AEP/EU	Modernisation du poste de refoulement de la rivière des Roches	83 050,00
Cilaos	Aménagement	Travaux d'assainissement de voiries – Chemin des Mûriers et de l'allée des Benjoins – Subvention complémentaire	154 514
	Aménagement	Travaux d'assainissement de voiries – Chemin du Matarum – Subvention complémentaire	157 596
	Aménagement	Travaux d'assainissement de voiries – Chemin de la Chapelle et Allée des Violettes – Subvention complémentaire	78 769,00
CINOR	ERP	Réhabilitation - construction - extension de la Mairie (1ère tranche)	831 251,00
	ERP	Travaux de remise aux normes de l'accessibilité des 11 sites ERP 1- Siège de la CINOR (Saint-Denis)	56 839,14
	ERP	Travaux de remise aux normes de l'accessibilité des 11 sites ERP 2- Parc des expositions (Saint-Denis)	261 993,15
	ERP	Travaux de remise aux normes de l'accessibilité des 11 sites ERP 3- Maison Carrère (Saint-Denis)	13 315,04
	ERP	Travaux de remise aux normes de l'accessibilité des 11 sites ERP 4- Médiathèque Alain Peters (Saint-Denis)	25 107,25
	ERP	Travaux de remise aux normes de l'accessibilité des 11 sites ERP 5- (Bibliothèque) Alain Lorraine (Saint-Denis)	22 365,23
	ERP	Travaux de remise aux normes de l'accessibilité des 11 sites ERP 6- Médiathèque de Sainte-Marie	32 285,41
	ERP	Travaux de remise aux normes de l'accessibilité des 11 sites ERP 7- Centre animalier Grand Prado (Sainte-Marie)	35 148,06
	ERP	Travaux de remise aux normes de l'accessibilité des 11 sites ERP 8- Funéraire de Bois Rouge (Sainte-Marie)	32 381,62
	ERP	Travaux de remise aux normes de l'accessibilité des 11 sites ERP 9- Village Bienvenue (Sainte-Marie)	34 212,41
	ERP	Travaux de remise aux normes de l'accessibilité des 11 sites ERP 10- Médiathèque de Sainte-Suzanne	45 338,93
ERP	Travaux de remise aux normes de l'accessibilité des 11 sites ERP 11- Phare et OTI de Sainte-Suzanne	28 277,76	
TCO	Culture	Centre intercommunal d'enseignement artistique – subvention complémentaire	1 149 525,00
Entre-Deux	Patrimoine	Réhabilitation du centre Manin	1 363 110,00
	ERP	Réalisation d'une micro-crèche à Bras-Long	194 922,00
	Sport	Réhabilitation de la piste d'athlétisme du Bas du Ruisseau	1 475 806,00
	Education	Extension de l'école maternelle Arc en Ciel	331 287,00
	Sport	Diagnostic passerelle et tribunes du stade municipale	28 530,00
Etang-Salé	Sport	Réhabilitation des cours de tennis 1 et 2	171 000,00
Petite-Ile	Education	Construction de l'école Fleurs de Canne (Financement complémentaire)	182 929,00
	Sport	Réhabilitation du gymnase (Financement complémentaire)	723 649,00
Plaine des Palmistes	ERP	Aménagement rafraîchissement Mairie (Aménagement intérieur des zones d'accueil et réalisation des finitions extérieures)	162 428,00
	ERP	Construction d'un local à vocation économique du 1 ^{er} village	292 950,00
Le Port	Education	Mise aux normes des sanitaires des écoles H Wallon, P Legros, H Lapierre et Y Bigot	169 796,00
	Education	Ravalement de façade et réfection de l'étanchéité des écoles Charles Vendomèle et Léonide Le Toullec	220 594,00
	Culture	Mise en conformité du système incendie et d'accessibilité de la salle polyvalente du centre socio culturel FAFAR	147 907,00
	Education	Travaux d'étanchéité de la toiture terrasse de l'école Paule Legros	33 778,00
	Sport	Réhabilitation du complexe Olivier Manès – Phase 1	382 120,00
La Possession	Education	Extension de l'école Éloi Julienon à Moulin Joli	359 091,00
	Education	Transformation de la cuisine centrale de l'école Paul Éluard en cuisine satellite et construction d'une nouvelle cuisine centrale	970 000,00
Saint-André	Education	Réhabilitation du satellite de restauration et extension de l'école Victor Hugo	1 038 678,00
	Sport	Réhabilitation du gymnase de Mille Roches	311 457,00
	Sport	Réhabilitation du Stade de foot de la Cressonnière	703 500,00
	ERP	Centre de Développement Humain – Mairie Sociale	1 350 000,00
	Sport	Création de la piste de bicross de La Cressonnière	633 470,00
	Education	Mise en conformité de la cuisine centrale de la Cressonnière et des restaurants scolaires	189 691,00
	Education	Réhabilitation de l'école Raymond Allard	1 551 375,00
	Education	Travaux de peinture et d'étanchéité des écoles Saint-Clair Agénor Maternelle et élémentaire et école élémentaire Etang Cambuston	192 500,00
	Education	Fabrication et pose de salles modulaires dans les écoles de la commune de Saint-André	300 000,00
	Sport	Contrôle d'accès et de sécurisation des installations sportives de Saint-André	105 000,00
Saint-Benoît	Education	Réhabilitation école Auguste Lacaussade	48 000,00
	Education	Reconstruction du groupe scolaire Denise Salaï (2 ^e tranche – 20 classes élémentaires)	2 315 400,73
Saint-Denis	Education	Construction école André Marimoutou (Rive Gauche)	222 018,00
	Education	Réfection étanchéité et remplacement toitures 11 écoles	749 076,00
	Sport	Réalisation d'une aire de Street Work out et de parkour	180 000,00
	Education	Réalisation de salles de classe en structure légère	850 000,00
Saint-Joseph	ERP	Réhabilitation Mairie Annexe de la Montagne 8ème	263 500,00
	Culture	Création d'une salle de réception à la Croisée	624 197,70
		Financement complémentaire pour la construction de la médiathèque	746 655,81

(Suite)

Saint-Paul	Education	Délocalisation et reconstruction des écoles Eugène Dayot et maternelle du Centre – Subvention complémentaire	4 000 000,00
	Education	Réhabilitation et restructuration de l'école primaire de Bellemène	3 226 000,00
	Education	Réhabilitation de blocs sanitaires dans 8 écoles	425 000,00
	Education	Reconfiguration de l'école élémentaire Combavas	300 000,00
	Culture	Extension et réhabilitation de la Médiathèque de St-Gilles les Bains	390 100,00
	Sport	Construction d'un équipement sportif couvert à Boucan Canot	980 000,00
	Sport	Construction d'un équipement sportif couvert à Champdemele	980 000,00
	Sport	Réalisation de deux terrains en synthétique : Ravine Daniel, Trois Chemins	364 000,00
Saint-Philippe	Sport	Construction d'un skate park à la Saline les Bains	162 364,50
	ERP	Etudes pour la construction de la maison funéraire	81 000,00
	ERP	Travaux d'aménagement de la place des fêtes (champ de Foire)	270 000,00
Saint-Pierre	Sport	Construction de la nouvelle cité administrative	135 000,00
	Education	Démolition et Reconstruction de l'école maternelle Elsa Triolet à la Ravine Blanche (11 classes)	2 969 450,00
	Education	Réhabilitation de la structure de l'école Héva	180 000,00
	Education	Sécurisation des abords de l'école Jean-Paul SARTRE	100 000,00
Sainte-Marie	Education	Réfection du réseau de plomberie et menuiserie de la cuisine réfectoire de l'école Pablo Picasso	62 500,00
	ERP	Construction de la nouvelle cité administrative	3 097 058,00
Sainte-Rose	Patrimoine	Travaux de réhabilitation de l'ancienne usine de Ravine Glissante (tranche 2) - Subvention complémentaire	448 559,00
	Education	Études de remise aux normes des cuisines des restaurants scolaires (tranche 1)	105 839,28
	Education	Études pour la réhabilitation des écoles élémentaires et maternelles des la Ravine Glissante, de Piton Sainte-Rose et primaire de la Rivière de l'Est	113 400,00
	ERP	Études pour la mise aux normes, sécurisation et rénovation thermique de la mairie de Sainte-Rose	59 400,00
Salazie	ERP	Etudes pour la réhabilitation de la mairie et mise aux normes accessibilité	70 425,00
	ERP	Études – Agenda de mise en accessibilité progressive du patrimoine d'ERP	111 150,00
	Culture	Réhabilitation de l'ancienne PMI en école de musique à vocation régionale	64 575,00
	Sport	Travaux de rénovation des équipements sportifs, éducatifs et scolaires	504 000,00
	Education	Réhabilitation de l'école élémentaire Louis Clerc Fontaine	1 074 490,00
Le Tampon	Education	Mise aux normes de la cuisine du 14ème Km	332 180,50
	Sport	Réhabilitation du gymnase William Hoareau	560 000,00
	Education	Réhabilitation dans 6 écoles du Tampon	3 772 187,90
	Culture	Travaux d'extension de la ludothèque de la Plaine des Cafres	40 000,00
Trois-Bassins	Education	Travaux dans les écoles de Montvert et de Bois de Nèfes	129 000,00
	Culture	Aménagement de la salle multiactivités	629 382,40
			50 377 343

Domaine	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat			
	Engagements financiers	Projets engagés	Mandats émis sur AP 2017	Travaux à démarrer	Travaux en cours	Travaux réceptionnés
Sport	8 471 897	19	191 247,87	7	11	0
Culture/Pat	5 611 073	10		5	5	0
Education	26 514 262	31	2 647 009,37	8	21	2
Aménagement	390 879	3	312 110,00	0	1	2
Socio-culturelle	0	0		0	0	0
AEP/EU	83 050	1		0	1	0
ERP	9 306 828	27	392 430,15	8	9	0
TOTAL :	50 377 989	91	3 542 797,39	28	48	4

Fiche Bilan d'activités 2017

5.2. Améliorer le quotidien des familles réunionnaises :

- Interventions en faveur du logement

Bilan des actions réalisées :

Améliorer le quotidien des familles – la construction et la réhabilitation de logements

- poursuivre la mise en œuvre du dispositif d'amélioration du parc de logements privés
- accompagner la réalisation des projets financés en 2015 de réhabilitation thermique, énergétique et qualité de vie des logements sociaux
- engager des opérations de réhabilitation au titre du parc locatif social débouchant sur une accession à la propriété
- poursuivre le dispositif de garanties des prêts des bailleurs sociaux pour la construction de logements sociaux

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	<i>Réalisations financières/ budget 2017</i>	<i>Réalisations physiques</i>	<i>Quantitatif</i>	<i>Qualitatif</i>
Réhabilitation des logements sociaux	1,2 M€ engagés et 2 M€ mandatés	212 logements financés en réhabilitation avec accession		
Amélioration des logements privés	13 M€ engagés et 6,7 M€ mandatés	630 logements privés aidés en amélioration		
FRAFU – réseaux primaires	2 M€ engagés et 1,8 M€ mandatés concernant des opérations engagées avant 2017			
Garanties d'emprunts	Part garantie par la Région de 9,5 M€ en 2017 pour un volume de prêts de 126 M€	1079 logements neufs à construire		

Construction et réhabilitation de logements sociaux								
Améliorer le quotidien des familles réunionnaises	– Réhabilitation du parc locatif social	Mettre en œuvre les partenariats avec la SIDR et la SHLMR	1 018 000 €	2 029 158 €				– Nb de logements à réhabiliter financés : 212 – Montant des aides : 2 775 680 €
	– Faciliter l'accès à la propriété	Mettre en œuvre les projets de réhab. thermiques						
	Amélioration du parc privé	Poursuivre le dispositif en l'adaptant à la demande des familles	13 000 000 €	6 695 328 €				– Nombre de familles aidées : 630 – Nombre d'entreprises impactées par les travaux : environ 300 – Montant des aides allouées: 7 620 210 €
Construction de logements	Relancer le protocole FRAFU en ciblant plus précisément certaines opérations		2 020 000 €	1 744 916 €	198 000 €			Nature des opérations sélectionnées : <ul style="list-style-type: none"> • FRAFU : Réseaux Primaires : ZAC Renaissance III Poursuite de la réalisation des engagements antérieurement

Bilan du programme 2017 – volet relatif aux interventions en faveur du logement (axe 5.2)

		Budget 2017 (BP+DM+virt)	Réalisé au 31/12/17	% Budget 2017
INVEST.	AP	20 750 000 €	16 038 000 €	77,29%
	CP	10 476 000 €	10 469 402 €	99,93%
FONCT.	AE	198 000 €	198 000 €	100,00%
	CP	198 000 €	-	-

BA 2017 – ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE**PILIER 2 : ENGAGER LA 2^{ÈME} GÉNÉRATION DES GRANDS CHANTIERS RÉUNIONNAIS****COMMISSION N°3 :
COMMISSION DES GRANDS CHANTIERS,
DES TRANSPORTS ET DES DÉPLACEMENTS (CGCTD)****I – LES PRINCIPALES ACTIONS****1 - DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - ACCOMPAGNER LES PROJETS STRUCTURANTS D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

- Accompagnement du projet de développement de l'aéroport de Pierrefonds et le développement de sa zone d'activité,
- Accompagnement de la future Ecocité insulaire et tropicale de l'Ouest,
- Accompagnement du futur Pôle Portuaire Industriel et Énergétique de Bois Rouge,
- Poursuite de la réflexion stratégique autour de l'aéroport Roland Garros et de la ZAA Pierre Lagourgue,
- Amélioration de la desserte aérienne de l'Île et le développement des infrastructures numériques.
- Poursuite des projets d'aménagement numérique

2. LA POURSUITE DU CHANTIER DE LA NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL SÉCURISÉE ET NOUVELLE ENTRÉE OUEST DE SAINT-DENIS SANS PÉAGE

- Poursuite du chantier engagé en 2014,
- Achèvement des travaux du viaduc de la Grande-Chaloupe,
- Poursuite des travaux maritimes du grand viaduc maritime,
- Poursuite des travaux des digues à Saint Denis,
- Lancement de la procédure d'appel d'offres pour le marché de l'échangeur de St-Denis et le maintien de l'important dispositif de management environnemental du projet.
- Poursuite des études du nouveau pont sur la rivière Saint-Denis, avec approbation du bilan de la concertation par la commission permanente.

3. LA POLITIQUE RÉGIONALE DE MOBILITÉ DURABLE ET ACTIONS EN FAVEUR DU TRANSPORT

- Engagement des actions en faveur de la réalisation des premiers tronçons du tracé du R.R.T.G : poursuite des études de faisabilité du monorail entre St-Denis et Ste-Marie, lancement des travaux d'aménagement de la bande d'arrêt d'urgence de la RN2 en faveur des transports en commun entre Bel Air à Sainte-Suzanne et Duparc à Sainte Marie (8 km),...
- Poursuite des actions en faveur du développement des pôles d'échanges et d'aires de covoiturage : lancement des travaux du pôle d'échange de Duparc, livraison du parking de covoiturage de La Marine à Ste-Suzanne, poursuite des études du parking-relais du Portail à St-Leu,...



- Finalisation de l'étude de faisabilité des boucles de priorités définies dans le Plan Régional Vélo
- Soutien des projets de transport en commun sous maîtrise d'ouvrage des EPCI : financement de TCSP et de pôles d'échanges, financement des véhicules de transport en commun et de mobiliers urbains
- Participation à la politique relative aux nouvelles mobilités
- Transfert des contrats et donc des droits et obligations du Département vers la Région dans le cadre du transfert de compétences relative à la loi NOTRe.

4. LE RÉSEAU ROUTIER NATIONAL : UNE MAINTENANCE SOUTENUE - DES INVESTISSEMENTS ACCOMPAGNANT LA CROISSANCE, LE DÉVELOPPEMENT - UNE PLUS GRANDE ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE – L'AMÉLIORATION DE L'IMAGE

- Maintien au niveau de service de l'ensemble du réseau routier national par les renforcements de chaussées, les sécurisations ponctuelles, les confortements d'ouvrages.
- Poursuite du développement du réseau dans le cadre de la politique de grands travaux : livraison de la 1ère tranche de la section Est (G6-G7) de la déviation de Saint-Joseph et poursuite de l'opération, lancement des travaux du nouveau pont sur la rivière des Galets...
- Amélioration de l'attractivité du territoire : études des systèmes d'échanges, livraison de l'ouvrage des Orangers à St-Benoît, livraison d'un premier échangeur avec le chemin Lagourgue à St-André...
- Amélioration de l'image du réseau : signalisation touristique, poursuite de la Voie Vélo Régionale, aménagement de pistes forestières...
- Poursuite des études d'aménagement de la route des Géraniums (liaison col de Bellevue / St Pierre) et bilan de la concertation publique préalable sur la liaison RN2-RN3 à Saint Pierre.

5. UNE POLITIQUE RÉGIONALE DE GRANDS TRAVAUX POUR LA RÉALISATION D'ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ DANS LES COMMUNES ET AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES FAMILLES RÉUNIONNAISES

- Poursuite de l'accompagnement des communes avec la mise en œuvre du PRR II.
- Mise en place d'un cadre d'intervention en faveur de la réhabilitation/amélioration des logements et poursuite du dispositif de garantie.

II – LES MONTANTS EN AP ET EN CP (montants arrondis)

INVESTISSEMENT

Secteurs	Réalisé en AP	Réalisé en CP
Projets structurants et de développement du territoire (1)	13,88 M€	16,26 M€
Nouvelle Route du Littoral (2)	250,00 M€	271,39 M€
Mobilité durable – Transports (3)	10,73 M€	7,05 M€
Réseau routier national (hors NRL) (4)	67,62 M€	88,82 M€
<i>S/total 2+3+4</i>	<i>328,35 M€</i>	<i>367,26 M€</i>
Équipements de proximité – Quotidien des familles réunionnaises (5)	66,42 M€	41,01 M€
Total 1+2+3+4+5	408,65 M€	424,53 M€

FONCTIONNEMENT

Secteurs	AE	CP
Projets structurants et de développement du territoire (1)	0,25 M€	0,29 M€
Nouvelle Route du Littoral (2)	0,20 M€	1,01 M€
Mobilité durable – Transports (3)	0,27 M€	24,40 M€
Réseau routier national (hors NRL) (4)	7,39 M€	6,25 M€
<i>S/total 2+3+4</i>	<i>7,86 M€</i>	<i>31,66 M€</i>
Équipements de proximité – Quotidien des familles réunionnaises (5)	0,20 M€	0 M€
Total 1+2+3+4+5	7,86 M€	31,95 M€
Total investissement + fonctionnement	416,96 M€	456,48 M€

INDICATEURS DU PILIER 2

AMÉLIORER L'ÉTAT DU RÉSEAU ROUTIER

INDICATEURS DE RÉALISATION				
	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
2.1	Taux de réalisation du chantier de la NRL	90 %	14 %	26 % (1)
2.2	Linéaire de réseau routier réhabilité ou créé	103,5 km	38,5km	84,5 km
2.3	Nombre d'ouvrages d'art réhabilités ou créés	101	31	53

(1) Pour info : 52 % en cumulé depuis le début de l'opération

INDICATEURS DE RÉSULTAT				
	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Tendance observée
2.4	Nombre de jours de perturbations de transports par an	27 jours	27 jours	Pas de tendance : 0 à l'ouverture de NRL

FACILITER LES TRANSPORTS COLLECTIFS ET/OU ALTERNATIFS A LA VOITURE INDIVIDUELLE

INDICATEURS DE RÉALISATION				
	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
2.5	Longueur de TCSP réalisé sur le TEE	11,7 km	3,8 km	3,8 km
2.8	Nombre de places de covoiturage soutenues par la Région	400	50	153
2.9	Nombre de km de piste cyclable construits ou réhabilités	13,45 km	8,5 km	8,5 km

INDICATEURS DE RÉSULTAT

	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Réalisation 2016
2.6	Temps de transport moyen des transports en commun en heure de pointe sur le linéaire aménagé	<u>Saint-Pierre-Saint-Denis:</u> O1 : 1h30 <u>Saint-Paul-Saint-Denis:</u> O4 : 50 min <u>Saint-Benoît-Saint-Denis:</u> E2 : 1h00	<u>Saint-Pierre-Saint-Denis:</u> O1 : 1h40 <u>Saint-Paul-Saint-Denis:</u> O4 : 1h00 <u>Saint-Benoît-Saint-Denis:</u> E2 : 1h10	<u>Saint-Pierre-Saint-Denis:</u> O1 : 1h46 <u>Saint-Paul-Saint-Denis:</u> O4 : 1h03 <u>Saint-Benoît-Saint-Denis:</u> E2 : 1h20
	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
2.7	Nombre de voyageurs transportés en transport collectif	48,64 millions	43,39 millions	Méthodologie calcul en cours redéfinition

CONSTRUIRE LES GRANDS ÉQUIPEMENTS DU TERRITOIRE**INDICATEURS DE RÉALISATION**

	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
2.10	Superficie des installations aéroportuaires créées ou aménagées	0	0	0
2.11	Plan de relance régional : taux de réalisation du PRR	200 M€	50,38 M€	31 %
2.12	Part de foyers/entreprises couverts par le THD	54 478 (en 2023)	0	0

ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS

INDICATEURS DE RÉALISATION				
	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
2.13	Nombre de logements sociaux réhabilités	800	212	212
2.14	Nombre de logements privés améliorés	2 400	615	764

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

INDICATEURS DE RÉSULTAT				
	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
2.15	Retombées économiques de la commande directe et indirecte de la Région sur le BTP		476 M€	920 M€

BILAN D'ACTIVITÉS 2017 DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION

PILIER 3 : LIBÉRER LES ENTREPRISES, LIBÉRER LES ÉNERGIES

La loi du 07 août 2015 portant « Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) » confie désormais à la Région la responsabilité du développement économique. La collectivité dispose ainsi de la compétence exclusive pour définir et décider de l'octroi des aides aux petites et moyennes entreprises et aux entreprises de taille intermédiaire dans la région. A cette compétence renforcée, deux dimensions y sont ajoutées : l'Innovation et l'Internationalisation.

Dans le cadre de cette loi, la Région a adopté en 2016 son Schéma Régional de Développement Économique d'Internationalisation et d'Innovation (SRDEII) approuvé par le Préfet de Région en mars 2017.

Ainsi, l'année 2017 a permis de consolider le schéma de gouvernance avec l'identification des comités thématiques et des comités de filières.

Ce schéma de gouvernance a été présenté lors de la CTAP en novembre 2017.

De plus, les premiers comités thématiques du SRDEII se sont tenus notamment sur le volet « internationalisation », « ingénierie financière » et « innovation » :

-Le premier comité « innovation » a fait un état des lieux de l'écosystème de l'innovation et a proposé la mise en place d'un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) à destination des acteurs de la recherche et de l'innovation.

-Le comité « internationalisation » s'appuie sur les réflexions et les actions du PRIE. Des sous-comités thématiques dans le volet « internationalisation » ont été identifiés.

-Sur le volet « ingénierie financière », la signature des accords de financement avec le FEI s'est déroulée le 12 septembre (50 M€), de plus, le 6 novembre la Région a signé une convention avec BPI France pour la mise en place d'un « fond garantie régionale ». Enfin, deux AMI ont été lancés le 20 septembre pour les outils d'equity et de dette.

Enfin, la conférence économique territoriale prévue chaque année dans le schéma de gouvernance du SRDEII a eu pour thématique cette année l'ancrage territorial les 7 et 8 décembre derniers.

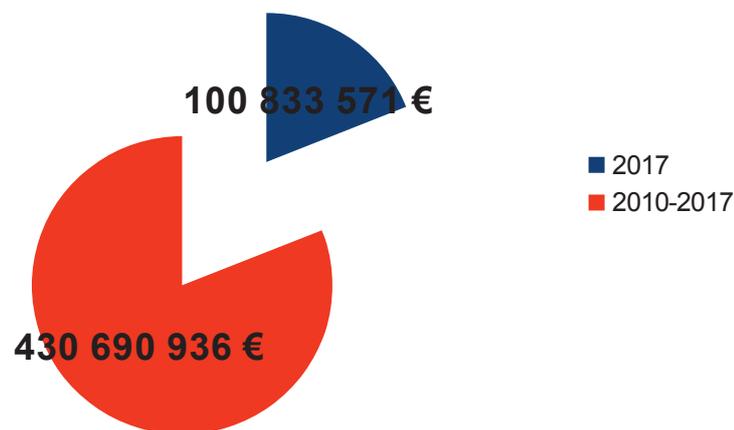
Par ailleurs, dans le cadre du projet européen GROWRUP qui stimule la création et la croissance d'entreprises innovantes de l'économie verte et bleue pour réduire le chômage de longue durée dans les régions ultrapériphériques, les Canaries ont accueilli les 11,12 et 13 septembre 2017 le 1er workshop Grow Rup.

Cinq des régions ultrapériphériques dont la Réunion ont participé à cet événement destiné à échanger les expériences, bonnes pratiques et idées pour un développement des terres d'Europe dans le monde de façon pérenne et durable.

En novembre 2017, la Région Réunion, à son tour, a accueilli les autres RUPs du projet GROW RUP afin de faire partager les différents outils que la Région met à disposition des entreprises sur son territoire (dispositif SAV, Financière Région...). Ainsi ont pu être organisés des ateliers de travail sur le thème de l'économie verte et innovation sociale ou encore les projets innovants avec des témoignages d'entreprises.

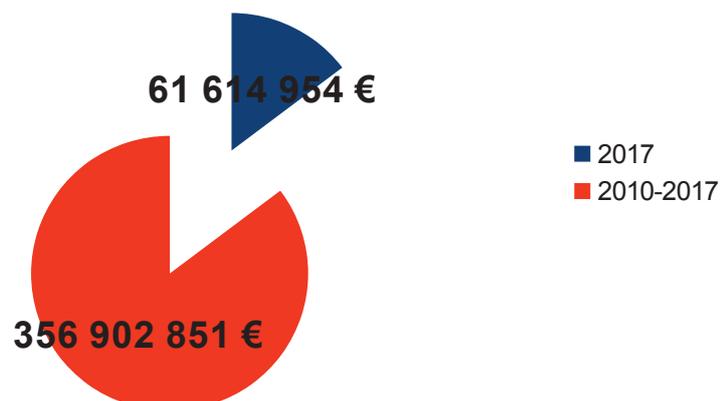
Ainsi, la rénovation de la politique régionale en matière économique a permis de renforcer le soutien en faveur des secteurs prioritaires, et existants. S'appuyant sur des orientations stratégiques définies de concert avec les différents acteurs, la Région a entrepris de fournir une réponse adaptée aux différents profils des entreprises réunionnaises, par le biais des dispositifs européens soutenus par le POE FEDER 2014-2020, mais aussi par celui des dispositifs régionaux.

ENGAGEMENTS ECONOMIE ET TOURISME



Le total des engagements en faveur de l'économie, du tourisme, du numérique et de la recherche-innovation (chapitre 909 et 939 uniquement) s'élève à plus de 430 690 936 € de 2010 à 2017, dont un engagement de 100 833 571 € en 2017.

PAIEMENTS ECONOMIE ET TOURISME



Le total des paiements en faveur de l'économie, du tourisme et de la recherche innovation (chapitre 909 et 939 uniquement) s'élève à plus de 356 902 851 € de 2010 à 2017, dont un montant total de paiement de 61 614 954 € en 2017.

RENFORCER, FAIRE ÉVOLUER LES DISPOSITIFS EXISTANTS ET METTRE EN PLACE LES ÉLÉMENTS DE RUPTURE

I - RENFORCER L'ENSEMBLE DES FACTEURS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RÉUNION

1 - COMPÉTITIVITÉ DU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

1.1 – Une attention particulièrement forte pour le soutien aux TPE-PME

Le dispositif « Soutenir, Accompagner, Valoriser » (SAV) a pris forme au 1^{er} mars 2017 avec le recrutement de 8 personnes (5 en interne et 3 en externe) aux postes de Conseillers SAV. Compte tenu de la diversité des profils des candidats et de leurs expériences professionnelles, une formation à l'accueil et à l'orientation des porteurs de projets de création/reprise/développement d'entreprise leur a été dispensée afin d'assurer un même niveau d'information pour tous et une qualité de prestation égale.

Ainsi, tout le mois de mars a été consacré à la rencontre des différentes structures et organisations intervenant dans le champ de la création/reprise/développement d'entreprise.

Les agents ont également suivi une formation « l'accueil en situation difficile » organisée par le CNFPT.

Cette phase de formation essentielle au démarrage du SAV reste toujours d'actualité car les dispositifs évoluent, et l'accès à une information constamment mise à jour est indispensable.

Pour parfaire leur connaissance, une période d'immersion au sein des antennes de la Chambre de Métiers a été en outre réalisée durant le dernier trimestre.

De même, plusieurs conseillers ont pu, chacun à leur tour, participer à un comité de prêt Initiative Réunion ou Réunion active afin qu'ils puissent mieux comprendre les attentes de ces instances et ainsi mieux informer les porteurs de projets.

Les guichets d'accueil ont été implantés :

- à Saint-André : antenne Est
- à Saint-Paul : antenne Ouest
- à Saint-Pierre : CPOI. Des permanences sont également assurées une fois par semaine à l'antenne de Saint Joseph et prévues, un peu plus tard, sur le Tampon.
- Annexe de l'hôtel de Région à Saint-Denis.

Au total, sept conseillers, assurent l'accueil au sein des antennes régionales.

Par ailleurs, un travail partenarial a été engagé durant l'exercice 2017 avec :

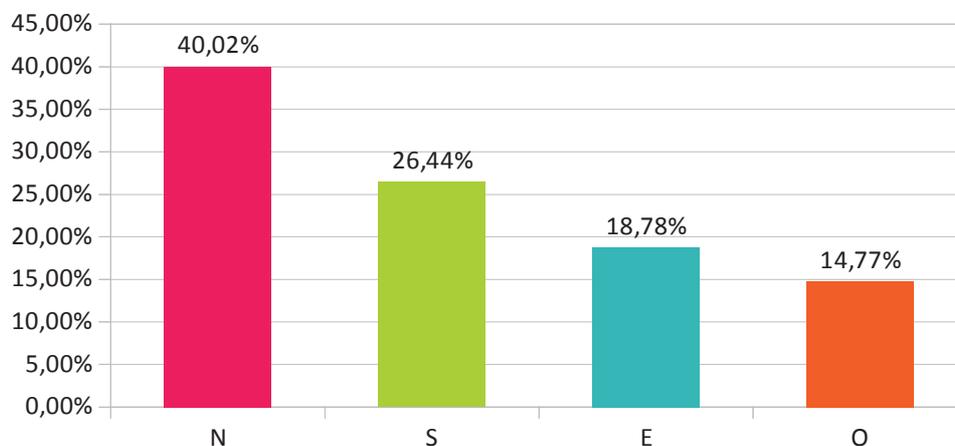
- les chambres consulaires
- le Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables (CROEC)
 - Formation/sensibilisation des conseillers SAV par le CROEC à la création d'entreprise et au RSI ;
 - Échanges d'informations entre les conseillers SAV et les experts comptables sur les différents dispositifs mis en place pour les porteurs de projets ;
 - Orientation du public vers les experts comptables lorsque cela est nécessaire ;
- Pôle Emploi : rencontre avec les conseillers, échanges d'informations sur les différents dispositifs.

Ce travail devrait aboutir à la signature de conventions destinées à formaliser le cadre du partenariat entre la Région et ces partenaires.

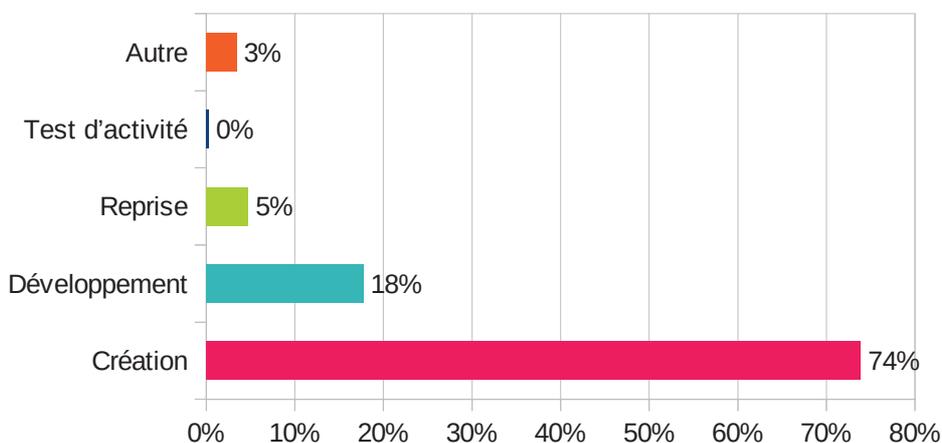
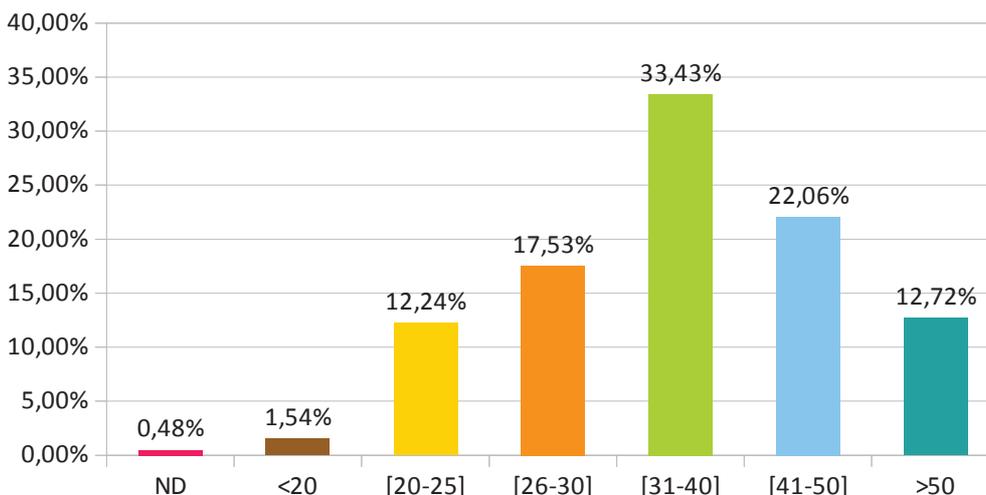
Quelques chiffres :

	N		S		E		O		TOTAL	
Homme	316	71,98%	197	67,93%	139	67,48%	90	55,56%	742	67,64%
Femme	123	28,02%	93	32,07%	67	32,52%	72	44,44%	355	32,36%
TOTAL	439	1	290	1	206	1	162	1	1097	100,00%

Répartition par Zone Géographique

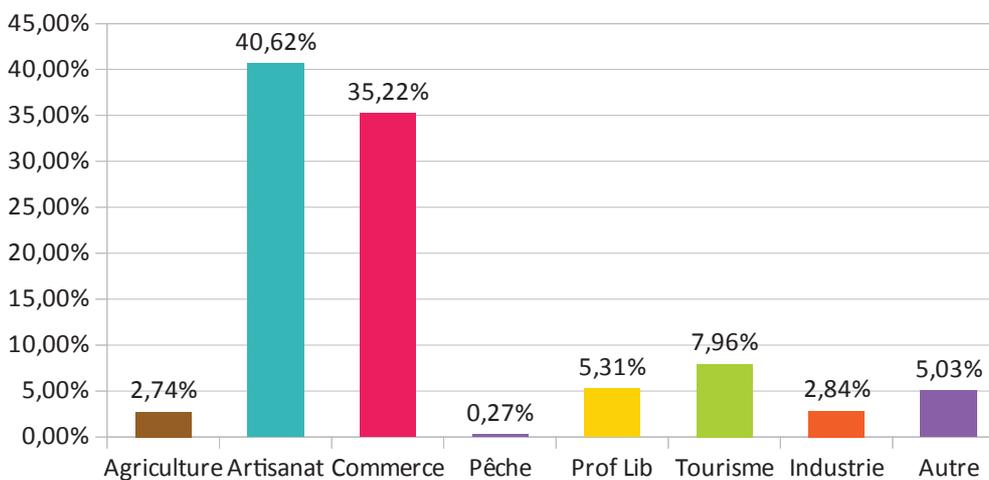


Répartition par Age



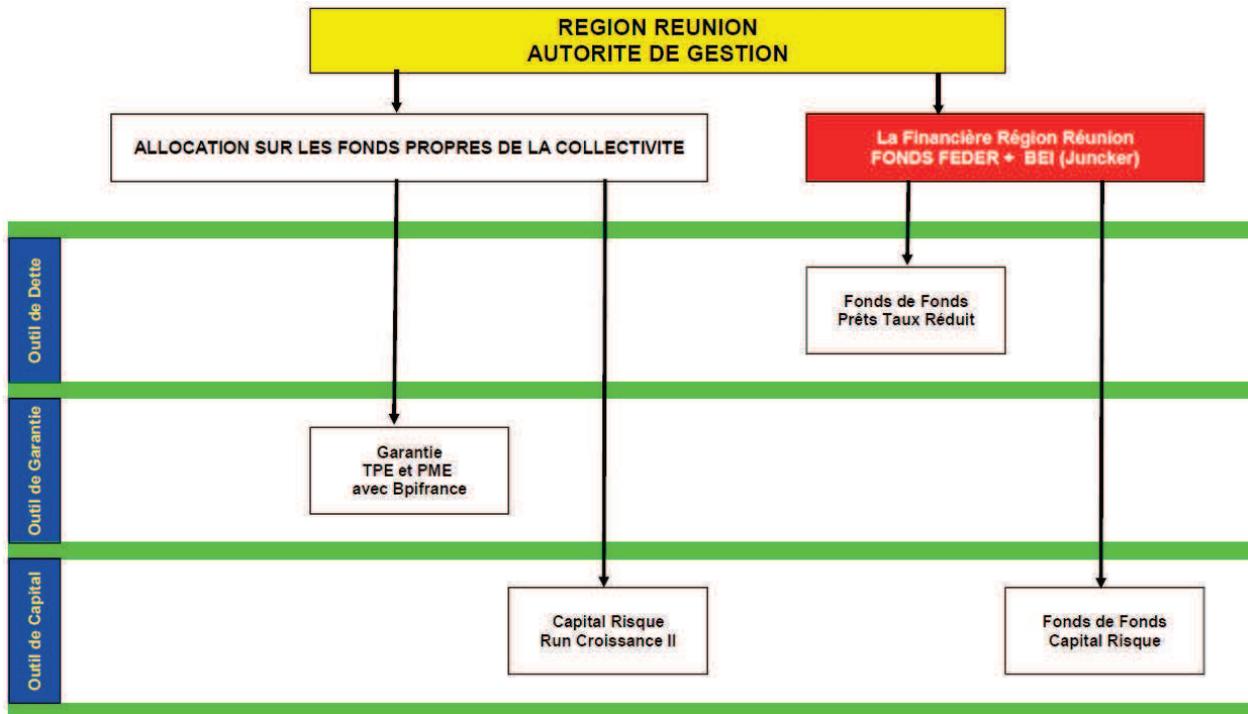
Répartition par Type de projet

Répartition par Secteur d'Activité



1.1.1 - L'amélioration des outils d'ingénierie financières existants et la création de « la financière région réunion » pour une simplification des aides

Le schéma ci-dessous offre une lecture globale des instruments financiers déployés par la collectivité à partir de 2017.



Les Instruments Financiers déployés par la Collectivité peuvent se présenter selon deux grandes catégories :

- Les outils financés sur les Fonds Propres de la Région ;
- Les outils adossés aux fonds Européens, notamment au FEDER.

a) Les outils financés par les fonds propres de la Collectivité Régionale

Deux catégories d'instruments financiers sont d'ores et déjà déployés :

- Un outil de « fonds propres » avec le FCPR : Run Croissance;
- Deux outils de garantie.

1. FCPR : Run Croissance

Les outils RUN CROISSANCE ont été lancés en 2012 et leur gestion fut confiée à ACG Management, à la suite de sa sélection dans le cadre d'un appel d'offre piloté par l'AFD.

ACG MANAGEMENT est une société de gestion indépendante créée en 2000, investissant en capital sur le territoire réunionnais depuis 2002, au travers de différents véhicules d'investissements successifs (FCPR ALYSEVENTURE, SCR REUNION DEVELOPPEMENT, FIP Région Réunion 2005, FIP Outremer 2011).

RUN DEVELOPPEMENT et RUN CROISSANCE, représentent 30 M€ de capital risque pour les TPE et PME de la Région Réunion :

FCPR	Montant total M€	Financement M€				
		Région	FEDER	AFD	CDC Entreprises	Autres Privés
RUN Développement	10,8	2,72	4,08	4	-	-
RUN Croissance	19,4	2	-	2	5	10,4
Montant total M€	30,2	4,72	4,08	6	5	10,4

Les deux FCPR sont arrivés en fin de période d'investissement, à savoir :

- 31/12/2016 pour RUN DEVELOPPEMENT
- 31/12/2017 pour RUN CROISSANCE

Les chiffres clés de leur activité :

	RUN Développement	RUN Croissance
Montant souscrit	10,8 M€	19,4 M€
Montant à investir	>= 8 M€	>= 15,6 M€
Nombre de lignes à investir	25	12 à 13
Investis au 15/11/2017	8,8 M€ - 22 lignes	14,4 M€ 12 lignes

Pendant cinq ans, les deux FCPR ont investi 24 M€ et accompagné 27 entreprises, soit un taux de réalisation de 80 %, les 20 % restant conformes à une règle de bonne gestion du risque.

Pour la poursuite de RUN CROISSANCE (RC1) en RUN CROISSANCE 2 (RC2), sous l'impulsion de l'AFD, les souscripteurs initiaux ont émis un avis favorable en ce sens.

De plus, afin d'améliorer ce nouveau FCPR, l'AFD et la Région Réunion ont sollicité un audit quantitatif et qualitatif des deux FCPR. Les préconisations seront intégrées dans la politique d'investissement et le cahier des charges de RUN CROISSANCE 2, pour lequel la Région a engagé un montant supplémentaire de **2M€** en 2017.

2. Outils de Garantie

• La Garantie Régionale avec la BPI FRANCE

En 2017, la Région a signé avec BPI France un partenariat pour mettre en place un outil de garantie. Cette Garantie présente des caractéristiques plus souples. Elle répond surtout aux besoins de la TPE, tout en respectant les principes de base de la réglementation bancaire.

TAILLE DU FONDS		
Fonds Propres Région	Bpifrance	TOTAL
1 M€	1 M€	2 M€

Le produit est mis à la disposition du public par le biais de Bpifrance. Ainsi, la Collectivité s'appuie sur le circuit de distribution de Bpifrance et, les dossiers sont administrés par cette dernière.

Il s'agit dans la grande majorité des cas, d'intervenir sur des enveloppes de taille moyenne. A cet égard, le fonds qui est mis en œuvre intervient en garantie des concours bancaires consentis aux TPE. Ce mode d'intervention vise un double objectif : diminuer le risque bancaire, libérer l'opérateur de toute forme de sûreté adossée au crédit.

Bpifrance Régions intervient auprès des organismes financiers en qualité de co-preneur de risque.

Dès la constatation de la défaillance du bénéficiaire, la garantie est mise en jeu conformément aux conditions générales d'intervention. Bpifrance Régions demande aux organismes financiers d'exercer les diligences nécessaires en vue du recouvrement de la créance, de l'associer aux décisions importantes de la procédure et de l'informer de l'état des recouvrements.

Les entreprises sont informées de l'intervention du Fonds Régional de Garantie REUNION au titre du financement garanti.

De manière concrète, la Garantie Régionale s'applique à un concours bancaire à hauteur de 70 %, dans la limite de 50 K€.

- **Fonds Garantie "LEADER" avec la BRED.**

LEADER (« Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale ») constitue une mesure obligatoire et spécifique des Programmes de Développement Ruraux soutenus par l'Union Européenne. A La Réunion, elle est réservée à la **zone des Hauts** avec une dotation, sur la période 2014-2020, de **27,6 millions d'euros de dépenses publiques**, dont 20,8 millions de FEADER et 6,8 millions de contreparties nationales (CPN).

Dans ce cadre, en 2017, la Région et le Département ont initié la création d'un fonds doté d'1 million d'euros permet de garantir un montant total de 12 millions d'avances sur la période prévisionnelle 2017-2022. Sur une base prudente, un effet levier de 4 est attendu entre la dotation globale du fonds et le montant total des garanties apportées.

Dans l'hypothèse d'un montant de 12 M€ à garantir jusqu'à la clôture du programme (soit environ 50 % des crédits LEADER à engager, hors dépenses de fonctionnement des Groupes d'Action Local), et d'un rythme annuel de libération des garanties, la dotation globale nécessaire au fonds de garantie est évaluée à 1 million d'euros.

Cette dotation globale de 1 millions d'euros est financée comme suit :

- 650 000 euros du Département, en qualité de chef de file de la gouvernance des Hauts ;
- **350 000 euros de la Région.**

A la clôture du programme LEADER, chaque financeur récupérera sa dotation minorée des frais de gestion de l'organisme intermédiaire et des éventuels montants non recouverts.

Une convention tripartite Région-Département-SOFIDER portant sur la gestion du fonds de garantie encadre notamment le versement de ces dotations. Le suivi du dispositif se fait sous l'égide du Comité de Pilotage des Hauts (Etat-Région-Département), qui se tient a minima 2 fois par an.

Ces deux fonds créés fin 2017 verront leur mobilisation par les bénéficiaires à partir de 2018.

b) Le Fonds de Fonds « Financière Région Réunion »

Le Fonds de Fonds « Financière Région Réunion » se propose de mettre à la disposition des opérateurs deux outils :

- x des prêts à taux réduit ;
- x des opérations en fonds propres ou quasi fonds propres.

Conformément à la réglementation européenne et au POE 2014-2020, les Collectivités Régionales ont la faculté d'orienter une partie des fonds structurels (FEDER – FEAMP – FSE) vers un fonds global. En concentrant ces fonds, il est alors autorisé de bâtir des Instruments Financiers dédiés aux opérateurs économiques.

Toutefois, la réglementation énonce un préalable. En effet, il est demandé aux Collectivités, qui font le choix de mettre en place un fonds, de procéder à une évaluation Ex-ante du marché pour identifier les insuffisances du marché du financement. En ce qui concerne la Région Réunion, cette évaluation a été menée par le Cabinet Price et les conclusions ont été présentées en 2015.

Eu égard à la technicité du dispositif et de la nécessaire animation (commerciale et des diligences), il a été décidé de confier la gestion du Fonds de Fonds au Fonds Européen d'Investissements (FEI: filiale de la BEI).

Les entretiens et négociations ont véritablement pris leur essor à partir de novembre 2016. En outre, entre décembre 2016 et février 2017, le FEI a mené un complément d'enquête (Market testing) auprès des intermédiaires financiers qui opèrent sur le département. Cette analyse avait pour objectifs :

Confirmer ou infirmer les hypothèses de l'évaluation Ex-Ante ;

Juger la profondeur réelle du marché ;

L'intérêt des intermédiaires financiers de promouvoir le dispositif sur le département ;

Enfin, mesurer leurs capacités à gérer les aides d'État, et notamment s'organiser pour permettre les contrôles dans la distribution des fonds

Les résultats de cette analyse ont conduit à déterminer une taille critique de 50M€ pour répondre aux besoins du marché.

Au titre du POE 2014-2020, les fonds dégagés sur l'OT3 pour les instruments financiers s'élève à 24 M€. Au total, en incorporant la contrepartie nationale de 6 M€, ce sont 30 M€ éligibles aux fonds européens pour ce fonds. Cette allocation est insuffisante au regard des besoins de 50M€.

De cette contrainte, il a été demandé à la BEI d'apporter un complément de financement pour atteindre la taille critique de 50 M€. La BEI s'est proposée de puiser les 20 M€ sur le fonds spécial dit « Fonds Juncker » et, dédié à des opérations risquées.

Le tableau suivant donne la taille du fonds et son financement :

FEDER (OT3)	Contrepartie Nationale	Fonds Propres BEI / "Juncker"
24 M€	6 M€	20 M€
Total du Fonds de Fonds : FINANCIERE REGION REUNION = 50 M€		

L'accord de financement a été signé entre la Région Réunion et le FEI le 12 septembre 2017 avec un engagement régional de 50 M€ pour lequel une première tranche de 25 M€ a été décaissée.

Il convient de souligner que le fonds de fonds (FdF) a été nommé : « La Financière Région Réunion ».

Dès le 19 septembre 2017, le FEI a émis deux Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) :

- AMI pour l'outil de Dette ;
- AMI pour l'outil de Capital Risque.

Les prêts à taux réduit

A titre d'illustration, pour un prêt de 1.000.000 d'euros, à 3,5% le taux de marché sur 5 ans :

- La banque prêtera sur ses fonds à hauteur de 40 %, soit 400 K€ à 3,5%
- Le fonds interviendra à hauteur de 60 %, soit 600 K€ à 0,5%

Il en résulte un taux de sortie pour la TPE-PME de 1,7%, soit un taux réduit de moitié. De fait, la TPE-PME bénéficiera des mêmes taux que ceux pratiqués en métropole.

Les opérations en Fonds Propres ou Quasi Fonds Propres

Cet instrument aura pour objectif de cibler les PME dans certaines phases de leur cycle de vie, et ayant pour objectif de renforcer les fonds propres des Bénéficiaires Finaux qui sont installés et opèrent dans la Région.

Cet instrument de co-investissement aura également pour objectif d'attirer éventuellement des co-investisseurs extérieurs à la Région (tels que : Business Angels et acteurs du Capital Risque notamment du moment que le co-investisseur respecte certaines conditions qui seront définies dans l'Accord Opérationnel) destinés à investir aux côtés du fonds dans ses société-cibles afin de répondre, en particulier, à certaines demandes d'investissement liées au renforcement de la structure bilancière des TPE-PME en phase de pré-amorçage, amorçage, création, premier développement.

1.1.2 - Pour un meilleur accès aux marchés publics et un ancrage territorial de la valeur

La démarche relative à l'évaluation des politiques publiques sous l'angle de l'ancrage territorial a été initiée par le rapport du CESER « l'ancrage territorial des politiques publiques en faveur des entreprises réunionnaises ».

Aussi, la Région a voulu faire de la dynamique « ancrage territorial » un véritable projet de Territoire et ainsi pouvoir adapter les politiques publiques à la réalité des besoins des acteurs économiques.

Les Journées de l’Ancrage Territorial se sont déroulées en deux temps :

- Des ateliers thématiques en novembre 2017 dans lesquels les acteurs publics et privés ont travaillé sur des actions prioritaires à identifier en faveur de l’ancrage territorial dans les thématiques accompagner, former, évaluer.
- L’évènement « Journées de l’Ancrage Territorial » qui s’est tenu en décembre 2017 et qui a été le lieu de la signature d’un mémorandum par l’ensemble des acteurs publics.

Ce mémorandum traduit une volonté de créer ensemble un nouveau modèle de développement économique pour la Réunion. Les signataires se sont engagés pour 2018 sur 4 axes majeurs identifiés :

- systématiser l’ancrage territorial par la mise en œuvre de SBA et de circuits courts et de proximité
- créer un espace de concertation permettant de maximiser les retombées locales et l’emploi local
- développer l’évaluation des politiques publiques
- mettre en place un référentiel de développeur économique territorial

1.2- Un soutien plus efficient à toutes les entreprises

Le soutien aux projets d’investissement productif a permis aux entreprises de poursuivre la modernisation de leurs outils et renforcer leur compétitivité, et de créer des emplois.

De même, l’appui aux structures d’accompagnement a été maintenu tout en améliorant la qualité et en adoptant les services aux besoins des entreprises. Une coordination entre les opérateurs a été assurée par la Collectivité.

1.2.1 - Un soutien à toutes les entreprises et à tous les partenaires sur le marché intérieur, dans les filières pourvoyeuses d’emploi

a) Poursuite des dispositifs existants

En matière d’investissement et avec l’appui des fonds européens, la collectivité a soutenu **25** projets de création ou de développement (hors filières tourisme et numérique), pour un montant total d’aides publiques de plus de **7,2 M€**, répartis entre 5,8 M€ de FEDER et **1,4 M€ de Région**. Ces investissements, représentant une somme globale d’environ 35 M€, ont été notamment réalisés dans les secteurs tels que la boulangerie-pâtisserie, de la métallerie, de la blanchisserie industrielle, ou encore de l’impression numérique.

Dans le secteur de l’agro-alimentaire, la collectivité régionale est intervenue en contrepartie nationale des fonds FEADER sur **6** projets. Cela a représenté un engagement financier de **958 K€**.

L’année 2017 a vu la validation des fiches-action LEADER proposées par les quatre Groupements d’Actions Locales. La Direction des Affaires Économiques est plus spécifiquement concernée par les fiches visant le soutien à la création et au développement des entreprises dans les Hauts. Le financement des dossiers est répertorié

dans le pilier 4 pour le développement des Hauts.

En ce qui concerne la fiche-action OPARCAS validée en décembre 2016, une animation territoriale est menée par les acteurs, notamment l'Association pour le Développement Rural de La Réunion. Les premiers projets sont en cours de formalisation et devraient être engagés en 2018.

Outre les emplois créés ou maintenus grâce aux investissements réalisés par les entreprises, la Région a maintenu sa politique directe en faveur de l'Emploi en octroyant des primes régionales à l'emploi. **77 emplois** ont pu être créés et ont généré près de 2,4 M€ de revenus. Cela a représenté un peu plus de **950 K€** d'aides régionales.

Par ailleurs, en termes de renforcement de l'encadrement dans les entreprises, la collectivité régionale a pu accompagner la création de **10 postes** pour une aide globale de **275 K€** répartie entre 220 K€ pour le FEDER et **55 K€ pour les fonds régionaux**.

L'aide aux conseils aux entreprises a également profité à **7** entreprises pour un montant de **29 K€** de subventions régionales en contrepartie du FEDER (118 K€).

La filière Pêche-Aquaculture

Conforter la filière pêche-aquaculture en favorisant son développement et sa structuration

Malgré une ressource halieutique encore abondante, la filière pêche-aquaculture locale évolue dans un cadre réglementaire européen marqué par une volonté de limiter les efforts de pêche et de pratiquer une pêche durable. Aussi, les enjeux et problématiques locaux sont peu pris en considération que ce soit dans le cadre de la Politique Commune de la Pêche ou de son règlement financier, le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP).

Néanmoins, la collectivité a poursuivi, en 2017, sa participation aux travaux relatifs à la mise en œuvre du Programme Opérationnel FEAMP au niveau local afin que les opérateurs locaux puissent bénéficier rapidement des financements leur permettant de développer leurs activités.

Ainsi, à compter du mois d'août 2017, les premiers dossiers pour lesquels la Région a financé la contrepartie publique nationale ont été engagés.

Le soutien à l'appareil de production

En 2017, la Région est intervenue financièrement, à titre de contrepartie publique nationale du FEAMP, à hauteur de **138 534,17 €** en faveur de neuf entreprises, dans le cadre de l'installation de jeunes pêcheurs.

Dans le cadre du Programme Local de Redynamisation (PLR) contracté avec l'État, la Région a pu apporter son soutien au projet BIOALGOSTRAL pour un montant de **1,5M€**.

Dans le secteur de la pêche, d'une part, la mesure 43 « Ports de pêche, sites de débarquement, halles de criée et abris » du FEAMP impose une stratégie concertée au niveau régional à travers la rédaction d'un **Plan Régional d'Organisation et d'Équipement des Ports de Pêche** (PROEPP) pour que les aides correspondantes puissent être attribuées. D'autre part, il existe un véritable besoin en matière d'équipements dans les ports de pêche de La Réunion, la Collectivité a décidé de réaliser le PROEPP de La Réunion. A ce titre une enveloppe de **30 000€** a été engagé par la Région.

De plus, comme tous les ans, la Région est intervenue en faveur des pêcheurs locaux, à titre de prise en charge de leurs cotisations à la Caisse Locale de Garantie contre le

Chômage Intempérie des Marins Pêcheurs Artisans de La Réunion pour un montant de **51 800 €**, soit une aide de **459 € par pêcheur**.

La filière Numérique et Audiovisuelle

La Région a poursuivi en 2017 ses interventions sur fonds propres pour soutenir les projets portés par la filière audiovisuelle et cinématographique et pour promouvoir l'utilisation du numérique dans les entreprises.

Le fonds de soutien à l'audiovisuel, au cinéma et au multimédia :

L'année 2017 a permis la sécurisation du fonds de soutien (réglementation des aides d'État) en le plaçant sous le Régime Général d'Exemption par Catégorie (RGEC).

La convention pluriannuelle entre La Région, le Centre National du Cinéma (CNC) et l'État (DAC OI) pour la période 2017-2019 a été validée et signée par les parties prenantes.

La principale modalité d'intervention du CNC à travers cette convention est le refinancement des projets aidés par la collectivité. Selon ce principe, un euro est versé à la collectivité par le CNC en remboursement de deux euros versés par la Région dans le financement de projets audiovisuels et cinématographiques.

Cette nouvelle convention cadre tripartite CNC-État-Région prévoit le maintien des dispositifs existants du fonds de soutien régional à l'audiovisuel, mais aussi la déclinaison régionale de nouveaux dispositifs nationaux qui seront mis en oeuvre dans le cadre d'appels à manifestation d'intérêt :

- La Bourse de résidence : éligible aux auteurs locaux afin de leur permettre de travailler au sein d'une résidence d'écriture national ou international ;
- Talents en court : en faveur de porteurs de projets éloignés du réseau professionnel et des aides institutionnelles pour des raisons sociales et géographiques et au fort potentiel artistique identifié.

De plus, trois autres nouveaux dispositifs dans le domaine de la diffusion culturelle, de l'éducation artistique et du développement des publics sont prévus :

- Le soutien aux télévisions locales ;
- Les médiateurs de cinéma ;
- Les ciné-clubs.

Plusieurs rencontres avec les professionnels de la filière se sont déroulés en 2017. Elles ont permis de faire des propositions d'ajustement des cadres d'intervention.

Concernant l'année 2017, l'activité du secteur audiovisuel et du cinéma à La Réunion s'est caractérisée par un maintien de sa dynamique tant en volume de projets soutenus qu'en montants d'aides accordées. Le soutien régional, dans la continuité des années précédentes, a été remarquablement élevé avec plus de 3 millions d'euros engagés. Un total de **43** projets a obtenu le soutien de la collectivité dans le cadre du fonds de soutien à l'audiovisuel, au cinéma et au multimédia. En termes financiers, cette politique a représenté un engagement financier de **3 307 163 €** pour la collectivité régionale réparti de la façon suivante :

- Aide à l'écriture : 15 projets pour 45 000 € engagés ;
- Aide au développement : 11 projets pour 106 335 € engagés ;
- Aide au court métrage : 4 projets pour 105 000 € engagés ;
- Aide à la production cinématographique : 4 projets pour 1 716 000 € engagés ;
- Aide à la production audiovisuelle : 9 projets pour 1 334 828 € engagés ;

Le dispositif « Chèque Numérique »

L'année 2017 a permis la mise en œuvre du dispositif régional d'aide « Chèque Numérique » visant à réduire le retard des plus petites entreprises en matière de numérique. Ce dispositif permet également d'inciter les entreprises réunionnaises à se tourner vers l'offre de services TIC locale.

À destination des TPE et PME réunionnaises, l'aide prend la forme d'une prise en charge partielle de prestation de services numériques à hauteur de 50 % de l'assiette éligible.

57 dossiers ont été réceptionnés en 2017 dans le cadre de l'appel à projets (la date limite de réception des dossiers a été fixée au 31 octobre).

9 dossiers ont été validés en 2017 pour un montant de **18 842,75 €**.

Les aides aux entreprises de la filière numérique (FEDER) :

En relation avec le Guichet Unique EDT, l'accompagnement à l'investissement des entreprises de la filière numérique s'est poursuivi en 2017. A ce titre, **4** entreprises ont été financées dans le cadre des mesures 3.01 et 3.07 (Aides aux investissements pour la création des entreprises et aides au développement) pour un montant FEDER de 418 004,32 € et une participation de la Région au titre de la contrepartie nationale de **104 501,08 €**.

b) Nouveaux dispositifs

Au-delà de ses interventions classiques, la Région Réunion a privilégié en 2017 la réponse ciblée ou urgente à certaines problématiques.

En 2017, la collectivité régionale a mis en œuvre un nouvel outil d'intervention en faveur des entreprises intitulé « programme d'appui et d'urgence aux TPE ».

Au titre de ce dispositif, **33** entreprises ont obtenu une aide régionale de **463 282,54€**.

La mise en œuvre **exceptionnelle** d'un budget global de **600 K€** en faveur des producteurs de letchis, illustre la volonté de la collectivité de soutenir une filière porteuse pour la Réunion, notamment en termes d'exportations.

c) Transfert de compétence de l'Etat à la Région en matière de financement des actions d'accompagnement à la création-reprise d'entreprise

Dans le cadre de l'article 7 (II) de la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), la Région s'est vu confier la compétence en matière de financement d'actions d'accompagnement et de conseil à la création – reprise d'entreprise au démarrage et pendant les trois années suivantes. Ces actions concernent les personnes sans emploi pour lesquelles la création ou la reprise d'entreprise est un moyen d'accès, de maintien ou de retour à l'emploi.

Cette modification législative, effective au 1^{er} janvier 2017, implique les conséquences suivantes:

- Le transfert porte sur une compétence et non sur le dispositif NACRE (Nouvel Accompagnement à la Création Reprise d'Entreprise) porté par l'État jusqu'au 31 décembre 2016.
- La Région a l'obligation d'exercer la compétence transférée.

Conventionnement Région – ASP pour la gestion des dossiers NACRE

A compter du 1er janvier 2017, l'État n'est plus compétent pour mettre en œuvre le dispositif NACRE, y compris pour les poursuites de parcours engagés avant cette date. En application de l'article 133 (XII) de la loi NOTRe, les Régions ont l'obligation de respecter les engagements contractuels souscrits par l'État au titre du dispositif NACRE jusqu'au 31 décembre 2016, dès lors que ceux-ci produisent des effets au-delà de cette date.

Dans le cadre du transfert de compétence, l'État a versé à la Région une compensation financière d'un montant de 442 487 € pour l'exercice 2017 destinée à couvrir non seulement les crédits d'accompagnement versés aux opérateurs mais également les frais de gestion engagés par l'ASP pour la mise en paiement des prestations. A cet effet, une convention a été signée entre la Région et l'ASP le 23 novembre 2017 afin de confier à celle-ci la gestion des phases ou années de phase engagées avant le 31 décembre 2016 et non achevées à cette date. Il s'agit d'assurer la poursuite de la prise en charge de ces dossiers moyennant une participation financière de la Région en faveur de l'ASP pour l'exercice 2017 d'un montant prévisionnel maximal de **333 105 €**.

Réponse de la Région à l'appel à manifestation d'intérêt de l'AFE

Par ailleurs, le 1^{er} février 2017, l'Agence France Entrepreneur (AFE) a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) en direction des Régions, qui ont vu leurs compétences renforcer par la Loi n°2015-991 du 7 août 2015, et des Métropoles, pour permettre de faire émerger des solutions répondant davantage aux besoins des entrepreneurs et des jeunes talents dans les territoires fragiles, ainsi qu'à leur appétence pour l'entrepreneuriat. Une enveloppe de 7 M€ a été affectée à cet AMI. A cet effet, il appartient ensuite aux Régions et Métropoles retenues de lancer des Appels à Projets (AAP) pour pouvoir bénéficier de la dotation de l'AFE.

La Région Réunion a déposé un dossier de candidature à l'AMI en date du 14 avril 2017. La collectivité a fait le choix de répondre à cet AMI afin de renforcer ses moyens financiers et ainsi consolider son action en faveur de l'accompagnement, reprise et développement d'entreprise. Notre proposition a été validée par le Conseil d'Administration de l'AFE le 27 juin 2017. Cette même instance a ensuite approuvé le cahier des charges de l'AAP, lors de sa réunion du 18 octobre 2017.

Par ailleurs, par délibération en date du 07 novembre 2017, la Commission Permanente du Conseil Régional de La Réunion a approuvé le lancement de l'AAP et autorisé le Président du Conseil Régional à signer les actes administratifs y afférents.

Le cahier des charges de l'appel à projets conjoint « Initiatives structurantes pour l'entrepreneuriat dans les territoires fragiles » a été publié dans la presse écrite et sur le site internet de la Région Réunion le 15 novembre 2017.

Pour rappel, en matière de développement économique, la Région a surtout des fonctions de programmation, de planification et d'encadrement des actions des collectivités situées dans son ressort. La Région est responsable de la définition des orientations en matière de développement économique (article 2) à travers l'élaboration du Schéma Régional de Développement Économique et d'Internationalisation et d'Innovation (SRDEII).

La Région Réunion et l'AFE ont lancé le 15 novembre 2017 un AAP « Initiatives structurantes pour l'entrepreneuriat dans les territoires fragiles », afin de renforcer les actions d'accompagnement des créateurs-repreneurs et de favoriser la pérennité des entreprises et des emplois créés sur le territoire réunionnais.

L'AAP vise à amplifier les initiatives existantes ayant fait la preuve de leur efficacité (changement d'échelle), ou à faire émerger des initiatives nouvelles ciblées sur l'acquisition de compétences entrepreneuriales et de savoir-être et la mise en réseau, notamment les femmes.

L'AAP se déroule sur tout le territoire réunionnais, avec une attention particulière pour les hauts de l'île, l'entrepreneuriat au féminin, ainsi qu'à l'entrepreneuriat alternatif.

Il s'agit de proposer un accompagnement de qualité en direction des porteurs de projets de création ou de reprise d'entreprise avec pour conséquence attendue une augmentation du nombre de création d'entreprises.

L'AAP est doté d'une enveloppe maximale d'un million huit cent six-sept mille euros (1 826 000 €) financée à hauteur d'un million trois cent vingt-six mille euros (1 326 000 €, résultant de la compensation financière lié au transfert de compétence « financement des actions de conseil et d'accompagnement à la création ou reprise d'entreprise ») par la Région Réunion et de cinq cent mille euros (500 000 €) par l'AFE.

Ainsi, il convient de souligner que la Région Réunion est la seule collectivité à bénéficier d'une contribution aussi importante de la part de l'AFE dans le cadre de cet AAP.

Les projets sélectionnés dans le cadre de cet AAP seront financés sur une période de 30 mois, soit du 01/05/2018 au 30/06/2020 sous réserve de la disponibilité des crédits budgétaires de 2018 à 2020.

1.2.2 - Un soutien affirmé au développement des entreprises réunionnaises à l'international

Les défis sont en effet nombreux et d'importance puisque la balance commerciale affiche des chiffres encore largement déficitaires pour les exportations réunionnaises de biens en 2017. Celles-ci sont en baisse (-7,67%) pour atteindre 315 millions d'euros tandis que les importations suivent la même courbe (-11,22%) et représentent 5 milliards d'euros.

Mais cet état des lieux mérite d'être nuancé par deux observations :

- tout d'abord le recul du déficit de la balance commerciale de 11 % en 2017,
- ensuite la non prise en compte par les données officielles des échanges de services évalués pour l'export à 130 millions d'euros en 2016.

C'est dans ce contexte que s'est inscrite l'action de la collectivité régionale qui est intervenue à un triple niveau en 2017 :

- stratégique puisque le rôle de chef de file de la Région a été confirmé par la Loi NOTRe,
- opérationnel dans l'accompagnement des entreprises,
- promotionnel en faveur du savoir-faire réunionnais.

a) l'animation et la coordination de l'éco-système international

L'année 2017 a été celle du premier exercice de la Maison de l'Export portée par la Direction de l'Export et de l'Internationalisation des Entreprises (DEIE), qui a assuré le pilotage et l'animation du réseau des acteurs et partenaires, notamment à travers la conduite de réunions mensuelles stratégiques et techniques sur les thèmes de l'export et de l'attractivité.

Ces échanges réguliers ont permis de suivre un calendrier international partagé destiné à coordonner les actions des acteurs de l'international.

En fin d'année s'est tenu le Comité d'Orientation Stratégique du PRIE (COS PRIE) qui a dressé un bilan à mi-parcours des actions de chaque partenaire ainsi que la feuille de route pour 2018. Le premier bilan de ce partenariat formalisé en 2015 par le Plan Régional d'Internationalisation des Entreprises (PRIE) est marqué, d'un point de vue institutionnel, par le confortement de sa gouvernance collaborative désormais inscrite dans le SRDEII.

La maturation rendue nécessaire par l'intégration de nouveaux acteurs (Chambres des Métiers et de l'Artisanat, EPCI notamment) permet, en fin d'année, de disposer d'un outil partenarial capable d'appréhender les enjeux du développement du commerce extérieur de La Réunion et d'y apporter des réponses adaptées.

Le CLUB EXPORT a été soutenu pour son programme d'actions à hauteur de **113 427,86 €** dont 90 742,29 € de FEDER, **22 685,57 €** de contrepartie REGION au titre de la Fiche Action 3.15 du PO 2014-2020, et **157 401,20 €** hors FEDER.

S'agissant du programme Opérationnel INTERREG V OI, le CLUB EXPORT a bénéficié également de subventions de 106 164,52 € de FEDER et de **8 028,75 €** de contrepartie REGION. Au total, 264 589,48 € de fonds propres et 13 356,86 € de contrepartie REGION pour 91 855,24 € de crédits FEDER et INTERREG V OI ont été versés à cette structure en 2017.

Par ailleurs, la collectivité a attribué une aide de **50 K€** à Business France pour le financement du poste de délégué régional.

Enfin, en 2017, la collectivité a poursuivi son action de développement d'une passerelle économique entre La Réunion et la Chine, en confiant un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage d'un montant de **113 932 €** à la société LIUNIWANG. Ce travail a abouti à la création d'un bureau économique de la Région Réunion à Tianjin, le 30 mars 2018, et à la mise en œuvre d'actions pour un montant de **98 401,67 €**.

b) pôle accompagnement des entreprises

Les partenariats

Dans le cadre de ses orientations stratégiques, la DEIE a formalisé des partenariats avec différents organismes du tissu économique local.

En vue de la participation d'une délégation réunionnaise au PRAVASI 2017 à Bangalore en Inde, la Région a apporté son appui financier à l'association GOPIO Réunion à hauteur de **6 996,58 €** pour la tenue d'un stand Réunion et la mise en réseau des entreprises.

Lors de la 1ère édition du Trophée Entreprise & Territoire, la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises de la Réunion (CPME) a bénéficié du soutien financier régional pour un montant de **2 000 €**.

Cet accompagnement a permis aux entreprises lauréates de financer une action commerciale à l'export.

La Collectivité régionale a accompagné l'association EFTICOI dans le cadre de la 2ème édition du Salon International de l'Indiaocéanie « Made In Femmes » qui s'est tenue à l'île Maurice en septembre 2017. A cet égard une subvention de **12 968,75 €** de FEDER a été

octroyée à cette association dans le cadre du PO INTERREG V . La délégation d'entreprises réunionnaises a ainsi pu bénéficier d'une mise en réseau avec les divers opérateurs réunionnais et mauriciens pour le développement de projets collaboratifs et commerciaux entre les deux îles.

Les subventions aux entreprises

La collectivité a poursuivi son action en faveur des entreprises réunionnaises dans leur recherche de nouveaux débouchés sur les marchés extérieurs au travers du dispositif des Volontaires Internationaux en Entreprises (VIE). Les subventions régionales d'un montant de **62 541,36 €** ont ainsi permis à **quatre** entreprises de recruter des jeunes volontaires. De même, l'aide publique au fret a permis aux entreprises d'être davantage compétitives, notamment par la réduction liée au coût des intrants ou au titre des extrants. Globalement l'aide apportée par la collectivité a été de **216 K€** en complément du FEDER (13,541 M€), dont **12,461 M€** de FEDER en faveur de **58** entreprises pour les intrants productifs et **1,079 M€** de FEDER en faveur de **5** entreprises exportatrices. Le montant total des frais de transport relatifs à toutes ces opérations, sur la période 2015-2017, est estimé à 27,082 M€ pour les deux volets. En 2017, 2,602 M€ ont été versés aux entreprises au titre de ce dispositif.

Au niveau des exportations de fruits, une enveloppe de **600 000 €** a été engagée en faveur de **4** organisations de producteurs pour exporter 3271 tonnes de marchandises, et 156 590 € a été versé.

c) promotion de l'offre réunionnaise

Opérations de promotion à l'international

En 2017, la mutualisation des moyens avec les partenaires de la Maison de l'Export a permis l'organisation de missions économiques et la participation à des salons internationaux pour poursuivre l'effort d'accompagnement des entreprises à l'international. Ainsi, **8** entreprises ont participé à une mission de prospection économique en Tanzanie.

D'autre part, en complémentarité avec les dispositifs de cofinancements européens (FEDER & INTEREG V 2014-2020), la collectivité a organisé une mission économique réunissant **15** entreprises et représentants du tissu économique local afin de développer et de nouer des opportunités d'affaires aux Comores, pour un montant de **46 K€**.

En parallèle, la collaboration avec les partenaires s'est poursuivie au travers de la co-organisation de pavillons réunionnais dédiés à la promotion du savoir-faire local.

À ce titre, la Région en partenariat avec NEXA, a permis à **4** entreprises de participer à l'International Food Exhibition, à Guangzhou, dans la continuité des actions initiées en Chine par la mandature, pour un montant engagé de **39 K€**.

La collectivité a également soutenu les actions portées par le Club Export (communication, mise en réseau...).

En 2017 les entreprises ont bénéficié du soutien européen et régional pour participer à des salons ou à des missions de prospection. Au total, **7** opérations, portées par NEXA et CLUB EXPORT ont été soutenues pour un montant FEDER programmé de 75 036,01 € et un montant de **18 759 €** à titre de contrepartie nationale apportée par la Région. Ce sont **20** entreprises qui ont participé à ces missions.

20 863,48 € de contrepartie région ont été versés pour 83 453,92 € de FEDER à 3 opérateurs en 2017 pour ce type d'opérations.

Diffusion de la culture de l'international

L'enjeu en 2017 pour la collectivité a été d'optimiser la culture de l'export des entreprises réunionnaises au travers d'actions d'informations, de sensibilisation, de communication et d'échanges entre les différents partenaires et acteurs de l'international.

Un effort particulier a été mené envers les primo-exportateurs lors de sessions d'informations et de promotions de la démarche export. Ces actions ayant pour objectif de mieux informer les entreprises sur les enjeux, les potentialités et les techniques de l'internationalisation.

Au total, **7** actions ont été organisées par la Maison de l'Export :

– 4 rendez-vous de l'export sur des thématiques filières/pays (environnement juridique de la zone océan Indien, exporter en Chine, l'innovation frugale, exporter ses compétences en bâti tropical).

– Forum NXSE Digital Réunion (stand Maison de l'Export, informations sur les dispositifs d'aide...);

– Journée Export de l'EGC Réunion ;

Deux tables rondes économiques ont également été organisées dans l'objectif de :

– développer les relations entre La Réunion et les Comores ;

– définir une stratégie export globale pour le territoire réunionnais.

En parallèle, la Région a poursuivi ses actions dans les pays de la zone OI (Madagascar, Maurice, Comores) en assurant une présence permanente au travers ses Antennes, grâce notamment au soutien financier du FEDER au titre d'INTERREG V qui s'est élevé à **376 102,05 €** .

Un soutien affirmé au développement des entreprises réunionnaises à l'international
Chapitre budgétaire 939 – AE : 1 214 K€
CP : 721 K€

1.2.3 – Une évaluation à mi-parcours du dispositif d'octroi de mer, en constante évolution

La fiscalité liée à l'octroi de mer s'est traduite en 2017 par une Dotation Globale Garantie aux Communes à hauteur de 310 871 265 € tandis que le Fonds Régional pour le Développement et l'Emploi totalise 15 348 144 € déterminant une part régionale de 3 069 629 € et une part communale de 12 278 515 €. Enfin, les recettes d'octroi de mer régional ont représenté 97 994 317 €.

Dans le cadre du dispositif de l'octroi de mer, le Conseil Régional a mis en place des régimes d'exonération de la taxe, tant à l'importation qu'à la production locale, dont l'amélioration s'est poursuivie en 2017. Ainsi, dans le cadre d'un travail collaboratif avec les services des douanes et les socioprofessionnels, ce dispositif a évolué de façon continue au regard des recensements des demandes et problématiques qui ont été traitées lors des délibérations de la Commission Permanente du Conseil régional du 21 mars 2017, du 27 juin 2017 et du 12 décembre 2017.

Pour rappel, le dispositif de l'octroi de mer a fait l'objet d'une réforme entrée en vigueur le 1er juillet 2015. La mise en œuvre du nouveau dispositif d'exonération s'est traduite par des ruptures de traitement des demandes à l'importation. De fait, certains produits exonérés dans l'ancien dispositif, ne l'ont plus été, conséquemment à l'obligation complexe de fixer par délibération les listes relatives aux activités traduites selon les codes NAF et

aux intrants exonérés présentés selon leur code douanier pour une définition précise et a priori des exonérations.

Ainsi, au titre du dispositif d'exonération à l'importation, ces listes ont fait l'objet en 2017 d'ajustements pour une meilleure prise en compte des besoins des entreprises locales dans le respect des contraintes réglementaires.

S'agissant du dispositif d'exonération en faveur de la production locale, le tissu productif réunionnais demeure largement exonéré. Dans l'objectif d'une exonération des productions nouvellement assujetties et suite aux sollicitations des entreprises concernées, la Région a adressé le 29 juin 2017, à l'instar de l'année précédente, au représentant de l'État des demandes d'inclusion de produits au sein de la liste du 17 décembre 2017 du Conseil de l'Union Européenne en vue de l'instauration d'un différentiel de taxation entre les importations et la production locale.

Plus largement, dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours prévue par la Décision européenne et la loi du 29 juin 2015 modifiant celle du 02 juillet 2004, le Conseil Régional a confié en août 2017 l'analyse du dispositif au cabinet d'études Action Publique Conseil (APC) parallèlement à l'étude nationale menée en vue de la présentation d'un « rapport relatif à l'application des exonérations et des réductions de taux d'octroi de mer en faveur de la production locale, indiquant l'incidence des mesures prises et leur contribution au maintien, à la promotion et au développement des activités économiques locales compte tenu des handicaps dont souffrent les régions ultra-périphériques. »

À ce titre, la Région a adressé une correspondance au Ministère des Outre-Mer (MOM) le 23 octobre 2017 par laquelle elle a fait part de ses inquiétudes quant à la méthodologie adoptée par le bureau d'études mandaté par le MOM aboutissant à une étude agrégée et peu opérationnelle. Or, il a été rappelé la nécessité de faire évoluer le dispositif à travers notamment l'actualisation des listes de produits pour lesquels un différentiel de taxation entre les importations et la production locale est autorisé, condition sine qua non pour le maintien des parts de marché et des emplois localement.

Ainsi, le 29 décembre 2017, la Région a de nouveau transmis des demandes d'insertion et de reclassement de codes douaniers au sein de la Décision Européenne sur la base de l'étude réalisée par le cabinet APC et des sollicitations des entreprises. Précisément, les demandes d'insertion visent 15 produits tandis que les demandes de changement de listes concernent 13 produits au regard des surcoûts supportés par les productions locales. Ces requêtes constituent le point de départ du processus de négociation en vue de l'évolution des listes européennes.

Si elles paraissent comme légitimes par les autorités françaises, ces demandes seront alors transmises à la Commission européenne. À son tour, sous réserve d'une appréciation favorable de sa part, elle saisira le Conseil qui statue à la majorité qualifiée (base article 349 du TFUE).

Par ailleurs, comme chaque année, les services de la Région ont élaboré, dans le cadre d'un travail partenarial et collaboratif avec la Direction Régionale des Douanes, un rapport sur la mise en œuvre des exonérations au titre de l'année 2016 afin de mesurer l'impact du dispositif de l'octroi de mer, conformément à l'article 23 de la loi du 29 juin 2015 modifiant l'article 31 de la loi de 2004 relative à l'octroi de mer.

De manière générale, le Conseil Régional entend affirmer sa position selon laquelle l'océan de mer constitue un outil de soutien à la production locale dans un contexte concurrentiel asymétrique compte tenu de la contrainte extérieure.

Aussi, à l'horizon 2020, au-delà de la question des surcoûts et des différentiels de taux, la Région souhaite une plus grande souplesse du dispositif à travers notamment la mise hors-champ des micro-entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 650 K€ et l'intégration d'un différentiel temporaire afin de répondre à la problématique des nouvelles productions.

1.2.4 – Soutenir la création d'emplois pour les jeunes sans emploi

Pour rappel, la collectivité régionale s'était engagée à soutenir 1000 emplois d'avenir sur la période du 1^{er} juillet 2013 au 31 décembre 2017. La durée de prise en charge de l'aide est de **3 ans** à compter de la date de signature du contrat de travail.

L'État a arrêté la prise en charge de nouveaux dossiers « emplois d'avenir » au 1^{er} juillet 2017. La collectivité a donc continué de payer les dossiers engagés depuis janvier 2014 et même à prendre en charge les dossiers nécessitant une rétroactivité financière de plus de deux ans avec un engagement de **1 399 800 €** en 2017.

Au 31 décembre 2017, 285 emplois d'avenir sont cofinancés par la Région recrutés par 138 structures et répartis comme suit :

- 121 postes dans le secteur marchand - 91 structures employeuses,
- 164 postes dans le secteur non marchand – 47 structures employeuses.

Le montant des paiements réalisés par l'ASP pour le compte de la Région au titre de l'exercice 2017 est de **1 416 534 €**.

2 – SOUTIEN AU MONDE ÉCONOMIQUE : UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT À LA STRUCTURATION DES ENTREPRISES

2.1 – Pour un accompagnement de proximité : la nécessaire coordination des partenaires

La Région Réunion a ainsi renouvelé en 2017 sa confiance dans le travail d'animation et d'accompagnement des entreprises de ces acteurs, en poursuivant le financement de leurs actions.

Avec un objectif constant, ces actions concernaient notamment :

- les démarches d'amélioration de la compétitivité des entreprises par un meilleur accès à l'innovation, à la maîtrise de l'énergie, à la sensibilisation à la réglementation... ;
- l'amélioration de la pérennité de leurs activités grâce à leur suivi en phase de création et de reprise ;
- d'une meilleure communication sur les aides publiques ;
- la promotion de l'ouverture à l'international ;
- la structuration des filières.

Citons particulièrement les actions des chambres consulaires (Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion et Chambre de commerce et d'industrie de La Réunion) en matière d'accompagnement à la création et à la consolidation des entreprises, ou encore celles de NEXA dans le domaine particulier de l'innovation. La collectivité régionale a ainsi investi près de **4,9 M€** au titre de ces actions, en complément du FEDER.

Par ailleurs, le soutien aux organisations professionnelles dans la mise en œuvre d'actions visant à diffuser de l'information ou encore à structurer une filière, a été poursuivi. A ce titre, un engagement financier de plus de **102 K€** a pu bénéficier à **3** structures.

La collectivité régionale a également soutenu le financement de **23** manifestations à caractère économique pour un engagement de **488 K€**.

La filière Pêche-Aquaculture

En 2017, la Collectivité a décidé de soutenir en fonds propres les programmes d'actions et d'encadrement des professionnels locaux et les programmes de recherche portés par :

– Le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CRPMEM) de La Réunion, à hauteur de **300 000 €** ;

– L'Association Hydrô-Réunion, à hauteur de **956 439 €**, dont 911 439 € pour le financement du programme d'actions de ses stations d'aquaculture et de la cellule CAP RUN, et 45 000 € pour le programme d'actions de l'École de l'Eau.

En outre, la Région a également soutenu le Cluster Maritime de la Réunion en faveur de l'organisation de la journée de la mer à hauteur de **10 000 €**.

Enfin, et compte tenu d'un contexte européen, national et local propice au développement de l'économie bleue sur notre territoire, la Région a décidé de créer les conditions favorables à son essor, et dans cette optique elle a répondu à un appel à projet européen au titre de la planification spatiale maritime de la zone océan indien, dans le cadre de la politique maritime intégrée de l'Union Européenne.

Le projet intitulé « Océan Métiss », établi en partenariat avec l'État, l'université de La Réunion et la Commission de l'océan indien a été retenu.

Son coût prévisionnel est de **1 204 014 €**, dont 963 211 € sont financés par le FEAMP, et il se propose de faire un état des lieux de l'économie maritime de la zone Sud-Ouest de l'océan indien, d'en évaluer les potentiels, et sur ces bases de réaliser un outil transversal de planification.

La filière Numérique et Audiovisuelle

L'année 2017 a permis de poursuivre le dialogue de gestion engagé avec nos partenaires. La collectivité a poursuivi son intervention en faveur de l'Agence Film Réunion pour le financement de son programme d'actions, pour un montant global sur fonds propres de **761 990,22 €**, dont 20 000 € pour une subvention d'investissement.

L'agence a également reçu le soutien de la collectivité dans le cadre de la mesure 3.11 du FEDER (Actions publiques TIC en faveur de l'économie marchande) pour un montant FEDER de 64 008,94 € et une participation de la Région au titre de la contrepartie nationale de **16 002,24 €**.

Le rôle de l'Agence Film Réunion est de mettre en œuvre la politique régionale qui est constituée de deux axes majeurs :

- La structuration de la filière locale à travers la découverte, le référencement et l'encadrement de nouveaux talents réunionnais et l'accompagnement des professionnels locaux. Ce volet a pour objectif de professionnaliser la filière tout en accroissant sa visibilité au niveau national et international et en valorisant la qualité des projets locaux en vue de leur exportation. Sur le plan de l'emploi, la base TAF (Techniciens Artistes Figurants) faisait état à son lancement en 2012 de 74 membres inscrits. Au 31 mai 2017 ce nombre est passé à 251 inscrits. Cette croissance atteste du dynamisme de la filière. Elle est également le fruit de sa plus grande structuration et professionnalisation.

- Le second axe est celui de la promotion de La Réunion à travers le label « Terre d'images, Terre de tournages » dont l'objectif est de contribuer au développement économique de l'île par le biais du secteur de l'audiovisuel et du cinéma. Dans le cadre de ce label, l'Agence Film Réunion (AFR) organise des actions de communication auprès des producteurs nationaux et internationaux afin de les inciter à tourner à La Réunion en y réalisant des dépenses à destination de l'économie locale.

L'AFR a également organisé, en collaboration avec NEXA et l'IRT, un éductour sur le thème « La Réunion Terre d'images, Terre de tournages » du 4 au 11 novembre 2017. Cet événement a eu pour objectif de promouvoir les atouts techniques et les sites propices de tournage auprès de 19 professionnels nationaux et internationaux dont **14** producteurs (anglais, indiens, chinois...) et **5** réalisateurs (chinois, anglais, sud-africaine...)

Grâce à l'action engagée par la Région et à sa politique volontariste des projets d'envergure sont tournés à La Réunion, en plus des projets locaux. En 2017, deux exemples peuvent être cités.

Il s'agit tout d'abord de l'épisode spécial (prime) de la série « scène de ménages », élue série préférée des français selon le magazine Puremédiat. Cet épisode a été diffusé sur la chaîne nationale M6 qui émet, en plus de la France, sur les territoires européens suivants : Andorre, Luxembourg, Monaco et la Suisse. Il a rassemblé 3,3 millions de téléspectateurs le soir de sa diffusion.

En second lieu, l'île a également accueilli le tournage du long métrage cinématographique « Larguées » réalisé par Eloïse Lang et tourné en quasi-totalité à La Réunion. Ce film a reçu le prix du public et celui de l'interprétation féminine décerné à Camille Cottin au festival international du film de comédie de l'Alpe d'Huez 2018. Ce festival est une référence de la comédie en France et en Europe. Ces deux projets ont vu le jour suite à la venue de leurs producteurs sur le territoire réunionnais en 2016 dans le cadre de la promotion de La Réunion.

La Région a aussi renouvelé son partenariat avec Antenne Réunion pour la saison 2017/2018 de l'émission « Regard'Ensemble » pour un montant de **201 843 € (41** épisodes). Pour rappel, cette émission a pour objectif de donner une visibilité aux aides et projets soutenus par la collectivité.

Enfin, la collectivité a poursuivi en 2017 le soutien du programme d'activité de TéléKréol et procédé au paiement de 252 323,95 € (solde du dossier 2016 et avance de subvention 2017).

2.2 – Une place plus accrue de l'économie sociale et solidaire dans l'économie réunionnais

En 2017, la Région Réunion a investi plus fortement dans le champ de l'Économie Sociale et Sociale d'une part, en renforçant ses interventions en direction des acteurs les plus pertinents du territoire et d'autre part, en participant plus activement aux réunions de travail et évènementiels organisés par les services de l'État, la Caisse des Dépôts & Consignations et la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire.

Depuis de nombreuses années, la Région soutient les programmes d'actions des organismes œuvrant dans les réseaux d'accompagnement des porteurs de projets à la création d'entreprise ainsi que dans le champ de l'ESS, afin de susciter le développement de très petites entreprises, de sociétés coopératives sur le territoire de La Réunion.

En 2017, au total, la Région a octroyé à 16 bénéficiaires un montant global de **1 077 903 €** pour la mise en œuvre de leurs programmes d'actions. Il est à noter que la collectivité intervient au titre des fonds propres et/ou en contrepartie nationale à la subvention FSE.

Les programmes d'investissements en matériels des opérateurs peuvent être soutenus. A titre d'exemple, l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE) a bénéficié d'une subvention de **18 000 €** pour les travaux de mise aux normes des agences de Saint – Paul et de Saint-Denis.

3 - ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE : UN AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ ET ARTICULÉ AUTOUR DE DEUX AXES MAJEURS

La Région reste très attachée à une politique volontariste d'aménagement du foncier économique visant un environnement favorable aux activités économiques tout en tenant compte des différentes échelles d'aménagement du territoire.

La collectivité régionale a ainsi poursuivi son action dans l'objectif de conforter les infrastructures de support et de contribuer à aménager et équiper des zones d'activités économiques en partenariat avec les 5 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) que sont la CINOR, la CIREST, le TCO, la CASUD et la CIVIS.

Au niveau de la zone d'activités Pierre Lagourgue, un local d'une surface de 400 m² a été attribué à la société Tunzini Protection Incendie OI au sein du programme immobilier « l'Aéropostale » géré par la SODIAC, dans le cadre d'une demande d'extension.

L'occupation du dernier local vacant de cette opération a ainsi été approuvée par la Commission Permanente du Conseil Régional du 13 juin 2017.

Au-delà des deux programmes gérés par les aménageurs Sodiacy et la Semader/Actisem affichant complet, la collectivité s'est fixée comme priorité la redynamisation de la zone Aéroportuaire Pierre Lagourgue dont elle est propriétaire.

Cette redynamisation s'articule notamment autour d'un équipement structurant, à savoir l'implantation d'un complexe hôtelier sous enseigne Hilton dont le bail à construction a été signé début décembre 2017.

Plus largement, la Région a entamé une réflexion visant à redéfinir les modalités de commercialisation de cette zone, dans l'objectif de répondre aux besoins des entreprises locales en foncier économique en lien avec la mobilisation de l'infrastructure aéroportuaire et compte tenu des demandes recensées.

Par ailleurs, la Région a été amenée également à participer aux Commissions Départementales d'Aménagement Commercial au cours desquelles elle a pu faire valoir sa position notamment en termes d'aménagement du territoire mais également sur le volet économique et social afin de statuer sur des demandes d'autorisation d'implantations d'ensembles commerciaux regroupant plusieurs enseignes.

Au titre de la Fiche Action 8.01 « création de zones d'activités et d'immobilier d'entreprises » et dans le cadre de la procédure I.T.I. agréée au sein du PO FEDER 2014-2020, la Collectivité programmé 4 opérations, dont 3 projets portant sur la création ou l'extension de ZA. Cela a permis de créer **71 289 m²** de nouvelles surfaces de zones d'activités et de bâtiments.

Ces 4 opérations ont représenté un investissement éligible total de 13,3 M€ et ont bénéficié d'aides financières à hauteur de 5,992 M€ (4,737 M€ et **1,184 M€** de CPN REGION).

Renforcer l'ensemble des facteurs de développement économique de La Réunion

- **Chapitre budgétaire 939 : AE : 15 761 K€**
- CP : 12 022 K€
- **Chapitre budgétaire 909 : 64 069 K€ (y compris IF)**
- CP : 32 727 K€ (y compris IF)

II - « TOURISME » : UN SECTEUR PRIORITAIRE, CRÉATEUR D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOIS, À DÉVELOPPER DANS UNE ÉCONOMIE INSULAIRE

2017 aura été marquée par une activité touristique en forte progression au vu des bons résultats enregistrés par le secteur. En effet, pour la troisième année consécutive, la fréquentation de notre destination reste toujours à la hausse, avec un record établi du fait du franchissement de la barre symbolique du **demi-million de touristes extérieurs**.

Ce sont **507 563 touristes** qui ont foulé le sol Réunionnais en 2017, soit une progression de **+ 10,8 %** par rapport à 2016 (458 261), auxquels se rajoutent **43 276 croisiéristes** (de janvier à avril et d'octobre à décembre 2017), en forte croissance, **soit un total de 551 018 visiteurs extérieurs**.

Cet accroissement de la fréquentation touristique a eu un impact direct sur l'économie locale puisque la barre des **350 M € de recettes extérieures liées au tourisme** a été franchie (356,2M, auxquels se rajoutent les dépenses des croisiéristes à hauteur de 1,9M). Les différents secteurs concernés affichent ainsi des indicateurs à la hausse, traduisant le bon niveau d'activité de l'année 2017 :

- + 5 % d'accroissement des nuitées en structures hôtelières classées par rapport à 2016 ; + 6,2 % pour les gîtes de randonnée,
- + 4,9 % en matière de fréquentation des offices de tourisme,
- + 4 % en termes de fréquentation des sentiers de découverte des massifs forestiers abritant les grands sites emblématiques de l'île (Volcan, Maito, Mafate ...),
- + 8,8 % d'accroissement du trafic passagers à l'aéroport Roland Garros.

En outre, **plus d'1 M € ont été collectés au titre de la taxe de séjour**.

Si la clientèle métropolitaine reste le principal marché émetteur de la destination, avec 397 338 touristes accueillis, soit 78,3% de la fréquentation totale, et en progression de 7,6% vs 2016, les visiteurs en provenance de l'Océan Indien constituent la seconde source émettrice de clientèles, de plus en plus conquises et attachées à notre destination. 12,6% des touristes proviennent de cette zone (64 104), et en priorité de l'île Maurice (28 000), avec une progression de 46% par rapport à l'année précédente.

Les efforts sur les marchés prioritaires de diversification en Europe, et notamment l'Allemagne, continuent en outre à porter leurs fruits avec un accroissement de ces derniers de 4,4% vs 2016. Les clientèles européennes représentent ainsi 6 % de la fréquentation totale de notre île (30 496 touristes, dont 15 000 Allemands) (hors croisiéristes).

Globalement, tous marchés confondus, la clientèle dite « de loisirs » restent largement majoritaire avec 89 % du volume global des arrivées (hors croisiéristes), parmi lesquels on compte prioritairement des « touristes d'agrément » (59%) (n'ayant aucune attache avec l'île), évolution notable par rapport aux années précédentes ; les « affinitaires » représente quant à elle 41 % de la clientèle de loisirs. Les touristes « d'affaire » restent à un niveau moyen avec 10,3% des arrivées.

Les bonnes marges de progression de la fréquentation de notre île en 2017, sont également confortées par l'excellent niveau de satisfaction de nos visiteurs. 9 touristes sur 10, soit 98,9% d'entre eux, se déclarent ainsi satisfaits ou très satisfaits de la qualité touristique générale de notre destination. Plus de 98 % plébiscitent la qualité de l'accueil et de la restauration, environ 97 % soulignent celle des loisirs et de l'hébergement, et plus de 70 % le bon rapport qualité/prix.

Enfin, 88 % ont exprimé leur envie de revenir dans notre île et 99 % la recommande !

Ce « bon cru » de l'année 2017 est à mettre à l'actif de la conjonction de plusieurs facteurs.

Les efforts déployés par notre collectivité en faveur des différents secteurs de l'économie touristique (hébergement, loisirs, accueil, aménagement, déplacements, croisière ...), et en particulier des actions de promotion et de communication conduites par l'Île de La Réunion Tourisme (IRT), en concertation avec les différents acteurs concernés, sont à l'origine de ces très bons résultats, et de la montée en puissance en 10 ans de l'image et de la notoriété touristique de notre île. Celle-ci se positionne en effet au troisième rang en termes de notoriété spontanée auprès des Métropolitains, derrière la Martinique et la Guadeloupe.

En outre, la croissance de la capacité aérienne en termes d'omnes de sièges supplémentaires vers notre destination (arrivée de 2 nouvelles compagnies), a eu un effet positif indéniable sur la fréquentation touristique de notre île, à laquelle s'ajoute l'arrivée en progression des croisiéristes (+ 11,6 %/2016).

Enfin, les bons résultats de l'année 2017 sont également à replacer dans un contexte mondial très favorable en termes d'arrivées touristiques à l'échelle internationale. L'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) a ainsi pu observer une poursuite de la progression des flux touristiques indépendamment des crises et des conflits. 2017 aura été en effet une année record sur le plan mondial avec 1,3 Milliard de visiteurs internationaux, soit un accroissement de +7 %, le plus haut des sept dernières années ! Il est indéniable que la progression de ces flux ait également bénéficié à notre destination.

Selon l'OMT le **fort élan actuel devrait se poursuivre en 2018**, avec une augmentation des arrivées touristiques internationaux dans le monde de l'ordre de **4 % à 5 %**, à un taux restant supérieur à la moyenne de 3,8% projetés pour la période 2010-2020.

Ces perspectives de poursuite de la croissance du tourisme mondial laissent augurer de bons résultats à venir pour l'activité touristique de notre île.

Un cadre renouvelé pour l'intervention régionale en matière de tourisme

La politique touristique régionale conduite en 2017 a été consacrée au renforcement des facteurs de compétitivité de la destination, et à l'accroissement de la part du Tourisme dans le PIB de l'île.

2017 a été marquée par la signature du dispositif de coordination et de gouvernance partagée entre la Région et les organismes en charge de la promotion, de la communication, de l'accueil et de l'information touristique. : IRT, Iles Vanille, FRT, Offices de Tourisme et leur intercommunalité de rattachement, formalisé par une convention-cadre. L'objectif est de permettre à chacun des acteurs d'œuvrer de manière coordonnée et cohérente, afin d'assurer une lisibilité et une visibilité aux actions conduites en adéquation avec leurs champs de compétence. La Région reste le chef de file du tourisme afin de disposer d'une vision globale du développement du secteur et de ses retombées à court et moyen terme pour l'économie de notre île.

1 - STRATÉGIE TOURISTIQUE ET MISE EN TOURISME

1.1 - Pour une action publique plus efficace

Afin de renforcer l'offre touristique à un haut niveau de qualité et de l'enrichir par de nouvelles infrastructures à forte valeur ajoutée, notre Collectivité a apporté son soutien en faveur d'équipements et d'aménagement du territoire réalisés par la puissance publique, dans le cadre des programmes européens (POE FEDER et PDRR FEADER 2014-2020).

Ainsi, des travaux d'aménagement et d'équipement de sites destinés à la pratique d'activités touristiques et de loisirs (sports de nature, activités de baignade, espaces récréatifs...), dans une logique de préservation environnementale, ont été soutenus par la collectivité en mobilisant les crédits du FEDER au titre des aménagements touristiques :

- réhabilitation du bassin de baignade de Boucan Canot porté par la commune de Saint-Paul,
- Réalisation d'un nouveau tronçon du sentier littoral Ouest en forêt domaniale à Saint-Paul porté par la commune,
- Création d'un aire de jeux d'eau sur le littoral nord de la commune du Port,
- Aménagement de l'arrière-plage de Grande Anse à Petite-île porté par la CIVIS.

La collectivité aura ainsi **engagé dans ce cadre une enveloppe de 446 977 €** à titre de contrepartie nationale au FEDER en faveur de trois opérations, dont la part s'est chiffrée à 5 315 750 €, pour un montant total d'investissements soutenus de 7 891 751 €.

En ce qui concerne la mise en œuvre de projets stratégiques arrêtés par le Comité d'Orientations Stratégiques du Tourisme (COST), et notamment la réalisation de bassins de baignade pilotée par la collectivité, la Région a confié à la SPL Maraina dans le prolongement des réflexions conduites au titre de son programme annuel « d'Etudes de Développement et d'Aménagement », un 3e volet d'étude portant sur des sites non identifiés auparavant. Cette analyse dont l'objectif a été de juger globalement de l'opportunité d'implanter des bassins de baignade en mer ou en milieu terrestre, comprenait également une étude de faisabilité technique et réglementaire précise pour le site du Butor à Saint-Benoît.

Outre la thématique liée aux bassins de baignade, la Région a maintenu ses interventions au sein du COST en contribuant au suivi des projets engagés et au lancement de nouvelles opérations, et en poursuivant la mise en œuvre des actions dont le pilotage lui a été confié, telles que l'entretien/embellissement des sites et itinéraires touristiques.

Enfin, les travaux de réactualisation du Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de La Réunion (SDATR) confiés au cabinet IN EXTENSO « Tourisme, culture et hôtellerie », avec l'appui du GIE Atout France, dans le cadre d'une mission d'assistance technique auprès des services de la Collectivité, ont été poursuivis.

Après une première phase portant sur l'actualisation du diagnostic/état des lieux, l'année 2017 a été consacrée à la définition du positionnement de la destination et des orientations stratégiques (phase 2). La méthode déployée par le bureau d'études a privilégié une démarche très participative (« cahier d'acteurs », séminaire stratégique en avril 2017, mise en place d'un « blog » pour la concertation du grand public...), permettant ainsi de prendre en compte les contributions des différents acteurs et du grand public dans la définition de la stratégie touristique pour les 10 années à venir. Le rapport produit dans ce cadre, remis en fin d'année 2017, a fait l'objet d'ajustements en vue d'alimenter la dernière étape de la réflexion, à savoir la définition d'un plan d'actions opérationnel qui sera déclinée en 2018.

1.2 - Le soutien aux acteurs

Au titre de la déclinaison de la convention-cadre relative à l'information, l'accueil, la promotion et la communication touristique, des conventions d'objectifs et de moyens ont été élaborées avec chaque partenaire (IRT, VIO, FRT, Offices de Tourisme) afin de prévoir, de mesurer et d'évaluer sur les trois prochaines années, les actions à conduire et leurs retombées au regard des moyens déployés.

La Région a par ailleurs apporté son soutien aux organismes « têtes de réseau » dans la mise en œuvre de leurs programmes d'actions, comme suit.

Le soutien aux actions de l'Île de La Réunion Tourisme (IRT)

Différentes actions de promotion ont été réalisées par l'IRT en faveur des marchés-cibles de la destination. Ainsi, sur le marché France, la tournée des plages, pour sa première édition, a permis d'obtenir une audience de + 100 000 plaisanciers, 4 500 contacts en base de données et de toucher 35 000 personnes sur les réseaux sociaux. Les autres marchés, telle que l'Allemagne, ont fait l'objet d'une étude afin d'identifier les leviers ou

freins au développement de nouveaux flux pour La Réunion.

Afin d'améliorer la visibilité et la notoriété de la destination sur les différents bassins émetteurs de clientèles pour la destination, le bloc marque a été repensé. De même, dans le but de connaître les dernières tendances et expériences touristiques, l'IRT a organisé une conférence d'experts en présence de Pierre BELLEROSE, vice-président de Tourisme Montréal qui a exposé les grandes évolutions du tourisme de demain, avant de présenter des exemples pratiques de valorisation de produits, tant en termes de promotion que de structuration. Cet échange a en outre permis d'appréhender les modes de gouvernance touristique à Montréal et de s'en inspirer pour notre île.

Par ailleurs, la démarche de « tourisme expérientiel » engagée par l'IRT depuis les années précédentes, s'est poursuivie par la valorisation de l'identité et des atouts de La Réunion. L'objectif est de faire du visiteur un prescripteur de la Destination, de par son « expérience » retirée de son séjour dans l'île. Ce thème a ainsi permis de réunir différents acteurs touristiques (OT, SGH, TCO, Parc National...) lors d'un workshop, pour (ré-)imaginer la valorisation et la mise en scène des différents territoires composant notre destination.

Afin de renforcer la vente des offres, des conventions avec des taux de commercialisation revus à la baisse ont été signées entre l'IRT et les distributeurs (agences réceptives, offices de tourisme et autres partenaires). Dans ce cadre, de nombreuses actions de formation auprès du réseau ont été également conduites par la société Tourism' Development pour développer les ventes et « booster » la performance commerciale. Des campagnes de séduction avant séjour, tels que le « targeting multi canal », ont ainsi permis de promouvoir des offres commerciales sur des périodes choisies via le site « reunion.fr ».

En 2017, l'IRT aura bénéficié d'une subvention régionale engagée par la Collectivité à hauteur de **13 590 100€**, dont 12 870 100€ sur ses fonds propres (12 570 100€ en AE et 300 000€ en AP) et 720 000€ à titre de Contrepartie Nationale au FEDER, chiffré pour sa part à 2 880 000 €.

Le soutien aux offices de tourisme

Afin d'assurer une plus grande qualité à l'accueil et à l'information, les Offices de Tourisme ont poursuivi leurs actions de classement et de démarche qualité. Deux d'entre eux ont ainsi accédé au classement en catégorie I : l'OTI Ouest et Destination Sud Réunion. Par ailleurs, en relation avec la FRT et l'IRT, ils ont conduit des opérations visant à l'amélioration de l'offre sur leur territoire via les animateurs numériques de territoire ou la commercialisation de produits mettant en avant leurs différents atouts. De plus, des événements phares et marqueurs de l'identité de chaque micro-région, ont été valorisés par le biais d'opérations d'animation (Festival de l'image sous-marine dans l'Ouest ; Festival Détaq Baro dans l'Est...), entrant dans le cadre des actions conduites en termes de communication en faveur du marché local.

Les Offices de Tourisme auront bénéficié en 2017 d'une subvention régionale totale de **1 326 896,60€** (1 097 467€ en AE, 229 429,60 en AP).

Le soutien à la Fédération Réunionnaise du Tourisme (FRT)

Dans son rôle de coordination et de dynamisation du réseau des Offices de Tourisme, la FRT a mis en place l'outil Evaluamétris afin d'évaluer les actions en faveur du territoire et celles propres aux Offices de Tourisme. De plus, dans le cadre de la mise en réseau de ces acteurs, elle a participé en septembre 2017 à Chambéry au 31ème Congrès national des

Offices de Tourisme où une délégation réunionnaise était présente et qui a réuni 630 participants.

Au premier semestre 2017, 5 488 heures de formations ont été dispensées aux Offices de Tourisme dans différents domaines comme la vente, les procédures de marchés publics, l'accueil par l'excellence, le virage numérique, etc. De plus, la promotion et la séduction de la clientèle en séjour (marché local) s'est faite par le recrutement d'une nouvelle agence et de nouvelles campagnes de communication, notamment sur les périodes de vacances scolaires. Le précédent marché de promotion locale liant la FRT et les agences s'est achevé en mars 2017 et a fait l'objet d'un nouvel appel d'offre en trois lots : communication opérationnelle, communication digitale sur les réseaux sociaux et organisation-gestion d'événementiels. Ainsi, les réseaux sociaux au premier semestre 2017 enregistraient 16 400 fans, renforcées par deux événementiels « Explore ». Le partenariat avec le Club du Tourisme s'est concrétisé par l'événementiel #EPLORELAREUNION, les 02 et 03 décembre au Jardin d'Eden à Saint-Gilles afin de proposer au public de (re)découvrir La Réunion, à travers des activités, des savoir-faire locaux, sous un angle novateur de mises en scène et d'immersion. Ainsi, 1600 entrées ont été enregistrées sur les 2 jours.

Notre collectivité a également permis le recrutement de 5 animateurs numériques de territoire et d'un coordonnateur pour le réseau des Offices de Tourisme. Les profils, diversifiés, répondent ainsi aux spécificités et besoins de chaque territoire : webmaster, reporter numérique, community manager, référent prestataires pour les diagnostics. Dans l'Ouest, des prestataires ont pu bénéficier de ces derniers, dans l'Est, c'est plus d'une dizaine de reportages numériques qui a été réalisée, pour le Nord et la CASUD, se sont des contenus visuels et une redynamisation du site internet (pour le sud) qui ont été entrepris.

2017 aura également été marqué par la poursuite de l'accueil croisière qui a été confié à la FRT depuis ces deux dernières années. La saison 2016/2017 a été marquée par l'accostage de navires de renommée et de grande capacité : le QUEEN MARY II comprenant 1310 cabines, le QUEEN ELISABETH, ou encore l'EUROPA II, dont 500 passagers germanophones. La saison croisière 2016/2017 (d'octobre à décembre 2016 et de janvier à avril 2017) a ainsi enregistré l'arrivée de 34 588 croisiéristes contre 28 711 pour la saison 2015/2016.

Enfin, afin de coordonner au mieux cette activité éminemment stratégique pour le développement touristique de notre île, en lien avec les différents acteurs concernés, le « club croisière de La Réunion » a été créé en novembre 2017, et dans lequel notre collectivité est partie prenante.

La FRT a bénéficié en 2017 de l'engagement d'une subvention régionale globale de **1 587 845,69€**, dont 1 523 845,69 en fonds propres (1 443 845,69€ AE, 80 000€ AP) et 64 000€ à titre de Contrepartie Nationale au FEDER, chiffré pour sa part à 256 000 €.

Le soutien aux actions de l'association « Iles Vanille »

Avec le soutien de notre collectivité, en sus des aides allouées au titre du programme INTERREG V, l'association Îles Vanille a poursuivi en 2017 ses actions de lobbying auprès des compagnies aériennes, ce qui a conduit au premier semestre 2017 à une hausse de +6 % des séjours combinés au sein de la zone océan Indien. Globalement, se sont 15 % de nos touristes extérieurs qui ont visités notre destination par ce mode de séjour (principalement en combiné avec l'île Maurice).

À l'issue des roadshows en Hongrie, en Roumanie et en République Tchèque, puis en

Bulgarie, en Serbie et en Slovaquie, qui ont permis à de nombreux professionnels des îles de l'Océan Indien de rencontrer des agences de voyages et des Tour-opérateurs d'Europe de l'Est, la compagnie aérienne Turkish Airlines et les Îles Vanille se sont associés pour développer des actions de coopération ambitieuse, afin d'accroître les arrivées touristiques dans le cadre des combinés inter-îles. Des tarifs spécifiques pour des packages Océan Indien compétitifs, des actions de marketing ou encore des voyages de presse ou des éductours pour accroître la visibilité de la zone, ont été ainsi développés.

Dans le cadre de la promotion de ses membres, les Îles Vanille ont participé à des salons tels que la 6e édition du Salon ITM (International Tourism Fair) de Madagascar sur le thème " Madagascar, Treasure Island ", et qui avait pour invité d'honneur la Chine, dont la diaspora est bien présente dans l'Océan Indien. Avec une surface d'exposition de 15000m², l'événement a attiré plus de 10 000 visiteurs et a permis de définir des pistes de développement pour le secteur.

Les Îles Vanille auront bénéficié en 2017 d'une subvention régionale engagée à hauteur de **435 558,04€**, dont 360 522,75€ en fonds propres (290 522,75€ en AE, 70 000€ en AP) et 75 035,29€ de contrepartie nationale au FEDER INTEREG (425 199,99 €), apportée au titre de la Coopération.

Le soutien aux filières

La structuration des filières golfique et de loisirs a bénéficié au cours de l'année 2017 de l'aide de la Région à travers un soutien à des événementiels valorisant notre Destination, de par leur renommée et les catégories socio-professionnel de niveau supérieur visées, et permettant ainsi de cibler une clientèle de niche présentant un intérêt.

Dans ce cadre, notre collectivité a apporté son soutien :

- aux « Internationaux de France Professionnels de double (Open Golf) » qui se sont tenus du 16 au 26 novembre 2017 et ont permis de regrouper 80 professionnels du Golf sur les trois parcours de La Réunion ;
- au « Micks Friends » qui a contribué à faire rayonner le tourisme golfique de par les partenariats développés avec la France et la Suisse.

D'autres filières tels que le guidage touristique et l'hébergement en milieu rural ont bénéficié d'un accompagnement de notre collectivité, afin de permettre le développement d'outils de promotion de ces activités et par conséquent, d'amélioration de l'offre. Par ailleurs, un soutien aux acteurs intervenant en matière d'animation de la filière touristique et de formation aux métiers du tourisme, aura permis de mettre en lumière les contributions de ce secteur au développement économique de notre île, par les différents types d'activités qu'il génère.

Au total, les différentes filières soutenues par la Région auront bénéficié en 2017 de l'engagement d'une subvention régionale de **145 328€**.

2 - COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR

Le soutien aux investissements des entreprises touristiques

Afin de conforter et de diversifier l'offre en matière d'hébergements, de structures de restauration et de loisirs, la Région a poursuivi en 2017 son soutien aux investissements réalisés par les entreprises relevant de ces secteurs, tant en matière d'amélioration des produits existants que de création de nouvelles infrastructures.

D'une part, dans le cadre principalement des dispositifs d'aide du POE FEDER 2014-2020, la création à Saint-Denis d'un nouvel établissement hôtelier classé 3 étoiles, d'une capacité de 80 chambres a pu être soutenu, suite à l'appel à Manifestation d'Intérêt lancé par la Collectivité en matière « d'hôtels de grande envergure ».

Dans le secteur de la restauration, la création à Sainte-Marie d'un établissement au cœur d'un ancien domaine sucrier historique a été soutenu, permettant ainsi de valoriser le patrimoine local recherché par les clientèles touristiques. En outre, deux structures existantes ont bénéficié d'une aide en matière de rénovation et de modernisation (1 au Tampon et 1 à Saint-Denis).

Dans le domaine des loisirs, deux infrastructures nouvelles ont pu voir le jour : un parc de « loisirs d'aventure » à Saint-Pierre axé sur des parcours sportifs et de jeux en pleine nature, et une « Maison des terroirs » à Petite-Île, installée au sein de l'ancienne « domaine de Manapany », destinée à la découverte des différentes facettes du patrimoine Réunionnais (savoirs-faire et produits agricoles traditionnels, architecture créole, gastronomie, musique traditionnelle ...).

Au total, la Région aura engagé en 2017 en faveur de l'offre en matière d'hôtellerie, de restauration et de loisirs une subvention de près de **540 000 €**, dont 453 000 € à titre de contrepartie au FEDER dont la part s'est élevée à **1 800 000 €** environ.

D'autre part, afin de maintenir l'attractivité des hauts de l'île et du milieu rural d'une façon générale, et d'ancrer leur développement touristique au sein du territoire réunionnais, notre collectivité a maintenu ses efforts en faveur de la création de petits hébergements et petites structures de restauration (gîtes, chambres et tables d'hôtes, fermes auberge ...). Ainsi, quinze chambres d'hôtes et cinq gîtes labellisés « gîtes de France » et « Clé Vacances » ont été soutenus dans le sud, l'est et l'ouest de l'île, parmi lesquels des structures dites « de charme » de plus en plus demandées par les clientèles touristiques. Au total, le nombre de chambres réalisées s'élève à 20.

Notre collectivité a procédé à l'engagement d'une enveloppe globale de l'ordre de **645 000 €** en faveur de ces projets, dont certains ont bénéficié du soutien du FEADER pour un montant de 40 000 € au titre du Programme de Développement Rural de La Réunion (PDRR) 2014-2020, cofinancé par la Région.

Le soutien à la promotion des activités des Très Petites Entreprises

Agréé par la Collectivité régionale au cours du dernier trimestre 2017, le dispositif d'aide « Chèques Promotion Tourisme » destiné à aider les Très Petites Entreprises à faire la promotion de leur activité sur les marchés touristiques nationaux et internationaux, n'a pas connu une mise en œuvre effective, les premières demandes ayant été déposées à la fin de l'année.

« Tourisme » : un secteur prioritaire, créateur d'activités et d'emplois, à développer dans une économie insulaire

- **Chapitre budgétaire 939 : AE : 16 331 K€
- CP : 15 562 K€**
- **Chapitre budgétaire 909 : AP : 2 311 K€
- CP : 601 K€**

Renforcer, faire évoluer les dispositifs existants et mettre en place les éléments de rupture

- **Chapitre budgétaire 939 : AE : 32 093 K€
- CP : 27 584 K€**
- **Chapitre budgétaire 909 : AP : 66 381 K€
- CP : 33 328 K€**

LE NUMÉRIQUE : FAIRE DE L'ÉCONOMIE RÉUNIONNAISE UNE « SOCIÉTÉ DIGITALE »

I - LE TRÈS HAUT DÉBIT À LA RÉUNION, UN PROJET D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE, FACTEUR MAJEUR D'ATTRACTIVITÉ ET DE COMPÉTITIVITÉ

(CF. PILIER 2)

II - LES SERVICES ET USAGES NUMÉRIQUES, SUPPORTS INDISPENSABLES DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

1 - DÉVELOPPEMENT DES SERVICES ET DES USAGES

L'observatoire des TIC :

Depuis plusieurs années, la Région a développé un observatoire des TIC, en faisant réaliser régulièrement des études permettant de suivre des indicateurs d'usages au niveau des entreprises et des particuliers.

En 2017, l'étude sur la filière numérique a été réalisée et a été présentée aux élus de la commission permanente au mois de novembre. Un montant de 21 374,50 € a été mandaté en septembre 2017.

La commission permanente du 28 novembre 2017 a validé l'engagement d'une étude sur la diffusion du numérique chez les particuliers pour un montant de 80 000 €.

La collectivité a également accompagné la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour la réalisation d'une étude sur les « usages et les besoins des entreprises artisanales dans le domaine du numérique ».

Le soutien aux projets « d'e-administration » et « d'Open Data » des organismes publics :

La collectivité régionale a poursuivi en 2017 son soutien des projets des organismes publics pour le développement de services en ligne pour les usagers (e-administration) et pour le développement de projets d'ouverture de données publiques (« Open Data »). Plusieurs porteurs de projets ont été rencontrés mais aucun dossier n'a pu être validé en 2017.

Le schéma directeur des Services et des Usages du Numérique (SUN) :

Afin de préparer le lancement d'un schéma directeur des services et des usages du numérique (Projet « SUN »), un cahier des charges a été rédigé. Ces spécifications permettront l'acquisition d'une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration de ce schéma.

Un comité technique interne (COMINSUN) rassemblant des agents issus de différentes directions a été mis en place en 2017, pour sensibiliser les services à la transformation numérique, déterminer les projets fédérateurs à l'échelle du territoire, portés par la Région, faire en sorte que les schémas et les plans portés par la collectivité comportent un volet numérique novateur et opérationnel.

2 - LE TOURISME NUMÉRIQUE

Le tourisme numérique fait l'objet d'un accompagnement de la collectivité avec la mise en place d'une plate-forme régionale regroupant des services mutualisés liés à l'information touristique et à la réservation.

- pour l'information touristique, deux axes d'actions majeurs pour la gestion d'un Système d'Information Touristique et celle d'un Système de Gestion de Contenu
- pour la réservation, la mise à disposition d'outils de vente en ligne et hors ligne utilisés par la Plate-forme d'Information et de Réservation Régionale Île de La Réunion (centrale de réservation IRT et les partenaires de son réseau de distribution)

Ce travail est mené en liaison permanente avec le service tourisme de la Direction des Affaires Économiques. Il est aussi effectué en partenariat avec les bénéficiaires des différents services de cette plate-forme : IRT, offices de tourisme de l'île, FRT...

En 2017, la collectivité a continué son travail d'adaptation et de modernisation de ses outils, et d'accompagnement de ses partenaires.

1. la refonte des sites internet des partenaires a été achevée, et ces nouveaux sites sont ouverts au public (<https://www.reunionest.fr>, <https://www.lebeaupays.com>, <https://www.sudreuniontourisme.fr>). Ils sont adaptés à la consultation par des terminaux mobiles à la fois sur le contenu, orienté clientèle en séjour sur l'île, et sur la forme. Le marché d'hébergement et de maintenance des services liés à la partie information de la plateforme (SIT et CMS) a été attribué au 1er trimestre, pour une durée de 2 ans.

2. la refonte globale du Système d'Information Touristique (SIT) permettant de gérer les données touristiques du territoire a fait l'objet d'échanges constants avec les utilisateurs durant toute l'année afin de finaliser l'ergonomie des interfaces et de contrôler l'intégrité des données. Sa mise en œuvre opérationnelle a débuté et se poursuivra graduellement en 2018 en fonction des différents profils d'utilisateurs.

3. en complément de la mise en place des « hot spots » WiRUN (Pilier 6), une page d'information spécifique est affichée sur les sites à vocation touristique. En 2017, la page spécialement adaptée pour le hot spot de la gare maritime afin de fournir des informations pratiques aux croisiéristes a été complètement retravaillée, afin d'être en accord avec les orientations de la campagne « Explore La Réunion », et a été enrichie d'offres de loisirs et de découverte.

Dans l'attente des conclusions du Schéma Directeur du Tourisme Numérique, porté et conduit en 2018 par la Direction des Affaires Économiques, la Région continuera à assurer en 2018 et 2019 le bon fonctionnement des outils de réservation existants, ainsi que leurs évolutions mineures.

le numérique : faire de l'économie réunionnaise une « société digitale »

Chapitre budgétaire 909 et 905 AP : 80 000 €

CP : 181 374,50 €

Chapitre budgétaire 935 : AE : 120 000 €

CP : 0 €

UNE DIMENSION TRANSVERSALE : L'INNOVATION ET LA RECHERCHE EN FAVEUR DE LA COMPÉTITIVITÉ, DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI

I - PILOTAGE DE LA STRATÉGIE RÉUNIONNAISE DE L'INNOVATION

La stratégie réunionnaise de l'innovation se traduit par la **Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3)**, amenant à développer une économie de la connaissance numérique et décarbonée, la bioéconomie, l'éco-tourisme expérientiel. Ces spécialisations orientent les nouveaux programmes opérationnels européens, dans lesquels la recherche et l'innovation pèsent un poids considérable (139 M€ pour le PO FEDER 2014-2020).

En 2017, ces cadres ont été complétés par deux schémas qui ont permis d'achever les orientations stratégiques de la collectivité et l'imbrication de l'économie, de la formation et de la recherche, au service de l'emploi :

- le Schéma régional de l'enseignement supérieur et des formations supérieures (SEFORRE) adopté en assemblée plénière du 16 juin 2017,

- le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation, déjà évoqué plus haut.

II - ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

1 - LE SUIVI DES STRUCTURES INTERMÉDIAIRES D'INNOVATION

L'accompagnement des structures intermédiaires (Technopole, Nexa, CYROI, CRITT, CIRBAT, Qualitropic, Temergie...) s'est poursuivi en 2017. Ce soutien financier est conditionné par le respect des missions dévolues à chacune de ces structures dans le cadre d'une cartographie identifiée au sein du Comité Régional pour l'Innovation (CRI). La prise en compte du cadre réglementaire européen relatif aux aides à la recherche, au développement et à l'innovation (régime cadre exempté n° SA.40391) a contraint les structures à optimiser leur modèle économique.

En relation avec le Guichet Unique RDTI, la collectivité a poursuivi son soutien aux programmes d'actions de ces organismes.

7 structures ont été financées dans le cadre des mesures 1.13 et 1.14 pour un **montant FEDER de 2 457 818 euros** et une participation de la Région au titre de la contrepartie nationale de **497 034 euros**.

Par ailleurs, la collectivité a poursuivi ses actions de soutien à la diffusion et au développement de la culture scientifique, technique et industrielle, notamment auprès des jeunes publics, à travers la fiche action 1.12 « Développer les outils de promotion de la CSTI » du PO FEDER 2014-2020.

Trois dossiers ont fait l'objet d'un paiement pour un **montant FEDER de 261 479€** et une participation de la Région au titre de la contrepartie nationale de **89 532 €**.

Un dossier a été engagé en 2017 pour un montant FEDER de **226 580 €** et Région de **56 645 €**.

2 - LE SOUTIEN DES PROJETS INNOVANTS ET DE LA STRUCTURATION DE FILIÈRES

La collectivité a soutenu également les **projets innovants** des entreprises, dans le cadre de la fiche action 1.15 du PO FEDER 2014-2020 pour un **montant FEDER de 985 438 €** et une participation de la Région au titre de la **contrepartie nationale de 246 359 €**. Ce soutien concerne **7 entreprises**.

La participation de la Région à la 3ème génération du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA3):

En complément de l'effort financier du POE 2014-2020, le Conseil Régional, par délibération de la CPERMA en date du 12 décembre 2017 a souhaité poursuivre son soutien en faveur des entreprises innovantes et aux filières en participant au financement des deux Appels A Projets dans le cadre de la troisième génération du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA3) à parité avec l'Etat :

- "Soutien des projets innovants portés par les PME " à hauteur de **500 000 €** (1 M€ d'enveloppe totale)
- "Accompagnement et transformation de filières" à hauteur de **1 M€** (2M€ d'enveloppe totale)

A travers sa participation au PIA3, la Région Réunion entend s'appuyer pleinement sur l'expertise et le savoir-faire reconnus de Bpifrance en matière de caractérisation, de détection de l'innovation ainsi que d'accompagnement financier des entreprises innovantes. A travers cette collaboration, il s'agira d'encourager les entreprises réunionnaises à poursuivre toujours davantage leur effort d'innovation afin de libérer les énergies créatrices et les talents du territoire et de leur permettre de se constituer en filières compétitives.

3 - LA STIMULATION DES PROJETS DE RECHERCHE

Les projets de recherche dans les domaines de la S3 :

En 2015, 6 appels à projets (AAP) Recherche, Développement et Innovation (RDI) ont été lancés au titre du PO FEDER 2014-2020, à destination des organismes de recherche du territoire. Sur les 77 projets reçus dans le cadre de ces AAP, 35 ont été retenus (au titre de la liste principale).

EN 2017, les engagements ont porté sur les fiches actions suivantes :

- FA 1.02 – Observation et connaissance de la biodiversité et des milieux : **4 dossiers** engagés pour un montant **FEDER de 518 178 €** et une participation de la Région au titre de la contrepartie nationale de **64 772 €**
- FA 1.04 – Améliorer les compétences au service de l'économie de la connaissance : **2 dossiers** engagés pour un montant **FEDER de 571 557 €** et une participation de la Région au titre de la contrepartie nationale de **71 445 €**
- FA 1.05 – Renforcer l'état sanitaire et créer un hub de la recherche en santé et en biotechnologies : **3 dossiers** engagés pour un montant **FEDER de 1 520 960 €** et une participation de la Région au titre de la contrepartie nationale de **190 120 €**
- FA 1.09 - Valorisation économique de la biodiversité tropicale : **7 dossiers** engagés pour un montant **FEDER de 1 822 081 €** et une participation de la Région au titre de la contrepartie nationale de **337 888 € (234 524,30 € : DIRED, 103 364, 82 € DAE)**
- FA 1.10 - Promouvoir les projets de recherche et d'innovation contribuant à une meilleure efficacité énergétique et à la valorisation des énergies renouvelables : **2 dossiers** engagés pour un montant **FEDER de 1 005 888 €** et une participation de la Région au titre de la contrepartie nationale de **125 736 €**
- FA 1.11 - Programme de recherche du pôle mer : **4 dossiers** engagés pour un montant **FEDER de 583 321 €** et une participation de la Région au titre de la contrepartie nationale de **67 652 €**

L'insertion professionnelle des jeunes docteurs :

La collectivité a également reconduit son soutien en faveur des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche à travers les dispositifs d'Allocations Régionales de Recherche, d'allocations post doctorales en vue de permettre l'insertion professionnelle des jeunes docteurs dans le tissu économique du territoire et de la mobilité des chercheurs.

Ainsi dans le cadre de la fiche action 1.06, les dossiers engagés ont représenté un montant FEDER de 864 000 € et une participation de la Région de 216 000 €.

Allocations régionales de recherche de doctorat

Le dispositif des allocations régionales de recherche de doctorat permet à des étudiants de bénéficier d'un accompagnement financier de la collectivité, sur une durée maximale de trois ans pour leurs travaux de recherche, dès lors qu'ils s'inscrivent en Doctorat. Cet accompagnement, qui s'adresse aux étudiants réunionnais mais aussi à ceux issus des pays de la zone OI, est financé en partie par les fonds structurels (FEDER et INTERREG V).

Cette mesure communautaire qui favorise la recherche de haut niveau a pour objectif de conduire ces jeunes vers des carrières d'enseignant-chercheur à l'Université ou d'accéder à des postes de responsabilité au sein des organismes de recherche, des collectivités ou des entreprises.

Pour la session 2017, 25 étudiants (dont 9 issus de la zone OI) ont été soutenus dans le cadre de l'appel à candidatures annuel, pour une enveloppe globale de **1 036 800 €**.

Allocations post-doctorales

Ce dispositif qui bénéficie également du concours des fonds européens, renforce les activités de recherche-développement-innovation (RDI) au sein des entreprises ou organismes de recherche, en leur permettant de bénéficier des compétences de jeunes docteurs, par la prise en charge des salaires du post-doctorant sur une durée maximale de 24 mois.

L'objectif final de la mesure vise à favoriser la pérennisation du poste, par la signature d'un CDI à l'issue du contrat post-doctoral. La Région intervient dans ce cadre au titre de la contrepartie nationale (CPN). 6 post-doctorants ont bénéficié de la mesure en 2017 représentant une enveloppe de **91 850 €**.

L'appui à la recherche agronomique :

La Région Réunion a poursuivi en 2017, son soutien aux activités de recherche agronomique et d'expérimentation du CIRAD qui visent à répondre durablement aux besoins locaux de développement agricole et agroalimentaire.

Ces programmes d'activités intègrent les préoccupations alimentaires et sanitaires, environnementales et énergétiques, ainsi que l'aménagement du territoire et la gestion durable de la biodiversité.

Pour cela, une partie des recherches est financée sur la base de l'accord quadripartite signé entre la Région, le Département, l'État et le CIRAD en 2015 et couvrant la période 2015-2020. Cet accord établit 4 dispositifs de partenariat recouvrant les domaines de la

Biodiversité et la Santé Végétale (BSV) , la Santé animale et la santé humaine (One Health OI), la Co-conception de Systèmes Agro-alimentaire de Qualité (COSAQ) et les Services et Impacts des Activités Agricoles en Milieu tropical (SIAAM).

En 2017, la contribution financière de la Région aux projets sur 3 ans s'est inscrite dans le cadre du POE 2014-2020 en contrepartie des mesures FEDER, FEADER et du POE INTERREG OI.

Les montants engagés se sont élevés à 651 k€ pour les 6 projets à venir et les crédits de paiement à 0 K€ concernant l'INTERREG OI. Concernant le POE FEDER 2014-2020, aucun dossier n'a été programmé du fait de la programmation sur 3 ans en 2016, et aucun n'a également eu lieu.

En 2017, le CIRAD a poursuivi la mise en œuvre de ses programmes de recherche organisés depuis 2014 en 4 « Dispositifs de Programmation en Partenariat » (DPP) :

DPP One Health : « Santé animale et santé humaine dans la zone océan Indien », prenant en compte la perméabilité entre maladies humaines et animales ;

DPP BSV : « Biodiversité et Santé Végétale », visant la conservation et la valorisation de la biodiversité des écosystèmes ;

DPP COSAQ : « Co-conception de système agro-alimentaire de qualité »

DPP SIAAM : « Service et impacts des activités agricoles en milieu tropical »

Un nouvel accord cadre Etat-Région-Département-CIRAD a été signé en octobre 2015 pour le développement des activités du CIRAD à La Réunion pour la période allant du 2^{ème} semestre 2015 jusqu'à 2020 et dans le cadre du nouveau POE 2014-2020.

En 2017, la Région a consacré un budget de 651 620, 83 Euros en faveur de ces programmes de recherche agronomique du CIRAD, au titre du POE INTERREG 2014-2020.

Soutien au développement des filières énergétiques (en lien avec le pilier 4) :

L'exploitation du Prototypage A Terre (PAT) installé à l'IUT de Saint Pierre relatif à l'Énergie Thermique de la Mer (ETM) en partenariat avec l'entreprise DCNS et l'Université de La Réunion s'est poursuivie. Un financement a été mis en place en fin d'année pour poursuivre les travaux et essais sur les échangeurs. Le budget mobilisé s'élève à hauteur de **262 156,50 €**.

Un programme d'étude mis en place par le laboratoire PIMENT et qui doit permettre de développer des modèles de dimensionnement des moyens de stockage pour favoriser l'intégration des centrales intermittentes photovoltaïques a bénéficié du soutien régional pour un montant de **72 416 €**.

La Plate-forme de surveillance de l'Environnement Assistée par satellite dans l'Océan Indien – SEAS OI (en lien avec le pilier 4)

En 2017, La Région Réunion a mis en place son programme d'actions en matière de coopération dans le domaine du spatial notamment dans le cadre de la programmation des fonds UE (INTERREG, FEDER) sur la période 2014/2020, des fonds AFD, et du Ministère des Affaires Etrangères :

- Le projet d'aménagement intégré et durable du littoral côtier de la commune urbaine de Morondava à Madagascar :

Le programme vise directement à lutter contre les effets liés aux changements climatiques et notamment à l'augmentation du niveau de la mer, la submersion marine, l'inondation par les crues des rivières et aux passages fréquents des cyclones, au travers des actions concrètes d'aménagements et d'éducation environnementale. Il a ainsi obtenu le label « initiative climat » lors de la COP 22 en 2016 à Marrakech.

L'année 2017 a permis d'établir les conventions relatives à la mise en œuvre de ce programme évalué à 699 040,60 € (dont 67 447,6 € de contribution Région) avec notamment la signature le 6 octobre 2017, lors de la conférence internationale sur le climat, de deux conventions financières : l'une avec l'AFD et l'autre avec la Commune Urbaine de Morondava.

Les premières instances de gouvernance du projet (COMité de PILOtage et Comité Scientifique et Technique) se sont réunies en août 2017 à Morondava.

Enfin, les consultations relatives aux études techniques et environnementales préalables à la mise en œuvre des aménagements ont été lancées en décembre 2017.

- La Chaîne Automatisée pour la Cartographie d'Occupation des Sols (CACAOS) :

La phase I du programme CACAOS cofinancé par l'Etat au titre du FCR a permis d'établir en 2017 une méthodologie en télédétection pour la cartographie de l'occupation du sol (COS) dans la région du Diana à Madagascar, à partir de l'imagerie satellitaire de la station SEAS-OI et sentinel2 (S2) du programme européen copernicus de l'Agence Spatiale Européenne.

La Région Réunion a acté en 2017 la généralisation de la chaîne de traitement CACAOS sur l'ensemble du territoire de Madagascar grâce à un cofinancement de l'AFD. à hauteur de 30 000 € (Cacaos phase II).

- La Plateforme d'Imagerie Aéroportée Numérique des Territoires (PIMANT) :

La Région s'est dotée d'un système d'acquisition aérien de données optiques de télédétection pour fournir des orthophotoplans à très haute résolution, la plateforme PIMANT.

Cet outil, complémentaire à SEAS OI du fait des meilleures résolutions obtenues, mais aussi de son opérationnalité à tout moment, notamment en période de crise (cyclone, feux de forêts...), doit devenir un outil central dans le domaine des systèmes d'information géographique à La Réunion.

L'année 2017 a été consacrée au montage de l'opération et au lancement de deux appels d'offre : l'un pour des prestations de vols aériens et l'autre pour l'achat d'un drone et des formations associées.

Pour la poursuite du développement des différents outils en adéquation avec l'évolution des techniques satellitaires :

Chapitre 905 – nature 2051

AP : 32 083,00 €

CP : 5 132,00 €

Chapitre 935 – nature 6574 / 6156 / 65 738

AE : 60 737,00 €

CP : 22 666,00 €

4 - CONFORTER LES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS EN LIEN AVEC LE PILIER 1

FA 1.01 - Soutenir les infrastructures liées à la recherche, au développement technologique et à l'innovation : **3 dossiers** engagés pour un montant **FEDER de 9 391 562 €** et une participation de la Région au titre de la contrepartie nationale de **4 292 251 €**.

Trois dossiers ont également fait l'objet de paiements pour un montant de crédits de paiement sur le budget régional de 104 087 €

Une dimension transversale : l'innovation et la recherche en faveur de la compétitivité, du développement économique et de l'emploi

Chapitres budgétaires 909 (DAE et DEECB) - 902 (DIRED) - 907 (DEECB) – 905 (DADT SEAS OI) : AP : 8 351 727,50 € + 32 083,00 €

CP : 129 407 € + 5 132, 00 €

Chapitres budgétaires 939 (DAE) et- 932 (DIRED) AE : 645 529 €

CP : 681 826 €

Intitulé du programme : 1 - RENFORCER, FAIRE ÉVOLUER LES DISPOSITIFS EXISTANTS ET METTRE EN PLACE LES ÉLÉMENTS DE RUPTURE

Les actions réalisées/prévues au programme 2017 :

1 – 1 RENFORCER L'ENSEMBLE DES FACTEURS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RÉUNION

- **1.1.1 Compétitivité du tissu économique local**
- **1.1.2 Soutien au monde économique : un meilleur accompagnement à la structuration des entreprises**
- **1.1.3 Attractivité du territoire : Un aménagement économique du territoire équilibré et articulé autour de deux axes majeurs**

1 – 2 "TOURISME" : UN SECTEUR PRIORITAIRE, CRÉATEUR D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOIS, À DÉVELOPPER DANS UNE ÉCONOMIE INSULAIRE

• **1.2.1 Stratégie touristique et mise en tourisme**

- 4 projets d'aménagement touristique
- mise en révision du SDATR : élaboration de la phase 2 : Positionnement de la destination et stratégie touristique
- création du club croisière de La Réunion

• **1.2.2 Attractivité de la destination par un soutien maîtrisé des structures « têtes de réseau »**

- convention – cadre en matière d'accueil, d'information, de promotion et de communication touristique
- convention d'objectifs et de moyens pluriannuels.

- Le soutien aux actions de l'Île de La Réunion Tourisme (IRT)
 - édition d'un nouveau bloc-marque ;
 - étude de segmentation sur le marché métropolitain ;
 - renforcement des campagnes de promotion avant séjour ;
 - mise en tourisme de la Destination par l'expérientiel.
- le soutien aux offices de tourisme
 - classement de deux OTI en catégorie I ;
 - recrutement et mise à disposition des ANT ;
 - soutien aux événementiels phares aux « marqueurs des territoires »

- Le soutien à la Fédération Réunionnaise du Tourisme (FRT)
 - dynamisation du réseau ;
 - mise en place d'une évaluation des actions via l'outil évaluamétris ;
 - continuité de la séduction des locaux pour booster la consommation touristique ;
 - développement de l'accueil croisière ;
- Le soutien aux actions de l'association « Iles Vanille »
 - lobbying auprès des compagnies aériennes ;
 - promotion des Îles via salons et roadshow .
- Le soutien aux filières
 - aides à la structuration de la filière golf : soutien aux événementiels phares ;
 - aides au développement de la filière des guides ;
 - accompagnement à la mise en œuvre d'un réseau d'offres de qualité via le développement de labels ;
 - soutien aux opérations d'animations et de valorisation du secteur touristique.

● **1.2.3 Compétitivité du secteur**

- Le soutien aux investissements des entreprises touristiques
 - création d'un hôtel classé 3* de 80 chambres
 - rénovation et modernisation de deux restaurants ; création d'un nouvel établissement
 - création de deux nouvelles structures d'activités de loisirs
 - réalisation de 5 gîtes d'une capacité de 5 chambres et de 15 chambres d'hôtes, labellisés
- Le soutien à la promotion des activités des Très Petites Entreprises : agrément du dispositif « Chèque Promotion Tourisme » en faveur des Très Petites Entreprises

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif	qualitatif
Développer les instruments d'ingénierie financière				
Un soutien à toutes les entreprises sur le marché intérieur, dans les filières pourvoyeuses d'emploi	<p>Économie</p> <p><u>Aide à l'investissement</u> Montant engagé : 3,4 M€</p> <p><u>Aide au recrutement de salariés</u> Montant engagé : 1M€</p> <p><u>Aide à l'investissement pour la revitalisation du commerce en zone urbaine</u> Montant engagé : 44 K€</p> <p><u>Pêche -aquaculture</u> Montant total des aides : 1 094 973 €</p> <p><u>filière numérique :</u> <u>Fonds de soutien au secteur de l'audiovisuel et du cinéma :</u> Montant engagé : 3 307 163 €</p>	<p>Nombre de projets individuels aidés au titre de l'investissement : 71</p> <p>Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien au titre d'un programme d'embauches : 31</p> <p>Nombre de commerce aidés : 6</p> <p>Nombre de structures aidées : 11</p> <p>Nombre de projets soutenus : 9</p> <p>Nombre d'entreprises soutenues : 22</p> <p>Nombre de projets soutenus : 43</p>	<p>FEDER: 5,8 M€</p> <p>Montant des investissements générés : 35 M€</p> <p>Dépenses locales générées en 2017 : 14 M€</p>	<p>Nombre de tournages : 8</p>

	<p>Montant payé : 1 346 664 €</p> <p><u>Chèque numérique</u></p> <p><u>Soutien aux entreprises de la filière numérique :</u> CPN : 104 501,08 €.</p> <p><u>Emplois d'avenir :</u> 1,414 M € versés à l'ASP en 201</p>	<p>Nombre d'auteurs soutenus : 17</p> <p>9 entreprises aidées</p> <p>4 entreprises soutenues</p> <p>Nb de postes payés par la Région en 2017 : 285</p>	<p>CA généré dans les entreprises de la filière : 49 531,00 €</p> <p>FEDER : 418 004,32 €</p>	
Un soutien affirmé à l'international	<p><u>Fret fruits/ compensation des surcoûts : 816 K€</u></p> <p><u>VIE : 62 541,36 €</u></p> <p><u>Missions collectives</u></p>	<p>67 bénéficiaires dont 58 pour les intrants productifs, 5 pour les extrants et 4 organisations de producteurs de fruits</p> <p>4 entreprises aidées</p> <p>nombre d'organisme soutenus : 3 Club Export / NEXA / Business France</p>	<p>13,541 M€ FEDER</p> <p>27,082 M€ de frais de transports aidés au titre du FEDER</p> <p>nombre de missions : 7 nombres d'entreprises participantes: 23</p>	3271 tonnes de fruits prévus à l'exportation
Le soutien au monde économique : un meilleur accompagnement à la structuration des entreprises	<p><u>Montant opérateurs économiques : 4,9M€</u></p> <p><u>filière numérique :</u> Programme d'actions de l'AFR</p> <p>Fonds propres : 761 990,22€ CPN : 16 002,24 €</p>	<p>Nombre d'opérateurs accompagnés : 05</p> <p>Nombre de comités techniques : 5</p> <p>Nombre de participations à des festivals : 8</p>	<p>FEDER : 64008,94 €</p>	Recueil de fiches de perception de l'image de La Réunion par les professionnels extérieurs.

		<i>Organisation de l'Eductour (20 invités nationaux et internationaux)</i> <i>10 avants-premières</i> <i>3 masterclass</i>		<i>Bilans de fin de sessions de formation.</i>
Une place plus accrue de l'économie sociale et solidaire dans l'économie réunionnaise	<i>Montant subvention Programmes d'investissements des acteurs de l'ESS : 1 077 903 €</i>	<i>Nombre d'opérateurs/bénéficiaires : 16</i>	<i>Nombre de porteurs de projets accompagnés par les opérateurs : 1290</i>	
Attractivité du territoire : un aménagement du foncier économique équilibré	<i>Montant : 1,184 M€</i>	<i>Nombre de projets d'aménagement (études, travaux) : 4 opérations</i>	<i>surface aidée en m² (viabilisation, bâtiments) : 71 289 m²</i>	

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	Réalisations financières	Réalisations physiques	quantitatif	qualitatif
<i>Action publique plus efficace de la mise en tourisme du territoire</i>		<i>Nombre de projets d'aménagement touristique structurants et emblématiques sur le territoire (études, travaux) : 4 dont 3 ayant bénéficié d'un soutien régional à titre de Contrepartie nationale au FEDER</i>	<i>Surface des sites touristiques aménagés : 59,72 ha</i>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Travaux de réhabilitation du bassin de baignade de Boucan Canot - commune de Saint-Paul.</i> - <i>Travaux pour la réalisation du nouveau tronçon du sentier littoral Ouest en forêt domaniale – commune de Saint-Paul.</i> - <i>Travaux pour la création d'une aire de</i>

				<p>jeux d'eau sur le littoral Nord de la commune du Port</p> <p>- Travaux pour l'aménagement de l'arrière plage de Grande Anse – commune de Petite-île.</p> <p><u>Équilibre géographique:</u></p> <p>- 1 projet conduit sur le territoire de la micro-région Sud ;</p> <p>- 3 projets menés sur le territoire de la micro-région Ouest.</p>
Soutien au Comité Régional du Tourisme		<p><u>Nombre d'actions de promotion touristique : 133</u> dont spécifiquement : salons : 23</p> <p>roadshows : 3 éductours : 52 workshop : 3 manifestations diverses (voyages de presse, actions médias) : 52</p>	<p><u>Marché Francophone</u> : 91 actions de promotions au total, dont 22 éductours ; 40 voyages de presse ; 10 salons ; 19 autres (challenges des ventes, Appel à Manifestations d'Intérêt ...)</p> <p><u>Marché Océan Indien</u> : 17 actions de promotion au total, dont 4 voyages de presse ; 8 éductours, 5 salons</p> <p><u>Marché non francophone</u> : 31 actions de promotion au total, dont 7 voyages de presse ; 12 éductours ; 1 wokshop ; 1 roadshow ; 3 salons, 7 autres (challenges des ventes, Appel à Manifestations d'Intérêt ...)</p> <p><u>Marché Asie (Chine /Inde)</u> : 29 actions de promotion au total dont 5 salons ; 2 roadshow ; 1 voyage de</p>	

			<p>presse ; 10 éductours ; 2 workshop ; 9 autres (challenges des ventes, Appel à Manifestations d'Intérêt ...)</p> <p>- <u>Fréquentation du site portail par des visiteurs uniques qualifiés, par la clientèle étrangère : 1 618 058 Utilisateurs (unique) soit 2 707 392 sessions et 8 106 113 Pages vues pour une durée moyenne de 2min57</u></p> <p>- <u>Réservations effectuées par la clientèle étrangère sur le site portail : 1118 réservations via reunion.fr/</u></p> <p><u>arrivées touristiques extérieures : 507 563 (hors croisiéristes)</u> Métropole : 397 338 ; Europe : 30 496 ; océan Indien : 64 104 ; Reste du monde : 15 625.</p> <p><u>Nombre de touristes renseignés aux aéroports et Port : (janvier à septembre)</u> Roland Garros : 45 793 Port Réunion : 43 276 Pierrefonds : 3 381</p> <p><u>Nombre de nuitées : 8 416 690</u></p> <p><u>Recettes liées au tourisme extérieur : 356,2 M € (hors dépenses des croisiéristes)</u></p>	<p>+10,76 % d'augmentation des arrivées touristiques 2016 à 2017 (rappel 458 261 touristes extérieurs pour 2016).</p> <p>+9,5 % d'augmentation de recettes touristique entre 2016 et 2017 (rappel 325,3 millions € en 2016 de recettes touristiques).</p>
--	--	--	---	---

<p><i>Développer et renforcer le marché local</i></p>		<p>- <i>FR1 : nombre d'animations de réunions du réseau séminaires destinés à définir le programme d'actions et Copil de suivi des actions : 11</i></p> <p><i>journée inter-Offices de Tourisme : 1</i></p> <p><u><i>Manifestations diverses (voyages de presse, actions médias) : 6 actions médias dont 5 campagnes de communication ;1 numéro de magazine.</i></u></p> <p><i>Actions de communication locale : 3 partenariats ; 3 événementiels.</i></p>	<p><u><i>Nombre de touristes locaux : 399 001 (380 268 en 2016 soit +4,9%)</i></u></p>	<p><i>10 000 exemplaires, prise en main++ et attrait dû à son aspect graphique</i></p>
<p><i>Favoriser la culture touristique locale des acteurs économiques et institutionnels</i></p>		<p><i>Offices de tourisme : nombre d'actions répondant à au moins 1 critère de sélection : 38 actions</i></p>	<p><u><i>Fréquentation des offices de tourisme : 399 001 visiteurs</i></u> <i>10 553 visiteurs hors murs OT.</i></p>	
<p><i>Impulser une dynamique touristique au sein des filières</i></p>		<p><i>Nombre d'opérateurs/bénéficiaires : 6</i></p>	<p><i>Nombre de projets accompagnés par les opérateurs : 6</i></p>	
<p><i>Améliorer la Compétitivité du secteur « Tourisme »</i></p>		<p><i>nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien (notification juridique) : 3</i></p> <p><i>nombre de projets bénéficiant</i></p>	<p><i>nombre de chambres créées : 100, dont 80 en hôtellerie et 20 en petit hébergement en milieu rural</i></p> <p><i>nombre de projets en</i></p>	<p><i>- par type de soutien : 5 projets au titre du POE FEDER, 5 hors fonds européens (sur fonds propres de la Collectivité) et 1 au titre du PDRR</i></p>

		<i>d'une subvention régionale engagée : 11</i>	<i>développement/extension : 2 dans le secteur de la restauration</i>	<i>FEADER</i> - <i>par type d'activités :1 hôtel, 15 chambres d'hôtes et 5 gîtes</i> - <i>par localisation : 7 projets sur le littoral et 4 projets dans les hauts/milieu rural</i> - <i>par phase de vie de l'entreprise (création / développement / reprise) : 9 projets en création et 2 en extension/développement</i>
--	--	--	---	---

Intitulé du programme : Le Numérique : faire de l'économie réunionnaise une « société digitale »

Les actions réalisées au programme 2017 :

2.1 Le Très Haut Débit à La Réunion : (cf pilier 2)

- Evolution du réseau Gazelle
- Rendre effectif les accès au haut débit dans les zones blanches
- Déploiement du Très Haut Débit à La Réunion

2.2 Les services et usages numériques, supports indispensables de l'activité économique

- Observatoire des TIC : financement d'une étude
- Le soutien aux projets « e-administration » et « open data » des collectivités
- Le schéma directeur des Services et des Usages du Numérique
- Tourisme numérique : poursuite du développement du système d'information touristique et de l'accompagnement des acteurs

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
<i>Observatoire TIC</i>	<i>CP : 21374,50 € AP : 80000 €</i>	<i>Une étude réalisée et une étude engagée en 2017</i>	<i>Sans objet</i>	<i>Présentation aux élus en novembre 2017. Diffusion de l'étude lors du salon NXSE</i>
<i>Tourisme numérique</i>	<i>Mise en place de pages de contenus spécifiques sur les hotspots wifi publics touristiques</i>	<i>100%</i>	<i>→ 221 697 pages vues en 2017 → 3 356 interactions utilisateurs (téléchargement des applications mobiles IRT, demande de renseignements supplémentaires sur un office de tourisme ou un prestataire)</i>	<i>→ Information des visiteurs sur les sites touristiques → En 2017 ; nouvelle page d'information spécifique à l'accueil croisiéristes → Promotion des prestataires de tourisme à proximité</i>

	<p><i>Refonte des sites internet nord, sud et est</i></p>	<p><i>100%</i></p>	<p><i>→ 3 sites ouverts au public</i></p>	<p><i>directe avec géolocalisation</i></p> <p><i>→ Promotion des actions des partenaires : IRT (applications mobiles de séjour) et Offices</i></p> <p><i>→ Sites adaptés à la navigation sur terminaux mobiles</i></p> <p><i>→ Priorité à l'information dynamique : actualités touristiques, agenda, prestataires</i></p> <p><i>→ Organisation du site Sud permettant de concilier l'action des 2 OTIs sur un site commun</i></p> <p><i>→ Objectif d'une meilleure information des visiteurs en séjour (jours d'ouverture, tarifs, promotions)</i></p>
	<p><i>Refonte du Système d'Information Touristique</i></p>	<p><i>90 %</i></p>	<p><i>→ travaux techniques terminés</i></p> <p><i>→ dernier échanges en cours sur l'ergonomie des interfaces</i></p>	<p><i>→ Prise en compte des obligations réglementaires des partenaires (renseignement sur les disponibilités pour les offices)</i></p>

	<i>Continuité de service de plateforme de tourisme numérique engagement 120 000€</i>	<i>100 %</i>	<i>→ maintenance et évolution du CMS, du SIT et des outils de réservation utilisés par les partenaires, marché renouvelé au 1^{er} trimestre</i> <i>→ maintenance et évolution des outils de réservation</i>	
--	--	--------------	---	--

Intitulé du programme 2017 : UNE DIMENSION TRANSVERSALE : L'INNOVATION ET LA RECHERCHE EN FAVEUR DE LA COMPÉTITIVITÉ, DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI

Les actions réalisées au programme 2017 :

3.1 - Pilotage de la stratégie réunionnaise de l'Innovation

3.2 – L'accompagnement des acteurs de la Recherche et de l'Innovation

- **Le suivi des structures intermédiaires d'innovation :**

- 7 structures financées dans le cadre des mesures 1.13 et 1.14 du FEDER

- des rencontres et des échanges réguliers

- **Le soutien des projets innovants et de la structuration de filière**

- 7 projets innovants d'entreprises ont été soutenus

- renforcement du soutien en faveur des entreprises innovantes et aux filières en participant au financement des deux Appels A Projets dans le cadre de la troisième génération du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA3) à parité avec l'État.

3.3 La stimulation des projets de recherche

- 22 projets de recherche soutenus dans le domaine de la S3

- Insertion professionnelle des jeunes docteurs

- Appui à la recherche agronomique

- Soutien au développement des filières énergétiques

- SEAS OI

3.4 Conforter les équipements structurants en lien avec le pilier 1

- Extension du CYROI

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
L'accompagnement des acteurs de la Recherche et de l'Innovation	Soutien des structures intermédiaires d'innovation CPN Région : 497 034 €	7 structures accompagnées	FEDER : 2 457 818 €	

	<i>Diffusion et développement de la culture scientifique CPN Région : 56 645 €</i>	<i>3 structures accompagnées</i>	<i>FEDER : 488 059 €</i>	
La stimulation des projets de recherche	<p><i>- Nombre d'opérateurs accompagnés AAP :</i></p> <p><i>1.02 CPN (DIRED) : 64 772 €</i></p> <p><i>1-04 CPN (DireD) : 71 444 €</i></p> <p><i>1-11 CPN (DEECB, DIRED, DAE) : 68 K€</i></p> <p><i>1-09 (CPN DIDN, DIRED) : Feder 1000 K€ CPN 2 617 K€</i></p> <p><i>1.10 (CPN DEECB) : 125 736 €</i></p> <p><i>1.05 (CPN DIRED) : 190 119 €</i></p>	<p><i>3 structures accompagnées: IRD, Université de La Réunion, CYROI</i></p> <p><i>1 structure accompagnée (Université de La Réunion</i></p> <p><i>3 structures accompagnées (Université de La Réunion, IRD, Hydro Réunion)</i></p> <p><i>5 structures accompagnées : (DESIBER, CBNM, Université de La Réunion, eRcane, GIP CYROI</i></p> <p><i>1 structure accompagnée : Université de La Réunion</i></p> <p><i>1 structure accompagnée : Université de La Réunion</i></p>	<p><i>FEDER : 518 177 €</i></p> <p><i>FEDER : 571 557 €</i></p> <p><i>FEDER : 583 321€</i></p> <p><i>FEDER : 1 822 081 €</i></p> <p><i>FEDER : 1 005 888 €</i></p> <p><i>FEDER : 1 520 960 €</i></p> <p><i>FEDER : 367 400 €</i></p>	<p><i>Par Thématique de la S3 :</i></p> <p><i>Bioéconomie tropicale</i></p> <p><i>Innovation territoriale</i></p> <p><i>Bioéconomie tropicale</i></p> <p><i>Bioéconomie tropicale</i></p> <p><i>Transition énergétique</i></p> <p><i>Santé</i></p>

		<p>- Nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche néant</p> <p>- nombre de docteurs et/ou post-docs dans 1-16 (Post Doc / CPN Dired) : 91 850 €</p>	<p>6 post-doctorants accompagnés</p>		<p>- Nombre de projets bénéficiant d'un soutien : 5</p>
Conforter équipements structurants	les	<p>1.01 : CPN DIRED : 4 292 251 €</p>	<p>Nombre de projets d'aménagement (équipement, travaux) Travaux = 2 Équipement : 1</p>	<p>FEDER : 9 391 561 €</p>	<p>UFR Santé, consolidation des ressources de calcul et travaux d'aménagement du CYROI</p>

Présentation de la liste des indicateurs par pilier

PILIER 3 **LIBÉRER LES ENTREPRISES, LIBÉRER LES ÉNERGIES**

Accompagner les entreprises réunionnaises

INDICATEURS DE RÉALISATION			
Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
3.1 Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Chiffres pilier 3 : 1296	Chiffres pilier 3 : 321	Chiffres pilier 3 : 609
3.3 Nombre d'actions d'accompagnement à l'export	200	35	35

INDICATEURS DE RÉSULTATS			
Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Tendance observée
3.2 Augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien FEDER ou d'une subvention « aide à l'emploi » en fonds propres	748	40 (PRE)+116 (GUEDT)	
3.4 Nombre d'entreprises réunionnaises présentes à l'export	800	781	stabilité du nombre d'opérateurs à l'export

Renforcer l'attractivité du territoire

INDICATEURS DE RÉALISATION			
Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
3.5 Aide au foncier : surface de zones d'activités et bâtiments créés	244 000 m ²	71 289 m ²	100 % réalisé
3.6 montants dépensés dans l'économie locale par les producteurs de films soutenus par la Région	38 451 995 €	9 578 724, 23 €	En hausse

Encourager l'entrepreneuriat

INDICATEURS DE RÉALISATION			
Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
3.7 Entrepreneuriat : Nombre de porteurs de projets accompagnés – cellule ESS de la DAE	5472	Le nombre d'entreprises accompagnées en 2016 était de 922. Les chiffres 2017 ne sont pas encore disponibles et seront mentionnés au BA 2018	16,84 %

INDICATEURS DE RÉSULTATS			
Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Tendance observée
3.8 Taux de survie à deux ans des entreprises créés à ayant bénéficié d'un accompagnement défini au titre de l'indicateur 3.7	85 %	84,91 %	Le taux de pérennité à deux ans des entreprises créées en 2014 était de 72,79 %. La tendance est donc à la hausse de 12

– cellule ESS de la DAE			points entre la génération 2014 et 2015.
-------------------------	--	--	--

Développer la filière touristique

INDICATEURS DE RÉALISATION			
Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
3.9 Soutien aux structures : Nombre minimum d'actions de promotion touristiques conduites	150	133	+ 20 % / 2016 (110 actions)
3.10 Surface des sites touristiques aménagés	25 ha	59,72 ha	X 3,4 depuis 2016 (17,73 ha)

INDICATEURS DE RÉSULTATS			
Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Tendance observée
3.11 Arrivées touristiques extérieures sur l'Île de La Réunion minimales	555 000 touristes	507 563 touristes extérieurs (hors croisiéristes)	+ 10,8 % de croissance / 2016 (458 261 touristes extérieurs)
3.12 Nombre minimum de nuitées	9 000 000 nuitées	8 416 690 nuitées	+ 3,2 % de croissance / 2016 (8 153 699 nuitées)
3.13 Recettes minimales liées au tourisme extérieur	390 000 000 €	356 200 000 €	+ 9,5 % de croissance / 2016 (325 300 000 €)

Renforcer le potentiel d'innovation et de R&D Réunionnais

INDICATEURS DE RÉALISATION			
Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
3.14 Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux	80	7	13 % de réalisation mais en augmentation par rapport à 2016.

INDICATEURS DE RÉSULTATS			
Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Tendance observée
3.15 Nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	70	7,4	0 en 2016, augmentation
3.16 Nombre de nouveaux services et nouveaux produits des entreprises	80	7	Baisse de 46 % / 2016

BILAN D'ACTIVITÉS 2017 DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION

PILIER 4 : LIBÉRER LA TERRE RÉUNIONNAISE

Le bilan d'activité 2017 de la Région relatif au pilier 4 « Libérer la terre réunionnaise » décline les priorités de la mandature concernant les secteurs de l'aménagement, de l'énergie et de l'environnement.

L'année 2017 a été marquée par les faits suivants :

Dans le domaine de l'aménagement et du développement du territoire :

- le suivi de la mise en œuvre du SAR, la poursuite de la procédure de modification et la préparation de la phase d'évolution,
- les actions menées pour développer les Hauts avec la mise en œuvre des dispositifs du FEDER et FEADER, avec l'appui du Secrétariat Général des Hauts,
- le soutien aux organismes d'aménagement (AGORAH et SPL Maraina),
- la mise en œuvre de projets de coopération régionale dans le domaine spatial autour de la station SEAS-OI.

Dans le domaine de l'énergie, de l'économie circulaire et de la biodiversité :

- l'adoption de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) par décret du 12 avril 2017 qui fixe les priorités d'actions dans le domaine de l'énergie à La Réunion pour les périodes 2016/2018 et 2019/2023,
- la poursuite des actions de la Collectivité en matière d'énergies renouvelables (dispositif chèque photovoltaïque), de la maîtrise de la demande en énergie et de lutte contre la précarité énergétique (dispositifs Ecosolidaire et SLIME),
- l'organisation d'une Conférence internationale sur l'adaptation au changement climatique, les 05-06 octobre, à l'occasion de la tenue de l'Assemblée Générale de nrg4SD,
- les travaux d'élaboration du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets à La Réunion (PRPGD),
- l'organisation de la 2^{ème} édition du Congrès mondial des baleines à bosse à La Réunion, du 03 au 07 juillet, et la signature d'un manifeste pour le « chemin des baleines »,
- la restitution de l'étude sur le Parc national de La Réunion et la mise en œuvre des orientations qui en résultent, et la validation de la création de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB).

**Tableau de synthèse du Bilan d'Activités 2017
 relatif au pilier 4 :**

ACTIONS	RÉALISATION 2017			
	Investissement		Fonctionnement	
	AP	CP	AE	CP
TOTAL AMENAGEMENT	2 326 K€	790 K€	1 067 K€	855 K€
TOTAL ENERGIE ET ENV.	11 916 K€	11 384 K€	2 757 K€	2 855 K€
TOTAL Pilier 4 :	14 242 K€	12 174 K€	3 824 K€	3 710 K€

Soit une consommation totale en 2017 consacrée au pilier 4 de 18,1 M€ en capacité d'engagement (AP/AE) et de 15,9 M€ en crédits de paiement.

SECTEUR AMÉNAGEMENT

1 – UNE POLITIQUE RÉGIONALE AMBITIEUSE EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

1.1 – La Planification territoriale – un outil au service du développement économique

Sur ce chapitre, les actions engagées portent sur la déclinaison du SAR, la poursuite de la procédure de modification du SAR avec l'actualisation de l'évaluation environnementale et la préparation de la phase d'évolution du SAR à travers une évaluation de la mise œuvre du SAR.

1.1.1 – La déclinaison du SAR

L'accompagnement des collectivités dans la déclinaison du SAR :

Les documents d'urbanisme (SCOT, PLU) doivent être mis en compatibilité avec le SAR, dans un délai de 3 ans après l'approbation du SAR. En 2017, la Région Réunion a poursuivi l'accompagnement des collectivités dans la déclinaison du SAR dans les documents d'urbanisme. L'action de la collectivité a porté en 2017 sur 7 communes :

Commune	Objet de la modification
Saint-Joseph	Avis sur l'actualisation des ER au bénéfice de la collectivité à intégrer dans le projet de PLU et analyse de la mise en compatibilité du PLU avec le SAR
Saint-Paul	Avis sur modification du règlement d'urbanisme et la suppression d'emplacements réservés
Cilaos	Avis sur révision partielle du POS
Saint-Louis	Avis sur modification du PLU en vigueur
Bras-Panon	Avis sur modification du PLU en vigueur
Sainte-Marie	Avis sur modification N°4 du PLU et sur la révision allégée N°1
Etang Salé	Avis sur le projet d'aménagement de l'arrière plage
Le Port	Observation sur le projet de PLU en cours

Ainsi à ce jour :

- 2 SCOT (TCO et CINOR) et 9 PLU ont été mis en compatibilité,
- 2 SCOT (CIREST Grand Sud) sont en cours de révision ou d'élaboration,
- 15 PLU sont en cours de révision.

Par ailleurs, pour rappel, l'enjeu du SAR 2011 est de concilier l'essor démographique, les besoins en logements, en équipements urbains, en emplois tout en préservant le capital territorial naturel et agricole. La Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (LAAAF) publiée le 13 octobre 2014 a créé la Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA), qui a évolué en Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) depuis 1er août 2015. Cette commission a été instituée par la loi de modernisation de l'agriculture du 27 juillet 2010 et par l'ordonnance n°2011-864 du 22 juillet 2011 relative à la protection et à la mise en valeur des terres agricoles dans les départements d'outre-mer.

En 2017 la CDPENAF s'est réunie 9 fois pour examiner divers dossiers qui lui ont été soumis :

Dates CDPENAF	Ordre du jour
8 mars 2017	- Avis du PLU arrêté de l'Etang-Salé
19 avril 2017	- Projet de création d'un fonds de compensation et de sa structure porteuse - Projet de Règlement Intérieur de la CDPENAF
13 juin 2017	- Point sur le fonds de compensation et le GIP - Validation du Règlement Intérieur de la CDPENAF - Révision allégée n°1 du PLU de Sainte-Marie (Zone AUb <i>Les Cafés</i>) - Examen des permis de construire
19 juillet 2017	- Communication aux Mairies sur la CDPENAF - Examen des permis de construire et début d'élaboration d'une typologie des avis favorables et défavorables
16 août 2017	- Point sur la communication aux Maires et des réunions en Sous-Préfecture - Examen des permis de construire

20 septembre 2017	- Bilan des réunions organisées en Sous-Préfecture - Projet <i>Le Hangar</i> sur la commune de Saint-Paul : saisine de la CDPENAF - Examen des permis de construire
18 octobre 2017	- Focus sur la " <i>Loi Macron</i> " et l'extension des maisons d'habitation - Saisine de la CDPENAF : échangeur de <i>Paniandy</i> sur la commune de Bras-Panon - Examen des permis de construire
15 novembre 2017	- Avis de la CDPENAF : saisine de la commune de Bras-Panon au sujet de l'échangeur de <i>Paniandy</i> - Examen des permis de construire
13 décembre 2017	- Avis de la CDPENAF : saisine de la commune de Bras-Panon au sujet de l'échangeur de <i>Paniandy</i> - Suite à donner au courrier d'ILEVA - Point d'information sur la création du Groupement d'Intérêt Public Ile de La Réunion Compensation (GIP-IRC) - Examen des permis de construire

Le suivi des indicateurs environnementaux:

Inscrit dans le SAR, le suivi annuel des enjeux environnementaux, déclinés en 23 indicateurs d'impact environnemental, a été mis en place avec l'appui de l'AGORAH afin d'évaluer l'efficacité des prescriptions. L'AGORAH a été désignée pour réaliser et animer le suivi de ces indicateurs.

La commission de suivi de 2017 a été décalée au 5 avril 2018 afin de pouvoir présenter à l'ensemble des membres, le projet de modification du SAR avec sa phase de consultation des personnes publiques associées (PPA) ainsi que la mission de l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du document régional.

Sur les trois indicateurs portant sur le respect des grands équilibres du territoire, c'est-à-dire la préservation des espaces naturels et agricoles face à la croissance des espaces urbains, les évolutions sont les suivantes :

INDICATEURS	VALEUR 2015	VALEUR 2016	EVOLUTION
Espace urbain – zones denses	5 744 ha	5 808 ha	Evolutions conformes aux tendances du SAR. L'étalement urbain se fait au détriment des zones d'urbanisation dispersées.
Espace urbain – zones étalées	17 951 ha	18 018 ha	
Espace urbain – zones dispersées	6 100 ha	6 093 ha	
Espace naturel – forte valeur	169 367 ha	169 154 ha	Evolution à la baisse conforme aux tendances du SAR, du fait de l'urbanisation.
Espace naturel – moindre valeur	23 273 ha	22 923 ha	

Espace agricole	52 529 ha	NC L'espace agricole est mesuré par les enquêtes statistiques, qui ont l'avantage de s'appuyer sur une méthodologie uniforme sur le territoire européen. Ces enquêtes statistiques sont le Recensement agricole tous les 10 ans (2000-2010-2020) et les enquêtes Structures sur la période intercensitaire, qui ont lieu tous les 3 ans (2007-2013-2016...).
-----------------	-----------	---

Les dispositifs relatifs à la mise en œuvre du SAR :

Dans le cadre du PO FEDER 2014/2020 et des Investissements Territoriaux Intégrés contractualisés avec les intercommunalités, la Région accompagne les projets s'inscrivant dans les fiches actions qui ont été mises en place en déclinaison des prescriptions du SAR. Les fiches actions concernées sont :

- Programme d'appui aux projets d'urbanisation autour des gares et des stations RRTG (mesure 4-09),
- Espaces Publics Structurants des centralités du SAR (mesure 7-04).

Ainsi, en 2017, au titre du FEDER, ce sont 2 dossiers qui ont été traités avec un montant engagé de fonds européen de 4 392 352,76 €, et une contre partie nationale Région de 615 979 €, selon la répartition suivante :

Mesures	Nb de dossiers	FEDER programmé	Part CPN Région
4.09 - Programme d'appui aux projets d'urbanisation autour des gares et des stations RRTG	1	4 231 353 €	604 479 €
7.04 - Espaces Publics Structurants des centralités du SAR	1	161 000 €	11 500 €

1.1.2 – Poursuite du projet de modification du SAR

Par délibération du 12 décembre 2013 et du 10 juin 2014, le Conseil Régional a approuvé l'engagement d'une procédure de modification du SAR telle que le prévoit l'article L4433-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, en lien avec les priorités de la collectivité. Ces modifications portent sur les thématiques suivantes :

- La réhabilitation et la création de bassins de baignade non identifiés au SMVM ;
- L'exploitation des matériaux carrières ;
- Le transport et l'inscription du transport par câble au SAR ;
- Le développement de l'aéroport de Pierrefonds ;
- La STEP Marine des Énergies Nouvelles Renouvelables (ENR) à Matouta Saint-Joseph ;
- L'extension de la STEP de Saint-Pierre – Le Tampon ;
- L'identification d'un nouveau site d'hydrocarbure.

Avant de procéder à son arrêt par la collectivité, et de poursuivre les phases de consultations (avis des personnes publiques associées, enquête publique, saisine des autorités nationales pour l'approbation), le projet de modification a été présenté en juin 2016 au Ministère du Logement et du Développement Durable, ainsi qu'au Conseil d'État pour avis. Il en est ressorti que les projets retenus par la collectivité sont éligibles à ce projet de modification et que l'évaluation environnementale du SAR devait être actualisée au titre de la directive européenne 2001/42/CE du 27 juin 2001.

Toute l'année 2017 a été consacré à la réalisation de cette évaluation environnementale. Au vu des conclusions des impacts de chaque projet sur l'environnement, 2 projets impactant fortement l'état initial du SAR ont été retirés :

- le transport par câble Salazie Bébour/Bélouve,
- le projet de carrière sur le site de Sans-Souci.

Fin 2017 le projet de modification a été transmis à la DHUP pour un avis technique tant sur le fond que sur la forme. L'avis du ministère est désormais favorable sur le projet de modification du SAR.

1.1.3 - L'évolution du SAR :

Le constat de la mandature 2015/2021 relatif aux limites du SAR concerne son incapacité à répondre au mieux, dans une temporalité adaptée, aux besoins du territoire réunionnais qui évoluent très vite, notamment en termes de développement économique et touristique, de déplacements, et de développement énergétique.

Conformément à l'article L.4433-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, et au plus tard à l'expiration d'un délai de dix ans à compter de la date d'approbation du SAR (22/11/2011), le conseil régional doit procéder à une analyse du schéma notamment du point de vue de l'environnement et délibère sur son maintien en vigueur ou sur une mise en révision complète ou partielle. À défaut d'une telle délibération, le schéma d'aménagement régional devient caduc.

À cet effet, la Région a décidé, par délibération de la Commission Permanente du 12/12/2016 de réaliser un bilan à mi-parcours de l'application du SAR. Dans ce cadre la Région a confié à l'AGORAH la mission d'élaborer un cahier des charges en partenariat avec les services de la Région, de l'État et du Département pour cadrer le périmètre de cette évaluation.

Cette mission d'évaluation a été attribuée en décembre 2017 au BET CITADIA qui dispose d'une année pour la mener à bien.

Pour la révision et évolution du SAR:

Chapitre 905 - nature 2031
CP : 116 535,00 €

Pour la déclinaison opérationnelle du SAR à travers les riches actions du FEDER (densification autour des pôles intermodaux et espaces publics structurants) :

**Chapitre 905 – nature 2045
AP : 615 979,00 €**

1.2 – L'aménagement des Hauts – un programme pour dynamiser, rendre attractif et développer l'activité et l'emploi

1.2.1 – La gouvernance des Hauts

L'État, La Région, et le Département ont décidé en 2015 de mettre en place une gouvernance partenariale pour mener une politique ambitieuse en faveur du développement des Hauts. L'année 2017 a vu la consolidation des moyens nécessaires au fonctionnement du Secrétariat Général des Hauts. Des comités techniques et de pilotage se sont tenus.

Dans le cadre de ce partenariat, la Région a apporté les moyens humains et financiers nécessaires au bon fonctionnement du Secrétariat Général des Hauts (SGH) et à son développement. En sus des 3 ETP mis à disposition, la collectivité a accordé une subvention de fonctionnement, à part égale entre les trois partenaires, de 36 000 € en 2017 afin de couvrir les dépenses telles que l'entretien des véhicules de service, le carburant, les consommables de bureautique.

En complément, la Région a participé à l'organisation et à l'animation de la journée Réseau Rural Régional qui s'est tenue le 12 septembre 2017 à la Plaine des Palmistes.

1.2.2 – Impulser une nouvelle dynamique en traduisant de manière opérationnelle le Cadre Stratégique des Hauts

Dans le cadre des fonds structurels européens

Le cadre financier des POE 2014/2020 apporte les moyens nécessaires aux ambitions de la politique en faveur des Hauts conformément au Cadre Stratégique Partagé des Hauts. En effet, au titre du POE 2014/2020, les Hauts sont dotés d'une enveloppe financière de 37,668 M€ au titre du FEDER et de 78,955 M€ au titre du FEADER, correspondant à un montant total de dépenses publiques de 156,470 M€.

À cela se rajoutent deux autres mesures respectivement dotées de 19,97 M€ (mesure 5.09 Aménagements de sites touristiques publics) et de 5,7 M€ (mesure 5.08 : Protection et valorisation de la biodiversité) qui peuvent également être mobilisées de manière non exclusive aux territoires des Hauts. Les contreparties publiques État et Région sont inscrites au Contrat de Plan 2015/2020.

Le programme LEADER a donné lieu à la mise en place des quatre GALs : le GAL NORD, le GAL EST, le GAL OUEST et le GAL Sud. Les moyens de fonctionnement des GALs pour leur animation ont été mis en place en 2017. Les fiches actions des quatre GALs ont été approuvées, et les comités de programmation se sont tenus en 2017.

Ainsi, en 2017 :

- au titre du FEDER, ce sont 18 dossiers qui ont été traités avec un montant engagé de fonds européen de 9 407 063,96 €, et une contrepartie nationale Région de 1 739 633 €,
- au titre du FEADER, ce sont 28 dossiers qui ont été traités avec un montant engagé de fonds européen de 14 409 496,26 €, et une contrepartie nationale Région de 3 308 048,34 €,
- suite à un appel à manifestation d'intérêt pour la mise en place d'un fonds de garantie doté de 1 million d'euros, dont 350 000 € portés par la Région, afin de permettre aux porteurs de projets LEADER de bénéficier de la trésorerie dans leur phase de démarrage, la SOFIDER a été désignée lauréate pour la gestion de ce fonds.

Soit un total de 46 dossiers avec un montant de fonds européens de 23 816 560 € et une contrepartie nationale Région de 5 047 681 €.

Dans le cadre de la stratégie régionale

Au-delà des fonds structurels européens mis en place spécifiquement en faveur des Hauts, la Région œuvre parallèlement en faveur du développement des Hauts à travers ses orientations et ses dispositifs spécifiques suivants.

Ont été identifiées 105 actions pour un montant de 23 993 427 €. Ces actions concernent principalement le Plan de Relance Régional 2ème génération pour un montant de 18 462 741 € soit 34 projets.

Le programme pluriannuel de renforcement de chaussées est intervenu pour un montant estimé à 3,4 M€. Deux autres programmes, le fonds culturel régional et celui du bâti scolaire ont été mobilisés pour respectivement 940 069 € et 840 498 €. Le fonds régional pour les activités sportives est également intervenu pour un montant estimé aux environs de 65 000 €.

D'autres interventions dans le domaine économique et numérique ont mobilisé les fonds propres région à hauteur de 44 731 €.

Les interventions ponctuelles en faveur des associations se sont élevées à 75 000 €.

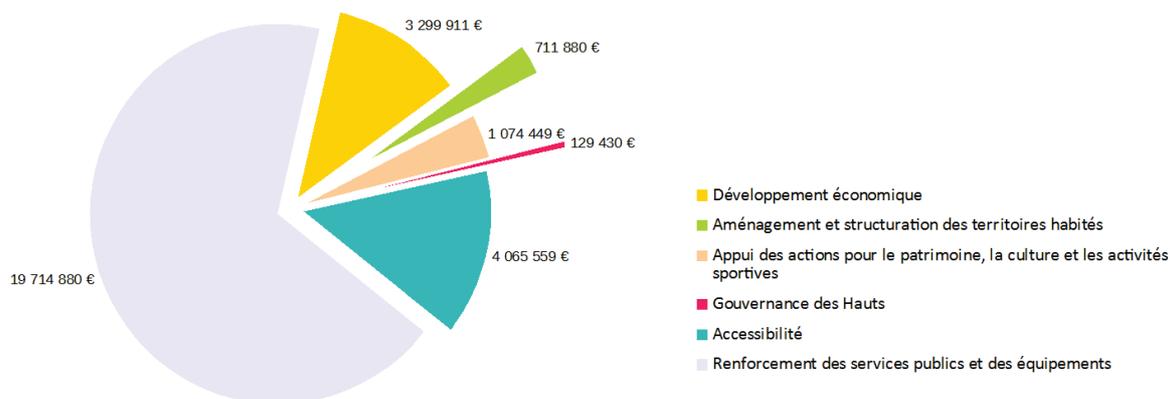
Globalement ce sont 52 857 668 € qui ont été mobilisés pour la 5ème micro-région, permettant la mise en œuvre de près de 150 projets.

Les fonds européens ont été mobilisés pour un montant de 23 041 108 € et les fonds de la région pour un montant de 29 041 108 €.

Répartition des projets par thématique et par montant des fonds régionaux (Fonds propres et CPN)

Projets dans les Hauts - Région Réunion - Exercice 2017

Financement par axe thématique



Pour accompagner les projets financés à travers les dispositifs financiers du FEDER et du FEADER y compris LEADER :

Chapitre 905 - nature 2045 / 20421

AP : 501 912,00 €

CP : 26 812,00 €

Chapitre 935 - nature 65738 / 6574

AE : 223 858,00 €

CP : 184 535,00 €

Pour accompagner le Secrétariat Général des Hauts dans la mise en œuvre du cadre stratégique des Hauts :

Chapitre 905 – nature 22848

AP : 2 500,00 €

Chapitre 935 - nature 6064 / 6574 / 6234

AE : 33 500,00 €

CP : 4 301,00 €

1.3 – Les structures œuvrant en faveur de l'aménagement et du développement du territoire – accompagner les acteurs essentiels sur le territoire

En 2017, la Région a confirmé son accompagnement des structures œuvrant en faveur de l'aménagement et du développement du territoire :

L'Agence Réunionnaise pour l'Observatoire, l'Aménagement et l'Habitat (AGORAH) : L'AGORAH, en tant qu'agence d'urbanisme, accompagne les différents acteurs locaux de l'aménagement du territoire dans la compréhension, le suivi et le partage de la prospective territoriale de La Réunion. Le cœur de métier de l'agence repose sur trois piliers : l'observation du territoire, la production d'études et d'expertises, l'animation de réseaux d'acteurs et de centres de ressources.

L'AGORAH s'organise en quatre pôles : Pôle urbanisme, Pôle habitat, Pôle environnement et Pôle ressources. Ses missions sont variées et, à titre d'illustration, elle a effectué en 2017 le suivi des enjeux environnementaux du SAR, l'analyse de la compatibilité des PLU avec le SAR, la réalisation des portraits des quartiers de la CASUD et de la CIREST, une étude sur l'état des lieux et l'analyse des opérations d'aménagement, l'organisation d'ateliers inter-acteurs, etc ...

Outre ses missions, la Région a sollicité l'agence pour apporter une contribution à l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du SAR en investiguant 7 champs thématiques et, dans le cadre de notre compétence déchets, pour renforcer l'observatoire sur les déchets en élargissant son périmètre d'études (cf. point 3.3).

Au titre du programme de travail de l'année 2017, la Région Réunion a contractualisé avec l'AGORAH pour un montant de 500 000 € auquel s'ajoute 78 400 € pour la mise en place d'un observatoire des déchets.

SPL MARAINA : Depuis 2016, un accord cadre pluriannuel en fonction des priorités de la collectivité a été contractualisé avec la SPLA MARAINA. Au titre de l'année 2017, cette convention cadre a été déclinée comme suit :

- Aménagement du territoire : déclinaison du SAR pour 170 345,00 € ;
- Mise en tourisme et développement des Hauts pour 220 851,75 € ;
- Transports et déplacement pour 185 723,42 €.

Les Sociétés d'Aménagement : l'article L. 1521-1 du CGCT permet aux collectivités territoriales de créer des SEML « pour réaliser des opérations d'aménagement, de construction, pour exploiter des services publics à caractère industriel ou commercial ou pour toute autre activité d'intérêt général ».

La Région est actionnaire de Sociétés et des principales SEM d'aménagement intervenant dans chaque bassin de vie :

- SODIAC - 4,93 % du capital de 25 362 125 € (actionnaire principal Saint-Denis),
- SEDRE – 2,24 % du capital de 2 400 000 € (actionnaire principal Saint-Paul),
- SEMAC – 10,75 % du capital de 7 835 910 € (actionnaire principal Saint-Benoît),
- SODEGIS – 11 % du capital de 9 014 000 € (actionnaire principal CASUD).

L'EPFR : L'Établissement Public Foncier de La Réunion a été créé le 16 septembre 2002. Il est compétent pour « réaliser, pour son compte, pour le compte de ses membres ou toute personne publique, toutes acquisitions foncières et immobilières, en vue de la constitution de réserves foncières... ». Les activités de l'établissement public s'exercent dans le cadre d'un programme pluriannuel d'interventions, approuvé par le Conseil d'Administration de l'établissement.

La SAFER : Société Anonyme à but non lucratif, sous tutelle de l'État, créée le 2 septembre 1965 a participé au développement de l'Île par la réalisation notamment d'aménagements agricoles et ruraux, en assurant la réforme foncière dans les années 1970-80, et en apportant sa contribution à la « reconquête des Hauts », par le développement notamment de la filière élevage bovins et la diversification des cultures. La Région est actionnaire de la SAFER à hauteur de 16,63 % du capital qui s'élève à 1 296 000 €.

La SEFAR : Société d'Épargne Foncière Agricole de La Réunion, est une société civile à placement collectif immobilier créée en 1989, qui regroupe des GFA (Groupement Foncier Agricole). La Région détient 44,23 % du capital de la SEFAR.

Le GIP IRC (Ile de La Réunion Compensation) : La CDPENAF (Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) réunie le 13 juin 2017 a validé la mise en place d'un fonds de compensation pour tout projet impactant une superficie agricole à partir de 1 ha et la création d'un GIP comme structure porteuse pour la gestion de ce fonds de compensation.

Ce GIP a pour objet de contribuer à la préservation de la sole agricole, dans un contexte où la protection et la reconquête du foncier agricole à des fins d'installation de jeunes agriculteurs et de consolidation des exploitations existantes constituent les enjeux majeurs pour la survie de l'agriculture réunionnaise.

La Région s'est positionnée favorablement sur le principe d'être membre fondateur de ce GIP au même titre que l'État, le Département, la SAFER et la chambre d'agriculture. Un montant de 8 760 € a été engagé au titre de notre participation au fonctionnement (12%).

Par ailleurs, la Région a renouvelé son adhésion aux organismes suivants :

L'ADIL : Agence Départementale d'Information sur le Logement. Elle offre aux particuliers un conseil complet et gratuit sur tous les problèmes de logement, qu'ils soient juridiques, financiers ou fiscaux. La Région y a adhéré en 2016 dans le cadre de son action en faveur du logement à hauteur de 20 000 €.

AFIGEO : Association Française pour l'Information Géographique. L'AFIGEO, a été créée en 1986. Son objet est de concourir au développement du secteur de l'information géographique, en France et à l'international. La Région Réunion a renouvelé sa cotisation pour l'année 2017 pour un montant de 650 €.

AIVP : Association sans but lucratif, créée en 1988, composée de décideurs et de professionnels du développement des villes portuaires. L'AIVP est un réseau international d'acteurs publics et privés impliqués dans le développement durable de la

ville portuaire. La Région Réunion a renouvelé sa cotisation pour l'année 2017 pour un montant de 5 741 €.

SI TOUS LES PORTS DU MONDE : Association à but non lucratif rassemblant des entreprises privées (de la PME à la multinationale), des administrations territoriales, ainsi que des associations à but non lucratif, ayant pour vocation la promotion des échanges économiques et culturels entre ses membres et de mettre en place des partenariats durables. La Région Réunion est membre de cette association depuis 2015. La Région Réunion a renouvelé sa cotisation pour l'année 2017 pour un montant de 3 255 €.

Pour la participation au financement et aux programmes d'actions de l'AGORAH et de la SPL MARAINA :

Chapitre 905 - nature 204181

AP : 578 400,00 €

CP : 538 000,00 €

Chapitre 935 - nature 617

AE : 576 920,00 €

CP : 592 947,00 €

Pour le renouvellement des adhésions à des organismes chargés de l'aménagement : AIVP/ AFIGEO/ Si tous les ports du monde, ADIL :

Chapitre 935 - nature 6574 / 6281

AE : 29 646,00 €

CP : 29 646,00 €

1.4 – L'information géographique et l'observatoire du territoire – des outils au service des politiques d'aménagement

1.4.1 – La plate forme de Surveillance de l'Environnement Assistée par Satellite dans l'Océan Indien - SEAS-OI

La gouvernance de la station SEAS-OI :

Le programme de Surveillance de l'Environnement Assistée par Satellite dans la zone Océan Indien (SEAS-OI) est le fruit d'un partenariat établi depuis 2008 entre l'État, la Région Réunion, l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et l'Université de la Réunion. Il vise à développer à La Réunion un pôle d'excellence en télédétection, à partir de la station de réception et de traitement des images satellites implantée sur le site de l'IUT de Saint-Pierre.

C'est dans ce cadre que l'infrastructure SEAS-OI a été construite par la Région, conformément à la convention de maîtrise d'ouvrage signée entre l'État et la Région le 19 septembre 2008. La station est opérationnelle depuis juillet 2012.

Dans la suite de la mise en service de l'ouvrage, une convention de gouvernance de SEAS-OI a été établie en 2012 entre l'Etat, la Région Réunion, l'Institut de Recherche pour le

Développement, et l'Université de La Réunion, afin d'assurer l'animation, le fonctionnement, et le développement de la station, dans l'attente de la mise en place d'une structure de gestion.

Cette structure n'ayant pas pu être mise en place, l'agence NEXA a conduit en 2016, à la demande de la Région, deux premières études centrées sur l'analyse des potentiels économiques, scientifiques, et de coopération régionale, et sur les scénarios d'évolution de la plateforme SEAS-OI.

Sur la base de ces études, en 2017, une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage a été sélectionnée par NEXA pour la rédaction d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI). Cet AMI est destiné à identifier et sélectionner des opérateurs privés, afin de contractualiser avec ces derniers pour assurer l'exploitation économique et l'évolution de la plateforme, dans le respect du projet de triple valorisation territoriale porté par les partenaires, à savoir la valorisation économique, la recherche innovation et la formation, et la coopération régionale. Cet AMI doit également permettre de redéfinir les modalités de gouvernance de la station SEAS-OI, au travers des partenariats avec le secteur privé pour le financement de l'équipement, dans le cadre des fonds européens 2014/2020.

Le programme d'actions :

En 2017, La Région Réunion a mis en place son programme d'actions en matière de coopération dans le domaine du spatial notamment dans le cadre de la programmation des fonds UE (INTERREG, FEDER) sur la période 2014/2020, des fonds AFD, et du Ministère des Affaires Etrangères :

- Le projet d'aménagement intégré et durable du littoral côtier de la commune urbaine de Morondava à Madagascar :

Le programme vise directement à lutter contre les effets liés aux changements climatiques et notamment à l'augmentation du niveau de la mer, la submersion marine, l'inondation par les crues des rivières et aux passages fréquents des cyclones, au travers des actions concrètes d'aménagements et d'éducation environnementale. Il a ainsi obtenu le label « initiative climat » lors de la COP 22 en 2016 à Marrakech.

L'année 2017 a permis d'établir les conventions relatives à la mise en œuvre de ce programme évalué à 699 040,60 € (dont 67 447,6 € de contribution Région) avec notamment la signature le 6 octobre 2017, lors de la conférence internationale sur le climat, de deux conventions financières : l'une avec l'AFD et l'autre avec la Commune Urbaine de Morondava.

Les premières instances de gouvernance du projet (COmité de PIlotage et Comité Scientifique et Technique) se sont réunies en août 2017 à Morondava.

Enfin, les consultations relatives aux études techniques et environnementales préalables à la mise en œuvre des aménagements ont été lancées en décembre 2017.

- La Chaîne Automatisée pour la Cartographie d'Occupation des Sols (CACAOS) :

La phase I du programme CACAOS cofinancé par l'Etat au titre du FCR a permis d'établir en 2017 une méthodologie en télédétection pour la cartographie de l'occupation du sol (COS) dans la région du Diana à Madagascar, à partir de l'imagerie satellitaire de la station SEAS-OI et sentinel2 (S2) du programme européen copernicus de l'Agence Spatiale Européenne.

La Région Réunion a acté en 2017 la généralisation de la chaîne de traitement CACAOS sur l'ensemble du territoire de Madagascar grâce à un cofinancement de l'AFD. à hauteur de 30 000 € (Cacaos phase II).

- La Plateforme d'Imagerie Aéroportée Numérique des Territoires (PIMANT) :

La Région s'est dotée d'un système d'acquisition aérien de données optiques de télédétection pour fournir des orthophotoplans à très haute résolution, la plateforme PIMANT.

Cet outil, complémentaire à SEAS OI du fait des meilleures résolutions obtenues, mais aussi de son opérationnalité à tout moment, notamment en période de crise (cyclone, feux de forêts...), doit devenir un outil central dans le domaine des systèmes d'information géographique à La Réunion.

L'année 2017 a été consacrée au montage de l'opération et au lancement de deux appels d'offre : l'un pour des prestations de vols aériens et l'autre pour l'achat d'un drone et des formations associées.

1.4.2 – L'information géographique

La Loi NOTRe du 07/08/2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République reconnaît l'échelon régional comme étant le plus pertinent pour assurer une mutualisation et une redistribution efficace de l'information géographique, en développant des plateformes de services numériques de données géographiques régionales en association avec les communes et leurs groupements, les départements, ainsi que d'autres acteurs publics et privés du domaine, dans un esprit de mutualisation et d'ouverture des données.

Le 16 novembre 2017, la Région Réunion a coorganisé les Rencontres de la Géomatique de La Réunion qui se sont tenues sur le site du Parc TechSud (IUT de St Pierre et la station SEAS-OI). Cette journée consacrée à la géomatique et ouverte à tous les acteurs s'est articulée autour de deux thèmes :

- Observation du territoire : nouveaux capteurs et nouvelles plateformes ;
- Données et logiciels libres : état des lieux, enjeux et exemple de projets à La Réunion.

Cette journée a été un réel succès (plus de 100 participants) et très fructueuse sur le plan des rencontres entre les professionnels de ces thématiques à La Réunion.

La Région dispose d'un service géographique, d'une part pour répondre aux demandes d'analyse cartographiques des services de la collectivité mais également d'organismes externes (SPL, IRT,...), et d'autre part pour contribuer avec l'État et le Département à l'acquisition mutualisée et à la mise à jour en continu des référentiels géographiques sur l'ensemble du territoire réunionnais.

En 2017, 88 entités se sont connectées représentant 3912 utilisations des applications du portail géographique correspondant à 12 applications cartographiques (emplois verts, urbanisme, aménagement, cadastre, route- transport, environnement, culture, ...). 202 commandes ont été passées correspondant à la création de 195 cartes. Au global, 33 services et/ou directions de la Région ont sollicité le service géographique pour des besoins cartographiques.

Par ailleurs, la Région a fait l'acquisition en 2017 de couches d'informations géographiques (Scan25 et du Scan10) de l'Institut Géographique National pour les besoins des services.

Pour la mise en œuvre opérationnelle des programmes d'actions cofinancés :

Chapitre 905 - nature 204182 / 21838

AP : 595 001,00 €

CP : 103 529,00 €

Chapitre 935 - nature 6251

AE : 142 668,00 €

CP : 20 483,00 €

Pour la poursuite du développement des différents outils en adéquation avec l'évolution des techniques satellitaires :

Chapitre 905 – nature 2051

AP : 32 083,00 €

CP : 5 132,00 €

Chapitre 935 – nature 6574 / 6156 / 65 738

AE : 60 737,00 €

CP : 22 666,00 €

Récapitulatif du bilan financier 2017
secteur aménagement :

		Budget Primitif 2017	Budget 2017 (BP+DM+virt)	Réalisé au 31/12/17	% Budget 2017
INVEST.	AP	3 555 000	3 805 000	2 325 875	61,1%
	CP	2 253 000	1 557 000	790 008	50,7%
FONCT.	AE	1 440 000	1 516 921	1 067 329	70,4%
	CP	1 301 400	1 820 440	854 329	46,9%
TOTAL	AP/AE	4 995 000	5 321 921	3 393 204	63,8%
	CP	3 554 400	3 377 440	1 644 337	48,7%

Sur le plan budgétaire, pour ce chapitre, le montant total engagé (AP/AE) est de 3,4 M€ et celui mandaté (CP) à 1,6 M€. Le taux d'engagement est de 63,8 % et le taux de paiement de 48,7 %.

SECTEUR ÉNERGIE, ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET BIODIVERSITÉ

2 - UNE POLITIQUE RÉGIONALE POUR SOUTENIR LE SECTEUR PRIORITAIRE DE L'ÉNERGIE ET POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT RÉUNIONNAIS

2.1 - Une déclinaison des orientations du SRCAE et la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)

Les Schémas Régionaux Climat Air Énergie (SRCAE) inscrits dans la loi Grenelle 2, définissent les orientations stratégiques pour :

- le développement des énergies renouvelables,
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- la maîtrise de la demande en énergie,
- la lutte contre la pollution atmosphérique,
- l'adaptation au changement climatique.

Le SRCAE a été approuvé en Assemblée Plénière le 7 novembre 2013, et a fait l'objet d'un arrêté préfectoral le 18 décembre 2013. La Loi sur la Transition Énergétique pour une Croissance Verte (LTECV), adoptée en août 2015 prévoit pour les ZNI telles que La Réunion l'élaboration par la Région et l'État d'une Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) qui devient le volet « Énergie » du SRCAE.

La PPE de La Réunion a été adoptée par décret du Premier ministre le 12 avril 2017. Une révision de celle-ci a été initiée dès 2017, pour couvrir les périodes 2019-2023 et 2024-2028.

2.2 - La maîtrise de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables pour réduire notre dépendance énergétique

2.2.1 - Partenariat avec la SPL ER

La Région a confié à la SPL Énergies Réunion plusieurs missions dont certaines relèvent de l'intérêt général à caractère transversal. Il s'agit en particulier :

- d'une mission d'animation et de secrétariat liée à la Gouvernance de l'Énergie et, dans ce cadre, une étude sur les externalités économiques de la mise en œuvre de la PPE ainsi que les travaux de révision de la PPE. Cette Gouvernance créée en 2014, avec les partenaires que sont notamment l'État, l'ADEME, EDF, le Conseil Général et le SIDELEC, vise à définir collectivement les objectifs à atteindre et à coordonner les actions menées,
- d'assurer la mission d'Observatoire de l'Énergie et réaliser le bilan énergétique de La Réunion pour l'année 2016,

- du travail de sensibilisation et d'éducation, dans le cadre des Espaces Info Energie (EIE) à destination du grand public et des lycéens,
- d'apporter une expertise sur des questions techniques réglementaires ou juridiques.

Ces actions réalisées sous la maîtrise d'ouvrage de la Région, ont fait l'objet d'un financement à hauteur de **325 960 €**.

2.2.2 - Soutien aux Énergies renouvelables pour augmenter leur part dans le mix électrique

a) Solaire photovoltaïque

La Collectivité a mis en place depuis 2011, un dispositif d'aide en faveur des particuliers qui souhaitent s'équiper d'une centrale photovoltaïque individuelle avec ou sans stockage. Il s'agit d'un système d'aide qui s'appuie sur des subventions directes aux particuliers.

De 2011 à 2017, plus de **1 000 foyers** (dont 157 en 2017) ont pu bénéficier de l'aide régionale, permettant la mise en place d'une puissance totale de l'ordre de **3,3 MWc** et la production annuelle d'environ 4,4 GWh.

Les installations avec batteries de stockage permettant une autoconsommation de l'énergie produite sont également subventionnées. Cette évolution du dispositif favorise ainsi l'autoconsommation, confortant l'évolution naturelle du marché photovoltaïque. La SPL Énergies Réunion anime ce dispositif et assure sa mise en œuvre technique, pour le compte de la Région.

Par ailleurs, en 2017, les centrales photovoltaïques de l'Hôtel de Région, du lycée de Trois-Mares et du lycée de Saint André ont produit 87 000 kWh. La maintenance des centrales, le suivi de leur production ont été confiés à la SPL Énergies Réunion.

En avril 2017, un appel à projets a été lancé par la Région avec le soutien de la SPL Énergies Réunion, visant la mise à disposition, auprès des solaristes, des toitures du patrimoine régional pour l'installation de centrales photovoltaïques. Ainsi, trois solaristes ont été retenus pour la réalisation de centrales sur 21 sites, représentant une puissance globale de 3 MW. Le montant de ces prestations s'élève à hauteur de **152 150 €**.

Dans le cadre du POE FEDER 2014-2020, en partenariat avec l'ADEME, la Région a contribué à la réalisation de quatre centrales photovoltaïques en autoconsommation dans le tertiaire pour un montant total de **76 043 €**, représentant une puissance installée de 330 kWc.

Enfin, un programme d'étude, porté par le laboratoire PIMENT de l'Université de La Réunion, visant à développer des modèles de dimensionnement de stockage pour favoriser l'intégration des centrales intermittentes photovoltaïques, a bénéficié du soutien régional pour un montant de **72 416 €**.

b) Valorisation de la Biomasse

La Région Réunion a confié à la SPL Energies Réunion par convention de mandat la réalisation de deux projets de méthanisation/gazéification), l'animation et la mise en œuvre du Schéma Directeur Bois-Energie ainsi que l'élaboration du Schéma Régional Biomasse.

Projet de réalisation d'une unité de méthanisation sur le lycée agricole de Saint-Joseph

Depuis 2010, la Région porte le projet de réalisation d'une unité de méthanisation sur le site du lycée agricole de Saint-Joseph (soit 2 117 613 euros). En raison de problématiques foncières (liées à l'obtention du permis de construire), il a été décidé de résilier le marché avec le maître d'œuvre. En 2016, le marché Assistance à Maîtrise d'Ouvrage a été notifié au groupement composé de ATM OI, EREP et Solagro.

En 2017, il a été décidé de retenir le marché de conception-réalisation passé en procédure adaptée, avec une première phase d'appel à candidatures et une deuxième phase d'appel d'offres. La première phase a été lancée au 2^e semestre 2017 et n'a pas aboutie. Elle sera relancée début 2018.

Projet de réalisation d'une unité de gazéification sur le lycée agricole de Saint-Paul

Le projet de mise en place d'une plate-forme d'expérimentation de gazéification est porté par la Région depuis 2012, en partenariat avec le CIRAD. Le budget correspondant à ce projet (soit 1 847 000 euros) a déjà été engagé lors des exercices antérieurs. Le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de la plate-forme a été notifié au bureau d'études Inset SUD en février 2017.

S'agissant du marché de fournitures, le marché relatif au séchage solaire a été attribué à l'entreprise COREX en décembre 2016, et le marché relatif à la chaîne de conditionnement de la biomasse et au gazéifieur a été notifié à l'entreprise FEMAG en octobre 2017. Le marché de fournitures a également été attribué.

Schéma Régional Biomasse et filière Bois-Energie :

La Région a également sollicité la SPL Energies Réunion pour l'accompagner dans l'élaboration du Schéma Régional Biomasse (SRB). Les travaux ont démarrés en juin 2017 et devraient s'achever au 2^e trimestre 2018.

L'action « Développement de la filière bois /gazéification » visant l'animation et la mise en œuvre du Schéma Directeur Bois-Energie (SDBE) s'est poursuivie, ainsi que l'accompagnement au développement de la filière bois énergie, canne fibre et valorisation de la biomasse.

Enfin, une convention cadre 2017-2019 entre la Région Réunion et la Société ALBIOMA a été signée le 07 juin 2017. L'objectif est de définir les modalités de partenariat entre les parties sur la période 2016-2018 afin d'atteindre les objectifs collectifs de la PPE de La Réunion relatifs aux centrales thermiques exploitées par ALBIOMA.

Cette convention cadre contribuera à établir une stratégie « décarbonée » de la production électrique de l'île. Dans le cadre de sa mise en œuvre, une réunion de travail et deux comités de pilotage ont eu lieu.

Le montant total engagé s'élève à **160 000 €** pour l'élaboration du SRB et le développement de la filière méthanisation agricole et à **100 000 €** pour l'animation et la mise en œuvre du SDBE.

c) Hydraulique

En 2017, la Région a poursuivi l'exploitation de ses centrales du Bras des Lianes, et en a confié la charge à la SPL Énergies Réunion. Une production de 1 472 MWh a été constatée malgré l'arrêt de la centrale de l'étage 1 lié à une destruction des cellules haute tension, suite aux intempéries de février 2016. Une enveloppe de **80 000 €** a été engagée pour assurer l'exploitation et la maintenance des centrales.

d) Énergies de la mer

En 2017, suite à l'abandon du projet SWAC Nord (Sea Water Air Conditioning) sur Saint-Denis/Sainte-Marie, une partie des crédits européens a été orienté sur le projet de SWAC Sud. Des contacts ont été pris auprès de la société aéroportuaire pour envisager un SWAC dédié sur l'aéroport Roland Garros.

En outre, la Région a apporté une subvention de **5 400 €** au SIDE0, pour étudier les possibilités de sortie du contrat de la Délégation de Service Public en cours avec Climabyss.

Dans le cadre de l'exploitation du Prototype A Terre (PAT) installé à l'IUT de Saint Pierre, relatif à l'Énergie Thermique de la Mer (ETM), la Région a financé la poursuite des travaux et des essais sur les échangeurs. Pour rappel, il s'agit d'un partenariat avec l'entreprise DCNS (devenue Naval Énergies) et l'Université de La Réunion. Le budget mobilisé s'élève à hauteur de **262 156,50 €**.

La Région a également apporté un financement de **8 000 €** à l'Université de La Réunion, pour l'organisation d'un symposium international sur l'Énergie Thermique des Mers, qui a permis de réunir 29 scientifiques de 8 pays et de faire le point sur l'avancement de la recherche internationale sur la thématique.

2.2.3 - Actions en matière de maîtrise de l'énergie pour réduire les émissions de gaz à effet de serre

Au cours de l'année 2017, la mise en œuvre des fiches actions relatives à l'énergie au titre du POE FEDER 2014-2020 s'est poursuivie. Les axes ont porté essentiellement sur les thématiques suivantes :

a) Mise en œuvre d'un Plan solaire thermique

La réglementation thermique impose la mise en place de chauffe-eau solaires sur les habitations neuves. De fait, les modalités d'intervention de la Région, de l'ADEME et de l'Europe dans les logements sociaux concernent les opérations de réhabilitation.

En matière d'installation collective en logement social, la Région est intervenue en co-financement dans le cadre de la Fiche action 4.03 « *Production d'eau chaude solaire pour les logements à caractère social ou privés sous conditions de faibles ressources et*

*bâtiments publics à partir d'énergie solaire (chauffe-eau solaires)». Ainsi, un total de quinze dossiers de la SIDR, de la SODIAC, de la SEMAC et de la SEMADER ont été financés à hauteur de **1 360 698,29 €** dans le cadre de la procédure Investissements Territoriaux Intégrés (ITI). La part de la Région, au titre de la Contre-partie Publique Nationale (CPN) est de **408 209,49 €**, le montant du FEDER étant de **952 488,80 €**.*

La Région est également intervenue au titre de la CPN sur les opérations de mise en place de chauffe-eau solaires de la CINOR (cantines) et de la mairie de Petite-Ile (cuisine centrale) à hauteur de **9 980,12 €**. Le montant du FEDER sur ces opérations est de **23 286,94 €**.

Lancé en 2011, le dispositif EcoSolidaire, dont l'objectif est de permettre à des foyers défavorisés de s'équiper en chauffe-eau solaire, a été poursuivi en 2017. Les adaptations du dispositif aux règles de financement européen ont été mises en œuvre. Dans ce cadre, les aides accordées bénéficient de 70 % de financement du FEDER et de 500 € de EDF. La SPL Énergies Réunion est chargée d'assurer l'animation du dispositif et l'instruction des dossiers.

En 2017, un budget supplémentaire a été mobilisé à hauteur de **2 000 000 €** pour subventionner les installations, et près de **1 000 dossiers** ont été instruits par la SPL Énergies Réunion, pour un financement qui s'élève à **515 000 €**.

Deux projets de climatisations solaires ont bénéficié du soutien régional dans le cadre du POE FEDER 2014-2020, au titre de la Fiche action 4.02 « *Promouvoir les projets de valorisation des énergies renouvelables, notamment de la biomasse et du biogaz* ». Le montant global de subvention s'élève à hauteur de **83 000 €**. La part de la Région est de **24 900 €** au titre de la CPN, le montant du FEDER étant de **58 100 €**.

b) Précarité énergétique

Dans le cadre du Comité 3 « Précarité énergétique » de la Gouvernance Énergie, la Région en partenariat avec EDF, la CAF, le SIDELEC, le Département, et la Fondation Abbé Pierre, a mis en place un dispositif de soutien et de conseils visant à mettre en œuvre un réseau d'acteurs de la précarité énergétique.

S'appuyant sur la SPL Énergies Réunion pour effectuer un diagnostic dans les foyers, et sur l'expérience acquise dans le cadre des précédents « Service Locaux d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie » (SLIME) mis en œuvre depuis 2014, un programme a été mis en place pour l'année 2017. Il a permis de visiter **5 000 foyers supplémentaires**. Le dispositif **SLIME Réunion** bénéficie du soutien d'EDF Réunion. Outre la remise de lampes basse-consommation et de prises coupe-veille, EDF a contribué à hauteur de 60 % du coût de l'opération. Les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) générés par l'opération sont cédés à EDF.

Près de 60 % des visites ont été menées suite à des repérages individuels par les donneurs d'alerte. Les visites présentent un double intérêt : réaliser un diagnostic complet permettant d'identifier des solutions pouvant entraîner une baisse de la consommation et/ou de la facture énergétique du foyer, et orienter les foyers éligibles vers le dispositif Ecosolidaire pour amplifier leurs économies.

Depuis 2014, **9 000 foyers** ont bénéficié d'une visite à domicile.

La Région a mobilisé un budget de **2 634 610 €** en faveur de la SPL Énergies Réunion et du Comité de Liaison des Énergies Renouvelables (CLER), pour la mise en œuvre de cette opération, et sa labellisation SLIME.

c) Actions transversales

En 2017, la Collectivité a initié, soutenu ou favorisé plusieurs projets publics et privés. La Région a mobilisé un enveloppe de **36 000 €** en faveur de l'Institut d'Excellence en matière d'Énergies Décarbonées « France Énergies Marines », qui en lien avec Témergie accompagne le développement et la mise en œuvre locale des énergies marines.

Témergie, qui assure localement un rôle de Cluster en matière d'innovation et de recherche en Énergie, a bénéficié d'une subvention de **3 000 €**. Depuis 2015, l'association est la représentante locale de France Énergies Marines et dispose d'un chargé de mission dont le poste est cofinancé par la Région et France Énergies Marines.

Bilan de la consommation au titre du POE FEDER 2014-2020 pour le secteur de l'Énergie

• *Fiche action 4-02 « Promouvoir les projets de valorisation des énergies renouvelables, notamment la biomasse et du biogaz »* : Au 31 décembre 2017, l'enveloppe FEDER a été utilisée à hauteur de **556 k€** et celle de la Région à hauteur de **238 k€**.

• *Fiche action 4-03 « Production d'eau chaude solaire pour les logements à caractère social ou privés sous conditions de faibles ressources et bâtiments publics à partir d'énergie solaire (chauffe-eau solaires) »* : Au 31 décembre 2017, l'enveloppe FEDER a été utilisée à hauteur de **3 334 k€** et celle de la Région à hauteur de **533 k€**.

Secteur Energie	Budget Primitif 2017		Réalisation 2017	
	AP/AE	CP	AP/AE	CP
Investissement	8 063 000 €	10 146 700 €	7 336 907 €	9 703 292 €
Fonctionnement	789 900 €	914 000 €	1 007 751	1 091 120 €

2.3 Surveiller et sensibiliser la population sur la qualité de l'air

Concernant la qualité de l'air, la Région apporte son soutien à l'Observatoire Régional de l'Air (ORA). Il s'agit d'une association Loi 1901, créée en 1998, qui a pour mission de surveiller et d'étudier la qualité de l'air à La Réunion.

En 2017, la Région a apporté une contribution à hauteur de 347 847 € dédiés au financement de nouveaux équipements de surveillance de la qualité de l'air (80 847 euros) et au réengagement du montant de l'acquisition du local de l'ORA (213 600 euros).

Secteur Air	Budget Primitif 2017		Realisation 2017	
	AP	CP	AP	CP
Investissement	100 000 €	169 612 €	0 €	84 933 €

2.4 - Réseaux internationaux

En 2017, la Région a renouvelé son adhésion à plusieurs structures : Comité 21, réseau R20, The Climate Group, réseau national des collectivités Amorce, réseau international des Gouvernements Régionaux pour le Développement Durable (nrg4SD) représentant un montant global de **34 427 €**.

La Collectivité a organisé du 4 au 6 octobre 2017 une conférence internationale sur l'adaptation au changement climatique en partenariat avec le réseau nrg4SD, intitulée « *Les îles, terres de solutions innovantes pour tous les territoires* ».

A l'issue de cette conférence internationale, les participants ont proposé un document « *Position Paper* » qui a été présenté à la COP23, à Bonn. Ce document a mis en évidence les principales préoccupations et recommandations des gouvernements régionaux sur la question de l'adaptation au changement climatique, la mise en œuvre de l'Accord de Paris et l'importance particulière de prendre des mesures dans les îles.

3 - UN RENFORCEMENT DE LA COMPÉTENCE DE LA RÉGION EN MATIÈRE DE PLANIFICATION ET DE GESTION DES DÉCHETS

3.1 - Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets

La loi NOTRe portant Nouvelle Organisation territoriale de la République, du 07 août 2015 a confié aux régions de nouvelles compétences en matière de déchets, qui se traduit notamment par l'élaboration d'un Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD).

Des dispositions transitoires ont été également prévues pour les plans en cours d'élaboration, ce qui est le cas du Plan de Prévention et de Gestion des Déchets (PPGDND) initié depuis février 2013 par le Département. Le PPGDND a été approuvé par le Conseil Régional le 23 juin 2016. En outre, après échanges avec la DG Régio et la DG Environnement, la Commission Européenne a confirmé, par courrier du 14 décembre 2016, que la conditionnalité *ex-ante* T.06.2 sur la thématique des déchets est remplie pour le POE FEDER Réunion 2014-2020.

S'agissant du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD), la Région a lancé la procédure d'élaboration en application de la loi NOTRe. Pour rappel, un cahier des charges a été établi pour une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, afin d'élaborer ce plan, qui comprend 7 phases conformément aux dispositions du décret du 17 juin 2016. Une consultation en procédure d'appel d'offres ouvert a été publiée le 27 août 2016 et, après analyse des offres, présenté en Commission d'appel d'offres du 21 décembre 2016.

Pour l'année 2017, les travaux d'élaboration du PRPGD ont été les suivants :

- Notification le 02/02/17 du marché au groupement Espélia/Recovering/Deloitte/Mounier,
- Constitution de la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi du PRPGD : décision de la Commission Permanente du 13/06/17 et arrêté du 04/07/17 (41 membres), installation de la CCES le 05/07/17 et validation du règlement intérieur par la CCES du 10/10/17 ;
- Les différentes phases du PRPGD ont été menées avec une large concertation des acteurs (4 comités techniques, 9 ateliers de travail, 4 comités de pilotage, 2 Commissions Consultatives d'Élaboration et de Suivi) :
 - Phase de démarrage
 - Phase 1 : État des lieux de la prévention et de la gestion des déchets
 - Phase 2 : Prospective à termes de 6 ans et de 12 ans
 - Phase 3 : Planification de la prévention des déchets
 - Phase 4 : planification de la gestion des déchets à termes de 6 à 12 ans
 - Phase 5 : plan régional d'action en faveur de l'économie circulaire
 - Phase 6 : dispositif de suivi et d'évaluation du PRPGD

La phase de concertation (comités de pilotage, comités techniques et Commissions Consultatives d'Elaboration et de Suivi), a mobilisé 494 personnes.

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD), une convention pour le financement de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la planification régionale de la Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) a été établie avec l'ADEME en juin 2017. Le montant de la subvention s'élève à 70 000 euros.

Un CODREC (Contrat d'Objectif pour une Dynamique Régionale Déchets et Économie Circulaire), a été signé avec l'ADEME : l'objectif est d'accompagner la collectivité régionale dans la mise en œuvre de cette nouvelle compétence planification des déchets, en bénéficiant d'une subvention de 255 000 euros maximum.

3.2 - Soutien à l'Économie Circulaire par la prévention et la gestion des déchets, la réduction des pollutions et des nuisances

Conformément au cadre d'intervention approuvé lors de la commission permanente du Conseil Régional du 21 juin 2016, modifié par la même commission du 22 août 2017, la collectivité en concertation avec l'ADEME, a participé au soutien à l'investissement d'associations : 6 dossiers ont été engagés pour un montant des subventions attribuées à hauteur de **128 567 €**.

Dans le cadre de la Conférence Internationale sur l'Adaptation au Changement Climatique, un **village d'acteurs** de l'économie circulaire a été mis en place. Ainsi, une quinzaine d'associations et de très petites entreprises ou Start-Up ont présenté leur actions et leurs initiatives locales en faveur de l'économie circulaire et du développement durable.

Dans le cadre de la **Semaine Européenne pour la Réduction des Déchets**, la Région a organisé, en partenariat avec des acteurs locaux, des visites et des débats en lien avec différentes thématiques (déchets organiques et agriculture, recyclage réemploi et

réparation des déchets, formation et professionnalisation). Une conférence débat sur les enjeux de l'économie circulaire en milieu insulaire a été présentée par une conférencière de l'Institut National de l'Économie Circulaire. Environ 130 personnes ont assisté à ces échanges. Le montant engagé par la Région a été de **8 000 €**.

3.3 - Mesures d'accompagnement et de soutien

AGORAH – L'observatoire Réunionnais des déchets :

Cet observatoire porté par l'AGORAH a vu son périmètre d'études élargi à l'observation des Déchets d'Activités Économiques (DAE) et des déchets inertes et du BTP. Il a donc aujourd'hui vocation à intervenir dans différentes filières de la prévention et de la gestion des déchets et à moyen terme sur le champ de l'économie circulaire. Les données relatives aux Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), transmises par l'Observatoire, ont déjà alimenté le processus d'élaboration du PRPGD dont l'année de référence est celle de 2015. Afin de pérenniser l'observation des déchets, l'AGORAH devra conventionner avec les producteurs de données (CERBTP, éco-organismes des filières REP, EPCI, syndicats mixtes de traitements des déchets, etc). Une convention sur 3 ans a été signée avec la région et l'ADEME, avec une participation régionale de 78 400 €.

Cluster Environnement « GREEN » :

L'association de préfiguration du cluster GREEN (Groupement Régional des Entreprises engagées pour l'ENvironnement) a été créée le 24 août 2011 et a confié au SICR (Syndicat de l'Importation et du Commerce), la mission de définir les modalités de mise en œuvre du cluster. En 2017, la Région a renouvelé son adhésion à l'association de préfiguration du cluster pour un montant de **5 000 €**.

Soutien à la Cellule Économique Régionale du BTP (CERBTP) :

S'agissant des déchets du BTP, la Région a participé aux diverses réunions organisées par la CERBTP, dans le cadre du suivi du plan de gestion des déchets du BTP.

En 2017, la Collectivité a poursuivi sa contribution, en partenariat avec l'ADEME, le Département et les professionnels du BTP, au cofinancement du poste de chargé de mission pour l'animation de la filière déchets du BTP, porté par la CERBTP, pour un montant de **18 000 €**.

Soutien à la chambre d'agriculture – déchets agricoles :

En 2017, la Région a attribué une aide de **27 500 euros** à la chambre d'agriculture de La Réunion pour la mise en place de systèmes pérennes de gestion des déchets agricoles non organiques.

Bilan du volet Déchets/Economie circulaire

Secteur Déchets	Budget Primitif 2017		Réalisation 2017	
	AP/AE	CP	AP/AE	CP
Investissement	500 000 €	350 000 €	486 434 €	119 098 €
Fonctionnement	55 100 €	78 100 €	52 500 €	54 085 €

4 - APPRÉHENDER LES RISQUES NATURELS – CONNAÎTRE ET ANTICIPER LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES – ACTIONS DANS LE DOMAINE DE L'EAU

4.1 - La connaissance et l'expertise sur les risques naturels

Partenariat avec le BRGM

Conformément aux orientations de la convention cadre couvrant la période 2014-2020 le BRGM a poursuivi, en 2017, les actions liées au suivi du trait de côte et des phénomènes d'érosion côtière (Programme OBSCOT) et celles liées à la compréhension des phénomènes géologiques et des risques associés. Des crédits de paiements ont été mobilisés pour les conventions portant sur les programmes d'actions de 2014 et de 2016.

Le programme MVTERRE (Étude des mouvements de terrain) concerne les trois cirques du massif du Piton des Neiges (Salazie, Cilaos et Mafate) et leurs remparts ainsi que les falaises de la rivière des Remparts, et du Bras de la Plaine. MVTERRE a permis de progresser de façon substantielle, dans la connaissance et la compréhension des mouvements de grande ampleur à La Réunion. En 2017, la Région a assuré le suivi administratif de ce projet qui a particulièrement concerné les glissements de terrain à Salazie.

Partenariat avec le OVPF

Depuis 2011, un partenariat a été établi avec l'Institut de Physique du Globe de Paris (IPGP) et son antenne locale l'Observatoire Volcanologique du Piton de la Fournaise (OVPF). Dans ce cadre, une convention cadre pluriannuelle 2016-2020 a été établie et porte sur l'application des géosciences dans les domaines des risques naturels, de l'aménagement et de la gestion de l'environnement volcanique.

En 2017, la Collectivité a financé le programme annuel d'études de valorisation et de diffusion des données sur le Piton de la Fournaise à hauteur de **90 000 €**.

Partenariat avec l'Université de la Rochelle

Le programme de recherche VulneraRe (2011-2017) a pour objectif de définir des trajectoires de vulnérabilité des littoraux de La Réunion, dans une perspective de changement climatique. À partir d'une étude de cas empirique centrée sur La Réunion, ce projet vise à établir une démarche de recherche innovante et transdisciplinaire pour évaluer la vulnérabilité des littoraux au changement climatique. Ce programme a bénéficié du soutien financier de la Fondation de France (sélection lors de l'appel à projets de recherche 2011) à hauteur de 137 800 €, et de celui de la Région pour un montant de **76 600 €**. En 2017, la Collectivité a assuré la continuité du suivi administratif de ce programme.

La Collectivité, en partenariat avec l'État, a organisé les 27-28 juin 2017, la deuxième édition des assises régionales sur les risques naturels. L'objectif de cette manifestation était de contribuer au développement d'une culture commune du risque, de réunir tous les acteurs de la gestion des risques naturels sur les territoires de l'océan Indien, particulièrement exposés aux cyclones, aux inondations ou encore, sur notre île, aux éruptions volcaniques.

4.2 - Programme de Gestion du Risque Inondation (PGRI)

L'endiguement des ravines est financé par l'État, la Région et le FEDER. Au préalable, à la réalisation des travaux d'endiguement, un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) est conclu entre les collectivités territoriales concernées, l'État et la Région. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive Européenne 2007/60/CE, relative à l'évaluation et la gestion du risque inondation, la Collectivité a participé aux travaux menés par l'État sur la définition des Territoires à Risques Importants d'Inondation (TRI), préfigurant ainsi le projet de Plan de Gestion du Risque Inondation de La Réunion.

En 2017, la Région a assuré le suivi administratif du travaux du PAPI de la Rivière des Pluies. Elle a approuvé les conventions de mise en œuvre des PAPI de la Rivière des Galets et de St-Pierre/Le Tampon.

Au titre de la Fiche action 8.03 « *Programme de Gestion des Risques d'Inondations* » du POE FEDER 2014-2020, la Région a également financé l'étude complémentaire de vulnérabilité de l'îlet Danclas (Saint-Benoît), pour la mise en place d'un dispositif d'alerte de submersion des radiers. Le montant de la CPN Région est de **7 027 €**, celui du FEDER étant de **49 187 €**.

Secteur Risques naturels	Budget primitif 2017		Réalizations 2017	
	AP	CP	AP	CP
PGRI	400 000 €	149 554 €	7 027 €	2 521 €
Sols Sous-sols	494 528 €	330 300 €	90 000 €	74 000 €

4.3 - Actions dans le domaine de l'eau

Le projet d'usine de potabilisation de Maduran (Saint-Leu) a été financé en 2017 au titre de la Fiche Action 5.06 « *Création et extension d'usines de potabilisation* » du POE 2014-2020, pour un montant FEDER de 5 894 069 € et une CPN Région de **982 345 €**.

La Commune de Salazie dont le projet a été financé en 2016 a bénéficié de la mise à disposition de crédits de paiement pour 106 345 €.

Bilan de la consommation 2017 au titre de la Fiche action 5.06 « Création et extension d'usines de potabilisation » :

Au 31 décembre 2017, l'enveloppe FEDER a été utilisée à hauteur de **3,009 M€** et celle de la Région à hauteur de **1,479 k€**. Un recensement a été effectué auprès de l'ensemble des maîtres d'ouvrages pour s'assurer de la bonne utilisation de la mesure et de la consommation des crédits.

En outre, la Région soutient le projet de la retenue collinaire de Piton Rouge de la commune du Tampon, dans le cadre du PDRR FEADER 2014-2020, (hors réseau de distribution), en apportant une CPN Région de **1,375 M€**. Une première enveloppe de 700 000 € a été engagée dès 2016, et le reste, soit 675 000 €, a été engagé en 2017.

Secteur de l'Eau	Budget Primitif 2017		Réalisation 2017	
	AP	CP	AP/AE	CP
Investissement	2 435 000 €	1 761 188 €	1 657 345 €	106 345 €

5 - LA RÉGION CHEF DE FILE EN MATIÈRE DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

5.1 - La Stratégie pour la Biodiversité et place du Parc National

Le Parc National de La Réunion a été créé le 05 mars 2007. Il couvre 42 % de la surface de l'île par son cœur et renferme l'essentiel des espaces naturels de haute valeur patrimoniale. Depuis sa création, la Région accompagne cet établissement public, en tant que membre de son Conseil d'administration et de son Bureau.

La Collectivité régionale a lancé en 2016, une étude visant à effectuer un état des lieux et un diagnostic, afin d'identifier les points de blocage, de proposer des pistes d'amélioration et d'étudier une évolution juridique en parc naturel régional. Le marché, confié en 2016 au Bureau d'Études « Élan Développement », pour un montant de **37 215,50 €** a pris fin le 28 février 2017 et la restitution des résultats a eu lieu le 26 avril 2017.

Une enveloppe de **50 000 €** a été engagée comptablement en 2017 en vue de réaliser les prestations inhérentes aux orientations qui ont été prises à l'issue de l'étude, à savoir :

- de solliciter l'application à La Réunion de l'autorisation spéciale prévue à l'article L331-4 du Code de l'environnement qui peut être accordée pour certains projets en raison des contraintes qui rendent techniquement ou financièrement inacceptable une autre localisation,
- D'étudier la mise en place d'enclaves qui seraient régies par des autorisations spéciales (régime de protection dérogatoire), en interrogeant les communes,
- De poursuivre, dans une perspective à plus long terme, les investigations qui permettraient de faire évoluer les statuts du Parc national vers un Parc régional (non prévu par les textes à ce jour).

La Collectivité régionale apporte également au Parc national, son soutien financier à travers des actions que celui-ci met en œuvre, ou pilote en association avec d'autres partenaires (CBNM, SEOR, etc.).

C'est notamment le cas du Programme Européen LIFE+ Biodiversité Forêt sèche, lancé en 2014 qui a bénéficié d'un financement régional de **300 000 €** sur 6 années (soit 50 K€/an). L'objectif du projet LIFE+ est de conserver la forêt semi-xérophile (semi-sèche) et de rétablir les connectivités entre parcelles restaurées et les reliques. Pour cela, un ensemble d'actions techniques de démonstration et d'approches innovantes sont mises en œuvre de façon coordonnée et intégrée pour agir de manière directe et indirecte (avec un objectif de réduction de 20 % au profit de la conservation pérenne de la forêt semi-sèche de La Réunion).

En 2017, 474 000 graines de 44 espèces ont été récoltées. 3 pépinières communales (St-Denis/La Possession/Le Port) ont produit **22 097 plants** répartis en 44 espèces. 8 classes (soit 190 élèves) ont participé à des projets. 400 bénévoles ont contribué au rempotage et à la plantation de 3 143 pieds. Enfin, à l'occasion de la rencontre annuelle avec la Commission Européenne, 40 participants de 18 projets LIFE de Métropole et d'Outre-mer se sont rassemblés à La Réunion autour des projets LIFE+ forêt sèche et Pétrels.

5.2 - Biodiversité terrestre et écosystèmes naturels

Les projets financés dans le cadre de la Fiche action 5.08 « *Protection et valorisation de la biodiversité* » du POE FEDER 2014-2020 figurent ci-dessous :

Projet « Etudes et sauvegarde de plantes en danger critique d'extinction (ESPECES) » du Parc National de La Réunion

La finalité de ce projet consiste à :

- renforcer des stations de plantes en danger critique d'extinction ou *a minima*, d'identifier des méthodes de multiplication/restauration les plus favorables (6 ha)
- lutter contre les plantes exotiques envahissantes autour des stations de plantes les plus menacées (2 ha)
- diffuser, de manière complémentaire, des connaissances acquises pour améliorer la gestion des espèces concernées.

Le coût total éligible est de 408 184 € cofinancé par l'Europe à hauteur de 285 729 € et par la Contrepartie nationale à 30 000 € (parité État/Région pour **15 000 €**).

Projet « Restauration d'habitats naturels littoraux de Manapany » du Conservatoire du Littoral

Le projet comporte 3 actions :

- amélioration de la connaissance
- lutte contre les espèces exotiques envahissantes et restauration d'habitats naturels
- sensibilisation des populations locales à la survie du Gecko vert de Manapany, des noddis bruns et Puffins du Pacifique.

Le coût total des dépenses éligibles est de 429 193,26 € dont 300 435,28 € financés par le FEDER, **61 457,98 € par la Région** et 67 300 € par l'État au titre de la contrepartie nationale.

Bilan des engagements et des paiements en 2017 par la Région au titre de la Fiche action 5.08 « *Protection et valorisation de la biodiversité* » : 76 457,98 € en engagement comptable et 178 667,73 € mandatés pour la totalité des opérations bénéficiant de la mesure.

Au 31 décembre 2017, l'enveloppe FEDER a été utilisée à hauteur de **2 433 293,96 €** et celle de la Région à hauteur de **590 580 €**.

Secteur Milieux terrestres	Budget Primitif 2017		Réalisation 2017	
	AP/AE	CP	AP/AE	CP
Investissement	173 000 €	648 843 €	76 458 €	215 462 €
Fonctionnement	50 000 €	80 000 €	80 000 €	61 578 €

5.3 - Biodiversité marine et écosystèmes marins

En 2017, la Région a poursuivi son soutien à la préservation de la biodiversité marine et des habitats marins de La Réunion.

La Réserve Naturelle Nationale Marine de La Réunion

Depuis 2007, la Région participe au financement du fonctionnement du Groupement d'Intérêt Public (GIP) de la Réserve Naturelle Nationale Marine de La Réunion dont les missions sont la surveillance, la sensibilisation, l'éducation, l'entretien des aménagements, la connaissance et le suivi du milieu.

Face à la recrudescence des attaques de requins à La Réunion depuis 2011 et de l'impact sur les activités nautiques et touristiques, des discussions ont été engagées en 2017 avec le GIP en charge de la gestion de la réserve marine, l'État et les autres collectivités concernées.

Au regard des réponses apportées, la Région a renouvelé sa contribution en 2017 à hauteur de **230 000 €**.

Acquisition de connaissance sur les mammifères marins

La deuxième édition du Congrès mondial des baleines à bosse a été organisée du 03 au 07 juillet 2017 à La Réunion, sous la bannière « chemin des baleines ». Dans ce cadre, la Région a validé en 2016 une première enveloppe financière estimative de **150 000 €** pour lancer la préparation de cet événement.

En 2017, elle a voté un complément de financement de **212 600 €** compte tenu de son envergure, en mobilisant des crédits du FEDER coopération. Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de 330 000 €.

Suivi des baleines à bosse et des dauphins côtiers de La Réunion

Ce suivi s'effectue dans le cadre du programme de gestion durable des Cétacés à La Réunion porté par l'Association GLOBICE (Groupe Local d'Observation et d'Identification des Cétacés), que la Région soutient depuis 2006.

GLOBICE a poursuivi les actions prévues pour son projet CCONCER (Connaissance et CONservation des Cétacés de La Réunion) qui a bénéficié en 2016 d'une subvention régionale de **52 774,09 €** au titre de la Fiche action 5.08 « *Protection et valorisation de la biodiversité* » du POE FEDER 2014-2020. En 2017, un montant de **22 055,53 €** a été payé pour cette opération.

Sensibilisation sur la pollution dans l'océan Indien

L'association Terra Océana a obtenu une subvention de **50 000 €** afin de mener sa deuxième expédition visant à alerter l'opinion publique sur la présence du plastique dans les océans et sur ses effets nocifs sur l'environnement et la santé.

5.4 - Gestion du risque requin

Le risque requin est une problématique majeure pour La Réunion qui s'est traduit par des pertes humaines. L'impact sur le tourisme, le développement économique et l'image même de l'île, nécessite la mise en œuvre de mesures adaptées. **En 2017, le montant total engagé par la Région s'élève à 1 925 000 €.**

5.4.1 - La gouvernance

Le Centre de Ressources et d'Appui sur le risque Requin (CRA), une des cinq priorités du Plan gouvernemental du 19 juillet 2013 (« *Pour une politique active de prévention du risque requin* »), est opérationnel depuis 2016. Son rôle consiste à coordonner les actions de sécurisation et de prévention dans les domaines d'intervention selon les modes d'interventions ci-après :

- Coordination opérationnelle : permanence H24 – coordination et suivi des opérations de pêche ciblée ;
- Prévention du risque : surveillance des activités nautiques – information et communication ;
- Recherche & Connaissances : amélioration des connaissances scientifiques – coopération internationale ;
- Aménagement des zones nautiques : expérimentation de dispositifs innovants – sécurisation et protection des sites.

La Région a apporté sa contribution annuelle à son fonctionnement à hauteur de **175 000 €** au titre du CPER 2014-2020, soit 7/12^{ème} de la subvention globale (300 k€) pour 7 mois d'activité, de juin à décembre 2017 (les missions relatives aux 4 mois précédents ont été financés sur l'année 2016).

Les missions réalisées en 2017 ont notamment permis la coordination des mesures opérationnelles contribuant à réduire l'exposition au risque requin des usagers du littoral de La Réunion, l'évaluation de la faisabilité et de l'efficacité des différentes mesures entreprises pour réduire le risque requin (VRR, Caprequins 2), la promotion des méthodes en matière d'innovation et la réalisation de tests sur différents sites.

5.4.2 - Les mesures opérationnelles

En 2017, la Région a renouvelé sa contribution aux dispositifs suivants :

- Participation au dispositif « Vigies Requins Renforcées » (déploiement de l'expérimentation) à hauteur de **650 000 €** ;
- Participation aux travaux de maintenance et d'entretien des filets installés entre 2015 et 2016 sur les spots de Boucan-Canot et de Roches Noires par la commune de Saint-Paul pour un montant de **300 000 €** ;
- Installation de nouveaux filets sur ces mêmes sites pour un montant en investissement de **700 000 €** ;
- Le programme Caprequins II, subventionné en 2015 à hauteur de 155 986 € a bénéficié d'un complément financier de **100 000 €** en 2017.

5.4.3 - Les actions de sensibilisation au risque requin

L'Association Elio Canestri organise chaque année l'événement « Elio Surf Challenge » en hommage au jeune Elio Canestri, victime d'une attaque de requin à l'âge de 13 ans. Il s'agit, pendant un week-end du mois d'avril, de mettre en place sur la plage des Roches Noires, des actions caritatives et sportives afin de fédérer le monde artistique, sportif et scientifique sur un même site. La manifestation est ouverte à tout public. Des campagnes d'information et de sensibilisation sont également organisées.

En 2017, une subvention de **10 000 €** a été attribuée à l'association pour la réalisation de la 2^{ème} édition de cet événement.

L'Association Océan Prévention Réunion (OPR) a été bénéficiaire d'une subvention de **5 900 Euros** pour la réalisation de son programme d'actions 2017 qui comprend principalement des actions de communication et sensibilisation à travers les médias locaux nationaux ou internationaux sur la problématique requin à La Réunion.

Secteur	Budget Primitif 2017		Réalisation 2017	
	AP/AE	CP	AP/AE	CP
Milieux aquatiques				
Investissement	1 010 000 €	495 828 €	941 373 €	269 453 €
Fonctionnement	1 330 000 €	1 474 481 €	1 506 500 €	1 546 091 €

5.5 - Sensibilisation à l'Environnement

En 2017, la Région a renouvelé son adhésion à des associations qui œuvrent pour l'environnement : UICN, Rivages de France, Réserves Naturelles de France, ANEL, pour un montant global de **18 390 €**.

Elle a par ailleurs financé un projet de reconstitution d'une palette végétale de bois de couleurs des bas, porté par l'Association Kaz Marron, afin de sensibiliser la population de la Saline les Hauts sur la nécessité de recréer un environnement favorable à leur épanouissement. La subvention attribuée est de **10 470 €** pour le programme de 2017.

Secteur	à	Budget Primitif 2017		Réalisation 2017	
		AE	CP	AE	CP
Sensibilisation l'environnement					
Fonctionnement		50 000 €	50 000 €	34 374 €	25 390 €

6 - RECHERCHE DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉNERGIE

6.1 - La recherche agronomique

Dans le cadre du POE 2014-2020, un accord cadre État-Région-Département-CIRAD a été signé en 2015, pour le développement des activités du CIRAD à La Réunion, relatif à la période allant du 2^{ème} semestre 2015 jusqu'à 2020.

En 2017, le CIRAD a poursuivi la mise en œuvre de ses programmes de recherche organisés depuis 2014 en 4 Dispositifs de Programmation en Partenariat (DPP) :

- DPP One Health : Santé animale et santé humaine dans la zone océan Indien, prenant en compte la perméabilité entre maladies humaines et animales,
- DPP BSV : Biodiversité et Santé Végétale, visant la conservation et la valorisation de la biodiversité des écosystèmes,
- DPP COSAQ : Co-conception de systèmes agroalimentaires de qualité,
- DPP SIAAM : Services et impacts des activités agricoles en milieu tropical,

En 2017, la Région a consacré un budget de **1 320 069 €** en faveur de ces programmes de recherche agronomique du CIRAD, au titre du POE FEDER INTERREG V OI et FEADER 2014-2020.

6.2 - NET-BIOME : Réseau ultramarin des acteurs de la Recherche en biodiversité tropicale

• Clôture du projet NetBiome-CSA

Après la coordination de l'ERANet NetBiome (6^{ème} PCRDT, 2007-2012), la Région Réunion a participé au projet NetBiome-CSA (7^{ème} PCRDT, 2013-2016) dédié au renforcement du partenariat de recherche Outre-mer pour la gestion et la valorisation durable de la biodiversité tropicale au service du développement durable.

NetBiome-CSA a été officiellement clôturé en 2017 après évaluation par la CE des rapports finaux d'activités et financier et le versement consécutif du solde de la subvention communautaire à l'ensemble des participants via les Açores (coordinateur du projet). Une recette de 44 061 € a été versée le 09 mars 2017 à la Région Réunion. Elle correspond au solde de la totalité des dépenses déclarée et acceptée par la DG Recherche de la Commission européenne (montant total de 98 732,15 €).

• Participation à l'ERANet « BiodivERsA3 »

Le projet ERANet « BiodivErsA3 » est une action de coordination de la recherche dans le domaine de la biodiversité et des services écosystémiques. Coordonné par la FRB, il est financé par la Commission Européenne selon le programme H2020 pour 5 ans (2015-2020). BiodivErsA3 compte 31 entités nationales et régionales parmi lesquelles la Guadeloupe, La Réunion, les Açores, la Guyane, la Nouvelle-Calédonie et les Canaries. Son programme d'activités comprend un groupe de travail dédié à l'Outre-mer ainsi que des travaux sur le lancement d'appels à projet de recherche.

La Région Réunion a perçu une recette de 66 103 € en 2017 pour sa participation aux projets européens NetBiome-CSA (clôturé) et BiodivErsA 3 (toujours en cours jusqu'à 2020).

Le bilan financier relatif à la recherche agronomique menée par le CIRAD est le suivant :

Secteur Recherche	Budget Primitif 2017		Réalisation 2017	
	AP	CP	AP	CP
Investissement	1 324 472 €	1 947 975 €	1 320 069 €	808 444 €

6.3 - ÉNERGIE : Stockage et ETM

L'exploitation du Prototype A Terre (PAT) installé à l'IUT de Saint Pierre relatif à l'Énergie Thermique de la Mer (ETM) en partenariat avec l'entreprise DCNS et l'Université de La Réunion s'est poursuivie. Un financement a été mis en place en fin d'année pour poursuivre les travaux et essais sur les échangeurs. Le budget mobilisé s'élève à hauteur de **262 156,50 €**.

Un programme d'étude mis en place par le laboratoire PIMENT et qui doit permettre de développer des modèles de dimensionnement des moyens de stockage pour favoriser l'intégration des centrales intermittentes photovoltaïques a bénéficié du soutien régional pour un montant de **72 416 €**.

Ces deux programmes de recherches sont déjà mentionnées dans la partie « Énergie ».

Récapitulatif du bilan financier 2017 du pilier 4 **secteur énergie/environnement**

		Budget Primitif 2017	Budget 2017 (BP+DM+virt)	Réalisé au 31/12/17	% Budget 2017
INVEST.	AP	14 500 000	14 500 000	11 915 613	82,2%
	CP	16 000 000	16 020 000	11 383 549	71,1%
FONCT.	AE	2 400 000	2 827 600	2 756 705	97,5%
	CP	2 781 581	3 021 581	2 854 516	94,5%
TOTAL	AP/AE	16 900 000	17 327 600	14 672 318	84,7%
	CP	18 781 581	19 041 581	14 238 065	74,8%

Sur le plan budgétaire, pour ce chapitre, le montant total engagé (AP/AE) est de **14,67 M€** et celui mandaté (CP) à **14,24 M€**. Le taux d'engagement est de 84,7 % et le taux de paiement de 74,8 %.

SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE DU PILIER 4

1) RÉCAPITULATIF SECTEUR AMÉNAGEMENT

		Budget Primitif 2017	Budget 2017 (BP+DM+virt)	Réalisé au 31/12/17	% Budget 2017
INVEST.	AP	3 555 000	3 805 000	2 325 875	61,1%
	CP	2 253 000	1 557 000	790 008	50,7%
FONCT.	AE	1 440 000	1 516 921	1 067 329	70,4%
	CP	1 301 400	1 820 440	854 329	46,9%
TOTAL	AP/AE	4 995 000	5 321 921	3 393 204	63,8%
	CP	3 554 400	3 377 440	1 644 337	48,7%

2) RÉCAPITULATIF SECTEUR ÉNERGIE/ENVIRONNEMENT

		Budget Primitif 2017	Budget 2017 (BP+DM+virt)	Réalisé au 31/12/17	% Budget 2017
INVEST.	AP	14 500 000	14 500 000	11 915 613	82,2%
	CP	16 000 000	16 020 000	11 383 549	71,1%
FONCT.	AE	2 400 000	2 827 600	2 756 705	97,5%
	CP	2 781 581	3 021 581	2 854 516	94,5%
TOTAL	AP/AE	16 900 000	17 327 600	14 672 318	84,7%
	CP	18 781 581	19 041 581	14 238 065	74,8%

3) SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE PILIER 4

		Budget Primitif 2017	Budget 2017 (BP+DM+virt)	Réalisé au 31/12/17	% Budget 2017
INVEST.	AP	18 055 000	18 305 000	14 241 488	77,8%
	CP	18 253 000	17 577 000	12 173 557	69,3%
FONCT.	AE	3 840 000	4 344 521	3 824 034	88,0%
	CP	4 082 981	4 842 021	3 708 845	76,6%
TOTAL	AP/AE	21 895 000	22 649 521	18 065 522	79,8%
	CP	22 335 981	22 419 021	15 882 402	70,8%

Sur le plan budgétaire, pour le pilier 4, le montant total engagé (AP/AE) est de 18,1 M€ et celui mandaté (CP) à 15,9 M€. Le taux d'engagement est de 79,8 % et le taux de paiement de 70,8 %.

SYNTHÈSE DES INDICATEURS DU PILIER 4

METTRE EN ŒUVRE UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE RÉUNIONNAIS

INDICATEURS DE RÉALISATION				
	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Cumulé /tendance
4.1	SAR : Nb de mises en comptabilité des documents d'urbanisme	24	0	9
4.5	Nb. de services de proximité soutenus dans les Hauts	100	33	50

INDICATEURS DE RÉSULTAT				
	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Cumulé /tendance
4.2	SAR - Espace urbain : * Espace urbain – zones denses * Espace urbain – zones étalées * Espace urbain – zones dispersées	30 405 ha	29 919 ha (valeur 2016)	Evolutions conformes aux tendances du SAR
4.3	SAR : Espace agricole	52 803 ha	52 529 ha (valeur 2015)	Maintien surface agricole
4.4	SAR - Espace naturel : * Espace naturel – forte valeur * Espace naturel – moindre valeur	168 302 ha 21 568 ha	169 154 ha 22 923 ha (valeur 2016)	Evolution à la baisse conforme aux tendances du SAR

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DE LA RÉUNION

INDICATEURS DE RÉALISATION				
	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Cumulé /tendance
4.8	Mise en œuvre de la PPE : Nb. de bénéficiaires des subventions de la Région pour le développement des EnR et la maîtrise des dépenses énergétique (MDE) (*)	18 400	6 171	11 441
4.11	Nombre de structures soutenues dans l'économie circulaire	25	6	6
4.14	Biodiversité : nombre de plans de conservation	80 % 30 espèces pour faune et 50 espèces pour flore	Flore : 44 % (16/36 espèces menacées) Faune : 15 % (43/275 espèces menacées)	Stabilisation

Note () : Dispositifs SLIME, chèque photovoltaïque et ECOSOLIDAIRE*

INDICATEURS DE RÉSULTAT				
	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Cumulé /tendance
4.9	Part des énergies renouvelables dans le mix électrique	50 %	34,1 % (donnée 2016)	Maintien
4.10	Consommation électrique de la Réunion	2 858	2 708 (donnée 2016)	+1,9 %
4.12	Quantité de déchets produits à la Réunion (déchets non dangereux hors déchets organiques)	<i>cf. PRPGD</i>	705 000 tonnes (donnée 2015)	-
4.13	Quantité de déchets ultimes enfouis à la Réunion	413 729 tonnes	450 650 (donnée 2015)	Baisse
4.15	Superficie des habitats en meilleur état de conservation	6 ha	-	-
4.16	Population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	94 000 hab.	23 087	23 087

LIBÉRER LA TERRE RÉUNIONNAISE

Bilan du programme

Intitulé du programme :

Une politique régionale ambitieuse en matière d'aménagement et de développement du territoire :

- La planification territoriale - un outil au service du développement économique,
- L'aménagement des Hauts – un programme pour dynamiser, rendre attractif et développer l'activité et l'emploi,
- Les structures œuvrant en faveur de l'aménagement et du développement du territoire – accompagner les acteurs essentiels sur le territoire,
- L'information géographique et l'observatoire du territoire – des outils au service des politiques d'aménagement.

Les actions réalisées/prévues au programme 2017 :

1- La planification territoriale - un outil au service du développement économique

Les actions engagées en 2017 par la Région sur ce chapitre ont porté sur :

- la déclinaison du SAR à travers :
 - l'accompagnement des collectivités dans la mise en compatibilité des documents d'urbanisme, mais aussi à travers la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers
 - le suivi des enjeux environnementaux du SAR articulé autour de 23 indicateurs
 - les dispositifs financiers de mise en œuvre opérationnelle du SAR
- la poursuite de la procédure de modification du SAR avec l'actualisation de l'évaluation environnementale
- la préparation de la phase d'évolution du SAR à travers une évaluation de la mise œuvre du SAR.

2- L'aménagement des Hauts – un programme pour dynamiser, rendre attractif et développer l'activité et l'emploi

En 2017, les actions de la Région sur ce volet ont porté sur :

- la gouvernance des Hauts
- l'impulsion d'une nouvelle dynamique traduisant de manière opérationnelle le cadre stratégique partagé, via les cadres financiers du FEDER et FEADER, mais également à travers les cadres d'intervention régionaux,
- le soutien à la politique d'aménagement des territoires ruraux par la mise en œuvre opérationnelle du dispositif LEADER.

3- Les structures œuvrant en faveur de l'aménagement et du développement du territoire

→ La Région a poursuivi en 2017 son accompagnement des acteurs œuvrant en faveur de l'aménagement sur le territoire, en participant au financement et aux programmes d'actions de l'AGORAH, de la SPL Maraina, et autres structures (AFIGEO, AIVP, ...).

4- L'information géographique et l'observatoire du territoire – des outils au service des politiques d'aménagement

Les actions menées en 2017 par la Région sur ce volet ont porté sur :

- La structuration d'une nouvelle gouvernance de la station SEAS OI.
- Les programmes d'actions :
 - la poursuite du projet d'aménagement intégré et durable du littoral côtier de la commune urbaine de Morondava à Madagascar
 - l'engagement de la phase 2 du projet de Chaîne Automatisée pour la Cartographie d'Occupation des Sols (CACAOIS II)
 - La mise en place d'un système d'acquisition aérien de données optiques de télédétection pour fournir des orthophotoplans à très haute résolution, la plateforme PIMANT (Plateforme d'Imagerie Aéroportée Numérique des Territoires).
- La co-organisation des Rencontres de la Géomatique de La Réunion
- La fourniture de données, et l'analyse cartographique en assistance des services internes à la Région ou d'organismes externes.

Bilan du programme 2017

Sur le plan budgétaire, pour ce chapitre, le montant total réalisé s'élève à :

		Budget Primitif 2017	Budget 2017 (BP+DM+virt)	Réalisé au 31/12/17	% Budget Primitif 2017	% Budget 2017 (BP+DM+virt)
INVEST.	AP	3 555 000 M€	3 805 000 M€	2 325 875 M€	65,43%	61,13%
	CP	2 253 000 M€	1 557 000 M€	790 008 M€	35,06 %	50,74%
FONCT.	AE	1 440 000 M€	1 516 921 M€	1 067 329 M€	74,12%	70,36%
	CP	1 301 400 M€	1 820 440 M€	854 578 M€	65,66%	46,94%

Finalité	Dispositifs/ actions	Actions 2017	Réalisation financière				Indicateurs de réalisation de résultats
			Investissement		Fonctionnement		
			AP	CP	AE	CP	
I – La planification territoriale							
Concilier développement urbain et préservation du capital territorial naturel et agricole	Suivi annuel du SAR	Analyse des indicateurs d'impact environnemental (Indicateurs 4.2/ 4.3/4.4)	615 979,00	116 535,00			Commission de suivi du SAR reportée au 1 ^{er} trimestre 2018.
	Poursuivre le processus de modification du SAR						Analyse environnementale réalisée.
	Déclinaison du SAR	Analyse compatibilité documents d'urbanisme (Indicateur 4.1)					7 modifications de PLU ont été analysés
		Examen des permis de construire dans les espaces agricoles et rurales					Néant.
II – L'aménagement des Hauts							
Développer l'attractivité des Hauts pour favoriser et dynamiser l'activité et l'emploi	Impulser une nouvelle dynamique pour traduire le Cadre Stratégique des Hauts de manière opérationnelle	Accompagner les projets des territoires ruraux à travers les fonds structurels européens (services de proximité créés dans les hauts)					- 3 projets accompagnés au titre de FEADER : 6.4.2 (création de gîtes) et 7.6.1 (accueil du public au MIMOÏ à Hell Bourg) - 4 projets accom-

		(Indicateur 4.5)	504 412,00	26 812,00	257 358,00	188 836,00	pagnés au titre de FEDER : 7.05 (Gymnase Plaine des Palmistes, salle culturelle à Sainte Suzanne, aires de loisir à Cilaos, salle multimédia à Cilaos)
		Accompagner les projets des territoires ruraux à travers la stratégie régionale (services de proximité créés dans les hauts) (Indicateur 4.5)					
		Soutenir la politique d'aménagement des territoires ruraux par la mise en œuvre opérationnelle du dispositif LEADER					- Financement du fonctionnement du GAL Ouest et Sud au titre de l'année 2017 - Financement animation territoriale 2017
III – Les structures oeuvrant en faveur de l'aménagement et du développement du territoire							
Accompagner les structures oeuvrant en faveur de l'aménagement et contribuer aux travaux et échanges s'y rattachant	Participer aux financements et aux programmes	Financer le programme de l'AGORAH	578 400,00	538 000,00			Financement du programme d'études 2017
		Financer les études portées par la SPL MARAINA au sein des EDA			576 920,00	592 947,00	Paiement des études en cours « Définition des critères de sélection du foncier aménageable selon les

							orientations stratégiques de la Région Réunion stratégiques : 43 508,50 €. Poursuite de l'étude.
	Apporter la contribution de la Région Réunion aux travaux et échanges	Participer aux échanges avec organismes d'aménagement (SEDRE, SODIAC, SODEGIS, SEMAC), EPFR, SA-FER, SEFAR					Présence des services de la région lors des comités techniques
	Renouveler les adhésions dans certaines organismes oeuvrant dans le domaine de l'aménagement	Paiement des cotisations annuelles : AIVP/ ADIL/ AFIGEO/ Si tous les ports du monde			29 646,00	29 646,00	- Cotisation AVIP réglée : 5 741 € - Cotisation AFIGEO réglée : 650 € - Cotisation ADIL réglée : 20 000 € - Cotisation Si tous les ports du Monde réglée : 3 255 €
		Participer à la création au GIP « IRC »					Validation en CPER-MA de la participation de la région

IV – L'information géographique et l'observatoire du territoire

Développer des outils de projection facilitant la prise de décision dans le domaine de l'aménagement	Poursuivre le développement des outils au service de l'aménagement	Valoriser le savoir faire réunionnais dans le cadre de projet de coopération					- Morondava : Conventions financières et de partenariats (3) + instances COPIL (1) CST (1)+ lancements études/consultation (2) - CACAOS :
--	--	--	--	--	--	--	--

							réalisation phase I et montage phase II (1 convention financière) AFD -PIMANT : montage opération et consultation prestation vol (1) et acquisition drone (1)
		Assurer la transversalité du SIG au sein de la collectivité	627 084,00	108 661,00	203 405,00	43 149,00	- 88 entités connectées - 3912 utilisations des 12 applications. - 202 commandes - 195 cartes produites. - 33 services et/ou directions de la Région ont sollicité le SIG. - Acquisitions Scan 25 et 10 - 1 Atelier géomatique (100 participants, 3 présentations Région et 1 stand)
		Péréniser la gouvernance de SEAS OI					Etudes économiques, rédaction AMI, réunions Etat, UR, NEXA

LIBÉRER LA TERRE RÉUNIONNAISE

Secteur de l'Énergie, de l'Économie Circulaire et de la Biodiversité

Bilan 2017 du programme –Sous Secteur : Énergie

Les actions prévues

- Aide aux particuliers à faible revenu pour la mise en place de chauffe-eau solaires (Ecosolidaire)
- Aide aux bailleurs sociaux équipant leurs logements locatifs de chauffe-eau solaires
- Aide aux particuliers pour l'installation de centrales photovoltaïques
- Soutien et appui aux personnes en situation de précarité énergétique via le programme SLIME
- Organisation d'une conférence internationale sur l'adaptation aux changements climatiques .

Actions réalisées (engagement juridique Région)

actions engagées	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AP/AE engagé	Réalisations physiques	quantitatif	qualitatif
Actions transversales	804 798,43 €	Bilan énergétique 2016, sensibilisation via EIE, comité 21, Assemblée générale du réseau NRG4SD et conférence internationale sur l'adaptation au changement climatique, animation Gouvernance énergie par SPL Energies Réunion, adoption de la PPE,...	participation et secrétariat des comités techniques et stratégiques de la Gouvernance	Adoption de la PPE par décret en avril 2017 Sensibilisation de lycéens lancement de la révision de la PPE
Energies de la mer	314 556,50 €	Exploitation du Prototype à Terre ETM, Adhésion à Témergie et France énergies Marines ; financement du symposium OTEC de l'Université de la Réunion,...	test effectués sur échangeurs du PAT ETM ; nouveaux échangeurs mis en place sur le PAT	Création d'une « équipe ETM » au sein du laboratoire Piment ; Tenue du symposium OTEC
Solaire thermique	2 933 189 €	mise en œuvre des aides aux personnes à faible revenu (EcoSolidaire) financement de quinze installations solaires en logement social,	attribution de 803 accords de subventions Ecosolidaire et subventionnement d'installations d'eau chaude solaires sur 15 opérations (7101 logements) en logement social, 1 sur une cuisine centrale et 3 sur des cantines	mise en œuvre du dispositif ecosolidaire avec FEDER
Solaire photovoltaïque et clim solaire	1 225 509 €	Mise en œuvre du dispositif d'aide via « chèques PV » pour aider les particuliers à s'équiper de centrale photovoltaïque Soutien à quatre installations photovoltaïques pilotes en autoconsommation	Plus de 1000 aides attribuées depuis le début de l'opération (157en 2017) 330 kWc en autoconsommation dans le tertiaire subventionnés	Demande au gouvernement de lancement d'appels d'offres photovoltaïques territorialisés avec une vision pluriannuelle

		Lancement d'un appel à projets pour la mise en place de centrales PV sur notre patrimoine 2 systèmes de climatisation solaire subventionnés	21 sites à équiper en centrales PV pour environ 3 MWc	
Biomasse	448 325,39 €	1-Plate forme gazéification et méthanisation 2-Mise en œuvre Schéma – Directeur Bois-Energie 3- PER	1 – Mise en œuvre de 2 projets par la SPLER en convention de mandat (P : 30 KWe) & Projet méthanisation (P : 21 KWth) 2 – Réalisation d'études (bois de chauffage, unité bois énergie à la Crête Saint-Joseph) 3 – 1 projet à Petite France dans les Hauts de Saint-Paul	1 – Consultations lancées infructueuses 2 – Études de faisabilité approfondies 3 – Projet en cours d'accompagnement par la SPLER
Lutte contre la précarité énergétique	2 538 864,40 €	Poursuite Schéma Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie (SLIME) et orientation du comité de Gouvernance dans ce sens	5 000 foyers diagnostiqués en 2017	Partenariat mis en place avec les donneurs d'alertes (CCAS, Bailleurs sociaux, EDF, associations,...)
Hydraulique	80 000 €	Exploitation des microcentrales du Bras des Lianes et remplacement des cellules haute tension	1,472 GWh produits dans l'année	Début des travaux pour le remplacement des cellules haute tension, Exploitation des microcentrales du Bras des Lianes par SPL Energies Réunion

Nombre des dispositifs régionaux suivants : chèque photovoltaïque (PV), SLIME, ECOSOLIDAIRE

	Unité	2015	2016	2017	Cumul	Cible 2020
Chèque PV	Subventions payées	149	189	157	495	900
SLIME	Visites effectuées	2 040	2 096	5 000	9 126	13 000
ECOSOLIDAIRE	Subventions payées	464	342	1 014	1 820	4 500
Total		2 653	2 617	6 171	11 441	18 400

LIBÉRER LA TERRE RÉUNIONNAISE
Secteur de l'Énergie, de l'Économie Circulaire et de la Biodiversité

Bilan 2017 du programme – Sous Secteur Déchets

Les actions prévues

- Démarrer les travaux d'élaboration du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD)
- Élaborer la stratégie régionale de l'économie circulaire et promouvoir des projets portés par le tissu associatif

Les actions réalisées :

• Lancement des travaux d'élaboration du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) :

◦ Notification du marché au groupement Espélia/Recovering/Deloitte/Mounier – 02 février 2017 ;

◦ Constitution de la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi du PRPGD (41 membres) – décision de la Commission Permanente du 13/06/17 et arrêté n° DEECB/20172276 du 04/07/17, installation de la CCES le 05/07/17 et validation du règlement intérieur par la CCES du 10/10/17 ;

◦ Les phases suivantes du PRPGD ont été menées avec une large concertation des acteurs (4 comités techniques, 9 ateliers de travail, 4 comités de pilotage, 2 Commissions Consultatives d'Élaboration et de Suivi) :

• Signature des conventions des aides de l'ADEME en lien au PRPGD et CODREC

◦ Constitution du dossier de demande de subvention du Contrat d'Objectifs pour une Dynamique Régionale Déchets et Économie Circulaire (CODREC) et élaboration de l'étude de préfiguration ;

◦ Signature de la convention de financement pour le financement de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la planification régionale de la Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD), notifiée le 19 juin 2017.

◦ Signature de la convention de financement du Contrat d'Objectifs pour une Dynamique Régionale Déchets et Économie Circulaire avec l'ADEME, notifiée le 29 novembre 2017.

• Mise en œuvre du PPGDND

◦ Participation aux comités de pilotage des projets multifilières de traitement des déchets prévoyant la valorisation énergétique des Combustibles Solides de Récupération, portés par les deux syndicats mixtes de traitement des déchets de l'île (ILEVA et SYDNE) ;

◦ Suivi de l'assistance technique de Jaspers au montage du dossier Grand Projet de l'outil multifilière de traitement des déchets porté par ILEVA dans le cadre du POE FEDER 2014-2020.

• Soutien de la Région à l'Économie Sociale et Solidaire, et à l'Économie Circulaire par la Prévention et la Gestion des déchets, la réduction des pollutions et des nuisances : Axes 3 et 4 du CODREC

◦ Modification du cadre d'intervention – décision de la Commission Permanente du 21 juin 2016 ;

- Soutien à l'Agorah en faveur du développement et de la mise en œuvre de l'Observatoire des déchets – décision de la Commission Permanente du 13 juin 2017 ;
- Accompagnement des porteurs de projets à la finalisation des projets ;
- Instruction des dossiers de demande de subvention ;
- Suivi administratif et financier.
- Organisation d'événements liés à la thématique Déchets et Economie Circulaire : Axe 4 du CODREC
 - Organisation de visites et de débats du 22 au 24 novembre 2017 dans le cadre de la Semaine de Réduction des Déchets (SRB).

Actions engagées	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AP/AE engagé	Réalisations physiques	quantitatif	qualitatif
– Démarrer l'élaboration du PRPGD – Promouvoir des projets portés par le tissu associatif en lien à l'économie circulaire – Programme d'actions de l'ORA	BP 2017 : 500 000 € AP engagé : 138 887 € AP engagé : 347 847 €	– AMO pour la réalisation du PRPGD – pilotage de l'étude Soutien à des projets associatifs en lien à des projets associatifs	494 personnes mobilisées pour la phase de concertation 450 650 tonnes de déchets non dangereux enfouis en 2015 Gisement total de 4 337 000 t de déchets générés à La Réunion en 2015 6 projets soutenus	Approbation du PRPGD en assemblée en 2019
Aides de fonctionnement	BP 2017 : 55 100€ AE engagé : 52 500 €	2 projets soutenus : * CERBTP : cofinancement poste chargé mission et de l'observatoire des déchets du BTP (30 000 €) * Association de préfiguration du cluster de l'environnement GREEN : adhésion annuelle (5 000€) Filières des déchets agricoles inorganiques (27 500 euros)	Rapport d'activités Rapport d'activités Rapport d'activités Bilan de la filières	

LIBÉRER LA TERRE RÉUNIONNAISE**Secteur de l'Énergie, de l'Économie Circulaire et de la Biodiversité
Bilan 2017 du programme – Sous Secteur Risques Naturels****Les actions prévues**

- Soutien aux actions mises en œuvre par le BRGM sur les appuis techniques et à la demande des services de la Région : suivi du trait de côte et des phénomènes d'érosion côtière, étude des mouvements de terrain et outils pédagogiques
- Suivi des indicateurs de certaines orientations du Schéma régional Climat Air Énergie (SRCAE) réalisé par l'AGORAH
- PGRI : Soutien à la mise en œuvre des PAPI et des projets d'endiguement (CPN)

Les actions réalisées

Actions engagées	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AP/AE engagé	Réalisations physiques	quantitatif	qualitatif
BRGM Observation et gestion de l'érosion côtière à La Réunion (OBSCOT)	EC 2017 0 € CP 2017 14 000 € sur EC de 2014	-Suivi qualitatif et quantitatif des traits de côtes des phénomènes d'érosion côtière sur 25 sites -Étude des stratégies locales réunionnaises de gestion du trait de côte	Comité technique	*Améliorer la prise de décision et la gestion des sites *Diffuser les données
Observatoire Volcanologique du Piton de la Fournaise (OVPF) Valorisation et diffusion des données sur l'observation du Piton de la Fournaise	EC 2017 90 000 € CP 2017 60 000 € sur EC 2016	-Convention-cadre 2016-2018 -Diffusion de la connaissance sur les processus volcaniques et sismiques -Observation et étude de l'environnement volcanique et des risques associés -expertise	Participation au comité de pilotage	*contribution aux politiques régionales de développement touristique et de prévention des risques naturels
AGORAH Observatoire des risques naturels		-Suivi des indicateurs de certaines orientations du SRCAE -Amélioration des connaissances sur l'état du risque et observation de l'évolution -Élaboration d'un outil de partage, d'évaluation et d'aides à la décision	Participation aux comités techniques et de pilotage	*Meilleures connaissances sur les changements climatiques *Décisions appuyées dans la mise en place de stratégies d'aménagement du territoire *Lieu d'échange et de débat sur la problématique des risques naturels
Commune de St-Benoit Études et aménagement d'infrastructures de sécurisation des personnes à l'îlet Danclas	EC 2017 7 027 € CP 2017 0 €	-Étude de vulnérabilité complémentaire de l'étude menée en 2014 - Mise en place d'un dispositif d'alerte de submersions des radiers	Comité de pilotage	Sécuriser la population de l'îlet Danclas considéré prioritaire au titre du PAPI et du SLGRI des risques d'inondation
CINOR Repère de crue	EC 2017 0 € CP 2017 2521 €			

<p>Assises régionales sur les Risques Naturels</p>	<p>EC 2017 : 30 000 € CP 2017 : 22 259,21€</p>	<p>- Nombre de participants aux assises régionales sur les risques naturels : 250 participants</p>	<p>- Participation au Comité de pilotage technique</p>	<p>- Développer la culture du risque auprès des citoyens - Etablir un bilan depuis 2011 (première édition des assises) - Echanges et retour d'expériences avec les acteurs des pays de la zone, pour améliorer la résilience des territoires, et réduire leur vulnérabilité face aux catastrophes naturelles, en lien avec le changement climatique et ses impacts</p>
---	--	--	--	---

LIBÉRER LA TERRE RÉUNIONNAISE
Secteur de l'Énergie, de l'Économie Circulaire et de la Biodiversité

Bilan 2017 du programme –Sous Secteur Eau

Les actions prévues

- Études de conception de retenues collinaires de grande capacité
- Rattrapage du retard structurel en matière d'alimentation en eau potable

Les actions réalisées en 2017

- Participation aux réunions du Conseil d'Administration de l'Office de l'Eau (une par trimestre) et des commissions techniques préalables.
- Participation aux réunions du comité de l'eau et de la biodiversité des commissions locales de l'eau, de l'Ouest.
- Participation aux réunions du comité sécheresse.
- Suite aux incendies du Maïdo, la Région a mis en place un plan d'actions pour la lutte contre l'incendie. Dans ce cadre, une réflexion a été initiée avec les partenaires (SGH, DAAF, Parc National, ONF, OLE, Conseil Général) pour la réalisation de retenues collinaires de grande capacité (min 100 000 m³) dans le cadre d'un positionnement stratégique et global étudié à l'échelle de l'île.
- Cofinancement au titre de la fiche action 5-06 « Création et extension d'usines de potabilisation de l'eau » des projets des communes de Salazie et de Saint – Leu
- Cofinancement au titre de la fiche action 4.3.5 « Amélioration des conditions d'alimentation en eau des Hauts ruraux » du Plan de Développement Rural Réunion PDRR FEADER 2014-2020, relatif au projet de réalisation de la retenue collinaire de Piton Rouge

actions engagées	Indicateurs de réalisations (1)		Indicateurs de résultats (2)	
	AP/AE engagé	Réalisations physiques	quantitatif	qualitatif
Commune de Salazie Création d'une unité de potabilisation	CP 2017 : 106 345 €	Convention notifiée 7 237 habitants desservis	1 unité répartie sur 9 secteurs 7 237 habitants desservis	Qualité de l'eau conforme aux prescriptions de santé publique
Commune de Saint-Leu – Création d'une unité de potabilisation de MADURAN	AP 2017 : 982 345 € €	15 850 habitants		
Commune du Tampon Réalisation de la retenue collinaire de Piton Rouge	AP 2017 : 675 000 €	Convention en cours de notification capacité de stockage de 350 000 m ³		

LIBÉRER LA TERRE RÉUNIONNAISE

Secteur de l'Énergie, de l'Économie Circulaire et de la Biodiversité

Bilan 2017 du programme – Sous Secteur : Milieux terrestres

Les actions prévues :

- Soutien du projet européen LIFE+ FORET SECHE (2014-2020)
- Acquisition et amélioration de la connaissance scientifique (études et travaux de recherche)
- Actions de conservation et de préservation des espèces animales et végétales
- Actions de coopération régionale visant l'échange des pratiques en matière de préservation de la biodiversité : flore, faune et habitats indigènes
- Sensibilisation et communication sur la biodiversité

Les actions réalisées :

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	Réalisations financières	Réalisations physiques	quantitatif	qualitatif
Parc National de La Réunion Projet européen LIFE+ Forêt Sèche	EC 2014 300 000 € CP 2015 : 120 k€ CP 2016 : 0 k€ CP 2017 : 0 k€	Participation Comité de Pilotage + validation des étapes + documents de travail	Récolte : 474 000 graines de 44 espèces récoltées - <u>Production</u> : 3 pépinières communales (St-Denis, La Possession et le Port) ont produit 22 097 plants répartis en 44 espèces. - <u>Éducation à l'environnement</u> : 8 classes à projet ont été animées tout au long de l'année scolaire 2016-2017 soit 190 enfants. L'opération est renouvelée sur l'année scolaire 2017/2018. - <u>Chantiers bénévoles</u> : 400 bénévoles ont contribué au rempotage et à la plantation 3143 pié d'bwa de la forêt sèche. - <u>InterLIFE</u> : à l'occasion des rencontres annuelles, 40 participants de 18 projets LIFE de métropole et d'Outre-mer se sont rassemblés à La Réunion autour des projets LIFE+ Forêt sèche et Pétrels.	*Conservation habitats semi-xérophiles de l'île *Rétablissement connectivités entre parcelles restaurées et reliques *Techniques innovantes de reconstitution d'un habitat
Conservatoire Botanique National de Mascarin « Connaissance, conservation et valorisation du patrimoine végétal réunionnais classé au patrimoine mondial de l'Humanité	EC 2016 288 595,36 € CP 2016 151 156,24 € CP 2017 79 720,04 €	Participation au Comité de Pilotage Validation des étapes et des documents de travail	Fourniture aux professionnels des outils permettant de choisir et produire des espèces indigènes adaptées pour des aménagements urbains et péri-urbains	*acquisition intégrée des connaissances sur la flore et les habitats endémiques et indigènes de La Réunionnais *Limiter l'utilisation des espèces exotiques envahissantes dans les zones

					urbains et péri-urbain *Développement économique de filière locale liée à la production d'espèces indigènes *Sensibilisation de la population aux enjeux de conservation du patrimoine naturel
Conservatoire Botanique National de Mascarin Conservation habitats mésothermes	EC 2016 15 000 € CP 2017 9 720,25 €	Participation au Comité de Pilotage <i>Validation des étapes et des documents de travail</i>	Caractérisation botanique et phytosociologique de l'étage mésotherme de La Réunion		*Mise en œuvre de politiques de conservation *Hiérarchisation des habitats par classe préfigurant une Liste rouge des habitats de La Réunion
SEOR (Société d'Etudes Ornithologiques de La Réunion) Plan National d'Actions de l'échenilleur (tuit-tuit) de La Réunion	AP 2016 37 252,08 € CP 2016 7 450,42 € CP 2017 22 351,25 €	Participation aux réunions techniques et validation des étapes et des documents	44 femelles recensées 970 ha dératifiée avec présence de l'espèce <i>Coracina newtoni</i> (Echenilleur) 1422 ha avec absence d'indicateur de chat sur l'aire de répartition de <i>Coracina newtoni</i>	– Suivi de la population d'échenilleur – Lutte contre les prédateurs – Recherche de nouveaux outils ou techniques de lutte contre les prédateurs	*Conservation de l'échenilleur et de son habitat en voie critique d'extinction *Augmentation de sa population
SEOR Connaissance et conservation du busard de maillard (papangue)	EC 2016 40 500 € CP 2016 8 100 € CP 2017 10 916,34 €	Participation aux réunions techniques et validation des étapes et des documents	200 couples sous surveillance	Proposition et ajustement des de gestion pour les politiques publiques	*Amélioration connaissances *Augmentation de la population
AV2M Protection pétrels et lutte contre passiflore banane	EC 2016 80 000 € CP 2016 29 643,47 € CP 2017 33 904,32 €	Participation aux réunions techniques et validation des étapes et des documents	. 1,8 ha dératifié . 480 000 rats tués . 7 500 personnes sensibilisées à la lutte . 200 chats capturés sur 1,350 ha et 5 000 personnes sensibilisées		*Sortir le pétrel noir du statut critique d'extinction *Renforcer les colonies de pétrels de Barau *Conservation des pétrels endémiques de façon globale

<p>Parc National de La Réunion Études et sauvegarde des plantes en danger critique d'extinction (ESPECE)</p>	<p>EC 2017 61 457,98 €</p> <p>CP 2017 0 €</p>	<p>Participation aux réunions techniques et validation des étapes et des documents</p>	<p>500 individus au minimum prévus 6 ha en meilleur état de conservation</p>	<p>Réduction PDC global pour espèces les + menacées</p>	<p>Amélioration de maîtrise culturelle des espèces indigènes les + menacées d'extinction pour intégration dans arboretum in situ *Base données partagées accessible à tout gestionnaire</p>
<p>Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres Restauration habitats naturels littoraux accueillant populations gecko vert Manapany, Puffins du Pacifique et de Noddis Bruns (LITTOREHAB)</p>	<p>EC 2017 61 457,98 €</p> <p>CP 2017 0 €</p>	<p>Participation aux réunions techniques et validation des étapes et des documents</p>	<p>- 6 ha d'habitats naturels traités - Réintroduction de 7 450 plants et de 11 990 graines</p>	<p>-Cartographie + identification secteurs favorables à restauration -Lutte contre les EEE -Étude d'impact des chats errants -Édition plaquette pour public</p>	<p>*Amélioration connaissances *Restauration habitats naturels *Sensibilisation de la population *Meilleure gestion des prédateurs * 6 ha d'habitats naturels en meilleur état de conservation</p>
<p>Nature Océan Indien (NOI) Valorisation et diffusion connaissances sur les reptiles exotiques de La Réunion</p>	<p>EC 2016 27 055,90 €</p> <p>CP 2016 0 €</p> <p>CP 2017 21 644,72 €</p>	<p>Participation aux réunions techniques et validation des étapes et des documents</p>	<p>-16,8 ha de surface cumulée pour les refuges -2 nouveaux refuges en 2017 -Renouvell. de 61 conventions avec population pour maintien refuges dans leur jardin privé -111 plants indigènes distribués -657 plants donnés à NOI</p>	<p>-Réalisation actions PNA -Création et maintien de refuges chez les particuliers</p>	<p>*Conservation gecko vert de Manapany *Augmentation de la population afin de sortir l'espèce de la situation de danger critique d'extinction</p>

LIBÉRER LA TERRE RÉUNIONNAISE

Secteur de l'Énergie, de l'Économie Circulaire et de la Biodiversité

Bilan 2017 du programme –Sous Secteur : Milieux aquatiques

Les actions prévues

- Soutien à des projets relatifs à la protection de l'environnement, à la biodiversité marine et à la gestion du risque requins, à La Réunion et dans la zone Océan Indien
- Soutien à des projets visant à l'amélioration de la connaissance sur la biodiversité marine
- Soutien à des actions de sensibilisation

Actions réalisées :

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat		
	Réalisations financières	Réalisations physiques	quantitatif		qualitatif
GLOBICE Projet CCONCER durable des Cétacés »	EC 2016 52 774,09 € CP 2016 *11 200 € (solde subvention 2015) *10 554,82 € sur EC 2016 CP 2017 22 055,53 €	Participation aux réunions techniques et validation des étapes et des documents	-170 groupes observés -200 baleines observées	-Éléments de connaissance sur les populations côtières résidents de dauphins et de baleines -Publications de résultats scientifiques -Alimentation de base de données pour croisement d'information, analyse et traitement statistique	*Reconnaissance des cétacés de La Réunion au niveau régional, de l'Océan indien et international *Amélioration de la connaissance des cétacés *Aide à la décision politique *Inventaire de la biodiversité *Accompagnement filière éco-touristi.
CRPMEM Projet CAPREQUINS	EC 2015 155 986,20 € EC 2017 100 000 € CP 2015 77 993,31 € CP 2016 46 795,86 € CP 2017 80 006 €	Participation aux réunions techniques et validation des étapes et des documents	27 tigres et 13 bouledogues prélevés en 2017		*Réduction du risque requin *sensibilisation des usagers sur la nécessité de préserver les autres espèces de requins côtiers,
Ligue réunionnaise de surf Vigies requins renforcées	EC 2017 650 000 € CP 2017 617 500 €		-Sécurisation des spots lors des compétitions. -Reprise des compétitions sportives - Appuis ponctuels aux autres dispositifs	24 emplois maintenus	Réduction du risque requin (sécurisation plages baignade) et relance des compétitions nautiques

Commune de Saint-Paul Entretien des filets sur les sites de R. Noires et B. canot	EC 2017 300 000 € CP 2017 240 000 € 60 000 € sur convention 2016		626 ml de filets à Boucan Canot et 531 ml aux Roches Noires	Maintenance et entretien des filets installés	Réduction du risque requin et relance des activités nautiques, économiques et touristiques
Commune de Saint-Paul Installation de nouveaux filets sur les sites de R. Noires et B. canot	EC 2017 700 000 € en investissement		4 590 m ² de surface sécurisée pour B. Canot		Réduction du risque requin et relance des activités nautiques, économiques et touristiques
Océan Prévention Run Actions de sensibilisation sur le risque requin	EC 2017 3 900 € CP 2017 0 €		Mise en œuvre d'actions liées à la gestion du risque requins (prévention, information, aides aux victimes, sensibilisation, ...)	Conférences-débat Participation C4R, CO4R et autres instances liées au risque requin	Équilibre entre activités humaines et respect de l'environnement
ACRAR Association Centre de Ressources et d'Appui sur le risque Requin Observatoire requin	EC 2017 175 000 € CP 2017 175 000 €	Participation à 4 CA et à diverses réunions techniques relatives aux tests de dispositifs innovants	Conseil, expertise, soutien et accompagnement aux porteurs de projets liés à la gestion de la crise requin		Gestion coordonnée des actions liées à la crise requin
2ème congrès mondial des baleines à bosse	EC 2017 212 600 € CP 2017 117055,18 € <i>sur EC 2016 et 212 600 € sur EC 2017</i>	Tenue du congrès du 03 au 07 juillet 2017			
Terra Oceana Projet Défiplastik	EC 2017 50 000 € CP 2017 40 000 €		Expédition à la voile de 1 800 km dans l'OI	Localisation et quantification du plastique et du micro-plastique dans la zone OI	*Sensibiliser l'opinion publique et les politiques sur la nécessité de rechercher des solutions *Sensibiliser au recyclage
Association Elio Canestri Elio Surf Challenge	EC 2017 10 000 € CP 2017 8 000 €		Coupe de surf espoir 8 et 9 avril sur la plage des Brisants à St-Gilles	-Animations sportives (compétition et initiation) et artistiques -ateliers d'information et de sensibilisation	*Emergence de nouveaux champions(nes) de surf pour représenter l'île à l'extérieur *Sensibilisation de la population

LIBÉRER LA TERRE RÉUNIONNAISE

Secteur de l'Énergie, de l'Économie Circulaire et de la Biodiversité

Bilan 2017 du programme –Sous Secteur : Recherche

Recherche Agronomique du CIRAD

Il s'agit des programmes de recherche agronomique 2017 du CIRAD relevant, de l'INTERREG V OI et du FEADER POE 2014-2020.

Ces programmes sont organisés en 4 Dispositifs de Programmation en Partenariat (DPP) depuis 2014 dans le cadre de la mise en place du PrÉRAD (Pôle régional de Recherche Agronomique pour le Développement) ; les 4 DPP sont :

- DPP One Health : « Santé animale et santé végétale dans l'océan Indien »
- DPP BSV : Biodiversité et santé végétale
- DPP COSAQ : « Co-conception de systèmes agro-alimentaires de qualité »
- DPP SIAAM : « Services et impacts des activités agricoles en milieu tropical »

Recherche Energie Marine

L'exploitation du PAT ETM à Saint-Pierre s'est poursuivie. De nouveaux échangeurs ont été testés.

Actions réalisées :

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat		
	Réalisations financières	Réalisations physiques	quantitatif		qualitatif
Programmes de recherche agronomique 2017 du CIRAD relevant du FEADER POE 2014-2020	AP 808 444,28 €	Participation au comité quadripartite	Transmission des résultats aux professionnels (agriculteurs, éleveurs,..), formation (lycées agricoles,...)	Rapport technique d'exécution des projets de recherche	Respect du BP, des délais et des procédures
Programmes de recherche agronomique 2016 -2018 du CIRAD relevant de l'INTERREG V OI POE 2014-2020 (engagement pluriannuel)	AP 1 320 069 €	Participation au Comité quadripartite	Transmission des résultats aux professionnels (agriculteurs, éleveurs,..), formation (lycées agricoles,...)	Rapport technique d'exécution des projets de recherche	Respect du BP, des délais et des procédures
Programme de recherche sur le stockage en lien avec le photovoltaïque porté par le laboratoire PIMENT	AP 72 416 €	Préparation du programme et finalisation du plan de financement avec acteurs locaux (EDF, ADEME)			Accord de financement
Exploitation du PAT ETM à Saint Pierre	AP : 262 156,50 €	Remplacement des échangeurs			Essais sur les nouveaux échangeurs

BILAN D'ACTIVITÉS 2017 DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION

PILIER 5 : NOTRE IDENTITÉ, NOTRE CULTURE, NOTRE FIERTÉ

SECTEUR SPORT

En ce qui concerne les orientations de la politique sportive régionale, les actions programmées et réalisées au cours de l'année 2017 s'inscrivent dans la continuité des actions menées jusque-là.

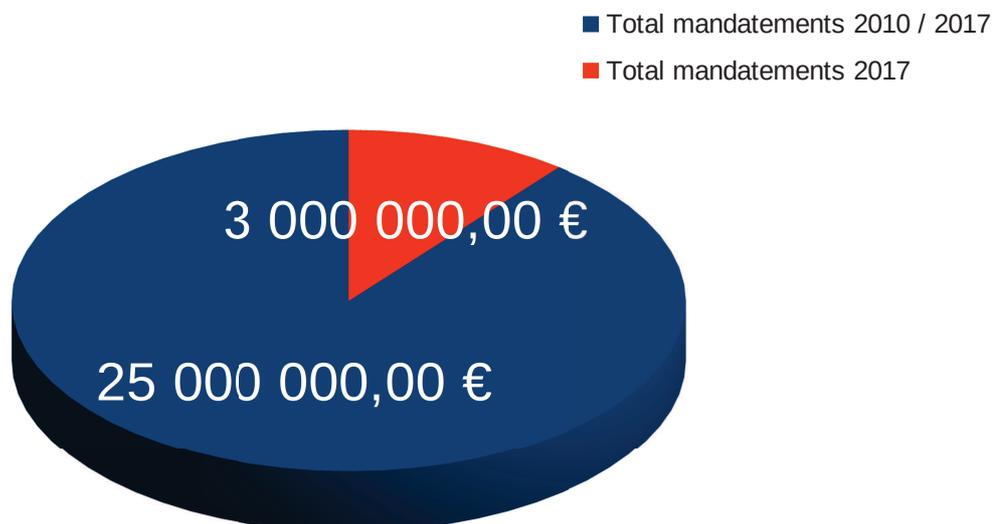
On peut ainsi distinguer :

- Le maintien de l'engagement pris en faveur des ligues et comités signataires de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs qui concerne désormais la moitié des représentants du mouvement sportif fédéral local.
- Le vote de l'assemblée plénière régionale en faveur de la création d'un Institut Régional des Sports de l'Océan Indien (IRSOI).
- L'importance de l'enveloppe budgétaire consacrée au soutien à l'investissement dans le domaine du sport local, grâce au Plan de Relance Régional.
- La réalisation de l'événementiel « Pandathlon » (6ème édition), et l'effort engagé en matière de développement durable à travers le partenariat signé avec l'association WWF.

Le total des **engagements** a représenté une enveloppe de plus de **26 millions d'euros de 2010 à 2017**, avec un engagement spécifique de **3,7 millions pour l'année 2017**.



- Le total des **mandatements** a représenté une enveloppe de plus de **25 millions d'euros de 2010 à 2017** avec un engagement spécifique de **3 millions d'euros pour l'année 2017**



**« LA POLITIQUE SPORTIVE ET SOCIO-ÉDUCATIVE DU CONSEIL RÉGIONAL
S'ARTICULE AUTOUR DES GRANDS AXES SUIVANTS »**

1 – RESPONSABILISER LE MOUVEMENT SPORTIF RÉUNIONNAIS

1.1 – Soutenir le développement des organismes sportifs régionaux

La mise en place d'un cadre partenarial et financier globalisé a permis aux ligues et comités, principaux acteurs de la politique sportive locale, d'assurer une programmation annuelle et pluriannuelle de leurs activités.

Ce dispositif a permis le développement de la pratique sportive autour d'axes clairs, et a conforté celle-ci sur du moyen et long terme.

Ainsi, 67 ligues et comités ont bénéficié de cet accompagnement dans le cadre de leur programme d'activités annuel, pour de la **formation des cadres et des athlètes**, des **manifestations exceptionnelles**, et de l'**acquisition d'équipement pédagogique et de compétition**.

En outre, le Centre Médico-sportif Régional a été attributaire d'une aide au fonctionnement en vue d'assurer l'évaluation et le suivi des athlètes de haut niveau notamment ceux inscrits aux pôles « espoirs » et au pôle France.

Globalement, une enveloppe de l'ordre de **16,4 millions d'euros a été consacrée au secteur des ligues et des comités sportifs de 2010 à 2017, avec une enveloppe spécifique de 1,6 millions d'euros pour l'année 2017.**

1.1.1 – Accompagner le développement des activités socio-éducatives

Les associations du secteur socio-éducatif demeurent un des axes forts d'accompagnement du Conseil Régional en vue de l'épanouissement des Jeunes. Les budgets consentis en 2017 ont été répartis selon 2 axes :

« Subvention fonctionnement sport »

933
AE : 2 282 477 €

« Subvention équipement sport »

903
AP : 280 869 €
CP : 315 890 €

1.2 - Les classes APN

La Région en liaison avec le Rectorat a initié un programme pilote à travers la mise en place de classes « Activités de Pleine Nature : APN » en direction des élèves des lycées professionnels et des lycées d'enseignement généraux.

L'objectif de cette opération est de permettre à ces lycéens qui souffrent d'un déficit d'enseignement en E.P.S. sur l'année, du fait de leur participation à des stages en milieu professionnel, de bénéficier d'un minimum de formation sportive tout en leur offrant l'opportunité de s'initier à des Activités Physiques de Pleine Nature dans des conditions idéales de découverte, d'épanouissement et d'apprentissage de la vie de groupe.

L'originalité et la force de ce dispositif résident surtout dans sa mise en œuvre, puisque le matériel nécessaire a été confié aux ligues et comités de pleine nature, de manière à garantir leur plein emploi pendant et en dehors des heures scolaires, et à pouvoir développer à terme de véritables pôles d'entraînement et de perfectionnement de pleine nature.

Ainsi de 2010 à 2017 le budget consenti pour aider à la réalisation de l'ensemble de ces activités s'est élevé à 605 500 €, comprenant pour l'année 2016/2017, une enveloppe de 81 500 € en direction de 26 lycées (19 en 2010).

« Subvention APN »

933

AE : 75 760 €

CP : 81 500 €

2 - ORGANISER DES ÉVÉNEMENTIELS FAVORISANT LE SPORT POUR TOUS

Pour l'année 2017, la Région Réunion a mis en œuvre sa manifestation d'envergure en faveur de l'environnement : Le Pandathlon qui a eu lieu sur le territoire de la commune de Saint-Denis (site du Colorado) et qui a réuni pas moins de 2 000 participants, sur 3 parcours de marche (5 km, 10 km et 20 km).

Les recettes des inscriptions étant versées à l'association Globice.

« Frais de gestion divers »

933

AE : 134 195 €

CP : 186 764 €

« FAVORISER LA MOBILITÉ DU MOUVEMENT SPORTIF ET SOCIO-ÉDUCATIF VERS L'EXTÉRIEUR »

1 - LES DÉPLACEMENTS AÉRIENS : FAVORISER LES ÉCHANGES SPORTIFS ET SOCIO-ÉDUCATIFS

La mobilité sportive a toujours été à la fois une contrainte pour les sportifs locaux et un facteur clé de succès pour leur carrière et leurs résultats sportifs.

Compte tenu du handicap que constitue l'éloignement, lequel pèse lourdement sur les échanges sportifs et le développement de la pratique sportive de haut niveau, la Région a conforté son partenariat avec l'ORESSE (l'Office Réunionnais des Échanges Sportifs et Socio-éducatifs) pour contribuer à la mise en œuvre de la mobilité sportive en faveur des meilleurs athlètes réunionnais.

Le partenariat financier mis en œuvre avec cet organisme a mobilisé, entre 2010 et 2017, une enveloppe de **1 480 000 €, avec un soutien, de 130 000 € pour l'année 2017.** Néanmoins, la mobilité sportive fait l'objet aujourd'hui de plusieurs dispositifs et de pluri-financements qui gagneraient à être structurés et clarifiés dans le cadre d'une concertation globale avec l'ensemble des partenaires publics et l'ORESSE, afin de mettre en œuvre une action plus pertinente et plus adaptée aux attentes du mouvement sportif local.

2 - FAVORISER LES FILIÈRES DE PRÉ-FORMATION ET LES ÉTUDES SECONDAIRES DE HAUT NIVEAU

La filière de pré-formation s'articule autour des deux axes principaux concernant le football :

- Les actions préparatoires dans le cadre de centres de perfectionnement sportifs (C.P.S.) mis en place dans les différentes communes de l'île.
- Le fonctionnement du Centre Régional de pré-formation à l'annexe du CREPS de la Plaine des Cafres pour les Jeunes de 13 à 15 ans en partenariat avec le Rectorat, la Fédération Française de Football et le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

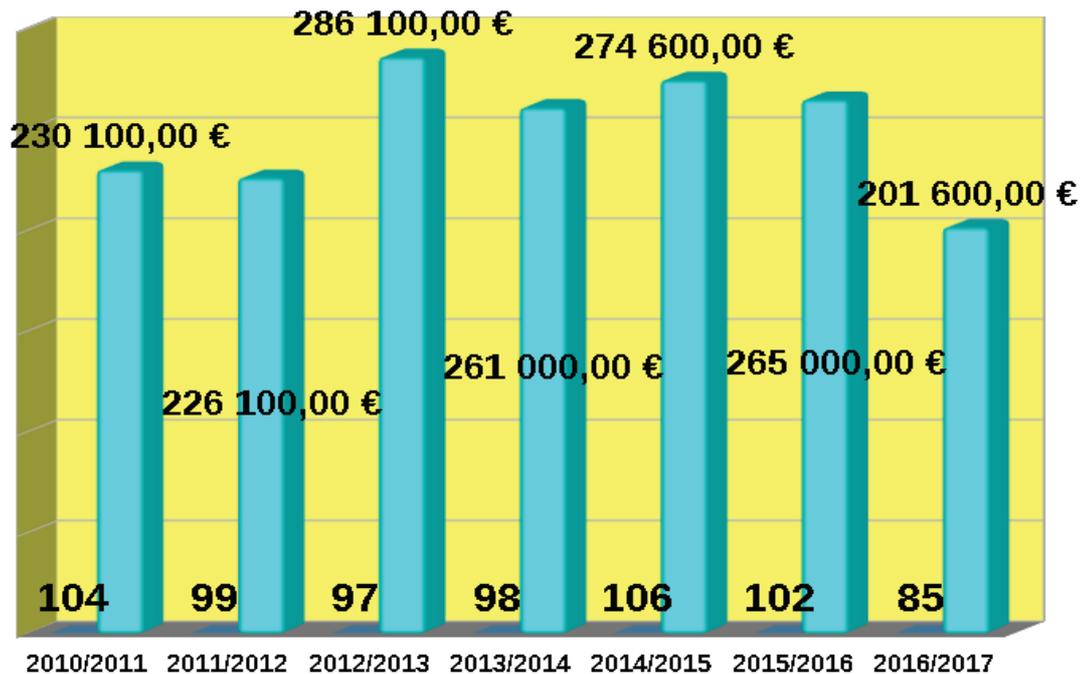
La Région a également apporté son soutien aux CPS de la Ligue Réunionnaise de Handball en vue de renforcer sa politique de détection et de structurer ses filières de Haut Niveau déjà très performantes.

De plus, les lycéens non boursiers, désirant poursuivre des études secondaires sportives dans des filières de haut niveau ou des structures agréées en Métropole, ont pu bénéficier d'une aide spécifique, pour leurs frais pédagogiques et d'hébergement, calculée en fonction du barème des revenus familiaux, ainsi que la prise en charge de leurs déplacements aériens.

De 2010 à 2017 c'est presque de 700 lycéens, qui ont ainsi été aidés, et c'est une enveloppe globale de plus de **2,4 millions d'euros** qui a été affectée aux lycéens et aux sportifs de bon niveau, à travers la répartition financière suivante :

- Centre de pré-formation et Centre de perfectionnement sportif : **1 900 000 € dont 238 500 € en 2017** ;
- Bourses d'études secondaires sportives : **2 338 000 € dont 201 600 € en 2017** représentant un total de 688 bénéficiaires dont 82 pour l'année scolaire 2016/2017

Récapitulatif du financement des bourses d'études sportives aux lycéens



« Études secondaires sportives »

933

AE : 160 975 €

CP : 201 600 €

3 - FINANCEMENT DES MANIFESTATIONS DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Les manifestations et épreuves sportives organisées par les ligues, comités, clubs, et autres opérateurs sont des temps forts incontournables pour les échanges et compétitions, et pour l'élévation des niveaux sportifs de nos athlètes locaux.

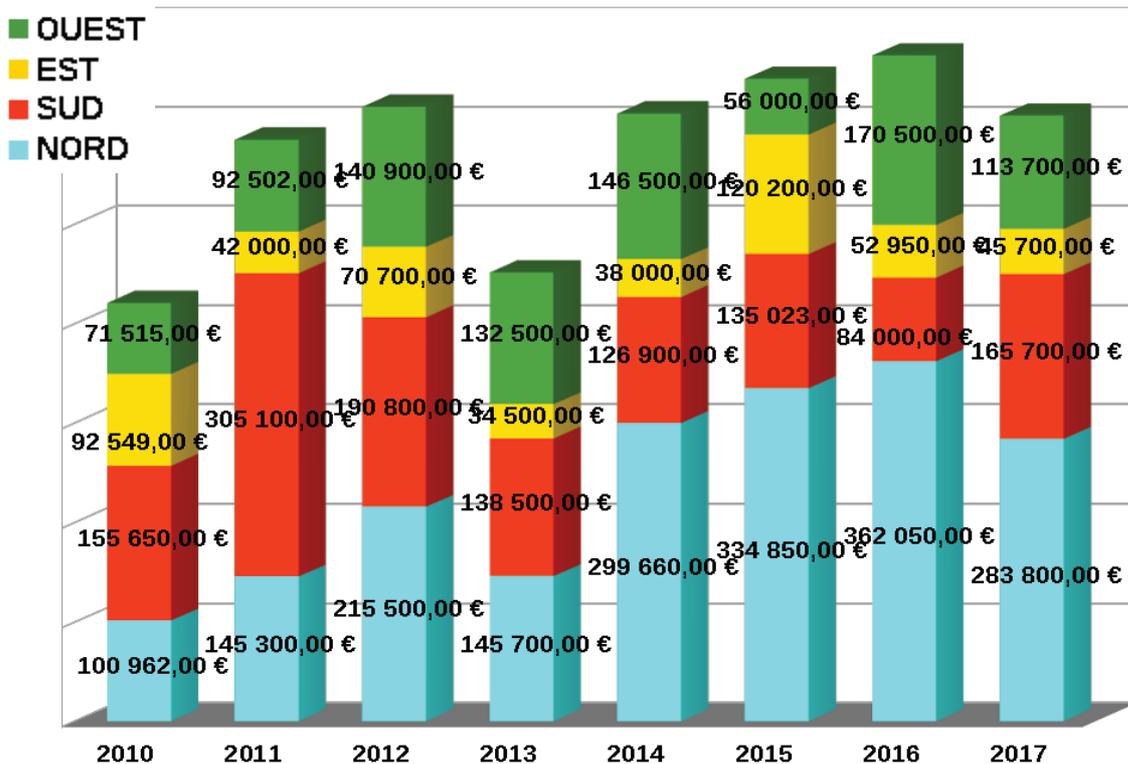
La Région a apporté un soutien conséquent aux associations sportives pour l'organisation financière de leurs compétitions, et c'est un montant de plus de 611 900 € qui leur aura été consacré en 2017 pour le financement et la réalisation de plus de 128 projets.

Dans un contexte économique difficile, avec une baisse significative du sponsoring, l'aide de la Région est à souligner pour la réussite de ces opérations portées par les acteurs sportifs.

Évolution de l'aide régionale aux associations sportives



Subventions aux associations sportives par secteur géographique

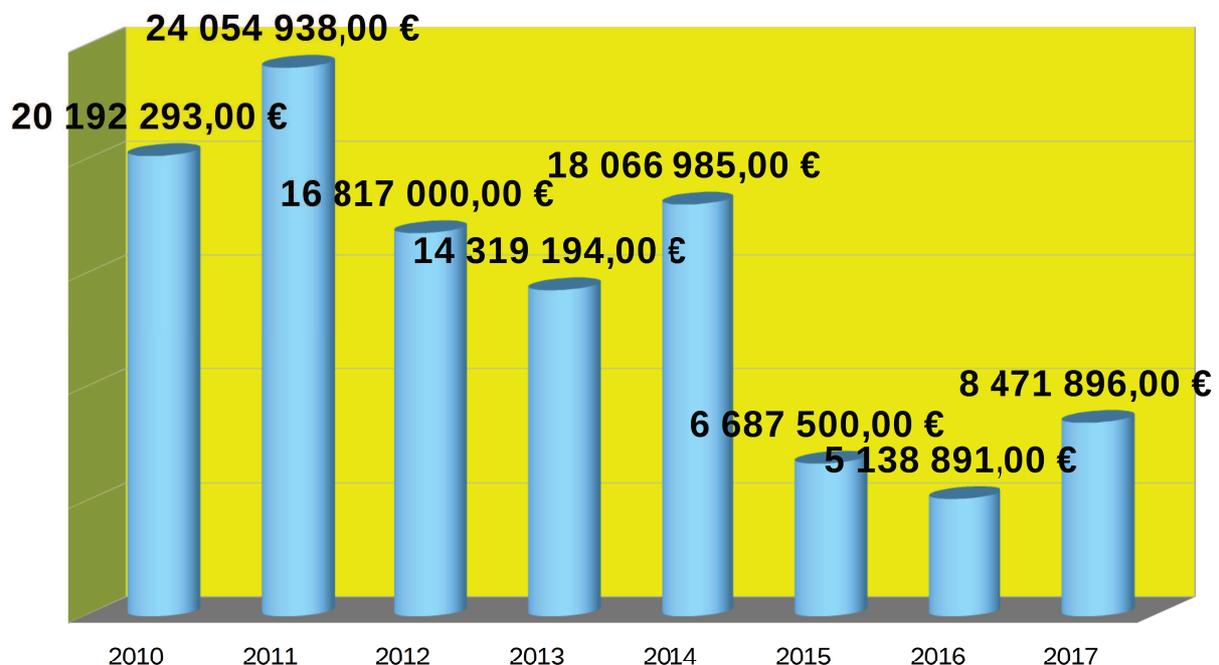


« CONSTRUIRE ET MAINTENIR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DES LYCÉES ET SOUTENIR LA RÉALISATION D'ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX D'INTÉRÊT RÉGIONAL »

1 – LES AIDES À L'ÉQUIPEMENT SPORTIF DES COMMUNES

L'effort financier de la Région en matière de soutien à l'équipement sportif des communes en **2017** s'inscrit dans la volonté affichée de mobiliser le Plan de Relance Régional et de relancer la commande publique.

Il représente pour l'année 2017 un effort de la collectivité d'un montant plus de 8,4 millions euros.



Il est à noter que la majorité des subventions attribuées a été consacrée à la rénovation d'équipements sportifs communaux.

« Subvention de construction et rénovation »

903
 AP : 180 766 €
 CP : 45 627 €

2 – LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DES LYCÉES

Les opérations suivantes sont mentionnées à titre indicatif, l'engagement financier étant prélevé sur le budget de la DBA.

Nord et Est

- Lycée Gandhi : réparation des fuites de la salle de danse (15 393 euros TTC),
- Lycée Mandela : remplacement des chéneaux et réfection des faïences des vestiaires (25 143 euros TTC),
- Lycée Patu de Rosemont : étanchéité du gymnase, marquage du terrain extérieur et réparation de la porte de la salle de musculation (12 799 euros TTC),

Pour mémoire

- *Lycée Nord : la livraison du gymnase est réalisée en 2018 seulement (1 817 260 euros de travaux)*

Sud

- Lycée Saint-Exupéry : livraison du mur d'escalade et de la salle de sports (environ 600 000 euros TTC),
- Lycée Paul Langevin : travaux de mise aux normes relatifs à l'accessibilité des ERP aux personnes handicapées : portes d'accès intérieures et extérieures et remaniement des sanitaires (environ 19 000 euros TTC),
- Lycée de Roches Maigres : réhabilitation du gymnase en totalité (1 381 744 euros TTC),
- Lycée de Vincendo : travaux de mise aux normes accessibilité handicapé (portes d'accès intérieures et extérieures et remaniement des 4 blocs sanitaires et de deux vestiaires coût environ 162 000 euros TTC).

Rappel : Lycée Victor Schoelcher : construction et livraison en Août 2015 d'un gymnase et d'une salle de danse, piste 100 M , quatre plateaux noirs pour un coût de 5 500 000 euros.

Ouest:

- Lycée Évariste de Parry : mise aux normes du terrain de handball terminée (25 000 € TTC)
- Lycée de Stella : Trinquet : mise aux normes mur de verre (450 000 € TTC)

Pour mémoire:

Lycée Vue Belle - travaux en cours en 2018 Lycée Boyer de la Giroday - travaux programmés en 2018 dans réhabilitation globale

3 – LES ÉTUDES

L'Institut Régional des Sports de l'Océan Indien (IRSOI)

L'Institut Régional des Sports de l'Océan Indien est une mesure phare du pilier 5. La Région souhaite, en effet, renforcer le positionnement de La Réunion dans la zone Océan Indien et dans le monde, en formant des sportifs de haut niveau - dans le but d'intégrer les équipes de France - et en structurant une filière de formation de cadres techniques sportifs. La Région a lancé en 2017 la réalisation de l'**étude de définition des**

orientations et de programmation de l'Institut Régional des Sports de l'Océan Indien.

L'étude, réalisée aux mois de février et mars 2017 a permis de dresser un état des lieux relatif au sport de haut niveau à La Réunion sur la base d'entretiens individuels avec le mouvement sportif et les partenaires institutionnels. Les orientations de l'IRSOI ont été définies sur la base de ce diagnostic et sur les propositions formulées par 75 représentants du mouvement sportif ainsi que des partenaires institutionnels lors des 5 ateliers programmés dans le cadre du séminaire qui s'est tenu le samedi 8 avril 2017 au MOCA.

L'étude, livrée au mois de juin dernier, présente un diagnostic et une programmation des actions concrètes à mener pour la mise en œuvre de l'IRSOI lors des 5 prochaines années.

« Études liées au sport »

933

AE : 49 883 €

CP : 82 525 €

« Vie associative »

933

AE : 1 067 €

CP : 0 €

CONCLUSION

L'année 2017 s'inscrit dans la continuité des actions réalisées en 2016.

Les orientations de la politique sportive régionale auront permis de consolider le soutien de la collectivité régionale en faveur du mouvement sportif réunionnais en terme d'aide au fonctionnement, à l'organisation des manifestations en faveur des ligues et comités et à l'équipement.

La validation en assemblée plénière de la création officielle de l'Institut Régional des Sports Océan Indien représente la première étape de ce projet important de la mandature.

Cette volonté d'accompagner le mouvement du sport local vers le haut-niveau se fera en partenariat avec les acteurs de la zone océan Indien.

La perspective de l'organisation des jeux des îles de l'océan Indien en 2019, et de la préparation de nos sportifs dès 2018, représente en ce sens une opportunité déterminante pour la réussite de ce projet.

La pratique sportive reste une priorité importante pour notre territoire. Les nombreux secteurs associés tant sur le plan économique, touristique que sportif, contribuent à faire rayonner la destination Réunion au niveau national et international.

Bilan du programme

Intitulé du programme : Aides aux ligues et comités sportifs

Financement du programme d'activités de ligues et comités

Les actions réalisées/prévues au programme 2017 :

Financement des actions suivantes :

- *formation de cadres, dirigeants et stages de perfectionnement des sportifs*
- *organisation de manifestations sportives d'envergure régionale*
- *participation à des compétitions sportives au niveau nationale, internationale et dans la zone océan indien*
- *acquisition de matériel nécessaire à la pratique sportive*
- *acquisition de matériel informatique spécifique*

Bilan du programme 2017

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Financement du programme d'activités des ligues et comités	2 millions d'euros	64 ligues et comités aidés	Le financement des projets se répartissent globalement de la manière suivante : - 60 %: départements aériens - 20 %: formation - 20 %: organisation de manifestations sportives	Augmentation du niveau de performance des sportifs réunionnais dans plusieurs disciplines (lutte, escalade, gymnastique, escrime, tennis de table...)

Bilan du programme

Intitulé du programme : Soutien aux activités physiques de pleine nature

Financement du développement de la pratique des activités de pleine nature par les élèves des lycées professionnels

Les actions réalisées/prévues au programme 2017 :

L'objectif de cette opération est de permettre à ces lycéens qui souffrent d'un déficit d'enseignement en E.P.S. sur l'année, du fait de leur participation à des stages en milieu professionnel, de bénéficier d'un minimum de formation sportive tout en leur offrant l'opportunité de s'initier à des Activités Physiques de Pleine Nature dans des conditions idéales de découverte, d'épanouissement et d'apprentissage de la vie de groupe.

L'originalité et la force de ce dispositif résident surtout dans sa mise en œuvre, puisque le matériel nécessaire a été confié aux ligues et comités de pleine nature, de manière à garantir leur plein emploi pendant et en dehors des heures scolaires, et à pouvoir développer à terme de véritables pôles d'entraînement et de perfectionnement de pleine nature.

Bilan du programme 2017

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	<i>Réalisations financières</i>	<i>Réalisations physiques</i>	<i>Quantitatif</i>	<i>Qualitatif</i>
Financement du programme d'activités des ligues et comités	81 500€	26 lycées concernés	2010 : 19 lycées concernés 2015 : 26 lycées concernés	Permet de lutter contre le décrochage scolaire, d'améliorer la compréhension de l'autre

Bilan du programme

Intitulé du programme : Aides aux associations sportives

financement des projets des associations sportives

Les actions réalisées/prévues au programme 2017 :

Financement des actions suivantes :

- *organisation de manifestations sportives d'envergure régionale*
- *participation à des compétitions sportives au niveau nationale, internationale et dans la zone océan indien*
- *acquisition de matériel nécessaire à la pratique sportive*
- *acquisition de matériel informatique spécifique*

Bilan du programme 2017

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	<i>Réalisations financières</i>	<i>Réalisations physiques</i>	<i>Quantitatif</i>	<i>Qualitatif</i>
<i>financement des projets des associations sportives</i>	608 900€	<i>128 associations concernées</i>	Le financement des projets se répartissent globalement de la manière suivante : - 60 %: départements aériens - 10 %: formations - 30 %: organisation de manifestations sportives	Augmentation des rencontres dans la zone Océan Indien ce qui permet de renforcer le secteur de la coopération sportive

Bilan du programme

Intitulé du programme : Promouvoir le sport

Objectif : Mettre en valeur les équipements sportifs régionaux

Action : Construction, Réhabilitation et mise aux normes des équipements sportifs

Bilan du programme 2017

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Construction équipements sportifs	1 632 963€	- Construction des équipements sportifs du Lycée Bois de Nèfles pour une livraison en 2017 Coût d'opération : 5,2 M€ - Etudes réhabilitation CREPS de la Plaine des cafres Construction du gymnase de Champ-Fleuri Début des études en 2016 Coût d'opération : 6,8 M€	Surfaces nouvelles à livrer : 2343 m ² (surfaces couvertes) et 12616 m ² (surfaces extérieures) Surfaces nouvelles prévisionnelles : 2501,50 m ² (SU) et 536 m ² (surfaces extérieures)	Augmentation de la mise à disposition de créneaux horaires au public lycéen et aux associations sportives municipales
Mise aux normes d'équipements EPS	257 404€	Gymnases roches maigres, Bois d'olives, Bellepierre		

Sport

Indicateurs de mandature

INDICATEURS DE RÉALISATION				
N°	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
5.13	Nombre d'équipements sportifs construits ou réhabilités	123	27	43 %
5.16	Olympiades (tournois) des lycéens - 1ère édition en 2017	3 000	700	23,3 %
5.17	Nombre d'athlètes réunionnais inscrits dans des structures de formation supérieures sportives - (Bourses aux lycéens)	130	26	40 %

SECTEUR CULTURE

En 2017, la collectivité régionale a poursuivi la mise en œuvre d'une politique culturelle particulièrement volontariste via des subventions apportées aux artistes, associations et entreprises et des opérations sous maîtrise d'ouvrage de la Région.

Avec la volonté de répondre aux enjeux de démocratisation culturelle et de rendre accessible la culture au plus grand nombre, la Région a reconduit les dispositifs de résidences artistiques de territoire et hors les murs.

L'installation d'œuvres d'art dans l'espace public et l'association d'artistes à des projets de construction et de rénovation d'infrastructures régionales, principe adopté par la collectivité en 2017, participent aussi à un meilleur accès aux artistes et aux œuvres.

La création d'un Pass'Culture Lycéens et Apprentis répond également à cet objectif en soutenant des initiatives permettant aux jeunes d'avoir accès à des spectacles hors temps scolaire, mesure qui sera effective à compter de l'année 2018.

Dans le cadre de la professionnalisation des acteurs, il est à noter la création d'un accord-cadre sur l'emploi et la formation dans le secteur du spectacle vivant.

La culture est un épanouissement pour la jeunesse. Des actions particulièrement volontaristes ont été menées dans le domaine des enseignements et de la formation artistiques. Le CRR, qui a célébré ses 30 ans d'existence en 2017, poursuit ses actions d'enseignement et de diffusion sur l'ensemble du territoire. 3 centres font l'objet de programmes de réhabilitation et d'équipement dans une perspective d'amélioration des conditions d'enseignement et de développement des activités.

La Région a poursuivi sa politique de préservation et de valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel pour une meilleure connaissance et une appropriation de notre histoire et de notre culture.

S'agissant des musées régionaux, la collectivité s'est attachée à poursuivre son projet de valorisation et de modernisation de ses structures muséales. Parallèlement, une démarche de restructuration organisationnelle a été entreprise par la société délégataire.

Favoriser l'accès à la culture et aux pratiques culturelles pour tous les publics, ainsi que la diffusion artistique sous toutes ses formes, constituent une priorité de la politique régionale.

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

1 - UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL STRUCTURANTE ET ADAPTÉE, AUX COTES DES ACTEURS CULTURELS

En 2017, la Région a accompagné les artistes, les associations et les entreprises culturelles afin qu'elles mettent en œuvre des projets structurants, permettant de toucher le plus large public et d'irriguer l'ensemble du territoire. Dans ses choix, elle s'est attachée à promouvoir la diversité, le métissage de la société réunionnaise, à encourager l'innovation et l'expérimentation.

Secteurs	Montant subventions accordées	Nombre d'acteurs soutenus
Musique	1 226 564	148
Théâtre	341 600	38
Danse	175 000	22
Arts plastiques	506 454	76
Audiovisuel	94 199	14
Cultures régionales	179 900	43
Littérature	135 457	15
Lieux de création et diffusion	1 825 229	14
Entreprises	209 751	8
Patrimoine Culturel	326 497	47
Enseignement artistique	137 270	7

Tous les champs artistiques et culturels ont ainsi été concernés par le soutien de la collectivité régionale :

1.1 - Musique

La musique constitue l'un des modes d'expression privilégié de la sensibilité réunionnaise. En 2017, la Région a confirmé sa participation sur des projets de représentations locales et extérieures, inscrits dans une perspective de professionnalisation et de structuration du secteur.

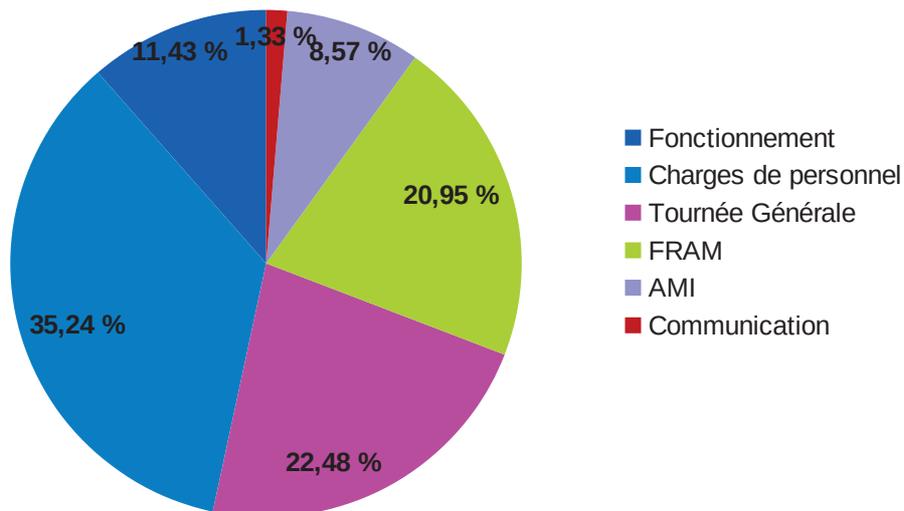
Son soutien s'articule autour de plusieurs axes :

- les **aides directes** accordées aux projets de création, de diffusion, de résidence de formation, de tournées, de réalisation d'albums ou d'aide à l'équipement. Un soutien particulier a été porté sur le marché des musiques de l'océan Indien (IOMMA) qui poursuit une mission d'accompagnement à la professionnalisation de la filière musicale de la zone océan Indien et de mise en réseau des acteurs de l'industrie musicale du monde entier.
- les **aides indirectes** dont bénéficient les artistes via les dispositifs déployés par le PRMA, destinés à rendre la musique accessible au plus grand nombre (Tournée

Générale, Fond Régional d'Aide à la Mobilité, Aide à la prise en image (vidéo clips, RESA, SODA, Centre d'information-ressources). A titre d'exemple, le dispositif « Tournée Générale », dédié à l'aide à l'emploi des musiciens dans les cafés-concerts, a concerné 85 groupes bénéficiaires pour 830 cachets déclarés, soit 16 établissements touchés, et a donné lieu à 190 concerts.

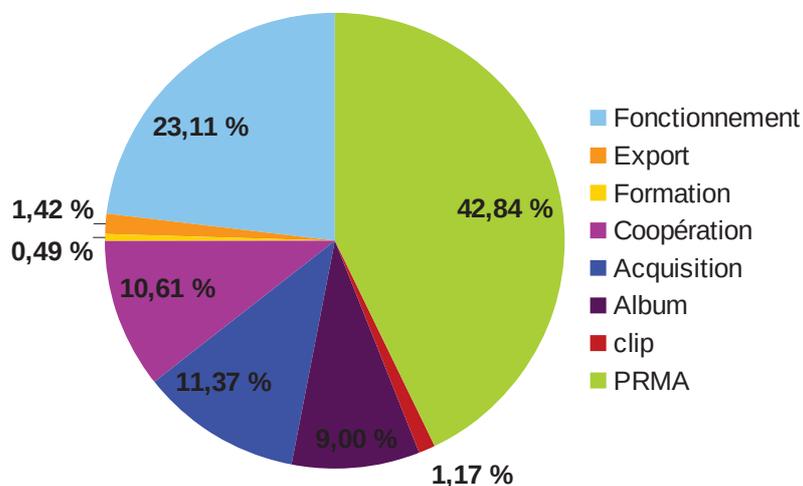
52% de la subvention de la Région, au titre de l'année 2017, a été utilisée en aides directes accordées par le PRMA dans le cadre de ses dispositifs :

Répartition de la subvention régionale en faveur du PRMA 2017



C'est ainsi une réelle politique de développement en faveur de la musique que la Région a mené ces dernières années.

155 projets ont bénéficié d'un soutien de la Région en 2017 pour un montant total de 1 226 564 €, dont 525 000 € en faveur du PRMA.



1.2 - Théâtre, Danse, arts du cirque et de la rue

Avec la volonté de rendre accessible les œuvres au plus grand nombre, de faciliter les projets de création et de diffusion mais aussi de contribuer à la professionnalisation des acteurs, la Région Réunion a conforté son soutien en faveur du théâtre, de la danse, des arts du cirque et de la rue.

Egalement soucieuse de répondre aux enjeux de démocratisation culturelle, elle a reconduit en 2017 le dispositif de "résidences artistiques de territoire" en s'associant aux GAL Ouest, GAL Grand Sud Terres de Volcans, GAL Hauts Nord, GAL FOR EST et au Parc National de La Réunion dans l'objectif de mettre en commun les expertises et les moyens pour renforcer le sens donné à ces résidences et faire progresser la qualité des actions réalisées.

Elle a aussi mené une réflexion concertée sur la création d'un « Pass Culture Lycéens et Apprentis » visant à soutenir des initiatives permettant aux lycéens et aux apprentis d'avoir accès aux spectacles vivants hors temps scolaire. Dans ce cadre, une période d'expérimentation sera menée au premier semestre 2018.

Ce sont au total 60 acteurs qui ont été soutenus pour une enveloppe globale de 516 600 € dont 341 600 € consacrés au secteur du théâtre, des arts du cirque et de la rue et 175 000 € au secteur de la danse.

• Des Schémas régionaux culturels pour une politique publique en phase avec les grands enjeux du territoire et du développement humain

Schéma Régional des Salles et Lieux de Création et de Diffusion du Spectacle Vivant :

Lancée fin 2012, la démarche concertée et participative sur le spectacle vivant avec les partenaires institutionnels et les acteurs de la filière a abouti en juillet 2014 à l'adoption par la collectivité du « **Schéma Régional des lieux et salles de diffusion et de création du Spectacle Vivant à La Réunion** ».

Les objectifs généraux du schéma sont :

- de garantir la cohérence, la diversité, la complémentarité de l'offre de spectacle vivant sur le territoire,
- de contribuer à la cohésion territoriale en structurant et consolidant rationnellement les salles et lieux de création et de diffusion du spectacle vivant,
- de faciliter et d'encourager l'accès du public aux œuvres, de rendre cette offre culturelle plus lisible et plus attractive pour la population et les acteurs de la vie locale et de répondre aux enjeux majeurs de démocratisation de l'accès à l'Art .

Cinq axes stratégiques, déclinés en 22 actions concrètes, ont été adoptés :

- répondre aux enjeux de démocratisation culturelle en renforçant l'accès au spectacle vivant pour toutes les populations ;
- renforcer le maillage et l'ancrage territorial des salles et lieux de diffusion et de création et en particulier le rééquilibrage des équipements (accès à la culture dans les territoires des Hauts, du Sud et de l'Est) ;
- soutenir et accompagner la création, les émergences créatives et artistiques, les talents du spectacle vivant ;
- accompagner les salles dans la mutation de leurs cahiers des charges, de leurs modèles économiques, dans la professionnalisation et le renforcement de leurs ressources ;
- renforcer la gouvernance autour du spectacle vivant à travers la mise en réseaux et les mutualisations, ainsi que la structuration et la promotion de la filière.

933-312 - Schéma des lieux de diffusion et de création du spectacle vivant**AE : 1 076 300 €****CP : 1 018 902 €****933-311 - Programme et fonctionnement salle de spectacles Saint-Benoît****AE : 90 000 €****CP : 76 811 €****1.3 - Entreprises culturelles**

Dans le cadre du Dispositif Régional d'Aide aux Entreprises Culturelles, **209 751 €** ont été accordés dont :

- **101 837 €** pour les aides à l'investissement
- **44 272 €** pour les aides à la publication d'ouvrages
- **47 192 €** pour des aides à la création d'emploi
- **16 450 €** pour des aides à l'accompagnement de développement de carrière d'artistes professionnels

La Région a ainsi accordé **11 subventions** à **8 entreprises** culturelles en 2017.

933-30 - Aides aux entreprises culturelles**AE : 63 642 €****CP : 71 578 €****903-30 - Aides aux entreprises culturelles (Investissement)****AP : 146 110 €****CP : 62 811 €****1.4 - Cultures régionales**

La Région Réunion a souhaité promouvoir la culture réunionnaise et l'ensemble de ses expressions culturelles auprès de tous, dans le but de valoriser et célébrer notre culture et identité métisses. Les aides concernent principalement les événements calendaires : Jour de l'An chinois, Jour de l'An tamoul, Semaine créole, 20 Décembre... Le secteur des Cultures Régionales totalise un montant de **179 900 €** en faveur de **43 acteurs**.

1.5 – Littérature

- **Un Schéma régional de la lecture publique et de la littérature pour une politique publique en phase avec les grands enjeux sociétaux du territoire et du développement humain.** Adopté par la commission permanente du 18 novembre 2014, ce schéma est, depuis 2015, dans sa phase de mise en œuvre axée sur 4 objectifs généraux:
 - Assurer l'égalité d'accès au livre et à la lecture
 - Garantir le passage au numérique
 - Valoriser la littérature réunionnaise ici et ailleurs
 - Professionnaliser les acteurs de la chaîne du livre

Pour réussir la rencontre avec le livre et la lecture, source d'épanouissement, d'émancipation, de construction de l'individu, d'intégration et de réussite sociale, la Région Réunion a axé ses choix d'actions en faveur de ce secteur sur des opérations concrètes qui placent la population au cœur des opérations et créent de la connexion entre tous les maillons de la chaîne, auteurs, éditeurs, libraires et bibliothécaires. A ce titre,

« **Un livre Un Transat** », bibliothèque éphémère, s'est déployé sur 3 sites ruraux, L'entre-Deux, Saint Joseph, Sainte Suzanne et un site urbain le parvis de la Cathédrale à Saint Denis, adossé au festival cyclone BD. En 2017, 1 245 personnes ont bénéficié de ces installations autour de 56 h d'animation.

« **Le livre dans tous ses états** » expositions originales, singulières et interactives avec médiation et ateliers pour présenter la littérature de manière ludique et abordable pour tout public, sont conçues pour être présentées d'abord dans un espace dédié à Saint-Paul puis déclinées en version nomade pour irriguer l'ensemble du territoire. "**Zistoires en cubes**", animation jeune public du réseau lecture clé en main, **a ainsi voyagé 15 semaines** à Saint André, Sainte Marie, au Tampon et à la Chaloupe Saint Leu. "**Nos Héros de papier**": Pour la période allant du 16 octobre au 23 décembre 2017 a rencontré **1 388** visiteurs dont un public spécifique de jeunes adultes en voie de réinsertion qui s'inscrit régulièrement : école de la 2^e chance, jeunes sous surveillance judiciaire, jeunes, ados et adultes en situation de handicap, étudiants de l'ESPE, centres de loisirs de Saint-Paul et centre de vacances privés.

Les objectifs de démocratisation du livre, de partage de notre culture métisse sont remplis. Ces opérations rencontrent et fidélisent le public, et sont une réussite.

Les aides aux entreprises d'édition, le soutien aux salons du livre locaux, à l'opération "Livre Péi" et aux programmes d'activités des associations favorisent l'accessibilité du livre et de la lecture et sa démocratisation.

La présence d'un stand " Île de La Réunion" aux salons du livre de Montreuil et de Paris et les ateliers de résidences d'écriture organisés au MOCA sont un soutien fort à la **professionnalisation des auteurs** et à la **valorisation et à la promotion de notre littérature réunionnaise.**

243 422 € ont été consacrés par la Région à l'accompagnement dans le secteur de Littérature :

- 135 457 € au titre de l'aide aux associations. La Région a ainsi accompagné 7 associations, 7 éditions d'ouvrages réunionnais, ainsi qu'1 soutien dans le cadre de la professionnalisation des écrivains.
- 107 965 € pour l'opération "le livre dans tous ses états".

933-312 - Pôle Régional de littérature et de diversité linguistiques

AE : 85 000 €

CP : 69 950 €

1.6 - Arts plastiques

Ce sont **506 454 €** qui ont été consacrés par la Région au développement des Arts Plastiques dont :

- 180 542 € pour les aides aux associations et artistes,
- 214 000 € pour le FRAC,
- 56 000 € pour les expositions organisées à la villa de la Région,
- 54 112 € pour les acquisitions d'oeuvres d'art,

La Région a ainsi accompagné 76 acteurs dans le domaine des Arts Plastiques sur l'année 2017.

L'année 2017 a également vu l'adoption de 2 mesures importantes qui seront développées sur les années 2018 et 2019 :

- l'engagement d'un budget de 74 000 € nécessaire à la **mise en place d'un schéma de développement et d'orientation des arts visuels**, dispositif qui repose sur une démarche de concertation proposée de manière conjointe par l'Etat et les Régions, afin de construire de manière concertée les politiques publiques en faveur des arts visuels et des publics.

- l'engagement d'un budget de 400 000 € destiné à **l'installation d'oeuvres d'art dans l'espace public** ou l'association d'artistes à des projets de construction ou rénovation d'infrastructures régionales (gares routières, giratoires, NRL...)

903-13 - Œuvres d'art Région

AE : 482 000 €

CP : 55 912 €

933-30 – Études dans le domaine de la Culture

AP : 80 000 €

CP : 12 586 €

1.7 - Audiovisuel

94 199 € ont été consacrés par la Région au secteur de l'audiovisuel associatif.

La Région a ainsi accompagné **14 acteurs**, pour l'organisation de **9 festivals** de cinéma, pour l'opération "**lycéens et apprentis au cinéma**" (34 établissements, 5 832 élèves), pour le dispositif d'éducation à l'image "**Passeurs d'images**" et pour **4 projets d'équipement** d'associations qui oeuvrent dans le secteur de l'éducation à l'image.

1.8 - L'organisation d'événements culturels

Contribuant au rayonnement et à la transmission des cultures réunionnaises, la politique événementielle impulsée par la Région à travers diverses manifestations calendaires gratuites, s'illustre comme levier de développement et de valorisation des territoires, avec des interactions et des synergies croissantes entre culture, économie et communes partenaires.

Les divers événements répertoriés en 2017 sont :

• Événements emblématiques de La Réunion :

- "**Fête du maloya**": la Région a organisé la 6ème édition de la manifestation « Village Maloya » dans le cadre de la commémoration de l'inscription du maloya au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO en octobre 2009.

- S'inscrivant dans le cadre d'une date mémorielle célébrant l'abolition de l'esclavage dans l'histoire de La Réunion (20 décembre 1848), "**le Festival Liberté Métisse**" est un événement incontournable initié par la Région. La 8ème édition du Festival s'est déroulée du 15 au 17 décembre à l'Etang-Salé-les-Bains sur le thème « Le Masque dans tous ses états ». Le rayonnement international de cette manifestation valorise notamment notre richesse culturelle métissée.

- Événements culturels calendaires : Jour de l'an chinois, Jour de l'an tamoul, Fête malgache, Fête de l'Eid ;

- Événements nationaux : Fête de la musique, nuit des musées, les Journées Européennes du patrimoine ;

- Événements internationaux et coopération régionale :

Le Festival Kréol des Seychelles a permis à la délégation réunionnaise de remporter le 2ème prix international.

L'organisation de cette politique événementielle repose sur la mise en place de schémas multi-partenariaux dans lesquels concourent communes, structures associatives, milieux artistiques, opérateurs culturels, musées, et autres institutions telles que :

- Le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR),
- Le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC),
- Le Pôle Régional des Musiques Actuelles (PRMA),
- KÉLONIA, l'Observatoire des tortues marines,
- Le Musée des Arts Décoratifs de l'Océan Indien (MADOI),
- Le Musée de Stella Matutina,
- La Cité du Volcan,
- Le Service Régional de l'Inventaire

La mise en réseau de ces différents acteurs a permis à la Région d'offrir aux Réunionnais ainsi qu'aux touristes des manifestations culturelles phares à fois festives et conviviales.

933-30 - Diverses manifestations culturelles

AE : 1 191 930 €

CP : 1 251 427 €

933-30 - Frais d'insertion

AE : 66 451 €

CP : 57 636 €

933-312 - Frais de gestion divers

AE : 548 050 €

CP : 470 323 €

933-312 - Subventions aux associations culturelles

AE : 957 791 €

CP : 1 037 936 €

933-312 - Export création artistique

AE : 87 095 €

CP : 78 947 €

903-312 - Subventions d'équipement aux associations

AP : 857 603 €

CP : 885 024 €

933-312 – Fonctionnement EPCC FRAC / PRMA

AE : 650 000 €

CP : 650 000 €

LA FORMATION ET L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

La formation fait partie des compétences obligatoires de la Région. Cela se traduit dans le domaine de la Culture par plusieurs types d'accompagnement permettant de couvrir un large panel d'acteurs, qu'ils soient amateurs ou professionnels.

Ses objectifs sont multiples et vont de la qualification et la spécialisation des individus, à la création d'emplois, à l'émergence de professionnels et ainsi au développement économique et social de notre île.

1 – LE CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT RÉGIONAL (CRR)

L'année 2017 a été marquée par la célébration des 30 ans du CRR. Des événements pédagogiques et artistiques ont eu lieu tout au long de l'année pour fêter cet anniversaire, avec pour apothéose deux jours de fête qui se sont déroulés fin octobre sur les 4 centres du CRR, en compagnie des agents, professeurs, élèves et parents. Le fil conducteur pour tous ces événements était « innovation et convivialité ».

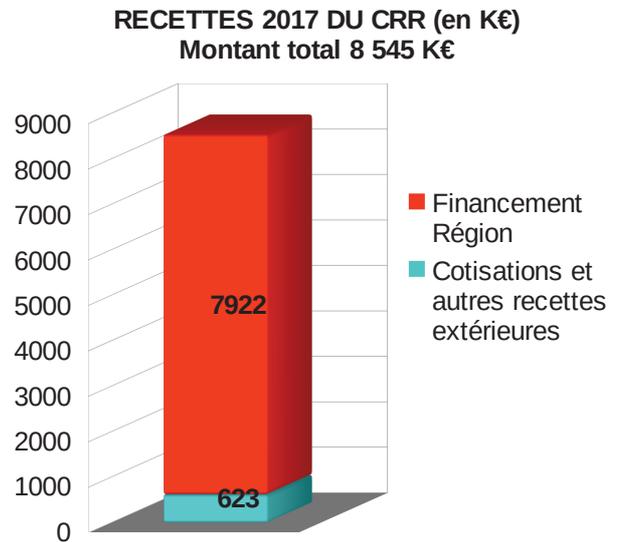
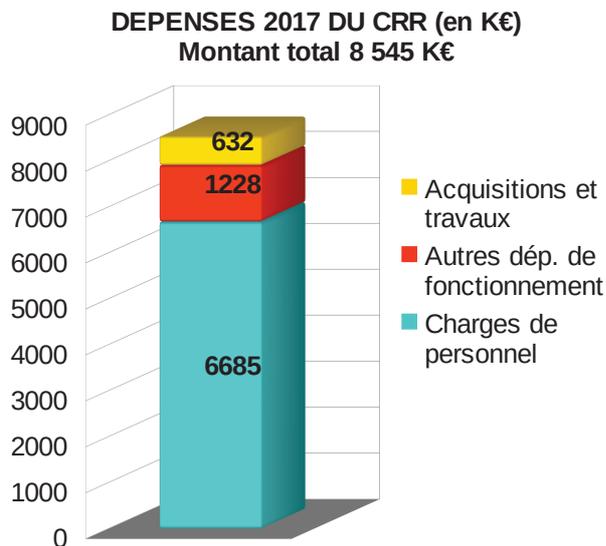
Sur le plan pédagogique, l'accent a été mis en 2017 sur le développement de la créativité et d'une plus grande transversalité dans l'enseignement et les projets artistiques.

Les actions de diffusion sur le territoire ainsi que les partenariats avec les institutions culturelles de l'île ont également été poursuivis, contribuant ainsi à une plus grande ouverture au public.

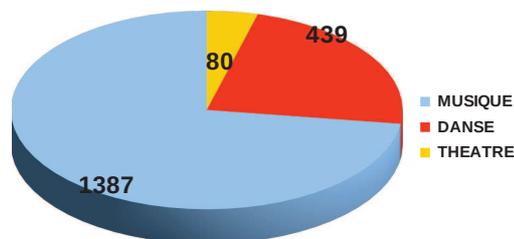
Les dépenses de fonctionnement du CRR se sont élevées en 2017 à **7 842 K€** (y compris charges de personnel).

En 2017, ce sont **632 K€** qui ont été dépensés sur les lignes d'acquisition de matériel pédagogique et de travaux, notamment pour les achats d'instruments.

Les centres pédagogiques du Conservatoire font actuellement l'objet de programmes de réhabilitation et d'équipement dans une perspective d'amélioration des conditions d'enseignement et de développement des activités. En 2017, ce sont **1 502 K€** qui ont été dépensés en crédits de paiement pour les quatre centres.



Rentrée 2017/2018 : 1656 élèves
 Répartition par spécialité



- Le Centre pédagogique de Saint-Pierre :

Le projet de remise à niveau de ce centre comprend :

- la réhabilitation du centre Jules Joron dans son intégralité ;
- la construction délocalisée du pôle danse-théâtre, à l'arrière de l'antenne Sud de la Région.

Ce projet, d'un coût global de **8 200 K€**, a fait l'objet d'une consultation pour le choix des entreprises de travaux en 2013. L'infructuosité de certains lots, ainsi que la défaillance d'une des entreprises dans le courant de l'année 2016 ont eu pour conséquence de reporter le démarrage des travaux. Le chantier du centre Jules Joron a redémarré en novembre 2017, et le pôle danse-théâtre sera quant à lui livré en avril 2018.

- Le Centre pédagogique de Saint-Denis :

Le projet de réhabilitation du centre de Saint-Denis, d'un coût global de **7 967 K€**, a débuté en 2015. Après deux ans de travaux, le nouveau bâtiment a ré-ouvert ses portes en janvier 2017.

- Le Centre pédagogique de Saint-Paul :

Compte tenu de l'état vieillissant et de l'exiguïté des locaux du Centre pédagogique de Saint-Paul, pour permettre aux élèves, enseignants et agents de travailler dans des conditions optimales, la recherche de foncier sur la ville de Saint-Paul s'est poursuivie en 2014, en vue de trouver les locaux et espaces nécessaires à une relocalisation de l'activité. Des études sont actuellement en cours dans l'optique de réaménager le bâtiment Cimendef, acquis par la Région courant 2015, afin qu'il puisse accueillir à terme les activités du CRR de Saint-Paul. Les travaux devraient débuter à la fin du 1^{er} semestre 2018, pour une durée d'un an.

- Le Centre pédagogique de Saint-Benoit et la salle de spectacles « Gramoun Lélé » :

Des travaux d'étanchéité, de sécurité et d'accessibilité au public handicapé, ainsi que l'acquisition de nouveau mobilier pour les espaces d'attente, sont programmés dans le courant d'année 2018.

933-311- Fonctionnement CRR

AE : 1 267 925 €

CP : 1 227 731 €

903-311 - Acquisition et Travaux CRR

AP : 300 000 €

CP : 631 680 €

BUDGET TRAVAUX :

Remise aux normes sur musée et CRR

CP : 1 502 000 €

2 - LA FORMATION ET LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS CULTURELS

En 2017, via son dispositif de formation aux métiers artistiques et culturels, la Région a permis à 68 Réunionnais de se former ou de se perfectionner dans les métiers artistiques et culturels, en France métropolitaine ou à l'étranger, soit une enveloppe de **270 826 €**. Le dispositif d'aide a permis de prendre en charge 70 % des frais pédagogiques des formations, plafonnés à 5 000 €.

Répartition des aides par discipline :

Disciplines	Nombre	%
Musique	53	78
Danse	5	7
Audiovisuel	7	10
Théâtre	1	2
Autres (Design mode, architecture, management...)	2	3
TOTAL	68	100

Répartition des aides par dispositif :

Dispositif « Formation professionnelle »	62 stagiaires
Dispositif « Préparation au DE/CA »	4 stagiaires
Dispositif « Parcours artistique d'excellence »	2 stagiaires

3 – LE SOUTIEN AUX ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

- Le Schéma Régional des Enseignements Artistiques

Le Schéma Régional des Enseignements Artistiques, adopté par l'assemblée plénière du 21 juin 2013, est dans sa phase de mise en œuvre axée sur 4 objectifs généraux

- compléter le maillage territorial de l'offre d'enseignement artistique :
- renforcer les structures pour améliorer la qualité de l'offre à la population
- garantir une égalité d'accès à l'enseignement artistique pour tous les réunionnais
- structurer un réseau cohérent, solidaire, lisible et en lien avec la création et les pratiques amateurs.

L'enseignement artistique est un bien indispensable dont chacun doit pouvoir bénéficier. Le maillage territorial de l'offre est encore trop faible. Pour cela, la Région Réunion a co financé la création d'un nouvel établissement d'Enseignement artistique sur le territoire de l'ouest et soutient les programmes d'activité et d'équipement des écoles associatives ou entreprises d'enseignement artistique.

La professionnalisation et l'obtention des diplômes sont les garants de la qualité de l'enseignement à offrir à la population. Pour cela, la Région Réunion accompagne les formations diplômantes. En 2017, une VAE au Diplôme d'Etat de professeur de musique a permis à 6 enseignants d'obtenir dans l'île leur VAE et 24 candidats suivent sur une durée de 2 ans une formation en cours d'emploi au diplôme d'état organisée dans l'île en partenariat avec le Cefedem Rhône Alpes.

- Le soutien aux écoles de musique, de danse et d'art dramatique

La Région a poursuivi son soutien aux écoles d'enseignement artistique, parce qu'elles participent à l'égalité des chances de chaque individu, qu'elles favorisent leur épanouissement personnel et qu'elles contribuent à irriguer l'ensemble du territoire réunionnais.

En 2017, **137 270 €** ont été alloués pour les programmes d'actions, de formations ou d'équipement développés par ces écoles sur l'ensemble du territoire.

933-311 - Schéma Enseignements artistiques et formation domaine culture

AE : 619 980 €

CP : 490 610 €

903-312 - Subvention équipement communes

AP : 100 000 €

CP : 582 122 €

PATRIMOINE CULTUREL

La Réunion, terre de peuplement, dispose d'un patrimoine riche et diversifié qui fait la fierté de la population. Cet héritage du passé, ces trésors que nous ont laissés nos ancêtres, doivent être transmis de génération en génération.

La Région a donc fait de la transmission des richesses patrimoniales une priorité afin de répondre aux orientations du pilier 5 de la mandature, qui met l'accent sur « notre identité, notre culture, not'fierté ».

1 – UN PATRIMOINE PRÉSERVÉ ET VALORISÉ POUR UNE MEILLEURE APPROPRIATION ET UNE TRANSMISSION AUX GÉNÉRATIONS FUTURES

Consciente du rôle qu'elle joue dans notre vivre ensemble, la Région Réunion a fait le choix d'une politique patrimoniale ambitieuse afin de :

- x participer, avec l'ensemble des acteurs, au développement du patrimoine culturel de notre île ;
- x permettre la réappropriation par la population de notre histoire, notre culture et notre identité.

Dans ce cadre, la collectivité régionale a apporté son soutien financier aux acteurs qui œuvrent à la préservation, la restauration, la transmission et à la valorisation du patrimoine culturel réunionnais, qu'il soit matériel ou immatériel.

2 – PLAN RÉGIONAL D'AIDE AUX COMMUNES ET A LEURS GROUPEMENTS – SECTEUR DU PATRIMOINE CULTUREL

Un dispositif visant la réhabilitation, la sauvegarde, la transmission et la valorisation du patrimoine culturel a été adopté par la collectivité le 07 décembre 2010. Intégré depuis 2011 au sein du « Plan de Relance Régional », il permet la restauration, la réutilisation et la valorisation du patrimoine bâti ainsi que du petit patrimoine communal ayant un intérêt historique et/ou architectural.

En 2017, la Région Réunion a accompagné **4** projets dans le domaine du patrimoine culturel, pour un montant total de **5 385 218 €**.

Communes	Opérations	Montant Total	Montant Région
Sainte-Rose	Réhabilitation de l'ancienne usine de Ravine Glissante	1 699 283 €	448 559 €
Saint-Pierre	Réhabilitation et d'extension de l'ancien tribunal en Centre d'Arts plastiques et visuels	4 492 000 €	2 500 000 €
Le Port	Réhabilitation de l'église Jeanne d'Arc	740 183 €	518 128 €
Saint-Denis	Réhabilitation de l'église Notre Dame de la Délivrance	2 740 758	1 918 531 €

3 – ÉLARGISSEMENT DU DISPOSITIF A D'AUTRES ACTEURS – RESTAURATION DU PATRIMOINE PROTÉGÉ AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES DÉTENUS PAR DES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS OU DES ASSOCIATIONS

En 2017, la collectivité a accompagné la Congrégation des Sœurs de St Joseph de Cluny pour la restauration de la Chapelle de l'Immaculée Conception à St Denis – Tranche de travaux n°3 (montant total de **163 150 €**).

Cette aide vient en complément de l'aide régionale, d'un montant de 371 280 €, obtenue par la Congrégation en 2014 et 2016 pour la 1ère et la 2ème tranche des travaux.

Réhabilitation Patrimoine Protégé 903-13 AP : 163 150 € CP : 81 575 €
--

4 – VALORISATION ET TRANSMISSION DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL – ÉDUCATION PATRIMONIALE

En 2017, les interventions de la collectivité ont porté notamment sur le marronnage, le maloya et le moringue. Des recherches documentaires se sont poursuivies sur ces sujets.

Parallèlement à cette démarche, la 6ème édition du « Village Maloya » à destination du public scolaire s'est tenue les jeudi 28 et vendredi 29 septembre 2017 au Parc du Colosse à Saint-André, afin de commémorer l'inscription du maloya sur la Liste Représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Dans le cadre de cette commémoration, plus de **81** établissements scolaires, dont 2 lycées, ont bénéficié de prestations d'artistes, de conteurs et d'associations, en lien avec la thématique du maloya et du moringue. **13** écoles ont pu également se rendre, grâce à la prise en charge des transports par la Région, sur le Village Maloya et participer aux différents ateliers proposés aux élèves dont **4** écoles ont réalisés une restitution du « Pratiquons le maloya » sur le site du Colosse.

L'opération s'est également étendue le dimanche 1^{er} octobre 2017 aux différentes communes de l'île : à Sainte-Suzanne, Sainte-Marie, Salazie, Sainte-Rose, Etang-Salé, Saint-Leu, Saint-Louis, La Possession et Saint-Denis destiné au tout public.

Éducation Patrimoniale

933-30

AE : 100 000 €

CP : 98 590 €

5 – SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DE PORTEURS DE PROJETS, EN PARTICULIER DES ASSOCIATIONS

En 2017, la Région a apporté son soutien financier à des acteurs présentant des projets de connaissance, de transmission et de valorisation du patrimoine culturel (recherches historiques, éditions d'ouvrages, expositions, collectes de témoignages, petits travaux de réhabilitation, actions ayant pour thème le lien patrimonial de l'océan Indien...).

En 2017, **47 porteurs de projets** ont été accompagnés pour un montant total de **334 497 €**.

Subvention Protection Patrimoine

903-13

AP : 100 000 €

CP : 109 320 €

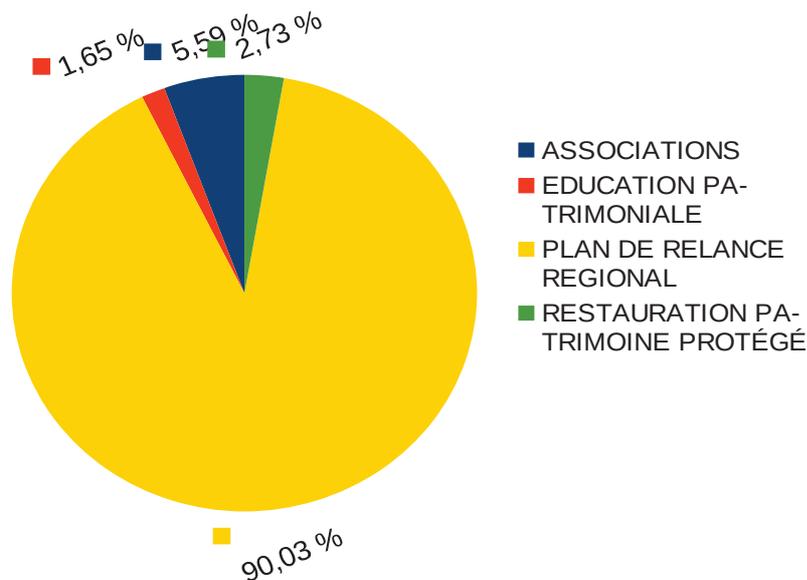
Subvention Fonctionnement Patrimoine

933-13

AE : 110 000 €

CP : 105 625 €

GRAPHIQUE GLOBAL 2017 - PATRIMOINE CULTUREL



6 - SERVICE RÉGIONAL DE L'INVENTAIRE (SRI)

La loi de décentralisation du 13 août 2004 a transféré aux Régions la mission de conduire l'Inventaire général du patrimoine culturel. Créé en avril 2014, le **Service Régional de l'Inventaire** de la Région Réunion a pour mission de recenser, étudier, valoriser et expertiser le patrimoine culturel matériel et immatériel présent sur notre territoire.

Missions techniques et organisationnelles

- Poursuite de la contribution de la Collectivité à la définition d'un nouvel outil de saisie et de gestion des dossiers dématérialisés de l'Inventaire (GERTRUDE), plateforme informatique commune à 18 Régions (13 en Métropole (y compris La Corse) et cinq outre mer (Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion et Mayotte) ;
- Transfert et reprise des données de l'Inventaire de la DACOI vers le SRI : mise au format et transmission des méta-données ;
- Installation et déploiement de GERTRUDE au SRI et création de bases de données en lien avec ce logiciel ;
- Formations aux personnels du SRI.

Opérations d'Inventaire du patrimoine culturel

Afin de mieux connaître notre patrimoine culturel, des opérations d'inventaire ont été réalisées telles que :

- Inventaire des Jardins Remarquables de La Réunion (Phase 1) ;
- Inventaire des arbres remarquables (sous la coordination du CAUE) ;
- Numérisation de l'Inventaire Saint-Aubin de 1976 en vue de sa reprise dans GERTRUDE et sa diffusion aux publics ;
- Inventaire du patrimoine littoral en réseau :
 - Les marines et ponts débarcadères de La Réunion (zone de Saint-André à Saint-Benoît) ;
 - Le Chemin de Fer de La Réunion (CFR) ;
 - Les lignes secondaires des usines sucrières connectées au CFR.

Études

Le SRI réalise et coordonne des études qui participent à la connaissance du patrimoine culturel immatériel. Pour 2017, poursuite des études portant sur :

- le Moring ;
- le Marronnage ;
- le Maloya et la diversité sur les pratiques contemporaines.

Soutien aux porteurs de projets

Le SRI apporte son appui méthodologique, scientifique et technique aux porteurs de projets relevant de l'Inventaire. En 2017, **7 associations** et **9 projets** ont été accompagnés.

Soutien aux communes

En lien avec le service du Schéma d'Aménagement Régional - SAR, le SRI a accompagné **11 communes dont le PLU** est en révision et la Ville de Saint-Pierre pour la création d'une **AVAP** (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine).

Développement et médiation culturels

Le SRI favorise l'accessibilité des données scientifiques et techniques qu'il produit et met à jour sur la connaissance du patrimoine culturel à travers diverses opérations de développement et de médiation culturels :

OPÉRATIONS	BUDGET	OUTILS DÉVELOPPÉS	VISITEURS	OBSERVATIONS
Journées Européennes du Patrimoine	9 524,00 €	4 ateliers-jeux, maquette 3D de la Villa Foucque, film, diaporama et supports de médiation	640	Deuxième participation du SRI
Exposition « Maronages » <i>Prolongation fin 2017</i>	5 000 € <i>(droits de diffusion du spectacle Héva – Cie Soul City)</i>	Conception, réalisation et médiation de l'exposition Formation à la médiation du parcours de visite Programmation culturelle (journée de la femme, journées nationales de l'archéologie, journées européennes du patrimoine, 20 décembre) 5 508 visiteurs dont 700 scolaires	1507	Partenariat avec la Ville de Saint-Paul, la DAC-OI, le Musée Historique de Villèle En cours - Un plan d'Education Artistique et Culturel (PEAC) avec le Rectorat Ouverture jusqu'au 31/12/2018
Ouvrage		En partenariat avec le Musée Historique de Villèle et les Editions Riveneuve, co-édition de l'ouvrage de M. Albert JAUZE « Vivre à Bourbon au XVIIIème siècle » accompagnée d'une programmation de 5 conférences sur le territoire		
Formation pilote Patrimoine Culturel Immatériel		2 fiches figurant à l'Inventaire national du PCI : le conte réunionnais ; le tressage		

SERVICE RÉGIONAL DE L'INVENTAIRE**903-13****AP : 50 000 €****CP : 13 528 €****INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL****933-13****AE : 80 000 €****CP : 55 757 €*****STRUCTURES MUSÉALES RÉGIONALES*****Une politique culturelle axée sur la mise en valeur des équipements muséographiques régionaux**

La collectivité a poursuivi en 2017 sa politique dynamique de valorisation et de modernisation de ses musées régionaux, afin de favoriser l'accès à la culture pour tous. A travers ces équipements, la préservation et la diffusion du patrimoine culturel réunionnais, comme la vulgarisation des savoirs et l'accessibilité des collections régionales au grand public restent au cœur des engagements de la Région.

1- UNE GESTION DES MUSÉES DÉLÉGUÉE A LA SPL RÉUNION DES MUSÉES RÉGIONAUX (RMR)

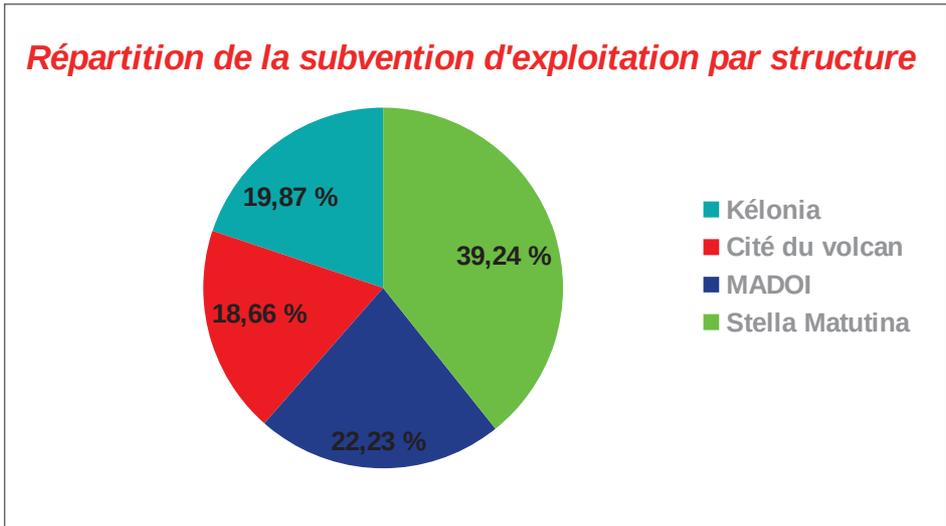
Pour l'exercice 2017, la société délégataire assurant l'exploitation administrative, financière, scientifique et commerciale des 4 musées pour le compte de la Région, a engagé une démarche de restructuration organisationnelle afin d'impulser une nouvelle dynamique de fonctionnement au sein de la société, et de mettre en place un plan de développement de la fréquentation et des activités sur les sites.

La collectivité actionnaire a accompagné l'exploitant dans cette transition en reconduisant le même niveau de la subvention d'exploitation forfaitaire, et en mettant en œuvre un contrat de gestion transitoire qui vise un double objectif :

- la restructuration de la SPL RMR et le rétablissement de l'équilibre économique au regard des finances publiques régionales.
- le développement des missions pleines et entières des quatre structures, et la recherche de recettes propres.

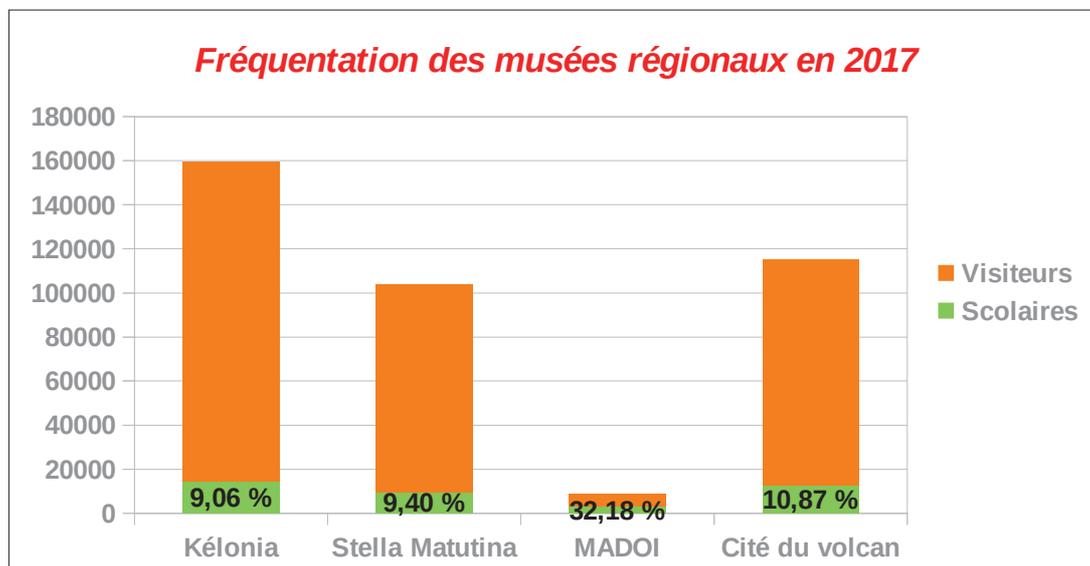
Ce dispositif contractuel est de nature transitoire certes, mais il n'en demeure pas moins la garantie juridique du respect des obligations de service public des missions confiées.

En parallèle, dans le cadre du projet du Conseil départemental de création d'une SPL « Culture » ayant pour objet la gestion des sites patrimoniaux et musées départementaux, et dans une logique partagée de mise en cohérence des politiques publiques sur un même territoire, la Région a approuvé son entrée dans l'actionnariat de cette SPL, et sa prise de participation minoritaire au capital social, qui est basée sur un principe de réciprocité.



2 - UNE FRÉQUENTATION DES MUSÉES RÉGIONAUX QUI RESTE EN HAUSSE

En 2017, les musées régionaux ont accueilli **386 828 visiteurs**, dont **39 476 scolaires**, représentant une augmentation globale de 2,57 % par rapport à 2016.



L'évolution annuelle du nombre de visiteurs dans les sites de 2012 à 2017 montre l'intérêt persistant du public pour les musées régionaux. Il convient de souligner les bons résultats de Kélonia (+11,91 % par rapport à 2016), liés au dynamisme du site et de l'équipe, ainsi qu'aux actions scientifiques et médiatiques menées par la structure.

De plus, dans le cadre d'une première expérimentation d'un observatoire des publics, une enquête poussée a été menée sur les publics des 4 établissements. Au total, 700 questionnaires ont été administrés sur l'ensemble des sites, sur une période d'octobre à

décembre 2017. Cette enquête a permis d'apporter des précisions sur les activités des visiteurs sur les sites, la performance des établissements et la typologie des publics.

3 - UNE PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE RICHE

Pour 2017, la programmation culturelle et scientifique des établissements a été marquée par des événements majeurs qui ont permis de mettre en lumière l'activité des sites et d'attirer davantage de visiteurs.

- Le **Musée Stella Matutina** a accueilli en 2017 le 2ème Congrès mondiale des baleines à bosse. A cette occasion, le musée a inauguré l'exposition temporaire « Cétacé mystérieux », conçue et produite par l'équipe de Kélonia, en partenariat avec les scolaires de La Réunion, de Mohéli et de Sainte-Marie, ainsi qu'avec les associations œuvrant à la préservation des baleines. L'exposition a été un succès et a attiré 20 500 visiteurs de juillet à décembre. Par ailleurs, une version itinérante a été exposée à Port-Louis de l'Île Maurice.
- **Kélonia** a connu un pic de fréquentation encore jamais atteint par la structure. Le public a répondu présent en nombre à chacun des événements et manifestations proposés. Afin de maintenir la qualité de l'équipement, la collectivité a poursuivi en 2017 l'opération de modernisation du parcours de visite par l'attribution des marchés de réalisation.
- Au **MADOI**, la poursuite et le renouvellement de l'exposition « Beau comme l'antique – 1750-1815. Echos et emprunts dans l'océan Indien » s'est accompagné d'un nouveau cycle de conférences et d'activités pédagogiques. En outre, de nouveaux partenariats ont été conclus pour la diffusion du fonds iconographique et des publications du musée, contribuant ainsi à faire connaître davantage le musée et ses collections.
- Enfin, la **Cité du Volcan** a présenté 7 expositions temporaires scientifiques, artistiques et photographiques, et développé ses programmes scientifiques et partenariats autour du suivi des éruptions du Piton de la Fournaise.

4 - ATTIRER LE PUBLIC DIVERSIFIÉ ET ENCOURAGER LA DIFFUSION DES SAVOIRS

Favoriser l'accès à la culture pour tous les publics et la diffusion des savoirs sont les principaux enjeux de la politique culturelle de la collectivité.

Dans ce cadre, de nombreux ateliers pédagogiques et visites scolaires ont été mis en place dans chaque structure, encourageant ainsi l'éducation à la culture dès le plus jeune âge.



L'ouverture de la culture et la diffusion artistique sous toutes ses formes, à tous les publics reste une priorité de la politique régionale. Le projet « **Guétali** » devra prendre place dans ce cadre. A ce titre, une première enveloppe financière a été engagée afin de lancer les consultations nécessaires pour la mise en œuvre de cette opération.

5 - ENRICHIR LES COLLECTIONS ET CONSERVER LE PATRIMOINE

Conserver le patrimoine réunionnais demeure l'une des principales missions des structures muséales régionales. Dans cet objectif, les 2 musées labellisés Musées de France – Stella Matutina et le MADOI - ont enrichi leurs collections de 15 nouvelles pièces, tout en garantissant la conservation des objets inventoriés précédemment grâce notamment à la mise en œuvre de mesures de conservation préventive et d'un chantier des collections pour le musée Stella Matutina.

Les 2 centres d'interprétation scientifique ont quant à eux participé à la **préservation du patrimoine naturel** par l'acquisition de films scientifiques pour la Cité du volcan, et par la poursuite des activités du centre de soin de Kélonia qui a accueilli et soigné 27 tortues en 2017.

6 - DES PROJETS STRUCTURANTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES MUSÉES

En parallèle de l'activité des sites, la collectivité poursuit la modernisation et l'entretien des structures muséales régionales par la poursuite de projets structurants pour la filière.

La Région Réunion est ainsi partenaire de l'État dans le projet de construction des **réserves mutualisées** devant accueillir les collections du MADOI et du FRAC. Premier projet de cette envergure sur le territoire réunionnais, il s'agit à terme, de disposer d'un équipement optimisé pour la conservation des collections régionales, tout en favorisant la mutualisation des moyens et le partage d'expérience entre structures. L'étude de programmation a abouti en 2016 à la détermination des besoins fonctionnels, des surfaces, puis à la réalisation de l'étude de conservation préventive des collections. L'année 2017 a quant à elle été consacrée à la recherche du foncier nécessaire à l'implantation du futur site et à l'engagement d'une première enveloppe en AP pour lancer les premières études techniques.

En complément, la collectivité conduit également des opérations d'entretien et de modernisation des équipements.

933-313 -Fonctionnement structures muséales

AE : 6 286 695 €

CP : 6 486 695 €

933-313 -Fonctionnement autres organismes culturels

AE : 86 499 €

CP : 34 151 €

903-313 - Équipements structures muséales

AP : 242 500 €

CP : 291 040 €

903-313 - Études de grands projets

AP : 70 000 €

CP : 57 875 €

903-313 - Travaux structures muséales

AP : 1 610 000 €

CP : 64 037 €

903-313 - Participation capital Sem

AP : 7 500 €

CP : 7 500 €

Bilan du programme

MUSIQUE

Intitulé du programme :

Accompagnement des acteurs culturels dans le domaine de la musique

Les actions réalisées/prévues au programme 2017 :

- Aide aux Festivals
- Soutien au Pôle Régional des Musiques Actuelles
- Aide à l'Export
- Soutien aux associations et artistes œuvrant dans le secteur de la musique
- Aide en investissement

Bilan du programme 2017

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat		
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif		Qualitatif
Aide aux Festivals	132 000 € + 130 000 € (IOMMA)	5 festivals	Public :	Nombre de groupes	Dynamisme de la création musicale de La Réunion
			- Festival Electropicales : 5 7354 personnes	- 18 groupes + 26 professionnels de la filère musique	Opportunité de découvrir des têtes d'affiche nationales et internationales pour le public réunionnais
			- Festival Rock à la Buse : 820 personnes	-7 groupes	Tremplin vers la professionnalisation
			- Manapany Festival : 3 050 personnes	- 25 groupes	Mise en réseau avec les professionnels et des labels musicaux
			- Festival Sakifo : 27 688 personnes	- 56 groupes	Opportunités vers de nouveaux marchés et festivals
					Propositions musicales éclectiques
					Fréquentation accrue sur les festivals
					Emplois directs et indirects générés par ces festivals
					Synergies multi-partenariales

			<p>– IOMMA (Indian Ocean Music Market) : 1 500 personnes</p> <p>Soient 42 000 personnes au total</p>	<p>– 30 groupes + 140 professionnels de la filière musique</p>	<p>Développement d'actions de coopération internationales</p>
Soutien au Pôle Régional des Musiques Actuelles	<p>480 000 € fonctionnement</p> <p>+ 45 000 € réalisation de clips</p>	<p>- Dispositif Tournée Générale (TG)</p> <p>- Dispositif Fonds Régional d'Aide à la Mobilité (FRAM)</p> <p>- Dispositif Aide à la Mise en Image (AMI)</p>	<p>- 90 groupes bénéficiaires / 25 lieux de spectacles / 250 concerts / 1 070 cachets</p> <p>-33 tournées / 20 groupes bénéficiaires / 140 concerts</p> <p>- 7 projets de vidéo-clips accompagnés</p>		<p>Favoriser la diffusion dans les lieux de petite jauge / Stimuler la création locale en volume et en qualité</p> <p>Optimiser la circulation des musiciens en vue de leur professionnalisation et de leur rayonnement culturel</p> <p>Favoriser la visibilité des vidéo-musiques réunionnaises à l'extérieur de l'île</p>
Export	17 354,00 €	7 tournées extérieures réalisées	- Ass ARPA / Ass AMAR / Ass Ema Pro / Artiste de ma vie / les cuivres de l'Est / Risque zéro		<p>Soutien aux projets de tournées d'artistes non accompagnés par le PRMA</p> <p>Représentation des musiques réunionnaises à l'extérieur du territoire.</p> <p>Mise en réseau avec des professionnels extérieurs</p>
Soutien aux associations et artistes oeuvrant dans le secteur de la musique	151 250,00 € (hors festivals)	-47 acteurs culturels accompagnés – 54 projets accompagnés	– Programme d'activité de Markotaz/ Asso constellation		<p>Création et diffusion de spectacles, résidences de création et de formation, autres tournées, programme d'activités</p>

Aide en Investissement	259 460,00 €	<ul style="list-style-type: none"> – Acquisition de matériel de musique – Aide à la réalisation d’albums – Aide à la réalisation de clips vidéo 	<ul style="list-style-type: none"> – 53 projets accompagnés 42 projets accompagnés 6 projets accompagnés 		<p>Accompagnement d'une production musicale de qualité</p> <p>Promotion et développement de carrière des groupes réunionnais</p>
------------------------	--------------	--	---	--	--

Bilan du programme 2017

Intitulé du programme :

Schéma Régional des salles et lieux de création et de diffusion du spectacle vivant /
 Spectacle vivant (hors musique)
 (schéma adopté le 1 juillet 2014)

Les actions réalisées/prévues au programme 2017 :

Sur l'axe 1 du schéma : démocratisation culturelle

objectifs : garantir l'accès au spectacle vivant pour tous/ irrigation culturelle vers les territoires éloignés de l'offre culturelle

actions : pass culture jeunes / résidences artistiques de territoire/ dispositif hors les murs

Sur l'axe 2 du schéma : ancrage et maillage territoriaux

objectifs : développer une offre de spectacle vivant complémentaire et équilibré sur le territoire/ inciter au travail en réseau et aux mutualisations entre salles

actions : réseau à l'Est- salle Gramoun Lélé / soutien au programme d'activités des salles

Sur l'axe 3 du schéma : création

objectifs : renforcer et rendre plus efficient les dispositifs de soutien et d'accompagnement à la création / promouvoir la scène réunionnaise et encourager sa diffusion

actions : dispositifs de soutien à la création/ aides à l'export

Sur l'axe 4 du schéma : ressources

objectifs : accélérer la professionnalisation de la filière spectacle vivant /améliorer la fonctionnalité des lieux existants

actions : élaboration d'un accord-cadre sur l'emploi et la formation / soutien au programme d'équipement des salles

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat		
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif		Qualitatif
Pass Culture Jeunes	-	Réflexion concertée sur la création d'un « Pass Culture Lycéens et apprentis » effectif à la rentrée 2018	-	-	-
Résidences Artistiques de Territoire	83 000 € (Budget Région 2016)	Appel à projets en partenariat avec les quatre GAL (Leader) et le Parc National lancé en 2017 pour un démarrage des projets en 2018	7 projets retenus : 2 projets dans le Sud 2 projets dans l'Ouest 3 projets dans l'Est		Évaluation des résidences en 2018
Dispositif Hors les Murs 2017	55 312 €	Programmation Hors les murs 2017	8 compagnies (dont : 5 de théâtre, 1 de cirque et	Total des représentations : 24	Irrigation culturelle vers les territoires éloignés de l'offre culturelle

			2 de danse) et 6 communes ont bénéficié de ce dispositif		
« Réseau à l'Est » : pour le développement d'une offre artistique et de qualité à l'Est	120 000 €	Programmation de la salle Gramoun Lélé portée en partenariat Région/Théâtre les Bambous	d'avril à décembre 2017 : 10 spectacles accueillis/24 représentations / nombre de spectateurs : 4111 (soit un taux de fréquentation de 88%)	-	Rééquilibrage de l'offre culturelle Accès des populations à l'art (médiation culturelle)
Soutien au programme d'activités des salles de création et de diffusion	1 086 000 €	Refonte des projets artistiques et culturels de certaines salles suite aux différents changements de direction : la labellisation Pôle National du Cirque du Séchoir, le renouvellement du label de Scène de Musiques Actuelles du Kabardock, le contrat de décentralisation du Centre Dramatique National de l'océan indien, le nouveau projet du théâtre Luc Donat, de Lespas et du théâtre des Sables	13 salles soutenues	-	Contribution des salles aux axes stratégiques du schéma
Dispositif d'aide aux projets de création/écriture/festivals	438 500 euros	Subventions attribuées aux compagnies pour les aides aux festivals, à l'écriture et à la recherche et les aides à la création et à la production artistiques	*aides aux festivals, à l'écriture et à la création et production artistique : 48 compagnies dont 27 théâtre, 16 danse, 5 cirque et art de la rue (pour un montant total de 340 900 euros)	* aides à l'investissement : 16 compagnies dont 5 théâtre, 8 danse, 3 cirque et art de la rue (pour un montant total de 97 600 euros)	Permet aux artistes de trouver les moyens et les conditions professionnelles afin de développer leur travail de création et d'en faire bénéficier le public le plus large possible. Favorise un accès à la culture pour tous. Encourage le rayonnement régional des projets portés.

Promouvoir la scène réunionnaise et encourager sa diffusion	43 100 € (hors musique)	Subventions attribuées aux compagnies de spectacle vivant pour l'export *participation à l'organisation d'une RIDA à la Réunion (réunion de programmateurs nationaux/Onda)	11 compagnies dont 8 compagnies de théâtre pour un montant de 33 600 € et de 3 compagnies de danse pour un montant de 9 500 € 40 professionnels 26 propositions artistiques réunionnaises présentées		Rayonnement des créations réunionnaises à l'extérieur
Accélérer la professionnalisation de la filière spectacle vivant	-	Préparation de la signature en 2018 d'un accord-cadre régional pour le développement de l'emploi et des compétences dont les premières actions devraient être mises en place en 2018.	-	-	Encourager la professionnalisation des acteurs de la filière, renforcer les compétences et expertises des personnels, anticiper les nouveaux besoins en compétences.
Améliorer la fonctionnalité des lieux existants	89 000 €	Programme d'équipement des salles	4 salles accompagnées (équipement technique, scénique) : *Théâtre sous Les Arbres *La Cerise sur le Chapeau *L'Association de Gestion du Séchoir *Le Kabardock	-	- Amélioration des conditions d'accueil

ENTREPRISES CULTURELLES

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Aides aux entreprises culturelles du secteur de l'édition (mesures 5-1 et 5-2)	44 272 euros	Publication d'ouvrages	6 ouvrages 5 entreprises aidées	Diversité des genres : Œuvres du patrimoine littéraire, bandes dessinées, ouvrages historiques, documentaires, poésie, Beaux livres
Aides à la création d'emplois des entreprises culturelles (mesures 1-1 et 3-2)	47 192 euros	Créations d'Emplois	2 créations d'emplois 2 entreprises aidées	Emploi de cadre et de non cadre emplois en CDI
Aides aux investissements des entreprises culturelles et cafés culture (mesure 1-3)	101 837 euros	Acquisition équipement	2 entreprises concernées	systèmes de stockage numériques, matériel de prise de vue professionnel
Aide à l'accompagnement de carrière professionnelle d'artistes (Mesure 4-1)	16 450 euros	Réalisation album, clip, tournée	1 artiste aidé 1 entreprise aidée	

CULTURES RÉGIONALES

Intitulé du programme :

Accompagnement des acteurs culturels dans le domaine des cultures régionales

Les actions réalisées/prévues au programme 2017 :

- *Soutien aux associations et artistes œuvrant dans le domaine des cultures régionales*
- *Nouvel An chinois*
- *Nouvel An tamoul*
- *Semaine créole*
- *20 Décembre / Liberté Métisse*

Bilan du programme 2017

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat		
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif		Qualitatif
<i>Soutien aux associations et artistes œuvrant dans le domaine des cultures régionales</i>	179 900 €	Manifestations culturelles, investissements et formations	<i>43 associations</i>		Manifestations culturelles dans toute l'île mettant en valeur les cultures régionales.
Evenements calendaires	cf. programme « grands événements »				

SRLPLR - Bilan du programme 2017

Intitulé du programme :

Schéma Régional de la Lecture Publique et de la Littérature Réunionnaise (adoption 18 novembre 2014)

Les actions réalisées/prévues au programme 2017 :

Axe Assurer l'égalité d'accès au livre et à la lecture :

– aides aux entreprises d'édition, aides à la publication d'ouvrage, aides à l'emploi

Axe Garantir le passage au numérique

Axe Valoriser la littérature réunionnaise ici et ailleurs

– Soutien des salons du livre, Paris, Montreuil, Athéna Saint-Pierre, cyclone BD
 – Opération Un livre Un transat
 – Exposition « Le livre dans tous ses états », Zistoires en cubes, nos héros de papier

Axe Professionnaliser les acteurs de la chaîne du livre

– Atelier d'écriture Gallimard en résidence
 – Contribution au plan de formation de l'Association Bibliothèques de France – Antenne Réunion

Bilan du programme 2017

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat		
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif		Qualitatif
Aides aux entreprises d'édition	44 272 € aide à la publication	Dispositif d'aides aux entreprises culturelles	- aides à la publication, pour 7 ouvrages		Baisse du prix du livre à la vente
Aide au programme d'activité Association Bibliothèques de France – Antenne Réunion	3000 € subvention	Formation continue des bibliothécaires	Nombre stagiaires : information non communiquée.		
Salon du livre de Paris	17 500 € subvention	Stand Île de La Réunion – 3ème édition- 33 m2	12 maisons d'édition 136 titres présentés		Ventes du stand : 306 ouvrages

			<p>invité d'honneur : Boris Gamaleya</p> <p>fresque Solenn Coeffic4 auteurs invités : Monique Séverin, Emmanuel Genvrin, Pierre-Louis Rivière, Grégoire Loyau</p> <p>Opérateur : La Réunion des Livres</p>	25 auteurs en dédicace		<p>Panier moyen : 27,18€</p> <p>Bonne couverture média nationale et locale</p>
Salon du livre de Montreuil Stand dédié Île de La Réunion	17 500 € subvention	€	<p>Stand Île de La Réunion – 3ème édition – 24 m2</p> <p>fresque : Julie Bernard</p> <p>3 autrices invitées, alou, Joëlle Ecornier, western</p> <p>Opérateur : La Réunion des Livres</p>	<p>12 maisons d'édition + 1 invitée de l'île maurice, L'atelier des nomades,</p> <p>150 titres présentés</p> <p>20 auteurs en dédicaces</p>		<p>Ventes du stand : 315 CA TTC : 3800, (+18% /2016)</p> <p>Bonne couverture média nationale et locale</p>
Opération Un livre Un transat	20 000 € subvention	€	<p>4 Installations de bibliothèques éphémères, Valorisation fonds local</p> <p>Ateliers de pratique artistique et d'animations encadrés par écrivains, illustrateurs, conteurs professionnels</p> <p>4 sites : Entre-Deux, Sainte Suzanne, Saint Joseph, Saint Denis parvis cathédrale / cyclone BD</p>	<p>19 intervenants</p> <p>56H d'ateliers</p>		<p>Public varié : 4 – 16 ans, adultes, réunionnais et touristes</p> <p>Nombre de personnes touchées : 1 245</p> <p>Nombre de livres empruntés : 1 487</p>

		21-31 juillet et 30 nov - 3 décembre			
		Opérateur : La Réunion des Livres			
Exposition « Le livre dans tous ses états »	Prolongation « Zistoires en cubes » jusqu'en février 17 Zistoires en cubes nomades Nos héros de papier	Hall Cimendef St Paul Exposition ludique et interactive autour du livre jeunesse péi avec des outils de médiation vecteurs d'expression, de créativité et de réflexion Scénographie de 4 cubes « entrez dans un livre » 12 juillet – 17 décembre 2016	3 médiateurs 20 intervenants 504 H d'ateliers		Fréquentation : 4 618 Public varié : 4-18 ans Jeunes adultes, adultes, école de la 2ème chance, déficients structures spécialisées, professionnels bibliothèques, thérapeutes 50 classes Saint- Paul, La Possession, Saint-Denis, Etang-Salé, Saint-Pierre, Sainte-Rose, Cilaos. 37 groupes de centres de loisirs de Saint-Paul
Atelier d'écriture en résidence Gallimard	5000 € subvention	30H de stage d'écriture en immersion 16 – 20 octobre 2017 sur le site de MOCA Thématique : La nouvelle perfectionnemen t Intervenants : Pierrette Fleutiaux et Jean-François Sam-Long Opérateur UDIR	12 stagiaires adultes		

ARTS PLASTIQUES

Intitulé du programme :

Accompagnement des acteurs culturels dans le domaine des arts plastiques

Les actions réalisées/prévues au programme 2017 :

- Mise à disposition de la Villa de Région pour des expositions
- Soutien au Fonds Régional d'Art Contemporain
- Acquisition d'œuvres d'art
- Soutien aux associations et artistes œuvrant dans le domaine des arts visuels
- Engagement d'un Schéma d'Orientation et de Développement des Arts visuels à la Réunion
- Engagement d'une programme d'œuvres d'art dans l'espace public.

Bilan du programme 2016

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat		
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif		Qualitatif
Mise à disposition de la Villa de la Région	56 000 €	11 expositions	Public : variable selon les expositions	Nombre de ventes suite à l'exposition non quantifiés	- Visibilité accrue pour les artistes. - Mise en valeur de la Villa de Région - Partenariats en cours avec les scolaires
Soutien au Fonds Régional d'Art Contemporain	214 000 €	- 3 expositions à la Maison Bédier - 3 expositions au Pavillon Martin	- 6500 visiteurs à la Maison Bédier -150 artistes accompagnés - acquisition de 11 pièces		Forte augmentation des publics, de la notoriété du FRAC. Soutien à la professionnalisation des acteurs de la filière. Partenariats nombreux.

Acquisition d'œuvres d'art	56 912 €	- 62 œuvres achetées - 28 artistes			œuvres exposées dans les locaux Région : bureaux, hall, espace vert...
Soutien aux associations, et artistes œuvrant dans le domaine des arts visuels	180 542 €	76 associations ou artistes accompagnés.			Programme d'activités, exposition, édition, formation, équipement...
Engagement d'un SODAVI	74 000€				Lancement en 2018-2019
Programme d'installation d'œuvres d'art	400 000€			0	Lancement 2018-2019

AUDIOVISUEL

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Poursuite du soutien aux associations organisatrices de festivals de cinéma	42 500 euros	<i>festivals de cinéma</i>	9 festivals 8 communes concernées	Œuvres inédites ou difficilement visibles dans les circuits commerciaux Certains territoires touchés peu exposés à l'offre cinématographique : Mafate, Cilaos, quartier de la Ravine des Cabris
Soutien à l'équipement des associations du secteur éducation à l'image	8 609 euros	<i>Constitution , renouvellement de parc matériel</i>	4 associations	Matériels de prise de vue, prise de son , montage, projection.
Poursuite du soutien aux actions d'éducation à l'image	43 090 euros	Dispositif « passeurs d'images »	140 participants 3 ateliers de créations vidéo et réalisation de court-métrages 1 atelier d'analyse filmique 1 séance de projection	Publics empêchés (milieu carcéral), public des écarts (la Bretagne, les affouches, Saline les Hauts,), jeunes
		Dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma »	34 lycées participants 5832 lycéens et apprentis Chaque lycéen assiste à 3 séances dans l'année	Travail pédagogique en amont des séances Séances en salle de cinéma

FICHE PROGRAMME – CRR

Intitulé du programme : **2.3 – Le Conservatoire à Rayonnement Régional**

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	<i>Réalisations financières</i>	<i>Réalisations physiques</i>	<i>Quantitatif</i>	<i>Qualitatif</i>
Ouverture du CRR à l'ensemble de la population		- Tarifs adaptés au contexte socio-économique des familles	% de familles ayant bénéficié de la gratuité ou du demi-tarif : 30 %	
		- Participation au projet « Démonstrations »	Nbre d'élèves concernés par le projet : 110	Faire découvrir la pratique musicale à des enfants de milieux défavorisés
		- Mise en place du projet « Corps et voix » avec les classes de CE1 des écoles de Bras-Fusil et Sainte-Rose (territoire de la CIREST)	Nbre d'élèves concernés par le projet : 151 Nbre d'élèves du projet prévoyant de s'inscrire au CRR : NC Nbre d'heures de cours dispensées par les enseignants volontaires du CRR : 112	Faire découvrir la pratique vocale et la danse à des enfants situés en ZEP
Garantie d'une qualité de l'offre artistique et pédagogique		- Renforcement de certains enseignements : création classe de basson / pérennisation des ateliers du département Musiques traditionnelles / pérennisation du poste d'accompagnateur de bharata natyam		

	1 502 K€ investis	- Travaux de rénovation des centres de Saint-Benoit, Saint-Paul et Saint-Pierre		<p>environnement de travail plus adapté aux agents et usagers du CRR</p> <p>Répondre à la réglementation en matière d'accueil du public en situation de handicap</p>
	323 K€ investis	- Acquisition d'instruments, matériels technique et scénique	<p>Nbre d'instruments achetés : 15</p> <p>Nbre d'élèves bénéficiaires de la location d'instruments : 180</p>	
		- Participation aux actions du SREA (accueil au CRR de professeurs du territoire en perfectionnement instrumental / accueil de stages de formation continue ou d'accompagnement à la VAE)	Nbre d'enseignants du CRR concernés par le dispositif : 7	Offrir aux enseignants du CRR ou extérieurs la possibilité de se professionnaliser
Consolidation des actions de rayonnement sur le territoire		- Mise en place et poursuite des partenariats avec les acteurs culturels locaux situés sur toute l'Ile (salles de diffusion / musées / écoles de musique / partenaires publics ...)	Nbre d'actions pédagogiques et artistiques proposées « hors les murs » : 14	

SREA - Bilan du programme 2017

Intitulé du programme : Schéma Régional des Enseignements Artistiques (adoption 21 juin 2013)

Les actions réalisées/prévues au programme 2017 :

Axe Compléter le maillage territorial de l'offre d'enseignement artistique :

- Financement du projet de construction de l'école intercommunale d'enseignement artistique du TCO à Plateau Caillou

Axe Renforcer les structures pour améliorer la qualité de l'offre à la population

- Mise en place d'un plan de formation professionnelle continue en musique
- Finalisation d'une session de VAE du diplôme d'État en musique
- Organisation d'une session de formation au diplôme d'État en cours d'emploi en musique

Axe Garantir une égalité d'accès à l'enseignement artistique pour tous les réunionnais

- Soutien aux écoles d'enseignement artistique publiques, associatives et entreprises culturelles

Axe Structurer un réseau cohérent , solidaire, lisible et en lien avec la création et les pratiques amateurs

- Création d'une newsletter SREA

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat		
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif		Qualitatif
Projet de construction de l'école intercommunale d'Enseignement Artistique du TCO	PRR 2 149 525 €	Phase de construction			
Formation continue partenariat CNFPT	Pour mémoire de convention de partenariat Région, Dac OI, CNFPT, Uniformation signée en 2015	2 modules de formation : -« La direction d'orchestre, une découverte » -« Le projet artistique personnel de l'élève »	35 stagiaires statuts territoriaux uniquement		
Session VAE Diplôme d'État partenariat IESM d'Aix-en-Provence	Plan de formation 205 000 € marché triennal Jeudi Formation	Finalisation de la session	21 candidats concernés statuts territoriaux et autres	Résultats : 6 obtention VAE totale, 12 obtentions VAE partielle,	
Session formation au diplôme d'Etat en cours	Plan de formation 205 000 € marché triennal	Lancement des inscriptions 10 juillet 2017, concours d'entrée 8-14	En formation 24 candidats DE + 7 VAE partielle		

d'emploi en musique	Jeudi Formation	octobre 2017, démarrage formation janvier 2018			
Soutien aux écoles d'EA	77 500 €		8 écoles de musique, danse, cirque accompagnées dans leur programme d'activité ou d'équipement		Amélioration des cadres d'intervention
Newsletter SREA	Plan de formation 205 000 € marché triennal Jeudi Formation	4 par an	Réseau des écoles de musique		

Bilan du programme 2017

Intitulé du programme : Patrimoine Culturel

1- Plan régional d'aide aux communes -Secteur du Patrimoine Culturel

2- Élargissement du dispositif à d'autres acteurs - Restauration du patrimoine protégé au titre des Monuments Historiques détenus par des propriétaires privés ou des associations loi 1901

3- Développement du Patrimoine Culturel

- Valorisation et transmission du patrimoine immatériel - Éducation Patrimoniale
- Soutien aux activités de porteurs de projets, en particulier des associations

Les actions réalisées/prévues au programme 2017 :

- Poursuite de la mise en œuvre du **dispositif PRR** visant la réhabilitation, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel, tant matériel qu'immatériel, en faveur des communes et de leurs groupements.

- **Élargissement du dispositif à d'autres acteurs : Restauration du patrimoine protégé au titre des Monuments Historiques détenus par des propriétaires privés ou des associations loi 1901** : un porteur de projet a été accompagné dans ce cadre.

Développement du Patrimoine Culturel

- Valorisation et transmission du patrimoine immatériel – Éducation Patrimoniale

* Participation à l'organisation de l'événementiel « Village Maloya » au Parc du Colosse St André (partie gérée par le Service du Patrimoine Culturel).

* Création et édition d'ouvrages

* Interventions dans les établissements scolaires – écoles et lycées - (événementiel maloya) ;

* Organisation d'expositions et d'ateliers

* Soutien des projets d'Éducation Patrimoniale des associations ou des particuliers

- Soutien aux activités de porteurs de projets, en particulier des associations :

* Poursuite du financement des projets portés par les associations ou d'autres acteurs dans le cadre du Patrimoine Culturel.

Bilan du programme 2017

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
- Poursuite de la mise en œuvre du dispositif PRR visant la réhabilitation, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel, tant matériel qu'immatériel, en faveur des communes et de leurs groupements	(Budget PRR)	Nb de bâtiments ou de sites patrimoniaux rénovés : 4 Nb d'étude de faisabilité avant travaux : 0	Nb de communes aidées : 4	Type de travaux : restauration et travaux de réhabilitation Type d'études :
- Élargissement du dispositif à d'autres acteurs : Restauration du patrimoine protégé au titre des Monuments Historiques détenus par des propriétaires privés ou des associations loi 1901	163 150 €	Nb de porteur de projet : 1	Nb d'association : 1	Type de travaux : réhabilitation d'un bâtiment patrimonial (église)
- Valorisation et transmission du patrimoine immatériel – Éducation Patrimoniale * Participation à l'organisation de l'évènementiel « Village Maloya » au Musée Stella Matutina (partie gérée par le Service du Patrimoine Culturel). * Création et édition d'ouvrages ; * Interventions dans les écoles (évènementiel maloya) ; * Organisation d'expositions et d'ateliers * Soutien des projets d'Éducation Patrimoniale des associations ou des particuliers	90 000 €	Nb de communes concernées : 20 Nb d'établissements scolaires concernés : 81 Nb de conférences : 2 Nb d'exposition : 1 Nb d'ouvrages : 3 000 Nb d'associations aidées : 2 Nb de particulier aidé : 1	Nb de spectacles : 2 Nb de groupes musicaux : 15 Nb d'intervenants : 15 Nb de spectateurs : 3250 (spectateurs) Nb d'ateliers : 15 Nb de livrets distribués lors de « l'évènementiel maloya » : 3 000 Nb de projets financés : 3	Type d'animations : - Conférences - Spectacles - Interventions scolaires Type de publics concernés : tous publics + scolaires Public cible : 5 à 18 ans + tout public Type de publics concernés : tous publics + scolaires

<p>- Soutien aux activités de porteurs de projets, en particulier des associations :</p> <p>* Poursuite du financement des projets portés par les associations ou d'autres acteurs dans le cadre du Patrimoine Culturel.</p>	<p>334 497 € y compris les projets liés à l'Éducation Patrimoniale</p>	<p>Nb d'associations aidées : 47</p> <p>Nb de porteurs de projets (hors associations) : 4</p>	<p>Nb de projets financés : 51</p>	<p>Type d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Édition d'ouvrages - Expositions - Recherches historiques - Collectes de témoignages - Création de petites structures muséales ...
---	---	---	---	---

Fiche Bilan programme - 2017

Intitulé du programme :

- *Service Régional de l'Inventaire- SRI*

Les actions réalisées/prévues au programme 2017 :

Missions techniques et organisationnelles

- Poursuite de la contribution de la Collectivité à GERTRUDE ;
- Transfert et reprise des données de l'Inventaire de la DACOI vers le SRI ;
- Installation et déploiement de GERTRUDE au SRI et création de bases de données en lien avec le logiciel GERTRUDE ;
- Formations aux personnels du SRI.

Opérations d'Inventaire du patrimoine culturel

- Inventaire des Jardins Remarquables (Phase 1) ;
- Inventaire des arbres remarquables (sous la coordination du CAUE) ;
- Numérisation de l'Inventaire Saint-Aubin de 1976 en vu de sa reprise dans GERTRUDE et sa diffusion au public ;
- Inventaire du patrimoine littoral en réseau :
 - Les marines et ponts débarcadères de La Réunion (zone de Saint-André à Saint-Benoît) ;
 - Le Chemin de Fer de La Réunion (CFR) ;
 - Les lignes secondaires des usines sucrières connectées au CFR.

Études

Le SRI réalise et coordonne des études qui participent à la connaissance du patrimoine culturel immatériel :

- Étude sur le Tambour ;
- Étude sur le Maronnage
- Étude anthropologique sur le maloya et la diversité de ses pratiques contemporaines.

Soutien aux porteurs de projets

Le SRI apporte son appui méthodologique, scientifique et technique aux porteurs de projets relevant de l'Inventaire. En 2017, sept associations et neuf projets ont été accompagnés.

Soutien aux communes

En lien avec le service du Schéma d'Aménagement Régional - SAR, le SRI accompagne 11 communes dont le PLU est en révision et la Ville de Saint-Pierre pour la création d'une AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine).

Développement et médiation culturels

Le SRI favorise l'accessibilité des données qu'il produit et met à jour sur la connaissance du patrimoine culturel à travers :

- Les Journées Européennes du Patrimoine : 4 ateliers jeux, maquette 3D de la maison Foucque, film, présentation d'une pièce de théâtre « Nanette, moi esclave libre », diaporama et support de médiation pour 640 visiteurs accueillis et un coût de 9 524,00€.
- Exposition « *Maronages : Refuser l'esclavage au XVIIIe siècle à Bourbon* » : prolongation de l'exposition à l'Espace Culturel Sudel Fuma – Saint-Paul jusqu'au 31 décembre 2017 pour un coût de 5 000 € (droits de diffusion du spectacle Héva) ;
- En partenariat avec le Musée Historique de Villèle et les Editions Riveneuves, co-édition de l'ouvrage de M. Albert JAUZE « Vivre à Bourbon au XVIIIème siècle » Partenariat avec le Musée Historique de Villèle et les Éditions Riveneuve accompagnée d'une programmation de 5 conférences sur le territoire ;
- Formation pilote Patrimoine Culturel Immatériel : production de deux fiches inscrites à l'Inventaire national du PCI : le conte réunionnais et le tressage.

Bilan du programme 2017

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
<p>Missions techniques et organisationnelles</p> <p>Poursuite de GERTRUDE</p> <p>Transfert et reprise des données de l'Inventaire de la DACOI vers le SRI</p>		<p>18 régions partenaires (13 en Métropole y compris la Corse et 5 Outre-mer)</p> <p>5 mètres linéaire de documents à traiter</p>	<p>Version 1.4.4</p> <p>5 To de données informatiques à traiter</p>	<p>Partenariat DSI + SRI Région Poitou-charentes</p> <p>1 convention Etat / Région</p>
<p>Numérisation de l'Inventaire Saint-Aubin</p> <p>Les marines et ponts débarcadères de La Réunion</p> <p>Le Chemin de Fer de La Réunion (CFR)</p> <p>Les lignes secondaires des usines sucrières connectées au CFR</p>		<p>700 édifices recensés</p> <p>5 vestiges recensés</p> <p>2 gares 5 haltes 8 km de voie recensées 200 usines identifiées en 1875</p>	<p>4000 photos 400 fiches</p> <p>zone de Saint-André à Saint-Denis</p> <p>zone de Saint-Benoît à Saint-André</p>	<p>Partenariat DACOI</p> <p>Partenariat Confrérie des Gens de La Mer</p> <p>3 chercheurs SRI</p> <p>Partenariat Centre de recherche et de document Stella Matutina</p>
<p>Etudes</p> <p>Étude anthropologique sur le maloya et la diversité de ses pratiques contemporaines</p>		<p>1 MAPA préparé pour étude en 2018</p>	<p>1 équipe pluridisciplinaire à sélectionner en 2018</p>	<p>Partenariat DAJM</p>

Étude sur le Tambour dans l'océan Indien		1 MAPA préparé pour étude en 2018	1 équipe pluridisciplinaire à sélectionner en 2018	Partenariat DASH
Soutien aux porteurs de projets		9 projets avec appui méthodo, scientifique & technique du SRI	7 associations accompagnées	Transfert de compétences et professionnalisation des associations, reprise des données dans Gertrude
Soutien aux communes		4 PLU en révision 1 AVAP en création	5 communes accompagnées	Meilleure prise en compte du patrimoine culturel dans le cadre de l'aménagement & développement du territoire
Développement et médiation culturels				
Journées Européennes du Patrimoine « JEP »	9 524,00 €	4 ateliers-jeux, maquette 3D de la Villa Foucque, film, représentation théâtrale, diaporama et supports de médiation	640 visiteurs	2ème participation du SRI Participation du Rectorat
Exposition « Maronages »	5 000,00 €		5 508 visiteurs dont 700 scolaires	Prolongation jusqu'au 31 décembre 2018
Ouvrage A. JAUZE « Vivre à Bourbon au XVIIIème siècle »		Programmation de 5 conférences	Personnel SRI + Partenaires (30 personnes)	Partenariat avec le Musée Historique de Villèle et les Editions Riveneuves
Formation Patrimoine Culturel Immatériel				2 fiches versées à l'Inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel : le conte réunionnais et la tresse

Bilan du programme

Intitulé du programme :

Des structures muséales régionales modernes et attractives pour tous les visiteurs locaux et extérieurs

Les actions réalisées au programme 2017 :

1/ Ensemble des structures :

- Renouvellement des conventions de Délégation de Service Public avec la SPL RMR :
 - mise en place d'un contrat de gestion transitoire pour accompagner la restructuration de la RMR
- Observatoire des publics :
 - enquête des publics conduite sur les 4 sites sur la période d'octobre à décembre 2017
 - veille et analyse des chiffres de fréquentation des musées régionaux
- Exploitation commerciale :
 - développement de la location d'espaces

2/ Musée Stella Matutina :

- Restauration des collections Musée de France :
 - dépollution et restauration de la cuve à mélasse
 - traitement et remise en peinture des machines *in situ*
 - restauration d'une charrette en bois
 - restauration des évaporateurs et réchauffeurs (démarrage du chantier prévu en septembre 2017)
 - préparation du second chantier des collections : recrutement d'un AMO, rédaction du DCE, présentation en Commission scientifique régionale des collections des Musées de France
- Enrichissement et entretien des collections :
 - acquisition de 5 lots d'objets destinés aux collections du musée
 - enrichissement, indexation, classement et numérisation des fonds documentaires et iconographiques du musée
 - petites opérations de traitement et conservation préventive des collections exposées et en réserve
- Programmation scientifique :
 - 2 expositions temporaires organisées sur site
 - prêts de 8 objets de collection aux Archives Départementales pour l'exposition « Incyclopédie de La Réunion » et au Muséum d'Histoire Naturelle pour l'exposition « Collections et collectionneurs »
 - ateliers et événements scientifiques et culturels à destination du grand public et des scolaires : animations, mini expositions, spectacle, rencontres, ateliers scolaires et vacances, visites thématiques, stages
- Manifestations et événementiels périodiques :
 - accueil du 2ème congrès international des baleines à bosse
 - accueil du Festival de l'image sous-marine et du Festival du film scientifique

- participation aux manifestations nationales autour de la culture et du patrimoine : Nuit des musées ; Journée de la femme ; La classe, l'œuvre ; Journées nationales de l'archéologie ; Fête de la science ;
- animations et événementiels : jour de l'an tamoul, Pâques, Stella en fête, soirées astronomie, semaine créole, ballades créatives, Japan experience,
- Conférences et publications :
 - cycle de conférences sur les thèmes de l'esclavage, l'activité industrielle de l'île et l'histoire de l'art
 - publications d'articles dans des revues scientifiques locales et nationales : RHOI, Histoire OI, CILAC, Teknè (à paraître)
 - publication de l'ouvrage « La main d'œuvre du sucre, de l'engagisme au colonat »
- Partenariats :
 - partenariats conclus avec le musée de Villèle, Science Réunion, l'association des professeurs d'Histoire-Géographie de La Réunion, association « les Amis de l'Université », association ODI, Lékol du bonheur, la DAAC rectorat
 - convention avec le lycée Amiral Lacaze autour d'un projet pédagogique

3/ MADOI :

- Opération de construction des réserves mutualisées :
 - recherche foncière dans le cadre de la poursuite du projet de construction, avec l'appui technique et financier des services de l'État
- Enrichissement des collections :
 - acquisitions de 8 pièces destinées aux expositions prévues en 2017 et 2018
- Programmation scientifique :
 - 2 expositions temporaires :
 - « Beau comme l'Antique – 1750-1815 Echos et emprunts dans l'océan Indien – 1ère et 2ème partie » : jusqu'au 31 mai 2018
 - Kélonia : changement partiel des œuvres dans la salle 2
 - prêt de 4 œuvres au MUCEM : dans le cadre de l'exposition « Aventurier des mers – Méditerranée – océan Indien VII- XVIIIe siècle » du 6 juin au 9 octobre 2017
 - cycle de conférences :
 - 2ème éditions des Rencontres du Madoi (11-13 mai) : invitation de M. Kevin Le Doudic, historien spécialiste de l'Inde française
 - Regards sur une œuvre : présentation d'une œuvre au cours d'une visite-conférence (en partenariat avec le FRAC depuis septembre 2017)
 - publication de 2 mini catalogues d'exposition : expositions « C'est un siège » et « Le singe et le buffle » vol. 1 et 2
 - ateliers à destination du grand public et des scolaires
 - participation aux manifestations nationales autour de la culture et du patrimoine : Nuit des musées ; La classe, l'œuvre ; Les portes du temps
- Exploitation commerciale et partenariats :
 - partenariats conclus : Novo libris (diffusion des produits éditoriaux dans les librairies de l'île) ; Musée Léon Dierx ; école supérieure d'art de La Réunion (collaboration culturelle coordonnée et programmation d'échange de savoir-faire) ; FRAC
 - refonte du site internet

4/ Kélonia:

- Travaux d'entretien du site et de modernisation du parcours de visite :
 - installation d'un système de vidéoprotection
 - notification des marchés pour la fabrication et la mise en oeuvre de la nouvelle muséographie des salles 1 et 3 (installation sur site prévue pour le second semestre 2018)
 - démarrage des travaux d'aménagement du futur parking de 100 places sur la parcelle Région en amont de la RN1
- Programmation scientifique :
 - poursuite et développement de programmes scientifiques : suivi aérien des populations, photo-identification, réhabilitation des plages de ponte, suivi de la reproduction, suivi de l'impact des déchets, base de données TOORSOI, étude du comportement des immatures dans le lagon
 - coopération avec les Comores et Madagascar dans le cadre de programmes scientifiques
 - 25 tortues accueillies au centre de soin en 2017
- Programmation culturelle et événementielle :
 - valorisation des programmes scientifiques dans le cadre d'expositions, documentaires, conférences
 - ateliers et événements à destination du grand public et des scolaires
 - 4 expositions temporaires organisées sur site
 - manifestations annuelles et périodiques : journées des tortues marines, Nuits sans lumière, journée des métiers d'art, festival du film scientifique
- Partenariats :
 - partenariat avec des institutions locales, nationales et internationales : Université de Floride, participation au projet Mer de demain, participation au séminaire MERIGEO 2017, participation au Lot8 chantier NRL sur le suivi environnemental, volet espèces menacées : tortues marines, Ecole Supérieure d'Art de La Réunion
- Conférences et publications :
 - participation aux séminaires internationaux : Symposium annuel sur les tortues marines aux Etats-Unis, WIOMSA (Western Indian Ocean Marine sciences Association) en Tanzanie
 - publication d'articles dans la presse écrite, radio, télévision au niveau local et national traitant principalement des programmes de sensibilisation et des résultats des programmes de recherche
 - participation à 10 conférences scientifiques
- Formations :
 - Kélonia a accueilli des stagiaires, des enseignants et des professionnels intervenants sur des opérations en lien avec les tortues marines

5/ Cité du volcan :

- Enrichissement des collections : acquisition de 3 films
 - acquisition de 3 films pour le fonds documentaire
- Programmation scientifique :
 - 7 expositions temporaires dont 4 itinérantes
 - Ateliers scolaires : refonte des ateliers pédagogiques et création de nouveaux supports d'aide à la visite, mise en place d'un nouvel atelier bac à sable interactif

- Publications de 2 ouvrages (dont 1 réalisé en interne) en vente à la boutique, actualisation de la notice du Guide du routard, accompagnement dans la rédaction du livret « Babook aux musées »
- Formations :
 - la CDV a accueilli des enseignants et des professionnels intervenants sur des opérations en lien avec le volcan
- Conférences et partenariats :
 - cycle mensuel de conférences scientifiques avec intervention d'experts et participants extérieurs
 - suivi des éruptions du Piton de la Fournaise : organisation de conférences de presse « point éruption » pour les journalistes avec l'Observatoire volcanologique du Piton de La Fournaise
- Manifestations et événementiels :
 - participation au Festival du film scientifique
 - événementiels : Fête de la science, Volcano Game Jam, assises des risques naturels organisées par la DEAL Réunion, 24H de l'innovation, 3ème entretiens du Patrimoine de l'océan Indien, forum GRIF-RUN
 - organisation de visites thématiques, ateliers scientifiques pédagogiques, chasses au trésor et animations périodiques : les rencontres robotiques, projet « zistoires volkan » avec la Compagnie Karanbolaz, ateliers vacances, animation « Ti Krator », soirée astronomie, Nuit des musées, JEP, Fèt Gran Mèr Kal
- Exploitation commerciale et partenariats :
 - partenariats scientifiques et muséographiques : Institut National de Géophysique et de Volcanologie d'Italie (INGV) ; Parc National d'Hawaii (Jaggar Museum de Volcanologie) ; Muséum National d'Histoire Naturelle et l'Observatoire de Paris
 - achat et mise en location de tablettes numériques tactiles, d'aide à la visite de la Route du Volcan (en partenariat avec l'ONF)
 - Terre des 7 couleurs - Chamarel : Mission de conseil de ce site géologique à l'île Maurice
 - location de la galerie artistique et artisanale Josémont Lauret : exposition et vente d'art et artisanat
- Programmation scientifique :
 - développement de partenariats et programmes scientifiques : fouilles archéologiques au volcan ; étude de programmation pour le développement du dispositif « L'île de La Réunion en réalité virtuelle » ; détection des infrasons « d'explosions de météores dans l'atmosphère au-dessus de La Réunion » ; participation au programme FRIPON

Bilan du programme 2017

Actions	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultat	
		Quantitatif	Qualitatif
Accès à la culture pour tous	- fréquentation des musées régionaux (en hausse pour 2017)	- 386 828 visiteurs dans les musées régionaux	- des visiteurs majoritairement satisfaits de leur visite (source : enquête des publics réalisées de oct à déc 2017)
Éducation à la culture et au patrimoine	- programmation d'animations, ateliers et visites à destination des scolaires	- 39 476 scolaires dans les musées régionaux	- des ateliers nombreux et variés proposés dans chaque structure
Programmation scientifique	- expositions temporaires dans les sites et hors les murs - prêts d'objets aux musées locaux et nationaux : prêt de pièces du Madoi au MUCEM pour l'exposition « Aventuriers des mers » du 07/06 au 09/10/17	- 15 expositions temporaires - 15 prêts d'objets de collection	- des expositions temporaires de qualité qui attirent de nombreux visiteurs (ex. expo « Cétacé mystérieux à Stella : 20 500 visiteurs) - Rayonnement des musées régionaux
Diffusion de la culture	- 2 auditoriums (Stella Matutina et CDV) qui ont accueilli 27 spectacles en 2017	- 7 649 spectateurs ayant assisté aux représentations	- des sessions réservées aux scolaires pour une partie des spectacles

Culture
Indicateurs de mandature

ACCROÎTRE L'ACCÈS A LA CULTURE

INDICATEURS DE RÉALISATION				
N°	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
5.1	Nombre de lieux culturels réhabilités ou construits avec l'aide de la Région	15	1 bâtiment patrimonial	6,7 %
5.2	Nombre d'établissements culturels soutenus par la Région	Aides financières attribuées à 30 établissements tous les ans	30 établissements/ 7 664 195 € attribués aux établissements culturels	100 % 30 établissements en 2016 et en 2017
5.3	Fréquentation des établissements culturels soutenus par la Région (musées régionaux, FRAC, salles de diffusion, théâtres, écoles d'EA)	- FRAC : 28 500 visiteurs - Musées : 2 000 000 visiteurs - salles de diffusion : 1 329 230 spectateurs - scènes-théâtres : 52 474 spectateurs - Écoles d'enseignement artistique : 8 295 élèves Soit un total de : 3 418 499	- FRAC : 6 500 visiteurs - Musées : 386 828 visiteurs - salles de diffusion : 265 846 spectateurs - scènes-théâtres : 10 495 spectateurs - Écoles d'enseignement artistique : 1524 élèves Soit un total de : 671 193	39 % Soit un total de : 1 340 786
5.4	Nombre d'événements culturels soutenus par la Région	70 événements culturels en cumulé de 2016 à 2020	15	42 %
5.5	Fréquentation des événements culturels soutenus par la Région	Estimation de 2017 à 2020 : - Musique : 201 096 spectateurs - Secteur Salles de Diffusion : Leu tempo Festival : 209 996 spectateurs - Secteur Théâtre : Festival « Komidi » : 151 600 spectateurs - Festivals cinéma : 180 000 spectateurs Soit un total de : 742 692 spectateurs	Musique : 50 274 spectateurs Secteur Salles de Diffusion : Leu tempo Festival : 52 499 spectateurs Secteur Théâtre : Festival « Komidi » : 37 900 spectateurs Festivals cinéma 45 000 spectateurs Soit un total de : 185 673 spectateurs	25 % (taux de 2017 – Valeur de référence) Soit un total de : 185 673 spectateurs

STIMULER LA CRÉATION CULTURELLE RÉUNIONNAISE

INDICATEURS DE RÉALISATION				
N°	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
5.8	Nombre d'inscrits au Conservatoire	8 270 inscrits	1 654 inscrits	40 % 3 308 inscrits depuis 2016
5.9	Nombre de bourses attribuées aux professionnels de la culture	220 bourses	65 bourses	59 % 130 bourses attribuées depuis 2016
5.10	Nombre d'élèves de la formation continue des professionnels de la culture	30 élèves	VAE professeur de musique : 21 DE professeur de musique : 31	Dispositif mis en place en 2017 (les formations ne sont pas systématiquement organisées chaque année)
5.12	Nombre de projets d'export soutenus par la Région	125 projets	27 projets	40 % 50 projets depuis 2016

BILAN D'ACTIVITÉS 2017 DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION

PILIER 6 : PLUS D'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR LES FAMILLES

SECTEUR ÉGALITÉ DES CHANCES

Créer les conditions favorables et mettre en œuvre les moyens et outils permettant à chaque réunionnais de développer ses compétences, de s'épanouir, de s'insérer et de contribuer au développement de son île, constituent les priorités régionales, au cœur du Pacte de Confiance établi en 2010.

La collectivité régionale a en ce sens poursuivi en 2017 ses efforts en matière **d'égalité des chances et de cohésion sociale, dans le cadre du pilier 6**, tant en ce qui concerne la maîtrise pour tous du **savoir lire, écrire, compter** que le soutien d'actions d'accompagnement **de jeunes en difficulté en formation initiale**.

En outre, **la lutte contre les exclusions, le soutien aux actions de solidarité**, la facilitation de l'accès pour tous aux droits fondamentaux dont la santé, relèvent des missions de la Collectivité en faveur des réunionnais

En ce sens, **l'implication de la Région sur des champs globaux et d'intérêt général**, a été poursuivie en 2017, notamment dans le cadre de la politique de la ville, dans le souci d'une complémentarité des politiques publiques pour la construction d'une société réunionnaise, plus inclusive et plus respectueuse de l'égalité entre les femmes et les hommes.

I. LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT EN FAVEUR DE LA JEUNESSE : PRÉVENIR ET RÉDUIRE LE NOMBRE DE JEUNES EN DÉCROCHAGE EN FORMATION INITIALE

1.1 - Les dispositifs de remobilisation et de raccrochage :

Un plan régional de prévention et de lutte contre le décrochage en formation initiale a été signé en 2016 entre l'État et la Région. Il est destiné à réduire significativement le nombre de jeunes en situation de décrochage à l'école, au collège, au lycée ou en CFA mais aussi à accompagner vers des solutions de re-scolarisation ou d'entrée en formation ou en emploi, des jeunes sortis depuis plus de 6 mois de formation initiale sans diplôme, ni qualification certifiée.

En effet, le taux annuel de jeunes sortis du système scolaire sans qualification ni diplôme reste, à La Réunion largement supérieur au taux moyen métropolitain. Il se traduit, chaque année, par un nombre très important de jeunes en difficulté, voire en incapacité d'intégration, en formation ou en emploi et en situation d'échec et d'exclusion (4 100 jeunes en 2016).

L'accompagnement de ces jeunes vers une insertion sociale et professionnelle est un enjeu majeur et une priorité des pouvoirs publics.

Dans ce contexte, aux côtés de l'État, de l'Éducation Nationale et des acteurs de l'enseignement (général, professionnel et agricole, public, privé) et de l'apprentissage, **la Région a poursuivi en 2017 son engagement dans l'accompagnement de jeunes en situation de difficulté personnelle et d'apprentissage.**

Ainsi, la Collectivité a continué à soutenir des actions de prévention, de « raccrochage », de remobilisation et/ou de remise à niveau en direction de lycéens présentant de premiers signes de décrochage, notamment les élèves les plus à risque dans la période de pré-décrochage.

Par ailleurs, la région a poursuivi en 2017 le cofinancement et le copilotage de quatre Plate-formes de Suivi et d'Appui (PSAD) aux jeunes ayant Décroché, une par micro-région.

Ces PSAD sont animées par un référent porté par les missions locales et structurées pour chacune d'entre elles avec le réseau des acteurs de l'éducation, de l'accueil, de l'information, de l'orientation, de la formation et de l'insertion tant sociale que professionnelle. Elles ont traitées 4085 jeunes en 2017.

Cette implication régionale est étroitement liée à la responsabilité lui incombant de par la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale : la coordination de l'ensemble des solutions liées au « **droit au retour en formation pour les jeunes ayant décroché** » ainsi qu'à la responsabilité régionale en matière de mise en œuvre du service public régional avec les acteurs de l'accueil, de l'information et de l'orientation.

1.2 - Apprendre autrement : le soutien aux classes transplantées

Les classes transplantées permettent aux élèves d'écoles primaires d'apprendre, dans un cadre extérieur à l'école et de vivre une expérience de vie collective.

Ces classes sont organisées au Centre Jacques Tessier, à l'Observatoire astronomique des Makes, à la Plaine des Palmistes et au Brûlé pour les classes de lecture-écriture-environnement.

La Collectivité participe de façon volontariste, depuis plusieurs années à leur financement. Elle a poursuivi sa participation en 2017.

Mesures d'accompagnement :

Imputation budgétaire : 934 – A206.0005
AE votées : 140 000 € AE réalisées : 127 160 €
CP votés : 200 000 € CP réalisés : 179 322 €

Classes transplantées :

Imputation budgétaire : 934-A206-0009
AE votées : 140 000€ AE réalisées : 138 677 €
CP votés : 140 000€ CP réalisés : 55 668 €

1.3 - L'école de la deuxième chance :

Au regard du nombre important des sorties sans qualification du système scolaire, des représentations du monde du travail déformées par un taux de chômage élevé et plus généralement du manque de perspectives et de projections dans l'avenir par la population jeune, la création de l'École de la 2^{ème} Chance a permis de mettre en place des actions qui allient une pédagogie adaptée, une implication forte du monde de l'entreprise et une mise en réseau des acteurs de l'accompagnement, de l'orientation et de l'insertion.

Dispositif pédagogique innovant, l'E2C accueille de jeunes adultes (majoritairement âgés de 18 à 25 ans) ayant quitté le système scolaire depuis au moins un an, sans aucune qualification. L'objectif de l'école est de donner une « seconde chance » en développant chez ce public en situation d'échec mais conscient de la nécessité de se réinsérer dans la vie sociale et économique, les capacités à apprendre, les connaissances de base et aptitudes sociales en aidant chacun d'eux à identifier, à construire et à valider leur propre projet d'insertion sociale et professionnelle.

Face à la volonté de la collectivité d'accompagner l'école, afin de lui permettre de trouver des réponses adaptées à la situation de ces jeunes, un accord-cadre pluriannuel a été signé entre la Région Réunion et l'École de la 2^{ème} Chance pour la période 2014-2020, à travers lequel la Collectivité réaffirme son engagement à accompagner, financièrement notamment, la structure E2C dans le déroulement de sa mission. Cette volonté s'est également traduite dans le nouveau projet de mandature qui prévoit le doublement des effectifs de l'E2C sur la période 2015-2021.

Aussi, afin de permettre à l'école d'atteindre ces objectifs, **la collectivité a consacré en 2017 son accompagnement financier à destination de cette structure pour un montant de 1 900 000 €. 32 actions de formation** réparties sur les quatre micro-régions ont été programmées pour un effectif global évalué à **764 jeunes**.

Le Service Militaire Adapté (SMA)

La collectivité contribue financièrement à la mise en place de formation citoyenne, militaire et professionnelle au travers du programme de formations externalisées, en travaillant à la fois sur les « savoirs », les « savoir-faire » et les « savoir-être » des jeunes qui ont été confrontés à l'échec scolaire.

Pour 2017, la Région a accompagné financièrement le Régiment du Service Militaire Adapté à hauteur de **120 000 €** dans le cadre d'un cofinancement du PO FSE 2014-2020. Le RSMA-R se donnait pour objectif de porter le nombre de volontaires à accueillir et à insérer, tout en maintenant le niveau de formation et la qualité de l'insertion au sein de la société, à **1 090 volontaires stagiaires** et de viser un taux d'insertion de **77,6 %** dont 63 % d'insertion durable (CDD égal ou plus de 6 mois, CDI, contrat d'apprentissage et de professionnalisation dans le cadre de l'alternance).

Les autres dispositifs

La collectivité mobilise d'autres dispositifs de formation pour contribuer à l'élévation du niveau de qualification ou à améliorer le niveau d'employabilité des publics en difficultés au travers de la mise en œuvre de marchés publics.

Ainsi pour 2017, plusieurs actions de formation ont été validées (Lutte contre l'illettrisme (CCSP) / Formation en milieu carcéral) pour un engagement d'un montant global de **1 309 183 €** (hors rémunération) et un effectif prévisionnel de **500** stagiaires.

1.4 - Les actions éducatives menées en faveur de l'égalité des chances :

- Le Plan Ordinateur Portable 2

Conformément à son projet de mandature, en 2016, la Région s'est attachée à renforcer son action éducative en faveur du numérique en mettant en œuvre une nouvelle génération du Plan Ordinateur Portable, le POP2.

Ce dispositif destiné aux primos lycéens et apprentis, a fait apparaître une évolution technique de l'équipement informatique désormais **équipé nativement de logiciels pédagogiques et apporte une dimension nouvelle consistant en un accompagnement financier des familles les plus modestes dans la souscription d'un abonnement internet.**

A la rentrée 2017, le POP2 a **permis d'équiper en ordinateur portable 14 417 lycéens et apprentis** (dont 20 porteurs d'un handicap, émergeant à un bon de 600 € destiné à l'acquisition d'un matériel adapté) et **d'accompagner financièrement 725 élèves dans la souscription d'une connexion internet.**

Pour la mise en œuvre du Plan Ordinateur Portable 2, un budget de 7,5 M€ a été injecté dans l'économie locale profitant à 45 entreprises conventionnées avec la collectivité.

II. LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Organiser une stratégie publique de renforcement de la baisse des chiffres de l'illettrisme dans notre Île est une priorité. Il s'agit d'un axe majeur du projet politique de la mandature.

L'article L900-6 du code du Travail précise que « la lutte contre l'illettrisme fait partie de l'éducation permanente.

L'État, les collectivités territoriales, les établissements publics et privés, les associations, les organisations professionnelles, syndicales et familiales, ainsi que les entreprises y concourent, chacun pour sa part... ».

Depuis 2010, la Région s'est engagée sur la voie de l'innovation et du volontarisme avec la création du *dispositif Cases à lire*, outre ses actions de lutte contre l'illettrisme portées et financées au titre de ses compétences d'attribution en matière de formation professionnelle et d'éducation.

Confirmant sa volonté et sa détermination à renforcer l'actions publique en matière de maîtrise des savoirs de base et de lutte contre l'illettrisme, la collectivité a organisé les 29 et 30 novembre 2017, une conférence partagée.

Cette conférence a réuni les représentants de l'ensemble des institutions et structures impliquées dans la problématique, afin de d'identifier des préconisations et formuler des propositions pouvant alimenter le nouveau plan pluriannuel de prévention et de lutte contre l'illettrisme qui sera validé en 2018.

Concomitamment, en 2017, la collectivité a poursuivi la mise en œuvre du *dispositif Cases à lire*, d'une part en renouvelant les 40 cases à lire existantes et en soutenant l'ouverture d'une nouvelle case à lire à Saint-Louis et d'autre part, en professionnalisant les acteurs par la poursuite de la formation des animateurs.

Par ailleurs, dans le cadre de la Journée internationale de l'alphabétisation de l'Unesco qui se tient chaque année le 8 septembre, la collectivité a encouragé et soutenu les cases à lire qui ont pris en main l'organisation de diverses manifestations sur l'ensemble de l'Île. C'est ainsi que plusieurs d'entre elles ont organisé une ou des actions sur leur site, ou en collaboration avec les autres cases à lire sous forme d'échanges, de journées portes ouvertes, d'expositions...

Ces manifestations ont permis de :

- valoriser le travail des bénéficiaires des cases à lire et communiquer,
- conscientiser le grand public sur l'importance de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme afin de mobiliser davantage autour de cette problématique.

La Région a également contribué au développement de la lecture et à la prévention de l'illettrisme par le soutien à des actions menées par des structures associatives.

Illettrisme

Imputation budgétaire : 934 – A 206.002

AE votées : 1 038 000 € AE réalisées : 982 753 €

CP votés : 846 796 € CP réalisés : 805 110 €

III. LA CONTRIBUTION RÉGIONALE EN MATIÈRE DE COHÉSION SOCIALE

Malgré les progrès accomplis sur le plan social et économique, notamment dans le domaine de la santé, du logement ou de la formation, l'augmentation régulière des revenus moyens et l'amélioration des conditions de vie, les situations restent très différentes et de grands écarts persistent au sein de la société réunionnaise.

Au-delà de ses obligations légales, **la Collectivité Régionale s'est engagée de manière volontariste** dans le champ de la cohésion sociale et d'une plus grande égalité des chances.

Ses interventions en 2017 se sont structurées en partenariat et en complémentarité avec les politiques publiques (réussite éducative, contrats de ville, convention Territoire d'excellence pour l'égalité femmes/hommes) menées par les acteurs institutionnels ou en soutien de projets portés par des acteurs et associations en particulier sur les thématiques suivantes :

- **l'égal accès au droit et à la justice et l'aide aux victimes** (en lien avec les instances judiciaires) ;
- **l'égalité femmes-hommes** conformément à la convention-cadre État/Région signée en 2013, avec la mise en œuvre d'actions spécifiques de sensibilisation, co-identifiées en faveur d'une plus grande mixité dans les programmes et actions menés ou soutenus par la Collectivité, et la production d'un rapport annuel sur l'égalité femmes-hommes ;
- le soutien en partenariat à des **actions de sensibilisation en matière de mixité, d'égalité, de lutte contre les discriminations et de respect**, en direction des **jeunes** ;
- le soutien en partenariat à la politique publique et aux actions **de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales et les violences faites aux femmes** :
 - 1/ le co-financement de l'enquête « Virage-Violences et rapports de genre dans les outre-mer » à la Réunion, dont la phase pilote a été réalisée en 2017 et se poursuivra sur le terrain en 2018, afin d'améliorer la connaissance du phénomène,
 - 2/ le co-financement du dispositif *Téléphone Grave danger*,
 - 3/ le financement de la création d'un outil pédagogique de sensibilisation et de repérage de la violence pour des enfants du primaire ;

- la politique de la ville :

Comme les années précédentes, la Région a été partenaire des 13 contrats de villes concernant 49 quartiers prioritaires de La Réunion, aux côtés notamment des communes, des bailleurs sociaux et de l'État qui est chef de file dans ce domaine.

La Région a participé aux différents comités de pilotage et financé des projets dans le cadre de ses compétences et du droit commun.

- la solidarité :

La Collectivité a apporté son soutien aux projets d'associations ayant pour objet le renforcement des solidarités, notamment en faveur des populations les plus vulnérables.

Mesures d'intérêt général

Imputation budgétaire : 934 – A 206.0010

AE votées : 135 000 € AE réalisées : 119 707 €

CP votés : 116 965 € CP réalisés : 4000 €

Investissement Égalité des chances :

Imputation budgétaire: 904- A 206-0001

AP votées : 100 000 € AP réalisées : 47 866 €

CP votés : 86 000 € CP réalisés : 26 509 €

Études/Audit Égalité des chances :

Imputation budgétaire : 934- A 206-0008

AE votées : 50 000 € AE réalisées : 45 000€

CP votés : 75 705 € CP réalisés : 75 704 €

IV. LA POLITIQUE RÉGIONALE DE SANTÉ

La politique régionale de santé

La Région Réunion a fait le choix, au travers du sixième pilier de la mandature, de renforcer et d'intensifier l'action régionale en faveur d'une plus grande égalité des chances.

En ce sens, l'accès aux soins, la protection et la prévention sanitaire et sociale de la population réunionnaise est fondamentale .

Des sujets tels que la lutte contre le diabète, identifié comme grande cause régionale 2016-2021, la lutte contre les addictions ou la promotion de la santé sexuelle constituent des enjeux sociétaux majeurs.

Dans cette optique, la collectivité régionale a contribué activement à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie régionale de santé, notamment par sa participation active au suivi et au pilotage de la politique de santé sur le territoire au sein de :

- la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie, présidée par la Collectivité régionale,
- le Conseil de surveillance de l'Agence Régionale de Santé Océan Indien,
- le Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion.

1 - LES ACTIONS DE PRÉVENTION, DE SENSIBILISATION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ

Dans le champ de la santé, des financements ont été consacrés aux opérations de prévention et de promotion sanitaire et sociale en **finançant les programmes d'actions d'associations œuvrant sur le territoire réunionnais.**

La fin d'année 2017 a vu arriver à son **terme les 2 postes de Chefs Cliniques Hospitalo-universitaires Régionaux (C.C.H.U.R)**, dont les recrutements avaient été opérés en novembre 2015.

Pour rappel, il s'agit d'un partenariat entre le Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion, l'U.F.R Santé et la Région Réunion sur deux années avec la particularité de l'acquisition d'un statut local régional pour ces deux chefs de clinique.

Le renouvellement de ce partenariat est envisagé pour deux autres postes sur deux ans en 2018.

La Région Réunion, dans le cadre d'un accord cadre pluriannuel signé en 2015 entre différents partenaires institutionnels du territoire réunionnais, a **poursuivi son accompagnement à l'Institut Régional de Management en Santé de l'Océan Indien (IRMS-OI)**, dont elle est co-fondatrice et dont l'ouverture officielle a eu lieu en septembre 2015.

L'IRMS-OI a su montrer son efficience en formation grâce à des taux de réussite aux diplômes élevés ainsi qu'un taux d'employabilité des apprenants se rapprochant des 100 %.

Diplômes préparés	Promotion 2015/2016	Promotion 2016/2017
DU FMS - Fonction Managériale en Santé	18	20
Master 2 MES- Management et Enseignement en Santé	14 dont 13 cadres de santé	17 dont 15 cadres de santé
Cadre de santé	13	15
Master 2 POS - Pilotage des Organisations de Santé	0	19

2 - LA LUTTE CONTRE LE DIABÈTE : GRANDE CAUSE RÉGIONALE

L'année 2017 a été marquée par plusieurs temps forts s'agissant de la lutte contre le diabète :

- l'appel à projets de la Conférence de consensus sur le diabète,
- le soutien à l'association ADN974,
- le soutien à des actions de prévention, sensibilisation et dépistage à l'occasion de la Journée Mondiale du Diabète en novembre 2017.

Afin d'améliorer la prévention et l'accompagnement des patients diabétiques, l'Agence Régionale de Santé Océan Indien et ses partenaires se sont engagés en avril 2016 dans une démarche innovante de « Conférence de consensus sur le diabète ».

Cinq référentiels d'intervention ont été par la suite élaborés permettant de définir le cadre dans lequel les acteurs de la lutte contre le diabète devront désormais s'inscrire.

Ils portent sur :

- l'observation et le partage des études et connaissances sur le diabète,
- la prévention primaire et ciblée,
- le dépistage,
- l'éducation thérapeutique du patient.

Le **17 février 2017**, l'ARS OI et ses partenaires ont concrétisé leur engagement à agir ensemble contre le diabète, en **signant une convention de partenariat**.

Dans ce cadre, l'ARS OI a lancé en **juillet 2017 un appel à projet « Prévention nutrition – diabète »** afin de développer des actions de nutrition sur des quartiers ciblés, en associant tous les acteurs concernés (population, institutions, professionnels de santé, etc.) et en mobilisant les ressources du territoire.

Cet appel à projets porte donc sur la mise en œuvre, à La Réunion et à Mayotte, de la prévention primaire, l'un des 5 référentiels d'intervention déterminés par la « Conférence de consensus » sur le diabète.

Trois projets ont été retenus, pour un montant de 340 000 euros (au titre du fond d'intervention régional) :

- deux projets sur la commune de Saint-Denis : quartier des Camélias, quartiers Bas du Maréchal Leclerc, Vauban et Butor (inscrits au Nouveau Programme de Rénovation Urbaine « Prunel »).
- un projet sur la commune de Saint-Louis : quartiers ZAC Avenir et Étang Bel Air.

Par ailleurs, la Collectivité régionale a souhaité **renouveler son accompagnement à l'association ADN974** pour son programme d'actions en matière de lutte contre le diabète et de sensibilisation à la nutrition.

Enfin, la Région a mis en place **deux journées d'action de prévention et de sensibilisation à la nutrition ainsi que de dépistage du diabète à l'occasion de la Journée Mondiale du Diabète les 14 et 16 novembre 2017** au CPOI à Saint-Pierre et à la Cité Scolaire du Butor à Saint-Denis.

Lors de ces journées, plus de 260 apprenants (lycéens et étudiants) ainsi que les professionnels des deux sites (professeurs, personnels administratifs, ...) ont pu être sensibilisés aux questions de nutrition et de prévention diabète.

Lors de ces actions, 137 personnes ont pu être dépistées pour le diabète.

Aides associations médicales et médico-
sociales
Chapitre budgétaire : 934
A206-0001

AE réalisées : 97 360,00 €
CP réalisés : 103 689, 89 €

Actions sanitaires et sociales
Chapitre budgétaire : 934
A206-0004

AE réalisées : 80 500, 00 €
CP réalisés : 173 535, 56 €

V. L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL A TRAVERS LES EMPLOIS VERTS

L'année 2017 a été marquée par la volonté unilatérale du Gouvernement de réduire progressivement le nombre de contrats aidés sur le territoire réunionnais et national.

Cela s'est traduit par la mise en œuvre d'arrêtés préfectoraux successifs, modifiant à la baisse les modalités de prise en charge des contrats aidés CAE/CUI par l'État.

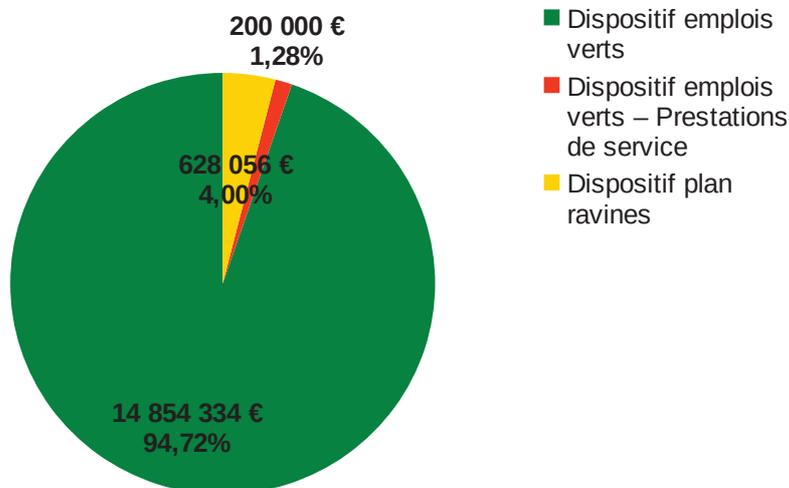
Pour le premier semestre 2017, l'État a notifié à la Région Réunion une enveloppe de 600 contrats aidés, d'une durée variable de 6 à 12 mois .

Par ailleurs et contrairement aux années précédentes, pour le second semestre 2017, l'État a notifié très tardivement l'enveloppe de contrats aidés à la collectivité régionale (fin septembre) et a finalement attribué 939 contrats mais d'une durée maximum de 6 mois.

Malgré ces changements et le recul de l'État, la Région Réunion a continué à accompagner le dispositif Emplois-Verts créateur d'emplois et dont l'un des objectifs est de préserver le patrimoine naturel et culturel de La Réunion en intervenant dans le secteur de l'environnement, de l'entretien, de l'embellissement, de la sécurisation des sentiers touristiques, de l'entretien des espaces remarquables, des ravines et des abords des routes nationales. En fin d'année 2017, les travaux pour la mise en œuvre d'un groupement d'Employeurs Emplois Verts ont démarré et se poursuivront en 2018.

Enfin, la Région s'associe également à l'État et aux Communes dans le financement du dispositif de lutte contre la prolifération des maladies vectorielles (Plan ravines).

Le budget 2017 sur les dispositifs Emplois Verts et de lutte contre la prolifération des maladies vectorielles (Plan ravines) se répartit comme suit :



1 - LES CHANTIERS EMPLOIS VERTS RÉALISÉS EN 2017

****Généralités***

En 2017, la Collectivité régionale a confirmé sa volonté de soutenir la mise en œuvre sur le territoire réunionnais du dispositif Emplois Verts.

Cela s'est traduit par une subvention globale de **14 809 584, 00 €** permettant le **financement de 147 chantiers mais seulement 139 chantiers sont réalisés : en effet, 8 chantiers n'ont pu démarrer pour des raisons logistiques et organisationnelles.**

S'agissant des chantiers réalisés :

- **56** Associations Emplois Verts,
- **1439** CAE/CUI,
- **201** encadrants temps plein et **1** encadrant mi-temps.

En 2017, l'ensemble des sites financés ont été visités par la brigade de contrôleurs, composée de 4 agents de la Région.

****Un diagnostic de la formation à destination des CAE/CUI Emplois Verts***

La formation des emplois verts revêt pour la collectivité régionale une grande importance, cependant l'année 2017, fut une année de transition où les associations ont proposé, principalement, à leurs bénéficiaires le CléA (certificat de compétences et de connaissances professionnelles) et des modules de compétences en lien avec les activités emplois verts.

En effet, des changements dans la prise en charge des contrats par l'État ont eu un impact sur la durée des chantiers emplois verts et a ainsi eu pour effet de réduire les possibilités de formation pour les bénéficiaires.

2 - LE DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES MALADIES VECTORIELLES (PLAN RAVINE)

Ce dispositif partenarial (État, Département, Région, Intercommunalité) a pour objectif de procéder au nettoyage et à l'entretien de l'ensemble des tronçons de ravines prioritaires en zones urbaines, afin d'éliminer les déchets présents dans les lits et sur les berges, de supprimer une partie de la végétation des lits pour favoriser le bon écoulement des eaux et limiter les stagnations d'eau et de dégager les berges, facilitant ainsi l'accès aux ravines pour la mise en œuvre des actions de surveillance entomologique de la Lutte Anti Vectorielle (L.A.V).

Dans ce contexte, la Collectivité régionale a de nouveau accompagné ce dispositif et en a assuré le complément de financement à hauteur de 5 %, pour une prise en charge maximale de 198 € par mois et par contrat aidé de 22 heures hebdomadaires sur une durée maximale de 12 mois.

- **Les chantiers financés dans le cadre du dispositif de lutte contre la prolifération des maladies vectorielles (ex – Plan ravines)**

***des contrats démarrés en 2016 et se terminant en 2017**

3 communes ont été accompagnées, ce qui correspond à l'embauche de 75 contrats aidés, pour une enveloppe régionale de **130 680, 00 €**.

***des contrats démarrés en 2017 et se terminant en 2018**

8 communes ont été accompagnées, ce qui correspond à l'embauche de 258 contrats aidés, pour une enveloppe régionale de **497 376, 00 €**.

Emplois Verts/Plan ravines
Chapitre budgétaire : 937
A126-0008

AE réalisés : **15 482 390, 00 €**
CP réalisés : **12 281 331,00 €**

Emplois Verts – Frais de gestion ASP
Chapitre budgétaire : 937
A126-0008

AE réalisés : **200 000, 00 €**
CP réalisés : **199 632, 00 €**

VI. ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE

1 - SOUTIEN DES PROJETS NUMÉRIQUES ASSOCIATIFS

La collectivité accompagne les associations portant un projet visant à l'amélioration significative du service rendu à l'utilisateur en utilisant les outils numériques : création de site Internet d'information ou de présentation d'actions particulières adressées au public, mise en place d'un télé-service via l'Internet à destination du public... Le plafond de l'aide est fixé à 1 500 euros.

Les associations ayant ainsi bénéficié de subventions en 2017 sont : l'Association Réunionnaise pour la Prévention du SIDA, le Collège des Généralistes Enseignants de l'Océan Indien, Volcarun, l'Association Zambos, l'Association Radio Zantak, l'Association Lalambik, le CEMEA et l'Association Juliette aux Pays des Merveilles.

Investissement

Intitulé du programme : **AIDES AUX ASSOCIATIONS TIC**
Chapitre budgétaire : **905**
AP : 0 €
CP : 8 801,4 €

2 - WI-RUN

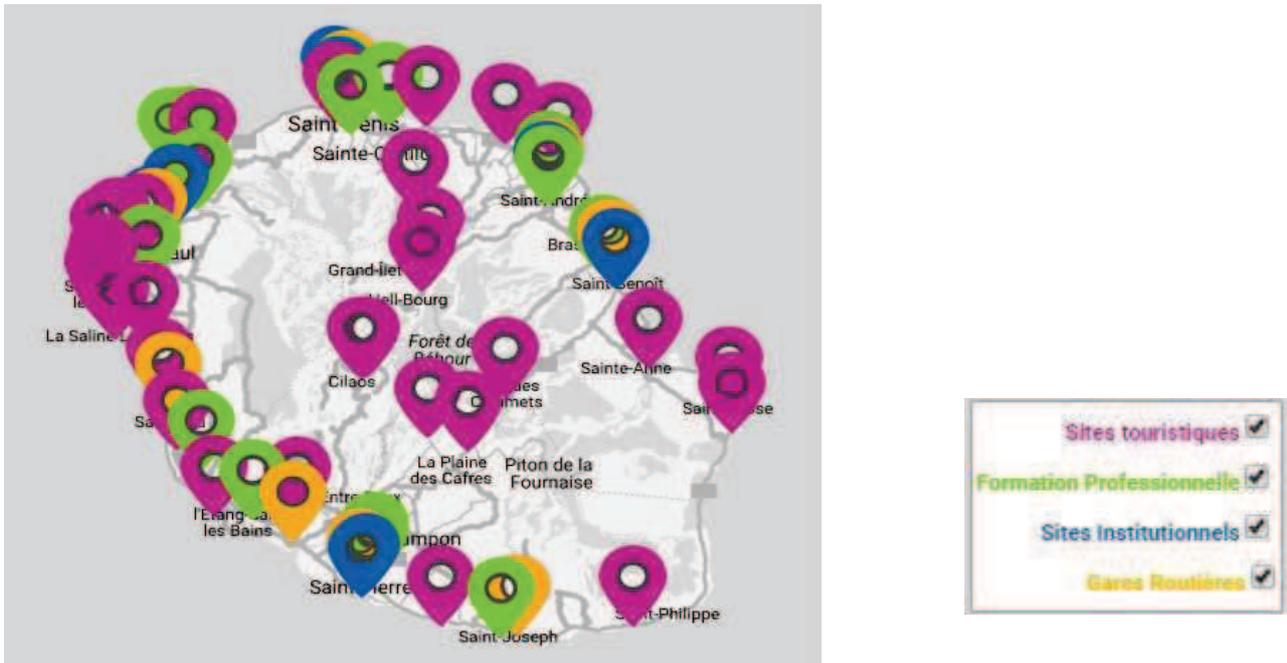
Le projet WiRUN consiste à mettre en place des « hotspots » répartis sur l'île, et d'offrir aux visiteurs une connexion à internet libre et gratuite en WiFi. Ce projet contribue à minimiser l'impact des surcoûts télécom pour tous les usagers, à la réduction de la fracture numérique de l'île, et enfin à l'accroissement de l'accessibilité numérique pour les touristes, en favorisant « l'internet de séjour ».

Quatre types de hot spots wi-fi sont déployés :

- Les hotspots touristiques situés sur les plages, les aires de repos, les musées régionaux ou encore les gîtes publics
- Les hotspots de centres de formation professionnelle, telles que les AFDAR, lycées professionnels ou encore les CFA Agricoles)
- Les hotspots implantés sur des sites institutionnels (tels que la Maison des Grands Chantiers, les Guichets jeunes ou les Conservatoires Régionaux)
- Les hotspots présents dans les gares routières

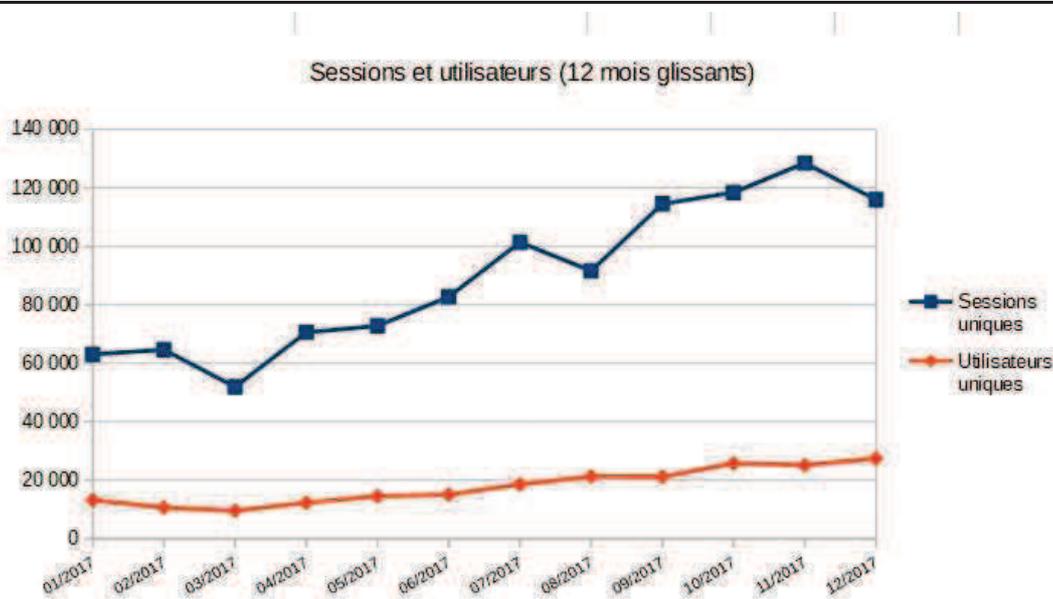
Au 31 décembre 2017, 70 sites étaient ainsi en service et pleinement opérationnels pour le grand public, dont 20 déployés durant l'année 2017. Il s'agit en particulier de 9 sites institutionnels, 20 sites de formation professionnelle, 32 sites touristiques et 8 gares routières.

Une carte interactive, disponible sur wirun.reunion.fr, recense l'ensemble des hotspots en activité, et est mise continuellement à jour. Elle est illustrée ci-dessous.



Carte interactive de localisation des hotspots WIRUN

Ces hotspots sont de plus en plus utilisés. L'ensemble des sites génère environ 90 000 sessions uniques et 18 000 utilisateurs uniques mensuels. Cette progression est continue depuis l'ouverture des premiers hotspots en fin 2015.



Nombre de sessions uniques et utilisateurs uniques mensuels au service WIRUN

Remarque : les montants d'investissement du programme « Projets en maîtrise d'ouvrage » sont à cumuler avec les montants relatifs au tourisme numérique ci-avant.

Fonctionnement

Intitulé des programmes : **WIFI RÉGIONAL GRAND PUBLIC**
Chapitre budgétaire : **935**
AE : **0 €**
CP : **247 139 €**

3 - RACCORDEMENT DE L'ÎLE AU RESTE DU MONDE ET CONTINUITÉ TERRITORIALE NUMÉRIQUE

L'émergence des accès internet à très haut débit dans le cadre du Plan France Très Haut Débit ou dans le cadre de déploiement d'initiatives privées vont conduire à une très forte augmentation du besoin en connectivité internationale.

Or cette ressource essentielle est rare et constitue un poste de dépense significatif pour les fournisseurs d'accès Internet, répercuté sur les abonnés. Cette situation peut conduire les fournisseurs d'accès à internet à sous-dimensionner le débit sur les câbles sous-marins, entraînant une qualité de services dégradée.

Aussi la collectivité est-elle attentive tant à l'évolution du câble sous-marin SAFE, qu'au développement d'autres projets dans la zone océan indien, tel le câble METISS, initié par la COI, et porté par des opérateurs privés, réunionnais, mauriciens et malgaches.

Elle a porté de même un intérêt marqué au dispositif de continuité territoriale numérique, mis en place par l'État, sous forme d'appel à projets auprès des opérateurs, dont les modalités ont suscité des échanges tout au long de 2016 et 2017. Ce dispositif permet de subventionner, par le Fond national pour la Société Numérique, les achats de capacités sur les câbles sous-marins, en 2017 et 2018.

La consultation a finalement été lancée mi-2017.

Un premier bilan de cette initiative sera établi en 2018. Si le mécanisme conduit à une amélioration sensible de la qualité de service et à l'atteinte des objectifs fixés, il est susceptible d'être reconduit jusqu'en 2021.

Cette action n'a pas mobilisé le budget de la Collectivité.

4 - LA 4G A LA RÉUNION ET LA FIN DU ROAMING EN EUROPE

La 4G constitue un déploiement technologique (Très Haut Débit Mobile) essentiel au développement numérique du territoire. Ce déploiement a été plusieurs fois retardé, alors même que la 4G est disponible depuis 2012 en métropole.

4 opérateurs ont été autorisés à déployer la 4G en outremer le 11 octobre 2016 :

	Guadeloupe - Martinique	St Barthélemy - St Martin	Guyane	La Réunion	Mayotte
Lauréat n°1	Orange Caraïbe	Orange Caraïbe	Orange Caraïbe	Orange	Telco OI
Lauréat n°2	Free Mobile	Free Mobile	Outremer Telecom	SRR	SRR
Lauréat n°3	Outremer Telecom	Digicel AFG	Digicel AFG	Telco OI	Orange
Lauréat n°4	Digicel AFG	Dauphin Telecom	Free Mobile	ZEOP Mobile	BJT Partners

3 d'entre eux, Orange, SFR et Free ont effectivement déployé leur offre sur le territoire réunionnais, en 2017.

Les cartes de couverture que l'ARCEP publie depuis septembre 2017 sur monreseaumobile.fr, à 4 niveaux d'évaluation, pour la voix et les SMS, s'étendront aux territoires ultramarins en 2018.

On notera, par ailleurs, la fin de la facturation des frais supplémentaires en itinérance en Europe avec l'entrée en vigueur du "Roam like at home". Dorénavant, les utilisateurs en déplacement dans l'UE peuvent utiliser leur téléphone mobile dans les mêmes conditions que dans leur pays d'origine. Ces nouvelles dispositions s'appliquent également dans les cas d'itinérance ultramarine, lorsque les usagers se déplacent au sein du territoire national.

5 - LA CONTINUITÉ TERRITORIALE

Depuis sa reprise complète par la Région Réunion, le dispositif de Continuité Territoriale est entièrement géré par une solution développée en interne par la DSI.

Au début du 2eme semestre 2016, cette solution informatique de gestion de la continuité territoriale a été mise à jour. Le logiciel a été adapté pour répondre au besoin de gestion des demandes pour les voyages dans le sens Métropole-Réunion (volet B de la continuité).

SECTEUR MOBILITÉ ET CONTINUITÉ TERRITORIALE

La caractéristique insulaire de La Réunion et son éloignement du continent européen confèrent à la continuité territoriale et à la mobilité une importance capitale pour le développement socio-économique de ce territoire, l'élargissement de la diversité des choix de formation des Réunionnais, l'accès à de nouveaux bassins d'emplois et l'épanouissement de la population (mobilité alternante).

Selon la dernière étude de l'INSEE du 16 novembre 2016, près de 30 000 jeunes de 16 à 29 ans natifs de La Réunion résidaient en métropole en 2013. Parmi eux, 12 200 poursuivaient des études, principalement dans le supérieur.

Les autres natifs de l'île qui résidaient en métropole et qui ont terminé leurs études (17 600) ont majoritairement un emploi (12 000). Leur niveau de formation, élevé, est comparable à celui des jeunes résidents de métropole et largement supérieur à celui des jeunes résidant à La Réunion. En effet, un tiers d'entre eux sont diplômés du supérieur et un autre tiers titulaires d'un baccalauréat.

De fait, leur taux d'emploi est équivalent à celui de l'ensemble des jeunes résidant en Métropole. Parmi les jeunes salariés natifs de l'île et qui résident en Métropole, 12 % sont cadres contre seulement 5 % des jeunes qui résident à La Réunion.

Les jeunes partis pour un emploi et ceux qui ont suivi leurs parents durant leur enfance ont au final un niveau de formation semblable à celui de l'ensemble des jeunes Réunionnais. Pour autant, ils sont plus souvent en emploi.

En particulier, les jeunes sans diplôme sont 1,5 fois plus souvent en emploi quand ils ont séjourné hors de l'île pendant au moins six mois que ceux qui n'en sont pas partis (30% d'entre eux occupent un emploi contre 19 %).

Deux effets se conjuguent probablement : ces jeunes pouvaient avoir dès le départ des compétences autres que scolaires (autonomie, esprit d'initiative...) plus importantes que les jeunes non mobiles ; ils ont aussi pu les développer durant leur parcours de mobilité, améliorant ainsi leur employabilité.

Ces éléments sont fondamentaux pour l'orientation de la collectivité en faveur de la mobilité dans le contexte local marqué par les difficultés persistantes du chômage des jeunes :

- le taux de chômage à La Réunion est le plus élevé de France et il est persistant : **27%** - 168 140 personnes ;
- ce taux s'élève à 44 % pour les jeunes de 15 à 29 ans ;
- seulement 4 jeunes sur 10 sont en emploi après la fin des études ;
- 30 000 jeunes sont inactifs (ils n'ont pas d'emploi et ne font pas de démarche pour en chercher un) ;

En conséquence, ce sont 63 500 jeunes (39 % des 163 500 jeunes de 15 à 29 ans) qui sont sans emploi et qui ne suivent pas de formation (les NEET - Not in Employment, Education or Training).

Face à ces enjeux, la mobilité demeure une alternative pour les Réunionnais qui souhaitent élargir leurs horizons et augmenter leurs chances d'insertion professionnelle.

La collectivité régionale a poursuivi en 2017 ses actions volontaristes en matière de **continuité territoriale (I), de mobilité éducative et bourse de la réussite (II) et de formation professionnelle en mobilité (III).**

I. CONTINUITÉ TERRITORIALE

L'aide à la continuité territoriale est destinée à financer une partie du titre de transport des résidents d'outre-mer entre leur collectivité de résidence et le territoire métropolitain. Elle tend à rapprocher les conditions d'accès de la population aux services de transports, de formation, de santé et de communication de celles de la métropole en tenant compte de la situation géographique.

En août 2016, la Région a complété le dispositif initial dans le sens Réunion-Métropole (volet A) par le volet B (Métropole-Réunion) en faveur des personnes originaires de La Réunion.

En 2017, ce dernier volet a pris son envol et il concerné 37 061 personnes.

Le volet A a enregistré 109 596 mesures.

Intitulé du programme ou du sous-secteur : Continuité Territoriale Chapitre budgétaire : 938 AP ou AE : 40 365 000 € CP : 39 113 558,20 €

II. MOBILITÉ ÉDUCATIVE ET BOURSES DE LA RÉUSSITE

Plusieurs dispositifs sont mis en œuvre pour accompagner les lycéens et les étudiants.

1 - LES VOYAGES PÉDAGOGIQUES

En matière de mobilité éducative, la collectivité a souhaité favoriser le déplacement d'élèves de l'enseignement secondaire au travers du dispositif « voyages pédagogiques ». Parallèlement, elle accompagne au travers des aides exceptionnelles, le déplacement de jeunes lycéens, afin de favoriser leur ouverture sur l'extérieur, permettant ainsi la découverte de pays ou régions avec leurs composantes sociales, culturelles et économiques. **Pour 2017, 49 projets de voyages ont été réalisés en faveur de 1 068 lycéens.**

Intitulé du programme ou du sous-secteur : Voyages pédagogiques Chapitre budgétaire : 932 AP ou AE : 500 000,00 € CP : 267 000,00 €

2 - LES AIDES A LA MOBILITÉ ÉDUCATIVE

• Les stages hors académie

Au-delà du soutien aux voyages pédagogiques et les séjours linguistiques qui constituent un pas initiatique dans une démarche globale de mobilité, la Région, le Rectorat, les lycées et LADOM sont associés depuis plusieurs années pour la mise en œuvre d'un dispositif de stages professionnels en mobilité qui s'adresse aux filières professionnelles et technologiques (niveau Bac Pro et BTS). Ce dispositif vise à :

- répondre à l'obligation de stage à l'étranger imposée par le règlement d'examen ;
- diversifier les terrains de stage encore insuffisants sur l'île dans certains secteurs de métiers ;
- concrétiser un projet intéressant ou innovant sur le plan professionnel ou pédagogique ;
- contribuer à une plus grande professionnalisation des formations technologiques et professionnelles des stagiaires ;
- renforcer les capacités d'autonomie des jeunes réunionnais face aux enjeux de la formation, de l'insertion et de la mobilité en général.

Le dispositif de stages hors académie a été aussi étendu aux apprentis avec les mêmes objectifs d'ouverture sur les milieux d'entreprises hors de La Réunion et d'élargir les possibilités de poursuites de formation et d'intégration professionnelle.

Ce sont 416 jeunes qui ont été accompagnés sur ce dispositif en 2017.

• Aides à la mobilité des étudiants : Allocation de Première Installation (API)

Cette allocation forfaitaire d'un montant de 2 700 € pour la Métropole (3 000 euros pour l'Europe), en fonction des ressources et des charges sociales et familiales, est cofinancée par le Fonds Social Européen à hauteur de 80 % (PO/ 2014-2020).

Un volet local de ce dispositif a été aussi mis en œuvre pour faciliter l'installation et le renforcement de l'autonomie de nos étudiants.

En 2017, 733 étudiants ont été éligibles à ce dispositif.

• Aides aux étudiants des CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Écoles)

La Région Réunion, dans le cadre de sa politique volontariste en faveur des étudiants réunionnais, a initié depuis 2006 un nouveau dispositif d'aide en faveur des élèves de CPGE des lycées de La Réunion, admissibles aux épreuves orales d'admission aux Grandes Écoles et devant se rendre en Métropole.

La collectivité a procédé à la simplification de ce dispositif en 2010 en attribuant le même montant d'aide (750 €) à tous les étudiants (boursiers et non boursiers).

En 2017, 236 étudiants ont été aidés.

- **Programmes d'échanges universitaires**

L'Université de La Réunion est liée par des accords spécifiques avec 69 universités étrangères, afin de donner une véritable dimension internationale aux formations universitaires des étudiants Réunionnais.

Dans le cadre de différents programmes d'échanges universitaires, **95 étudiants ont été accompagnés en 2017** au titre des programmes CREPUQ (Québec), ERASMUS+ (Europe), des stages de recherche avancée et des stages professionnels.

- **Le partenariat avec l'Allemagne**

Sur la base des échanges effectués entre le lycée Roches Maigres et le centre de formation de Palmicken (Berlin), la collectivité soutient la formation de 10 élèves (déjà diplômés du Baccalauréat professionnel de la spécialité électrotechnique) en allemand technique en vue de poursuivre un cursus en apprentissage dans les entreprises Arcelor Mittal et ABB en Allemagne à la rentrée 2017 et la poursuite en 2018.

- **Le partenariat avec l'IEP – Convention Zone d'Éducation Prioritaire**

Mise en place depuis 2012, ce dispositif accompagne des lycéens méritants qui intègrent cet établissement par une voie parallèle. La collectivité intervient pour accompagner les candidats lors des épreuves d'admission à Paris et les lauréats sont aidés durant leurs scolarité suivant leur situation sociale. **En 2017, 14 élèves et 2 professeurs ont été accompagnés par la collectivité pour le grand Oral de Sciences Po Paris. Et c'est une délégation de 23 étudiants Réunionnais admis qui bénéficie d'une bourse basée sur la Convention d'Éducation Prioritaire signée entre la Région Réunion et Sciences Po Paris.**

Intitulé du programme ou du sous-secteur : Aides à la Mobilité Éducative
Chapitre budgétaire : 932
AP ou AE : 3 600 000,00 €
CP : 2 188 571,00 €

3 - BOURSE RÉUSSITE ÉTUDIANTS

- **Bourse Régionale d'Études Secondaires en Mobilité (BRESM) et Bourse Régionale d'études Supérieures en Mobilité (BRESUP).**

BRESM un dispositif destiné aux jeunes Réunionnais qui souhaitent poursuivre leurs études secondaires dans des filières inexistantes ou saturées à La Réunion. Cette mesure d'accompagnement s'inscrit dans la démarche régionale visant à répondre à la demande d'accompagnement des projets individuels d'orientation, de formation et d'insertion professionnelle. En effet, il s'agit essentiellement de formation professionnelle spécifique ou saturée compte tenu de leur attractivité.

Le dispositif BRESUP intervient pour les étudiants ayant bénéficié de BRESM (alors inéligibles à l'API car déjà en mobilité) et qui souhaiteraient poursuivre leurs études supérieures en Métropole.

En 2017, 181 jeunes ont pu bénéficier de l'aide régionale.

- **Aide à la Mobilité vers les Pays Étrangers (AMPE)**

Ce dispositif a connu une évolution notable en 2012, puisqu'il ne s'adresse plus uniquement aux jeunes souhaitant poursuivre leurs études au Québec, mais également à ceux désirant s'inscrire dans une université hors de l'Union Européenne.

Il s'adresse à des étudiants non inscrits à l'Université de La Réunion, mais ayant suivi un cursus universitaire, scolaire ou professionnel dans l'île, et souhaitant engager ou compléter un cursus universitaire à l'étranger. La bourse annuelle est reconductible deux années de suite et permet, si nécessaire, la réalisation d'un cycle complet d'études (5 ans).

En 2017, ce ne sont pas moins de 199 étudiants aidés.

- **Aide Régionale au Remboursement d'un Prêt Étudiant « A.R.R.P.E. »**

Pour la session 2017, la collectivité a aidé 128 étudiants devant faire face à des frais importants dans le cadre de leurs études.

- **Aide aux Stages Pratiques en Mobilité « A.S.P.M. »**

Ce dispositif a été mis en place pour aider les étudiants à réaliser leurs stages pratiques dans de meilleures conditions matérielles. **En 2017, 379 étudiants ont été accompagnés.**

Intitulé du programme ou du sous-secteur : Bourse de la Réussite
Chapitre budgétaire : 932
AP ou AE : 3 500 000,00 €
CP : 2 450 721,00 €

III. MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

- **Projet « Étudier et Vivre au Québec »**

Dans le cadre du dispositif de la formation professionnelle, le Québec constitue une excellente opportunité pour les formations techniques dispensées dans les Collèges d'Enseignement Général et Professionnel (CÉGEP) sur la base du partenariat conclu entre le Québec et le Conseil Régional de La Réunion depuis 2004.

À ce jour, environ 1 000 Réunionnais étudient et travaillent au Québec à l'issue de leur formation technique au Cégep et à l'université.

En 2017, 349 jeunes ont été accompagnés.

- **Projet « Formations sanitaires et sociales en Métropole, Belgique, Allemagne et Espagne »**

951 jeunes ont été accompagnés en 2017 dans le cadre de leurs formations professionnelles liées aux métiers d'infirmiers, kiné, ergothérapeutes, travailleurs sociaux... La collectivité intervient dans ces secteurs qui sont très sollicités par les jeunes Réunionnais.

- **« Projet de la rose »**

4 jeunes ont été accompagnés en 2017 dans le cadre du Projet de la rose, afin de les accompagner dans leur apprentissage en Allemagne.

- **Préparation aux concours des secteurs sanitaires et sociaux.**

Ce dispositif a aidé **72 jeunes en 2017** à se préparer en Métropole pour les formations sanitaires et sociales citées précédemment.

- **Validation des Acquis de l'Expérience**

Ce dispositif vise à permettre aux personnes de se rendre en Métropole pour subir les épreuves orales dans le cadre de la validation de leurs expériences professionnelles, lorsque les jurys de spécialité ne sont disponibles à La Réunion. **En 2017, 2 personnes ont été aidées.**

- **Kit Individuel de Mobilité : 8 dossiers de fin de formation**

Ce dispositif est destiné à la prise en charge des coûts de formation non financés par d'autres organismes afin d'offrir aux Réunionnais la chance de se former en mobilité à un métier de leur choix (dispositif arrêté en 2016).

- **Stages professionnels : stagiaires de la formation professionnelle et apprentis**

Enfin, en 2017 la Collectivité a également soutenu les projets de stages en entreprises des apprentis poursuivant leur formation dans les Centres de Formation et d'Apprentissage relevant de la Chambre de Commerce et d'Industrie ou encore de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion (formations agricoles y compris).

La mobilité des apprentis est une aide aux apprentis porteurs d'un projet de formation à l'extérieur de La Réunion, se déclinant de la manière suivante :

- maintien du statut d'apprenti pendant la période de déplacement, ce qui donne lieu à un remboursement du salaire de l'apprenti par la Région à son employeur pendant son déplacement hors académie pour recevoir un complément de formation. Le salaire moyen d'un apprenti de 18 ans varie entre 700 et 900 € (en fonction du domaine).

- versement d'un complément de salaire à travers une aide exceptionnelle intitulée Aide à la Mobilité des Apprentis (AMA), en plus du remboursement du salaire aux employeurs, pour garantir des conditions de séjour satisfaisantes et donc de réussite de la mobilité, les jeunes n'étant pas toujours hébergés par les CFA. L'AMA s'élève à 700 € par mois pour les apprentis non hébergés et à 550 € par mois pour les apprentis hébergés, ces aides sont versées au prorata des jours effectués en stage pratique hors du département.

En 2017, 238 jeunes ont été accompagnés.

Intitulé du programme ou du sous-secteur : Mobilité Professionnelle

Chapitre budgétaire : 931

AP ou AE : 13 000 000,00 €

CP : 12 248 427,28 € €

Bilan du programme 2017

Intitulé du programme : Le décrochage en formation initiale

Les actions réalisées :

- des actions de remobilisation, de raccrochage et/ou de remise à niveau en faveur de lycéens afin de leur permettre de poursuivre avec succès leur cursus de formation initiale ;
- le soutien au micro-lycée OSE974 qui est un dispositif spécifique de raccrochage en faveur de jeunes ayant interrompu leurs études et souhaitant se re-scolariser pour obtenir le diplôme du BAC général ou professionnel ;
- le financement du fonctionnement des quatre Plate-formes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (une par arrondissement préfectoral) ;
- le soutien aux classes transplantées organisées au Centre Jacques Tessier (Saline-les-Bains), à l'Observatoire Astronomique des Makes et aux Centres de Lecture-Ecriture-Environnement du Brûlé (Saint-Denis) et de la Plaine des Palmistes.

ACTIONS	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultats	
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Prévention du décrochage en formation initiale	13 760 €	- Soutien à des projets de remobilisation et de raccrochage au sein d'établissements scolaires - soutien au micro-lycée OSE 974	4 lycées/ 66 lycéens concernés 24 jeunes	Remotivation des jeunes à la poursuite de leur cursus de formation Niveau terminale diplômant : BAC et BAC PRO
Suivi et appui aux décrocheurs	70 000 €	- Contribution au fonctionnement des 4 PSAD de l'Ile - Financement du dispositif d'évaluation	2 314 jeunes suivis	Meilleur suivi et accompagnement des jeunes sortis du système de formation initiale
Soutien à l'éducation et à la parentalité	31 000 €	Soutien aux associations réalisant des projets éducatifs et d'accompagnement à la parentalité		Accompagnement de parents et implication des parents dans des activités de production et de valorisation
Classes transplantées	138 677 €	Soutien aux structures organisant des classes transplantées :	- 159 classes - 4 986 élèves bénéficiaires - 22 534 journées-enfants	apprentissage hors cadre scolaire Développement de l'autonomie et de la citoyenneté acquisition différente de savoirs fondamentaux

Fiche Bilan d'activités 2017 par programme

AXE : Une vraie égalité des chances

Intitulé du programme : Formation Professionnelle

Les actions réalisées :

Actions	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AE engagé	Réalisations	Quantitatif (1)	Qualitatif (2)
École de la 2ème chance	1 900 000 €	1 700 000 €	764 (3)	227 (3)
Formations en milieu carcéral	399 904 €	206 175 €	80 (4)	45 réussites aux diplômes (4)
Programme Remise à niveau (RAN)	0 €	1 296 281 €	1 341 stagiaires (4)	153 (4)
Redynamisation Sociale (RS)	0 €	670 278 €	576 stag. (4)	93 (4)
RSMA	120 000 €	109 060 €	1090 (3)	686 (3)
CCSP	909 279 € **	1 291 367 €	117 (5)	25 (5)
Divers (Atelier compétence clé, public en difficulté)	0 €	62 532,54 €		
TOTAL	3 329 183 €	5 335 694 €	3 968	1 229

(1) Nombre de bénéficiaires / stagiaires

(2) Nombre de sorties positives (Insertion, poursuite d'études, emploi, formation...)

(3) Prévisionnel 2017

(4) Chiffres 2016

(5) Chiffres 2015

** Engagement complémentaire sur reliquat années antérieures

Fiche bilan d'activités 2017**Secteur : ÉDUCATION****Intitulé du programme : Plan ordinateur portable**

Les Programmes	AP/AE engagé	Indicateurs de réalisation / Total CP réalisé	Indicateurs de résultats	Appréciation qualitative
Plan Ordinateur Portable	7 200 000 €	9 255 800 € Dont soldes antérieurs : 5 103 543 €	100 % des AP engagés et des CP réalisés 14 417 élèves bénéficiaires 45 entreprises partenaires 63 points de vente	Réduire la fracture numérique entre les lycéens et apprentis. Favoriser l'appropriation des nouvelles technologies par les élèves dès la seconde.
POP 2 Connexion internet pour les familles modestes	300 000 €	93 957 € Dont soldes antérieurs : 54 600 €	100 % des AE engagés et 85 % des CP réalisés 725 élèves bénéficiaires	

Bilan du programme 2017

Intitulé du programme : l'illettrisme

Les actions réalisées :

1 – **Consolidation et pérennisation du dispositif Cases à lire** : renouvellement de 40 sites de proximité ; ouverture d'une nouvelle Case à Lire ; professionnalisation des acteurs par la poursuite de la formation des animateurs ;

2 – **Contribution au développement de la lecture et prévention de l'illettrisme** par le soutien à des associations telles :

- le CEDAACE (accompagnement des enfants),
- la Case Marmaillons, (accompagnements des enfants et de leurs parents,
- l'association « Juliette au pays des marmailles » (théâtre et parentalité et maîtrise de lecture et écriture) ;

3 – **Communication et valorisation des actions menées à l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation** de l'Unesco renouvelée chaque année.

Une grande manifestation a été organisée le 8 septembre à Sainte-Clotilde avec l'ensemble des cases à lire ; plusieurs manifestations locales ont été réalisées aux cours de la semaine dans les cases à lire de toute l'île avec la participation de professionnels et des institutions. Le Pôle Egalité des chances était également présent à une manifestation sur l'illettrisme organisée par la Caisse des écoles de Saint-Louis.

4 – Tenue de réunions préparatoires et organisation d'une **conférence partagée** les 29 et 30 Novembre 2017 avec les représentants de l'ensemble des structures concernées par la problématique et des experts tant locaux qu'extérieurs, en vue d'enrichir les orientations du nouveau plan régional en cours d'élaboration et qui sera validé en 2018.

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Cases à lire	853 738 €	Fonctionnement de 41 Cases à lire, portées par 22 associations et 57 animateurs	Effectif : + 800 bénéficiaires	Renouvellement de toutes les Cases à Lire Des animateurs.trices très motivé.e.s et impliqué.e.s Dynamique de réseau Mobilisation de partenaires Création d'outils, notamment : création du Jeu « Endiplante » par les bénéficiaires et animateurs de la CAL Sun lazes ; édition d'un livre de recettes réalisé par ceux de la CAL de Bois de Nèfles-Moufia. Les Bilans de sortie du dispositif sont en attente (fin de programme le 28/02/18)

		Formation des animateurs	– 8 séances de formation – 52 animateurs formés	Montée en compétence pédagogique des animateurs : définition des objectifs et élaboration des fiches pédagogiques
		Journée Internationale de l'Alphabétisation	10 actions menées, avec 9 Cases à Lire fortement impliquées.	Manifestations variées Bonne organisation Participation satisfaisante Implication des partenaires Médiatisation des actions et du <i>dispositif Case à Lire</i> Valorisation du travail réalisé au sein des cases à lire
Contribution au développement de la lecture et à la prévention de l'illettrisme	5 707 €	Soutien aux associations menant des actions de prévention de l'illettrisme, dont : – CEDAACE – Case Marmailons, – Juliette au pays des marmailles	16 projets menés dans des crèches, écoles et collèges/ plus de 1 000 enfants et adolescents concernés – 99 Parents et leurs enfants de 0 à 6 ans 32 parents	Valorisation des projets menés par des productions en public (expositions et spectacles) *Sensibilisation à la lecture *Engagement des parents dans la scolarité de leurs enfants *Redynamisation personnelle
Conférence partagée	70 000 €	2 journées de travail	135 participants	Participation d'experts nationaux

Bilan du programme 2017

Intitulé du programme : Contribution régionale en matière de Cohésion sociale

Les actions réalisées :

Interventions en partenariat et en complémentarité avec les actions engagées menées par les acteurs publics ou en soutien de projets portés par des acteurs et associations en particulier s'agissant :

- d'égal accès au droit et à la justice et d'aide aux victimes,
- d'égalité hommes-femmes,
- de lutte contre les discriminations,
- de cohésion sociale,
- de soutien en partenariat aux actions de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales et contre les violences faites aux femmes.

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Politique de la ville	0 € au titre des dispositifs de droit commun de la Collectivité en matière de réussite éducative, d'ESS, de formation et d'insertion, d'emplois aidés, emplois verts, aménagement, renouvellement urbain	<p>Les contrats de ville ont été signés fin 2015 par l'ensemble des co-signataires (Etat, bailleurs sociaux, ARS, MEN..).</p> <p>Ils concernent 13 communes : Saint- Louis, Saint-Pierre, Le Tampon, Saint-Joseph, Saint-Leu, Saint-Paul, Le Port, La Possession, Saint-Denis, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-André, Saint-Benoît .</p> <p>Ils concernent 49 quartiers prioritaires.</p>	Programmation d'actions 2017 par commune, état d'avancement des actions	<p>Le principe de la mutualisation des moyens publics existants dont ceux de la Collectivité a été mis en œuvre en 2017.</p> <p>Les contrats de ville sont pris en compte pour partie au titre du Contrat de plan Etat-Région et du PO-FSE (ITI)</p>

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Accès au droit	50 000 € Soutien d'actions concourant à une plus grande égalité :	Co-financement de 2 organismes concourant à l'effectivité de l'accès au droit pour tous ; le CDAD et l'ARAJUFA/ 20 antennes de Justice et du Droit réparties dans l'île	48 195 bénéficiaires d'une action d'information, de conseil et d'assistance 4 239 personnes bénéficiaires de l'aide juridique dont 2 300 au titre de l'aide aux victimes	
Égalité Femmes/ Hommes	25 000 € Sensibilisation à l'égalité femmes-hommes auprès des jeunes	- Soutien aux actions de sensibilisation dans des lycées et collèges - Formation du réseau de référents égalité - Réalisation du rapport d'activités 2016 sur l'égalité hommes/femmes	- 90 interventions touchant 1 808 élèves dans 36 structures Cinétoil'égalité : 55 établissements pour 2 500 élèves et + 127 adultes encadrants Réseau de 52 référents-égalité : 41 F et 11 H, surtout enseignants, AS, COPSY, conseiller en insertion professionnelle	
Lutte contre les violences faites aux femmes	23 650 €	- Co-financement de 15 « Téléphone grave danger » : - Financement de l'enquête « Virage 2017-violences faites aux femmes et rapports de genre » - Soutien à des actions de prévention, de sensibilisation et d'accompagnement		Efficacité de ce dispositif expérimental et partenarial Etat (M.Justice, DRDF), CD,CR, réseau VIFF et Orange Création d'outils pédagogiques de sensibilisation

Lutte contre les discriminations	5 000 €	Soutien aux Associations Le Refuge et UNIR/ Actions de sensibilisation, de prévention et d'accompagnement		
Prévention de la radicalisation	0 €	- Signature de la convention de partenariat pour la prévention de la radicalisation à La Réunion - Journée de formation		
Solidarité	34 800 €	Acquisition d'équipements		Renforcement de la qualité de l'offre de service

Fiche Bilan du programme

Intitulé du programme : Politique régionale de santé

Les actions réalisées au programme 2017 :

- Une participation à la politique régionale de santé ;
- Un appui aux actions de promotion de la santé et de prévention des associations ;
- Un accompagnement au développement de la démographie des personnels de santé ;
- Un accompagnement à l'Institut Régional de Management en Santé de l'Océan Indien (IRMS-OI).

Programme	Objectifs	Action ou dispositif	Bilan de réalisation	
			Financier	Quantitatif
La Participation à la politique régionale de santé	Améliorer la performance du système de santé régional en ayant des connaissances accrues dans le champ de la santé	Une participation active dans la mise en œuvre d'une stratégie régionale de santé au sein de : – la Conférence santé de l'autonomie de La Réunion – le Groupement d'intérêt public – lutte anti vectorielle (GIP LAV) – le Comité de pilotage Océan Indien Innovation santé (OIIS) – la Conférence de consensus diabète (ARS)	-	Participation active aux différentes instances concernées
La promotion de la santé et la prévention	Le diabète grande cause régionale 2015-2021	– Le soutien à l'association ADN974 - Participation active aux travaux liés à la Conférence de consensus sur le diabète – La journée Mondiale du Diabète dans les lycées (sensibilisation à la nutrition et dépistage diabète)	39 200 €	Financement du programme d'actions de ADN 974 Convention signée dans le cadre de la lutte contre le diabète, appel à projets « prévention nutrition diabète » lancé par l'ARS avec 3 projets retenus dont deux sur la commune de Saint-Denis et un sur la commune de Saint-Louis Le dépistage diabète : 137 personnes dépistées (lycéens, personnel administratif et enseignants).
	Accompagner les principales associations de prévention santé et la formation des bénévoles	Le financement des associations œuvrant dans le secteur de la prévention santé	84 360 €	13 associations financées : Téléthon, Run Odyseea, ADN974, AVC réunion, France Alzheimer, Apedys Réunion, SAF OI, mon endométriose ma souffrance (hors colloques VIH)

<p>La démographie des personnels de santé</p>	<p>Développer la démographie médicale sur le territoire réunionnais – recherche innovation – attractivité du territoire</p>	<p>Le suivi opérationnel s'agissant des recrutements en novembre 2015 des 2 postes de Chefs Cliniques Hospitalo-universitaires Régionaux sur deux années avec la particularité de l'acquisition d'un statut local régional. (Il s'agit d'un partenariat CHU de La Réunion /UFRSanté/Région Réunion)</p>	<p>150 571.12 € (2015-2017)</p>	<p>2 candidats recrutés spécialité réanimation spécialité : périnatalité</p>
<p>L'Institut Régional de Management en Santé de l'Océan Indien (IRMS-OI)</p>	<p>Continuer à accompagner l'Institut Régional de Management en Santé de l'Océan Indien dont la région Réunion est co-fondateur.</p>	<p>Le Suivi opérationnel de l'institut – participation active au conseil d'administration.</p>	<p>42 500 €</p>	<p>56 étudiants inscrits Rentrée du Master 2 MES : 17 étudiants dont 15 cadres de santé Rentrée du DU FMS : 20 étudiants 144 heures de formation Rentrée du POS : 19 étudiants</p>

Bilan du programme 2017

Intitulé du programme : l'accompagnement social à travers les contrats aidés emplois verts

Les actions réalisées au titre du programme 2017 :

- L'accompagnement du dispositif Emplois Verts ;
- L'accompagnement du dispositif de lutte contre la prolifération des maladies vectorielles (Plan ravines).

Tableau détaillant les chantiers réalisés en 2017 dans le cadre du dispositif Emplois Verts par micro région et par commune :

ANNEE	Communes	Nombres de chantiers	EFFECTIF PROPOSE			
			ENC		CAE CUI	Total
			M.T	T.P		
2017	SAINT DENIS	7	0,0	13,0	86,0	99,0
	SAINTE MARIE	18	0,0	28,0	215,0	243,0
	SAINTE SUZANNE	2	0,0	3,0	20,0	23,0
	s-total Nord :	27	0	44	321	365
	SAINT ANDRE	13	0,0	20,0	148,0	168,0
	SAINT BENOIT	4	0,0	6,0	45,0	51,0
	BRAS PANON	10	0,5	11,0	78,0	89,5
	SALAZIE	12	0,0	14,0	90,0	104,0
	SAINTE ROSE	1	0,0	4,0	24,0	28,0
	PLAINE DES PALMISTES	2	0,0	2,0	14,0	16,0
	s-total Est :	42	0,5	57	399	456,5
	SAINT PAUL	3	0,0	3,0	20,0	23,0
	LE PORT	2	0,0	5,0	30,0	35,0
	SAINT LEU	5	0,0	9,0	60,0	69,0
	LA POSSESSION	4	0,0	5,0	34,0	39,0
	TROIS BASSINS	4	0,0	6,0	50,0	56,0
	s-total Ouest :	18	0	28	194	222
	SAINT PIERRE	8	0,0	10,0	88,0	98,0
	LE TAMPON	12	0,0	18,0	136,0	154,0
	SAINT LOUIS	13	0,0	20,0	137,0	157,0
	SAINT JOSEPH	7	0,0	7,0	48,0	55,0
	ETANG SALE	5	0,0	7,0	48,0	55,0
	PETITE ILE	3	0,0	4,0	24,0	28,0
	LES AVIRONS	0	0,0	0,0	0,0	0,0
	ENTRE DEUX	0	0,0	0,0	0,0	0,0
	CILAOS	2	0,0	2,0	20,0	22,0
	SAINT PHILIPPE	2	0,0	4,0	24,0	28,0
	s-total Sud :	52	0	72	525	597
	Total 2017 :	139	0,5	201	1439	1640,5

Tableau détaillant les financements et les ravines entretenues en 2017 dans le cadre du dispositif de lutte contre la prolifération des maladies vectorielles par micro région et par commune

**des contrats démarrés en 2016 et se terminant en 2017*

Communes concernées	Délégation de gestion	Ravines concernées	Nombre de CAE/CUI	Durée	Part Région (5 %)
Bras Panon	CCAS	Canfoutaque 10, Bras Pétard, Bras Sec, Rivière du Mât, Rivière des Roches	15	12 mois	35 640 €
		Micro région Est	15		35 640 €
Saint-Philippe	BAC REUNION	Penôte, Rochefort, Baul, Bétail, Anzule, Pierre Béregovoy, Takamaka	24	8 mois	38 016 €
Cilaos	CCAS	Dijoux, Bras des Etangs, ravine à Martin, ravine Gendarme, Pissa	36	8 mois	57 024 €
		Micro région Sud	60		95 040 €
TOTAL			75		130 680 €

**des contrats démarrés en 2017 et se terminant en 2018*

Communes concernées	Délégation de gestion	Ravines concernées	Nombre CAE/CUI	Durée du contrat	Part Région (5%)
Sainte-Marie	AIDER ADESIR	Rivière Sainte Marie, Tabur, Duparc Beauséjour, des figues bardeaux, charpentier, Piton Cailloux	32	12 mois	76 032 €
Sainte-Suzanne	ARIF	Deux Rives, Foutaque, Rivière Ste Suzanne, Ruisseau Emmanuel, La Vigne, Rivière St Jean	36	8 mois	57 024 €
		Micro région Nord	68		133 056 €
Saint André	CCAS	Bras des Chevrettes, Bras Citronnier, Rivière du Mât, Canal Letchis, Grand Canal	45	12 mois	106 920 €
Bras Panon	CCAS	Canfoutaque 10, Bras Pétard 50, Bras Sec 80, Rivière du Mât, Rivière des Roches	15	12 mois	35 640 €
Saint-Benoît	ABDESS	Petit Saint Pierre, Bras Canot, Sainte Anne, Rivière des Marsouins	20	12 mois	47 520 €
		Micro région Est	80		190 080 €

Saint-Pierre	UCAS	Des Cabris, Bras d'Antoine, Ch Canal, Ravine Blanche	50	8 mois	79 200 €
Saint-Philippe	BAC REUNION	Penôte, Rochefort, Baul, Bétail, Anzule, Pierre Béregovoy, Takamaka	24	8 mois	38 016 €
Cilaos	CCAS	Ravines : Dijoux, Bras des Etangs, ravine à Martin, ravine Gendarme, Pissa	36	8 mois	57 024 €
Micro région Sud			110		174 240 €
TOTAL			258		497 376 €

Fiche bilan d'activités 2017

Secteur : TIC

Intitulé du programme :

Soutien des projets numériques associatifs
 Projet de hotspots wifi gratuits Wi-RUN
 Continuité territoriale numérique
 La 4G à La Réunion

Les actions réalisées :

Actions engagées	Indicateurs de réalisations (1)		Indicateurs de résultats (2)	
	AP/AE engagés	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Soutien des projets numériques des associations 0	0	100 %	8 associations subventionnées en 2017	
Wi-RUN	0	80 %	Réalisation de 20 nouveaux sites en 2017 (soit un total de 70 sites ouverts au public fin 2017) Environ 90 000 sessions uniques par mois	
Continuité Territoriale Numérique	0	100 %		Le dispositif de subvention des opérateurs a été lancé par l'État mi-2017
La 4G à La Réunion	0	90 %		Les autorisations ont été délivrées par l'ARCEP à 4 opérateurs (Orange, SFR, Telco OI, ZEOP Mobile). Orange, SFR et Free ont déployé leur offre 4G en 2017.

TABLEAU DE SYNTHÈSE DU BILAN DES ACTIVITÉS 2017				
PILIER 6	Un préalable à la réussite : liberté de bouger, d'entreprendre, de se connecter - Combattre les injustices			
Les Programmes	AP/AE engagés	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultats	Appréciation qualitative
Soutien des projets numériques des associations	0K€	100 %	8 associations subventionnées en 2017	
Wi-RUN	0	80 %	Réalisation de 20 nouveaux sites en 2017 (soit un total de 70 sites ouverts au public fin 2017) Environ 90 000 sessions uniques par mois.	
Continuité Territoriale Numérique	0	100 %		Le dispositif de subvention des opérateurs a été lancé par l'Etat

Fiche bilan d'activités 2017

Secteur : Continuité territoriale et mobilité

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
CONTINUITÉ TERRITORIALE	39 113 558,20 €	26 agences et compagnies aériennes	146 657 bénéficiaires	1/3 des bénéficiaires ont un QF inférieur à 6 000 € et 2/3 ont un QF compris entre 6 000 € et 26 030 €.
VOYAGES PÉDAGOGIQUES	106 681 €	20 lycées	711 élèves	40 % des lycées réunionnais participent à l'appel à projet
AIDES A LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE	12 248 427,28 €		1624 bénéficiaires	Moyenne de 60 % de taux d'insertion
BOURSE RÉUSSITE ÉTUDIANTS	2 450 721,53 €		1555 bénéficiaires	Augmentation du nombre d'étudiants accompagnés
AIDES A LA MOBILITÉ ÉDUCATIVE	2 188 571,74 €		1538 bénéficiaires	Augmentation du nombre d'étudiants accompagnés
MESURE ACCOMPAGNEMENT MOBILITÉ	0,00			Les supports de communication ont été numérisés.
	56 107 959,75 €			

INDICATEURS DE MANDATURE

S'ENGAGER POUR LA SOLIDARITÉ ET LA LUTTE POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

6-1 NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DES ACTIONS DE PRÉVENTION DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

INDICATEURS DE RÉALISATION			
Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
Ateliers compétences clés	1 239	- démarrage en 2018	17,19 %
Compétences clés en situation professionnelle	1 923	- démarrage en 2018	40,09 %
Cases à lire	3 000	746	44,66 %

6-4 NOMBRE DE JEUNES RÉUNIONNAIS EN SITUATION DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE À LA RÉUNION

INDICATEURS DE RÉALISATION			
Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Taux moyen de réalisation depuis 2016
Baisser le taux de jeunes de 16 à 25 ans, sortants du système de formation initiale sans un diplôme national ou une certification professionnelle	9,5 %	11,5 %	11,5 %

6-5 NOMBRE DE SORTIES POSITIVES DES STAGIAIRES DE L'ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE

INDICATEURS DE RÉSULTAT			
Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Tendance observée
Nombre de sorties positives	1 328	227	Taux de réalisation à hauteur de 51 % en 2017. Objectif réaliste

6-6 NOMBRE DE STAGIAIRES FORMÉS PUBLICS (MORS TRAGILES (MORS DISPOSITIFS ILLETTRISME ET DÉCROCHAGE))

INDICATEURS DE RÉALISATION			
Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
Formation milieu carcéral	614	122	43,32 %
Remise à niveau	2 874	Démarrage en 2018	47,81 %
RSMA	6 505	1 090	49,73 %
Redynamisation sociale	1 401	-	46,04 %

ACCROÎTRE LA MOBILITÉ DES RÉUNIONNAIS

Continuité territoriale

6.9 Nombre de bénéficiaires du dispositif de continuité territoriale Réunion > Métropole

INDICATEURS DE RÉALISATION				
Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Taux de réalisation cumulé depuis 2016	Tendance observée
Continuité Territoriale - Volet A	530 000 bénéficiaires	109 596 bénéficiaires	211 290 bénéficiaires soit 40 % de réalisation	Très légère augmentation

6.10 Nombre de bénéficiaires du dispositif de continuité territoriale Métropole>Réunion

INDICATEURS DE RÉALISATION				
Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Taux de réalisation cumulé depuis 2016	Tendance observée
Continuité Territoriale - Volet B	110 000 bénéficiaires	30 411 bénéficiaires	42 946 bénéficiaires soit 40 % de réalisation	Importante augmentation (plus du double de mesures réalisées en 2016)

Mobilité et bourse de la réussite

6.11 Nombre de bénéficiaires de dispositifs mobilité « formation initiale »

INDICATEURS DE RÉALISATION				
Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Taux de réalisation cumulé depuis 2016	Tendance observée
Mobilité Éducative	15 000 bénéficiaires	3088 bénéficiaires		Légère augmentation du nombre de demandes

Aide à la mobilité professionnelle

6.12 Nombre de bénéficiaires de dispositifs de mobilité « formation professionnelle » (formation continue)

INDICATEURS DE RÉALISATION				
Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Taux de réalisation cumulé depuis 2016	Tendance observée
Aides à la Mobilité Professionnelle - Nombre de bénéficiaires	4000 bénéficiaires	1624 bénéficiaires	40 %	Baisse de 40 % sur la formation professionnelle (non reconduction de 2 dispositifs) mais augmentation sur le reste des aides

6.13 Taux d'insertion des personnes ayant bénéficié de dispositifs de mobilité « formation professionnelle » (formation continue)

INDICATEURS DE RÉALISATION				
Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Taux de réalisation cumulé depuis 2016	Tendance observée
Aides à la Mobilité Professionnelle- Taux d'insertion	60 % de taux d'insertion professionnelle	0 % (1ère sortie prévue en Août 2018)		

PROMOUVOIR LA SENSIBILISATION ET LA PREVENTION DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

6.14 Nombre de bénéficiaires d'une action de sensibilisation par des associations, financées par la Région, qui œuvrent dans le domaine de la santé

INDICATEURS DE RÉALISATION			
Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
Actions de sensibilisation et de promotion de la santé	50	11	44 %

FAVORISER L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE ET A INTERNET

6.15 - Wi Run : nombre de hotspots déployés

INDICATEURS DE RÉALISATION			
Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
WiRUN : nombre de hotspots déployés	90 (au total)	20	78 % (50 hotspots pour les années 2015 et 2016)

6.16 - WiRUN : Moyenne mensuelle des utilisateurs uniques sur les hotspots WiRUN

INDICATEURS DE RÉSULTAT			
Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
Moyenne mensuelle des utilisateurs uniques sur les hotspots WiRUN	23 000	17 880	78 % (7 579 durant l'année 2016)

6.17 - Nombre de bons POP 2 délivrés

INDICATEURS DE RÉALISATION			
Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2017	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
Nombre de lycéens et apprentis bénéficiaires d'aides individuelles : POP 2	73 065	14 417	40 %

BILAN D'ACTIVITÉS 2017 DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION

PILIER 7 : CAP SUR LE MONDE, CAP SUR L'Océan INDIEN

Le projet régional pour la mandature 2015-2021 s'articule autour de **7 piliers et une volonté commune** : la construction d'un nouveau modèle de développement.

Le Pilier 7, « Cap sur le monde, Cap sur l'océan Indien » repose sur la capacité de La Réunion à innover, à s'ouvrir à l'international et à s'insérer dans son environnement géographique. C'est l'expression de la volonté de la Collectivité d'inscrire La Réunion dans une meilleure ouverture sur le grand océan Indien en renforçant :

- * son rayonnement dans la zone et à l'international
- * ses relations avec les pays de l'océan Indien
- * son intégration au sein des organisations internationales

Le pilier 7 "Cap sur le monde, Cap sur l'Océan Indien" s'appuie principalement sur le programme de coopération territoriale INTERREG V océan Indien 2014-2020, pour lequel la Région Réunion exerce la qualité d'autorité de gestion.

Lancé le 16 décembre 2016 à l'occasion du Festival Liberté Métisse, l'année 2017 représente la première année de mise en œuvre du 7^{ème} pilier.

Cette année 2017 a été rythmée par :

- * **La construction d'un cadre de coopération plus autonome avec les Etats tiers partenaires de la zone.**

La démarche de codéveloppement initiée en 2016 et matérialisée par la signature de conventions-cadre INTERREG (volet transfrontalier) en octobre 2016 avec la République de Maurice et en novembre 2016 avec l'Union des Comores s'est poursuivie avec succès en 2017.



Signature de la convention cadre Interreg Madagascar-Réunion le 14 août 2017



Engagement de la République des Seychelles à la démarche le 20 octobre 2017

*** La consolidation de l'insertion de La Réunion dans son environnement géographique.**

Cette volonté politique trouve sa pleine expression dans l'ouverture de l'antenne de la Région Réunion à Moroni le 24 mars 2017. Par ailleurs, en 2017 plusieurs outils ont été mis en œuvre pour amplifier l'action de la Collectivité et accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de coopération dans la zone. C'est notamment le cas de l'accord-cadre Région-AFD signé le 5 octobre 2017 pour la période 2017-2021, ainsi que du dispositif régional d'aide au développement "cap sur le monde, cap sur l'océan Indien" validé par la commission permanente en septembre 2017.

* Une meilleure intégration de la région au sein des organisations régionales.

Sur le plan multilatéral, la Collectivité s'est attachée à assurer la défense des intérêts et spécificités de notre île au sein des deux organisations régionales les plus actives dans la zone océan Indien : la Commission de l'Océan Indien (COI) et l'Association des États Riverains de l'Océan Indien (IORA).

Ainsi, en octobre 2017, la Collectivité a participé au conseil extraordinaire des ministres de la COI et à la 17^e réunion ministérielle de l'IORA. Pour ces deux rencontres, le Président de Région a été invité à conduire la délégation française. Ce statut de chef de délégation française contribue à conforter l'insertion de la région au sein de ces organisations régionales.

COOPÉRATION RÉGIONALE ET RELATIONS INTERNATIONALES

LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE, AXE PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE D'OUVERTURE A L'INTERNATIONAL

Renforcer l'insertion de La Réunion dans son environnement régional, conduire une politique d'ouverture internationale volontariste afin de développer les liens notamment économiques avec les pays de la zone, tels sont les objectifs poursuivis par la Collectivité dans le domaine des relations internationales et de la coopération régionale.

S'inscrivant dans le droit fil des orientations stratégiques définies, dès mars 2010, dans le secteur des relations internationales et de la coopération régionale, l'année 2017 aura tout d'abord été marquée par la consolidation de la dimension économique des partenariats, tout en poursuivant le soutien à de nombreux projets de coopération qui concourent à l'insertion de notre île.

1 - LES RELATIONS ÉCONOMIQUES BILATÉRALES AVEC LES PAYS CIBLES

Le renforcement des actions à finalité essentiellement économique n'a pas été exclusif d'autres initiatives que la Collectivité a pu mener, de façon volontariste, dans des secteurs complémentaires, en s'appuyant notamment sur les acteurs locaux et leurs diverses initiatives (développement durable, innovation, recherche, santé, éducation, formation, francophonie, culture, sport, etc.)

Afrique du Sud

Tout en s'attachant à optimiser la desserte désormais bihebdomadaire de la ligne Afrique du Sud/Réunion, opérée depuis 2017 par la compagnie aérienne régionale, la Région a poursuivi ses consultations visant à obtenir, à court terme, un assouplissement de la position sud-africaine relative au Programme communautaire INTERREG V OI. Toutefois, en 2017, le contexte électoral en Afrique du Sud n'était pas favorable à une relance des actions de sensibilisation engagées en 2016.

Australie

S'agissant de l'Australie, véritable île-continent dont les échanges sont pour l'heure essentiellement tournés vers l'Asie, notre Collectivité a continué, notamment grâce à notre représentant basé au sein de la CCI franco-australienne de Perth, à accompagner les opérateurs économiques intéressés par ce marché, ceci tout en favorisant la mobilité des jeunes Réunionnais en matière d'éducation et de formation professionnelle.

Le recentrage opéré au cours de l'année 2017 par les autorités fédérales en matière d'immigration a été néanmoins identifié comme un facteur de risque potentiel à court terme pour les entreprises ou les jeunes Réunionnais tentés par la conquête du marché australien.

Chine

La coopération sino-réunionnaise a été marquée par plusieurs temps forts, parmi lesquels :

- l'ouverture le 12 février 2017, de la ligne directe Réunion-Guangzhou, partenariat entre Air Austral et Air Madagascar, marque un pas décisif dans la volonté régionale de bâtir un pont entre La Réunion et la Chine. La Province de Guangdong, la plus riche de Chine avec un PIB de près d'un dixième de toute la Chine, englobe notamment Canton et compte plus de 108 millions d'habitants ;
- la signature à l'occasion de la fête des lanternes d'une convention entre la Fédération des Associations Chinoises et la Région Réunion sous la haute bienveillance de la Consule Générale de Chine à La Réunion, afin de promouvoir et développer, dans le cadre de la coopération sino-réunionnaise, la réalisation d'échanges culturels, d'événements artistiques, économiques et éducatifs ;
- le déplacement du Président de Région à Tianjin en juillet 2017, et sa rencontre avec le Maire de Tianjin, a permis des décisions clés concernant la mise à disposition d'un bureau pour accueillir l'antenne économique de la Région Réunion ;
- le soutien de la Région au Forum économique Réunion-Chine organisé par l'Association des Cadres et Commerçants Chinois de La Réunion en août 2017 ;
- l'accueil à La Réunion de hauts dignitaires chinois (délégation d'une cinquantaine d'officiels chinois dont le Vice-Premier ministre M. Zhang Gaoli, six ministres et l'Ambassadeur de Chine en France) ;
- la participation d'une délégation de sept personnes conduite par Mme Cao, Vice-Maire de Tianjin, à la 2^{ème} conférence internationale sur l'adaptation au changement climatique, intitulée « **Les îles, terres de solutions innovantes pour tous les territoires** » organisée par la Collectivité du 4 au 6 octobre 2017 ;
- l'attribution du prix du "Meilleur Institut Confucius de l'année" à l'Institut Confucius de La Réunion (ICR), lors de l'assemblée générale des Instituts Confucius à Xi'an, en Chine.

Avec ce prix, l'Institut Confucius de La Réunion, partenaire de la Collectivité, se place comme l'institution de référence de la promotion de la langue et de la culture chinoise dans la zone océan Indien. En 2017, les événements culturels de l'ICR ont permis, entre autres, des échanges entre artistes et spécialistes chinois et de La Réunion sur la peinture, la cuisine, le cinéma, la musique, le droit, l'histoire, le management, la médecine chinoise.

Inde

Avec un taux de croissance de l'ordre de 7,2 % en 2017, l'Inde a ravi à notre pays la position de 5^{ème} puissance économique mondiale.

La Grande péninsule compte aujourd'hui 1,3 milliards d'habitants et bénéficie d'une économie diversifiée, performante dans les services, a vocation à libéraliser ses échanges au cours des prochaines années.

Dans ce contexte, la Région a été partie prenante des 3 principaux temps forts ayant marqué notre coopération bilatérale :

– l'installation du haut représentant des autorités indiennes, en la personne de Bapu PAUL, nouveau Consul Général de l'Inde à La Réunion ;

– l'organisation de la Journée-pays Inde, organisée à la CCIR en novembre dernier, et destinée à informer les entrepreneurs réunionnais sur le marché indien qui deviendra le 3^{ème} marché de grande consommation à l'horizon 2025, avec une classe moyenne de près de 500 millions de consommateurs ;

– l'organisation, en avril dernier, du nouvel an Tamoul, en partenariat avec le Conseil Départemental, l'occasion de mettre à l'honneur la culture indienne et l'engagement associatif au service de la promotion des échanges entre nos deux pays, notamment sur le plan culturel.

2 - LES RELATIONS ÉCONOMIQUES BILATÉRALES A TRAVERS LES ANTENNES DE LA RÉGION A L'EXTÉRIEUR

En 2017, la Collectivité poursuit sa volonté de consolider l'insertion de La Réunion dans son environnement géographique avec l'ouverture de son antenne aux Comores. La Collectivité dispose ainsi de relais technique au sein de trois pays membres de la COI permettant d'accompagner les entreprises réunionnaises dans leur développement dans la zone.

Madagascar

La présence de la Collectivité depuis 2002 à Antananarivo est le reflet d'un partenariat solide et d'une coopération qui s'est renforcée au fil des années. Ainsi, dans le secteur aérien, 2017 marque la conclusion du partenariat stratégique entre les compagnies aériennes Air Austral et Air Madagascar.

Le focus suivant peut être effectué sur les principales activités menées par l'antenne en 2017 :

L'Antenne a participé 21 manifestations économiques : le conseil économique trimestriel de l'Ambassade de France, les dîners-débats du Carrefour mensuel des entrepreneurs de l'Océan Indien, les mercredis de l'entrepreneur de la Chambre de Commerce et d'Industrie France-Madagascar, les ateliers thématiques sur la protection des investissements de la CCI d'Antananarivo, les rencontres avec la Fédération des CCI de Madagascar sur l'appui aux PME/PMI exportatrices, les rencontres "industrie" avec l'ONUDI, l'Union Européenne et programme intégré de croissance de la Banque mondiale et GTZ Allemagne.

L'Antenne a aussi assuré in situ le suivi de plusieurs opérations dont :

- l'aménagement intégré et durable du littoral de Morondave et la phase II du programme intitulé « chaîne automatisée pour la cartographie de l'occupation des sols » (CACAOS), deux opérations cofinancées par l'AFD et la Collectivité ;
- la construction d'un centre de formation aux métiers de la ruralité à Antolojanahary (village Akamasoa du Père Pedro) soutenu par la Région.

Enfin, s'agissant du programme INTERREG, l'Antenne a joué son rôle d'interface avec le ministère des affaires étrangères, la convention-cadre INTERREG entre la République de Madagascar et la Région Réunion a été signée le 14 août 2017, en présence du Préfet de La Réunion.

Maurice

Inaugurée en 2015, l'Antenne a bénéficié en 2017 d'un renforcement de ses moyens humain et technique en accueillant un jeune réunionnais, sous statut de volontaire de solidarité internationale, précédemment en poste en Afrique du Sud.

En 2017, l'Antenne a accompagné 40 entreprises et a été sollicitée dans le cas de deux dossiers d'entreprises réunionnaises confrontées à des difficultés administratives. L'Antenne a aussi participé à 23 ateliers, salons et conférences.

Il est à noter que 70 % des marchés d'audit énergétiques lancés dans le cadre du Programme d'Efficacité Energétique (PNEE) ont été alloués à des consortiums de La Réunion (bureaux d'études), soit une valeur d'environ 600 000 euros.

Autre fait marquant de l'année 2017, pour la première fois, des missions de prospection conjointes ont été menées en Afrique du Sud par BOI (Board Of Investment) et CER (Club Export Réunion) et en Chine par MTPA (Mauritius Tourism Promotion Authority) et IRT (Ile de La Réunion Tourisme).

Dans le domaine de la culture, l'Antenne a contribué à la participation de La Réunion dans le cadre de PORLWI, ce festival de la culture contemporaine bénéficie d'une forte visibilité (300 000 visiteurs). En effet, outre les 5 artistes réunionnais, une délégation de 8 acteurs de la culture (Région, DACOI, FRAC, Cité des arts, Département...) ont pu découvrir le festival et initier des projets de coopération avec les acteurs mauriciens.



Comores

L'année 2017 a principalement été marquée par l'inauguration de l'Antenne de la Région à Moroni, un engagement lié à la convention-cadre INTERREG signée en novembre 2016. La représentation technique de la Collectivité aux Comores est l'illustration d'une volonté politique, partagée entre les deux territoires, d'inscrire le développement de leurs relations dans une stratégie à long terme.

Les moyens techniques dont dispose la Collectivité in situ contribuent fortement à améliorer la visibilité de La Réunion et à intensifier les actions de coopération. Les moyens humains ont été renforcés au cours du deuxième semestre 2017. En effet, après une période de formation en immersion au sein des services de la Collectivité, une jeune Réunionnaise, sous statut de volontaire de solidarité internationale, est venue compléter l'équipe.

Parmi les actions emblématiques prises par le gouvernement de l'Union des Comores pour impulser le développement et le suivi des actions avec La Réunion, figure la création, par arrêté ministériel du 21 novembre 2017, du comité de suivi de la convention-cadre INTERREG signée avec la Région.

Plusieurs missions ont été accompagnées par l'Antenne depuis son ouverture. Ainsi, en mars et mai 2017, deux missions de prospection économique ont eu lieu avec la venue d'une vingtaine de personnes du secteur privé et de la société civile réunionnaise. Par ailleurs, l'Antenne a accompagné la mission d'une entreprise réunionnaise et lui a permis d'obtenir un contrat d'audit informatique (Sheo Technology).

L'Antenne a participé tout au long de l'année à de nombreux événements contribuant ainsi à assurer la visibilité et la présence de La Réunion in situ : les Assises Nationales de l'Énergie, la Journée pour la promotion de l'opérateur économique, Comoros business Awards, le Forum Synergie Jeunes, Hackathon, l'investiture du Président de l'Union des Chambres d'Agriculture et des Pêches, le Dialogue intra secteur privé sur l'initiative de l'UCCIA, le Forum sur la gestion des Déchets, Fête de l'Europe...

Enfin, dans le domaine de la culture, il est à noter qu'à l'occasion de la célébration de l'Armistice du 11 novembre, une compagnie de théâtre, la Konpani IBAO, a donné 2 représentations aux Comores avec un spectacle intitulé « Victoire Ma Gloire dit Waro ».

3 - LES RELATIONS ÉCONOMIQUES ORGANISATIONS DE COOPÉRATION DE LA ZONE

La stratégie régionale vise à s'insérer dans les organisations de coopération de la zone afin d'accroître la visibilité de La Réunion, valoriser le savoir-faire et l'expertise des entreprises réunionnaises pour leur permettre de se positionner au mieux sur de nouveaux marchés.

La Commission de l'Océan Indien (COI)

Le 32^{ème} Conseil des ministres s'est réuni à La Réunion le 1^{er} mars 2017.

Les ministres ont débattu, à cette occasion, de l'évolution de la COI vers une « communauté des États ». Toutefois, cette question a été reportée au Conseil des ministres extraordinaire du 2nd semestre 2017 à Maurice.

Un accord de principe a été donné pour deux nouveaux observateurs que sont l'Organisation internationale de la Francophonie -OIF- et l'Ordre souverain de Malte.

Ont également été abordées les thématiques de connectivité régionale aérienne, maritime et numérique, de la sécurité alimentaire avec le PRESAN -programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle- ainsi que l'adaptation au changement climatique et la volonté d'accréditation de la COI au Fonds vert.

Lors de ce 32^{ème} Conseil des ministres, M. Jean Marie Le Guen, Secrétaire d'État au Développement et à la Francophonie a transmis la présidence de la COI à Vishnu Lutchmeenaraidoo, ministre mauricien des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international.

Le Conseil des ministres extraordinaire s'est réuni à Maurice le 3 octobre 2017.

La présence du Président de Région en qualité de chef de la délégation française, son intervention lors de la cérémonie d'ouverture, ainsi que ses entretiens avec les ministres présents auront permis de réaffirmer la place de La Réunion et de défendre ses intérêts au sein de la COI.

Le Président de Région a rappelé, à cette occasion, son attachement à la coopération régionale et plaidé pour l'amélioration significative de la connectivité aérienne et maritime, dans une vraie logique partenariale qui profite à toute l'Indianocéanie ; la réussite d'un développement durable respectueux de notre environnement et la conquête pour nos entreprises de nouveaux marchés.

Enfin, le Président Didier ROBERT, a fait adopter le soutien de l'ensemble des états-membres de la COI à la demande de candidature de la France/Réunion à l'Indian Ocean Rim Association pour permettre à La Réunion de mieux s'insérer dans son environnement régional.

Comme les années précédentes, en 2017 notre Collectivité a pris une part active aux projets de la COI ainsi qu'aux travaux de ses instances, en s'attachant notamment à favoriser une meilleure articulation des crédits du FEDER du programme INTERREG avec ceux du FED. Ainsi, pour la première fois le Comité de concertation FED-FEDER et le Comité technique se sont réunis fin 2017. Trois dossiers FED-FEDER portés par la COI ont bénéficié de ces deux fonds européens :

- l'exposition « Cétacés mystérieux » sur les baleines à bosse, créée par la Région Réunion, circule dans toute l'Indianocéanie ainsi qu'en Tanzanie et au Kenya. Elle a connu sa 1^{ère} étape après La Réunion, à Maurice en décembre 2017 à l'occasion du festival « Porlwi by Nature », grâce au soutien du programme de la COI « Biodiversité », financé par le 10^{ème} FED. L'exposition y a accueilli 54 000 visiteurs.
- La surveillance des pêches portée par le projet de la COI « SmartFish », financé par le 10^{ème} FED, avec 2 missions de patrouille conjointe de l'Osiris en 2017.
- Des formations et ateliers sur les espèces envahissantes avec l'appui du CIRAD, ainsi que sur les aires protégées et la faune et la flore sauvages, portés par le projet Epibio-OI, faisant partie de PReRAD, financés du côté FED par le projet de la COI « Biodiversité ».

Par ailleurs, la mise en oeuvre des programmes financés par le FED a été soutenue par la mise à disposition de la COI de 5 Volontaires de Solidarité Internationale financés par le programme INTERREG.

L' Association des États Riverains de l'Océan Indien (IORA)

Créée en mars 1997, l'Association des Etats riverains de l'océan Indien (IORA) regroupe 21 États membres issus des 3 continents et 7 Partenaires du dialogue, dont la France.

L'activité de la Région en 2017 aura été essentiellement marquée par la participation de représentants de la Région au 17^{ème} Conseil des Ministres de l'IORA, qui s'est tenu du 20 au 23 octobre à Durban (Afrique du Sud), sous la présidence de la ministre sud-africaine des Affaires étrangères, Maité MASHABABE, qui assure désormais la présidence tournante de l'organisation régionale.

De cet exercice, il convient de retenir en particulier :

- l'annonce des priorités de la nouvelle présidence sud-africaine: sécurité maritime, amélioration de la résilience aux désastres climatiques ; le soutien à la pêche responsable ;
- l'organisation d'une session de travail associant les représentants des 21 Etats-membres et les 7 pays Partenaires du Dialogue, dont la France/Réunion, ayant permis d'évoquer les voies et moyens d'une collaboration renforcée dans le cadre de la déclinaison du plan d'actions 2017/2021 de cet ensemble régional ;
- l'intervention de la représentante de la Région, qui a réitéré à cette occasion le soutien de notre Collectivité à la candidature de la France au statut rehaussé de membre de plein exercice, au titre de La Réunion.

INTERREG V OCÉAN INDIEN CADRE DE LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ET TRANSNATIONALE



- Un volet transfrontalier et un volet transnational
- 13 partenaires impliqués
- 63,1 M€ de FEDER

Objectifs thématiques de l'UE 2020	Axes prioritaires du programme INTERREG V Océan Indien	Montants FEDER (€)
OT 1 : Renforcer la RDI	Axe I : Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'Océan Indien / TF	21 550 000
	Axe II : Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'Océan Indien / TN	5 150 000
OT 3 : Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises	Axe III : Soutenir le développement des échanges économiques dans la zone Océan Indien / TF	5 080 000
	Axe IV : Soutenir le développement des échanges économiques dans la zone Océan Indien / TN	6 100 000
OT 5 : Adaptation aux changements climatiques et prévention/gestion des risques	Axe V : Renforcer les capacités collectives d'adaptation au changement climatique et à la prévention et à la gestion des risques / TF	3 130 000
	Axe VI : Renforcer les capacités collectives d'adaptation au changement climatique et à la prévention et à la gestion des risques / TN	3 430 000
OT 6 : Protection et utilisation rationnelle des ressources	Axe VII : Renforcer les capacités de connaissance et de valorisation du patrimoine naturel de la zone Océan Indien /TF	2 410 000
	Axe VIII : Renforcer les capacités de connaissance et de valorisation du patrimoine culturel de la zone Océan Indien /TN	1 240 000
OT 10 : Investir dans l'éducation, les compétences et la formation	Axe IX : Elever le niveau de compétence collective par le soutien aux actions de formation et d'échanges / TF	6 730 000
	Axe X : Elever le niveau de compétence collective par le soutien aux actions de formation et d'échanges / TN	4 550 000
Assistance technique	Axe XI : Assistance technique /TF	2 484 802
	Axe XII : Assistance technique /TN	1 302 585
	TOTAL	63 157 387

Outil privilégié de la coopération régionale, le programme INTERREG V Océan Indien connaît, en 2017, sa première année complète de programmation (débutée en juillet 2016).

Le bilan d'activités 2017 reflète d'une part, la dynamique positive de ce programme notamment à travers les actions visant le renforcement des relations économiques et d'autre part, le choix stratégique de la mandature d'une coopération plus autonome et d'un codéveloppement mutuellement avantageux avec les partenaires de la zone, matérialisé par la signature de conventions cadre INTERREG.

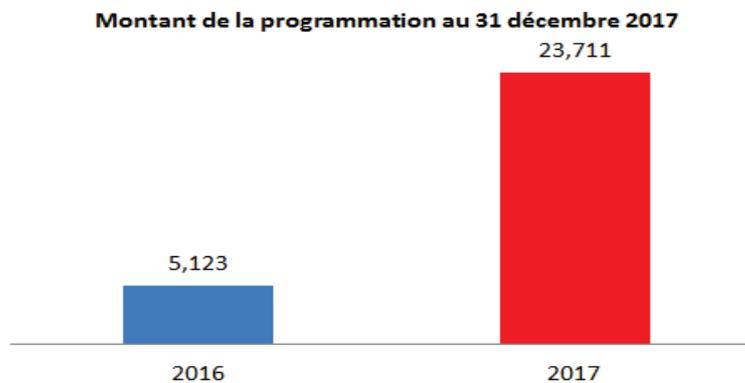
L'année 2017 a également été marquée par la mise en place de l'ensemble des instances du programme.

1 - PROGRAMMATION ET CERTIFICATION 2017

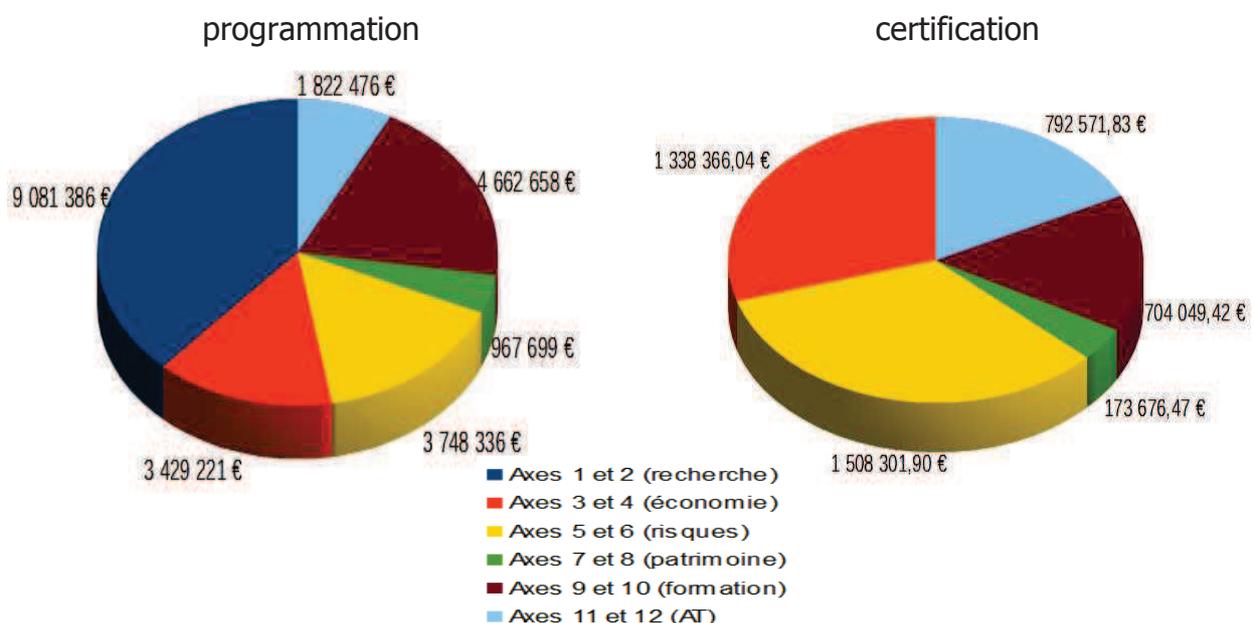
Dans la continuité de la dynamique engagée en 2016, l'année 2017 a connu un rythme soutenu, avec :

- un nombre élevé de comités de pilotage (8 comités en 2017, soit une fréquence supérieure au rythme bimestriel prévu par le règlement intérieur) ;
- un nombre élevé de dossiers programmés.

Au 31 décembre 2017, **le nombre total d'opérations programmées est de 77**, représentant un montant UE de 19,726 millions d'euros.

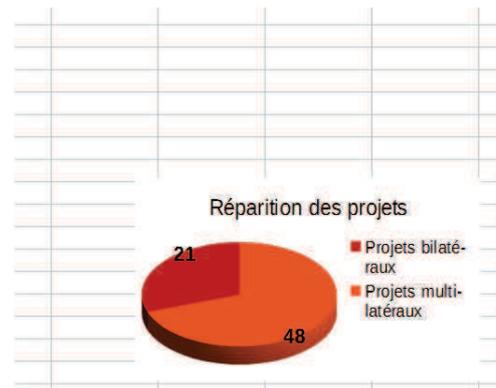
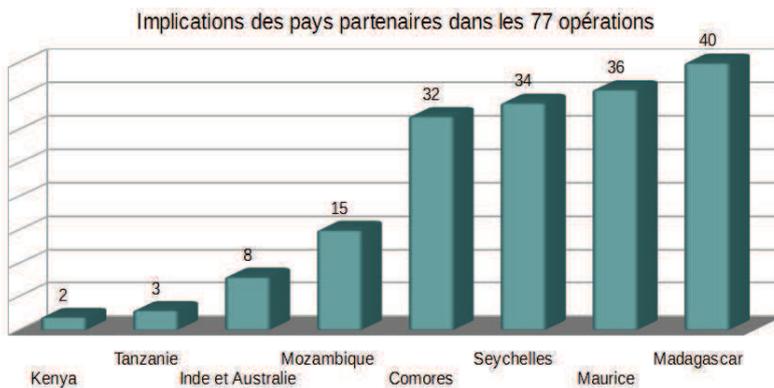


Fin 2017, le montant des dépenses éligibles s'élève à 23,711 millions d'euros (soit **31,9 % de la maquette**) et le total certifié à 4,516 millions d'euros. **Le niveau de certification est d'ores et déjà supérieur au premier seuil du dégage ment d'office** du 31 décembre 2018, qui s'élève à 1,15 millions d'€.



Cette dynamique de programmation positive concerne les deux volets du programme :

- le volet transfrontalier (coopération entre La Réunion et Madagascar, Maurice, Seychelles et les Comores), avec 44 opérations, pour un coût total éligible de 16 M€ (soit 33% de la maquette allouée à ce volet) ;
- le volet transnational (coopération entre La Réunion et/ou Mayotte et Madagascar, Maurice, Seychelles, Comores, Mozambique, Tanzanie, Kenya, Inde, Australie et TAAF), avec 33 opérations, pour un coût total éligible de 7,6 M€ (soit 29,9% de la maquette allouée à ce volet).



La programmation dynamique est le résultat d'un ensemble de facteurs :

- des actions de communication et d'animation menées par l'Autorité de Gestion ;
- un dispositif d'animation de l'autorité de gestion renforcé à travers le Pôle animation du programme INTERREG ;
- l'ouverture de l'Antenne de la Région Réunion aux Comores, en mars 2017 ;
- l'affectation de volontaires de solidarité internationale chargés spécifiquement de l'appui au montage de projets INTERREG, aux Comores et à Maurice, permet un accompagnement de proximité des partenaires ;
- l'élargissement des critères de sélection des projets et la modification de fiches actions ;
- l'utilisation de la procédure d'appels à projets pour dynamiser certains dispositifs. Ainsi, en 2017, elle a permis d'identifier et sélectionner un projet d'envergure en matière de valorisation du patrimoine culturel de l'océan Indien.

Cette dynamique positive concerne l'ensemble des grandes priorités du programme INTERREG V océan Indien, avec un taux de programmation compris entre 22,54 % (pour les actions de valorisation du patrimoine naturel et culturel) et 48,57 % (pour les actions de prévention et de gestion des risques naturels).

S'agissant des échanges économiques, ils représentent 26 % de programmation (axes 3 et 4) et a permis de soutenir 247 entreprises en 2017 à travers plusieurs opérations (rencontres d'entreprises à Madagascar, aux Comores et aux Seychelles menées par le Club Export, rencontres IOMMA, soutien apporté par les Antennes de la Région à Madagascar, Maurice et aux Comores,...).

2 - RELATIONS AVEC LES PAYS PARTENAIRES DU PROGRAMME

2.1 - Conventions-cadre INTERREG

La possibilité de signer des conventions-cadre INTERREG entre l'autorité de gestion et les États tiers partenaires du programme a été actée lors du Comité de Suivi INTERREG du 27 avril 2016. Déclinaison opérationnelle du programme INTERREG, la convention-cadre vise à une plus grande implication des pays tiers volontaires dans la gouvernance du programme. Les conventions-cadre permettent de préciser les modalités de partenariat entre l'autorité de gestion et l'État tiers partenaire ainsi que leurs domaines d'intérêt communs.

Après la signature de conventions avec Maurice et les Comores en 2016, les démarches volontaires de signature de conventions-cadre INTERREG avec les États partenaires se sont poursuivies en 2017 :

- après une étape de négociation menée en 2016, la convention-cadre avec la République de Madagascar a été signée le 14 août 2017. Une convention dont le périmètre couvre les volets transfrontalier et transnational du programme INTERREG.



- Le protocole d'accord avec la République des Seychelles a été signé le 20 octobre 2017. Dans la continuité de la démarche validée par les instances de la Collectivité, les premières discussions menées avec la République des Seychelles ont abouti le 20 octobre 2017 à la signature du protocole de la convention-cadre INTERREG. Cette première étape permet d'enclencher la phase de concertation, nécessaire à la finalisation de la convention-cadre INTERREG et à l'implantation d'une Antenne de la Collectivité à Mahé.



Au 31 décembre 2017, l'ensemble des pays partenaires du volet transfrontalier du programme sont donc engagés dans cette démarche de convention-cadre avec l'Autorité de Gestion, impliquant l'identification de priorités d'intervention communes et un suivi renforcé des actions soutenues par le programme INTERREG V Océan Indien.

2.2 - Implication des pays partenaires dans les projets soutenus

Les pays de la COI comptent le plus grand nombre de partenariats dans le cadre d'INTERREG, avec 40 projets impliquant Madagascar, 36 pour Maurice, 34 pour les Seychelles et 32 pour les Comores.

Concernant les autres pays partenaires, le Mozambique participe à 15 projets, l'Inde et l'Australie à 8 projets, la Tanzanie 3 et le Kenya 2.

Il faut souligner que ces participations se font principalement dans le cadre de partenariats multilatéraux, impliquant plusieurs pays (56 projets multilatéraux sur les 77 soutenus).

En ce qui concerne Mayotte, 9 projets impliquent ce département. Il convient également de noter qu'a été présenté, au comité de pilotage du 5 octobre 2017, un premier projet porté par un bénéficiaire mahorais, l'Agence de Développement et d'Innovation de Mayotte, concernant une opération de promotion des entreprises mahoraises au Mozambique.

3 - INSTANCES DE SUIVI ET COORDINATION

En 2017, la gouvernance du programme INTERREG V Océan Indien s'est renforcée à travers deux événements :

Le deuxième comité de suivi du programme INTERREG s'est tenu du 30 novembre au 1er décembre 2017 ; il a permis de présenter l'état d'avancement du programme à travers plusieurs séquences : visites de projets (Iconothèque de l'Océan Indien, GIP Cyroi), réunion technique, séance plénière en présence des représentants officiels des États partenaires (Maurice, Seychelles, Madagascar, Comores, Inde) et des exécutifs des collectivités régionales, départementales de La Réunion et de Mayotte, des représentants de l'État ainsi que des partenaires locaux tels que les chambres consulaires, l'AFD, etc.



Le premier comité de concertation FED-FEDER s'est tenu le 1^{er} décembre 2017 et a associé, en plus des autorités du programme INTERREG, les représentants de la COI et des délégations UE de Maurice et de Madagascar. Ce comité a agréé un schéma d'articulation FED-FEDER basé sur la concertation en amont de l'élaboration des projets FED ; il a également pris acte des projets FED-FEDER soutenus en 2017 et validé une première liste de projets FED-FEDER à soutenir en 2018.

Programme « participation à des actions de coopération régionale »

Chapitre budgétaire 930 art 144

AE : 1 334 353 € - CP : 702 397 €

Programme « investissement coopération régionale »

Chapitre budgétaire 900 art 144

AP : 250 000 € - CP 225 000 €

BILAN DU PROGRAMME 2017

Accroître la visibilité et la présence de La Réunion à l'international

	Indicateurs de réalisation			
	2015	2016	2017	
Nombre d'évènements de caractère international	20	24	41	agenda annuel protocolaire de la collectivité
Nombre d'accords de coopération et de conventions signés par la Région Réunion	9	9	12	accord en vigueur
Nombre de personnes travaillant dans une antenne de représentation extérieure de la collectivité	2	2	4	2 Maurice, 1 Mada, 1 Comores
Nombre de VSI cofinancés par la Région (hors antennes extérieures)	0	26	24	La réalisation 2017 correspond aux volontaires en poste en 2016
Trafic passagers de l'aéroport Roland Garros en provenance des pays cibles	677 752	701 062	762 030	Statistiques pour l'année 2017 de l'aéroport Roland Garros. Pays considérés : Maurice, Mada, Seychelles, Comores, Inde et Chine

Concrétiser des projets de coopération

	Indicateurs de réalisation		
	2016	2017	
Nombre d'actions financées au titre du soutien au secteur Education et Tourisme aux Comores et à Madagascar		0	Cadre d'intervention validé en septembre 2017
Nombre d'actions soutenues par la Région dans le cadre du volet amorce au programme Interreg		2	
Nombre d'entreprises accompagnées par les antennes extérieures de la Région	89	109	Madagascar : 99 Comores : 14 Maurice : 85

Les dispositifs transversaux du programme de coopération territorial Interreg

	Indicateurs de réalisation		
	2016	2017	
Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation dans l'océan Indien soutenus par Interreg	0	746	Les projets programmés au second semestre 2016 ont été réalisés en 2017
Nombre d'entreprises ayant participé à une démarche à l'international au sein des pays de l'océan Indien avec le soutien d'Interreg	94	104	Hors entreprises accompagnées par les antennes extérieures



Séance du 22 juin 2018
 Délibération N° DAP2018_0015
 Rapport / DAF / N° 105371

**Délibération de l'Assemblée Plénière
 du Conseil Régional**

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA RÉGION POUR L'EXERCICE 2017

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget de l'exercice 2017,

Vu le rapport n° DAF / 105371 de Monsieur le Président du Conseil Régional,

Vu l'avis de la Commission des Affaires Générales et Financières du 07 juin 2018,

Considérant,

- **qu'en dépenses réelles**, les mandatements sur l'exercice 2017, tant en fonctionnement qu'en investissement, se sont élevés à 1 181,2 M€, selon la répartition suivante :

	prévisions	mandatements	2016	m/prév.	struct.	évol.
fonctionnement	499,426,348.34	470,131,623.76	414,791,646.08	94.1%	39.8%	13.3%
investissement	1,014,056,615.39	711,023,970.90	933,276,011.76	70.1%	60.2%	-23.8%
total	1,513,482,963.73	1,181,155,594.66	1,348,067,657.84	78.0%	100.0%	-12.4%

- **qu'en recettes réelles**, les titres émis s'élèvent à 1 265,6 M€, selon la répartition suivante :

	prévisions	titres émis	2016	r/prév.	struct.	évol.
fonctionnement	595,034,166.50	607,899,099.26	509,388,216.66	102.2%	48.0%	19.3%
investissement	918,448,797.23	657,666,367.84	867,634,587.94	71.6%	52.0%	-24.2%
total	1,513,482,963.73	1,265,565,467.10	1,377,022,804.60	83.6%	100.0%	-8.1%

- qu'avec la nomenclature budgétaire et comptable M71, le résultat se calcule section par section (différence entre les émissions de titres de recettes et de mandats de dépenses) en intégrant le résultat reporté de l'exercice précédent ainsi que les restes à réaliser de la seule section d'investissement.
- que ce résultat se caractérise principalement, dans ses grandes masses par :
 - un résultat de la section de fonctionnement au solde excédentaire de (+) 152,45 M€,
 - un solde réglementaire de la section d'investissement déficitaire de (-) 68,04 M€,
 - une mobilisation de l'emprunt pour le financement de la NRL.
- que sur ces bases, le résultat de l'exercice 2017, s'élève à 84,41 M€.

**L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
 Après en avoir délibéré,**

Décide,

- d'adopter le Compte Administratif 2017 tel qu'indiqué dans les tableaux ci-après :

Pour le Budget Principal

Chapitre	Libellé	dépenses	recettes	éléments de vote
001	solde d'exécution d'investissement reporté	0.00	0.00	adopté à la majorité
900	services généraux	4,385,249.12	62,000.00	adopté à la majorité
901	formation professionnelle et apprentissage	14,093,637.81	6,785,522.08	adopté à la majorité
902	enseignement	99,076,776.16	49,850,144.49	adopté à la majorité
903	culture, sports et loisirs	22,425,706.24	106,217.57	adopté à la majorité
904	santé et action sociale	26,509.00	0.00	adopté à la majorité
905	aménagement des territoires	17,849,905.27	0.00	adopté à la majorité
907	environnement	10,696,721.76	2,017,597.98	adopté à la majorité
908	transports	367,989,086.20	196,835,599.45	adopté à la majorité
909	action économique	47,269,186.11	500,302.76	adopté à la majorité
921	taxes non affectées	0.00	2,072,918.89	adopté à la majorité
922	dotations et participations	0.00	59,665,895.13	adopté à la majorité
923	dettes et autres opérations financières	55,396,170.50	339,770,169.49	adopté à la majorité
925	opérations patrimoniales	0.00	0.00	adopté à la majorité
926	transferts entre les sections	130,787,952.74	116,108,875.29	adopté à la majorité
951	virement de la section de fonctionnement	0.00	0.00	adopté à la majorité
954	produits des cessions d'immobilisations	0.00	0.00	adopté à la majorité
balance section d'investissement		769,996,900.91	773,775,243.13	adopté à la majorité
002	résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	adopté à la majorité
930	services généraux	91,937,671.67	82,668,036.36	adopté à la majorité
931	formation professionnelle et apprentissage	116,777,752.59	66,846,108.18	adopté à la majorité
932	enseignement	80,326,337.95	1,834,305.66	adopté à la majorité
933	culture, sports et loisirs	22,799,750.39	780,181.36	adopté à la majorité
934	santé et action sociale	1,487,792.39	10,744.05	adopté à la majorité
935	aménagement des territoires	1,400,460.42	614,636.28	adopté à la majorité
937	environnement	15,336,767.01	30,591.24	adopté à la majorité
938	transports	91,361,134.40	1,432,336.27	adopté à la majorité
939	action économique	28,154,211.82	221,079.75	adopté à la majorité
940	impositions directes	315,347.02	90,948,901.50	adopté à la majorité
941	autres impôts et taxes	2,239,725.61	269,598,184.56	adopté à la majorité
942	dotations et participations	0.00	92,609,444.46	adopté à la majorité
943	opérations financières	16,473,220.91	304,549.59	adopté à la majorité
944	frais de fonctionnement des groupes d'élus	411,429.58	0.00	adopté à la majorité
945	provisions et autres opérations mixtes	1,110,022.00	0.00	adopté à la majorité
946	transferts entre les sections	116,108,875.29	130,787,952.74	adopté à la majorité
953	virement à la section d'investissement	0.00	0.00	adopté à la majorité
balance section de fonctionnement		586,240,499.05	738,687,052.00	adopté à la majorité
balance générale		1,356,237,399.96	1,512,462,295.13	adopté à la majorité

Pour le Budget Annexe Energie

Chapitre	Libellé	dépenses	recettes	éléments de vote
002	resultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	adopté à la majorité
011	charges a caractere general	28,194.69	0.00	adopté à la majorité
012	charges de personnel et frais assimilés	17,818.46	0.00	adopté à la majorité
65	autres charges de gestion courante	0.00	0.00	adopté à la majorité
67	charges exceptionnelles	0.00	0.00	adopté à la majorité
69	impot sur les benefices	0.00	0.00	adopté à la majorité
70	produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00	140,050.29	adopté à la majorité
75	autres produits de gestion courante	0.00	0.00	adopté à la majorité
balance section de fonctionnement		46,013.15	140,050.29	adopté à la majorité
balance générale		46,013.15	140,050.29	adopté à la majorité

Pour le Budget Annexe DSP Région

Chapitre	Libellé	dépenses	recettes	éléments de vote
021	virement de la section de fonctionnement	0.00	0.00	adopté à la majorité
13	subventions d'investissement recues	0.00	0.00	adopté à la majorité
16	emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00	adopté à la majorité
23	immobilisations en cours	0.00	0.00	adopté à la majorité
balance section d'investissement		0.00	0.00	adopté à la majorité
002	resultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	adopté à la majorité
012	charges de personnel et frais assimilés	35,445.01	0.00	adopté à la majorité
023	virement a la section d'investissement	0.00	0.00	adopté à la majorité
65	autres charges de gestion courante	0.00	0.00	adopté à la majorité
69	impots sur les benefices et assimilés	0.00	0.00	adopté à la majorité
75	autres produits de gestion courante	0.00	131,103.31	adopté à la majorité
balance section de fonctionnement		35,445.01	131,103.31	adopté à la majorité
balance générale		35,445.01	131,103.31	adopté à la majorité

Pour le Budget Annexe Transport

Chapitre	Libellé	dépenses	recettes	éléments de vote
011	charges a caractere general	22,296,335.42	0.00	adopté à la majorité
65	autres charges de gestion courante	0.00	0.00	adopté à la majorité
73	impots et taxes	0.00	0.00	adopté à la majorité
74	dotations, subventions et participations	0.00	24,200,000.00	adopté à la majorité
balance section de fonctionnement		22,296,335.42	24,200,000.00	adopté à la majorité
balance générale		22,296,335.42	24,200,000.00	adopté à la majorité

Pour le Budget FEDER

Chapitre	Libellé	dépenses	recettes	éléments de vote
001	solde d'execution d'investissement reporte	0.00	0.00	adopté à la majorité
906	gestion des fonds europeens	102,166,575.36	104,325,790.84	adopté à la majorité
923	dettes et autres operations financieres	0.00	0.00	adopté à la majorité
926	transferts entre les sections	18,249,458.91	18,249,458.91	adopté à la majorité
balance section d'investissement		120,416,034.27	122,575,249.75	adopté à la majorité
002	resultat de fonctionnement reporte	0.00	0.00	adopté à la majorité
936	gestion des fonds europeens	11,921,796.95	7,257,468.59	adopté à la majorité
946	transferts entre les sections	18,249,458.91	18,249,458.91	adopté à la majorité
balance section de fonctionnement		30,171,255.86	25,506,927.50	adopté à la majorité
balance générale		150,587,290.13	148,082,177.25	adopté à la majorité

Pour le Budget POCT

Chapitre	Libellé	dépenses	recettes	éléments de vote
001	solde d'execution d'investissement reporte	0.00	0.00	adopté à la majorité
906	gestion des fonds europeens	0.00	0.00	adopté à la majorité
923	dettes et autres operations financieres	0.00	0.00	adopté à la majorité
balance section d'investissement		0.00	0.00	adopté à la majorité
002	resultat de fonctionnement reporte	0.00	0.00	adopté à la majorité
936	gestion des fonds europeens	2,411,165.94	1,923,845.31	adopté à la majorité
balance section de fonctionnement		2,411,165.94	1,923,845.31	adopté à la majorité
balance générale		2,411,165.94	1,923,845.31	adopté à la majorité

Conformément à la réglementation, Monsieur Didier ROBERT s'est retiré et la présidence a été assurée par Monsieur Olivier RIVIERE.

Sortie et rentrée en cours de séance, Madame Lorraine NATIVEL (+ procuration de Madame Sylviane RIVIERE) a participé à 2 votes en votant contre le Budget POCT (Section Investissement et Section Fonctionnement – Recettes).

**Le Président,
Didier ROBERT**

REGION REUNION

Numéro SIRET : 239 740 012 00012

POSTE COMPTABLE : PAIERIE REGIONALE

M. 71

**COMPTE ADMINISTRATIF
voté par fonction**

BUDGET : 01 BUDGET REGION

ANNEE 2017

SOMMAIRE

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	page	4
B - Pour mémoire : Modalités de vote	page	5
C1 - Exécution du budget : Résultats	page	6
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	page	7
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	page	8

II - Présentation générale

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget	page	9
A2 - Vue d'ensemble - Total des opérations réelles et d'ordre	page	10
B - Récapitulation par groupes fonctionnels	page	11 à 12
C1 - Equilibre financier - Investissement	page	13
C2 - Equilibre financier - Fonctionnement	page	14
D1 - Balance générale - Dépenses	page	15 à 16
D2 - Balance générale - Recettes	page	17 à 18

III - Vote

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	page	19 à 20
A.900 - Services généraux	page	21
A.901 - Formation professionnelle et apprentissage	page	23
A.902 - Enseignement	page	24
A.903 - Culture, sports et loisirs	page	26
A.904 - Santé et action sociale	page	27
A.905 - Aménagement des territoires	page	28
A.906 - Gestion des fonds européens	page	30
A.907 - Environnement	page	31
A.908 - Transports	page	33
A.909 - Action économique	page	36
A.921 - Taxes non affectées	page	37
A.922 - Dotations et participations	page	38
A.923 - Dettes et autres opérations financières	page	39
A.925 - Opérations patrimoniales	page	40
A.926 - Transferts entre les sections	page	41
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	page	43
B.930 - Services généraux	page	45
B.931 - Formation professionnelle et apprentissage	page	47
B.932 - Enseignement	page	48
B.933 - Culture, sports et loisirs	page	50
B.934 - Santé et action sociale	page	51
B.935 - Aménagement des territoires	page	52
B.936 - Gestion des fonds européens	page	54
B.937 - Environnement	page	55
B.938 - Transports	page	57
B.939 - Action économique	page	60
B.940 - Impositions directe	page	61
B.941 - Autres impôts et taxes	page	62
B.942 - Dotations et participations	page	63
B.943 - Opérations financières	page	64
B.944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	page	65
B.945 - Provisions et autres opérations mixtes	page	66
B.946 - Transferts entre les sections	page	67
B.947 - Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement	page	68

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A/900 - Services généraux	page	69
A/901 - Formation professionnelle et apprentissage	page	71
A/902 - Enseignement	page	72
A/903 - Culture, sports et loisirs	page	74

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

A/904 - Santé et action sociale	page	75
A/905 - Aménagement des territoires	page	76
A/906 - Gestion des fonds européens	page	78
A/907 - Environnement	page	79
A/908 - Transports	page	81
A/909 - Action économique	page	84
A/930 - Services généraux	page	85
A/931 - Formation professionnelle et apprentissage	page	93
A/932 - Enseignement	page	94
A/933 - Culture, sports et loisirs	page	98
A/934 - Santé et action sociale	page	100
A/935 - Aménagement des territoires	page	101
A/936 - Gestion des fonds européens	page	103
A/937 - Environnement	page	104
A/938 - Transports	page	106
A/939 - Action économique	page	112

V - Budget Annexe ENERGIE	page	113
----------------------------------	------	-----

VI - Budget Annexe DSP	page	129
-------------------------------	------	-----

VII - Budget Annexe TRANSPORT	page	147
--------------------------------------	------	-----

VIII - Annexes

Présentation agrégée budget principal et budget annexe	page	164
Etat de la dette – Détail des crédits de trésorerie	page	166
Etat de la dette - Répartition par nature de dette	page	167
Etat de la dette - Répartition par structure de taux	page	172
Etat de la dette - Répartition de l'encours (typologie)	page	173
Etat de la dette – Détail des opérations de couverture	page	174
Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	page	176
Etat de la dette – Emprunts renégociés au cours de l'année n	page	177
Etat de la dette – Emprunts affectés au projet Nouvelle Route du Littoral	page	178
Délibération d'amortissement	page	179
Etat des provisions constituées	page	182
Prêts	page	183
Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	page	185
Equilibre des opérations financières - Dépenses	page	188
Equilibre des opérations financières - Recettes	page	189
Variation du patrimoine	page	190
Etat des emprunts garantis	page	215
Calcul du ratio d'endettement	page	222
Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subvention	page	223
Liste des subventions versées aux communes	page	259
Etat des dépenses engagées	page	265
Etat des recettes affectées	page	289
Etat des postes budgétaires de la Region	page	290
Actions de formation des élus	page	291
Etat relatif aux ressources et aux dépenses de la formation professionnelle des jeunes	page	292
Liste des sociétés à capitaux régionaux	page	294
Liste des organismes de regroupement	page	298
Etat relatif aux fonds européens	page	299
Fonds commun des services d'hébergement	page	309
Etat des taux et tarifs fiscaux	page	311
Etat des virements à partir des dépenses imprévues	page	312
Etat des virements entre chapitres	page	313
Etat relatif aux reports de crédits	page	314
Détails des crédits du CESER/CCEE	page	315

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale	860 896	Nombre de m2 de surface utile de bâtiments (3)	539 424
Longueur de la voirie régionale (en km)	645	Nombre d'organismes de coopération auxquels participe la région	

Informations fiscales (N-2)		
	Région	Pour mémoire, la moyenne nationale
Potentiel fiscal /habitant défini par l'article L. 4332-5 du CGCT (1)	92,86	

(1) Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	546,10
2	Produit des impositions directes/population	105,64
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	706,12
4	Dépenses d'équipement brut/population	525,23
5	Encours de dette/population (2)	1194,60
6	DGF/population	17,27
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (3)	31,51%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	
9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (3)	83,24%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	74,38%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	169,18%

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

I - INFORMATIONS GENERALES				
EXECUTION DU BUDGET - RESULTATS				
	RESULTAT DE L'EXERCICE			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A)(1)
TOTAL DU BUDGET	1 356 237 399,96	1 512 462 295,13	-71 815 022,73	A1 +84 409 872,44
Investissement	769 996 900,91	773 775 243,13	(2) -71 815 022,73	A2 -68 036 680,51
Dont 1068		100 770 169,49		
Fonctionnement	586 240 499,05	738 687 052,00	(3)	A3 +152 446 552,95

(1) Indiquer le signe (-) si dépenses>recettes, et (+) si recettes>dépenses

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.

	RESTES A REALISER (4)		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)(5)
TOTAL DES RAR		693 778,00	+693 778,00
Investissement		693 778,00	+693 778,00
Fonctionnement			

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe - si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

	RESULTAT CUMULE = (A)+(B) (6)
TOTAL	+85 103 650,44
Investissement	-67 342 902,51
Fonctionnement	+152 446 552,95

(6) Indiquer le signe : - si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET - RAR DEPENSES

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018 
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap.art.(2)/	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET - RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap./art.(2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		693 778,00
900	SERVICES GENERAUX	
901	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	
902	ENSEIGNEMENT	
903	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	
907	ENVIRONNEMENT	693 778,00
908	TRANSPORTS	
909	ACTION ECONOMIQUE	
921	TAXES NON AFFECTEES	
922	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	
923	DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES	
926	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS	
951	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
954	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		
930	SERVICES GENERAUX	
931	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	
932	ENSEIGNEMENT	
933	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	
934	SANTE ET ACTION SOCIALE	
935	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES	
937	ENVIRONNEMENT	
938	TRANSPORTS	
939	ACTION ECONOMIQUE	
940	IMPOSITIONS DIRECTES	
941	AUTRES IMPOTS ET TAXES	
942	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	
943	OPERATIONS FINANCIERES	
946	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS	

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée

II - PRESENTATION GENERALE
VUE D'ENSEMBLE
EXECUTION DU BUDGET CA

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	586 240 499,05	738 687 052,00
	Section d'investissement	769 996 900,91	773 775 243,13
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement(002)		
	Report en section d'investissement(001)	71 815 022,73	
		=	=
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		1 428 052 422,69	1 512 462 295,13
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		693 778,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		693 778,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	586 240 499,05	738 687 052,00
	Section d'investissement	841 811 923,64	774 469 021,13
	TOTAL CUMULE	1 428 052 422,69	1 513 156 073,13

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.4312.6 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.4312-5 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE

VUE D'ENSEMBLE

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

	DEPENSES			RECETTES		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	639 208 948,17	130 787 952,74	769 996 900,91	657 666 367,84	116 108 875,29	773 775 243,13
FONCTIONNEMENT	470 131 623,76	116 108 875,29	586 240 499,05	607 899 099,26	130 787 952,74	738 687 052,00
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)	1 109 340 571,93	246 896 828,03	1 356 237 399,96	1 265 565 467,10	246 896 828,03	1 512 462 295,13

(1) Total réalisations = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE
RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS

SECTION	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)(1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			DONT NON VENTILE	DONT 0 SERVICES GENERAUX (sauf 01)
		REALISATIONS (Mandats et titres émis)	CHARGES/PRO DUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N (1)		
AP VOTEES	629 565 200,00					
Dont dépenses imprévues (950)						
AE VOTEES	317 668 217,34					
Dont dépenses imprévues (952)	300 000,00					
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 160 720 428,39	841 811 923,64			257 999 145,97	4 385 249,12
90 Opérations ventilées	635 224 607,66	583 812 777,67				4 385 249,12
- en AP/CP (2)	632 770 511,72	583 282 501,36				4 385 249,12
- hors AP/CP (2)	2 454 095,94	530 276,31				
Dont opérations pour compte de tiers	116 463,31	85 958,19				
92 Opérations non ventilées	453 680 798,00	186 184 123,24			186 184 123,24	
001 Solde d'exécution section d'investissement	71 815 022,73	71 815 022,73			71 815 022,73	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 160 720 428,39	773 775 243,13		693 778,00	517 617 858,80	62 000,00
90 Opérations ventilées	263 387 600,00	256 157 384,33		693 778,00		62 000,00
- Recettes affectées	261 785 600,00	255 305 384,33		693 778,00		62 000,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la région	1 602 000,00	852 000,00				
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	668 579 971,74	416 847 689,31			416 847 689,31	
954 Produits des cessions d'immobilisations	4 695 508,00					
951 Virement de la section de fonctionnement	123 287 179,16					
922-1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	100 770 169,49	100 770 169,49			100 770 169,49	
001 Solde d'exécution section d'investissement						
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	741 697 979,50	583 430 527,13	2 809 971,92		136 658 620,41	91 937 671,67
93 Services ventilés	475 532 315,34	449 550 424,56	31 454,08			91 937 671,67
- en AE/CP	303 049 259,24	277 962 545,35				26 181 513,57
- hors AE/CP	172 483 056,10	171 587 879,21	31 454,08			65 756 158,10
94 Services communs non ventilés	142 878 485,00	133 880 102,57	2 778 517,84		136 658 620,41	
953 Virement à la section d'investissement	123 287 179,16					
002 Résultat de fonctionnement reporté						
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	741 697 979,50	738 614 321,36	72 730,64		584 249 032,85	82 668 036,36
93 Services ventilés	140 144 700,00	154 365 288,51	72 730,64			82 668 036,36
94 Services communs non ventilés	601 553 279,50	584 249 032,85			584 249 032,85	
002 Résultat de fonctionnement reporté						

(1) Pour les AP et les AE, indiquer les AP ou AE nouvelles votées ou anciennes modifiées au cours de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

II - PRESENTATION GENERALE

RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite)

1	2	3	4	5	6	7	8	9
FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	ENSEIGNEMENT	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	SANTE ET ACTION SOCIALE	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES	(FONCTION EN RESERVE)	ENVIRONNEMENT	TRANSPORTS	ACTION ECONOMIQUE
14 093 637,81	99 076 776,16	22 425 706,24	26 509,00	17 849 905,27		10 696 721,76	367 989 086,20	47 269 186,11
14 093 637,81	99 076 776,16	22 425 706,24	26 509,00	17 849 905,27		10 696 721,76	367 989 086,20	47 269 186,11
13 840 402,16	98 880 448,87	22 425 706,24	26 509,00	17 849 905,27		10 667 277,28	367 937 817,31	47 269 186,11
253 235,65	196 327,29					29 444,48	51 268,89	
	16 918,67						69 039,52	
6 785 522,08	49 850 144,49	106 217,57				2 017 597,98	196 835 599,45	500 302,76
6 785 522,08	49 850 144,49	106 217,57				2 017 597,98	196 835 599,45	500 302,76
6 785 522,08	48 998 144,49	106 217,57				2 017 597,98	196 835 599,45	500 302,76
	852 000,00							
116 777 752,59	80 326 337,95	22 799 750,39	1 487 792,39	1 400 460,42		15 336 767,01	91 361 134,40	28 154 211,82
116 777 752,59	80 326 337,95	22 799 750,39	1 487 792,39	1 400 460,42		15 336 767,01	91 361 134,40	28 154 211,82
116 768 198,51	25 731 437,79	16 240 962,05	1 487 792,39	1 400 460,42		15 336 767,01	46 661 201,79	28 154 211,82
9 554,08	54 594 900,16	6 558 788,34					44 699 932,61	
66 846 108,18	1 834 305,66	780 181,36	10 744,05	614 636,28		30 591,24	1 432 336,27	221 079,75
66 846 108,18	1 834 305,66	780 181,36	10 744,05	614 636,28		30 591,24	1 432 336,27	221 079,75

II - PRESENTATION GENERALE
EQUILIBRE FINANCIER - INVESTISSEMENT

OPERATIONS REELLES ET MIXTES - Réalisations (y compris sur les restes à réaliser N-1)

CHAPITRES	MANDATS	TITRES
90 Opérations ventilées	583 812 777,67	256 157 384,33
900 Services généraux	4 385 249,12	62 000,00
901 Formation professionnelle et apprentissage	14 093 637,81	6 785 522,08
902 Enseignement	99 076 776,16	49 850 144,49
903 Culture, sports et loisirs	22 425 706,24	106 217,57
904 Santé et action sociale	26 509,00	
905 Aménagement des territoires	17 849 905,27	
906 Gestion des fonds européens		
907 Environnement	10 696 721,76	2 017 597,98
908 Transports	367 989 086,20	196 835 599,45
909 Action économique	47 269 186,11	500 302,76
92 Opérations non ventilées	55 396 170,50	300 738 814,02
921 Taxes non affectées		2 072 918,89
922 Dotations et participations non affectées		59 665 895,13
923 Dettes et autres opérations financières (hors c/1068)	55 396 170,50	239 000 000,00
TOTAL	I 639 208 948,17	II 556 896 198,35
BESOINS D'AUTOFINANCEMENT (1) I-II		+82 312 749,82
OPERATIONS D'ORDRE		
925 Opérations patrimoniales (à l'intérieur de la section)		
926 Transferts entre sections	130 787 952,74	116 108 875,29
TOTAL	III 130 787 952,74	IV 116 108 875,29
AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE (1) IV-III		-14 679 077,45
TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		
TOTAL	I+III 769 996 900,91	II+IV 673 005 073,64
RESULTATS ANTERIEURS		
001 Solde exécution section investissement	V 71 815 022,73	VI
923-1068 Excédent de fonctionnement capitalisé		VII 100 770 169,49
TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		
TOTAL DE LA SECTION	I+III+V 841 811 923,64	II+IV+VI+VII 773 775 243,13
SOLDE D'EXECUTION (1) = recettes - dépenses		-68 036 680,51

(1) Mettre un signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent

II - PRESENTATION GENERALE
EQUILIBRE FINANCIER - FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018 
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

OPERATIONS REELLES ET MIXTES - Réalisations (y compris sur les restes à réaliser N-1)

CHAPITRES	MANDATS	TITRES
93 Opérations ventilées	449 581 878,64	154 438 019,15
930 Services généraux	91 937 671,67	82 668 036,36
931 Formation professionnelle et apprentissage	116 777 752,59	66 846 108,18
932 Enseignement	80 326 337,95	1 834 305,66
933 Culture, sports et loisirs	22 799 750,39	780 181,36
934 Santé et action sociale	1 487 792,39	10 744,05
935 Aménagement des territoires	1 400 460,42	614 636,28
936 Gestion des fonds européens		
937 Environnement	15 336 767,01	30 591,24
938 Transports	91 361 134,40	1 432 336,27
939 Action économique	28 154 211,82	221 079,75
94 Services communs non ventilés	20 549 745,12	453 461 080,11
940 Impositions directes	315 347,02	90 948 901,50
941 Autres impôts et taxes	2 239 725,61	269 598 184,56
942 Dotations et participations non affectées		92 609 444,46
943 Opérations financières	16 473 220,91	304 549,59
944 Frais de fonctionnement des groupes d'élus	411 429,58	
945 Provisions	1 110 022,00	
TOTAL des opérations réelles et mixtes	I 470 131 623,76	II 607 899 099,26
Solde des opérations réelles et mixtes II-I (1)		+137 767 475,50
OPERATIONS D'ORDRE		
946 Transferts entre sections	116 108 875,29	130 787 952,74
TOTAL	III 116 108 875,29	IV 130 787 952,74
AUTOFINANCEMENT DEGAGE (1) IV-III		+14 679 077,45
TOTAL DES OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		
TOTAL	I+III 586 240 499,05	II+IV 738 687 052,00
RESULTATS ANTERIEURS		
002 Résultat de fonctionnement reporté de N-1	V	VI
TOTAL CUMUL DE LA SECTION		
TOTAL DE LA SECTION	I+III+V 586 240 499,05	II+IV+VI 738 687 052,00
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION (1) (recettes-dépenses)		+152 446 552,95

(1) Mettre un signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent

II - PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE - DEPENSES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N- 1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (mandats et titres émis)	RESTES A REALISER AU 31/12/N	
Dépenses d'investissement - Total		1 160 720 428,39	841 811 923,64		318 908 504,75
Sous total des opérations réelles et mixtes		942 241 592,66	639 208 948,17		303 032 644,49
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	19 500 000,00	19 500 000,00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	287 538 985,00	35 918 170,50		251 620 814,50
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS ET SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors 204)	11 653 372,12	5 139 268,66		6 514 103,46
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	109 656 720,75	90 890 734,86		18 765 985,89
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	391 737 456,80	367 418 099,98		24 319 356,82
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION	8 670,00	670,00		8 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	79 888 497,10	79 525 243,40		363 253,70
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	42 079 375,00	40 668 750,00		1 410 625,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	62 052,58	62 052,58		
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	116 463,31	85 958,19		30 505,12
Sous total des opérations d'ordre		146 663 813,00	130 787 952,74		15 875 860,26
925	OPERATIONS PATRIMONIALES				
926	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS	146 663 813,00	130 787 952,74		15 875 860,26
Pour information : 001 Solde d'exécution de la SI reporté N-1		71 815 022,73	71 815 022,73		

II - PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE - DEPENSES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N- 1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES/PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N	
Dépenses de fonctionnement - Total		741 697 979,50	583 430 527,13	2 809 971,92		32 170 301,29
Sous total des opérations réelles		499 426 348,34	467 321 651,84	2 809 971,92		29 294 724,58
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	48 462 723,37	41 699 352,40	31 454,08		6 731 916,89
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	148 306 234,00	148 148 420,82			157 813,18
014	ATTENUATION DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES D'ACTIVITE	276 673 268,80	258 042 811,20			18 630 457,60
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	508 699,61	410 777,34			97 922,27
66	CHARGES FINANCIERES	19 690 985,00	13 694 703,07	2 778 517,84		3 217 764,09
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 624 407,56	4 215 565,01			408 842,55
945	PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES	1 160 030,00	1 110 022,00			50 008,00
Sous total des opérations d'ordre		242 271 631,16	116 108 875,29			2 875 576,71
946	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS	118 984 452,00	116 108 875,29			2 875 576,71
947	TRANSFERTS A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
953	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	123 287 179,16				
Pour information : 002 Résultat de fonctionnement reporté N-1						

II - PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE - RECETTES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N- 1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (mandats et titres émis)	RESTES A REALISER AU 31/12/N	
Recettes d'investissement - Total		1 160 720 428,39	773 775 243,13	693 778,00	262 964 228,10
Sous total des opérations réelles		817 678 627,74	556 896 198,35	693 778,00	260 088 651,39
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)	57 000 000,00	59 665 895,13		-2 665 895,13
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	264 765 600,00	255 448 017,64	693 778,00	8 623 804,36
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	489 615 519,74	239 012 000,00		250 603 519,74
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (BUDGETS ANNEXES REGIES NON PERSONNALISÉES)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors 204) (1)		76 595,59		-76 595,59
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (1)		257 554,38		-257 554,38
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (1)		284 140,37		-284 140,37
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (1)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (1)		951 995,24		-951 995,24
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		348 000,00		-348 000,00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1 602 000,00	852 000,00		750 000,00
954	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	4 695 508,00			
Sous total des opérations d'ordre		242 271 631,16	116 108 875,29		2 875 576,71
925	OPERATIONS PATRIMONIALES				
926	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS	118 984 452,00	116 108 875,29		2 875 576,71
951	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	123 287 179,16			
922-1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	100 770 169,49	100 770 169,49		
Pour information : 001 solde d'exécution de la SI reporté N-1					

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

II - PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE - RECETTES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N- 1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES/PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N	
Recettes de fonctionnement - Total		741 697 979,50	738 614 321,36	72 730,64		3 010 927,50
Sous total des opérations réelles		595 034 166,50	607 826 368,62	72 730,64		-12 864 932,76
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	889 000,00	1 138 784,22	72 730,64		-322 514,86
73	IMPOTS ET TAXES (hors c/731)	335 575 602,50	338 087 280,06			-2 511 677,56
731	IMPOTS LOCAUX	59 720 496,00	59 900 493,00			-179 997,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	194 473 576,00	201 683 432,97			-7 209 856,97
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 351 000,00	2 358 754,58			-7 754,58
013	ATTENUATION DE CHARGES	1 620 000,00	2 766 960,44			-1 146 960,44
76	PRODUITS FINANCIERS	100 000,00	194 373,97			-94 373,97
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	304 492,00	1 696 289,38			-1 391 797,38
945	PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES					
Sous total des opérations d'ordre		146 663 813,00	130 787 952,74			15 875 860,26
946	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS	146 663 813,00	130 787 952,74			15 875 860,26
947	TRANSFERTS A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
947	TRANSFERTS DANS SECTION FONCTIONNEMENT					
Pour information : 002 Résultat de fonctionnement reporté N-1						

III - VOTE DU BUDGET							
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES							
Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS(BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP
			REALISATIONS(mandats émis)	RESTES A REALISER au 31/12/N			
Dépenses d'investissement - Total		1 160 720 428,39	841 811 923,64		318 908 504,75	583 282 501,36	258 529 422,28
90	Opérations ventilées	635 224 607,66	583 812 777,67		51 411 829,99	583 282 501,36	530 276,31
900	SERVICES GENERAUX	7 933 727,30	4 385 249,12		3 548 478,18	4 385 249,12	
901	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	14 290 900,00	14 093 637,81		197 262,19	13 840 402,16	253 235,65
902	ENSEIGNEMENT	99 446 463,19	99 076 776,16		369 687,03	98 880 448,87	196 327,29
903	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	26 752 600,00	22 425 706,24		4 326 893,76	22 425 706,24	
904	SANTE ET ACTION SOCIALE	266 000,00	26 509,00		239 491,00	26 509,00	
905	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES	26 926 054,30	17 849 905,27		9 076 149,03	17 849 905,27	
906	(FONCTION EN RESERVE)						
907	ENVIRONNEMENT	14 047 471,17	10 696 721,76		3 350 749,41	10 667 277,28	29 444,48
908	TRANSPORTS	389 733 416,70	367 989 086,20		21 744 330,50	367 937 817,31	51 268,89
909	ACTION ECONOMIQUE	55 827 975,00	47 269 186,11		8 558 788,89	47 269 186,11	
92	Opération non ventilées	453 680 798,00	186 184 123,24		267 496 674,76		186 184 123,24
921	TAXES NON AFFECTEES						
922	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS						
923	DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES	307 016 985,00	55 396 170,50		251 620 814,50		55 396 170,50
925	OPERATIONS PATRIMONIALES						
926	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS	146 663 813,00	130 787 952,74		15 875 860,26		130 787 952,74
95	Chapitre de prévision sans réalisation						
950	DEPENSES IMPREVUES (DANS LE CADRE D'UNE .AP)						
Pour information : 001 Solde d'exécution de la SI reporté N-1		71 815 022,73	71 815 022,73				

III - VOTE DU BUDGET					
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES					
Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS(BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS(titres émis)	RESTES A REALISER au 31/12/N	
Recettes d'investissement - Total		1 160 720 428,39	773 775 243,13	693 778,00	386 251 407,26
90	Opérations ventilées	263 387 600,00	256 157 384,33	693 778,00	6 536 437,67
900	SERVICES GENERAUX		62 000,00		-62 000,00
901	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	11 475 700,00	6 785 522,08		4 690 177,92
902	ENSEIGNEMENT	49 173 500,00	49 850 144,49		-676 644,49
903	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS		106 217,57		-106 217,57
904	SANTE ET ACTION SOCIALE				
905	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES				
906	(FONCTION EN RESERVE)				
907	ENVIRONNEMENT	2 550 000,00	2 017 597,98	693 778,00	-161 375,98
908	TRANSPORTS	200 188 400,00	196 835 599,45		3 352 800,55
909	ACTION ECONOMIQUE		500 302,76		-500 302,76
92	Opération non ventilées	668 579 971,74	416 847 689,31		251 732 282,43
921	TAXES NON AFFECTEES	2 980 000,00	2 072 918,89		907 081,11
922	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS (sauf R922-1068)	57 000 000,00	59 665 895,13		-2 665 895,13
923	DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES	590 385 689,23	339 770 169,49		250 615 519,74
926	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS	118 984 452,00	116 108 875,29		2 875 576,71
95	Chapitre de prévision sans réalisation	127 982 687,16			127 982 687,16
951	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	123 287 179,16			123 287 179,16
954	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	4 695 508,00			4 695 508,00
922-1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (2)	100 770 169,49	100 770 169,49		
Pour information : 001 solde d.exécution de la SI reporté N-1					

(1) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission d'un titre ou d'un mandat (opération sans réalisation).

(2) Il s'agit des seules écritures d'ordre mixte au 1068.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 900 - SERVICES GENERAUX

AP (1)=	
---------	--

Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
	20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
	201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)	30 731,00	7 555 934,30	53 644,00	30 000,00	12 000,00
Réalisations	26 713,49	4 102 491,86	26 225,95	2 170,00	1 251,42
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi	4 017,51	3 453 442,44	27 418,05	27 830,00	10 748,58

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)					
Réalisations					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)					
-Financement par le tiers de l'op.					
Réalisations		62 000,00			
-Financement par le tiers de l'op.					
Restes à réaliser					
-Financement par le tiers de l'op.					
Crédits sans emploi		-62 000,00			
-Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 900 - SERVICES GENERAUX

AP (1)=

Libellé	3 SECURITE	4 ACTIONS INTERREGIONALES,EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					TOTAL DU CHAPITRE
		41	42	43	44	48	
		ACTIONS INTERREGIONAL ES	ACTIONS EUROPEENNES	ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMEN T	AUTRES ACTIONS INTERNATIONAL ES	

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE A

Crédits votés (2)						226 418,00	7 908 727,30
Réalisations						226 396,40	4 385 249,12
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi						21,60	3 523 478,18

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE A

Crédits votés (2)						25 000,00	25 000,00
Réalisations							
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi						25 000,00	25 000,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)							
-Financement par le tiers de l'op.							
Réalisations							62 000,00
-Financement par le tiers de l'op.							
Restes à réaliser							
-Financement par le tiers de l'op.							
Crédits sans emploi							-62 000,00
-Financement par le tiers de l'op.							

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 901 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

AP (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNE LLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
---------	--------------------------	---------------------------------------	--------------------	---	----------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)	6 170 332,02	5 937 778,79	1 844 908,54	84 645,00	14 037 664,35
Réalisations	6 168 326,64	5 905 941,01	1 686 255,79	79 878,72	13 840 402,16
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi	2 005,38	31 837,78	158 652,75	4 766,28	197 262,19

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)		253 235,65			253 235,65
Réalisations		253 235,65			253 235,65
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)		11 475 700,00			11 475 700,00
-Financement par le tiers de l'op.					
Réalisations	432,60	6 785 089,48			6 785 522,08
-Financement par le tiers de l'op.					
Restes à réaliser					
-Financement par le tiers de l'op.					
Crédits sans emploi	-432,60	4 690 610,52			4 690 177,92
-Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT

AP (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	2 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
			21 COLLEGES	22 LYCEES PUBLICS	23 LYCEES PRIVES	24 PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)		15 000 000,00		83 310 424,59	171 636,00	
Réalisations		14 862 569,11		83 095 138,06	171 635,55	
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi		137 430,89		215 286,53		

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)				196 327,29		
Réalisations				196 327,29		
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)				48 321 500,00		
-Financement par le tiers de l'op.						
Réalisations				48 998 144,49		
-Financement par le tiers de l'op.						
Restes à réaliser						
-Financement par le tiers de l'op.						
Crédits sans emploi				-676 644,49		
-Financement par le tiers de l'op.						

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT

AP (1)=

Libellé	3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU CHAPITRE
---------	--------------------------------	---------------	--	----------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE A

Crédits votés (2)	768 075,31			99 250 135,90
Réalisations	751 106,15			98 880 448,87
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi	16 969,16			369 686,58

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE A

Crédits votés (2)				196 327,29
Réalisations				196 327,29
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)	852 000,00			49 173 500,00
-Financement par le tiers de l'op.	852 000,00			852 000,00
Réalisations	852 000,00			49 850 144,49
-Financement par le tiers de l'op.	852 000,00			852 000,00
Restes à réaliser				
-Financement par le tiers de l'op.				
Crédits sans emploi				-676 644,49
-Financement par le tiers de l'op.				

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 903 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

AP (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS	7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
		11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUE, MUSEES, MON UMENTS)				

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)	14 930 997,00	3 110 136,63	2 408 247,00	2 916 040,09	3 156 653,03	3 526,25	26 525 600,00
Réalisations	13 294 712,52	2 677 793,27	2 246 773,74	1 532 826,34	2 670 074,12	3 526,25	22 425 706,24
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi	1 636 284,48	432 343,36	161 473,26	1 383 213,75	486 578,91		4 099 893,76

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)	52 000,00		175 000,00				227 000,00
Réalisations							
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi	52 000,00		175 000,00				227 000,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)							
-Financement par le tiers de l'op.							
Réalisations	17 511,97		70 705,60	18 000,00			106 217,57
-Financement par le tiers de l'op.							
Restes à réaliser							
-Financement par le tiers de l'op.							
Crédits sans emploi	-17 511,97		-70 705,60	-18 000,00			-106 217,57
-Financement par le tiers de l'op.							

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 904 - SANTE ET ACTION SOCIALE

AP (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
---------	--------------------------	------------	---------------------	------------------------------	----------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)				266 000,00	266 000,00
Réalisations				26 509,00	26 509,00
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi				239 491,00	239 491,00

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)					
Réalisations					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi				239 491,00	239 491,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)					
-Financement par le tiers de l'op.					
Réalisations					
-Financement par le tiers de l'op.					
Restes à réaliser					
-Financement par le tiers de l'op.					
Crédits sans emploi					
-Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 905 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

AP (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIO NS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMEN T	4 HABITAT - (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
---------	--------------------------	-------------------------------	---	---	------------------------------	--

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)	255 092,69		4 890 000,00	322 000,00	8 726 000,00	
Réalisations	108 660,65		2 391 486,12	26 811,75	8 724 485,85	
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi	146 432,04		2 498 513,88	295 188,25	1 514,15	

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)	4 800,00					
Réalisations						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi	4 800,00					

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)						
-Financement par le tiers de l'op.						
Réalisations						
-Financement par le tiers de l'op.						
Restes à réaliser						
-Financement par le tiers de l'op.						
Crédits sans emploi						
-Financement par le tiers de l'op.						

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 905 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

AP (1)=

Libellé	6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATIO N	7 SECURITE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
---------	---	---------------	------------------------	----------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE A

Crédits votés (2)	8 160 000,00	149 554,30	2 888 607,31	25 391 254,30
Réalisations	5 151 865,07	2 521,00	1 444 074,83	17 849 905,27
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi	3 008 134,93	147 033,30	1 444 532,48	7 541 349,03

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE A

Crédits votés (2)	1 470 000,00		60 000,00	1 534 800,00
Réalisations				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi	1 470 000,00		60 000,00	1 534 800,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)				
-Financement par le tiers de l'op.				
Réalisations				
-Financement par le tiers de l'op.				
Restes à réaliser				
-Financement par le tiers de l'op.				
Crédits sans emploi				
-Financement par le tiers de l'op.				

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 906 - (FONCTION EN RESERVE)

AP (1)=

	1	2	3		TOTAL DU CHAPITRE
			30	31	

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)					
Réalisations					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)					
Réalisations					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)					
-Financement par le tiers de l'op.					
Réalisations					
-Financement par le tiers de l'op.					
Restes à réaliser					
-Financement par le tiers de l'op.					
Crédits sans emploi					
-Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 907 - ENVIRONNEMENT

AP (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALE S	2 ACTIONS EN MATIERE DES DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
---------	--------------------------	-----------------------------------	---	----------------------------	----------------------------	--------------------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)			519 612,00		2 352 016,17	10 166 700,00
Réalisations			204 031,29		470 491,63	9 703 291,94
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi			315 580,71		1 881 524,54	463 408,06

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)					30 000,00	
Réalisations					29 444,48	
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi					555,52	

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)						2 550 000,00
-Financement par le tiers de l'op.						
Réalisations						2 017 597,98
-Financement par le tiers de l'op.						
Restes à réaliser						693 778,00
-Financement par le tiers de l'op.						
Crédits sans emploi						-161 375,98
-Financement par le tiers de l'op.						

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 907 - ENVIRONNEMENT

AP (1)=

Libellé	6 PATRIMOINE NATUREL	7 ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
---------	----------------------------	---	------------------------	----------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE A

Crédits votés (2)	919 143,00			13 957 471,17
Réalisations	289 462,42			10 667 277,28
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi	629 680,58			3 290 193,89

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE A

Crédits votés (2)	60 000,00			90 000,00
Réalisations				29 444,48
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi	60 000,00			60 555,52

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)				2 550 000,00
-Financement par le tiers de l'op.				
Réalisations				2 017 597,98
-Financement par le tiers de l'op.				
Restes à réaliser				693 778,00
-Financement par le tiers de l'op.				
Crédits sans emploi				-161 375,98
-Financement par le tiers de l'op.				

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 90

**CHAPITRE 908 -
TRANSPORTS**

AP (1)= 0

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRANSPORTS EN COMMUN DES VOYAGEURS						
		10 SERVICES COMMUNS	11 TRANSPORT FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS	12 GARES ET AUTRES INFRASTRUCTURE S FERROVIAIRES	13	14	15	18 AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)	945,00							7 340 000,00
Réalisations	940,69							5 557 834,22
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi	4,31							1 782 165,78

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)								15 125,00
Réalisations								15 122,15
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								2,85

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)								685 000,00
-Financement par le tiers de l'op.								
Réalisations								707 096,34
-Financement par le tiers de l'op.								
Restes à réaliser								
-Financement par le tiers de l'op.								
Crédits sans emploi								-22 096,34
-Financement par le tiers de l'op.								

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

	Libellé	2 ROUTES ET VOIRIES						81 TRANSPORTS AERIENS
		21 VOIRIE NATIONALE	22 VOIRIE REGIONALE	24 VOIRIE COMMUNALE	25 SECURITE ROUTIERE	28 AUTRES LIAISONS	SECURITE	

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE A

Crédits votés (2)		379 204 267,88	612 000,00		1 959 893,82		
Réalisations		359 424 345,80	610 380,71		1 911 815,89		
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi		19 779 922,08	1 619,29		48 077,93		

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE A

Crédits votés (2)		43 685,00					
Réalisations		36 146,74					
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi		7 538,26					

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)		198 753 400,00			750 000,00		
-Financement par le tiers de l'op.					750 000,00		
Réalisations		195 988 503,11			140 000,00		
-Financement par le tiers de l'op.							
Restes à réaliser							
-Financement par le tiers de l'op.							
Crédits sans emploi		2 764 896,89			610 000,00		
-Financement par le tiers de l'op.					750 000,00		

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

Libellé	8 AUTRES TRANSPORTS						TOTAL DU CHAPITRE
	82 TRANSPORTS MARITIMES	83 TRANSPORTS FLUVIAUX	84 TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISE S	85 LIAISONS MULTIMODALE S	86 INFRASTRUCT URES PORTUAIRES ET AEROPORTUAI RES	88 AUTRES	

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE A

Crédits votés (2)					557 500,00		389 674 606,70
Réalisations					432 500,00		367 937 817,31
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi					125 000,00		21 736 789,39

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE A

Crédits votés (2)							58 810,00
Réalisations							51 268,89
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi							7 541,11

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)							200 188 400,00
-Financement par le tiers de l'op.							750 000,00
Réalisations							196 835 599,45
-Financement par le tiers de l'op.							
Restes à réaliser							
-Financement par le tiers de l'op.							
Crédits sans emploi							3 352 800,55
-Financement par le tiers de l'op.							750 000,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 909 - ACTION ECONOMIQUE

AP (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE, P ECHE, AGRO- INDUSTRIE	4 INDUSTRIE, ARTI SANAT, COMMER CE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
---------	--------------------------	--	---------------------------------	---	---	---------------------------------	----------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)		46 651 903,00	2 054 493,03	107 967,00	5 877 301,00	1 067 387,97	55 759 052,00
Réalizations		41 415 357,63	808 444,27	27 219,90	4 202 827,34	815 336,97	47 269 186,11
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi		5 236 545,37	1 246 048,76	80 747,10	1 674 473,66	252 051,00	8 489 865,89

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)		68 923,00					68 923,00
Réalizations							
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi		68 923,00					68 923,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)							
-Financement par le tiers de l'op.							
Réalizations		348 000,00			114 854,97	37 447,79	500 302,76
-Financement par le tiers de l'op.							
Restes à réaliser							
-Financement par le tiers de l'op.							
Crédits sans emploi		-348 000,00			-114 854,97	-37 447,79	-500 302,76
-Financement par le tiers de l'op.							

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES

Détails par articles

CHAPITRE 921 - TAXES NON AFFECTEES

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES(OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES				
	RECETTES	2 980 000,00	2 072 918,89		907 081,11
1337	FONDS REGIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT ET L EMPLOI	2 980 000,00	2 072 918,89		907 081,11

1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES	A 922
Détails par articles	

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
 Reçu en préfecture le 04/07/2018
 Affiché le 04/07/2018 
 ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

CHAPITRE 922 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES(OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES(2)				
	RECETTES	57 000 000,00	59 665 895,13		-2 665 895,13
10222	F.C.T.V.A.	57 000 000,00	59 665 895,13		-2 665 895,13

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Reversement de dotations (trop perçu).



III - VOTE DU BUDGET
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détails par articles

CHAPITRE 923 - DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES(OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	307 016 985,00	55 396 170,50		251 620 814,50
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	250 000 000,00			250 000 000,00
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT - EMPRUNTS EN EUROS	29 281 691,00	27 660 876,50		1 620 814,50
103	PLAN DE RELANCE FCTVA	19 500 000,00	19 500 000,00		
16441	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT - OPERATIONS AFFÉRENTES À L'EMPRUN	8 235 294,00	8 235 294,00		
	RECETTES	590 385 689,23	339 770 169,49		250 615 519,74
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	250 000 000,00			250 000 000,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	100 770 169,49	100 770 169,49		
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT - EMPRUNTS EN EUROS	50 000 000,00	50 000 000,00		
16441	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT -OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUN	189 615 519,74	189 000 000,00		615 519,74

1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES	A 925
Détails par articles	

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
 Reçu en préfecture le 04/07/2018
 Affiché le 04/07/2018 
 ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

CHAPITRE 925 - OPERATIONS PATRIMONIALES

Article/ compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI
	<i>DEPENSES (2)</i>			
	<i>RECETTES (2)</i>			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES

Détails par articles

CHAPITRE 926 - TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS

Article/ compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI
	DEPENSES DE L'EXERCICE (2)	146 663 813,00	130 787 952,74	15 875 860,26
	<i>Reprises sur autofinancement</i>	<i>146 663 813,00</i>	<i>130 787 952,74</i>	<i>15 875 860,26</i>
13932	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DRES	34 255 000,00	34 255 000,00	
198	NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS	88 198 550,00	84 106 868,44	4 091 681,56
13937	FONDS REGIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT ET L EMPLOI	418 996,00	418 995,63	0,37
139172	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - FEDER	23 275 312,00	11 946 470,49	11 328 841,51
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	2 535,00	2 534,81	0,19
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	460 285,00	5 307,30	454 977,70
13913	SUBV D'EQUIP TRANFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	53 135,00	52 776,07	358,93
	<i>Charges transférées</i>			
	RECETTES DE L'EXERCICE (3)	118 984 452,00	116 108 875,29	2 875 576,71
280432	AMORTISSEMENT	986 609,14	986 609,14	
281312	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS SCOLAIRES	13 790 427,23	13 790 427,23	
280422	AMORTISSEMENT	1 153 847,28	1 152 033,21	1 814,07
2804422	AMORTISSEMENT	13 536,73	13 536,73	
282838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	2 388,62	2 388,62	
28031	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	2 825 988,64	2 825 981,51	7,13
2817314	BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	69 427,48	70 701,69	-1 274,21
2817848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER	5 867,56	5 867,56	
280421	AMORTISSEMENT	22 116 778,01	22 105 800,20	10 977,81
2817578	AMORT MAT OUTIL TECHN AUTRE MAT TECHNIQUE	102 043,77	102 043,77	
2804122	AMORTISSEMENT	1 368 729,83	1 368 729,83	
2804181	AMORTISSEMENT	6 668 048,52	6 646 445,78	21 602,74
28185	MATERIEL DE TELEPHONIE	4 103,52	4 103,52	
281848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRES	443 511,37	667 175,39	-223 664,02
281352	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS PRIVES		504,16	-504,16
261	TITRES DE PARTICIPATION	150 000,00	150 000,00	
28032	AMORTISSEMENTS DES FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	139 680,55	140 590,18	-909,63
2804162	AMORTISSEMENT	222 399,79	222 399,79	
28051	AMORTISSEMENT COMPTE 2051	594 019,18	958 348,90	-364 329,72
281838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	547 447,47	723 555,15	-176 107,68
2804112	AMORTISSEMENT BATIMENT ET INST	1 919 859,17	1 919 859,17	
2804141	AMORTISSEMENT	3 285 604,30	3 268 191,23	17 413,07
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	146 658,49	227 829,30	-81 170,81
2804132	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	180 757,78	178 083,28	2 674,50
281841	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRES	199 536,65	199 436,40	100,25
281351	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS PUBLICS	278 476,56	289 085,42	-10 608,86
28033	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'INSERTION	1 813,28	1 813,28	
281318	AMORTISSEMENT DES AUTRES BATIMENTS PUBLICS	5 392 101,41	5 493 186,75	-101 085,34
281311	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS	2 212 975,72	2 349 838,09	-136 862,37
28121	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES PLANTATIONS	97,65	97,65	

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES

Détails par articles

CHAPITRE 926 - TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS

2804152	AMORTISSEMENT	3 803 973,85	3 837 465,47	-33 491,62
28128	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPO AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	10 488,44	10 488,44	
28045	AMORTISSEMENT 28045		2 638 488,05	-2 638 488,05
28188	AUTRES	511 697,31	557 239,29	-45 541,98
2804142	AMORTISSEMENT	19 886 170,89	20 046 064,73	-159 893,84
2808	AMORTISSEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	245 707,88	271 310,04	-25 602,16
28132	AMORTISSEMENTS BATIMENTS PRIVES	6 584 047,02	13 782,56	6 570 264,46
2804133	AMORTISSEMENT COMPTE 204133	626,76	626,76	
280431	AMORTISSEMENT	7 636 406,95	7 420 655,47	215 751,48
281314	AMORTISSEMENTS DES BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	547 391,42	553 725,69	-6 334,27
192	PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	154 492,00	154 492,00	
2804121	AMORTISSEMENT	47 008,00	52 757,76	-5 749,76
2804182	AMORTISSEMENT	2 987 797,51	2 982 302,17	5 495,34
2817831	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	17 674,21	32 635,41	-14 961,20
281828	AMORT MAT TRANSPORT AUTRES MAT TRANSPORT	1 355 192,40	1 342 611,35	12 581,05
281831	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	13 569,73	13 569,73	
2804151	AMORTISSEMENT	9 350 631,34	9 266 819,67	83 811,67
281578	AMORT AUTRE MAT TECHNIQUE	332 169,63	372 506,81	-40 337,18
281572	AMORT MAT TECH SCOLAIRE	642 067,35	642 067,35	
281735	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS	34 603,61	34 603,61	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.

(3) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

III - VOTE DU BUDGET							
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES							
Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS(BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE
			REALISATIONS(mandats émis)	RESTES A REALISER au 31/12/N(1)			
Dépenses de fonctionnement - Total		741 697 979,50	586 240 499,05		155 457 480,45	278 015 508,06	308 224 990,99
93	Services ventilés	475 532 315,34	449 581 878,64		25 950 436,70	277 962 545,35	171 619 333,29
930	SERVICES GENERAUX	97 492 381,00	91 937 671,67		5 554 709,33	26 181 513,57	65 756 158,10
931	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	117 700 000,00	116 777 752,59		922 247,41	116 768 198,51	9 554,08
932	ENSEIGNEMENT	84 140 000,34	80 326 337,95		3 813 662,39	25 731 437,79	54 594 900,16
933	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	24 910 300,00	22 799 750,39		2 110 549,61	16 240 962,05	6 558 788,34
934	SANTE ET ACTION SOCIALE	1 906 956,00	1 487 792,39		419 163,61	1 487 792,39	
935	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES	2 916 000,00	1 400 460,42		1 515 539,58	1 400 460,42	
936	(FONCTION EN RESERVE)						
937	ENVIRONNEMENT	19 348 297,00	15 336 767,01		4 011 529,99	15 336 767,01	
938	TRANSPORTS	93 900 580,00	91 361 134,40		2 539 445,60	46 661 201,79	44 699 932,61
939	ACTION ECONOMIQUE	33 217 801,00	28 154 211,82		5 063 589,18	28 154 211,82	
94	Services communs non ventilés	142 878 485,00	136 658 620,41		6 219 864,59	52 962,71	136 605 657,70
940	IMPOSITIONS DIRECTES	343 666,00	315 347,02		28 318,98		315 347,02
941	AUTRES IMPOTS ET TAXES	2 240 000,00	2 239 725,61		274,39		2 239 725,61
942	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS						
943	OPERATIONS FINANCIERES	19 640 985,00	16 473 220,91		3 167 764,09		16 473 220,91
944	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	509 352,00	411 429,58		97 922,42	52 962,71	358 466,87
945	PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES	1 160 030,00	1 110 022,00		50 008,00		1 110 022,00
946	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS	118 984 452,00	116 108 875,29		2 875 576,71		116 108 875,29
947	TRANSFERTS A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						
95	Chapitre de prévision sans réalisation	123 287 179,16			123 287 179,16		
952	DEPENSES IMPREVUES (DANS LE CADRE D'UNE A.E)						
953	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	123 287 179,16			123 287 179,16		
TOTAL des groupes fonctionnels		741 697 979,50	586 240 499,05		155 457 480,45	278 015 508,06	308 224 990,99
Pour information : 002 Résultat antérieur reporté N-1							

(1) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres ou de mandats (opérations sans réalisation).

III - VOTE DU BUDGET					
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES					
Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS(BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS(titres émis)	RESTES A REALISER au 31/12/N(1)	
Recettes de fonctionnement - Total		741 697 979,50	738 687 052,00		3 010 927,50
93	Services ventilés	140 144 700,00	154 438 019,15		-14 293 319,15
930	SERVICES GENERAUX	72 748 500,00	82 668 036,36		-9 919 536,36
931	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	61 961 200,00	66 846 108,18		-4 884 908,18
932	ENSEIGNEMENT	1 400 000,00	1 834 305,66		-434 305,66
933	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	1 113 000,00	780 181,36		332 818,64
934	SANTE ET ACTION SOCIALE		10 744,05		-10 744,05
935	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES	139 000,00	614 636,28		-475 636,28
936	(FONCTION EN RESERVE)				
937	ENVIRONNEMENT		30 591,24		-30 591,24
938	TRANSPORTS	700 000,00	1 432 336,27		-732 336,27
939	ACTION ECONOMIQUE	2 083 000,00	221 079,75		1 861 920,25
94	Services communs non ventilés	601 553 279,50	584 249 032,85		17 304 246,65
940	IMPOSITIONS DIRECTES	91 092 778,50	90 948 901,50		143 877,00
941	AUTRES IMPOTS ET TAXES	271 230 000,00	269 598 184,56		1 631 815,44
942	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	92 162 196,00	92 609 444,46		-447 248,46
943	OPERATIONS FINANCIERES	404 492,00	304 549,59		99 942,41
944	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS				
945	PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES				
946	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS	146 663 813,00	130 787 952,74		15 875 860,26
947	TRANSFERTS A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
TOTAL des groupes fonctionnels		741 697 979,50	738 687 052,00		3 010 927,50
Pour information : 002 Résultat antérieur reporté N-1					

(1) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres ou de mandats (opérations sans réalisation).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 930 - SERVICES GENERAUX

AE (1)=

Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
	20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
	201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés(2)	3 753 729,00	19 939 615,77	2 382 824,00	1 262 500,00	744 000,00	
Réalisations	3 685 720,66	17 467 185,93	2 148 049,96	982 725,85	666 107,32	
Rattachement						
Crédits sans emploi	68 008,34	2 472 429,84	234 774,04	279 774,15	77 892,68	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés(2)	65 119 280,00	974 512,61				
Réalisations	65 094 464,00	630 240,02				
Rattachement		31 454,08				
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi	24 816,00	312 818,51				
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés(2)	2 470 000,00	500 000,00				
Réalisations	3 784 065,50	1 256 084,55	1 037,90			
Rattachement						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi	-1 314 065,50	-756 084,55	-1 037,90			

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 930 - SERVICES GENERAUX

AE (1)=

Libellé	3 SECURITE	4 ACTIONS INTERREGIONALES, EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					TOTAL DU CHAPITRE
		41	42	43	44	48	
		ACTIONS INTERREGIONAL ES	ACTIONS EUROPEENNES	ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMEN T	AUTRES ACTIONS INTERNATIONAL ES	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE							
Crédits votés(2)		13 820,00	747 000,00			2 555 099,62	31 398 588,39
Réalisations		2 498,36	469 827,41			759 398,08	26 181 513,57
Rattachement							
Crédits sans emploi		11 321,64	277 172,59			1 795 701,54	5 217 074,82
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE							
Crédits votés(2)							66 093 792,61
Réalisations							65 724 704,02
Rattachement							31 454,08
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi							337 634,51
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Crédits votés(2)			6 866 500,00	62 912 000,00			72 748 500,00
Réalisations			3 063 511,35	74 455 308,99		108 028,07	82 668 036,36
Rattachement							
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi			3 802 988,65	-11 543 308,99		-108 028,07	-9 919 536,36

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées de

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU BUDGET	II
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	B 9

CHAPITRE 931 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

AE (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNE LLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés(2)	8 744 556,11	55 628 849,78	35 479 194,50	17 837 076,61	117 689 677,00
Réalisations	8 743 706,93	54 870 022,72	35 333 711,05	17 820 757,81	116 768 198,51
Rattachement					
Crédits sans emploi	849,18	758 827,06	145 483,45	16 318,80	921 478,49
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés(2)		10 323,00			10 323,00
Réalisations		9 554,08			9 554,08
Rattachement					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi		768,92			768,92
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Crédits votés(2)	14 944 145,00	2 000 000,00	45 017 055,00		61 961 200,00
Réalisations	14 702 265,03	2 981 748,85	49 160 548,00	1 546,30	66 846 108,18
Rattachement					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi	241 879,97	-981 748,85	-4 143 493,00	-1 546,30	-4 884 908,18

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

AE (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	2 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
			21 COLLEGES	22 LYCEES PUBLICS	23 LYCEES PRIVES	24 PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES
			DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT			
Crédits votés(2)	5 129 075,55			14 676 452,31	1 730 421,48	
Réalisations	2 851 577,13			14 091 147,15	1 730 421,48	
Rattachement						
Crédits sans emploi	2 277 498,42			585 305,16		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés(2)				54 758 000,00		
Réalisations				54 594 900,16		
Rattachement						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi				163 099,84		
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés(2)				1 400 000,00		
Réalisations	650,00			1 607 648,21		
Rattachement						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi	-650,00			-207 648,21		

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

AE (1)=

Libellé	3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU CHAPITRE
---------	--------------------------------	---------------	--	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE

Crédits votés(2)	6 408 769,92		1 437 281,08	29 382 000,34
Réalisations	5 733 103,81		1 325 188,22	25 731 437,79
Rattachement				
Crédits sans emploi	675 666,11		112 092,86	3 650 562,55

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE

Crédits votés(2)				54 758 000,00
Réalisations				54 594 900,16
Rattachement				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				163 099,84

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Crédits votés(2)				1 400 000,00
Réalisations	225 840,00		167,45	1 834 305,66
Rattachement				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi	-225 840,00		-167,45	-434 305,66

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées de

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 933 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

AE (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS	7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
		11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUE, MUSEES, MONUM ENTS)				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés(2)	1 679 729,00	2 063 735,69	4 115 627,31	6 974 208,00	3 495 066,60			18 328 366,60
Réalisations	1 409 626,93	1 983 788,31	3 326 058,31	6 764 417,37	2 757 071,13			16 240 962,05
Rattachement								
Crédits sans emploi	270 102,07	79 947,38	789 569,00	209 790,63	737 995,47			2 087 404,55
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés(2)		6 577 000,00			4 933,40			6 581 933,40
Réalisations		6 558 788,34						6 558 788,34
Rattachement								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi		18 211,66			4 933,40			23 145,06
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)		645 000,00		468 000,00				1 113 000,00
Réalisations		358 492,72		348 958,00				707 450,72
Rattachement		72 730,64						72 730,64
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi		213 776,64		119 042,00				332 818,64

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU BUDGET	II
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	B 93

CHAPITRE 934 - SANTE ET ACTION SOCIALE

AE (1)=	
---------	--

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés(2)	828 956,00		1 078 000,00		1 906 956,00
Réalisations	517 790,07		970 002,32		1 487 792,39
Rattachement					
Crédits sans emploi	311 165,93		107 997,68		419 163,61
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés(2)					
Réalisations					
Rattachement					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Crédits votés (2)					
Réalisations	10 744,05				10 744,05
Rattachement					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi	-10 744,05				-10 744,05

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 935 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

AE (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIO NS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMEN T	4 HABITAT - (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés(2)	52 750,00			626 229,00		
Réalisations	23 904,03			462 054,99		
Rattachement						
Crédits sans emploi	28 845,97			164 174,01		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés(2)				180 477,09		
Réalisations						
Rattachement						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi				180 477,09		
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)						
Réalisations						
Rattachement						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET	
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B
Détail par articles - Présentation croisée	

CHAPITRE 935 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

AE (1)=	
---------	--

Libellé	6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATIO N	7 SECURITE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE				
Crédits votés(2)	986 500,00		1 002 043,91	2 667 522,91
Réalisations	301 554,28		612 947,12	1 400 460,42
Rattachement				
Crédits sans emploi	684 945,72		389 096,79	1 267 062,49
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE				
Crédits votés(2)			68 000,00	248 477,09
Réalisations				
Rattachement				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi			68 000,00	248 477,09
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Crédits votés (2)	139 000,00			139 000,00
Réalisations	599 636,28		15 000,00	614 636,28
Rattachement				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi	-460 636,28		-15 000,00	-475 636,28

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées de

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET	II
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES - Détail par articles - Présentation croisée	B 9

CHAPITRE 936 - (FONCTION EN RESERVE)

AE (1)=

	1	2	3		TOTAL DU CHAPITRE
			30	31	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés(2)					
Réalisations					
Rattachement					
Crédits sans emploi					
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés(2)					
Réalisations					
Rattachement					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Crédits votés (2)					
Réalisations					
Rattachement					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 937 - ENVIRONNEMENT

AE (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALE S	2 ACTIONS EN MATIERE DES DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	125 000,00	15 702 416,00	669 400,00		1 546 504,00	1 183 300,00
Réalisations	76 252,41	12 193 671,11	368 054,84		1 546 091,18	1 091 119,55
Rattachement						
Crédits sans emploi	48 747,59	3 508 744,89	301 345,16		412,82	92 180,45
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)						
Réalisations						
Rattachement						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés(2)						
Réalisations						30 591,24
Rattachement						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						-30 591,24

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles - Présentation croisée

B

CHAPITRE 937 - ENVIRONNEMENT

AE (1)=

Libellé	6 PATRIMOINE NATUREL	7 ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE				
Crédits votés (2)	91 677,00			19 318 297,00
Réalisations	61 577,92			15 336 767,01
Rattachement				
Crédits sans emploi	30 099,08			3 981 529,99
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE				
Crédits votés (2)	30 000,00			30 000,00
Réalisations				
Rattachement				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi	30 000,00			30 000,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Crédits votés(2)				
Réalisations				30 591,24
Rattachement				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				-30 591,24

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées de

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	B 938

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

AE (1)= 0,00 €

	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRANSPORTS EN COMMUN DES VOYAGEURS					
			10 SERVICES COMMUNS	11 TRANSPORT FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS	12 GARES ET AUTRES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	13	14	15
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
	Crédits votés(2)	40 000,00						225 480,00
	Réalisations	4 749,88						197 642,21
	Rattachement							
	Crédits sans emploi	35 250,12						27 837,79
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
	Crédits votés(2)							24 200 000,00
	Réalisations							24 200 000,00
	Rattachement							
	Restes à réaliser							
	Crédits sans emploi							
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
	Crédits votés(2)							
	Réalisations							
	Rattachement							
	Restes à réaliser							
	Crédits sans emploi							

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018

ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE



III - VOTE DU BUDGET	II
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	B 93
CHAPITRE 938 - TRANSPORTS	
AE (1)=	0,00 €

	Libellé	2					7	
		ROUTES ET VOIRIES						SECURITE
		21	22	23	24	25		
		VOIRIE NATIONALE	VOIRIE REGIONALE	VOIRIE DEPARTEMENTALE	VOIRIE COMMUNALE	SECURITE ROUTIERE	AUTRES LIAISONS	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE								
	Crédits votés(2)		8 509 570,00					
	Réalisations		7 345 251,50					
	Rattachement							
	Crédits sans emploi		1 164 318,50					
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE								
	Crédits votés(2)		20 560 530,00					
	Réalisations		20 499 932,61					
	Rattachement							
	Restes à réaliser							
	Crédits sans emploi		60 597,39					
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
	Crédits votés(2)		700 000,00					
	Réalisations	3 542,00	1 428 794,27					
	Rattachement							
	Restes à réaliser							
	Crédits sans emploi	-3 542,00	-728 794,27					

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées de

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	B 938

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS	
AE (1)=	0,00 €

	Libellé	8 AUTRES TRANSPORTS						TOTAL DU CHAPITRE
		81 TRANSPORTS AERIENS	82 TRANSPORTS MARITIMES	83 TRANSPORTS FLUVIAUX	84 TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISES	85 LIAISONS MULTIMODALES	86 INFRASTRUCTURE S PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE								
	Crédits votés(2)	40 365 000,00						49 140 050,00
	Réalisations	39 113 558,20						46 661 201,79
	Rattachement							
	Crédits sans emploi	1 251 441,80						2 478 848,21
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE								
	Crédits votés(2)							44 760 530,00
	Réalisations							44 699 932,61
	Rattachement							
	Restes à réaliser							
	Crédits sans emploi							60 597,39
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
	Crédits votés(2)							700 000,00
	Réalisations							1 432 336,27
	Rattachement							
	Restes à réaliser							
	Crédits sans emploi							-732 336,27

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées de

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES - Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 939 - ACTION ECONOMIQUE

AE (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALE S	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE,P ECHE,AGRO- INDUSTRIE	4 INDUSTRIE,ARTI SANAT,COMMER CE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés(2)		12 188 868,19	1 369 354,00	1 675 901,93	1 759 339,52	16 224 337,36	33 217 801,00
Réalisations		10 042 795,25	290 541,86	1 307 609,02	950 793,40	15 562 472,29	28 154 211,82
Rattachement							
Crédits sans emploi		2 146 072,94	1 078 812,14	368 292,91	808 546,12	661 865,07	5 063 589,18
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés(2)							
Réalisations							
Rattachement							
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi							
RECETTES DU FONCTIONNEMENT							
Crédits votés(2)		500 000,00		1 400 000,00		183 000,00	2 083 000,00
Réalisations		11 370,00				209 709,75	221 079,75
Rattachement							
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi		488 630,00		1 400 000,00		-26 709,75	1 861 920,25

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES - Détail par article

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

CHAPITRE 940 - IMPOSITIONS DIRECTES

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N- 1)(1)	CREDITS EMPLOYES(OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI(2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	343 666,00	315 347,02			28 318,98
63512	TAXES FONCIERES	211 089,00	195 665,00			15 424,00
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	123 252,00	110 357,02			12 894,98
6358	AUTRES DROITS	9 325,00	9 325,00			
	RECETTES	91 092 778,50	90 948 901,50			143 877,00
73112	CONTRIBUTION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES	49 957 496,00	49 957 496,00			
73114	IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RESEAU	3 570 000,00	3 536 351,00			33 649,00
73121	FNGIR	2 870 000,00	2 869 393,00			607,00
73122	FONDS DE PEREQUATION DE LA CVAE	3 323 000,00	3 537 253,00			-214 253,00
73841	FRAIS DE GESTION	19 328 547,50	19 328 547,50			
74832	DOTATION DE COMPENSATION DE LA REFORME DE LA TP	2 556 870,00	2 556 870,00			
74833	ETAT COMPENSATION AU TITRE DE LA TAXE PROFESSIONNELLE	6 086 865,00	6 086 865,00			
74835	ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXE D'HABITATION	3 400 000,00	3 076 126,00			323 874,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES - Détail par articles

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

CHAPITRE 941 - AUTRES IMPOTS ET TAXES

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N- 1)(1)	CREDITS EMPLOYES(OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI(2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	2 240 000,00	2 239 725,61			274,39
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	2 240 000,00	2 239 725,61			274,39
	RECETTES	271 230 000,00	269 598 184,56			1 631 815,44
7341	TAXE SUR LES PERMIS DE CONDUIRE	1 100 000,00	1 426 141,76			-326 141,76
7344	TAXE SUR LES CERTIFICATS D IMMATRICULATION DES VEHICULES	26 784 000,00	26 451 501,98			332 498,02
7371	TAXE SUR LES RHUMS	2 000 000,00	2 187 193,00			-187 193,00
7372	TAXES SUR LES CARBURANTS	128 754 000,00	126 894 982,00			1 859 018,00
7374	TAXE ADDITIONNELLE SUR L'OCTROI DE MER	101 192 000,00	97 994 317,38			3 197 682,62
7375	TAXE DUE PAR LES ENTREPRISES DE TRANSPORT PUBLIC AERIEN ET MARITIME	2 400 000,00	2 422 395,35			-22 395,35
73842	TICPE FPA	9 000 000,00	8 891 843,78			108 156,22
7388	AUTRES		3 329 809,31			-3 329 809,31

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES - Détail par articles

CHAPITRE 942 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N- 1)(1)	CREDITS EMPLOYES(OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI(2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES					
	RECETTES	92 162 196,00	92 609 444,46			-447 248,46
7411	DOTATION FORFAITAIRE	7 600 000,00	7 600 059,00			-59,00
7412	DOTATION DE PEREQUATION	7 300 000,00	7 264 757,00			35 243,00
744	FCTVA		443 534,46			-443 534,46
7461	DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION DGD	69 170 000,00	69 220 451,00			-50 451,00
74718	AUTRES	8 092 196,00	8 080 643,00			11 553,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES - Détail par articles

CHAPITRE 943 - OPERATIONS FINANCIERES

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N- 1)(1)	CREDITS EMPLOYES(OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI(2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	19 640 985,00	13 694 703,07	2 778 517,84		3 167 764,09
66111	INTÉRÊTS RÉGLÉS A L'ÉCHÉANCE	14 847 651,00	14 779 392,96			68 258,04
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	2 696 657,00	-2 816 975,11	2 778 517,84		2 735 114,27
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS CREDITEURS	433 647,00	140 083,33			293 563,67
6688	AUTRES CHARGES FINANCIERES	1 663 030,00	1 592 201,89			70 828,11
	RECETTES	404 492,00	304 549,59			99 942,41
768	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	100 000,00				100 000,00
7688	AUTRES PRODUITS FINANCIERS		57,59			-57,59
775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	304 492,00	304 492,00			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

Pour information : détail du calcul des ICNE

Compte D66112 (3)	Montant des ICNE de l'exercice - Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	
Compte R7622 (4)	Montant des ICNE de l'exercice - Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	

(3) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles

CHAPITRE 944 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N- 1)(1)	CREDITS EMPLOYES(OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	509 352,00	411 429,58			97 922,42
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	652,39	652,24			0,15
65861	FRAIS DE PERSONNEL	412 924,12	358 466,87			54 457,25
65862	MATERIEL EQUIPEMENT ET FOURNITURES	95 775,49	52 310,47			43 465,02
	RECETTES					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES - Détail par articles

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

CHAPITRE 945 - PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N- 1)(1)	CREDITS EMPLOYES(OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI(2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	1 160 030,00	1 110 022,00			50 008,00
6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	1 160 030,00	1 110 022,00			50 008,00
	RECETTES					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES - Détail par articles

CHAPITRE 946 - TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS

(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N- 1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI(2)
	DEPENSES (3)	118 984 452,00	116 108 875,29	2 875 576,71
	Dot. aux amortissements et provisions	118 679 960,00	115 804 383,29	2 875 576,71
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	118 679 960,00	115 804 383,29	2 875 576,71
	Autres	304 492,00	304 492,00	
675	VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	150 000,00	150 000,00	
6761	DIFFERENCES SUR REALISATIONS (POSITIVES) TRANSFEREES EN INVESTISSEMENT	154 492,00	154 492,00	
	RECETTES (4)	146 663 813,00	130 787 952,74	15 875 860,26
	<i>Reprise sur autofinancement</i>	146 663 813,00	130 787 952,74	15 875 860,26
7768	NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS	88 198 550,00	84 106 868,44	4 091 681,56
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	58 465 263,00	46 681 084,30	11 784 178,70
	<i>Transfert de charges</i>			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

(3) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement.

(4) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement.

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES - Détail par articles	B 947

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018 
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

CHAPITRE 947 - TRANSFERTS A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N- 1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI(2)
	DEPENSES (3)			
	RECETTES (3)			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées

(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 900 - SERVICES GENERAUX

Articles /compte par nature	Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
		20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
		201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				
DEPENSES		26 713,49	4 102 491,86	26 225,95	2 170,00	1 251,42	
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS		22 000,00				
2031	FRAIS D'ETUDES		515 135,31				
2032	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT		57 397,13				
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS						
2051	CONCESSIONS DROITS SIMILAIRE		143 590,34		2 170,00		
2111	TERRAINS NUS		78 267,13				
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS		42 841,12				
21311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS		228 398,55				
21351	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS, AMENAGTS CONSTRUCTIONS - BATIMENTS PUBLICS		665 746,28				
21352	BATIMENTS PRIVES		2 387,00				
21578	AUTRE MATÉRIEL TECHNIQUE		365 885,30				
2181	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES INSTAL GENERALE, AGENCE. ET AMENAGE.		258 748,30				
21828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT		412 419,32				
21838	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE		479 613,42			1 251,42	
21848	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES MATERIELS DE BUREAU	26 713,49	425 566,79	26 225,95			
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES						
22838	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES-AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE						
2313	IMMO EN COURS CONSTRUCTIONS		342 443,29				
275	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES		62 052,58				
RECETTES			62 000,00				
1318	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES - AUTRES		50 000,00				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS		12 000,00				

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VE

Détail par articles



CHAPITRE 900 - SERVICES GENERAUX

Articles /compte par nature	Libellé	3 SECURITE	4 ACTIONS INTERREGIONALES,EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					TOTAL DU CHAPITRE
			41 ACTIONS INTERREGIONALES	42 ACTIONS EUROPEENNES	43 ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	44 AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	48 AUTRES ACTIONS INTERNATIONALES	
DEPENSES							226 396,40	4 385 249,12
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS							22 000,00
2031	FRAIS D'ETUDES							515 135,31
2032	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT							57 397,13
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS						225 000,00	225 000,00
2051	CONCESSIONS DROITS SIMILAIRE							145 760,34
2111	TERRAINS NUS							78 267,13
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS							42 841,12
21311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS							228 398,55
21351	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS, AMENAGTS CONSTRUCTIONS - BATIMENTS PUBLICS							665 746,28
21352	BATIMENTS PRIVES							2 387,00
21578	AUTRE MATÉRIEL TECHNIQUE							365 885,30
2181	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES INSTAL GENERALE, AGENCE. ET AMENAGE.							258 748,30
21828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT							412 419,32
21838	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE							480 864,84
21848	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES MATERIELS DE BUREAU							478 506,23
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES						726,40	726,40
22838	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES-AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE						670,00	670,00
2313	IMMO EN COURS CONSTRUCTIONS							342 443,29
275	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES							62 052,58
RECETTES								62 000,00
1318	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES - AUTRES							50 000,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS							12 000,00

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 901 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

Article/ compte	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNE LLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
par nature						
DEPENSES		6 168 326,64	6 159 176,66	1 686 255,79	79 878,72	14 093 637,81
2031	FRAIS D'ETUDES		200 918,46			200 918,46
204181	BIENS MOBILIERS, MATERIELS ET ETUDES		336 270,24	1 686 255,79		2 022 526,03
204182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		218 861,54			218 861,54
20421	BIENS MOBILIERS MATERIELS ET ETUDES	15 668,02	410 781,89		79 878,72	506 328,63
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	6 000 000,00				6 000 000,00
21351	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS, AMENAGTS CONSTRUCTIONS - BATIMENTS PUBLICS	20 355,08				20 355,08
21848	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES MATERIELS DE BUREAU	15 437,83				15 437,83
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	116 865,71				116 865,71
2313	IMMO EN COURS CONSTRUCTIONS		2 615 153,32			2 615 153,32
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 377 191,21			2 377 191,21
RECETTES		432,60	6 785 089,48			6 785 522,08
13172	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES - FEDER		5 927 753,77			5 927 753,77
20421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	432,60	16 601,45			17 034,05
2313	IMMO EN COURS CONSTRUCTIONS		840 734,26			840 734,26

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT

Article /compte	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	2 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
				21 COLLEGES	22 LYCEES PUBLICS	23 LYCEES PRIVES	24 PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES
DEPENSES			14 862 569,11		83 291 465,35	171 635,55	
2031	FRAIS D'ETUDES				1 903 464,19		
204132	BATIMENTS ET INSTALLATIONS				903 362,19		
204141	BIENS MOBILIERS MATERIELS ET ETUDES		78 797,25				
204142	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		14 783 771,86				
204151	BIENS MOBILIERS,MATERIELS ET ETUDES						
20421	BIENS MOBILIERS MATERIELS ET ETUDES				9 255 800,00		
20431	BIENS MOBILIERS MATERIELS ET ETUDES				9 157 010,56	171 635,55	
2045	SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEES AUX TIERS						
2153	RESEAUX DIVERS(ROM)				57 151,40		
217831	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE				22 878,00		
217841	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIERS SCOLAIRES				1 672 430,26		
21831	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE				651 069,61		
2185	MATERIEL DE TELEPHONIE				15 338,17		
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES				49 831,84		
2313	IMMO EN COURS CONSTRUCTIONS				32 074 261,84		
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES				27 528 867,29		
4581	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SOUS MANDAT - DEPENSES						
RECETTES					48 998 144,49		
13172	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES - FEDER				1 975 847,51		
1332	DOTATION REGIONALE D'EQUIPEMENT SCOLAIRE				46 911 036,00		
2313	IMMO EN COURS CONSTRUCTIONS				111 260,98		
4582	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SOUS MANDAT - RECETTES						

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT

Article /compte	Libellé	3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU DU CHAPITRE
par nature					
DEPENSES		751 106,15			99 076 776,16
2031	FRAIS D'ETUDES				1 903 464,19
204132	BATIMENTS ET INSTALLATIONS				903 362,19
204141	BIENS MOBILIERS MATERIELS ET ETUDES				78 797,25
204142	BATIMENTS ET INSTALLATIONS				14 783 771,86
204151	BIENS MOBILIERS,MATERIELS ET ETUDES	447 751,76			447 751,76
20421	BIENS MOBILIERS MATERIELS ET ETUDES				9 255 800,00
20431	BIENS MOBILIERS MATERIELS ET ETUDES				9 328 646,11
2045	SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEES AUX TIERS	286 435,72			286 435,72
2153	RESEAUX DIVERS(ROM)				57 151,40
217831	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE				22 878,00
217841	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIERS SCOLAIRES				1 672 430,26
21831	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE				651 069,61
2185	MATERIEL DE TELEPHONIE				15 338,17
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES				49 831,84
2313	IMMO EN COURS CONSTRUCTIONS				32 074 261,84
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES				27 528 867,29
4581	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SOUS MANDAT - DEPENSES	16 918,67			16 918,67
RECETTES		852 000,00			49 850 144,49
13172	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES - FEDER				1 975 847,51
1332	DOTATION REGIONALE D'EQUIPEMENT SCOLAIRE				46 911 036,00
2313	IMMO EN COURS CONSTRUCTIONS				111 260,98
4582	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SOUS MANDAT - RECETTES	852 000,00			852 000,00

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 903 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Article /compte par nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS	7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
			11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUE, MUSEES, MONUM ENTS)				
DEPENSES		13 294 712,52	2 677 793,27	2 246 773,74	1 532 826,34	2 670 074,12	3 526,25	22 425 706,24	
2031	FRAIS D'ETUDES				73 944,23	21 952,26		95 896,49	
204141	BIENS MOBILIERS MATERIELS ET ETUDES	109 469,67		582 121,69	311 107,94	45 626,88		1 048 326,18	
204142	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	13 122 431,34		779 627,56				13 902 058,90	
20421	BIENS MOBILIERS MATERIELS ET ETUDES	62 811,51		885 024,49	190 895,00	280 869,00		1 419 600,00	
2051	CONCESSIONS DROITS SIMILAIRE		2 250,00					2 250,00	
21351	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS, AMENAGTS CONSTRUCTIONS - BATIMENTS PUBLICS				64 037,48			64 037,48	
216	COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART				164 419,71			164 419,71	
21848	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES MATERIELS DE BUREAU				13 528,44			13 528,44	
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES		353 222,38		34 635,01	46 393,36		434 250,75	
2313	IMMO EN COURS CONSTRUCTIONS		512 923,23		524 860,78	2 205 232,62	3 526,25	3 246 542,88	
2316	IMMOBILISATIONS EN COURS RESTAURATION DES COLLECTIONS ET OEUVRES D ART				147 897,75			147 897,75	
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 809 397,66			70 000,00		1 879 397,66	
261	TITRES DE PARTICIPATION				7 500,00			7 500,00	
RECETTES		17 511,97		70 705,60	18 000,00			106 217,57	
1311	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES - ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX				18 000,00			18 000,00	
204142	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	15 580,00		70 705,60				86 285,60	
20421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	1 931,97						1 931,97	

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 904 - SANTE ET ACTION SOCIALE

Article /compte par nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					26 509,00	26 509,00
20421	BIENS MOBILIERS MATERIELS ET ETUDES				26 509,00	26 509,00
RECETTES						

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 905 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Article compte	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT	4 HABITAT - (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
par nature							
DEPENSES		108 660,65		2 391 486,12	26 811,75	8 724 485,85	
2031	FRAIS D'ETUDES						
204142	BATIMENTS ET INSTALLATIONS			1 594 720,38			
204152	BATIMENTS ET INSTALLATIONS					6 695 327,71	
204181	BIENS MOBILIERS, MATERIELS ET ETUDES						
204182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	99 756,00				1 196 454,14	
20421	BIENS MOBILIERS MATERIELS ET ETUDES				18 160,00	832 704,00	
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS			796 765,74			
2045	SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEES AUX TIERS				8 651,75		
2051	CONCESSIONS DROITS SIMILAIRE	5 131,67					
21838	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	3 772,98					
2313	IMMO EN COURS CONSTRUCTIONS						
238	AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
RECETTES							

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VE

Détail par articles

CH		CHAPITRE 905 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES			
Article compte	Libellé	6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	7 SECURITE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
par nature					
DEPENSES		5 151 865,07	2 521,00	1 444 074,83	17 849 905,27
2031	FRAIS D'ETUDES	212 764,59		116 534,68	329 299,27
204142	BATIMENTS ET INSTALLATIONS			704 540,15	2 299 260,53
204152	BATIMENTS ET INSTALLATIONS				6 695 327,71
204181	BIENS MOBILIERS, MATERIELS ET ETUDES			623 000,00	623 000,00
204182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS				1 296 210,14
20421	BIENS MOBILIERS MATERIELS ET ETUDES	12 935,00			863 799,00
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS				796 765,74
2045	SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEES AUX TIERS		2 521,00		11 172,75
2051	CONCESSIONS DROITS SIMILAIRE	356 647,08			361 778,75
21838	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE				3 772,98
2313	IMMO EN COURS CONSTRUCTIONS	120 061,89			120 061,89
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 449 456,51			4 449 456,51
RECETTES					

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 906

Article /compte par nature	Libellé	1	2	3	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
RECETTES					

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 907 - ENVIRONNEMENT

Article /compte	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALES	2 ACTIONS EN MATIERE DES DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
par nature							
DEPENSES				204 031,29		499 936,11	9 703 291,94
2031	FRAIS D'ETUDES			58 657,83		54 077,51	86 217,88
204181	BIENS MOBILIERS, MATERIELS ET ETUDES					207 397,20	4 403 110,95
20421	BIENS MOBILIERS MATERIELS ET ETUDES			145 373,46		40 000,00	1 947 558,44
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS						871 000,00
2045	SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEES AUX TIERS					128 400,79	1 075 005,09
21351	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS, AMENAGTS CONSTRUCTIONS - BATIMENTS PUBLICS						56 347,76
2313	IMMO EN COURS CONSTRUCTIONS					67 669,71	
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES					2 390,90	14 051,82
261	TITRES DE PARTICIPATION						1 250 000,00
RECETTES							2 017 597,98
1311	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES - ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX						6 313,35
13272	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES FEDER						668 384,63
1328	AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES						1 342 900,00

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VE

Détail par articles

CHAPITRE 907 - ENVIRONNEMENT

Article /compte	Libellé	6 PATRIMOINE NATUREL	7 ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
par nature					
DEPENSES		289 462,42			10 696 721,76
2031	FRAIS D'ETUDES	37 215,50			236 168,72
204181	BIENS MOBILIERS, MATERIELS ET ETUDES	95 644,72			4 706 152,87
20421	BIENS MOBILIERS MATERIELS ET ETUDES				2 132 931,90
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS				871 000,00
2045	SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEES AUX TIERS	156 602,20			1 360 008,08
21351	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS, AMENAGTS CONSTRUCTIONS - BATIMENTS PUBLICS				56 347,76
2313	IMMO EN COURS CONSTRUCTIONS				67 669,71
238	AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES				16 442,72
261	TITRES DE PARTICIPATION				1 250 000,00
RECETTES					2 017 597,98
1311	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES - ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX				6 313,35
13272	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES FEDER				668 384,63
1328	AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES				1 342 900,00

IV - PRESENTATION CROISEE
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

		CHAPITRE 908 - TRANSPORTS					7 SECURITE
Article /compte par nature	Libellé	2 ROUTES ET VOIRIES					
		21 VOIRIE NATIONALE	22 VOIRIE REGIONALE	23 VOIRIE DEPARTEMENTA LE	24 VOIRIE COMMUNALE	25 SECURITE ROUTIERE	
DEPENSES			359 460 492,54		610 380,71		1 911 815,89
2031	FRAIS D'ETUDES						44 959,54
204131	BIENS MOBILIERS, MATERIELS ET ETUDES						
204132	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		917 496,37				
204141	BIENS MOBILIERS MATERIELS ET ETUDES				610 380,71		
204142	BATIMENTS ET INSTALLATIONS						186 301,87
204151	BIENS MOBILIERS, MATERIELS ET ETUDES		450 000,00				
204181	BIENS MOBILIERS, MATERIELS ET ETUDES						
20421	BIENS MOBILIERS MATERIELS ET ETUDES						
2045	SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEES AUX TIERS						
21311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS		269 175,17				
21351	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS, AMENAGTS CONSTRUCTIONS - BATIMENTS PUBLICS		55 482,51				
2151	RESEAUX DE VOIRIE (ROM)		353 636 277,80				718 598,32
21828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT		346 263,85				
21848	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES MATERIELS DE BUREAU		9 882,53				
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES		9 914,31				
2313	IMMO EN COURS CONSTRUCTIONS						
238	AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 766 000,00				892 916,64
4581	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SOUS MANDAT - DEPENSES						69 039,52
RECETTES			195 988 503,11				140 000,00
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX		101 155 823,33				140 000,00
1324	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - COMMUNES ET STRUCTURES INTERCOMM.		727 327,99				
13272	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES FEDER		93 720 113,42				
1328	AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES						
1345	PRODUITS DES AMENDES DE RADARS AUTOMATIQUES		101 098,00				
2031	FRAIS D'ETUDES						
2151	RESEAUX DE VOIRIE (ROM)		284 140,37				

IV - PRESENTATION CROISEE
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018

ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE



CHAPITRE 909 - ACTION ECONOMIQUE

Article /compte par nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE,P ECHE,AGRO- INDUSTRIE	4 INDUSTRIE,ARTI SANAT,COMMER CE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES			41 415 357,63	808 444,27	27 219,90	4 202 827,34	815 336,97	47 269 186,11
2031	FRAIS D'ETUDES		296 284,68					296 284,68
204181	BIENS MOBILIERS, MATERIELS ET ETUDES		138 000,00		27 219,90	6 056,88	553 004,97	724 281,75
20421	BIENS MOBILIERS MATERIELS ET ETUDES		61 855,94			4 196 770,46	262 332,00	4 520 958,40
2045	SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEES AUX TIERS		1 507 967,01	808 444,27				2 316 411,28
266	AUTRES FORMES DE PARTICIPATION		39 411 250,00					39 411 250,00
RECETTES			348 000,00			114 854,97	37 447,79	500 302,76
204181	BIENS MOBILIERS , MATERIEL ET ETUDES						37 447,79	37 447,79
20421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES					114 854,97		114 854,97
261	TITRES DE PARTICIPATION		348 000,00					348 000,00

CHAPITRE 930 - SERVICES GENERAUX

Articles /compte par nature	Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
		20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
		201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				
DEPENSES		68 780 184,66	18 128 880,03	2 148 049,96	982 725,85	666 107,32	
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES						
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT		183 965,28				
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE		735 745,54				
60618	AUTRES FOURNITURES		559,04				
60622	CARBURANTS		450 805,00				
60623	ALIMENTATION		112 768,90		528,00	2 233,93	
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN		36 081,58			2 071,83	
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT		136 608,50			1 530,93	
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES		216 205,84		657,08	4 936,83	
6065	LIVRES DISQUES CASSETTES (BIBLIOTHEQUE & MEDIATHEQUE)		2 146,08				
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	23 327,17	439 136,94		1 990,99	42 853,35	
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES		2 704 032,39				
61351	MATERIEL ROULANT		56 127,06			550,00	
61358	AUTRES		323 596,38				
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE		43 562,43				
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS		40 084,10				
615221	ENTRETIENS REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS		1 394 011,60				
615228	AUTRES BATIMENTS		2 022,10				
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT		15 633,56				
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES		115 993,47				
6156	MAINTENANCE		754 161,36		3 309,25		
6161	MULTIRISQUES						
6162	ASSURANCE OBLIGATOIRE DOMMAGE - CONSTRUCTION		291 683,33				
6168	AUTRES		302 362,45				
617	ETUDES ET RECHERCHES	7 302,61	86 935,63		6 000,00		
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE		111 225,52		1 779,24	1 686,12	
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	93 542,96					
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES				3 000,00	59 522,50	
6188	AUTRES FRAIS DIVERS		163 694,92				
6226	HONORAIRES		936 749,25				

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS V

Détail par articles

CHAPITRE 930 - SERVICES GENERAUX

Articles /compte par nature	Libellé	3 SECURITE	4 ACTIONS INTERREGIONALES,EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					TOTAL DU CHAPITRE
			41 ACTIONS INTERREGIONALES	42 ACTIONS EUROPEENNES	43 ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	44 AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	48 AUTRES ACTIONS INTERNATIONALES	
DEPENSES			2 498,36	469 827,41			759 398,08	91 937 671,67
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES			152 061,36				152 061,36
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT						49,62	184 014,90
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE						627,22	736 372,76
60618	AUTRES FOURNITURES						98,67	657,71
60622	CARBURANTS						5 879,73	456 684,73
60623	ALIMENTATION			1 450,20			181,96	117 162,99
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN						37,74	38 191,15
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT			1 769,31			263,46	140 172,20
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES			2 524,20			641,76	224 965,71
6065	LIVRES DISQUES CASSETTES (BIBLIOTHEQUE & MEDIATHEQUE)							2 146,08
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES			272 105,59				779 414,04
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES							2 704 032,39
61351	MATERIEL ROULANT			350,00			4 763,26	61 790,32
61358	AUTRES						999,44	324 595,82
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE							43 562,43
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS							40 084,10
615221	ENTRETIENS REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS			6 739,92			2 211,07	1 402 962,59
615228	AUTRES BATIMENTS						558,94	2 581,04
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT						1 339,10	16 972,66
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES			3 102,03			129,91	119 225,41
6156	MAINTENANCE						630,32	758 100,93
6161	MULTIRISQUES						648,95	648,95
6162	ASSURANCE OBLIGATOIRE DOMMAGE - CONSTRUCTION							291 683,33
6168	AUTRES						1 355,55	303 718,00
617	ETUDES ET RECHERCHES							100 238,24
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE						783,14	115 474,02
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION							93 542,96
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES						4 025,35	66 547,85
6188	AUTRES FRAIS DIVERS			10 293,00			17 961,57	191 949,49
6226	HONORAIRES						6 636,76	943 386,01

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 930 - SERVICES GENERAUX

Articles /compte par nature	Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
		20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
		201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				
6227	FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX		542 699,17				
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	63 849,27	1 273 164,12				
6232	FETES ET CEREMONIES		292 768,67				
6234	RECEPTIONS	27,10	64 186,72		11 397,60	3 541,00	
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES ET PUBLICATIONS	5 742,88	1 386 122,91		2 284,63		
6238	DIVERS		556 536,34		1 554,00	2 038,74	
6245	TRANSPORTS DE PERSONNES EXTERIEURES A LA COLLECTIVITE						
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	373 186,19					
6248	DIVERS						
6251	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS	181 282,45					
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT		97 509,39			219,00	
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		481 553,50				
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		1 057,68				
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)			35 074,00			
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE		3 067 845,68				
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A DES TIERS		30 060,00				
6288	AUTRES		1 710,40				
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG	300 840,52					
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE						
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)		341,00				
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	24 114 206,35					
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	381 937,60					
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	4 537 789,60					
64131	REMUNERATION, PERSONNEL NON TITULAIRE	17 852 872,29					
64168	AUTRES EMPLOIS AIDES	426 383,49					
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS	1 096 261,62					
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	8 471 520,15					
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	6 595 390,34					
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	166 762,86					

CHAPITRE 930 - SERVICES GENERAUX

Articles /compte par nature	Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
		20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
		201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				
6473	ALLOCATIONS DE CHOMAGE	570 308,30					
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	366 065,03					
6488	AUTRES CHARGES	2 473 584,65					
6518	AUTRES (PRIMES, DOTS)	38 408,23					
65211	INDEMNITES DE FONCTION CESR			854 488,99			
65212	FRAIS DE MISSION ET DEPLACEMENT CESR			86 586,07			
65221	INDEMNITES DE FONCTION CCEE				496 154,65		
65222	FRAIS DE MISSION ET DEPLACEMENT CCEE				48 768,44		
6531	INDEMNITES			1 338 488,09			
6532	FRAIS DE MISSIONS ET DE DEPLACEMENT			217 690,13			
6533	COTISATIONS DE RETRAITE			471 857,77			
6534	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE - PART PATRONALE			33 795,00			
6535	FORMATION			32 811,97			
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR		70 285,11				
6568	AUTRES PARTICIPATIONS				9 150,00		
65738	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS DIVERS						
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX PERSONNES, AUX ASSOCIATIONS ET AUX AUTRES ORGA	639 593,00		18 333,00			
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES		2 784,24				
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION		12 585,49				
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS		6 758,31				
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		585 013,05				
RECETTES		3 784 065,50	1 256 084,55	1 037,90			
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	2 641 026,58					
6459	REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	98 571,84					
6479	REMBOURSEMENTS SUR AUTRES CHARGES SOCIALES	25 296,00					

CHAPITRE 930 - SERVICES GENERAUX

Articles /compte par nature	Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
		20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
		201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				
70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DEPARTEMENTAL		13 675,92				
70841	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX BUDGETS ANNEXES	53 263,47					
74771	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS FONDS SOCIAL EUROPEEN						
74772	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS FEDER						
752	REVENUS DES IMMEUBLES		544 174,61				
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	953 922,00	22 625,00				
761	PRODUITS DE PARTICIPATIONS		194 077,57				
766	GAINS DE CHANGE		238,81				
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	11 985,61	62 096,94				
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN		9 165,70				
7788	PRODUITS EXCPTIONNELS DIVERS		410 030,00	1 037,90			

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VI

Détail par articles



CHAPITRE 930 - SERVICES GENERAUX

Articles /compte par nature	Libellé	3 SECURITE	4 ACTIONS INTERREGIONALES,EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					TOTAL DU CHAPITRE
			41 ACTIONS INTERREGIONALES	42 ACTIONS EUROPEENNES	43 ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	44 AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	48 AUTRES ACTIONS INTERNATIONALES	
70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DEPARTEMENTAL							13 675,92
70841	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX BUDGETS ANNEXES							53 263,47
74771	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS FONDS SOCIAL EUROPEEN				74 455 308,99			74 455 308,99
74772	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS FEDER			3 063 511,35				3 063 511,35
752	REVENUS DES IMMEUBLES							544 174,61
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE							976 547,00
761	PRODUITS DE PARTICIPATIONS							194 077,57
766	GAINS DE CHANGE							238,81
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION						108 028,07	182 110,62
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN							9 165,70
7788	PRODUITS EXCPETIONNELS DIVERS							411 067,90

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 931 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

Article/ compte	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNE LLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
par nature						
DEPENSES		8 743 706,93	54 879 576,80	35 333 711,05	17 820 757,81	116 777 752,59
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	60 271,75	8 852 812,77			8 913 084,52
61351	MATERIEL ROULANT		315,00			315,00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	622,83				622,83
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	515 759,71		1 344 056,27		1 859 815,98
6228	DIVERS		646 678,99			646 678,99
6231	ANNONCES ET INSERTIONS			38 049,97		38 049,97
6234	RECEPTIONS	580,40	674,80			1 255,20
6238	DIVERS		249,55			249,55
6245	TRANSPORTS DE PERSONNES EXTERIEURES A LA COLLECTIVITE		337 690,90			337 690,90
6251	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS		2 201,10			2 201,10
65111	REMUNERATIONS		7 861 312,42			7 861 312,42
6513	BOURSES		11 557 643,63		2 597 555,33	14 155 198,96
6518	AUTRES (PRIMES, DOTS)	7 260,00				7 260,00
6552	INDEMNITES COMPENSATRICE FORFAITAIRE VERSÉES AUX ENTREPRISES			6 746 551,75		6 746 551,75
65738	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS DIVERS	397 646,08	20 257 901,77	25 700 731,36	8 191 637,39	54 547 916,60
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX PERSONNES, AUX ASSOCIATIONS ET AUX AUTRES ORGA	7 761 566,16	5 352 541,79	1 504 321,70	7 031 565,09	21 649 994,74
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES		9 554,08			9 554,08
RECETTES		14 702 265,03	2 981 748,85	49 160 548,00	1 546,30	66 846 108,18
73821	RESSOURCE REGIONAL APPRENTISSAGE - TAXE APPRENTISSAGE			41 293 546,00		41 293 546,00
73822	TICPE RESSOURCE REGIONALE DE L APPRENTISSAGE			3 723 509,00		3 723 509,00
7385	TICPE PRIME EMPLOYEURS APPRENTIS			4 143 493,00		4 143 493,00
74718	AUTRES	12 211 981,36				12 211 981,36
74771	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS FONDS SOCIAL EUROPEEN		2 866 767,51			2 866 767,51
7478	AUTRES ORGANISMES	2 483 528,09				2 483 528,09
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS		20 192,18			20 192,18
7788	PRODUITS EXCPETIONNELS DIVERS	6 755,58	94 789,16		1 546,30	103 091,04

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

Article /compte	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	2 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
				21 COLLEGES	22 LYCEES PUBLICS	23 LYCEES PRIVES	24 PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES
DEPENSES		2 851 577,13			68 686 047,31	1 730 421,48	
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	35 658,43					
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	20 747,02			117 476,34		
61351	MATERIEL ROULANT	600,00					
617	ETUDES ET RECHERCHES	33 526,50					
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION				1 373,00		
6228	DIVERS				26 832,05		
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	15 790,53					
6234	RECEPTIONS	7 725,51					
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES ET PUBLICATIONS	965,78					
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL				12 823,99		
6251	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS				4 877,40		
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	6 703,20					
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG				221 576,70		
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE				26 026 904,76		
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE				239 742,27		
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE				3 209 713,16		
64131	REMUNERATION, PERSONNEL NON TITULAIRE				6 468 963,90		
64168	AUTRES EMPLOIS AIDES				2 057 225,76		
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS				313 908,19		
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.				5 883 623,32		
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES				8 926 071,04		
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL				64 716,70		
6473	ALLOCATIONS DE CHOMAGE				1 099 630,37		
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE				74 510,81		
6513	BOURSES	2 184 071,74					
6518	AUTRES (PRIMES, DOTS)	221 528,42					
65511	DOTATION DE FONCTIONNEMENT DES COLLEGES ETABLISSEMENTS PUBLICS				13 644 620,96		
65512	DOTATION DE FONCTIONNEMENT DES COLLEGES ETABLISSEMENTS PRIVES					847 240,14	
65735	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUTRES GROUPEMENTS				208 632,60		

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEE

Détail par articles

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

Article /compte	Libellé	3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU DU CHAPITRE
	DEPENSES	5 733 103,81		1 325 188,22	80 326 337,95
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES				35 658,43
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES			19 296,78	157 520,14
61351	MATERIEL ROULANT				600,00
617	ETUDES ET RECHERCHES				33 526,50
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION				1 373,00
6228	DIVERS				26 832,05
6231	ANNONCES ET INSERTIONS				15 790,53
6234	RECEPTIONS				7 725,51
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES ET PUBLICATIONS			5 109,05	6 074,83
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL				12 823,99
6251	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS				4 877,40
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT			19 881,60	26 584,80
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG				221 576,70
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE				26 026 904,76
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE				239 742,27
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE				3 209 713,16
64131	REMUNERATION, PERSONNEL NON TITULAIRE				6 468 963,90
64168	AUTRES EMPLOIS AIDES				2 057 225,76
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS				313 908,19
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.				5 883 623,32
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES				8 926 071,04
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL				64 716,70
6473	ALLOCATIONS DE CHOMAGE				1 099 630,37
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE				74 510,81
6513	BOURSES	5 547 393,43			7 731 465,17
6518	AUTRES (PRIMES, DOTS)			1 128 579,65	1 350 108,07
65511	DOTATION DE FONCTIONNEMENT DES COLLEGES ETABLISSEMENTS PUBLICS				13 644 620,96
65512	DOTATION DE FONCTIONNEMENT DES COLLEGES ETABLISSEMENTS PRIVES				847 240,14
65735	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUTRES GROUPEMENTS	159 682,20			368 314,80

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

Article /compte par nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	2 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
				21 COLLEGES	22 LYCEES PUBLICS	23 LYCEES PRIVES	24 PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES
65738	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS DIVERS						
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX PERSONNES, AUX ASSOCIATIONS ET AUX AUTRES ORGA	324 260,00				883 181,34	
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS				82 823,99		
RECETTES		650,00			1 607 648,21		
74772	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS FEDER						
74881	PARTICIPATION DES FAMILLES RESTAURATION ET HEBERGEMENT SCOLAIRE				1 566 868,21		
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION				40 780,00		
7788	PRODUITS EXCPETIONNELS DIVERS	650,00					

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEE

Détail par articles

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

Article /compte	Libellé	3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU DU CHAPITRE
par nature					
65738	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS DIVERS	26 028,18			26 028,18
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX PERSONNES, AUX ASSOCIATIONS ET AUX AUTRES ORGA			152 321,14	1 359 762,48
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS				82 823,99
RECETTES		225 840,00		167,45	1 834 305,66
74772	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS FEDER	210 240,00			210 240,00
74881	PARTICIPATION DES FAMILLES RESTAURATION ET HEBERGEMENT SCOLAIRE				1 566 868,21
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	15 600,00		167,45	56 547,45
7788	PRODUITS EXCPETIONNELS DIVERS				650,00

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 933 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Article /compte par nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS	7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
			11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUE, MUSEES, MONUM ENTS)				
DEPENSES		1 409 626,93	8 542 576,65	3 326 058,31	6 764 417,37	2 757 071,13			22 799 750,39
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES		402 749,59						402 749,59
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT		2 805,29		7 986,37				10 791,66
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE		119 148,15		7 681,52				126 829,67
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES		2 557,70						2 557,70
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN		5 664,63						5 664,63
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT		5 700,97		2 198,74				7 899,71
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES		11 851,72						11 851,72
6065	LIVRES DISQUES CASSETTES (BIBLIOTHEQUE & MEDIATHEQUE)		2 129,31						2 129,31
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES		17 180,20		55 756,66				72 936,86
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES		113 803,00						113 803,00
61351	MATERIEL ROULANT		7 778,62						7 778,62
61358	AUTRES		30 579,56						30 579,56
615221	ENTRETIENS REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS		55 044,44						55 044,44
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES		8 896,84						8 896,84
617	ETUDES ET RECHERCHES	12 586,00				82 525,11			95 111,11
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE		1 021,81						1 021,81
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES		1 369,52						1 369,52
6188	AUTRES FRAIS DIVERS		282 450,77						282 450,77
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	57 636,05	25 510,29						83 146,34
6232	FETES ET CEREMONIES	1 251 426,63	2 272,77	470 323,49	58 802,05	134 195,15			1 917 020,09
6234	RECEPTIONS		43 854,40						43 854,40
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES ET PUBLICATIONS		9 856,70		16 407,60				26 264,30
6238	DIVERS	4 600,00	86 639,43						91 239,43
6241	TRANSPORT DE BIENS				16 284,43				16 284,43
6245	TRANSPORTS DE PERSONNES EXTERIEURES A LA COLLECTIVITE		96 646,53		6 980,00				103 626,53
6251	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS		173 494,33	59 026,70					232 521,03
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A DES TIERS		8 491,94						8 491,94

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 933 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Article /compte par nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS	7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
			11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUE, MUSEES, MONUMENTS)				
6288	AUTRES					20 072,50			20 072,50
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG		29 148,94						29 148,94
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE		3 450 559,30						3 450 559,30
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE		38 385,56						38 385,56
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE		380 105,49						380 105,49
64131	REMUNERATION, PERSONNEL NON TITULAIRE		1 005 007,83						1 005 007,83
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.		754 711,55						754 711,55
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES		792 934,62						792 934,62
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL		13 821,40						13 821,40
6473	ALLOCATIONS DE CHOMAGE		47 065,92						47 065,92
6513	BOURSES					160 974,87			160 974,87
65738	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS DIVERS	2 100,00		683 241,37		75 760,00			761 101,37
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX PERSONNES, AUX ASSOCIATIONS ET AUX AUTRES ORGA	81 278,25	466 289,80	2 113 466,75	6 592 320,00	2 283 543,50			11 536 898,30
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS		47 047,73						47 047,73
RECETTES			431 223,36		348 958,00				780 181,36
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL		2 066,02						2 066,02
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL		388 331,62						388 331,62
74718	AUTRES		15,00						177 161,00
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES					165 200,00			165 200,00
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		37 345,00						37 345,00
7788	PRODUITS EXCPETIONNELS DIVERS		3 465,72			6 612,00			10 077,72

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 934 - SANTE ET ACTION SOCIALE

Article /compte par nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		517 790,07		970 002,32		1 487 792,39
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES			61 202,81		61 202,81
617	ETUDES ET RECHERCHES	75 704,00				75 704,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	14 714,09				14 714,09
65738	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS DIVERS	84 132,11				84 132,11
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX PERSONNES, AUX ASSOCIATIONS ET AUX AUTRES ORGA	343 239,87		908 799,51		1 252 039,38
RECETTES		10 744,05				10 744,05
7788	PRODUITS EXCPETIONNELS DIVERS	10 744,05				10 744,05

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 935 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Article/ compte	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT	4 HABITAT - (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
par nature							
DEPENSES		23 904,03			462 054,99		
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 237,75					
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES						
6156	MAINTENANCE	16 815,33					
617	ETUDES ET RECHERCHES						
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE						
6234	RECEPTIONS						
6251	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS						
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)				8 996,00		
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)						
6561	PARTICIPATIONS AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT (SYNDICATS MIXTES ET ENTENTES)				234 291,00		
65738	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS DIVERS				178 767,99		
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX PERSONNES, AUX ASSOCIATIONS ET AUX AUTRES ORGA	5 850,95			40 000,00		
RECETTES							
7038	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES						
7068	AUTRES REDEVANCES ET DROITS						
74718	AUTRES						
7478	AUTRES ORGANISMES						

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS V

Détail par articles

CH

CHAPITRE 935 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Article/ compte	Libellé	6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	7 SECURITE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
par nature					
DEPENSES		301 554,28		612 947,12	1 400 460,42
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES				1 237,75
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	260 188,71			260 188,71
6156	MAINTENANCE				16 815,33
617	ETUDES ET RECHERCHES			592 947,12	592 947,12
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	17 170,00			17 170,00
6234	RECEPTIONS	3 063,00			3 063,00
6251	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS	18 139,56			18 139,56
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	650,00			9 646,00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	2 343,01			2 343,01
6561	PARTICIPATIONS AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT (SYNDICATS MIXTES ET ENTENTES)				234 291,00
65738	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS DIVERS				178 767,99
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX PERSONNES, AUX ASSOCIATIONS ET AUX AUTRES ORGA			20 000,00	65 850,95
RECETTES		599 636,28		15 000,00	614 636,28
7038	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES	257 737,74			257 737,74
7068	AUTRES REDEVANCES ET DROITS	51 679,54			51 679,54
74718	AUTRES	290 219,00			290 219,00
7478	AUTRES ORGANISMES			15 000,00	15 000,00

IV - PRESENTATION CROISEE	Envoyé en préfecture le 04/07/2018
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	Reçu en préfecture le 04/07/2018
Détail par articles	Affiché le 04/07/2018 
	ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

CHAPITRE 936

Article /compte par nature	Libellé	1	2	3	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
RECETTES					

IV - PRESENTATION CROISEE
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 937 - ENVIRONNEMENT

Article /compte	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALES	2 ACTIONS EN MATIERE DES DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
par nature							
DEPENSES		76 252,41	12 193 671,11	368 054,84		1 546 091,18	1 091 119,55
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	1 725,15	199 631,98	1 288,44			4 436,83
617	ETUDES ET RECHERCHES						61 332,73
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES					301 655,18	396 504,74
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	5 788,07					
6232	FETES ET CEREMONIES	67 239,19					
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)		19 390,00	5 100,00			106 729,00
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX						534,00
65738	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS DIVERS		11 968 649,13			230 000,00	
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX PERSONNES, AUX ASSOCIATIONS ET AUX AUTRES ORGA	1 500,00	6 000,00	361 666,40		1 014 436,00	521 582,25
RECETTES							30 591,24
70872	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES BUDGETS ANNEXES						30 591,24

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS V

Détail par articles

CHAPITRE 937 - ENVIRONNEMENT

Article /compte	Libellé	6 PATRIMOINE NATUREL	7 ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
par nature					
DEPENSES		61 577,92			15 336 767,01
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES				207 082,40
617	ETUDES ET RECHERCHES				61 332,73
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	22 259,21			720 419,13
6188	AUTRES FRAIS DIVERS				5 788,07
6232	FETES ET CEREMONIES				67 239,19
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)				131 219,00
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX				534,00
65738	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS DIVERS	39 160,60			12 237 809,73
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX PERSONNES, AUX ASSOCIATIONS ET AUX AUTRES ORGA	158,11			1 905 342,76
RECETTES					30 591,24
70872	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES BUDGETS ANNEXES				30 591,24

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

Article /compte nature	Libellé	CHAPITRE 938 - TRANSPORTS						7 SECURITE
		2 ROUTES ET VOIRIES						
		21 VOIRIE NATIONALE	22 VOIRIE REGIONALE	23 VOIRIE DEPARTEMENTA LE	24 VOIRIE COMMUNALE	25 SECURITE ROUTIERE	28 AUTRES LIAISONS	
DEPENSES			27 845 184,11					
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT		32 558,90					
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE		271 607,93					
60623	ALIMENTATION		18 585,11					
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT		73 681,08					
60636	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL		635,41					
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES		2 092,31					
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES		999,81					
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES		27 173,51					
61358	AUTRES		3 718,18					
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS		1 732 192,24					
615221	ENTRETIENS REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS		101 158,53					
615231	VOIRIES		980 424,51					
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS		24 639,76					
6156	MAINTENANCE		10 454,36					
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE		11 249,88					
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION		9 000,18					
6188	AUTRES FRAIS DIVERS		11 529,02					
6234	RECEPTIONS		1 980,00					
6238	DIVERS		261 306,17					
6245	TRANSPORTS DE PERSONNES EXTERIEURES A LA COLLECTIVITE		3 080,00					
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL		17 517,79					
6251	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS		12 726,00					
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT		13 488,12					
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		72 701,87					
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)		10 000,00					
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG		73 386,82					
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES		2 061,84					
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE		10 285 608,87					
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE		119 077,29					
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE		2 634 716,07					

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018

SLO

ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

		CHAPITRE 938 - TRANSPORTS						TOTAL DU CHAPITRE
Article /compte nature	Libellé	8 AUTRES TRANSPORTS						
		81 TRANSPORTS AERIENS	82 TRANSPORTS MARITIMES	83 TRANSPORTS FLUVIAUX	84 TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISES	85 LIAISONS MULTIMODAL ES	86 INFRASTRUCTUR ES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIR ES	
DEPENSES		39 113 558,20						91 361 134,40
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT							32 558,90
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE							271 607,93
60623	ALIMENTATION							18 585,11
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT							73 681,08
60636	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL							635,41
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES							2 092,31
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES							999,81
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	135 705,09						162 878,60
61358	AUTRES							3 718,18
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS							1 732 192,24
615221	ENTRETIENS REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS							101 158,53
615231	VOIRIES							980 424,51
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS							24 639,76
6156	MAINTENANCE							10 454,36
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE							11 249,88
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION							9 000,18
6188	AUTRES FRAIS DIVERS							16 604,40
6234	RECEPTIONS							1 980,00
6238	DIVERS							270 474,42
6245	TRANSPORTS DE PERSONNES EXTERIEURES A LA COLLECTIVITE							3 080,00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL							17 517,79
6251	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS							12 726,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT							13 488,12
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS							72 701,87
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)							178 148,46
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG							73 386,82
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES							2 061,84
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE							10 285 608,87
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE							119 077,29
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE							2 634 760,87

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS									
Article /compte nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRANSPORTS EN COMMUN DES VOYAGEURS						
			10 SERVICES COMMUNS	11 TRANSPORT FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS	12 GARES ET AUTRES INFRASTRUCTURE S FERROVIAIRES	13	14	15	18 AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN
64131	REMUNERATION, PERSONNEL NON TITULAIRE								
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS								
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.								
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES								
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL								
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE								
6488	AUTRES CHARGES								
6518	AUTRES (PRIMES, DOTS)								
6561	PARTICIPATIONS AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT (SYNDICATS MIXTES ET ENTENTES)								
65732	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A LA REGION							24 200 000,00	
65738	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS DIVERS							20 000,00	
6581	REDEVANCES POUR CONCESSIONS BREVETS LICENCES PROCEDES DROITS VALEURS SIMILAIRES								
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES								
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION								
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS								
RECETTES									
70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DEPARTEMENTAL								
74682	REGULARISATION DE L'EXERCICE ECOULE								
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES								
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION								
7788	PRODUITS EXCPETIONNELS DIVERS								

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

Article /compte nature	Libellé	CHAPITRE 938 - TRANSPORTS						7 SECURITE
		2 ROUTES ET VOIRIES						
		21 VOIRIE NATIONALE	22 VOIRIE REGIONALE	23 VOIRIE DEPARTEMENTA LE	24 VOIRIE COMMUNALE	25 SECURITE ROUTIERE	28 AUTRES LIAISONS	
64131	REMUNERATION, PERSONNEL NON TITULAIRE		1 431 728,38					
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS		144 105,26					
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.		1 756 716,60					
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES		3 199 659,25					
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL		44 528,40					
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE		3 783,28					
6488	AUTRES CHARGES		2 860,21					
6518	AUTRES (PRIMES, DOTS)							
6561	PARTICIPATIONS AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT (SYNDICATS MIXTES ET ENTENTES)		3 578 000,00					
65732	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A LA REGION							
65738	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS DIVERS		54 238,19					
6581	REDEVANCES POUR CONCESSIONS BREVETS LICENCES PROCEDES DROITS VALEURS SIMILAIRES		273,42					
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES		794 721,12					
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION		419,62					
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS		14 798,82					
RECETTES		3 542,00	1 428 794,27					
70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DEPARTEMENTAL		416 235,33					
74682	REGULARISATION DE L'EXERCICE ECOULE	3 542,00						
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES		478 382,90					
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		209 836,30					
7788	PRODUITS EXCPETIONNELS DIVERS		324 339,74					

IV - PRESENTATION CROISEE
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

		CHAPITRE 938 - TRANSPORTS						
Article /compte nature	Libellé	8						TOTAL DU CHAPITRE
		AUTRES TRANSPORTS						
		81 TRANSPORTS AERIENS	82 TRANSPORTS MARITIMES	83 TRANSPORTS FLUVIAUX	84 TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISES	85 LIAISONS MULTIMODAL ES	86 INFRASTRUCTUR ES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIR ES	88 AUTRES
64131	REMUNERATION, PERSONNEL NON TITULAIRE							1 431 728,38
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS							144 105,26
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.							1 756 716,60
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES							3 199 659,25
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL							44 528,40
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE							3 783,28
6488	AUTRES CHARGES							2 860,21
6518	AUTRES (PRIMES, DOTS)	38 977 853,11						38 977 853,11
6561	PARTICIPATIONS AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT (SYNDICATS MIXTES ET ENTENTES)							3 578 000,00
65732	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A LA REGION							24 200 000,00
65738	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS DIVERS							74 238,19
6581	REDEVANCES POUR CONCESSIONS BREVETS LICENCES PROCEDES DROITS VALEURS SIMILAIRES							273,42
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES							794 721,12
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION							419,62
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS							14 798,82
RECETTES								1 432 336,27
70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DEPARTEMENTAL							416 235,33
74682	REGULARISATION DE L'EXERCICE ECOULE							3 542,00
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES							478 382,90
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION							209 836,30
7788	PRODUITS EXCPETIONNELS DIVERS							324 339,74

IV - PRESENTATION CROISEE
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018

ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE



CHAPITRE 939 - ACTION ECONOMIQUE

Article /compte	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE,P ECHE,AGRO- INDUSTRIE	4 INDUSTRIE,ARTI SANAT,COMMER CE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
par nature								
DEPENSES			10 042 795,25	290 541,86	1 307 609,02	950 793,40	15 562 472,29	28 154 211,82
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES		1 000,00					1 000,00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES		222 016,89					222 016,89
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)		26 720,30					26 720,30
6568	AUTRES PARTICIPATIONS		1 950,00					1 950,00
65738	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS DIVERS		4 259 835,30		283 662,02			4 543 497,32
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX PERSONNES, AUX ASSOCIATIONS ET AUX AUTRES ORGA		5 111 939,81	290 541,86	1 023 947,00	950 793,40	15 562 472,29	22 939 694,36
6748	AUTRES SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES		419 332,95					419 332,95
RECETTES			11 370,00				209 709,75	221 079,75
74718	AUTRES		10 000,00					10 000,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES						157 105,07	157 105,07
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		1 370,00				52 604,68	53 974,68

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET : 23974001200012	CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION
--	---------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE REGIONALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M41

Compte administratif

BUDGET : 07 BA ENERGIE REUNION

ANNEE 2017

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018 
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

I - INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : [...]

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont semi-budgétaires.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	46 013,15	140 050,29	+94 037,14
	Section d'investissement			
		+	+	

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)		177 445,44	
	Report en section d'investissement (001)			
		=	=	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		46 013,15	317 495,73	+271 482,58

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation			
	Section d'investissement			
	TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1			

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	46 013,15	317 495,73	+271 482,58
	Section d'investissement			
	TOTAL CUMULE	46 013,15	317 495,73	+271 482,58

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
	[...]Opérations d'équipement n°		
45...	Opération pour compte de tiers n° - [...] (3)		

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	328 345,44	28 194,69			300 150,75
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	20 000,00	17 818,46			2 181,54
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	100,00				100,00
	Total des dépenses de gestion courante	348 445,44	46 013,15			302 432,29
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100,00				100,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (2)					
69	IMPOT SUR LES BENEFICES (3)	1 000,00				1 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	349 545,44	46 013,15			303 532,29
023	<i>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)</i>					
042	<i>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)</i>					
043	<i>OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (uniquement en M.44)(4)</i>					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	349 545,44	46 013,15			303 532,29

Pour information						
D002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	172 000,00	140 050,29			31 949,71
73	IMPOTS ET TAXES (5)					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	100,00				100,00
	Total des recettes de gestion courante	172 100,00	140 050,29			32 049,71
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (2)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	172 100,00	140 050,29			32 049,71
042	<i>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)</i>					
043	<i>OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (uniquement en M.44)(4)</i>					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	172 100,00	140 050,29			32 049,71

Pour information						
R002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		177 445,44				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (3)				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
	Total des dépenses financières				
4581	Total des opé. pour compte de tiers (4)				
	Total des dépenses réelles d'investissement				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement				
	TOTAL				

Pour information
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
106	RESERVES (5)				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (3)				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Total des recettes financières				
4582	Total des opé. pour compte de tiers (4)				
	Total des recettes réelles d'investissement				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)				
	Total des recettes d'ordre d'investissement				
	TOTAL				

Pour information
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la regie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnelle qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnelle reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	28 194,69		28 194,69
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	17 818,46		17 818,46
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
	Dépenses d'exploitation - Total	46 013,15		46 013,15
				+
	D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1			=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			46 013,15

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS			
4581	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
3...	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total			
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1			=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	140 050,29		140 050,29
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES (7)			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	Recettes d'exploitation - Total	140 050,29		140 050,29
			+	
	R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1			177 445,44
			=	
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES			317 495,73

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (5)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (5)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (5)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (5)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
3...	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total			
			+	
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1			
			+	
	AFFECTATION AUX COMPTES 106			
			=	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (2)(3)	328 345,44	28 194,69			300 150,75
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	87 800,00				87 800,00
6156	MAINTENANCE	212 345,44				212 345,44
6287	REMBOURSEMENT DE FRAIS	28 200,00	28 194,69			5,31
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	20 000,00	17 818,46			2 181,54
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	20 000,00	17 818,46			2 181,54
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (4)					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	100,00				100,00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	100,00				100,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		348 445,44	46 013,15			302 432,29
66	CHARGES FINANCIERES(b)(5)					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	100,00				100,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	100,00				100,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS(d)(6)					
69	IMPOT SUR LES BENEFICES(e)(7)	1 000,00				1 000,00
695	IMPOT SUR LE BENEFICES	1 000,00				1 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES(f)					
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		349 545,44	46 013,15			303 532,29

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(8)(9)					
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)					
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE					
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		349 545,44	46 013,15			303 532,29

Pour information D 002 Déficit d'exploitation de N-1	
---	--

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)	
Montant des ICNE de l'exercice - Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (2)					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	172 000,00	140 050,29			31 949,71
7011	VENTES D'ELECTRICITE	92 000,00	67 258,32			24 741,68
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	80 000,00	72 791,97			7 208,03
73	IMPOTS ET TAXES (3)					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	100,00				100,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	100,00				100,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(013+70+73+74+75)	172 100,00	140 050,29			32 049,71
76	PRODUITS FINANCIERS(b)					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS(d)(4)					
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	172 100,00	140 050,29			32 049,71

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(5)					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE						

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	172 100,00	140 050,29			32 049,71
---	------------	------------	--	--	-----------

Pour information	
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	177 445,44

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés(2)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)				
	Opérations d'équipement n° (3)[...]				
	Total des dépenses d'équipement				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
	Total des dépenses financières				
	Opé. pour compte de tiers n° (4)[...]				
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES				

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)				
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)				
	Charges transférées				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (7)				
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)					
--	--	--	--	--	--

Pour information	
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés(2)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Total des recettes financières				
	Opé. pour compte de tiers n° (3)[...]				
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES RECETTES REELLES				

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés(2)
021	<i>VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>				
040	<i>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)(5)</i>				
	<i>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</i>				
041	<i>OPERATIONS PATRIMONIALES(6)</i>				
	<i>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</i>				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)					
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET : 23974001200012	CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION
--	---------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE REGIONALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M4

Compte administratif

BUDGET : 08 BA DSP REGION REUNION

ANNEE 2017

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

I - INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : [...]

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont semi-budgétaires.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	35 445,01	131 103,31	+95 658,30
	Section d'investissement			
		+	+	

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)		56 340,86	
	Report en section d'investissement (001)			
		=	=	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		35 445,01	187 444,17	+151 999,16

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation			
	Section d'investissement			
	TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1			

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	35 445,01	187 444,17	+151 999,16
	Section d'investissement			
	TOTAL CUMULE	35 445,01	187 444,17	+151 999,16

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
	[...]Opérations d'équipement n°		
45...	Opération pour compte de tiers n° - [...] (3)		

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	50 000,00	35 445,01			14 554,99
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	100,00				100,00
	Total des dépenses de gestion courante	50 100,00	35 445,01			14 654,99
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (2)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (3)	16 000,00				16 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	66 100,00	35 445,01			30 654,99
023	<i>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)</i>	363 340,86				
042	<i>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)</i>					
043	<i>OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (uniquement en M.44)(4)</i>					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	363 340,86				363 340,86
	TOTAL	429 440,86	35 445,01			393 995,85

Pour information						
D002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES (5)					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	373 100,00	131 103,31			241 996,69
	Total des recettes de gestion courante	373 100,00	131 103,31			241 996,69
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (2)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	373 100,00	131 103,31			241 996,69
042	<i>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)</i>					
043	<i>OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (uniquement en M.44)(4)</i>					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	373 100,00	131 103,31			241 996,69

Pour information						
R002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						
		56 340,86				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	363 340,86			363 340,86
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	363 340,86			363 340,86
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 500 000,00			2 500 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (3)				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCS RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
	Total des dépenses financières	2 500 000,00			2 500 000,00
4581	Total des opé. pour compte de tiers (4)				
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 863 340,86			2 863 340,86
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement				
	TOTAL	2 863 340,86			2 863 340,86

Pour information
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	2 500 000,00			2 500 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement	2 500 000,00			2 500 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
106	RESERVES (5)				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (3)				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCS RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Total des recettes financières				
4582	Total des opé. pour compte de tiers (4)				
	Total des recettes réelles d'investissement	2 500 000,00			2 500 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)	363 340,86			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	363 340,86			363 340,86
	TOTAL	2 863 340,86			2 863 340,86

Pour information
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	35 445,01		35 445,01
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
	Dépenses d'exploitation - Total	35 445,01		35 445,01

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES **35 445,01**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS			
4581	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
3...	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total			

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

EXPLOITATION		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES (7)			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	131 103,31		131 103,31
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		131 103,31		131 103,31
				+
R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1				56 340,86
				=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES				187 444,17

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (5)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (5)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (5)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (5)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
3...	Stocks			
Recettes d'investissement - Total				
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1				
				+
AFFECTATION AUX COMPTES 106				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (2)(3)					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	50 000,00	35 445,01			14 554,99
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	50 000,00	35 445,01			14 554,99
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (4)					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	100,00				100,00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	100,00				100,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		50 100,00	35 445,01			14 654,99
66	CHARGES FINANCIERES(b)(5)					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS(d)(6)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES(e)(7)	16 000,00				16 000,00
695	IMPOT SUR LES BENEFICES	16 000,00				16 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES(f)					
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		66 100,00	35 445,01			30 654,99

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	363 340,86				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(8)(9)					
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	363 340,86				363 340,86
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)					
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	363 340,86				363 340,86
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		429 440,86	35 445,01			393 995,85

Pour information D 002 Déficit d'exploitation de N-1	
---	--

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)	
Montant des ICNE de l'exercice - Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (2)					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES (3)					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	373 100,00	131 103,31			241 996,69
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	373 000,00	131 103,31			241 896,69
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	100,00				100,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(013+70+73+74+75)	373 100,00	131 103,31			241 996,69
76	PRODUITS FINANCIERS(b)					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS(d)(4)					
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	373 100,00	131 103,31			241 996,69

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(5)					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE						
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		373 100,00	131 103,31			241 996,69

Pour information	
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	56 340,86

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés(2)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	363 340,86			363 340,86
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	363 340,86			363 340,86
	Opérations d'équipement n° (3)[...]				
	Total des dépenses d'équipement	363 340,86			363 340,86
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 500 000,00			2 500 000,00
16871	AUTRES DETTES ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	2 500 000,00			2 500 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
	Total des dépenses financières	2 500 000,00			2 500 000,00
	Opé. pour compte de tiers n° (4)[...]				
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 863 340,86			2 863 340,86

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)				
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)				
	Charges transférées				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (7)				
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 863 340,86			2 863 340,86

Pour information
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés(2)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	2 500 000,00			2 500 000,00
16878	AUTRES ORGANISMES ET PARTICULIERS	2 500 000,00			2 500 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement	2 500 000,00			2 500 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Total des recettes financières				
	Opé. pour compte de tiers n° (3)[...]				
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES RECETTES REELLES	2 500 000,00			2 500 000,00

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés(2)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	363 340,86			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)(5)				
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	363 340,86			363 340,86
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(6)				
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	363 340,86			363 340,86
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	2 863 340,86			2 863 340,86

Pour information
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
 Reçu en préfecture le 04/07/2018
 Affiché le 04/07/2018 
 ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		2 500 000,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 500 000,00	
16871	AUTRES DETTES ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	2 500 000,00	
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

	Opération de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent N-1	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
 Reçu en préfecture le 04/07/2018
 Affiché le 04/07/2018 
 ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RA R N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		363 340,86	
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		363 340,86	
021	Virement de la section de fonctionnement	363 340,86	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles					

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	
Ressources propres disponibles IV	
Solde V=IV-II (3)	

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
 (2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (3) Indiquer le signe algébrique.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET : 23974001200012	CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION
--	---------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE REGIONALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M43

Compte administratif

BUDGET : 09 BA TRANSPORT REGION REUNION

ANNEE 2017

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018 
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

I - INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : [...]

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont semi-budgétaires.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	22 296 335,42	24 200 000,00	+1 903 664,58
	Section d'investissement			
		+	+	

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)			
	Report en section d'investissement (001)			

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		22 296 335,42	24 200 000,00	+1 903 664,58

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation			
	Section d'investissement			
	TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1			

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	22 296 335,42	24 200 000,00	+1 903 664,58
	Section d'investissement			
	TOTAL CUMULE	22 296 335,42	24 200 000,00	+1 903 664,58

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
	[...]Opérations d'équipement n°		
45...	Opération pour compte de tiers n° - [...] (3)		

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	22 908 000,00	22 296 335,42			611 664,58
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	11 092 000,00				11 092 000,00
	Total des dépenses de gestion courante	34 000 000,00	22 296 335,42			11 703 664,58
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (2)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	34 000 000,00	22 296 335,42			11 703 664,58
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (uniquement en M.44)(4)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	34 000 000,00	22 296 335,42			11 703 664,58

Pour information						
D002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES (5)					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	34 000 000,00	24 200 000,00			9 800 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion courante	34 000 000,00	24 200 000,00			9 800 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (2)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	34 000 000,00	24 200 000,00			9 800 000,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (uniquement en M.44)(4)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	34 000 000,00	24 200 000,00			9 800 000,00

Pour information						
R002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (3)				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
	Total des dépenses financières				
4581	Total des opé. pour compte de tiers (4)				
	Total des dépenses réelles d'investissement				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement				
	TOTAL				

Pour information
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
106	RESERVES (5)				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (3)				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Total des recettes financières				
4582	Total des opé. pour compte de tiers (4)				
	Total des recettes réelles d'investissement				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)				
	Total des recettes d'ordre d'investissement				
	TOTAL				

Pour information
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	22 296 335,42		22 296 335,42
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
	Dépenses d'exploitation - Total	22 296 335,42		22 296 335,42
			+	
	D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1			
			=	
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			22 296 335,42

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS			
4581	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
3...	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total			
			+	
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1			
			=	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES (7)			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	24 200 000,00		24 200 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	Recettes d'exploitation - Total	24 200 000,00		24 200 000,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES **24 200 000,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (5)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (5)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (5)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (5)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
3...	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total			

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (2)(3)	22 908 000,00	22 296 335,42			611 664,58
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	22 482 812,00	22 007 008,07			475 803,93
6156	MAINTENANCE	5 188,00	4 770,75			417,25
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS COMMUNAUX)	420 000,00	284 556,60			135 443,40
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (4)					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	11 092 000,00				11 092 000,00
65737	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	10 805 850,00				10 805 850,00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES	286 150,00				286 150,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)	34 000 000,00	22 296 335,42			11 703 664,58
66	CHARGES FINANCIERES(b)(5)					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS(d)(6)					
022	DEPENSES IMPREVUES(f)					
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	34 000 000,00	22 296 335,42			11 703 664,58

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(8)(9)					
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)					
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE					
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		34 000 000,00	22 296 335,42			11 703 664,58

Pour information D 002 Déficit d'exploitation de N-1	
---	--

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)	
Montant des ICNE de l'exercice - Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
 Reçu en préfecture le 04/07/2018
 Affiché le 04/07/2018 
 ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (2)					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES (3)					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	34 000 000,00	24 200 000,00			9 800 000,00
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS	24 200 000,00	24 200 000,00			
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	9 800 000,00				9 800 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(013+70+73+74+75)	34 000 000,00	24 200 000,00			9 800 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS(b)					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS(d)(4)					
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	34 000 000,00	24 200 000,00			9 800 000,00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(5)					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE						
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		34 000 000,00	24 200 000,00			9 800 000,00

Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	
--	--

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice - Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	
--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés(2)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)				
	Opérations d'équipement n° (3)[...]				
	Total des dépenses d'équipement				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
	Total des dépenses financières				
	Opé. pour compte de tiers n° (4)[...]				
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES				

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)				
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)				
	Charges transférées				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (7)				
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)					
--	--	--	--	--	--

Pour information	
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés(2)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Total des recettes financières				
	Opé. pour compte de tiers n° (3)[...]				
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES RECETTES REELLES				

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés(2)
021	<i>VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>				
040	<i>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)(5)</i>				
	<i>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</i>				
041	<i>OPERATIONS PATRIMONIALES(6)</i>				
	<i>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</i>				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)					
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

ANNEXES

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D3.3.2

I - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - Mandats ou titres(1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 160 720 428,39	769 996 900,91		390 723 527,48
RECETTES	1 160 720 428,39	773 775 243,13	693 778,00	386 251 407,26
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	741 697 979,50	586 240 499,05		155 457 480,45
RECETTES	741 697 979,50	738 687 052,00		3 010 927,50

II - BUDGETS ANNEXES 07 : BA ENERGIE REUNION

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - Mandats ou titres(1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	349 545,44	46 013,15		303 532,29
RECETTES	349 545,44	140 050,29		209 495,15

II - BUDGETS ANNEXES 08 : BA DSP REGION REUNION

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - Mandats ou titres(1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 863 340,86			2 863 340,86
RECETTES	2 863 340,86			2 863 340,86
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	429 440,86	35 445,01		393 995,85
RECETTES	429 440,86	131 103,31		298 337,55

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D3.3.2

II - BUDGETS ANNEXES 09 : BA TRANSPORT REGION REUNION

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - Mandats ou titres(1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	34 000 000,00	22 296 335,42		11 703 664,58
RECETTES	34 000 000,00	24 200 000,00		9 800 000,00

III - PRESENTATION GENERALE

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - Mandats ou titres(1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 163 583 769,25	769 996 900,91		393 586 868,34
RECETTES	1 163 583 769,25	773 775 243,13	693 778,00	389 114 748,12
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	776 476 965,80	608 618 292,63		167 858 673,17
RECETTES	776 476 965,80	763 158 205,60		13 318 760,20
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 940 060 735,05	1 378 615 193,54		561 445 541,51
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 940 060 735,05	1 536 933 448,73	693 778,00	402 433 508,32

(1) y compris les rattachements

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 31/12/2017	Montant des tirages 2017	Montant des remboursements 2017		Encours restant dû au 31/12/2017
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
2004 06 082-Eonia	29/06/2004	85 992 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO9014-Mobilisation	14/04/2016	100 000 000,00	457 000 000,00	140 083,33	407 000 000,00	50 000 000,00
LT Livret A_201208-mobilisation	18/12/2013	450 000 000,00	189 000 000,00	3 984 588,61	0,00	419 000 000,00
LT Livret A_M2013121820	18/12/2013	77 673 337,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LT Livret A_M2013121830	18/12/2013	172 638 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)		886 303 337,00	646 000 000,00	4 124 671,94	407 000 000,00	469 000 000,00

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 584 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					995 000 000,00									
83551FR-01	BEI Banque Europeenne d'investissement	23/12/2014	08/12/2015	08/12/2016	120 000 000,00	F	Taux fixe à 1.801 %	1,80	1,80	EUR	A	P	O	A-1
83551FR-02	BEI Banque Europeenne d'investissement	23/12/2014	08/12/2015	27/12/2017	130 000 000,00	F	Taux fixe à 1.659 %	1,66	1,66	EUR	A	P	O	A-1
83870FR	BEI Banque Europeenne d'investissement	13/03/2015	13/03/2015	13/03/2019	250 000 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.4678)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,50	0,50	EUR	X	C	O	A-1
AFD CRE 1386 01 Z	Agence Française de Développement	29/06/2004	27/11/0205	31/12/2005	50 000 000,00	V	Eonia(Postfixé) + 0.6	2,64	2,81	EUR	S	C	O	A-1
BEI 2009 Tirage 1	BEI Banque Europeenne d'investissement	16/09/2004	15/01/2009	15/07/2009	100 000 000,00	F	Taux fixe à 4.792 %	4,79	4,85	EUR	S	C	O	A-1
BEI 2009 Tirage 2	BEI Banque Europeenne d'investissement	16/09/2004	16/09/2004	15/07/2009	50 000 000,00	F	Taux fixe à 4.413 %	4,41	4,46	EUR	S	C	O	A-1
BEI 2009 Tirage 3	BEI Banque Europeenne d'investissement	16/09/2004	16/09/2004	15/07/2009	50 000 000,00	F	Taux fixe à 4.63 %	4,63	4,68	EUR	S	C	O	A-1
CO9014-Tirage1	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	14/04/2016	13/12/2017	13/12/2018	25 000 000,00	F	Taux fixe à 2.08 %	2,08	2,11	EUR	A	P	O	A-1
CO9014-Tirage2	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	14/04/2016	13/12/2017	13/12/2018	25 000 000,00	C	(Euribor 03 M)-Floor à 1.7 activant à 1.5 sur Euribor 03 M	1,70	1,72	EUR	A	P	O	B-1
CRE1607 01 V	Agence Française de Développement	11/12/2014	17/06/2015	30/06/2016	35 000 000,00	V	(Euribor 06 M + 0.45)-Floor 0 sur Euribor 06 M	0,50	0,51	EUR	S	C	O	A-1
DEXIA 2007 MIR221995EUR	SFIL CAFFIL	31/12/2007	31/12/2007	31/12/2008	160 000 000,00	V	TAG 03 M(Postfixé) + 0.14-Floor - 0.14 sur TAG 03 M(Postfixé)	4,18	4,30	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														

16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					589 000 000,00									
2004 06 082-Eonia	CAISSE D'EPARGNE	29/06/2004	29/06/2004	02/01/2025	0,00	V	(Eonia(Postfixé) + 0.0995)-Floor -0.0995 sur Eonia(Postfixé)	2,14	2,29	EUR	A	X	O	A-1
40162 BFT - Tranche 1 n°040162	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	20/10/2009	15/11/2009	15/11/2010	30 000 000,00	F	Taux fixe à 3.1725 %	3,17	3,26	EUR	A	C	O	A-1
40162 BFT - Tranche 2 n°041162	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	29/06/2004	15/11/2004	15/11/2010	140 000 000,00	V	(TAM(Postfixé) + 0.1)-Floor - 0.1 sur TAM(Postfixé)	2,22	2,25	EUR	X	X	O	A-1
CO9014-Mobilisation	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	14/04/2016	14/04/2016	29/03/2019	0,00	V	(Moyenne Euribor 03 M + 0.5)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 03 M	0,50	0,51	EUR	X	X	O	A-1
LT Livret A_201208-mobilisation	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/12/2013	18/12/2013	24/12/2015	419 000 000,00	V	(Livret A + 1)-Floor 0 sur Livret A	2,25	2,30	EUR	X	X	O	A-1
LT Livret A_M2013121820	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/12/2013	18/12/2013	24/12/2015	0,00	V	(Livret A + 1)-Floor 0 sur Livret A	2,25	2,25	EUR	X	X	O	A-1
LT Livret A_M2013121830	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/12/2013	18/12/2013	24/12/2015	0,00	V	(Livret A + 1)-Floor 0 sur Livret A	2,25	2,25	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					1 584 000 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2017											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		88 000 000,02		1 028 426 112,30					35 896 170,50	16 318 725,05	0,00	2 778 517,84
1641 Emprunts en euros (total)		88 000 000,02		551 779 054,30					27 660 876,50	11 819 486,44	0,00	2 721 765,34
83551FR-01	N		A-1	113 842 451,73	27,94	F	Taux fixe à 1.801 %	1,80	3 106 251,07	2 106 246,13		125 296,27
83551FR-02	N		A-1	126 620 813,17	28,99	F	Taux fixe à 1.659 %	1,65	3 379 186,83	2 156 700,00		17 505,33
83870FR	N		A-1	0,00	30,2	V	(Euribor 03 M + 0.4678)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,00				0,00
AFD CRE 1386 01 Z	N		A-1	9 999 999,92	3	V	(Euribor 06 M-0.5)-Floor 0.5 sur Euribor 06 M	0,00	3 333 333,34	0,00		0,00
BEI 2009 Tirage 1	N		A-1	66 000 000,00	16,04	F	Taux fixe à 4.792 %	4,78	4 000 000,00	3 306 480,00		1 449 580,00
BEI 2009 Tirage 2	N		A-1	33 000 000,00	16,04	F	Taux fixe à 2.837 %	2,83	2 000 000,00	978 765,00		429 096,25
BEI 2009 Tirage 3	N		A-1	33 000 000,00	16,04	F	Taux fixe à 4.63 %	4,62	2 000 000,00	1 597 350,00		700 287,50
CO9014-Tirage1	N		A-1	25 000 000,00	27,95	F	Taux fixe à 2.08 %	2,10				
CO9014-Tirage2	N		B-1	25 000 000,00	27,95	C	(Euribor 03 M)-Floor à 1.7 activant à 1.5 sur Euribor 03 M	1,72				
CRE1607 01 V	N		A-1	31 315 789,48	17	V	(Euribor 06 M + 0.45)-Floor 0 sur Euribor 06 M	0,46	1 842 105,26	81 743,42		0,00
DEXIA 2007 MIR221995EUR	O	88 000 000,02	A-1	88 000 000,00	10	F	Taux fixe à 3.225 % Taux fixe à 1.048 %	1,77	8 000 000,00	1 592 201,89		0,00
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)				476 647 058,00					8 235 294,00	4 499 238,61		56 752,50
2004 06 082-Eonia	N		A-1	0,00	7	V	(Eonia(Postfixé) + 0.0995)-Floor - 0.0995 sur Eonia(Postfixé)	0,00	0,00	0,00		0,00
40162 BFT - Tranche 1 n°040162	N		A-1	14 000 000,00	6,87	F	Taux fixe à 3.1725 %	3,21	2 000 000,00	514 650,00		56 752,50
40162 BFT - Tranche 2 n°041162	N		A-1	43 647 058,00	6,87	V	(TAM(Postfixé) + 0.1)-Floor -0.1 sur TAM(Postfixé)	0,00	6 235 294,00	0,00		0,00

CO9014-Mobilisation	N		A-1	0,00	1,24	V	(Moyenne Euribor 03 M + 0.5)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 03 M	0,00				0,00
LT Livret A_201208-mobilisation	N		A-1	419 000 000,00	0,96	V	(Livret A + 1)-Floor 0 sur Livret A	1,77	0,00	3 984 588,61		
LT Livret A_M2013121820	N		A-1	0,00	0,96	V	(Livret A + 1)-Floor 0 sur Livret A	0,00	0,00	0,00		0,00
LT Livret A_M2013121830	N		A-1	0,00	0,96	V	(Livret A + 1)-Floor 0 sur Livret A	0,00	0,00	0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		88 000 000,02		1 028 426 112,30					35 896 170,50	16 318 725,05	0,00	2 778 517,84

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
CO9014-Tirage2	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	25 000 000,00	25 000 000,00	1	28	13/12/2017 - 13/12/2018	(Euribor 03 M)-Floor à 1.7 activant à 1.5 sur Euribor 03 M	(Euribor 03 M)-Floor à 1.7 activant à 1.5 sur Euribor 03 M	0,00	(Euribor 03 M)-Floor à 1.7 activant à 1.5 sur Euribor 03 M	1,63			2,43
TOTAL (B)		25 000 000,00	25 000 000,00											2,43
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		25 000 000,00	25 000 000,00											2,43

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	19					
	% de l'encours	97,57 %					
	Montant en euros	1 003 426 112 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	2,43 %					
	Montant en euros	25 000 000 €					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2017	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		176 000 000,00					88 000 000,02				0,00	0,00	0,00
8663398C	DEXIA 2007 MIR221995EUR	88 000 000,00	01/01/2028	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT	swap	taux	69 666 666,69	01/01/2015	03/01/2028	T			
Swap 2272602M	DEXIA 2007 MIR221995EUR	88 000 000,00	01/01/2028	NATIXIS	swap	taux	18 333 333,33	01/12/2009	01/01/2028	T			
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total		176 000 000,00					88 000 000,02				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						8 415 702,40	146 692,51		
8663398C	DEXIA 2007 MIR221995EUR	Taux fixe à 1,048 %	1,07	TAG 03 M(Postfixé) + 0,14	-0,22	2 241 021,84	-209 838,16	A-1	A-1
Swap 2272602M	DEXIA 2007 MIR221995EUR	Taux fixe à 3,225 %	3,31	TAG 03 M(Postfixé)	-0,36	6 174 680,56	356 530,67	A-1	A-1
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						8 415 702,40	146 692,51		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV

B1.6

B1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date de refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2017	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)																	

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
 (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
 (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
 (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
 (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
 (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
 (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
 (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
 (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
 (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

IV
B1.7

B1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/2017	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié									Intérêts	Capital
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié				
TOTAL																			

(1) Inscrivez les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple: Euribor 3 mois)

(5) Nominal à la date de renégociation

(6) Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour les autres

-Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

B1.8-EMPRUNTS AFFECTES A LA NRL

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS AFFECTES AU PROJET NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL

NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL – ETAT DES REALISATIONS											
	Cumul au 31/12/2017		ANNEE								
	Dépenses	Recettes	antérieur à 2010	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Mandats émis	1 034 337 217 €		17 027 656,98	1 164 515,64	12 829 039,09	14 334 684,86	9 358 838,00	209 193 845,00	250 330 940,00	248 705 178,90	271 392 518,67
Subvention Etat (arrêté 22 M€)		20 844 177 €		3 558 105,81	4 000 000,00	1 100 000,00		1 265 537,00	2 499 813,00	8 420 720,86	
Subvention Etat (AFIF Tranche 1)		136 760 722 €				2 070 000,00	3 000 000,00	1 719 695,69	8 525 202,71	20 290 000,00	101 155 823,33
Fctva		123 303 862 €		2 636 221,85	180 290,31	1 986 191,83	2 219 295,91	1 448 935,30	32 971 041,91	41 064 287,40	40 797 597,55
Feder		158 498 392 €				8 774 802,95		15 005 130,19	8 042 863,51	34 508 648,62	92 166 946,72
Résultats antérieurs affectés		190 236 392 €	17 027 656,98		3 618 936,75	403 690,08	4 139 542,09	165 046 565,69			
Emprunts		719 000 000 €							223 000 000,00	257 000 000,00	238 000 000,00
TOTAL	1 034 337 217 €	1 348 643 544 €									

EMPRUNTS AFFECTES A LA NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL										
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts existants au 31/12/2017									
	Organisme prêteur	Date de signature	Nominal	Tirages réalisés sur l'exercice 2017						Montant restant disponible au 31/12/2017
				Date de mobilisation	Montant mobilisé	Type de taux d'intérêt	Index	Périodicité des remboursements	Profil d'amortissement	
Emprunts auprès d'établissement de crédit (en euros)			1 222 638 000,00							503 638 000,00
83551FR	BEI Banque Européenne d'Investissement	23/12/2014	250 000 000,00							0,00
83870FR	BEI Banque Européenne d'Investissement	13/03/2015	250 000 000,00							250 000 000,00
LT Livret A_201208	Caisse des Dépôts et Consignations	18/12/2013	450 000 000,00	20/10/2016	189 000 000,00	R	Livret A + 1,00 %	T	X	31 000 000,00
LT Livret A_M2013121830	Caisse des Dépôts et Consignations	18/12/2013	172 638 000,00							172 638 000,00
CO9014	Crédit Agricole de la Réunion et CACIB	14/04/2016	100 000 000,00	13/12/2017	50 000 000,00	F	TF : 2,08 % TFB : 1,70 %	A	P	50 000 000,00

**DELIBERATIONS****DE L' ASSEMBLEE PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL**

Réunion de
l'an deux mille douze
le 16 novembre 2012 à 09h00

L' ASSEMBLEE PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL
s'est réunie à l'Hôtel de Région Pierre LAGOURGUE
sous la présidence de :
Monsieur DIDIER ROBERT, Président du Conseil Régional

Nombre de membres
en exercice : 45

Nombre de membres
présents : 38

Nombre de membres
représentés : 6

Publiée le :

07 DEC. 2012

Le Président

Didier ROBERT

Présents :

NADIA RAMASSAMY
DAVID LORION
FABIENNE COUAPEL - SAURET
JEAN-FRANCOIS SITA
SERGE CAMATCHY
DOMINIQUE FOURNEL
YOLAND VELLEYN
ALIN GUEZELLO
MARIE-JEANNE ELISABETH
COLETTE CADERBY
PATRICIA PILORGET
PAULET PAYET
PAUL VERGES
CAMILLE SUDRE
ALINE MURIN-HOARAU
YASMINA PANSBHAYA
MICHEL LAGOURGUE
AXEL ZETTOR
BEATRICE VELIA

FREDERIC CADET
VIRGINIE K BIDI
VALERIE BENARD
YOLAINE COSTES
HUGUETTE VIDOT
CORINE PAYET
MARIE-ANDREE FAVEUR - LACROIX
PATRICIA KICHENAMAN-DOXIVILLE
LOUIS-BERTRAND GRONDIN
VINCENT PAYET
MARIE-JOSEE RIVIERE
BEATRICE LEPELIER
CATHERINE GAUD
MAYA CESARI
ELIE HOARAU
ANDRE THIEN-AH-KOON
CHRISTINE SOUPRAMANIEN
COLETTE FONTAINE

Représenté (s):

VIVIANE MALET
GERARD PERRAULT
RAYMOND TONG-YETTE

RAHIBA DUBOIS
PHILIPPE JEAN-PIERRE
ALAIN TELEGONE

Absent :

JEAN-LOUIS LAGOURGUE

RAPPORT : /DAF/20120027
SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES - NOUVELLES DURÉES
D'AMORTISSEMENT

Séance du 16 novembre 2012

Délibération DAF/20120027

**Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional**

**SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES - NOUVELLES DUREES
D'AMORTISSEMENT**

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional en sa réunion du 16 novembre 2012

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux Droits et Libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée,

Vu la loi n° 82-1171 du 31 décembre 1982 modifiée portant organisation des Régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de La Réunion,

Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,

Vu la loi n° 84-747 du 2 août 1984 modifiée relative aux compétences des régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de La Réunion,

Vu la loi n°2000-1207 du 13 décembre 2000 d'orientation pour l'outre-mer,

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Vu le budget de l'exercice 2012,

Vu le rapport n° DAF/20120027 de Monsieur le Président du Conseil Régional,

Vu l'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières et des Relations Internationales du 8 novembre 2012,

Après en avoir délibéré,

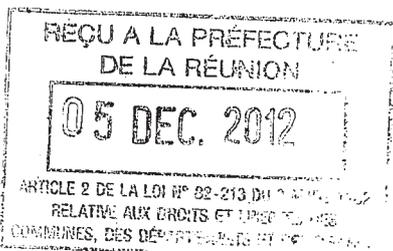
Décide, à l'unanimité,

- d'adopter les nouvelles modalités d'amortissement des subventions d'équipements versées, telles que définies par l'arrêté du 26 décembre 2011 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M71 :
 - 5 ans maximum pour les subventions finançant des biens mobiliers, du matériel ou des études ;
 - 15 ans maximum pour les subventions finançant des biens immobiliers ou des installations ;
 - 30 ans maximum pour les subventions finançant des projets d'infrastructures d'intérêt national.

Les durées actualisées d'amortissement comptables des biens sont reprises dans le tableau ci-après :

catégorie	durées d'amortissement		
	barème indicatif M71		Votées
	mini	maxi	
Logiciels	2	2	2
Progiciels (paramétrables)			5
Marques, brevets, droits	durée des droits		
Voitures	5	10	5
Camions et véhicules industriels	4	8	8
Matériels roulants SNCF			30
Mobiliers (hors lycées)	10	15	10
Matériels de bureau électriques et électroniques	5	10	5
Matériels informatiques et audiovisuels	2	5	5
Matériels de téléphonie (autocom et postes fixes)	5	10	10
Téléphones portables			1
Matériels classiques	6	10	10
Matériels informatiques lycées	5	10	5
Matériels divers lycées	6	10	10
Mobiliers et machines outils lycées	10	15	15
Coffre-fort	20	30	30
Installations et appareils de chauffage	10	20	15
Appareils de levage ascenseurs	20	30	20
Appareils de laboratoire	5	10	10
Equipements de garage, ateliers et outillage	10	15	10
Petit équipement de cuisine	5	10	5
Gros équipement de cuisine	10	15	10
Equipements sportifs	10	15	10
Installations de voierie	20	30	20
plantations	15	20	20
Autres agencements et aménagements de terrains	15	30	30
Bâtiments sociaux	15	30	30
Autres bâtiments	20	30	30
Constructions sur sol d'autrui	durée du bail et 30 ans maxi		
Agencement de bâtiment n'appartenant pas à la Région (location)	durée du bail		
Bâtiments légers	10	15	15
Agencement de bâtiment, installations électriques et téléphoniques (hors autocom et poste fixe)	15	20	15
Aménagement extérieur des bâtiments: toiture, murs extérieurs, fenêtres, enduits, étanchéité			10
Subventions finançant des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	5	5
Subventions finançant des biens immobiliers ou des installations	15	15	15
Subventions finançant des projets d'infrastructures d'intérêt national	30	30	30
Subventions SNCF			30
Frais d'études non suivi de réalisation	1	5	5
Frais d'insertion en cas d'échec du projet	1	5	5
Frais de recherche et de développement en cas d'échec	1	5	5
Frais d'urbanisme	1	10	5
Biens de faible valeur inférieur à 500 €	1	1	1

Certifié exécutoire par le Président
 du Conseil Régional compte tenu
 de la réception en Préfecture le 05 DEC. 2012
 et de la Publication le 07 DEC. 2012



Le Président,
[Signature]
Didier ROBERT

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/2017

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Provisions pour risques et charges (2)					
Provisions pour litiges					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour garanties d'emprunts					
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions					
Autres provisions pour risques					
Dépréciations (2)					
- des immobilisations					
- des stocks					
- des comptes de tiers					
provision pour dépréciation actifs circulants et litiges	2017	50 000,00	1 110 022,00	0,00	1 160 022,00
- des comptes financiers					
TOTAL PROVISIONS		50 000,00	1 110 022,00	0,00	1 160 022,00

(1) Abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples: provision pour litiges au titre du procès, provision pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
- assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
- non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES AUTRES CREANCES

Autres créances immobilisées (compte 276)

Compte	Bénéficiaires	Année	Montant initial	Encours restant dû au 31/12/2017
27638	PRET- FONDS D'INTERVENTION ELEVAGE FAREBO		24 930,50	24 930,50
27638	PRET- CAUTIONNEMENT DE PRETS GARANTIE SOCAMA		228 673,53	228 673,53
27638	PRET- SODERE		147 925,96	147 925,96
27638	AVANCE LYCEE - EPLEA DE ST PAUL	2011	200 000,00	80 000,00
27638	AVANCE LYCEE - EPLEA DE ST JOSEPH	2011	200 000,00	80 000,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

B5 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

90230010 STRUCTURE ACCUEIL INTERNATIONA		Date de la délibération :				
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Crédits sans emploi	Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		
DEPENSES (a)	4 729 334,03	3 000,00	2 050,98		949,02	4 731 385,01
902130010	4 729 334,03	3 000,00	2 050,98		949,02	4 731 385,01
<i>040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>						
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>						
<i>Annulations sur dépenses (c)(3)</i>						
Dépenses nettes (a - c)	4 729 334,03	3 000,00	2 050,98		949,02	4 731 385,01
RECETTES (b)	2 665 158,49					2 665 158,49
902230010 Financement par le mandant et par d'autres tiers(4)	2 665 158,49					2 665 158,49
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>						
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>						
<i>Annulations sur recettes (d)(3)</i>						
Recettes nettes (b - d)	2 665 158,49					2 665 158,49

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

9023007 CONSTRUCTION OBSERVATOIRE ATMOSPHERE		Date de la délibération :				
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Crédits sans emploi	Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		
DEPENSES (a)	8 941 790,16	20 000,00	9 664,38		10 335,62	8 951 454,54
90213007	8 941 790,16	20 000,00	9 664,38		10 335,62	8 951 454,54
<i>040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>						
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>						
<i>Annulations sur dépenses (c)(3)</i>						
Dépenses nettes (a - c)	8 941 790,16	20 000,00	9 664,38		10 335,62	8 951 454,54
RECETTES (b)	6 281 928,81					6 281 928,81
90223007 Financement par le mandant et par d'autres tiers(4)	6 281 928,81					6 281 928,81
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>						
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>						
<i>Annulations sur recettes (d)(3)</i>						
Recettes nettes (b - d)	6 281 928,81					6 281 928,81

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

9023008 ANTENNE SATELLITE TRAVAUX ET EQUIPEMENT		Date de la délibération :				
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Crédits sans emploi	Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		
DEPENSES (a)	7 945 890,34					7 945 890,34
90213008	7 945 890,34					7 945 890,34
<i>040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>						
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>						
<i>Annulations sur dépenses (c)(3)</i>						
Dépenses nettes (a - c)	7 945 890,34					7 945 890,34
RECETTES (b)	6 416 514,81	852 000,00	852 000,00			7 268 514,81
90223008 Financement par le mandant et par d'autres tiers(4)	6 416 514,81	852 000,00	852 000,00			7 268 514,81
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>						
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>						
<i>Annulations sur recettes (d)(3)</i>						
Recettes nettes (b - d)	6 416 514,81	852 000,00	852 000,00			7 268 514,81

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

B5 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

9023010 ANTENNE SAT. TRVX ET EQPMT		Date de la délibération :				
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Crédits sans emploi	Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		
DEPENSES (a)	1 875 680,52	5 203,31	5 203,31			1 880 883,83
90213010	1 875 680,52	5 203,31	5 203,31			1 880 883,83
<i>040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>						
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>						
<i>Annulations sur dépenses (c)(3)</i>						
Dépenses nettes (a - c)	1 875 680,52	5 203,31	5 203,31			1 880 883,83
RECETTES (b)						
<i>90223010 Financement par le mandant et par d'autres tiers(4)</i>						
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>						
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>						
<i>Annulations sur recettes (d)(3)</i>						
Recettes nettes (b - d)						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

90828001 PISTES FORESTIERES		Date de la délibération :				
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Crédits sans emploi	Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		
DEPENSES (a)	15 422 952,93	88 260,00	69 039,52		19 220,48	15 491 992,45
908128001	15 422 952,93	88 260,00	69 039,52		19 220,48	15 491 992,45
<i>040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>						
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>						
<i>Annulations sur dépenses (c)(3)</i>						
Dépenses nettes (a - c)	15 422 952,93	88 260,00	69 039,52		19 220,48	15 491 992,45
RECETTES (b)	5 901 655,82	750 000,00			750 000,00	5 901 655,82
<i>908228001 Financement par le mandant et par d'autres tiers(4)</i>						
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>						
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>						
<i>Annulations sur recettes (d)(3)</i>						
Recettes nettes (b - d)	5 901 655,82	750 000,00			750 000,00	5 901 655,82

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

90828002 VOIE DES CARRIERS		Date de la délibération :				
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Crédits sans emploi	Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		
DEPENSES (a)	124 752,82					124 752,82
908128002	124 752,82					124 752,82
<i>040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>						
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>						
<i>Annulations sur dépenses (c)(3)</i>						
Dépenses nettes (a - c)	124 752,82					124 752,82
RECETTES (b)						
<i>908228002 Financement par le mandant et par d'autres tiers(4)</i>						
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>						
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>						
<i>Annulations sur recettes (d)(3)</i>						
Recettes nettes (b - d)						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

B5 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

9023006 CONSTRUCTION LOCAUX UNIVERSITE		Date de la délibération :			
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	
DEPENSES (a)	3 450 334,19				3 450 334,19
902123006	3 450 334,19				3 450 334,19
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)					
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
Annulations sur dépenses (c)(3)					
Dépenses nettes (a - c)	3 450 334,19				3 450 334,19
RECETTES (b)					
902223006 Financement par le mandant et par d'autres tiers(4)					
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)					
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)					
Annulations sur recettes (d)(3)					
Recettes nettes (b - d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		115 482 248,00	102 077 254,80
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		37 516 985,00	35 896 170,50
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT - EMPRUNTS EN EUROS	29 281 691,00	27 660 876,50
16441	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT - OPERATIONS AFFÉRENTES À L'EMPRUNT	8 235 294,00	8 235 294,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		77 965 263,00	66 181 084,30
103	PLAN DE RELANCE FCTVA	19 500 000,00	19 500 000,00
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	460 285,00	5 307,30
13913	SUBV D'EQUIP TRANFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	53 135,00	52 776,07
139172	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - FEDER	23 275 312,00	11 946 470,49
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	2 535,00	2 534,81
13932	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DRES	34 255 000,00	34 255 000,00
13937	FONDS REGIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'EMPLOI	418 996,00	418 995,63

	Opération de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent N-1	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	102 077 254,80		71 815 022,73	173 892 277,53

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

RESSOURCES PROPRES			
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		303 812 647,16	175 968 278,42
Ressources propres externes de l'année (a)		57 000 000,00	60 013 895,13
10222	F.C.T.V.A.	57 000 000,00	59 665 895,13
261	TITRES DE PARTICIPATION		348 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)		246 812 647,16	115 954 383,29
261	TITRES DE PARTICIPATION	150 000,00	150 000,00
28031	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	2 825 988,64	2 825 981,51
28032	AMORTISSEMENTS DES FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	139 680,55	140 590,18
28033	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'INSERTION	1 813,28	1 813,28
2804112	AMORTISSEMENT BATIMENT ET INST	1 919 859,17	1 919 859,17
2804121	AMORTISSEMENT	47 008,00	52 757,76
2804122	AMORTISSEMENT	1 368 729,83	1 368 729,83
2804132	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	180 757,78	178 083,28
2804133	AMORTISSEMENT COMPTE 204133	626,76	626,76
2804141	AMORTISSEMENT	3 285 604,30	3 268 191,23
2804142	AMORTISSEMENT	19 886 170,89	20 046 064,73
2804151	AMORTISSEMENT	9 350 631,34	9 266 819,67
2804152	AMORTISSEMENT	3 803 973,85	3 837 465,47
2804162	AMORTISSEMENT	222 399,79	222 399,79
2804181	AMORTISSEMENT	6 668 048,52	6 646 445,78
2804182	AMORTISSEMENT	2 987 797,51	2 982 302,17
280421	AMORTISSEMENT	22 116 778,01	22 105 800,20
280422	AMORTISSEMENT	1 153 847,28	1 152 033,21
280431	AMORTISSEMENT	7 636 406,95	7 420 655,47
280432	AMORTISSEMENT	986 609,14	986 609,14
2804422	AMORTISSEMENT	13 536,73	13 536,73
28045	AMORTISSEMENT 28045		2 638 488,05
28051	AMORTISSEMENT COMPTE 2051	594 019,18	958 348,90
2808	AMORTISSEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	245 707,88	271 310,04
28121	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES PLANTATIONS	97,65	97,65
28128	AMORT DES IMMOB CORPO AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	10 488,44	10 488,44
281311	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS	2 212 975,72	2 349 838,09
281312	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS SCOLAIRES	13 790 427,23	13 790 427,23
281314	AMORTISSEMENTS DES BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	547 391,42	553 725,69
281318	AMORTISSEMENT DES AUTRES BATIMENTS PUBLICS	5 392 101,41	5 493 186,75
28132	AMORTISSEMENTS BATIMENTS PRIVES	6 584 047,02	13 782,56
281351	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS PUBLICS	278 476,56	289 085,42
281352	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS PRIVES		504,16
281572	AMORT MAT TECH SCOLAIRE	642 067,35	642 067,35
281578	AMORT AUTRE MAT TECHNIQUE	332 169,63	372 506,81
2817314	BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	69 427,48	70 701,69
281735	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS	34 603,61	34 603,61
2817578	AMORT MAT OUTIL TECHN AUTRE MAT TECHNIQUE	102 043,77	102 043,77
2817831	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	17 674,21	32 635,41
2817848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	5 867,56	5 867,56
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	146 658,49	227 829,30
281828	AMORT MAT TRANSPORT AUTRES MAT TRANSPORT	1 355 192,40	1 342 611,35
281831	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	13 569,73	13 569,73
281838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	547 447,47	723 555,15
281841	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRES	199 536,65	199 436,40
281848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRES	443 511,37	667 175,39
28185	MATERIEL DE TELEPHONIE	4 103,52	4 103,52
28188	AUTRES	511 697,31	557 239,29
282838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	2 388,62	2 388,62
954	Produits de cessions d'immobilisations	4 695 508,00	
951	Virement de la section de fonctionnement	123 287 179,16	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	175 968 278,42	693 778,00		100 770 169,49	277 432 225,91

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	173 892 277,53
Ressources propres disponibles IV	277 432 225,91
Solde V=IV-II (2)	+103 539 948,38

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE - ENTREES (exercice 2017)

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018

SLO

ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Article	Code	Désignation du bien	Valeur (coût historique)	(Ans)
Modalités d'acquisition : A Titre Onéreux				
21314	2011-1-3347	DBA - REHABILITATION DE LA MAISON DU VOLCAN env 12185	8 126,65	15
21314	2011-1-3386	DBA - REHABILITATION DE LA MAISON DU VOLCAN env 13686	120 345,11	15
21314	2011-1-3395	DBA - MAISON DU VOLCAN AMO MUSEOGRAPHIQUE ET SCENOGRAPHIQUE env 13686	63 851,17	15
21312	2011-1-7664	DBA - LYCEE. J.HINGLO/REALISATION LOCAUX EN MEZZANINE/REHAB.RESTE DU LYC.	21 231,39	15
21312	2012-1-1048	LYCEE VICTOR SCHOELCHER - TRAVAUX 2012 env 13689	214 689,35	15
21312	2012-1-1058	LYCEE LOUIS PAYEN - TRAVAUX 2012 env 13689	634,29	1
21312	2012-1-1059	EPLEFPA DE ST-JOSEPH - TRAVAUX 2012 env 13689	162 474,46	15
21312	2012-1-1065	LYCEE PIERRE POIVRE - TRAVAUX 2012 env 13690	170 480,64	15
21312	2012-1-1071	LYCEE PRO FRANCOIS DE MAHY - TRAVAUX 2012 env 13690	298 403,56	15
21312	2012-1-11101	LYCEE ROLAND GARROS - REHABILITATION PHASE 2	3 174 378,12	15
21312	2012-1-11103	LYCEE RONTAUNAY - REHABILITATION	713 045,80	15
21312	2012-1-1113	LYCEE AMBROISE VOLLARD - TRAVAUX 2012 env 13690	957 591,02	15
21312	2012-1-11146	DBA- REHABILITATION LYCEE BOIS JOLY POTIER- REIMPUTATION	15 732,50	15
21318	2012-1-11175	CFA LEON LEGROS- APPEL DE FONDS N°1 - SPLA MARAINA	39 545,23	15
21312	2012-1-1169	LYCEE ANTOINE ROUSSIN - TRAVAUX 2012 env 13690	117 166,72	15
21312	2012-1-1183	LYCEE BOIS JOLY POTIER - TRAVAUX 2012 env 13690	367 413,35	15
21312	2012-1-1198	LYCEE VUE BELLE - TRAVAUX 2012 env 13690	240 368,29	15
21312	2012-1-1206	LYCEE- LEPAH SAINT JOSEPH - TRAVAUX 2012 env 13690	52 983,73	15
21312	2012-1-1217	LYCEE VINCENDO - TRAVAUX 2012 env 13690	67 129,70	15
21312	2012-1-1219	LYCEE PIERRE LAGOURGUE - TRAVAUX 2012 env 13690	50 946,19	15
21312	2012-1-1226	LYCEE ANTOINE DE ST EXUPERY - TRAVAUX 2012 env 13690	39 256,96	15
21312	2012-1-1230	LYCEE ANTOINE ST-EXUPERY - TRAVAUX 2012 env 13690	405 821,13	15
21312	2012-1-1240	LYCEE PAUL MOREAU - TRAVAUX 2012 env 13690	203 069,38	15
21312	2012-1-1242	LYCEE ROLAND GARROS - TRAVAUX 2012 env 13690	10 892,64	15
21312	2012-1-1244	LYCEE VICTOR SCHOELCHER - TRAVAUX 2012 env 13690	342,54	1
21312	2012-1-1245	LYCEE JEAN JOLY - TRAVAUX 2012 env 13690	42 277,88	15
21312	2012-1-1248	LYCEE ROCHES MAIGRES - TRAVAUX 2012 env 13690	443 011,13	15
21312	2012-1-1249	LYCEE PROFESSIONNEL LEPERVANCHE - TRAVAUX 2012 env 43	309 457,15	15
21312	2012-1-1255	LYCEE VICTOR SCHOELCHER - TRAVAUX 2012 env 43	100 700,71	15
21312	2012-1-1258	LYCEE - LEPAH SAINT-JOSEPH - TRAVAUX 2012 env 43	9 811,77	15
21312	2012-1-1261	LYCEE PRO HOTELIER LA RENAISSANCE - TRAVAUX 2012 env 43	16 389,04	15
21312	2012-1-1263	LYCEE AMIRAL LACAZE - TRAVAUX 2012 env 45	53 414,64	15
21312	2012-1-1271	LYCEE JEAN PERRIN ST ANDRE - TRAVAUX 2012 env 45	80 177,78	15
21312	2012-1-1284	LYCEE BOIS JOLY POTIER - TRAVAUX 2012 env 45	41 519,20	15
21312	2012-1-1312	LYCEE PROF HOTELIER LA RENAISSANCE ST PAUL - TRAVAUX 2012 env 45	185 605,60	15
21312	2012-1-1323	LYCEE A.VOLLARD - TRAVAUX 2012 env 45	105 736,74	15
21312	2012-1-1338	LYCEE A.BOUVET - TRAVAUX 2012 env 45	107 815,77	15
21312	2012-1-1350	LYCEE PROFESSIONNEL VUE BELLE - TRAVAUX 2012 env 45	520 649,49	15
21312	2012-1-1359	LYCEE PAUL MOREAU - TRAVAUX 2012 env 45	188 796,77	15
21312	2012-1-1367	LYCEE MOULIN JOLI POSSESSION - TRAVAUX 2012 env45	28 255,05	15
21312	2012-1-1371	LYCEE P.POIVRE ST JOSEPH - TRAVAUX 2012 env 45	10 387,93	15
21312	2012-1-1616	LYCEE BEL AIR - TRAVAUX 2012 env45	92 214,42	15
21312	2012-1-1619	LYCEE P.LAGOURGUE - TRAVAUX 2012 env 45	3 738,58	15
21312	2012-1-1621	LYCEE E.BOYER GIRODAY - TRAVAUX 2012 env 45	42 483,28	15
21312	2012-1-1623	LYCEE ANTOINE ROUSSIN - TRAVAUX 2012 env 45	3 194,12	15
21312	2012-1-1652	LYCEE LISLET GEOFFROY - TRAVAUX 2012 env 43	44 789,76	15
21312	2012-1-1669	LYCEE ANTOINE DE ST EXUPERY - TRAVAUX 2012 env 45	16 273,64	15
21312	2012-1-1672	LYCEE PRO FRANCOIS DE MAHY - TRAVAUX 2012 env 45	5 698,11	15
21312	2012-1-1677	LYCEE R.GARROS - TRAVAUX 2012 env 45	6 530,75	15
21312	2012-1-1679	LYCEE MAHATMA GANDHI - TRAVAUX 2012 env 8773	86 625,79	15
21312	2012-1-1685	LYCEE BOIS JOLY POTIER - TRAVAUX 2012 env 8773	70 225,28	15

690

Article	Code	Désignation du bien	Valeur (coût)	Durée d'amortissement
21312	2012-1-1689	LYCEE - LEPAH SAINT-JOSEPH - TRAVAUX 2012 env 8773		
21312	2012-1-1710	LYCEE PAUL LANGEVIN - TRAVAUX 2012 env 8773		
21312	2012-1-1711	LYCEE V. SCHOELCHER - TRAVAUX 2012 env 8773		
21314	2012-1-2698	DBA/AMO MUSEOGRAPHIQUE ET SCENOGRAPHIQUE MAISON DU VOLCAN	27 592,12	15
21314	2012-1-2702	MAISON DU VOLCAN/AUDIT TECHNIQUE/DEMARCHE HQE/PROGRAMMATION	1 700,00	15
21314	2012-1-2704	DBA / REAMENAGEMENT DU SITE DE LA MAISON DU VOLCAN	3 106 484,68	15
21312	2012-1-2872	LYCEE LECONTE DELISLE - TRAVAUX 2012 env 43	30 525,67	15
21311	2012-1-695	HOTEL DE REGION - TRAVAUX 2012 env 13684	4 250 835,41	15
21311	2012-1-713	HOTEL DE REGION - TRAVAUX 2012 env 9393	804 244,74	15
21312	2012-1-7344	LYCEE PAUL LANGEVIN - TRAVAUX 2012 env 45	17 336,65	15
21312	2012-1-7440	LYCEE - CITE SCOLAIRES DE ROCHES MAIGRES env 45	5 248,00	15
21318	2012-1-746	AFPAR DE SAINT-PAUL - TRAVAUX 2012 env 13697	357 237,07	15
21312	2012-1-7463	LYCEE JEAN HINGLO - TRAVAUX 2012 env 45	99 306,16	15
21311	2012-1-7483	HOTEL DE REGION - TRAVAUX 2012 env 13689	40 455,84	15
21318	2012-1-751	AFPAR DE LA JAMAIQUE - TRAVAUX 2012 env 13697	162 098,89	15
21312	2012-1-7553	LYCEE - CITE SCOLAIRES DU BUTOR - TRAVAUX 2012 env 13689	986 098,60	15
21312	2012-1-7653	LYCEE PRO FRANCOIS DE MAHY SAINT PIERRE - TRAVAUX 2012 env 13690	433 216,99	15
21312	2012-1-7896	LYCEE PAUL LANGEVIN - TRAVAUX 2012 env 13690	57 793,58	15
21312	2012-1-7904	LYCEE PIERRE LAGOURGUE - TRAVAUX 2012 env 15230	3 209,96	15
21312	2012-1-7908	LYCEE PAUL MOREAU - TRAVAUX 2012 env 15230	14 224,35	15
21312	2012-1-7909	LYCEE EVARISTE DE PARNY - TRAVAUX 2012 env 15230	7 960,25	15
21312	2012-1-7974	LYCEE HORIZON - TRAVAUX 2012 env 15230	2 918,65	15
21312	2012-1-7975	LYCEE LECONTE DE LISLE - TRAVAUX 2012 env 15230	434,00	1
21312	2012-1-8013	LYCEE - LEPAH SAINT JOSEPH - TRAVAUX 2012 env 45	934,25	15
21312	2012-1-8014	LYCEE BOIS D'OLIVE - TRAVAUX 2012 env 45	1 844,50	15
21312	2012-1-8015	LYCEE DE VINCENDO - TRAVAUX 2012 env 45	1 523,16	15
21312	2012-1-8095	LYCEE ISNELLE AMELIN - TRAVAUX 2012 env 8773	7 052,50	15
21312	2012-1-8097	LYCEE BRAS FUSIL - TRAVAUX 2012 env 8773	1 291,15	15
21312	2012-1-8098	LYCEE ST- BENOIT IV - TRAVAUX 2012 env 8773	6 721,25	15
21312	2012-1-8099	LYCEE JEAN HINGLO - TRAVAUX 2012 env 8773	1 305,59	15
21312	2012-1-8103	LYCEE NORD BDN - TRAVAUX 2012 env 9395	94 674,72	15
21312	2012-1-8112	LYCEE JEAN JOLY - TRAVAUX 2012 env 45	407,48	1
21312	2012-1-8113	LYCEE ST-BENOIT IV - TRAVAUX 2012 env 45	10 395,38	15
21312	2012-1-8115	LYCEE VICTOR SCHOELCHER - TRAVAUX 2012 env 45	10,56	1
21312	2012-1-8116	LYCEE PRO RENAISSANCE ST-PAUL - TRAVAUX 2012 env 43	23 127,88	15
21312	2012-1-8140	LYCEE STELLA ST-LEU - TRAVAUX 2012 env 13689	136,30	1
21312	2012-1-8143	LYCEE JEAN JOLY - TRAVAUX 2012 env 13689	77,58	1
21312	2012-1-8152	LYCEE A.VOLLARD - TRAVAUX 2012 env 13689	64,54	1
21312	2012-1-8153	LYCEE LECONTE DELISLE - TRAVAUX 2012 env 13689	2 245,95	15
21312	2012-1-8155	LYCEE LEON LEPERVANCHE - TRAVAUX 2012 env 13689	5,08	1
21318	2012-1-8227	CFA LEON LEGROS - TRAVAUX 2012 env 13697	209 605,80	15
21318	2012-1-823	CFA SAINT ANDRE - TRAVAUX 2012 env 41	3 171 370,13	15
21318	2012-1-8231	AFPAR SAINT PIERRE - TRAVAUX 2012 env 13697	17 219,13	15
21318	2012-1-8236	CIRFIM LE PORT - TRAVAUX 2012 env 41	28 210,00	15
21318	2012-1-8237	CPOI ST-PIERRE - TRAVAUX 2012 env 41	7 937,86	15
21312	2012-1-8239	LYCEE - LEPAH ST JOSEPH - TRAVAUX 2012 env 16053	1 759,59	15
21318	2012-1-8241	AFPAR SAINT PAUL - TRAVAUX 2012 env 16053	3 180,14	15
21318	2012-1-8244	CFA SAINT ANDRE - TRAVAUX 2012 env 7465	31 788,79	15
21312	2012-1-8246	LYCEE LEPAH ST-JOSEPH - TRAVAUX 2012 env 7465	2 922,26	15
21312	2012-1-8247	LYCEE BOIS JOLY POTIER - TRAVAUX 2012 env 7465	542,50	15
21311	2012-1-8248	HOTEL DE REGION - TRAVAUX 2012 env 7465	7 323,75	15
21314	2012-1-8250	CRR NORD - TRAVAUX 2012 env 13583	7 027,27	15
21314	2012-1-8253	CRR NORD - TRAVAUX 2012 env 1598	10 077,49	15
21311	2012-1-8261	'ANCIEN CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE ST-BENOIT - REFECTON TOITURE env 9133	36 006,81	15
21311	2012-1-8263	ex CNR EST - MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE env 9133	2 750,47	15
21314	2012-1-8266	MAISON DU VOLCAN - MISSION COMPLEMENTAIRE D'AMO env 9411	4 231,50	15

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Article	Code	Désignation du bien	Valeur (coût)	Durée d'amortissement
21312	2012-1-8267	GYMNASE PIERRE LAGOURGUE - TRAVAUX 2012 env 13699		
21312	2012-1-8274	GYMNASE DU LYCEE BRAS FUSIL - TRAVAUX 2012 env 13699		
21318	2012-1-895	CENTHOR / CFA OUEST - TRAVAUX 2012 env 41		
21318	2012-1-911	CFA LEON LEGROS - TRAVAUX 2012 env 41	4 123,00	15
21318	2012-1-914	AFPAP SAINT PIERRE - TRAVAUX 2012 env 41	3 571,28	15
21314	2012-1-9157	DBA - MAISON DU VOLCAN - MISSION MAITRISE D'OEUVRE POUR LES AMENAGEMENTS EXTERIEURS VOLET	166 045,83	15
21318	2012-1-916	AFPAP SAINT PAUL - TRAVAUX 2012 env 41	29 199,42	15
21318	2012-1-918	AFPAP JAMAIQUE - TRAVAUX 2012 env 7465	623 977,62	15
21312	2012-1-935	LYCEE LISLET GEOFFROY - TRAVAUX 2012 env 13689	318 661,29	15
21312	2012-1-946	LYCEE - LEPAH SAINT JOSEPH - TRAVAUX 2012 env 13689	3 113 990,23	15
21314	2012-1-9523	DBA - MAISON DU VOLCAN - AMENAGEMENT SCENOGRAPHIQUE	1 275 713,04	15
21314	2012-1-9538	DBA - REHABILITATION MAISON DU VOLCAN	77 114,82	15
21318	2012-1-9568	DBA - CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES DES TORTUES MARINES-ST-LEU/remplacement du groupe	668,36	15
21312	2012-1-9572	DBA- REHABILITATION LYCEE BOIS JOLY POTIER	5 533,50	15
21312	2012-1-9718	DBA - GYMNASSE DU LYCEE PIERRE LAGOURGUE - TRAVAUX 2012env 9394	1 370,00	15
21318	2012-1-9748	DBA - CONSTRUCTION CENTRE DES EAUX DOUCES env 8779	124 031,23	15
21318	2012-1-9763	DBA - ARDA - AMO REALISATION SIMULATION THERMIQUE ET DYNAMIQUE env 8779	5 750,50	15
21318	2012-1-9783	DBA - CENTRE DES EAUX DOUCES - TRAVAUX DE REPRISE env 8779	214 930,90	15
21318	2012-1-9798	DBA - CED - MAQUETTE ET ESSAIS DE SOUFFLERIE EN LABO env 8779	11 935,00	15
21318	2012-1-9801	DBA - CED - CONCEPTION EN VENTILATION NATURELLE env 8779	7 382,50	15
21318	2012-1-9806	DBA - CENTRE DES EAUX DOUCES - ACTUALISATION DU PROGRAMME MUSEOLOGIQUE env 8779	14 631,22	15
21318	2012-1-9818	DBA - MFR IREO PLAINE DES PALMISTES - TRAVAUX 2012 -env 17616	214 911,30	15
21318	2012-1-9946	DBA- AFPAP ST PIERRE- TRAVAUX 2012 env 13684	10 629,60	15
21311	2012-1-9962	DBA - ANTENNE DE PARIS - TRAVAUX 2012 env 9393	3 169,40	15
21311	2012-1-9964	DBA - HOTEL DE REGION - TRAVAUX 2012 env 8	896,02	15
21311	2012-1-9967	DMO- SRN ST-DENIS - TRAVAUX 2012 env 17310	3 996,06	15
21318	2013-1-2298	ARDA - TRAVAUX 2013 env 10582	12 506,73	15
21314	2013-1-2320	CRR ST BENOIT - TRAVAUX 2013 env 13583	62 839,29	15
21314	2013-1-2330	CRR NORD- TRAVAUX 2013 env 13583	23 810,52	15
21318	2013-1-2418	PLAINES DES CAFRES - TRAVAUX 2013 env 13603	2 803,64	15
21311	2013-1-2431	HOTEL DE REGION - TRAVAUX 2013 env 13684	6 334 834,50	15
21318	2013-1-2543	CFA ST ANDRE - TRAVAUX 2013 env 13684	101 668,89	15
21312	2013-1-2561	LEPAH SAINT JOSEPH- TRAVAUX 2013- env 13689	1 299 082,75	15
21312	2013-1-2591	LYCEE VICTOR SCHOELCHER- TRVAUX 2013- env 13689	1 510 256,62	15
21312	2013-1-2623	LYCEE LISLET GEOFFROY- TRAVAUX 2013- env 13689	70 029,83	15
21312	2013-1-2639	CITE SCOLAIRE DU BUTOR- TRAVAUX 2013- env 13689	1 593 822,94	15
21312	2013-1-2691	LYCEE LEPERVANCHE- TRAVAUX 2013- env 13689	1 575 250,55	15
21312	2013-1-2714	LYCEE JEAN JOLY RIVIERE ST LOUIS- TRAVAUX 2013- env 13689	3,26	1
21311	2013-1-2715	OPERATION CATHEDRALE EX FOUCQUE- REPRO 2013- env 13689	306,68	1
21312	2013-1-2721	LYCEE AMBROISE VOLLARD- TRAVAUX 2013- env 13690	95 459,36	15
21312	2013-1-2727	LYCEE DE VINCENDO- TRAVAUX 2013- env 13690	511 103,43	15
21312	2013-1-2738	LYCEE ANTOINE DE SAINT EXUPERY- TRAVAUX 2013- env 13690	23 282,46	15
21312	2013-1-2741	LYCEE ROCHES MAIGRES- TRAVAUX 2013- env 13690	469 570,66	15
21312	2013-1-2802	LYCEE ANTOINE ROUSSIN- TRAVAUX 2013- env 13690	460,86	1
21312	2013-1-2803	LYCEE PAUL LANGEVIN- TRAVAUX 2013- env 13690	92 395,01	15
21312	2013-1-2819	LYCEE VUE BELLE- TRAVAUX 2013- env 13690	2 793,23	15
21312	2013-1-2821	LYCEE BOIS JOLY POTIER- TRAVAUX 2013- env 13690	117 621,23	15
21312	2013-1-2840	LYCEE PRO FRANCOIS DE MAHY - TRAVAUX 2013- env 13690	117 405,08	15
21312	2013-1-2852	LYCEE PIERRE POIVRE- TRAVAUX 2013- env 13690	20 240,80	15
21312	2013-1-2855	LYCEE PAUL MOREAU-TRAVAUX 2013- env 13690	9 825,76	15
21312	2013-1-2861	LYCEE ROLAND GARROS- TRAVAUX 2013- env 13690	96 737,26	15
21312	2013-1-2871	LEPAH ST JOSEPH- TRAVAUX 2013- env 13690	9 882,71	15
21312	2013-1-2873	LYCEE JEAN JOLY- TRAVAUX 2013- env 13690	4 360,62	15
21318	2013-1-2874	CPOI ST PIERRE- TRAVAUX 2013- env 13697	539 465,78	15
21318	2013-1-2904	AFPAP ST PAUL- TRAVAUX 2013- env 13697	78 229,66	15
21318	2013-1-2916	CFA LEON LEGROS- TRAVAUX 2013- env 13697	24 955,00	15

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Article	Code	Désignation du bien	Valeur (coût)	Durée d'amortissement
21318	2013-1-2918	AFPAP LA JAMAIQUE- TRAVAUX 2013- env 13697		
21312	2013-1-2943	LYCEE LE VERGER- TRAVAUX 2013- env 13699		
21312	2013-1-2944	LYCEE LEPERVANCHE- TRAVAUX 2013- env 13699		
21312	2013-1-2947	LYCEE VICTOR SCHOELCHER- TRAVAUX 2013- env 13699	753 049,84	15
21312	2013-1-2951	LYCEE BRAS FUSIL GYMNASSE- TRAVAUX 2013- env 13699	9 189,95	15
21312	2013-1-2952	LYCEE PIERRE LAGOURGUE GYMNASSE- TRAVAUX 2013- env 13699	2 638,29	15
21312	2013-1-2954	LYCEE PATU DE ROSEMONT- TRAVAUX 2013- env 15230	14 549,85	15
21312	2013-1-2955	LYCEE JEAN JOLY- TRAVAUX 2013- env 15230	9 775,85	15
21312	2013-1-2957	LYCEE PAUL MOREAU- TRAVAUX 2013- env 15230	9 276,75	15
21312	2013-1-2958	LYCEE ISNELLE AMELIN- TRAVAUX 2013- env 15230	6 884,32	15
21312	2013-1-2960	LYCEE BOIS D'OLIVES- TRAVAUX 2013- env 15237	5 342,40	15
21312	2013-1-2961	LYCEE BOIS D'OLIVES- TRAVAUX 2013- env 15237	4 172,02	15
21312	2013-1-2962	LYCEE BELLEPIERRE- TRAVAUX 2013- env 15237	1 085,00	15
21314	2013-1-2968	CRR ST DENIS- TRAVAUX 2013- env 1598	8 304,59	15
21318	2013-1-2975	CPOI- TRAVAUX 2013- env 16394	144 413,89	15
21311	2013-1-2996	SRE- TRAVAUX 2013- env 17310	161 294,59	15
21311	2013-1-3008	DRR CHATEL- TRAVAUX 2013- env 17310	13 524,53	15
21311	2013-1-3024	FUTUR BAT DEER GILLOT- TRAVAUX 2013- env 17310	35 832,93	15
21318	2013-1-3026	MFR IREO PLAINE DES PALMISTES- TRAVAUX 2013- env 17616	63 770,88	15
21318	2013-1-3030	CFA LEON LEGROS- TRAVAUX 2013- env 18982	72 155,22	15
21312	2013-1-3034	LYCEE ROLLAND GARROS- TRAVAUX 2013- env 18983	257 991,30	15
21312	2013-1-3038	LYCEE PAUL LANGEVIN- TRAVAUX 2013- env 18983	120 098,65	15
21312	2013-1-3040	LYCEE VINCENDO- TRAVAUX 2013- env 18983	120 098,65	15
21312	2013-1-3042	LEPAH ST JOSEPH- TRAVAUX 2013- env 18983	135 901,68	15
21312	2013-1-3044	LYCEE AMBROISE VOLLARD- TRAVAUX 2013- env 18983	113 208,90	15
21312	2013-1-3046	LYCEE PRO FRANCOIS DE MAHY- TRAVAUX 2013- env 18983	81 277,35	15
21312	2013-1-3047	LYCEE BOIS D'OLIVES- TRAVAUX 2013- env 18983	114 364,43	15
21312	2013-1-3048	LYCEE PRO DE ROCHES MAIGRES- TRAVAUX 2013- env 18983	112 861,70	15
21312	2013-1-3050	LYCEE ANTOINE ROUSSIN- TRAVAUX 2013- env 18983	83 441,93	15
21312	2013-1-3053	LYCEE GEORGES BRASSENS- TRAVAUX 2013- env 18983	97 883,20	15
21312	2013-1-3055	LYCEE AMIRAL BOUVET- TRAVAUX 2013- env 18983	97 883,20	15
21312	2013-1-3057	LYCEE PATU DE ROSEMONT- TRAVAUX 2013- env 18983	97 883,20	15
21312	2013-1-3059	LYCEE BELLEPIERRE- TRAVAUX 2013- env 18983	97 883,20	15
21312	2013-1-3061	LYCEE PAUL MOREAU- TRAVAUX 2013- env 18983	97 883,20	15
21312	2013-1-3063	LYCEE JEAN HINGLO- TRAVAUX 2013- env 18983	101 556,00	15
21312	2013-1-3064	LYCEE BOIS JOLY POTIER- TRAVAUX 2013- env 18983	99 291,42	15
21314	2013-1-3066	CRR ST DENIS- TRAVAUX 2013- env 18992	182 665,10	15
21318	2013-1-3070	CENTRE DES EAUX DOUCES- TRAVAUX 2013- env 18995	124 995,45	15
21318	2013-1-3073	AFPAP ST PAUL- TRAVAUX 2013- env 41	27 373,79	15
21318	2013-1-3078	AFPAP ST ANDRE- TRAVAUX 2013- env 41	10 329,20	15
21318	2013-1-3081	AFPAP ST PIERRE- TRAVAUX 2013- env 41	53 051,97	15
21318	2013-1-3095	CFAT ST PIERRE- TRAVAUX 2013- env 41	30 850,52	15
21318	2013-1-3112	CFA ST ANDRE- TRAVAUX 2013- env 41	1 992 578,95	15
21312	2013-1-3113	LYCEE LECONTE DELISLE- TRAVAUX 2013- env 43	162 358,31	15
21312	2013-1-3151	LYCEE LEPERVANCHE- TRAVAUX 2013- env 43	200 303,14	15
21312	2013-1-3178	LYCEE LISLET GEOFFROY- TRAVAUX 2013- env 43	14 823,61	15
21312	2013-1-3181	LYCEE VICTOR SCHOELCHER- TRAVAUX 2013- env 43	76 135,96	15
21312	2013-1-3186	LYCEES CITE SCOLAIRE DU BUTOR- TRAVAUX 2013- env 43	1 079,27	15
21312	2013-1-3188	LYCEE AMIRAL BOUVET- TRAVAUX 2013- env 43	2 931,67	15
21312	2013-1-3190	LPAH ST JOSEPH- TRAVAUX 2013- env 43	718,23	15
21312	2013-1-3194	LEPAH ST JOSEPH- TRAVAUX 2013- env 45	7 058,84	15
21312	2013-1-3197	LYCEE PIERRE POIVRE- TRAVAUX 2013- env 45	6 229,64	15
21312	2013-1-3204	LYCEE ROCHES MAIGRES- TRAVAUX 2013- env 45	30 434,80	15
21312	2013-1-3232	LYCEE JEAN HINGLO- TRAVAUX 2013 - env 45	48 903,37	15
21312	2013-1-3341	LYCEE AMBROISE VOLLARD- TRAVAUX 2013- env 45	2 367,91	15
21312	2013-1-3342	LYCEE MOULIN JOLI POSSESSION- TRAVAUX 2013- env 45	554,63	1

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Article	Code	Désignation du bien	Valeur (coût)	Durée d'amortissement
21312	2013-1-3344	LYCEE BOIS JOLY POTIER- TRAVAUX 2013- env 45		
21312	2013-1-3348	LYCEE ANTOINE ROUSSIN- TRAVAUX 2013- env 45		
21312	2013-1-3354	LYCEE AMIRAL BOUVET- TRAVAUX 2013- env 45		
21312	2013-1-3360	LYCEE EMILE BOYER DE LA GIRODAY- TRAVAUX 2013- env 45	2 436,58	15
21312	2013-1-3362	LYCEE PAUL LANGEVIN- TRAVAUX 2013- env 45	17 661,36	15
21312	2013-1-3369	LYCEE VUE BELLE- TRAVAUX 2013- env 45	91 309,96	15
21312	2013-1-3379	LYCEE PROF HOTELIER LA RENAISSANCE- TRAVAUX 2013- env 45	93 469,63	15
21312	2013-1-3386	LYCEE JEAN PERRIN- TRAVAUX 2013- env 45	500,15	15
21312	2013-1-3387	LYCEE ISNELLE AMELIN- TRAVAUX 2013- env 45	91 111,39	15
21312	2013-1-3388	LYCEE LOUIS PAYEN- TRAVAUX 2013- env 45	2 283,00	15
21312	2013-1-4652	LYCEE AMIRAL LACAZE - TRAVAUX 2013 env 45	88 035,34	15
21312	2013-1-4661	LYCEE LEPERVANCHE - TRAVAUX 2013 env 45	14 607,35	15
21312	2013-1-4664	LYCEE BEL AIR - TRAVAUX 2013 env 45	47 903,26	15
21312	2013-1-4674	LYCEE ST-BENOIT IV - TRAVAUX 2013	5 597,51	15
21312	2013-1-4679	LYCEE ROLAND GARROS - TRAVAUX 2013 env 45	7 933,18	15
21312	2013-1-4685	LYCEE PAUL MOREAU - TRAVAUX 2013 env 45	12 035,41	15
21312	2013-1-4689	LYCEE E. DE PARNY - TRAVAUX 2013 env 45	20 526,02	15
21312	2013-1-4692	LYCEE LE VERGER - TRAVAUX 2013 env 45	35 739,90	15
21318	2013-1-4768	AFPAR DE LA JAMAÏQUE - TRAVAUX 2013 env 7465	482 042,02	15
21312	2013-1-4803	LEPAH SAINT-JOSEPH - TRAVAUX 2013 env 8773	147 230,77	15
21312	2013-1-4832	LYCEE ST-BENOIT IV - TRAVAUX 2013 env 8773	256 948,25	15
21312	2013-1-4847	LYCEE BOIS JOLY POTIER - TRAVAUX 2013 env 8773	81 744,70	15
21312	2013-1-4862	LYCEE ISNELLE AMELIN - TRAVAUX 2013 env 8773	12 061,94	15
21312	2013-1-4874	LYCEE PAUL LANGEVIN - TRAVAUX 2013 env 8773	5 208,01	15
21312	2013-1-4877	LYCEE HOTELIER LA RENAISSANCE - TRAVAUX 2013 env 8773	19 377,28	15
21312	2013-1-4885	LYCEE JEAN JOLY - TRAVAUX 2013 env 8773	655,35	15
21312	2013-1-4887	LYCEE JEAN HINGLO - TRAVAUX 2013 env 8773	1 851,00	15
21312	2013-1-4888	LYCEE DE LA POSSESSION - TRAVAUX 2013 env 8773	38,65	1
21311	2013-1-4889	HOTEL DE REGION - TRAVAUX 2013 env 9393	935 417,32	15
21312	2013-1-5007	LYCEE ANTOINE DE ST EXUPERY- TRAVAUX 2013 env 45	1 055,64	15
21312	2013-1-5024	LYCEE JEAN JOLY RVIVIERE ST-LOUIS - TRAVAUX 2013 env 45	408,00	1
21312	2013-1-5025	LYCEE P.LAGOURGUE TAMPON - TRAVAUX 2013 env 45	1 402,81	15
21312	2013-1-5027	LYCEE SARDA GARRIGA - TRAVAUX 2013 env 45	7 069,86	15
21318	2013-1-5028	CFA LEON LEGROS - TRAVAUX 2013 env 7465	14 322,00	15
21312	2013-1-5045	LYCEE ST-BENOIT IV - TRAVAUX 2013 env 8722	35 648,64	15
21312	2013-1-5049	LYCEE EVARISTE DE PARNY - TRAVAUX 2013 env 8722	6 155,52	15
21312	2013-1-5050	LYCEE DE VUE BELLE - TRAVAUX 2013 env 8722	71 038,74	15
21312	2013-1-5058	LYCEE ISNELLE AMELIN - TRAVAUX 2013 env 8772	11 829,51	15
21318	2013-1-5066	ARDA - CONSTRUCTION CENTRE DES EAUX DOUCES env 8779	70 245,86	15
21312	2013-1-5080	LYCEE P.LAGOURGUE - TRAVAUX 2013 env 9394	7 984,49	15
21312	2013-1-5125	LYCEE LA POSSESSION - TRAVAUX 2013 env 9394	2 582,30	15
21312	2013-1-5171	LYCEE NORD BDN - CONSTRUCTION DU LYCEE env 9395	52 645,05	15
21314	2013-1-5177	MAISON DU VOLCAN - TRAVAUX 2013 env 9411	1 992,06	15
21318	2013-1-5202	CFA DE ST-PIERRE - TRAVAUX 2013 env 7465	1 953,00	15
21311	2013-1-5336	IMMEUBLE BOETIE - MARCHE DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE REHABILITATION env 9393	3 169,40	15
21314	2013-1-5337	CONSTAT D'HUISSIER - MUR DE VERRE TRINQUET DE STELLA env 9394	450,00	1
21314	2013-1-5486	CITÉ DU VOLCAN - REAMENAGEMENT DU SITE env 13686	4 812 817,05	15
21318	2013-1-5589	DBA- RESTRUCTURATION ET CONSOLIDATION CENTRE AFPAR JAMAÏQUE/M.OEUVRE	3 488,87	15
21318	2013-1-5592	DBA- CONSTRUCTION/REHAB.CFA LEON LEGROS	2 753,19	15
21312	2013-1-5594	DBA- CONSTRUCTION/REHAB. LYC. BOIS JOLY POTIER NH N°2	2 237,81	15
21314	2013-1-5625	CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES DES TORTUES MARINES-ST-LEU/remplacement du groupe électrogène	1 360,91	15
21311	2013-1-6331	REHABILITATION MAGASIN SRN - TRAVAUX 2013	32 171,30	15
21312	2014-1-1000	LYCEE VICTOR SCHOELCHER - TRAVAUX 2014 env 13689	3 588 178,30	15
21312	2014-1-1028	LYCEE LISLET GOEFFROY - TRAVAUX 2014 env 13689	1 273 231,06	15
21312	2014-1-1034	LYCEE CITÉ SCOLAIRE DU BUTOR - TRAVAUX 2014 env 13689	1 561 949,72	15
21312	2014-1-1060	LYCEE ROLANG GARROS - GYMNASÉ - TRAVAUX 2014 env 13690	511 808,44	15

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Article	Code	Désignation du bien	Valeur (coût)	Durée d'amortissement
21312	2014-1-1063	LYCEE ROCHES MAIGRES - TRAVAUX 2014 env 13690		15
21312	2014-1-1073	LYCEE PAUL LANGEVIN - TRAVAUX 2014 env 13690		15
21312	2014-1-1081	LYCEE VINCENDO ST JOSEPH - TRAVAUX 2014 env 13690		15
21314	2014-1-1095	DACS - CRR ST BENOIT - TRAVAUX 2014 env 13583	6 310,10	15
21314	2014-1-1096	DACS - CRR ST DENIS - TRAVAUX 2014 env 13583	2 266,56	15
21318	2014-1-1097	DBA - CFA ST ANDRÉ - TRAVAUX 2014 env 41	860 214,16	15
21318	2014-1-1126	AFPAR ST PAUL - REHABILITATION DU CENTRE TRAVAUX 2014 env 13697	3 620 010,02	15
21318	2014-1-1134	AFPAR JAMAÏQUE - TRAVAUX 2014 env 13697	38 346,59	15
21312	2014-1-1139	LYCEE LPH LA RENAISSANCE - TRAVAUX 2014 env 15230	15 347,40	15
21312	2014-1-1143	LYCEE PATU DE ROSEMONT ST BENOIT - TRAVAUX 2014 env 15230	25 308,71	15
21312	2014-1-1146	LYCEE STELLA - TRAVAUX 2014 env 15230	3 879,96	15
21312	2014-1-1148	LYCEE A.BOUVET - TRAVAUX 2014 env 15230	84 585,49	15
21312	2014-1-1153	LYCEE JEAN PERRIN - TRAVAUX 2014 env 15230	14 666,75	15
21312	2014-1-1154	LYCEE BRAS FUSIL - TRAVAUX 2014 env 15230	98 763,74	15
21312	2014-1-1155	LYCEE ANTOINE ROUSSIN - TRAVAUX 2014 env 15230	52 476,03	15
21312	2014-1-1156	LYCEE MOULIN JOLI - TRAVAUX 2014 env 15230	298,38	1
21312	2014-1-1157	LYCEE MOULIN JOLI - TRAVAUX 2014 env 15237	298,38	1
21311	2014-1-1158	DMO - SUBDIVISION ROUTIERE EST - TRAVAUX 2014 env 17310	4 222,16	15
21311	2014-1-1163	DMO - SUBDIVISION ROUTIERE NORD - TRAVAUX 2014 env 17310	78 448,32	15
21312	2014-1-1164	CFA LEON LEGROS - TRAVAUX 2014 env 18982	64 449,00	15
21312	2014-1-1166	LYCEE JEAN HINGLO - TRAVAUX 2014 env 18983	56 076,00	15
21312	2014-1-1168	LYCEE ROLAND GARROS - TRAVAUX 2014 env 18983	170 183,36	15
21314	2014-1-1189	KELONIA - REMPLACEMENT DU GROUPE ELECTROGÈNE env 13686	7 500,00	15
21314	2014-1-1190B	MAISON DU VOLCAN- TRAVAUX DE REHABILITATION env 13686	1 759 626,71	15
21312	2014-1-1250	LEPAH ST-JOSEPH - TRAVAUX 2014 env 13690	2 852,26	15
21312	2014-1-1251	LYCEE PRO FRANCOIS DE MAHY - TRAVAUX 2014 env 13690	1 030,75	15
21311	2014-1-1252	HOTEL DE REGION - RESTRUCTURATION ET EXTENSION - TRAVAUX 2014 env 9393	919 644,54	15
21311	2014-1-1283	IMMEUBLE BOËTIE - TRAVAUX DE REHABILITATION env 9393	10 324,40	15
21312	2014-1-1284	LYCEE NORD BDN- CONSTRUCTION DU LYCÉE TRAVAUX 2014 env 9395	39 481,45	15
21314	2014-1-1289	CRR DE ST-PIERRE - TRAVAUX 2014 env 9436	3 656,45	15
21318	2014-1-1293	AFPAR JAMAÏQUE - RESTRUTURATION ET CONSOLIDATION - TRAVAUX 2014 env 7465	186 813,43	15
21312	2014-1-1298	LYCEE ST-BENOIT IV - TRAVAUX 2014 env 7465	3 129,14	15
21318	2014-1-1301	CIRFIM AU PORT - REHABILITATION TRAVAUX 2014 env 7465	2 028,95	15
21312	2014-1-1302	LYCEE ROLAND GARROS - TRAVAUX 2014 env 45	13 899,87	15
21312	2014-1-1309	LYCEE A.BOUVET - TRAVAUX 2014 env 45	44 843,05	15
21312	2014-1-1315	LYCEE BEL AIR - TRAVAUX 2014 env 45	47 470,33	15
21312	2014-1-1318	LYCEE LECONTE DE LISLE - TRAVAUX 2014 env 45	6 448,97	15
21312	2014-1-1321	LYCEE ROCHES MAIGRES - TRAVAUX 2014 env 45	8 363,20	15
21312	2014-1-1322	LYCEE PROFESSIONNEL VUE BELLE - TRAVAUX 2014 env 45	26 680,15	15
21312	2014-1-1323	LYCEE AMBROISE VOLLARD - TRAVAUX 2014 env 45	1 085,00	15
21312	2014-1-1325	LYCEE P.LAGOURGUE - TRAVAUX 2014 env 45	6 785,24	15
21312	2014-1-1326	LYCEE A. LACAZE - TRAVAUX 2014 env 45	5 138,02	15
21312	2014-1-1327	LYCEE PROFESSIONNEL HOTELIER LA RENAISSANCE - TRAVAUX 2014 env 45	309,14	1
21312	2014-1-1744	LYCEE PROFESSIONNEL LEPERVANCHE - TRAVAUX 2014 env 43	203 740,89	15
21312	2014-1-1766	LYCEE LECONTE DELISLE - TRAVAUX 2014 env 43	53 976,67	15
21312	2014-1-2065	LYCEE SCHOELCHER - TRAVAUX 2014 env 13699	2 369 365,40	15
21318	2014-1-2107	AFPAR SAINT-PIERRE - TRAVAUX 2014 env 13697	56 012,03	15
21318	2014-1-2110	CFA ST-PIERRE - TRAVAUX 2014 env 13697	28 396,84	15
21312	2014-1-2117	LYCEE AMBROISE VOLLARD - TRAVAUX 2014 env 13690	85 743,73	15
21318	2014-1-2121	CFA ST-PIERRE - TRAVAUX 2014 env 16394	30 192,29	15
21312	2014-1-2190	LYCEE PRO ROCHES MAIGRES - TRAVAUX 2014 env 18983	22 351,01	15
21312	2014-1-2192	LYCEE PRO FRANCOIS DE MAHY - TRAVAUX 2014 env 18983	37 267,75	15
21312	2014-1-2193	LYCEE AMBROISE VOLLARD -TRAVAUX 2014 env 18983	47 731,33	15
21312	2014-1-2196	LYCEE DE VINCENDO - TRAVAUX 2014 env 18983	46 079,96	15
21312	2014-1-2199	LYCEE PAUL LANGEVIN - TRAVAUX 2014 env 18983	46 861,15	15
21312	2014-1-2202	LYCEE AGRICOLE SAINT JOSEPH - TRAVAUX 2014 env 18983	88 223,88	15

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Article	Code	Désignation du bien	Valeur (coût)	Durée d'amortissement
21312	2014-1-2206	LYCEE BOIS D'OLIVES - TRAVAUX 2014 env 18983		
21312	2014-1-2210	LYCEE ANTOINE ROUSSIN - TRAVAUX 2014 env 18983		
21312	2014-1-2214	LYCEE BOIS JOLY POTIER - TRAVAUX 2014 env 18983		
21312	2014-1-2226	LYCEE SARDA GARRIGA - TRAVAUX 2014 env 18983	93 440,20	15
21312	2014-1-2228	LYCEE JEAN PERRIN - TRAVAUX 2014 env 18983	100 243,15	15
21312	2014-1-2230	LYCEE ISNELLE AMELIN - TRAVAUX 2014 env 18983	88 297,30	15
21312	2014-1-2232	LYCEE BEL AIR - TRAVAUX 2014 env 18983	93 440,20	15
21312	2014-1-2234	LYCEE MAHATMA GANDHI - TRAVAUX 2014 env 18983	88 297,30	15
21312	2014-1-2236	LYCEE BRAS FUSIL - TRAVAUX 2014 env 18983	82 796,35	15
21312	2014-1-2238	LYCEE AMIRAL BOUVET - TRAVAUX 2014 env 18983	24 517,73	15
21318	2014-1-2239	CPOI - TRAVAUX 2014 env 41	66 376,76	15
21318	2014-1-2248	APPAR SAINT PAUL - TRAVAUX 2014 - env 41	48 170,84	15
21318	2014-1-2259	APPAR SAINT PIERRE - TRAVAUX 2014 env 41	3 984,61	15
21311	2014-1-2262	HOTEL DE REGION - TRAVAUX 2014 env 13689	1 003 021,49	15
21314	2014-1-2274	CRR SAINT-PIERRE - TRAVAUX 2014 env 18992	12 032,65	15
21312	2014-1-2277	LYCEE PAUL LANGEVIN - TRAVAUX 2014 env 45	4 260,01	15
21312	2014-1-2280	LYCEE LOUIS PAYEN - TRAVAUX 2014 env 45	25 985,75	15
21312	2014-1-2282	LYCEE PROFESSIONNEL HORIZON - TRAVAUX 2014 env 45	26 339,46	15
21312	2014-1-2284	LYCEE PROFESSIONNEL ISNELLE AMELIN - TRAVAUX 2014 env 45	2 096,22	15
21312	2014-1-2285	LYCEE BOIS JOLY POTIER - TRAVAUX 2014 env 45	1 470,60	15
21312	2014-1-2286	LYCEE ANTOINE ROUSSIN - TRAVAUX 2014 env 45	23 240,70	15
21312	2014-1-2287	LYCEE JEAN PERRIN - TRAVAUX 2014 env 45	10 623,30	15
21312	2014-1-2288	LYCEE PROFESSIONNEL HOTELIER LA RENAISSANCE- TRAVAUX 2014 env 43	14 454,06	15
21312	2014-1-2294	LYCEE LISLET GEOFFROY - TRAVAUX 2014 env 43	24 803,94	15
21312	2014-1-2296	LYCEE EPAH SAINT-JOSEPH - TRAVAUX 2014 env 43	5 325,74	15
21311	2014-1-2297	REHABILITATION BUREAUX REGION - DBA DIREC - TRAVAUX 2014 env 41	19 418,14	15
21318	2014-1-2303	APPAR SAINT-PAUL - TRAVAUX 2014 env 41	12 013,25	15
21318	2014-1-2304	BATIMENT DIREC SUD SIS CPOI - TRAVAUX 2014 env 41	1 193,50	15
21314	2014-1-2308	CRR ST-BENOIT - TRAVAUX 2014 env 18583	8 563,91	15
21314	2014-1-2312	CRR SAINT-DENIS - TRAVAUX 2014 env 13583	9 217,07	15
21314	2014-1-2316	CRR SAINT-PAUL - TRAVAUX 2014 env 13583	358,05	1
21312	2014-1-3119	LYCEE LECONTE DE LISLE - TRAVAUX 2014 env 13689	1 855,35	15
21312	2014-1-3121	LYCEE BOYER DE LA GIRODAY - TRAVAUX 2014 env 13689	336,35	1
21318	2014-1-3122	CFAT DE ST-PIERRE - TRAVAUX 2014 env 13689	976,50	15
21312	2014-1-3124	LYCEE BOIS JOLY POTIER - TRAVAUX 2014 env 13690	12 332,79	15
21312	2014-1-3127	LYCEE FRANCOIS DE MAHY ST-PIERRE - TRAVAUX 2014 env 13690	41 518,53	15
21312	2014-1-3131	LYCEE A.DE ST EXUPERY AVIRONS - TRAVAUX 2014 env 13690	379,75	1
21312	2014-1-3132	LYCEE PIERRE POIVRE ST-JOSEPH - TRAVAUX 2014 env 13690	6 239,84	15
21312	2014-1-3133	LYCEE P.LANGEVIN - TRAVAUX 2014 env 13690	7 402,25	15
21318	2014-1-3134	CFA LEON LEGROS - TRAVAUX 2014 env 13697	9 059,75	15
21314	2014-1-3138	CREPS DE LA PLAINE DES CAFRES - REHABILITATION DU GYMNASSE env 13699	2 321,90	15
21312	2014-1-3139	LYCEE ROCHES MAIGRES - TRAVAUX 2014 env 13699	4 980,15	15
21312	2014-1-3140	LYCEE MAHATMA GANDHI - TRAVAUX 2014 env 15230	49 491,24	15
21312	2014-1-3143	LYCEE JEAN JOLY - TRAVAUX 2014 env 15230	90 654,13	15
21312	2014-1-3146	LYCEE AMIRAL LACAZE - TRAVAUX 2014 env 15230	7 959,80	15
21312	2014-1-3148	LYCEE ANTOINE ROUSSIN - TRAVAUX 2014 env 15230	3 081,94	15
21312	2014-1-3149	LYCEE EVARISTE DE PARNY - TRAVAUX 2014 env 15230	6 591,38	15
21312	2014-1-3150	LYCEE E.BOYER DE LA GIRODAY - TRAVAUX 2014 env 15230	2 861,61	15
21312	2014-1-3151	LYCEE PAUL MOREAU - TRAVAUX 2014 env 15230	596,75	15
21312	2014-1-3152	LYCEE PRO FRANCOIS DE MAHY- TRAVAUX 2014 env 15230	560,95	15
21312	2014-1-3153	LYCEE A.BOUVET - TRAVAUX 2014 env 15230	14 703,92	15
21312	2014-1-3156	LYCEE BOIS D'OLIVE - TRAVAUX 2014 env 15237	16 264,20	15
21312	2014-1-3158	LYCEE SAINT-PAUL IV - TRAVAUX 2014 env 15237	2 994,60	15
21312	2014-1-3159	LYCEE ROCHES MAIGRES GYMNASSE - TRAVAUX 2014 env 15237	2 821,00	15
21312	2014-1-3160	LYCEE PIERRE LAGOURGUE GYMNASSE - TRAVAUX 2014 env 15237	10 524,50	15
21312	2014-1-3161	LYCEE EVARISTE DE PARNY - TRAVAUX 2014 env 15237	2 224,25	15

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Article	Code	Désignation du bien	Valeur (coût)	Durée d'amortissement
21314	2014-1-3162	CRR DE ST-BENOIT - TRAVAUX 2014 env 15239		
21314	2014-1-3163	CRR DE ST-PIERRE - TRAVAUX 2014 env 15239		
21314	2014-1-3164	CRR DE ST- DENIS - TRAVAUX 2014 env 1598		
21318	2014-1-3170	CFA LEON LEGROS - TRAVAUX 2014 env 18982	40 787,61	15
21318	2014-1-3180	STATION DE MAIDO - PV CONSTAT D'HUISSIER env 16053	1 583,99	15
21318	2014-1-3181	CPOI - TRAVAUX 2014 env 16053	784,13	15
21318	2014-1-3182	AFPAR SECTION HORTICOLE ST-PIERRE - TRAVAUX 2014 env 16053	148,60	1
21318	2014-1-3183	CFPPA ST-BENOIT - TRAVAUX 2014 env 16053	7 052,50	15
21311	2014-1-3184	BUREAUX DBA / DIREC - TRAVAUX 2014 env 16394	6 243,03	15
21318	2014-1-3186	CFAT ST-PIERRE - TRAVAUX 2014 env 16394	10 005,87	15
21318	2014-1-3188	IRES MFR PLAINE DES PALMISTES - TRAVAUX 2014 env 17616	156 795,46	15
21312	2014-1-3193	LYCEE PRO FRANCOIS DE MAHY - TRAVAUX 2014 env 18983	28 526,28	15
21318	2014-1-3205	AFPAR DE ST-ANDRE - TRAVAUX 2014 env 20144	61 101,77	15
21318	2014-1-3207	CFPPA ST-BENOIT - TRAVAUX 2014 env 20144	54 049,27	15
21311	2014-1-3208	HOTEL DE REGION - TRAVAUX 2014 env 20154	4 855,38	15
21314	2014-1-3209	MAISON DU VOLCAN - TRAVAUX 2014 env 9411	5 703,00	15
21312	2014-1-3212	LYCEE STELLA - TRAVAUX 2014 env 9394	4 828,25	15
21312	2014-1-3217	LYCEE STELLA GYMNASIUM - TRAVAUX 2014 env 9394	737,80	15
21318	2014-1-3218	AFPAR ST-ANDRE - TRAVAUX 2014 env 9393	5 648,97	15
21318	2014-1-3219	FERMIER AQUACOLE DE L'ARDA - TRAVAUX 2014 env 8779	16 011,61	15
21314	2014-1-3222	CRR DE ST-DENIS - TRAVAUX 2014 env 8778	2 712,50	15
21312	2014-1-3223	LYCEE PAUL LANGEVIN - TRAVAUX 2014 env 8773	482,83	1
21312	2014-1-3225	LYCEE R.GARROS - TRAVAUX 2014 env 8773	3 545,90	15
21311	2014-1-3231	MRST - TRAVAUX 2014 env 20218	61 101,77	15
21314	2014-1-3233	CRR DE ST-PIERRE - TRAVAUX 2014 env 18992	759,50	15
21312	2014-1-3236	LYCEE LECONTE DE LISLE - TRAVAUX 2014 env 17846	6 492,10	15
2158	2014-1-4003	DEE- CONVENTION DE MANDAT DE MO RELATIVE A L'OPERATION DE L'EXPLOITATION DU PAT ETM EN 2014	15 456,69	15
21312	2014-1-4284	LYCEE ROLAND GARROS - TRAVAUX 2014 env 15230	195,30	1
21312	2014-1-4285	LYCEE E.BOYER DE LA GIRODAY - CONVENTION DE MANDAT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE RELATIVE À LA	26 254,83	15
21312	2014-1-4286	LYCÉE PROFESSIONNEL AGRICOLE ET HORTICOLE ST- JOSEPH - CONVENTION DE MANDAT DE MAÎTRISE	87 423,33	15
21311	2014-1-882	HOTEL DE REGION - RESTRUCTURATION EXTENSION TRAVAUX 2014 - env 13684	5 000 740,27	15
21312	2014-1-942	LYCEE LEPERVANCHE - TRAVAUX 2014 env 13689	2 774 380,28	15
21312	2014-1-969	LEPAH ST JOSEPH - TRAVAUX 2014 env 13689	1 713 064,56	15
21318	2015-1-1247	CENTRE AFPAR JAMAÏQUE - TRAVAUX 2015 env 7465	517 182,90	15
21311	2015-1-1267	HOTEL DE REGION - RÉHABILITATION DES CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES env 21555	50 280,27	15
21312	2015-1-1268	LYCÉE MAHATMA GANDHI - RÉHABILITATION CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES env 21555	32 864,93	15
21312	2015-1-1271	LYCÉE PIERRE LAGOURGUE - RÉHABILITATION DES CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES env 21555	63 848,64	15
21312	2015-1-1274	LYCÉE PRO FRANCOIS DE MAHY - TRAVAUX 2015 env 18983	70 462,49	15
21312	2015-1-1275	LYCÉE ROLAND GARROS - TRAVAUX 2015 env 18983	40 665,09	15
21312	2015-1-1276	LYCÉE BELLEPIERRE - TRAVAUX 2015 env 18983	117 136,83	15
21312	2015-1-1278	LYCÉE PRO PATU DE ROSEMONT - TRAVAUX 2015 env 18983	94 042,50	15
21312	2015-1-1279	LYCÉE AMIRAL BOUVET - TRAVAUX 2015 env 18983	102 281,20	15
21312	2015-1-1280	LYCÉE JEAN HINGLO - TRAVAUX 2015 env 18983	19 116,29	15
21312	2015-1-1281	LYCÉE ANTOINE ROUSSIN - TRAVAUX 2015 env 18983	55 004,08	15
21314	2015-1-1283	DBA - MAISON DU VOLCAN - TRAVAUX 2015 env 1368€	167 123,22	15
217314	2015-1-1297	DBA - MUSÉE DU STELLA - TRAVAUX 2015 env 1368€	165 555,62	15
21311	2015-1-1345	HOTEL DE REGION - TRAVAUX 2015 env 9393	694 416,18	15
21312	2015-1-1362	LYCÉE AGRICOLE SAINT-JOSEPH - TRAVAUX 2015 env 45	9 759,89	15
21312	2015-1-1364	LYCÉE TROIS BASSINS - TRAVAUX 2015 env 45	11 287,25	15
21312	2015-1-1368	LYCÉE ANTOINE ROUSSIN - TRAVAUX 2015 env 45	282,10	1
21312	2015-1-1369	LYCÉE AMBROISE VOLLARD - TRAVAUX 2015 env 45	1 671,01	15
21312	2015-1-1370	LYCÉE ROLAND GARROS - TRAVAUX 2015 env 45	725,36	15
21312	2015-1-1371	LYCÉE BEL AIR - TRAVAUX 2015 env 45	8 560,65	15
21312	2015-1-1373	LYCÉE PAUL LANGEVIN - TRAVAUX 2015 env 45	4 302,62	15
21312	2015-1-1374	LYCÉE AMIRAL LACAZE - TRAVAUX 2015 env 45	2 115,75	15
21318	2015-1-1375	AFPAR JAMAÏQUE - TRAVAUX 2015 env 13697	198 007,26	15

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Article	Code	Désignation du bien	Valeur (coût)	Durée d'amortissement
21312	2015-1-1383	LYCÉE JEAN JOLY - TRAVAUX 2015 env 13690		
21318	2015-1-1385	CPOI - TRAVAUX 2015 env 41		
21314	2015-1-1392	MAISON DU VOLCAN - TRAVAUX 2015 env 8777		
21318	2015-1-1394	CFA SAINT ANDRÉ - TRAVAUX 2015 env 41	467 459,94	15
21312	2015-1-1401	LYCEE PROFESSIONNEL ST PAUL - TRAVAUX 2015 env 43	147 326,06	15
21312	2015-1-1403	LYCÉE LECONTE DE LISLE - TRAVAUX 2015 env 43	25 803,19	15
21312	2015-1-1405	LYCÉE LISLET GEOFFROY - TRAVAUX 2015 env 43	42 084,50	15
21312	2015-1-1406	LYCÉE VICTOR SCHOELCHER - TRAVAUX 2015 env 43	34 841,88	15
21311	2015-1-1407	ANTENNE EST - TRAVAUX 2015 env 13684	58 777,92	15
21312	2015-1-1415	LYCÉE LE VERGER - TRAVAUX 2015 env 15230	4 405,74	15
21312	2015-1-1416	LYCÉE BRAS FUSIL - TRAVAUX 2015 env 15230	64 538,07	15
21312	2015-1-1418	LYCÉE DE BRAS FUSIL GYMNASSE - TRAVAUX 2015 env 15237	3 003,28	15
21311	2015-1-1419	ANTENNE EST - TRAVAUX 2015 env 16052	19 961,46	15
21318	2015-1-1421	CPOI - TRAVAUX 2015 env 16053	68 840,00	15
21312	2015-1-1426	LYCÉE JULIEN DE RONTAUNAY - TRAVAUX 2015 env 17846	62 911,15	15
21312	2015-1-1427	LYCÉE LECONTE DE LISLE - TRAVAUX 2015 env 17846	18 833,43	15
21314	2015-1-1500	MAISON DU VOLCAN - TRAVAUX 2015 env 9411	18 000,00	15
21312	2015-1-1508	LYCÉE STELLA - TRAVAUX 2015 env 9394	14 810,25	15
21314	2015-1-2709	CRR de ST-PAUL - TRAVAUX 2015 env 13583	358,05	1
21312	2015-1-2730	LYCÉE BOIS JOLY POTIER - TRAVAUX 2015 env 13690	25 288,10	15
21312	2015-1-2731	LYCÉE AMBROISE VOLLARD - TRAVAUX 2015 env 13690	16 764,58	15
21312	2015-1-2732	LYCÉE ANTOINE DE SAINT EXUPÉRY - TRAVAUX 2015 env 13690	19 367,25	15
21312	2015-1-2738	LYCÉE ANTOINE DE SAINT EXUPÉRY - TRAVAUX 2015 env 15230	2 219 230,36	15
21312	2015-1-2739	LYCÉE ANTOINE ROUSSIN - TRAVAUX 2015 env 15230	295 228,48	15
21312	2015-1-2740	LYCÉE BEL AIR - TRAVAUX 2015 env 15230	350,00	1
21312	2015-1-2741	LYCÉE HORIZON - TRAVAUX 2015 env 15230	237 655,93	15
21314	2015-1-2744	CRR SAINT BENOIT- TRAVAUX 2015 env 15239	39 178,76	15
21311	2015-1-2746	MRST SAINT-DENIS - TRAVAUX 2015 env 16052	12 525,24	15
21312	2015-1-2759	LYCÉE BOIS D'OLIVE - TRAVAUX 2015 env 18983	2 281,97	15
21312	2015-1-2760	LYCÉE BOIS JOLY POTIER - TRAVAUX 2015 env 18983	22 299,80	15
21312	2015-1-2761	LYCÉE PAUL MOREAU - TRAVAUX 2015 env 18983	60 345,62	15
21312	2015-1-2762	LYCÉE BEL AIR - TRAVAUX 2015 env 18983	24 530,05	15
21312	2015-1-2763	LYCÉE SARDA GARRIGA - TRAVAUX 2015 env 18983	58 638,24	15
21318	2015-1-2767	CPOI - TRAVAUX 2015 env 16053	15 865,61	15
21318	2015-1-2768	CPOI - TRAVAUX 2015 env 16394	3 558,80	15
21318	2015-1-2773	CFA LEON LEGROS - TRAVAUX 2015 env 18982	13 833,73	15
21312	2015-1-2793	LYCÉE AGRICOLE E.BOYER DE LA GIRODAY - TRAVAUX 2015 env 21586	30 291,57	15
21312	2015-1-2794	LYCÉE AGRICOLE ET HORTICOLE DE SAINT JOSEPH - TRAVAUX 2015 env 21586	47 581,87	15
21312	2015-1-2815	LYCÉE BOIS JOLY POTIER - TRAVAUX 2015 env 45	2 491,88	15
21312	2015-1-2817	LYCÉE VUE BELLE ET SON GYMNASSE - TRAVAUX 2015 env 45	30 087,04	15
21312	2015-1-2819	LYCÉE ROLAND GARROS - TRAVAUX 2015 env 8773	44 512,72	15
21312	2015-1-2820	LYCÉE LECONTE DE LISLE - TRAVAUX 2015 env 8773	5 208,00	15
21312	2015-1-2821	LYCÉE LEPAH SAINT JOSEPH - TRAVAUX 2015 env 8773	15 515,37	15
21314	2015-1-2829	CRR SAINT PIERRE - TRAVAUX 2015 env 8778	1 529,85	15
21318	2015-1-2840	CFA LEON LEGROS - TRAVAUX 2015 env 7465	5 859,00	15
21312	2015-1-2843	LYCÉE PAUL LANGEVIN - TRAVAUX 2015 env 8	17 017,23	15
21314	2015-1-3403	CRR DE ST-BENOIT - TRAVAUX 2015 env 13583	5 826,45	15
21311	2015-1-3540	ANTENNE EST - TRAVAUX 2015 env 9393	40 606,57	15
21312	2015-1-3542	LYCÉE VINCENDO - TRAVAUX 2015 env 8722	10 600,45	15
21314	2015-1-3543	KELONIA - TRAVAUX 2015 env 21637	0,00	1
21314	2015-1-3553	CRR DE ST BENOIT - TRAVAUX 2015 env 21629	17 522,75	15
21312	2015-1-4889	LYCÉE PAUL LANGEVIN - TRAVAUX 2015 env 8773	17 152,27	15
21312	2015-1-4893	LYCÉE VINCENDO - TRAVAUX 2015 env 8773	2 951,20	15
21312	2015-1-4900	LYCÉE VINCENDO - TRAVAUX 2015 env 45	380,81	1
21311	2015-1-491	HOTEL DE REGION - TRAVAUX 2015 env 13684	4 575 092,98	15
21312	2015-1-4910	LYCÉE LEPAH SAINT-JOSEPH - TRAVAUX 2015 env 43	985,73	15

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Article	Code	Désignation du bien	Valeur (coût)	Durée d'amortissement
21314	2015-1-4918	KELONIA - TRAVAUX 2015 env 21557		
21312	2015-1-4926	LYCÉE AMIRAL LACAZE - TRAVAUX 2015 env 15230		
21312	2015-1-523	LYCEE ANTOINE ROUSSIN - TRAVAUX 2015 env 13689		
21312	2015-1-5262	LYCÉE GEORGES BRASSENS - TRAVAUX 2015 env 13690	3 067,29	15
21312	2015-1-5264	LYCÉE PAUL MOREAU - TRAVAUX 2015 env 13690	3 330,23	15
21312	2015-1-5293	LYCÉE PROFESSIONNEL ROCHES MAIGRES - TRAVAUX 2015 env 18983	29 810,18	15
21318	2015-1-5307	CIRFIM LE PORT - TRAVAUX 2015 env 13697	34 047,30	15
21312	2015-1-5321	LYCÉE GEORGES BRASSENS - TRAVAUX 2015 env 15230	67 668,71	15
21312	2015-1-5322	LYCÉE PAUL MOREAU - TRAVAUX 2015 env 15230	12 260,50	15
21312	2015-1-5325	LYCÉE JEAN PERRIN - TRAVAUX 2015 env 15230	14 045,98	15
21312	2015-1-534	LYCÉE PROFESSIONNEL LEPERVANCHE - TRAVAUX 2015 env 13689	1 678 028,15	15
21312	2015-1-546	LYCEE LECONTE DE LISLE - TRAVAUX 2015 env 13689	5 291,57	15
21312	2015-1-554	LYCEE PAUL LANGEVIN - TRAVAUX 2015 env 13690	51 445,66	15
21312	2015-1-555	LYCEE ROLAND GARROS - TRAVAUX 2015 env 13690	20 800,70	15
21312	2015-1-556	LYCÉE PIERRE POIVRE - TRAVAUX 2015 env 13690	13 853,59	15
21312	2015-1-557	LYCEE DE VINCENDO - TRAVAUX 2015 env 13690	753 063,28	15
21312	2015-1-558	LYCÉE ANTOINE ROUSSIN - TRAVAUX 2015 env 13690	48 884,69	15
21312	2015-1-559	LYCÉE ROCHES MAIGRES - TRAVAUX 2015 env 13690	232 949,69	15
21312	2015-1-560	LYCÉE FRANCOIS DE MAHY - TRAVAUX 2015 env 13690	23 915,44	15
21318	2015-1-5703	CPOI - TRAVAUX 2015 env 13684	171,43	1
21311	2015-1-5704	VILLA FOUCQUE - TRAVAUX 2015 env 13684	48 556,01	15
21312	2015-1-5714	LYCÉE NORD BDN - TRAVAUX 2015 env 13699	183 021,91	15
21312	2015-1-5715	LYCÉE ROCHES MAIGRES - TRAVAUX 2015 env 13699	1 725,15	15
21312	2015-1-5716	LYCÉE PROFESSIONNEL LEPERVANCHE - TRAVAUX 2015 env 13699	1 497,30	15
21312	2015-1-5719	LYCÉE PIERRE LAGOURGUE - TRAVAUX 2015 env 15237	1 236,90	15
21312	2015-1-5720	LYCÉE STELLA - TRAVAUX 2015 env 15237	33 750,00	15
21314	2015-1-5724	KÉLONIA - TRAVAUX 2015 env 15239	1 019,90	15
21314	2015-1-5726	CRR ST-DENIS - TRAVAUX 2015 env 1598	10 056,88	15
21311	2015-1-5735	MRST - TRAVAUX 2015 env 16052	13 329,23	15
21311	2015-1-5736	HOTEL DE REGION - TRAVAUX 2015 env 16052	5 072,38	15
21314	2015-1-5741	CRR ST-DENIS - TRAVAUX 2015 env 18992	71 752,86	15
21311	2015-1-5742	HOTEL DE REGION - TRAVAUX 2015 env 21553	40 759,11	15
21312	2015-1-575	LYCÉE VICTOR SCHOELCHER - TRAVAUX 2015 env 13699	1 226 644,40	15
21318	2015-1-5750	CPOI- TRAVAUX 2015	23 462,81	15
21318	2015-1-5751	CFAT ST-PIERRE - TRAVAUX 2015 env 21621	9 403,75	15
21312	2015-1-576	LYCEE LE VERGER - TRAVAUX 2015 env 13699	43 069,61	15
21314	2015-1-584	MUSÉE DE STELLA - TRAVAUX 2015 env 21557	1 726 978,74	15
21314	2015-1-618	MAISON DU VOLCAN - TRAVAUX 2015 env 21557	1 155,17	15
21312	2015-1-6367	LYCÉE BELLEPIERRE - TRAVAUX 2015 env 15230	2 701,65	15
21318	2015-1-6373	AFPAR ST-PIERRE - TRAVAUX 2015 env 13697	6 423,32	15
21311	2015-1-6375	EX BATIMENT FOUCQUE - TRAVAUX 2015 env 13684	4 143,83	15
21312	2015-1-6376	LYCÉE BELLEPIERRE - TRAVAUX 2015 env 15237	755,16	15
21312	2015-1-6407	LYCÉE STELLA - TRAVAUX 2015 env 15239	2 278,50	15
21312	2015-1-6409	LYCÉE PAUL MOREAU - TRAVAUX 2015 env 45	5 464,85	15
21318	2015-1-6410	ARDA - CENTRE DES EAUX DOUCES - TRAVAUX 2015 env 8779	12 614,35	15
21314	2015-1-649	CRR DE SAINT DENIS - TRAVAUX 2015 env 13583	74 623,81	15
21314	2015-1-654	CRR DE SAINT PIERRE - TRAVAUX 2015 env 13583	1 898,97	15
21312	2015-1-663	LYCÉE MAHATMA GANDHI - TRAVAUX 2015 env 15230	77 819,62	15
21312	2015-1-668	LYCEE ROLAND GARROS - TRAVAUX 2015 env 15230	46 274,98	15
21312	2015-1-669	LYCÉE JEAN JOLY - TRAVAUX 2015 env 15230	33 496,80	15
21312	2015-1-670	LYCÉE SAINT-PAUL IV - TRAVAUX 2015 env 15230	6 079,26	15
21312	2015-1-671	LYCÉE PIERRE POIVRE - TRAVAUX 2015 env 15230	240 189,55	15
21312	2015-1-672	LYCÉE PATU DE ROSEMONT - TRAVAUX 2015 env 15230	42 173,95	15
21312	2015-1-673	LYCÉE LECONTE DE LISLE - TRAVAUX 2015 env 15230	3 817,03	15
21311	2015-1-714	HOTEL DE REGION - TRAVAUX 2015 env 13684	169 343,38	15
21312	2015-1-735	LYCÉE PROFESSIONNEL LEPERVANCHE - TRAVAUX 2015 env 43	161 568,05	15

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Article	Code	Désignation du bien	Valeur (coût)	Durée d'amortissement
21312	2015-1-748	LYCEE ROCHES MAIGRES - TRAVAUX 2015 env 45		
21318	2015-1-8098	CPOI - TRAVAUX 2015 env 13697		
21312	2015-1-8148	LYCÉE AMIRAL BOUVET - TRAVAUX 2015 env 15230		
21312	2015-1-8149	LYCÉE MOULIN JOLI - TRAVAUX 2015 env 15230	35 871,56	15
21312	2015-1-8151	LYCÉE PROFESSIONNEL ISNELLE AMELIN - TRAVAUX 2015 env 15230	14 658,35	15
21312	2015-1-8152	LYCÉE PIERRE LAGOURGUE - TRAVAUX 2015 env 15230	1 458,24	15
21312	2015-1-8154	LYCÉE MARIE CURIE - TRAVAUX 2015 env 15230	963,16	15
21312	2015-1-8201	LYCÉE JEAN PERRIN - TRAVAUX 2015 env 18983	29 946,00	15
21312	2015-1-8215	LYCÉE PIERRE POIVRE - TRAVAUX 2015 env 45	1 008,92	15
21311	2015-1-8223	IMMEUBLE BOETIE - TRAVAUX 2015 env 9393	3 709,99	15
21314	2015-1-8232	CRR DE SAINT DENIS - TRAVAUX 2015 env 1598	5 028,44	15
21312	2015-1-8234	LYCÉE LECONTE DE LISLE - TRAVAUX 2015 env 13684	3 336,38	15
21312	2015-1-8236	LYCÉE AGRICOLE E.BOYER DE LA GIRODAY - TRAVAUX 2015 env 13689	10 738,25	15
21312	2015-1-8238	LYCÉE LE VERGER ES - TRAVAUX 2015 env 15237	8 545,79	15
21312	2015-1-8239	LYCÉE BELLEPIERRE ES - TRAVAUX 2015 env 15237	471,98	1
21318	2015-1-8240	ECOLE APPRENTISSAGE MARITIME - TRAVAUX 2015 env 16053	2 506,35	15
21312	2015-1-8241	LYCÉE PROFESSIONNEL COMMERCIAL JULIEN DE RONTAUNAY - TRAVAUX 2015 env 17846	6 609,82	15
21312	2015-1-8243	LYCÉE NORD BDN - CONSTRUCTION - TRAVAUX 2015 env 9395	13 058,24	15
21311	2015-1-8244	CONTINUITE TERRITORIALE SUD - TRAVAUX 2015 env 16052	816,79	15
21314	2015-1-8249	MUSÉE DU STELLA - TRAVAUX 2015 env 13603	294 248,31	15
21312	2015-1-847	LYCÉE LECONTE DE LISLE - TRAVAUX 2015 env 17846	4 970,39	15
21312	2015-1-850	LYCÉE LEPERVANCHE - TRAVAUX 2015 env 13699	6 061,90	15
21312	2015-1-8598	LYCÉE DE VINCENDO - TRAVAUX 2015 env 18983	18 349,26	15
21312	2015-1-8599	LYCÉE AMBROISE VOLLARD - TRAVAUX 2015 env 18983	25 975,80	15
21312	2015-1-8602	LYCÉE PAUL LANGEVIN - TRAVAUX 2015 env 18983	18 809,89	15
21314	2015-1-8608	CRR DE SAINT-PIERRE - TRAVAUX 2015 env 18992	13 018,31	15
21314	2015-1-8617	MUSÉE DU STELLA - TRAVAUX 2015 env 21557	3 171,23	15
21312	2015-1-8625	LYCÉE BOIS D'OLIVE - TRAVAUX 2015 env 45	15 272,73	15
21312	2015-1-8628	LYCÉE ROLAND GARROS - TRAVAUX 2015 env 8773	2 115,75	15
21318	2015-1-865	AFPAR DE SAINT-PAUL - TRAVAUX 2015 env 41	104 843,61	15
21314	2015-1-877	CRR DE SAINT PIERRE - TRAVAUX 2015 env 15239	31 729,36	15
21314	2015-1-879	CRR SAINT DENIS - TRAVAUX 2015 env 15239	81 576,13	15
21312	2015-1-880	LYCÉE MARIE CURIE - TRAVAUX 2015 env 15239	832,12	15
21312	2016-1-1215	LYCEE ANTOINE DE SAINT-EXUPERY - TRAVAUX 2016 env 15230	3 694 761,30	15
21312	2016-1-1238	LYCEE VICTOR SCHOELCHER - TRAVAUX 2016 env 15230	13 727,92	15
21311	2016-1-1241	HOTEL DE REGION - TRAVAUX 2016 env 13684	1 315 332,62	15
21311	2016-1-1281	ANTENNE EST - TRAVAUX 2016 env 13684	34 127,61	15
21312	2016-1-1290	LYCEE BEL AIR - TRAVAUX 2016 env 15230	3 173,62	15
21312	2016-1-1328	LYCEE HORIZON - TRAVAUX 2016 env 15230	74 324,67	15
21312	2016-1-1352	LYCEE BRAS FUSIL - TRAVAUX 2016 env 15230	63 095,86	15
21314	2016-1-1356	MUSEE STELLA - TRAVAUX 2016 env 21557	971 881,66	15
21312	2016-1-1434	LYCEE ANTOINE ROUSSIN - TRAVAUX 2016 env 13689	18 132,52	15
21318	2016-1-1435	CFA DE SAINT ANDRÉ - TRAVAUX 2016 env 13689	715,10	15
21312	2016-1-1436	LYCEE BOIS D'OLIVES - TRAVAUX 2016 env 13689	4 651,40	15
21312	2016-1-1437	LYCEE ROCHES MAIGRES - TRAVAUX 2016 env 13689	4 285,39	15
21312	2016-1-1443	LYCEE PIERRE POIVRE - TRAVAUX 2016 env 13690	7 442,01	15
21312	2016-1-1444	LYCEE FRANCOIS DE MAHY - TRAVAUX 2016 env 13690	21 977,77	15
21312	2016-1-1445	LYCEE PAUL LANGEVIN - TRAVAUX 2016 env 13690	33 160,19	15
21312	2016-1-1446	LYCEE VINCENDO - TRAVAUX 2016 env 13690	44 795,46	15
21312	2016-1-1448	LYCEE BOIS JOLY POTIER - TRAVAUX 2016 env 13690	14 053,47	15
21312	2016-1-1452	LYCEE JEAN JOLY - TRAVAUX 2016 env 13690	271,25	1
21312	2016-1-1455	LYCEE ANTOINE ROUSSIN - TRAVAUX 2016 env 13690	209 134,21	15
21312	2016-1-1460	LYCEE AMBROISE VOLLARD - TRAVAUX 2016 env 13690	39 027,85	15
21312	2016-1-1465	LYCEE VINCENDO - TRAVAUX 2016 env 13690	8 000,00	15
21312	2016-1-1493	LYCEE MARIE CURIE - TRAVAUX 2016 env 15230	6 213,46	15
21312	2016-1-1496	LYCEE GEORGES BRASSENS - TRAVAUX 2016 env 15230	24 320,09	15

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Article	Code	Désignation du bien	Valeur (coût)	Durée d'amortissement
21312	2016-1-1498	LYCEE ANTOINE DE ST EXUPERY- TRAVAUX 2016 env 15230		
21312	2016-1-1510	LYCEE JEAN PERRIN - TRAVAUX 2016 env 15230		
21312	2016-1-1511	LYCEE AMIRAL LACAZE - TRAVAUX 2016 env 15230		
21318	2016-1-1512	CAMPUS PROFESSIONNEL DE L'OCEAN INDIEN - TRAVAUX 2016 env 13697	437 577,70	15
21312	2016-1-1517	LYCEE JEAN PERRIN - TRAVAUX 2016 env 18983	118 256,52	15
21312	2016-1-1519	LYCEE BOIS JOLY POTIER - TRAVAUX 2016 env 18983	60 914,36	15
21312	2016-1-1522	LYCEE BOIS D'OLIVE - TRAVAUX 2016 env 18983	42 253,41	15
21312	2016-1-1526	LYCEE BEL AIR - TRAVAUX 2016 env 18983	154 159,86	15
21318	2016-1-1528	AFPAR SAINT-PAUL - TRAVAUX 2016 env 41	128 843,88	15
21318	2016-1-1529	CFA SAINT ANDRÉ - TRAVAUX 2016 env 41	201 537,31	15
21318	2016-1-1540	AFPAR SAINT PIERRE - TRAVAUX 2016 env 41	977,71	15
21312	2016-1-1541	LYCEE PROFESSIONNEL LA RENAISSANCE - TRAVAUX 2016 env 43	216 285,88	15
21312	2016-1-1543	LYCEE PROFESSIONNEL LEPERVANCHE - TRAVAUX 2016 env 43	91 607,90	15
21312	2016-1-1555	LYCEE PAUL LANGEVIN - TRAVAUX 2016 env 45	11 703,57	15
21312	2016-1-1556	LYCEE BOIS JOLY POTIER - TRAVAUX 2016 env 45	2 708,16	15
21312	2016-1-1557	LYCEE ROCHES MAIGRES - TRAVAUX 2016 env 45	8 612,50	15
21312	2016-1-1562	LYCEE AMBROISE VOLLARD - TRAVAUX 2016 env 45	72 680,53	15
21312	2016-1-1563	LYCEE ROLAND GARROS - TRAVAUX 2016 env 45	2 519,46	15
21312	2016-1-2807	LYCEE LE VERGER - TRAVAUX 2016 env 15230	33 446,16	15
21314	2016-1-3303	CITÉ DU VOLCAN - TRAVAUX 2016 env 21557	85 540,59	15
21318	2016-1-3313	CPOI - TRAVAUX 2016 env 21555	9 160,19	15
21312	2016-1-3321	LYCEE PIERRE LAGOURGUE - TRAVAUX 2016 env 21555	3 664,21	15
21311	2016-1-3324	HOTEL DE REGION - TRAVAUX 2016 env 21555	19 764,70	15
21314	2016-1-3327	CRR NORD - TRAVAUX 2016 env 1598	18 370,83	15
21318	2016-1-3357	AFPAR DE LA JAMAIQUE - TRAVAUX 2016 env 13697	12 477,43	15
21312	2016-1-3389	LYCEE STELLA - TRAVAUX 2016 env 45	41 924,06	15
21311	2016-1-3434	MAISON RÉGIONALE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE - TRAVAUX 2016 env 16052	68 729,94	15
21311	2016-1-3443	ANTENNE EST - TRAVAUX 2016 env 16052	4 404,56	15
21312	2016-1-34449	LYCEE ROLAND GARROS - TRAVAUX 2016 env 8773	10 117,64	15
21318	2016-1-3445	AFPAR DE LA JAMAIQUE - TRAVAUX 2016 env 16052	4 763,97	15
21311	2016-1-3446	HOTEL DE REGION - TRAVAUX 2016 env 16052	7 453,95	15
21312	2016-1-3450	LYCEE VINCENDO - TRAVAUX 2016 env 8773	44 708,51	15
21318	2016-1-3452	CFA SAINTE CLOTILDE - TRAVAUX 2016 env 8773	15 992,90	15
21312	2016-1-3456	LYCEE PAUL LANGEVIN - TRAVAUX 2016 env 8773	1 215,19	15
21312	2016-1-3460	LYCEE VINCENDO - TRAVAUX 2016 env 13689	23 509,13	15
21314	2016-1-3925	CRR SAINT-DENIS - TRAVAUX 2016 env 15239	26 057,94	15
21314	2016-1-3930	CRR SAINT-BENOIT - TRAVAUX 2016 env 15239	17 856,06	15
21314	2016-1-3932	CRR SAINT-PIERRE - TRAVAUX 2016 env 15239	1 705,05	15
21314	2016-1-3934	KELONIA - TRAVAUX 2016 env 15239	53 849,97	15
21312	2016-1-5303	LYCEE JEAN HINGLO - TRAVAUX 2016 env 15230	23 728,46	15
21312	2016-1-5304	LYCEE JEAN JOLY - TRAVAUX 2016 env 15230	2 061,50	15
21312	2016-1-5305	LYCEE BOIS JOLY POTIER - TRAVAUX 2016 env 15230	3 350,36	15
21312	2016-1-5306	LYCEE SAINT PAUL IV - TRAVAUX 2016 env 15230	13 863,64	15
21312	2016-1-5312	LYCEE BOIS D'OLIVES - TRAVAUX 2016 env 15230	3 059,91	15
21312	2016-1-5341	LYCEE PIERRE LAGOURGUE - TRAVAUX 2016 env 15230	35 418,20	15
21314	2016-1-5343	MUSEE STELLA - TRAVAUX 2016 env 13603	126 751,74	15
21312	2016-1-5363	LYCEE JEAN HINGLO - TRAVAUX 2016 env 18983	93 876,06	15
21312	2016-1-5364	LYCEE BELLEPIERRE - TRAVAUX 2016 env 18983	77 114,72	15
21312	2016-1-5365	LYCEE PROFESSIONNEL PATU DE ROSEMONT- TRAVAUX 2016 env 18983	86 852,01	15
21312	2016-1-5366	LYCEE AMIRAL BOUVET - TRAVAUX 2016 env 18983	60 115,22	15
21312	2016-1-5367	LYCEE PROFESSIONNEL ROCHES MAIGRES - TRAVAUX 2016 env 18983	75 550,73	15
21312	2016-1-5384	LYCEE PIERRE LAGOURGUE - TRAVAUX 2016 env 13690	477,40	1
21312	2016-1-5398	LYCEE PROFESSIONNEL JULIEN DE RONTAUNAY - TRAVAUX 2016 env 13690	10 229,38	15
21318	2016-1-5427	CIRFIM - TRAVAUX 2016 env 13697	165 922,47	15
21311	2016-1-5433	EX BATIMENT FOUCQUE - TRAVAUX 2016 env 13684	71 654,48	15
21311	2016-1-5434	ANTENNE REGION PARIS - TRAVAUX 2016 env 13684	19 182,00	15

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Article	Code	Désignation du bien	Valeur (coût)	Durée d'amortissement
21318	2016-1-5435	CPOI - TRAVAUX 2016 env 13684		
21312	2016-1-5445	LYCEE AGRICOLE E.BOYER DE LA GIRODAY - TRAVAUX 2016 env 13689		
21312	2016-1-5450	LYCEE LEPERVANCHE GYMNASE - TRAVAUX 2016 env 13699		
21312	2016-1-5458	LYCEE BELLEPIERRE GYMNASE - TRAVAUX 2016 env 15237	763,48	1
21312	2016-1-5460	LYCEE PIERRE LAGOURGUE GYMNASE - TRAVAUX 2016 env 15237	2 462,95	15
21312	2016-1-5462	LYCEE STELLA GYMNASE - TRAVAUX 2016 env 15237	48 324,93	15
21318	2016-1-5467	CENTHOR/ CFA OUEST - TRAVAUX 2016 env 16053	5 426,19	15
21312	2016-1-5475	LYCEE J.DE RONTAUNAY - TRAVAUX 2016 env 17846	1 416,40	15
21318	2016-1-5477	CFA LEON LEGROS - TRAVAUX 2016 env 18982	46 862,07	15
21314	2016-1-5479	CRR DE SAINT-DENIS - TRAVAUX 2016 env 18992	61 429,98	15
21311	2016-1-5481	HOTEL DE REGION - TRAVAUX 2016 env 21553	125 180,24	15
21318	2016-1-5483	CPOI - TRAVAUX 2016 env 21553	10 144,37	15
21314	2016-1-5489	KELONIA - TRAVAUX 2016 env 21557	356,97	1
21314	2016-1-5490	MADOI - TRAVAUX 2016 env 21557	12 040,25	15
21312	2016-1-5500	LYCEE BELLEPIERRE GYMNASE - TRAVAUX 2016 env 22802	291,50	1
21312	2016-1-5502	LYCEE STELLA GYMNASE - TRAVAUX 2016 env 22802	76 734,94	15
21318	2016-1-5503	CPOI - TRAVAUX 2016 env 41	14 680,51	15
21318	2016-1-5511	AFPAR JAMAIQUE - TRAVAUX 2016 env 7465	89 265,27	15
21318	2016-1-5512	CFA SAINT ANDRE - TRAVAUX 2016 env 7465	56 940,47	15
21312	2016-1-5525	LYCEE STELLA - TRAVAUX 2016 env 8773	218,40	1
21312	2016-1-5845	LYCEE AMBROISE VOLLARD - TRAVAUX 2016 env 15230	1 670,90	15
21312	2016-1-621	LYCEE PROFESSIONNEL LEPERVANCHE - TRAVAUX 2016 env 13689	200 292,84	15
21312	2016-1-6522	LYCEE PROFESSIONNEL ISNELLE AMELIN - TRAVAUX 2016 env 15230	6 485,25	15
21312	2016-1-6528	LYCEE LOUIS PAYEN - TRAVAUX 2016 env 15230	185 133,75	15
21312	2016-1-6541	LYCEE ROLAND GARROS - TRAVAUX 2016 env 13689	194,14	1
21312	2016-1-6553	LYCEE SARDA GARRIGA - TRAVAUX 2016 env 15230	4 774,00	15
21312	2016-1-6554	LYCEE PAUL MOREAU - TRAVAUX 2016 env 15230	2 712,50	15
21312	2016-1-6564	LYCEE ROLAND GARROS - TRAVAUX 2016 env 8772	6 206,00	15
21312	2016-1-6565	LYCEE PROFESSIONNEL LA RENAISSANCE - TRAVAUX 2016 env 8772	3 324,01	15
21312	2016-1-6566	LYCEE PAUL LANGEVIN - TRAVAUX 2016 env 8772	2 012,67	15
21312	2016-1-6567	LYCEE AMBROISE VOLLARD - TRAVAUX 2016 env 8772	18 665,26	15
21312	2016-1-6574	LYCEE ANTOINE ROUSSIN - TRAVAUX 2016 env 18983	39 868,11	15
21311	2016-1-6612	HOTEL DE REGION - TRAVAUX 2016 env 9393	384 477,86	15
21311	2016-1-6614	ANTENNE EST - TRAVAUX 2016 ENV 9393	933,10	15
21312	2016-1-6644	LYCEE ROLAND GARROS EQUIPEMENT SPORTIF - TRAVAUX 2016 env 15237	4 800,00	15
21312	2016-1-6649	LYCEE EVARISTE DE PARNY EQUIPEMENT SPORTIF - TRAVAUX 2016 env 15237	765,41	15
21312	2016-1-6650	LYCEE BOIS D'OLIVE EQUIPEMENT SPORTIF - TRAVAUX 2016 env 15237	23 371,13	15
21312	2016-1-7062	LYCEE ANTOINE DE ST EXUPERY - TRAVAUX 2016 env 13690	8 422,71	15
21312	2016-1-7091	LYCEE AMBROISE VOLLARD - TRAVAUX 2016 env 18983	85 961,29	15
21312	2016-1-7094	LYCEE PAUL LANGEVIN - TRAVAUX 2016 env 18983	56 258,88	15
21312	2016-1-7112	LYCEE EVARISTE DE PARNY - TRAVAUX 2016 env 22766	30 793,82	15
21312	2016-1-7113	LYCEE GEORGE BRASSENS - TRAVAUX 2016 env 22766	30 793,82	15
21312	2016-1-7114	LYCEE AMBROISE VOLLARD - TRAVAUX 2016 env 22766	30 793,82	15
21312	2016-1-7115	LYCEE ST-EXUPERY ET V.SCHOELCHER - TRAVAUX 2016 env 22766	30 793,82	15
21312	2016-1-7116	LYCEE PATU DE ROSEMONT - TRAVAUX 2016 env 22766	31 672,67	15
21312	2016-1-7117	LYCEE HORIZON - TRAVAUX 2016 env 22766	30 793,82	15
21312	2016-1-7118	LYCEE PAUL MOREAU - TRAVAUX 2016 env 22766	31 672,67	15
21312	2016-1-7122	LYCEE BOIS D'OLIVES - TRAVAUX 2016 env 22766	30 793,82	15
21312	2016-1-7123	LYCEE FRANCOIS DE MAHY - TRAVAUX 2016 env 22766	30 793,82	15
21312	2016-1-7125	LYCEE AMIRAL LACAZE - TRAVAUX 2016 env 22766	30 793,82	15
21312	2016-1-7126	LYCEE JEAN JOLY / ROCHES MAIGRES - TRAVAUX 2016 env 22766	31 672,67	15
21314	2016-1-7128	KÉLONIA - TRAVAUX 2016 env 22810	6 581,34	15
21314	2016-1-7278	CRR DE ST-DENIS - TRAVAUX 2016 env 15237	8 678,50	15
21318	2016-1-7280	AFPAR DE SAINT ANDRÉ - TRAVAUX 2016 env 16053	20 388,67	15
21312	2016-1-7309	LYCEE AGRICOLE DE SAINT JOSEPH - TRAVAUX 2016 env 45	23 057,87	15
21318	2016-1-7312	CENTRE DES EAUX DOUCES ARDA - TRAVAUX 2016 env 8779	44 597,01	15

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Article	Code	Désignation du bien	Valeur (coût)	Durée d'amortissement
21311	2016-1-7343	EX BATIMENT FOUCQUE - TRAVAUX 2016 env 13583		
21314	2016-1-7344	CRR DE SAINT BENOIT - TRAVAUX 2016 env 13583		
21314	2016-1-7345	CRR DE ST PAUL - TRAVAUX 2016 env 13685		
21318	2016-1-7359	CPOI - TRAVAUX 2016 env 16394	6 088,74	15
21311	2016-1-7360	SITE DE LA DRR - TRAVAUX 2016 env 17310	24 152,10	15
21311	2016-1-7361	HOTEL DE REGION - TRAVAUX 2016 env 17616	31 758,17	15
21314	2016-1-7367	CRR DE SAINT PIERRE - TRAVAUX 2016 env 18992	21 935,99	15
21318	2016-1-7368	ARDA CENTRE DES EAUX DOUCES - TRAVAUX 2016 env 18995	91 870,88	15
21318	2016-1-7445	APPAR DE SAINT ANDRÉ - TRAVAUX 2016 env 20144	11 284,00	15
21318	2016-1-7446	CPOI - TRAVAUX 2016 env 20144	30 564,45	15
21312	2016-1-7448	LYCEE MARIE CURIE - TRAVAUX 2016 env 21553	5 819,70	15
21311	2016-1-7452	HOTEL DE REGION - TRAVAUX 2016 env 21621	1 078,03	15
21318	2016-1-7453	CFA DE SAINT ANDRÉ - TRAVAUX 2016 env 21621	161 595,95	15
216	2016-1-7966	MADOI- RESTAURATION GUÉRIDON EN ACAJOU FLAMMÉE D'ÉPOQUE EMPIRE	550,00	0
216	2016-1-7967	MADOI- RESTAURATION BUREAU DE CHANGE INDO-PORTUGAIS 17E	1 250,00	0
216	2016-1-7968	MADOI- RESTAURATION STATUE AFRICAINE EN BOIS	500,00	0
216	2016-1-7969	MADOI- FABRICATION SOCLE EN ACIER POUR TETE DE BOUDHA	330,00	0
21578	2017-1-1091	DL- MATERIELS TECHNIQUE	5 393,02	10
216	2017-1-1141	MUSEE STELLA- 15 CARTES /VUES/AFFICHES DU XVII ET XIX SIECLE	10 500,00	0
216	2017-1-1142	MADOI- KO KARABITSU EN LAQUE JAPON EPOQUE EDO VERS 1800	5 200,00	0
216	2017-1-1143	MADOI- PSYCHE EN EBENE INDO-ANGLAIS 167*118 CM	12 000,00	0
216	2017-1-1144	MADOI- HUILE SUR TOILE DE GEORGIUS JACOBUS VAN OST REPRESENTANT UNE NATURE MORTE FRANCE	15 000,00	0
216	2017-1-1145	MADOI- POIRE A POWDRE EN CORNE DE RHINOCEROS CEYLAN SRI LANKA XVII EME SIECLE	18 000,00	0
216	2017-1-1146	MADOI- EVENTAIL DE PLUMES ANNEE 1776	4 500,00	0
216	2017-1-1147	MADOI- BASE HOOKAH EN BIDRI	18 800,00	0
216	2017-1-1148	MUSEE STELLA- DEUX PAIRES D'ENTRAVE EN FER FORGE DU 18 EME SIECLE	1 385,00	0
216	2017-1-1149	MUSEE STELLA- PETITS MATERIELS 1 BALANCE ET 1 GARDE MANGER	1 000,00	0
216	2017-1-1150	MADOI- FAUTEUIL D'ANGLE COLONIAL	5 000,00	0
216	2017-1-1151	MUSEE STELLA- 2 MOULINS PROVENANT D'UNE ANCIENNE MINOTERIE	2 415,21	0
216	2017-1-1152	MADOI- TABLEAU REPRESENTANT LE BUSTE DE DESFORGES- BOUCHER GOUVERNEUR GENERAL DES ILES	8 000,00	0
216	2017-1-1153	CITE DU VOLCAN- VOLCANOLOGUES FRANCAIS DU BOUT DU MONDE AU COSTA RICA FILM DE 18 MIN	2 983,75	0
216	2017-1-1154	STELLA MATUTINA - SACCHARIMETRE LAITON ET FONTE MABILLE A PARIS	400,00	0
216	2017-1-1155	RN GIRATOIRE DE MANAPANY ST JOSEPH- SCULPTURE D'HENRI MAILLOT	11 670,00	0
216	2017-1-1156	HOTEL DE REGION- GRAFF DE VAST "UP"	550,00	0
216	2017-1-1158	HOTE DE REGION- PEINTURE DE JIMMY CADET "lamour est un chien de l'enfer"	2 650,00	0
216	2017-1-1160	HOTEL DE REGION- OEUVRE DE CHARLY LESQUELLIN "KO SAMUI"	2 800,00	0
216	2017-1-1161	HOTEL DE REGION- EXPOSITION ITINERANTE "LE SPORT DURANT LA GUERRE"	4 000,00	0
216	2017-1-1163	HOTEL DE REGION- OEUVRE PHOTOGRAPHIQUE DE SEBASTIEN ALLAIN- 'FILAOS"	250,00	0
216	2017-1-1165	HOTEL DE REGION- HUILES SUR TOILES DE CAROLE LALANNE ET BRICE MARIE "embouchure rivière st gilles"	1 500,00	0
216	2017-1-1167	HOTEL DE REGION- 2 OEUVRES DE JEAN RAYMOND FUSAIN ET AQUARELLE SUR PAPIER PITON TA NUIT	340,00	0
216	2017-1-1168	HOTEL DE REGION- OEUVRE ORIGINALE DE PEINTURE ACRYLIQUE ET POLYMERE DE NOEL ALAIN GABOU	3 000,00	0
216	2017-1-1169	HOTEL DE REGION- PEINTURE DE E. PETERS "nos gramoums"	1 500,00	0
216	2017-1-1171	HOTE DE REGION- OEUVRES DE STEPHANIE HOAREAU 3 TOILES ISSUES DE LA SERIE ELOGE VAGABOND	3 500,00	0
216	2017-1-1172	HOTEL DE REGION- 6 AQUARELLES DE LEBOURG GUILLAUME "voussoir"	5 148,00	0
216	2017-1-1173	HOTEL DE REGION- IMPRESSION NUMERIQUE DE ROBERT CHLOE "la colonie"	300,00	0
216	2017-1-1174	HOTEL DE REGION- SCULPTURE TERRE CUITE PATINEE BRONZE KAYAMB	1 300,00	0
217831	2017-1-1175	LYCEE DE LA POSSESSION- ECRANS 22" LED HANNSPREE	4 879,00	1
217831	2017-1-1176	LYCEE DE LA POSSESSION- ORDINATEURS DE BUREAU ACER VERITON	17 999,00	1
216	2017-1-1179	HOTEL DE REGION- AQUARELLE DE LEBOURG GUILLAUME "PONT DE LA RIVIERE DES GALETS"	197,00	0
216	2017-1-1180	MUSEE STELLA- 5 BOUTONS D'UNIFORME+ INSIGNE DE CASQUETTE CPR	340,00	0
216	2017-1-1181	CITE DU VOLCAN- TOMOGRAPHIE AU PITON DE LA FOURNAISE FLIM DE 33 MIN	2 983,75	0
216	2017-1-1183	HOTEL DE REGION- PEINTURE DE MICHEL BAUDRY "face of the moon"	1 500,00	0
216	2017-1-1185	HOTEL DE REGION- PEINTURE DE MICHEL BAUDRY "LAMPION AU MONT FUJI"	700,00	0
216	2017-1-1186	HOTEL DE REGION- GRAFF DE PANDAKROO "cabanon"	550,00	0
216	2017-1-1189	HOTEL DE REGION- GRAFF DE PANDAKROO "AAA"	800,00	0
216	2017-1-1191	HOTEL DE REGION- PEINTURE DE MICHEL BAUDRY "EDEN4- EDEN3"	1 400,00	0

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Article	Code	Désignation du bien	Valeur (coût)	Durée d'amortissement
216	2017-1-1192	HOTEL DE REGION- GRAFF DE PANDAKROO "BOUTOK"		
216	2017-1-1194	HOTEL DE REGION- PEINTURE DE JIMMY CADET "INVENTAIRE ET DECLINAISON"		
216	2017-1-1195	HOTEL DE REGION- GRAFF DE VAST "SPECTRUM"		
216	2017-1-1196	HOTEL DE REGION- PEINTURE DE CHARLY LESQUELLIN "GANGA"	2 800,00	0
216	2017-1-1197	HOTEL DE REGION- PHOTOGRAPHIES DE ALLAIN SEBASTIEN	500,00	0
216	2017-1-1198	HOTEL DE REGION- HUILE SUR TOILES DE CAROLE LALANNE ET BRICE MARIE "PASSAGE DU MANCHY ETANG ST	1 500,00	0
216	2017-1-1210	HOTEL DE REGION- PEINTURE DE RENOB "JUNGLE"	1 000,00	0
216	2017-1-1211	HOTEL DE REGION- PEINTURE DE M.KICHETAMA "BLEU CELESTE"	567,00	0
216	2017-1-1213	HOTEL DE REGION- PEINTURE DE E. PETERS "GRENE GRENE"	1 250,00	0
216	2017-1-1222	HOTEL DE REGION- PEINTURE DE E.PETERS "CHAMPS DE CANNES"	760,00	0
216	2017-1-1223	HOTEL DE REGION- IMPRESSION DE ROBERT CHLOE "LE VISITEUR"	300,00	0
216	2017-1-1229	HOTEL DE REGION- IMPRESSION NUMERIQUE DE ROBERT CHLOE "LA BOITE A OISEAUX"	280,00	0
216	2017-1-1231	HOTEL DE REGION- IMPRESSION NUMERIQUE DE ROBERT CHLOE "WELCOME INVIDER"	300,00	0
217841	2017-1-1233	LYCEE NORD BDN- LOT 1 MOBILIERS DE BASE	342 310,86	20
217841	2017-1-1271	LYCEE NORD BDN- MOBILIERS SALLES SCIENTIFIQUE	311 809,09	20
217841	2017-1-1272	LYCEE NORD BDN- MOBILIERS SALLES TECHNOLOGIQUES	127 464,60	20
217841	2017-1-1273	LYCEEE NORD BDN- MOBILIERS DE CDI	52 013,08	20
217841	2017-1-1274	LYCEE NORD BDN- ACQUISITION DE LITERIE	20 866,63	20
217841	2017-1-1275	LYCEE NORD BDN- EQUIPEMENTS AUDIOVISUEL	20 069,00	20
217841	2017-1-1276	LYCEE NORD BDN- MATERIELS DIDACTIQUES	350 680,35	20
217841	2017-1-1277	LYCEE NORD BDN- MATERIELS PEDAGOGIQUES	257 934,13	20
217841	2017-1-1285	LYCEE NORD BDN- ACQUISITION ET INSTALLATION DE MOBILIERS SOCIETE ABCD	189 282,52	20
21838	2017-1-1297	21838- BIENS DE FAIBLE VALEUR 2017	229 068,49	1
21848	2017-1-1298	21848- BIENS DE FAIBLE VALEUR 2017	324 218,82	1
2185	2017-1-1299	LYCEE NORD BDN- EQUIPEMENT EN MATERIELS ACTIFS TELEPHONIE	15 338,17	10
22838	2017-1-1317	DAF- REGIE TEMPORAIRE DE MORONI- IMPRIMANTE HP OFFICE JET 6830+CARTOUCHES+ ONDULEUR	670,00	2
21828	2017-1-1318	DRR- PEUGEOT 208 II 5 P BLANCHE- EF 317 EY	15 140,90	5
21828	2017-1-1319	DRR- PEUGEOT 208 II 5P URBAN SOUL- EA 232 BS	15 140,90	5
21828	2017-1-1320	DRR- PEUGEOT 208 II 5 P URBAN SOUL- EA 444 BR	15 140,90	5
21828	2017-1-1321	DRR- PEUGEOT 208 II 5 P STYLE- EP 046 QC	15 897,24	5
21828	2017-1-1322	DRR- PEUGEOT 208 II 5 P STYLE- EP 894 QE	15 897,24	5
21828	2017-1-1323	DRR- PEUGEOT 208 II 5 P STYLE- EP 706 QF	15 897,24	5
21828	2017-1-1324	DRR- PEUGEOT 208 II 5 P STYLE- EP 243 QG	16 626,23	5
21828	2017-1-1325	DRR- PEUGEOT 208 II 5 P STYLE- EP 613 QF	16 626,23	5
21828	2017-1-1326	DRR- PEUGEOT 208 II 5 P STYLE- EP 169 QF	16 626,23	5
21828	2017-1-1327	DRR- RENAULT KANGOO VP11 - EQ 445 GW	20 538,24	5
21828	2017-1-1328	DRR- PEUGEOT BOXER - EF 993 LP	36 546,50	8
21828	2017-1-1329	DRR- PEUGEOT BOXER - EF 997 LR	36 546,50	8
21828	2017-1-1330	DRR- PEUGEOT BOXER - EF 999 LR	36 546,50	8
21828	2017-1-1331	DRR- PEUGEOT BOXER - EF 650 LR	36 546,50	8
21828	2017-1-1332	DRR- PEUGEOT BOXER - EF 952 LR	36 546,50	8
21828	2017-1-1333	DL- RENAULT MASTER - EJ 268 SY	34 167,50	8
21828	2017-1-1334	DL- PEUGEOT 308 II 5 P ACTIVE- EC 559 GJ	22 681,62	5
21828	2017-1-1335	DL - PEUGEOT BOXER 330 - EK 647 HL	31 916,38	8
21828	2017-1-1336	DL- PEUGEOT 208 II 5 P STYLE- EQ 334 PA	15 897,25	5
21828	2017-1-1337	DL- PEUGEOT 208 II 5 P STYLE- EQ 366 PA	15 897,24	5
21828	2017-1-1338	DL- PEUGEOT 208 II 5 P STYLE- EQ 321 PA	15 897,24	5
21828	2017-1-1339	DL- PEUGEOT 208 II 5 P STYLE- EQ 316 PA	15 897,24	5
21828	2017-1-1340	DL- PEUGEOT 208 II 5 P STYLE- EQ 382 PA	15 897,24	5
21828	2017-1-1341	DL- PEUGEOT TRAVELLER 9 P - EQ 809 PC	38 254,00	8
21828	2017-1-1342	DL- PEUGEOT 208 II 5 P STYLE- EQ 207 CR	15 897,24	5
21828	2017-1-1343	DL- PEUGEOT 208 II 5 P STYLE- EQ 211 CR	15 897,25	5
21828	2017-1-1344	DL- PEUGEOT 208 II 5 P STYLE- EQ 210 CR	15 897,24	5
21828	2017-1-1345	DL- RENAULT ZOE- EQ 854 HT	28 742,24	5
21828	2017-1-1346	DL- NISSAN 7521 NV 400 - EQ 661 WJ	34 184,00	8
21828	2017-1-1347	DL- SEAT LEON GRISE 5 P - DZ 903 ET	26 892,00	5

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Article	Code	Désignation du bien	Valeur (coût)	Durée d'amortissement
21828	2017-1-1348	DL/ OTV- RENAULT KANGOO EXPRESS- EH 726 NN		
21828	2017-1-1349	DL- PEUGEOT 208 II 5 P STYLE- EF 231 EY		
21828	2017-1-1350	DL- RENAULT KANGOO- EJ 322 JF		
21828	2017-1-1351	DL- RENAULT KANGOO- EJ 359 JF	16 979,50	8
21831	2017-1-1355	LYCEE NORD BDN- BARRE DE SON LG SJ8+ GARANTIE	24 100,02	5
21831	2017-1-1356	LYCEE NORD BDN- VIDEO PROJECTEUR EPSON EB-675-WI + GARANTIE	35 191,89	5
21831	2017-1-1357	LYCEE NORD BDN- VIDEO PROJECTEUR EPSON EB-675-W + GARANTIE	48 558,87	5
21831	2017-1-1358	LYCEE NORD BDN- VIDEO PROJECTEUR EPSON EB-W29 + GARANTIE	4 138,08	5
21831	2017-1-1360	21831- BIENS DE FAIBLE VALEUR 2017	73 461,56	1
21831	2017-1-1361	LYCEE NORD BDN- TERRA SERVER 7220 G2 BTO	40 892,02	5
21838	2017-1-1363	HOTEL DE REGION DSI- ROUTEUR POUR DEPLOIEMENT TOIP MEDIA GATEWAY MEDIATRIX	6 353,04	5
21838	2017-1-1364	HOTEL DE REGION DSI- SCANNERS FUJITSU 7160	20 875,00	5
21838	2017-1-1367	HOTEL DE REGION DSI- SWITCH 8 PORTS PoE EXTREME NETWORKS SUMMIT	2 077,89	5
21838	2017-1-1369	HOTEL DE REGION DSI- MICRO ORDI HP SPECTRE PRO 13 G1+ STATION D'ACCUEIL	35 000,00	5
21838	2017-1-1370	DSI- CARTES TO/IPBX/CARTE NUMERIS	12 750,44	5
21838	2017-1-1371	HOTEL DE REGION DSI- TABLETTES SURFACE PRO MICROSOFT + EXTENSION	3 238,00	5
21838	2017-1-1372	ANTENNE DE PARIS- MAC MINI+ SYSTEME RAID	6 197,83	5
21838	2017-1-1373	HOTEL DE REGION DSI- TABLETTE APPLE IPAD MINI4	680,00	5
21838	2017-1-1374	HOTEL DE REGION DSI- ORDINATEUR IMAC 21.5" ECRAN RETINA 4K	1 992,75	5
21838	2017-1-1375	CENTRE AFFAIRES CADJEE- CREATION LIEN RADIO HD SERVICE DE LA REGION	7 418,15	5
21838	2017-1-1376	HOTEL DE REGION DSI- MINI ORDINATEURS ASUS VM65-GO11Z+ INTEL NUC17	2 542,90	5
21838	2017-1-1379	HOTEL DE REGION DSI- ORDINATEUR PORTABLE DELL VOSTRO 15 5000 5568 ECRAN 39.6 N°SERIE 3ZX9ZF2	850,00	5
21838	2017-1-1380	HOTEL DE REGION DSI- ORDINATEUR FUJITSU CELSIUS W550+ AUTOCAD CIVIL 3D	22 305,00	5
21838	2017-1-1383	HOTEL DE REGION DSI- PORTABLE MAC OS PROCESSEUR INTEL CORE 17 N°SERIE SC02TX0VZG8WL	3 218,12	5
21838	2017-1-1384	HOTEL DE REGION DSI- IMPRIMANTE HP PAGESWIDE PRO 477	11 849,99	5
21838	2017-1-1386	ANTENNE DE PARIS- SYSTEME DE TELEPHONIE IP- MATERIEL ET LOGICIEL	6 484,45	5
21838	2017-1-1388	HOTEL DE REGION- IMPRIMANTES HP LARSERJET M506 DN	9 810,60	5
21838	2017-1-1389	HOTEL DE REGION DSI- ORDI PORTABLE TELETRAVAIL FUJITSU E736	51 213,17	5
21831	2017-1-1400	LYCEE NORD BDN- SERVEUR DE STOCKAGE NAS SYNOLOGY	19 842,71	5
21831	2017-1-1401	LYCEE NORD BDN- IMPRIMANTE MULTIFONCTION NOIR LEXMARK MX410DE	16 898,12	1
21831	2017-1-1402	LYCEE NORD BDN- IMPRIMANTE MULTIFONCTION COULEUR LEXMARK CX417DE	3 854,69	5
21831	2017-1-1403	LYCEE NORD BDN- POSTE INFORMATIQUE FIXE COMPLET PC TERRA ECRAN LCD/LED	48 643,70	5
21831	2017-1-1404	LYCEE NORD BDN- POSTE INFORMATIQUE PORTABLE PORTERRA + SACOCHE	9 446,36	5
21831	2017-1-1405	LYCEE NORD BDN- POSTE INFORMATIQUE FIXE PC TERRA ECRAN LCD/LED	75 260,96	5
21831	2017-1-1406	LYCEE NORD BDN- SERVEUR INFORMATIQUE DE SAUVEGARDE	7 531,05	5
21831	2017-1-1407	LYCEE NORD BDN- BAIE SERVEUR 42U 600*1000	1 868,00	5
21838	2017-1-1409	ANTENNE DE PARIS- BORNES WIFI	1 335,96	1
21838	2017-1-1411	HOTEL DE REGION DSI- ORDINATEURS PORTABLE 13" DELL XPS 13	9 185,00	5
21838	2017-1-1413	HOTEL DE REGION DSI- MISE A JOUR DE L'ARCHITECTURE KASPERSKY	5 859,00	5
21838	2017-1-1414	CPOI/DIRED- BORNES WIFI	3 983,31	5
21838	2017-1-1418	HOTEL DE REGION- PASSERELLES MEDIA GATEWAY AXYXA	3 618,20	5
21838	2017-1-1419	ANTENNE DE PARIS- 9 MAC BOOK PRO 13" + 1 IMAC 21.5" ECRAN RETINA	18 348,80	5
21838	2017-1-1420	HOTEL DE REGION DSI- IPAD PRO 12.9 WIFI CELLULAR 128GB OR	2 756,00	5
21838	2017-1-1422	HOTEL DE REGION- DISQUE BAIE NEC DRIVE ASSY	1 250,00	5
21838	2017-1-1423	HOTEL DE REGION- IMPRIMANTE ETIQUETTES SERVICE COURRIER PC 43	742,75	5
21838	2017-1-1424	ANTENNE DE PARIS- IMPRIMANTE LASER MULTIFONCTION HP LASERJET PRO M477fdw	540,00	5
21838	2017-1-1426	HOTEL DE REGION DADT/PROGRAMME CACAOS- ORDINATEUR PORTABLE TERRA NB MOBILE 1549 15.6"	1 435,15	5
21838	2017-1-1427	DADT/ CARTOGRAPHIE OCS DIEGO- ORDINATEUR TERRA ATX MIDI-T	1 657,83	5
21848	2017-1-1428	DRH/PLAN HANDICAP- LYCEE AMIRAL BOUVET- SCOOTER CERES 4 NOIR 9KMH	2 340,00	10
21831	2017-1-1431	LYCEE NORD BDN- ELEMENTS ACTIFS / INTERCONNEXION RESEAU LAN	84 211,40	5
21831	2017-1-1433	LYCEE NORD BDN- ONDULEURS IPOWER MISTRAL 3KVA + BATTERIES	16 090,34	5
21831	2017-1-1434	LYCEE NORD BDN- SOLUTION CLIENT LEGERES AVEC TERMINAUX	35 246,69	5
21831	2017-1-1435	LYCEE NORD BDN- IPAD PRO	1 975,97	5
21831	2017-1-1436	LYCEE NORD BDN- IMAC 21.5" RETINA 4 K	12 472,98	5
21831	2017-1-1437	LYCEE NORD BDN- CONFIGURATION ET INSTALLATION MATERIEL INFORMATIQUE	37 947,95	5
21831	2017-1-1441	LYCEE NORD BDN- SERVEUR DE DIFFUSION NAVORI + SUPPORT+ COFFRET ETANCHE	25 790,45	5

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Article	Code	Désignation du bien	Valeur (coût)	Durée d'amortissement
21831	2017-1-1442	LYCEE NORD BDN- PHOTOCOPIEUR TASKALFA 5002I		
21831	2017-1-1443	LYCEE NORD BDN- PHOTOCOPIEURS TASKALFA 8002 i		
21848	2017-1-1471	ANTENNE DE PARIS- 2 TABLES BASSES CARREES CHENE PIED ANTHRACITE		
21848	2017-1-1472	ANTENNE DE PARIS- 3 PLATEAUX 180X80 BLANC PIEDS GRIS	2 736,00	1
21848	2017-1-1473	ANTENNE DE PARIS- 3 PANNEAUX ECRAN L180CM TISSUS GRIS FIN GR	972,00	1
21848	2017-1-1474	ANTENNE DE PARIS- 3 JEUX PINCES DOUBLE FIN GRIS	198,00	1
21848	2017-1-1475	ANTENNE DE PARIS- 7 CAISSONS MOBILE 2 TIROIRS BLANC FIN GRIS	2 041,20	1
21848	2017-1-1476	ANTENNE DE PARIS- 2 ARMOIRE A RIDEAUX H 105CM L 120CM BLANC	1 044,00	10
21848	2017-1-1477	ANTENNE DE PARIS- 1 ARMOIRE RIDEAUX H 105CM L 100CM BLANC	514,80	10
21848	2017-1-1478	ANTENNE DE PARIS- 4 FAUTEUILS DREAM ACCOUDOIRS 3D ORANGE	1 785,60	1
21848	2017-1-1479	ANTENNE DE PARIS- 2 FAUTEUILS DREAM ACCOUDOIRS 3D BLEU TONGA	892,80	1
21848	2017-1-1480	ANTENNE DE PARIS- 1 FAUTEUIL DREAM ACCOUDOIRS 3D VERT MADURA	446,40	1
21848	2017-1-1481	ANTENNE DE PARIS- 7 LAMPES DE BUREAU HORIZON	2 352,00	1
21848	2017-1-1482	ANTENNE DE PARIS- 1 TABLE OVALE 320X140 CHENE FIN BLANC	2 232,00	10
21848	2017-1-1483	ANTENNE DE PARIS- 12 CHAISES PIED PYRAMID TISSUS B JAUNE	5 198,40	1
21848	2017-1-1484	ANTENNE DE PARIS- 1 MEUBLE 2 PORTES H 73.5 L 80 CHENE FIN BL	310,80	1
21848	2017-1-1485	ANTENNE DE PARIS- 2 CHAUFFEUSES LULLA TISSUS GRIS PIEDS ALU	1 408,80	10
21848	2017-1-1486	ANTENNE DE PARIS- 1 CANAPE 2 PLACES CUIR NOIR	1 992,00	10
21848	2017-1-1487	CPOI- STORES_ET_FILM_SOLAIRE_BAT_A	1 357,33	10
21848	2017-1-1490	DRH/PLAN HANDICAP- AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL	756,21	10
21848	2017-1-1491	ANTENNE DE PARIS- 1 BUREAU EN VERRE AIR DESK	2 335,56	10
21848	2017-1-1492	ANTENNE DE PARIS- 3 FAUTEUILS PIVOTANTS REGLABLE EN HAUTEUR ESTER	3 981,78	10
21848	2017-1-1494	CESER- BUREAU DU PRESIDENT- BUREAU + CAISSON OPEN ACACIA FONCE	4 052,48	10
21848	2017-1-1495	CESER- BUREAU DU PRESIDENT- TABLE DE REUNION RONDE OPEN ACACIA FONCE	938,53	10
21848	2017-1-1496	ANNEXE HOTEL DE REGION- ETAGERES EN MELAMINE AVEC CHAMPS GRIS	1 790,25	10
21848	2017-1-1497	HOTEL DE REGION DL- TENTE PLIANTE 4.5X3M PRO 50 DOUBLE PVC NOIR	3 602,20	10
21848	2017-1-1499	MOCA- GLOBE XL 80 CM RIGIDE ETANCHE SANS FIL	2 300,00	10
21848	2017-1-1500	HOTEL DE REGION- SIEGE ERGONOMIQUE RHODE & GRAHL DUO-BACK 11	1 652,04	10
21848	2017-1-1502	GROUPE POLITIQUE REUNIONNOUS- 2 IPHONES SE 64 GO ARGENT	1 178,00	5
21848	2017-1-1503	HOTEL DE REGION- VIDEOPROJECTEUR SONY XGA 3200L POUR FEDER	699,00	5
21848	2017-1-1506	GROUPE POLITIQUE LE RASSEMBLEMENT- 6 IPAD PRO 12.9" WIFI 64GB SPACE GREY + PROTECTION	5 420,80	5
21848	2017-1-1513	GROUPE POLITIQUE REUNIONNOUS- 2 IPHONES 7 PLUS 256GO NOIR	2 274,00	10
21848	2017-1-1516	GROUPE POLITIQUE REUNIONNOUS- PORTABLE TOSHIBA A30-D-114+ SACOCHE+ SOURIS	1 194,00	5
21848	2017-1-1518	CENTRE D'AFFAIRES CADJEE/DIDN- BUREAU DE DIRECTION D4 L20 ALU CEDRE+ CAISSON MOBILE 3T	1 263,56	10
21848	2017-1-1582	CENTRE D'AFFAIRES CADJEE- CLOISON AU 9eme ETAGE	1 135,03	10
21848	2017-1-1586	GROUPE POLITIQUE LE RASSEMBLEMENT- APPAREIL PHOTO CANON EOS 750D	1 023,00	5
21848	2017-1-1587	GROUPE POLITIQUE LE RASSEMBLEMENT- CONVERTIBLE GRIS CLAIR	1 400,00	10
21848	2017-1-1588	LYCEE AMIRAL BOUVET- SIEGE ERGONOMIQUE RH LOGIC 400	2 198,21	10
2181	2017-1-1589	CENTRE D'AFFAIRES CADJEE - TRAVAUX 2017	118 560,56	3
2181	2017-1-1590	ANTENNE DE SAINT-JOSEPH - TRAVAUX 2017	42 366,12	3
2181	2017-1-1592	ANTENNE DU PORT - TRAVAUX 2017	41 176,34	3
2181	2017-1-1593	CESER - TRAVAUX 2017	3 605,35	3
21848	2017-1-1594	LYCEE AMIRAL BOUVET- AMENAGEMENT ERGONOMIQUE D'UN POSTE DE TRAVAIL	2 680,97	10
21848	2017-1-1595	MRST- COPIEUR 25PPM A4/A3 COULEUR	2 972,90	10
21848	2017-1-1596	ANTENNE ST JOSEPH- COPIEUR 25 PPM A4/A3 COULEUR	3 406,90	10
21848	2017-1-1599	DCPC- MAT MULTIMEDIA EXPO MARRONAGE DU 20 DECEMBRE- TV LG 70" 70UH700V+ INSTALLATION	4 412,95	5
21848	2017-1-1600	DCPC- MAT MULTIMEDIA EXPO MARRONAGE DU 20 DECEMBRE- 8 POSTES FIXES INFORMATIQUES GB-B513A-	6 987,40	5
21848	2017-1-1601	DCPC- MAT MULTIMEDIA EXPO MARRONAGE DU 20 DECEMBRE- 1 IPAD PRO 12.9'	997,12	5
21848	2017-1-1602	DCPC- MAT MULTIMEDIA EXPO MARRONAGE DU 20 DECEMBRE- 6 CASQUES JVC+ ENCEINTE	262,97	1
21848	2017-1-1613	GROUPE POLTIQUE REUNIONNOUS- 2 IPHONE 6S	1 296,00	5
21848	2017-1-1614	POLE IMPRESSION- MISE SOUS PLIS	5 208,00	10
21848	2017-1-1617	LYCEE BEL AIR STE SUZANNE- SIEGE ERGONOMIQUE RHODE&GRAHL DUO-BACK11+ ACCOUDOIRS+REPOSE	1 430,06	10
21848	2017-1-1619	GROUPE LPA- IPAD PRO 9.7 WI FI 256GB OR+ SMART KEYBOARD+ STYLET	1 088,00	5
21848	2017-1-1620	GROUPE POLITIQUE REUNIONNOUS - IPHONE 7 PLUS 265 GO NOIR	1 120,00	5
21848	2017-1-1621	CRR NORD- PHOTOCOPIEUR TASKALFA 3252CI	3 895,15	10
21848	2017-1-1622	CCCEE- PHOTOCOPIEUR TASKALFA 3252CI	3 895,15	10

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Article	Code	Désignation du bien	Valeur (coût)	Durée d'amortissement
21848	2017-1-1623	SAMNA CABINET MEDESCIN- PHOTOCOPIEUR TASKALFA 3252CI		
21848	2017-1-1627	GROUPE POLITIQUE LA RÉUNION EN MARCHÉ- IPAD PRO 12.9" WI FI 521 GB SILVER+ APPLE PENCIL+ SMART		
21848	2017-1-1628	GROUPE POLITIQUE LA RÉUNION EN MARCHÉ- IMAC RETINA 5K - 3.8 GHZ		
21848	2017-1-1629	GROUPE POLITIQUE LA RÉUNION EN MARCHÉ- IMAC RETINA 21.5" 4K - 3.4 GHZ		
21848	2017-1-1631	VILLA DE LA REGION- MEUBLE DE RANGEMENT SUR MESURE COULEUR BLANC LAQUE	1 878,00	5
21848	2017-1-1632	MAISON DE L'EXPORT MRST- FABRICATION ET POSE FACADE DE PLACARD E? MELAMINE BLANC	2 218,71	10
21848	2017-1-1633	ANTENNE OUEST- MOBILIER BANQUE D'ACCUEIL D'ANGLE TERMINAL/CENTRAL/HANDICAPES	1 296,58	10
21848	2017-1-1635	CESER- 1 FAUTEUIL DE DIRECTION EN CUIR	3 641,33	10
21848	2017-1-1640	CADJEE- DIRECTION INNOVATION ET DEVELOPPEMENT NUMERIQUE- BUREAU DE DIRECTION D4 L200	1 272,01	10
21848	2017-1-1644	IMMEUBLE CADJEE DIRECTION MOBILITE- BUREAU DE DIRECTION D4 L200 ALU/CEDRE	4 854,80	10
21848	2017-1-1645	LYCEE ROLAND GARROS- AIDE A L'AMENAGEMENT D'UN VEHICULE D'UN AGENT	1 253,36	10
21848	2017-1-1648	LYCEE ROLAND GARROS- AIDE A L'AMENAGEMENT D'UN VEHICULE D'UN AGENT	828,61	10
21848	2017-1-1648	HOTEL DE REGION- 10 PHOTOCOPIEURS TASKALFA 2552CI	27 070,75	10
21848	2017-1-1652	HOTEL DE REGION POLE IMPRESSION- APPAREIL MISE SOUS PLI DS 63 PREM S	9 358,22	10
21848	2017-1-1654	AGILE - TABLE ELLIPTIQUE L360CM	1 032,71	10
21848	2017-1-1657	GALERIE ESPACE LECLERC PPI -BUREAU DE DIRECTION D4 L200 ALU/CEDRE	1 021,51	10
21848	2017-1-1662	HOTEL DE REGION DRH- SIEGE ERGONOMIQUE RHODE & GRAHL DUO BACK+ ACCOUDOIRS+SUPPORT	1 673,28	10
21848	2017-1-1665	ANTJ /CABINET- BANQUE D'ACCUEIL POUR RECEPTION	3 255,00	10
21848	2017-1-1671	CRR NORD- 2 CHAUFFEUSES PLACES DOS DROIT TISSU B DIABOLO POTIRON DCR	1 069,96	10
21848	2017-1-1674	HOTEL DE REGION- PLAN HANDICAP- AUTOLAVEUSE AUTOTRACTEE T300/50CM ECHCOMP	8 990,00	10
21848	2017-1-1675	MRST- PLAN HANDICAP- SIEGE ERGONOMIQUE RHODE&GRAHL DUO BACK 11+ ACCOUDOIRS+ SUPPORT	1 640,63	10
21848	2017-1-1680	CRR NORD - BUREAU DE DIRECTION D4 L200 ALU/CEDRE	1 021,51	10
21848	2017-1-1682	IMMEUBLE CADJEE- CONTINUITÉ TERRITORIALE- RAYONNAGES 5 ETAGERES	1 741,50	10
21848	2017-1-1684	HOTEL DE REGION DFPA- BUREAU DE DIRECTION D4 L200 ALU/CEDRE	1 021,51	10
21848	2017-1-1685	HOTEL DE REGION- PLAN HANDICAP- SIEGE ERGONOMIQUE RHODE&GRAHL DUO BACK 11+ ACCOUDOIRS+	1 640,73	10
2188	2017-1-1689	CRR ST PAUL-TRAVAUX D'ETANCHEITE SUR TOITURE	1 377,95	15
2188	2017-1-1690	2188- BIENS FAIBLE VALEUR 2017	57 706,27	1
2188	2017-1-1693	LYCEE NORD BDN- EQUIPEMENTS DE LA CUISINE/ USTENCILS ET VAISSELLES	44 495,57	5
2188	2017-1-1694	LYCEE NORD BDN- 2 ROLL DE SECURITE INOX	1 292,89	10
2188	2017-1-1695	LYCEE NORD BDN- TABLE INOX MOBILE 1400x700x900	676,60	10
2188	2017-1-1696	LYCEE NORD BDN- 2 LAITIERES 10 LITRES 230V	2 075,50	10
2188	2017-1-1698	CPOI- MATERIELS DE CONFERENCE	24 616,00	5
2188	2017-1-1699	CPOI- 4 CLIMATISEURS SPLIT MURAL AIRWELL SALLE INFORMATIQUE	5 034,40	15
2188	2017-1-1700	CPOI- ACQUISITION 6 CLIMATISEURS WESTPOINT BAT. AG	5 023,58	15
2188	2017-1-1701	CPOI- FOURNITURE ET INSTALLATION STORES A L'ACCUEIL	1 920,00	10
2188	2017-1-1702	CPOI- REMPLACEMENT BATTERIES VARTA COLONNES MOBILES	3 836,72	10
2188	2017-1-1703	CPOI- RESEAU CF POUR BARRIERE CONTROLE D ACCES	5 636,58	10
2188	2017-1-1705	CRR EST- MATERIEL DE SIGNALÉTIQUE	13 481,84	10
2188	2017-1-1706	CRR NORD- STICKERS HABILLAGE PAR EMR POUR ENDEMIK	828,50	10
2188	2017-1-1707	CRR NORD- SIGNALÉTIQUES SUR MÂTS	6 500,47	10
2188	2017-1-1708	SRO- ACQUISITION D'UN MODULAIRE	1 946,56	10
2188	2017-1-1709	KELONIA- REALISATION SIGNALÉTIQUE EXTERIEURE ET MUSEO	6 243,27	10
2188	2017-1-1710	CRR NORD- EQUIPEMENTS DU CRR /MA 20163772	114 218,61	10
2188	2017-1-1711	KELONIA- SYSTEME DE VIDEO PROTECTION	28 391,74	10
2188	2017-1-1715	CRR NORD- INSTRUMENTS DE PERCUSSIONS	3 339,45	10
2188	2017-1-1716	CRR NORD- ACCESSOIRES DE SCENE POUR LA REGIE	630,93	1
2188	2017-1-1717	CRR EST- CLIMATISEUR SPLIT MURAL AIRWELL	1 027,20	15
2188	2017-1-1718	CRR EST- MATERIELS SCENIQUE	21 570,39	10
2188	2017-1-1721	CPOI- 2 VITE ABRIS 3x3m	1 080,00	10
2188	2017-1-1722	CREPS DE ST DENIS- TRAVAUX ETANCHEITE TERRASSE	29 688,24	15
2188	2017-1-1725	CPOI- FOURNITURE ET INSTALLATION STORES VERTICAUX SALLE REUNION	7 000,00	10
2188	2017-1-1728	CPOI- REMPLACEMENT TUYAUTERIE EAU GLACEE BAT.U ET APPAR	15 397,24	15
2188	2017-1-1730	CPOI- INSTALLATION CONTROLE ACCES ET BARRIERE LEVANTE ENTREE	15 522,01	15
2188	2017-1-1731	SRE- ACQUISITION D'UN ECHAFAUDAGE	1 193,00	10
2188	2017-1-1732	CRR EST- ACQUISITION LIMITEUR SONORE SALLE DE SPECTACLE	8 489,76	10
2188	2017-1-1733	CRR NORD- ACQUISITION AUTOLAVEUSE	5 183,39	10
2188	2017-1-1734	CRR DE SAINT-DENIS- ACQUISITION SECHES MAINS	5 446,30	10

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Article	Code	Désignation du bien	Valeur (coût)	Durée d'amortissement
2188	2017-1-1735	CRR NORD- TRAVAUX INSTALLATION FONTAINE A EAU		
2188	2017-1-1736	CRR NORD- FLUTE PICCOLO YAMAHA YPC D648 +ETUI+ACCESSOIRES		
2188	2017-1-1738	SRS- DEBROUSSAILLEUSE FS410		
2188	2017-1-1740	CRR OUEST- CLIMATISEUR SPLIT MURAL AIRWELL	1 185,70	15
2188	2017-1-1741	CREPS DE ST DENIS- TRAVAUX ACCESSIBILITE AUX SALLES	1 709,00	10
2188	2017-1-1743	CRR NORD- ACQUISITION DE 4 MICROPHONES POUR L'ORR	9 054,75	10
2188	2017-1-1746	CRR EST- REPARATIONS SUR 2 PORTAILS	5 804,75	15
2188	2017-1-1747	CPOI - FOURNITURE ET POSE DE 8 EXTINCTEURS	1 593,94	10
2188	2017-1-1748	CRR EST- ENTRETIEN ET REPARATION CANDELABRES	5 798,00	15
2188	2017-1-1750	CRR NORD- 3 BASSONS TAKEDA MODELE 2	13 969,25	10
2188	2017-1-1751	CRR NORD- ACQUISITION DE 3 MATS FIBRE DE VERRE 8M	3 575,00	10
2188	2017-1-1752	SRE- LASER PR30HVS	2 428,31	10
2188	2017-1-1755	CCR OUEST- ACQUISITION D'UN CLIMATISEUR POUR SALLE 101	754,08	15
2188	2017-1-1759	CRR NORD- TRAVAUX DE CABLAGE SON ET AUDIO POUR LE CIM	12 410,36	15
2188	2017-1-1761	CRR- FABRICATION WINDFLAG POUR ACTIONS DE COMMUNICATION DU CRR	537,08	10
2188	2017-1-1765	EQUIPEMENT SPORTIF LYCEE PATU DE ROSEMONT- TRAVAUX DE MARQUAGE TERRAINS EXTERIEURS	5 540,00	15
2188	2017-1-1766	CRR- ACQUISITION DE ROULETTES DE PIANOS DROIT ET A QUEUE	4 733,00	10
2188	2017-1-1767	CPOI- MISE EN CONFORMITE HORS MARCHÉ	17 915,99	15
2188	2017-1-1768	CRR- EVOLUTION DU LOGICIEL RHAPSODIE	4 448,50	2
2188	2017-1-1770	CRR EST- REPARATION GROUPE D'EAU GLACEE	2 615,35	15
2188	2017-1-1771	CRR EST- TRAVAUX SUR CLIMATISEURS DANS LES SALLES	1 413,11	15
2188	2017-1-1772	CRR EST- TRAVAUX ELECTRIQUES SALLE DE SPECTACLE	3 992,80	15
2188	2017-1-1774	CRR EST- ACQUISITION ARMOIRE REFRIGEREE 2 P COUL 1000	2 039,80	10
2188	2017-1-1775	CRR NORD- 2 TELEVISEURS LED LG AVEC SUPPORT MURAL	1 537,98	5
2188	2017-1-1776	SRE- NETTOYEUR HP STILL	519,00	10
2188	2017-1-1777	SRE- MEULEUSE 36 V AVEC CHARGEUR	1 370,02	10
2188	2017-1-1778	SRE- SOUFFLEUR BR 600	620,00	10
2188	2017-1-1779	CRR- SAXOPHONE TENOR SELMER SERIE III N°7864459+ ETUI+ ACCESSOIRES	5 201,36	10
2188	2017-1-1780	CRR- 2 SAXOPHONES SELMER SERIE III N°782331 ET 787287+ ETUI+ ACCESSOIRES	8 917,86	10
2188	2017-1-1781	CRR- SAXOPHONE BARYLON SERIE III N°781356+ ETUI+ ACCESSOIRES	9 454,92	10
2188	2017-1-1782	CRR NORD- AMPLI GTR BASS COMBO BG250	579,00	10
2188	2017-1-1783	CRR NORD- BATTERIE ROADSHOW 5 FUTS JUNIOR+ SIEGE	1 390,90	10
2188	2017-1-1784	CRR NORD- AMPLI GTR KATANA 100 BOSS KTN	529,00	10
2188	2017-1-1785	CRR NORD- AMPLI BASSE ROLAND CUBE	799,00	10
2188	2017-1-1786	CRR SUD- MISE AUX NORMES ELECTRIQUES ET INCENDIE	7 728,96	15
2188	2017-1-1787	CRR- AMPLI+FLIGHT CASE+LECTEUR+CAISSON BASSE ET SUPPORT	10 311,99	10
2188	2017-1-1789	CPOI- REMPLACEMENT CLIMATISEUR LOCAL SERVEUR	759,50	15
2188	2017-1-1790	CRR NORD- CONSOLE NUMERIQUE 32 IN+ SAMSUNG SM-T580 GALAXY TAB	2 767,00	5
2188	2017-1-1791	ANTENNE DE PARIS- PETIT MEUBLE DE RANGEMENT	468,60	1
2188	2017-1-1792	CRR NORD- HAUTBOIS PROFESSIONNEL + EUIT ET HOUSSE	1 319,43	10
2181	2017-1-1859	AGILE - TRAVAUX 2017	17 791,74	3
2181	2017-1-1860	ANTENNE OUEST- TRAVAUX 2017	17 493,12	3
2181	2017-1-1861	ESPACE DES GRANDS CHANTIERS- TRAVAUX 2017	2 739,63	3
2181	2017-1-1863	HOTEL DE REGION/DRH- TRAVAUX 2017	1 194,70	15
2181	2017-1-1864	CENTRE AFFAIRES SAMNA/ MEDECINE DU TRAVAIL - TRAVAUX 2017	4 700,74	15
2181	2017-1-1866	2181-BIENS FAIBLE VALEUR 2017	599,10	1
2181	2017-1-1868	ANTENNE NORD ESPACE LECLERC- TRAVAUX 2017	7 618,03	3
2181	2017-1-1869	CCEE- TRAVAUX 2017	902,87	3
21318	2017-1-649	BATIMENT EX CONNEXION 234 CHEMIN PENTE SASSY ST ANDRE	6 000 000,00	30
2051	2017-1-651	CAB- CAMESCOPE 4K XDCAM SONY + BATTERIE+CARTÉ SANDISK+ ACCESSOIRES	11 396,00	1
2051	2017-1-652	CAB- DISPOSITIF TRENDYKABINE AVEC LICENCE LOGICIEL FOTOKABINE	17 349,15	1
2051	2017-1-653	DSI- PLATEFORME PME ET E-TOURISME	356 647,08	2
2051	2017-1-654	CESER- CONTRAT DE MAINTENANCE SITE INTERNET CESER	2 170,00	2
2051	2017-1-655	DCPC- DROITS PHOTOGRAPHIQUES DU FONDS CRR REALISÉ PAR FRANCOIS LOUIS ATHÉNAS	2 250,00	1
2051	2017-1-656	DADT- LICENCES SCAN 25 ET SCAN 100 INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL	5 131,67	1
2051	2017-1-657	2051- BIENS DE FAIBLE VALEUR 2017	1 199,54	1

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Article	Code	Désignation du bien	Valeur (coût)	Durée d'amortissement
2051	2017-1-658	DSI- LICENCES ADOBE - RENOUELEMENT ET ACQUISITION		
2051	2017-1-660	DSI- MAINTENANCE LOGICIEL RSEM GESTION DES MARCHÉS		
2051	2017-1-661	DSI- LICENCES VEEAM BACKUP POUR SERVEUR BULLION		
2051	2017-1-662	DSI- LICENCE LOGICIEL SIG ARCGIS	6 271,30	1
2051	2017-1-664	DSI- CONSULTING SERVICES	29 403,50	1
2051	2017-1-665	DSI- LOGICIEL AGORAPULSE MEDIUM Y 948 POUR ESPACE DES GRANDS CHANTIERS	1 425,60	2
2051	2017-1-666	DSI- LICENCES CITRIX	29 097,10	1
2051	2017-1-667	DSI- CERTIFICAT SERVEUR RGS 1*	716,10	1
2051	2017-1-669	DSI- LICENCES SUPPLEMENTAIRES EXPLOITATION PLATE FORME WIFI	1 285,73	1
2051	2017-1-670	DSI-FOURNITURE MISE A JOUR D'UN SYSTEME D'EXPLOITATION POP 2016	7 486,50	2
2051	2017-1-671	DSI-LICENCE EATON INTELLIGENT POWER MANAGER SILVER	1 632,93	1
2111	2017-1-673	DPI- SERVITUDE DE PASSAGE EXTENSION REGION PARCELLE HL 9 - PROPRIETE SOFILO	8 000,00	0
2111	2017-1-674	DPI- TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES 2017	24 267,13	0
2128	2017-1-675	DPI- PARCELLE CD 261 ST LEU- REALISATION D'UN PARKING POUR KELONIA	34 863,33	20
2128	2017-1-676	DPI- NETTOYAGE FONCIER AO 444 ET 446 PETITE ILE	7 977,79	20
21311	2017-1-677	21311- BIENS FAIBLE VALEUR 2017	926,32	1
21311	2017-1-685	DL- HOTEL DE REGION- TRAVAUX 2017	205 347,30	15
21311	2017-1-686	DL ANNEXE HOTEL DE REGION- TRAVAUX 2017	19 758,17	15
21311	2017-1-687	DL- SRS - TRAVAUX 2017	30 029,39	15
21311	2017-1-688	DL SRE- TRAVAUX 2017	26 579,88	15
21311	2017-1-689	DL- DAMR CHATEL- TRAVAUX 2017	27 509,05	15
21311	2017-1-690	DL CEI ST JOSEPH- TRAVAUX 2017	24 166,20	15
21311	2017-1-691	DL CEI PORTAIL ST LEU - TRAVAUX 2017	19 565,81	15
21311	2017-1-692	DL SRN- TRAVAUX 2017	93 026,93	15
21311	2017-1-693	DL SRO- TRAVAUX 2017	33 431,37	15
21311	2017-1-694	DL CEI EPERON- TRAVAUX 2017	3 365,67	15
21311	2017-1-695	DL SUD- TRAVAUX 2017	1 704,68	15
21311	2017-1-696	DL JAMAIQUE- TRAVAUX 2017	3 114,05	15
21311	2017-1-697	DL- SRN GRANDE CHALOUPPE- TRAVAUX 2017	9 048,90	15
21351	2017-1-698	21351- BIENS DE FAIBLE VALEUR 2017	5 700,25	1
21351	2017-1-702	DRR CHATEL DGAGCTD- TRAVAUX 2017	17 562,89	15
21351	2017-1-703	ROUTE DES TAMARINS- TRAVAUX 2017	27 699,17	15
21351	2017-1-704	DAMR - TRAVAUX 2017	6 354,75	15
21351	2017-1-705	MADOI- TRAVAUX 2017	15 888,52	15
21351	2017-1-706	MUSEE STELLA ET RESERVE- TRAVAUX 2017	47 339,00	15
21351	2017-1-707	CPOI- TRAVAUX 2017	28 889,20	15
21351	2017-1-708	DEECB- MICROCENTRALE HYDROELECTRIQUE DU BRAS DES LIANES-TRAVAUX 2017	44 674,88	15
21351	2017-1-709	DEECB- MISE EN PLACE OMBRIERE SOLAIRE POUR ALIMENTATION VEHICULES ELECTRIQUES- CV 20140956	11 043,58	15
21351	2017-1-710	DEECB- HOTEL DE REGION- CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE- TRAVAUX 2017	629,30	15
21351	2017-1-711	MRST- TRAVAUX 2017	105 580,39	15
21351	2017-1-712	ANTENNE DE PARIS- TRAVAUX 2017	179 107,66	15
21351	2017-1-726	AFPAR JAMAIQUE- TRAVAUX 2017	101 980,08	15
21351	2017-1-728	MOCA- TRAVAUX 2017	69 187,76	15
21351	2017-1-729	CUISINE MODULAIRE DE LA JAMAIQUE- TRAVAUX 2017	34 796,20	15
21351	2017-1-730	SRS- TRAVAUX 2017	21 517,86	15
21351	2017-1-738	ANTENNE SUD- TRAVAUX 2017	26 911,67	15
21351	2017-1-739	BAT CIMENDEF- TRAVAUX 2017	1 828,50	15
21351	2017-1-740	IMMEUBLE SAMNA- TRAVAUX 2017	4 774,00	15
21351	2017-1-741	ANTENNE DE ST JOSEPH- TRAVAUX 2017	17 705,40	15
21351	2017-1-744	GUICHET JEUNE BARACHOIS- TRAVAUX 2017	1 000,00	15
21351	2017-1-745	OSCAR SUD- TRAVAUX 2017	1 091,07	15
21351	2017-1-746	ATELIER EX RENAULT LES CASERNES- TRAVAUX 2017	9 152,89	15
21351	2017-1-747	ANTENNE OUEST- TRAVAUX 2017	29 132,56	15
21351	2017-1-748	VILLA FOUCQUE- TRAVAUX 2017	4 137,11	15
21351	2017-1-749	CRR NORD- TRAVAUX 2017	1 263,10	15
21351	2017-1-750	CRR EST- TRAVAUX 2017	3 289,85	15

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Article	Code	Désignation du bien	Valeur (coût)	Durée d'amortissement
21351	2017-1-751	CCEE- TRAVAUX 2017		
21351	2017-1-752	ESPACE DES GRANDS CHANTIERS- TRAVAUX 2017		
21351	2017-1-753	VILLA ISAUTIER- TRAVAUX 2017		
21351	2017-1-754	ANTENNE NORD ESPACE LECLERC- TRAVAUX 2017	1 736,11	15
21351	2017-1-755	ANNEXE HOTEL DE REGION- TRAVAUX 2017	743,23	15
21351	2017-1-756	VILLA DE LA REGION- TRAVAUX 2017	824,60	15
21351	2017-1-757	HOTEL DE REGION- TRAVAUX 2017	1 815,70	15
21351	2017-1-758	AGILE - TRAVAUX 2017	17 088,75	15
21351	2017-1-759	VILLA CONSUL DU CHINE- TRAVAUX 2017	1 063,30	15
21351	2017-1-760	GARES ROUTIERES- TRAVAUX 2017	1 741,43	15
21352	2017-1-761	VILLA CONSUL DE CHINE- TRAVAUX 2017	2 387,00	15
2153	2017-1-762	LYCEE TROIS BASSINS - TRAVAUX DE CABLAGE 2017	57 151,40	0
21578	2017-1-763	21578- BIENS DE FAIBLE VALEUR 2017	62 573,73	1
21578	2017-1-764	DL PARC AUDIO- QUICKSCAN MOBILE BT 2430 BLK 2D	596,75	5
21578	2017-1-765	OTV - GO PRO HERO 4 SILVER	599,00	5
21578	2017-1-767	DL- MACHINE A COUDRE JANOME DECOR EXCEL 5018 + ARTICLES DE MERCERIE	857,20	10
21578	2017-1-768	MRST- SOUFFLEUR BR 600 STIHL	601,00	10
21578	2017-1-769	DL AUDIO- CONSOLE NUMÉRIQUE 16 IN EFFET IOS ANDROID- SALLE PAVAGEAU	599,00	5
21578	2017-1-771	DL AUDIO- LOGICIEL PRO TOOLS 12 ACTIVATION	699,00	5
21578	2017-1-772	DL AUDIO- ECHELLE TRANSF 3P + MARCHÉ PIED 7 MARCHES	784,00	10
21578	2017-1-775	ANTENNE DE PARIS- VIDEOPROJECTEUR BENQ MW529 1280*800	847,55	5
21578	2017-1-793	HOTEL DE REGION DL MAGASIN- POSTE A SOUDER IMS 200E FV + ACCESSOIRES	917,06	10
21578	2017-1-794	HOTEL DE REGION DL AUDIO- MIDAS FLIGHT CASE AVEC ESPACE ARRIERE 150MM	917,10	10
21578	2017-1-795	HOTEL DE REGION DL AUDIO- MICRO STUDIO CONDENSATEUR CARDIOIDE C214STEREO AKG	939,00	5
21578	2017-1-802	HOTEL DE REGION DL PARC AUTO- DEBROUSSAILLEUSE FS 240 STIHL	567,00	10
21578	2017-1-811	ANTENNE DE PARIS- POMPE DE RELEVAGE POUR EAU GRISE	960,00	10
21578	2017-1-814	HOTEL DE REGION DL STOCK- VISSÉUSE A CHOC 18 V HITACHI	574,30	10
21578	2017-1-820	HOTEL DE REGION DL- NETTOYEUR HP POSEIDON 4.30 XT	1 311,67	10
2151	2017-1-822 3888	VOIRIE 2017- DEER- PROGRAMME REGIONAL RN- env 3888	51 871,76	0
2151	2017-1-822 8789	VOIRIE 2017- DEGC- PROGRAMME REGIONAL ROUTES- env 8789	31 627,71	0
2151	2017-1-82213744	VOIRIE 2017- DEER- RESEAU DE VOIRIE (ROM)- env 13744	11 573 058,54	0
2151	2017-1-82213745	VOIRIE 2017- DAMR- PROGRAMME REGIONAL RN- env 13745	229 226,66	0
2151	2017-1-82213747	VOIRIE 2017- DORL- NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL- env 13747	271 392 518,67	0
2151	2017-1-82215277	VOIRIE 2017- DEER- RESEAU DE VOIRIE (ROM)- env 15277	4 519,03	0
2151	2017-1-82223869	VOIRIE 2017- DTD- PROGRAMME GENERAL ROUTES- env 23869	1 484 458,31	0
2151	2017-1-82223870	VOIRIE 2017- DEER- PROGRAMME REGIONAL ROUTES- env 23870	28 324 970,43	0
2151	2017-1-82223872	VOIRIE 2017- DEGC- PROGRAMME REGIONAL ROUTES- env 23872	40 146 843,26	0
2151	2017-1-82223874	VOIRIE 2017- DEGC- PROGRAMME REGIONAL RN- env 23874	113 043,06	0
21578	2017-1-824	HOTEL DE REGION DL ESPACES VERTS- DEBROUSSAILLEUSE FS 460+ SOUFFLEUR BR 600	1 559,04	10
21578	2017-1-827	DIRED SUD- DEFIBRILATEUR PAD360	1 663,60	10
2151	2017-1-82815223	VOIRIE 2017- DEER- VOIE VELO REGIONAL- env 15223	718 598,32	0
21578	2017-1-830	HOTEL DE REGION DL AUDIO- ENCEINTE AMP BATTERIE 120W USB-BLUET 2MIC UHF	1 768,00	5
21578	2017-1-832	HOTEL DE REGION DL AUDIO- ADB GRADATEUR 12*3KW MINIPACK + R&S RACK 19"	1 800,96	5
21578	2017-1-834	HOTEL DE REGION DL ESPACES VERTS- DEBROUSSAILLEUSE FS 240 STIHL	548,00	10
21578	2017-1-835	HOTEL DE REGION DL AUDIO- ECHAFAUDAGE 5,00 M 180 TOTEM HAUTEUR 7 M	1 945,00	10
21578	2017-1-836	HOTEL DE REGION DL AUDIO- COMPRESSEUR AIR 100L MAXAIR	1 735,00	10
21578	2017-1-838	ESPACE DES GRANDS CHANTIERS- TV LED SHARP 55" 138 CM	1 998,00	5
21578	2017-1-839	HOTEL DE REGION POLE RECEPTION- MACHINE A GLACON GALA 45 AIR	2 041,41	10
21578	2017-1-840	HOTEL DE REGION DL AUDIO- MICRO HAUTE SENSIBILITE LOT DE 4 KIT ET ACCESSOIRES	2 175,00	5
21578	2017-1-842	CENTRE D'AFFAIRE CADJEE- PANNEAUX SIGNALETIQUES DIRECTION MOBILITE ET DIDN	2 247,83	10
21578	2017-1-844	ANTENNE OUEST- PANNEAUX SIGNALETIQUES	2 441,25	10
21578	2017-1-846	HOTEL DE REGION DL AUDIO- J/L LASER 2200MW 30K RGB2200 DNA + LOGICIEL CREA	3 202,00	10
21578	2017-1-847	ANTENNE DE PARIS- DEFIBRILATEUR SAVER ONE N°SERIE 30SA005071700029/72	3 566,40	10
21578	2017-1-849	MOCA DL AUDIO- MIXAGE NUMERIQUE 16IN YAMAHA+ FLIGHT CASE+ PIED ENCEINTE	3 866,00	5
21578	2017-1-850	HOTEL DE REGION PARC AUTO- ARMOIRE A CLES DE HAUTE SECURITE	4 190,00	10
21578	2017-1-851	HOTEL DE REGION DL- LAMPE BARCO ORIGINAL	4 296,60	10

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Article	Code	Désignation du bien	Valeur (coût)	Durée d'amortissement
21578	2017-1-854	DL SUD- TONDEUSE MB 650 T		
21578	2017-1-856	ANTENNE DE PARIS- TELEVISIONS 32 " LG		
21578	2017-1-860	DL SUD- CHAPITEAUX		
21578	2017-1-861	HOTEL DE REGION DL- SCIE A ONGLETS RADIALE 305MM HITACHI	1 050,00	10
21578	2017-1-862	ANNEXE HOTEL DE REGION- EQUIPEMENTS CAFETARIA	6 764,98	10
21578	2017-1-863	HOTEL DE REGION DL EVENEMENTIELLE- TABLE MULTIFONCTION	7 378,00	10
21578	2017-1-866	HOTEL DE REGION DL- AUTOLAVEUSE AUTOPORTEE VIPER AS530R	8 490,00	10
21578	2017-1-867	HOTEL DE REGION DL- TRANSPALETTE GEOMETRIE VARIABLE 750 KG	2 988,97	10
21578	2017-1-868	HOTEL DE REGION DL- STAND V3 PRO	10 428,13	10
21578	2017-1-869	HOTEL DE REGION DL- AUTOLAVEUSES AUTOTRACTEES A BATTERIES AS5160T	10 580,00	10
21578	2017-1-870	HOTEL DE REGION SERVICE COM- APPAREIL PHOTO CANON 5D MARK 4 + 3 OBJECTIFS ET ACCESSOIRES	10 894,49	5
21578	2017-1-871	HOTEL DE REGION DL- FONTAINE D'EAU POTABLE RACCORDEE AU RESEAU	12 021,04	10
21578	2017-1-873	HOTEL DE REGION DL- PORTIQUES DE SECURITE DETECTEURS DE METAUX	15 701,04	10
21578	2017-1-874	HOTEL DE REGION DL AUDIO - PLAFONDS LUMINEUX A LED+ BOULES LUMINEUSES 3D	18 421,13	10
21578	2017-1-875	HOTEL DE REGION DL AUDIO- LAMPES LYRES PRO TYPE	25 041,80	10
21578	2017-1-876	HOTEL DE REGION DL- GROUPE ELECTROGENE DE 88 KVA EN SECOURS ONDULEUR	26 640,01	10
21578	2017-1-877	MOCA DL AUDIO- MATERIELS POUR L'AUDITORIUM ET SALLES DE CONFERENCES	75 053,70	5
21578	2017-1-935	HOTEL DE REGION DL- GERBEUR MX510 500KG	1 087,44	10
21578	2017-1-937	HOTEL DE REGION DL- TONDEUSE MB650T	1 980,00	15
21578	2017-1-939	ANTENNE DE PARIS- MINI PC VIDÉO	965,65	5
			492 045 776,98	
Modalités d'acquisition : A Titre d'échange				
2111	2017-1-629	ECHANGE TERRAINS REGION / SIDR - PARCELLE HV 201 ST DENIS	46 000,00	0
			46 000,00	
			492 091 776,98	

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN				
VARIATION DU PATRIMOINE - ENTREES (exercice 2017)				
Article	Code	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût)	Durée d'amortissement
Modalités d'acquisition : A Titre Onéreux				
2131	2011-1-3349	DBA- MUSEE STELLA REALISATION DES ETUDES DE DIAGNOSTIC ET D'APS	700 377,56	15
2131	2011-1-3393	DBA- MUSEE STELLA ACCESSIBILITE DES PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE	1 019,19	15
2131	2011-1-3824	DBA- REHABILITATION MUSEE STELLA	4 302 210,10	15
2131	2011-1-5199	DBA- MUSEE STELLA	788 474,17	15
2131	2011-1-5788	SITE DE STELLA- TRAVAUX D'INSTALLATION DE MODULAIRES	0,00	15
2131	2011-1-5794	MUSEE STELLA MATUTINA- AMO ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION	41 230,00	15
2131	2012-1-2710	DBA- REHABILITATION MUSEE STELLA	7 110 087,22	15
2131	2013-1-5436	MUSEE STELLA- TRAVAUX DE REHABILITATION	8 908 138,92	15
2131	2014-1-1175	MUSEE STELLA- TRAVAUX DE REHABILITATION	14 629 657,47	15
2131	2015-1-1297	DBA- MUSEE STELLA- TRAVAUX 2015 env13686	393 996,18	15
2131	2015-1-584	DBA- MUSEE STELLA- TRAVAUX 2015 env 21557	4 186 704,21	15
			41 061 895,02	

IV - ANNEXES							
ELEMENTS DU BILAN							
VARIATION DU PATRIMOINE - SORTIES (exercice 2017)							
Code	Désignation du bien	Valeur d'acquisition	Durée d'amortissement (Ans)	Cumul des amortissements	Valeur Nette Comptable	Prix de cession	Plus ou moins values
Type de Sortie : A titre d'échange							
2012-1-2151-86	TRANSFERT RN- PARCELLE AS 816 ST DENIS	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
2016-1-2151-885	TRANSFERT RN- PARCELLE AS 813 ST DENIS	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Type de Sortie : A titre onéreux							
2012-1-2151-902	TRANSFERT RN- ST LOUIS PARCELLE DK 855- ex DK519	0,00	0	0,00	0,00	126,67	126,67
2012-1-2151-903	TRANSFERT RN- PARCELLE DK 857- EX DK520 ST LOUIS	0,00	0	0,00	0,00	217,50	217,50
2012-1-2151-904	TRANSFERT RN- PARCELLE DK 859- EX DK 521 ST LOUIS	0,00	0	0,00	0,00	325,83	325,83
2012-1-2151-905	TRANSFERT RN- PARCELLE DK 861- ex DK 522- ST LOUIS	0,00	0	0,00	0,00	322,50	322,50
2012-1-2151-906	TRANSFERT RN- PARCELLE DK 864- ex DK 523- ST LOUIS	0,00	0	0,00	0,00	7,50	7,50
2014-1-2151-320	TRANSFERT RN- PARCELLE CX 1048- ex CX 749p- ST PAUL	0,00	0	0,00	0,00	54 106,84	54 106,84
2014-1-2151-322	TRANSFERT RN- PARCELLE CX 1050- ex CX 755p- ST PAUL	0,00	0	0,00	0,00	44 893,16	44 893,16
2014-1-2151-449	TRANSFERT RN- PARCELLE ET 689- ST PAUL	0,00	0	0,00	0,00	8 492,00	8 492,00
2012-1-5217455B	CESSION TITRES PARTICIPATION SPLA MARAINA- TITRES 565-566-567 EX2017	150 000,00	0	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
		150 000,00		0,00	150 000,00	258 492,00	108 492,00
Type de Sortie : Mise au rebut							
2009-1-6102	CEI DU PORTAIL- COPIEUR N&B ARM 256	5 369,73	10	3 758,79	1 610,94	0,00	-1 610,94
2009-1-6103	CEI DE L'EPERON- COPIEUR N&B ARM 256	5 369,73	10	3 758,79	1 610,94	0,00	-1 610,94
2006-1-2254	ANTENNE OUEST REGION- COPIEUR OLIVETTI D-COPIA 500	8 200,03	10	8 200,03	0,00	0,00	0,00
2006-1-233	GROUPE ALLIANCE- COPIEUR REX-R 30 COPIES MNS DSM730	5 826,45	10	5 826,45	0,00	0,00	0,00
2006-1-4105	HOTEL DE REGION- COPIEUR NASHUATEC DSc224 COULEUR	6 585,95	10	6 585,95	0,00	0,00	0,00
2007-1-6192	CNR ST PIERRE- COPIEUR OLIVETTI D-COPIA 4501	6 000,01	5	6 000,01	0,00	0,00	0,00
2008-1-1053	HOTEL DE REGION DAJM JURIDIQUE- COPIEUR OLIVETTI D-COPIA 4501	5 999,99	10	4 800,00	1 199,99	0,00	-1 199,99
2008-1-1055	HOTEL DE REGION DAGF- COPIEUR OLIVETTI D-COPIA 4501	6 000,01	10	4 800,00	1 200,01	0,00	-1 200,01
2008-1-1056	CRR NORD- COPIEUR OLIVETTI D-COPIA 4501	5 999,99	10	4 800,00	1 199,99	0,00	-1 199,99
2008-1-1057	CRR OUEST- COPIEUR OLIVETTI D-COPIA 4501	6 000,00	10	4 800,00	1 200,00	0,00	-1 200,00
2008-1-1058	CRR EST- COPIEUR OLIVETTI D-COPIA 4501	6 000,00	10	4 800,00	1 200,00	0,00	-1 200,00
2009-1-6041	HOTEL DE REGION- PHOTOCOPIEUR NUM. TOSHIBA ESTUDIO453 6AJ00000033	13 009,15	10	9 106,44	3 902,71	0,00	-3 902,71
2011-1-8770	DFP - PHOTOCOPIEUR E-STUDIO 455	6 596,80	10	3 298,40	3 298,40	0,00	-3 298,40
2012-1-10087	DL- PHOTOCOPIEUR E-STUDIO 355	5 370,75	10	2 148,32	3 222,43	0,00	-3 222,43
2012-1-10115	AGILE- PHOTOCOPIEUR E-STUDIO 455	6 596,80	10	2 638,72	3 958,08	0,00	-3 958,08
2012-1-10406	CONTINUTE TERRITORIALE SUD- PHOTOCOPIEUR TOSHIBA E-STUDIO 355	5 370,75	10	2 148,32	3 222,43	0,00	-3 222,43
		104 296,14		77 470,22	26 825,92	0,00	-26 825,92
		254 296,14		77 470,22	176 825,92	258 492,00	81 666,08

IV – ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DES OPÉRATIONS LIÉES AUX CESSIONS (exercice 2017)		
Produits des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	304 492,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	150 000,00

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS

C1.1

C1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2017	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					94 351 509,10 €	88 911 381,95 €											1 675 240,21 €	2 692 216,74 €
SOGEDIS	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	74 178,01 €	72 515,00 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,52%	A-1		407,98 €	1 663,01 €
SOGEDIS	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21 088,54 €	20 720,96 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,52%	A-1		115,99 €	367,58 €
SOGEDIS	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13 435,19 €	13 201,01 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,52%	A-1		73,89 €	234,18 €
SOGEDIS	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	52 017,66 €	50 827,83 €	38	A	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		234,08 €	1 189,83 €
SOGEDIS	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 102 890,75 €	1 077 663,76 €	39	A	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		4 963,01 €	25 226,99 €
SOGEDIS	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	213 063,07 €	209 349,28 €	49	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 171,85 €	3 713,79 €
SOGEDIS	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	49 391,29 €	48 530,37 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,52%	A-1		271,65 €	860,91 €
SOGEDIS	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	178 774,22 €	174 685,03 €	38	A	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		804,48 €	4 089,20 €
SOGEDIS	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	95 601,57 €	94 250,39 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,27%	A-1		1 290,62 €	1 351,18 €
SOGEDIS	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	357 084,50 €	350 149,42 €	38	A	F	Taux fixe à 1.25 %	1,25%	F	Taux fixe à 1.25 %	1,25%	A-1		4 463,56 €	6 935,09 €
SOGEDIS	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	86 397,74 €	84 421,52 €	38	A	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		388,79 €	1 976,22 €
SOGEDIS	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	25 944,94 €	25 492,71 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,52%	A-1		142,70 €	452,23 €
SOGEDIS	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	282 959,13 €	277 463,66 €	38	A	F	Taux fixe à 1.25 %	1,25%	F	Taux fixe à 1.25 %	1,25%	A-1		3 536,99 €	5 495,47 €
SOGEDIS	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	75 831,55 €	74 759,79 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,27%	A-1		1 023,73 €	1 071,76 €
SOGEDIS	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 373 392,03 €	1 373 392,03 €	49	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

SOGEDIS	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 201 041,11 €	3 201 041,11 €	39	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SOGEDIS	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	263 885,59 €	263 885,59 €	49	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SOGEDIS	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 340 330,38 €	1 340 330,38 €	39	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SOGEDIS	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	630 324,04 €	630 324,04 €	49	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
SOGEDIS	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 690 236,60 €	2 690 236,60 €	39	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
SOGEDIS	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	276 444,24 €	276 444,24 €	49	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
SOGEDIS	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	937 507,82 €	937 507,82 €	39	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
SOGEDIS	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 084 951,98 €	1 084 951,98 €	50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SOGEDIS	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	4 211 810,57 €	4 211 810,57 €	40	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SA Aéroport Réunion Roland Garros	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	45 000 000,00 €	41 538 461,57 €	21	T	F	Taux fixe à 0.9 %	3,66%	F	Taux fixe à 0.9 %	3,60%	A-1		1 544 515,22 €	1 978 021,96 €
SA Aéroport Réunion Roland Garros	2013	C		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 500 000,00 €	3 062 500,00 €	21	A	V	Livret A	1,75%	V	Livret A	0,75%	A-1		24 062,50 €	145 833,34 €
SA Aéroport Réunion Roland Garros	2013	C		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 000 000,00 €	1 727 272,73 €	18	A	V	Livret A	1,75%	V	Livret A	0,75%	A-1		13 636,37 €	90 909,09 €
SA Aéroport Réunion Roland Garros	2013	C		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 000 000,00 €	1 727 272,73 €	18	A	V	Livret A	1,75%	V	Livret A	0,75%	A-1		13 636,37 €	90 909,09 €
SA Aéroport Réunion Roland Garros	2013	C		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 200 000,00 €	2 763 636,37 €	18	A	V	Livret A	1,75%	V	Livret A	0,75%	A-1		21 818,18 €	145 454,55 €
SA Aéroport Réunion Roland Garros	2013	C		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 500 000,00 €	3 022 727,27 €	18	A	V	Livret A	1,75%	V	Livret A	0,75%	A-1		23 863,64 €	159 090,91 €
SEMAC	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	6 779,63 €	6 661,55 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,52%	A-1		37,29 €	118,07 €
SEMAC	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	32 192,93 €	31 471,65 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		177,06 €	721,28 €
SEMAC	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	40 798,43 €	40 087,88 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,52%	A-1		224,39 €	710,54 €
SEMAC	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	171 037,13 €	167 205,05 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,52%	A-1		940,70 €	3 832,07 €
SEMAC	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	58 304,18 €	57 482,46 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,27%	A-1		787,11 €	821,72 €
SEMAC	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	239 013,00 €	234 476,35 €	38	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,27%	A-1		3 226,68 €	4 536,65 €
SEMAC	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24 350,78 €	24 007,58 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,27%	A-1		328,74 €	343,19 €
SEMAC	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	92 747,33 €	90 986,91 €	38	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,27%	A-1		1 252,09 €	1 760,41 €
SEMAC	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	58 238,63 €	57 224,35 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,52%	A-1		320,31 €	1 014,28 €
SEMAC	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	230 283,75 €	225 124,26 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,52%	A-1		1 266,56 €	5 159,49 €
SEMAC	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	54 502,13 €	53 733,99 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,05%	A-1		735,78 €	768,13 €
SEMAC	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	245 223,00 €	240 568,48 €	38	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,05%	A-1		3 310,51 €	4 654,52 €
SEMAC	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	36 665,33 €	36 148,58 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,27%	A-1		494,98 €	516,75 €
SEMAC	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	127 143,38 €	124 730,10 €	38	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,27%	A-1		1 716,44 €	2 413,28 €

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

SEMAC	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	520 565,00 €	520 565,00 €	49	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
SEMAC	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 691 594,00 €	1 691 594,00 €	39	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
SEMAC	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	330 116,00 €	330 116,00 €	49	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SEMAC	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 103 425,00 €	1 103 425,00 €	39	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SEMAC	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	442 099,00 €	442 099,00 €	49	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
SEMAC	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 755 130,00 €	1 755 130,00 €	39	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
SEMAC	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 140 099,00 €	1 140 099,00 €	49	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
SEMAC	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	5 445 234,00 €	5 445 234,00 €	39	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
SEMAC	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	471 825,00 €	471 825,00 €	49	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SEMAC	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 195 560,00 €	2 195 560,00 €	39	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					176 729 892,52 €	175 325 113,77 €											514 724,16 €	1 378 687,00 €
SEDRE	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10 633,46 €	10 448,11 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,52%	A-1		58,48 €	185,35 €
SEDRE	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	40 229,20 €	39 327,29 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,52%	A-1		221,26 €	901,91 €
SEDRE	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	39 362,10 €	38 676,00 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,52%	A-1		216,49 €	686,10 €
SEDRE	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	165 394,04 €	161 686,04 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,52%	A-1		909,67 €	3 708,00 €
SEDRE	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	76 298,03 €	75 219,68 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,20%	A-1		1 030,02 €	1 078,35 €
SEDRE	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	311 095,23 €	305 178,53 €	38	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,20%	A-1		4 199,79 €	5 916,70 €
SEDRE	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	46 152,06 €	45 584,67 €	48	A	V	Livret A + 1.11	1,86%	V	Livret A + 1.11	1,75%	A-1		858,43 €	567,39 €
SEDRE	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	183 730,58 €	180 595,37 €	38	A	V	Livret A + 1.11	1,86%	V	Livret A + 1.11	1,75%	A-1		3 417,39 €	3 135,21 €
SEDRE	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 453 962,72 €	1 453 962,72 €	49	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SEDRE	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	8 084 874,33 €	8 084 874,33 €	39	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SEDRE	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	631 092,75 €	631 092,75 €	50	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
SEDRE	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 399 885,65 €	3 399 885,65 €	40	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
SA HLM DE LA REUNION	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	270 367,72 €	262 673,70 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		3 598,38 €	3 872,80 €
SA HLM DE LA REUNION	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	445 923,62 €	428 847,14 €	38	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		5 905,48 €	8 595,49 €
SA HLM DE LA REUNION	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	57 491,70 €	55 855,63 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		765,17 €	823,52 €
SA HLM DE LA REUNION	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	80 742,24 €	77 650,25 €	38	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 069,29 €	1 556,36 €
SA HLM DE LA REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	510 515,56 €	510 515,56 €	49	A	V	Livret A + 1.11	1,86%	V	Livret A + 1.11	1,85%	A-1			

SA HLM DE LA REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 217 195,17 €	2 217 195,17 €	39	A	V	Livret A + 1.11	1,86%	V	Livret A + 1.11	1,86%	A-1			
SA HLM DE LA REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	522 489,34 €	522 489,34 €	49	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SA HLM DE LA REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	981 854,34 €	981 854,34 €	39	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SA HLM DE LA REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 311 494,29 €	1 311 494,29 €	39	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
SA HLM DE LA REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	234 839,54 €	234 839,54 €	49	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
SA HLM DE LA REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 602 234,38 €	1 602 234,38 €	49	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SA HLM DE LA REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 647 715,99 €	3 647 715,99 €	39	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SA HLM DE LA REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 493 958,36 €	1 493 958,36 €	50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SA HLM DE LA REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 344 744,42 €	3 344 744,42 €	40	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SA HLM DE LA REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	918 078,98 €	918 078,98 €	49	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
SA HLM DE LA REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 071 078,52 €	2 071 078,52 €	39	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
SA HLM DE LA REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	991 877,64 €	991 877,64 €	49	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
SA HLM DE LA REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 099 440,69 €	2 099 440,69 €	39	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
SA HLM DE LA REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	395 293,09 €	395 293,09 €	49	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SA HLM DE LA REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 649 889,26 €	1 649 889,26 €	39	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SA HLM DE LA REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	366 015,87 €	366 015,87 €	49	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
SA HLM DE LA REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	902 788,04 €	902 788,04 €	39	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
SA HLM DE LA REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	886 083,24 €	886 083,24 €	49	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
SA HLM DE LA REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 831 530,40 €	3 831 530,40 €	39	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
SA HLM DE LA REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	536 795,90 €	536 795,90 €	49	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
SA HLM DE LA REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	738 984,26 €	738 984,26 €	39	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
SA HLM DE LA REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	125 330,29 €	125 330,29 €	40	A	V	Livret A + 1.11	1,86%	V	Livret A + 1.11	1,85%	A-1			
SA HLM DE LA REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	364 030,07 €	364 030,07 €	50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SA HLM DE LA REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	809 861,57 €	809 861,57 €	40	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SA HLM DE LA REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	992 118,50 €	992 118,50 €	50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SA HLM DE LA REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 078 477,57 €	2 078 477,57 €	40	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SA HLM DE LA REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	792 343,07 €	792 343,07 €	50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SA HLM DE LA REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 666 373,42 €	1 666 373,42 €	40	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SODIAC	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	49 693,89 €	48 991,55 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	0,97%	A-1		670,87 €	702,34 €

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

SODIAC	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 950 902,18 €	3 874 170,08 €	38	A	F	Taux fixe à 1.25 %	1,25%	F	Taux fixe à 1.25 %	1,25%	A-1			
SODIAC	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 413 597,55 €	1 413 597,55 €	49	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
SODIAC	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	4 269 984,07 €	4 269 984,07 €	39	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
SODIAC	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	209 518,28 €	209 518,28 €	49	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SODIAC	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 816 415,15 €	1 816 415,15 €	39	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SODIAC	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 079 572,55 €	1 079 572,55 €	49	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SODIAC	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 687 136,55 €	3 687 136,55 €	39	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	968 589,99 €	953 761,13 €	48	A	V	Livret A + 0.05	1,05%	V	Livret A + 0.05	0,80%	A-1		10 170,19 €	14 828,86 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 110 654,57 €	3 040 916,30 €	39	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		17 108,60 €	69 738,27 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 432 560,41 €	1 407 590,18 €	49	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		7 879,08 €	24 970,23 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	272 774,86 €	267 800,23 €	38	A	V	Livret A + 1.11	1,86%	V	Livret A + 1.11	1,66%	A-1		5 422,36 €	4 974,63 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	73 438,84 €	72 158,76 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,52%	A-1		403,91 €	1 280,08 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	348 515,46 €	340 702,04 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,52%	A-1		1 916,84 €	7 813,43 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	61 228,41 €	60 363,05 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,27%	A-1		826,58 €	865,37 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	210 012,56 €	206 018,34 €	38	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,27%	A-1		2 835,17 €	3 994,22 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	42 451,08 €	41 851,10 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,27%	A-1		573,09 €	599,98 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	152 464,95 €	149 565,23 €	38	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,27%	A-1		2 058,28 €	2 899,72 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	69 048,44 €	67 844,89 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,49%	A-1		379,77 €	1 203,55 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	167 519,09 €	163 511,23 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		983,23 €	4 007,85 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	73 885,51 €	72 597,65 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,46%	A-1		406,37 €	1 287,86 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	171 542,85 €	167 697,01 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,46%	A-1		943,49 €	3 845,85 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	90 583,21 €	89 004,30 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,46%	A-1		498,21 €	1 578,91 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	210 432,60 €	205 714,88 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,46%	A-1		1 157,38 €	4 717,72 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 117 206,66 €	1 097 733,21 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		6 144,64 €	19 473,45 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 597 420,55 €	2 539 188,55 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		14 285,81 €	58 232,00 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	935 648,06 €	922 424,17 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		12 631,25 €	13 223,89 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 792 104,77 €	3 719 982,97 €	38	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		51 193,41 €	72 121,80 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	594 403,06 €	582 406,81 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		3 269,22 €	11 996,25 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 853 746,37 €	1 807 229,55 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		10 195,61 €	46 516,82 €

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	125 905,67 €	123 364,64 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,43%	A-1		1 607,75 €	7 335,27 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	292 318,65 €	284 983,37 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,43%	A-1		901,40 €	3 307,64 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	163 890,39 €	160 582,75 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,56%	A-1		27 840,87 €	127 022,28 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	4 711 976,42 €	4 584 954,14 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		3 832,00 €	14 061,35 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	696 726,47 €	682 665,12 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		8 231,62 €	37 556,28 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 496 658,71 €	1 459 102,43 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		10 264,51 €	37 665,22 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 866 275,37 €	1 828 610,15 €	49	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		23 788,35 €	108 532,90 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	4 325 154,57 €	4 216 621,67 €	39	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	39 986,95 €	39 179,93 €	49	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,27%	A-1		219,93 €	807,02 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 592 967,91 €	1 552 994,90 €	39	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		8 761,32 €	39 973,01 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31 364,31 €	30 731,32 €	49	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,27%	A-1		172,50 €	633,00 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	116 046,19 €	113 134,20 €	39	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		638,25 €	2 912,00 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	808 616,44 €	792 296,92 €	49	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		4 447,39 €	16 319,52 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 879 952,85 €	1 832 778,41 €	39	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		10 339,74 €	47 174,44 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 433 790,07 €	1 404 853,29 €	49	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		7 885,85 €	28 936,78 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 328 949,90 €	3 245 415,17 €	39	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		18 309,22 €	83 534,73 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	654 578,12 €	641 367,41 €	49	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		3 600,18 €	13 210,71 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 524 298,04 €	1 486 048,20 €	39	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		8 383,64 €	38 249,84 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 487 495,62 €	1 457 474,95 €	49	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		8 181,23 €	30 020,67 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 459 349,57 €	3 372 542,67 €	39	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		19 026,42 €	86 806,90 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	803 137,30 €	803 137,30 €	50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 862 314,59 €	1 862 314,59 €	40	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 244 595,16 €	2 244 595,16 €	49	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	5 185 746,56 €	5 185 746,56 €	39	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	5 585 988,17 €	5 585 988,17 €	39	A	V	Livret A + 1.11	1,86%	V	Livret A + 1.11	1,85%	A-1			
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 300 110,55 €	1 300 110,55 €	39	A	V	Livret A + 1.11	1,86%	V	Livret A + 1.11	1,85%	A-1			
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 322 379,73 €	1 322 379,73 €	50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 085 552,03 €	3 085 552,03 €	40	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 289 776,06 €	1 289 776,06 €	50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			

SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 009 477,82 €	3 009 477,82 €	40	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1				
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2015	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	700 000,00 €	675 346,62 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		3 787,07 €		13 212,02 €
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 067 943,55 €	1 067 943,55 €	50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1				
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 759 582,43 €	3 759 582,43 €	40	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1				
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	663 826,26 €	663 826,26 €	50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1				
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 948 330,63 €	1 948 330,63 €	40	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1				
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	435 531,87 €	435 531,87 €	50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1				
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 301 304,40 €	1 301 304,40 €	40	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1				
42121	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	67 724,43 €	66 891,83 €	48	A	V	Livret A + 1.11	1,86%	V	Livret A + 1.11	1,85%	A-1		1 259,67 €		832,60 €
42121	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	193 803,92 €	190 496,82 €	38	A	V	Livret A + 1.11	1,86%	V	Livret A + 1.11	1,85%	A-1		3 604,75 €		3 307,10 €
42121	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	351 242,19 €	346 291,91 €	49	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		4 741,77 €		4 950,28 €
42121	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 413 193,36 €	2 367 389,13 €	39	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		32 578,11 €		45 804,23 €
42121	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	675 759,57 €	675 759,57 €	50	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1				
42121	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	4 408 290,65 €	4 408 290,65 €	40	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1				
42121	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	4 885 819,29 €	4 793 082,74 €	39	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		65 958,56 €		92 736,55 €
42121	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	894 822,43 €	882 211,13 €	49	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		12 080,10 €		12 611,30 €
42121	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	357 075,77 €	357 075,77 €	50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1				
42121	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 157 362,47 €	2 157 362,47 €	40	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1				
42121	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 846 692,80 €	3 846 692,80 €	40	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1				
42121	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	963 822,19 €	963 822,19 €	50	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1				
42121	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	358 557,43 €	358 557,43 €	50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1				
42121	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 350 106,97 €	1 350 106,97 €	40	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1				
TOTAL GENERAL					271 081 401,62 €	264 236 495,72 €											2 189 964,37 €		4 070 903,74 €

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

C1.2

C1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 4253-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	4 367 456,94 €
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	- €
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	16 318 725,05 €
Provisions pour garanties d'emprunts	D	- €
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	20 686 181,99 €
Recettes réelles de fonctionnement	II	607 899 099,26 €

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)

I / II

3,40 %

(1) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Section de fonctionnement

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
974 ACTION	6 400,00	
A2 INFORMATIQUE	924,43	
ABC INFORMATIQUE	141,27	
ABF CENTRE DE FORMATION DE LA RE	6 100,00	
ABRANTES VINCENT	1 080,00	
ACADEMIE DE LA REUNION RECTORAT	25 000,00	
ACADEMIE DE L ILE DE LA REUNION	525,00	
ADCAM AGENCE FILM REUNION	16 071,37	
ADCAM AGENCE FILM REUNION	754 134,08	
AGAME	20 000,00	
AGENCE DE L OUTRE MER POUR LA MOBILITE	693 844,87	
AGENCE DE L OUTRE MER POUR LA MOBILITE	58 111,50	
AGENCE DEPARTEMENTALE POUR L INFORMATION SUR LE LO	20 000,00	
AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMEN	17 791 344,77	
AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMEN	3 990 428,61	
AGENCE DE VOYAGES ODYSSEE	4 600,00	
AGENCE POUR L EDUCATION PAR LE S	5 200,00	
AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMEN	2 438 809,83	
AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMEN	326 630,43	
AGILE		Villa sise 4 Allée des Topazes - Bellepierre - SAINT DENIS
AGIR POUR LA CULTURE ET LE TOURI	17 000,00	
ALAGUIRY REYNALD	8 000,00	
ALTO ENGINEERING	1 336,72	
AMICALE DE L ECOLE FRANCO CHINOI	40 000,00	
AMICALE DES CAVALIERS DE L EST	1 900,00	
ANNETTE PIERRE EMMANUEL	2 597,00	
ANTENNE REUNION TELEVISION PUB	3 177,95	
APEDYS REUNION	3 591,63	
APEPS TAMPON	45 864,98	
APOLONIA ASSOCIATION	6 600,00	
APOTEEK	846,70	
ARFIS OI EX IRTS	3 659 052,40	Locaux au sein du CPOI SAINT PIERRE
ARIFEL ASSOCIATION REUNIONNAISE	40 000,00	
ARRIP	4 530,82	
ARTISTE DE MA VIE	3 100,00	
ARTMAYAGE REUNION	8 100,00	
ART NAISSANT TERRITOIRE D IMAGIN	77 084,65	
ARTS ET TRADITIONS	22 024,00	
ASA DU CFG	9 600,00	
ASA PROMO REUNION	10 000,00	
ASC PELOTARI CLUB CHAUDRON	20 800,00	
AS HAND BALL TAMPONNAIS	1 000,00	
ASSEMBLEE CONSEILS ECONOMIQUES E	8 000,00	
ASSOCIATION 21° CIRCUS	5 000,00	
ASSOCIATION 30KILL	2 800,00	
ASSOCIATION ACTIONS PROXIMITE DE	55 120,16	
ASSOCIATION ADQES		Chantiers Emplois Verts: mise à disposition gratuite portion d'une parcelle - Site Les Poivriers - ETANG SALE
ASSOCIATION AGENCE EGALITE DES CHANCES ENTRE LES H	12 000,00	
ASSOCIATION AGORA OBSERVATOIRE	28 013,20	
ASSOCIATION ALON MET ENSEMB	600,00	
ASSOCIATION AMICALE ELOI JULENON	5 600,00	
ASSOCIATION AN GREN KOULER	20 000,00	
ASSOCIATION ARTRANSLATON	3 700,00	
ASSOCIATION ART SUD	11 504,44	
ASSOCIATION ATELIER 212	2 000,00	
ASSOCIATION ATHLETISME DE JACKY MURAT	3 000,00	
ASSOCIATION AU BOUT DU REVE	6 500,00	
ASSOCIATION AU FOND DU GARAGE	900,00	
ASSOCIATION AVALASSE	2 400,00	

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Section de fonctionnement

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
ASSOCIATION BAC REUNION	54 018,09	
ASSOCIATION BAMBOLE	3 000,00	
ASSOCIATION BAND DECIDEE	4 150,00	
ASSOCIATION BAOBAB BC	4 200,00	
ASSOCIATION BOULES LECONTE DE LISLE ASBLL	3 000,00	
ASSOCIATION BOULISTE CLUB	1 000,00	
ASSOCIATION CARTON MECANIQUE	3 500,00	
ASSOCIATION CASE MARMAILLONS	4 000,00	
ASSOCIATION CENTENAIRES COMMEMOR	4 000,00	
ASSOCIATION CETAMADA	28 000,00	
ASSOCIATION CHEMINEMENTS	9 819,70	
ASSOCIATION CHORALE VILLANCICO ENSEMBLE VOCAL DE B	2 300,00	
ASSOCIATION CHORAL ILES	2 000,00	
ASSOCIATION CINE FESTIVAL OCEAN	5 300,00	
ASSOCIATION CIRKE CRAKE	4 100,00	
ASSOCIATION CIRQUONS FLEX	13 850,00	
ASSOCIATION CLUB ANIMATION PREVENTION	27 096,00	
ASSOCIATION CLUB EXPORT REUNION	314 643,53	
ASSOCIATION COLLECTIF ALEAAA	2 450,00	
ASSOCIATION COLLECTIF ALPACA ROS	4 200,00	
ASSOCIATION COMPERES CREOLES	12 000,00	
ASSOCIATION CONSEILLERS REGIONAU	18 333,00	
ASSOCIATION CONSERVATOIRE DE SAI	6 000,00	
ASSOCIATION COORDINATION SOMEN K	4 900,00	
ASSOCIATION CULTURE DE LOISIRS	1 600,00	
ASSOCIATION CULTURELLE CHINOISE DE LA REUNION	2 100,00	
ASSOCIATION CULTURELLE FRONT DE MER	2 450,00	
ASSOCIATION CULTURELLE MOV A	28 250,00	
ASSOCIATION CULTURELLE SHRUTI MUSIC	2 000,00	
ASSOCIATION CULTURELLE SPORTIVE	1 000,00	
ASSOCIATION CULTURELLE SPORTIVE TROIS BASSINS	3 000,00	
ASSOCIATION CULTURELLE TEMPLE MARYEN PEROUMAL	3 600,00	
ASSOCIATION CULTURES EXPRESSIONS	20 000,00	
ASSOCIATION CYCLES PASSION REUNI	400,00	
ASSOCIATION CYCLONE ART KREASION	2 100,00	
ASSOCIATION CYCLONE BD	6 300,00	
ASSOCIATION CYCLONES PRODUCTION	53 040,00	
ASSOCIATION DANSES EN L R	51 250,61	
ASSOCIATION DE GERANCE DE L ECOLE MARITIME	97 849,86	mise à disposition gratuite de locaux
ASSOCIATION DE GESTION DES MANIFESTATIONS	185 494,00	
ASSOCIATION DE GESTION DU CNAM A	1 238 125,94	
ASSOCIATION DE GESTION DU SECHOIR	166 262,00	
ASSOCIATION DE MEDIATION PROFESSIONNELLE ET SOCIAL	30 036,00	
ASSOCIATION DES AMIS D AUGUSTE LACAUSSE	1 400,00	
ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS DOCUMENTALISTES DE LA	600,00	
ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS DOCUMENTALISTES DE LA	8 666,20	
ASSOCIATION DES ETUDIANTS COMORI	800,00	
ASSOCIATION DES JEUX DU CIRQUE D	2 000,00	
ASSOCIATION DES MAISONS FAMILIAL	20 307,65	
ASSOCIATION DES MOHELIENS DE LA	1 750,00	
ASSOCIATION DEVELOPPEMENT FORMAT	2 100,00	
ASSOCIATION DEVELOPPEMENT RURAL REUNION	100 286,47	
ASSOCIATION DIABETE NUTRITION 97	34 500,00	
ASSOCIATION DIMITILE SPORT ACTION	3 000,00	
ASSOCIATION DIONY BAD REUNION	600,00	
ASSOCIATION DOMAINE DES TOURELLE	2 802,79	
ASSOCIATION DOMAINE DES TOURELLE	65 320,30	
ASSOCIATION ECLATS DE L ILE DES CLOWS DE L HOPITAL	1 400,00	
ASSOCIATION ECOLE DE LA 2IEME CH	1 700 000,00	
ASSOCIATION ECRAN JEUNES	6 800,00	

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Section de fonctionnement

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
ASSOCIATION EDUCA PI	29 904,00	
ASSOCIATION ELIO CANESTRI	14 400,00	
ASSOCIATION EMA PRO	3 500,00	
ASSOCIATION EN AVANT KAMELIA	2 400,00	
ASSOCIATION ENSEMBLES POUR LA MUSIQUE	3 800,00	
ASSOCIATION ESPACE DE RECHERCHE	9 800,00	
ASSOCIATION ETOILE DU MONDE	11 400,00	
ASSOCIATION EUROPEENNE CONTRE LE	2 900,00	
ASSOCIATION FAIR	21 342,71	
ASSOCIATION FAIR PLAY REUNION	4 800,00	
ASSOCIATION FAMILLES SOLIDAIRES	24 704,00	
ASSOCIATION FEMMES ET ENFANTS VI	650,00	
ASSOCIATION FESTIVAL DE CINEMA M	5 000,00	
ASSOCIATION FORMATION AUX METIER	20 530,71	
ASSOCIATION GENERATION YA KWELI	1 530,00	
ASSOCIATION GESTION THEATRE DU T	129 198,00	
ASSOCIATION GOSPEL ACADEMIE REUN	2 100,00	
ASSOCIATION GROUPE ENTRAIDE ET P	1 400,00	
ASSOCIATION GROUPE FOLKLORIQUE CANNE D EAU	1 400,00	
ASSOCIATION GUAN DI SAINT DENIS	28 000,00	
ASSOCIATION HEMISPHERE	1 000,00	
ASSOCIATION HIBISCUS		Chantiers Emplois Verts: mise à disposition gratuite de 3 parcelles à Saint-Leu - Lieudit Stella Matutina - Pour la durée du chantier
ASSOCIATION HISTORIQUE INTERNATI	2 450,00	
ASSOCIATION HISTORUN	3 500,00	
ASSOCIATION INSTITUT D INSERTION	90 346,27	
ASSOCIATION IUPIENS DES MASCAREI	10 000,00	
ASSOCIATION JEM COEURS UNIS	6 000,00	
ASSOCIATION JEUNESSE CAMBRAI	1 500,00	
ASSOCIATION JEUNESSE SPORTIVE FE	1 500,00	
ASSOCIATION JUNIOR BUSINESS	19 369,80	
ASSOCIATION KALA BHAASKARA	26 500,00	
ASSOCIATION KAN VILLELE	2 000,00	
ASSOCIATION KARBOLAZ	16 320,00	
ASSOCIATION KEKE TEAM 974	4 000,00	
ASSOCIATION KER BETON	3 000,00	
ASSOCIATION KFE GRIYE		Chantiers Emplois Verts: mise à disposition gratuite portion d'une parcelle - Site de l'ARDA - ETANG SALE
ASSOCIATION KICK BOXING BOIS DE NEFLES	3 000,00	
ASSOCIATION KLE DE SOL CREOLE	16 600,00	
ASSOCIATION KOLEKTIF SUD	900,00	
ASSOCIATION KOLKOZ EX COLLECTIF	28 984,96	
ASSOCIATION KOMIDI	47 500,00	
ASSOCIATION KOMITE ELI	5 300,00	
ASSOCIATION KOULER MON NASYON	7 000,00	
ASSOCIATION KOZE CONTE	450,00	
ASSOCIATION KREOLIDE	6 000,00	
ASSOCIATION KRIKE	18 432,00	
ASSOCIATION LA CERISE SUR LE CHA	7 000,00	
ASSOCIATION LA KAZ	1 000,00	
ASSOCIATION LA LANterne MAGIQUE	4 000,00	
ASSOCIATION LA MAISON DU MALOYA	4 900,00	
ASSOCIATION LANTANT CASERNES JOL	2 500,00	
ASSOCIATION LA PANTHERE ROSE LYN	1 600,00	
ASSOCIATION LA RAVINE ROUSSE	3 575,00	
ASSOCIATION LA REUNION EN FORME	8 000,00	
ASSOCIATION L ARGANIER	600,00	
ASSOCIATION LARG PA LO KOR	15 200,00	
ASSOCIATION LA SAUCE	3 500,00	

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Section de fonctionnement

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
ASSOCIATION LAVARANGONY	1 050,00	
ASSOCIATION LE CARDINAL ROUGE	1 500,00	
ASSOCIATION LE GRAND RAID	44 000,00	
ASSOCIATION LES AMIS DES MARINS	10 800,00	
ASSOCIATION LES AQUANAUTES	5 000,00	
ASSOCIATION LES CERCLES D ACTION	2 000,00	
ASSOCIATION LES CHOKAS	2 000,00	
ASSOCIATION LES CUIVRES DE L EST	5 500,00	
ASSOCIATION LES LIGNES	4 200,00	
ASSOCIATION LES MOTS DES HAUTS	4 099,00	
ASSOCIATION LES RAZ LA PENTE	1 000,00	
ASSOCIATION LES TROIS PEAKS DE M	23 400,00	
ASSOCIATION LEVE LA TETE MARIENS	13 933,40	
ASSOCIATION LIRE DIRE ECRIRE	22 400,00	
ASSOCIATION L OCTOGONALE	4 700,00	
ASSOCIATION LO FLAMBO	2 000,00	
ASSOCIATION LO GRIYO	4 750,00	
ASSOCIATION LUTTE CONTACT DE SAI	4 000,00	
ASSOCIATION LUTTE LA CROCHE	1 500,00	
ASSOCIATION MALOY ARTS 974	3 000,00	
ASSOCIATION MARKOTAZ	11 150,00	
ASSOCIATION MIARO	8 500,00	
ASSOCIATION MOUFIA AQUATIK	2 400,00	
ASSOCIATION MUAY THAI ACADEMY	1 200,00	
ASSOCIATION MUSIK JAZZ	4 000,00	
ASSOCIATION MUSIK OCEAN INDIEN	15 000,00	
ASSOCIATION MUSIQUES EN SCEN DE	2 000,00	
ASSOCIATION NAKIYAVA	30 000,00	
ASSOCIATION NARDEGOM RIVIERE DU	600,00	
ASSOCIATION NOT 2 MUSIK	3 950,00	
ASSOCIATION NOUS LES FILLES	38 181,60	
ASSOCIATION NRDJ LA PLAINE	29 904,00	
ASSOCIATION OBLI PA NOUT TRADISYON TAMOUL	1 200,00	
ASSOCIATION ODAS OFFICE DEPARTEMENTALE DE L ACTION	8 700,00	
ASSOCIATION OMNISPORT DE SAINT G	2 500,00	
ASSOCIATION PAYS D ACCUEIL DE SA	9 942,00	
ASSOCIATION PETIT CONSERVATOIRE	10 600,00	
ASSOCIATION PILOTIS	8 000,00	
ASSOCIATION PITON SAINT LEU LEVE LA TETE		Chantiers Emplois Verts: mise à disposition gratuite portion de CD 261 - SAINT LEU POINTE DES CHATEAUX / mise à disposition gratuite portion 6 parcelles - GRAND STELLA SAINT LEU
ASSOCIATION PLAISIR RANDO 2P	3 344,67	
ASSOCIATION POTENTIEL FORMATION	45 000,00	
ASSOCIATION POUR DEVELOPPEMENT E	9 000,00	
ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION	4 200,00	
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION SPORT A LA REUNION	6 400,00	
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMEN	9 251,73	
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMEN	9 000,00	
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA POSSESSION (ADP)		Chantiers Emplois Verts: mise à disposition gratuite de 9 parcelles à la Possession - Lieudit Coin Ravine à Malheur
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT EDUCATIF ET CULT	39 088,60	
ASSOCIATION POUR LE DROIT A L IN	168 000,00	
ASSOCIATION POUR LES PLANTES MED	9 160,60	
ASSOCIATION POUR LES PLANTES MED	158,11	
ASSOCIATION PREFIGURATION DU CLUSTER GREEN	35 000,00	
ASSOCIATION PRODIJ		local n°8 - Immeuble SAMNA & CO - SAINT DENIS
ASSOCIATION PRODUCT R	3 000,00	
ASSOCIATION PUBLIC MONTESSORI	1 226,81	
ASSOCIATION QUALITROPIC DU POLE	117 734,37	

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Section de fonctionnement

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
ASSOCIATION RADIO SUN LAZES	33 600,00	
ASSOCIATION RAS SIMANGAVOLE	1 500,00	
ASSOCIATION RAVINE DES ROQUES	3 500,00	
ASSOCIATION RAYONS D SOLEIL	3 000,00	
ASSOCIATION REGIONALE DES MISSIO	102 040,00	
ASSOCIATION REGIONALE PATRIMONIA	8 000,00	
ASSOCIATION RESONANCES	2 500,00	
ASSOCIATION REUNION ACTIVE	54 600,00	
ASSOCIATION REUNIONNAISE D ACTIONS CULTURELLES	3 000,00	
ASSOCIATION REUNIONNAISE DE JIU	3 600,00	
ASSOCIATION REUNIONNAISE DES GUI	40 000,00	
ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR L AIDE JURIDIQUE AUX	45 000,00	
Association Réunionnaise pour le Développement de l'Aquaculture		mise à disposition gratuite de la ferme aquacole du Gol
ASSOCIATION REUNIONNAISE VALORIS	111 208,10	
ASSOCIATION RIVE OCEAN INDIEN	3 751,25	
ASSOCIATION RUN ODYSSEA	19 903,42	
ASSOCIATION SAINTE MARIE HANDBAL	1 600,00	
ASSOCIATION SAKIDI	20 000,00	
ASSOCIATION SCENES AUSTRALES	237 416,20	
ASSOCIATION SCENES OCEAN INDIEN	22 100,00	
ASSOCIATION SCORPO KAN DOJO	2 400,00	
ASSOCIATION SID AVENTURE	3 900,00	
ASSOCIATION SIMANGAVOL	2 600,00	
ASSOCIATION SOUL CITY	4 200,00	
ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE REUNION	16 000,00	
ASSOCIATION SPORTIVE CULTURELLE	2 000,00	
ASSOCIATION SPORTIVE DE LA RUE S	1 500,00	
ASSOCIATION SPORTIVE DE L EXCELS	16 000,00	
ASSOCIATION SPORTIVE PORTOISE DE BOXE ANGLAISE	2 400,00	
ASSOCIATION SPORTIVE RANDO CAMELIAS	5 600,00	
ASSOCIATION SPORTIVE SAINT LOUIS	16 000,00	
ASSOCIATION SPORT PASSION 974	8 000,00	
ASSOCIATION ST FRANCOIS D ASSISE	699 957,51	
ASSOCIATION SWADES	2 000,00	
ASSOCIATION TECHNOPOLE DE LA REU	155 825,13	
ASSOCIATION TEMPLE TAMOULE GILLO	2 000,00	
ASSOCIATION TEMPO DANSE	8 500,00	
ASSOCIATION TENNIS PASSION	3 500,00	
ASSOCIATION TIPA TIPA	600,00	
ASSOCIATION TRICOD PROD	2 000,00	
ASSOCIATION VALENTIN HAUY	3 100,00	
ASSOCIATION VANILLA ISLANDS ORGA	118 310,38	
ASSOCIATION VAVANG ART	4 960,00	
ASSOCIATION VAVANGUE	2 000,00	
ASSOCIATION VELI	5 000,00	
ASSOCIATION ZANAMATOPE	2 800,00	
ASSOCIATION ZANTAK	1 400,00	
ASSOCIATION ZARGANO LA CULTURE A	6 000,00	
ASSO COMPAGNIE SOUFFLE TERRE	30 016,80	
ASSO DES OEUVRES SOCIALES ET CULTURELLES AGENTS REGION	6 400,00	Locaux au sein du CPOI SAINT PIERRE
ASSO DES OEUVRES SOCIALES ET CULTURELLES AGENTS REGION	639 593,00	mise à disposition gratuite de locaux/ mise à disposition de 3 agents titulaires et de 2 apprentis/ mise à disposition gratuite de mobiliers (bureaux, bureautiques, matériels de sport)
ASS SOUFFLE ET RYTHME	1 050,00	
ATELIER D ARTISTES D ANDRE BETON	9 900,00	
ATHLETIC CLUB DE SAINT PAUL	3 000,00	
ATLA VILLAGE MUSIQUE ACTUEL PROD	8 374,80	
ATTITUDES	1 322,00	

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Section de fonctionnement

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
BAC REUNION		chantiers Emplois Verts: mise à disposition gratuite de d'une parcelle au Tampon - Lieudit Coin Tranquille - Pour la durée du chantier
B AND B WEB EXPERTISE	24 000,00	
BASKET CLUB SAINT PAULOIS	1 000,00	
BATTERIE PLUS OCEAN INDIEN EXPLOR	6 000,00	
BAYONNE ALIXE	3 852,00	
BDN SAINT PAUL SPORTS	800,00	
BEK LA BARRE	3 700,00	
BENOITON DAMIEN CLAUDE	3 019,38	
BILL EVANS PIANO ACADEMY	4 788,39	
BLANCHI PRO	13 500,00	
BOLLORE LOGISTICS	13 318,88	
BOMBACACEE	900,00	
BON GREGORY	2 000,00	
BORDIER LINDSAY	1 600,00	
BOTOMISY LUDOVIC	2 700,00	
BOURBON BRISANTS BEACHTENNIS	5 000,00	
BOURBON OLYMPIQUE TENNIS CLUB	10 000,00	
BOVALO ANNE CECILE	2 912,07	
BOXING CLUB DE L OUEST	2 700,00	
BOYER MATHIEU	3 268,30	
BOYER SAS	30 000,00	
BRASSERIE PUB L AUSTIN	18 000,00	
BREZE THIBAUT PATRICE	2 700,00	
BURO STOCK SELECT REUNION	4 226,87	
BUSINESSFRANCE EX UBIFRANCE	50 200,00	
CABINET RAFFOUR INTERACTIF	708,00	
CADET JUNIOR STEVE	3 259,00	
CADET MANON FLORINE	1 068,00	
CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCI	108 487,00	
CAISSE LOCALE GARANTIE CONTRE CHOMAGE INTEMPERIES	80 000,00	
CANAL PLUS BUSINESS MEDIASERV	0,13	
CANOE KAYAK SUD	1 200,00	
CAPRICORNE SUD NATATION	800,00	
CARDON ALEXANDRE	1 080,00	
CARI	7 500,00	
CARIF OREF FORMATION	1 765 442,89	
CASEC	2 000,00	
CAZAL CHRISTOPHE	800,00	
CAZEAU MELANIE MARIE	3 500,00	
CELERINE VINCENT	3 500,00	
CELESTE ANTHONY	2 000,00	
CELLULE ECONOMIQUE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS REU	25 000,00	
CELLULE ECONOMIQUE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS REU	11 584,80	
CENTRE ACADEMIQUE DE LECTURE ECR	1 100,00	
CENTRE AUTO NORD SASU	24 000,00	
CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE	59 127,55	
CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE	21 000,00	
CENTRE D ANIMATION DYNAMIQUE CAD	1 400,00	
CENTRE D ANIMATION SOCIO EDUCATIF LA CRESSONNIER	4 400,00	
CENTRE D ART CONTEMPORAIN DE LA	5 000,00	
CENTRE DE FORMATION D APPRENTIS DE L UNIVERSITE DE	148 556,76	
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNE	13 698,00	
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNE	3 349,10	
CENTRE D ENTRAINEMENT AUX METHODES D EDUCATION ACT	21 365,69	
CENTRE DEPARTEMENTAL ARTISTIQUE ANIMATION CULTUREL	10 000,00	
CENTRE DE RESSOURCES COHESION SO	12 200,00	
CENTRE D ETUDE ET DE DECOUVERTE	26 051,47	
CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL	248 248,00	

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Section de fonctionnement

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	8 191 637,39	
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	2 843 162,97	
CENTRE JACQUES TESSIER	12 000,00	
CENTRE MEDIATION D ARBITRAGE DE	20 479,86	
CENTRE MEDICO SPORTIF REGIONAL	19 800,00	
CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIA	2 351,83	
CENTRE REGIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOL	40 000,00	
CENTRE REGIONAL D INFORMATION JEUNESSE	10 800,00	
CENTRE TECHNIQUE DU TOURISME DE L HOTELLERIE ET DE	6 832,00	
CFA AGRICOLE DE L OUEST	807 544,21	
CFA AGRICOLE DU SUD	677 396,11	
CFA OGECE LEVAVASSEUR	726 992,80	
CGPME	47 581,44	
CGPME	2 000,00	
CHALLENGE DES SENIORS 974	34 000,00	
CCIR ECOLE SUPERIEURE REGIONAL DU NUMERIQUE		site de l'AFPAR SAINT ANDRE - 421 Chemin Lagourgue
CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTR	8 070 842,90	Locaux au sein du CPOI SAINT PIERRE
CHAMBRE DE METIERS DE LA REUNION	14 020 322,71	Locaux au sein du CPOI SAINT PIERRE
CHAMBRE REGIONALE DE L ECONOMIE SOCIALE DE LA REUN	46 790,22	
CHATTOT CYRIL ABEL	3 087,00	
CHEZ CLAUDIUS RESTAURATEUR TRAIT	890,57	
CIE MORPHOSE	7 900,00	
CIE THEATRALE LOLITA MONGA	11 900,00	
CIRQUEZ DECALE ART FE OUT CIRK	3 000,00	
CLER	129 720,00	
CLUB ATHLETISME DE LA PLAINE DES	400,00	
CLUB D ATHLETISME DE LA PLAINE DES PLAMISTES	2 000,00	
CLUB DE BOXE FRANCAISE DE LA RIVIERE DE GALETS	2 100,00	
CLUB DU TOURISME	24 913,20	
CLUB HIPPIQUE DU TAMPON	800,00	
CLUB SPORTIF ET ARTISTIQUE DE LA	1 200,00	
CLUB TRIATHLON	1 200,00	
CLUSTER MARITIME DE LA REUNION	7 068,58	
CNRACL	12 783,00	
COLLECTIF ANDOMINIPAVE	600,00	
COLLECTIF DE LUTTE CONTRE L EXCL	1 600,00	
COLLECTIF MOUFIA BOIS DE NEFLES	34 129,00	
COMINSIGHTS	16 275,00	
COMITE 21	2 500,00	
COMITE AERONAUTIQUE OCEAN INDIEN	1 100,00	
COMITE DEPARTEMENTAL D AEROMODEL	200,00	
COMITE DEPARTEMENTAL DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	14 400,00	
COMITE DEPARTEMENTAL DE LA LIGUE	3 972,70	
COMITE DEPARTEMENTAL UFOLEP	6 400,00	
COMITE DEPARTEMENTAL USEP	18 000,00	
COMITE DEPARTEMENTAL USEP	17 000,00	
COMITE FETES ET TRADITIONS	22 835,67	
COMITE LOCAL GOPIO ILE DE LA REUNION	6 996,58	
COMITE REGIONAL DE BOWLING REUNION	3 200,00	
COMITE REGIONAL DE BOXE	38 833,40	
COMITE REGIONAL DE CANOE KAYAK	31 500,00	
COMITE REGIONAL DE CYCLISME	51 400,00	
COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE DE LA REUNION	20 000,00	
COMITE REGIONAL DE LUTTE DE LA R	25 600,00	
COMITE REGIONAL DE MONTAGNE ESCALADE	35 000,00	
COMITE REGIONAL DE NATATION	29 183,00	
COMITE REGIONAL DE PETANQUE DE LA REUNION	6 060,00	
COMITE REGIONAL D EQUITATION DE LA REUNION	9 720,00	
COMITE REGIONAL DE RANDONNEE PEDESTRE	4 000,00	
COMITE REGIONAL DES CLUBS OMNISPORT DE LA REUNION	800,00	

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Section de fonctionnement

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
COMITE REGIONAL DES OFFICES MUNICIPAUX DU SPORT	16 800,00	
COMITE REGIONAL DES PECHE MARITIMES ELEVAGES MARI	255 098,69	
COMITE REGIONAL DES PECHE MARITIMES ELEVAGES MARI	60 936,00	
COMITE REGIONAL DE SPORT ADAPTE	26 583,00	
COMITE REGIONAL DE TAE KWON DO	14 400,00	
COMITE REGIONAL D ETUDES ET DE SPORTS SOUS MARINS	3 600,00	
COMITE REGIONAL D HALTEROPHILIE	10 000,00	
COMITE REGIONAL DU SPORT AUTOMOBILE	13 400,00	
COMITE REGIONAL EPMM SPORTS POUR TOUS	1 000,00	
COMITE REGIONAL HANDISPORT	16 000,00	
COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF	71 466,60	
COMITE REGIONAL SPORTIF UNIVERSITAIRE	3 200,00	
COMITE REUNIONNAIS DE MORINGUE	8 800,00	
COMITE REUNIONNAIS DE PROMOTION DU VELO	20 000,00	
COMITE TERRITORIAL DE RUGBY DE LA REUNION	52 342,50	
COMMISSION DE L OCEAN INDIEN	6 600,00	
COMPAGNIE 3 0	6 000,00	
COMPAGNIE ABERASH	3 500,00	
COMPAGNIE ARGILE	3 000,00	
COMPAGNIE BABA SIFON	1 650,00	
COMPAGNIE LA PATA NEGRA	4 200,00	
COMPAGNIE LEPOK EPIK	3 300,00	
COMPAGNIE MILLE ET UNE FACONS	2 100,00	
COMPAGNIE NEKTAR	2 100,00	
COMPAGNIE POLE SUD	4 000,00	
COMPAGNIE THEATRALE CONFLORE	3 000,00	
COMPAGNIE YUN CHANE	2 100,00	
COMPAGNONS BATISSEURS REUNION	19 756,00	
CONFERENCE DES REGIONS PERIPHERI	0,00	
CONSEIL DEPARTEMENTAL D ACCES AU DROIT	4 000,00	
CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION	24 200 000,00	
CONSTELLATION	10 800,00	
COOPERATIVE D ACTIVITES ET D EMP	58 400,00	
COORDINATION DEPARTEMENTALE DU TEL	35 434,14	
COORDINATION DES PARENTS D ELEVES DES ETABTS SCOLA	300,00	
COURTOIS AURE	1 080,00	
COUVEUSE POTENTIEL	12 034,08	
CROIX ROUGE FRANCAISE REUNION	45 000,00	
CROIX ROUGE FRANCAISE REUNION	62 868,62	
CROZON JULIEN	2 000,00	
CULTURES FRANCE-INSTITUT FRANCAI	1 500,00	
CYBERCASE AVIRONS JEUNES	29 904,00	
DE GERUS THIERRY	800,00	
DES BULLES DANS L OCEAN SARL	3 000,00	
DESTINATION SUD REUNION	277 600,20	
DIERX THEO AXEL GERALD	2 700,00	
DIGITAL REUNION	10 014,73	
DIVERS BENEFICIAIRES COLLECTIFS	407 456,52	
DIVERS BENEFICIAIRES COLLECTIFS	195 639,26	
DOBARIA ANTHONY LIONEL	2 400,00	
DOJO DE LA RAVINE	1 000,00	
DOMINICAINE ATHLETISME	4 000,00	
DYNAMIQUES SERVICES	32 000,00	
ECOLE ARCHITECTURE ANTENNE DE LA REUNION	58 500,00	
ECOLE ARCHITECTURE ANTENNE DE LA REUNION	80 700,00	
ECOLE DE BOIS COURT	3 576,27	
ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE SAINT JOSEPH	9 835,61	
ECOLE DES MUSIQUES REUNION ACTUELLES	101 891,38	
ECOLE PRIVE MONTESSORI DE LA POS	2 704,75	
ECOLE PROFESSIONNELLE SUPERIEUR	2 205,00	

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Section de fonctionnement

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
ECOLE DES METIERS D ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE	1 698 502,24	
ECOLE SUPERIEURE D ART DE LA REU	1 377 000,00	
EIRL JEAN CLAUDE CLERET CONSULTA	1 993,46	
ELPHEGE MARION VIRGINIE CAMILLE	711,70	
EMERGENCE OI	57 136,00	
ENTENTE SAINTE SUZANNE BAGATELLE	5 000,00	
ENTREPRENEURS DE LA CITE	35 349,55	
ENTREPRISE JOLET JEAN CLAUDE	2 000,00	
ENTREPRISE LAURET LIONEL	6 400,00	
EPCC FRAC DE LA REUNION	170 000,00	
EPCC FRAC DE LA REUNION	4 200,00	
ETABLISSEMENTS ISAUTIER	2 491,14	
ETANG SALE RUGBY CLUB	5 000,00	
EURL ARRIBA	2 495,49	
EURODOM	20 000,00	
EUROPASCHULE OSZ ODER SPREE	4 680,00	
FAMILL ESPOIR	2 000,00	
FATAK	5 900,00	
FEDERATION DES ASSOCIATIONS CHIN	2 100,00	
FEDERATION DES ASSOCIATIONS DU Q	1 500,00	
FEDERATION DES CLUBS FRANCAIS DE	2 000,00	
FEDERATION DES MAISONS FAMILIALE	191 416,65	
FEDERATION DES RADIOS ASSOCIATIVES DE LA REUNION	6 942,00	
FEDERATION FRANCAISE DE DANSE COMITE DEPARTEMENT	2 800,00	
FEDERATION KANAL RENIONITE	2 100,00	
FEDERATION MUSICALE REUNION	1 400,00	
FEDERATION NATIONALE DES COMPAGNIES THEATRALES AMA	2 000,00	
FEDERATION REGIONALE D ADDICTOLO	2 400,00	
FEDERATION RESEAU VIF	750,00	
FEDERATION REUNIONNAISE DE TOURI	1 678 241,56	
FEE MAZINE	11 500,00	
FENOMENN	8 000,00	
FINALISER TRANSMETTRE MOBILITE	35 000,00	
FOND EMERGENCE REUNIONNAIS KAPOC	24 000,00	
FONDS DE SOLIDARITE	2 339,30	
FONGECIF REUNION	177 108,10	
FONTAINE JORDAN	1 080,00	
FONTANO VINCENT	900,00	
FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE	300,00	
FOYER SOCIO EDUCATIF DU COLLEGE	1 322,92	
FOYER SOCIO EDUCATIF DU COLLEGE	1 693,20	
FRANCE ALZHEIMER REUNION	14 988,00	
FRANCE AVC REUNION	4 000,00	
FRANCE TELEVISION PUBLICITE OUTRE MER REUNION	3 293,26	
FRANCE VOLONTAIRES EX AFVP	274 332,48	
FREE ENERGY	22 500,00	
GALERIE OPUS	3 000,00	
GARNIER MAGALI	1 000,00	
GASNIER TITOUAN	301,35	
GESARUN	5 000,00	
GIP PPIEBR	34 233,00	
GIRARDOT ROMAIN	1 617,00	
GNFA		Locaux au sein du CPOI SAINT PIERRE
GOBAL SOUMY PABLO LATCHUMAN QUEN	3 258,50	
GROUPE DE DIALOGUE INTER RELIGIE	11 250,00	
GROUPEMENT D INTERET PUBLIC CY	36 887,36	
GROUPEMENT D INTERET PUBLIC CY	24 566,60	
GROUPEMENT D INTERET PUBLIC FORM	246 302,36	
GROUPEMENT D INTERET PUBLIC FORM	52 931,75	
GROUPEMENT D INTERET PUBLIC RESERVE NATIONALE MA	230 000,00	

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Section de fonctionnement

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
GUERIN THIBAUT	2 700,00	
HANDBALL FEMININ SAINT DENIS	6 400,00	
HANDISPORT CLUB SAINT DENIS	200,00	
HANDISPORT REUNION	800,00	
HANG ART 410	11 200,00	
HARIMANJATO FABRICE	442,50	
HELIAS LUC XAVIER JOCELYN	2 146,20	
HOARAU THEO ADAM ROBIN	1 500,00	
HOTEL COLBERT	1 413,00	
HUET MARION MARIA	936,00	
HYDRO REUNION EX ARDA	28 563,33	
HYDRO REUNION EX ARDA	936 878,42	
ICART ECOLE DU MANAGEMENT DE LA	1 500,00	
ILE DE LA REUNION TOURISME	2 100,00	
ILE DE LA REUNION TOURISME	12 718 166,33	
IMPRIMERIE GRAPHICA TYPO OFFSET	2 495,50	
INCUBATEUR DE GROUPEMENT EMPLOYE	19 800,00	
INES AXEL	3 126,20	
INITIATIVE REUNION ENTREPRENDRE	34 400,00	
INITIATIVE REUNION ENTREPRENDRE	97 443,38	
INSERANOO	9 600,00	
INSTITUT CLEOPATRE	4 200,00	
INSTITUT DE FORMATION INTERNATIO	4 823,67	
INSTITUT DE L IMAGE DE L OCEAN INDIEN	943 322,73	
INSTITUT DE PHYSIQUE DU GLOBE DE	30 000,00	
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DE	3 750,00	
INSTITUT NATIONAL ENVIRONNEMNT I	273,42	
INSTITUT REGIONAL D EDUCATION NU	2 909,60	
INSTITUT REGIONAL DE MANAGEMENT	73 750,00	
INTEGRALE INGENIERIE	11 758,11	
IRCANTEC INSTITUT RETRAITE COMPLEMENTAIRE AGENTS N	18 418,00	
ISMAEL JOACHIM SIMON	294,00	
JAP 974 ASSOCIATION	10 000,00	
JEAN JACQUES GENEVIEVE	8 000,00	
JEUDI FORMATION	8 328,00	
JOURNAL DE L ILE DE LA REUNION	637 500,00	
JOURNAL DE L ILE DE LA REUNION	791,76	
JUDO CLUB MUNICIPAL DE SAINT DENIS	1 800,00	
KAMELIA I REVIENT	1 000,00	
KARATE SHOTO CLUB DE BRAS PANON	1 000,00	
KIBIO BOXING CLUB	1 680,00	
KIM DAO	1 600,00	
KONPANI IBAO	29 000,00	
KOO SEEN LIN THOMAS PATRICK TIMO	1 500,00	
KUGEL KARL	3 415,00	
LABY NICOLAS	2 352,00	
LA CITE DES METIERS	106 530,53	
LA CITE DES METIERS	423 483,23	
LA DIAGONALE DES JURISTES	4 000,00	
LA FEDERATION DES CEGEPS	4 072,04	
LAJOINE GAUTIER	2 650,90	
LA MAISON DES DELICES	7 140,69	
LAMBERT MAXENCE	2 000,00	
LA NOUVELLE REGIE	5 565,29	
LANTANT PONSO	2 100,00	
LANTANT ZAMALAK	3 500,00	
LA POSTE REUNION	7 023,20	
LA REUNION DES LIVRES	44 900,00	
LASER PRO INFORMATIQUE SARL	633,36	
LEICHNIG TOM	132,00	

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Section de fonctionnement

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
LEMILLE AURELIE ELAINE	1 850,00	
LE QUOTIDIEN DE LA REUNION SAS	720,00	
LE RALLYE PRESSE SARL TROIS	416,80	
LES AMIS DU TRAIL ASSOCIATION	1 600,00	
LES ELECTROPICALES	20 000,00	
LES PREMIERS PAS DANSE	1 600,00	
LESQUELIN CHARLY	6 400,00	
LES RENCONTRES ALTERNATIVES	5 000,00	
LES SCOUTS ET GUIDES A LA REUNIO	3 000,00	
LE TROMBONE	768,39	
LIBELLE BRYAN JEAN ERIC	1 080,00	
LIBRAIRIE AUTREMENT	911,26	
LIBRAIRIE PAPETERIE GERARD	1 272,05	
LIGUE DE FORCE DE LA REUNION	2 000,00	
LIGUE DE JUDO DE LA REUNION	36 000,00	
LIGUE DE LA REUNION DE KARATE ET ARTS MARTIAUX AFF	17 555,00	
LIGUE DE L ENSEIGNEMENT FEDERATI	11 620,00	
LIGUE DE TRIATHLON	12 400,00	
LIGUE DE TWIRLING BATON	2 400,00	
LIGUE DE VOL LIBRE REUNION	26 460,00	
LIGUE NOUVELLE DE BADMINTON REUNIONNAIS	3 500,00	
LIGUE REGIONALE DE BASKET BALL	70 000,00	
LIGUE REUNION DES SPORTS DE CONTACT	4 300,00	
LIGUE REUNIONNAISE D AIKIDO ET BUDO	1 500,00	
LIGUE REUNIONNAISE D ATHLETISME	33 700,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE BALL TRAP	1 000,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE BOXE FRANCAISE SAVATE	24 100,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE CANYONING FFS	7 400,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE FOOTBALL	393 600,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE GOLF	78 704,10	
LIGUE REUNIONNAISE DE HAND BALL	124 000,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE HOCKEY	3 800,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE MOTOCYCLISME	27 260,00	
LIGUE REUNIONNAISE D ESCRIME	18 000,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE SQUASH	11 600,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE SURF	636 500,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE TENNIS	40 900,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE TIR A L ARC	3 200,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE VOILE	40 640,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE VOLLEY BALL	20 020,00	
LIGUE REUNIONNAISE F F AIKIDO AIKIBUDO AFFINITAIR	800,00	
LIGUE REUNION ROLLER SKATING	3 040,00	
LIUNIWANG CONSULTING	3 082,18	
LOGISTIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT	1 300,00	
LS COIFFURE LE SALON	42 000,00	
LUSIGNY JUSTINE BERNADETTE	2 700,00	
LYCEE AMBROISE VOLLARD	7 440,00	
LYCEE AMIRAL PIERRE BOUVET	17 316,00	
LYCEE AMIRAL PIERRE BOUVET	5 160,00	
LYCEE AMIRAL PIERRE BOUVET	1 100,00	
LYCEE ANTOINE ROUSSIN	2 371,20	
LYCEE ANTOINE ROUSSIN	840,00	
LYCEE ANTOINE ROUSSIN	2 090,00	
LYCEE BOIS D OLIVES	4 800,00	
LYCEE BOIS D OLIVES	2 000,00	
LYCEE BOISJOLY POTIER	14 640,00	
LYCEE BOISJOLY POTIER	2 000,00	
LYCEE BOISJOLY POTIER	563,00	
LYCEE DE BELLEPIERRE	9 024,00	
LYCEE DE BELLEPIERRE	2 750,00	

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Section de fonctionnement

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
LYCEE DE LA POSSESSION	3 200,00	
LYCEE DE LA POSSESSION	938,00	
LYCEE DE STE SUZANNE	2 800,00	
LYCEE DE STE SUZANNE	540,00	
LYCEE DE TROIS BASSINS	3 067,00	
LYCEE DE TROIS BASSINS	1 820,00	
LYCEE DE VINCENDO	2 280,00	
LYCEE EVARISTE DE PARNY	1 770,00	
LYCEE EVARISTE DE PARNY	8 088,00	
LYCEE GEORGES BRASSENS	4 800,00	
LYCEE GEORGES BRASSENS	3 200,00	
LYCEE GEORGES BRASSENS	1 225,00	
LYCEE JEAN HINGLO	6 500,00	
LYCEE JEAN HINGLO	1 110,00	
LYCEE JEAN HINGLO	2 300,00	
LYCEE JEAN JOLY	1 920,00	
LYCEE JEAN JOLY	1 355,00	
LYCEE LECONTE DE LISLE	11 520,00	
LYCEE LECONTE DE LISLE	2 100,00	
LYCEE LECONTE DE LISLE	1 302,00	
LYCEE LES AVIRONS ANTOINE DE ST	9 091,20	
LYCEE LES AVIRONS ANTOINE DE ST	2 400,00	
LYCEE LE VERGER	2 942,00	
LYCEE LE VERGER	563,00	
LYCEE LISLET GEOFFROY	5 000,00	
LYCEE LISLET GEOFFROY	480,00	
LYCEE LISLET GEOFFROY	563,00	
LYCEE LOUIS PAYEN	775,00	
LYCEE LOUIS PAYEN	630,00	
LYCEE LPO DE BRAS FUSIL	162,00	
LYCEE LPO DE BRAS FUSIL	3 860,00	
LYCEE LPO DE BRAS FUSIL	938,00	
LYCEE MAHATMA GANDHI	16 972,00	
LYCEE MAHATMA GANDHI	1 200,00	
LYCEE MAHATMA GANDHI	900,00	
LYCEE NORD BOIS DE NEFLES	400,00	
LYCEE PAUL MOREAU	3 700,00	
LYCEE PAUL MOREAU	1 050,00	
LYCEE PIERRE LAGOURGUE	1 350,00	
LYCEE PIERRE POIVRE	7 477,00	
LYCEE PIERRE POIVRE	966,00	
LYCEE PRIVE CATHOLIQUE MAISON BL	440,00	
LYCEE PRIVE CATHOLIQUE MAISON BL	105 189,71	
LYCEE PRIVE CATHOLIQUE SAINT CH	2 880,00	
LYCEE PRIVE CATHOLIQUE SAINT CH	1 200,00	
LYCEE PRIVE CATHOLIQUE SAINT CH	365 544,43	
LYCEE PRIVE DE SAINTE SUZANNE	98 930,70	
LYCEE PRIVE LEVAVASSEUR	259 168,98	
LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE EMI	20 628,00	
LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE EMI	6 590,30	
LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE EMI	260,00	
LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE HOR	960,00	
LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE HOR	10 682,04	
LYCEE PROFESSIONNEL AMIRAL LACAZE	3 600,00	
LYCEE PROFESSIONNEL DE ROCHES MA	203,40	
LYCEE PROFESSIONNEL DE ROCHES MA	4 828,93	
LYCEE PROFESSIONNEL DE ST PIERRE	1 680,00	
LYCEE PROFESSIONNEL DE ST PIERRE	4 000,00	
LYCEE PROFESSIONNEL HOTELIER LA	4 720,00	
LYCEE PROFESSIONNEL ISNELLE AMEL	6 470,85	

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Section de fonctionnement

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
LYCEE PROFESSIONNEL JEAN PERRIN	2 312,00	
LYCEE PROFESSIONNEL JEAN PERRIN	4 400,00	
LYCEE PROFESSIONNEL JEAN PERRIN	1 050,00	
LYCEE PROFESSIONNEL JULIEN DE RO	3 100,00	
LYCEE PROFESSIONNEL JULIEN DE RO	510,00	
LYCEE PROFESSIONNEL LEON LEPERVA	4 000,00	
LYCEE PROFESSIONNEL L HORIZON	3 400,00	
LYCEE PROFESSIONNEL PATU DE ROSE	3 200,00	
LYCEE PROFESSIONNEL PATU DE ROSE	855,00	
LYCEE PROFESSIONNEL PAUL LANGEVI	1 500,00	
LYCEE PROFESSIONNEL SAINT FRANCO	480,00	
LYCEE PROFESSIONNEL SAINT FRANCO	2 400,00	
LYCEE PROFESSIONNEL SAINT FRANCO	56 480,52	
LYCEE PROFESSIONNEL VICTOR SCHOE	3 400,00	
LYCEE PROFESSIONNEL VICTOR SCHOE	660,00	
LYCEE PROFESSIONNEL VUE BELLE	5 296,80	
LYCEE PROFESSIONNEL VUE BELLE	4 407,03	
LYCEE PROFESSIONNEL VUE BELLE	1 125,00	
LYCEE ROLAND GARROS	9 940,00	
LYCEE ROLAND GARROS	6 070,00	
LYCEE ROLAND GARROS	1 875,00	
LYCEE SAINT BENOIT IV	3 840,00	
LYCEE SAINT BENOIT IV	3 665,22	
LYCEE SAINT BENOIT IV	900,00	
LYCEE SAINT PAUL IV	1 875,00	
LYCEE SARDA GARRIGA	2 276,07	
LYCEE SARDA GARRIGA	1 155,00	
LYCEE STELLA	1 500,00	
LYCEE STELLA	900,00	
MACE AURELIE	7 039,78	
MAINTENANCE DES MASCAREIGNES	105 000,00	
MAIRIE DE BRAS PANON	50 000,00	
MAIRIE DE CILAOS	22 560,92	
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	25 000,00	
MAIRIE DE PETITE ILE	7 069,99	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	19 142,70	
MAIRIE DE SAINT BENOIT	7 810,91	
MAIRIE DE SAINTE SUZANNE	1 650,00	
MAIRIE DE SAINT PAUL	300 000,00	
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	25 000,00	
MAIRIE DE SAINT PIERRE	48 450,00	
MAIRIE DES AVIRONS	25 000,00	
MAIRIE DU TAMPON	100 000,00	
MAISON DE L EMPLOI DU NORD DE LA REUNION	8 000,00	
MAISON DES ASSOCIATIONS DE SAINT BENOIT	23 760,00	
MAISON DES ASSOCIATIONS DE SAINT JOSEPH	8 373,54	
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTU	27 504,00	
MAISON DU TOURISME DU SUD SAUVAG	44 329,86	
MAISON FAMILIALE ET RURALE DE L EST	2 640,00	
MAISON FAMILIALE RURALE DE SAINT	640,00	
MAISON FAMILIALE RURALE DE SAINT	1 677,00	
MAISON FAMILIAL ET RURAL DE LA P	3 253,20	
MAKOI	1 400,00	
MANZIN LORRENZO	3 000,00	
MARTIN OLIVIA	3 500,00	
METISSE ARTLYNE	4 200,00	
MEZAILLES CLAIRE	3 350,00	
MICROSTOR SARL	70,19	
MISSION INTERCOMMUNALE OUEST	633 656,00	
MISSION LOCALE EST	424 921,68	

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Section de fonctionnement

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
MISSION LOCALE NORD	458 470,00	
MISSION LOCALE SUD ASSOCIATION INSERTION DES JEUNE	122 400,00	
MISSION LOCALE SUD ASSOCIATION INSERTION DES JEUNE	518 160,00	
MIZIKANOU	4 000,00	
MOMON PAPA LELA	80 000,00	
MOOD OCEAN INIEN	1 492,96	
MOREL ALIZEE MARIE EMMANUELLE	2 000,00	
MOUNAWAR SAID OMAR	1 500,00	
MUSIC ACADEMY INTERNATIONAL SA	17 000,00	
MUZIK EXPORT ASSOCIATION	20 000,00	
NANGUET YANNIS	4 000,00	
NERI MATHILDE	300,00	
NOMAD DINING	5 000,00	
NOURRY JULIE	3 019,38	
NOUVELLE ECOLE REUNIONNAISE D AC	2 800,00	
NOVO LIBRIS	5 280,00	
OFFICE DE LANGUE CREOLE DE LA RE	4 200,00	
OFFICE DE TOURISME DE L ENTRE DE	16 134,04	
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU NORD DE LA REU	140 766,20	
OFFICE MUNICIPAL DES ANIMATIONS GLOBALISEES ENTRE	2 600,00	
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE S	33 000,00	
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE SAINT PAUL	3 200,00	
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE SAINT PIERRE	800,00	
OFFICE REUNIONNAIS DES ECHANGES SPORTIFS ET SOCIO	129 000,00	
OFFICE TOURISME DE L OUEST	279 512,00	
ONISEP DELEGATION REGIONALE	15 000,00	
OPCALIA REUNION	59 294,80	
ORANGE	26 199,13	
ORANGE TSA	1 595,92	
ORGANISME DE GESTION DES ETABLIS	650,00	
OTI EST OFFICE DE TOURISME INTER	212 423,14	
OUEST RUN TRIATHLON	10 000,00	
PACK FMR	440,51	
PALEATCHY SANJEEYANN	700,00	
PANTHERES CLUB	4 400,00	
PAPILLONS D EMMAUS	2 400,00	
PAT JAUNE PRODUCTION	11 701,93	
PAYET ET RIVIERE	459,45	
PAYET SANDRINE	80,00	
PELLISSIER MANUELLE	8 000,00	
PERFECT GYM BOXING DYONISIEN	2 400,00	
PLATE FORME DES ASSOCIATIONS EMP	33 036,40	
POLE REGIONAL DES MUSIQUES ACTUE	480 000,00	
POLE REUNIONNAIS ORGANISATION DE	16 200,00	
PRINT 2000	813,75	
PROVANILLE	27,50	
PROXIMA	312 573,00	
RACING CLUB DE SAINT DENIS	3 000,00	
RANDONNEURS DE LA BRETAGNE	3 000,00	
REBOLLE BENJAMIN JASON	4 515,90	
REGIE DU THEATRE ET D ANIMATION	12 000,00	
REGIE ESPACE CULTUREL LECONTE DE LISLE	18 000,00	
REGIMENT SERVICE MILITAIRE ADAPTE DE LA REUNION	109 060,30	
RENAISSANCE CELTIQUE REUNIONNAISE	1 800,00	
REPAR MOBILE	15 000,00	
RESTAURANT LE BISTROT DE SAINT P	859,05	
RESTAURANT TI MODERN	547,80	
RETENUES DIVERSES	17 823,85	
RETRAITE ADDITIONNELLE DE LA FONCTION PUBLIQUE	624,63	
REUNION ACTIVE	20 822,00	

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Section de fonctionnement

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
REUNION DES MUSEES REGIONAUX	6 486 695,00	Mise à disposition de deux agents: un agent dont la MAD a pris fin le 31/07/17, un agent dont la MAD a débuté le 01/02/17
REUNION PERFORMANCE	800,00	
REUNION SPORT	3 000,00	
REUNIWATT	19 016,75	
REUSIT	48 000,00	
REZONANS KREOL DE LA MONTAGNE	2 100,00	
RIANI RICHARD	1 500,00	
RIVIERE GABRIEL JEAN PATRICK	800,00	
RIVIERE ISABELLE	4 200,00	
ROUGE BAKOLY	3 900,00	
RUN AVIATION	200 000,00	
SAINT DENIS OLYMPIQUE VOLLEY BAL	5 000,00	
SAINT GILLES ANGLAIS	300,00	
SAINT LEU SURF CLUB	1 600,00	
SAKIFO PRODUCTION	35 268,32	
SALMON ELISE	5 000,00	
SAMSORA TONIQUE ATHLE SAINTE ANN	6 400,00	
SARL AUSTRAL SERVICES NETWORKS	15 000,00	
SARL DISTRIPC	1 577,70	
SARL DODO TOURISME REUNION	20 098,40	
SARL DORET TRAITEUR	20 831,55	
SARL ESCALE BLEUE	3 000,00	
SARL GAIA SERVICES ET PROSPECTIV	42 000,00	
SARL HAIR TEAM	9 000,00	
SARL HOTEL BLUE MARGOILLAT	2 848,12	
SARL JADERUN EVENTS	7 200,00	
SARL JE SUIS ICI	5 996,80	
SARL MALAIKA	11 520,00	
SARL MESON	45 000,00	
SARL SOWATT THERMIK REUNION	106 500,00	
SARL THERETTE	1 086,20	
SARL UNIPERSONNELE TRADITION 974	93,63	
SARL VALS OI	24 000,00	
SAS AUSTRALE CONCRETE MODERNE ME	7 120,80	
SAS C COSY	7 500,00	
SAS LA CASE BEAUTE	12 000,00	
SAS MAJUTO	1 739,51	
SASU BIOTOPE SAVEURS	16 000,00	
SAVATE BOXING ACADEMIE	1 600,00	
SCHTROCKBEN CIE	3 900,00	
SCIENCES REUNION	52 330,26	
SDO SODEM	4 000,00	
SEM GEM PORT DES MASCAREIGNES LA HALLE DES MANIFE	15 576,40	
SEML NORDEV DEVELOPPEMENT DU NOR	2 628,96	
SICA BOVINS VIANDES	3 720,39	
SICA TERRE REUNIONNAISE	26 590,50	
SKI CLUB DE SAINT PAUL	6 400,00	
SOCIETE CIVILE COOPERATIVE AGRIC	30 000,00	
SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ANANAS REUNION	30 000,00	
SOCIETE DE TRANSFORMATION ELECTR	12 000,00	
SOCIETE FRANCAISE DE L EVALUATIO	1 000,00	
SOLINFO ISHOP	497,79	
SOROPTIMIST INTERNATIONAL	8 000,00	
SORRES TEDDY	3 581,00	
SPAC DU SUD SAUVAGE	3 000,00	
SPL ASSISTANCE A LA FORMATION PR ADULTES REUNION	15 370 659,67	Locaux au sein du CPOI SAINT PIERRE
SPL ENERGIES REUNION	364 560,71	
SPORTING CLUB MUNICIPAL DE SAINT PAUL HALTEROPHILI	1 600,00	

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Section de fonctionnement

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
STAGE OI	8 000,00	
STARUS SARL	22 500,00	
STECLEBOUT ROMAIN	2 531,34	
STOP INSECTES	11 801,50	
STUDIO MARMELADE	4 000,00	
STUDIOTIC	1 400,00	
SUD BEACH TENNIS CLUB	800,00	
SYNDICAT DES COURTIERIERS EN ASSURA	5 340,00	
SYNDICAT DES OPTICIENS REUNIONNA	22 000,00	
SYNDICAT MIXTE DE PIERREFONDS	234 291,00	
SYNDICAT MIXTE D ETUDES ET DE PR	26 346,43	
SYNDICAT MIXTE PARC ROUTIER DE L	3 578 000,00	
SYNDICAT PROFESSIONNELS AUDIOVIS	93 000,00	
TAMPON ESCRIME	400,00	
TAMPON GECKO VOLLEY	5 000,00	
TANAMEX RUN	3 787,44	
TECHER ANAIS	1 500,00	
TECHER MATHEO	3 500,00	
TELE KREOL	373 373,95	
TEMERGIE	24 801,54	
TENNIS CLUB MUNICIPAL DU TAMPON	2 400,00	
TERRITOIRE DE LA COTE OUEST	17 902,09	
THEATRE D AZUR	18 000,00	
THEATRE DES ALBERTS	33 100,00	
THEATRE LES BAMBOUS	134 660,00	
THEATRENFANCE	3 180,00	
THEATRES DEPARTEMENTAUX ESPACE CULTUREL CHAMP FLEU	14 000,00	
THIONVILLE SAIMY LUIDGI	1 715,00	
THOMAS MARIE DENIS IRENE	819,68	
TIBWA REUNION	1 400,00	
TI KAZ BIENVENUE		chantiers Emplois Verts: mise à disposition gratuite de deux parcelles au Tampon - Lieudit Coin Tranquille - Pour la durée du chantier
TIMODOU	3 000,00	
TI TANG RECUP	39 000,00	
TRIATHLON CLUB DU SUD	4 000,00	
TRIATHLON CLUB SAINT DENIS	300,00	
UDIR UNION POUR LA DEFENSE DE	16 275,00	
UFA APRUN FORMATION	34 798,20	
UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES R	20 532,82	
UNION DES ARTISTES DE LA REUNION	2 000,00	
UNION NATIONALE DES SPORTS SCOLAIRES	62 000,00	
UNION REGIONALE DES MEDECINS LIB	4 000,00	
UNION SPORTIVE DE SAINTE ANNE	600,00	
UNION SPORTIVE PORTOISE DE GYMNASTIQUE ET SPORTS A	3 000,00	
UNI SPORT CLUB DE L ETANG SALE	4 800,00	
UNIVERSITE DE LA REUNION	64 294,84	
UNIVERSITE DE LA REUNION	87 022,61	
UNIVERSITE DE LA REUNION	9 248,50	
URSIAE	2 377,50	
VALENTIN COIFFURE 2	7 500,00	
VELO CLUB DE L OUEST	1 200,00	
VELO CLUB DE SAINT DENIS	20 000,00	
VENDOME DOMINIQUE	300,00	
VIGILANCE TERRE 974 EX ASSOCIATI	40 000,00	
VOLCEY LAETITIA	245,00	
VOYAGES REUNION THOMAS COOK	3 777,66	
YOCTO	30 000,00	
YOTI MOHANE ANTHONY MICHEL	1 500,00	
YOURTES EN SCENE	2 000,00	

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS**Section de fonctionnement**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
ZEKLI KANN EKOL MUZIK	8 000,00	
ZINFOS 974	1 627,50	
ZONE AUSTRALE PRODUCTION ASSOCI	12 000,00	
	163 281 668,64	

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Section d'investissement

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
974 ALL STAR	1 400,00	
ACTION STUDIO REUNION	1 123,57	
ADCAM AGENCE FILM REUNION	6 056,88	
ADCAM AGENCE FILM REUNION	14 957,29	
AGENCE POUR L OBSERVATION DE LA	538 000,00	
AGENCE TROUVALI SAS	2 300,00	
AIR TROIS AIR	7 000,00	
ALBAC CHRISTIANE	1 128,00	
ALDES REUNION	2 329,49	
ALEFA PRODUCTION	15 750,00	
ANTENNE REUNION TELEVISION PUB	78 768,05	
APERU REUNIONNAIS	12 000,00	
APO MOANA	600,00	
AQUARIUM	8 129,37	
ARCAD INGENIERIE	11 013,79	
ARCH IMAGE	12 000,00	
ARFIS OI EX IRTS	69 039,86	Locaux au sein du CPOI SAINT PIERRE
ARM PAJANI	33 500,00	
AROME CAFE SARL	20 400,00	
ARPS	650,00	
ARTISTE PLASTICIEN MULTIMEDIAS	1 500,00	
ARTMAYAGE REUNION	1 800,00	
ARTS POUR TOUS	4 000,00	
ARTS PREMIERS	0,00	
ASSISTANCE CONSEIL INFORMATIQUE	239 500,00	
ASSOCIATION 1234 MUSIK	2 600,00	
ASSOCIATION 2 MOONS	1 470,00	
ASSOCIATION 30KILL	5 750,00	
ASSOCIATION 4EME CIRQUE	3 200,00	
ASSOCIATION A DIFFUSION CULTUREL	600,00	
ASSOCIATION AIDE ENTRE AIDE AUX	2 400,00	
ASSOCIATION ALON FE BOUGE	1 400,00	
ASSOCIATION AMADEUS	4 200,00	
ASSOCIATION ARTCORPS	6 300,00	
ASSOCIATION ART EST CREATION	900,00	
ASSOCIATION ART ET CULTURE D EBE	3 132,00	
ASSOCIATION ARTS ET VIVRE	2 800,00	
ASSOCIATION ATELIER 212	3 500,00	
ASSOCIATION AU COEUR DES DOCKS	1 400,00	
ASSOCIATION BALLET DES ARTS	3 000,00	
ASSOCIATION BLUE BAROQUE	2 000,00	
ASSOCIATION BOOSTONS LES ARTS	3 300,00	
ASSOCIATION CHEMINEMENTS	2 800,00	
ASSOCIATION CHOEUR A CHOEUR	7 000,00	
ASSOCIATION CHORALE VILLANCICO ENSEMBLE VOCAL DE B	1 400,00	
ASSOCIATION CHUT NIAGARA	7 000,00	
ASSOCIATION CIRQUONS FLEX	1 800,00	
ASSOCIATION CITEE VOISIN VOISINE	4 200,00	
ASSOCIATION CITOYENS CONTRE LE C	32 789,74	
ASSOCIATION CLUB EXPORT REUNION	10 800,00	
ASSOCIATION COLLECTIF ALPACA ROS	4 200,00	
ASSOCIATION COMPAGNIE MAECHA MET	3 000,00	
ASSOCIATION COMPERES CREOLES	9 920,00	
ASSOCIATION CONFRERIE DES GENS DE LA MER	7 700,00	
ASSOCIATION COORDINATION SOMEN K	31 000,00	
ASSOCIATION CORBEIL PITON LEON L	1 400,00	
ASSOCIATION CREOLIE	2 900,00	
ASSOCIATION CUIVRES BENEDICTINS	840,00	
ASSOCIATION CULTURELLE CHINOISE DE LA REUNION	1 500,00	

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Section d'investissement

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
ASSOCIATION CULTURELLE DE MUSIQU	2 100,00	
ASSOCIATION CULTURELLE MOV A	2 800,00	
ASSOCIATION CULTURELLE SA NOUT M	1 050,00	
ASSOCIATION CULTURELLE SHRUTI MUSIC	3 700,00	
ASSOCIATION CULTURES EXPRESSIONS	27 999,69	
ASSOCIATION CULTURE TRADITIONS I	4 900,00	
ASSOCIATION CYCLONE BD	1 500,00	
ASSOCIATION DANSES EN L R	2 100,00	
ASSOCIATION D ARIUS ET MARY BATI	3 000,00	
ASSOCIATION DECLIC	840,00	
ASSOCIATION DE GERANCE DE L ECOLE MARITIME	21 000,00	mise à disposition gratuite de locaux
ASSOCIATION DE GERANCE DE L ECOLE MARITIME	247 838,14	mise à disposition gratuite de locaux
ASSOCIATION DE GESTION DES MANIFESTATIONS	25 000,00	
ASSOCIATION DE GESTION DU CNAM A	34 277,69	
ASSOCIATION DE GESTION DU SECHOIR	19 530,00	
ASSOCIATION DE L ECOLE DE DANSE	2 800,00	
ASSOCIATION DE MUSIQUE ET CULTUR	3 900,00	
ASSOCIATION DES FEMMES DE MARINS	24 500,00	
ASSOCIATION DES PIEDS ET DES MAI	2 998,85	
ASSOCIATION DEVELOPPEMENT INSERT	3 150,00	
ASSOCIATION DEVELOPPEMENT SOLIDA	12 000,00	
ASSOCIATION DOMAINE DES TOURELLE	25 711,88	
ASSOCIATION DUNIA	4 500,00	
ASSOCIATION ECOLE DE LA 2IEME CH	24 000,00	
ASSOCIATION EL DIABLO	2 000,00	
ASSOCIATION ENSEMBLES POUR LA MUSIQUE	4 200,00	
ASSOCIATION ESPACE DE RECHERCHE	1 557,00	
ASSOCIATION GHETTO MAJOR COMPAGN	3 500,00	
ASSOCIATION HAND BALL CLUB POSSE	1 600,00	
ASSOCIATION HANDICAPES PHYSIQUES DU SUD	8 000,00	
ASSOCIATION HISTORIQUE INTERNATI	1 050,00	
ASSOCIATION H S BHANDISTRACTION	1 400,00	
ASSOCIATION INSTITUT D INSERTION	3 600,00	
ASSOCIATION JULIETTE AU PAYS DES	750,00	
ASSOCIATION JUNIOR BUSINESS	7 000,00	
ASSOCIATION JV MUSIKS	1 400,00	
ASSOCIATION KARAZANA RACINES	243,30	
ASSOCIATION KARRE CATHERALE	2 800,00	
ASSOCIATION KAYANMBE TOUR	1 200,00	
ASSOCIATION KER BETON	5 000,00	
ASSOCIATION KILTIR	4 000,00	
ASSOCIATION KLE DE SOL CREOLE	4 031,04	
ASSOCIATION KOULER MON NASYON	10 000,00	
ASSOCIATION LA CERISE SUR LE CHA	2 718,80	
ASSOCIATION LA FEE NWAR	980,00	
ASSOCIATION LA LANterne MAGIQUE	2 760,00	
ASSOCIATION LA MAISON DU MALOYA	6 300,00	
ASSOCIATION LAMAYAZ	4 200,00	
ASSOCIATION LA PANTHERE ROSE LYN	1 600,00	
ASSOCIATION LA PORTE DU SUCCES	1 236,00	
ASSOCIATION LA RAVINE ROUSSE	600,00	
ASSOCIATION L ARGANIER	4 800,00	
ASSOCIATION LA ROSERAYE	92 000,00	
ASSOCIATION LE CORRIDOR BLEU	1 200,00	
ASSOCIATION LES CHOKAS	2 000,00	
ASSOCIATION LES VOLONTAIRES DION	2 000,00	
ASSOCIATION LES Z EXPLORATEUR	900,00	
ASSOCIATION LE TE TAN	600,00	
ASSOCIATION LO FLAMBO	3 500,00	

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Section d'investissement

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
ASSOCIATION LO GRIYO	4 000,00	
ASSOCIATION LOKAL VIBZ	2 100,00	
ASSOCIATION MAEL MUSIK	700,00	
ASSOCIATION MANGALOR	2 000,00	
ASSOCIATION MARKOTAZ	3 000,00	
ASSOCIATION MARONAZ	2 800,00	
ASSOCIATION METISS DES ILES	2 000,00	
ASSOCIATION MIRAGE	1 200,00	
ASSOCIATION MOUN	4 900,00	
ASSOCIATION MOZAIK MUZIK	1 400,00	
ASSOCIATION MUSICALE JF GANG	2 100,00	
ASSOCIATION MUSIQUE ET DANSE REUNION	600,00	
ASSOCIATION NOT 2 MUSIK	5 600,00	
ASSOCIATION NOUT RACINE	2 500,00	
ASSOCIATION OBLI PA NOUT TRADISYON TAMOUL	1 200,00	
ASSOCIATION OUBASANAA	10 000,00	
ASSOCIATION OZIMA	12 900,00	
ASSOCIATION PAPANGUE ST LEU	700,00	
ASSOCIATION PARTIZENLIVE	2 550,00	
ASSOCIATION PETIT CONSERVATOIRE	9 500,00	
ASSOCIATION PLUS DE BRUIT	2 000,00	
ASSOCIATION POMME D ACO	2 800,00	
ASSOCIATION POUR DEVELOPPEMENT E	3 341,60	
ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION	10 220,00	
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMEN	4 000,00	
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMEN	61 640,00	
ASSOCIATION POUR LE DROIT A L IN	21 855,94	
ASSOCIATION RACINE MOULIN	4 000,00	
ASSOCIATION RADIO SUN LAZES	8 523,00	
ASSOCIATION RASIN ET BAZALT	800,00	
ASSOCIATION RAS SIMANGAVOLE	1 500,00	
ASSOCIATION RAVINE DES ROQUES	1 760,00	
ASSOCIATION RAYONS D SOLEIL	3 000,00	
ASSOCIATION REBIRTH	1 400,00	
ASSOCIATION REGIONALE DES MISSIO	6 000,00	
ASSOCIATION REGION SUD TERRE CREOLES	4 200,00	
ASSOCIATION RELIGIEUSE ET CULTUR	40 000,00	
ASSOCIATION ROSE METYS	2 100,00	
ASSOCIATION RUB RETRO	1 000,00	
ASSOCIATION RUN FLASH	1 400,00	
ASSOCIATION RUN FUSION	2 900,00	
ASSOCIATION SCENES OCEAN INDIEN	672,00	
ASSOCIATION SEGAMOUR	4 000,00	
ASSOCIATION SKUA	4 200,00	
ASSOCIATION SOLEN KER	840,00	
ASSOCIATION SOLIDARITES ET CULTU	2 100,00	
ASSOCIATION SPORT DEVELOPPEMENT	2 800,00	
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE L EPERON	1 400,00	
ASSOCIATION SPORTIVE MUSICALE LOISIR CONCESSION	2 500,00	
ASSOCIATION SPORTIVE PORTOISE DE BOXE ANGLAISE	3 720,00	
ASSOCIATION ST FRANCOIS D ASSISE	10 838,86	
ASSOCIATION SUD ACTION	16 181,15	
ASSOCIATION SURYA MWIN	1 400,00	
ASSOCIATION TAPOU MALOYA	1 400,00	
ASSOCIATION TEMPO DANSE	1 180,00	
ASSOCIATION TEMPO MELODY	450,00	
ASSOCIATION TERRA OCEANA	40 000,00	
ASSOCIATION TER VER	3 150,00	
ASSOCIATION TOLERANS	1 750,00	

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Section d'investissement

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
ASSOCIATION TOUMBA	1 500,00	
ASSOCIATION TRE D UNION	2 100,00	
ASSOCIATION TRICOD PROD	7 350,00	
ASSOCIATION VALORISATION ENTRE D	33 904,32	
ASSOCIATION VANG VANGUE	780,00	
ASSOCIATION VAVANG ART	11 469,14	
ASSOCIATION VIBRATIONS ROOTS	1 400,00	
ASSOCIATION VIVRE EN MUZIK	4 800,00	
ASSOCIATION VOLCARUN	750,00	
ASSOCIATION VUE BELLE MORINGUE	700,00	
ASSOCIATION XL ENS	5 000,00	
ASSOCIATION ZAMBAVIL	3 400,00	
ASSOCIATION ZANBOS KAYAN M FM	651,40	
ASSOCIATION ZANTAK	2 850,00	
ASSOCIAT POUR CENTRE DE RESSOURC	175 000,00	
ATELIERS PUYLAURENT	12 000,00	
ATHENA BUSINESS COWORKING ABC 97	12 500,00	
ATMO REUNION EX OBSERVATOIRE REU	84 933,43	
ATOUT PCS	902 600,00	
AU BON FROMAGE	2 736,67	
AU COEUR DES BOIS	12 000,00	
AUDIT RUDDY	956,25	
AUSTRAL REUNION LOCATION	12 000,00	
AUSTRAL SOLAR	12 000,00	
AUTOCONFORT OI	1 915,00	
A VIF CINEMAS	7 500,00	
AZOR CLIF	1 500,00	
BADAT OSMAN	3 900,00	
BADAT SOLEIMAN	350,00	
BALADES CREATIVES SAS	786,60	
BEAULIEU MICKAEL ALEXANDRE	800,00	
BIBE EVENT	12 000,00	
BIENVENUE CHEZ SAM	4 760,90	
BLANCHISSERIE BLEU AZUR	13 100,00	
BOCQUILLON JEFF	700,00	
BOUCHERIE CHARCUTERIE MINATCHY	15 083,28	
BOULANGERIE PATISSERIE PATRICK	12 000,00	
BOULON FREDERIC	2 800,00	
BOUTIK DU PETIT BRULE	6 952,12	
BOYER CATHERINE	3 150,00	
BOYER YANNIS	12 000,00	
BRASSERIE PICARO	425,00	
BRUN PICARD FREDERIC	1 500,00	
BUREAU DE RECHERCHES GEOLOGIQUES	14 000,00	
BUREAU VALLEE SAINTE MARIE	196 100,00	
BUREAU VALLEE SAINT PIERRE	366 700,00	
BURO REUNION EST	222 500,00	
BURO REUNION OUEST	241 000,00	
BURO REUNION SAINT JOSEPH	93 000,00	
BURO REUNION ST DENIS	291 100,00	
BURORUN BUREAU VALLEE SAINT ANDRE	149 500,00	
BURO SAINT PIERRE	163 100,00	
BV OUEST	153 500,00	
CAP PROGRAMME	1 516,45	
CARI	1 438,26	
CARREFOUR HYPER SOREDECO	282 000,00	
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE L	3 360,00	
CENTRE MEDICO SPORTIF REGIONAL	400,00	
CENTRE REGIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOL	10 000,00	

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Section d'investissement

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
CFA AGRICOLE DE L OUEST	112 205,53	
CFA AGRICOLE DU SUD	44 210,89	
CFA OGEV LEVAVASSEUR	12 095,80	
CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTRIE	625 286,49	Locaux au sein du CPOI SAINT PIERRE
CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTRIE	50 000,00	Locaux au sein du CPOI SAINT PIERRE
CHAMBRE DE METIERS DE LA REUNION	1 033 820,10	Locaux au sein du CPOI SAINT PIERRE
CHAMBRE DE METIERS DE LA REUNION	80 886,65	Locaux au sein du CPOI SAINT PIERRE
CHAPTER 2	125 000,00	
CIE ARTEFAKT	7 000,00	
CIE MORPHOSE	4 000,00	
CILAOS FRED TRANSPORT	2 750,00	
CIRAD	808 444,27	
CLAIN GEORGES ERIC	12 000,00	
CLAIN JEAN SEBASTIEN	7 000,00	
CLAIN MARINE	1 500,00	
CLAIN SABRINA	1 500,00	
CLIMASOL CAMBAIE SNC	14 225,40	
CLUB MODELISTE DU SUD	1 400,00	
CO FYC	10 316,38	
COLLEGE DES GENERALISTES ENSEIGN	750,00	
COMITE AERONAUTIQUE OCEAN INDIEN	800,00	
COMITE DEPARTEMENTAL D AEROMODEL	400,00	
COMITE DEPARTEMENTAL DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	2 000,00	
COMITE DEPARTEMENTAL UFOLEP	2 400,00	
COMITE DEPARTEMENTAL USEP	8 000,00	
COMITE REGIONAL DE BOXE	8 000,00	
COMITE REGIONAL DE CANOE DE COMBAT ET BATON	400,00	
COMITE REGIONAL DE CANOE KAYAK	10 400,00	
COMITE REGIONAL DE CYCLISME	1 900,00	
COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE DE LA REUNION	18 000,00	
COMITE REGIONAL DE LUTTE DE LA R	15 000,00	
COMITE REGIONAL DE MONTAGNE ESCALADE	18 000,00	
COMITE REGIONAL DE NATATION	16 000,00	
COMITE REGIONAL DE PETANQUE DE LA REUNION	1 400,00	
COMITE REGIONAL D EQUITATION DE LA REUNION	9 000,00	
COMITE REGIONAL DE RANDONNEE PEDESTRE	1 200,00	
COMITE REGIONAL DES CLUBS OMNISPORT DE LA REUNION	1 000,00	
COMITE REGIONAL DES PECHEES MARITIMES ELEVAGES MARI	19 064,00	
COMITE REGIONAL DE SPORT ADAPTE	4 000,00	
COMITE REGIONAL DE TAE KWON DO	4 000,00	
COMITE REGIONAL D ETUDES ET DE SPORTS SOUS MARINS	700,00	
COMITE REGIONAL D HALTEROPHILIE	4 329,00	
COMITE REGIONAL DU SPORT AUTOMOBILE	2 000,00	
COMITE REGIONAL HANDISPORT	15 200,00	
COMITE REGIONAL SPORTIF UNIVERSITAIRE	2 000,00	
COMITE REUNIONNAIS DE MORINGUE	1 200,00	
COMITE TERRITORIAL DE RUGBY DE LA REUNION	3 200,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES D AGGLOME	313 092,22	
COMMUNAUTE DE COMMUNES D AGGLOME	172 855,73	
COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE DES VI	667 501,82	
COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE DES VI	86 108,45	
COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE DU NOR	1 460 787,16	
COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE DU NOR	159 194,10	
COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE DU NOR	118 508,56	
COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNIO	780 363,75	
COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNIO	41 449,92	
COMMUNICATION INGENIERIE SYSTEMES	6 500,00	
COMPAGNIE 3 0	4 000,00	
COMPAGNIE BABA SIFON	1 580,29	

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Section d'investissement

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
COMPAGNIE LEPOK EPIK	1 500,00	
COMPAGNIE POLE SUD	4 000,00	
CONCEPT ENERGY	6 000,00	
CONERSOL	293 595,98	
CONERSOL	40 000,00	
CONGREGATION DES SOEURS DE ST JO	81 575,00	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA REUN	2 248 793,10	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA REUN	1 820 858,56	
CONSEIL DU CHEVAL DE LA REUNION	1 000,00	
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL	89 440,29	
CONSTELLATION	4 774,00	
COPOBOIS EURL	680,00	
CORELEC SARL	66 000,00	
COULEUR REUNION	2 800,00	
COUTIN FRANCHIN ARNAUD	12 000,00	
DALLEAU MULTIMEDIA	14 000,00	
D ECO LOISIR	588,25	
DECOREUNION	572,00	
DELBOS INFORMATIQUE	32 000,00	
DELIL AME	1 400,00	
DELIWE CORP	2 100,00	
DELOITTE ET TOUCHE CONSEIL SAS	0,00	
DE PERE EN FILS PRODUCTIONS	22 500,00	
DES BULLES DANS L OCEAN SARL	20 808,95	
DESTINATION SUD REUNION	48 000,00	
DISTILLERIE DE LA RIVIERE DU MAT	168 325,39	
DOULUX	153 833,24	
DRULA ANNE BENEDICTE	1 400,00	
EARL FERME DU BEL AIR	12 000,00	
EARL LES DELICES DU CAP	3 000,00	
ECOLE ARCHITECTURE ANTENNE DE LA REUNION	12 000,00	
ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE SAINT JOSEPH	4 928,00	
ECOLE K DANSE	3 000,00	
ECOLE DES METIERS D ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE	36 474,89	
ECOLE SUPERIEURE D ART DE LA REU	46 576,86	
EDITIONS ORPHIE	2 839,61	
EDITIONS POISSON ROUGE	5 495,09	
EIRL OUTRE MER MECA	2 070,27	
EKOPLAST	7 203,74	
ELECTROCONFORT	3 000,00	
ELECTRONIC SHOP	61 000,00	
E NET INFORMATIQUE	31 000,00	
EN QUETE PROD SARL	43 204,20	
ENTONNOIR DU ROCK	600,00	
ENTREPRISE INSTANT PARFAIT	15 000,00	
ENTREPRISE MEGARUS GREGORY	746,14	
EPCC FRAC DE LA REUNION	42 800,00	
EPICERIE BAR HUGO	3 399,95	
EPICERIE BOIS DE POMME	617,69	
EPICERIE CADET	3 484,48	
EPICERIE KWAN LAM	7 500,00	
EPICERIE TOP CENTER	2 856,84	
EPLFPA CFPPA DE ST PAUL SITE ST	30 500,00	
EQUILIBRE PRODUCTION	300,00	
EQUINOXE	123 300,00	
ESPELIA SAS	0,00	
ESTRELLA PRODUCTION	412 500,00	
ETABLISSEMENTS CHAN OU TEUNG	97 968,60	
ETHEVE ANDRE MAXENCE	3 000,00	

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Section d'investissement

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
ETUDES CREATIONS ET INFORMATIQUE	790,60	
EURL 3A PLUS	179 200,00	
EURL LA TOURANGELLE	70 880,00	
EURL SUD INFORMATIQUE	136 000,00	
FATAK	4 500,00	
FD INFORMATIQUE	36 500,00	
FEDERATION DES CLUBS FRANCAIS DE	1 200,00	
FEDERATION DES MAISONS FAMILIALE	13 798,47	
FEDERATION FRANCAISE DE DANSE COMITE DEPARTEMENT	640,00	
FEDERATION MUSICALE REUNION	7 294,65	
FEDERATION REUNIONNAISE DE TOURI	72 000,00	
FERME AUBERGE DY NA	3 000,00	
FERNANDES LAURENT	1 590,00	
FG INFORMATIQUE	47 000,00	
F HAIR PLAY	12 000,00	
FIDENS CONSEIL	984,00	
FONTANO VINCENT	3 000,00	
FREE ENERGY	112 255,38	
FREE ENERGY	69 000,00	
GAIA ENERGIES NOUVELLES	176 279,09	
GALERIE OPUS	4 400,00	
GALVANISATION REUNION	954,99	
GANGAYE MATHIEU	681,73	
GAUBERT PHILIPPE	1 500,00	
GAUDEL EUGENIE AGNES ANNIE	1 000,00	
GAVAUDAN YANNIS	6 000,00	
GEANTYT	31 500,00	
GIP PPIEBR	85 000,00	
GIRAUD THOMAS	1 400,00	
GLOBICE REUNION	22 055,53	
GOVINDIN ALAIN	1 500,00	
GRANDS TRAVAUX DE L OCEAN INDIEN	0,00	
GREEN OI	5 000,00	
GRONDIN MELANIE	1 500,00	
GROUPEMENT COREX TRAVAUX ET MONT	84 000,00	
GROUPEMENT D INTERET PUBLIC CY	104 087,45	
GUERIN ANNALISA	1 000,00	
HANG ART 410	12 800,00	
HAN SI LAN JOHN	2 687,50	
HAPPY A 3 14	2 000,00	
HD CONSEIL OI	1 661,75	
HEMISPHERE SUD INGENIERIE	1 557,74	
HIL MUSIC FAMILY	3 400,00	
HOAREAU JOSEPH LOUIS	3 000,00	
HOAREAU MARIE VINCIANE	3 000,00	
HOTEL FLORALYS	14 610,89	
HYDRO REUNION EX ARDA	27 219,90	
HYDRO REUNION EX ARDA	6 653,11	
HYPERBAM CARREFOUR	163 000,00	
ILE DE LA REUNION TOURISME	270 000,00	
IMMERSIVE WAYS	318,80	
INSTITUT DE L IMAGE DE L OCEAN INDIEN	39 033,36	
INSTITUT DE PHYSIQUE DU GLOBE DE	60 000,00	
ISA INFORMATIQUE	262 200,00	
JACK BENG THI ARTISTE PLASTICIEN	2 900,00	
JOURNAL DE L ILE DE LA REUNION	580 000,00	
JOUVE JULIE	1 500,00	
KAPALI STUDIOS CREATION SARL	58 612,76	
K DO BOURBON	12 000,00	

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Section d'investissement

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
KLAXON	2 500,00	
KONDOKI GUILLAUME	1 500,00	
KONPANI IBAO	18 234,10	
KRUGELL SARL	162 244,80	
LA BOUTIQUE DES LAVES	7 500,00	
LACAZE JEAN MARC	1 500,00	
LA CITE DES METIERS	65 632,70	
LACOUPURE	30 000,00	
LA FERME DU KILIMANDJARO	3 000,00	
LALANBIK CENTRE DE RESSOURCES PO	2 542,33	
LA MAISON DU LAURINA	1 196,84	
LANTANT ZAMALAK	1 507,00	
LASER PRO INFORMATIQUE SARL	116 000,00	
LA TABLE PAYSANNE AGNI	9 502,65	
LATERIT PRODUCTION	9 250,00	
LE CRI DE L OCEAN INDIEN	2 800,00	
LE DELICE POINT CHAUD	1,17	
LE GRILL VIRGINIE	904,90	
LEMILLE AURELIE ELAINE	2 020,00	
LEPINAY CAROLE	1 500,00	
LEPOIL SAMUEL	1 500,00	
LES AMIS DU PERE PEDRO A LA REUN	225 000,00	
LES EDITIONS DU CYCLONE	2 415,10	
LES ELECTROPICALES	2 100,00	
LES FILMS 123	15 000,00	
LES FILMS D ICI 2	62 500,00	
LES FILMS DU CYGNE	3 250,00	
LES RENCONTRES ALTERNATIVES	2 470,00	
LES VALSEURS	11 169,09	
LE VAN RA ANNE	1 500,00	
LEVIL GUILLAUME	1 500,00	
LIBRE SERVICE ARGINTHE	15 000,00	
LIBRE SERVICE MANGLOU	6 899,85	
LIBRE SERVIE CAMBUSTON	6 891,79	
LIGUE DE FORCE DE LA REUNION	800,00	
LIGUE DE JUDO DE LA REUNION	5 500,00	
LIGUE DE TRIATHLON	800,00	
LIGUE DE VOL LIBRE REUNION	4 000,00	
LIGUE NOUVELLE DE BADMINTON REUNIONNAIS	800,00	
LIGUE REGIONALE DE BASKET BALL	2 400,00	
LIGUE REUNION DES SPORTS DE CONTACT	600,00	
LIGUE REUNIONNAISE D AIKIDO ET BUDO	800,00	
LIGUE REUNIONNAISE D ATHLETISME	4 000,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE BOXE FRANCAISE SAVATE	1 500,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE CANYONING FFS	3 000,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE FOOTBALL	10 380,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE GOLF	1 000,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE HAND BALL	17 400,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE HOCKEY	4 000,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE MOTOCYCLISME	4 000,00	
LIGUE REUNIONNAISE D ESCRIME	3 200,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE SURF	13 333,20	
LIGUE REUNIONNAISE DE SURF	5 600,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE TENNIS	3 600,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE TIR A L ARC	1 200,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE VOILE	12 000,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE VOLLEY BALL	4 000,00	
LIGUE REUNION ROLLER SKATING	1 600,00	
LS COIFFURE LE SALON	18 900,00	

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Section d'investissement

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
LUCIE	2 769,00	
LYCEE AMBROISE VOLLARD	367 500,81	
LYCEE AMIRAL PIERRE BOUVET	214 599,00	
LYCEE ANTOINE ROUSSIN	177 736,04	
LYCEE BOIS D OLIVES	288 294,05	
LYCEE BOISJOLY POTIER	226 869,00	
LYCEE DE BELLEPIERRE	382 088,48	
LYCEE DE LA POSSESSION	116 308,49	
LYCEE DE STE SUZANNE	209 119,54	
LYCEE DE TROIS BASSINS	72 097,00	
LYCEE DE VINCENDO	105 611,05	
LYCEE EVARISTE DE PARNY	326 717,96	
LYCEE GEORGES BRASSENS	276 378,00	
LYCEE JEAN HINGLO	252 807,66	
LYCEE JEAN JOLY	138 763,00	
LYCEE LECONTE DE LISLE	264 062,50	
LYCEE LES AVIRONS ANTOINE DE ST	223 942,08	
LYCEE LE VERGER	151 473,40	
LYCEE LISLET GEOFFROY	248 464,36	
LYCEE LOUIS PAYEN	128 013,00	
LYCEE LPO DE BRAS FUSIL	127 762,77	
LYCEE MAHATMA GANDHI	163 861,13	
LYCEE NORD BOIS DE NEFLES	276 910,00	
LYCEE PAUL MOREAU	180 436,00	
LYCEE PIERRE LAGOURGUE	129 002,00	
LYCEE PIERRE POIVRE	3 750,00	
LYCEE PIERRE POIVRE	214 562,71	
LYCEE PRIVE CATHOLIQUE MAISON BL	5 069,00	
LYCEE PRIVE CATHOLIQUE SAINT CH	71 434,00	
LYCEE PRIVE DE SAINTE SUZANNE	41 745,00	
LYCEE PRIVE LEVAVASSEUR	25 110,55	
LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE EMI	246 441,00	
LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE HOR	220 120,00	
LYCEE PROFESSIONNEL AMIRAL LACAZE	90 803,00	
LYCEE PROFESSIONNEL DE ROCHES MA	293 119,07	
LYCEE PROFESSIONNEL DE ST PIERRE	279 047,17	
LYCEE PROFESSIONNEL HOTELIER LA	286 420,70	
LYCEE PROFESSIONNEL ISNELLE AMEL	176 410,00	
LYCEE PROFESSIONNEL JEAN PERRIN	236 829,64	
LYCEE PROFESSIONNEL JULIEN DE RO	147 416,06	
LYCEE PROFESSIONNEL LEON LEPERVA	180 396,00	
LYCEE PROFESSIONNEL L HORIZON	312 686,60	
LYCEE PROFESSIONNEL PATU DE ROSE	185 986,38	
LYCEE PROFESSIONNEL PAUL LANGEVI	103 780,00	
LYCEE PROFESSIONNEL SAINT FRANCO	28 277,00	
LYCEE PROFESSIONNEL VICTOR SCHOE	202 356,30	
LYCEE PROFESSIONNEL VUE BELLE	107 597,00	
LYCEE ROLAND GARROS	273 218,00	
LYCEE SAINT BENOIT IV	117 235,23	
LYCEE SAINT PAUL IV	120 416,81	
LYCEE SARDA GARRIGA	183 630,58	
LYCEE STELLA	129 720,99	
MADOU	395,45	
MAGAL FRANCOIS	3 000,00	
MAILLOT GERTRUDE	1 500,00	
MAIRIE DE BRAS PANON	1 641 329,15	
MAIRIE DE CILAOS	1 351 110,68	
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	305 221,76	
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	2 283 139,11	

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Section d'investissement

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	8 651,75	
MAIRIE DE LA POSSESSION	56 233,43	
MAIRIE DE LA POSSESSION	1 653 154,56	
MAIRIE DE L ENTRE DEUX	13 141,75	
MAIRIE DE L ENTRE DEUX	6 915,26	
MAIRIE DE L ETANG SALE	1 153 108,37	
MAIRIE DE MORONDAVA	99 756,00	
MAIRIE DE PETITE ILE	562 554,00	
MAIRIE DE PETITE ILE	2 802,25	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	11 871,39	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	636 293,98	
MAIRIE DE SAINT BENOIT	2 490 895,41	
MAIRIE DE SAINT DENIS	1 366,84	
MAIRIE DE SAINT DENIS	1 630 464,05	
MAIRIE DE SAINTE MARIE	1 462 887,97	
MAIRIE DE SAINTE ROSE	33 495,00	
MAIRIE DE SAINTE ROSE	1 060 308,64	
MAIRIE DE SAINTE SUZANNE	43 000,00	
MAIRIE DE SAINTE SUZANNE	97 517,61	
MAIRIE DE SAINT LEU	4 048,00	
MAIRIE DE SAINT LEU	242 394,60	
MAIRIE DE SAINT LOUIS	1 811 042,05	
MAIRIE DE SAINT PAUL	277 612,94	
MAIRIE DE SAINT PAUL	3 537 696,88	
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	568 336,14	
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	1 763 777,84	
MAIRIE DE SAINT PIERRE	259 821,69	
MAIRIE DE SAINT PIERRE	435 258,20	
MAIRIE DE SAINT PIERRE	33 000,00	
MAIRIE DE SALAZIE	106 214,55	
MAIRIE DE SALAZIE	2 429 890,19	
MAIRIE DE SALAZIE	106 345,26	
MAIRIE DES AVIRONS	98 968,30	
MAIRIE DE TROIS BASSINS	209 016,83	
MAIRIE DU PORT	57 140,65	
MAIRIE DU PORT	202 827,11	
MAIRIE DU TAMPON	2 747 351,29	
MAISON DU TOURISME DU SUD SAUVAG	3 177,55	
MANOURA FILMS	7 500,00	
MARKETING MANAGEMENT IO	4 620,16	
MARTIN OLIVIA	1 500,00	
MAYBE MOVIES	132 500,00	
MC DELTA T REUNION	5 000,00	
METALLERIE DE L OCEAN INDIEN	54 800,00	
MICRO SOLUCE	44 500,00	
MISSION LOCALE NORD	15 668,02	
MOUNIAMA JEAN DENIS	6 332,80	
MOUNIER BRUNO	0,00	
MOUTOU HENRY CLAUDE	1 400,00	
M T S I	65 000,00	
NATURE OCEAN INDIEN	21 644,72	
NAUTI CLUB LALEU	6 400,00	
NAWAR PRODUCTIONS	29 052,50	
NAZCA	1 500,00	
NOON	117 000,00	
NOVO LIBRIS	14 262,86	
NUWA SOLUTIONS INFORMATIQUES	22 272,78	
OCEINDIA SARL	16 000,00	
ODZ PLUS	5 500,00	

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Section d'investissement

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
OFFICE DE LANGUE CREOLE DE LA RE	3 400,00	
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU NORD DE LA REU	67 912,08	
OFFICE TOURISME DE L OUEST	41 203,46	
OI LA DANSE	216,81	
OTI EST OFFICE DE TOURISME INTER	10 000,00	
O TI MARCHE OUEST REUNION RESTAU	12 000,00	
OUSATILE	2 300,00	
PACT REUNION	5 139 007,67	
PALEATCHY SANJEEYANN	315,00	
PANAMA PRODUCTION	100 000,00	
PAROUMANOU GIOVANNI	1 900,00	
PATISSERIE LA PETITE ILE FLOTTAN	289,61	
PAVAN MIGLINE	272,30	
PAYET BRUNO	705,58	
PAYET ET RIVIERE	12 000,00	
PAYET SERGE	1 500,00	
PAYET STEPHANE	1 500,00	
PAYEUR REGIONAL REUNION	15 122,15	
PETIT A PETIT PRODUCTION SARL	4 000,00	
PIPANGAI PRODUCTION	7 500,00	
POIVRE ET CITRONNELLE	86 732,00	
POLE REGIONAL DES MUSIQUES ACTUE	50 600,00	
POLIGNE NICOLAS	1 400,00	
POUNIA ABEL WAZIS	1 400,00	
POUNIA MAYA KAMATY	1 400,00	
POUNOUSSAMY JEAN MARC	1 400,00	
PRAYA LILAN	1 400,00	
PREFABETON	117 840,04	
PRESSING FONTAINE FRERES	12 000,00	
PROTEZ NOUT ZARLOR	1 400,00	
PUBLIPRINT	67 639,92	
QUADRAN AGENCE OCEAN INDIEN	21 558,57	
QUEST ALEXIS	2 000,00	
QUI VIVE	15 000,00	
RADAR 974	2 800,00	
RAEBURN MICHAEL	1 500,00	
RAGOU JEAN PATRICK	5 158,13	
RAVATE DISTRIBUTION	166 300,00	
RAVATE SAINT ANDRE	23 500,00	
RAVATE SAVANNAH	41 500,00	
RDP INFORMATIQUE	25 500,00	
RECOVERING	0,00	
REGIE D ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUE	8 400,00	
REGIE ESPACE CULTUREL LECONTE DE LISLE	20 000,00	
REGIMENT SERVICE MILITAIRE ADAPTE DE LA REUNION	74 490,00	
REPAR MOBILE	3 500,00	
RESIDENCES HOTELIERES DU SOLEIL	13 130,59	
RESTAURANT CHEZ LOUNA	185,38	
RESTAURANT COTE SEINE KOVISIM GA	12 000,00	
REUNION DIFFUSIONS	8 000,00	
REUNION MAGMA FILMS PRODUCTION	1 957,63	
REUNIPUB	30 328,60	
REUNIWATT	24 521,52	
RICHARD KENAELLE	8 500,00	
RIESSER DANIEL	1 400,00	
ROBERT CHLOE	350,00	
ROCHE KRESS NIKOLAUS	1 500,00	
ROUSSELIN HUGO	1 500,00	
R SOFT	3 500,00	

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Section d'investissement

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
SAID OUMA MOHAMED	1 500,00	
SANOSI PRODUCTIONS	1 664,00	
SARL ABATTOIR DUCHEMAN ET GRONDI	56 464,30	
SARL CALICOCO	16 292,28	
SARL CHELONA	175 600,00	
SARL CLAIN RESTO LE COLORADO	2 835,80	
SARL CROCK LA POM	1 647,30	
SARL DAPH REUNION	12 000,00	
SARL DISTRIPC	1 967 700,00	
SARL DUPUY IMPORT EXPORT	3 451,30	
SARL EVIL WAYS PRODUCTIONS	17 500,00	
SARL GAIA SERVICES ET PROSPECTIV	5 400,00	
SARL INNOV CARRELAGE	5 103,90	
SARL LA KAZ	12 000,00	
SARL LA SASER	3 000,00	
SARL LEASECAR	3 500,00	
SARL LMK	55 331,48	
SARL MES GOURMANDISES	31 040,00	
SARL MILLET OCEAN INDIEN	15 239,33	
SARL MSND ARUMS	750 000,00	
SARL MWCONSEIL	1 500,00	
SARL OXYLYA	2 992,60	
SARL PAYET MANHATTAN FOOD	12 000,00	
SARL PRS	12 000,00	
SARL QUALICARRY	58 067,67	
SARL RELECTRO	22 500,00	
SARL RICARIC	2 500,00	
SARL SM DIS	83 000,00	
SARL SOCIETE INDUSTRIELLE DU NOR	2 864,46	
SARL VALAVIE	3 048,00	
SAS CENTRE COMMERCIAL DU TAMPON 2	68 500,00	
SAS EKONOV	4 191,60	
SAS FABEA LA BOUTIQUE DU BAMBOU	2 957,00	
SAS FLYR R	23 501,94	
SAS HYPER CK	249 000,00	
SAS MAKINGPROD	46 203,44	
SAS MASCARIIN	165 652,51	
SA SOLUTION SOLAIRE REUNION	3 836,76	
SAS OSCADI	29 337,56	
SASU TORSKAL	19 973,64	
SAUTRON CHRISTOPHE ALEXIS	1 000,00	
SCEA ELEVAGE DE L EST	12 000,00	
SCHTROCKBEN CIE	2 340,00	
SECURITE AUTOMATISME REUNION OCE	31 900,00	
SERY NICOLAS LOUIS	1 500,00	
SGPTS ROCS	19 516,74	
SHIELD OI	3 000,00	
SICA HABITAT REUNION	1 556 320,04	
SKI CLUB DE SAINT PAUL	4 000,00	
SNC ARDISIE	141 999,10	
SNC SYRACUSE 601	2 147,92	
SOBORIZ INDUSTRIE SA	58 658,68	
SOCIETE BOULANGERIE YONG SARL	349 100,00	
SOCIETE D ECONOMIE MIXTE AMENAGE	1 108 000,00	
SOCIETE D ECONOMIE MIXTE AMENAGE	29 699,28	
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU GIS	100 000,00	
SOCIETE DE TRANSFORMATION ELECTR	84 000,00	
SOCIETE D ETUDES ORNITHOLOGIQUES	33 257,59	
SOCIETE D HABITATIONS A LOYER MO	305 400,00	

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Section d'investissement

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
SOCIETE D HABITATIONS A LOYER MO	336 765,74	
SOCIETE DIONYSIENNE AMENAGEMENT	360 000,00	
SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEME	527 304,00	
SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEME	778 152,77	
SOCIETE OTE TUKTUK	3 000,00	
SOCIETE STMC	4 895,88	
SOGEELEC INFORMATIQUE	227 300,00	
SOLAMI	506 155,82	
SOLAR ELECTRIC OCEAN INDIEN	13 919,35	
SOLAR REUNION	738 497,79	
SOLIDARNUM	21 548,30	
SOLUTION TECHNIQUE INFORMATIQUE	34 600,00	
SPLA GRAND SUD	189 569,61	
SPL ASSISTANCE A LA FORMATION PR ADULTES REUNION	174 411,13	Locaux au sein du CPOI SAINT PIERRE
SPL ENERGIES REUNION	4 376 656,50	
SPL ENERGIES REUNION	88 454,14	
SPL ENERGIES REUNION	39 889,21	
STAR COMPUTER	1 500,00	
STUDIOTIC	4 547,33	
SUBARENT	12 000,00	
SUNZIL OCEAN INDIEN GROUPES TOTA	39 000,00	
SUPERPROD	107 500,00	
SUR UNE ETOILE	1 400,00	
SYNDICAT MIXTE DE PIERREFONDS	432 500,00	
SYNDICAT MIXTE PARC ROUTIER DE L	450 000,00	
SYRIUS REUNION	66 965,82	
TABLE ET CHAMBRE D HOTES LE GRAN	12 000,00	
TARIFFE STEPHANE	1 500,00	
TAVERNIER MATHIEU	3 000,00	
TECHNOSOL R	60 000,00	
TEC TEC PRODUCTION	11 500,00	
TER LA	910,00	
TERRITOIRE DE LA COTE OUEST	202 703,92	
TERRITOIRE DE LA COTE OUEST	29 835,75	
TESTAC ALIBERT	900,00	
THEATRE D AZUR	1 800,00	
THEATRE LES BAMBOUS	10 536,00	
THEATRENFANCE	450,00	
TITIC POULET	468,52	
TORGEMEN HOUGO	1 400,00	
TOTAL REUNION COMORES	20 160,00	
TROPIK ELEC	402 000,00	
TURPIN MONISE	1 138,28	
UDIR UNION POUR LA DEFENSE DE	600,00	
UFA APRUN FORMATION	5 630,76	
UNION NATIONALE DES SPORTS SCOLAIRES	2 000,00	
UNIVERSITE DE LA REUNION	447 751,76	
UNIVERSITE DE LA REUNION	182 348,27	
UNIVERS MULTI MEDIAS DU SUD	18 500,00	
UN MAILLOT PEUT EN CACHER UN AUT	1 576,00	
VEE GIOVANNI	600,00	
VELLEYEN GIOVANNI	1 400,00	
VERT M PROD	9 500,00	
VICE VERSA	10 362,77	
VIF INFORMATIQUE	51 000,00	
VIGILANCE TERRE 974 EX ASSOCIATI	18 160,00	
VINDEMIA	1 569 100,00	
V V GRAPHISME ET WEBDESIGN	460,20	
WAGNER THERIC WILLIAM RENE	12 000,00	

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS**Section d'investissement**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
WEDO IT	2 900,00	
WE FILM	22 500,00	
YAMZAKI MASAMI	600,00	
YOURTES EN SCENE	4 000,00	
ZEBULO EDITIONS	989,90	
	90 890 734,86	

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

ASSOCIATION	MICRO-REGION	COMMUNE	DATE DE CPERMA	MONTANTS ENGAGÉS CPERMA
Association Regroupement Unité CO-DÉVELOPPEMENT	NORD	SAINT DENIS	21/02/2017	144 434,00 €
Association Regroupement Unité CO-DÉVELOPPEMENT	NORD	SAINT DENIS	21/02/2017	144 434,00 €
Association Regroupement Unité CO-DÉVELOPPEMENT	NORD	SAINT DENIS	21/02/2017	144 434,00 €
Association pour le Développement des échanges Socio Interculturel Réunionnais (ADESIR)	NORD	SAINTE MARIE	30/05/2017	88 590,00 €
Association pour le Développement des échanges Socio Interculturel Réunionnais (ADESIR)	NORD	SAINTE MARIE	30/05/2017	115 834,00 €
Association Réussir le Développement de Bourbon (ARDB)	NORD	SAINTE MARIE	30/05/2017	227 524,00 €
Associations Familles Solidaires (AFS)	NORD	SAINTE SUZANNE	30/05/2017	88 590,00 €
Association pour le Développement de l'Espérance (ADE)	NORD	SAINTE MARIE	30/05/2017	241 146,00 €
Association pour le Développement de l'Espérance (ADE)	NORD	SAINTE MARIE	30/05/2017	102 212,00 €
Association pour le Développement de l'Espérance (ADE)	NORD	SAINTE MARIE	30/05/2017	144 434,00 €
Association de Proximité de Sainte-Marie (APSM)	NORD	SAINTE MARIE	30/05/2017	164 868,00 €
Association Actions de Proximité de Sainte-Marie (APSM)	NORD	SAINTE MARIE	30/05/2017	102 212,00 €
Association insertion socio Culturelle Sportive du Chaudron (AISCSS)	NORD	SAINT DENIS	30/05/2017	185 302,00 €
Association pour le Développement des échanges Socio Interculturel Réunionnais (ADESIR)	NORD	SAINTE MARIE	30/05/2017	171 679,00 €
Association de la Réunion pour l'Insertion et la Formation (ARIF)	NORD	SAINTE SUZANNE	30/05/2017	144 434,00 €
Association Rond point des Manguiers (ARPM)	NORD	SAINT DENIS	30/05/2017	144 434,00 €
Association de Proximité de Sainte-Marie (APSM)	NORD	SAINTE MARIE	17/10/17	62 317,20 €
Association de Proximité de Sainte-Marie (APSM)	NORD	SAINTE MARIE	17/10/17	48 694,80 €
Association pour le Développement de l'Espérance (ADE)	NORD	SAINTE MARIE	17/10/17	78 267,20 €
Association pour le Développement des échanges Socio Interculturel Réunionnais (ADESIR)	NORD	SAINTE MARIE	17/10/17	91 889,60 €
Association Réussir le Développement de Bourbon (ARDB)	NORD	SAINTE MARIE	17/10/17	78 267,20 €
ARCT	NORD	SAINT DENIS	17/10/17	78 267,20 €
Association pour le Développement des échanges Socio Interculturel Réunionnais (ADESIR)	NORD	SAINTE MARIE	17/10/17	48 694,80 €
Association Rond Point des Manguiers (ARPM)	NORD	SAINT DENIS	17/10/17	48 694,80 €
Association de Proximité de Sainte-Marie (APSM)	NORD	SAINTE MARIE	17/10/17	78 267,20 €
Association pour le Développement des échanges Socio Interculturel Réunionnais (ADESIR)	NORD	SAINTE MARIE	17/10/17	91 889,60 €
Association pour le Développement des échanges Socio Interculturel Réunionnais (ADESIR)	NORD	SAINTE MARIE	17/10/17	48 694,80 €
Association Réussir le Développement de Bourbon (ARDB)	NORD	SAINTE MARIE	17/10/17	41 883,60 €
Total général Engagé CPERMA				3 150 389,00 €

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018

ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

SLO

ASSOCIATION	MICRO-REGION	COMMUNE	DATE DE CPERMA	MONTANTS ENGAGÉS
Association Sun'Lazes (ASL)	EST	SALAZIE	21/02/2017	
Association Sun'Lazes (ASL)	EST	SALAZIE	21/02/2017	
Association Agir Pou Nout Tout (APNT)	EST	BRAS PANON	30/05/2017	74 967,00 €
Association Agir Pou Nout Tout (APNT)	EST	BRAS PANON	30/05/2017	74 967,00 €
Association Les Béliers	EST	SAINTE ROSE	30/05/2017	283 369,00 €
Association Insertion solidarité Formation (AISF)	EST	SAINT ANDRE	30/05/2017	144 434,00 €
Association pour la Protection des milieux Naturels de l'Est (APMNEST)	EST	BRAS PANON	30/05/2017	74 967,00 €
Association pour la Protection des milieux Naturels de l'Est (APMNEST)	EST	BRAS PANON	30/05/2017	88 590,00 €
Association pour la Protection des milieux Naturels de l'Est (APMNEST)	EST	BRAS PANON	30/05/2017	123 323,00 €
Association pour la Protection des milieux Naturels de l'Est (APMNEST)	EST	BRAS PANON	30/05/2017	74 967,00 €
Association pour la Protection des milieux Naturels de l'Est (APMNEST)	EST	BRAS PANON	30/05/2017	164 868,00 €
Association Environnement Valorisation Animation (EVA)	EST	SALAZIE	30/05/2017	74 967,00 €
Association Environnement Valorisation Animation (EVA)	EST	SALAZIE	30/05/2017	74 967,00 €
Association Environnement Valorisation Animation (EVA)	EST	SALAZIE	30/05/2017	74 967,00 €
Association Environnement Valorisation Animation (EVA)	EST	SALAZIE	30/05/2017	74 967,00 €
Association Environnement Valorisation Animation (EVA)	EST	SALAZIE	30/05/2017	74 967,00 €
Association Environnement Valorisation Animation (EVA)	EST	SALAZIE	30/05/2017	74 967,00 €
Association Accueil Formation Insertion Sociale (AFIS)	EST	SAINT ANDRE	30/05/2017	283 369,00 €
Association Tiembo Largue Pa (ATLP)	EST	SAINT ANDRE	30/05/2017	88 590,00 €
Association Domaine Des Tourelles (ADT)	EST	PLAINE DES PALMISTES	30/05/2017	74 967,00 €
Association Agir Pou Nout Tout (APNT)	EST	BRAS PANON	30/05/2017	74 967,00 €
Association Agir Pou Nout Tout (APNT)	EST	BRAS PANON	30/05/2017	74 967,00 €
Association des Pêcheurs de Bichiques de la Rivière des Roches (APBRR)	EST	SAINT BENOIT	17/10/17	78 267,20 €
Association des Pêcheurs de Bichiques de la Rivière des Roches (APBRR)	EST	SAINT BENOIT	17/10/17	48 694,80 €
Association Economie Sociale et Solidaire de l'Océan Indien (AESSOI)	EST	SAINT ANDRE	17/10/17	55 506,00 €
Association Environnement Valorisation Animation (EVA)	EST	SALAZIE	17/10/17	41 883,60 €
Association Environnement Valorisation Animation (EVA)	EST	SALAZIE	17/10/17	41 883,60 €
Association Environnement Valorisation Animation (EVA)	EST	SALAZIE	17/10/17	41 883,60 €
Association Insertion Formation Solidarité (AISF)	EST	SAINT ANDRE	17/10/17	48 694,80 €
Association Insertion Formation Solidarité (AISF)	EST	SAINT ANDRE	17/10/17	48 694,80 €
Association Insertion Formation Solidarité (AISF)	EST	SAINT ANDRE	17/10/17	48 694,80 €
Association Bénédicte de Développement Economique et Culturel (ABDEC)	EST	SAINT BENOIT	17/10/17	52 100,40 €
Association Service de Proximité (ASP)	EST	SAINT BENOIT	17/10/17	91 889,60 €
Association pays d'Accueil de Salazie (APAS)	EST	SALAZIE	17/10/17	55 506,00 €
Association Accueil Formation Insertion Sociale (AFIS)	EST	SAINT ANDRE	17/10/17	48 694,80 €
Association Insertion Formation Solidarité (AISF)	EST	SAINT ANDRE	17/10/17	85 078,40 €
Association Aides et Conseils à Tous pour l'insertion et la Formation (AACTIF)	EST	SAINT ANDRE	17/10/17	88 484,00 €
Association Aides et Conseils à Tous pour l'insertion et la Formation (AACTIF)	EST	BRAS PANON	17/10/17	48 694,80 €
Association Plaisirs Rando 2P (APR2 P)	EST	PLAINE DES PALMISTES	17/10/17	48 694,80 €
Association Pour L'insertion, La Formation Et De L'emploi (AIFE)	EST	SAINT ANDRE	17/10/17	88 484,00 €
Association Pour L'insertion, La Formation Et De L'emploi (AIFE)	EST	SAINT ANDRE	17/10/17	48 694,80 €
Association Pour L'insertion, La Formation Et De L'emploi (AIFE)	EST	SAINT ANDRE	17/10/17	55 506,00 €
			Total général Engagé CPERMA	3 619 636,80 €

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018

SLO

ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

ASSOCIATION	MICRO-REGION	COMMUNE	DATE DE CPERMA	MONTANTS ENGAGES	Pr
BAC REUNION	SUD	LE TAMPON	21/02/2017	88 590,00 €	Chantiers Emplois Verts: mise à disposition gratuite de deux parcelles au Tampon - Lieudit Coin Tranquille - Pour la durée du chantier
BAC REUNION	SUD	LE TAMPON	21/02/2017	164 868,00 €	
BAC REUNION	SUD	LE TAMPON	21/02/2017	144 434,00 €	
BAC REUNION	SUD	LE TAMPON	21/02/2017	74 967,00 €	
BAC REUNION	SUD	LE TAMPON	21/02/2017	95 401,00 €	
Association Socio Culturelle et Sportive de la Ravine Blanche Colorado (ASCSRBC)	SUD	LE TAMPON	21/02/2017	144 434,00 €	
TI KAZE BIENVENUE	SUD	LE TAMPON	21/02/2017	88 590,00 €	Chantiers Emplois Verts: mise à disposition gratuite de deux parcelles au Tampon - Lieudit Coin Tranquille - Pour la durée du chantier
AVE2M	SUD	LE TAMPON	21/02/2017	115 834,00 €	
KAFE GRIYE	SUD	ETANG SALE	21/02/2017	144 434,00 €	Chantiers Emplois Verts: mise à disposition gratuite portion d'une parcelle - Site de l'ARDA - ETANG SALE
Association pour le Développement et protection des Makes (ADPM)	SUD	SAINT LOUIS	30/05/2017	109 023,00 €	
Pays d'accueil du Sud Sauvage (PASS)	SUD	SAINT JOSEPH	30/05/2017	74 967,00 €	
Pays d'accueil du Sud Sauvage (PASS)	SUD	PETITE ILE	30/05/2017	74 967,00 €	
Pays d'accueil du Sud Sauvage (PASS)	SUD	PETITE ILE	30/05/2017	74 967,00 €	
Association Grand Serré Réuni (AGSR)	SUD	SAINT LOUIS	30/05/2017	109 023,00 €	
Gol les Hauts Aménagement et Propreté (GHAP)	SUD	SAINT LOUIS	30/05/2017	144 434,00 €	
Association Pêcheurs Golets	SUD	SAINT PIERRE	30/05/2017	88 590,00 €	
Association Office Municipal Développement Agricole Rural (OMDAR)	SUD	SAINT PIERRE	17/10/17	105 512,00 €	
Association Union des Citoyens Actifs du Sud (UCAS)	SUD	SAINT PIERRE	17/10/17	55 506,00 €	
Association Socio Culturelle et Sportive de la Ravine Blanche Colorado (ASCSRBC)	SUD	LE TAMPON	17/10/17	135 084,40 €	
CASE plaine des grègues	SUD	SAINT JOSEPH	17/10/17	48 694,80 €	
CASE plaine des grègues	SUD	SAINT JOSEPH	17/10/17	48 694,80 €	
CASE plaine des grègues	SUD	SAINT JOSEPH	17/10/17	48 694,80 €	
ADDEES	SUD	ETANG SALE	17/10/17	48 694,80 €	
ADDEES	SUD	ETANG SALE	17/10/17	48 694,80 €	
ADDEES	SUD	ETANG SALE	17/10/17	48 694,80 €	
ADDEES	SUD	ETANG SALE	17/10/17	78 267,20 €	
Association pour le Développement et protection des Makes (ADPM)	SUD	SAINT LOUIS	17/10/17	45 289,20 €	
BAC REUNION	SUD	SAINT PHILIPPE	17/10/17	78 267,20 €	
BAC REUNION	SUD	SAINT PHILIPPE	17/10/17	78 267,20 €	
EDUCA PI	SUD	PETITE ILE	17/10/17	78 267,20 €	
Pays d'accueil du Sud Sauvage (PASS)	SUD	SAINT JOSEPH	17/10/17	38 478,00 €	
Pays d'accueil du Sud Sauvage (PASS)	SUD	SAINT JOSEPH	17/10/17	38 478,00 €	
Pays d'accueil du Sud Sauvage (PASS)	SUD	SAINT JOSEPH	17/10/17	48 694,80 €	
HIBISCUS	SUD	SAINT PIERRE	17/10/17	48 694,80 €	Chantiers Emplois Verts: mise à disposition gratuite de 3 parcelles à Saint-Leu - Lieudit Stella Matutina - Pour la durée du chantier
Association Réunionnaise pour le Développement de l'Insertion (ARDI)	SUD	SAINT LOUIS	17/10/17	55 506,00 €	
Valorisation de l'Environnement à la Rivière (VER)	SUD	SAINT LOUIS	17/10/17	78 267,20 €	
Valorisation de l'Environnement à la Rivière (VER)	SUD	SAINT LOUIS	17/10/17	78 267,20 €	
Valorisation de l'Environnement à la Rivière (VER)	SUD	SAINT LOUIS	17/10/17	78 267,20 €	
TI KAZE BIENVENUE	SUD	LE TAMPON	17/10/17	48 694,80 €	
Nénuphar 450	SUD	SAINT LOUIS	17/10/17	78 267,20 €	
Nénuphar 450	SUD	SAINT LOUIS	17/10/17	78 267,20 €	
Nénuphar 450	SUD	SAINT LOUIS	17/10/17	48 694,80 €	
Association Union des Citoyens Actifs du Sud (UCAS)	SUD	SAINT PIERRE	17/10/17	55 506,00 €	
HIBISCUS	SUD	SAINT PIERRE	17/10/17	48 694,80 €	
HIBISCUS	SUD	SAINT PIERRE	17/10/17	48 694,80 €	
Association Gran Pie Coco	SUD	SAINT PIERRE	17/10/17	91 889,60 €	
Espace Associatif Palmiste Rouge (ESAP)	SUD	CILAOS	17/10/17	55 506,00 €	
Espace Associatif Palmiste Rouge (ESAP)	SUD	CILAOS	17/10/17	55 506,00 €	
TI KAZE BIENVENUE	SUD	LE TAMPON	17/10/17	78 267,20 €	
TI KAZE BIENVENUE	SUD	LE TAMPON	17/10/17	55 506,00 €	
Gol les Hauts Aménagement et Propreté (GHAP)	SUD	SAINT LOUIS	17/10/17	41 883,60 €	
Gol les Hauts Aménagement et Propreté (GHAP)	SUD	SAINT LOUIS	17/10/17	78 267,20 €	
Total général Engagé CPERMA				4 012 450,60 €	

Reçu en préfecture le 04/07/2018

à disposition gratuite de d'une parcelle au

Affiché le 04/07/2018

SLO

ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

ASSOCIATION	MICRO-REGION	COMMUNE	DATE DE CPERMA	MONTANTS ENGAGES	Prestation en nature
Association Saint Leu en Avant	OUEST	SAINT LEU	21/02/2017	102 212,00 €	
Association Saint Leu en Avant	OUEST	SAINT LEU	21/02/2017	144 434,00 €	
Association Saint Leu en Avant	OUEST	SAINT LEU	21/02/2017	88 590,00 €	
Piton Saint Leu lève la tête	OUEST	SAINT LEU	21/02/2017	144 434,00 €	Chantiers Emplois Verts: mise à disposition gratuite portion de CD 261 - SAINT LEU POINTE DES CHATEAUX / mise à disposition gratuite portion 6 parcelles - GRAND STELLA SAINT LEU
Piton Saint Leu lève la tête	OUEST	SAINT LEU	21/02/2017	144 434,00 €	
Association Centre d'insertion Sportive et Culturelle du Bernica (CISCB)	OUEST	SAINT PAUL	30/05/2017	74 967,00 €	
Association Réunionnaise pour le Développement de l'insertion (ARDI)	OUEST	TROIS BASSINS	30/05/2017	88 590,00 €	
Piton Saint Leu lève la Tête	OUEST	SAINT LEU	17/10/17	91 889,60 €	
Association Respect pour la Nature	OUEST	SAINT PAUL	17/10/17	52 100,40 €	
OXYGENE	OUEST	TROIS BASSINS	17/10/17	119 134,40 €	
Association Centre d'insertion sportive et culturelle du Bernica (CISCB)	OUEST	SAINT PAUL	17/10/17	38 478,00 €	
Association Pour le Développement des Hauts (ADH)	OUEST	TROIS BASSINS	17/10/17	78 267,20 €	
Association Mouvement Solidaire Portoïis (MSP)	OUEST	LE PORT	17/10/17	114 650,80 €	
Association Développement de la Possession (ADP)	OUEST	LA POSSESSION	17/10/17	41 883,60 €	Chantiers Emplois Verts: mise à disposition gratuite de 9 parcelles à la Possession - Lieudit Coin Ravine à Malheur
Association Baie des Pirates	OUEST	SAINT PAUL	17/10/17	91 889,60 €	
Association Baie des Pirates	OUEST	SAINT PAUL	17/10/17	91 889,60 €	
Association Baie des Pirates	OUEST	SAINT PAUL	17/10/17	48 694,80 €	
Association Développement de la Possession (ADP)	OUEST	LA POSSESSION	17/10/17	78 267,20 €	
Association Pour le Développement des Hauts (ADH)	OUEST	SAINT LEU	17/10/17	48 694,80 €	
Association Développement de la Possession (ADP)	OUEST	LA POSSESSION	17/10/17	41 883,60 €	
HIBISCUS	OUEST	SAINT LEU	17/10/17	78 267,20 €	
Association Réunionnaise pour le Développement de l'insertion (ARDI)	OUEST	TROIS BASSINS	17/10/17	41 883,60 €	
Association MSP (Mouvement Solidaire Portoïis)	OUEST	LE PORT	17/10/17	78 267,20 €	
Association Développement des Mascareignes (ADM)	OUEST	SAINT PAUL	17/10/17	48 694,80 €	
Association 3 I	OUEST	LA POSSESSION	17/10/17	55 506,00 €	
Total général Engagé CPERMA				2 028 003,40 €	

CONCOURS DELEGUES ASP – EXERCICE 2017

ORGANISMES	OBJET INTERVENTION	Montant versé
ASFA	SOL AC2-ASFA 2016-CV20160562-SUBV FCT	72 454,61
ASFA	AC3 100%-ASFA 2016-CV20161222-SUBV FCT	434 727,65
CFA OGEC	VST INT-CV20151511-PRG APP15-OGEC LEV- F	57 114,96
CFA FMFR	VERS INT - PROG APP 2016 - CFA FMFR	67 795,78
CFAA ST JOSEPH	AC1 80%-CFAST-JOSEPH2015-CV20151634-SUBA	1 386,82
CFAA ST JOSEPH	VER INT-CFAA ST JO 2016-CV20161684-SUB A	112 507,52
CFAA ST JOSEPH	VERS INT-CFAA ST JO 2015-CV20151508-SUB	103 155,38
CFAA ST PAUL	VERS INTER-CFA ST-PAUL 2015-CV20151510-A	115 781,48
CFAA ST PAUL	VERS INT-PROG APP AGRIC 2016-CFAA ST PAU	138 081,79
CFAA ST PAUL	AC3-CFAA ST PAUL 2016-CV20161344-SUBV AP	40 586,82
CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE	VERS INT-CCIR CENCH 16-CV20161686-SUB AP	342 262,10
CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE	SOL DEF-CCIR CO&SER 15-CV20151505-SUB AP	64 937,15
CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE	SOL DEF-CCIR CENCHOR 15-CV20151506-SUB A	303 585,85
CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE	VERS INTER-CCIR COM&SERV16-CV20161715-AP	1 136 448,30
CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE	VSMT INT-CV20151506-CENCHOR-PRG APP15-FC	340 292,50
CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE	VER INT-CV20151505-CCIR C&S-PRG APP015-F	917 627,50
CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE	AC2 100%-CCIR EGCR2016-CV20161292-SUBV F	312 849,95
CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE	SOL AC1-CCIR 2016-CV20160571-SUBV FCT	201 117,82
CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT	AC3 100%-CMAR 2015-CV20151384-SUBV FCT	202 101,15
CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT	SOL - CMAR 2012 - CV20120945-SUBV APP	59 264,81
CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT	VST INT-CV20161345-PRG MPA-2016-CMAR-FCT	215 786,50
CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT	AC2 100%-CMAR 2016-CV20160589-SUBV APP	71 928,84
CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT	2&3E VST-CV20141651-PRG FO PEINT2015-CMA	108 278,72
CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT	AC 1 80%-CMAR 2017-CV20151638-APP	10 598,40
CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT	AC3 100%-CMAR 2016-CV20161294-SUBV FCT	176 373,67
ECOLE APPRENTISSAGE MARITIME	AC2 100%-EAM 2016-CV20161293-SUBV FCT	65 510,85
ECOLE APPRENTISSAGE MARITIME	SOL AC1-EAM 2016-CV20160570-SUBV FCT	42 114,12
ECOLE APPRENTISSAGE MARITIME	SLDE AC1 - EAM 2015 - CV 20151286 - FCT	29 947,82
ECOLE DES METIERS D'ACCOMPAGNEMENT A LA PERSONNE (EMAP)	AC2 100%-EMAP 2016-CV20161223-SUBV FCT	305 800,93
ILOI	VERS INT-ILOI 2016-CV20170236-SUBV FCT	712 443,81
ILOI	SOL AC2-ILOI 2016-CV20160739-SUBV FCT	94 178,91
ILOI	VST INTER80%-ILOI2015/16-CV20151628-SUB	160 249,57
IRTS	AC1 30% - DEIS 2016 - IRTS	13 500,00
IRTS	AC1-2-3 90% - CAFERUIS ET CAFDES 2016 -	66 780,00
IRTS	VST INT-CV20161413-PRG FO SOCIAL-IRTS-IN	589 907,08
IRTS	SOL DEF-IRTS 2015-CV20151644-SUBV FCT	303 865,86
TOTAL		7 991 345,02 €

Commune	SIREN	Population	N° programme	Libellé du programme	Objet	Mandaté	Mandaté/ha
MAIRIE DE BRAS PANON	21974002400019	12895	P150-0013	EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	Solde CV20140817 - Rénova	170 489,18	13,90
MAIRIE DE BRAS PANON	21974002400019	12895	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Solde CV20130419 Plateau d	270 191,76	2,23
MAIRIE DE BRAS PANON	21974002400019	12895	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Acompte 2 - CV20131360 - Création salle	508 988,32	39,47
MAIRIE DE BRAS PANON	21974002400019	12895	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Solde - CV20150790 - Sol gymnase Paul Mo	199 506,74	15,47
MAIRIE DE BRAS PANON	21974002400019	12895	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Solde - CV20160865 - Restauration église	47 000,44	3,64
MAIRIE DE BRAS PANON	21974002400019	12895	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Acompte n°1 CV20160187 Bras Panon Tx réh	432 941,07	33,57
MAIRIE DE BRAS PANON	21974002400019	12895	A130-0002	AIDES A L'ANIMATION ECONOMIQUE	SOLDE - FOIRE AGRICOLE BRAS PANON 2016	50 000,00	3,88
						1 691 329,15	131,16

Commune	SIREN	Population	N° programme	Libellé du programme	Objet	Mandaté	Mandaté/ha
MAIRIE DE CILAOS	21974024800014	5438	P210-0003	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - AMENAGEMENT	SOLDE CV20150792 CILAOS ASSAINIS. MATARU	233 120,04	42,87
MAIRIE DE CILAOS	21974024800014	5438	P210-0003	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - AMENAGEMENT	Solde - Assainissement ch. Mûriers-Benjo	194 468,95	35,76
MAIRIE DE CILAOS	21974024800014	5438	P210-0003	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - AMENAGEMENT	Acompte n°2 - CV20150796 Cilaos Tx assai	198 859,79	36,57
MAIRIE DE CILAOS	21974024800014	5438	P210-0003	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - AMENAGEMENT	AC N°1 CV20160860 CILAOS AMENAGT STATION	20 121,75	3,70
MAIRIE DE CILAOS	21974024800014	5438	P210-0006	PRR II - AMENAGEMENT BATIMENT	Solde - Assainissement ch. Mûriers-Benjo	154 514,00	28,41
MAIRIE DE CILAOS	21974024800014	5438	P210-0006	PRR II - AMENAGEMENT BATIMENT	SOLDE CV20170525 CILAOS ASSAINIS.MATARUM	157 596,00	28,98
MAIRIE DE CILAOS	21974024800014	5438	P210-0006	PRR II - AMENAGEMENT BATIMENT	Acompte 1 - CV 20171229 - Extension Mair	392 430,15	72,16
MAIRIE DE CILAOS	21974024800014	5438	A130-0002	AIDES A L'ANIMATION ECONOMIQUE	SOLDE PRORATA - FETE DE LA LENTILLE 2016	22 560,92	4,15
						1 373 671,60	252,61

Commune	SIREN	Population	N° programme	Libellé du programme	Objet	Mandaté	Mandaté/ha
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	21974006500012	6245	P150-0004	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS COMMUNES	AVENANT CV DCPC20120070 SOLDE SUBV	48 000,00	7,69
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	21974006500012	6245	P150-0004	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS COMMUNES	CV 20120070 - 80% SUBV	192 000,00	30,74
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	21974006500012	6245	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Solde CV20141544 Plaine des Palmistes Eu	65 221,76	10,44
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	21974006500012	6245	P150-0013	EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	Solde CV20141543 - Restructuration Boulo	155 918,65	24,97
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	21974006500012	6245	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Solde CV20141543 - Restructuration Boulo	21 307,55	3,41
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	21974006500012	6245	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Acompte 2 - CV20150816 - réhabilitation	547 920,30	87,74
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	21974006500012	6245	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Acompte n°2 CV20150817 Plaine des Palmis	601 284,00	96,28
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	21974006500012	6245	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Solde CV20121616 Ecole 1er village Zulmé	674 784,80	108,05
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	21974006500012	6245	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Solde CV20160189 Aménagement trottoirs é	67 329,32	10,78
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	21974006500012	6245	P210-0004	PLAN RELANCE REGIONAL II COMMUNES - CULTURE ET SPORT	A2+SOLDE - CV20160188 Aménagement et tra	100 509,50	16,09
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	21974006500012	6245	P210-0004	PLAN RELANCE REGIONAL II COMMUNES - CULTURE ET SPORT	AC N°2 DE 30% PLAINE DES PALMISTES CV201	114 084,99	18,27
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	21974006500012	6245	P140-0004	AMENAGEMENT RURAL ET BOURG	Acompte 1 CPN Région	8 651,75	1,39
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	21974006500012	6245	A130-0002	AIDES A L'ANIMATION ECONOMIQUE	SOLDE - FETE DES GOYAVIERS 2016	25 000,00	4,00
						2 622 012,62	419,86

Commune	SIREN	Population	N° programme	Libellé du programme	Objet	Mandaté	Mandaté/ha
MAIRIE DE LA POSSESSION	21974008100019	33106	P160-0008	SUBVENTION AUX COMMUNES TRAVAUX ROUTES NATIONALES	CV13/1075 AC3 INTERFACES NRL/RN1	56 233,43	1,70
MAIRIE DE LA POSSESSION	21974008100019	33106	P160-0017	PISTES RIVIERE DES GALETS	CV16/1495 MAINT. ETAT PISTE RIV. DES GAL	186 301,87	5,63
MAIRIE DE LA POSSESSION	21974008100019	33106	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Acompte 2 - CV20141547 - Réhabilitation	252 000,00	7,61
MAIRIE DE LA POSSESSION	21974008100019	33106	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Acompte 2 - CV20160875 - Rénovation stad	93 930,16	2,84
MAIRIE DE LA POSSESSION	21974008100019	33106	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Sole au prorata - CV20160875 - Rénovatio	82 186,27	2,48
MAIRIE DE LA POSSESSION	21974008100019	33106	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Acompte 2 - CV20121617 - Ecole Paul Élua	90 586,41	2,74
MAIRIE DE LA POSSESSION	21974008100019	33106	P210-0003	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - AMENAGEMENT	ACOMPTÉ 2 CV 20140011 OPERATION COEUR DE	240 149,85	7,25
MAIRIE DE LA POSSESSION	21974008100019	33106	P210-0003	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - AMENAGEMENT	ACOMPTÉ 2 CV 20141609 OP COEUR DE VILLE	708 000,00	21,39
						1 709 387,99	51,63

Commune	SIREN	Population	N° programme	Libellé du programme	Objet	Mandaté	Mandaté/ha b
MAIRIE DE L ENTRE DEUX	21974003200012	6848	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	CV20130422 Acompte 2 ENT		
MAIRIE DE L ENTRE DEUX	21974003200012	6848	P150-0013	EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	CV20131375 Acompte 2 ENT		
MAIRIE DE L ETANG SALE	21974004000015	14549	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Solde CV20130423 - Réhab Complexe Centen	732 641,82	50,36
MAIRIE DE L ETANG SALE	21974004000015	14549	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Solde CV20130423 - Réhabilitation comple	212 762,89	14,62
MAIRIE DE L ETANG SALE	21974004000015	14549	P210-0004	PLAN RELANCE REGIONAL II COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Acompte 1 - CV20160868 - Réalisation pla	131 528,56	9,04
MAIRIE DE L ETANG SALE	21974004000015	14549	P210-0004	PLAN RELANCE REGIONAL II COMMUNES - CULTURE ET SPORT	AC N°1 50% CV20170529 ETANG SALE REHAB.C	76 175,10	5,24
						1 173 165,38	80,64

Commune	SIREN	Population	N° programme	Libellé du programme	Objet	Mandaté	Mandaté/ha b
MAIRIE DE PETITE ILE	21974005700019	12255	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	AC N°2 DE 30% CMNE PETITE ILE CV20150809	402 300,00	32,83
MAIRIE DE PETITE ILE	21974005700019	12255	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	AC N°2 DE 30% CMNE PETITE ILE CV20150808	160 254,00	13,08
MAIRIE DE PETITE ILE	21974005700019	12255	P208-0002	SUBVENTIONS ENERGIE - AIDES AUX ENTREPRISES	Solde REGION RE0010331	2 802,25	0,23
MAIRIE DE PETITE ILE	21974005700019	12255	A130-0002	AIDES A L'ANIMATION ECONOMIQUE	totalité prorata - fête de l'ail 2016	7 069,99	0,58
						572 426,24	46,71

Commune	SIREN	Population	N° programme	Libellé du programme	Objet	Mandaté	Mandaté/ha b
MAIRIE DE SAINT ANDRE	21974009900011	56195	P151-0001	SUBVENTIONS CONSTRUCTIONS-RENOVATIONS	CV N°20141489 - Solde de la Sub	2 800,00	0,05
MAIRIE DE SAINT ANDRE	21974009900011	56195	P151-0001	SUBVENTIONS CONSTRUCTIONS-RENOVATIONS	CV N°20150245 - Solde de la Sub	4 071,39	0,07
MAIRIE DE SAINT ANDRE	21974009900011	56195	P151-0001	SUBVENTIONS CONSTRUCTIONS-RENOVATIONS	Conv. n°20150959 - Solde de la subv.	5 000,00	0,09
MAIRIE DE SAINT ANDRE	21974009900011	56195	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Solde prorata - CV20110842 - Gymnase Béd	230 032,92	4,09
MAIRIE DE SAINT ANDRE	21974009900011	56195	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Solde CV20141614 St André JIOI Debré et	108 661,19	1,93
MAIRIE DE SAINT ANDRE	21974009900011	56195	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	SOLDE en l'état - CV20121193 - Réfection	24 710,43	0,44
MAIRIE DE SAINT ANDRE	21974009900011	56195	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Acompte 2 - CV20140825 - Réhabilitation	109 361,92	1,95
MAIRIE DE SAINT ANDRE	21974009900011	56195	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Acompte 1 - CV20150822 - fourniture et p	25 000,00	0,44
MAIRIE DE SAINT ANDRE	21974009900011	56195	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Acompte 2 - CV20150823 - Divers travaux	23 454,75	0,42
MAIRIE DE SAINT ANDRE	21974009900011	56195	P210-0004	PLAN RELANCE REGIONAL II COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Acompte 1 - CV20170535 - Gymnase Mille R	115 072,77	2,05
MAIRIE DE SAINT ANDRE	21974009900011	56195	A130-0002	AIDES A L'ANIMATION ECONOMIQUE	SOLDE PRORATA - FESTI PLANTES 2016	19 142,70	0,34
						667 308,07	11,87

Commune	SIREN	Population	N° programme	Libellé du programme	Objet	Mandaté	Mandaté/ha b
MAIRIE DE SAINT BENOIT	21974010700012	38287	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Acompte 2 - CV20150828 St-Benoit Réhabil	133 707,00	3,49
MAIRIE DE SAINT BENOIT	21974010700012	38287	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Acompte 1 - Théâtre les Bambous - CV2015	470 197,26	12,28
MAIRIE DE SAINT BENOIT	21974010700012	38287	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	ACOMPTÉ 2 - CV20131383 École Rive Gauche	408 348,00	10,67
MAIRIE DE SAINT BENOIT	21974010700012	38287	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Acompte 1 complémentaire CV20141557 Reco	28 867,97	0,75
MAIRIE DE SAINT BENOIT	21974010700012	38287	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Acompte 2 - GS Denise Salai - CV20141557	1 421 308,15	37,12
MAIRIE DE SAINT BENOIT	21974010700012	38287	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Acompte compl sur Lot 10 - Cv20141557 -	28 467,03	0,74
MAIRIE DE SAINT BENOIT	21974010700012	38287	A130-0002	AIDES A L'ANIMATION ECONOMIQUE	SOLDE MARCHE DU TERROIR 2016	7 810,91	0,20
						2 498 706,32	65,26

Commune	SIREN	Population	N° programme	Libellé du programme	Objet	Mandaté	Mandaté/ha b
MAIRIE DE SAINT DENIS	21974011500015	148515	P151-0001	SUBVENTIONS CONSTRUCTIONS-RENOVATIONS	CONV 20150956 - Solde de la subv.	1 268,84	0,01
MAIRIE DE SAINT DENIS	21974011500015	148515	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	SOLDE - CV20140826 - Extension piste	1 368,97	1,54
MAIRIE DE SAINT DENIS	21974011500015	148515	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Acompte 2 CV20141553 St Denis Réhab cent	183 372,01	1,23
MAIRIE DE SAINT DENIS	21974011500015	148515	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Solde CV 20150831 Salle king boxing Bois	131 600,00	0,89
MAIRIE DE SAINT DENIS	21974011500015	148515	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Acompte 1 - CV20160877 - Revêtement synt	147 567,00	0,99
MAIRIE DE SAINT DENIS	21974011500015	148515	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Solde CV20160877 Revêtement synthétique	147 567,00	0,99
MAIRIE DE SAINT DENIS	21974011500015	148515	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Solde CV20140827 Toiture gpe scolaire H	185 956,78	1,25
MAIRIE DE SAINT DENIS	21974011500015	148515	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	ACOMPTE N°2 CV20141552 SAINT DENIS	200 071,22	1,35
MAIRIE DE SAINT DENIS	21974011500015	148515	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Solde CV20141554 St Denis Réalisation pa	37 500,00	0,25
MAIRIE DE SAINT DENIS	21974011500015	148515	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Acompte 1 - CV20160878 - Travaux sur 11	204 974,70	1,38
						1 631 830,89	10,99

Commune	SIREN	Population	N° programme	Libellé du programme	Objet	Mandaté	Mandaté/ha b
MAIRIE DE SAINTE MARIE	21974018000019	33386	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Solde CV20121224 - Complexe Duparc	398 146,09	11,93
MAIRIE DE SAINTE MARIE	21974018000019	33386	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Solde prorata - CV20121221 - Réhab école	278 372,86	8,34
MAIRIE DE SAINTE MARIE	21974018000019	33386	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Solde CV20121634 - Cuisine centrale Beau	786 369,02	23,55
						1 462 887,97	43,82

Commune	SIREN	Population	N° programme	Libellé du programme	Objet	Mandaté	Mandaté/ha b
MAIRIE DE SAINTE ROSE	21974019800011	6702	P150-0014	REVALORISATION DU PATRIMOINE	Solde en totalité et prorata - CV2016089	33 495,00	5,00
MAIRIE DE SAINTE ROSE	21974019800011	6702	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Acompte1 - CV20140837 - Réhabilitation u	764 677,41	114,10
MAIRIE DE SAINTE ROSE	21974019800011	6702	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Acompte complémentaire CV20111482 Ste Ro	71 239,38	10,63
MAIRIE DE SAINTE ROSE	21974019800011	6702	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Solde - CV20111182 - Réhab Biblio et can	213 669,11	31,88
MAIRIE DE SAINTE ROSE	21974019800011	6702	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Solde CV20111483 Ste Rose	10 722,74	1,60
						1 093 803,64	163,21

Commune	SIREN	Population	N° programme	Libellé du programme	Objet	Mandaté	Mandaté/ha b
MAIRIE DE SAINTE SUZANNE	21974020600012	23275	P150-0004	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS COMMUNES	CONVENTION N°DCPC/20161719 - 70% SUBV.	10 500,00	0,45
MAIRIE DE SAINTE SUZANNE	21974020600012	23275	P150-0004	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS COMMUNES	CONVENTION N°DCPC/20161719 - SOLDE SUBV.	4 500,00	0,19
MAIRIE DE SAINTE SUZANNE	21974020600012	23275	P150-0004	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS COMMUNES	CONVENTION N°DCPC/20161605 - 70% SUBV.	28 000,00	1,20
MAIRIE DE SAINTE SUZANNE	21974020600012	23275	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Ste Suzanne CV 20121639 Solde	97 517,61	4,19
MAIRIE DE SAINTE SUZANNE	21974020600012	23275	A160-0004	MESURES D'ACCOMPAGNEMENT	AR16/2369 PDSR 2016 - PISTE EDUCAT. ROU	1 650,00	0,07
						142 167,61	6,11

Commune	SIREN	Population	N° programme	Libellé du programme	Objet	Mandaté	Mandaté/ha b
MAIRIE DE SAINT LEU	21974013100012	34194	P151-0001	SUBVENTIONS CONSTRUCTIONS-RENOVATIONS	Conv n°20150722 - Solde de la subv.	4 048,00	0,12
MAIRIE DE SAINT LEU	21974013100012	34194	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Solde - CV20150832 - Restaurant scolaire	242 394,60	7,09
						246 442,60	7,21

Commune	SIREN	Population	N° programme	Libellé du programme	Objet		
MAIRIE DE SAINT LOUIS	21974014900014	54174	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	SOLDE - CV20140828 - Réhabilitation st	165 628,00	3,06
MAIRIE DE SAINT LOUIS	21974014900014	54174	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Solde CV20110872 Réhabilita	100 220,79	1,87
MAIRIE DE SAINT LOUIS	21974014900014	54174	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Acompte 2 - CV20121624 - Ecole Alcide Ba	340 614,00	6,29
MAIRIE DE SAINT LOUIS	21974014900014	54174	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Acompte 2 - CV20121625 - Ecole mat et él	684 633,30	12,64
MAIRIE DE SAINT LOUIS	21974014900014	54174	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Solde CV20141558 - Subv Compl Ecole H Ho	30 582,79	0,56
MAIRIE DE SAINT LOUIS	21974014900014	54174	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Acompte 1 - CV20150839- Reprise structur	50 000,00	0,92
MAIRIE DE SAINT LOUIS	21974014900014	54174	P210-0004	PLAN RELANCE REGIONAL II COMMUNES - CULTURE ET SPORT	AC N°1 50% MAIRIE DE ST LOUIS REHABILITA	400 360,26	7,39
						1 811 042,05	33,43

Commune	SIREN	Population	N° programme	Libellé du programme	Objet	Mandaté	Mandaté/ha b
MAIRIE DE SAINT PAUL	21974015600019	107464	P150-0014	REVALORISATION DU PATRIMOINE	Solde CV 20120108 - 2ème partie	63 428,71	0,59
MAIRIE DE SAINT PAUL	21974015600019	107464	P150-0014	REVALORISATION DU PATRIMOINE	ACOMPTÉ 2 - CV20141593 - Réhab Capitaine	126 277,97	1,18
MAIRIE DE SAINT PAUL	21974015600019	107464	P150-0014	REVALORISATION DU PATRIMOINE	Solde prorata - CV20141593 - Réhabilitat	87 906,26	0,82
MAIRIE DE SAINT PAUL	21974015600019	107464	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	SOLDE AU PRORATA - CV20121226 - Réhab st	550 204,49	5,12
MAIRIE DE SAINT PAUL	21974015600019	107464	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Solde CV20140843 Vestiaire M Bluker St P	260 182,91	2,42
MAIRIE DE SAINT PAUL	21974015600019	107464	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Solde CV20140844 - Réhabilitation vestia	41 943,05	0,39
MAIRIE DE SAINT PAUL	21974015600019	107464	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	SOLDE DE LA SUBVENTION - 1ÈRE PARTIE - C	68 142,95	0,63
MAIRIE DE SAINT PAUL	21974015600019	107464	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Acompte 2 - CV20140840 - Reconstruction	200 449,93	1,87
MAIRIE DE SAINT PAUL	21974015600019	107464	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Acompte 2 CV20150840 Local BCD école Vil	21 504,25	0,20
MAIRIE DE SAINT PAUL	21974015600019	107464	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Solde prorata - CV20150840 - Constructio	11 909,95	0,11
MAIRIE DE SAINT PAUL	21974015600019	107464	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Solde CV20150841 - Ecole modulaire Gd Fo	187 022,08	1,74
MAIRIE DE SAINT PAUL	21974015600019	107464	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Acompte 1 - Partie 1 - CV20160889 - écol	322 408,95	3,00
MAIRIE DE SAINT PAUL	21974015600019	107464	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Acompte 1 - Partie 2 - CV20160889 - écol	117 046,51	1,09
MAIRIE DE SAINT PAUL	21974015600019	107464	P210-0005	PLAN RELANCE REGIONAL II COMMUNES - EDUCATION	Acompte 1 - Partie 3 - CV20170537 - écol	1 756 881,81	16,35
MAIRIE DE SAINT PAUL	21974015600019	107464	A126-0005	MILLIEUX AQUATIQUES	solde maintenance syst protection contre	60 000,00	0,56
MAIRIE DE SAINT PAUL	21974015600019	107464	A126-0005	MILLIEUX AQUATIQUES	Acompte de 80 % de la subvention	240 000,00	2,23
						4 115 309,82	38,29

Commune	SIREN	Population	N° programme	Libellé du programme	Objet	Mandaté	Mandaté/ha b
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	21974017200016	5167	P160-0008	SUBVENTION AUX COMMUNES TRAVAUX ROUTES NATIONALES	CV16/1275 AC1 REPARAT. DEGATS INTEMPERIE	554 147,28	107,25
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	21974017200016	5167	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Solde CV20121228 - Études réhabilitation	9 702,00	1,88
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	21974017200016	5167	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Solde CV20121626 - Études réalisation éq	4 486,86	0,87
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	21974017200016	5167	P150-0013	EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	Solde CV20131384 - Réalisation équipemen	256 658,11	49,67
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	21974017200016	5167	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Solde au prorata CV20131386 - Réhabilita	149 024,68	28,84
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	21974017200016	5167	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Acompte complémentaire Lot 11 - CV201408	15 027,75	2,91
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	21974017200016	5167	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Acompte complémentaire Lot 1, 3 et 4 - C	721 862,85	139,71
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	21974017200016	5167	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Acompte complémentaire Lot 6 - Piscine -	218 206,47	42,23
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	21974017200016	5167	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Acompte complémentaire sur lot 7 - CV201	157 333,91	30,45
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	21974017200016	5167	P210-0004	PLAN RELANCE REGIONAL II COMMUNES - CULTURE ET SPORT	AC N°1 DE 50ù CMNE ST PHILIPPE CV2016088	171 789,46	33,25
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	21974017200016	5167	P210-0004	PLAN RELANCE REGIONAL II COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Acompte 2 - CV20160883 - Réfection siège	28 948,61	5,60
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	21974017200016	5167	P210-0004	PLAN RELANCE REGIONAL II COMMUNES - CULTURE ET SPORT	ACOMPTÉ N°1 CV20160883 SAINT PHILIPPE	44 926,00	8,69
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	21974017200016	5167	A130-0002	AIDES A L'ANIMATION ECONOMIQUE	SOLDE - FETE DU VACAO 2016	25 000,00	4,84
						2 357 113,98	456,19

Commune	SIREN	Population	N° programme	Libellé du programme	Objet		
MAIRIE DE SAINT PIERRE	21974016400013	85011	P150-0004	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS COMMUNES	CV 20150080 - 80% SUBV		
MAIRIE DE SAINT PIERRE	21974016400013	85011	P150-0004	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS COMMUNES	CV DCPC20150080 SOLDE		
MAIRIE DE SAINT PIERRE	21974016400013	85011	P150-0004	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS COMMUNES	CONVENTION N°DCPC/20161718 - 70% SUBV.	10 500,00	0,12
MAIRIE DE SAINT PIERRE	21974016400013	85011	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Solde en totalité et prorata - CV2016088	49 295,20	0,58
MAIRIE DE SAINT PIERRE	21974016400013	85011	P210-0004	PLAN RELANCE REGIONAL II COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Acompte 1 CV20160884 St Pierre Agencemen	287 963,00	3,39
MAIRIE DE SAINT PIERRE	21974016400013	85011	P210-0004	PLAN RELANCE REGIONAL II COMMUNES - CULTURE ET SPORT	ACOMPTÉ N°1 CV20160887 ST PIERRE	49 000,00	0,58
MAIRIE DE SAINT PIERRE	21974016400013	85011	P210-0004	PLAN RELANCE REGIONAL II COMMUNES - CULTURE ET SPORT	SOLDE CV20160887 - Equipement sportif PA	49 000,00	0,58
MAIRIE DE SAINT PIERRE	21974016400013	85011	P130-0006	AIDES ORGANISMES ECONOMIQUES	Av. numérisation salle cinéma - Commune	15 000,00	0,18
MAIRIE DE SAINT PIERRE	21974016400013	85011	P130-0006	AIDES ORGANISMES ECONOMIQUES	AVCE 60 % - SUBV FISAC PGME INVEST	18 000,00	0,21
MAIRIE DE SAINT PIERRE	21974016400013	85011	A209-0003	PATRIMOINE LOCATIONS DE BATIMENTS	REDEVANCE AOUT 2017	14 666,66	0,17
MAIRIE DE SAINT PIERRE	21974016400013	85011	A209-0003	PATRIMOINE LOCATIONS DE BATIMENTS	REDEVANCE AVRIL 2017	14 666,66	0,17
MAIRIE DE SAINT PIERRE	21974016400013	85011	A209-0003	PATRIMOINE LOCATIONS DE BATIMENTS	REDEVANCE DECEMBRE 2017	14 666,66	0,17
MAIRIE DE SAINT PIERRE	21974016400013	85011	A209-0003	PATRIMOINE LOCATIONS DE BATIMENTS	REDEVANCE FEVRIER 2017	14 666,66	0,17
MAIRIE DE SAINT PIERRE	21974016400013	85011	A209-0003	PATRIMOINE LOCATIONS DE BATIMENTS	REDEVANCE JANVIER 2017	14 666,66	0,17
MAIRIE DE SAINT PIERRE	21974016400013	85011	A209-0003	PATRIMOINE LOCATIONS DE BATIMENTS	REDEVANCE JUILLET 2017	14 666,66	0,17
MAIRIE DE SAINT PIERRE	21974016400013	85011	A209-0003	PATRIMOINE LOCATIONS DE BATIMENTS	REDEVANCE JUIN 2017	14 666,66	0,17
MAIRIE DE SAINT PIERRE	21974016400013	85011	A209-0003	PATRIMOINE LOCATIONS DE BATIMENTS	REDEVANCE MAI 2017	14 666,66	0,17
MAIRIE DE SAINT PIERRE	21974016400013	85011	A209-0003	PATRIMOINE LOCATIONS DE BATIMENTS	REDEVANCE MARS 2017	14 666,66	0,17
MAIRIE DE SAINT PIERRE	21974016400013	85011	A209-0003	PATRIMOINE LOCATIONS DE BATIMENTS	REDEVANCE NOVEMBRE 2017	14 666,66	0,17
MAIRIE DE SAINT PIERRE	21974016400013	85011	A209-0003	PATRIMOINE LOCATIONS DE BATIMENTS	REDEVANCE OCTOBRE 2017	14 666,66	0,17
MAIRIE DE SAINT PIERRE	21974016400013	85011	A209-0003	PATRIMOINE LOCATIONS DE BATIMENTS	REDEVANCE SEPTEMBRE 2017	14 666,66	0,17
MAIRIE DE SAINT PIERRE	21974016400013	85011	A130-0002	AIDES A L'ANIMATION ECONOMIQUE	AVCE 50% DES NOTIF - SUBV° FISAC FONCTMN	48 450,00	0,57
						952 529,81	11,20

Commune	SIREN	Population	N° programme	Libellé du programme	Objet	Mandaté	Mandaté/ha b
MAIRIE DE SALAZIE	21974021400016	7493	P150-0004	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS COMMUNES	CONVENTION N°DCPC/20161717 - 70% SUBV.	10 500,00	1,40
MAIRIE DE SALAZIE	21974021400016	7493	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	AC N°2 30% SALAZIE CV20131390	16 917,30	2,26
MAIRIE DE SALAZIE	21974021400016	7493	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Acompte 1 - CV20160895 - Études construc	60 606,00	8,09
MAIRIE DE SALAZIE	21974021400016	7493	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Acompte 1 - CV20160896 - Études sur cons	18 191,25	2,43
MAIRIE DE SALAZIE	21974021400016	7493	P150-0013	EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	Acompte 2 - CV20160192 - Réhabilitation	114 209,66	15,24
MAIRIE DE SALAZIE	21974021400016	7493	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	ACOMPTÉ 2 - CV20141548 - Construction pi	632 240,48	84,38
MAIRIE DE SALAZIE	21974021400016	7493	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Acompte 2 - complément - CV20150844 - Co	39 783,98	5,31
MAIRIE DE SALAZIE	21974021400016	7493	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	SOLDE - CV20121640 - Mission d'assistanc	19 336,60	2,58
MAIRIE DE SALAZIE	21974021400016	7493	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Acompte 2 - CV20101317 et 20141549 - Éco	1 557 769,24	207,90
MAIRIE DE SALAZIE	21974021400016	7493	P210-0005	PLAN RELANCE REGIONAL II COMMUNES - EDUCATION	Acompte 1 - CV20160897 - Travaux régie é	66 550,23	8,88
MAIRIE DE SALAZIE	21974021400016	7493	P126-0012	POTABILISATION	ACOMPTÉ 1 REGION - SYNERGIE RE-3746	106 345,26	14,19
						2 642 450,00	352,66

Commune	SIREN	Population	N° programme	Libellé du programme	Objet	Mandaté	Mandaté/ha b
MAIRIE DES AVIRONS	21974001600015	11350	P150-0013	EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	Acompte n°1 CV20160858 Avirons	29 021,85	2,56
MAIRIE DES AVIRONS	21974001600015	11350	P150-0013	EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	PRORATA SOLDE CV20160858 - Terrain foot	37 715,85	3,32
MAIRIE DES AVIRONS	21974001600015	11350	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Solde - CV20160859 - Ext Ecole Ruisseau	32 230,60	2,84
MAIRIE DES AVIRONS	21974001600015	11350	A130-0002	AIDES A L'ANIMATION ECONOMIQUE	SOLDE - TEVELAVE - VILLAGE EN FETE 2016	25 000,00	2,20
						123 968,30	10,92

Commune	SIREN	Population	N° programme	Libellé du programme	Objet	Mandaté	Mandaté/ha b
MAIRIE DE TROIS BASSINS	21974023000012	7221	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Acompte 2 - CV20150845 - Réhabilitation	209 016,83	28,95
						209 016,83	28,95

Commune	SIREN	Population	N° programme	Libellé du programme	Objet	Mandaté	Mandaté/ha
MAIRIE DU PORT	21974007300016	35634	P150-0004	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS COMMUNES	CV DCPC20161129 80% SU	28 800,00	0,81
MAIRIE DU PORT	21974007300016	35634	P151-0001	SUBVENTIONS CONSTRUCTIONS-RENOVATIONS	CV n° 20170519 - 1er versement de la sub	28 800,00	0,81
MAIRIE DU PORT	21974007300016	35634	P151-0001	SUBVENTIONS CONSTRUCTIONS-RENOVATIONS	CV N°20170519 - Solde Prorata de la Sub	2 821,45	0,08
MAIRIE DU PORT	21974007300016	35634	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Acompte 1 Réhab église Jeanne d'Arc Le P	88 323,90	2,48
MAIRIE DU PORT	21974007300016	35634	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Solde CV20150810 - Cour école G. Barret	21 108,75	0,59
MAIRIE DU PORT	21974007300016	35634	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Solde CV20150811 - Cours école C. Macart	17 497,79	0,49
MAIRIE DU PORT	21974007300016	35634	P210-0005	PLAN RELANCE REGIONAL II COMMUNES - EDUCATION	Acompte 1 - CV20170532 - Mise normes san	75 896,67	2,13
						259 967,76	7,30
Commune	SIREN	Population	N° programme	Libellé du programme	Objet	Mandaté	Mandaté/ha
MAIRIE DU TAMPON	21974022200019	77339	P210-0001	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Solde CV 20110890 Tampon Aménagement com	312 699,31	4,04
MAIRIE DU TAMPON	21974022200019	77339	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Acompte 2 - CV20111487 - Mise aux normes	570 559,87	7,38
MAIRIE DU TAMPON	21974022200019	77339	P210-0002	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	Acompte 1 CV20111488 Tampon Réfection me	1 014 049,57	13,11
MAIRIE DU TAMPON	21974022200019	77339	P210-0004	PLAN RELANCE REGIONAL II COMMUNES - CULTURE ET SPORT	Acompte 1 sur Lot 2 CV20160191 - Eclaira	35 811,65	0,46
MAIRIE DU TAMPON	21974022200019	77339	P210-0005	PLAN RELANCE REGIONAL II COMMUNES - EDUCATION	AC N°1 50% TAMPON CV20170539 REHABILITAT	508 894,31	6,58
MAIRIE DU TAMPON	21974022200019	77339	P210-0005	PLAN RELANCE REGIONAL II COMMUNES - EDUCATION	Acompte 2 - CV20170539 - École Louis Cle	305 336,58	3,95
MAIRIE DU TAMPON	21974022200019	77339	A130-0002	AIDES A L'ANIMATION ECONOMIQUE	SOLDE FLORILEGES 2016	50 000,00	0,65
MAIRIE DU TAMPON	21974022200019	77339	A130-0002	AIDES A L'ANIMATION ECONOMIQUE	SOLDE MIEL VERT 2016	50 000,00	0,65
						2 847 351,29	36,82

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME*		Chapitre(s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
D P091-0001 2013/1	ADAPTATION POSTE DE TRAVAIL	900	82 400,00	31 200,00	33 015,22	11 200,00		44 215,22	26 713,49	17 501,73
D P110-0001 2006/1	DIVERS MATERIELS ET MOBILIERES SCOLAIRES LYCEES PUBLICS	902	37 620 056,43		1 711 224,04			1 711 224,04		1 711 224,04
D P110-0001 2006/2	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE LYCEES PUBLICS	902	5 229 904,27		217 682,65			217 682,65		217 682,65
D P110-0001 2006/3	EQUIPEMENTS DES INTERNATS LYCEES PUBLICS	902	1 460 308,05		76 119,97			76 119,97		76 119,97
D P110-0001 2006/4	EQUIPEMENTS RESTAURATION SCOLAIRE LYCEES PUBLICS	902	1 823 583,00		73 500,60			73 500,60		73 500,60
D P110-0001 2006/5	MACHINES OUTILS DES LYCEES PUBLICS	902	2 673 826,25		227 112,86			227 112,86		227 112,86
D P110-0001 2006/6	EQUIPEMENTS DES EQUIPES MOBLES (TOS)	902	685 000,00		5 400,00			5 400,00		5 400,00
D P110-0001 2010/1	EQUIPEMENTS LYCEES	902	72 037 730,00	8 306 141,00	10 798 126,41	9 297 941,00	991 800,00	19 104 267,41	9 619 862,36	9 484 405,05
D P110-0001 2010/4	EQUIPEMENTS RESTAURATIONS SCOLAIRE	902	4 859 775,00	414 600,00	1 377 917,01	578 500,00	163 900,00	1 792 517,01	1 206 714,56	585 802,45
D P110-0001 2010/6	EQUIPEMET DES EQUIPES MOBILES	902	1 489 950,00	141 000,00	134 943,83	141 000,00		275 943,83	132 669,23	143 274,60
D P110-0002 2006/1	EQUIPEMENTS DES LYCEES PRIVES	902	936 461,00		6 746,88			6 746,88		6 746,88
D P110-0002 2010/1	EQUIPEMENT DES LYCEES PRIVES	902	1 654 531,00	195 752,00	166 056,13	195 752,00		361 808,13	171 635,55	190 172,58
D P110-0005 2010/1	PLAN ORDINATEUR PORTABLE	902	66 604 700,00	7 200 000,00	9 842 525,25	7 200 000,00		17 042 525,25	9 255 800,00	7 786 725,25
D P111-0001 2006/1	SOUTIEN A LA RECHERCHE	902	5 778 062,00		1 030 281,07			1 030 281,07		1 030 281,07
D P111-0001 2010/1	SOUTIEN A LA RECHERCHE	902	10 516 392,00	926 052,00	1 489 445,02	767 482,93	712,30	2 256 215,65	261 191,34	1 995 024,31
D P111-0002 2006/1	EQUIPEMENTS ET CONSTRUCTION UNIVERSITE	902	4 371 938,00		122 955,03			122 955,03		122 955,03
D P111-0002 2010/1	EQUIPEMENT ET CONSTRUCTION UNIVERSITE	902	18 418 841,00	7 016 455,00	1 990 286,93	6 974 139,31		8 964 426,24	472 996,14	8 491 430,10
D P112-0001 2006/2	EQUIPEMENTS DES CENTRES	901	8 436 740,05		1 142 307,49			1 142 307,49		1 142 307,49
D P112-0001 2010/1	EQUIPEMENTS DES CENTRES	901	32 703 346,36	7 700 000,00	9 902 230,95	7 312 241,72	1 387 890,00	15 826 582,67	2 528 854,66	13 297 728,01
D P112-0002 2006/1	EQUIPEMENTS DES CENTRES DE FORMATION M.O. REGION	901	12 609 239,95		5 812 659,07			5 812 659,07		5 812 659,07
D P112-0002 2010/1	EQUIPEMENTS DES CENTRES DE FORMATION MO REGION	901	655 000,00							
D P112-0003 2010/1	DEPENSES INVESTISSEMENT CPOI	901	4 600 000,00	500 000,00	629 141,06	232 847,62		861 988,68	152 658,62	709 330,06
D P112-0004 2015/1	PARTICIPATION SPL FORMATION	901	50 000,00		25 000,00			25 000,00		25 000,00
D P120-0001 2006/1	AGRICULTURE - PROGRAMME D'INTERVENTIONS	909	13 168 685,00		313 402,02			313 402,02		313 402,02
D P120-0002 2006/1	PECHE - PROGRAMME D'INTERVENTIONS	909	2 473 965,00		480 454,92			480 454,92		480 454,92
D P120-0002 2010/1	PECHE PROGRAMME D'INTERVENTIONS	909	351 853,00		6 249,43			6 249,43		6 249,43
D P126-0001 2006/1	AGENDA 21	907	96 481,80							
D P126-0002 2006/1	SUBVENTIONS ENERGIE (aides aux communes et EPCI)	907	1 411 940,00		69 254,09			69 254,09		69 254,09
D P126-0002 2006/2	SUBVENTIONS ENERGIE (aides aux entreprises)	907	14 401 350,00		318 636,91			318 636,91		318 636,91
D P126-0002 2006/3	SUBVENTIONS ENERGIE (études et recherches-aides aux org publics et semi publics)	907	545 000,00		101 344,15			101 344,15		101 344,15
D P126-0002 2006/4	ENERGIE (études et recherches en maîtrise d'ouvrage)	907	10 738 060,00		173 961,45			173 961,45		173 961,45
D P126-0002 2006/5	ENERGIE (travaux en maîtrise d'ouvrage)	907	13 804 740,00		1 259 485,00			1 259 485,00		1 259 485,00
D P126-0002 2006/6	ENERGIE	907	1 468 500,00							
D P126-0002 2010/1	SUBVENTIONS ENERGIE	907	300 000,00							
D P126-0002 2010/2	ENERGIE	907	1 355 000,00		20 434,58			20 434,58		20 434,58
D P126-0002 2010/3	ENERGIE	907	600 000,00							
D P126-0002 2010/4	ENERGIE (ETUDES ET RECHERCHES)	907	1 000 000,00		758 814,41			758 814,41		758 814,41
D P126-0002 2010/5	ENERGIE (TRAVAUX EN MAITRISE D'OUVRAGE)	907	2 395 001,00		480 591,69			480 591,69		480 591,69

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME*		Chapitre(s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
D P126-0002 2010/6	ENERGIE (ECOLES PRIMAIRES)	907	50 000,00							
D P126-0002 2010/7	ENERGIE (FONDS DE GARANTIE)	907	1 500 001,00		1 500 000,00			1 500 000,00		1 500 000,00
D P126-0003 2006/1	DECHETS/CADRE VIE (dont air)	907	1 118 338,20		96 088,90			96 088,90		96 088,90
D P126-0003 2006/3	DECHETS/CADRE VIE (dont air)	907	200 000,00		15 030,07			15 030,07		15 030,07
D P126-0003 2010/1	DECHETS CADRE DE VIE (AIR)	907	4 008 957,11	500 000,00	922 628,29	786 433,89	300 000,00	1 409 062,18	119 097,86	1 289 964,32
D P126-0003 2010/3	DECHETS CADRE DE VIE (AIR)	907	1 029 940,00	100 000,00	225 136,15			225 136,15	84 933,43	140 202,72
D P126-0004 2006/1	MILIEUX TERRESTRES	907	110 000,00		7 708,40			7 708,40		7 708,40
D P126-0004 2006/2	MILIEUX TERRESTRES	907	725 000,00		11 286,68			11 286,68		11 286,68
D P126-0004 2010/2	MILLIEUX TERRESTRES	907	1 410 452,68	173 000,00	539 004,81	121 457,98	45 000,00	615 462,79	215 462,42	400 000,37
D P126-0005 2006/1	MILIEUX AQUATIQUES	907	464 180,00		12 487,39			12 487,39		12 487,39
D P126-0005 2010/1	MILIEUX AQUATIQUES	907	3 599 390,21	1 010 000,00	280 539,00	959 570,18	18 196,82	1 221 912,36	269 452,73	952 459,63
D P126-0006 2006/1	SOLS / SOUS SOLS	907	591 000,00		29 270,79			29 270,79		29 270,79
D P126-0006 2010/1	SOLS / SS SOLS	907	162 000,00		15 459,35			15 459,35		15 459,35
D P126-0009 2011/1	FRAFU	907	1 185 740,00		76 277,81			76 277,81		76 277,81
D P126-0010 2012/1	RECHERCHE AGRONOMIQUE	909	18 309 529,00	1 324 472,00	1 039 191,14	1 430 629,25	110 559,85	2 359 260,54	808 444,27	1 550 816,27
D P126-0011 2015/1	FRAFU	907	700 000,00							
D P126-0012 2016/1	POTABILISATION	907	1 557 932,00	1 060 000,00	497 113,27	1 657 344,86	675 000,00	1 479 458,13	106 345,26	1 373 112,87
D P126-0013 2016/1	RETENUES COLINAIRES	907	2 075 000,00	1 375 000,00	700 000,00	675 000,00		1 375 000,00		1 375 000,00
D P130-0001 2006/1	AIDES REGIONALES AUX ENTREPRISES	909	24 447 000,00		3 433 669,88			3 433 669,88		3 433 669,88
D P130-0001 2010/1	AIDES REGIONALES AUX ENTREPRISES	909	90 636 555,00	11 257 000,00	19 394 239,18	11 740 726,38	620 736,87	30 514 228,69	5 117 101,52	25 397 127,17
D P130-0002 2006/1	ETUDES A CARACTERES ECONOMIQUES MO REGION	909	1 395 000,00		490 828,94			490 828,94		490 828,94
D P130-0002 2010/1	ETUDES A CARACTERE ECONOMIQUE MO REGION	909	3 725 545,00	860 000,00	736 552,14	854 753,66	380 000,00	1 211 305,80	235 496,84	975 808,96
D P130-0003 2010/1	ACQUISITIONS FONCIERES	909	5 000 000,00							
D P130-0004 2006/1	AMENAGEMENT ZONE ARTISANALE	909	4 407 216,00		91 882,38			91 882,38		91 882,38
D P130-0004 2010/1	AMENAGEMENT ZONE ARTISANALE	909	40 265 000,00	1 640 000,00	7 494 596,58	1 184 482,42		8 679 078,99	257 661,41	8 421 417,58
D P130-0005 2011/1	PARTICIPATION AU CAPITAL SEM	909	17 029 525,00							
D P130-0006 2006/1	AIDES ORGANISMES ECONOMIQUES	909	2 298 185,00		128 650,17			128 650,17		128 650,17
D P130-0006 2010/1	AIDES ORGANISMES ECONOMIQUES	909	10 139 152,00	1 214 000,00	1 564 146,72	837 114,47	20 000,00	2 381 261,19	811 894,98	1 569 366,21
D P130-0008 2006/1	FONDS DE CREDITS	909	12 535 000,00		400 000,00			400 000,00	200 000,00	200 000,00
D P130-0008 2010/1	FONDS DE CREDITS	909	67 111 200,00	54 037 000,00	913 313,00	55 450 000,00	2 050 000,00	54 313 313,00	26 211 250,00	28 102 063,00
D P130-0010 2006/1	AMENAGEMENTS TOURISTIQUES	909	2 305 000,00		2 222,94			2 222,94		2 222,94
D P130-0010 2010/1	AMENAGEMENTS TOURISTIQUES	909	5 666 000,00	700 000,00	1 300 830,04	446 977,80		1 747 807,84		1 747 807,84
D P130-0012 2006/1	EMPLOIS JEUNES	909	46 919,00		4 954,62			4 954,62		4 954,62
D P130-0012 2010/1	EMPLOIS JEUNES	909	2 000,00							
D P130-0013 2006/1	AIDES REGIONALES ENTREPRISES < 23 K _e	909	2 410 000,00		1 313 827,43			1 313 827,43		1 313 827,43
D P130-0013 2010/1	AIDES REGIONALES AUX ENTREPRISES < 23 k _e	909	9 213 812,00	2 295 000,00	2 675 218,04	2 295 000,00		4 970 218,04	627 337,09	4 342 880,95
D P130-0015 2006/1	FRDE 2006	909	28 577 806,00		2 846 916,03			2 846 916,03		2 846 916,03
D P130-0015 2011/1	FRDE 2006	909	20 850 000,00							
D P130-0016 2006/1	FONDS DE GARANTIE	909	1 000 000,00		500 000,00			500 000,00		500 000,00
D P130-0017 2011/1	AIDES AUX ORGANISMES D'ANIMATION ECO	909	391 188,00		148 867,02			148 867,02		148 867,02
D P130-0018 2011/1	AIDES AUX TAXITEURS	909	418 670,00	200 000,00	17 386,66			17 386,66		17 386,66
D P133-0001 2006/1	TIC - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES PRIVEES	905	878 800,00		136 200,89			136 200,89		136 200,89

IV - ANNEXES
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME*		Chapitre(s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
D P133-0001 2010/1	TIC-SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES PRIVEES	905	594 800,00		133 294,30			133 294,30		133 294,30
D P133-0002 2006/1	TIC - AIDES PROJETS PUBLICS	905	2 672 400,00		231 654,47			231 654,47		231 654,47
D P133-0002 2010/1	TIC - AIDES PROJETS PUBLICS	905	120 000,00		7,98			7,98		7,98
D P133-0002 2011/2	AIDES PROJETS PUBLICS TIC	905	1 912 403,50	55 000,00						
D P133-0003 2006/1	ETUDES DANS LE DOMAINE DES TIC	905	1 523 789,00		332 523,48			332 523,48		332 523,48
D P133-0003 2010/1	ETUDES DANS LE DOMAINE DES TIC	905	500 300,00		137 332,25			137 332,25		137 332,25
D P133-0003 2011/2	ETUDES TIC	905	2 138 846,50	220 000,00	650 848,13	69 250,00		720 098,13	54 897,09	665 201,04
D P133-0004 2006/1	FRDE - INFRASTRUCTURES HAUT DEBIT EPCI ET REGION	905	6 200 000,00							
D P133-0004 2010/1	FRDE INFRASTRUCTURE HAUT DEBIT EPCI	905	27 129 444,00		8 640 987,76			8 640 987,76	4 569 518,40	4 071 469,36
D P133-0005 2006/1	TIC - ENTREPRISES - AIDES A LA PROD AUDIOVISUELLE, MULTIMEDIA ET CINEMAT.	905	3 455 947,00		1 108 710,75			1 108 710,75		1 108 710,75
D P133-0005 2010/1	NTIC PRODUCTION AUDIOVISUELLE, MULTIMEDIA ET CINEMA ENTREPRISES	905	3 772 860,00		890 979,04			890 979,04		890 979,04
D P133-0006 2006/1	TIC - AIDES PROJETS PRIVES ET PROD AUDIOVISUELLES PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS	905	242 564,00		20 228,67			20 228,67		20 228,67
D P133-0006 2010/1	PROJET AUDIOVISUEL ASSOC ET PARTICULIERS	905	226 840,00		20 673,28			20 673,28		20 673,28
D P133-0007 2006/1	TIC - AIDES A L'INVESTISSEMENT DES ASSOCIATIONS	905	601 170,00		41 223,38			41 223,38		41 223,38
D P133-0007 2010/1	TIC AIDE A L'INVESTISSEMENT DES ASSOCIATIONS	905	125 500,00		27 455,65			27 455,65		27 455,65
D P133-0007 2011/2	AIDES AUX ASSOCIATIONS TIC	905	672 906,00	12 000,00	68 078,68	8 014,80		76 093,48	12 935,00	63 158,48
D P133-0008 2006/1	AIDES PROJETS PUBLICS RESEAU REGIONAL (phase EDF)	905	378 460,00							
D P133-0009 2007/1	PROJET EN MAITRISE D'OUVRAGE	905	727 870,00		37 633,09			37 633,09		37 633,09
D P133-0009 2010/1	PROJET EN MAITRISE D'OUVRAGE	905	2 265 000,00		1 258 110,69			1 258 110,69	356 647,08	901 463,61
D P133-0010 2007/1	PARTICIPATION A UN CONSORTIUM	905	58 250 000,00		1 365,60			1 365,60		1 365,60
D P133-0011 2007/1	SUBVENTION CADRE DSP	905	13 000 000,00							
D P133-0013 2006/1	ACHAT MATERIEL INFORMATIQUE	905	10 000,00		1 405,80			1 405,80		1 405,80
D P133-0014 2008/1	INVEST AUDIOVISUEL EN MO	905	50 000,00		1 812,04			1 812,04		1 812,04
D P133-0016 2011/1	PROJET NRAZO	905	500 000,00							
D P133-0017 2015/1	TRES HAUT DEBIT	905	182 000 000,00		181 787 039,89			181 787 039,89	157 867,50	181 629 172,39
D P140-0001 2006/1	SAR - SCHEMA D'AMENAGEMENT REGIONAL	905	650 000,00		80 519,91			80 519,91		80 519,91
D P140-0001 2010/1	SAR	905	1 471 600,00	421 600,00	540 994,35			540 994,35	116 534,68	424 459,67
D P140-0002 2006/1	ORGANISMES AMENAGEMENT	905	1 085 000,00							
D P140-0002 2010/1	ORGANISMES AMENAGEMENT	905	3 798 400,00	578 400,00	100 000,00	966 800,00	388 400,00	678 400,00	538 000,00	140 400,00
D P140-0003 2006/1	DENSIFICATION DES POLES INTERMODAUX	905	1 337 975,00		4 025,00			4 025,00		4 025,00
D P140-0003 2010/1	DENSIFICATION DES POLES INTERMODAUX	905	2 556 500,00	1 000 000,00	478 373,58	604 478,96		1 082 852,54		1 082 852,54
D P140-0004 2006/1	AMENAGEMENT RURAL ET BOURG	905	1 667 500,00		113 405,77			113 405,77		113 405,77
D P140-0004 2010/1	AMENAGEMENT RURAL ET BOURG	905	2 601 000,00	550 000,00	118 981,09	494 641,24	15 525,90	598 096,43	8 651,75	589 444,68
D P140-0004 2010/2	AIDE STRATEGIE DLAL PJT LEADER (FEADER)	905	1 012 541,00	150 000,00	183 402,39			183 402,39	18 160,00	165 242,39
D P140-0005 2006/1	FRAFU - FONDS REGIONAL D'AMENAGEMENT FONCIER ET URBAIN	905	4 806 192,00		356 032,45			356 032,45		356 032,45
D P140-0005 2010/1	FRAFU	905	3 481 483,00		110 579,91			110 579,91		110 579,91

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME*		Chapitre(s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
D P140-0006 2006/1	PPER - PLAN PLURIANNUEL D'ENDIGUEMENT DES RAVINES	905	2 894 299,00		207 275,86			207 275,86		207 275,86
D P140-0006 2010/1	PGRI	905	5 290 467,00	400 000,00	130 525,70	195 098,46	188 071,80	137 552,36	2 521,00	135 031,36
D P140-0007 2006/1	PARTICIPATIONS AUX SYNDICATS MIXTES	905	450 000,00		50 000,00			50 000,00		50 000,00
D P140-0008 2006/1	ETUDE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	905	200 000,00							
D P140-0011 2006/1	PART CAPITAL SOCIAL SOCIETE	905	1 540 500,00							
D P140-0013 2012/1	SOLS /SS SOLS	907	1 624 196,00	494 528,00	161 141,06	90 000,00		251 141,06	74 000,00	177 141,06
D P140-0014 2008/1	ACTIONS TRANSV - RECHERCHE	905	3 439 944,00							
D P140-0014 2010/1	ACTIONS TRANSVERSALES - RECHERCHES	905	6 934 920,00							
D P140-0015 2010/1	PARTICIPATION SEFAR	905	1 200 000,00		300 000,00			300 000,00		300 000,00
D P140-0016 2011/1	PARTICIPATION SYNDICATS MIXTES	905	120 000,00							
D P140-0017 2011/1	PART CAPITAL SOCIETE	905	3 699 020,00		679 980,80			679 980,80		679 980,80
D P140-0018 2012/1	PARTICIPATION CAPITAL SEMATRA	908	84 500 000,00		4,00			4,00		4,00
D P140-0019 2015/1	REHABILITATION LOGEMENTS SOCIAUX	905	9 000 000,00	4 000 000,00	4 952 454,14	1 018 000,00		5 970 454,14	2 029 158,14	3 941 296,00
D P140-0020 2015/1	ESPACES PUBLICS STRUCTURANTS	905	313 000,00	200 000,00		11 500,00		11 500,00		11 500,00
D P140-0021 2015/1	RESTRUCTURATION URBAINE DES QUARTIERS SENSIBLES	905	265 000,00							
D P140-0022 2015/1	RENOVATION VILLAGE ZO RURAL MISE TOURISME PARC NAT BIENS PATRIMOINE L'UNESCO	905	70 000,00							
D P140-0022 2015/2	PORTES DE PARC - ITINERAIRES D ACCES	905	170 000,00							
D P140-0022 2015/3	DEVELOPPEMENT DURABLE BIODIVERSITE ENVIRONNEMENT	905	150 000,00	30 000,00						
D P140-0022 2015/4	CONNAISSANCE ENTRETIEN ET PRESERVATION PAT NAT CULT P.	905	115 000,00	25 000,00		22 797,07		22 797,07		22 797,07
D P140-0023 2015/1	SEAS OI INFRASTRUCTURES	905	3 850 000,00		1 101 352,00			1 101 352,00		1 101 352,00
D P140-0025 2015/1	INVESTISSEMENTS AEROPORTUAIRES	908	2 000 000,00		218 958,64			218 958,64		218 958,64
D P140-0026 2016/1	AMELIORATION DU LOGEMENT	905	16 000 000,00	13 000 000,00	1 995 251,44	13 000 000,00		14 995 251,44	6 695 327,71	8 299 923,73
D P140-0027 2016/1	ECOCITE ET WATERFRONT	905	1 151 600,00	600 000,00	149 611,50	315 116,00		464 727,50		464 727,50
D P140-0028 2016/1	ETUDES PROJET GLOBAL STRUCTURANT	905	345 000,00	145 000,00	200 000,00			200 000,00	52 700,00	147 300,00
D P140-0029 2016/1	MISE EN OEUVRE DES PAVR	905	178 500,00	50 000,00						
D P140-0030 2016/1	POLE PORTUAIRE INDUST ENERG BOIS ROUGE	905	250 000,00		216 776,00			216 776,00	32 300,00	184 476,00
D P140-0032 2016/1	FONCTIONNEMENT SGH	905	10 000,00	10 000,00		2 500,00		2 500,00		2 500,00
D P140-0033 2016/1	SUBV. SYNDICAT MIXTE DE PIERREFONDS	908	2 779 000,00	1 600 000,00	284 000,00	630 000,00	120 000,00	794 000,00	432 500,00	361 500,00
D P140-0034 2016/1	ETUDE CREATION COMPAGNIE LOW-COST	908	200 000,00	100 000,00						
D P140-0035 2016/1	FRAFU AMENAGEMENT	905	3 750 000,00	3 750 000,00		2 020 000,00		2 020 000,00		2 020 000,00
D P140-0036 2017/1	SUBV DONNEES ORTHOPHOTOGRAPHIQUE	905	10 000,00	10 000,00						
D P140-0037 2017/1	PARTICIPATION CAPITAL SEMATRA	909	13 000 000,00	13 000 000,00		13 000 000,00		13 000 000,00	13 000 000,00	
D P144-0001 2006/1	INVESTISSEMENTS - COOPERATION REGIONALE	900	245 000,00							
D P144-0001 2010/1	INVESTISSEMENT COOPERATION REGIONALE	900	907 000,00	250 000,00	11 763,38	250 000,00		261 763,38	225 000,00	36 763,38
D P145-0001 2006/2	AFFAIRES EUROPEENNES ETUDES	900	75 000,00		75 000,00			75 000,00		75 000,00
D P145-0002 2007/1	AFFAIRES EUROPEENNES ETUDES	900	130 000,00							
D P145-0003 2011/1	APPEL A PROJET DE RECHERCHE NET BIOME	909	300 000,00		21 713,37			21 713,37		21 713,37
D P145-0004 2016/1	APPEL A PROJETS BIODIVERSA3	909	100 000,00							
D P150-0001 2006/1	CNR - ACQUISITIONS ET TRAVAUX	903	780 000,00		156 196,71			156 196,71	53 100,49	209 096,22
D P150-0001 2010/1	CNR - ACQUISITIONS ET TRAVAUX	903	3 501 500,00	300 000,00	925 781,21	304 275,50	4 275,50	1 225 781,21	578 579,88	647 201,33

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME*		Chapitre(s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
D P150-0002 2006/1	EQUIPEMENTS STRUCTURES MUSEALES	903	2 580 000,00		234 074,65			234 074,65		234 074,65
D P150-0002 2010/1	EQUIPEMENTS STRUCTURES MUSEALE	903	4 756 084,00	242 500,00	668 790,59	242 500,00		911 290,59	291 040,47	620 250,12
D P150-0003 2006/1	EQUIPEMENT MCUR	903	1 750 000,00		229 330,76			229 330,76		229 330,76
D P150-0004 2006/1	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS COMMUNES	903	4 416 000,00		291 863,35			291 863,35		291 863,35
D P150-0004 2010/1	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS COMMUNES	903	1 895 000,00	100 000,00	706 569,30	100 000,00		806 569,30	582 121,69	224 447,61
D P150-0005 2006/1	SUBVENTIONS PROTECTION PATRIMOINE	903	622 300,00		56 765,42			56 765,42		56 765,42
D P150-0005 2010/1	SUBVENTIONS PROTECTION PATRIMOINE	903	1 175 000,00	100 000,00	260 957,37	105 000,00	5 000,00	360 957,37	109 320,00	251 637,37
D P150-0006 2006/1	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS ASSOCIATIONS CULTURELLES	903	1 846 700,00		195 240,57			195 240,57		195 240,57
D P150-0006 2010/1	SUBVENTIONS EQUIPEMENT ASSOCIATIONS CULTURELLES	903	8 141 993,00	950 000,00	913 629,55	955 381,87	97 778,58	1 771 232,84	885 024,49	886 208,35
D P150-0007 2006/1	ETUDES DE GRANDS PROJETS	903	270 000,00		8 354,25			8 354,25		8 354,25
D P150-0007 2010/1	ETUDES DE GRANDS PROJETS	903	1 071 216,00	100 000,00	371 697,59	100 000,00	30 000,00	441 697,59	57 875,49	383 822,10
D P150-0008 2006/1	OEUVRES D'ART REGION	903	210 000,00		43 926,15			43 926,15		43 926,15
D P150-0008 2010/1	OEUVRES D'ART REGION	903	1 560 000,00	480 000,00	383 836,79	480 000,00		863 836,79	55 912,00	807 924,79
D P150-0009 2006/1	DROIT D'AUTEUR	903	15 000,00							
D P150-0010 2006/1	TRAVAUX STRUCTURES MUSEALES	903	814 000,00		161 461,06			161 461,06		161 461,06
D P150-0010 2010/1	TRAVAUX STRUCTURES MUSEALES	903	3 233 000,00	1 610 000,00	709 506,48	1 610 000,00		2 319 506,48	64 037,48	2 255 469,00
D P150-0013 2010/1	EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	903	60 000 000,00		2 518 284,78			2 518 284,78	779 627,56	1 738 657,22
D P150-0014 2010/1	REVALORISATION DU PATRIMOINE	903	5 170 325,00		1 897 579,91			1 897 579,91	311 107,94	1 586 471,97
D P150-0015 2011/1	SUBVENTIONS ASSOCIATIONS LEADER	903	154 154,00		840,85			840,85		840,85
D P150-0016 2011/1	DIVERS INVESTISSEMENT CULTURE	903	191 510,00	5 000,00	132 717,54	5 000,00		137 717,54		137 717,54
D P150-0017 2011/1	EQUIPEMENT SALLE DE SPECTACLE	903	610 000,00	30 000,00	337 865,41	30 000,00		367 865,41	33 915,88	333 949,53
D P150-0018 2011/1	AIDES AUX ENTREPRISES CULTUREL	903	1 016 849,00	180 000,00	154 754,76	246 382,52	100 272,52	300 864,76	62 811,51	238 053,25
D P150-0021 2012/1	PARTICIPATION CAPITAL SPL	903	130 000,00							
D P150-0022 2013/1	REHABILITATION PATRIMOINE PROTEGEE	903	815 000,00	200 000,00	85 640,00	163 150,00		248 790,00	81 575,00	167 215,00
D P150-0024 2013/1	SUBVENTION LEADER < 23 k€	903	86 351,00		62 087,57			62 087,57		62 087,57
D P150-0025 2013/1	PARTICIPATION CAPITAL SEM	903	2 457 500,00	7 500,00		7 500,00		7 500,00	7 500,00	
D P150-0026 2015/1	SERVICE REGIONAL DE L INVENTAIRE	903	150 000,00	50 000,00	80 881,79	50 000,00		130 881,79	13 528,44	117 353,35
D P150-0027 2016/1	MISE EN TOURISME PATRIMOINE CULTUREL	903	195 000,00	145 000,00	23 133,81	100 000,00		123 133,81		123 133,81
D P151-0001 2006/1	SUBVENTIONS CONSTRUCTIONS - RENOVATION	903	5 194 600,00		211 331,65			211 331,65		211 331,65
D P151-0001 2010/1	SUBVENTIONS CONSTRUCTIONS-RENOVATIONS	903	1 234 990,15	198 000,00	116 404,34	332 651,63	151 886,00	297 169,97	45 626,88	251 543,09
D P151-0003 2006/1	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS DOMAINE SPORT	903	1 846 130,00		147 788,93			147 788,93		147 788,93
D P151-0003 2010/1	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT DOMAINE SPORT	903	3 481 011,85	330 000,00	279 628,72	380 880,00	64 990,00	595 518,72	280 869,00	314 649,72
D P151-0005 2011/1	AIDES EQUIPEMENT ETAT	903	2 082 736,00	222 000,00	1 097 094,94	222 000,00		1 319 094,94	21 952,26	1 297 142,68
D P151-0006 2011/1	AIDES EQUIPEMENT CLASSES TRANSPLANTEES	903	45 000,00		7 526,00			7 526,00		7 526,00
D P151-0007 2011/1	VIE ASSOCIATIVE	903	1,00							
D P151-0008 2016/1	RENOVATION EQUIPT SPORTIFS REGIONAUX	903	160 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00		160 000,00	36 937,24	123 062,76
D P151-0009 2016/1	INSTITUT REGIONAL SPORT OCEAN INDIEN	903	10 000,00	10 000,00						
D P151-0010 2016/1	DIVERS INVESTISSEMENT SPORT	903	25 000,00	10 000,00	9 590,80	10 000,00		19 590,80	9 456,12	10 134,68
D P160-0001 2006/1	SUBVENTIONS EN FAVEUR DES DEUX ROUES	908	700 000,00							
D P160-0001 2010/1	SUBVTION EN FAVEUR DEUX ROUES	908	600 000,00							
D P160-0002 2006/2	SUBVENTIONS ETAT POUR TRAVAUX ROUTIERS	908	4 650 000,00		5 000,00			5 000,00		5 000,00
D P160-0003 2006/1	PROGRAMME REGIONAL ROUTES	908	383 053 072,00		54 033 583,49			54 033 583,49	164 914,82	53 868 668,67
D P160-0003 2010/1	PROGRAMME REGIONAL ROUTES	908	661 504 383,00	65 384 000,00	195 140 218,44	116 880 789,82	51 673 289,82	260 347 718,44	83 316 283,11	177 031 435,33
D P160-0005 2006/1	PISTES FORESTIERES	908	5 041 000,00		328 775,07			328 775,07		328 775,07

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME*		Chapitre(s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
D P160-0005 2010/1	PISTES FORESTIERES	908	28 640 250,00		9 786 075,46			9 786 075,46	69 039,52	9 717 035,94
D P160-0006 2006/1	SITE PROPRE VELO REGION	908	720 000,00		43 218,90			43 218,90		43 218,90
D P160-0006 2010/1	VOIE VELO REGIONALE	908	10 348 001,00	1 000 000,00	5 087 480,30	620 000,00		5 707 480,30	1 656 474,50	4 051 005,80
D P160-0007 2006/1	PISTES RIVIERE DES GALETS	908	665 000,00		558 600,00			558 600,00		558 600,00
D P160-0008 2006/1	SUBVENTION AUX COMMUNES - TRAVAUX ROUTES NATIONALES	908	3 272 928,00		1 714 585,50			1 714 585,50		1 714 585,50
D P160-0008 2010/1	SUBVENTION AUX COMMUNES TRAVAUX ROUTES NATIONALES	908	10 906 613,00	2 150 000,00	4 861 374,76	2 031 404,00		6 892 778,76	610 380,71	6 282 398,05
D P160-0009 2007/1	DECHARGE CAMBAIE	908	700,00							
D P160-0010 2008/1	FRDE - IMPASS. OBSRV. VOLCAN	908	80 000,00					0,01		0,01
D P160-0012 2009/1	DIVERS INVESTISSEMENTS DRR	908	13 000,00		6 029,69			6 029,69	1 416,69	4 613,00
D P160-0012 2010/1	DIVERS INVESTISSEMENT DRR	908	660 100,00	45 100,00	329 961,57	50 000,00		379 961,57	26 263,35	353 698,22
D P160-0013 2011/1	BATIMENT DEER	908	2 340 000,00	200 000,00	377 908,41			377 908,41	940,69	376 967,72
D P160-0015 2014/1	SUBVENTION AU SMPRR	908	1 549 000,00	450 000,00	150 000,00	2 250 000,00	1 800 000,00	600 000,00	450 000,00	150 000,00
D P160-0016 2014/1	SMPRR - TRAVAUX ROUTIERS	908	13 911 000,00	3 766 000,00		7 532 000,00	3 766 000,00	3 766 000,00	3 766 000,00	
D P160-0017 2016/1	PISTES RIVIERE DES GALETS	908	332 000,00		332 000,00			332 000,00	186 301,87	145 698,13
D P161-0001 2006/1	AIDES AUX AOT TRANSPORTS	908	1 820 000,00							
D P161-0002 2006/1	ETUDES TCSP	908	28 487 220,00		5 750 919,66			5 750 919,66		5 750 919,66
D P161-0003 2006/1	ETUDES TSCP REALISEES PAR SEM	908	34 710 000,00		18 978 214,59			18 978 214,59		18 978 214,59
D P161-0004 2007/1	REPRISE ETUDES SR21	908	28 934 000,00							
D P161-0005 2007/1	ACQUISITION FONCIER TCSP	908	1 149 780,00							
D P161-0006 2007/1	ACQUISITION MATERIEL DE TRANSP	908	60 000,00							
D P162-0001 2006/1	ROUTE DES TAMARINS	908	497 200 000,00		10 704 300,52			10 704 300,52	27 891,46	10 676 409,06
D P162-0002 2010/1	FRAIS DIVERS ROUTE DES TAMARINS	908	1 955 740,00					0,76		0,76
D P163-0001 2008/1	NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL	908	14 302 000,00		558 975,84			558 975,84		558 975,84
D P163-0001 2010/1	NOUVELLE ROUTE LITTORAL	908	1 978 500 002,00	250 000 000,00	986 681 531,95	250 001 400,00	1 400,00	1 236 681 531,95	271 392 518,67	965 289 013,28
D P163-0002 2013/1	NRL - OPERATIONS CONNEXES	908	491 051,00		48 612,98			48 612,98		48 612,98
D P165-0001 2010/1	TEE SUBVENTIONS INFRASTRUCTURES EPCI	908	33 289 697,00	790 000,00	5 066 033,21	1 012 157,61	222 961,46	5 855 229,36	224 627,80	5 630 601,56
D P165-0002 2011/1	ACQUISITION BUS	908	42 621 970,00		9 985 632,90			9 985 632,90	3 342 249,07	6 643 383,83
D P165-0003 2011/1	TEE ACQUISITION MOBILIERS URBAINS	908	9 130 000,00		2 787 324,79			2 787 324,79	1 041 001,57	1 746 323,22
D P165-0004 2011/1	ETUDES TEE MO REGION	908	8 013 333,33	2 030 000,00	2 710 927,80	5 441 923,91	3 438 285,85	4 714 565,86	949 955,78	3 764 610,08
D P165-0005 2011/1	TEE DIVERS INVESTISSEMENTS	908	800 000,00		8 458,10			8 458,10		8 458,10
D P165-0006 2017/1	ACQUISITIONS DE BUS	908	3 440 900,00	3 440 900,00		7 780 900,00	4 340 000,00	3 440 900,00		3 440 900,00
D P165-0007 2017/1	SUBVENTION AUX SMTR (STIR)	908	441 100,00	441 100,00						
D P192-0001 2006/1	ACQUISITION DE MATERIEL DE TRANSPORT	900	106 080,00		1 143,86			1 143,86		1 143,86
D P192-0001 2010/1	ACQUISITION DE MATERIEL DE TRANSPORT	900	4 021 174,58	287 556,58	332 138,98	200 000,00		532 138,98	412 419,32	119 719,66
D P192-0002 2006/1	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER, TELEPHONIE	900	1 554 790,00		692 158,63			692 158,63		692 158,63
D P192-0002 2010/1	MATERIEL DE BUREAU, MOBILIER ET TELEPHONIE	900	3 809 209,42	337 443,42	1 022 954,90	400 000,00		1 422 954,90	441 482,49	981 472,41
D P192-0003 2006/1	MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	900	445 528,00		279 512,09			279 512,09		279 512,09
D P192-0003 2010/1	MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	900	2 672 299,67	480 000,00	573 188,46	400 000,00		973 188,46	365 885,30	607 303,16
D P192-0004 2006/1	AMENAGEMENT BATIMENTS ADMINISTRATIFS A DISPOSITION	900	1 079 977,00		598 093,69			598 093,69		598 093,69
D P192-0004 2010/1	AMENAGEMENT BATIMENTS ADMINISTRATIFS MIS A DISPOSITION OU LOUES	900	4 471 885,00	935 000,00	941 161,43	1 000 000,00		1 941 161,43	1 152 893,13	788 268,30

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

IV - ANNEXES
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Affiché le 04/07/2018

SLO

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

AUTORISATION DE PROGRAMME*		Chapitre(s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
D P192-0005 2006/1	MATERIEL ET MOBILIER AGILE	900	35 000,00		25 514,50			25 514,50		25 514,50
D P192-0005 2010/1	MATERIEL ET MOBILIER AGILE	900	104 564,00	8 000,00	83 735,59	68 000,00		151 735,59	6 084,30	145 651,29
D P192-0006 2006/1	ACQUISITIONS FONCIERES CULTURE	903	1 000 000,00							
D P192-0007 2006/1	PATRIMOINE - ACQUISITIONS LOGICIELS	900	72 500,00		38 533,50			38 533,50		38 533,50
D P192-0008 2006/1	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	900	2 568 750,00		272 426,76			272 426,76		272 426,76
D P192-0008 2010/1	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	900	2 079 800,00		16 251,29			16 251,29		16 251,29
D P192-0009 2006/1	ACQUISITIONS FONCIERES CFA	901	100 000,00							
D P192-0010 2007/1	DEPOT DE GARANTIE LOYER	900	4 800,00		2 400,00			2 400,00		2 400,00
D P192-0011 2011/1	DEPOTS ET MARQUES	900	70 110,00		44 485,24			44 485,24		44 485,24
D P195-0001 2006/1	INVESTISSEMENT CESR	900	125 000,00		98 961,30			98 961,30		98 961,30
D P195-0001 2010/1	INVESTISSEMENT CESR	900	273 000,00	30 000,00	186 752,88	30 000,00		216 752,88	2 170,00	214 582,88
D P196-0001 2006/1	INVESTISSEMENT CCEE	900	232 604,30		119 302,97			119 302,97		119 302,97
D P196-0001 2010/1	INVESTISSEMENT CCEE	900	141 000,00	12 000,00	73 975,23	12 000,00		85 975,23	1 251,42	84 723,81
D P197-0001 2006/1	CONSTRUCTIONS SCOLAIRES MO REGION	902	2 251 025,00		1 579 289,43			1 579 289,43	40 456,53	1 538 832,90
D P197-0001 2011/1	CONSTRUCTION SCOLAIRE MO REGION	902	40 835 873,33	5 500 000,00	14 398 287,80	5 500 000,00		19 898 287,80	9 096 719,47	10 801 568,33
D P197-0002 2006/1	TRAVAUX DE MAINTENANCE MO REGION (LYCEES)	902	36 599 095,50		5 876 728,03			5 876 728,03	108 061,51	5 768 666,52
D P197-0002 2010/1	TRAVAUX DE MAINTENANCE LYCEE	902	23 372 156,00	860 000,00	5 349 900,38	280 000,00		5 629 900,38	795 760,07	4 834 140,31
D P197-0003 2006/1	REHABILITATION ET RESTRUCTURATION LYCEES MO	902	8 689 370,00		667 694,61			667 694,61	59 218,83	608 475,78
D P197-0003 2010/1	REHABILITATION ET RESTRUCTURATION LYCEE	902	48 164 308,33	400 000,00	6 030 549,60	400 000,00		6 430 549,60	3 109 198,29	3 321 351,31
D P197-0004 2006/1	CONSTRUCTIONS SCOLAIRE PAR DES SEM	902	12 528 870,00							
D P197-0004 2010/1	CONSTRUCTIONS SCOLAIRES PAR DES SEM	902	19 583,00		19 583,00			19 583,00		19 583,00
D P197-0005 2006/1	TRAVAUX DE REHABILITATION DES LYCEES MANDAT PAR DES SEM ET SPL	902	53 177 161,00		5 208 769,94			5 208 769,94	2 077 852,22	3 130 917,72
D P197-0005 2010/1	REHABILITATION ENERGIES	902	1 714 280,00	32 000,00	667 762,76			667 762,76	269 349,75	398 413,01
D P197-0006 2006/1	TRAVAUX DE MAINTENANCE - SUBVENTIONS	902	11 188 253,50		261 819,18			261 819,18		261 819,18
D P197-0006 2010/1	TRAVAUX DE MAINTENANCE -SUBVENTIONS	902	17 331 881,00	2 070 000,00	1 781 896,63	4 155 000,00	2 085 000,00	3 851 896,63	1 530 264,51	2 321 632,12
D P197-0007 2006/1	CONSTRUCTION DES CENTRES FORMATION CONTINUE	901	32 011 201,00		2 792 983,18			2 792 983,18	156 202,34	2 636 780,84
D P197-0007 2010/1	CONSTRUCTION DES CENTRES FORMATION CONTINUE	901	21 778 665,00		5 369 573,33			5 369 573,33	2 012 123,77	3 357 449,56
D P197-0008 2006/1	TRAVAUX SUR LES CENTRES FORMATION PAR DES SEM	901	33 938 414,00		-1 346 811,60			-1 346 811,60		-1 346 811,60
D P197-0008 2010/1	TRAVAUX SUR LES CENTRES	901	32 905 311,06	22 300 000,00	3 846 762,07	22 177 841,22		26 024 603,29	2 023 547,12	24 001 056,17
D P197-0009 2006/1	TRAVAUX CENTRES DE FORMATION CONTINUE (SUBVENTION)	901	3 317 785,00		561 437,15			561 437,15		561 437,15
D P197-0009 2010/1	SUBVENTIONS TRAVAUX SUR CENTRES DE FORMATION	901	2 585 568,58	400 000,00	435 216,58	790 000,00	390 000,00	835 216,58	218 861,54	616 355,04
D P197-0010 2006/1	CONSTRUCTION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS MO REGION	903	9 523 671,00		1 775 407,87			1 775 407,87		1 775 407,87
D P197-0010 2010/1	CONSTRUCTION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS	903	15 150 816,00		8 861 193,55			8 861 193,55	2 188 232,62	6 672 960,93
D P197-0011 2006/1	CONSTRUCTION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS PAR SEM	903	1 300 207,00							
D P197-0012 2006/1	TRAVAUX CNR MO REGION	903	516 000,00		19 857,18			19 857,18	4 515,77	234 341,41
D P197-0012 2010/1	TRAVAUX CNR MO REGION	903	11 224 550,76	5 200 000,00	1 024 490,61	10 093 000,00	5 000 000,00	6 117 490,61	558 186,83	5 559 303,78

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME*		Chapitre(s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
D P197-0013 2006/1	TRAVAUX SUR LES STRUCTURES MUSEALES MO REGION	903	12 643 535,00		4 630 084,36			4 630 084,36		4 630 084,36
D P197-0014 2006/1	TRAVAUX SUR LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL	903	375 794,00		204 616,17			204 616,17		204 616,17
D P197-0015 2006/1	ACQUISITIONS FONCIERES ENSEIGNEMENT	902	3 764 000,00		1 160,83			1 160,83		1 160,83
D P197-0016 2006/1	TRAVAUX ET GROSSES REPARATIONS BATIMENTS	900	17 816 050,00		1 332 727,85			1 332 727,85	22 911,29	1 309 816,56
D P197-0016 2010/1	TRAVAUX ET GROSSES REPARATIONS BATIMENTS	900	34 670 789,33	100 000,00	7 532 366,43	100 000,00		7 632 366,43	284 950,89	7 347 415,54
D P197-0017 2006/1	CENTRE DES EAUX DOUCES SEM	907	3 065 000,00							
D P197-0018 2006/1	SUBVENTIONS TRAVAUX DEPARTEMENT CITES MIXTES	902	500 000,00		200 000,00			200 000,00		200 000,00
D P197-0019 2006/1	CONSTRUCTION OBSERVATOIRE DE L'ATMOSPHERE	902	9 533 639,00		670 749,91			670 749,91	9 664,38	661 085,53
D P197-0019 2010/1	CONSTRUCTION OBSERVATOIRE DE L'ATMOSPHERE ET STRUCTURE D'ACEUIL	902	100 000,00							
D P197-0021 2006/1	FRAIS D'ETUDES	900	96 500,00		2 872,30			2 872,30		2 872,30
D P197-0022 2006/1	CONSTRUCTION CNR PAR SEM	903	570 000,00		90 000,00			90 000,00		90 000,00
D P197-0023 2007/1	TRAVAUX DOMAINE AQUACOLE ARDA	907	2 190 000,00		97 391,60			97 391,60		97 391,60
D P197-0023 2010/1	TRAVAUX DANS LE DOMAINE AQUACOLE ARDA	907	1 522 814,00		24 577,19			24 577,19		24 577,19
D P197-0024 2007/1	RENOVATION DES ECOLES MATERNELLES	902	465 940,00		16 782,19			16 782,19		16 782,19
D P197-0025 2008/1	ANTENNE SATELLITE TRAVAUX ET EQUIPEMENTS	902	8 000 000,00		54 109,66			54 109,66		54 109,66
D P197-0025 2010/1	ANTENNE SATELLITE TRAVAUX ET EQUIPEMENTS	902	3 422 329,00		119 398,33			119 398,33	5 203,31	114 195,02
D P197-0026 2008/1	TRAVAUX SUR STRUCTURES MUSEALES SUR BIENS MIS A DISPOSITION	903	206 000,00		101 112,32			101 112,32		101 112,32
D P197-0026 2010/1	TRAVAUX STRUCTURES MUSEALES	903	63 467 484,00	100 000,00	3 426 541,58	100 000,00		3 526 541,58	488 616,46	3 037 925,12
D P197-0027 2010/1	TRAVAUX STRUCTURES MUSEALES PAR DES SEM	903	153 000,00		15 300,00			15 300,00		15 300,00
D P197-0028 2009/1	INFRASTRUCTURE ACCUEIL INTERNATIONAL		250 000,00		3 900,94			3 900,94		3 900,94
D P197-0028 2010/1	INFRASTRUCTURE ACCUEIL INTERNATIONAL		4 650 000,00		167 693,03			167 693,03	2 050,98	165 642,05
D P197-0031 2010/1	MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE RENOVATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE	902	304 404 874,00	26 638 000,00	136 048 180,36	28 560 207,00	1 925 000,00	162 683 387,36	45 735 984,28	116 947 403,08
D P197-0032 2010/1	MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE RENOVATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE	903	21 961 444,24	260 000,00	8 400 348,93	100 000,00	100 000,00	8 400 348,93	1 592 333,73	6 808 015,20
D P197-0034 2011/1	CENTRE DES EAUX DOUCES	907	15 758 031,00		4 465 568,44			4 465 568,44	94 693,64	4 370 874,80
D P197-0035 2010/1	MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE RENOVATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE BAT REGION	900	3 899 336,00		3 426 847,71			3 426 847,71	19 174,32	3 407 673,39
D P197-0036 2010/1	MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE RENOVATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE FORMATION	901	14 743 042,00	2 700 000,00	9 848 896,53	3 800 000,00	1 500 000,00	12 148 896,53	748 154,11	11 400 742,42
D P197-0039 2013/1	POLE REGIONAL MER	909	4 530 000,00		2 530 000,00			2 530 000,00		2 530 000,00

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME*		Chapitre(s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
D P197-0040 2013/1	MISSION SPLER-SPLA SUR BAT RE	900	1 671 864,00	287 000,00	806 187,93	286 982,51		1 093 170,44	198 706,78	894 463,66
D P197-0041 2016/1	TRAVX MAINTENANC BAT MO REGION	900	243 000,00	143 000,00	75 000,00	143 000,00		218 000,00	26 886,30	191 113,70
D P197-0042 2016/1	ETUDES DIV BAT REGION MO	900	100 000,00		30 000,00			30 000,00		30 000,00
D P197-0043 2016/1	TRAVX MAINTENANC CENTRES MO	901	500 000,00							
D P197-0044 2016/1	RENOVATION CONFORT THERMIQ LYC	902	1 860 000,00	110 000,00	1 252 025,78			1 252 025,78	57 226,45	1 194 799,33
D P197-0045 2016/1	TRAVX MAINTENANCE EPS MO	903	700 000,00	200 000,00						
D P198-0001 2006/1	ETUDES INFORMATIQUES	900	400 000,00		347 767,03			347 767,03		347 767,03
D P198-0001 2010/1	ETUDES INFORMATIQUES	900	1 586 350,00	275 000,00	601 718,10	275 000,00		876 718,10	57 397,13	819 320,97
D P198-0002 2006/1	EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	900	3 979 393,35		2 022 477,32			2 022 477,32		2 022 477,32
D P198-0002 2010/1	EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	900	11 474 117,00	2 425 000,00	4 368 139,82	2 425 000,00		6 793 139,82	899 407,63	5 893 732,19
D P199-0001 2006/2	DEPENSES IMPREVUES	950	774 082,00		774 082,00			774 082,00		774 082,00
D P199-0001 2010/1	DEPENSES IMPREVUES	950	281 292,00		281 292,00			281 292,00		281 292,00
D P199-0002 2006/1	DEPENSES IMPREVUES	950	719 400,00							
D P199-0002 2010/1	DEPENSES IMPREVUES	950	3 091 197,00							
D P199-0003 2009/1	REGIES D'AVANCES	900	296,65		296,65			296,65		296,65
D P199-0003 2010/1	REGIES D'AVANCES	900	27 183,00	1 218,00	25 477,28			25 477,28	1 396,40	24 080,88
D P202-0001 2006/1	MATERIELS DE BUREAU - GROUPE ELUS	900	209 335,00		101 868,02			101 868,02		101 868,02
D P202-0001 2010/1	MATERIEL BUREAU GROUPE ELUS	900	433 062,00	52 000,00	89 954,50	52 000,00		141 954,50	26 225,95	115 728,55
D P203-0001 2016/1	DEVELOPPT OUTILS MULTIMEDIAS COMMUNICATION	900	400 000,00	200 000,00	175 496,74	200 000,00		375 496,74	28 745,15	346 751,59
D P204-001 2006/1	SIG - ACQUISITIONS DE DONNEES	905	95 000,00		22 337,36			22 337,36		22 337,36
D P204-001 2010/1	SIG-ACQUISITIONS DE DONNEES	905	194 000,00		186 422,37			186 422,37		186 422,37
D P204-002 2006/1	SIG - FRAIS ETUDES RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT	905	1 467 000,00		1 346 451,73			1 346 451,73		1 346 451,73
D P204-002 2013/1	SIG FRAIS D ETUDES ET RECHERCHE	905	2 000,00		2 000,00			2 000,00		2 000,00
D P204-003 2006/1	SIG - SUBVENTIONS AUX COMMUNES	905	105 000,00		20 000,00			20 000,00		20 000,00
D P204-004 2007/1	SIG - ANTENNE SATELLITE	905	9 520 000,00		25 680,97			25 680,97		25 680,97
D P204-004 2010/1	SIG-ANTENNE SATELLITE	905	2 617 880,00	747 000,00	637 464,85	595 001,00		1 232 465,85	103 528,98	1 128 936,87
D P204-005 2011/1	SIG-FRAIS ETUDE/RECHERCHES	905	142 000,00							
D P204-006 2012/1	SIG - EQUIPEMENTS	905	177 000,00	33 000,00	1 485,89	32 083,29		33 569,18	5 131,67	28 437,51
D P205-0001 2007/1	PATRIMOINE-DEPOTS ET CAUTIONNEMENT	900	40 268,00		16 902,80			16 902,80		16 902,80
D P205-0001 2010/1	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT PATRIMOINE	900	4 776,00		1 490,89			1 490,89		1 490,89
D P205-0002 2007/1	PATRIMOINE-BATIMENTS ADMINISTRATIFS	900	3 600 000,00		1 450 000,00			1 450 000,00		1 450 000,00
D P205-0002 2007/2	PATRIMOINE-AUTRES BATIMENTS PUBLICS	901	3 330 000,00							
D P205-0002 2010/1	PATRIMOINE-BATIMENTS ADMINISTRATIFS	900	149 200,00							
D P205-0002 2010/2	PATRIMOINE- BATIMENTS ADMINISTRATIFS FORMATION PROFESSIONNELLE	901	2 135 000,00							
D P205-0003 2007/1	PATRIMOINE-ACQUISITIONS FONCIERES-LYCEES	902	11 671 000,00							
D P205-0003 2007/3	PATRIMOINE-ACQUISITIONS FONCIERES-MCUR	903	3 940 000,00							
D P205-0003 2007/4	PATRIMOINE-ACQUISITIONS FONCIE - FORMATION	901	1 200 000,00							
D P205-0003 2010/1	ACQUISITIONS FONCIERES - LYCEES	902	4 300 000,00							
D P205-0003 2010/4	ACQUISTIONS FONCIERES FORMATION	901	600 000,00							
D P205-0007 2010/2	FRAIS INVESTISSEMENT DRR	908	1 519 899,67	304 900,00	332 440,88	300 000,00		632 440,88	279 057,70	353 383,18
D P205-0008 2011/1	ACQUISITION FONCIERE CULTURE	903	1 300 000,00							238
D P205-0009 2014/1	REMBOURSEMENT CAUTION MOCA	900	35 000,00		35 000,00			35 000,00		35 000,00

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME*		Chapitre(s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
D P206-0001 2013/1	INTERVENTION PECSS - INVESTISSEMENT	904	967 070,00	400 000,00	54 643,39	73 541,32	25 675,66	102 509,05	26 509,00	76 000,05
D P207-0001 2008/1	DEMATERIALIZATION	900	1 299 400,00		1 249 346,06			1 249 346,06		1 249 346,06
D P207-0001 2010/1	DEMATERIALIZATION	900	200 000,00		197 637,00			197 637,00		197 637,00
D P208-0002 2011/1	SUBVENTIONS ENERGIE - AIDES AUX COMMUNES ET EPCI	907	747 498,00	125 000,00	310 000,00			310 000,00		310 000,00
D P208-0002 2011/2	SUBVENTIONS ENERGIE - AIDES AUX ENTREPRISES	907	14 814 609,00	1 367 000,00	2 560 041,19	906 491,12	57 674,60	3 408 857,71	1 075 005,09	2 333 852,62
D P208-0002 2011/3	SUBVENTIONS ENERGIE-ETUDES RECHERCHES-AIDES ORG PUB	907	2 124 500,00	58 000,00	1 358 738,60	57 674,60		1 416 413,20		1 416 413,20
D P208-0002 2011/4	ENERGIE - ETUDES ET RECHERCHES EN MAITRISE OUVRAGE	907	8 008 261,00	100 000,00	2 407 772,59	72 416,00		2 480 188,59	46 493,36	2 433 695,23
D P208-0002 2011/6	ENERGIE - AIDE EQUIPEMENT PHOTOVOLTAIQUE	907	6 200 000,00	900 000,00	1 925 000,00	900 000,00		2 825 000,00	871 000,00	1 954 000,00
D P208-0002 2011/7	ENERGIE-AIDES CES PARTICULIERS	907	12 240 000,00	2 000 000,00	3 508 627,23	4 000 000,00	2 000 000,00	5 508 627,23	1 907 669,23	3 600 958,00
D P208-0002 2011/8	ENERGIE - TRAVAUX EN MAITRISE D'OUVRAGE	907	12 871 000,00	3 513 000,00	2 232 718,49	3 458 000,00		5 690 718,49	4 553 124,26	1 137 594,23
D P208-0002 2013/9	PARTICIPATION SPL ENERGIE	907	3 100 000,00		1 250 000,00			1 250 000,00	1 250 000,00	
D P209-0001 2011/2	PATRIMOINE MATERIEL DE BUREAU MOBILIER ET TELEPHONIE	900	150 000,00		26 104,66			26 104,66		26 104,66
D P209-0002 2011/1	PATRIMOINE AMENAGEMENT BATIMENTS ADMINISTRATIFS MIS A DISPOSITION	900	1 712 166,00	377 282,00	637 526,68	378 500,00		1 016 026,68	177 547,83	838 478,85
D P209-0003 2011/1	PATRIMOINE DEPOT ET CAUTIONNEMENT	900	31 600,00		30 345,88			30 345,88		30 345,88
D P209-0004 2011/1	PATRIMOINE ACQUISITION BATIMENTS ADMINISTRATIFS FORMATION PROFESSIONNELLE	901	2 135 000,00							
D P209-0005 2011/1	PATRIMOINE AMENAGEMENT BATIMENTS ADMINISTRATIFS	900	250 000,00							
D P209-0006 2011/1	PATRIMOINE ACQUISITION BATIMENTS ADMINISTRATIFS	900	53 534 930,00	4 400 000,00	97 247,06			97 247,06	8 000,00	89 247,06
D P209-0007 2011/1	PATRIMOINE ACQUISITIONS FONCIERES DES LYCEES	902	6 408 600,00	801 500,00				0,74		0,74
D P209-0008 2012/1	ACQUISITIONS FONCIERES CULTURE	903	29 131 000,00	320 000,00	645 267,14			645 267,14		645 267,14
D P209-0009 2013/1	ACQUISITIONS - FORMATION PROFESSIONNELLE	901	12 430 270,00	6 000 000,00	26 000,00	6 000 000,00		6 026 000,00	6 000 000,00	26 000,00
D P209-0011 2014/1	ACQUISITION DE TERRAINS - ECO	909	3 420 000,00							
D P210-0001 2011/1	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	903	102 766 926,50		28 689 425,62			28 689 425,62	11 626 731,11	17 062 694,51
D P210-0002 2011/1	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	902	117 108 663,50		33 375 685,24			33 375 685,24	12 149 009,51	21 226 675,73
D P210-0003 2011/1	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - AMENAGEMENT	905	29 578 930,00		8 175 970,20			8 175 970,20	2 391 486,12	5 784 484,08
D P210-0004 2016/1	PLAN RELANCE REGIONAL II COMMUNES - CULTURE ET SPORT	903	20 037 500,00	14 667 500,00	5 078 552,27	24 011 114,14	11 285 038,52	17 804 627,89	1 605 169,90	16 199 457,99
D P210-0005 2016/1	PLAN RELANCE REGIONAL II COMMUNES - EDUCATION	902	25 973 140,00	25 343 140,00	534 888,06	26 514 261,41	1 935 250,50	25 113 898,97	2 713 559,60	22 400 339,37
D P210-0006 2017/1	PRR II - AMENAGEMENT BATIMENT	905	9 889 360,00	9 889 360,00		9 780 758,00		9 780 758,00	704 540,15	9 076 217,85
D P211-0001 2011/3	PARTICIPATION CAPITAL SOCIETE AEROPORTUAIRE	908	35 000,00		20 200,00			20 200,00		234 200,00

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

Affiché le 04/07/2018

SLO

ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME*		Chapitre(s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			6 719 392 660,96	629 565 200,00	2 001 606 703,14	701 601 960,47	99 475 572,55	2 603 733 091,06	583 282 501,36	2 020 450 589,70

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005

(1) il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures

(2) il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci

(5) il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6)/(5)	5,40	3,94	3,83	3,46

observations :

la colonne "Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)" de 6 719 392 660,96€ n'est pas conforme à notre règlement budgétaire et financier qui prévoit que les prévisions non affectées au cours d'un exercice sont automatiquement annulées en fin d'exercice ; le montant doit ainsi être égal à zéro.

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT*		Chapitre	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
D A091-0001 2007/1	FRAIS ANNEXES DU PERSONNEL REGION	930	2 097 256,00		254 766,34			254 766,34		254 766,34
D A091-0001 2010/1	FRAIS ANNEXES	930	17 512 308,00	3 781 738,00	1 053 555,34	4 072 200,00		5 125 755,34	3 076 615,46	2 049 139,88
D A091-0002 2007/1	INDEMNITES KILOMETRIQUES	933	466 000,00		28 298,56			28 298,56		28 298,56
D A091-0002 2010/1	INDEMNITES KILOMETRIQUES	933	1 540 000,00	250 000,00	78 714,03	250 000,00		328 714,03	173 494,33	155 219,70
D A091-0003 2008/1	FRAIS FORMATION ET ANNEXES	930	1 211 000,00		180 559,05			180 559,05		180 559,05
D A091-0003 2010/1	FRAIS DE FORMATION ET ANNEXE	930	5 482 621,00	730 871,00	624 394,45	732 100,00		1 356 494,45	609 105,20	747 389,25
D A091-0004 2008/1	FRAIS ANNEXES TOS	932	58 000,00		45 075,35			45 075,35		45 075,35
D A091-0004 2010/1	FRAIS ANNEXES TOS	932	986 340,00	102 600,00	212 702,42	102 600,00		315 302,42	93 585,20	221 717,22
D A091-0005 2008/1	PERSONNEL DDE	938	775 792,00		709 365,74			709 365,74		709 365,74
D A091-0005 2010/1	PERSONNEL DDE	938	3 055 910,00	43 100,00	1 481 411,38	43 100,00		1 524 511,38	34 027,07	1 490 484,31
D A091-0006 2010/1	FRAIS DE GESTION CDG	930	45 400,00		13 673,07			13 673,07		13 673,07
D A110-0001 2006/1	FONCTIONNEMENT DES LYCEES	932	47 929 600,00		677 478,59			677 478,59		677 478,59
D A110-0001 2010/1	FONCTIONNEMENT DES LYCEES	932	110 827 807,00	14 576 540,00	1 196 098,30	14 576 540,00		15 772 638,30	14 491 861,10	1 280 777,20
D A110-0002 2006/1	MESURES ACCOMPAGNEMENT - SECONDAIRE	932	3 762 796,00		629 243,69			629 243,69		629 243,69
D A110-0002 2010/1	MESURE ACCOMPAGNEMENT SECONDAIRE	932	4 210 009,00	121 248,00	925 607,86	122 247,04	1 000,00	1 046 854,90	243 357,11	803 497,79
D A110-0003 2006/1	MANUELS SCOLAIRES	932	8 208 000,00		1 131 900,19			1 131 900,19		1 131 900,19
D A110-0003 2010/1	MANUELS SCOLAIRES	932	14 828 000,00	1 098 000,00	1 477 833,51	1 100 000,00	2 000,00	2 575 833,51	1 078 910,08	1 496 923,43
D A110-0004 2006/1	FRAIS DE GESTION DIVERS EDUCATION	932	24 000,00		11 741,04			11 741,04		11 741,04
D A110-0004 2010/1	FRAIS DE GESTION DIVERS EDUCATION	932	579 137,00	90 000,00	51 018,43	50 000,00		101 018,43	86 071,47	14 946,96
D A110-0006 2006/1	FRAIS D'ETUDES EDUCATION	932	68 000,00		997,91			997,91		997,91
D A110-0007 2007/1	FRAIS D'ETUDE EDUCATION A L'OPERATION	932	35 000,00		28 547,50			28 547,50		28 547,50
D A110-0007 2010/1	FRAIS D'ETUDE EDUCATION	932	497 366,00	35 000,00	342 918,70	75 000,00		417 918,70	26 832,05	391 086,65
D A110-0008 2007/1	SUBVENTIONS TOS PRIVES	932	1 656 000,00							
D A110-0008 2010/1	SUBVENTION TOS PRIVEE	932	4 895 331,34	883 181,34		883 181,34		883 181,34	883 181,34	
D A110-0009 2010/1	REVERSEMENT PART EMPLOYEUR CAE	932	1 530 000,00		101 328,00			101 328,00		101 328,00
D A110-0011 2013/1	COMMUNICATION EDUCATION	932	200 000,00		71 573,68			71 573,68		71 573,68
D A110-0012 2013/1	VOYAGES PEDAGOGIQUES	932	1 238 654,00	500 000,00	65 423,95	204 756,55	2 839,00	267 341,50	106 681,00	160 660,50
D A110-0013 2015/1	ACTIONS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE	932	1 598 879,00	500 879,00	53 087,68	498 909,84		551 997,52	325 779,00	226 218,52
D A110-0014 2015/1	FRAIS D ETUDES	932	90 000,00		45 840,50			45 840,50	33 526,50	12 314,00
D A110-0015 2016/1	REPAS 100% PEI POUR LES LYCEENS	932	201 852,00	101 852,00	19 760,00	164 207,00	62 355,00	121 612,00	61 111,20	60 500,80
D A110-0016 2016/1	POP 2 CONNEX* INTERNET FAMILLES MODESTES	932	1 300 000,00	300 000,00	1 000 000,00	300 000,00		1 300 000,00	93 957,00	1 206 043,00
D A111-0001 2006/1	AIDES EN FAVEUR ETUDIANTS	932	4 663 920,00		760 593,05			760 593,05		760 593,05
D A111-0001 2010/1	AIDES ENFAVEURS ETUDIANTS	932	13 775 194,00	4 751 994,00	2 693 927,00	4 786 340,00	34 346,00	7 445 921,00	3 323 670,00	4 122 251,00
D A111-0002 2006/1	MESURES ACCOMPAGNEMENT - SUPERIEUR	932	2 072 428,00		223 195,08			223 195,08		223 195,08
D A111-0002 2010/1	MESURES ACCOMPAGNEMENT SUPERIEUR	932	5 756 978,00	541 306,00	717 372,00	682 855,47	141 550,32	1 258 677,15	252 991,15	1 005 686,00
D A111-0003 2006/1	FRAIS DE COMMUNICATION BOURSES	932	68 000,00		38 000,00			38 000,00		38 000,00
D A111-0003 2010/1	FRAIS COMMUNICATION BOURSES	932	90 000,00							
D A111-0004 2006/1	FRAIS DE COLLOQUES EDUCATION	932	60 000,00							
D A111-0005 2010/1	BOURSE REUSSITE ETUDIANT	932	29 330 316,50	4 500 000,00	3 832 780,63	15 591 925,62	11 160 915,68	8 263 790,57	2 445 251,85	5 818 538,72
D A112-0001 2006/1	FORMATION PROFESSIONNELLE	931	210 317 892,51		24 862 586,47			24 862 586,47		24 862 586,47
D A112-0001 2010/1	FORMATION PROFESSIONNELLE	931	420 110 056,37	48 330 611,00	60 577 187,22	83 560 713,36	35 257 779,04	108 880 121,54	52 015 897,69	56 864 223,85
D A112-0002 2006/1	APPRENTISSAGE	931	66 697 482,38		6 423 776,96			6 423 776,96		6 423 776,96
D A112-0002 2010/1	APPRENTISSAGE	931	184 670 542,00	25 490 000,00	18 720 762,75	28 274 291,71	2 786 148,02	44 208 906,44	26 874 842,03	17 334 064,41
D A112-0003 2006/1	MESURES D'ACCOMPAGNEMENT FORMATION PROFESSIONNELLE	931	22 963 625,11		1 485 224,92			1 485 224,92		1 485 224,92
D A112-0003 2010/1	MESURE D'ACCOMPAGNEMENT	931	48 124 796,60	5 790 000,00	5 879 326,63	7 551 815,04	1 778 569,43	11 652 572,24	5 016 177,96	6 636 394,28

IV - ANNEXES
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT*		Chapitre	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
D A112-0004 2006/1	REMUNERATION DES STAGIAIRES FORMATION PROFESSIONNELLE	931	66 360 000,00		1 960 000,00			1 960 000,00		1 960 000,00
D A112-0004 2010/1	REMUNERATION DES STAGIAIRES	931	92 829 174,33	12 710 318,00	15 264 681,47	12 827 318,00		28 091 999,47	8 507 991,41	19 584 008,06
D A112-0005 2006/1	AIDE A L'EMPLOI APPRENTISSAGE	931	34 450 000,00		13 839 178,58			13 839 178,58		13 839 178,58
D A112-0005 2010/1	AIDE A L'EMPLOI APPRENTISSAGE	931	14 000 000,00		1 907 164,19			1 907 164,19		1 907 164,19
D A112-0006 2006/1	BOURSES - AIDE A LA FORMATION PROFESSIONNELLE	931	9 252 000,00		1 797 895,20			1 797 895,20		1 797 895,20
D A112-0006 2010/1	BOURSES - AIDES A LA FORMATION PROFESSIONNELLE	931	23 545 749,40	3 300 000,00	5 113 186,03	3 600 000,00	300 000,00	8 413 186,03	3 122 166,18	5 291 019,85
D A112-0007 2006/1	FRAIS D'IMPRESSION ET D'INSERTION FORMATION PROFESSIONNELLE	931	541 080,00		127 983,00			127 983,00		127 983,00
D A112-0007 2010/1	FRAIS IMPRESSION ET INSERTION	931	404 500,00	4 000,00	336 573,47	4 000,00		340 573,47		340 573,47
D A112-0008 2006/1	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES FORMATION PROFESSIONNELLE	931	26 920,00		13 719,00			13 719,00		13 719,00
D A112-0008 2010/1	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	931	4 932 611,45	667 540,00	1 531 957,20	607 540,00		2 139 497,20	516 962,94	1 622 534,26
D A112-0009 2007/1	ECOLE DES BEAUX ARTS	931	134 700,00							
D A112-0012 2010/1	FONCTIONNEMENT CPOI	931	4 150 000,00		560 046,51			560 046,51		560 046,51
D A112-0013 2012/1	AIDE A L'EMPLOI APPRENTISSAGE	931	39 935 070,85	5 990 323,00	3 418 239,70	6 130 323,00		9 548 562,70	6 746 551,75	2 802 010,95
D A112-0014 2012/1	PETIT EQUIPEMENT DES APPRENTIS	931	3 335 477,00		2 619 198,00	560 000,00	560 000,00	2 619 198,00	368 261,00	2 250 937,00
D A112-0016 2012/1	CUI TRAJECTOIRE	931	1 803 000,00		913 990,43			913 990,43		913 990,43
D A112-0018 2014/1	FRAIS DIVERS CPOI	931	4 287 444,11	1 466 222,00	1 161 143,31	1 269 222,00		2 430 365,31	1 344 056,27	1 086 309,04
D A112-0019 2015/1	COMPTE PERONNEL DE FORMATION	931	2 534 000,00							
D A112-0020 2017/1	FORMATION PROFESSIONNELLE MARCHES	931	4 150 986,00	4 150 986,00		5 248 550,72	1 103 551,00	4 144 999,72	6 864,00	4 138 135,72
D A120-0001 2006/1	SUBVENTIONS AUX ORGANISMES AGRICOLES	939	8 852 220,00		1 392 767,44			1 392 767,44		1 392 767,44
D A120-0002 2006/1	RENFORCEMENT DES MOYENS DIRECTION AGRICULTURE ET FORET	939	84 000,00							
D A120-0003 2006/1	CAISSES CHOMAGE - INTEMPERIES	939	574 944,00		150 546,89			150 546,89		150 546,89
D A120-0003 2010/1	CAISSE CHOMAGE INTEMPERIES	939	840 444,00	91 800,00	125 240,80	91 800,00		217 040,80	80 000,00	137 040,80
D A120-0004 2006/1	DETAXE GAZOLE	939	21 500 000,00		4 005 134,72			4 005 134,72		4 005 134,72
D A120-0004 2010/1	DETAXE GAZOLE	939	500 000,00		497 397,84			497 397,84		497 397,84
D A120-0005 2006/1	FRAIS DE GESTION DIVERS - AGRI-PECHE	939	15 000,00		15 000,00			15 000,00		15 000,00
D A120-0006 2006/1	INSERTION IMPRESSION	939	13 000,00		2 959,13			2 959,13		2 959,13
D A120-0007 2007/1	LIVRES DISQUES CASSETTES	939	15 000,00		6 817,73			6 817,73		6 817,73
D A126-0001 2006/1	AGENDA 21	937	314 155,80		32 677,63			32 677,63		32 677,63
D A126-0001 2006/2	AGENDA 21	937	21 699,20							
D A126-0001 2006/3	AGENDA 21	937	136 500,00		67 904,70			67 904,70		67 904,70
D A126-0001 2010/1	AGENDA 21	937	262 900,00		121 056,03			121 056,03		121 056,03
D A126-0001 2010/2	AGENDA 21	937	45 500,00		165,00			165,00		165,00
D A126-0001 2010/3	AGENDA 21	937	12 000,00							
D A126-0001 2010/4	AGENDA 21	937	57 300,00		5 000,00			5 000,00		5 000,00
D A126-0002 2006/1	ENERGIE	937	2 418 372,00		15 000,00			15 000,00		15 000,00
D A126-0002 2006/2	ENERGIE	937	503 070,00		186 287,14			186 287,14		186 287,14
D A126-0002 2010/1	ENERGIE	937	851 500,00		2 500,00			2 500,00		2 500,00
D A126-0002 2010/2	ENERGIE	937	350 000,00		8 604,73			8 604,73		8 604,73
D A126-0003 2006/1	DECHETS/ CADRE VIE (dont air)	937	307 500,00		16 388,11			16 388,11		16 388,11
D A126-0003 2006/2	DECHETS/ CADRE VIE (dont air)	937	1 050 000,00		101 980,16			101 980,16	1 288,44	100 691,72

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT*		Chapitre	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
D A126-0003 2006/3	DECHETS/ CADRE VIE (dont air)	937	824 640,00		80 257,35			80 257,35		80 257,35
D A126-0003 2010/1	DECHET CADRE DE VIE (AIR)	937	392 208,30	55 100,00	87 222,39	80 000,00	27 500,00	139 722,39	54 084,80	85 637,59
D A126-0004 2006/1	MILIEUX TERRESTRES	937	334 000,00		2 466,92			2 466,92		2 466,92
D A126-0004 2012/1	MILIEUX TERRESTRES	937	1 558 263,00	80 000,00	370 667,07	80 000,00		450 667,07	61 577,92	389 089,15
D A126-0005 2006/1	MILIEUX AQUATIQUES	937	1 396 900,00		112 236,27			112 236,27		112 236,27
D A126-0005 2010/1	MILIEUX AQUATIQUES	937	6 003 557,20	1 507 210,00	614 806,27	2 156 500,00	650 000,00	2 121 306,27	1 546 091,18	575 215,09
D A126-0007 2006/1	SENSIBILISATION	937	186 769,00		5 524,22			5 524,22		5 524,22
D A126-0007 2010/1	SENSIBILISATION	937	340 225,00	50 000,00	10 555,32	44 374,30	10 000,00	44 929,62	25 390,00	19 539,62
D A126-0008 2006/1	EMPLOIS VERTS	937	18 684 280,00		6 032 243,25			6 032 243,25		6 032 243,25
D A126-0008 2006/2	EV FRAIS GESTION ASP	937	240 000,00		105 771,57			105 771,57		105 771,57
D A126-0008 2010/1	EMPLOIS VERTS	937	148 578 021,80	21 792 237,00	31 373 528,91	43 030 189,00	28 179 093,83	46 224 624,08	11 968 649,13	34 255 974,95
D A126-0008 2010/2	EV FRAIS GESTION ASP	937	1 517 006,70	200 000,00	113 290,11	200 000,00		313 290,11	199 631,98	113 658,13
D A126-0008 2017/3	EV PLATEFORME	937	33 040,00	33 040,00						
D A126-0008 2017/4	EV PLAN RAVINE	937	628 056,00	628 056,00		706 920,00	78 864,00	628 056,00	312 681,60	315 374,40
D A126-0009 2006/1	ACTIONS TRANSVERSALES	937	650 400,00		51 317,00			51 317,00		51 317,00
D A126-0009 2006/2	ACTIONS TRANSVERSALES	937	114 950,00		31 970,59			31 970,59		31 970,59
D A126-0009 2006/3	ACTIONS TRANSVERSALES	937	391 160,00		947,47			947,47		947,47
D A126-0009 2006/4	ACTIONS TRANSVERSALES	937	500,00							
D A126-0009 2010/2	ACTIONS TRANSVERSALES	937	90 000,00							
D A126-0010 2008/1	ADHESIONS ET PARTICIPATIONS	937	3 200,00		1 620,00			1 620,00		1 620,00
D A126-0011 2010/1	FRAIS DIVERS ENV	937	556 637,00	20 000,00	55 075,25	20 000,00		75 075,25	7 288,07	67 787,18
D A126-0012 2010/1	FRAIS DIVERS DE GESTION DEC	937	80 000,00		74 000,00			74 000,00		74 000,00
D A126-0013 2012/1	COMMUNICATION ENVIRONNEMENT	937	511 543,00	70 000,00	163 055,41	70 000,00		233 055,41	68 964,34	164 091,07
D A126-0014 2012/1	GAZ-INTERVENTION REGION	939	6 760 000,00		274 274,80			274 274,80		274 274,80
D A126-0015 2017/1	RISQUES NATURELS	937	35 000,00	35 000,00						
D A130-0001 2006/1	DISPOSITIF CONGE SOLIDARITE	939	21 810 762,00		1 466 988,72			1 466 988,72		1 466 988,72
D A130-0001 2010/2	DISPOSITIF DE CONGE SOLIDARITE	939	10 153 331,67		1 045 937,26			1 045 937,26		1 045 937,26
D A130-0002 2006/1	AIDES A L'ANIMATION ECONOMIQUE	939	28 235 226,00		2 594 274,24			2 594 274,24		2 594 274,24
D A130-0002 2010/1	AIDES A L'ANIMATION ECONOMIQUE	939	87 053 440,00	14 321 100,00	10 104 955,40	18 256 936,29	5 255 260,85	23 106 630,84	11 542 585,89	11 564 044,95
D A130-0003 2006/1	AIDES A LA PROMOTION TOURISTIQUE	939	32 229 799,00		1 910 037,41			1 910 037,41		1 910 037,41
D A130-0003 2010/1	AIDE A LA PROMOTION TOURISTIQUE	939	106 316 584,00	13 290 100,00	6 116 677,24	13 290 100,00		19 406 777,24	12 718 166,33	6 688 610,91
D A130-0004 2006/1	PROMOTION A L'EXPORTATION	939	74 500,00		4 460,34			4 460,34		4 460,34
D A130-0004 2011/1	PROMOTION EXPORT	939	4 676 771,00	1 020 000,00	1 519 967,28	680 544,39	121 725,26	2 078 786,41	230 585,15	1 848 201,26
D A130-0005 2006/1	SOUTIEN LOGISTIQUE AUX ENTREPRISES	939	13 631 472,00		2 755 630,00			2 755 630,00		2 755 630,00
D A130-0005 2010/1	SOUTIEN LOGISTIQUE AUX ENTREPRISES	939	6 216 735,00	800 000,00	1 317 817,37	1 250 000,00	450 000,00	2 117 817,37	156 590,50	1 961 226,87
D A130-0007 2006/1	CONTINUTE TERRITORIALE	938	33 210 977,00		19 003 883,12			19 003 883,12		19 003 883,12
D A130-0007 2010/1	CONTINUTE TERRITORIALE	938	184 422 580,00	37 565 000,00	14 279 588,05	37 565 000,00		51 844 588,05	39 113 558,20	12 731 029,85
D A130-0008 2006/1	EMPLOIS JEUNES	939	1 526 230,00		320 071,91			320 071,91		320 071,91
D A130-0008 2010/1	EMPLOIS JEUNES	939	10 000,00							
D A130-0009 2006/1	ECONOMIE ALTERNATIVE	939	596 000,00		37 765,19			37 765,19		37 765,19
D A130-0009 2010/1	ECONOMIE ALTERNATIVE	939	2 184 000,00	1 105 000,00	251 499,19	1 442 332,80	364 429,00	1 329 402,99	543 223,33	786 179,66
D A130-0010 2006/1	FRAIS DE CONSULTATIONS AUDIT ECONOMIE	939	372 000,00							
D A130-0010 2010/1	FRAIS DE CONSULTATION ET AUDIT ECONOMIE	939	40 000,00							
D A130-0011 2006/1	FRAIS DE GESTION DIVERS - ECONOMIE	939	210 683,00		159 926,57			159 926,57		159 926,57
D A130-0011 2010/1	FRAIS DE GESTION DIVERS ECONOMIE	939	2 726 195,33	486 465,00	809 129,13	300 000,00		1 109 129,13	262 501,88	846 627,25
D A130-0012 2006/1	PROMOTION EXPORTATION < 23 K€	939	215 000,00		154 945,92			154 945,92		154 945,92

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT*		Chapitre	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
D A130-0012 2010/1	PROMOTION EXPORTATION < 23K€	939	747 238,00	183 535,00	488 197,04	700 000,00	330 000,00	858 197,04	84 688,94	773 508,10
D A130-0013 2006/1	PRIMES REGIONALES A L'EMPLOI <23K€	939	800 000,00		622 011,45			622 011,45		622 011,45
D A130-0013 2010/1	PRIME REGIONALE A L'EMPLOI < 23 k€	939	1 375 235,00	150 000,00	911 895,36	150 000,00		1 061 895,36	38 833,09	1 023 062,27
D A130-0014 2008/1	AIDES TRANSPORTEURS	938	2 582 000,00		71 399,88			71 399,88		71 399,88
D A130-0015 2011/1	FONDS DE SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS DE LA ROUTE	939	3 864 893,00	660 000,00	179 413,94	1 320 000,00	660 000,00	839 413,94	419 332,95	420 080,99
D A130-0016 2012/1	CARBURANT - INTERVENTION REGION	939	16 070 000,00		2 711 808,91			2 711 808,91		2 711 808,91
D A130-0017 2013/1	COMMUNICATION ECONOMIE	939	300 000,00		54 620,55			54 620,55		54 620,55
D A130-0019 2013/1	EMPLOIS D'AVENIR	939	15 654 723,00	1 399 800,00	1 321 710,67	2 799 600,00	1 399 800,00	2 721 510,67	1 416 534,03	1 304 976,64
D A130-006 2006/1	PRIMES REGIONALES A L'EMPLOI - ECONOMIE	939	2 958 000,00		716 887,90			716 887,90		716 887,90
D A130-006 2010/1	PRIME REGIONALE A L'EMPLOI ECONOMIE	939	8 117 210,00	1 300 000,00	2 536 830,13	1 325 133,60	377 120,40	3 484 843,33	661 169,73	2 823 673,60
D A133-0001 2006/1	TIC - PRIMES REGIONALES A L'EMPLOI	935	520 000,00		23 110,79			23 110,79		23 110,79
D A133-0001 2010/1	TIC - PRIME REIONALE A L'EMPLOI	935	297 000,00		58 666,37			58 666,37		58 666,37
D A133-0002 2006/1	TIC - SOUTIEN AUX ORGANISMES	935	2 007 230,00		103 194,70			103 194,70		103 194,70
D A133-0002 2010/1	TIC- SOUTIEN AUX ORGANISMES	935	1 778 000,00		77 677,61			77 677,61		77 677,61
D A133-0002 2011/2	SOUTIEN ORGANISMES TIC	935	390 000,00		74 897,12			74 897,12		74 897,12
D A133-0003 2006/1	TIC - COLLOQUES ET SEMINAIRES	935	218 106,41		83 805,38			83 805,38		83 805,38
D A133-0003 2010/1	TIC - COLLOQUES ET SEMINAIRES	935	28 100,00		12 635,40			12 635,40		12 635,40
D A133-0003 2011/2	TIC- COLLOQUES ET SEMINAIRE	935	500,00		500,00			500,00		500,00
D A133-0004 2006/1	TIC - FRAIS D'EXPLOITATION DES FOURREAUX	935	273 911,00		37 283,12			37 283,12		37 283,12
D A133-0005 2006/1	LOCATION DU PORTAIL DES CYBERCASES	935	169 067,00		24 495,06			24 495,06		24 495,06
D A133-0005 2010/1	LOCATION PORTAIL CYBERCASES	935	120 000,00		117 212,75			117 212,75		117 212,75
D A133-0006 2006/1	TIC - ATTRIBUTION PRIX IKRE	935	21 000,00		6 000,00			6 000,00		6 000,00
D A133-0008 2006/1	TIC - CATALOGUES ET PUBLICATIONS	935	204 973,59		12 183,51			12 183,51		12 183,51
D A133-0008 2010/1	TIC - CATALOGUES E T PUBLICATION	935	59 900,00		49 772,22			49 772,22		49 772,22
D A133-0009 2006/1	TIC - DOCUMENTATION GENERALE	935	85 366,00		6 623,72			6 623,72		6 623,72
D A133-0009 2010/1	TIC - DOCUMENTATION GENERALE	935	46 400,00		7 939,56			7 939,56		7 939,56
D A133-0009 2011/2	DOCUMENTATION TIC	935	107 000,00	22 000,00	42 465,00	22 000,00		64 465,00	17 170,00	47 295,00
D A133-0010 2006/1	TIC - FRAIS DE CONSULTATION ET D'AUDIT	935	249 938,00		13 439,77			13 439,77		13 439,77
D A133-0010 2010/1	TIC- CONSULTATION ET AUDIT	935	215 000,00		154 307,26			154 307,26		154 307,26
D A133-0011 2006/1	TIC - PRESTATIONS DE SERVICE (CONCEPTIONS)	935	167 638,00		17 828,53			17 828,53		17 828,53
D A133-0011 2010/1	TIC -PRESTATIONS DE SERVICES	935	63 600,00		58 500,50			58 500,50		58 500,50
D A133-0012 2007/1	ECOLE D'INGENIEURS	935	360 000,00							
D A133-0012 2010/1	ECOLE D'INGENIEURS	935	130 000,00							
D A133-0013 2007/1	SURCOUT DU HAUT DEBIT INTERNATIONAL	935	243 770,00		3 390,19			3 390,19		3 390,19
D A133-0013 2010/1	SURCOUT DU HAUT DEBIT	935	2 887 500,00		354 000,00			354 000,00		354 000,00
D A133-0014 2015/1	TRES HAUT DEBIT	935	250 000,00	150 000,00		120 000,00		120 000,00		120 000,00
D A133-0015 2015/1	WIFI REGIONAL GRAND PUBLIC	935	1 350 000,00		1 171 929,25			1 171 929,25	260 188,71	911 740,54
D A134-0001 2006/1	AIDES A LA MOBILITE PROFESSIONNELLE	931	30 115 000,00		1 654 553,72			1 654 553,72		1 654 553,72
D A134-0001 2010/1	AIDES MOBILITE PROFESSIONNELLE	931	79 024 300,00	14 400 000,00	7 773 537,29	15 359 677,78	1 313 461,87	21 819 753,20	12 248 427,28	9 571 325,92
D A134-0002 2006/1	AIDES A LA MOBILITE EDUCATIVE	932	10 017 080,00		2 080 787,96			2 080 787,96		2 080 787,96
D A134-0002 2010/1	AIDES A LA MOBILITE EDUCATIVE	932	25 535 683,50	4 000 000,00	4 015 792,27	9 998 332,40	6 028 332,40	7 985 792,27	2 184 671,74	5 801 120,53
D A134-0003 2006/1	FRAIS GESTION ET CONSULTATION MOBILITE FORMATION PROFESSIONNELLE	931	340 000,00		179 936,98			179 936,98		179 936,98
D A134-0004 2006/1	FRAIS GESTION ET CONSULTATION MOBILITE EDUCATIVE	932	268 000,00		26 213,54			26 213,54		26 213,54

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT*		Chapitre	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
D A134-0004 2010/1	FRAIS DE GESTION ET CONSULTATION MOBILITE EDUCATIVE	932	150 000,00		55 851,38			55 851,38		55 851,38
D A134-0005 2006/1	INFORMATION ET COMMUNICATION MOBILITE FORMATION PROFESSIONNELLE	931	40 000,00		25 425,08			25 425,08		25 425,08
D A134-0006 2006/1	INFORMATION COMMUNICATION MOBILITE EDUCATIVE	932	57 000,00		20 681,57			20 681,57		20 681,57
D A134-0007 2006/1	AIDES MOBILITE PROFESSIONNELLE CULTURE ET SPORT	931	270 000,00							
D A134-0008 2012/1	MESURE ACCOMPAGNEMENT MOBILITE	932	203 255,00	35 000,00	69 764,10	35 000,00		104 764,10		104 764,10
D A134-0009 2013/1	COMMUNICATION CONTINUITE TERRITORIALE	938	70 000,00		365,42			365,42		365,42
D A140-0001 2006/1	ORGANISMES AMENAGEMENT	935	942 202,00		250 459,90			250 459,90		250 459,90
D A140-0001 2010/1	SAR	935	1 094 640,00	251 715,00	8 606,14	218 000,00		226 606,14	20 000,00	206 606,14
D A140-0003 2006/1	PARTICIPATION SYNDICATS MIXTES	935	853 298,00		44 000,00			44 000,00		44 000,00
D A140-0003 2010/1	PARTICIPATION SYNDICATS MIXTES	935	1 085 153,00	250 000,00		234 291,00		234 291,00	234 291,00	
D A140-0006 2007/1	PLAN PLURIANNUEL D'ENDIGUEMENT DES RAVINES	935	61 000,00							
D A140-0006 2007/2	PLAN PLURIANNUEL D'ENDIGUEMENT DES RAVINES	935	30 000,00							
D A140-0012 2008/1	ESPACE RURAL SUBVENTION STRUCT	935	1 521 000,00		33 363,91			33 363,91		33 363,91
D A140-0012 2010/1	ESPACES RURALES - SUBVENTIONS STRUCTURES	935	4 167 004,10	280 000,00	317 811,56	254 811,58	30 953,59	541 669,55	144 534,99	397 134,56
D A140-0014 2008/1	ACTIONS TRANSVERSALES	935	10 000,00		43,25	43,25	43,25	43,25		43,25
D A140-0014 2010/1	ACTIONS TRANSVERSALES	935	5 255 396,00	576 921,00	742 815,72	3 916 993,17	3 340 073,00	1 319 735,89	592 947,12	726 788,77
D A140-0015 2009/1	FRAIS DIVERS AMENAGEMENT	935	13 595,00		497,01			497,01		497,01
D A140-0016 2013/1	PROJET LEADER	935	415 085,90	126 500,00	95 699,04			95 699,04	40 000,00	55 699,04
D A140-0017 2015/1	GOUVERNANCE DES HAUTS	935	217 000,00	33 500,00	19 940,46	33 500,00		53 440,46	1 237,75	52 202,71
D A140-0018 2015/1	COOPERATION	935	67 000,00	10 000,00						
D A140-0019 2015/1	ASSOCIATION SEAS OI ET MAINTENANCE SIG	935	190 285,00	93 285,00	6 000,45	93 022,50		99 022,95	22 666,28	76 356,67
D A140-0021 2015/1	AIDE DANS LE DOMAINE DU TOURISME ET DE LA CULTURE	935	471 100,00							
D A140-0023 2016/1	ECOCITE ET WATERFRONT	935	349 436,00	173 079,00						
D A140-0024 2016/1	POLE PORTUAIRE INDUST ENERG BOIS ROUGE	935	135 000,00	60 000,00	34 233,00	8 996,00		43 229,00	43 229,00	
D A140-0025 2016/1	SIG FONCTIONNEMENT PIEGEO	935	38 400,00	20 000,00						
D A144-0001 2006/1	PARTICIPATION A DES ACTIONS DE COOPERATION REGIONALE	930	10 593 152,68		2 322 987,32			2 322 987,32		2 322 987,32
D A144-0001 2010/1	PARTICIPATION A DES ACTIONS DE COOPERATION REGIONALE	930	19 380 111,65	1 450 000,00	2 479 767,49	1 485 372,41	631 816,95	3 333 322,95	678 274,91	2 655 048,04
D A144-0002 2007/1	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A L'ETAT	930	5 000,00							
D A144-0002 2007/2	SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES	930	5 000,00							
D A144-0002 2007/3	SUBVENTIONS A DES ORGANISMES PUBLICS DIVERS	930	985 816,32		13 220,13			13 220,13		13 220,13
D A144-0002 2010/1	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ETAT	930	6 000,00							
D A144-0002 2010/2	SUBV AUX COMMUNES ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES	930	1 000,00							

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT*		Chapitre	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
D A144-0002 2010/3	SUBVENTION A DES ORGANISMES PUBLICS DIVERS	930	3 903 988,00	900 000,00	359 164,32	453 457,33	12 960,00	799 661,65	12 312,12	787 349,53
D A144-0004 2007/2	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	930	82 645,00		37 503,43			37 503,43		37 503,43
D A144-0004 2007/3	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICE	930	17 000,00		10 534,90			10 534,90		10 534,90
D A144-0004 2007/4	SERVICES EXTERIEURS - AUTRES FRAIS DIVERS	930	6 000,00		3 040,30			3 040,30		3 040,30
D A144-0004 2007/5	DIVERS TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS	930	18 000,00		18 000,00			18 000,00		18 000,00
D A144-0004 2010/2	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	930	138 816,67	8 071,00	65 279,26	8 071,00		73 350,26	4 025,35	69 324,91
D A144-0004 2010/3	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	930	16 298,00	357,00	12 503,71	357,00		12 860,71		12 860,71
D A144-0004 2010/4	SERVICES EXTERIEURS - FRAIS DIVERS	930	12 644,00	714,00	9 893,60	714,00		10 607,60		10 607,60
D A144-0004 2010/5	DIVERS TRANSPORT DE BIENS ET TRANSPORT COLLECTIF	930	6 706,67	357,00	5 999,67	357,00		6 356,67		6 356,67
D A144-0005 2007/1	FRAIS DE CONSULTATIONS ET AUDIT - COOPERATION REGIONALE	930	14 400,00		2 000,00			2 000,00		2 000,00
D A144-0005 2007/2	RECEPTION - PUBLICATIONS - RELATIONS PUBLIQUES	930	18 000,00							
D A144-0005 2007/3	IMPRESSIONS, RELIURES ET AUTRES PRESTATIONS	930	11 750,00							
D A144-0005 2007/4	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS - Régie Madagascar	930	11 000,00					0,01		0,01
D A144-0005 2010/1	FRAIS DE CONSULTATION ET AUDIT	930	6 833,67	167,00						
D A144-0005 2010/2	RECEPTION, PUBLICATION, RELATIONS PUBLIQUES	930	37 333,67	167,00	1 378,87			1 378,87		1 378,87
D A144-0005 2010/3	IMPRESSION, RELIURE ET AUTRES PRESTATIONS	930	9 833,67	167,00						
D A144-0006 2017/1	OPERATIONS MAITRISE OUVRAGE INTERREG	930	90 000,00	90 000,00		90 000,00		90 000,00	7 784,52	82 215,48
D A145-0001 2006/1	AFFAIRES EUROPEENNES - COTISATIONS	930	101 465,00		16 075,65			16 075,65		16 075,65
D A145-0001 2010/1	AFFAIRES EUROPEENNES - COTISATIONS	930	240 450,00	18 500,00	39 356,32	18 500,00		57 856,32	17 658,00	40 198,32
D A145-0002 2006/1	AFFAIRES EUROPEENNES FRAIS DIVERS	930	229 885,00		188 047,70			188 047,70		188 047,70
D A145-0002 2010/1	AFFAIRES EUROPEENNES - FRAIS DIVERS	930	187 211,00	6 000,00	54 465,11	6 000,00		60 465,11	2 685,81	57 779,30
D A145-0003 2007/1	FRAIS DIVERS EUROPE	930	504 101,00		65 270,81			65 270,81		65 270,81
D A145-0003 2010/1	FRAIS DIVERS EUROPE	930	2 464 574,00	260 000,00	405 248,56	255 605,50		660 854,06	152 061,36	508 792,70
D A145-0004 2007/1	NET BIOME MAITRE D'OEUVRE REGION	939	666 157,00		306 997,23			306 997,23		306 997,23
D A145-0004 2007/2	NET BIOME VERSEMENT PARTENAIRES	939	1 821 593,00					0,58		0,58
D A145-0004 2010/1	MAITRE D'OEUVRE REGION	939	501 000,00		82 774,87			82 774,87		82 774,87
D A145-0004 2010/2	REVERSEMENT PARTENAIRE	939	1 515 850,00					0,57		0,57
D A145-0006 2013/1	PROJET NET BIOM CSA	939	100 000,00		80 184,71			80 184,71		80 184,71
D A145-0007 2015/1	FRAIS DIVERS RUP	930	70 000,00		70 000,00			70 000,00		70 000,00
D A150-0001 2006/1	FONCTIONNEMENT CNR	933	3 074 460,00		837 316,90			837 316,90		837 316,90
D A150-0001 2010/1	FONCTIONNEMENT CRR	933	8 897 939,69	1 269 470,00	1 104 663,87	1 247 305,00		2 351 968,87	1 227 730,85	1 124 238,02
D A150-0002 2006/1	FONCTIONNEMENT AUTRES ORGANISMES CULTURELS	933	1 106 500,00		263 582,05			263 582,05		263 582,05
D A150-0002 2010/1	FONCTIONNEMENT AUTRES ORGANISMES CULTURELLES	933	2 648 734,90	90 000,00	690 308,87	90 000,00		780 308,87	34 151,06	746 157,81
D A150-0003 2006/1	FONCTIONNEMENT MCUR	933	4 572 000,00		3 435 839,40			3 435 839,40		3 435 839,40
D A150-0003 2010/1	FONCTIONNEMENT MCUR	933	972 000,00		914 165,27			914 165,27		914 165,27

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT*		Chapitre	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
D A150-0004 2006/2	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	933	12 010 090,00		515 229,09			515 229,09		515 229,09
D A150-0004 2010/1	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	933	17 532 923,00	1 030 000,00	1 078 875,10	1 204 540,68	246 750,00	2 036 665,78	1 037 936,12	998 729,66
D A150-0005 2006/1	FONCTIONNEMENT STRUCTURES MUSEALES	933	14 003 017,00		601 672,62			601 672,62		601 672,62
D A150-0005 2010/1	FONCTIONNEMENT STRUCTURES MUSEALES	933	42 465 510,00	6 286 695,00	1 083 321,35	10 184 445,90	3 897 750,90	7 370 016,35	6 486 695,00	883 321,35
D A150-0006 2006/1	SUBVENTION DOMAINE FORMATION CULTURELLE	933	2 095 343,00		103 496,40			103 496,40		103 496,40
D A150-0006 2007/2	BOURSES INDIVIDUELLES	933	1 205 000,00		82 402,10			82 402,10		82 402,10
D A150-0006 2010/1	SUBV FORMATION CULTURE	933	2 000 539,00		136 740,75			136 740,75		136 740,75
D A150-0006 2010/2	BOURSES INDIVIDUELLES	933	1 648 371,00		81 476,27			81 476,27		81 476,27
D A150-0007 2006/1	FRAIS D'INSERTION - CULTURE	933	105 000,00		32 201,16			32 201,16		32 201,16
D A150-0007 2010/1	FRAIS D'INSERTION CULTURE	933	913 000,00	80 000,00	210 670,23	80 000,00		290 670,23	57 636,05	233 034,18
D A150-0008 2006/1	ACQUISITION D'OUVRAGES - CULTURE	933	270 000,00		141 730,33			141 730,33		141 730,33
D A150-0008 2010/1	ACQUISITION D'OUVRAGE CULTURE	933	190 535,00	5 000,00	91 300,23	5 000,00		96 300,23		96 300,23
D A150-0009 2006/1	PROMOTION CULTURE A L'EXPORT	933	170 740,00		23 406,16			23 406,16		23 406,16
D A150-0009 2010/1	PROMOTION CULTURE A L'EXPORT	933	745 585,00	100 000,00	83 650,59	100 000,00		183 650,59	78 946,70	104 703,89
D A150-0010 2006/1	ETUDE DE REPRESENTATION DU CREOLE	933	280 000,00		13 652,50			13 652,50		13 652,50
D A150-0010 2010/1	ETUDE DE REPRESENTATION DU CREOLE	933	40 000,00							
D A150-0011 2006/1	FRAIS DE GESTION DIVERS - CULTURE	933	1 011 237,00		362 301,32			362 301,32		362 301,32
D A150-0011 2010/1	FRAIS DE GESTION DIVERS	933	4 737 632,90	570 000,00	1 162 035,04	520 000,00		1 682 035,04	470 323,49	1 211 711,55
D A150-0012 2008/2	FONCTIONNEMENT EPCC	933	280 000,00		15 750,00			15 750,00		15 750,00
D A150-0012 2010/1	FONCTIONNEMENT EPCC/PRMA	933	3 905 000,00	650 000,00	176 750,00	1 012 200,00	362 200,00	826 750,00	650 000,00	176 750,00
D A150-0013 2008/1	EPCC	933	75 000,00		75 000,00			75 000,00		75 000,00
D A150-0014 2008/1	POLE REGIONAL DE LITTERATURE ET DIVERSITE LINGUISTIQUE	933	200 000,00		39 968,65			39 968,65		39 968,65
D A150-0014 2010/1	POLE REGIONAL DE LITTERATURE ET DIVERSITE LINGUISTIQUE	933	563 630,00		192 042,70			192 042,70		192 042,70
D A150-0015 2009/1	INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE	933	15 000,00		5 000,41			5 000,41		5 000,41
D A150-0015 2010/1	INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE	933	965 000,00	80 000,00	353 805,99	92 059,23	12 059,23	433 805,99	55 756,66	378 049,33
D A150-0016 2010/1	ETUDE ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	933	60 000,00							
D A150-0017 2011/1	FORMATION MEDIEATEUR PATRIMOINE	933	60 000,00		51 726,21			51 726,21	15 142,00	36 584,21
D A150-0018 2011/1	MANIFESTATIONS CULTURELLES	933	254 100,00		18 928,16			18 928,16		18 928,16
D A150-0019 2011/1	ETUDES DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE	933	788 002,00	80 000,00	229 742,44	80 000,00		309 742,44	12 586,00	297 156,44
D A150-0020 2011/1	DIVERS MANIFESTATIONS CULTURELLES	933	7 415 671,51	1 300 000,00	543 480,74	1 300 000,00		1 843 480,74	1 251 426,63	592 054,11
D A150-0021 2011/1	EDUCATION PATRIMONIALE	933	815 500,00	100 000,00	131 781,88	100 000,00		231 781,88	98 589,65	133 192,23
D A150-0022 2011/1	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LEADER	933	287 988,00		28 888,62			28 888,62		28 888,62
D A150-0023 2011/1	AIDES AUX ENTREPRISES CULTUREL	933	929 950,00	70 000,00	104 528,42	63 642,64		168 171,06	71 578,25	96 592,81
D A150-0024 2012/1	POLE REGIONAL LITTERATURE ET DIVERSITE LINGUISTIQUE	933	550 518,00	85 000,00	47 852,60	91 000,00	6 000,00	132 852,60	69 950,00	62 902,60
D A150-0025 2013/1	SUBVENTION FONCTIONNEMENT PATRIMOINE	933	713 500,00	110 000,00	90 861,27	113 000,00	3 000,00	200 861,27	105 625,00	95 236,27
D A150-0026 2013/1	PRESTATION SREA	933	18 600,00		372,00			372,00		372,00
D A150-0027 2013/1	FONCTIONNEMENT SALLE DE DIFFUSION	933	5 934 600,00	1 086 000,00	367 935,00	1 338 589,20	262 289,20	1 444 235,00	1 018 902,00	425 333,00
D A150-0029 2013/1	FONCTIONNEMENT SALLE DE SPECTA	933	430 288,00	90 000,00	30 077,12	140 000,00		170 077,12	76 811,33	93 265,79
D A150-0030 2013/1	SUBVENTION LEADER < 23 k€	933	127 970,00		31 542,80			31 542,80		31 542,80
D A150-0031 2013/1	AGENCE REGIONALE A LA CULTURE	933	12 100,00							

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT*		Chapitre	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
D A150-0032 2015/1	SCHEMA ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ET FORMATION CULTURE	933	1 732 400,00	620 000,00	251 468,45	724 383,50	104 403,50	871 448,45	490 609,80	380 838,65
D A150-0033 2017/1	CONNAIS,ENTRET,PRESERV*PAT NAT	933	20 000,00	20 000,00						
D A151-0001 2006/1	SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT SPORT	933	10 114 600,00		630 830,24			630 830,24		630 830,24
D A151-0001 2010/1	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT SPORT	933	22 498 051,00	2 543 245,00	1 249 508,16	2 964 600,00	432 300,00	3 781 808,16	2 282 476,90	1 499 331,26
D A151-0002 2006/1	AIDE INDIVIDUELLE (BOURSES-BILLETS) - SPORT	933	1 286 200,00		65 254,18			65 254,18		65 254,18
D A151-0002 2010/1	AIDE INDIVIDUELLE (BOURSES-BILLETS) SPORT	933	2 162 764,50	202 200,00	231 730,60	428 394,97	226 794,97	433 330,60	160 974,87	272 355,73
D A151-0003 2006/1	SUBVENTION CREPS	933	560 000,00		18 492,92			18 492,92		18 492,92
D A151-0003 2010/1	SUBVENTION CREPS	933	647 500,00	81 500,00	51 892,61	163 000,00	81 500,00	133 392,61	75 760,00	57 632,61
D A151-0004 2006/1	ETUDES LIEES AU SPORT	933	70 000,00							
D A151-0004 2010/1	ETUDES LIEES AU SPORT	933	439 968,00	49 982,50	107 232,50	49 982,50		157 215,00	82 525,11	74 689,89
D A151-0005 2006/1	FRAIS DE GESTION - SPORT	933	130 500,00		128 546,50			128 546,50		128 546,50
D A151-0005 2010/1	FRAIS DE GESTION SPORT	933	1 242 493,00	227 835,00	176 977,80	250 000,00		426 977,80	134 195,15	292 782,65
D A151-0006 2011/1	PROJET SOCIO EDUCATIF OMS	933	57 000,00		2 000,00			2 000,00		2 000,00
D A151-0007 2011/1	VIE ASSOCIATIVE	933	82 783,33	3 000,00	1 716,60			1 716,60	1 066,60	650,00
D A151-0008 2016/1	INSTITUT REGIONAL SPORT OCEAN INDIEN	933	40 072,50	20 072,50	20 000,00	72,50		20 072,50	20 072,50	
D A160-0001 2006/1	ENTRETIEN ESPACES VERTS/ROUTES	938	5 280 000,00		61 528,30			61 528,30		61 528,30
D A160-0001 2010/1	ENTRETIEN ESP VERTS - ROUTES	938	1 669 000,00		317 522,31			317 522,31		317 522,31
D A160-0002 2006/1	FRAIS DIVERS ESPACES VERTS	938	81 150,00		45 109,83			45 109,83		45 109,83
D A160-0002 2010/1	FRAIS DIVERS ESPACES VERTS	938	10 000,00		10 000,00			10 000,00		10 000,00
D A160-0003 2006/1	FRAIS DE CONSULTATION AUDIT FONDS ROUTIER	938	95 000,00		95 000,00			95 000,00		95 000,00
D A160-0004 2006/1	MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ROUTES	938	2 211 800,00		246 918,66			246 918,66		246 918,66
D A160-0004 2010/1	MESURES D'ACCOMPAGNEMENT	938	1 296 953,00	120 000,00	101 888,98	77 386,00		179 274,98	55 238,00	124 036,98
D A160-0005 2006/1	FRAIS DE GESTION DIVERS E.A.D	938	1 040 489,00		325 706,00			325 706,00		325 706,00
D A160-0005 2010/1	FRAIS DE GESTION DIVERS EAD	938	528 406,00	65 000,00	228 824,92	65 000,00		293 824,92	10 000,00	283 824,92
D A160-0006 2008/1	ENTRETIEN ET REPARATION DES VOIES ET RESEAUX	938	5 851 000,00		271 210,10			271 210,10		271 210,10
D A160-0006 2010/1	ENTRETIEN ET REPARATION VOIES ET RESEAUX	938	3 462 000,00		415 686,66			415 686,66		415 686,66
D A160-0007 2009/1	FRAIS DIVERS SERVICE DRR	938	60 000,00		58 685,41			58 685,41		58 685,41
D A160-0007 2010/1	FRAIS DIVERS SERVICE DRR	938	569 591,70	89 000,00	203 445,51	90 000,00		293 445,51	9 712,80	283 732,71
D A160-0008 2011/1	RESEAUX ET ESPACES VERTS	938	36 114 600,00	4 250 000,00	2 516 509,55	4 250 000,00		6 766 509,55	3 138 478,19	3 628 031,36
D A160-0009 2014/1	PARTICIPATION AU SMPRR	938	12 631 000,00	2 978 000,00		2 978 000,00		2 978 000,00	2 978 000,00	
D A161-0001 2006/1	TRANSPORTS-COMMUNICATION	938	3 331 590,00		2 046 219,16			2 046 219,16		2 046 219,16
D A161-0002 2006/1	INDEMNITES CONVENTION MANDAT	938	4 744 220,00		830,13			830,13		830,13
D A161-0003 2006/1	COTISATIONS GART/TRANSCITE	938	16 740,00		2 437,42			2 437,42		2 437,42
D A161-0004 2007/1	SOUTIEN AU COVOITURAGE	938	30 000,00		30 000,00			30 000,00		30 000,00
D A161-0005 2007/1	ETUDE FONCTIONNEMENT TCSP	938	3 535 860,00		2 952 268,99			2 952 268,99		2 952 268,99
D A162-0001 2006/1	ROUTE DES TAMARINS - FRAIS DE CONSULTATION ET AUDIT	938	67 206,25		55 623,87			55 623,87		55 623,87
D A162-0002 2006/1	FRAIS DIVERS DE GESTION - ROUTE DES TAMARINS	938	417 793,75		144 025,17			144 025,17		144 025,17
D A162-0002 2010/1	RT FRAIS DIVERS DE GESTION	938	25 000,00		21 210,46			21 210,46		21 210,46
D A162-0003 2007/1	ROUTE DES TAMARINS - INDEMNITES RETARDS DE TRAVAUX	938	2 075 000,00		2 075 000,00			2 075 000,00		2 075 000,00

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT*		Chapitre	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
D A162-0004 2009/1	COMMUNICATION ROUTE TAMARINS	938	1 650 000,00		122 099,56			122 099,56		122 099,56
D A162-0004 2010/1	COMMUNICATION ROUTE DES TAMARINS	938	106 400,00		29 037,04			29 037,04		29 037,04
D A163-0001 2008/1	FRAIS DIVERS DE GESTION - NRL	938	10 000,00		5 064,69			5 064,69		5 064,69
D A163-0001 2011/1	FRAIS DIVERS NRL	938	1 745 000,00	300 000,00	394 231,62	300 000,00		694 231,62	269 710,82	424 520,80
D A165-0001 2010/1	TCSP FONCTIONNEMENT - AMO	938	1 172 000,00		3 581,69			3 581,69		3 581,69
D A165-0002 2011/1	POLITIQUE TRANSPORT	938	900 000,00		133 005,00			133 005,00		133 005,00
D A165-0003 2011/1	FRAIS DIVERS - COMMUNICATION	938	100 000,00		5 329,64			5 329,64		5 329,64
D A165-0004 2011/1	COMMUNICATION TEE	938	200 000,00		70 555,36			70 555,36		70 555,36
D A165-0005 2011/1	TEE DIVERS FONCTIONNEMENT	938	836 165,00	200 000,00	185 010,67	200 000,00		385 010,67	168 473,96	216 536,71
D A165-0006 2013/1	COMMUNICATION TEE	938	364 315,33	20 000,00	191 704,14	20 000,00		211 704,14	9 168,25	202 535,89
D A165-0007 2017/1	PLAN REGIONAL VELO	938	80 000,00	80 000,00		80 000,00		80 000,00	24 749,88	55 250,12
D A192-0001 2006/1	LOCATION ET ENTRETIEN BATIMENT MRST	930	30 000,00	30 000,00						
D A192-0003 2006/1	FRAIS DE FONCTIONNEMENT AGILE	930	739 000,00		468 096,17			468 096,17		468 096,17
D A192-0003 2010/1	FRAIS DE FONCTIONNEMENT AGILE	930	849 092,81	30 000,00	668 126,12	30 000,00		698 126,12	25 316,65	672 809,47
D A192-0004 2006/1	CARBURANTS	930	822 298,00		74 250,08			74 250,08		74 250,08
D A192-0004 2010/1	CARBURANTS	930	2 665 225,00	490 000,00	75 389,87	470 000,00		545 389,87	450 805,00	94 584,87
D A192-0005 2006/1	ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	930	2 909 438,94		287 685,89			287 685,89		287 685,89
D A192-0005 2010/1	ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	930	9 786 201,58	1 342 512,58	332 542,28	1 450 000,00		1 782 542,28	1 297 755,83	484 786,45
D A192-0005 2012/2	MAINTENANCE DES BATIMENTS	930	874 988,09	136 487,42	58 012,76	350 000,00		408 012,76	124 474,58	283 538,18
D A192-0006 2006/1	ENTRETIEN ET REPARATION MATERIEL	930	1 705 732,48		505 007,46			505 007,46		505 007,46
D A192-0006 2010/1	ENTRETIEN ET REPARATION MATERIEL	930	3 243 638,00	515 000,00	464 630,98	370 000,00		834 630,98	434 225,05	400 405,93
D A192-0007 2006/1	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	930	283 132,97		104 388,94			104 388,94		104 388,94
D A192-0007 2010/1	FOURNITURES ADMINISTRATIVES ET DIVERS	930	513 677,00	90 000,00	90 814,79	100 000,00		190 814,79	78 870,21	111 944,58
D A192-0008 2006/1	LOCATIONS IMMOBILIERES	930	1 262 000,00		72 055,70			72 055,70		72 055,70
D A192-0009 2006/1	ASSURANCES MEUBLES ET IMMEUBLES	930	854 000,00		85 555,32			85 555,32		85 555,32
D A192-0010 2006/1	LOCATIONS DE MATERIEL	930	1 918 490,00		601 995,25			601 995,25		601 995,25
D A192-0010 2010/1	LOCATION DE MATERIELS	930	2 357 761,00	380 462,00	200 689,04	200 000,00		400 689,04	323 596,38	77 092,66
D A192-0011 2006/1	EAU ET ELECTRICITE	930	262 045,00		35 850,03			35 850,03		35 850,03
D A192-0012 2006/1	MISSION INVENTAIRE ET PATRIMOINE	930	90 000,00		55 613,96			55 613,96		55 613,96
D A192-0013 2006/1	HONORAIRES ET ACHAT D'ETUDES	930	701 814,25		179 187,59			179 187,59		179 187,59
D A192-0013 2010/1	HONORAIRES ET ACHATS D'ETUDES	930	4 247 491,33	925 200,00	163 315,74	800 000,00		963 315,74	914 063,78	49 251,96
D A192-0014 2006/1	ADMINISTRATION GENERALE - FOURNITURES	930	637 860,00		218 716,02			218 716,02		218 716,02
D A192-0014 2010/1	ADMINISTRATION GENERALE - FOURNITURES	930	364 504,00		64 935,61			64 935,61		64 935,61
D A192-0015 2006/1	IMPRESSIONS ET INSERTIONS	930	1 139 500,00		159 301,91			159 301,91		159 301,91
D A192-0015 2010/1	IMPRESSIONS ET INSERTIONS	930	5 407 960,00	565 000,00	122 712,48	600 000,00		722 712,48	555 377,41	167 335,07
D A192-0016 2006/1	FRAIS DE GARDIENNAGE	930	2 942 850,00		752 871,29			752 871,29		752 871,29
D A192-0016 2010/1	FRAIS DE GARDIENNAGE	930	18 260 448,82	3 565 698,96	706 687,99	3 380 000,00		4 086 687,99	3 067 845,68	1 018 842,31
D A192-0017 2006/1	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	930	1 991 673,64		813 426,54			813 426,54		813 426,54
D A192-0017 2010/1	FRAISTELECOMMUNICATION (TELEPHONIE FIXE ET MOBILE)	930	3 540 281,00	410 000,00	345 346,77	410 000,00		755 346,77	355 033,27	400 313,50
D A192-0017 2013/2	FRAIS TELECOMMUNICATION DDR	938	888 460,00	100 000,00	355 790,86	100 000,00		455 790,86	60 624,58	395 166,28
D A192-0018 2006/1	AFFRANCHISSEMENT, FRET TRANSPORT	930	656 981,52		100 840,31			100 840,31		100 840,31
D A192-0018 2010/1	AFFRANCHISSEMENT, FRET ET TRANSPORT	930	1 201 116,00	120 000,00	77 408,10	150 000,00		227 408,10	97 442,06	129 966,04
D A192-0019 2006/1	FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	930	1 814 760,00		88 398,38			88 398,38		88 398,38
D A192-0019 2010/1	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	930	3 906 007,33	555 750,00	35 081,02	550 000,00		585 081,02	555 277,87	29 803,15
D A192-0020 2006/1	FRAIS DE RECEPTION	930	90 140,00		47 241,70			47 241,70		47 241,70

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT*		Chapitre	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
D A192-0020 2010/1	FRAIS DE RECEPTION	930	1 073 309,89	233 390,00	120 701,88	207 000,00		327 701,88	156 074,83	171 627,05
D A192-0025 2006/1	ASSISTANCE AUDIOVISUELLE	930	155 400,00		49 139,64			49 139,64		49 139,64
D A192-0025 2010/1	ASSISTANCE AUDIOVISUELLE	930	633 250,00	52 000,00	135 489,74	60 000,00		195 489,74	49 606,71	145 883,03
D A192-0027 2007/1	FOURNITURES DE BUREAU	930	206 035,00		59 517,44			59 517,44		59 517,44
D A192-0027 2010/1	FOURNITURE DE BUREAU (PAPIE/TONER)	930	1 233 206,00	244 000,00	70 644,86	170 000,00		240 644,86	213 223,61	27 421,25
D A192-0028 2007/1	AUTRES FOURNITURES	930	82 200,00		35 539,14			35 539,14		35 539,14
D A192-0028 2010/1	AUTRES FOURNITURES	930	25 200,00		2 961,42			2 961,42		2 961,42
D A192-0029 2007/1	LOCATION DE MATERIEL DE TRANSPORT	930	3 056 800,00		594 695,15			594 695,15		594 695,15
D A192-0029 2010/1	LOCATION DE MATERIELS DE TRANSPORT	930	7 338 127,00	69 000,00	461 022,23	100 000,00		561 022,23	56 127,06	504 895,17
D A192-0030 2007/1	ENTRETIEN DE VEHICULES	930	204 871,50		67 997,84			67 997,84		67 997,84
D A192-0030 2010/1	ENTRETIEN DE VEHICULES	930	669 719,00	25 000,00	303 981,69	40 000,00		343 981,69	15 633,56	328 348,13
D A192-0032 2007/1	ACHAT D'ETUDES	930	120 400,00		31 967,79			31 967,79		31 967,79
D A192-0032 2010/1	ACHATS D'ETUDES	930	223 939,67	72 000,00	76 160,49	17 000,00		93 160,49	71 610,00	21 550,49
D A192-0033 2007/1	HABILLEMENT	930	105 200,00		86 709,23			86 709,23		86 709,23
D A192-0033 2010/1	HABILLEMENT	930	198 626,00		105 656,10			105 656,10		105 656,10
D A192-0034 2007/1	AUTRES FOURNITURES	930	77 050,00		34 653,37			34 653,37		34 653,37
D A192-0034 2010/1	AUTRES FOURNITURES	930	119 414,00		39 189,17			39 189,17		39 189,17
D A192-0035 2007/1	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	930	22 040,00		6 348,01			6 348,01		6 348,01
D A192-0035 2010/1	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	930	24 000,00		18 948,78			18 948,78		18 948,78
D A192-0036 2007/1	FOURNITURES CONSOMMEES	930	175 710,00		62 483,66			62 483,66		62 483,66
D A192-0036 2010/1	FOURNITURES CONSOMMEES	930	707 653,00	113 000,00	48 060,06	100 000,00		148 060,06	110 207,23	37 852,83
D A192-0037 2007/1	DIVERS-AUTRES PRETASTIONS	930	293 500,00		74 036,66			74 036,66		74 036,66
D A192-0037 2010/1	DIVERS AUTRES PRESTATIONS	930	1 451 548,67	187 229,00	93 137,26	120 000,00		213 137,26	161 803,53	51 333,73
D A192-0038 2007/1	FRET ET TRANSPORT SUR PETITES ACQUISITIONS	930	5 100,00		1 560,89			1 560,89		1 560,89
D A192-0039 2006/1	PROCEDURE TRANSACTIONNELLE	930	338 880,00							
D A192-0040 2007/1	ENTRETIEN DE JARDINS	930	202 920,00		80 711,99			80 711,99		80 711,99
D A192-0040 2010/1	ENTRETIEN DE JARDINS	930	388 868,00	41 000,00	40 761,99	40 000,00		80 761,99	40 084,10	40 677,89
D A192-0041 2007/1	FOURNITURES D ENTRETIEN	930	66 420,00		29 800,94			29 800,94		29 800,94
D A192-0041 2010/1	BATIMENT ADMINISTRATIF FOURNITURES ENTREPRISES	930	227 742,67	35 000,00	45 625,08	40 000,00		85 625,08	34 417,71	51 207,37
D A192-0042 2010/1	CONVENTION DE TRANSACTION	938	2 681 033,67	200 000,00	410 937,14	200 000,00		610 937,14	419,62	610 517,52
D A192-0045 2010/1	FRAIS DIVERS DAJM	930	261 190,00	30 300,00	5 510,00	33 500,00		39 010,00	30 060,00	8 950,00
D A192-0046 2012/1	ACHAT D ETUDES	930	85 093,00	10 000,00	16 031,15	30 000,00		46 031,15	7 323,74	38 707,41
D A193-0001 2006/1	DOCUMENTATION GENERALE	930	383 173,00		26 194,58			26 194,58		26 194,58
D A193-0001 2010/1	DOCUMENTATION GENERALE	930	904 966,00	122 600,00	73 540,75	110 000,00		183 540,75	113 122,60	70 418,15
D A193-0001 2010/2	DOCUMENTATION GENERALE DRR	938	95 542,30	13 000,00	5 256,32	12 000,00		17 256,32	11 249,88	6 006,44
D A193-0002 2012/1	PRESTATIONS ARCHIVES	930	627 001,00	110 000,00	234 939,66	110 000,00		344 939,66	78 529,55	266 410,11
D A195-0001 2006/1	FONCTIONNEMENT CESR	930	3 561 000,00		451 425,43			451 425,43		451 425,43
D A195-0001 2010/1	FONCTIONNEMENT CESR	930	7 937 000,00	1 262 500,00	938 597,06	1 262 500,00		2 201 097,06	982 725,85	1 218 371,21
D A195-0002 2007/1	MISSION APE	930	60 000,00		8 031,42			8 031,42		8 031,42
D A196-0001 2006/1	FONCTIONNEMENT CCEE	930	2 495 160,00		382 866,83			382 866,83		382 866,83
D A196-0001 2010/1	FONCTIONNEMENT CCEE	930	5 743 819,00	744 000,00	223 167,06	744 000,00		967 167,06	666 107,32	301 059,74
D A197-0003 2007/1	INDEMNITES MAITRES D'OEUVRE FORMATION-APPRENTISSAGE	931	2 135,00		2 000,00			2 000,00		2 000,00
D A197-0004 2007/1	INDEMNITES EXCEPTIONNELLES ENTREPRISES	931	3 765,00							288

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT*		Chapitre	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
D A197-0006 2012/1	FRAIS DIVERS BATIMENT	930	605 391,00	184 207,00	267 720,08	184 207,00		451 927,08	25 000,00	426 927,08
D A198-0001 2006/1	FRAIS ENTRETIEN INFORMATIQUE	930	928 280,20		422 941,58			422 941,58		422 941,58
D A198-0001 2010/1	FRAIS ENTRETIEN INFORMATIQUE	930	2 835 099,00	686 850,00	375 229,60	686 850,00		1 062 079,60	381 057,36	681 022,24
D A198-0002 2006/1	FOURNITURES INFORMATIQUES	930	290 000,00		141 587,75			141 587,75		141 587,75
D A198-0002 2010/1	FOURNITURES INFORMATIQUES	930	809 882,00	160 000,00	130 995,76	160 000,00		290 995,76	57 630,33	233 365,43
D A198-0003 2006/1	FRAIS DE CONSULTATION ET AUDIT	930	150 000,00		108 298,73			108 298,73		108 298,73
D A198-0004 2006/1	FRAIS DE PTT	930	520 000,00		57 742,88			57 742,88		57 742,88
D A198-0004 2010/1	FRAIS DE PTT (INTERCONNEXIONS ET INTERNET)	930	1 586 892,00	250 000,00	202 860,45	250 000,00		452 860,45	131 923,49	320 936,96
D A198-0005 2010/1	FRAIS INFORMATIQUE DRR	938	206 000,00	10 000,00	131 367,69	10 000,00		141 367,69	1 129,50	140 238,19
D A198-0006 2011/1	HEBERGEMENT SITE INTERNET	930	95 610,00	31 150,00	14 377,82	31 150,00		45 527,82	5 868,64	39 659,18
D A198-0007 2011/2	MAINTENANCE DES AUTOCOMS	930	329 060,00	60 000,00	171 691,11	60 000,00		231 691,11	16 013,57	215 677,54
D A199-0002 2006/1	DEPENSES IMPREVUES	952	981 372,50		981 372,50			981 372,50		981 372,50
D A199-0002 2010/1	DEPENSES IMPREVUES	952	456 028,50	122 250,00	333 778,50	300 000,00		633 778,50		633 778,50
D A199-0003 2006/1	DEPENSES IMPREVUES	952	281 600,00							
D A199-0003 2010/1	DEPENSES IMPREVUES	952	1 339 403,00	300 000,00						
D A199-0004 2009/1	REGIES D'AVANCES	930	7 849,00		1 157,34			1 157,34		1 157,34
D A199-0004 2010/1	REGIES D'AVANCES	930	371 028,00	95 000,00	61 943,13	95 000,00		156 943,13	80 697,69	76 245,44
D A199-0005 2009/1	REGIES D'AVANCES	931	2 000,00		2 000,00			2 000,00		2 000,00
D A201-0001 2006/1	BUDGET FRAIS CONSULTATION AUDIT ET DIVERS	930	538 742,00		86 866,01			86 866,01		86 866,01
D A201-0001 2010/1	BUDEGT FRAIS CONSULTATION ET AUDIT	930	959 936,50	154 000,00	311 889,05	134 000,00		445 889,05	141 147,28	304 741,77
D A201-0002 2009/1	BUDGET - ACTION CONJONCTURELLE	930	70 828,00							
D A202-0001 2006/1	INDEMNITES ELUS	930	6 200 400,00		138 805,84			138 805,84		138 805,84
D A202-0001 2010/1	INDEMNITES ELUS	930	15 081 000,00	2 002 000,00	692 288,05	2 002 000,00		2 694 288,05	1 844 140,86	850 147,19
D A202-0002 2006/1	FRAIS DE MISSION ET DE FORMATION CR	930	931 990,00		179 527,38			179 527,38		179 527,38
D A202-0002 2010/1	FRAIS MISSION ET FORMATION	930	2 176 050,00	264 710,00	258 509,22	264 710,00		523 219,22	250 502,10	272 717,12
D A202-0003 2006/1	AUTRES PARTICIPATIONS CR	930	197 000,00		5 334,00			5 334,00		5 334,00
D A202-0003 2010/1	AUTRES PARTICIPATION CR	930	577 420,00	105 000,00	23 000,00	105 000,00		128 000,00	53 407,00	74 593,00
D A202-0004 2006/1	MATERIELS EQUIPEMENTS ET FOURNITURES	944	111 842,00		57 817,68			57 817,68		57 817,68
D A202-0005 2007/1	FOURNITURES DE BUREAU	944	69 030,30		18 998,35			18 998,35		18 998,35
D A202-0005 2010/1	FOURNITURES DE BUREAU	944	164 926,00	20 729,00	78 422,07	22 977,00		101 399,07	9 414,70	91 984,37
D A202-0006 2007/1	FRAIS D'INSERTION ET D'IMPRESSION	944	4 582,70		4 079,43			4 079,43		4 079,43
D A202-0006 2010/1	FRAIS D'INSERTION ET D'IMPRESSION	944	10 777,29	3 744,00	6 726,62	1 534,00		8 260,62	434,00	7 826,62
D A202-0007 2007/1	FRAIS DE TELEPHONE ET D'INTERNET	944	137 879,60		38 573,64			38 573,64		38 573,64
D A202-0007 2010/1	FRAIS DE TELEPHONE ET D'INTERNET	944	404 353,00	45 953,00	66 007,14	45 953,00		111 960,14	34 818,38	77 141,76
D A202-0008 2007/1	ACQUISITION DE PETITS MATERIEL	944	32 063,30		24 483,20			24 483,20		24 483,20
D A202-0008 2010/1	ACQUISITION DE PETITS MATERIELS	944	50 362,76	4 759,00	19 516,31	4 721,00		24 237,31	3 475,76	20 761,55
D A202-0009 2007/1	DOCUMENTATION GENERALE	944	47 344,10		9 925,83			9 925,83		9 925,83
D A202-0009 2010/1	DOCUMENTATION GENERALE	944	115 580,95	15 315,00	49 181,22	15 315,00		64 496,22	4 819,87	59 676,35
D A203-0001 2006/1	RECEPTION ET COMMUNICATION	930	11 398 013,00		4 251 662,66			4 251 662,66		4 251 662,66
D A203-0001 2010/1	RECEPTION ET COMMUNICATION	930	23 266 744,00	5 880 900,00	2 679 538,50	5 893 500,00		8 573 038,50	2 838 099,30	5 734 939,20
D A203-0002 2014/2	ACTION PROMOTION EUROPE	930	1 250 000,00	350 000,00	290 892,85	350 000,00		640 892,85	242 308,32	398 584,53
D A203-0003 2016/1	ACTION PROMOTION INTERREG	930	88 000,00	44 000,00	37 477,38	44 000,00		81 477,38	29 797,27	51 680,11
D A204-001 2006/1	SIG - PUBLICATION VALORISATION DE DONNEES	935	58 650,00		43 840,49			43 840,49		43 840,49
D A204-002 2007/1	INTERETS MORATOIRES SIG	935	1 350,00		4,33			4,33		4,33

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT*		Chapitre	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
D A204-004 2007/1	SIG - ANTENNE SATELLITE	935	101 555,00		73 974,60			73 974,60		73 974,60
D A204-004 2010/1	SIG-ANTENNE SATELLITE	935	1 869 350,00	125 000,00	1 600 124,67	125 000,00		1 725 124,67	24 195,57	1 700 929,10
D A205-0001 2007/1	PATRIMOINE-EAU	930	223 523,00		74 662,04			74 662,04		74 662,04
D A205-0001 2010/1	PATRIMOINE - EAU	930	1 054 453,50	170 000,00	124 574,88	150 000,00		274 574,88	152 511,20	122 063,68
D A205-0002 2007/1	PATRIMOINE-ELECTRICITE	930	769 669,00		59 487,51			59 487,51		59 487,51
D A205-0002 2010/1	PATRIMOINE - ELECTRICITE	930	4 614 666,00	737 010,00	149 109,61	710 000,00		859 109,61	734 742,10	124 367,51
D A205-0003 2007/1	PATRIMOINE-TELEPHONE	930	861 300,00		111 008,42			111 008,42		111 008,42
D A205-0003 2010/1	PATRIMOINE-TELEPHONE	930	428 480,00		21 469,47			21 469,47		21 469,47
D A205-0004 2007/1	PATRIMOINE-INTERNET	930	86 160,00		86 160,00			86 160,00		86 160,00
D A205-0005 2007/1	PATRIMOINE-LOCATIONS DE BATIMENTS	930	5 573 063,00		282 843,96			282 843,96		282 843,96
D A205-0005 2010/1	PATRIMOINE-LOCATION DE BATIMENTS	930	2 388 000,00		381 290,53			381 290,53		381 290,53
D A205-0006 2007/1	PATRIMOINE-ASSURANCES	930	2 655 770,00		64 223,24			64 223,24		64 223,24
D A205-0006 2010/1	PATRIMOINE-ASSURANCES	930	2 099 566,35	191 901,04	5 624,30	240 000,00		245 624,30	191 901,04	53 723,26
D A205-0007 2007/1	PATRIMOINE-HONORAIRES	930	224 355,00		198 234,98			198 234,98		198 234,98
D A205-0007 2010/1	PATRIMOINE-HONORAIRES	930	71 815,00		54 734,44			54 734,44		54 734,44
D A205-0008 2007/1	PATRIMOINE-ETUDES ET PRESTATIONS	930	592 000,00		527 440,91			527 440,91		527 440,91
D A205-0008 2010/1	PATRIMOINE-ETUDES ET PRESTATIONS	930	145 764,00		137 280,15			137 280,15		137 280,15
D A205-0009 2007/1	PATRIMOINE-TRANSPORTS DE BIENS	930	850 000,00		697 241,56			697 241,56		697 241,56
D A205-0009 2010/1	PATRIMOINE-TRANSPORTS DE BIENS	930	408 430,00		354 149,91			354 149,91		354 149,91
D A205-0012 2010/2	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DDR	938	5 360 010,00	780 000,00	1 084 494,35	780 000,00		1 864 494,35	776 661,04	1 087 833,31
D A205-0013 2010/1	IMPRESSON ET INSERTION	930	703 860,00	30 000,00	216 947,24	30 000,00		246 947,24	21 531,72	225 415,52
D A206-0001 2007/1	AIDES ASSOCIATIONS MEDICALES ET MEDICO-SOCIALES	934	161 900,00		3 180,00			3 180,00		3 180,00
D A206-0001 2010/1	AIDES ASSOCIATIONS MEDICALES ET MEDICO-SOCIALES	934	686 670,00	150 000,00	92 422,73	97 360,00		189 782,73	103 689,89	86 092,84
D A206-0002 2012/1	LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME	934	5 161 300,00	1 038 000,00	646 386,84	1 114 781,15	132 028,15	1 629 139,84	866 312,43	762 827,41
D A206-0003 2012/1	SERVICE CIVIQUE	934	300 000,00		2 851,37			2 851,37		2 851,37
D A206-0004 2012/1	ACTIONS SANITAIRES ET SOCIALES	934	1 092 048,67	156 667,00	192 068,17	107 167,71	26 667,71	272 568,17	173 535,56	99 032,61
D A206-0005 2012/1	MESURE D ACCOMPAGNEMENT	934	1 643 515,00	140 000,00	354 308,08	141 020,00	13 860,00	481 468,08	194 168,42	287 299,66
D A206-0006 2013/1	COMMUNICATION EGALITE DES CHANCES	934	70 000,00		32 410,10			32 410,10		32 410,10
D A206-0007 2013/1	FRAIS DIVES POLE EGALITE DES CHANCES	934	78 333,33	15 000,00	24 017,36	15 000,00		39 017,36	14 714,09	24 303,27
D A206-0008 2013/1	ETUDES ET AUDIT EGALITE DES CHANCES	934	213 200,00	50 000,00	67 704,00	45 000,00		112 704,00	75 704,00	37 000,00
D A206-0009 2017/1	CLASSES TRANSPLANTEES	934	140 000,00	140 000,00		138 677,00		138 677,00	55 668,00	83 009,00
D A206-0010 2017/1	MESURES D'INTERET GENERAL	934	135 000,00	135 000,00		173 707,00	54 000,00	119 707,00	4 000,00	115 707,00
D A207-0001 2008/1	DEMATERIALIZATION	930	180 000,00		180 000,00			180 000,00		180 000,00
D A207-0001 2010/1	DEMATERIALIZATION	930	20 000,00		15 500,00			15 500,00		15 500,00
D A208-0001 2011/1	ENERGIE	937	6 449 255,00	1 027 690,00	284 588,21	1 309 534,99	306 754,40	1 287 368,80	1 086 148,72	201 220,08
D A208-0001 2011/2	ENERGIE	937	1 161 600,00	11 600,00	241 788,91	13 436,83	9 000,00	246 225,74	4 436,83	241 788,91
D A208-0002 2011/1	FRAIS DIVERS ENERGIE	937	85 620,00	6 000,00	54 360,93	6 000,00		60 360,93	534,00	59 826,93
D A209-0001 2011/1	PATRIMOINE FOURNITURES ADMINISTRATIVES	930	10 000,00		10 000,00			10 000,00		10 000,00
D A209-0002 2011/1	PATRIMOINE DIVERS AUTRES PRESTATIONS	930	253 235,00	2 000,00	125 229,27	2 000,00		127 229,27	1 891,39	125 337,88
D A209-0003 2011/1	PATRIMOINE LOCATIONS DE BATIMENTS	930	20 347 940,04	2 755 000,00	373 140,40	2 730 000,00		3 103 140,40	2 747 594,82	355 545,58
D A209-0004 2011/1	PATRIMOINE ASSURANCES	930	3 939 842,82	401 455,00	851 394,66	390 000,00		1 241 394,66	401 454,74	839 939,92
D A209-0005 2011/1	PATRIMOINE HONORAIRES	930	1 318 443,64	35 000,00	545 440,52	35 000,00		580 440,52	15 361,73	565 078,79
D A209-0006 2011/1	PATRIMOINE ETUDES ET PRESTATIONS	930	1 377 673,50	121 400,00	648 265,73	146 400,00		794 665,73	189 667,72	604 998,01
D A209-0007 2011/1	PATRIMOINE TRANSPORTS DE BIENS	930	661 918,00	18 545,00	260 973,73	30 000,00		290 973,73		260 973,73

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT*		Chapitre	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
D A210-0001 2016/1	CONCOURS DIVERS AUX COMMUNES	935	200 000,00							
TOTAL			3 144 559 989,49	317 668 217,34	405 637 624,78	413 991 872,79	108 629 845,95	710 999 651,62	278 015 508,06	432 984 143,56

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005

(1) il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures

(2) il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci

(5) il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6)/(5)	0,76	0,86	1,50	1,56

observations :

la colonne "Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)" de 3 144 559 989,49€ n'est pas conforme à notre règlement budgétaire et financier qui prévoit que les prévisions non affectées au cours d'un exercice sont automatiquement annulées en fin d'exercice ; le montant doit ainsi être égal à zéro.

1 - Taxe spéciale sur la consommation de carburant - Fonds routier

imputation		libellé	prévisions	réalisations
ch.	art.			
recettes			661 015 210,30	656 098 018,28
section d'investissement			482 530 610,30	478 562 290,01
908	818	transports en communs de voyageurs	685 000,00	707 096,34
908	822	voirie régionale	198 753 400,00	195 988 503,11
908	828	autres liaisons	750 000,00	140 000,00
922	10222	FCTVA affecté au FIRT	42 726 690,56	42 726 690,56
923	1641	emprunt (opération financière)	239 615 519,74	239 000 000,00
section de fonctionnement			178 484 600,00	177 535 728,27
938	822	voirie régionale	700 000,00	1 432 336,27
940	01	part CVAE transférée BA	24 200 000,00	24 200 000,00
941	7312	produit taxe carburant	128 754 000,00	126 894 982,00
942	7461	DGD (fraction entretien routes)	24 830 600,00	25 008 410,00

		libellé	prévisions	réalisations
ch.	art.			
dépenses			484 702 056,70	457 399 597,57
section d'investissement			413 282 168,70	390 042 024,10
908	80	services communs	945,00	940,69
908	818	autres transports en commun	7 355 125,00	5 572 956,37
908	822	voirie régionale	379 247 952,88	359 460 492,54
908	824	voirie communale	612 000,00	610 380,71
908	828	autres liaisons	1 959 893,82	1 911 815,89
923	16	emprunt (opération financière)	0,00	0,00
923	16	remboursement de la dette en capital	24 106 252,00	22 485 437,90
section de fonctionnement			71 419 888,00	67 357 573,47
938	80	services communs	40 000,00	4 749,88
930	0202	carburants	490 000,00	450 805,00
938	818	autres transports en commun	24 425 480,00	24 397 642,21
938	822	voirie régionale	29 070 100,00	27 845 184,11
943	66	intérêts dette FIRT	17 394 308,00	14 659 192,27

2 - Octroi de Mer - Fonds Régional pour le Développement et l'Emploi

imputation		libellé	prévisions	réalisations
ch.	art.			
recettes			2 980 000,00	2 072 918,89
921		Octroi de Mer FRDE	2 980 000,00	2 072 918,89
dépenses			951 145,00	257 661,41
909	91	aménagement ZA – bâtiments et installations	951 145,00	257 661,41

3 - Fonds régional pour l'apprentissage

imputation		libellé	prévisions	réalisations
ch.	art.			
recettes			45 017 055,00	49 160 548,00
931	12	ressource régionale d'apprentissage – part fixe	41 293 546,00	41 293 546,00
931	12	ressource régionale d'apprentissage – part variable	3 723 509,00	3 723 509,00
931	12	TICPE - prime d'apprentissage	0,00	4 143 493,00
dépenses			40 756 609,95	40 403 589,48
901	10	services communs (au prorata fonction 12/901)	796 569,72	738 019,29
901	12	investissement apprentissage	1 844 908,54	1 686 255,79
931	10	services communs (au prorata fonction 12/931)	2 635 937,19	2 645 603,36
931	12	fonctionnement de l'apprentissage	35 479 194,50	35 333 711,05

Envoyé en préfecture le 04/07/2018 annexe

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

ETAT DES POSTES BUDGÉTAIRES DE LA REGION AU 31/12/2017

Catégorie	Grades / Emplois	Postes au 31/12/2017	Postes occupés			Total	Postes vacants
			Titulaires	Contractuels	Total		
A	Administrateur hors classe	2	1	0	1	1	
A	Administrateur	1	0	0	0	1	
A	Attaché Hors Classe	4	3	0	3	1	
A	Directeur Territorial	24	17	0	17	7	
A	Attaché Principal	50	37	0	37	13	
A	Attaché	157	69	75	144	13	
A	Attaché de Conservation du Patrimoine	3	0	1	1	2	
A	Bibliothécaire	2	2	0	2	0	
A	Chargé de Mission	104	0	75	75	29	
A	Conseiller des Activités Physiques et Sport. ppl de 1ère cl.	1	0	0	0	1	
A	Conseiller des Activités Physiques et Sport. ppl de 2ème cl.	1	1	0	1	0	
A	Conseiller des Activités Physiques et Sportives	4	3	0	3	1	
A	Conservateur de Patrimoine	2	0	0	0	2	
A	Directeur Enseignement Artistique 1ère Catégorie	2	0	0	0	2	
A	Directeur Enseignement Artistique 2ème Catégorie	1	0	0	0	1	
A	Directeur Général des Services	1	0	1	1	0	
A	Directeur Général Adjoint des Services	8	5	1	6	2	
A	Ingénieur en Chef Hors Classe	10	9	0	9	1	
A	Ingénieur en Chef	11	8	0	8	3	
A	Ingénieur Principal	34	31	0	31	3	
A	Ingénieur	40	26	8	34	6	
A	Professeur d'Enseignement Artistique Hors Classe	8	6	0	6	2	
A	Professeur d'Enseignement Artistique Classe Norm	29	19	2	21	8	
A	Médecin	1	0	0	0	1	
	Sous-Total cat. A====>	500	237	163	400	100	
B	Assistant d'Enseignement Artistique principal de 1ère classe	29	19	5	24	5	
B	Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2ème classe	21	4	16	20	1	
B	Assistant de conservation principal de 2ème classe	1	0	0	0	1	
B	Assistant de conservation	2	1	1	2	0	
B	Educateur des APS Principal 1ère classe	1	1	0	1	0	
B	Rédacteur Principal de 1ère classe	35	25	0	25	10	
B	Rédacteur Principal de 2ème classe	33	19	1	20	13	
B	Rédacteur	75	49	19	68	7	
B	Technicien Principal 1ère classe	41	29	0	29	12	
B	Technicien Principal 2ème classe	35	28	0	28	7	
B	Technicien	41	24	12	36	5	
B	Assistant socio-éducatif principal	1	1	0	1	0	
B	Assistant socio-éducatif	1	0	0	0	1	
	Sous-Total cat. B====>	316	200	54	254	62	
C	Adjoint Administratif Principal 1ère Classe	11	8	0	8	3	
C	Adjoint Administratif Principal 2ème Classe	85	61	0	61	24	
C	Adjoint Administratif	486	280	173	453	33	
C	Agent de Maîtrise Principal	25	19	0	19	6	
C	Agent de Maîtrise	49	45	0	45	4	
C	Adjoint Technique Principal 1ère Classe	14	8	0	8	6	
C	Adjoint Technique Principal 2ème Classe	124	63	0	63	61	
C	Adjoint Technique	251	166	83	249	2	
C	Adjoint Technique ppal 1ère Cl des Etabl. d'Enseig.	46	36	0	36	10	
C	Adjoint Technique ppal 2ème Cl des Etabl. d'Enseig.	375	340	0	340	35	
C	Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	575	493	74	567	8	
C	Adjoint du patrimoine principal 2 classe	1	1	0	1	0	
C	Adjoint du patrimoine	3	1	0	1	2	
	Sous-Total cat. C====>	2045	1521	330	1851	194	
	EFFECTIF STATUTAIRE TOTAL====>	2861	1958	547	2505	356	
	Collaborateur de Cabinet	6	0	4	4	2	
	Personnel affecté aux groupes d'Elus	12	0	5	5	7	
	Agent d'accueil de la Maison Route des Tamarins	3	0	0	0	3	
	TOTAL HORS CATEGORIE====>	21	0	9	9	12	
	TOTAL EMPLOIS PERMANENTS====>	2882	1958	556	2514	368	
	APPRENTIS			150	150		
	REMPLACEMENT / RENFORT TOS			181	181		
	REMPLACEMENT / SURCROIT			111	111		
	CAE POP			39	39		
	CAE			105	105		
	CAV			19	19		
	VACATAIRE			2	2		
	TOTAL PERS.TEMPORAIRE====>			607	607		
	EFFECTIF TOTAL PAYE====>	2882	1958	1163	3121	368	

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018

ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Formation des Elus – Année 2017

Conformément à l'article L 4135-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, les actions de formation des élus régionaux mises en place durant l'année 2017 ont été les suivantes :

- « Formation pratique au Lobbying: Stratégies et Outils »
- « Bilan mi-mandat »
- « Maîtriser ses interventions en public et devant les médias »
- « Optimiser la communication média et la gestion des conflits »
- « Quels comportements, quel cadre juridique et pratique des élus et dirigeants d'organisations publiques face au risque pénal »
- « Quelles relations pour la Réunion avec les pays émergents de l'Océan Indien : fiscalité comparative, stratégie d'export et freins (OMC, FMI, APE, Octroi de mer) ? »

Le montant total mandaté pour ces différentes actions de formation a été de 28 580,47€.

Elles se sont déroulées à La Réunion et en Métropole, ont concerné 13 élus.

ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes (mandats)

	APPRENTISSAGE			ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL sous statut scolaire (DIRED)			FORMATIONS CONTINUES en alternance (1)			TOTAL		
	Année 2017	Année 2016	%	Année 2017	Année 2016	%	Année 2017	Année 2016	%	Année 2017	Année 2016	%
MONTANT	44 251 787,47	48 196 407,03	-8,18 %	4 516 118,50	4 304 242,63	4,92 %	13 157 442,09	12 068 153,70	9,03 %	61 925 348,06 €	64 568 803,36 €	-4,09 %

(1) comprend : mandats du Pole 1, rémunérations stagiaires 16-25 ans versées par l'ASP

ÉTAT DES DÉPENSES DE L'APPRENTISSAGE 2014 - 2017

DEPENSES		MONTANT							
		Année 2014	%	Année 2015	%	Année 2016	%	Année 2017	%
CFA SA UFA	Investissement dont 1ère section FNDMA	2 424 087,36 €	-46,06%	2 001 547,86 €	-17,43%	6 990 891,51 €	248,77%	4 263 416,50 €	-38,93%
	Fonctionnement dont 1ère section FNDMA	21 770 575,61 €	52,07%	24 684 353,98 €	13,38%	33 630 569,04 €	36,24%	33 241 819,22 €	-1,16%
Contrats d'objectifs et moyens	1 ^{er} axe.....								
	2 ^{ème} axe.....								
	3 ^{ème} axe.....								
	4 ^{ème} axe.....								
	5 ^{ème} axe.....								
	6 ^{ème} axe.....								
	7 ^{ème} axe.....								
Indemnité compensatrice forfaitaire.....		5 988 730,28 €	-16,83%	5 796 441,08 €	-3,21%	7 584 946,48 €	30,86%	6 746 551,75 €	-11,05%
Autres dépenses.....									
Total dépenses.....		30 183 393,23 €	20,99%	32 482 342,72 €	7,62%	48 196 407,03 €	-48,38%	44 251 787,47 €	-8,18%

L'investissement 1ère section FNDMA concerne les lignes budgétaires suivantes :

901 article 204181 (DFPA)

901 article 232 06 (DBA)

901 article 2 548.19 (DBA)

ÉTAT DES RESSOURCES DE L'APPRENTISSAGE 2017-2016

RESSOURCES	MONTANT		
	Année 2017	Année 2016	%
1er section FNDMA			
2ème section FNDMA			
Dotations décentralisation (1)			
Dotations indemnité comp. Forfaitaire			
Contribution additionnelle (2)			
FSE			
FEDER			
FEOGA			
Reversement excédent de ressources CFA (3)			
RESSOURCE REGIONALE APPRENTISSAGE – PART FIXE	41 293 546,00	37 327 092,00	10,63%
RESSOURCE REGIONALE APPRENTISSAGE – TICPE		7 684 575,61	-100,00%
CONTRIBUTION DEVELOPPEMENT DE L' APPRENTISSAGE			
RESSOURCE REGIONALE APPRENTISSAGE – PART DYNAMIQUE	3 723 509,00	2 257 416,00	64,95%
TICPE PRIMES APPRENTIS	4 143 493,00		
Autres ressources			
Total ressources externes			
Effort propre de la Région			
Total ressources	49 160 548,00 €	47 269 083,61 €	4,00%

(1) Dotations au titre des lois du 07 janvier 1983 et du 23 juillet 1987

(2) Article 37 de la loi de finances initiales pour 2005

(3) Article R. 116-17 du code du travail

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

(Articles L.4313-2 du CGCT)

D2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Détention d'une part du capital				
	REUNION MUSEO	SEM Reunion Muséo	SEM	175 150,09
	SPL RMR	SPL Réunion des musées régionaux	SA	1 580 000,00
	SEMAC	Société d'Economie mixte d'Aménagement et de construction	SEM	852 412,50
	SEDRE	Société d'Equipement du Département de la Réunion	Société Anonyme d'Economie Mixte	53 760,00
	SEMATRA	Société Anonyme d'Economie Mixte de Transport	Société Anonyme d'Economie Mixte	88 035 681,17
	SAPHIR	Société d'Aménagement de Périmètres Hydroagricoles de l'Ile de La Réunion	SEM	672,00
	SEMIR	SEM pour l'Industrialisation de la Réunion	SEM	507 500,00
	-	SEM Marché de Gros	SEM	30 489,80
	SEFAR	Société d'Epargne Foncière Agricole de la Réunion	Société civile de placement immobilier	5 965 750,00
	PIPANGAI	SEM PIPANGAI	SEM	304 898,04
	SR21	SR21	SEM	960 000,00
	SAFER	Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural	Société Anonyme d'Economie Mixte	30 489,80
	SODIAC	Société Dionysienne d'Aménagement et de Construction	SEM	438 075,00
	SODEGIS	Société de Développement du Groupement Intercommunal du Sud	Société Anonyme d'Economie Mixte	659 969,20

ENGAGEMENT-FINANCIER-DEP

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

	SOTRADER	Société des Transports Départementaux de la Réunion	SEM	
	SEMITTEL	Société d'Economie Mixte des transports, tourisme, équipement et loisirs	SEM	60 000,00
	-	FIP NEOVERIS PROXI	FIP	147 000,00
	MARAINA	SPLA MARAINA	SA	1 207 027,00
	Société Aéroportuaire	SA Aéroport de la Réunion Roland Garros	SA	14 800,00
	NEXA	Agence Régionale de Développement, d'Investissement et d'Innovation	SEML	4 529 525,00
		Fonds garantie DOM 2007-2013	Fonds AFD	3 888 568,00
	SPL ER	SPL Énergies Réunion	SA	3 100 000,00
	SPL AR	SPL Avenir Réunion	SA	70 000,00
	SEM ESTIVAL	Société d'Economie Mixte Transport de la CIREST	SEM	25 000,00
	SCIC KOOPERATIV	SCIC KOOPERATIV	SA	100 000,00
	SPL CULTURE CD974	SPL CULTURE CD974	SA	7 500,00
	SPL ASSISTANCE A LA FORMATION	SPL ASSISTANCE A LA FORMATION	SA	25 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
	SEDRE		SEM	14 426 531,14
	SA HLM DE LA REUNION		SA HLM	38 908 458,49
	SODIAC		SEM	16 399 385,78
	SOCIETE IMMOBILIERE REUNION		SA HLM	82 826 706,96
	SOGEDIS		Entreprise	18 583 955,09
	SA Aéroport Réunion Roland Garros		Entreprise	53 841 870,66

ENGAGEMENT-FINANCIER-DEP

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
 Reçu en préfecture le 04/07/2018
 Affiché le 04/07/2018

 22 764 031,41
 ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

	SEMADER		Logement social	
	SEMAC		Entreprise	16 485 556,20
Autres				
	Vivérie management	Vivérie management	SCPR	1 472 200,00
	Fonds Européen d'Investissement	Fonds Européen d'Investissement	FCPR	25 000 000,00
	France Active Garantie	France Active Garantie	FCPR	750 000,00
	RBC Investor Services Bank	RBC Investor Services Bank	FCPR	6 780 000,00
	TPE Région Réunion BPI France Régions	TPE Région Réunion BPI France Régions	FCPR	1 050 000,00
	INITIATIVE REUNION ENTREPRENDRE	INITIATIVE REUNION ENTREPRENDRE	Association	2 182 607,00
	Association Réunion Active	Association Réunion Active	Association	150 000,00

(1) Hôtel de région et autres lieux publics désignés par la région.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(Articles L.4313-2 du CGCT)

D2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Délégation de service public - Réseau régional à haut débit Gazelle (montant maximal de la participation versée à la signature de la convention)	LA REUNION NUMERIQUE	LA REUNION NUMERIQUE SAS	SAS	12 949 000,00
Convention d'affermage relative à l'exploitation et la gestion du service public du MADOI, de KELONIA, de la CITE DU VOLCAN et du musée STELLA MATUTINA	SPL RMR	SPL Réunion des musées régionaux	SA	6 286 695,00
Contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des services publics réguliers de transport routier non urbain de personnes du réseau Car Jaune (BA Transport)	GIE ACTIV - CAP'RUN (GME)	GIE ACTIV - CAP'RUN (GME)	Groupement Momentané d'Entreprises	20 387 022,98

(1) Hôtel de région et autres lieux publics désignés par la région.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT			D3.1
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA RÉGION			
DÉSIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHÉSION	MODE DE PARTICIPATION	MONTANT DU FINANCEMENT
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
Syndicat Mixte Parc Routier de la Réunion (SMPRR)	07/11/2013	Contribution financière	7 794 000,00 €
Syndicat Mixte de Pierrefonds	1999	Cotisation - subvention	666 791,00 €
Syndicat Mixte de Transports de La Réunion (SMPR)	2013	Cotisation annuelle	150 000,00 €

TITRE DE RECETTES

1) Au titre des mesures gérées sous forme de subventions globales

RECETTES A ENCAISSER

objet (mesure)	article	Montant
1,01 Formation favorisant l'émergence de secteurs nouveaux, des pôles de développement et l'accompagnement des grands projets		740 299,81
1,02 Atelier de pédagogie personnalisée		1 628 711,72
1,04 Structurer une offre de formation innovante		582 304,41
1,08 Accompagner le développement du secteur social par la formation		6 075 770,18
1,11 Accompagner le développement du secteur sanitaire par la formation		8 240 411,90
1,13 Développer les missions d'analyse des besoins et améliorer la lisibilité de l'offre de formation		552 933,68
1,17 Dispositif de mobilité en faveur des demandeurs d'emploi		6 039 303,90
2,01 Construire une offre adaptée aux besoins et capacités des publics		49 024,61
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage		2 344 372,09
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi		858 472,46
2,16 Formation professionnelle des adultes		4 221 685,80
2,20 Lutte contre l'illettrisme		1 662 895,74
2,22 Adapter les compétences des salariés aux mutations économiques		92 701,88
2,25 Validation des acquis et de l'expérience		184 152,07
2,27 Ecole de la deuxième chance		2 501 378,81
		35 774 419,07

suite aux déclarations de dépenses 2015 et 2016

DEPENSES (aides communautaires versées directement aux bénéficiaires)

En cas de recouvrement de sommes indues, les faire apparaître en dépenses négatives

Titre de la mesure	Bénéficiaires	Libellé de l'opération	article (2)	Montant	
				Fonctionnement	Rémunération
1,01 Formation favorisant l'émergence de secteurs nouveaux, des pôles de développement et l'accompagnement des grands projets	INSTITUT DE L'IMAGE DE L'OCEAN INDIEN	Formation à la Réalisation Master 2		-6 591,60	0,00
1,01 Formation favorisant l'émergence de secteurs nouveaux, des pôles de développement et l'accompagnement des grands projets	INSTITUT DE L'IMAGE DE L'OCEAN INDIEN	PASARTIC		17 958,50	31 195,56
1,01 Formation favorisant l'émergence de secteurs nouveaux, des pôles de développement et l'accompagnement des grands projets	INSTITUT DE L'IMAGE DE L'OCEAN INDIEN	MAAJIC L1		22 563,44	63 184,77
1,01 Formation favorisant l'émergence de secteurs nouveaux, des pôles de développement et l'accompagnement des grands projets	INSTITUT DE L'IMAGE DE L'OCEAN INDIEN	MAAJIC L2		40 136,88	65 950,02
1,01 Formation favorisant l'émergence de secteurs nouveaux, des pôles de développement et l'accompagnement des grands projets	INSTITUT DE L'IMAGE DE L'OCEAN INDIEN	MAAJIC L3		81 190,12	118 868,16
1,01 Formation favorisant l'émergence de secteurs nouveaux, des pôles de développement et l'accompagnement des grands projets	INSTITUT DE L'IMAGE DE L'OCEAN INDIEN	MAAJOR 1		67 491,22	76 523,33
1,01 Formation favorisant l'émergence de secteurs nouveaux, des pôles de développement et l'accompagnement des grands projets	INSTITUT DE L'IMAGE DE L'OCEAN INDIEN	MAAJOR 2		93 932,83	67 896,58
1,02 Atelier de pédagogie personnalisée	INSTITUT DE L'IMAGE DE L'OCEAN INDIEN	Atelier d'apprentissage en autonomie (ex APP) - lot 2 - Zone Nord		1 628 711,72	0,00
1,04 Structurer une offre de formation innovante	FORMATION.EMPLOI.INSERTION	Bijouterie de haute fantaisie		72 732,64	23 706,80
1,04 Structurer une offre de formation innovante	CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA REUNION	Verrerie d'art		101 651,90	35 683,20
1,04 Structurer une offre de formation innovante	CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA REUNION	RESTAURANT® MEUBLES		87 474,87	26 062,55
1,04 Structurer une offre de formation innovante	CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA REUNION	TABLETTERIE & MARQUETERIE		89 364,87	35 230,83
1,04 Structurer une offre de formation innovante	CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA REUNION	Programme de Formations 2010 de l'Institut Régional des Métiers d'Arts- RESTAURATION DE MEUBLES		39 683,22	15 124,00
1,04 Structurer une offre de formation innovante	Institut Régional des Métiers d'Arts	PROGRAMME CMA 2010- INSTITUT REGIONAL DES METIERS D'ART- MARQUETERIE COFFRETERIE		38 507,21	17 082,31
1,08 Accompagner le développement du secteur social par la formation	Institut Régional des Métiers d'Arts	Programme de formations du secteur social		1 065 043,68	0,00
1,08 Accompagner le développement du secteur social par la formation	INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE LA REUNION	FORMATIONS DU SECTEUR SOCIAL - IRTS		927 924,19	0,00
1,08 Accompagner le développement du secteur social par la formation	INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE LA REUNION	FORMATIONS DU SECTEUR SOCIAL - IRTS		1 047 404,16	0,00
1,08 Accompagner le développement du secteur social par la formation	INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE LA REUNION	BOURSES SOCIALES 2012		0,00	14 089,20
1,08 Accompagner le développement du secteur social par la formation	REGION	Formation du secteur social 2013		366 861,41	0,00

Titre de la mesure	Bénéficiaires	Libellé de l'opération	Fonctionnement		Remuneration
			(?)		
1,08 Accompagner le développement du secteur social par la formation	EMAP ECOLES MÉTIERS ACCOMPAGNEMENT PERSONNE	BOURSES SOCIAL 2013-2014		0,00	350 542,36
1,08 Accompagner le développement du secteur social par la formation	REGION	IRTS 2014		1 120 386,23	0,00
1,08 Accompagner le développement du secteur social par la formation	INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE LA REUNION	EMAP 2014		612 041,67	0,00
1,08 Accompagner le développement du secteur social par la formation	EMAP ECOLES MÉTIERS ACCOMPAGNEMENT PERSONNE	Bourses du secteur sociale 2014		0,00	571 477,28
1,11 Accompagner le développement du secteur sanitaire par la formation	REGION	BOURSES SANITAIRES 2011		0,00	43 053,86
1,11 Accompagner le développement du secteur sanitaire par la formation	REGION	BOURSES SANITAIRES 2012		0,00	70 454,12
1,11 Accompagner le développement du secteur sanitaire par la formation	REGION	Formation du secteur sanitaire 2013		1 882 024,59	0,00
1,11 Accompagner le développement du secteur sanitaire par la formation	Centre HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL	BOURSES SANITAIRES 2013		0,00	552 374,42
1,11 Accompagner le développement du secteur sanitaire par la formation	REGION	CHU 2014		3 465 141,54	0,00
1,11 Accompagner le développement du secteur sanitaire par la formation	Centre HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL	Programme de formations de puéricultrices et aux. de puériculture		132 707,38	0,00
1,11 Accompagner le développement du secteur sanitaire par la formation	ASFA	IRFP / EMAP 2014		418 499,31	0,00
1,11 Accompagner le développement du secteur sanitaire par la formation	EMAP ECOLES MÉTIERS ACCOMPAGNEMENT PERSONNE	Bourses du secteur sanitaire 2014		0,00	1 068 451,50
1,11 Accompagner le développement du secteur sanitaire par la formation	REGION	Formations de professionnels de santé menant aux diplômés d'ergothérapeutes - Programme 2012-2014		607 705,19	0,00
1,13 Développer les missions d'analyse des besoins et améliorer la lisibilité de l'offre de formation	ASFA	MISSIONS DE BASE		227 299,46	0,00
1,13 Développer les missions d'analyse des besoins et améliorer la lisibilité de l'offre de formation	CARIF-OREF	Carif 2015		325 634,22	0,00
1,17 Dispositif de mobilité en faveur des demandeurs d'emploi	CARIF-OREF	API 2011		246 750,00	0,00
1,17 Dispositif de mobilité en faveur des demandeurs d'emploi	REGION	API 2012		627 480,00	0,00
1,17 Dispositif de mobilité en faveur des demandeurs d'emploi	REGION	API 2013		665 000,00	0,00
1,17 Dispositif de mobilité en faveur des demandeurs d'emploi	REGION	LADOM 2014		3 835 073,90	0,00
1,17 Dispositif de mobilité en faveur des demandeurs d'emploi	LADOM	API 2014		665 000,00	0,00
2,01 Construire une offre adaptée aux besoins et capacités des publics	REGION	PIL MEDIATION CULTURELLE PATRIOMONIALE ET TOURISTIQUE		32 608,79	16 415,83
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	REGION	Programme apprentissage 2011		-41 312,85	0,00
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS DE L'UNIVERSITE DE LA REUNION	APPRENTISSAGE AFPAR 2012		25 294,40	0,00
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES REUNION	CFA UR 2013		91 616,17	0,00
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS DE L'UNIVERSITE DE LA REUNION	CFA ACADEMIQUE 2013		70 486,05	0,00
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC FORMATION CONTINUE INSERTION PROFESSIONNEL	Apprentissage Fédération des maisons familiales rurales 2013		79 675,27	0,00
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	Association de la Fédération des maisons familiales rurales	CFA ST JO 2014		261 545,50	0,00
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	CFA SAINT JOSEPH	Programme 2014 Commerces et services		1 531 707,00	0,00
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	CCIR	Programme apprentissage 2014 FMFR		77 780,56	0,00
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	Fédération des Maisons Familiales Rurales	Programme apprentissage 2014 CFA UR		102 312,17	0,00
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	UNIVERSITE REUNION	Programme apprentissage 2014 CFA ACADEMIQUE		67 226,51	0,00
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	CFA ACADEMIQUE	AFPAP APPRENTISSAGE 2014		78 041,31	0,00
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	AFPAP	PROGRAMME PECHE 2009- EAM AGEMAR CAPITAINE 200- CAPACITAIRE FOAD		1 438,99	755,09
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	ASSOCIATION de GERANCE de L'ECOLE MARITIME AQUACOLE REUNION	PROGRAMME PECHE 2009- ECOLE D'APPRENTISSAGE MARITIME- CHEF DE QUART 500 lieutenant de pêche		23 911,20	0,00
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	ASSOCIATION de GERANCE de L'ECOLE MARITIME AQUACOLE REUNION	PROGRAMME PECHE 2009- PERMIS DE CONDUIRE LES MOTEURS MARINS		2 087,74	623,94
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	ASSOCIATION de GERANCE de L'ECOLE MARITIME AQUACOLE REUNION	PROGRAMME PECHE 2009- ECOLE D'APPRENTISSAGE MARITIME- CERTIFICAT D'INITIATION NAUTIQUE		21 836,47	3 704,20

Titre de la mesure	Bénéficiaires	Libellé de l'opération	Fonctionnement		Remuneration
			(2)		
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	ASSOCIATION de GERANCE de L'ECOLE MARITIME AQUACOLE REUNION	PROGRAMME PECHE 2009- Ecole d'apprentissage maritime (EAM) CERTIFICAT D'APTITUDE AU COMMANDEMENT A LA PETITE PECHE		18 569,78	3 254,50
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	ASSOCIATION de GERANCE de L'ECOLE MARITIME AQUACOLE REUNION	PROGRAMME PECHE 2009- EAM MODULE 5 VOILE		12 029,47	1 974,60
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	ASSOCIATION de GERANCE de L'ECOLE MARITIME AQUACOLE REUNION	Formation du secteur pêche 2011		82 233,70	13 734,01
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	ASSOCIATION de GERANCE de L'ECOLE MARITIME AQUACOLE REUNION	Formation du secteur pêche 2013		40 030,98	6 913,09
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	ASSOCIATION de GERANCE de L'ECOLE MARITIME AQUACOLE REUNION	Programme de formations pêche 2014		95 658,03	23 985,96
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	AGEMAR	EGCR 2014		282 096,12	0,00
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA REUNION	Bourses EGCR 2014		0,00	223 634,60
2,16 Formation professionnelle des adultes	REGION	AFPAR 2011 - PROP		49 964,61	0,00
2,16 Formation professionnelle des adultes	AFPAR	AFPAR 2011 - Assistance technique		3 975,92	0,00
2,16 Formation professionnelle des adultes	AFPAR	Programme de Formation Professionnelle d'Adulte - AFPAR 2012 - assistance technique		21 002,58	0,00
2,16 Formation professionnelle des adultes	ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES REUNION	Programme de Formation Professionnelle d'Adulte - AFPAR 2013 - activité principale		-665,94	99 709,50
2,16 Formation professionnelle des adultes	ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES REUNION	AFPAR 2014		3 552 944,36	476 019,47
2,16 Formation professionnelle des adultes	ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES REUNION	AFPAR 2014 - Assistance technique		18 735,30	0,00
2,20 Lutte contre l'illettrisme	ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES REUNION	Défraiement LCI 2011		0,00	370 417,68
2,20 Lutte contre l'illettrisme	REGION	Formation professionnelle pour publics en difficulté de lecture-écriture – Agent d'entretien des espaces verts		178 465,35	0,00
2,20 Lutte contre l'illettrisme	REGION	MAPLCI		59 661,16	0,00
2,20 Lutte contre l'illettrisme	CARIF-OREF	LCI 2012		145 121,71	0,00
2,20 Lutte contre l'illettrisme	CENTRE .ACCOMPAGNEMENT.PUBLICS.DIFFICULTE.INSERTION/PROXIMA	LCI 2012		146 251,29	0,00
2,20 Lutte contre l'illettrisme	FORMATION.EMPLOI.INSERTION/PFA	LCI 2012		292 881,45	0,00
2,20 Lutte contre l'illettrisme	FORMATION.EMPLOI.INSERTION/CEFORHA	LCI 2012		317 592,30	0,00
2,20 Lutte contre l'illettrisme	ASSOCIATION.REUNIONNAISE.EDUCATION.POPULAIRE/CEFORHA	Maplci 2015		152 504,81	0,00
2,22 Adapter les compétences des salariés aux mutations économiques	CARIF-OREF	ACTIFS		92 701,88	0,00
2,25 Validation des acquis et de l'expérience	CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA REUNION	Mission de la Cellule Régional Inter-Service en VAE		-9 681,75	0,00
2,25 Validation des acquis et de l'expérience	CARIF-OREF	Mission de la Cellule Régional Inter-Service en VAE		97 619,67	0,00
2,25 Validation des acquis et de l'expérience	CARIF-OREF	VAE		96 214,15	0,00
2,27 Ecole de la deuxième chance	CARIF-OREF	Ecole de la deuxième chance 2eme semestre 2012		108 871,04	86 216,27
2,27 Ecole de la deuxième chance	ASSOCIATION ECOLE DE LA 2IEME CHANCE E2C	Ecole de la deuxième chance 2013		223 576,30	274 083,04
2,27 Ecole de la deuxième chance	ASSOCIATION ECOLE DE LA 2IEME CHANCE E2C	Ecole de la deuxième chance 1er semestre 2012		287 467,50	79 029,36
2,27 Ecole de la deuxième chance	ASSOCIATION ECOLE DE LA 2IEME CHANCE E2C	Ecole de la deuxième chance 2014		875 904,32	566 230,98
Total des aides versées par la collectivité gestionnaire				30 280 766,10	5 493 652,96
				35 774 419,07	

(2) de la comptabilité de la collectivité gestionnaire (M14, M52, M71)

Titre de la mesure	Bénéficiaires	Libellé de l'opération	Montant	
			Fonctionnement	Rémunération

DEPENSES JUSTIFIEES PAR LES BENEFICIAIRES (4)

Titre de la mesure	Bénéficiaires	Libellé de l'opération	Montant	
			Fonctionnement	Rémunération
1,01 Formation favorisant l'émergence de secteurs nouveaux, des pôles de développement et l'accompagnement des grands projets	INSTITUT DE L'IMAGE DE L'OCEAN INDIEN	Formation à la Réalisation Master 2	-9 416,57	0,00
1,01 Formation favorisant l'émergence de secteurs nouveaux, des pôles de développement et l'accompagnement des grands projets	INSTITUT DE L'IMAGE DE L'OCEAN INDIEN	PASARTIC	25 655,00	44 565,09
1,01 Formation favorisant l'émergence de secteurs nouveaux, des pôles de développement et l'accompagnement des grands projets	INSTITUT DE L'IMAGE DE L'OCEAN INDIEN	MAAJIC L1	32 233,48	90 263,96
1,01 Formation favorisant l'émergence de secteurs nouveaux, des pôles de développement et l'accompagnement des grands projets	INSTITUT DE L'IMAGE DE L'OCEAN INDIEN	MAAJIC L2	57 338,40	94 214,31
1,01 Formation favorisant l'émergence de secteurs nouveaux, des pôles de développement et l'accompagnement des grands projets	INSTITUT DE L'IMAGE DE L'OCEAN INDIEN	MAAJIC L3	115 985,89	169 811,65
1,01 Formation favorisant l'émergence de secteurs nouveaux, des pôles de développement et l'accompagnement des grands projets	INSTITUT DE L'IMAGE DE L'OCEAN INDIEN	MAAJOR 1	96 416,03	109 319,04
1,01 Formation favorisant l'émergence de secteurs nouveaux, des pôles de développement et l'accompagnement des grands projets	INSTITUT DE L'IMAGE DE L'OCEAN INDIEN	MAAJOR 2	134 189,75	96 995,12
1,02 Atelier de pédagogie personnalisée	INSTITUT DE L'IMAGE DE L'OCEAN INDIEN	Atelier d'apprentissage en autonomie (ex APP) - lot 2 - Zone Nord	2 326 731,03	0,00
1,04 Structurer une offre de formation innovante	FORMATION.EMPLOI.INSERTION	Bijouterie de haute fantaisie	103 903,77	33 866,86
1,04 Structurer une offre de formation innovante	CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA REUNION	Verrerie d'art	145 217,00	50 976,00
1,04 Structurer une offre de formation innovante	CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA REUNION	RESTAURAT° MEUBLES	124 964,10	37 232,21
1,04 Structurer une offre de formation innovante	CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA REUNION	TABLETTERIE & MARQUETERIE	127 664,10	50 329,76
1,04 Structurer une offre de formation innovante	CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA REUNION	Programme de Formations 2010 de l'Institut Régional des Métiers d'Arts- RESTAURATION DE MEUBLES	56 690,32	21 605,72
1,04 Structurer une offre de formation innovante	Institut Régional des Métiers d'Arts	PROGRAMME CMA 2010- INSTITUT REGIONAL DES METIERS D'ART- MARQUETERIE COFFRETERIE	55 010,30	24 403,31
1,08 Accompagner le développement du secteur social par la formation	Institut Régional des Métiers d'Arts	Programme de formations du secteur social	1 521 490,97	0,00
1,08 Accompagner le développement du secteur social par la formation	INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE LA REUNION	FORMATIONS DU SECTEUR SOCIAL - IRTS	1 325 605,99	0,00
1,08 Accompagner le développement du secteur social par la formation	INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE LA REUNION	FORMATIONS DU SECTEUR SOCIAL - IRTS	1 496 291,66	0,00
1,08 Accompagner le développement du secteur social par la formation	INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE LA REUNION	BOURSES SOCIALES 2012	0,00	20 127,43
1,08 Accompagner le développement du secteur social par la formation	REGION	Formation du secteur social 2013	524 087,73	0,00
1,08 Accompagner le développement du secteur social par la formation	EMAP ECOLES MÉTIERS ACCOMPAGNEMENT PERSONNE	BOURSES SOCIAL 2013-2014	0,00	500 774,81
1,08 Accompagner le développement du secteur social par la formation	REGION	IRTS 2014	1 600 551,75	0,00
1,08 Accompagner le développement du secteur social par la formation	INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE LA REUNION	EMAP 2014	874 345,24	0,00
1,08 Accompagner le développement du secteur social par la formation	EMAP ECOLES MÉTIERS ACCOMPAGNEMENT PERSONNE	Bourses du secteur sociale 2014	0,00	816 396,11
1,11 Accompagner le développement du secteur sanitaire par la formation	REGION	BOURSES SANITAIRES 2011	0,00	61 505,51
1,11 Accompagner le développement du secteur sanitaire par la formation	REGION	BOURSES SANITAIRES 2012	0,00	100 648,74
1,11 Accompagner le développement du secteur sanitaire par la formation	REGION	Formation du secteur sanitaire 2013	2 688 606,56	0,00
1,11 Accompagner le développement du secteur sanitaire par la formation	Centre HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL	BOURSES SANITAIRES 2013	0,00	789 106,31
1,11 Accompagner le développement du secteur sanitaire par la formation	REGION	CHU 2014	4 950 202,20	0,00
1,11 Accompagner le développement du secteur sanitaire par la formation	Centre HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL	Programme de formations de puéricultrices et aux. de puériculture	189 581,97	0,00
1,11 Accompagner le développement du secteur sanitaire par la formation	ASFA	IRFP / EMAP 2014	597 856,16	0,00
1,11 Accompagner le développement du secteur sanitaire par la formation	EMAP ECOLES MÉTIERS ACCOMPAGNEMENT PERSONNE	Bourses du secteur sanitaire 2014	0,00	1 526 359,28
1,11 Accompagner le développement du secteur sanitaire par la formation	REGION	Formations de professionnels de santé menant aux diplômés d'ergothérapeutes - Programme 2012-2014	868 150,27	0,00
1,13 Développer les missions d'analyse des besoins et améliorer la lisibilité de l'offre de formation	ASFA	MISSIONS DE BASE	324 713,51	0,00

Titre de la mesure	Bénéficiaires	Libellé de l'opération	Fonctionnement		Remuneration
			(?)		
1,13 Développer les missions d'analyse des besoins et améliorer la lisibilité de l'offre de formation	CARIF-OREF	Carif 2015		465 191,74	0,00
1,17 Dispositif de mobilité en faveur des demandeurs d'emploi	CARIF-OREF	API 2011		352 500,00	0,00
1,17 Dispositif de mobilité en faveur des demandeurs d'emploi	REGION	API 2012		896 400,00	0,00
1,17 Dispositif de mobilité en faveur des demandeurs d'emploi	REGION	API 2013		950 000,00	0,00
1,17 Dispositif de mobilité en faveur des demandeurs d'emploi	REGION	LADOM 2014		5 478 677,00	0,00
1,17 Dispositif de mobilité en faveur des demandeurs d'emploi	LADOM	API 2014		950 000,00	0,00
2,01 Construire une offre adaptée aux besoins et capacités des publics	REGION	PIL MEDIATION CULTURELLE PATRIOMONIALE ET TOURISTIQUE		46 583,98	23 451,18
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	REGION	Programme apprentissage 2011		-59 018,35	0,00
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS DE L'UNIVERSITE DE LA REUNION	APPRENTISSAGE AFPAR 2012		36 134,85	0,00
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES REUNION	CFA UR 2013		130 880,24	0,00
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS DE L'UNIVERSITE DE LA REUNION	CFA ACADEMIQUE 2013		100 694,36	0,00
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC FORMATION CONTINUE INSERTION PROFESSIONNEL	Apprentissage Fédération des maisons familiales rurales 2013		113 821,82	0,00
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	Association de la Fédération des maisons familiales rurales	CFA ST JO 2014		373 636,42	0,00
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	CFA SAINT JOSEPH	Programme 2014 Commerces et services		2 188 152,85	0,00
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	CCIR	Programme apprentissage 2014 FMFR		111 115,09	0,00
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	Fédération des Maisons Familiales Rurales	Programme apprentissage 2014 CFA UR		146 160,24	0,00
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	UNIVERSITE REUNION	Programme apprentissage 2014 CFA ACADEMIQUE		96 037,87	0,00
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	CFA ACADEMIQUE	AFPAP APPRENTISSAGE 2014		111 487,59	0,00
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	AFPAP	PROGRAMME PECHE 2009- EAM AGEMAR CAPITAINE 200- CAPACITAIRE FOAD		2 055,70	1 078,70
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	ASSOCIATION de GERANCE de L'ECOLE MARITIME AQUACOLE REUNION	PROGRAMME PECHE 2009- ECOLE D'APPRENTISSAGE MARITIME- CHEF DE QUART 500 lieutenant de pêche		34 158,85	0,00
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	ASSOCIATION de GERANCE de L'ECOLE MARITIME AQUACOLE REUNION	PROGRAMME PECHE 2009- PERMIS DE CONDUIRE LES MOTEURS MARINS		2 982,49	891,34
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	ASSOCIATION de GERANCE de L'ECOLE MARITIME AQUACOLE REUNION	PROGRAMME PECHE 2009- ECOLE D'APPRENTISSAGE MARITIME- CERTIFICAT D'INITIATION NAUTIQUE		31 194,96	5 291,72
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	ASSOCIATION de GERANCE de L'ECOLE MARITIME AQUACOLE REUNION	PROGRAMME PECHE 2009- Ecole d'apprentissage maritime (EAM) CERTIFICAT D'APTITUDE AU COMMANDEMENT A LA PETITE PECHE		26 528,25	4 649,29
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	ASSOCIATION de GERANCE de L'ECOLE MARITIME AQUACOLE REUNION	PROGRAMME PECHE 2009- EAM MODULE 5 VOILE		17 184,95	2 820,86
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	ASSOCIATION de GERANCE de L'ECOLE MARITIME AQUACOLE REUNION	Formation du secteur pêche 2011		117 476,71	19 620,01
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	ASSOCIATION de GERANCE de L'ECOLE MARITIME AQUACOLE REUNION	Formation du secteur pêche 2013		57 187,11	9 875,84
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	ASSOCIATION de GERANCE de L'ECOLE MARITIME AQUACOLE REUNION	Programme de formations pêche 2014		136 654,34	34 265,66
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	AGEMAR	EGCR 2014		402 994,45	0,00
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	ChAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA REUNION	Bourses EGCR 2014		0,00	319 478,00
2,16 Formation professionnelle des adultes	REGION	AFPAP 2011 - PROP		71 378,02	0,00
2,16 Formation professionnelle des adultes	AFPAP	AFPAP 2011 - Assistance technique		5 679,89	0,00
2,16 Formation professionnelle des adultes	AFPAP	Programme de Formation Professionnelle d'Adulte - AFPAP 2012 - assistance technique		30 003,68	0,00
2,16 Formation professionnelle des adultes	ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES REUNION	Programme de Formation Professionnelle d'Adulte - AFPAP 2013 - activité principale		-951,34	142 442,14
2,16 Formation professionnelle des adultes	ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES REUNION	AFPAP 2014		5 075 634,79	680 027,81
2,16 Formation professionnelle des adultes	ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES REUNION	AFPAP 2014 - Assistance technique		26 764,72	0,00
2,20 Lutte contre l'illettrisme	ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES REUNION	Défraiement LCI 2011		0,00	529 168,11
2,20 Lutte contre l'illettrisme	REGION	publics en difficulté de lecture-écriture – Agent d'entretien des		254 950,50	0,00
2,20 Lutte contre l'illettrisme	REGION	MAPLCI		85 230,23	0,00

07-13_titre de recettes

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Titre de la mesure	Bénéficiaires	Libellé de l'opération	Région Réunion	
			(2) Fonctionnement	Remunération
2,20 Lutte contre l'illettrisme	CARIF-OREF	LCI 2012	207 316,73	0,00
2,20 Lutte contre l'illettrisme	CENTRE.ACCOMPAGNEMENT.PUBLICS.DIFFICULTE.INSERTION/PROXIMA	LCI 2012	208 930,41	0,00
2,20 Lutte contre l'illettrisme	FORMATION.EMPLOI.INSERTION/PFA	LCI 2012	418 402,08	0,00
2,20 Lutte contre l'illettrisme	FORMATION.EMPLOI.INSERTION/CEFORHA	LCI 2012	453 703,28	0,00
2,20 Lutte contre l'illettrisme	ASSOCIATION.REUNIONNAISE.EDUCATION.POPULAIRE/CEFORHA	Maplci 2015	217 864,01	0,00
2,22 Adapter les compétences des salariés aux mutations économiques	CARIF-OREF	ACTIFS	132 431,26	0,00
2,25 Validation des acquis et de l'expérience	CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA REUNION	Mission de la Cellule Régional Inter-Service en VAE	-13 831,07	0,00
2,25 Validation des acquis et de l'expérience	CARIF-OREF	Mission de la Cellule Régional Inter-Service en VAE	139 456,67	0,00
2,25 Validation des acquis et de l'expérience	CARIF-OREF	VAE	137 448,79	0,00
2,27 Ecole de la deuxième chance	CARIF-OREF	Ecole de la deuxième chance 2eme semestre 2012	155 530,05	123 166,10
2,27 Ecole de la deuxième chance	ASSOCIATION ECOLE DE LA 2IEME CHANCE E2C	Ecole de la deuxième chance 2013	319 394,71	391 547,20
2,27 Ecole de la deuxième chance	ASSOCIATION ECOLE DE LA 2IEME CHANCE E2C	Ecole de la deuxième chance 1 ^{er} semestre 2012	410 667,86	112 899,09
2,27 Ecole de la deuxième chance	ASSOCIATION ECOLE DE LA 2IEME CHANCE E2C	Ecole de la deuxième chance 2014	1 251 291,89	808 901,40
(4) les informations seront extraites de PRESAGE			43 258 237,29	7 848 075,66
** : hors dépenses d'assistance technique			51 106 312,95	

Titre de la mesure	Bénéficiaires	Libellé de l'opération	Montant	
			Fonctionnement	Rémunération

EFFORT NET DE LA COLLECTIVITE SUR LE MEME CHAMP D'INTERVENTION

Titre de la mesure	Bénéficiaires	Libellé de l'opération	Montant	
			Fonctionnement	Rémunération
1,01 Formation favorisant l'émergence de secteurs nouveaux, des pôles de développement et l'accompagnement des grands projets	INSTITUT DE L'IMAGE DE L'OCEAN INDIEN	Formation à la Réalisation Master 2	-2 824,97	0,00
1,01 Formation favorisant l'émergence de secteurs nouveaux, des pôles de développement et l'accompagnement des grands projets	INSTITUT DE L'IMAGE DE L'OCEAN INDIEN	PASARTIC	7 696,50	13 369,53
1,01 Formation favorisant l'émergence de secteurs nouveaux, des pôles de développement et l'accompagnement des grands projets	INSTITUT DE L'IMAGE DE L'OCEAN INDIEN	MAAJIC L1	9 670,04	27 079,19
1,01 Formation favorisant l'émergence de secteurs nouveaux, des pôles de développement et l'accompagnement des grands projets	INSTITUT DE L'IMAGE DE L'OCEAN INDIEN	MAAJIC L2	17 201,52	28 264,29
1,01 Formation favorisant l'émergence de secteurs nouveaux, des pôles de développement et l'accompagnement des grands projets	INSTITUT DE L'IMAGE DE L'OCEAN INDIEN	MAAJIC L3	34 795,77	50 943,50
1,01 Formation favorisant l'émergence de secteurs nouveaux, des pôles de développement et l'accompagnement des grands projets	INSTITUT DE L'IMAGE DE L'OCEAN INDIEN	MAAJOR 1	28 924,81	32 795,71
1,01 Formation favorisant l'émergence de secteurs nouveaux, des pôles de développement et l'accompagnement des grands projets	INSTITUT DE L'IMAGE DE L'OCEAN INDIEN	MAAJOR 2	40 256,93	29 098,54
1,02 Atelier de pédagogie personnalisée	INSTITUT DE L'IMAGE DE L'OCEAN INDIEN	Atelier d'apprentissage en autonomie (ex APP) - lot 2 - Zone Nord	698 019,31	0,00
1,04 Structurer une offre de formation innovante	FORMATION.EMPLOI.INSERTION	Bijouterie de haute fantaisie	31 171,13	10 160,06
1,04 Structurer une offre de formation innovante	CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA REUNION	Verrerie d'art	43 565,10	15 292,80
1,04 Structurer une offre de formation innovante	CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA REUNION	RESTAURAT° MEUBLES	37 489,23	11 169,66
1,04 Structurer une offre de formation innovante	CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA REUNION	TABLETTERIE & MARQUETERIE	38 299,23	15 098,93
1,04 Structurer une offre de formation innovante	CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA REUNION	Programme de Formations 2010 de l'Institut Régional des Métiers d'Arts- RESTAURATION DE MEUBLES	17 007,10	6 481,72
1,04 Structurer une offre de formation innovante	Institut Régional des Métiers d'Arts	PROGRAMME CMA 2010- INSTITUT REGIONAL DES METIERS D'ART- MARQUETERIE COFFRETERIE	16 503,09	7 320,99
1,08 Accompagner le développement du secteur social par la formation	Institut Régional des Métiers d'Arts	Programme de formations du secteur social	456 447,29	0,00
1,08 Accompagner le développement du secteur social par la formation	INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE LA REUNION	FORMATIONS DU SECTEUR SOCIAL - IRTS	397 681,80	0,00
1,08 Accompagner le développement du secteur social par la formation	INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE LA REUNION	FORMATIONS DU SECTEUR SOCIAL - IRTS	448 887,50	0,00
1,08 Accompagner le développement du secteur social par la formation	INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE LA REUNION	BOURSES SOCIALES 2012	0,00	6 038,23
1,08 Accompagner le développement du secteur social par la formation	REGION	Formation du secteur social 2013	157 226,32	0,00
1,08 Accompagner le développement du secteur social par la formation	EMAP ECOLES MÉTIERS ACCOMPAGNEMENT PERSONNE	BOURSES SOCIAL 2013-2014	0,00	150 232,44
1,08 Accompagner le développement du secteur social par la formation	REGION	IRTS 2014	480 165,53	0,00
1,08 Accompagner le développement du secteur social par la formation	INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE LA REUNION	EMAP 2014	262 303,57	0,00
1,08 Accompagner le développement du secteur social par la formation	EMAP ECOLES MÉTIERS ACCOMPAGNEMENT PERSONNE	Bourses du secteur sociale 2014	0,00	244 918,83
1,11 Accompagner le développement du secteur sanitaire par la formation	REGION	BOURSES SANITAIRES 2011	0,00	18 451,65
1,11 Accompagner le développement du secteur sanitaire par la formation	REGION	BOURSES SANITAIRES 2012	0,00	30 194,62
1,11 Accompagner le développement du secteur sanitaire par la formation	REGION	Formation du secteur sanitaire 2013	806 581,97	0,00
1,11 Accompagner le développement du secteur sanitaire par la formation	Centre HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL	BOURSES SANITAIRES 2013	0,00	236 731,89
1,11 Accompagner le développement du secteur sanitaire par la formation	REGION	CHU 2014	1 485 060,66	0,00
1,11 Accompagner le développement du secteur sanitaire par la formation	Centre HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL	Programme de formations de puéricultrices et aux. de puériculture	56 874,59	0,00
1,11 Accompagner le développement du secteur sanitaire par la formation	ASFA	IRFP / EMAP 2014	179 356,85	0,00
1,11 Accompagner le développement du secteur sanitaire par la formation	EMAP ECOLES MÉTIERS ACCOMPAGNEMENT PERSONNE	Bourses du secteur sanitaire 2014	0,00	457 907,78
1,11 Accompagner le développement du secteur sanitaire par la formation	REGION	santé menant aux diplômés d'ergothérapeutes - Programme	260 445,08	0,00
1,13 Développer les missions d'analyse des besoins et améliorer la lisibilité de l'offre de formation	ASFA	MISSIONS DE BASE	97 414,05	0,00
1,13 Développer les missions d'analyse des besoins et améliorer la lisibilité de l'offre de formation	CARIF-OREF	Carif 2015	139 557,52	0,00
1,17 Dispositif de mobilité en faveur des demandeurs d'emploi	CARIF-OREF	API 2011	105 750,00	0,00
1,17 Dispositif de mobilité en faveur des demandeurs d'emploi	REGION	API 2012	288 920,00	0,00
1,17 Dispositif de mobilité en faveur des demandeurs d'emploi	REGION	API 2013	285 000,00	0,00
1,17 Dispositif de mobilité en faveur des demandeurs d'emploi	REGION	LADOM 2014	1 643 603,10	0,00

07-13_titre de recettes

ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Titre de la mesure	Bénéficiaires	Libellé de l'opération	Région Réunion	
			(2) Fonctionnement	Remunération
1,17 Dispositif de mobilité en faveur des demandeurs d'emploi	LADOM	API 2014	285 000,00	0,00
2,01 Construire une offre adaptée aux besoins et capacités des publics	REGION	PIL MEDIATION CULTURELLE PATRIOMONIALE ET TOURISTIQUE	13 975,19	7 035,35
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	REGION	Programme apprentissage 2011	-17 705,51	0,00
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS DE L'UNIVERSITE DE LA REUNION	APPRENTISSAGE APPAR 2012	10 840,46	0,00
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES REUNION	CFA UR 2013	39 264,07	0,00
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS DE L'UNIVERSITE DE LA REUNION	CFA ACADEMIQUE 2013	30 208,31	0,00
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC FORMATION CONTINUE INSERTION PROFESSIONNEL	Apprentissage Fédération des maisons familiales rurales 2013	34 146,55	0,00
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	Association de la Fédération des maisons familiales rurales	CFA ST JO 2014	112 090,93	0,00
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	CFA SAINT JOSEPH	Programme 2014 Commerces et services	656 445,86	0,00
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	CCIR	Programme apprentissage 2014 FMFR	33 334,53	0,00
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	Fédération des Maisons Familiales Rurales	Programme apprentissage 2014 CFA UR	43 848,07	0,00
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	UNIVERSITE REUNION	Programme apprentissage 2014 CFA ACADEMIQUE	28 811,36	0,00
2,13 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	CFA ACADEMIQUE	APPAR APPRENTISSAGE 2014	33 446,28	0,00
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	APPAR	PROGRAMME PECHE 2009- EAM AGEMAR CAPITAINE 200- CAPACITAIRE FOAD	616,71	323,61
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	ASSOCIATION de GERANCE de L'ECOLE MARITIME AQUACOLE REUNION	ECOLE D'APPRENTISSAGE MARITIME- CHEF DE QUART 500	10 247,66	0,00
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	ASSOCIATION de GERANCE de L'ECOLE MARITIME AQUACOLE REUNION	PROGRAMME PECHE 2009- PERMIS DE CONDUIRE LES MOTEURS MARINS	894,75	267,40
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	ASSOCIATION de GERANCE de L'ECOLE MARITIME AQUACOLE REUNION	PROGRAMME PECHE 2009- ECOLE D'APPRENTISSAGE MARITIME- CERTIFICAT D'INITIATION NAUTIQUE d'apprentissage maritime (EAM)/CERTIFICAT D'APTITUDE AU COMMANDEMENT A LA PROGRAMME PECHE 2009- EAM MODULE 5 VOILE	9 358,49	1 587,52
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	ASSOCIATION de GERANCE de L'ECOLE MARITIME AQUACOLE REUNION	ASSOCIATION de GERANCE de L'ECOLE MARITIME AQUACOLE REUNION	7 958,48	1 394,79
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	ASSOCIATION de GERANCE de L'ECOLE MARITIME AQUACOLE REUNION	ASSOCIATION de GERANCE de L'ECOLE MARITIME AQUACOLE REUNION	5 155,49	846,26
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	ASSOCIATION de GERANCE de L'ECOLE MARITIME AQUACOLE REUNION	Formation du secteur pêche 2011	35 243,01	5 886,00
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	ASSOCIATION de GERANCE de L'ECOLE MARITIME AQUACOLE REUNION	Formation du secteur pêche 2013	17 156,13	2 962,75
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	ASSOCIATION de GERANCE de L'ECOLE MARITIME AQUACOLE REUNION	Programme de formations pêche 2014	40 996,30	10 279,70
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	AGEMAR	EGCR 2014	120 898,34	0,00
2,14 Développer la professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA REUNION	Bourses EGCR 2014	0,00	95 843,40
2,16 Formation professionnelle des adultes	REGION	APPAR 2011 - PROP	21 413,41	0,00
2,16 Formation professionnelle des adultes	APPAR	APPAR 2011 - Assistance technique Programme de Formation Professionnelle d'Adulte - APPAR	1 703,97	0,00
2,16 Formation professionnelle des adultes	ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES REUNION	2012 - assistance technique Professionnelle d'Adulte - APPAR	9 001,10	0,00
2,16 Formation professionnelle des adultes	ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES REUNION	2013 - activité principale APPAR 2014	-285,40	42 732,64
2,16 Formation professionnelle des adultes	ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES REUNION	APPAR 2014 - Assistance technique	1 522 690,44	204 008,34
2,20 Lutte contre l'illettrisme	ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES REUNION	Défraiement LCI 2011	8 029,42	0,00
2,20 Lutte contre l'illettrisme	REGION	publics en difficulté de lecture-écriture - Agent d'entretien des	0,00	158 750,43
2,20 Lutte contre l'illettrisme	REGION	MAPLCI	76 485,15	0,00
2,20 Lutte contre l'illettrisme	CARIF-OREF	LCI 2012	25 569,07	0,00
2,20 Lutte contre l'illettrisme	CENTRE ACCOMPAGNEMENT.PUBLICS.DIFFICULTE.INSERTION/PROXIMA	LCI 2012	62 195,02	0,00
2,20 Lutte contre l'illettrisme	FORMATION.EMPLOI.INSERTION/PFA	LCI 2012	62 679,12	0,00
2,20 Lutte contre l'illettrisme	FORMATION.EMPLOI.INSERTION/CEFORHA	LCI 2012	125 520,62	0,00
2,20 Lutte contre l'illettrisme	ASSOCIATION.REUNIONNAISE.EDUCATION.POPULAIRE/CEFORHA	Maplci 2015	136 110,98	0,00
2,22 Adapter les compétences des salariés aux mutations économiques	CARIF-OREF	ACTIFS	65 359,20	0,00
2,25 Validation des acquis et de l'expérience	CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA REUNION	Mission de la Cellule Régional Inter-Service en VAE	39 729,38	0,00
2,25 Validation des acquis et de l'expérience	CARIF-OREF	Mission de la Cellule Régional Inter-Service en VAE	-4 149,32	0,00
2,25 Validation des acquis et de l'expérience	CARIF-OREF	VAE	41 837,00	0,00
2,27 Ecole de la deuxième chance	CARIF-OREF	Ecole de la deuxième chance 2eme semestre 2012	41 234,64	0,00
2,27 Ecole de la deuxième chance	ASSOCIATION ECOLE DE LA 2IEME CHANCE E2C	Ecole de la deuxième chance 2013	46 659,02	36 949,83
2,27 Ecole de la deuxième chance	ASSOCIATION ECOLE DE LA 2IEME CHANCE E2C	Ecole de la deuxième chance 1er semestre 2012	95 818,41	117 464,16
2,27 Ecole de la deuxième chance	ASSOCIATION ECOLE DE LA 2IEME CHANCE E2C	Ecole de la deuxième chance 2014	123 200,36	33 869,73
2,27 Ecole de la deuxième chance	ASSOCIATION ECOLE DE LA 2IEME CHANCE E2C	Ecole de la deuxième chance 2014	375 387,57	242 670,42
Total versé par la collectivité gestionnaire			12 977 471,19	2 354 422,70
				15 331 893,89

TITRE DE RECETTES**1) Au titre des mesures gérées sous forme de subventions globales****RECETTES A ENCAISSER**

objet (mesure)	article	Montant
1.05 Accompagner le développement du secteur sanitaire, social et médico-social par la formation		9 081 755,19
1.09 Formation professionnelle des adultes		15 604 536,09
2.11 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage		13 994 598,64
		38 680 889,92

*suite aux appels de fonds 2017***DEPENSES (aides communautaires versées directement aux bénéficiaires)**

En cas de recouvrement de sommes indues, les faire apparaître en dépenses négatives

Titre de la mesure	Bénéficiaires	Libellé de l'opération	article (2)	Montant	
				Fonctionnement	Rémunération
1.05 Accompagner le développement du secteur sanitaire, social et médico-social par la formation	PROGRAMME DE FORMATIONS SOCIALES 2015	INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE LA REUNION		3 329 172,69	
1.05 Accompagner le développement du secteur sanitaire, social et médico-social par la formation	PROGRAMME DE FORMATION SANITAIRES 2015 NORD ET SUD	Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion		5 752 582,50	
1.09 Formation professionnelle des adultes	PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE D'ADULTES 2015	SPL Assistance à la Formation professionnelle des Adultes à La Réunion		12 493 008,96	
1.09 Formation professionnelle des adultes	Rémunération des stagiaires du programme FPA 2015	REGION REUNION			3 111 527,13
2.11 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	Programme Apprentissage 2015	Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Ile de la Réunion		8 062 040,00	
2.11 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	APPRENTISSAGE HOTELLERIE RESTAURATION 2015	Chambre de Commerce et d'Industrie de La REUNION		2 322 121,26	
2.11 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	CFA COMMERCE ET SERVICES - INDUSTRIE ET BTP	Chambre de Commerce et d'Industrie de La REUNION		3 610 437,38	
Total des aides versées par la collectivité gestionnaire				35 569 362,79	3 111 527,13
				38 680 889,92	

(2) de la comptabilité de la collectivité gestionnaire (M14, M52, M71)

DEPENSES JUSTIFIEES PAR LES BENEFICIAIRES (4)

Titre de la mesure	Bénéficiaires	Libellé de l'opération		Montant	
				Fonctionnement	Rémunération
1.05 Accompagner le développement du secteur sanitaire, social et médico-social par la formation	PROGRAMME DE FORMATIONS SOCIALES 2015	INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE LA REUNION		4 161 465,86	
1.05 Accompagner le développement du secteur sanitaire, social et médico-social par la formation	PROGRAMME DE FORMATION SANITAIRES 2015 NORD ET SUD	Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion		7 191 042,11	
1.09 Formation professionnelle des adultes	PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE D'ADULTES 2015	SPL Assistance à la Formation professionnelle des Adultes à La Réunion		15 614 293,80	
1.09 Formation professionnelle des adultes	Rémunération des stagiaires du programme FPA 2015	REGION REUNION			3 889 408,91
2.11 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	Programme Apprentissage 2015	Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Ile de la Réunion		10 077 550,00	
2.11 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	APPRENTISSAGE HOTELLERIE RESTAURATION 2015	Chambre de Commerce et d'Industrie de La REUNION		2 905 568,95	
2.11 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	CFA COMMERCE ET SERVICES - INDUSTRIE ET BTP	Chambre de Commerce et d'Industrie de La REUNION		4 529 300,70	
				44 479 221,42	3 889 408,91
				48 368 630,33	

(4) les informations seront extraites de MDFSE

** : hors dépenses d'assistance technique

EFFORT NET DE LA COLLECTIVITE SUR LE MEME CHAMP D'INTERVENTION

Titre de la mesure	Bénéficiaires	Libellé de l'opération	Montant	
			Fonctionnement	Rémunération
1.05 Accompagner le développement du secteur sanitaire, social et médico-social par la formation	PROGRAMME DE FORMATIONS SOCIALES 2015	INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE LA REUNION	832 293,17	0,00
1.05 Accompagner le développement du secteur sanitaire, social et médico-social par la formation	PROGRAMME DE FORMATION SANITAIRES 2015 NORD ET SUD	Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion	1 438 459,61	0,00
1.09 Formation professionnelle des adultes	PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE D'ADULTES 2015	SPL Assistance à la Formation professionnelle des Adultes à La Réunion	3 121 284,84	0,00
1.09 Formation professionnelle des adultes	Rémunération des stagiaires du programme FPA 2015	REGION REUNION	0,00	777 881,78
2.11 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	Programme Apprentissage 2015	Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Ile de la Réunion	2 015 510,00	0,00
2.11 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	APPRENTISSAGE HOTELLERIE RESTAURATION 2015	Chambre de Commerce et d'Industrie de La REUNION	583 447,69	0,00
2.11 Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage	CFA COMMERCE ET SERVICES - INDUSTRIE ET BTP	Chambre de Commerce et d'Industrie de La REUNION	918 863,32	0,00
Total versé par la collectivité gestionnaire			8 909 858,63	777 881,78
				9 687 740,41

Fonds Commun du Service Hébergement des Lycées

ANNEE 2017

ETABLISSEMENTS	RECETTES			DEPENSES			SOLDE
	Reports	RECETTES 2017	TOTAL GENERAL	Reports	DEPENSES 2017	TOTAL GENERAL	
LEGT BRAS-PANON	28 908,29	2 288,98	31 197,27	-		-	31 197,27
LEGT SAINT ANDRE III	4 437,24		4 437,24	-		-	4 437,24
LEGT SARDA GARRIGA	24 846,68	1 611,69	26 458,37	-		-	26 458,37
LEGT AMIRAL P. BOUVET	22 256,02	2 727,04	24 983,06	179 272,14	15 200,00	194 472,14	-169 489,08
LEGT BRAS FUSIL / NELSON MANDELA	14 205,97		14 205,97	5 100,00		5 100,00	9 105,97
LEGT BEL AIR	17 809,63	1 944,22	19 753,85	17 496,00		17 496,00	2 257,85
LEGT LECONTE DE LISLE	296 914,29	1 798,38	298 712,67	7 661,65	18 292,00	25 953,65	272 759,02
LEGT LISLET GEOFFROY	22 742,24	1 652,39	24 394,63	-		-	24 394,63
LEGT G.BRASSENS	41 789,09	1 878,57	43 667,66	34 036,08		34 036,08	9 631,58
LEGT BELLEPIERRE	18 455,20	664,64	19 119,84	23 131,03		23 131,03	-4 011,19
LEGT LE VERGER	26 296,92	1 040,02	27 336,94	-		-	27 336,94
LEGT LA POSSESSION	22 612,86	1 271,94	23 884,80	-		-	23 884,80
LEGT J.HINGLO	23 322,09	3 772,11	27 094,20	14 063,00		14 063,00	13 031,20
LEGT TROIS BASSINS	21 879,72	3 988,58	25 868,30	15 300,00		15 300,00	10 568,30
LEGT LOUIS PAYEN	17 718,56		17 718,56	70 115,07		70 115,07	-52 396,51
LEGT E. DE PARNY	77 013,95	3 939,09	80 953,04	47 553,75	13 000,00	60 553,75	20 399,29
LYCEE ST PAUL IV	22 910,10	3 322,56	26 232,66	-		-	26 232,66
LEGT STELLA	27 359,44	2 746,20	30 105,64	69,38		69,38	30 036,26
LEGT LA RIVIERE	12 189,99		12 189,99	-		-	12 189,99
LEGT ANTOINE ROUSSIN	28 779,77	4 293,95	33 073,72	102 377,58	12 467,33	114 844,91	-81 771,19
LEGT LES AVIRONS	25 822,16		25 822,16	38 261,90		38 261,90	-12 439,74
LEGT ROLAND GARROS	69 169,82	3 471,41	72 641,23	-		-	72 641,23
LEGT BOIS JOLY POTIER	35 248,34	1 700,36	36 948,70	70 356,99		70 356,99	-33 408,29
LEGT PIERRE POIVRE	30 268,18	1 856,20	32 124,38	8 100,00		8 100,00	24 024,38
LEGT A.VOLLARD	31 461,39	4 518,31	35 979,70	34 385,71		34 385,71	1 593,99
LEGT BOIS D'OLIVES	26 865,95	3 966,24	30 832,19	45 600,00	1 973,13	47 573,13	-16 740,94
LEGT DE VINCENDO	15 887,24	1 157,43	17 044,67	23 588,00		23 588,00	-6 543,33
LP PATU ROSEMONT	24 601,74	801,37	25 403,11	12 000,00		12 000,00	13 403,11
LP JEAN PERRIN	20 421,72	988,60	21 410,32	104 702,99		104 702,99	-83 292,67
LP J.DE RONTAUNAY	4 939,85	475,29	5 415,14	-		-	5 415,14
LP L'HORIZON	25 034,58	738,73	25 773,31	-		-	25 773,31
LP DUPARC	6 654,64		6 654,64	-		-	6 654,64
LP HOTELIER LA RENAISSANCE	68 906,44		68 906,44	-		-	68 906,44
LP VUE BELLE	42 752,06	3 406,16	46 158,22	5 989,83	455,14	6 444,97	39 713,25
LP LEON LEPERVANCHE	17 791,03	30,21	17 821,24	889,21		889,21	16 932,03
LP ROCHES MAIGRES	29 112,34	2 961,71	32 074,05	-		-	32 074,05
LP V.SCHOELCHER	19 198,35	1 222,78	20 421,13	35 948,11		35 948,11	-15 526,98

Fonds Commun du Service Hébergement des Lycées

ANNEE 2017							
ETABLISSEMENTS	RECETTES			DEPENSES			SOLDE
	Reports	RECETTES 2017	TOTAL GENERAL	Reports	DEPENSES 2017	TOTAL GENERAL	
LP ST PIERRE	14 842,14	1 433,93	16 276,07	-	-	-	16 276,07
LP PAUL LANGEVIN	23 863,79	854,21	24 718,00	50 869,89	-	50 869,89	-26 151,89
LP AMIRAL LACAZE	6 823,68	-	6 823,68	27 112,23	-	27 112,23	-20 288,55
LYCEE ISNELLE AMELIN	24 059,82	1 342,26	25 402,08	-	-	-	25 402,08
Lycée MOULIN JOLI	2 707,69	-	2 707,69	-	-	-	2 707,69
Lycée TROIS MARES	498,06	-	498,06	-	-	-	498,06
LYCEE PIERRE LAGOURGUE	35 155,49	1 135,90	36 291,39	-	-	-	36 291,39
LYCEE MAHATMA GANDHI	61 600,76	1 810,89	63 411,65	230 770,46	17 320,59	248 091,05	-184 679,40
LYCEE DE STE SUZANNE	1 834,24	-	1 834,24	-	-	-	1 834,24
LYCEE JEAN JOLY	11 787,16	527,15	12 314,31	-	-	-	12 314,31
LYCEE ST BENOIT VI / MARIE CURIE	11 636,91	1 268,02	12 904,93	-	-	-	12 904,93
LYCEE NELSON MANDELA	-	588,60	588,60	-	-	-	588,60
LYCEE ANTOINE ST-EXUPERY	13 360,31	2 712,06	16 072,37	80 107,13	10 254,14	90 361,27	-74 288,90
COLLEGE JOSEPH HUBERT	3 013,07	-	3 013,07	-	-	-	3 013,07
LYCEE PAUL MOREAU	2 237,70	-	2 237,70	57 000,00	-	57 000,00	-54 762,30
LYCEE FRANCOIS DE MAHY	-	-	-	20 894,34	-	20 894,34	-20 894,34
DEPT COLLEGE	-	-	-	5 801,88	-	5 801,88	-5 801,88
COL ST LOUIS	953,34	-	953,34	-	-	-	953,34
TOTAL GENERAL	1 480 958,04	77 908,18	1 558 866,22	1 368 554,35	88 962,33	1 457 516,68	101 349,54

(1)

(2)

BALANCE D 'ENTREE 2016 (1-2)

112 403,69

DEBIT DE L 'EXERCICE

88 962,33

CREDIT DE L 'EXERCICE

77 908,18

SOLDE DE L'EXERCICE 2017

101 349,54

	taux	CA 2017
fiscalité directe		
cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		49 957 496,00
péréquation CVAE		3 537 253,00
compensation au titre de la CVAE		6 086 865,00
dotation compensation de la réforme de la TP		2 556 870,00
imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux		3 536 351,00
fonds national de garantie individuelle de ressources		2 869 393,00
compensations fiscales		3 076 126,00
<i>taxe d'habitation</i>		
<i>taxes foncières</i>		
<i>taxes professionnelle</i>		
frais de gestion FLD		19 328 547,50
fiscalité indirecte		
permis de conduire	68,60 €/permis	1 426 141,76
cartes grises	51 €/cv	26 451 501,98
droit enregistrement	1,60 %	0,00
taxe carburants		126 894 982,00
<i>sans plomb</i>	<i>58,24€/hl</i>	
<i>gazole</i>	<i>36,13 €/hl</i>	
octroi de mer régional	2,50 %	97 994 317,38
octroi de mer FRDE		2 072 918,89
taxe sur les transports	3,05 €/passager	2 422 395,35
taxe sur les rhums	106,71 €/hap	2 187 193,00
ressource régionale apprentissage –part fixe		41 293 546,00
ressource régionale apprentissage –part variable		3 723 509,00
TICPE primes employeurs apprentis		4 143 493,00
autres TICPE		3 329 809,31
TICPE formation professionnelle		8 891 843,78
total recettes fiscales		411 780 552,95

A199-0002

prévision : 300 000,00

ligne destinataire		montant
A201-0001	Budget frais consult et audit	20 000,00
A192-0013	Honoraires et achats d'études	70 000,00
A192-0032	Achats d'études	72 000,00
A192-0019	Frais d"actes et contentieux	5 750,00
A192-0037	Divers-autres prestations	10 000,00

N° Arrêté	IMPUTATION D ORIGINE			IMPUTATION CREDITEE			MONTANT
	chap	fonc	nature	chap	fonc	nature	
DAF/20180803	908	886	204182	900	0202	2031	14 083,30
DAF/20180803	932	20	611	930	0202	611	5 600,00
DAF/20180803	907	74	238	902	222	2313	912 000,00
DAF/20180803	931	11	65738	938	881	6518	1 400 000,00
DAF/20180803	900	0202	2313	902	222	2313	800 000,00
DAF/20180803	907	74	238	902	222	2313	263 000,00
DAF/20180803	901	11	2313	902	222	2313	1 360 000,00
DAF/20180803	903	311	2313	902	222	238	2 090 000,00
DAF/20180803	932	222	6336	938	881	6518	400 000,00
DAF/20180803	937	71	65738	941	01	673	240 000,00
DAF/20180803	937	71	65738	943	01	66111	1 564 328,00
DAF/20181378	932	23	6513	938	881	6518	1 000 000,00

chap.	libellé	Prévisions 2017	réalisations 2017	reports
907	POE FEDER 14/20 dispositif écosolidaire chauffe eau solaire	2 550 000,00	668 384,63	693 778,00
total reports en investissement				693 778,00

CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL REGIONAL

Détails des crédits pour l'exercice 2017

IMPUTATION			LIBELLE	PREVISION 2017	REALISATIONS 2017
Investissement					
900	022	2031	FRAIS D'ETUDES	12 000,00	0,00
900	022	21838	MATERIEL INFORMATIQUE	10 000,00	0,00
900	022	2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VAL	8 000,00	2 170,00
Sous total				30 000,00	2 170,00
Fonctionnement					
930	022	60623	FOURNITURS CONSOMMEES	800,00	528,00
930	022	60632	ACQUISITION DE PETITS MATERIELS	2 000,00	0,00
930	022	6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 700,00	657,08
930	022	611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	2 000,00	1 990,99
930	022	6156	MAINTENANCE	4 500,00	3 309,25
930	022	617	ETUDES ET RECHERCHES	109 500,00	6 000,00
930	022	6182	DOCUMENTATION GENERALE	4 000,00	1 779,24
930	022	6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	15 000,00	3 000,00
930	022	6234	FRAIS RECEPTIONS	13 000,00	11 397,60
930	022	6236	FRAIS INSERTION ET IMPRESSION	27 000,00	2 284,63
930	022	6238	PROMOTION, INFORMATION, RELATION PUBLIQUE	5 000,00	1 554,00
930	022	65211	INDEMNITES DE FONCTION CESR	940 000,00	854 488,99
930	022	65215	FRAIS DE FORMATION	7 000,00	0,00
930	022	65212	FRAIS DE MISSION ET DEPLACEMENT CESR	120 000,00	86 586,07
930	022	6568	COTISATION D'ADHESION A DES ASSOCIATIONS	11 000,00	9 150,00
Sous total				1 262 500,00	982 725,85
TOTAL				1 292 500,00	984 895,85

Détails des crédits pour l'exercice 2017

IMPUTATION		LIBELLE		PREVISION 2017	REALISATIONS 2017
Investissement					
900	023	2031	ÉTUDES ET RECHERCHES	2 000,00	0,00
900	023	205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VAL	1 800,00	0,00
900	023	21838	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	7 500,00	1 251,42
900	023	2188	AUTRES MATERIELS TECHNIQUES	700,00	0,00
Sous total				12 000,00	1 251,42
Fonctionnement					
930	023	6041	ACHAT D'ETUDES	1 000,00	0,00
930	023	60623	FOURNITURES CONSOMMEES	3 000,00	2 233,93
930	023	60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	3 500,00	2 071,83
930	023	60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	2 100,00	1 530,93
930	023	6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	5 200,00	4 936,83
930	023	611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	42 853,35	42 853,35
930	023	61351	LOCATION DE MATERIEL DE TRANSPORT	800,00	550,00
930	023	61358	LOCATION DE MATERIELS	1 000,00	0,00
930	023	6156	MAINTENANCE	1 000,00	0,00
930	023	6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	2 000,00	224,03
930	023	6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE - CD/DVD	2 000,00	0,00
930	023	6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE - ABONNEMENT	1 500,00	1 462,09
930	023	6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	65 800,00	59 522,50
930	023	6231	ANNONCES ET INSERTIONS	2 000,00	0,00
930	023	6234	FRAIS DE RECEPTION	5 461,00	3 541,00
930	023	6236	CATALOGUES ET IMPRIMES ET PUBLICATIONS	10 000,00	0,00
930	023	6238	PUBLICITE, PUBLICATION, RELATIONS PUBLIQUES	29 012,55	2 038,74
930	023	6245	FRAIS DE TRANSPORT MANIFESTATION CCEE	1 000,00	0,00
930	023	6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	220,00	219,00
930	023	6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	500,00	0,00
930	023	65221	INDEMNITES DE FONCTION CCEE	503 000,00	496 154,65
930	023	65225	FRAIS DE FORMATION CCEE	1 000,00	0,00
930	023	65228	FRAIS SUPPLEMENTAIRES CCEE	1 000,00	0,00
930	023	617	ETUDES ET RECHERCHES	2 000,00	0,00
930	023	65222	FRAIS DE MISSION ET DEPLACEMENT CCEE	57 053,10	48 768,44
Sous total				744 000,00	666 107,32
TOTAL				756 000,00	667 358,74

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGION RÉUNION

Numéro SIRET : 239 740 012 00079

POSTE COMPTABLE : PAIERIE RÉGIONALE

M. 71

**COMPTE ADMINISTRATIF
voté par fonction**

BUDGET : 01 BUDGET FEDER REUNION

ANNEE 2017

SOMMAIRE

I - Informations générales

- B - Pour mémoire : Modalités de vote
- C1 - Exécution du budget : Résultats
- C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses
- C3 - Exécution du budget - RAR Recettes

II - Présentation générale

- A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget
- A2 - Vue d'ensemble - Total des opérations réelles et d'ordre
- B - Récapitulation par groupes fonctionnels
- C1 - Equilibre financier - Investissement
- C2 - Equilibre financier - Fonctionnement
- D1 - Balance générale - Dépenses
- D2 - Balance générale - Recettes

III - Vote

- A - Section d'investissement - Vue d'ensemble
 - A.900 - Services généraux
 - A.901 - Formation professionnelle et apprentissage
 - A.902 - Enseignement
 - A.903 - Culture, sports et loisirs
 - A.904 - Santé et action sociale
 - A.905 - Aménagement des territoires
 - A.906 - Gestion des fonds européens
 - A.907 - Environnement
 - A.908 - Transports
 - A.909 - Action économique
 - A.921 - Taxes non affectées
 - A.922 - Dotations et participations
 - A.923 - Dettes et autres opérations financières
 - A.925 - Opérations patrimoniales
 - A.926 - Transferts entre les sections
- B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble
 - B.930 - Services généraux
 - B.931 - Formation professionnelle et apprentissage
 - B.932 - Enseignement
 - B.933 - Culture, sports et loisirs
 - B.934 - Santé et action sociale
 - B.935 - Aménagement des territoires
 - B.936 - Gestion des fonds européens
 - B.937 - Environnement
 - B.938 - Transports
 - B.939 - Action économique

- B.940 - Impositions directe
- B.941 - Autres impôts et taxes
- B.942 - Dotations et participations
- B.943 - Opérations financières
- B.944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus
- B.945 - Provisions et autres opérations mixtes
- B.946 - Transferts entre les sections
- B.947 - Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement

IV - Annexes

A - Présentation croisée

- A/900 - Services généraux
- A/901 - Formation professionnelle et apprentissage
- A/902 - Enseignement
- A/903 - Culture, sports et loisirs
- A/904 - Santé et action sociale
- A/905 - Aménagement des territoires
- A/906 - Gestion des fonds européens
- A/907 - Environnement
- A/908 - Transports
- A/909 - Action économique
- A/930 - Services généraux
- A/931 - Formation professionnelle et apprentissage
- A/932 - Enseignement
- A/933 - Culture, sports et loisirs
- A/934 - Santé et action sociale
- A/935 - Aménagement des territoires
- A/936 - Gestion des fonds européens
- A/937 - Environnement
- A/938 - Transports
- A/939 - Action économique

B - Autres

- Présentation consolidée
- Situation des autorisations de programme
- Situation des autorisations d'engagement
- Equilibre des opérations financières - Dépenses
- Equilibre des opérations financières - Recettes
- Gestion des fonds européens
- Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subvention
- Liste des subventions versées aux communes

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

I - INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes : 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

I - INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET - RESULTATS**

	RESULTAT DE L'EXERCICE			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A)(1)
TOTAL DU BUDGET	150 587 290,13	148 082 177,25	+40 320 065,72	A1 +37 814 952,84
Investissement	120 416 034,27	122 575 249,75	(2) +50 225 253,02	A2 +52 384 468,50
Dont 1068				
Fonctionnement	30 171 255,86	25 506 927,50	(3) -9 905 187,30	A3 -14 569 515,66

(1) Indiquer le signe (-) si dépenses>recettes, et (+) si recettes>dépenses

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.

	RESTES A REALISER (4)		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)(5)
TOTAL DES RAR	301 154 496,36	263 339 543,52	-37 814 952,84
Investissement	255 383 965,73	202 999 497,23	-52 384 468,50
Fonctionnement	45 770 530,63	60 340 046,29	+14 569 515,66

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe - si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

	RESULTAT CUMULE = (A)+(B) (6)
TOTAL	
Investissement	
Fonctionnement	

(6) Indiquer le signe : - si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET - RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap.art.(2)/	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		255 383 965,73
906	GESTION DES FONDS EUROPEENS	255 383 965,73
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		45 770 530,63
936	GESTION DES FONDS EUROPEENS	45 770 530,63

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET - RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap./art.(2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		202 999 497,23
001	SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	
906	GESTION DES FONDS EUROPEENS	202 999 497,23
926	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		60 340 046,29
936	GESTION DES FONDS EUROPEENS	60 340 046,29
946	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS	

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée

II - PRESENTATION GENERALE

VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET CA

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	30 171 255,86	25 506 927,50
	Section d'investissement	120 416 034,27	122 575 249,75
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement(002)	9 905 187,30	
	Report en section d'investissement(001)		50 225 253,02
		=	=
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		160 492 477,43	198 307 430,27
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	45 770 530,63	60 340 046,29
	Section d'investissement	255 383 965,73	202 999 497,23
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	301 154 496,36	263 339 543,52
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	85 846 973,79	85 846 973,79
	Section d'investissement	375 800 000,00	375 800 000,00
	TOTAL CUMULE	461 646 973,79	461 646 973,79

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.4312.6 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.4312-5 du CGCT).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

II - PRESENTATION GENERALE

VUE D'ENSEMBLE

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

	DEPENSES			RECETTES		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	102 166 575,36	18 249 458,91	120 416 034,27	104 325 790,84	18 249 458,91	122 575 249,75
FONCTIONNEMENT	11 921 796,95	18 249 458,91	30 171 255,86	7 257 468,59	18 249 458,91	25 506 927,50
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)	114 088 372,31	36 498 917,82	150 587 290,13	111 583 259,43	36 498 917,82	148 082 177,25

(1) Total réalisations = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE

RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS

SECTION	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)(1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			DONT NON VENTILE	DONT 0 SERVICES GENERAUX (sauf 01)
		REALISATIONS (Mandats et titres émis)	CHARGES/PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N (1)		
AP VOTEES						
Dont dépenses imprévues (950)						
AE VOTEES						
Dont dépenses imprévues (952)						
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	375 800 000,00	120 416 034,27		255 383 965,73	18 249 458,91	
90 Opérations ventilées	357 550 541,09	102 166 575,36		255 383 965,73		
- en AP/CP (2)	357 550 541,09	102 166 575,36		255 383 965,73		
- hors AP/CP (2)						
Dont opérations pour compte de tiers						
92 Opérations non ventilées	18 249 458,91	18 249 458,91			18 249 458,91	
001 Solde d'exécution section d'investissement						
RECETTES D'INVESTISSEMENT	375 800 000,00	172 800 502,77		202 999 497,23	68 474 711,93	
90 Opérations ventilées	307 325 288,07	104 325 790,84		202 999 497,23		
- Recettes affectées	307 325 288,07	104 325 790,84		202 999 497,23		
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la région						
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	18 249 458,91	18 249 458,91			18 249 458,91	
954 Produits des cessions d'immobilisations						
951 Virement de la section de fonctionnement						
922-1068 Excédent de fonctionnement capitalisé						
001 Solde d'exécution section d'investissement	50 225 253,02	50 225 253,02			50 225 253,02	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	85 846 973,79	40 076 443,16		45 770 530,63	28 154 646,21	
93 Services ventilés	57 692 327,58	11 921 796,95		45 770 530,63		
- en AE/CP	57 692 327,58	11 921 796,95		45 770 530,63		
- hors AE/CP						
94 Services communs non ventilés	18 249 458,91	18 249 458,91			18 249 458,91	
953 Virement à la section d'investissement						
002 Résultat de fonctionnement reporté	9 905 187,30	9 905 187,30			9 905 187,30	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	85 846 973,79	25 506 927,50		60 340 046,29	18 249 458,91	
93 Services ventilés	67 597 514,88	7 257 468,59		60 340 046,29		
94 Services communs non ventilés	18 249 458,91	18 249 458,91			18 249 458,91	
002 Résultat de fonctionnement reporté						

(1) Pour les AP et les AE, indiquer les AP ou AE nouvelles votées ou anciennes modifiées au cours de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

II - PRESENTATION GENERALE
EQUILIBRE FINANCIER - INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

OPERATIONS REELLES ET MIXTES - Réalisations (y compris sur les restes à réaliser N-1)

CHAPITRES	MANDATS	TITRES
90 Opérations ventilées	102 166 575,36	104 325 790,84
900 Services généraux		
901 Formation professionnelle et apprentissage		
902 Enseignement		
903 Culture, sports et loisirs		
904 Santé et action sociale		
905 Aménagement des territoires		
906 Gestion des fonds européens	102 166 575,36	104 325 790,84
907 Environnement		
908 Transports		
909 Action économique		
92 Opérations non ventilées		
921 Taxes non affectées		
922 Dotations et participations non affectées		
923 Dettes et autres opérations financières (hors c/1068)		
TOTAL	I 102 166 575,36	II 104 325 790,84
BESOINS D'AUTOFINANCEMENT (1) I-II		-2 159 215,48
OPERATIONS D'ORDRE		
925 Opérations patrimoniales (à l'intérieur de la section)		
926 Transferts entre sections	18 249 458,91	18 249 458,91
TOTAL	III 18 249 458,91	IV 18 249 458,91
AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE (1) IV-III		
TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		
TOTAL	I+III 120 416 034,27	II+IV 122 575 249,75
RESULTATS ANTERIEURS		
001 Solde exécution section investissement	V	VI 50 225 253,02
923-1068 Excédent de fonctionnement capitalisé		VII
TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		
TOTAL DE LA SECTION	I+III+V 120 416 034,27	II+IV+VI+VII 172 800 502,77
SOLDE D'EXECUTION (1) = recettes - dépenses		+52 384 468,50

(1) Mettre un signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent

II - PRESENTATION GENERALE
EQUILIBRE FINANCIER - FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

OPERATIONS REELLES ET MIXTES - Réalisations (y compris sur les restes à réaliser N-1)

CHAPITRES	MANDATS	TITRES
93 Opérations ventilées	11 921 796,95	7 257 468,59
930 Services généraux		
931 Formation professionnelle et apprentissage		
932 Enseignement		
933 Culture, sports et loisirs		
934 Santé et action sociale		
935 Aménagement des territoires		
936 Gestion des fonds européens	11 921 796,95	7 257 468,59
937 Environnement		
938 Transports		
939 Action économique		
94 Services communs non ventilés		
940 Impositions directes		
941 Autres impôts et taxes		
942 Dotations et participations non affectées		
943 Opérations financières		
944 Frais de fonctionnement des groupes d'élus		
945 Provisions		
TOTAL des opérations réelles et mixtes	I 11 921 796,95	II 7 257 468,59
Solde des opérations réelles et mixtes II-I (1)		-4 664 328,36
OPERATIONS D'ORDRE		
946 Transferts entre sections	18 249 458,91	18 249 458,91
TOTAL	III 18 249 458,91	IV 18 249 458,91
AUTOFINANCEMENT DEGAGE (1) IV-III		
TOTAL DES OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		
TOTAL	I+III 30 171 255,86	II+IV 25 506 927,50
RESULTATS ANTERIEURS		
002 Résultat de fonctionnement reporté de N-1	V 9 905 187,30	VI
TOTAL CUMUL DE LA SECTION		
TOTAL DE LA SECTION	I+III+V 40 076 443,16	II+IV+VI 25 506 927,50
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION (1) (recettes-dépenses)		-14 569 515,66

(1) Mettre un signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent

II - PRESENTATION GENERALE
BALANCE GENERALE - DEPENSES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (mandats et titres émis)	RESTES A REALISER AU 31/12/N	
Dépenses d'investissement - Total		375 800 000,00	120 416 034,27	255 383 965,73	
Sous total des opérations réelles et mixtes		357 550 541,09	102 166 575,36	255 383 965,73	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS ET SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors 204)				
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	357 550 541,09	102 166 575,36	255 383 965,73	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
Sous total des opérations d'ordre		18 249 458,91	18 249 458,91		
925	OPERATIONS PATRIMONIALES				
926	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS	18 249 458,91	18 249 458,91		
Pour information : 001 Solde d'exécution de la SI reporté N-1					

II - PRESENTATION GENERALE
BALANCE GENERALE - DEPENSES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N- 1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES/PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N	
Dépenses de fonctionnement - Total		85 846 973,79	40 076 443,16		45 770 530,63	
Sous total des opérations réelles		57 692 327,58	11 921 796,95		45 770 530,63	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATION DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES D'ACTIVITE	57 692 327,58	11 921 796,95		45 770 530,63	
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
945	PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES					
Sous total des opérations d'ordre		18 249 458,91	18 249 458,91			
946	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS	18 249 458,91	18 249 458,91			
947	TRANSFERTS DANS SECTION FONCTIONNEMENT					
953	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
Pour information : 002 Résultat de fonctionnement reporté N-1		9 905 187,30	9 905 187,30			

II - PRESENTATION GENERALE
BALANCE GENERALE - RECETTES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (mandats et titres émis)	RESTES A REALISER AU 31/12/N	
Recettes d'investissement - Total		375 800 000,00	172 800 502,77	202 999 497,23	
Sous total des opérations réelles		307 325 288,07	104 325 790,84	202 999 497,23	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	307 325 288,07	104 325 790,84	202 999 497,23	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS ET SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors 204) (1)				
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (1)				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (1)				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (1)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (1)				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
954	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS				
Sous total des opérations d'ordre		18 249 458,91	18 249 458,91		
925	OPERATIONS PATRIMONIALES				
926	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS	18 249 458,91	18 249 458,91		
951	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
922-1068	Excédent de fonctionnement capitalisé				
Pour information : 001 solde d'exécution de la SI reporté N-1		50 225 253,02	50 225 253,02		

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

II - PRESENTATION GENERALE
BALANCE GENERALE - RECETTES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N- 1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES/PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N	
Recettes de fonctionnement - Total		85 846 973,79	25 506 927,50		60 340 046,29	
Sous total des opérations réelles		67 597 514,88	7 257 468,59		60 340 046,29	
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES (hors c/731)					
731	IMPOTS LOCAUX					
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	67 597 514,88	7 257 468,59		60 340 046,29	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
013	ATTENUATION DE CHARGES					
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
945	PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES					
Sous total des opérations d'ordre		18 249 458,91	18 249 458,91			
946	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS	18 249 458,91	18 249 458,91			
947	TRANSFERTS DANS SECTION FONCTIONNEMENT					
Pour information : 002 Résultat de fonctionnement reporté N-1						

III - VOTE DU BUDGET							
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES							
Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS(BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP
			REALISATIONS(mandats émis)	RESTES A REALISER au 31/12/N			
Dépenses d'investissement - Total		375 800 000,00	120 416 034,27	255 383 965,73		102 166 575,36	18 249 458,91
90	Opérations ventilées	357 550 541,09	102 166 575,36	255 383 965,73		102 166 575,36	
900	SERVICES GENERAUX						
901	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE						
902	ENSEIGNEMENT						
903	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS						
904	SANTE ET ACTION SOCIALE						
905	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES						
906	GESTION DES FONDS EUROPEENS	357 550 541,09	102 166 575,36	255 383 965,73		102 166 575,36	
907	ENVIRONNEMENT						
908	TRANSPORTS						
909	ACTION ECONOMIQUE						
92	Opération non ventilées	18 249 458,91	18 249 458,91				18 249 458,91
921	TAXES NON AFFECTEES						
922	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS						
923	DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES						
925	OPERATIONS PATRIMONIALES						
926	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS	18 249 458,91	18 249 458,91				18 249 458,91
95	Chapitre de prévision sans réalisation						
950	DEPENSES IMPREVUES (DANS LE CADRE D'UNE .AP)						
Pour information : 001 Solde d'exécution de la SI reporté N-1							

III - VOTE DU BUDGET					
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES					
Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS(BP+BS+DM+ RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS(titres émis)	RESTES A REALISER au 31/12/N	
Recettes d'investissement - Total		375 800 000,00	172 800 502,77	202 999 497,23	
90	Opérations ventilées	307 325 288,07	104 325 790,84	202 999 497,23	
900	SERVICES GENERAUX				
901	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE				
902	ENSEIGNEMENT				
903	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS				
904	SANTE ET ACTION SOCIALE				
905	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES				
906	GESTION DES FONDS EUROPEENS	307 325 288,07	104 325 790,84	202 999 497,23	
907	ENVIRONNEMENT				
908	TRANSPORTS				
909	ACTION ECONOMIQUE				
92	Opération non ventilées	18 249 458,91	18 249 458,91		
926	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS	18 249 458,91	18 249 458,91		
95	Chapitre de prévision sans réalisation				
922-1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (2)				
Pour information : 001 solde d'exécution de la SI reporté N-1		50 225 253,02	50 225 253,02		

(1) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission d'un titre ou d'un mandat (opération sans réalisation).

(2) Il s'agit des seules écritures d'ordre mixte au 1068.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 900 - SERVICES GENERAUX

AP (1)=

Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
	20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
	201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)						
Réalisations						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)						
Réalisations						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)						
-Financement par le tiers de l'op.						
Réalisations						
-Financement par le tiers de l'op.						
Restes à réaliser						
-Financement par le tiers de l'op.						
Crédits sans emploi						
-Financement par le tiers de l'op.						

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 900 - SERVICES GENERAUX

AP (1)=

Libellé	3 SECURITE	4					TOTAL DU CHAPITRE
		ACTIONS INTERREGIONALES, EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					
		41 ACTIONS INTERREGIONALES	42 ACTIONS EUROPEENNES	43 ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	44 AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	48 AUTRES ACTIONS INTERNATIONALES	

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AI

Crédits votés (2)							
Réalisations							
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi							

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AI

Crédits votés (2)							
Réalisations							
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi							

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)							
-Financement par le tiers de l'op.							
Réalisations							
-Financement par le tiers de l'op.							
Restes à réaliser							
-Financement par le tiers de l'op.							
Crédits sans emploi							
-Financement par le tiers de l'op.							

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 901 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

AP (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
---------	--------------------------	-----------------------------------	--------------------	---	----------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)					
Réalisations					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)					
Réalisations					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)					
-Financement par le tiers de l'op.					
Réalisations					
-Financement par le tiers de l'op.					
Restes à réaliser					
-Financement par le tiers de l'op.					
Crédits sans emploi					
-Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT

AP (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	2 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
			21	22	23	24
			COLLEGES	LYCEES PUBLICS	LYCEES PRIVES	PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)						
Réalisations						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)						
Réalisations						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)						
-Financement par le tiers de l'op.						
Réalisations						
-Financement par le tiers de l'op.						
Restes à réaliser						
-Financement par le tiers de l'op.						
Crédits sans emploi						
-Financement par le tiers de l'op.						

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT

AP (1)=

Libellé	3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU CHAPITRE
---------	--------------------------------	---------------	---	----------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AI

Crédits votés (2)				
Réalisations				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE A

Crédits votés (2)				
Réalisations				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)				
-Financement par le tiers de l'op.				
Réalisations				
-Financement par le tiers de l'op.				
Restes à réaliser				
-Financement par le tiers de l'op.				
Crédits sans emploi				
-Financement par le tiers de l'op.				

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 903 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

AP (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS	7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
		11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUE ,MUSEES,MON UMENTS...)				

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)								
Réalisations								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)								
Réalisations								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)								
-Financement par le tiers de l'op.								
Réalisations								
-Financement par le tiers de l'op.								
Restes à réaliser								
-Financement par le tiers de l'op.								
Crédits sans emploi								
-Financement par le tiers de l'op.								

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 904 - SANTE ET ACTION SOCIALE

AP (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
---------	--------------------------	------------	---------------------	------------------------------	----------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)					
Réalisations					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)					
Réalisations					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)					
-Financement par le tiers de l'op.					
Réalisations					
-Financement par le tiers de l'op.					
Restes à réaliser					
-Financement par le tiers de l'op.					
Crédits sans emploi					
-Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 905 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

AP (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT	4 HABITAT - (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
---------	--------------------------	-------------------------------	--	---	------------------------------	--

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)						
Réalisations						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)						
Réalisations						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)						
-Financement par le tiers de l'op.						
Réalisations						
-Financement par le tiers de l'op.						
Restes à réaliser						
-Financement par le tiers de l'op.						
Crédits sans emploi						
-Financement par le tiers de l'op.						

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

CHAPITRE 905 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

AP (1)=

Libellé	6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	7 SECURITE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
---------	---	---------------	---------------------	----------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AI

Crédits votés (2)				
Réalisations				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE A

Crédits votés (2)				
Réalisations				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)				
-Financement par le tiers de l'op.				
Réalisations				
-Financement par le tiers de l'op.				
Restes à réaliser				
-Financement par le tiers de l'op.				
Crédits sans emploi				
-Financement par le tiers de l'op.				

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 906 - GESTION DES FONDS EUROPEENS

AP (1)=

	1 FSE	2 FEDER	3 AUTRES		TOTAL DU CHAPITRE
			30	31	

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)		357 550 541,09			357 550 541,09
Réalisations		102 166 575,36			102 166 575,36
Restes à réaliser		255 383 965,73			255 383 965,73
Crédits sans emploi					

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)					
Réalisations					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)		307 325 288,07			307 325 288,07
-Financement par le tiers de l'op.					
Réalisations		104 325 790,84			104 325 790,84
-Financement par le tiers de l'op.					
Restes à réaliser		202 999 497,23			202 999 497,23
-Financement par le tiers de l'op.					
Crédits sans emploi					
-Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 907 - ENVIRONNEMENT

AP (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALES	2 ACTIONS EN MATIERE DES DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
---------	--------------------------	-------------------------------	---	-------------------------	-------------------------	--------------------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)						
Réalisations						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)						
Réalisations						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)						
-Financement par le tiers de l'op.						
Réalisations						
-Financement par le tiers de l'op.						
Restes à réaliser						
-Financement par le tiers de l'op.						
Crédits sans emploi						
-Financement par le tiers de l'op.						

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

CHAPITRE 907 - ENVIRONNEMENT

AP (1)=

Libellé	6 PATRIMOINE NATUREL	7 ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
---------	-------------------------	---	---------------------	----------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE A

Crédits votés (2)				
Réalisations				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE A

Crédits votés (2)				
Réalisations				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)				
-Financement par le tiers de l'op.				
Réalisations				
-Financement par le tiers de l'op.				
Restes à réaliser				
-Financement par le tiers de l'op.				
Crédits sans emploi				
-Financement par le tiers de l'op.				

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

AP (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRANSPORTS EN COMMUN DES VOYAGEURS				2 ROUTES ET VOIRIES					
		10	11	12	18	21	22	23	24	25	28
		SERVICES COMMUNS	TRANSPORT FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS	GARES ET AUTRES INFRASTRUCTURE S FERROVIAIRES	AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN	VOIRIE NATIONALE	VOIRIE REGIONALE	VOIRIE DEPARTEMENTA LE	VOIRIE COMMUNALE	SECURITE ROUTIERE	AUTRES LIAISONS

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)												
Réalisations												
Restes à réaliser												
Crédits sans emploi												

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)												
Réalisations												
Restes à réaliser												
Crédits sans emploi												

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)												
-Financement par le tiers de l'op.												
Réalisations												
-Financement par le tiers de l'op.												
Restes à réaliser												
-Financement par le tiers de l'op.												
Crédits sans emploi												
-Financement par le tiers de l'op.												

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

AP (1)=

Libellé	7	8						TOTAL DU CHAPITRE
	SECURITE	AUTRES TRANSPORTS						
		81	82	83	84	85	86	88
		TRANSPORTS AERIENS	TRANSPORTS MARITIMES	TRANSPORTS FLUVIAUX	TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISES	LIAISONS MULTIMODALES	INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES	AUTRES

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AI

Crédits votés (2)									
Réalisations									
Restes à réaliser									
Crédits sans emploi									

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AI

Crédits votés (2)									
Réalisations									
Restes à réaliser									
Crédits sans emploi									

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)									
-Financement par le tiers de l'op.									
Réalisations									
-Financement par le tiers de l'op.									
Restes à réaliser									
-Financement par le tiers de l'op.									
Crédits sans emploi									
-Financement par le tiers de l'op.									

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 909 - ACTION ECONOMIQUE

AP (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALE S	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE,P ECHE,AGRO- INDUSTRIE	4 INDUSTRIE,ARTI SANAT,COMMER CE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
---------	--------------------------	--	---------------------------------	---	---	---------------------------------	----------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)							
Réalisations							
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi							

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)							
Réalisations							
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi							

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)							
-Financement par le tiers de l'op.							
Réalisations							
-Financement par le tiers de l'op.							
Restes à réaliser							
-Financement par le tiers de l'op.							
Crédits sans emploi							
-Financement par le tiers de l'op.							

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018 A 921



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES

Détails par articles

CHAPITRE 921 - TAXES NON AFFECTEES

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES(OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES				
	RECETTES				

1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018 A 922



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES

Détails par articles

CHAPITRE 922 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES(OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES(2)				
	RECETTES				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Reversement de dotations (trop perçu).

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES

Détails par articles

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

CHAPITRE 923 - DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES(OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES				
	RECETTES				

1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018

A 925



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES

Détails par articles

CHAPITRE 925 - OPERATIONS PATRIMONIALES

Article/ compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI
	<i>DEPENSES (2)</i>			
	<i>RECETTES (2)</i>			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES

Détails par articles

CHAPITRE 926 - TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS

Article/ compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI
	DEPENSES DE L'EXERCICE (2)	18 249 458,91	18 249 458,91	
	<i>Reprises sur autofinancement</i>	<i>18 249 458,91</i>	<i>18 249 458,91</i>	
139172	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - FEDER	18 249 458,91	18 249 458,91	
	<i>Charges transférées</i>			
	RECETTES DE L'EXERCICE (3)	18 249 458,91	18 249 458,91	
28045	SUBV EQUIPT VERSEES AUX TIERS-FONDS EUROPEENS	18 249 458,91	18 249 458,91	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.

(3) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

III - VOTE DU BUDGET							
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES							
Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS(BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE
			REALISATIONS(mandats émis)	RESTES A REALISER au 31/12/N(1)			
Dépenses de fonctionnement - Total		85 846 973,79	40 076 443,16	45 770 530,63		11 921 796,95	28 154 646,21
93	Services ventilés	57 692 327,58	11 921 796,95	45 770 530,63		11 921 796,95	
930	SERVICES GENERAUX						
931	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE						
932	ENSEIGNEMENT						
933	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS						
934	SANTE ET ACTION SOCIALE						
935	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES						
936	GESTION DES FONDS EUROPEENS	57 692 327,58	11 921 796,95	45 770 530,63		11 921 796,95	
937	ENVIRONNEMENT						
938	TRANSPORTS						
939	ACTION ECONOMIQUE						
94	Services communs non ventilés	18 249 458,91	18 249 458,91				18 249 458,91
940	IMPOSITIONS DIRECTES						
941	AUTRES IMPOTS ET TAXES						
942	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS						
943	OPERATIONS FINANCIERES						
944	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS						
945	PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES						
946	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS	18 249 458,91	18 249 458,91				18 249 458,91
95	Chapitre de prévision sans réalisation						
952	DEPENSES IMPREVUES (DANS LE CADRE D'UNE A.E)						
953	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)						
TOTAL des groupes fonctionnels		75 941 786,49	30 171 255,86	45 770 530,63		11 921 796,95	18 249 458,91
Pour information : 002 Résultat antérieur reporté N-1		9 905 187,30	9 905 187,30				

(1) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres ou de mandats (opérations sans réalisation).

III - VOTE DU BUDGET					
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES					
Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS(BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS(titres émis)	RESTES A REALISER au 31/12/N(1)	
Recettes de fonctionnement - Total		85 846 973,79	25 506 927,50	60 340 046,29	
93	Services ventilés	67 597 514,88	7 257 468,59	60 340 046,29	
930	SERVICES GENERAUX				
931	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE				
932	ENSEIGNEMENT				
933	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS				
934	SANTE ET ACTION SOCIALE				
935	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES				
936	GESTION DES FONDS EUROPEENS	67 597 514,88	7 257 468,59	60 340 046,29	
937	ENVIRONNEMENT				
938	TRANSPORTS				
939	ACTION ECONOMIQUE				
94	Services communs non ventilés	18 249 458,91	18 249 458,91		
940	IMPOSITIONS DIRECTES				
941	AUTRES IMPOTS ET TAXES				
942	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS				
943	OPERATIONS FINANCIERES				
944	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS				
945	PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES				
946	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS	18 249 458,91	18 249 458,91		
TOTAL des groupes fonctionnels		85 846 973,79	25 506 927,50	60 340 046,29	
Pour information : 002 Résultat antérieur reporté N-1					

(1) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres ou de mandats (opérations sans réalisation).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 930 - SERVICES GENERAUX

AE (1)=

Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
	20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
	201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés(2)						
Réalisations						
Rattachement						
Crédits sans emploi						
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés(2)						
Réalisations						
Rattachement						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés(2)						
Réalisations						
Rattachement						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 930 - SERVICES GENERAUX

AE (1)=

Libellé	3 SECURITE	4					TOTAL DU CHAPITRE
		ACTIONS INTERREGIONALES,EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					
		41 ACTIONS INTERREGIONALES	42 ACTIONS EUROPEENNES	43 ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	44 AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	48 AUTRES ACTIONS INTERNATIONALES	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D							
Crédits votés(2)							
Réalisations							
Rattachement							
Crédits sans emploi							
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D							
Crédits votés(2)							
Réalisations							
Rattachement							
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi							
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Crédits votés(2)							
Réalisations							
Rattachement							
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi							

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 931 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

AE (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés(2)					
Réalisations					
Rattachement					
Crédits sans emploi					
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés(2)					
Réalisations					
Rattachement					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Crédits votés(2)					
Réalisations					
Rattachement					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

AE (1)=

Libellé	0	1	2			
	SERVICES COMMUNS	ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
			21	22	23	24
			COLLEGES	LYCEES PUBLICS	LYCEES PRIVES	PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés(2)						
Réalisations						
Rattachement						
Crédits sans emploi						
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés(2)						
Réalisations						
Rattachement						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés(2)						
Réalisations						
Rattachement						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

AE (1)=	
---------	--

Libellé	3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE				
Crédits votés(2)				
Réalisations				
Rattachement				
Crédits sans emploi				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE				
Crédits votés(2)				
Réalisations				
Rattachement				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Crédits votés(2)				
Réalisations				
Rattachement				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées da

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 933 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

AE (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS	7 SECURITE
		11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUE, MUSEES, MONUM ENTS...)			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés(2)							
Réalisations							
Rattachement							
Crédits sans emploi							
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés(2)							
Réalisations							
Rattachement							
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi							
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Crédits votés (2)							
Réalisations							
Rattachement							
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi							

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

	III
B - SECT	B 933

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
 Reçu en préfecture le 04/07/2018
 Affiché le 04/07/2018 
 ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Libellé	TOTAL DU CHAPITRE
---------	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'E

Crédits votés(2)	
Réalisations	
Rattachement	
Crédits sans emploi	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'E

Crédits votés(2)	
Réalisations	
Rattachement	
Restes à réaliser	
Crédits sans emploi	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Crédits votés (2)	
Réalisations	
Rattachement	
Restes à réaliser	
Crédits sans emploi	

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 934 - SANTE ET ACTION SOCIALE

AE (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés(2)					
Réalisations					
Rattachement					
Crédits sans emploi					
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés(2)					
Réalisations					
Rattachement					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Crédits votés (2)					
Réalisations					
Rattachement					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 935 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

AE (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT	4 HABITAT - (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés(2)						
Réalisations						
Rattachement						
Crédits sans emploi						
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés(2)						
Réalisations						
Rattachement						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)						
Réalisations						
Rattachement						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 935 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

AE (1)=

Libellé	6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	7 SECURITE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE				
Crédits votés(2)				
Réalisations				
Rattachement				
Crédits sans emploi				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE				
Crédits votés(2)				
Réalisations				
Rattachement				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Crédits votés (2)				
Réalisations				
Rattachement				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées da

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES - Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 936 - GESTION DES FONDS EUROPEENS

AE (1)=

	1 FSE	2 FEDER	3 AUTRES		TOTAL DU CHAPITRE
			30	31	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés(2)		57 692 327,58			57 692 327,58
Réalisations		11 921 796,95			11 921 796,95
Rattachement					
Crédits sans emploi		45 770 530,63			45 770 530,63
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés(2)					
Réalisations					
Rattachement					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Crédits votés (2)		67 597 514,88			67 597 514,88
Réalisations		7 257 468,59			7 257 468,59
Rattachement					
Restes à réaliser		60 340 046,29			60 340 046,29
Crédits sans emploi					

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 937 - ENVIRONNEMENT

AE (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALES	2 ACTIONS EN MATIERE DES DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)						
Réalisations						
Rattachement						
Crédits sans emploi						
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)						
Réalisations						
Rattachement						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés(2)						
Réalisations						
Rattachement						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 937 - ENVIRONNEMENT

AE (1)=

Libellé	6 PATRIMOINE NATUREL	7 ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE				
Crédits votés (2)				
Réalisations				
Rattachement				
Crédits sans emploi				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE				
Crédits votés (2)				
Réalisations				
Rattachement				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Crédits votés(2)				
Réalisations				
Rattachement				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées da

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

	III
	B 937

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
 Reçu en préfecture le 04/07/2018
 Affiché le 04/07/2018 
 ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

Libellé

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE

Crédits votés (2)
Réalisations
Rattachement
Crédits sans emploi

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE

Crédits votés (2)
Réalisations
Rattachement
Restes à réaliser
Crédits sans emploi

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Crédits votés(2)
Réalisations
Rattachement
Restes à réaliser
Crédits sans emploi

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées da
 (2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES
 Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

AE (1)= 0,00 €

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRANSPORTS EN COMMUN DES VOYAGEURS						2 ROUTES ET VOIRIES					
		10	11	12	13	14	15	18	21	22	23	24	25
		SERVICES COMMUNS	TRANSPORT FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS	GARES ET AUTRES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES				AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN	VOIRIE NATIONALE	VOIRIE REGIONALE	VOIRIE DEPARTEMENTALE	VOIRIE COMMUNALE	SECURITE ROUTIERE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT													
Crédits votés(2)													
Réalisations													
Rattachement													
Crédits sans emploi													
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT													
Crédits votés(2)													
Réalisations													
Rattachement													
Restes à réaliser													
Crédits sans emploi													
RECETTES DE FONCTIONNEMENT													
Crédits votés(2)													
Réalisations													
Rattachement													
Restes à réaliser													
Crédits sans emploi													

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III
B 938

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
 Reçu en préfecture le 04/07/2018
 Affiché le 04/07/2018 
 ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

	Libellé	
		28
		AUTRES LIAISONS

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS:

Crédits votés(2)	
Réalisations	
Rattachement	
Crédits sans emploi	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HOR:

Crédits votés(2)	
Réalisations	
Rattachement	
Restes à réaliser	
Crédits sans emploi	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Crédits votés(2)	
Réalisations	
Rattachement	
Restes à réaliser	
Crédits sans emploi	

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes
 (2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES
 Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

AE (1)= 0,00 €

Libellé	7 SECURITE	8 AUTRES TRANSPORTS						
		81	82	83	84	85	86	88
		TRANSPORTS AERIENS	TRANSPORTS MARITIMES	TRANSPORTS FLUVIAUX	TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISES	LIAISONS MULTIMODALES	INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES	AUTRES
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS								
Crédits votés(2)								
Réalisations								
Rattachement								
Crédits sans emploi								
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HOR:								
Crédits votés(2)								
Réalisations								
Rattachement								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés(2)								
Réalisations								
Rattachement								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III
B 938

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
 Reçu en préfecture le 04/07/2018
 Affiché le 04/07/2018 
 ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

	Libellé	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS:		
	Crédits votés(2)	
	Réalisations	
	Rattachement	
	Crédits sans emploi	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HOR:		
	Crédits votés(2)	
	Réalisations	
	Rattachement	
	Restes à réaliser	
	Crédits sans emploi	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
	Crédits votés(2)	
	Réalisations	
	Rattachement	
	Restes à réaliser	
	Crédits sans emploi	

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes
 (2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES - Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 939 - ACTION ECONOMIQUE

AE (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE,PEC HE,AGRO- INDUSTRIE	4 INDUSTRIE,ARTISAN AT,COMMERCE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés(2)							
Réalisations							
Rattachement							
Crédits sans emploi							
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés(2)							
Réalisations							
Rattachement							
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi							
RECETTES DU FONCTIONNEMENT							
Crédits votés(2)							
Réalisations							
Rattachement							
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi							

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES - Détail par article

CHAPITRE 940 - IMPOSITIONS DIRECTES

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N- 1)(1)	CREDITS EMPLOYES(OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI(2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES					
	RECETTES					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES - Détail par articles

CHAPITRE 941 - AUTRES IMPOTS ET TAXES

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N- 1)(1)	CREDITS EMPLOYES(OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI(2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES					
	RECETTES					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES - Détail par articles

CHAPITRE 942 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N- 1)(1)	CREDITS EMPLOYES(OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI(2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES					
	RECETTES					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES - Détail par articles

CHAPITRE 943 - OPERATIONS FINANCIERES

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N- 1)(1)	CREDITS EMPLOYES(OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI(2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES					
	RECETTES					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

Pour information : détail du calcul des ICNE

Compte D66112 (3)	Montant des ICNE de l'exercice - Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	
Compte R7622 (4)	Montant des ICNE de l'exercice - Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	

(3) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018

ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles

CHAPITRE 944 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N- 1)(1)	CREDITS EMPLOYES(OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES					
	RECETTES					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES - Détail par articles

CHAPITRE 945 - PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N- 1)(1)	CREDITS EMPLOYES(OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI(2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES					
	RECETTES					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES - Détail par articles

CHAPITRE 946 - TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS

(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N- 1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI(2)
	DEPENSES (3)	18 249 458,91	18 249 458,91	
6811	Dot. aux amortissements et provisions DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	18 249 458,91 18 249 458,91	18 249 458,91 18 249 458,91	
	Autres			
	RECETTES (4)	18 249 458,91	18 249 458,91	
	<i>Reprise sur autofinancement</i>	18 249 458,91	18 249 458,91	
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	18 249 458,91	18 249 458,91	
	<i>Transfert de charges</i>			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

(3) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement.

(4) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018

ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES - Détail par articles

CHAPITRE 947 -

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N- 1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI(2)
	DEPENSES (3)			
	RECETTES (3)			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées

(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 900 - SERVICES GENERAUX

Articles /compte par nature	Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
		20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
		201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				
DEPENSES							
RECETTES							

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VEN

Affiché le 04/07/2018



Détail par articles

ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

CHAPITRE 900 - SERVICES GENERAUX

Articles /compte par nature	Libellé	3 SECURITE	4 ACTIONS INTERREGIONALES,EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					TOTAL DU CHAPITRE
			41 ACTIONS INTERREGIONALES	42 ACTIONS EUROPEENNES	43 ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	44 AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	48 AUTRES ACTIONS INTERNATIONALES	
DEPENSES								
RECETTES								

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 901 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

Article/ compte	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
par nature						
DEPENSES						
RECETTES						

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT

Article /compte par nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	2 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
				21 COLLEGES	22 LYCEES PUBLICS	23 LYCEES PRIVES	24 PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES
DEPENSES							
RECETTES							

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT

Article /compte par nature	Libellé	3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU DU CHAPITRE
DEPENSES					
RECETTES					

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 903 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Article /compte par nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS	7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
			11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUE,M USEES,MONUMEN TS...)				
DEPENSES									
RECETTES									

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 904 - SANTE ET ACTION SOCIALE

Article /compte par nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES						
RECETTES						

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018

A955 

ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 905 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Article compte	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT	4 HABITAT - (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
par nature							
DEPENSES							
RECETTES							

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CH.

CHAPITRE 905 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Article compte	Libellé	6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	7 SECURITE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
par nature					
DEPENSES					
RECETTES					

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018

A 90



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 906

Article /compte par nature	Libellé	1 FSE	2 FEDER	3 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
2045	SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEES AUX TIERS (FONDS EUROPEENS)		102 166 575,36		102 166 575,36
RECETTES					
13172	FEDER		104 325 790,84		104 325 790,84

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 907 - ENVIRONNEMENT

Article /compte par nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALES	2 ACTIONS EN MATIERE DES DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
DEPENSES							
RECETTES							

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 907 - ENVIRONNEMENT

Article /compte par nature	Libellé	6 PATRIMOINE NATUREL	7 ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
RECETTES					

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

Article /compte par nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRANSPORTS EN COMMUN DES VOYAGEURS						2 ROUTES ET VOIRIES					
			10 SERVICES COMMUNS	11 TRANSPORT FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS	12 GARES ET AUTRES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	13	14	15	18 AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN	21 VOIRIE NATIONALE	22 VOIRIE REGIONALE	23 VOIRIE DEPARTEMENTAL E	24 VOIRIE COMMUNALE	25 SECURITE ROUTIERE
DEPENSES														
RECETTES														

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

Article /compte par nature	Libellé	7 SECURITE	8 AUTRES TRANSPORTS						TOTAL DU CHAPITRE
			81 TRANSPORTS AERIENS	82 TRANSPORTS MARITIMES	83 TRANSPORTS FLUVIAUX	84 TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISES	85 LIAISONS MULTIMODALES	86 INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES	
DEPENSES									
RECETTES									

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018

ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE



IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 909 - ACTION ECONOMIQUE

Article /compte par nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE,P ECHE,AGRO- INDUSTRIE	4 INDUSTRIE,ARTI SANAT,COMMER CE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES								
RECETTES								

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 930 - SERVICES GENERAUX

Articles /compte par nature	Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
		20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
		201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				
DEPENSES							
RECETTES							

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VE

Affiché le 04/07/2018



Détail par articles

ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

CHAPITRE 930 - SERVICES GENERAUX

Articles /compte par nature	Libellé	3 SECURITE	4 ACTIONS INTERREGIONALES,EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					TOTAL DU CHAPITRE
			41 ACTIONS INTERREGIONALES	42 ACTIONS EUROPEENNES	43 ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	44 AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	48 AUTRES ACTIONS INTERNATIONALES	
DEPENSES								
RECETTES								

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 931 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

Article/ compte par nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES						
RECETTES						

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

Article /compte par nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	2 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
				21 COLLEGES	22 LYCEES PUBLICS	23 LYCEES PRIVES	24 PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES
DEPENSES							
RECETTES							

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

Article /compte par nature	Libellé	3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU DU CHAPITRE
DEPENSES					
RECETTES					

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 933 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Article /compte par nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS	7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
			11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUE, MUSEES, MONUM ENTS...)				
DEPENSES									
RECETTES									

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018

A 95



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 934 - SANTE ET ACTION SOCIALE

Article /compte par nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES						
RECETTES						

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018

A 955 

ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 935 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Article/ compte	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT	4 HABITAT - (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
par nature							
DEPENSES							
RECETTES							

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CH.

CHAPITRE 935 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Article/ compte	Libellé	6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	7 SECURITE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
par nature					
DEPENSES					
RECETTES					

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018

ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 936

Article /compte par nature	Libellé	1 FSE	2 FEDER	3 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES			11 921 796,95		11 921 796,95
65732	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A LA REGION		2 613 468,48		2 613 468,48
65738	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS DIVERS		2 435 351,52		2 435 351,52
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX PERSONNES, AUX ASSOCIATIONS ET AUX AUTRES ORGA		6 872 976,95		6 872 976,95
RECETTES			7 257 468,59		7 257 468,59
74772	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS FEDER		7 257 468,59		7 257 468,59

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 937 - ENVIRONNEMENT

Article /compte par nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALES	2 ACTIONS EN MATIERE DES DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
DEPENSES							
RECETTES							

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 937 - ENVIRONNEMENT

Article /compte par nature	Libellé	6 PATRIMOINE NATUREL	7 ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
RECETTES					

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

Article /compte nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRANSPORTS EN COMMUN DES VOYAGEURS						2 ROUTES ET VOIRIES					
			10 SERVICES COMMUNS	11 TRANSPORT FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS	12 GARES ET AUTRES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	13	14	15	18 AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN	21 VOIRIE NATIONALE	22 VOIRIE REGIONALE	23 VOIRIE DEPARTEMENTALE	24 VOIRIE COMMUNALE	25 SECURITE ROUTIERE
			DEPENSES											
RECETTES														

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

Article /compte nature	Libellé	7 SECURITE	8 AUTRES TRANSPORTS							TOTAL DU CHAPITRE
			28 AUTRES LIAISONS	81 TRANSPORTS AERIENS	82 TRANSPORTS MARITIMES	83 TRANSPORTS FLUVIAUX	84 TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISES	85 LIAISONS MULTIMODALES	86 INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES	
DEPENSES										
RECETTES										

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018

ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE



IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 939 - ACTION ECONOMIQUE

Article /compte par nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE,P ECHE,AGRO- INDUSTRIE	4 INDUSTRIE,ARTI SANAT,COMMER CE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES								
RECETTES								

IV - ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS
ANNEXES**

I - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - Mandats ou titres(1)	Restes à réaliser au 31/12/N
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	375 800 000,00	120 416 034,27	255 383 965,73
RECETTES	375 800 000,00	122 575 249,75	202 999 497,23
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	85 846 973,79	30 171 255,86	45 770 530,63
RECETTES	85 846 973,79	25 506 927,50	60 340 046,29

III - PRESENTATION GENERALE

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - Mandats ou titres(1)	Restes à réaliser au 31/12/N
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	375 800 000,00	120 416 034,27	255 383 965,73
RECETTES	375 800 000,00	122 575 249,75	202 999 497,23
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	85 846 973,79	30 171 255,86	45 770 530,63
RECETTES	85 846 973,79	25 506 927,50	60 340 046,29
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	461 646 973,79	150 587 290,13	301 154 496,36
TOTAL GENERAL DES RECETTES	461 646 973,79	148 082 177,25	263 339 543,52

(1) y compris les rattachements

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - PRESENTATION AGRE ANNEXES	D3.3.2

I - BU

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT		
DEPENSES	375 800 000,00	
RECETTES	375 800 000,00	50 225 253,02
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	85 846 973,79	9 905 187,30
RECETTES	85 846 973,79	

III - PRES

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT		
DEPENSES	375 800 000,00	
RECETTES	375 800 000,00	50 225 253,02
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	85 846 973,79	9 905 187,30
RECETTES	85 846 973,79	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	461 646 973,79	9 905 187,30
TOTAL GENERAL DES RECETTES	461 646 973,79	50 225 253,02

(1) y compris les rattachements

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME*		Chapitre(s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
D EP211-0001	FEDER INVESTISSEMENT 2014-2020	906	956 456 061,00		938 206 602,09			938 206 602,09	102 166 575,36	836 040 026,73
TOTAL			956 456 061,00		938 206 602,09			938 206 602,09	102 166 575,36	836 040 026,73

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005

(1) il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures

(2) il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci

(5) il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6)/(5)			51	8

NOTA BENE

AU REGARD DU RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER DE LA COLLECTIVITÉ, L'AFFECTATION CORRESPOND À L'ENGAGEMENT COMPTABLE EFFECTUÉ PAR LE CONSEIL REGIONAL. AINSI, LA TOTALITÉ DE LA DOTATION DES FONDS STRUCTURELS A ÉTÉ AFFECTÉE PAR DÉCISION DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE D'OCTOBRE 2014.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT*		Chapitre	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
D EA211-0001	FEDER FONCTIONNEMENT 2014-2020	936	150 000 000,00		143 685 336,50			143 685 336,50	9 518 568,47	134 166 768,03
D EA211-0002	FEDER FONCTIONNEMENT AT	936	24 000 000,00		19 756 991,08			19 756 991,08	2 403 228,48	17 353 762,60
TOTAL			174 000 000,00		163 442 327,58			163 442 327,58	11 921 796,95	151 520 530,63

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005

(1) il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures

(2) il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci

(5) il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6)/(5)		207	17	13

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		18 249 458,91	18 249 458,91
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		18 249 458,91	18 249 458,91
139172	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - FEDER	18 249 458,91	18 249 458,91

	Opération de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent N-1	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	18 249 458,91	255 383 965,73		273 633 424,64

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



B7.2

ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		18 249 458,91	18 249 458,91
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b)		18 249 458,91	18 249 458,91
28045	SUBV EQUIPT VERSEES AUX TIERS-FONDS EUROPEENS	18 249 458,91	18 249 458,91
954	Produits de cessions d'immobilisations		
951	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	18 249 458,91	202 999 497,23	50 225 253,02		271 474 209,16

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	273 633 424,64
Ressources propres disponibles IV	271 474 209,16
Solde V=IV-II (2)	-2 159 215,48

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Indiquer le signe algébrique.

Annexe FEDER

IV - ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D4.1

PROGRAMMATION (1)

Gestion AP/AE

Fonds Européens	FEDER	FSE	FEADER	AUTRES FONDS	ASSISTANCE TECHNIQUE (2)
Rappel total programme opérationnel (a)					
AP et AE affectées au 31/12/N-1 (b)					
Flux d'AP et d'AE affectées dans l'année N (c) (3)					
Total AP et AE affectées (d) = (b) + (c)					
Taux d'affectation = (d) / (a)					
Reste à affecter = (a) - (d)					

Gestion des crédits de paiements

Fonds Européens	FEDER	FEADER	AUTRES FONDS	ASSISTANCE TECHNIQUE (2)
Dépenses (4)				
Rappel total programme opérationnel (a)				
Mandatés au 31/12/N-1 (b)				
Mandatés de l'année N (c)				
Régularisations de l'année N (d)				
Total CP mandatés (e) = (b) + (c) + (d)				
Taux d'emploi = (e) / (a)				
Reste à mandater = (a) - (e)				
Recettes				
Rappel total recettes à titrer sur la programmation (f)				
Recettes titrées au 31/12/N-1 (g)				
Recettes titrées l'année N (h)				
Total recettes (i) = (g)+(h)				
Taux de recouvrement = (i) / (f)				
Reste à titrer = (f) - (i)				
Avances encaissées non titrées (j) (5)				
Reste à employer = (j) + (i) - (e)				

(1) Inscrire la programmation concernée. Ouvrir un état par programmation à partir de la programmation 2014-2020.

(2) Cette colonne n'est à compléter que pour les collectivités qui gèrent une partie de l'assistance technique en AP/AE, sachant que la part frais de personnel est exclue de la gestion AP/AE.

(3) Ce flux comprend les affectations et les désaffectations de l'année. En effet, les désaffectations génèrent une enveloppe disponible à réaffecter et impactent la ligne « Reste à affecter » qui est réabondée à hauteur des désaffectations.

(4) Par dépense, il est entendu la dépense en faveur de tiers ou supportée par la collectivité en maîtrise d'ouvrage directe financée uniquement par les fonds européens, hors contrepartie de la collectivité.

(5) Cette ligne n'est à compléter que si la collectivité ne titre pas les avances.

NOTA BENE

CETTE ANNEXE EST SANS OBJET, LA COLLECTIVITÉ RÉGIONALE AYANT FAIT LE CHOIX D'UN BUDGET FEDER AUTONOME

Concours aux tiers

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	C2

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
 (Article L. 4312-4 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	114 088 372,31	
Personnes de droit privé	16 150 166,31	
Associations	7 784 239,24	
CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTR	768 892,65	
CHAMBRE DE METIERS DE LA REUNION	1 189 472,81	
ADCAM AGENCE FILM REUNION	156 197,03	
AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMEN	1 129 824,57	
ASSOCIATION AGORA OBSERVATOIRE	33 272,21	
ASSOCIATION CLUB EXPORT REUNION	16 385,14	
ASSOCIATION DOMAINE DES TOURELLE	130 690,56	
ASSOCIATION QUALITROPIC DU POLE	200 162,82	
ASSOCIATION TECHNOPOLE DE LA REU	509 979,78	
FEDERATION REUNIONNAISE DE TOURI	133 312,94	
ILE DE LA REUNION TOURISME	1 521 594,25	
INSTITUT REGIONAL D EDUCATION NU	18 885,88	
LIGUE REUNIONNAISE DE GOLF	6 816,39	
SCIENCES REUNION	209 321,02	
TEMERGIE	157 364,23	
ASSOCIATION CLUB EXPORT REUNION	43 200,00	
ASSOCIATION VALORISATION ENTRE D	151 714,64	
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL	246 488,30	
FONDATION PERE FAVRON	849 738,94	
GLOBICE REUNION	61 214,45	
SOCIETE D ETUDES ORNITHOLOGIQUES	249 710,63	

Concours aux tiers

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	C2

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
 (Article L. 4312-4 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Entreprises	8 365 927,07	
ALBAIE	33 761,66	
ALDES REUNION	4 836,31	
BOURBON PLASTIQUES	108 368,37	
BOURBON PLASTIQUES BATIMENT	25 751,35	
CARTONNERIE DE LA REUNION	223 498,42	
CILAM J	154 631,21	
CILAM PLF	24 730,48	
COFER	3 402,11	
COMPAGNIE LAITIERE DES MASCAREIG	6 867,30	
DIGITAL REUNION	12 858,91	
DOULUX	95 092,22	
ENTREPRISE EUROPEENNE DE CHIMIE	79 946,84	
ETABLISSEMENTS ISAUTIER	12 455,72	
EVOLLYS PRODUCTION EX CRETE D OR	31 769,44	
FROMAGERIES DE BOURBON	6 863,32	
GALVANISATION REUNION	14 843,45	
GLACES DE BOURBON	15 531,84	
GRAND SUD PRODUCTIONS SAS	60 146,95	
ICP ROTO	162 549,99	
IMPRIMERIE SAFI	23 790,41	
ISOPLAST	12 357,50	
KRUGELL SARL	5 769,95	
MAUVILAC REUNION	255 879,12	
NOUVELLE IMPRIMERIE DIONYSIENNE	68 013,47	
SAMT OCEAN INDIEN	664 308,66	
SAS FIBRES INDUSTRIES BOIS	107 804,01	
SAS MASCARIN	34 509,19	
SERMETAL REUNION	284 549,94	
SETAA	35 896,72	
SICA BOVINS VIANDES	18 601,96	

Concours aux tiers

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	C2

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
 (Article L. 4312-4 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SOCIETE DES EAUX DE BASSE VALLEE	59 783,31	
ALDES REUNION	9 317,95	
ARCAD INGENIERIE	44 055,16	
AU BON FROMAGE	10 946,70	
BALADES CREATIVES SAS	3 146,42	
BOUCHERIE CHARCUTERIE MINATCHY	60 333,12	
BRASSERIE PICARO	1 700,00	
CAHRI	5 753,05	
CLIMASOL CAMBAIE SNC	33 192,60	
CO FYC	41 265,50	
COPOBOIS EURL	2 720,00	
DISTILLERIE DE LA RIVIERE DU MAT	392 759,24	
DOULUX	615 332,95	
EIRL OUTRE MER MECA	8 281,07	
EKOPLAST	28 814,95	
ETABLISSEMENTS CHAN OU TEUNG	391 874,40	
ETUDES CREATIONS ET INFORMATIQUE	3 162,40	
GALVANISATION REUNION	3 819,96	
HEMISPHERE SUD INGENIERIE	6 230,96	
HOTEL FLORALYS	58 443,54	
HYDRO REUNION EX ARDA	83 778,92	
IMMERSIVE WAYS	1 275,22	
KRUGELL SARL	648 979,20	
MARKETING MANAGEMENT IO	18 480,63	
NUWA SOLUTIONS INFORMATIQUES	89 091,12	
PREFABETON	471 360,16	
PUBLIPRINT	270 559,68	
RAGOU JEAN PATRICK	20 632,52	
RESIDENCES HOTELIERES DU SOLEIL	52 522,36	
REUNION MAGMA FILMS PRODUCTION	7 830,50	
REUNIPUB	121 314,41	
REUNIWATT	98 086,07	

Concours aux tiers

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	C2

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
 (Article L. 4312-4 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SARL CALICOCO	65 169,13	
SARL DUPUY IMPORT EXPORT	13 805,20	
SARL GAIA SERVICES ET PROSPECTIV	21 600,00	
SARL INNOV CARRELAGE	20 415,59	
SARL LMK	221 325,91	
SARL MILLET OCEAN INDIEN	60 957,30	
SARL QUALICARRY	232 270,69	
SARL SOCIETE INDUSTRIELLE DU NOR	11 457,84	
SARL VALAVIE	12 192,00	
SAS EKONOV	16 766,40	
SAS FLYR R	94 007,74	
SAS MASCARIN	662 610,04	
SA SOLUTION SOLAIRE REUNION	15 347,03	
SAS OSCADI	117 350,22	
SASU TORSKAL	79 894,54	
SGPTS ROCS	78 066,95	
SHIELD OI	12 000,00	
SNC SYRACUSE 601	8 591,66	
SOBORIZ INDUSTRIE SA	234 634,72	
SOLIDARNUM	86 193,22	
TOTAL REUNION COMORES	47 040,00	
Personnes physiques		
[...]		
Autres		
[...]		
Personnes de droit public	97 938 206,00	

Concours aux tiers

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	C2

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
 (Article L. 4312-4 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Etat		
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DE	15 000,00	
Régions		
CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION	2 613 468,48	
CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION	89 234 070,35	
[...]		
Départements		
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA REUN	498 631,51	
Communes		
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	60 562,24	
MAIRIE DE PETITE ILE	6 538,58	
MAIRIE DE SALAZIE	744 416,82	
MAIRIE DU PORT	178 600,52	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		
GROUPEMENT D INTERET PUBLIC CYCLOTRO	399 677,65	
UNIVERSITE DE LA REUNION	62 308,41	
COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE DES VI	258 325,36	
COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE DU NOR	365 609,69	
GROUPEMENT D INTERET PUBLIC CY	832 699,51	
SOCIETE D EQUIPEMENT DU DEPARTEM	1 038 114,73	
SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEME	349 613,21	
SPLA GRAND SUD	758 278,45	
TERRITOIRE DE LA COTE OUEST	96 811,19	
UNIVERSITE DE LA REUNION	425 479,30	
[...]		

Concours aux tiers

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	C2

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
 (Article L. 4312-4 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Autres		
[...]		

Concours aux communes

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA REGION AUX COMMUNES	D2.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA REGION AUX COMMUNES

(Article L. 4312-11 du CGCT)

[...] Nom de la commune (1) :				
Numéro de SIREN (2) :				
Population de la commune :				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en €/hab
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	Etudes de définition urbaine et de développement économique du bourg de la Plaine des Palmistes	906-62-2045	60 562,24	9,70
MAIRIE DE PETITE ILE	Acquisition et pose d'un chauffe eau solaire pour la cuisine centrale	906-62-2045	6 538,58	0,53
MAIRIE DE SALAZIE	Réalisation d'une unité de potabilisation multi-sites	906-62-2045	744 416,82	99,35
MAIRIE DU PORT	Création d'une aire de jeux d'eau au Littoral Nord	906-62-2045	178 600,52	5,01
Total			990 118,16	

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la région.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGION RÉUNION

Numéro SIRET : 239 740 012 00103

POSTE COMPTABLE : PAIERIE RÉGIONALE

M. 71

**COMPTE ADMINISTRATIF
voté par fonction**

BUDGET : 01 BUDGET POCT REUNION

ANNEE 2017

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

I - Informations générales

B - Pour mémoire : Modalités de vote

C1 - Exécution du budget : Résultats

C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses

C3 - Exécution du budget - RAR Recettes

II - Présentation générale

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget

A2 - Vue d'ensemble - Total des opérations réelles et d'ordre

B - Récapitulation par groupes fonctionnels

C1 - Equilibre financier - Investissement

C2 - Equilibre financier - Fonctionnement

D1 - Balance générale - Dépenses

D2 - Balance générale - Recettes

III - Vote

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble

A.900 - Services généraux

A.901 - Formation professionnelle et apprentissage

A.902 - Enseignement

A.903 - Culture, sports et loisirs

A.904 - Santé et action sociale

A.905 - Aménagement des territoires

A.906 - Gestion des fonds européens

A.907 - Environnement

A.908 - Transports

A.909 - Action économique

A.921 - Taxes non affectées

A.922 - Dotations et participations

A.923 - Dettes et autres opérations financières

A.925 - Opérations patrimoniales

A.926 - Transferts entre les sections

B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble

B.930 - Services généraux

B.931 - Formation professionnelle et apprentissage

B.932 - Enseignement

B.933 - Culture, sports et loisirs

B.934 - Santé et action sociale

B.935 - Aménagement des territoires

B.936 - Gestion des fonds européens

B.937 - Environnement

B.938 - Transports

B.939 - Action économique

- B.940 - Impositions directe
- B.941 - Autres impôts et taxes
- B.942 - Dotations et participations
- B.943 - Opérations financières
- B.944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus
- B.945 - Provisions et autres opérations mixtes
- B.946 - Transferts entre les sections
- B.947 - Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement

IV - Annexes

A - Présentation croisée

- A/900 - Services généraux
- A/901 - Formation professionnelle et apprentissage
- A/902 - Enseignement
- A/903 - Culture, sports et loisirs
- A/904 - Santé et action sociale
- A/905 - Aménagement des territoires
- A/906 - Gestion des fonds européens
- A/907 - Environnement
- A/908 - Transports
- A/909 - Action économique
- A/930 - Services généraux
- A/931 - Formation professionnelle et apprentissage
- A/932 - Enseignement
- A/933 - Culture, sports et loisirs
- A/934 - Santé et action sociale
- A/935 - Aménagement des territoires
- A/936 - Gestion des fonds européens
- A/937 - Environnement
- A/938 - Transports
- A/939 - Action économique

B - Autres

- Présentation consolidée
- Situation des autorisations de programme
- Situation des autorisations d'engagement
- Equilibre des opérations financières - Dépenses
- Equilibre des opérations financières - Recettes
- Gestion des fonds européens
- Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subvention
- Liste des subventions versées aux communes

I - INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes :
7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET - RESULTATS

	RESULTAT DE L'EXERCICE			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A)(1)
TOTAL DU BUDGET	2 411 165,94	1 923 845,31	+1 754 678,78	A1 +1 267 358,15
Investissement			(2) +1 894 721,61	A2 +1 894 721,61
Dont 1068				
Fonctionnement	2 411 165,94	1 923 845,31	(3) -140 042,83	A3 -627 363,46

(1) Indiquer le signe (-) si dépenses>recettes, et (+) si recettes>dépenses

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.

	RESTES A REALISER (4)		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)(5)
TOTAL DES RAR	17 198 791,10	15 931 432,95	-1 267 358,15
Investissement	3 238 147,61	1 343 426,00	-1 894 721,61
Fonctionnement	13 960 643,49	14 588 006,95	+627 363,46

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe - si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

	RESULTAT CUMULE = (A)+(B) (6)
TOTAL	-0,00
Investissement	
Fonctionnement	

(6) Indiquer le signe : - si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

I - INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET - RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap.art.(2)/	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		3 238 147,61
906	GESTION DES FONDS EUROPEENS	3 238 147,61
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		13 960 643,49
936	GESTION DES FONDS EUROPEENS	13 960 643,49

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET - RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap./art.(2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		1 343 426,00
001	SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	
906	GESTION DES FONDS EUROPEENS	1 343 426,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		14 588 006,95
936	GESTION DES FONDS EUROPEENS	14 588 006,95

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée

II - PRESENTATION GENERALE

VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET CA

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	2 411 165,94	1 923 845,31
	Section d'investissement		
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement(002)	140 042,83	
	Report en section d'investissement(001)		1 894 721,61
		=	=
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	2 551 208,77	3 818 566,92
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	13 960 643,49	14 588 006,95
	Section d'investissement	3 238 147,61	1 343 426,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	17 198 791,10	15 931 432,95
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	16 511 852,26	16 511 852,26
	Section d'investissement	3 238 147,61	3 238 147,61
	TOTAL CUMULE	19 749 999,87	19 749 999,87

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.4312.6 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.4312-5 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE

VUE D'ENSEMBLE

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

	DEPENSES			RECETTES		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT						
FONCTIONNEMENT	2 411 165,94		2 411 165,94	1 923 845,31		1 923 845,31
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)	2 411 165,94		2 411 165,94	1 923 845,31		1 923 845,31

(1) Total réalisations = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE						
RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS						
SECTION	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)(1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			DONT NON VENTILE	DONT 0 SERVICES GENERAUX (sauf 01)
		REALISATIONS (Mandats et titres émis)	CHARGES/PRODUIT S RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N (1)		
AP VOTEES						
Dont dépenses imprévues (950)						
AE VOTEES						
Dont dépenses imprévues (952)						
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 238 147,61			3 238 147,61		
90 Opérations ventilées	3 238 147,61			3 238 147,61		
- en AP/CP (2)	3 238 147,61			3 238 147,61		
- hors AP/CP (2)						
Dont opérations pour compte de tiers						
92 Opérations non ventilées						
001 Solde d'exécution section d'investissement						
RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 238 147,61	1 894 721,61		1 343 426,00	1 894 721,61	
90 Opérations ventilées	1 343 426,00			1 343 426,00		
- Recettes affectées	1 343 426,00			1 343 426,00		
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la région						
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)						
954 Produits des cessions d'immobilisations						
951 Virement de la section de fonctionnement						
922-1068 Excédent de fonctionnement capitalisé						
001 Solde d'exécution section d'investissement	1 894 721,61	1 894 721,61			1 894 721,61	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	16 511 852,26	2 551 208,77		13 960 643,49	140 042,83	
93 Services ventilés	16 371 809,43	2 411 165,94		13 960 643,49		
- en AE/CP	16 371 809,43	2 411 165,94		13 960 643,49		
- hors AE/CP						
94 Services communs non ventilés						
953 Virement à la section d'investissement						
002 Résultat de fonctionnement reporté	140 042,83	140 042,83			140 042,83	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	16 511 852,26	1 923 845,31		14 588 006,95		
93 Services ventilés	16 511 852,26	1 923 845,31		14 588 006,95		
94 Services communs non ventilés						
002 Résultat de fonctionnement reporté						

(1) Pour les AP et les AE, indiquer les AP ou AE nouvelles votées ou anciennes modifiées au cours de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

II - PRESENTATION GENERALE
EQUILIBRE FINANCIER - INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

OPERATIONS REELLES ET MIXTES - Réalisations (y compris sur les restes à réaliser N-1)

CHAPITRES	MANDATS	TITRES	
90 Opérations ventilées			
900 Services généraux			
901 Formation professionnelle et apprentissage			
902 Enseignement			
903 Culture, sports et loisirs			
904 Santé et action sociale			
905 Aménagement des territoires			
906 Gestion des fonds européens			
907 Environnement			
908 Transports			
909 Action économique			
92 Opérations non ventilées			
921 Taxes non affectées			
922 Dotations et participations non affectées			
923 Dettes et autres opérations financières (hors c/1068)			
TOTAL	I	II	
BESOINS D'AUTOFINANCEMENT (1) I-II			
OPERATIONS D'ORDRE			
925 Opérations patrimoniales (à l'intérieur de la section)			
926 Transferts entre sections			
TOTAL	III	IV	
AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE (1) IV-III			
TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE			
TOTAL	I+III	II+IV	
RESULTATS ANTERIEURS			
001 Solde exécution section investissement	V	VI	1 894 721,61
923-1068 Excédent de fonctionnement capitalisé		VII	
TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE			
TOTAL DE LA SECTION	I+III+V	II+IV+VI+VII	1 894 721,61
SOLDE D'EXECUTION (1) = recettes - dépenses			+1 894 721,61

(1) Mettre un signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent

II - PRESENTATION GENERALE
EQUILIBRE FINANCIER - FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

OPERATIONS REELLES ET MIXTES - Réalisations (y compris sur les restes à réaliser N-1)

CHAPITRES	MANDATS	TITRES
93 Opérations ventilées	2 411 165,94	1 923 845,31
930 Services généraux		
931 Formation professionnelle et apprentissage		
932 Enseignement		
933 Culture, sports et loisirs		
934 Santé et action sociale		
935 Aménagement des territoires		
936 Gestion des fonds européens	2 411 165,94	1 923 845,31
937 Environnement		
938 Transports		
939 Action économique		
94 Services communs non ventilés		
940 Impositions directes		
941 Autres impôts et taxes		
942 Dotations et participations non affectées		
943 Opérations financières		
944 Frais de fonctionnement des groupes d'élus		
945 Provisions		
TOTAL des opérations réelles et mixtes	I 2 411 165,94	II 1 923 845,31
Solde des opérations réelles et mixtes II-I (1)		-487 320,63
OPERATIONS D'ORDRE		
946 Transferts entre sections		
TOTAL	III	IV
AUTOFINANCEMENT DEGAGE (1) IV-III		
TOTAL DES OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		
TOTAL	I+III 2 411 165,94	II+IV 1 923 845,31
RESULTATS ANTERIEURS		
002 Résultat de fonctionnement reporté de N-1	V 140 042,83	VI
TOTAL CUMUL DE LA SECTION		
TOTAL DE LA SECTION	I+III+V 2 551 208,77	II+IV+VI 1 923 845,31
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION (1) (recettes-dépenses)		-627 363,46

(1) Mettre un signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent

II - PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE - DEPENSES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (mandats et titres émis)	RESTES A REALISER AU 31/12/N	
Dépenses d'investissement - Total		3 238 147,61		3 238 147,61	
Sous total des opérations réelles et mixtes		3 238 147,61		3 238 147,61	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS ET SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors 204)				
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	3 238 147,61		3 238 147,61	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
Sous total des opérations d'ordre					
925	OPERATIONS PATRIMONIALES				
926	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS				
Pour information : 001 Solde d'exécution de la SI reporté N-1					

II - PRESENTATION GENERALE
BALANCE GENERALE - DEPENSES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N- 1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES/PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N	
Dépenses de fonctionnement - Total		16 511 852,26	2 551 208,77		13 960 643,49	
Sous total des opérations réelles		16 371 809,43	2 411 165,94		13 960 643,49	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATION DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES D'ACTIVITE	16 371 809,43	2 411 165,94		13 960 643,49	
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
945	PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES					
Sous total des opérations d'ordre						
946	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS					
947	TRANSFERTS DANS SECTION FONCTIONNEMENT					
953	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
Pour information : 002 Résultat de fonctionnement reporté N-1		140 042,83	140 042,83			

II - PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE - RECETTES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (mandats et titres émis)	RESTES A REALISER AU 31/12/N	
Recettes d'investissement - Total		3 238 147,61	1 894 721,61	1 343 426,00	
Sous total des opérations réelles		1 343 426,00		1 343 426,00	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 343 426,00		1 343 426,00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS ET SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors 204) (1)				
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (1)				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (1)				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (1)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (1)				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
954	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS				
Sous total des opérations d'ordre					
925	OPERATIONS PATRIMONIALES				
926	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS				
951	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
922-1068	Excédent de fonctionnement capitalisé				
Pour information : 001 solde d'exécution de la SI reporté N-1		1 894 721,61	1 894 721,61		

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

II - PRESENTATION GENERALE
BALANCE GENERALE - RECETTES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N- 1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES/PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N	
Recettes de fonctionnement - Total		16 511 852,26	1 923 845,31		14 588 006,95	
Sous total des opérations réelles		16 511 852,26	1 923 845,31		14 588 006,95	
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES (hors c/731)					
731	IMPOTS LOCAUX					
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	16 511 852,26	1 923 845,31		14 588 006,95	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
013	ATTENUATION DE CHARGES					
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
945	PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES					
Sous total des opérations d'ordre						
946	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS					
947	TRANSFERTS DANS SECTION FONCTIONNEMENT					
Pour information : 002 Résultat de fonctionnement reporté N-1						

III - VOTE DU BUDGET							
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES							
Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS(BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP
			REALISATIONS(mandats émis)	RESTES A REALISER au 31/12/N			
Dépenses d'investissement - Total		3 238 147,61		3 238 147,61			
90	Opérations ventilées	3 238 147,61		3 238 147,61			
900	SERVICES GENERAUX						
901	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE						
902	ENSEIGNEMENT						
903	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS						
904	SANTE ET ACTION SOCIALE						
905	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES						
906	GESTION DES FONDS EUROPEENS	3 238 147,61		3 238 147,61			
907	ENVIRONNEMENT						
908	TRANSPORTS						
909	ACTION ECONOMIQUE						
92	Opération non ventilées						
921	TAXES NON AFFECTEES						
922	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS						
923	DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES						
925	OPERATIONS PATRIMONIALES						
926	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS						
95	Chapitre de prévision sans réalisation						
950	DEPENSES IMPREVUES (DANS LE CADRE D'UNE .AP)						
Pour information : 001 Solde d'exécution de la SI reporté N-1							

III - VOTE DU BUDGET					
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES					
Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS(BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS(titres émis)	RESTES A REALISER au 31/12/N	
Recettes d'investissement - Total		3 238 147,61	1 894 721,61	1 343 426,00	
90	Opérations ventilées	1 343 426,00		1 343 426,00	
900	SERVICES GENERAUX				
901	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE				
902	ENSEIGNEMENT				
903	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS				
904	SANTE ET ACTION SOCIALE				
905	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES				
906	GESTION DES FONDS EUROPEENS	1 343 426,00		1 343 426,00	
907	ENVIRONNEMENT				
908	TRANSPORTS				
909	ACTION ECONOMIQUE				
92	Opération non ventilées				
95	Chapitre de prévision sans réalisation				
922-1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (2)				
Pour information : 001 solde d.exécution de la SI reporté N-1		1 894 721,61	1 894 721,61		

(1) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission d'un titre ou d'un mandat (opération sans réalisation).

(2) Il s'agit des seules écritures d'ordre mixte au 1068.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 900 - SERVICES GENERAUX

AP (1)=

Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
	20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
	201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)						
Réalisations						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)						
Réalisations						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)						
-Financement par le tiers de l'op.						
Réalisations						
-Financement par le tiers de l'op.						
Restes à réaliser						
-Financement par le tiers de l'op.						
Crédits sans emploi						
-Financement par le tiers de l'op.						

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 900 - SERVICES GENERAUX

AP (1)=

Libellé	3 SECURITE	4					TOTAL DU CHAPITRE
		ACTIONS INTERREGIONALES,EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					
		41 ACTIONS INTERREGIONALE S	42 ACTIONS EUROPEENNES	43 ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	44 AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	48 AUTRES ACTIONS INTERNATIONALE S	

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AI

Crédits votés (2)							
Réalisations							
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi							

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AI

Crédits votés (2)							
Réalisations							
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi							

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)							
-Financement par le tiers de l'op.							
Réalisations							
-Financement par le tiers de l'op.							
Restes à réaliser							
-Financement par le tiers de l'op.							
Crédits sans emploi							
-Financement par le tiers de l'op.							

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 901 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

AP (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
---------	--------------------------	-----------------------------------	--------------------	---	----------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)					
Réalisations					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)					
Réalisations					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)					
-Financement par le tiers de l'op.					
Réalisations					
-Financement par le tiers de l'op.					
Restes à réaliser					
-Financement par le tiers de l'op.					
Crédits sans emploi					
-Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT

AP (1)=

Libellé	0	1	2			
	SERVICES COMMUNS	ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
			21	22	23	24
			COLLEGES	LYCEES PUBLICS	LYCEES PRIVES	PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)						
Réalisations						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)						
Réalisations						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)						
-Financement par le tiers de l'op.						
Réalisations						
-Financement par le tiers de l'op.						
Restes à réaliser						
-Financement par le tiers de l'op.						
Crédits sans emploi						
-Financement par le tiers de l'op.						

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT

AP (1)=

Libellé	3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU CHAPITRE
---------	--------------------------------	---------------	---	----------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE A

Crédits votés (2)				
Réalisations				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE A

Crédits votés (2)				
Réalisations				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)				
-Financement par le tiers de l'op.				
Réalisations				
-Financement par le tiers de l'op.				
Restes à réaliser				
-Financement par le tiers de l'op.				
Crédits sans emploi				
-Financement par le tiers de l'op.				

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 903 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

AP (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS	7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
		11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUE ,MUSEES,MON UMENTS...)				

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)								
Réalisations								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)								
Réalisations								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)								
-Financement par le tiers de l'op.								
Réalisations								
-Financement par le tiers de l'op.								
Restes à réaliser								
-Financement par le tiers de l'op.								
Crédits sans emploi								
-Financement par le tiers de l'op.								

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 904 - SANTE ET ACTION SOCIALE

AP (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
---------	--------------------------	------------	---------------------	------------------------------	----------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)					
Réalisations					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)					
Réalisations					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)					
-Financement par le tiers de l'op.					
Réalisations					
-Financement par le tiers de l'op.					
Restes à réaliser					
-Financement par le tiers de l'op.					
Crédits sans emploi					
-Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 905 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

AP (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT	4 HABITAT - (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
---------	--------------------------	-------------------------------	--	---	------------------------------	--

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)						
Réalisations						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)						
Réalisations						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)						
-Financement par le tiers de l'op.						
Réalisations						
-Financement par le tiers de l'op.						
Restes à réaliser						
-Financement par le tiers de l'op.						
Crédits sans emploi						
-Financement par le tiers de l'op.						

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
 Reçu en préfecture le 04/07/2018
 Affiché le 04/07/2018
 ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

CHAPITRE 905 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

AP (1)=

Libellé	6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	7 SECURITE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
---------	---	---------------	---------------------	----------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AI

Crédits votés (2)				
Réalisations				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE A

Crédits votés (2)				
Réalisations				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)				
-Financement par le tiers de l'op.				
Réalisations				
-Financement par le tiers de l'op.				
Restes à réaliser				
-Financement par le tiers de l'op.				
Crédits sans emploi				
-Financement par le tiers de l'op.				

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
 Reçu en préfecture le 04/07/2018
 Affiché le 04/07/2018
 ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

CHAPITRE 906 - GESTION DES FONDS EUROPEENS

AP (1)=

	1 FSE	2 FEDER	3 AUTRES		TOTAL DU CHAPITRE
			30	31	

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)		3 238 147,61			3 238 147,61
Réalisations					
Restes à réaliser		3 238 147,61			3 238 147,61
Crédits sans emploi					

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)					
Réalisations					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)		1 343 426,00			1 343 426,00
-Financement par le tiers de l'op.					
Réalisations					
-Financement par le tiers de l'op.					
Restes à réaliser		1 343 426,00			1 343 426,00
-Financement par le tiers de l'op.					
Crédits sans emploi					
-Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
 (2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 907 - ENVIRONNEMENT

AP (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALES	2 ACTIONS EN MATIERE DES DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
---------	--------------------------	-------------------------------	---	-------------------------	-------------------------	--------------------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)						
Réalisations						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)						
Réalisations						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)						
-Financement par le tiers de l'op.						
Réalisations						
-Financement par le tiers de l'op.						
Restes à réaliser						
-Financement par le tiers de l'op.						
Crédits sans emploi						
-Financement par le tiers de l'op.						

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

CHAPITRE 907 - ENVIRONNEMENT

AP (1)=

Libellé	6 PATRIMOINE NATUREL	7 ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
---------	-------------------------	---	---------------------	----------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE A1

Crédits votés (2)				
Réalisations				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE A

Crédits votés (2)				
Réalisations				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)				
-Financement par le tiers de l'op.				
Réalisations				
-Financement par le tiers de l'op.				
Restes à réaliser				
-Financement par le tiers de l'op.				
Crédits sans emploi				
-Financement par le tiers de l'op.				

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

AP (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRANSPORTS EN COMMUN DES VOYAGEURS				2 ROUTES ET VOIRIES				
		10	11	12	18	21	22	23	24	25
		SERVICES COMMUNS	TRANSPORT FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS	GARES ET AUTRES INFRASTRUCTURE S FERROVIAIRES	AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN	VOIRIE NATIONALE	VOIRIE REGIONALE	VOIRIE DEPARTEMENTA LE	VOIRIE COMMUNALE	SECURITE ROUTIERE
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME										
Crédits votés (2)										
Réalisations										
Restes à réaliser										
Crédits sans emploi										
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME										
Crédits votés (2)										
Réalisations										
Restes à réaliser										
Crédits sans emploi										
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS										
Crédits votés (2)										
-Financement par le tiers de l'op.										
Réalisations										
-Financement par le tiers de l'op.										
Restes à réaliser										
-Financement par le tiers de l'op.										
Crédits sans emploi										
-Financement par le tiers de l'op.										

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III
A 908

Libellé	28 AUTRES LIAISONS
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE	
Crédits votés (2)	
Réalisations	
Restes à réaliser	
Crédits sans emploi	
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE	
Crédits votés (2)	
Réalisations	
Restes à réaliser	
Crédits sans emploi	
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS	
Crédits votés (2)	
-Financement par le tiers de l'op.	
Réalisations	
-Financement par le tiers de l'op.	
Restes à réaliser	
-Financement par le tiers de l'op.	
Crédits sans emploi	
-Financement par le tiers de l'op.	

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

AP (1)=

Libellé	7	8							TOTAL DU CHAPITRE
	SECURITE	AUTRES TRANSPORTS							
		81	82	83	84	85	86	88	
		TRANSPORTS AERIENS	TRANSPORTS MARITIMES	TRANSPORTS FLUVIAUX	TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISES	LIAISONS MULTIMODALES	INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES	AUTRES	
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE									
Crédits votés (2)									
Réalisations									
Restes à réaliser									
Crédits sans emploi									
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE									
Crédits votés (2)									
Réalisations									
Restes à réaliser									
Crédits sans emploi									
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)									
-Financement par le tiers de l'op.									
Réalisations									
-Financement par le tiers de l'op.									
Restes à réaliser									
-Financement par le tiers de l'op.									
Crédits sans emploi									
-Financement par le tiers de l'op.									

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

CHAPITRE 909 - ACTION ECONOMIQUE

AP (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE,PECH E,AGRO-INDUSTRIE	4 INDUSTRIE,ARTISAN AT,COMMERCE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
---------	--------------------------	--	---------------------------------	---	---	---------------------------------	----------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)							
Réalisations							
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi							

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)							
Réalisations							
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi							

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)							
-Financement par le tiers de l'op.							
Réalisations							
-Financement par le tiers de l'op.							
Restes à réaliser							
-Financement par le tiers de l'op.							
Crédits sans emploi							
-Financement par le tiers de l'op.							

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES

Détails par articles

CHAPITRE 921 - TAXES NON AFFECTEES

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES(OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES				
	RECETTES				

1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES

Détails par articles

CHAPITRE 922 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES(OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES(2)				
	RECETTES				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Reversement de dotations (trop perçu).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018

A 923



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES

Détails par articles

CHAPITRE 923 - DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES(OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES				
	RECETTES				

1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III - VOTE DU BUDGET**A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES****Détails par articles****CHAPITRE 925 - OPERATIONS PATRIMONIALES**

Article/ compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI
	<i>DEPENSES (2)</i>			
	<i>RECETTES (2)</i>			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES

Détails par articles

CHAPITRE 926 - TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS

Article/ compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI
	DEPENSES DE L'EXERCICE (2)			
	<i>Reprises sur autofinancement</i>			
	<i>Charges transférées</i>			
	RECETTES DE L'EXERCICE (3)			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.

(3) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

III - VOTE DU BUDGET							
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES							
Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS(BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE
			REALISATIONS(mandats émis)	RESTES A REALISER au 31/12/N(1)			
Dépenses de fonctionnement - Total		16 511 852,26	2 551 208,77	13 960 643,49		2 411 165,94	140 042,83
93	Services ventilés	16 371 809,43	2 411 165,94	13 960 643,49		2 411 165,94	
930	SERVICES GENERAUX						
931	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE						
932	ENSEIGNEMENT						
933	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS						
934	SANTE ET ACTION SOCIALE						
935	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES						
936	GESTION DES FONDS EUROPEENS	16 371 809,43	2 411 165,94	13 960 643,49		2 411 165,94	
937	ENVIRONNEMENT						
938	TRANSPORTS						
939	ACTION ECONOMIQUE						
94	Services communs non ventilés						
940	IMPOSITIONS DIRECTES						
941	AUTRES IMPOTS ET TAXES						
942	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS						
943	OPERATIONS FINANCIERES						
944	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS						
945	PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES						
946	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS						
95	Chapitre de prévision sans réalisation						
952	DEPENSES IMPREVUES (DANS LE CADRE D'UNE A.E)						
953	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)						
TOTAL des groupes fonctionnels		16 371 809,43	2 411 165,94	13 960 643,49		2 411 165,94	
Pour information : 002 Résultat antérieur reporté N-1		140 042,83	140 042,83				

(1) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres ou de mandats (opérations sans réalisation).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS(BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS(titres émis)	RESTES A REALISER au 31/12/N(1)	
Recettes de fonctionnement - Total		16 511 852,26	1 923 845,31	14 588 006,95	
93	Services ventilés	16 511 852,26	1 923 845,31	14 588 006,95	
930	SERVICES GENERAUX				
931	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE				
932	ENSEIGNEMENT				
933	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS				
934	SANTE ET ACTION SOCIALE				
935	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES				
936	GESTION DES FONDS EUROPEENS	16 511 852,26	1 923 845,31	14 588 006,95	
937	ENVIRONNEMENT				
938	TRANSPORTS				
939	ACTION ECONOMIQUE				
94	Services communs non ventilés				
940	IMPOSITIONS DIRECTES				
941	AUTRES IMPOTS ET TAXES				
942	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS				
943	OPERATIONS FINANCIERES				
944	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS				
945	PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES				
946	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS				
TOTAL des groupes fonctionnels		16 511 852,26	1 923 845,31	14 588 006,95	
Pour information : 002 Résultat antérieur reporté N-1					

(1) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres ou de mandats (opérations sans réalisation).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 930 - SERVICES GENERAUX

AE (1)=

Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
	20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
	201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés(2)						
Réalisations						
Rattachement						
Crédits sans emploi						
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés(2)						
Réalisations						
Rattachement						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés(2)						
Réalisations						
Rattachement						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 930 - SERVICES GENERAUX

AE (1)=

Libellé	3 SECURITE	4 ACTIONS INTERREGIONALES,EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					TOTAL DU CHAPITRE
		41	42	43	44	48	
		ACTIONS INTERREGIONALES	ACTIONS EUROPEENNES	ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	AUTRES ACTIONS INTERNATIONALES	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE							
Crédits votés(2)							
Réalisations							
Rattachement							
Crédits sans emploi							
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE							
Crédits votés(2)							
Réalisations							
Rattachement							
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi							
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Crédits votés(2)							
Réalisations							
Rattachement							
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi							

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées da

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 931 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

AE (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés(2)					
Réalisations					
Rattachement					
Crédits sans emploi					
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés(2)					
Réalisations					
Rattachement					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Crédits votés(2)					
Réalisations					
Rattachement					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

AE (1)=

Libellé	0	1	2			
	SERVICES COMMUNS	ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
			21	22	23	24
			COLLEGES	LYCEES PUBLICS	LYCEES PRIVES	PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés(2)						
Réalisations						
Rattachement						
Crédits sans emploi						
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés(2)						
Réalisations						
Rattachement						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés(2)						
Réalisations						
Rattachement						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée



CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

AE (1)=

Libellé	3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE				
Crédits votés(2)				
Réalisations				
Rattachement				
Crédits sans emploi				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE				
Crédits votés(2)				
Réalisations				
Rattachement				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Crédits votés(2)				
Réalisations				
Rattachement				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées da

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 933 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

AE (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS	7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
		11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUE, MU SEES, MONUMENTS.. .)				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés(2)								
Réalisations								
Rattachement								
Crédits sans emploi								
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés(2)								
Réalisations								
Rattachement								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)								
Réalisations								
Rattachement								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 934 - SANTE ET ACTION SOCIALE

AE (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés(2)					
Réalisations					
Rattachement					
Crédits sans emploi					
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés(2)					
Réalisations					
Rattachement					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Crédits votés (2)					
Réalisations					
Rattachement					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 935 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

AE (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT	4 HABITAT - (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés(2)						
Réalisations						
Rattachement						
Crédits sans emploi						
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés(2)						
Réalisations						
Rattachement						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)						
Réalisations						
Rattachement						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée



CHAPITRE 935 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

AE (1)=

Libellé	6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	7 SECURITE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE				
Crédits votés(2)				
Réalisations				
Rattachement				
Crédits sans emploi				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE				
Crédits votés(2)				
Réalisations				
Rattachement				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Crédits votés (2)				
Réalisations				
Rattachement				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées da

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES - Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 936 - GESTION DES FONDS EUROPEENS

AE (1)=

	1 FSE	2 FEDER	3 AUTRES		TOTAL DU CHAPITRE
			30	31	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés(2)		16 371 809,43			16 371 809,43
Réalisations		2 411 165,94			2 411 165,94
Rattachement					
Crédits sans emploi		13 960 643,49			13 960 643,49
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés(2)					
Réalisations					
Rattachement					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Crédits votés (2)		16 511 852,26			16 511 852,26
Réalisations		1 923 845,31			1 923 845,31
Rattachement					
Restes à réaliser		14 588 006,95			14 588 006,95
Crédits sans emploi					

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 937 - ENVIRONNEMENT

AE (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALES	2 ACTIONS EN MATIERE DES DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)						
Réalisations						
Rattachement						
Crédits sans emploi						
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)						
Réalisations						
Rattachement						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés(2)						
Réalisations						
Rattachement						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 937 - ENVIRONNEMENT

AE (1)=

Libellé	6 PATRIMOINE NATUREL	7 ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE				
Crédits votés (2)				
Réalisations				
Rattachement				
Crédits sans emploi				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE				
Crédits votés (2)				
Réalisations				
Rattachement				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Crédits votés(2)				
Réalisations				
Rattachement				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées da

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

AE (1)= 0,00 €

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRANSPORTS EN COMMUN DES VOYAGEURS							2 ROUTES ET VOIRIES				
		10	11	12	13	14	15	18	21	22	23	24	25
		SERVICES COMMUNS	TRANSPORT FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS	GARES ET AUTRES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES				AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN	VOIRIE NATIONALE	VOIRIE REGIONALE	VOIRIE DEPARTEMENTALE	VOIRIE COMMUNALE	SECURITE ROUTIERE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT													
Crédits votés(2)													
Réalisations													
Rattachement													
Crédits sans emploi													
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT													
Crédits votés(2)													
Réalisations													
Rattachement													
Restes à réaliser													
Crédits sans emploi													
RECETTES DE FONCTIONNEMENT													
Crédits votés(2)													
Réalisations													
Rattachement													
Restes à réaliser													
Crédits sans emploi													

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

	Libellé	
		28
		AUTRES LIAISONS
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D		
	Crédits votés(2)	
	Réalisations	
	Rattachement	
	Crédits sans emploi	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D		
	Crédits votés(2)	
	Réalisations	
	Rattachement	
	Restes à réaliser	
	Crédits sans emploi	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
	Crédits votés(2)	
	Réalisations	
	Rattachement	
	Restes à réaliser	
	Crédits sans emploi	

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'
 (2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

AE (1)= 0,00 €

Libellé	7 SECURITE	8 AUTRES TRANSPORTS						
		81	82	83	84	85	86	88
		TRANSPORTS AERIENS	TRANSPORTS MARITIMES	TRANSPORTS FLUVIAUX	TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISES	LIAISONS MULTIMODALES	INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES	AUTRES
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D								
Crédits votés(2)								
Réalisations								
Rattachement								
Crédits sans emploi								
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D								
Crédits votés(2)								
Réalisations								
Rattachement								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés(2)								
Réalisations								
Rattachement								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

	Libellé	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D		
	Crédits votés(2)	
	Réalisations	
	Rattachement	
	Crédits sans emploi	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D		
	Crédits votés(2)	
	Réalisations	
	Rattachement	
	Restes à réaliser	
	Crédits sans emploi	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
	Crédits votés(2)	
	Réalisations	
	Rattachement	
	Restes à réaliser	
	Crédits sans emploi	

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'année
 (2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES - Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 939 - ACTION ECONOMIQUE

AE (1)=

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE,PECH E,AGRO-INDUSTRIE	4 INDUSTRIE,ARTISANA T,COMMERCE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés(2)							
Réalisations							
Rattachement							
Crédits sans emploi							
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés(2)							
Réalisations							
Rattachement							
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi							
RECETTES DU FONCTIONNEMENT							
Crédits votés(2)							
Réalisations							
Rattachement							
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi							

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES - Détail par article

CHAPITRE 940 - IMPOSITIONS DIRECTES

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)(1)	CREDITS EMPLOYES(OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI(2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES					
	RECETTES					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES - Détail par articles

CHAPITRE 941 - AUTRES IMPOTS ET TAXES

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)(1)	CREDITS EMPLOYES(OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI(2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES					
	RECETTES					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018

ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES - Détail par articles

CHAPITRE 942 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)(1)	CREDITS EMPLOYES(OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI(2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES					
	RECETTES					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES - Détail par articles

CHAPITRE 943 - OPERATIONS FINANCIERES

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)(1)	CREDITS EMPLOYES(OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI(2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES					
	RECETTES					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

Pour information : détail du calcul des ICNE

Compte D66112 (3)	Montant des ICNE de l'exercice - Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	
Compte R7622 (4)	Montant des ICNE de l'exercice - Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	

(3) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles

CHAPITRE 944 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)(1)	CREDITS EMPLOYES(OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES					
	RECETTES					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES - Détail par articles

CHAPITRE 945 - PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)(1)	CREDITS EMPLOYES(OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI(2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES					
	RECETTES					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES - Détail par articles

CHAPITRE 946 - TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS

(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N- 1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI(2)
	DEPENSES (3)			
	Dot. aux amortissements et provisions			
	Autres			
	RECETTES (4)			
	<i>Reprise sur autofinancement</i>			
	<i>Transfert de charges</i>			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

(3) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement.

(4) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018

ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES - Détail par articles

CHAPITRE 947 -

Article /compte par nature(1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N- 1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI(2)
	DEPENSES (3)			
	RECETTES (3)			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées

(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 900 - SERVICES GENERAUX

Articles /compte par nature	Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
		20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE,DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
		201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				
DEPENSES							
RECETTES							

CHAPITRE 900 - SERVICES GENERAUX

Articles /compte par nature	Libellé	3 SECURITE	4 ACTIONS INTERREGIONALES,EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					TOTAL DU CHAPITRE
			41 ACTIONS INTERREGIONALES	42 ACTIONS EUROPEENNES	43 ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	44 AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	48 AUTRES ACTIONS INTERNATIONALES	
DEPENSES								
RECETTES								

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018

A 957



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 901 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

Article/ compte par nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES						
RECETTES						

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT

Article /compte par nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	2 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
				21 COLLEGES	22 LYCEES PUBLICS	23 LYCEES PRIVES	24 PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES
DEPENSES							
RECETTES							

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT

Article /compte par nature	Libellé	3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU DU CHAPITRE
DEPENSES					
RECETTES					

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 903 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Article /compte par nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS	7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
			11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUE, MUSEES, MONUM ENTS...)				
DEPENSES									
RECETTES									

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 904 - SANTE ET ACTION SOCIALE

Article /compte par nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES						
RECETTES						

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018

A955 

ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 905 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Article compte	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT	4 HABITAT - (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
par nature							
DEPENSES							
RECETTES							

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CH.

CHAPITRE 905 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Article compte par nature	Libellé	6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	7 SECURITE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
RECETTES					

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 906

Article /compte par nature	Libellé	1 FSE	2 FEDER	3 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
RECETTES					

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 907 - ENVIRONNEMENT

Article /compte par nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALES	2 ACTIONS EN MATIERE DES DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
DEPENSES							
RECETTES							

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 907 - ENVIRONNEMENT

Article /compte par nature	Libellé	6 PATRIMOINE NATUREL	7 ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
RECETTES					

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

Article /compte par nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRANSPORTS EN COMMUN DES VOYAGEURS						2 ROUTES ET VOIRIES						
			10 SERVICES COMMUNS	11 TRANSPORT FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS	12 GARES ET AUTRES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	13	14	15	18 AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN	21 VOIRIE NATIONALE	22 VOIRIE REGIONALE	23 VOIRIE DEPARTEMENTALE	24 VOIRIE COMMUNALE	25 SECURITE ROUTIERE	28 AUTRES LIAISONS
DEPENSES															
RECETTES															

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

Article /compte par nature	Libellé	7 SECURITE	8 AUTRES TRANSPORTS						TOTAL DU CHAPITRE
			81 TRANSPORTS AERIENS	82 TRANSPORTS MARITIMES	83 TRANSPORTS FLUVIAUX	84 TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISES	85 LIAISONS MULTIMODALES	86 INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES	
DEPENSES									
RECETTES									

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 909 - ACTION ECONOMIQUE

Article /compte	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE,PECH E,AGRO-INDUSTRIE	4 INDUSTRIE,ARTISAN AT,COMMERCE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
par nature								
DEPENSES								
RECETTES								

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 930 - SERVICES GENERAUX

Articles /compte par nature	Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
		20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
		201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				
DEPENSES							
RECETTES							

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VE

Détail par articles

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

CHAPITRE 930 - SERVICES GENERAUX

Articles /compte par nature	Libellé	3 SECURITE	4 ACTIONS INTERREGIONALES,EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					TOTAL DU CHAPITRE
			41 ACTIONS INTERREGIONALES	42 ACTIONS EUROPEENNES	43 ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	44 AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	48 AUTRES ACTIONS INTERNATIONALES	
DEPENSES								
RECETTES								

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 931 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

Article/ compte	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
par nature						
DEPENSES						
RECETTES						

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

Article /compte par nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	2 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
				21 COLLEGES	22 LYCEES PUBLICS	23 LYCEES PRIVES	24 PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES
DEPENSES							
RECETTES							

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

Article /compte par nature	Libellé	3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU DU CHAPITRE
DEPENSES					
RECETTES					

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 933 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Article /compte par nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS	7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
			11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUE, MUSEES, MONUM ENTS...)				
DEPENSES									
RECETTES									

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 934 - SANTE ET ACTION SOCIALE

Article /compte par nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES						
RECETTES						

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018

A955 

ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 935 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Article/ compte	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT	4 HABITAT - (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
par nature							
DEPENSES							
RECETTES							

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CH.

CHAPITRE 935 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Article/ compte	Libellé	6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	7 SECURITE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
par nature					
DEPENSES					
RECETTES					

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 936

Article /compte par nature	Libellé	1 FSE	2 FEDER	3 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES			2 411 165,94		2 411 165,94
65731	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A L'ETAT		235 579,88		235 579,88
65732	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A LA REGION		660 282,87		660 282,87
65738	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS DIVERS		101 580,86		101 580,86
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX PERSONNES, AUX ASSOCIATIONS ET AUX AUTRES ORGA		1 413 722,33		1 413 722,33
RECETTES			1 923 845,31		1 923 845,31
74778	AUTRES		1 923 845,31		1 923 845,31

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 937 - ENVIRONNEMENT

Article /compte	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALES	2 ACTIONS EN MATIERE DES DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
par nature							
DEPENSES							
RECETTES							

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 937 - ENVIRONNEMENT

Article /compte par nature	Libellé	6 PATRIMOINE NATUREL	7 ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
RECETTES					

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018

A 938 

ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

Article /compte nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRANSPORTS EN COMMUN DES VOYAGEURS						
			10 SERVICES COMMUNS	11 TRANSPORT FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS	12 GARES ET AUTRES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	13	14	15	18 AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN
DEPENSES									
RECETTES									

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

Article /compte nature	Libellé	2 ROUTES ET VOIRIES					7 SECURITE
		21 VOIRIE NATIONALE	22 VOIRIE REGIONALE	23 VOIRIE DEPARTEMENTALE	24 VOIRIE COMMUNALE	25 SECURITE ROUTIERE	
DEPENSES							
RECETTES							

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018

A 93 

ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

Article /compte nature	Libellé	8 AUTRES TRANSPORTS						TOTAL DU CHAPITRE
		81 TRANSPORTS AERIENS	82 TRANSPORTS MARITIMES	83 TRANSPORTS FLUVIAUX	84 TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISES	85 LIAISONS MULTIMODALES	86 INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES	
DEPENSES								
RECETTES								

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

CHAPITRE 939 - ACTION ECONOMIQUE

Article /compte par nature	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE,PECH E,AGRO-INDUSTRIE	4 INDUSTRIE,ARTISAN AT,COMMERCE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES								
RECETTES								

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS
ANNEXES

D3.3.2

I - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - Mandats ou titres(1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 238 147,61		3 238 147,61	
RECETTES	3 238 147,61		1 343 426,00	1 894 721,61
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	16 511 852,26	2 411 165,94	13 960 643,49	140 042,83
RECETTES	16 511 852,26	1 923 845,31	14 588 006,95	

III - PRESENTATION GENERALE

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - Mandats ou titres(1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 238 147,61		3 238 147,61	
RECETTES	3 238 147,61		1 343 426,00	1 894 721,61
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	16 511 852,26	2 411 165,94	13 960 643,49	140 042,83
RECETTES	16 511 852,26	1 923 845,31	14 588 006,95	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	19 749 999,87	2 411 165,94	17 198 791,10	140 042,83
TOTAL GENERAL DES RECETTES	19 749 999,87	1 923 845,31	15 931 432,95	1 894 721,61

(1) y compris les rattachements

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME*		Chapitre(s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
D POP-0001 20	INVESTISSEMENT	906	6 320 000,00		6 320 000,00			6 320 000,00		6 320 000,00
TOTAL			6 320 000,00		6 320 000,00			6 320 000,00		6 320 000,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005

(1) il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures

(2) il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci

(5) il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6)/(5)				

NOTA BENE

AU REGARD DU RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER DE LA COLLECTIVITÉ, L'AFFECTATION CORRESPOND À L'ENGAGEMENT COMPTABLE EFFECTUÉ PAR LE CONSEIL REGIONAL. AINSI, LA TOTALITÉ DE LA DOTATION DES FONDS STRUCTURELS A ÉTÉ AFFECTÉE PAR DÉCISION DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE D'AVRIL 2015.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

IV

Affiché le 04/07/2018



ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT*		Chapitre	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
D POA-0001 20	FONCTIONNEMENT	936	56 880 000,00		55 476 809,43			55 476 809,43	2 411 165,94	53 065 643,49
TOTAL			56 880 000,00		55 476 809,43			55 476 809,43	2 411 165,94	53 065 643,49

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005

(1) il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures

(2) il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci

(5) il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6)/(5)			37	22

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			

	Opération de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent N-1	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres		3 238 147,61		3 238 147,61

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le 04/07/2018



B7.2

ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0015-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b			
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b)			
954	Produits de cessions d'immobilisations		
951	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles		1 343 426,00	1 894 721,61		3 238 147,61

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	3 238 147,61
Ressources propres disponibles IV	3 238 147,61
Solde V=IV-II (2)	

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Indiquer le signe algébrique.

Annexe FEDER

IV - ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D4.1

PROGRAMMATION (1)

Gestion AP/AE

Fonds Européens	FEDER	FSE	FEADER	AUTRES FONDS	ASSISTANCE TECHNIQUE (2)
Rappel total programme opérationnel (a)					
AP et AE affectées au 31/12/N-1 (b)					
Flux d'AP et d'AE affectées dans l'année N (c) (3)					
Total AP et AE affectées (d) = (b) + (c)					
Taux d'affectation = (d) / (a)					
Reste à affecter = (a) - (d)					

Gestion des crédits de paiement

Fonds Européens	FEDER	FSE	FEADER	AUTRES FONDS	ASSISTANCE TECHNIQUE (2)
Dépenses (4)					
Rappel total programme opérationnel (a)					
Mandatés au 31/12/N-1 (b)					
Mandatés de l'année N (c)					
Régularisations de l'année N (d)					
Total CP mandatés (e) = (b) + (c) + (d)					
Taux d'emploi = (e) / (a)					
Reste à mandater = (a) - (e)					
Recettes					
Rappel total recettes à titrer sur la programmation (f)					
Recettes titrées au 31/12/N-1 (g)					
Recettes titrées l'année N (h)					
Total recettes (i) = (g)+(h)					
Taux de recouvrement = (i) / (f)					
Reste à titrer = (f) - (i)					
Avances encaissées non titrées (j) (5)					
Reste à employer = (j) + (i) - (e)					

(1) Inscrire la programmation concernée. Ouvrir un état par programmation à partir de la programmation 2014-2020.

(2) Cette colonne n'est à compléter que pour les collectivités qui gèrent une partie de l'assistance technique en AP/AE, sachant que la part frais de personnel est exclue de la gestion AP/AE.

(3) Ce flux comprend les affectations et les désaffectations de l'année. En effet, les désaffectations génèrent une enveloppe disponible à réaffecter et impactent la ligne « Reste à affecter » qui est réabondée à hauteur des désaffectations.

(4) Par dépense, il est entendu la dépense en faveur de tiers ou supportée par la collectivité en maîtrise d'ouvrage directe financée uniquement par les fonds européens, hors contrepartie de la collectivité.

(5) Cette ligne n'est à compléter que si la collectivité ne titre pas les avances.

NOTA BENE

CETTE ANNEXE EST SANS OBJET, LA COLLECTIVITÉ RÉGIONALE AYANT FAIT LE CHOIX D'UN BUDGET FEDER AUTONOME

Concours aux tiers

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	C2

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
 (Article L. 4312-4 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	2 411 165,94	
Personnes de droit privé	1 266 097,33	
Associations		
ASSOCIATION CLUB EXPORT REUNION	38 427,82	
ASSOCIATION DES PORTS DES ILES D	13 902,19	
ASSOCIATION GENERATION YA KWELI	8 670,00	
ASSOCIATION SCENES AUSTRALES	202 054,81	
ASSOCIATION VANILLA ISLANDS ORGA	224 562,70	
CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTR	47 092,21	
CROIX ROUGE FRANCAISE REUNION	356 254,58	
ENTREPRENDRE AU FEMININ DS LES T	9 998,50	
FRANCE VOLONTAIRES EX AFVP	365 134,52	
[...]		
Personnes physiques		
[...]		
Autres		
[...]		
Personnes de droit public	1 145 068,61	
Etat		
CENTRE D ETUDE ET DE DECOUVERTE	147 625,00	
TERRITOIRE DES TERRES AUSTRALES	235 579,88	
[...]		
Régions		
CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION	660 282,87	
[...]		
Départements		
[...]		

Concours aux tiers

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	C2

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
 (Article L. 4312-4 du CGCT)

Communes		
[...]		
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		
GROUPEMENT D INTERET PUBLIC CYCLOTRON	101 580,86	
[...]		
Autres		
[...]		

Concours aux communes

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – LISTE DES SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA REGION AUX COMMUNES	D2.2

SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA REGION AUX COMMUNES

(Article L. 4312-11 du CGCT)

[...] Nom de la commune (1) :				
Numéro de SIREN (2) :				
Population de la commune :				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en €/hab
[...]				
Total				

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la région.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

ARRETE-SIGNATURES

Le Président du Conseil Régional

Présenté par le Président du Conseil Régional
à Sainte-Clotilde, le 22 juin 2018

Le Président du Conseil Régional

Délibéré par le Conseil Régional
à Sainte-Clotilde, le 22 juin 2018

Nom-Prénom	Signature	Nom-Prénom	Signature
ABOUBACAR VEN – VITRY Faouzia + 07 82 82 82 82		LEE MOW SIM Lynda	
ANNETTE Gilbert		MDOIHOMA Juliana + N Ramassamy	
AUBER Valéria		MOUTOUCOMORAPOULLE Sylvie	
BASSIRE Nathalie		MOUTOUSSAMY ANDA Jean Gaël	
BEDIER Joë		MURIN-HOARAU Aline	
BELLO Hugnette		NABENESA Karine + proc de H. Denonville	
BENARD Monique		NATVEL Lorraine + proc de Riviere Sylviane	
CADET Jean Alain		NOEL Nathalie + procurator H S. Fouasoir	
COSTES Yolaine		PATEL Ibrahim	
COUPEL-SAURET Fabienne		PAYET Vincent	
DENNEMONT Michel		PICARDO Bernard	
FONTAINE Luc Guy		PROFIL Patricia	
FOUASSIN Stéphane		RAMASSAMY Nadia	
FOURNEL Dominique		RIVIERE Olivier	
GAUTHIER Jack		RIVIERE Sylvianne	
GOBALOU Virginie + proc de Meunier		ROBERT Didier	
GRONDIN Louis Bertrand + proc de H. Tolbau		SETTAMA-VIDON Léopoldine	
GUEZZELLO Alin + procurator de H. VAIY		TECHER Paul	
HOARAU Denise		VALY Bachil	
HOARAU Jacquet		VIENNE Axel	
KIBIDI Virginie		VIRAPOULLE Jean Paul	
LAGOURGUE Jean-Louis		WON-FAH-HIN Marie Rose	
LEBEAU Anicha			

Certifie exécutoire par le Président du Conseil Régional, compte tenu de la réception en préfecture,

le _____ et de la publication, le _____

à Sainte-Clotilde, le _____

Le Président du Conseil Régional,

Didier ROBERT

ARRETE SIGNATURES

- Informations complémentaires -

Nombre de membres en exercice: **45** (8 absents)
Nombre de membres présents: **30** (7 procurations)

Nombre de suffrages exprimés: **35**

VOTES: - Pour **32**

- Contre **3**

- Abstentions **2**

Date de convocation : **08 Juin 2018**

ARRETE-SIGNATURES

C. H. Emeraote

Présenté par le Président du Conseil Régional
à Sainte-Clotilde, le 22 juin 2018

Le Président du Conseil Régional

Délibéré par le Conseil Régional
à Sainte-Clotilde, le 22 juin 2018

Nom-Prénom	Signature	Nom-Prénom	Signature
ABOUBACAR VEN – VITRY Faouzia + n. tebeur		LEE MOW SIM Lynda	
ANNETTE Gilbert		MDOIHOMA Juliana + Nadia Faragany	
AUBER Valéria		MOUTOUCOMORAPOLLE Sylvie	
BASSIRE Nathaïlle		MOUTOUSSAMY ANDA Jean Gaël	
BEDIER Joé		MURIN-HOARAU Aline	
BELLO Hugnette		NABENESA Karine + proc de n. Denemont	
BENARD Monique		NATVEL Lorraine + proc Reuvete Sylviane,	
CADET Jean Alain		NOEL Nathalie + proc de n. Souaou	
COSTES Yolaine		PATEL Ibrahim	
COUPEL-SAURET Fabienne		PAYET Vincent	
DENNEMONT Michel		PICARDO Bernard	
FONTAINE Luc Guy		PROFIL Patricia	
FOUASSIN Stéphane		RAMASSAMY Nadia	
FOURNEL Dominique		RIVIERE Olivier	
GAUTHIER Jack		RIVIERE Sylviane	
GOBALOU Virginie + Proc N. Vienneue		ROBERT Didier	
GRONDIN Louis Bertrand + proc de n. Foulains		SETTAMA-VIDON Léopoldine	
GUEZZELLO Aïlin + proc de n. Valès		TECHER Paul	
HOARAU Denise		VALY Bachil	
HOARAU Jacquet		VIENNE Axel	
KBIDI Virginie		VIRAPOULLE Jean Paul	
LAGOURGUE Jean-Louis		WON-FAH-HIN Marie Rose	
LEBEAU Anicha			

Certifie exécutoire par le Président du Conseil Régional, compte tenu de la réception en préfecture,
le _____ et de la publication, le _____
à Sainte-Clotilde, le _____

Le Président du Conseil Régional,

Didier ROBERT

ARRETE SIGNATURES

- Informations complémentaires -

Nombre de membres en exercice: 45 (8 absents)
Nombre de membres présents: 36 + (7 procurations)

Nombre de suffrages exprimés: 35

VOTES: - Pour 32

- Contre 3

- Abstentions 2

Date de convocation : 08 Juin 2018

Présenté par le Président du Conseil Régional
à Sainte-Clotilde, le 22 juin 2018

Le Président du Conseil Régional

Délibéré par le Conseil Régional
à Sainte-Clotilde, le 22 juin 2018

Nom-Prénom	Signature	Nom-Prénom	Signature
ABOUBACAR VEN – VITRY Faouzia + N. Techer		LEE MOW SIM Lynda	
ANNETTE Gilbert		MDOIHOMA Juliana + N. RANASAMBY	
AUBER Valéria		MOUTOUSSAMY ANDA Jean Gaël	
BASSIRE Nathalie		MURIN-HOARAU Aline	
BEDIER Joé		NABENESA Karine + Denemont	
BELLO Hugnette		NATIVEL Lorraine + Ruvier Sylviane	
BENARD Monique		NOEL Nathalie + S. Fouassin	
CADET Jean Alain		PATEL Ibrahim	
COSTES Yolaine		PAYET Vincent	
COUPEL-SAURET Fabienne		PICARDO Bernard	
DENNEMONT Michel		PROFIL Patricia	
FONTAINE Luc Guy		RAMASSAMY Nadia	
FOUASSIN Stéphane		RIVIERE Olivier	
FOURNEL Dominique		RIVIERE Sylviane	
GAUTHIER Jack		ROBERT Didier	
GOBALOU Virginie + N. Vieuve		SETTAMA-VIDON Léopoldine	
GRONDIN Louis Bertrand + H. Fontaine		TECHER Paul	
GUEZZELLO Aline + H. Valy		VALY Bachil	
HOARAU Denise		VIENNE Axel	
HOARAU Jacques		VIRAPOULLE Jean Paul	
KBIDI Virginie		WON-FAH-HIN Marie Rose	
LAGOURGUE Jean-Louis			
LEBEAU Anicha			

Certifie exécutoire par le Président du Conseil Régional, compte tenu de la réception en préfecture,
le _____ et de la publication, le _____
à Sainte-Clotilde, le _____

Le Président du Conseil Régional,

Didier ROBERT

ARRETE SIGNATURES

- Informations complémentaires -

Nombre de membres en exercice: **45** (**8** absents)
Nombre de membres présents: **30** + (**7** procurations)

Nombre de suffrages exprimés: **35**

VOTES: - Pour **32**

- Contre **3**

- Abstentions **2**

Date de convocation : **09 Juin 2018**

Présenté par le Président du Conseil Régional
à Sainte-Clotilde, le 22 juin 2018

Le Président du Conseil Régional

Délibéré par le Conseil Régional
à Sainte-Clotilde, le 22 juin 2018

Nom-Prénom	Signature	Nom-Prénom	Signature
ABOUBACAR VEN - VITRY Faouzia + N. Tchoko		LEE MOW SIM Lynda	
ANNETTE Gilbert		MIDDIHOMA Juliana + N. RANASAMAY	
AUBER Valéria		MOUTOUSSAMY ANDA Jean Gaël	
BASSIRE Nathaïle		MURIN-HOARAU Aline	
BEDIER Joé		NABENESA Karine + N. Demenoul	
BELLO Huguette		NATIVEL Lorraine + Riviere Sylviane	
BENARD Monique		NOEL Nathalie + S. Fouassin	
CADET Jean Alain		PATEL Ibrahim	
COSTES Yolaine		PAYET Vincent	
COUPEL-SAURET Fabienne		PICARDO Bernard	
DENNEMONT Michel		PROFIL Patricia	
FONTAINE Luc Guy		RAMASSAMY Nadia	
FOUASSIN Stéphane		RIVIERE Olivier	
FOURNEL Dominique		RIVIERE Sylvianne	
GAUTHIER Jack		ROBERT Didier	
GOBALOU Virginie + N. Virginie		SETTAMA-VIDON Léopoldine	
GRONDIN Louis Bertrand + H. Fondane		TECHER Paul	
GUEZZELLO Aïin + H. Valéry		VALY Bachil	
HOARAU Denise		VIENNE Axel	
HOARAU Jacquet		VIRAPOULLE Jean Paul	
KIBIDI Virginie		WON-FAH-HIN Marie Rose	
LAGOURGUE Jean-Louis			
LEBEAU Anicha			

Certifie exécutoire par le Président du Conseil Régional, compte tenu de la réception en préfecture,
le _____ et de la publication, le _____
à Sainte-Clotilde, le _____

Didier ROBERT
Le Président du Conseil Régional,

ARRETE SIGNATURES

- Informations complémentaires -

Nombre de membres en exercice: 45 (8 absents)
Nombre de membres présents: 37+(7 procurations)

Nombre de suffrages exprimés: 35

VOTES: - Pour 32

- Contre 3

- Abstentions 2

Date de convocation : 08 Juin 2018

ARRETE-SIGNATURES

C. Administration
F E D E R

Présenté par le Président du Conseil Régional
à Sainte-Clotilde, le 22 juin 2018

Le Président du Conseil Régional

Délibéré par le Conseil Régional
à Sainte-Clotilde, le 22 juin 2018

Nom-Prénom	Signature	Nom-Prénom	Signature
ABOUBACAR VEN - VITRY Faouzia + NITRA		LEE MOW SIM Lynda	
ANNETTE Gilbert		MIDOIHOMA Juliana + NOLIO RANARANDRY	
AUBER Valéria		MOUTOUSSAMY ANDA Jean Gaël	
BASSIRE Nathalie		MURIN-HOARAU Aline	
BEDIER Joé		NABENESA Karine + H. Deenont	
BELLO Huguette		NATIVEL Lorraine + S. Ruvier	
BENARD Monique		NOEL Nathalie + S. Fouassin	
CADET Jean Alain		PATEL Ibrahim	
COSTES Yolaine		PAYET Vincent	
COUPEL-SAURET Fabienne		PICARDO Bernard	
DENNEMONT Michel		PROFIL Patricia	
FONTAINE Luc Guy		RAMASSAMY Nadia	
FOUASSIN Stéphane		RIVIERE Olivier	
FOURNEL Dominique		RIVIERE Sylvianne	
GAUTHIER Jack		ROBERT Didier	
GOBALOU Virginie + N. Vieuvre		SETTAMA-VIDON Léopoldine	
GRONDIN Louis Bertrand + H. Foulouze		TECHER Paul	
GUEZELLO Aline + H. Valéry		VALY Bachil	
HOARAU Denise		VIENNE Axel	
HOARAU Jacques		VIRAPOULLE Jean Paul	
KIBIDI Virginie		WON-FAH-HIN Marie Rose	
LAGOURGUE Jean-Louis			
LEBEAU Anicha			

Certifie exécutoire par le Président du Conseil Régional, compte tenu de la réception en préfecture,

le à Sainte-Clotilde, le

et de la publication, le

Le Président du Conseil Régional,

Didier ROBERT

ARRETE SIGNATURES

- Informations complémentaires -

Nombre de membres en exercice: 45 (8 absents)
Nombre de membres présents: 30+(7 procurations)

Nombre de suffrages exprimés: 35

VOTES: - Pour 32

- Contre 3

- Abstentions 2

Date de convocation : 08 Juin 2017

ARRETE-SIGNATURES

C. Admissibilité
P007

Présenté par le Président du Conseil Régional
à Sainte-Clotilde, le 22 juin 2018

Le Président du Conseil Régional

Délibéré par le Conseil Régional
à Sainte-Clotilde, le 22 juin 2018

Nom-Prénom	Signature	Nom-Prénom	Signature
ABOUBACAR VEN - VITRY Faouzia + N. Teodor		LEE MOW SIM Lynda	
ANNETTE Gilbert		MDOIHOMA Juliana + Nado RAONANANTSOA	
AUBER Valéria		MOUTOUCOMORAPOLLE Sylvie	
BASSIRE Nathalie		MOUTOUSSAMY ANDA Jean Gaël	
BEDIER Joé		MURIN-HOARAU Aline	
BELLO Hugnette		NABENESA Karine + H. Denemont	
BENARD Monique		NATIVEL Lorraine + Rivier Sylviane	
CADET Jean Alain		NOEL Nathalie + S. Fouassin	
COSTES Yoaine		PATEL Ibrahim	
COUPEL-SAURET Fabienne		PAYET Vincent	
DENNEMONT Michel		PICARDO Bernard	
FONTAINE Luc Guy		PROFIL Patricia	
FOUASSIN Stéphane		RAMASSAMY Nadia	
FOURNEL Dominique		RIVIERE Olivier	
GAUTHIER Jack		RIVIERE Sylvianne	
GOBALOU Virginie + N. Viranne		ROBERT Didier	
GRONDIN Louis Bertrand + N. Fontaine		SETTAMA-VIDON Léopoldine	
GUEZELLO Aïin + N. Vala		TECHER Paul	
HOARAU Denise		VALY Bachil	
HOARAU Jacques		VIENNE Axel	
KIBIDI Virginie		VIRAPOULLE Jean Paul	
LAGOURGUE Jean-Louis		WON-FAH-HIN Marie Rose	
LEBEAU Anicha			

Certifie exécutoire par le Président du Conseil Régional, compte tenu de la réception en préfecture.

le
à Sainte-Clotilde, le

et de la publication, le

Le Président du Conseil Régional,

Didier ROBERT

ARRETE SIGNATURES

- Informations complémentaires -

	Section Funerairien et Section Fondi-amen	Section de Fonctionnaire
	(Receives)	(depusen)
Nombre de membres en exercice:	45 (6 absents)	45 (8 absents)
Nombre de membres présents:	31 (+ 8 procurations)	30 (+ 7 procurations)
Nombre de suffrages exprimés:	37	35
VOTES:		
- Pour	32	32
- Contre	5	3
- Abstentions	2	2
Date de convocation :	08 Juin 2019	